HISTOIRE

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

HISTOIRE
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

ANNÉES M. DCC. LXXX ET LXXXI.

Avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale, pour les mêmes Années.

Tirés des Registres de cette Société.



A PARIS,

Chez THÉOPHILE BARROIS le jeune, Libraire de la Société royale de Médecine, quai des Augustins, n° 18.

M. DCC. LXXXV.

TABLE POUR L'HISTOIRE.

PRIX, RÉGLEMENS, CHANGEMENS SUR LE TABLEAU.

Annonce & distribution des prix proposés depuis 1779 . . . . page 1 & suiv.

Programme & distribution d'un prix de la valeur de 600 l. sur la nature & le traitement de l'hydropisie, 3 & 4. *Distribution d'un prix de la valeur de 400 liv. sur le traitement des maladies auxquelles les troupes du Roi sont exposées pendant l'été, dans les pays très-chauds*, 4 & 5. *Distribution de plusieurs médailles d'or, aux auteurs des meilleurs mémoires envoyés sur cette question :* Le scorbut est-il contagieux? 5, 6 & suiv. *Distribution d'un prix de la valeur de 1200 liv. dû à la bienfaisance de M. le Noir, Lieutenant général de Police, sur cette question :* Déterminer quel est le meilleur traitement de la rage? 8 & suiv. *Distribution d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, sur cette question :* Quels sont les signes qui annoncent une disposition à la phthisie pulmonaire, & quels sont les moyens de la prévenir? 10 & suiv. *Distribution d'un prix de la valeur de 600 liv. sur cette question :* Quels sont les moyens de prévenir ou de guérir les maladies des enfans, causées par la dentition? 11 & suiv. *Distribution d'un prix de 300 liv. sur cette question :* Quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans? 12 & suiv. *Prix d'encouragement, consistant en médailles d'or de différente valeur, distribuées aux auteurs des meilleurs mémoires*, 1°. *sur les épidémies & sur la constitution médicale des saisons*, 13 & suiv. 2°. *Sur les épizooties & les maladies de diverse nature dont les animaux sont atteints*, 17 & 18. 3°. *Sur la topographie mé-*

dicale de divers cantons de la France & des pays étrangers, 18 & 19. 4°. *Sur l'inoculation de la petite-vérole*, 20. 5°. *Sur des tables nosologiques*, 21. 6°. *Sur les observations météorologiques*, ibid. 7°. *Sur les eaux minérales & médicinales*, 22. 8°. *Sur la correspondance étrangère : travaux proposés & prix à distribuer*, 23 & suiv.

Annonce d'un prix de la valeur de 600 l. fondé par le Roi, sur les maladies du foie comparées avec celles de la peau, 23. *Annonce d'un prix de la valeur de 600 l. sur l'éducation physique des enfans*, 23 & 24. *Sur le* croups *ou* angina polyposa infantum, 24. *Sur l'analyse des plantes anti-scorbutiques de la famille des crucifères ; prix de la valeur de 300 l. dû à la bienfaisance de feue mademoiselle Guérin*, 25. *Annonce de plusieurs prix de la valeur de 4000 liv. relatifs à la description des épidémies & à la constitution médicale des saisons*, 26 & suiv. *Annonce d'un prix de la valeur de 600 liv. dû à la bienfaisance de M. le Noir, Lieutenant général de Police, & membre de la Compagnie, sur la nature des maladies contagieuses, & sur les moyens d'en arrêter les progrès*, 28. *Annonce d'un prix fondé par le Roi, de la valeur de 600 liv. sur la constitution atrabilieuse*, 33. *Annonce des prix d'encouragement*, ibidem.

Réglement relatif à la distribution des remèdes. Arrêt du Conseil d'état du Roi, concernant les remèdes pour la distribution desquels on demanderoit des lettres-patentes, brevets ou permissions, du 5 mai 1781, extrait des registres du Conseil d'Etat, en 15 articles, 32 & suiv. *Le Roi y a prescrit la forme que la Société royale de médecine doit suivre dans l'examen des remèdes dont elle est chargée par les lettres-patentes de 1778.*

Réglement relatif à la distribution des eaux minérales. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi concernant l'examen & la distribution des eaux minérales & médicinales du royaume, du 5 mai 1781, extrait des registres du Conseil d'Etat, en 14 articles, 37 & suiv. *Le roi y a déterminé tout ce qui concerne en général la police des eaux minérales & médicinales*,

dont la Société royale de médecine est chargée, conjointement avec le surintendant desdites eaux, tant à leur source, que dans les bureaux de distribution.

Elections des officiers de la Société, 44 & f. *Interprétation de l'article II des lettres-patentes de 1780, par laquelle le Roi ordonne que la présidence & la vice-présidence de la Société dorénavant seront annuelles*, 44. *Lettre écrite par M. de Lassone, lorsqu'il a cessé d'être président de la Compagnie*, 45. *Nomination par le Roi des officiers de la Société*, 45 & 46. *Réglement concernant la place de trésorier; ordre du roi par lequel la Compagnie est tenue de choisir tous les ans un trésorier, conformément à l'article XXII des lettres-patentes portant réglement avec permission de continuer le même trésorier aussi long-temps qu'elle le jugera à propos*, 46.

Nouvelles élections d'associés ordinaires & libres, ibid. *Nouveaux associés étrangers*, 47. *Nouveaux correspondans*, 47 & 48.

Associés & correspondans morts depuis 1779, 48 & 49.

ELOGES

Lus dans les séances publiques, par M. VICQ-D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

Eloge de M. Fothergill. . . . . pages 48 & 49

Eloge de M. de Montigny . . . . 85 & suiv.

Eloge de M. Duhamel. . . . . 101 & suiv.

Eloge de M. Pringle . . . . 136 & suiv.

Notice sur la vie & les ouvrages de MM. Harmant, Buttet & Vétillart du Ribert, correspondans de la Société, 168 & f.

Eloge de M. Guillaume Hunter. . . . . . 183 & suiv.

Eloge de M. Sanchez . . . . 209 & suiv.

OUVRAGES

Publiés par les Membres de la Société royale de Médecine, & présentés à cette Compagnie depuis l'année 1779.

Hippocratis Aphorismi, Hippocratis & Celsi locis parallelis illustrati, studio & curâ Janssonii ab Almeloveen, D. M. &c. &c. loca parallela ex Boerhaavii Commentariis, notulas addidit, editionem curavit Anna-Carolus Lorry, 1784 . . . . page 238

De præcipuis morborum mutationibus & conversionibus tentamen medicum, autore A. C. Lorry, editionem post authoris fata curante J. N. Hallé, 1784 . . . *ibid.*

Abrégé d'Anatomie, à l'usage des Elèves en Chirurgie dans les Ecoles royales de marine, ainsi que de tous ceux qui cultivent cette science. 2 vol. 1783; *par M. Poissonnier,* 239

Recherches & doutes sur le Magnétisme animal, par M. Thouret, 1784. . . . . 239 & suiv.

Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'Electricité, & Observations sur les effets qu'elles ont produits; par M. Mauduyt; imprimé, par ordre du Roi, à l'imprimerie royale, 1784 . . . . 243 & 244

Réflexions sur les maladies vénériennes, par feu M. A. B. Sanchez; qui doivent être publiées par M. Andry. 244

Traité des maladies des grains, &c. par M. l'abbé Tessier, 1783, *avec figures* . . . . ibid.

Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir, par M. Macquart, 1783. . . . . ibid.

Tableau raisonné des auteurs qui ont écrit sur les eaux minérales, & de la situation des différentes sources dans le royaume; par M. Carrere (sous presse) 244

Journal de Médecine militaire, par M. Dehorne, ibid. & 245

Mémoires & Observations de Chimie, par M. de Fourcroy, 1784 . . . . page 245 & suiv.
Des maladies des femmes, par M. Chambon de Mantaux, 2 vol. 1784 247
Traité des maladies des filles, par le même (sous presse), ... ibid.
Instruction pour les bergers & pour les propriétaires de troupeaux, par M. Daubenton, 1782 . . . . ibid. & 248
Mémoire sur la chaleur, par M. de Lavoisier, en commun avec M. Delaplace, 1783 . . . . ibid.
Expériences & Observations sur le poids du pain en sortant du four, &c. par M. Tillet, 1781 . . . . ibid.
Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie des sciences & arts 249
Verhandelinger van de Natur en geneeskundige correspondentie Societeit, in de vereenigde Nederlanden opgericht in'sHage, &c. — 1782. iij^e stuck; & 1783, ive stuck. . . . . *ibid.*
Medical Observations and inquiries, by Society of Physicians in London, *vol. VI*, 1784 . . . . . . *ibid.*
Réflexions sur l'arsenic, tendantes à déterminer la suppression du débit de ce métal vénéneux, par M. Menuret, 1784, ... ibid.
Des spécifiques en médecine, par M. Gastellier, 1783, ibid.
Nouvelles Observations sur les heureux effets de l'électricité médicale, par M. Masars de Cazelles . . . . . ibid.
Les six Discours prononcés par M. Pringle devant la Société royale de Londres, réimprimés par M. Kippis . . . ibid.
Edition des Œuvres de M. Fothergill, par M. Lettsom, 2 vol. 1783 250
Les premières Lignes de Médecine-pratique, par M. Cullen, 4 vol. 1784 . . . . ibid.
De morbis quibusdam Commentarii, authore Cliffton, Wintringham baronetto, *Lond.* 1782 . . . . . *ibid.*
Tobern. Bergman Commentationes e 4° tomo Novorum Act. Soc. Sc. Upf. excerptæ, 1782. . . *ibid.*

Toberni Bergman Opuscula physica & chymica, &c. *vol. III*, 1783. 250
A System of the Practice of Medicine from the latin of Dr Hoffman, in two vol. by the late Williams Lewis, revised by A. Duncan, *Lond.* 1783 . . . . . . *ibid.*
Suite des Ouvrages de M. Priestley . . . . . . ibid.
L'Anatomie du corps humain, par M. Simmons, en anglois, vol. I, 1780 . . . . ibid.
Istoria e Theoria de tremuoti in generale, & in particolare di quelli della Calabra & di Messina, del 1783; *par D. Giovani Vivenzio*, 1783 . . . . ibid.
Dissertation sur la meilleure forme des souliers, par M. Camper . . . . ibid.
A Scarpa Oratio de promovendis anatomicarum administrationum rationibus; *Ticini*, 1783 . . . . ibid.
Lettres de M. le chevalier Rosa de Modène, sur l'existence d'un fluide aériforme dans les artères de divers animaux, ... ibid.
Suite des Exercitationes Academicæ, *par M. Sandifort*, 1783 . . . . ibid.
Observationes Medicæ, *par M. Mertens*, 2e vol. . ibid.
Lettre italienne de M. Jean-Louis Targioni, sur une épidémie qui a régné en 1783 à Mantoue; 1783 . . . . . ibid.
Suite du Journal de M. Jean-Louis Targioni de Florence, ibid.
Traité sur la rage, par M. Méderer, 1783 . . . ibid.
Tableau analytique d'un cours de Chimie fait à Montpellier, par M. Chaptal, 1783 . . . . 250 & 251
Mémoire sur les causes de l'insalubrité des lieux voisins des étangs, par le même, 1783. . . . . ibid.
Mémoire historique sur la fièvre catarrhale qui a régné épidémiquement à la Forêt-sur-Sèvre & aux environs, en 1782, par M. Gallot. . . . . ibid.
Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, par M. Didelot, 1782 . . . . ibid.
Avis pour neutraliser à peu de frais les fosses d'aisance, par M. de Marcorelle, 1782 & 1784 . . . . . . ibid.

Oratio habita in capitolio Gulielmopolitano, in comitiis Universitatis Virginiæ, die XII junii 1782; dum favente Gallorum ducum & militum frequentiâ medicæ cooptationis laureâ donabatur Joannes-Franciscus Coste, 251

Essai sur le traitement des dartres, par M. Bertrand de la Grésie . . . . ibid.

Essai d'une description topographique d'Olivet, par M. Beauvais de Préau, 1783 . . . . ibid.

Précis d'observations sur les maladies épidémiques qui règnent tous les ans à Rochefort, par M. Retz, 1784 . . ibid.

Divers écrits publiés par MM. Clouet & Harmand de Montgarry, sur l'épidémie dysentérique qui a régné à Verdun en 1783 . . . . ibid.

Traité du Claveau, par M. Chabert, 1781 . . . ibid.

Traité des dartres & de la gale des animaux, par le même, 1782 . . . . ibid.

Traité des maladies vermineuses des animaux, par le même, 1782 . . . . ibid & suiv.

RAPPORTS ET MÉMOIRES

Publiés par la Société depuis que le troisième volume de sa collection a paru.

Rapport concernant les mares qui sont au bas de la ville de Château-Thierry, 1782 . . . . . . page 253

Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin, les 18 & 23 mars, en présence des commissaires réunis de l'Académie royale des Sciences & de la Société royale de médecine, 1782. . . . . ibid. & suiv.

Rapport fait par ordre du Gouvernement, sur un mémoire contenant la méthode employée par feu M. Doulcet, Docteur-régent de la Faculté de Paris, l'un des Médecins de l'Hôtel-Dieu, dans le traitement d'une maladie qui attaque les

femmes en couche dans cet hôpital, & que l'on connoît ſous le nom de fièvre puerpérale; 1782 . . 254 & ſuiv.
Rapport ſur les aimans préſentés par M. l'abbé Lenoble, 1783 257
Rapport des Commiſſaires de la Société royale de médecine nommés par le Roi pour faire l'examen du magnétiſme animal; *1784* . . . . ibid. & ſuiv.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Rédigées par le R. P. Cotte; années 1780-81, page 259 & ſuiv. — Première partie : *Correſpondance météorologique de la Société royale*, ibid. — 2e partie : *Tables météorologiques*, 260. — 3e partie: *Réſultats généraux*, 261.

MÉDECINE-PRATIQUE.

Obſervation ſur une ouverture à l'eſtomac, par M. Geoffroy, ... pag. 262-63
Obſervation ſur un changement de la couleur de peau, par M. de Chamſeru. . . . . 264 & ſuiv.
Obſervation ſur un coup d'air, & ſur une carie qui en a été la ſuite, communiquée par MM. Varnier & Laguerenne, 267 & ſ.
Obſervations ſur deux ouvertures de cadavres qui ont préſenté des phénomènes très-différens de ceux que ſembloit annoncer la maladie, par M. Hallé, 269 & ſuiv. — Première obſervation : *Induration skirrheuſe des membranes de l'eſtomac*, ibid. — 2e Obſervation : *Dégnéreſcence ſingulière des deux reins*, 272 & ſuiv. — *Explication des planches relatives à cette obſervation*, 275 & ſuiv.
Suite des Obſervations ſur les concrétions animales, par M. Vicq-d'Azyr, 279. — 1°. *Concrétion inteſtinale globuleuſe, compoſée d'une multitude de lames perpendiculaires à la ſurface*

face de la masse, trouvée par M. César, artiste vétérinaire, ibid. 2°. *Pierres trouvées entre le gland & le prépuce, conservées dans le cabinet de M. Sabatier*, 201. — 3°. *Calcul de la vessie humaine, ayant pour noyau un os en forme de cure-oreille*, ibid. & suiv. — 4°. *Calcul de la vessie ayant une bougie pour noyau*, 282 & suiv. — 5°. *Pierre sortie par un abcès qui s'est ouvert au périnée, dans un adulte qui la portoit depuis l'enfance*, 263 & suiv. — 6°. *Végétation cornée*, 284. — *Explication des figures relatives aux concrétions animales*, 284 & suiv.

Observation sur un homme réglé par un doigt de la main, par M. Carrère, 287 & suiv.

Observation sur un anévrisme de l'arcade de l'aorte, avec érosion de la première côte & du sternum, par M. Scarpa, 290 & suiv.—*Explication des figures relatives à cette observation*, 294.

CHIRURGIE.

Observations sur la nécrose, par M. Bousselin, pag. 295 & suiv. *Première observation*, 297 & suiv. — *Deuxième observation*, 299 & suiv. — *Troisième observation*, 300 & suiv. — *Quatrième observation*, 301. — *Cinquième observation*, ibid. & suiv. — *Sixième observation*, 302 & suiv. — *Septième observation*, 303 & suiv. — *Huitième observation*, 305 & suiv.

Observations sur une espèce de retrécissement dont le rectum est affecté dans quelques-uns de ses points, & sur les moyens d'y remédier; par M. Ancelin, 311 & suiv. — *Explication de la planche relative à l'instrument proposé par l'auteur*, 317 & suiv.

Observation sur un haricot passé dans la trachée-artère, par M. Vicq-d'Azyr . . . . 319 & suiv.

Observation sur un anus artificiel, à la suite d'une hernie

étranglée, par M. Marchal, 321 & ſuiv. — *Explication de la planche relative à cette obſervation,* 322.

Deſcription d'un vice ſingulier de conformation, par M. Caſtara . . . . 323 & ſuiv.

CHYMIE ET MATIÈRE MÉDICALE.

Obſervations & expériences ſur l'analyſe de la ſalive du cheval, par M. Hapel de la Chenaie, pag. 325 & ſuiv. — §. j. *De la ſalive conſidérée en général,* ibib. — §. ij. *Propriétés phyſiques & chimiques de la ſalive pure du cheval,* 326 & ſuiv. — §. iij. *De la ſalive expoſée à différens degrés de chaleur dans les vaiſſeaux ouverts & dans les vaiſſeaux clos,* 327 & ſuiv. — §. iv. *De l'action de l'eau & des matières ſalines ſur la ſalive pure,* 329 & ſuiv. — §. v. *Examen de la ſalive priſe dans la bouche du cheval, & mêlée avec les autres fluides de cette cavité,* 332 & ſuiv.

Rapport ſur le remède dit anti-laiteux *du feu ſieur Weiſſe,* 334 & ſuiv. — *Compoſition du remède anti-laiteux, ſuivant la recette de M. Weiſſe,* ibid. — *Purgation que l'on doit preſcrire tous les huit jours* . . . . 335 & ſuiv.

Premier rapport ſur les vertus médicales des lézards du royaume de Guatimala, par M. Carrère, 337 & ſuiv. — *Deuxième rapport ſur le lézard qu'on a ſubſtitué en Eſpagne à celui qui eſt employé en Amérique; par MM. d'Aubenton & Mauduyt,* 341 & ſuiv. — *Explication de la planche qui repréſente ces animaux* 342

Extrait d'une Lettre écrite par M. le Chevalier d'Arbaleſtrier, major de la place de Montdauphin, le 14 février 1781, à M. Sabarot de la Vernière, ſur les propriétés médicales du phiteuma. 343

Extrait d'une Lettre écrite de Cayenne, le 1er juin 1781, par M. Bajon à M. d'Aubenton, ſur une goutte guérie au

moyen de la commotion causée par l'anguille tremblante, ... 344 & suiv.

Réflexions sur les moyens propres à déterminer la respiration dans les enfans qui naissent sans donner aucun signe de vie, & à rétablir cette fonction dans les asphyxiés ; & sur les effets de l'air vital ou déphlogistiqué employé pour produire ces avantages ; par M. Chaussier, 346 & suiv. — *Explication des figures*, 351 & suiv.

BOTANIQUE.

Observation sur les effets meurtriers d'un champignon qu'on pourroit nommer agaricus conicus, *par M. Picco*, p. 355 & s.

Expériences relatives à l'influence de diverses graines sur la qualité du pain des habitans des campagnes, par M. l'abbé Tessier . . . . 363 & suiv.

PHYSIQUE-MÉDICALE.

Sur la pesanteur spécifique de plusieurs substances employées en médecine, par M. Brisson, 369 & suiv. — *Eaux simples*, 370. — *Eaux thermales salines*, ibid. — *Eaux thermales sulphureuses*, ibid. — *Eaux froides salines*, ibid. — *Eaux froides ferrugineuses*, 371. — *Eaux froides acidules*, ibid. — *Eaux froides alkalines*, ibid. — *Eaux artificiellement chargées de sels*, ibid. & suiv. — *Liqueurs spiritueuses*, 372 & suiv. — *Acides*, 373. — *Alkalis*, ibid. — *Huiles essentielles*, ibid. & suiv. — *Huiles grasses*, 374. — *Diverses espèces de lait*, ibid. — *Air & fluides aériformes*, ibid. — *Résines & gommes-résines*, 375. — *Gommes*, 376. — *Sucs épaissis*, ibid. — *Cires & graisses*, ibid. — *Soufres, bitumes & ambres*, ibid. & suiv. — *Substances métalliques*, 377.

Observations sur les naissances, les mariages & les morts à Montpellier pendant dix années consécutives, de 1772 à 1782 inclusivement; par M. Mourgue de Montredon, 378 & suiv. — *Naissances*, ibid. — *Nécrologe*, 381 & suiv. 1°. *Nécrologe des habitans ou des paroisses*, 383 & suiv. — *Nécrologe des hôpitaux*, 388 & suiv. — *Observations sur les probabilités de la vie parmi les habitans de Montpellier*, 390 & suiv.

TABLE POUR LES MÉMOIRES.

CONSTITUTION des années 1780 & 1781, avec le détail des maladies qui ont régné pendant ces deux années à Paris; par M. Geoffroy, page 1 & suiv. — 1°. 1780. *Hiver*, ibid. — *Printemps*, 5 & suiv. — *Eté*, 9 & suiv. — *Autonne*, 14 & suiv. — 2°. 1781. *Hiver*, 18 & suiv. — *Printemps*, 21 & suiv. — *Eté*, 26 & suiv. — *Automne*, 30 & suiv.

Mémoire sur les épidémies, dans lequel on recherche particulièrement quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même temps & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes; *quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur leur traitement; par M. Raymond*, 36 & suiv. — Première partie: *Quels sont les rapports des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui surviennent en même temps & dans le même lieu, & quelles sont leurs complications?* page 40 & suiv. — Section I: *Des rapports & des complications des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui surviennent en même temps & dans le même lieu, eu à égard à leurs causes occasionnelles évidentes*, 41 & suiv. — Art. j: *Des qualités*

des temps, ibid. — Art. ij : *De l'état des saisons*, 42 & suiv. — §. j. *Des qualités & intempéries de chaque saison*, 43 & suiv. — §. ij. *De la succession des qualités & intempéries de plusieurs saisons*, 46 & suiv. — Art. iij : *Des constitutions des années*, 48 & suiv. — §. j. *De la constitution chaude & sèche*, ibid. — §. ij. *De la constitution froide humide*, 52 & suiv. — §. iij. *De la constitution froide-sèche*, 53 & suiv. — §. iv. *De la constitution chaude-humide*, 55 & suiv. — *Remarques générales sur les quatre constitutions fondamentales*, 58 & suiv. — *Corollaires généraux, contenant les influences des temps, des saisons & des années, sur les maladies régnantes, déduites des trois articles précédens*, 59 & suiv. — Section II. *Des rapports & complications des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui surviennent en même temps & dans le même lieu, eu égard aux symptômes*, 68 & suiv. — Seconde partie : *Jusqu'à quel point les complications des maladies épidémiques avec les intercurrentes qui surviennent en même temps & dans le même lieu, doivent-elles influer sur leur traitement ?* 70 & suiv. — Section I. *De la prophylactique des maladies régnantes, épidémiques & intercurentes*, 77 & 78. — Section II. *De la thérapeutique des maladies épidémiques & intercurrentes régnantes en même temps & dans le même lieu, en général & relativement à leurs complications*, 78 & suiv.

Mémoire contenant un exposé de la constitution médicale de 1778, & l'histoire de l'épidémie dysentérique qui a régné pendant l'année 1779 au bourg de la Pommeraie-sur-Sèvre, Bas-Poitou; par M. Durand, 84 & suiv. — *Additions au mémoire*, 93 & suiv.

Memoire sur la topographie médicale de Bourg-saint-Andéol, par M. Madier. . . . . . . 85 & suiv.

Dissertation sur la question suivante : Existe-t-il véritablement une fièvre miliaire essentielle & distincte des autres fièvres exanthématiques ; & dans quelle constitution doit-elle être rangée? *par M. Ausauvre*, 153 & suiv. — *His-*

toire de la fièvre miliaire, 146 & ſuiv. — *Cauſes prédiſpoſantes de la fièvre miliaire*, 151. — *Obſervations météorologiques & cliniques*, ibid. & ſuiv. — *Obſervations*, 159 & ſuiv.

Eſſai ſur le ſcorbut, dans lequel on établit, 1°. quelle eſt la nature des remèdes anti-ſcorbutiques ; 2°. quels doivent être leur uſage & leur combinaiſon dans les différentes eſpèces & complications, & dans les différens degrés de ſcorbut ; par M. Goguelin, 168 & ſuiv. — *Première partie*, ibid. — *Art. j*, ibid. — *Art. ij*, 170. — *Art. iij*, 170 & 171. — *Art. iv*, 171 & ſuiv. — *Art. v*, 173 & ſuiv. — *Seconde partie*, 177 & ſuiv. — *Article j*, ibid. — *Article ij*, 181 & ſuiv. — *Article iij*, 182 & ſuiv. — *Art. iv, traitement de néceſſité*, 185. — *Traitement du ſcorbut en général*, 185 & ſuiv. — *Traitement des accidens du ſcorbut*, 188 & ſuiv. — *Traitement des complications du ſcorbut*, 191 & ſuiv. — — *Art. v, traitement d'élection*, 194 & ſuiv. — *Traitement du ſcorbut en général*, ibid. — *Traitement des accidens du ſcorbut*, 176 & ſuiv. — *Traitement des complications du ſcorbut*, 198 & ſuiv. — *Article vj, formule des remèdes*, 201 & ſuiv. — *Réflexions*, 212 & ſuiv.

Mémoires ſur un moyen de ſe préſerver des maladies épidémiques contagieuſes, par M. Carrere, 215 & ſuiv.

Mémoire ſur l'inoculation, par M. Girod, 231 & ſuiv.

Mémoire ſur la diſſolution des précipités mercuriels dans l'eau, & ſur la combinaiſon du mercure avec l'alkali volatil ; par MM. de Laſſone & Cornette . . . . . 238 & ſuiv.

Mémoire ſur la combinaiſon du kermès minéral avec l'alkali fixe cauſtique, ſur les phénomènes qui l'accompagnent, & ſur les avantages que la médecine peut en retirer, par M. de Fourcroy . . . . 248 & ſuiv.

Mémoire ſur les remèdes purgatifs bons pour les bêtes à laine, par M. d'Aubenton . . . . 256 & ſuiv.

Mémoire ſur les différentes manières d'adminiſtrer l'électricité, & Obſervations ſur les effets que ces divers moyens ont produits ; par M. Mauduyt, 264 & ſuiv. — §. j. *Moyens*

d'administrer l'électricité anciennement usités, & dont il a déja été parlé dans un mémoire précédent, 266 & suiv. 1°. *Du bain électrique, ou première méthode*, ibid. 2°. *Des étincelles, ou seconde méthode*, 269 & suiv. — *Des étincelles qu'on tire du visage ou de quelques autres parties internes, ou troisième méthode*, 275 & s. — *Des étincelles qu'on tire de l'oreille dans la surdité, ou quatrième méthode*, 277 & suiv. — *De la commotion donnée à la manière ancienne, ou cinquième méthode*, 279 & suiv. — §. ij. *Des manières d'administrer l'électricité, connues depuis celles dont il est question dans le paragraphe précédent*, 289 & suiv. — *Précis de l'ouvrage de M. Cavallo & de la dissertation de M. Wilkinson*, ibid. — *Des différentes manières d'administrer l'électricité, connues depuis un petit nombre d'années*, 293. & suiv. — *Première operation, ou sixième méthode*, ibid. — *Seconde opération, ou septième méthode*, 299 & 300. — *Troisième opération, ou huitième méthode*, 300 & suiv. — *Quatrième opération, ou neuvième méthode*, 302. — *Cinquième opération, ou dixième méthode*, 302. — *Sixième opération, ou onzième méthode*, 304. — *Septième opération, ou douzième méthode*, ibid. & suiv. — §. iij. *Des différentes maladies auxquelles on a appliqué l'électricité, & de la manière dont on l'a employée*, 307 & suiv. — — 1°. *Du rhumatisme*, ibid. — 2°. *De la surdité*, 309 & suiv. — 3°. *Odontalgie ou douleurs de dents*, 311 & 312. — 4°. *Ophthalmie ou inflammation des yeux*, 312 & suiv. — 5°. *Goutte-sereine*, 315 & suiv. — 6°. *Fistule lacrymale*, 318 & 319. — 7°. *Paralysie*, 319 & suiv. — 8°. *Danse de S. Guy, & autres maladies convulsives analogues*, 336 & suiv. — *Le trismus*, 241 & suiv. — 9°. *Écrouelles*, 346 & suiv. — 10°. *Fièvres intermittentes*, 348 & suiv. — 11°. *Suppression*, 352 & suiv. — 12°. *Sciatique*, 357 & 358. 13°. *La goutte*, 358 & suiv. — 14°. *Tumeurs cancéreuses*, 361 & 362. — 15°. *Enflûre*, 362. — 16°. *Ulcères*, ibid. — 17°. *Abcès*, 363. — 18°. *Hydropisie*, ibid. — 19°. *Esquinancie*, ibid. — 20°. *Rétention d'urine*,

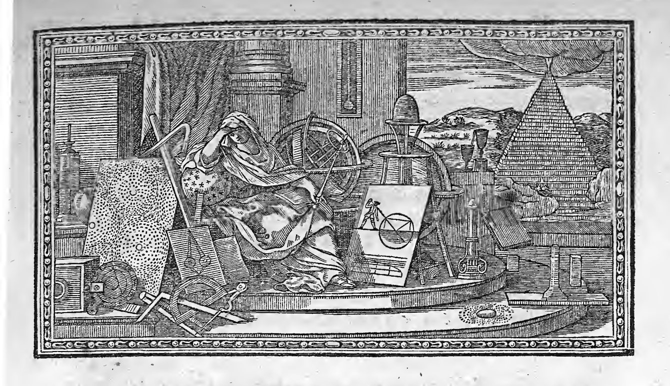
364. — 21°. *Entorses & contusions*, ibid. & 365 — 22°. *Dépôts & accidens à la suite de l'épanchement de l'humeur laiteuse*, 365. — 23°. *Tumeurs*, ibid. & 366. — 24°. *Engelûres*, 366. — §. iv. *Cas authentiques*, 367 & suiv. — 1er cas : *Cécité à la suite d'une ophthalmie*, 368. — 2e cas : *Fistule lacrymale*, 369. — 3e cas : *Feu S. Antoine*, ibid. 4e cas : *Mal de gorge*, ibid. & 370. — 5e cas : *Tumeur & suppression des règles*, ibid. — 6e cas : 371. — 7e cas : *Contraction musculaire contre nature*, ibid. & 372. — 8e cas : *Danse de S. Guy*, 372. — 9e cas : *Paralysie*, ibid. & suiv. — 10e cas : *Contraction générale des muscles*, 374 & suiv. — §. v. *De ce qui a été écrit sur l'électricité médicale*, 381 & suiv. — *Ouvrages Anglois*, 382-83. — *Ouvrages publiés par des auteurs de différentes nations, & écrits en latin*, 383 & suiv. — *Ouvrages écrits en françois*, 387 & suiv. — *Ouvrages dans lesquels l'électricité n'est qu'une partie accessoire*, 402 & suiv. — *Journal de Physique, par M. l'abbé Rozier*, 407 & suiv. — *Journal de médecine*, 410. — *Encyclopédie*, ibid. — *Collection académique*, 411. — *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ibid. & suiv.

Mémoires sur quelques abus introduits dans la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, & sur les précautions nécessaires pour tirer de cette opération le plus grand avantage possible ; par M. Dehorne. . . . . 414 & suiv.

Réflexions sur les effets de l'éther vitriolique & de l'éther nitreux dans l'économie animale, par *M. de Lavoisier*, ... 426 & suiv.

Fin de la Table.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

ANNÉES M. DCC. LXXX & M. DCC. LXXXI.

LA SOCIÉTÉ ROYALE diſtribue deux ſortes de prix. Les uns ſont remportés par les auteurs des meilleurs mémoires envoyés pour répondre aux différentes queſtions propoſées dans les programmes qu'elle publie. Elle décerne les autres comme des témoignages de ſon eſtime à ceux qui ſe diſtinguent le plus dans leur correſpondance, & qui lui rendent le plus de ſervices. Le but de ſon établiſſement étant de répandre l'émulation parmi les médecins, ſoit

régnicoles, ſoit étrangers, & de recueillir leurs obſervations, elle n'a rien négligé pour remplir ces vues, & les efforts qu'elle a faits ont été ſecondés avec une activité qui n'a jamais eu d'exemple dans l'hiſtoire de notre art.

Quoique les obſervations ſur les maladies épidémiques & épizootiques, & ſur les eaux minérales, ſoient ſon occupation principale, la Société a ſucceſſivement étendu ſes ſoins & ſes recherches aux différentes branches de l'art de guérir. Le compte ſuivant fera connoître quels ont été, depuis l'impreſſion du dernier volume, & les travaux & les jugemens de la Compagnie ſur les mémoires envoyés pour ſes concours.

PRIX DISTRIBUÉS. Hydropiſie.

I. LA SOCIÉTÉ avoit propoſé, dans ſa ſéance publique du 26 août 1780, pour ſujet d'un prix de la valeur de 300 l., dû à M. Menuret, aſſocié régnicole à Montélimart, le programme ſuivant : *Expoſer la nature, les cauſes, le mécaniſme & le traitement de l'hydropiſie ; & ſur-tout faire connoître les ſignes qui fixent d'une manière préciſe les indications des différens genres de ſecours appropriés aux divers cas & aux diverſes eſpèces d'epanchemens ?*

Ce prix a été partagé dans la ſéance publique du 27 août 1782, entre M. Camper, aſſocié étranger à Klein-Lankum, près de Franeker en Friſe, auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante : *Ne medicina quidem morbos inſanabiles vincit : tamen adhibetur aliis in remedium, aliis in levamen.* SENEC. & M. Barailon, aſſocié régnicole dans le pays de Combrailles, auteur du mémoire remis avec cette épigraphe : *Quæ in ſcena imaginationis, non verò in ipſâ rerum naturâ fundamentum habent dies delebit ac proteret.* SYDENH. *Tract. de Hydrop.* La Société n'a point adjugé d'*acceſſit*.

Il étoit difficile qu'une queſtion auſſi étendue fût traitée complettement dans tous ſes points. Le mémoire de M. Camper contient un grand nombre d'obſervations intéreſſantes ſur l'hydrocéphale, le *ſpina-bifida*, l'hydrocèle &

l'hydropiſie des articulations. L'auteur y a joint des détails de chirurgie & d'anatomie qui ſont très-curieux. Le travail de M. Barailon comprend toutes les eſpèces d'hydropiſie ; & il préſente des vues hardies, dont pluſieurs ſont appuyées ſur l'obſervation. Mais le traitement méthodique de l'hydropiſie étant l'objet ſur lequel ces deux mémoires laiſſoient le plus à deſirer, la Société penſa qu'il ſeroit utile de ne pas abandonner ces recherches, & de propoſer une ſeconde queſtion qui pût ſervir de ſupplément à la première : en conſéquence, elle annonça, pour ſujet du prix de 600 liv. fondé par le roi, le programme ſuivant : *Déterminer quels ſont les eſpèces & les différens cas d'hydropiſie dans le traitement deſquels on doit donner la préférence au régime délayant & au régime ſec ?*

Ces deux méthodes ont eu leur ſuccès. On demandoit une réponſe fondée ſur des obſervations & des faits de pratique relatifs aux différens genres d'hydropiſie, & à leurs complications. Les mémoires devoient être envoyés avant le premier janvier 1784. Ce prix a été diſtribué dans la ſéance publique du carême de la même année.

Parmi les mémoires envoyés à ce dernier concours, la Société en a diſtingué quatre. Aucun des auteurs n'a traité la queſtion dans toute ſon étendue ; mais la réunion de leurs travaux & de leurs recherches a paru remplir les vues de la Société, qui leur a en conſéquence partagé le prix d'une manière proportionnée au mérite de leurs productions.

Elle a décerné une médaille d'or de la valeur de 300 l. à M. Mezler, conſeiller & médecin de monſeigneur le comte de Lipinghen-Nippenbourg à Schtamberg, auteur d'un mémoire écrit en latin, envoyé avec cette épigraphe : *Medio tutiſſimus ibis.*

La Société a adjugé à chacun des auteurs des trois autres mémoires, une médaille d'or de la valeur de 100 liv.

La première de ces médailles a été décernée à M. Chartier, docteur-régent de la faculté de médecine d'Angers, & médecin de MONSIEUR, frère du roi. Son mémoire porte

la devife fuivante : *Si quid novifti rectius iftis, &c.*

La feconde médaille de 100 liv. a été adjugée à M. Thomas Oliff, médecin Anglois. En ouvrant le papier cacheté attaché à fon mémoire, on y a trouvé pour épigraphe, avec fon nom, deux vers latins à la louange du roi : ils contiennent un hommage libre offert par un Anglois à un prince vertueux. Ces vers font :

Hæc ego, dum felix nimium tu, Gallia, Regem
Pacis habes legumque & libertatis amicum.

C'eft-à-dire :

» Tandis que j'écris ce mémoire, ô trop heureufe France, » tu es gouvernée par un prince ami de la paix, des lois & » de la liberté. «

La troifième médaille de 100 liv. a été remportée par M. Pierre-Mathieu Nielen, directeur de la Société des arts & des fciences d'Utrecht, docteur en médecine, auteur d'un mémoire écrit en latin, ayant l'épigraphe fuivante : *Hoc opus, hic labor.*

La Société a vu avec plaifir les favans des nations les plus éclairées, l'Angleterre, l'Allemagne & la Hollande, réunis pour concourir à fes prix : elle a cru devoir citer honorablement un mémoire *fur l'hydropifie*, contenant des réflexions fages & judicieufes, envoyé par M. Dufau, docteur en médecine, & correfpondant à Dax.

Maladies des armées.

II. DANS un programme publié en 1780, la Société avoit demandé des renfeignemens fur les maladies auxquelles les troupes font le plus expofées pendant l'automne. Le nombre des mémoires envoyés au concours fut alors fi grand, & la Compagnie en fut fi fatisfaite, qu'elle crut devoir partager le prix & l'*acceffit.* Ce fuccès l'engagea à propofer dans fa féance publique du 19 février 1782, pour fujet d'un prix de la valeur de 400 livres, la queftion fuivante, qui peut être

regardée comme une ſuite de la première : *Indiquer quelles ſont les maladies qui règnent le plus ſouvent parmi les troupes pendant l'été, & en général dans les temps des grandes chaleurs ; quelle eſt la méthode la plus ſimple & la moins diſpendieuſe de les traiter, & quels ſont les moyens d'en prévenir ou d'en diminuer les effets dans les pays très-chauds, comme dans les îles du vent & ſous le vent ?*

On devoit examiner cette queſtion ſous deux rapports: 1° la nature & le traitement des maladies qui règnent dans les pays & dans les temps chauds en général, devoient être l'objet des recherches des concurrens; ils devoient regarder la chaleur comme étant combinée avec la ſécherefſe ou l'humidité, & les vapeurs comme étant elles-mêmes de différente nature : 2°. des maladies enlevant annuellement un grand nombre d'hommes dans les colonies chaudes de l'Amérique, on deſiroit ſur-tout que les principes généraux établis ſous le premier rapport, fuſſent appliqués au ſecond, & qu'il en réſultât des conſeils utiles ſur la manière de prévenir les dangers auxquels les troupes du roi ſont expoſées dans ces climats. La méthode *préſervative* a, dans des cas de cette nature, un grand avantage ſur la *curative*, qui ne doit cependant pas être négligée. MM. les chirurgiens-majors ont été invités à concourir, & ce prix a été diſtribué dans la ſéance publique du premier mardi de carême 1784. Il a été décerné à M. Thion de la Chaume, ancien médecin des hôpitaux militaires, employé en chef dans les dernières expéditions de *Mahon* & de *Gibraltar*, correſpondant de la Société, & qui a partagé précédemment le prix qui avoit été propoſé ſur les maladies automnales des armées. Son mémoire a été envoyé avec l'épigraphe ſuivante : *Nobilitate & magnitudine*. La Société n'a point adjugé d'*acceſſit*.

III. LA SOCIÉTÉ avoit propoſé dans ſa ſéance publique du 27 août 1782, pour ſujet d'un prix dont la valeur devoit être Scorbut.

une médaille d'or de 200 livres, la question suivante : *Déterminer par des observations exactes si le scorbut est contagieux?*

Déja deux programmes avoient été publiés par la Société relativement au scorbut. Pour completter le travail annoncé sur cette maladie, il restoit à déterminer si elle étoit contagieuse. Cette question étoit très-importante pour l'administration des hôpitaux. La Société royale, consultée en 1777 par M. l'intendant de Bordeaux, & depuis par plusieurs de ses correspondans, sur cet objet, a cru ne pouvoir mieux faire que de proposer la même question pour sujet d'un de ses prix.

Presque tous les auteurs assurent que le scorbut ne se communique point par contagion. Kramer, qui l'a vu faire de grands ravages dans l'armée de Hongrie; Richard Walter, qui a décrit l'expédition de l'amiral Anson, & qui a donné lieu aux docteurs Mead & Watson de faire des observations intéressantes sur le scorbut; Henri Ellis & M. Lind, n'admettent point la communication de ce mal d'un sujet à un autre, même dans les cas qui semblent le plus propres à la favoriser. A la vérité, Poupart a observé qu'il survenoit quelquefois à ceux qui touchoient des scorbutiques dans le dernier degré, des érysipèles aux mains ou au visage. Platerus, D. Sinopeus & A. Nitzsch, ont fait la même remarque. Lorsqu'il est compliqué avec d'autres levains contagieux, il est encore plus facile d'être trompé sur sa communication. Enfin il est quelquefois épidémique, comme dans les constitutions décrites par Walter & par Vander-Mye; mais alors les causes ou sources d'infection sont communes à tous les habitans d'une contrée.

D'après cet exposé, la Société demandait qu'on fixât, par des observations exactes, l'opinion des médecins à ce sujet. Les mémoires devoient être envoyés avant le premier mai 1783. Ce prix a été distribué dans la séance de la fête de S. Louis de la même année.

Parmi les mémoires reçus, deux ont paru devoir être couronnés.

Le premier, ayant cette devise : *Le ſcorbut chronique n'eſt jamais contagieux, &c.* a été envoyé par M. Goguelin, docteur en médecine, & correſpondant à Moncontour en Bretagne. Ce médecin a déja remporté, en 1781, un prix, au jugement de la Société, pour le traitement du ſcorbut.

Le ſecond, envoyé avec cette épigraphe : *Si quid noviſti rectius iſtis, &c.* eſt de M. Bougourd, docteur en médecine & en chirurgie, correſpondant à S. Malo.

La Société leur a adjugé à chacun une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

L'*acceſſit* a été mérité par l'auteur anonyme du mémoire ayant l'épigraphe ſuivante : *Ægritudinem eſſe contagioſam cognoſces ex genere morbi & ex iis quæ ſequuntur.* FRAC. *de Morb. cont.*

La queſtion, qui conſiſte à déterminer s'il exiſte un ſcorbut aigu, a fixé l'attention d'un grand nombre d'auteurs (1). Pluſieurs ont penſé qu'il pouvoit prendre ce caractère, ſoit eſſentiellement, ſoit accidentellement, & par complication avec les fièvres putrides ou malignes. On auroit deſiré que cette queſtion eût été traitée plus particulièrement par les auteurs. M. Goguelin eſt celui qui s'eſt le plus étendu ſur ce ſujet. M. Bougourd a parlé du ſcorbut chronique en médecin formé par une expérience multipliée. L'auteur du mémoire qui a mérité l'*acceſſit* s'eſt diſtingué par une érudition choiſie, dont il a fait un bon uſage.

La Société invite les médecins à ne point perdre de vue cet objet, & à rechercher s'il y a des circonſtances dans leſquelles le ſcorbut peut devenir aigu par ſa nature, ou ſi dans ſon état de complication avec les fièvres, c'eſt le caractère de celles-ci qui domine, & dans ce dernier cas, en quoi la complication du ſcorbut ajoute à l'altération des humeurs. Elle donnera des marques de ſa ſatisfaction aux auteurs des meilleurs mémoires qui lui auront été envoyés ſur ces différentes queſtions.

(1) *Vid.* Vander-Mye, *de Peſte Bredana*; Poupart, Mémoires de l'Académie des Sciences; & Grant, ſur les fièvres.

Rage.

IV. LA SOCIÉTÉ avoit propofé dans fa féance publique du carême 1778, pour fujet d'un prix de la valeur de 1200 livres, dû à la bienfaifance de M. Lenoir, lieutenant-général de police, & membre de la Compagnie, la queftion fuivante : *Déterminer quel eft le meilleur traitement de la rage?* Ce prix devoit être diftribué dans la féance publique du carême 1781. Quoique la queftion ne fût réfolue dans aucun des mémoires envoyés à cette époque, la Société en remarqua plufieurs aux auteurs defquels elle crut devoir donner des éloges : trois d'entre eux reçurent chacun une médaille d'or de la valeur de 100 livres, comme prix d'encouragement. La diftribution du prix fut différée jufqu'à la féance publique du carême 1783; & la Compagnie déclara dans fon programme qu'elle étoit bien éloignée d'exiger qu'on lui indiquât une méthode abfolument nouvelle; mais qu'elle demandoit que l'on déterminât au moins d'une manière plus précife les circonftances du traitement, & que l'on fît connoître par des faits bien avérés, à quel ordre de moyens on devoit donner la préférence.

La Société a recu quinze mémoires pour concourir à ce prix, propofé depuis cinq ans. Plufieurs de ces mémoires rempliffant les vues ci-deffus énoncées du programme de 1781, & leurs auteurs ayant développé fagement & déterminé par l'expérience les avantages & les inconvéniens des différentes méthodes de traitement, foit local, foit interne, elle n'a pas cru devoir en retarder plus long-temps la diftribution. Le vœu de la Société étoit de réunir toutes les connoiffances éparfes fur ce fujet important : les mémoires déja publiés parmi ceux de la Compagnie (1), & ceux qui ont été envoyés pour ce concours ne laifferont rien à defirer à cet égard. La Société invite les Médecins & chirurgiens à con-

(1) Voyez auffi le Traité fur la Rage, par M. Andry, qui contient tous les détails de la correfpondance de la Société fur cet objet.

tinuer

tinuer leurs recherches & à multiplier leurs expériences sur la nature, la communication & le traitement de la rage, soit dans l'homme, soit dans les animaux de différentes espèces (1). La Compagnie est dans l'intention de distribuer des médailles aux auteurs des mémoires qui contiendront des faits nouveaux, intéressans & bien constatés, relativement à cette maladie.

Parmi ceux qui ont été reçus, elle en a distingué trois qu'elle a couronnés dans sa séance publique du 11 mars 1783.

Celui de M. le Roux, chirurgien-major de l'hôpital-général de Dijon, & associé de l'académie de la même ville, ayant pour épigraphe : *La vérité est souvent près de nous, & très-simple ; mais on ne la voit pas, &c.* a été préféré. La Société a décerné à l'auteur une médaille d'or de la valeur de 600 l.

M. Baudot, docteur en médecine à la Charité-sur-Loire, & correspondant de la Société, auteur d'un mémoire envoyé avec cette épigraphe : *An experientiâ duce methodus tuta?* & M. Bouteille, docteur en médecine, & correspondant de la Société à Manosque en Provence, auteur d'un mémoire ayant cette devise : *Curatio incerta tum prophylactica, tum therapeutica, cujus prima causa inanis jactantiâ multorum specificorum, &c.* BOERH. §. 1141, ont remporté chacun une médaille d'or de la valeur de 300 livres.

La Société a pensé qu'il devoit être fait une mention honorable des mémoires envoyés par MM. Bonnel de la Brageresse, docteur en médecine de la ville de Mende en Gévaudan, avec cette épigraphe : *Artem experientia fecit exemplo monstrante viam, &c.* MANIL. Astron. C. 1, 61 ; par M. Mathieu, maître en chirurgie, & correspondant de la Société à Conze en Sarladois, avec cette inscription : *Miserrimum genus morbi, &c.* ; & par M. Mezler, docteur en médecine, conseil-

(1) Il seroit important de déterminer si elle se communique aux ruminans, comme on l'a dit. Il suffiroit d'avoir un chien hydrophobe, pour pouvoir, avec toutes les précautions que la prudence exige, multiplier ces essais, & rechercher comment & par quelle voie cette contagion se propage le plus promptement & le plus sûrement d'un individu à un autre.

ler & médecin de monſeigneur le comte de Biſſingen-Nippenbourg à Schtamberg, avec cette deviſe :

La voix de l'univers eſt-elle un préjugé? VOLT.

Phthiſie. V. Le prix de la valeur de 600 livres, propoſé dans la ſéance publique de la fête de S. Louis 1781, ſur la queſtion ſuivante : *Déterminer quels ſont les ſignes qui annoncent une diſpoſition à la phthiſie pulmonaire, & quels ſont les moyens d'en prévenir l'invaſion & d'en arrêter les progrès?* a été décerné, dans la ſéance publique du 11 mars 1783, à M. Baumes, docteur en médecine, correſpondant de la Société, membre de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon, & médecin à Lunel, auteur du mémoire ayant cette épigraphe : *Sic enim decet inveſtigatorem veri, non ſolum quæ legerit, ſed & quæ ſecum ipſe meditando conſiderat... in communem uſum proferre.* FERNEL.

Parmi les vingt-cinq autres mémoires envoyés pour ce concours, deux ſur-tout ont été diſtingués : la Société leur a adjugé l'*acceſſit*. L'un eſt de M. Bonté, docteur en médecine & aſſocié régnicole de la Société à Coutances en Normandie, ayant pour épigraphe : *Quam citò occurrendum!* CELS. L'autre eſt de M. Raymond, docteur en médecine & aſſocié régnicole à Marſeille, ayant pour deviſe :

. . . . Hujus in ore
Concretus ſanguis contuſaque lumina flebant,
Stabant ærati ſcabrâ rubigine dentes,
Tabo lingua fluens.

PETRON.

Ces deux mémoires annoncent les connoiſſances les plus profondes en médecine : leurs auteurs n'ont pas traité le ſujet avec la même étendue que M. Baumes; mais ils l'ont conſidérée ſous des rapports très-intéreſſans pour les progrès de l'art.

Cette queſtion très-importante a été bien diſcutée dans pluſieurs autres mémoires dont la Société a fait une mention honorable, & dont la réunion formera un corps de doctrine ſur le traitement préſervatif & curatif de la phthiſie.

Ces mémoires ont été envoyés, 1°. par MM. Jaubert, docteur en médecine & correſpondant de la Société à Aix en Provence; 2°. par M. Cuſſon fils, docteur en médecine à Montpellier, avec la deviſe ſuivante: *Niſi phthiſim unius ſpeciei à phthiſi alterius ſedulò diſtinxeris; ſed medendis methodum & remedia unius adhibueris præpoſterè phthiſi alterius ſpeciei ferè remotiſſimæ, in evidentem perniciem conjicies ægrum, &c.* BAGLIV.... l. II, cap. ix; par M. Laugier, docteur en médecine à Corp en Dauphiné; 4°. par M. Marx, médecin de la cour de ſon alteſſe électorale de Cologne, à Hanovre; 5°. par M. Chavet, docteur en médecine à Munſter en Weſtphalie; 6°. par M. Bouteille, docteur en médecine & correſpondant de la Société à Manoſque en Provence; 7°. par M. le Jau, docteur en médecine & correſpondant de la Société à Phalsbourg en Alſace.

Maladies des enfans.

VI. ON ſait combien il périt d'enfans des ſuites de la dentition. Un prix de la valeur de 600 livres avoit été propoſé dans la ſéance publique du 6 mars 1781, ſur la queſtion ſuivante: *Quels ſont les moyens les plus ſûrs de préſerver les enfans en nourrice des accidens auxquels la dentition les expoſe, & d'y remédier lorſqu'ils en ſont atteints?*

Ce prix a été partagé, dans la ſéance publique du 19 février 1782, entre MM. Baumes, docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, réſident à Lunel en Languedoc, auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante: *Hoc autem de quo nunc agimus, idipſum eſt quod utile appellatur.* CICER. *de Officiis*, lib. 2; & M. Marigues, chirurgien-major de l'infirmerie royale de Verſailles, aſſocié de l'académie royale de chirurgie, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, auteur du mémoire remis avec cette épigraphe: *La*

gloire d'avoir fait certains efforts reste, quand même l'événement ne répondroit pas au travail. GUY-PATIN.

La Société ayant reçu sur cette question un grand nombre de mémoires bien faits, a aussi partagé l'*accessit* entre M. Sumeire, docteur en médecine à Marignane en Provence, correspondant de la Société, & qui a déja été couronné par elle, auteur du mémoire portant la devise suivante : *Il meurt plus de la dixième partie des enfans par la sortie des dents*, ARBUTHNOT, *Ess. sur les Alim.*; M. Cusson fils, docteur en médecine de l'université de Montpellier, de la société des sciences de la même ville, & médecin de la Charité, auteur du mémoire envoyé avec cette épigraphe : *Infantes tot morbis eorum teneræ ætati propriis, præter alios qui cum provectioribus ætate communes sunt, vexantur, ut, &c.* FORBES, *de Tuss. convulf. Disp. ad morb. histor. Hall.* t. 2; & M. Mathieu, chirurgien à Conze en Sarladois, dont le mémoire porte l'épigraphe suivante : *Sat cito, si sat bene.* Le mémoire de M. Sumeire contient des principes trop abrégés, mais cependant exacts, sur la dentition; & celui de M. Cusson fils est écrit sagement & avec une grande méthode.



Alaitement des enfans.

LA SOCIÉTÉ avoit proposé, dans sa séance publique du 29 août 1780, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 liv. le programme suivant : *Quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans ?*

Les avantages de l'alaitement maternel avoient été développés dans les meilleurs ouvrages de médecine, de physique & de morale : ils sont si nombreux & si évidens, qu'aucune personne instruite ne peut les révoquer en doute ; mais on n'avoit point déterminé les exceptions à cette règle générale : elles ont servi de réponse à la question que l'on vient d'énoncer. Ce prix a été adjugé dans la séance publique du 19 février 1782, à M. Landais, médecin & correspondant de la Société aux Essarts en bas-Poitou, auteur du mémoire ayant l'épigraphe suivante : *Multis signis natura declarat*

quid velit, ac quærat, ac desideret, &c. LÆLIUS. Aucun mémoire n'a mérité l'*accessit*. La Société a cru devoir faire une mention honorable de deux mémoires dont les auteurs ne se sont point fait connoître, ayant pour épigraphe, l'un, ce vers de Virgile : *Infelix nati funus crudele videbis ;* l'autre, la phrase suivante : *L'amour du bien public qui conduit ma plume, ne me répond point du succès.*

Le mémoire envoyé avec cette épigraphe : *Si autem mater ob morbum, debilitatem aliamve causam infantem lactare non possit.... tunc optimum est si nutrix eligatur quæ præbeat ubera.* (VAN-SWIETEN), est arrivé beaucoup trop tard, & n'a point été admis au concours. On y a remarqué des observations bien rédigées, & qui donnent une idée avantageuse de l'auteur.



VIII. DEPUIS l'impression du troisième volume de ses Mémoires, la Société n'a point tenu de séance où elle n'ait témoigné publiquement sa reconnoissance aux médecins qui se sont livrés avec le plus de zèle au traitement des maladies épidémiques, ou qui lui en ont fait parvenir les meilleures descriptions. Elle avoit annoncé en 1781 que ce genre de travail étant le plus important de ceux qui lui étoient confiés, elle croyoit devoir le joindre aux autres sujets pour lesquels elle étoit dans l'usage de proposer des prix d'encouragement. Elle reçut, peu de temps après, un mémoire de M. Gastellier, son associé à Montargis, contenant une suite d'observations faites depuis douze années. L'auteur y a décrit la constitution des saisons & les épidémies qui ont régné pendant cet intervalle. La Compagnie, satisfaite de ces détails, lui a décerné, dans la séance publique du 19 février 1782, un prix de la valeur d'un double jeton d'or. Epidémies.

Elle a été assez heureuse pour avoir la même justice à rendre, dans la seconde assemblée publique de la même année, à trois de ses associés ou correspondans, à chacun desquels elle a adjugé des prix.

Le premier de ces prix, consistant dans une médaille de la valeur d'un double jeton d'or, a été remporté par M. Lépecq de la Clôture, associé régnicole à Rouen, auteur d'un mémoire sur les maladies ou constitutions épidémiques qui ont régné à Rouen & dans la généralité, depuis le printemps de 1778 jusqu'à l'automne de 1780 inclusivement. Ce recueil étoit alors le septième du même genre remis par M. Lépecq de la Cloture à la Société : elle ne pouvoit trop applaudir à son zèle.

Le second prix, aussi de la valeur d'un double jeton d'or, a été décerné à M. Poma, correspondant à Bruyères en Lorraine. Il avoit présenté un mémoire, ou plutôt un ouvrage latin, intitulé : *Observationes meteorologicæ & medico-practicæ circà topographiam soli Bruyeriensis; seu de aere, locis, aquis, productis, & morbis endemicis, circà constitutiones aeris & morbos grassantes in urbe Bruyeriensi apud Vosgas, in Lotharingiâ, ab anno 1770 ad annum 1782.*

Le troisième prix, de la valeur d'un jeton d'or, a été adjugé à M. Jadelot, associé régnicole à Nancy, auteur d'un mémoire sur la constitution de l'atmosphère en Lorraine, depuis le mois de janvier 1781 jusqu'au mois de mai 1782, avec l'histoire des maladies qui ont régné à Nancy pendant ce temps. Les observations de M. Jadelot sont rédigées avec beaucoup de méthode & de sagesse.

La Société a cité avec éloge, dans la même séance, un mémoire de M. le Canut, associé régnicole à Caen, intitulé, *Compte rendu des maladies qui ont régné pendant l'année 1781, sur les côtes de la Normandie, depuis la rivière de Dive jusqu'au Vey.* M. le Canut y remplit dignement les fonctions d'inspecteur royal pour la santé. La Société l'a invité à continuer des travaux aussi utiles, & à lui en communiquer les détails.

Depuis 1778, deux constitutions ont donné lieu à des épidémies très-graves; celle de 1779 & de 1782. La Société royale s'est fait rendre compte des mémoires qui lui ont été envoyés sur le traitement de ces différentes maladies, & elle

a arrêté qu'elle donneroit des prix d'encouragement aux auteurs de ceux qui ont été rédigés avec le plus de ſoin & d'exactitude, & qui contiennent les détails les plus circonſtanciés.

Parmi les deſcriptions qui ont été faites de la dyſenterie épidémique de 1779, quatre ont ſur-tout fixé l'attention de la Société par l'étendue de l'épidémie, dont la nature & le traitement y ſont expoſés, & par l'utilité des réflexions qui y ſont jointes. La première a été envoyée par M. Durand, docteur en médecine au bourg de la Pommeraie ſur Sèvre, bas-Poitou : la ſeconde, par M. Bougourd, docteur en médecine à Saint-Malo : la troiſième, par M. Chifoliau, docteur en médecine dans la même ville : la quatrième, par M. Bagot, docteur en médecine à Saint-Brieux. La Société leur a adjugé à chacun une médaille de la valeur d'un jeton d'or.

La ſuette miliaire qui a régné dans le Languedoc en 1782, a commencé ſes ravages à Caſtelnaudary ; elle s'eſt enſuite étendue juſqu'à Toulouſe, & de là elle s'eſt propagée dans les villes voiſines & dans le Rouſſillon. La Société a reçu un grand nombre de mémoires bien faits ſur cette épidémie, & elle a arrêté que MM. les médecins de Caſtelnaudary s'étant tous diſtingués dans cette circonſtance par leur zèle, il leur ſeroit adreſſé une médaille d'or de la valeur de 100 livres, avec prière d'agréer ce témoignage de la reconnoiſſance publique, & d'en diſpoſer à leur volonté. Cette médaille a été reçue par le corps municipal de la ville de Caſtelnaudary, qui en a célébré l'inauguration par une cérémonie publique, dans laquelle il y a eu des diſcours prononcés à la louange de nos confrères, & à la gloire de notre art.

On ſait combien MM. les médecins de Toulouſe ont montré de talens & d'habileté, & combien ils ont été utiles dans le traitement de cette épidémie par la méthode rafraîchiſſante. Pluſieurs ont publié des mémoires à ce ſujet, & on connoît une partie des ſecours que la province doit à leurs lumières & à leur activité. La Société royale a cru devoir rappeler ici le ſouvenir de leur dévouement & de leurs ſuccès.

MM. des Etats de Languedoc ayant demandé l'avis de la Société ſur la nature & le traitement de cette épidémie, elle rédigea deux conſultations qui ont été imprimées & répandues par ordre des chefs de la province. Dans le même temps, elle décerna une médaille de la valeur d'un jeton d'or à M. Pujol, docteur en médecine à Caſtres en Languedoc, & une médaille de même valeur à M. Barrère, docteur en médecine à Montlouis dans le Rouſſillon, qui lui avoient envoyé des mémoires, dont elle avoit été ſatisfaite, ſur cette maladie épidémique. Elle cita avec éloge, dans la même ſéance du 11 mars 1783, les obſervations ſur le même ſujet envoyées par MM. Marmier, médecin du roi à Sarlat, Vallès, médecin à Sorèze, & Mathieu, chirurgien à Conze, près la Linde en Périgord.

Dans la ſeconde ſéance publique de l'année ſuivante 1783, la Société ayant reçu un grand nombre de mémoires ſur les conſtitutions & maladies épidémiques, arrêta qu'elle feroit une nouvelle diſtribution de médailles; & elle en décerna ſix, chacune de la valeur d'un jeton d'or, dans l'ordre ſuivant.

La premiere à M. Barrère, correſpondant de la Société à Montlouis en Rouſſillon, auteur d'un mémoire ſur une fièvre miliaire épidémique qui a régné en 1781. C'eſt la première fois que cette maladie ait été obſervée dans le Rouſſillon.

La ſeconde à M. Baumes, correſpondant à Lunel en Languedoc, auteur d'un mémoire ſur une épidémie de fièvres putrides bilieuſes, qui a régné en 1781.

La troiſième à feu M. Girod, aſſocié régnicole à Beſançon, qui avoit remis un mémoire ſur une épidémie obſervée en 1779 à Bornai, bailliage de Lons-le-Saulnier.

La quatrième à M. Bouffey, correſpondant à Argentan, auteur de cinq mémoires bien faits ſur les épidémies obſervées depuis 1778 juſqu'en 1782.

La cinquième à M. Companyo neveu, correſpondant à Ceret en Rouſſillon, auteur d'un mémoire ſur une épidémie de fièvres bilieuſes, qui a régné à Arles en 1782.

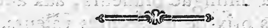
La ſixième à M. le Jau, correſpondant à Phalsbourg en

Alſace,

Alſace, qui a rédigé un tableau des plévro-péripneumonies épidémiques de 1780.

La Société déclara qu'elle auroit bien voulu pouvoir donner des marques de ſa ſatisfaction à tous les auteurs des mémoires envoyés ſur la deſcription & le traitement des épidémies, & qui contiennent des obſervations intéreſſantes qu'elle publiera dans ſes volumes; mais le nombre des prix qu'elle avoit à diſtribuer, ayant été fixé à ſix, elle fut forcée à faire un choix.

Le zèle & l'émulation, excités par ces travaux relatifs aux épidémies, ſont devenus ſi grands, qu'ils ont fixé d'une manière ſpéciale l'attention du gouvernement, à la bienfaiſance duquel nous devons de nouveaux prix, propoſés à ceux qui ſuivent cette carrière utile, & dont il ſera queſtion plus loin.



IX. Le traitement des épizooties & des maladies des animaux a auſſi fait partie de la correſpondance & des recherches de la Société. Elle croit devoir remercier publiquement MM. Dufau, médecin au Mont-de-Marſan; Pujol, médecin à Caſtres; Seganvillle, médecin à Lavaur; & Carrayon, médecin à Réalmont, des obſervations intéreſſantes & des renſeignemens qu'elle leur doit, ſur une épizootie putride charbonneuſe qui a régné en 1783 dans les pays qu'ils habitent, & ſur laquelle la Compagnie, ſollicitée par M. le contrôleur général des finances, a donné une conſultation très-détaillée.

Epizooties & maladies des animaux.

Parmi les mémoires qu'elle a reçus ſur les maladies des beſtiaux, elle a diſtingué ceux de MM. Huzard & Bellerocq, artiſtes vétérinaires, & elle a décerné, dans ſes ſéances publiques du 26 août 1783, & du 2 mars 1784, à chacun d'eux une médaille en argent de la même forme que celles qu'elle fait frapper en or pour ſes grands prix.

La Société a fait, dans ſa ſéance publique du 2 mars 1784,

une mention honorable des obſervations préſentées par M. Jacquinelle, étudiant en médecine, ſur une gaſtrodynie calculeuſe, & ſur la rupture du diaphragme des chevaux.



Topographie médicale.

X. POUR obſerver avec préciſion & traiter avec ſuccès les maladies épidémiques d'un pays, il faut en connoître les productions, l'expoſition, la température. Il eſt néceſſaire d'étudier les mœurs des habitans; & les recherches ſur la topographie médicale ſont tellement liées avec l'étude des conſtitutions, qu'il eſt impoſſible de les ſéparer : la Société les a toujours réunies dans ſes travaux & dans ſa correſpondance.

Parmi les mémoires qu'elle a reçus depuis l'impreſſion de ſon dernier volume, ſur la topographie médicale de la France, elle en a diſtingué pluſieurs, aux auteurs deſquels elle a décerné des prix de différentes valeurs.

En 1782, elle a adjugé, dans ſa ſéance publique du mois d'août, une médaille de la valeur d'un double jeton d'or à M. Thion de la Chaume, correſpondant de la Société, & premier médecin de l'armée Françoiſe devant Gibraltar, qui lui avoit remis un mémoire intéreſſant ſur la ſituation, le terrein, l'air & les eaux de la ville d'Ajaccio en Corſe, ſur les maladies qui y règnent, les cazernes & les hôpitaux.

Le ſecond prix, de la valeur d'un jeton d'or, a été décerné à M. Leon Beltz, docteur en médecine à Soultz en haute Alſace, avec cette épigraphe : *Quare ſi quis ad urbem ſibi incognitam perveniat, circumſpicere oportet ejus ſitum, &c.* HIPP. *De Aere, &c.*

En 1783, elle a couronné quatre mémoires ſur la topographie médicale de la France.

Le premier a été lu, dans ſes ſéances, par M. de Brieude, aſſocié régnicole, qui n'a rien laiſſé à deſirer dans ce mémoire, ſoit ſur la nature & les productions du ſol, ſoit ſur le tempérament & les maladies des habitans de la haute-Auver-

gne. Il lui a été adjugé une médaille d'or de la valeur de 100 liv. (1)

Parmi les mémoires préſentés au concours pour la ſéance publique du 2 mars 1784, la Société a décerné à chacun des auteurs des trois mémoires ſuivans, une médaille de la valeur d'un jeton d'or.

Le premier a été envoyé par M. Gilbert, docteur en médecine, *ſur la Topographie médicale de la ſubdélégation de Landernau.* Il contient des détails intéreſſans ſur les maladies endémiques, & ſur la population du pays comparées entre elles.

Le ſecond eſt un *Eſſai ſur la topographie médicale & l'hiſtoire naturelle du bailliage & de la ville de Lons-le-Saunier*, par M. Guyétant, docteur en médecine. Ce mémoire eſt fait avec préciſion & netteté.

Le troiſième contient une *Topographie médicale du bailliage de Remiremont*, par M. Didelot, correſpondant, que la Société a déja couronné pour des travaux du même genre. Il ſeroit à ſouhaiter que ſon mémoire fût un peu moins volumineux, & qu'il n'y eût pas traité de quelques objets tout-à-fait étrangers à ceux qui nous occupent.

La Société a reçu un mémoire *ſur la Topographie médicale de la ville de Mont-Dauphin & de ſes environs*, par M. Charmeil, ſon correſpondant, & chirurgien-major de la place. Ce mémoire eſt bien fait, & la Compagnie lui auroit adjugé un prix, s'il n'avoit pas été envoyé par l'auteur à M. Dehorne, pour faire partie du journal de médecine militaire, & ſi les uſages de la Société lui avoient permis d'admettre au concours un mémoire qui n'eſt pas deſtiné à paroître dans ſa collection : elle a cependant cru devoir faire connoître ſon opinion ſur le mémoire de M. Charmeil, qui mérite d'être cité avec éloge.

---

(1) Les trois premiers mémoires ont été couronnés dans la ſéance publique du 19 août 1783.

Inoculation de la petite-vérole.

XI. LA SOCIÉTÉ a publié, dans le second volume de ses mémoires, un état des inoculations pratiquées en Franche-Comté, dont le total est de 1771 pour les années 1776 & 1777 : elle a reçu depuis les états pour les années suivantes. Des médecins & des chirurgiens résidens dans la province, y pratiquent l'inoculation dans les différens districts qui leur sont confiés. Les tableaux dressés par chaque inoculateur contiennent le nom du bailliage, celui de la communauté, celui du père de l'enfant inoculé, son âge, la marche & la terminaison de la maladie. C'est, d'après les principes établis en Franche-Comté, lorsque la petite-vérole commence à régner épidémiquement dans un village, que l'on y a recours à l'inoculation : l'on est sûr, par ce moyen, de diminuer en même temps, & la somme des dangers, & la durée de la contagion. Cette manière de procéder est d'autant plus intéressante, qu'elle n'est presque susceptible d'aucune des objections que l'on a coutume de faire contre l'inoculation. La ville de Salins est une de celles où il y a le plus de personnes qui ont été inoculées. Il y régna en 1777, une petite-vérole épidémique, dont aucune de celles qui l'avoient été ne fut atteinte. On trouvera ces tableaux & leurs résultats dans nos volumes. C'est à feu M. Girod, notre associé régnicole, qu'une mort trop prompte a enlevé à la médecine, que l'on doit cet établissement utile : c'est lui qui l'a créé, & qui, depuis 1765 jusqu'en 1783, y a donné ses soins, sous les auspices & la protection de M. l'intendant de la province, dont le zèle & la bienfaisance méritent les plus grands éloges. Ce médecin étant le premier qui ait fait connoître l'inoculation en France aux peuples des campagnes, la Société a arrêté qu'elle instruiroit le public de ses succès, & elle lui a offert en 1782, dans sa séance publique du 19 février, une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

Tables nosologiques.

IL ne suffit pas que les médecins qui ont un grand nombre de malades à traiter aient le desir de se rendre utiles, en conservant les résultats de leurs observations : comme elles sont très-nombreuses, & qu'ils ont d'autant moins de temps qu'ils sont plus occupés, ils ont besoin d'un registre dont la forme & les distributions soient exactes, commodes, & exigent peu de travail de leur part. Les tables nosologiques de M. Razoux, notre associé régnicole à Nîmes, auxquelles l'académie royale des sciences a aussi donné son approbation, remplissent ces vues. M. Razoux ayant continué de nous envoyer ses observations cliniques rédigées de cette manière, la Compagnie a cru devoir à son zéle & à ses lumières un prix d'encouragement. Elle lui a, en conséquence, adjugé, dans sa séance publique du 19 février 1782, une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

Météorologie.

XIII. DEPUIS 1776, la Société royale a publié une suite d'observations météorologiques faites dans des lieux très-éloignés les uns des autres, avec des résultats nosologiques qui y sont joints. Les correspondans de la Société royale se sont livrés à ce travail avec un zèle dont nous ne pouvons assez les remercier : leurs noms sont publiés dans chaque volume ; & le R. P. Cotte, notre associé régnicole, a continué de rédiger ces tables, les plus complettes qui aient paru jusqu'ici. Outre cette rédaction, qui est pénible, & qui exige les soins les plus assidus, il a présenté, en 1782, à la Société une nouvelle suite de mémoires sur la météorologie, dans lesquels il a exposé tout ce qui a rapport aux phénomènes, aux variations de l'atmosphère, & aux instrumens que l'on doit employer dans ces observations. La compagnie, satisfaite de ces divers travaux, le pria d'agréer une médaille de la valeur d'un double jeton d'or, comme une marque authentique de son estime & de sa reconnoissance.

Eaux minérales. XIV. LA SOCIÉTÉ ayant annoncé qu'elle diſtribueroit des prix aux auteurs des meilleurs mémoires ſur les eaux minérales, elle s'eſt fait rendre compte de ceux qu'elle a reçus : elle a vu avec peine que la plupart de ces mémoires contenoient des analyſes imparfaites, ſoit parce que les auteurs ne ſont pas aſſez inſtruits en chimie, ſoit parce qu'ils ont opéré ſur de trop petites quantités. Le ſeul mémoire *ſur l'Analyſe des eaux de Sainte-Reine*, envoyé par M. Maret, Secrétaire de l'académie de Dijon, & aſſocié régnicole, a été jugé digne d'être couronné. La Société lui a adjugé, dans ſa ſéance publique du 2 mars 1784, une médaille d'or de la valeur de 100 livres. M. Maret a employé, dans ſon analyſe, les procédés nouveaux, & il y a mis cette préciſion que donnent les connoiſnoiſſances chimiques les plus exactes.

Parmi les autres mémoires, la Société a jugé à propos de faire une mention honorable des ſuivans.

Le premier a été envoyé par M. Cuel, docteur en médecine à Clermont-Ferrand, *ſur l'Analyſe des eaux minérales de la Bâtiſſe.*

Le ſecond, par M. Duméril, docteur en médecine à Valogne, *ſur les eaux minérales de la Taille.*

Le troiſième par M. de Marſonat, curé de la paroiſſe de Taſſin & Charbonnière en Lyonnois, *ſur l'Analyſe des eaux minérales de Charbonnière.*

Le quatrième, par M. Gallot, correſpondant à Saint-Maurice-le-Girard en bas-Poitou, *ſur les eaux minérales de Saint-Laurent-ſur-Sèvre, & de Mortagne en bas-Poitou.*

La Société invite ceux qui voudront bien dorénavant ſe livrer à de ſemblables travaux, à ſe ſervir, dans l'analyſe des eaux minérales, des différens moyens que la chimie moderne fournit, & à opérer ſur de grandes quantités ; ou ſi les procédés chimiques ne leur ſont point familiers, elle les engage à réunir un corps d'obſervations de médecine ſur les propriétés des eaux minérales qu'ils auront occaſion d'exami-

ner, ſans entrer d'ailleurs dans les détails de l'analyſe, & en ſe contentant d'indiquer ce que l'on ſait de la nature de ces eaux.

XV. M. Wurtz, docteur en médecine de la faculté de Straſbourg, & correſpondant de la Société, ayant lu dans les ſéances de cette Compagnie des obſervations qui ont été jugées dignes d'approbation, lui ayant rendu des ſervices multipliés, par les traductions qu'il a faites, à ſa ſollicitation, de pluſieurs ouvrages allemands, la Société lui a adjugé, en octobre 1780, un jeton d'or.

Correſpondance étrangère.

Tel eſt le précis des travaux entrepris & couronnés par la Société royale. Il nous reſte à offrir le tableau de ceux qu'elle propoſe de nouveau à ſes coopérateurs.

XVI. Les maladies du foie ont avec celles de la poitrine des liaiſons qui ont été bien indiquées; mais leurs rapports avec celles de la peau n'ont pas été auſſi bien déterminés: on n'a point, ſur les diverſes altérations de la bile, des notions aſſez exactes. La Société a, en conſéquence, propoſé dans ſa ſéance publique du 11 mars 1783, pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la queſtion ſuivante: *Déterminer quels ſont les rapports qui exiſtent entre l'état du foie & les maladies de la peau; dans quels cas les vices de la bile, qui accompagnent ſouvent ces maladies, en ſont la cauſe ou l'effet; indiquer en même temps les ſignes propres à faire connoître l'influence des uns ſur les autres, & le traitement particulier que cette influence exige?*

Travaux proposés, & Prix a distribuer.

Maladies du foie.

Les mémoires ſeront envoyés au concours avant le premier mai 1784, & le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique de la fête de S. Louis de la même année.

XVII. Le même particulier qui, ſans ſe nommer, a fait en 1780 les frais d'un prix de la valeur de 600 liv. ſur le trai-

Education phyſique; hygiène des enfans.

tement des maladies des enfans causées par la dentition, est dans l'intention de donner chaque année une pareille somme, pour valeur de différens prix, qui seront toujours proposés sur le traitement des maladies des enfans. Avant d'ouvrir cette carrière, dans laquelle il se présentera un grand nombre de questions très-importantes de médecine-pratique, il a paru convenable d'établir une base sur laquelle toutes les autres considérations puissent être appuyées, en déterminant ce qui a rapport à l'hygiène. La Société a donc demandé, dans sa séance publique du 11 mars 1783 : *Quels sont en France les abus à réformer dans l'éducation physique, & quel est le régime le plus propre à fortifier le tempérament & à prévenir les maladies des enfans, eu égard aux usages & aux différentes températures?*

Les enfans doivent être considérés dans les campagnes & dans les villes : dans ces dernières, les enfans du peuple sont exposés à des maladies dont les causes sont très-multipliées. Chez les riches, on trouvera des préjugés à combattre, des usages à réformer. L'éducation moderne, quoique perfectionnée, n'est pas elle-même sans inconvéniens. Dans les collèges & dans les lieux où les enfans sont réunis en grand nombre, un nouvel ordre de précautions & de soins sera le sujet des recherches à faire par les concurrens.

Ce prix, de la valeur de 600 livres, sera distribué dans la séance publique de la fête de S. Louis en 1784. Les mémoires seront envoyés avant le premier mai de la même année.

Maladies des enfans. *Croups* seu *angina polyposa.*

XVIII. M. MAHON (1) docteur en médecine & associé régnicole de la Société à Chartres, & plusieurs autres médecins François, ayant traité des enfans attaqués d'un mal de gorge qu'ils ont regardé comme analogue au *croups*, & qui différoit, suivant eux, de la scarlatine, des aphthes & de l'angine gangréneuse, avec lesquels il a d'ailleurs des rapports,

(1) Voyez le volume de la Société, années 1777 & 1778.

la

la Société a pensé qu'il seroit utile de faire des recherches & de recueillir les observations qui peuvent être relatives à ce sujet. En conséquence elle demande : *Si la maladie connue en Ecosse & en Suède sous les noms de* CROUPS OU D'ANGINA MEMBRANACEA seu POLYPOSA, *& qui a été décrite principalement par les docteurs* Home *en 1765*, *&* Michaelis *en 1778*, *existe en France ; dans quelles provinces elle a été observée ; par quels signes diagnostics on l'a distinguée des autres maladies analogues, & quelle méthode de traitement on a employée pour la combattre?* La Société distribuera, dans sa séance publique de S. Louis 1784, des prix d'encouragement aux auteurs des mémoires qui seront jugés les meilleurs parmi ceux envoyés à ce concours. Ils seront remis avant le premier mai de la même année.



Matière médicale : analyse des anti-scorbutiques.

XIX. LA SOCIETÉ avoit proposé dans sa séance tenue au Louvre le 28 août 1781, pour sujet d'un prix dû à la bienfaisance de feue Mlle Guérin, la question suivante : *Déterminer par l'analyse chimique quelle est la nature des remèdes anti-scorbutiques de la famille des crucifères.* Les vues de la Société n'ayant point été remplies, elle propose ce sujet de nouveau, avec les modifications suivantes : elle demande toujours, *quelle est la nature des plantes antiscorbutiques prises dans la classe des crucifères ; mais elle n'exige point un travail chimique complet sur toutes les plantes de cette famille : il suffira que les auteurs fassent l'analyse exacte de deux ou trois de ces plantes, telles que le cochlearia, le cresson, le raifort.* La compagnie desire fixer l'incertitude qui règne dans les ouvrages de matière médicale sur la nature de ces végétaux ; ce qui ne peut se faire que par un travail suivi sur quelques-unes de ces plantes, avec les soins & la précision que la chimie moderne peut apporter dans l'analyse végétale. Ce prix, de la valeur de 300 livres, sera distribué dans la séance publique du carême 1785, & les mémoires seront envoyés avant le premier janvier de la même année 1785.

Prix relatifs aux épidémies.

XX. DANS l'année 1776, la Société royale n'étoit qu'une commiſſion établie pour entretenir avec les médecins des provinces une correſpondance ſur la deſcription & le traitement des épidémies & épizooties, & pour en écrire l'hiſtoire. Elle publia alors un diſcours (1) dans lequel le plan de ſon travail & de ſa correſpondance ſur la conſtitution médicale des ſaiſons & ſur les épidémies étoit développé. En 1778, elle reçut des lettres-patentes (2), & dans la préface de ſon premier volume elle expoſa une ſeconde fois ſes vues & le plan de ſes travaux ſur les épidémies & les maladies populaires (3). Les médecins, chirurgiens & phyſiciens qui correſpondent avec elle, ont ſecondé ſes efforts, & depuis cette époque, elle n'a ceſſé d'inviter, dans ſes programmes, tous les gens de l'art à lui communiquer leurs obſervations ſur ce ſujet important.

Le grand nombre de mémoires qu'elle a reçus ſur les maladies épidémiques, lui a fait chercher des moyens capables de récompenſer l'émulation. Elle a penſé qu'il étoit de ſon devoir d'offrir aux auteurs des obſervations les plus intéreſſantes dans ce genre, des témoignages authentiques de ſa ſatisfaction, & elle a établi l'uſage de leur décerner des médailles dans ſes ſéances publiques. Ces diſtributions, qu'elle continue depuis pluſieurs années, ont produit l'effet deſiré & ſa correſpondance s'eſt étendue chaque jour.

La deſcription & le traitement des maladies épidémiques étant le but principal de ſes travaux, elle a arrêté que tous les médecins, chirurgiens & phyſiciens du royaume ſeroient invités de nouveau à correſpondre ſur tout ce qui peut y

(1) Mémoire inſtructif ſur l'établiſſement d'une correſpondance, &c. 1776, page 9 & ſuivantes.

(2) Voyez le préambule & l'article IX de ces lettres-patentes, regiſtrées le premier ſeptembre 1778. Le Roi a expreſſément chargé la Société de faire l'examen & l'hiſtoire des épidémies, & de recueillir tous les faits obſervés à ce ſujet dans le royaume.

(3) Hiſtoire de la Société royale de médecine, 1779, p. xxx juſqu'à la page xxxix.

avoir rapport; & pour fixer davantage leur attention ſur ces recherches, elle a ſtatué ce qui ſuit.

1. La bienfaiſance du Gouvernement & la générofité de quelques-uns des membres de la Société royale, l'ayant miſe à portée de diſpoſer d'une ſomme de 4000 livres, deſtinée à fournir des encouragemens pour les travaux relatifs aux épidémies, il a été ouvert un concours dans lequel elle diſtribuera des médailles aux auteurs des meilleurs mémoires & obſervations ſur la conſtitution médicale des ſaiſons, & ſur les maladies épidémiques du royaume. Elle voit avec plaiſir que dans l'exécution de ce plan, il lui ſera poſſible de témoigner ſa ſatisfaction à un plus grand nombre d'auteurs.

2. Cette diſtribution de prix ſe fera dans les ſéances publiques de l'année 1786; un eſpace de deux années étant néceſſaire pour recueillir des faits de cette nature, & pour raſſembler les obſervations qui doivent être envoyées à la Société.

3. Il y aura deux manières de mériter ces prix: ſoit par une correſpondance ſuivie pendant cet intervalle de temps, ſur la conſtitution médicale des ſaiſons, c'eſt-à-dire, ſur les obſervations noſologiques journalières, comparées avec les principaux réſultats que la météorologie fournit, & dont l'enſemble forme l'année médicale (*annus medicus*), que tout médecin peut rédiger dans le lieu qu'il habite; ſoit par des mémoires bien faits ſur une épidémie iſolée, ou ſur la conſtitution d'une ſaiſon pendant laquelle il aura régné des maladies remarquables; ou par des réponſes aux queſtions ou programmes concernant la nature & le traitement des maladies épidémiques, que la Société s'eſt réſervé le droit de propoſer dans ſes ſéances publiques ſuivantes.

Il y aura dans ce concours des prix diſtribués ſelon ces deux ordres de mérite.

Ce programme a été lu dans la ſéance publique du 26 août 1783; il a été publié par la voie des journaux, afin que tous les gens de l'art en fuſſent inſtruits.

Déja la Société royale avoit propoſé pluſieurs programmes

concernant les épidémies, dont les prix avoient été diſtribués, & elle avoit recueilli un grand nombre de mémoires bien faits, ſur les fièvres exanthématiques, ſur la fièvre miliaire, ſur les maladies des armées, ſur les influences de l'atmoſphère dans la formation des épidémies, & ſur les maladies intercurrentes; ſujets qui ſont tous relatifs aux maladies conſtitutionnelles de l'année.

C'eſt dans la même vue qu'elle a publié deux programmes qu'elle croit devoir rappeller ici.

Recherches ſur les moyens propres à empêcher les progrès de la contagion.

XXI. Le premier eſt conçu de la manière ſuivante : *Déterminer*, 1°. *quelles ſont, parmi les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuſes; par quels moyens ces maladies ſe communiquent d'un individu à un autre*; 2°. *quels ſont les procédés les plus ſûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions?*

Cette queſtion intéreſſe également les adminiſtrateurs & les médecins, la ſanté des habitans des campagnes auſſi bien que celle des habitans des villes; il doit réſulter de ſa ſolution des connoiſſances poſitives ſur les précautions à prendre dans les cas de cohabitation ſuſpecte, dans le traitement de certaines épidémies, & ſur-tout dans celui des maladies auxquelles ſont expoſés les hommes raſſemblés en grand nombre, comme dans les ateliers, les manufactures, les caſernes, les vaiſſeaux, les hôpitaux & les priſons. La Société deſire que les auteurs ne conſidèrent chaque maladie dont ils traiteront, que ſous le rapport de la contagion, & comme pouvant être communiquée d'un individu à un autre; ſans cette reſtriction, le ſujet ſeroit trop vaſte, & l'on ſortiroit des bornes preſcrites par le programme. La Société a balancé ſi elle ne réſerveroit point la ſeconde partie de la queſtion pour en faire le ſujet d'un prix particulier; mais elle a penſé que les recherches pour la ſolution du premier membre, conduiroient naturellement à celles du ſecond, & elle les a réunis.

Les mémoires ſeront envoyés au concours avant le premier janvier 1785; & ce prix, de la valeur de 600 l., ſera diſtribué dans la ſéance publique du carême de la même année.

La Société a cru cet intervalle néceſſaire pour les travaux que cette queſtion exige.

XXII. Le ſecond programme annoncé dans la ſéance publique du 26 août 1783, eſt le ſuivant : *Déterminer quels ſont les avantages & les dangers du quinquina adminiſtré dans le traitement des différentes eſpèces de fièvres rémittentes ?*

Sur les propriétés du quinquina dans le traitement des fièvres rémittentes.

Les fièvres rémittentes ont tant de rapport avec les intermittentes, que tous les médecins les ont regardées comme formant deux ordres très-voiſins l'un de l'autre : quelques-uns même les ont confondues, & n'en ont fait qu'une ſeule claſſe. Il n'eſt donc pas étonnant que les méthodes de traitement de ces deux maladies aient beaucoup d'analogie entre elles, & que le quinquina employé dans la cure des premières, l'ait auſſi été dans celles des ſecondes. Les exacerbations des fièvres rémittentes peuvent toujours être rapportées, quant au type, à quelques-unes des intermittentes, ſoit tierces, quartes ou quotidiennes, ſimples ou compoſées. Ces fièvres ſont en général accompagnées d'accidens graves. On les conſidéréra d'abord dans l'état le plus ſimple; on en examinera enſuite les principales complications, & on indiquera ce que l'on doit attendre du quinquina dans ces différens cas. Des auteurs recommandables l'ont conſeillé à très-forte doſe dans le traitement de ces fièvres, pratique qui a ſouvent été utile, & dont on a auſſi ſouvent abuſé. On recherchera quelles ſont les circonſtances dans leſquelles on doit s'abſtenir de donner ce médicament à grande doſe, & avec quelles précautions on peut quelquefois ſe le permettre; & ces différens principes réſulteront de la nature approfondie de ces fièvres. Ce prix, de la valeur de 600 l., ſera diſtribué dans la ſéance publique de la fête de S. Louis 1785. Les mémoires ſeront envoyés avant le premier mai de la même année.

XXIII. Il y a ſans doute un grand nombre d'autres queſtions à réſoudre, relativement aux maladies épidémiques ou conſtitutionnelles des ſaiſons : la Société s'en occupera ſucceſſivement. La ſuivante lui paroît mériter, de la part des médecins, la plus ſérieuſe attention.

Sur les conſtitutions en général, & en particulier ſur la conſtitution atrabilieuſe.

L'obſervation ayant appris que les maladies épidémiques ſont plus ou moins aſſujetties à l'ordre conſtant des ſaiſons, on eſt parti de ce principe pour les rapporter à quatre conſtitutions principales, en les diviſant en affections printanières & automnales, en affections de l'hiver & de l'été.

Cette diviſion des maladies épidémiques n'étoit point inconnue aux anciens, qui l'employoient ſous d'autres dénominations : on ſait qu'ils admettoient dans l'homme quatre humeurs principales; ſavoir, la pituite, le ſang proprement dit, la bile & l'*atrabile*. Suivant eux, l'effet des différentes ſaiſons étoit de faire prédominer alternativement chacune de ces humeurs, & ils déſignoient chacune des quatre ſaiſons de l'année, par le nom particulier de l'humeur qui ſurabondoit pendant ſon règne. C'eſt de là qu'eſt venue la diviſion des maladies épidémiques ou conſtitutionnelles de l'année, en pituiteuſes ou catarrhales, inflammatoires, bilieuſes & *atrabilieuſes*.

Quoique la théorie des anciens ſur ces quatre humeurs ſoit ſujette à de grande difficultés, leur diviſion a été adoptée par les praticiens, qui ont bien décrit les trois premières conſtitutions : ils y ont attaché un ſens précis, & ils en ont déterminé la nature. La quatrième eſpèce, que l'on nomme *atrabilieuſe*, ne paroît pas également reconnue par les obſervateurs. On ne ſait pas encore ſi elle a une exiſtence bien diſtincte, ou ſi elle n'eſt pas une modification des autres conſtitutions. Cependant quelques modernes s'en ſont ſpécialement occupés (1). Suivant eux, la conſtitution atrabilieuſe a été trop négligée par les médecins, & c'eſt à ſon influence que l'on doit rapporter non-ſeulement un grand nombre de maladies chroniques particulières à l'automne, telles que les affections hypochondriaques ou mélancoliques, & pluſieurs ſortes d'éruptions puſtuleuſes & dartreuſes; mais encore les fièvres dyſentériques automnales (2), certaines eſpèces de

(1) Voyez Grant, Traité des Fièvres, tome II; & M. Lépec, Maladies épidémiques; tome II, ſeconde partie.

(2) Voyez Hoffmann Pathol. gén. part. I, cap. V, §. 13.

fièvres quartes rebelles, & plusieurs autres genres de fièvres *atrabilieuses* aiguës.

Ce point de doctrine présente dans l'histoire des maladies épidémiques une question intéressante, & dont la discussion ne peut avoir lieu, sans le secours des lumières que fournit la lecture des anciens, auxquels on ne sauroit trop souvent rappeler les observateurs.

La Société a donc proposé, dans sa séance publique du 2 mars 1784, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, la question suivante: *Des quatre constitutions annuelles admises par les anciens, & qui sont la catarrhale, l'inflammatoire, la bilieuse & l'atrabilieuse, les trois premières étant conuues & bien déterminées, on demande si la quatrième a une existence distincte, & quelle est son influence dans la production des maladies épidémiques?*

Ce prix sera distribué dans la séance publique de carême 1786, & les mémoires seront envoyés avant le premier janvier de la même année.



XXIV. LA SOCIÉTÉ royale continuera de distribuer des médailles aux auteurs des meilleurs mémoires qui lui seront envoyés, 1°. sur la topographie médicale des différentes villes ou cantons; 2°. sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales. 3°. Elle en distribuera de même aux auteurs des mémoires & observations qui lui paroîtront propres à contribuer d'une manière marquée aux progrès de la médecine. Prix d'encouragement.

Il est essentiel de détruire ici l'erreur où sont quelques médecins, physiciens & chirurgiens, qui ne correspondent point avec la Société, parce qu'elle a déja des associés ou des correspondans dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie est bien éloignée d'avoir adopté ce principe; elle desire avoir tous les gens de l'art pour correspondans: elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront, les feuilles ou annonces qu'elle est chargée de distribuer.

Réglement relatif à la distribution des remèdes.

XXV. Les articles X & XI des lettres-patentes de 1778 ont attribué à la Société royale le droit d'examiner les remèdes nouveaux, tant internes qu'externes; mais ils ne contiennent aucun détail sur cette distribution. Le Roi y a pourvu par un arrêt de son Conseil, du 5 mai 1781. Cette loi, la plus sage, la plus complette & la plus sévère qui ait paru en France contre les empiriques, contient toutes les précautions nécessaires pour prévenir les maux que l'on doit craindre de leur ignorance & de leur témérité. Nous espérons que nos confrères, & en général tous les bons citoyens, veilleront à l'exécution d'un arrêt qui peut prévenir tous ces dangers, & qu'ils seconderont les efforts que nous ne cessons de faire contre le charlatanisme, devenu de nos jours si adroit, & dont il est si important de dévoiler les ruses & d'arrêter les progrès.

ARRÊT du Conseil d'Etat du Roi, concernant les Remèdes pour la distribution desquels on demanderoit des Lettres patentes, Brevets ou Permissions; du 5 mai 1781. Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

Le Roi s'étant fait représenter, en son Conseil, les lettres patentes du mois d'août 1778, portant établissement de la Société royale de médecine, par les articles X & XI desquelles Sa Majesté auroit attribué à ladite Société l'examen des remèdes nouveaux, tant internes qu'externes; & desirant faire connoître plus particulièrement ses intentions sur ce qui doit être observé pour l'examen & l'approbation desdits remèdes: LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, interprétant & expliquant en tant que de besoin lesdites lettres patentes du mois d'août 1778, a ordonné & ordonne ce qui suit:

ART. I. La Société royale de médecine examinera non-seulement tous les remèdes pour la distributions desquels on

on sollicitera des brevets ou lettres-patentes auprès du secrétaire d'Etat ayant le département de la maison de Sa Majesté, mais encore les préparations, soit cosmétiques ou autres qui peuvent influer sur la santé.

ART. II. Lorsque la Société sera requise d'examiner un remède ou une préparation quelconque, elle nommera au moins deux commissaires pour en faire un rapport, d'après la lecture duquel elle délibérera si le remède présenté méritera son approbation.

ART. III. La Société ne portera aucun jugement sur les remèdes qui lui seront présentés, à moins que les commissaires nommés pour en faire l'examen ne soient instruits de leur préparation, laquelle doit être faite en leur présence. Lesdits commissaires garderont le secret sur ces différens procédés, jusqu'à ce que leurs auteurs consentent à ce qu'ils soient rendus publics.

ART. IV. Lorsque la Société aura approuvé un remède soumis à son examen, elle déterminera elle-même sous quelle dénomination particulière il devra être annoncé & distribué : elle en indiquera les doses; & dans son rapport, elle exposera les principales circonstances où ledit remède pourra être utile, & celles où il pourra nuire. Les commissaires nommés rechercheront sur-tout avec beaucoup de soin si des remèdes, énoncés comme nouveaux, ne se trouvent pas prescrits dans quelque dispensaire.

ART. V. Les remèdes qui seront jugés pouvoir être d'une grande efficacité seront autorisés par un brevet, lequel sera expédié d'après une délibération de la Société, conformément à l'article X des lettres-patentes du mois d'août 1778, par le secrétaire d'Etat ayant le département de la maison de Sa Majesté; mais les préparations cosmétiques ou autres, dont la Société croira que la vente pourra être tolérée, ne seront distribuées que par une simple permission tacite.

ART. VI. Le secrétaire de la Société ne donnera aux possesseurs des remèdes qui auront été présentés, que l'extrait du rapport lu & approuvé dans une des séances de la Société.

Lesdits possesseurs de remèdes ne pourront imprimer que cet extrait, sans y faire aucune addition ni changement; il ne leur sera permis d'y ajouter que leur adresse. Ils seront tenus, avant de le rendre public, d'en fournir plusieurs exemplaires à la Société, & il leur sera défendu de le faire insérer dans aucuns journaux ou papiers publics, sans son aveu, & sans que l'annonce ait été visée par le secrétaire de ladite Société.

ART. VII. L'approbation de la Société ne devant jamais servir de prétexte au possesseur d'un remède pour le vendre plus qu'il ne vaut, cette Compagnie, dans le jugement qu'elle en portera, & dans son rapport, fixera elle-même le prix au dessus duquel ledit remède ne pourra être vendu, sous peine de prohibition.

ART. VIII. Nulle permission, brevet ou privilège, ne seront accordés que pour trois années, passé lequel temps ils ne seront d'aucune valeur, à moins que, d'après une nouvelle délibération de la Société, ils ne soient renouvellés, suivant la manière énoncée dans l'article V ci-dessus.

ART. IX. Lesdites permissions, brevets ou privilèges, seront toujours expédiés *gratis*, sans qu'il en coûte aucuns frais ni dépenses quelconques aux auteurs desdits remèdes.

ART. X. Aussitôt que la Société aura approuvé un remède, & qu'il aura été autorisé par un brevet, suivant la forme ordinaire, elle en donnera connoissance, par une lettre circulaire, aux facultés & collèges de médecine dans toutes les provinces du royaume.

ART. XI. Les possesseurs de remèdes approuvés par la Société, & auxquels, d'après la délibération de cette Compagnie, il aura été expédié un brevet par le secrétaire d'Etat ayant le département de la maison de Sa Majesté, ne pourront les distribuer dans aucun endroit, sans en avoir auparavant prévenu la Société, & en même temps les doyens des facultés, collèges ou agrégations de médecine établis dans les lieux même où ils se proposeront de les distribuer, & s'il n'y en a pas, dans les lieux les plus voisins où il y en aura, afin

que la Société, par le moyen des chefs des différens corps de médecine avec lesquels elle correspond, de ses associés ou correspondans, puisse s'assurer que lesdits remèdes, dont l'inspection leur sera confiée, auront les qualités nécessaires pour être livrés au public, & qu'ils seront distribués suivant la forme prescrite par ce réglement: Les médecins ou chirurgiens informeront exactement la Société des effets de ces différentes préparations. Seront d'ailleurs tenus les possesseurs desdits remèdes approuvés & autorisés comme il vient d'être dit, en arrivant dans un lieu où ils se proposeront de le vendre, de présenter aux magistrats, ainsi qu'aux chefs des facultés & collèges de médecine avec lesquels elle correspond, ou à leur défaut, à ceux qu'il lui plaira commettre à cet effet, leurs privilèges ou brevets & l'approbation de la Société royale de médecine, sans laquelle la vente & distribution de leurs remèdes sera absolument prohibée; l'intention de Sa Majesté étant que toutes autres lettres-patentes, privilèges ou brevets quelconques, concernant la distribution des remèdes, soient abolis, conformément à l'article X des lettres-patentes du mois d'août 1778, registrées au Parlement le premier septembre audit an. Enjoint en conséquence Sa Majesté à tous possesseurs de remèdes, munis de lettres-patentes, brevets ou autres permissions, de les représenter à ladite Société sous trois mois, à compter de la date du présent arrêt, afin que, d'après son examen, il soit de nouveau statué à cet égard.

ART. XII. Enjoint Sa Majesté à toutes les facultés, collèges & agrégations de médecine du royaume, ainsi qu'à tous les lieutenans de son premier chirurgien & autres, de dénoncer à ladite Société tous distributeurs de remèdes, colporteurs ou soi-disant apothicaires, qui débiteront des remèdes secrets, ou les administreront dans les maladies, sans avoir une permission telle qu'elle a été ci-dessus prescrite. Enjoint Sa Majesté aux officiers de police de faire saisir & confisquer à leur requête les chevaux, équipages, ustensiles & instrumens des contrevenans, iceux faire emprison-

ner & poursuivre, selon la rigueur de l'ordonnance, à la première requisition qui en sera faite par les médecins ou chirurgiens des lieux où se fera la contravention.

ART. XIII. Les particuliers auxquels il aura été accordé des brevets ou permissions, même ceux qui auront obtenu des lettres-patentes, ne pourront établir des dépôts de leurs remèdes à Paris ou dans quelques villes de province, sans avoir auparavant donné à la Société royale de médecine les noms & demeures de leurs correspondans : ne pourront également lesdits particuliers transporter ou communiquer leurs droits à d'autres personnes, ni établir des commissionnaires pour la distribution de leurs remèdes, sans avoir fait enregistrer au secrétariat de ladite Société leur cession ou transport, dans lequel enregistrement il sera fait mention de la délibération & du brevet qui en auront autorisé la distribution, & du tout il sera délivré gratuitement & sans aucuns frais quelconques, une expédition collationnée, pour demeurer ès mains desdits commissionnaires, à l'effet de leur servir de titre : ne pourra d'ailleurs aucun particulier être chargé de semblables commissions, sans que la Société, d'après les informations qu'elle aura faites, y ait donné son agrément.

ART. XIV. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à tous ceux qui auront obtenu des brevets ou permissions, de visiter aucun malade, ni d'en recevoir chez eux pour des consultations ; de se charger du traitement d'aucune maladie, & d'entreprendre aucune opération de chirurgie ; de vendre aucune drogue officinale ou pharmaceutique quelconque, autre que les remèdes pour lesquels ils seront autorisés ; de changer de noms, de prendre des habits étrangers, ni aucun autre déguisement quelconque ; d'élever des théâtres, de s'associer à des troupes de baladins ou farceurs, d'en jouer eux-mêmes les rôles ; le tout à peine de mille livres d'amende, applicables au profit de l'hôpital des lieux où ils résideront, & d'être poursuivis extraordinairement.

ART. XV. Tout possesseur de remèdes approuvés par la

Société, ſera privé de la permiſſion, brevet ou privilège qui lui auront été accordés, s'il manque de ſe conformer en tout point au rapport fait & avoué par ladite Société, d'après lequel leſdites permiſſion, brevet ou privilège, lui auroient été expédiés. Veut & ordonne Sa Majeſté que le préſent arrêt ſoit imprimé, lu, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, à ce que perſonne n'en ignore. FAIT au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Marly le cinq mai mil ſept cent quatre-vingt-un. *Signé* AMELOT.



XXVI. L'article XII des lettres-patentes de 1778, par leſquelles le Roi a ordonné que tout ce qui concerneroit les eaux minérales ſeroit ſoumis à l'examen de la Société royale, avoit beſoin d'être interprété. Depuis long-temps on attendoit un réglement ſur cette partie de l'adminiſtration. L'arrêt ſuivant a été rendu d'après ces vues, & il ſert maintenant de loi, ſoit aux ſources, ſoit dans les bureaux de diſtribution : ainſi, tandis que la Société royale s'efforce de contribuer aux progrès de l'art de guérir, par ſes travaux & par ceux de ſes coopérateurs, elle donne encore la plus grande attention à la partie légiſlative des objets qui la concernent; & par ce concours de recherches & de ſoins, elle tâche de remplir dignement les fonctions honorables qui lui ſont confiées.

Réglement relatif à la diſtribution des eaux minérales.

ARRÊT du Conſeil d'Etat du Roi, concernant l'examen & la diſtribution des Eaux minérales & médicinales du royaume. Du 5 mai 1781. Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

LE ROI s'étant fait repréſenter, en ſon Conſeil, les lettres-patentes du mois d'août 1778, portant établiſſement de la Société royale de médecine, par l'article XII deſquelles Sa Majeſté, en confirmant les lettres-patentes du 19 août

1709, & icelles interprétant en tant que de besoin, Elle auroit ordonné que tout ce qui concerne la distribution des eaux minérales & médicinales du royaume, mentionnées esdites lettres-patentes, seroit soumis à l'examen de ladite Société: que le premier médecin continueroit de se dire & qualifier de surintendant des eaux minérales & médicinales du royaume; qu'il nommeroit les intendans particuliers de ces eaux, auxquels les brevets seroient expédiés *gratis;* que lesdits intendans seroient tenus d'instruire de tout ce qui pourroit être relatif à leurs fonctions ladite Société, qui choisiroit parmi ses membres des commissaires pour faire les analyses nécessaires, & se transporter où leur présence seroit jugée utile. Et Sa Majesté desirant faire connoître plus particulièrement ses intentions sur l'administration, l'examen & la vente & distribution des eaux minérales & médicinales, Elle a ordonné & ordonne ce qui suit:

ART. I. Le premier médecin aura, conformément à l'article XII des lettres-patentes du mois d'août 1778, le droit de nommer des intendans auxdites eaux dans les provinces; il les choisira de préférence parmi les médecins les plus habiles, & d'une réputation intègre: il aura pareillement le droit de leur retirer ce titre, & de leur substituer un autre intendant, en cas de plaintes portées, de monopole, ou de tout autre délit grave, qui aura été constaté: ces différens intendans particuliers seront soumis à l'inspection dudit premier médecin, & leurs travaux seront mis sous ses yeux & sous ceux de la Société, dont tous les membres s'occuperont, de concert avec ledit surintendant, à rendre cette administration utile au public.

ART. II. Sur la nomination faite par le surintendant, & présentée par lui directement au secrétaire d'Etat ayant le département de la maison de Sa Majesté, il sera expédié à l'intendant nommé un brevet pour l'autoriser à faire ses fonctions. Lorsque le premier médecin aura nommé un des intendans particuliers, il en donnera connoissance à la Société, afin qu'il y ait dans le bureau de cette Compagnie un

état exact des médecins chargés du ſoin des eaux minérales dans les provinces.

ART. III. Leſdits intendans rendront compte chaque année au ſurintendant & à la Société de l'état actuel des ſources minérales, des fontaines ou baſſins : ils veilleront avec ſoin à leur entretien, à leur propreté & à leur conſervation, & ils donneront leurs avis ſur les réparations & les changemens qu'ils jugeront utiles ou néceſſaires.

ART. IV. Les malades qui ſe propoſeront de faire uſage des eaux minérales, ſoit en boiſſon, ſoit ſous forme de bains ou ſous celle de douches, préviendront les médecins intendans deſdites eaux, afin qu'ils puiſſent indiquer à chacun deſdits malades l'heure à laquelle ces remèdes pourront leur être adminiſtrés : leſdits intendans auront ſoin que les malades ſoient ſervis avec la plus grande exactitude.

ART. V. Les douches & autres opérations propres à favoriſer le ſuccès des eaux minérales dans le traitement des différentes maladies, ſeront dirigées par les intendans deſdites eaux, qui en fixeront la méthode & la durée ; mais afin que la confiance des malades ne ſoit gênée en aucune manière, leurs médecins ordinaires y ſeront admis lorſque leſdits malades paroîtront le deſirer.

ART. VI. Leſdits intendans nommeront les baigneurs & autres perſonnes deſtinées au ſervice des eaux minérales, parmi leſquels ils entretiendront le bon ordre.

ART. VII. Ils tiendront un état exact des traitemens qui auront été faits chaque année avec ou ſans ſuccès ; ils en enverront les réſultats à la Société royale de médecine, qui en fera part au ſurintendant.

ART. VIII. Leſdits intendans ſeront toujours préſens lorſque les eaux deſtinées à quelque envoi ſeront puiſées à leur ſource : ils indiqueront l'heure du jour la plus convenable, & ils certifieront par écrit leur préſence.

ART. IX. Immédiatement après que les bouteilles auront été remplies à la ſource, elles ſeront exactement bouchées, & les intendans particuliers auront ſoin que l'on y appoſe

l'empreinte d'un cachet qui leur aura été envoyé par la Société royale de médecine, laquelle en fera remettre un pareil aux différens commiſſaires-inſpecteurs chargés de vérifier l'état des bouteilles, ſoit à Paris, ſoit dans les provinces.

ART. X. Toutes les fois qu'il ſera fait un envoi quelconque d'eaux minérales, ſoit à Paris, ſoit dans les provinces, pour être diſtribuées dans les bureaux, ou pour l'uſage des particuliers, les intendans auront ſoin que la Société ſoit inſtruite du jour où elles arriveront; ils lui enverront en même temps une facture exacte, indiquant le nombre & la forme des bouteilles, avec la date de l'année, du mois & du jour où ces eaux auront été puiſées; le tout ſigné d'eux.

ART. XI. Le directeur du bureau des eaux minérales à Paris, ſera tenu, auſſitôt qu'il aura reçu une certaine quantité de bouteilles d'eaux minérales, d'avertir la Société avant l'ouverture des caiſſes, afin qu'elle députe des commiſſaires pour en faire l'examen.

ART. XII. Leſdits commiſſaires ſeront au nombre de deux: la Société les élira chaque année au ſcrutin, dans la première aſſemblée du mois de janvier.

ART. XIII. Les fonctions de ces commiſſaires ſeront de conſtater l'état des eaux minérales arrivées au bureau, & de vérifier les certificats de l'intendant & les lettres de voiture relatives à l'envoi deſdites eaux: ils ſeront également tenus d'examiner les eaux de même eſpèce qui reſteroient encore au bureau, pour s'aſſurer ſi elles ſont en état d'être livrées au public: dans le cas où elles ſeroient altérées, leſdits commiſſaires ſeront autoriſés à les faire jeter, après en avoir prévenu la Société, qui pourra, ſi elle le juge à propos, ajouter un ou pluſieurs commiſſaires à ceux qu'elle auroit déja nommés pour faire cet examen.

ART. XIV. Toutes les eaux minérales qui ſe vendront à Paris, ſeront ſujettes à l'inſpection deſdits commiſſaires: ils feront, au moins une fois chaque année, l'examen général de toutes les bouteilles dépoſées au bureau, & ils conſtateront,

ront, ſoit en les goûtant, ſoit par l'analyſe ou autrement, ſi les eaux minérales reſtées des différens envois auront conſervé leurs propriétés; ils viſiteront ſur-tout, avec la plus grande attention, les bouteilles contenant les eaux gaſeuſes dont les principes ſe diſſipent facilement. Il ſera dreſſé un procès-verbal de cette viſite, qui ſera ſigné par les commiſſaires, & par eux communiqué à la Société, qui les autoriſera à jeter les eaux minérales avariées.

ART. XV. Le directeur du bureau tiendra un compte exact des bouteilles d'eaux minérales qu'il aura reçues, de celles qu'il aura vendues, & de celles qui ſeront encore au dépôt, & qui auront été jugées en aſſez bon état pour être livrées au public. Le directeur arrêtera chaque mois ledit compte avec les commiſſaires de la Société, qui le juſtifieront & le parapheront: il en ſera fait deux copies, l'une deſquelles ſera préſentée à la Société, & conſervée dans ſon ſecrétariat, l'autre reſtera au bureau des eaux minérales: elle ſera oſtenſible, & elle atteſtera à chacun l'exactitude des viſites faites dans ledit bureau.

ART. XVI. Les bureaux deſtinés à la diſtribution des eaux minérales dans les provinces, ſeront ſoumis à l'examen des inſpecteurs que la Société nommera à cet effet, leſquels ſeront chargés de conſtater le bon état des eaux minérales qui ſeront diſtribuées: en conſéquence ils ſeront prévenus par les directeurs des bureaux du jour où arriveront les caiſſes des eaux minérales, leſquelles caiſſes ne pourront être ouvertes qu'en leur préſence. Ils prendront d'ailleurs, pour les bureaux établis dans les provinces, toutes les précautions ordonnées dans les articles XIII, XIV & XV ci-deſſus, pour le bureau de Paris.

ART. XVII. Si les circonſtances requièrent qu'un ou pluſieurs commiſſaires ſoient envoyés en quelques lieux où ſeront des ſources d'eaux minérales, ſoit pour en faire l'analyſe, ſoit pour examiner la manière dont elles ſeroient adminiſtrées, leſdits commiſſaires ſeront élus au ſcrutin, ſoit parmi ſes membres réſidens à Paris, ſoit parmi ſes aſſociés

régnicoles ou correſpondans, & leur nom ſera préſenté au Roi par le ſecrétaire d'état ayant le département de ſa maiſon, afin que Sa Majeſté les nomme & leur donne les pouvoirs néceſſaires au ſuccès de leur miſſion. Seront en conſéquence & demeureront ſupprimées, à compter de la date du préſent arrêt, les places d'inſpecteurs d'eaux minérales d'une province ou d'un canton, l'intention de Sa Majeſté étant qu'il n'y ait de commiſſaires chargés de fonctions relatives à l'adminiſtration deſdites eaux, que les intendans des eaux minérales, & les inſpecteurs des bureaux où elles ſe diſtribuent.

ART. XVIII. Tout propriétaire qui découvrira dans ſon terrain une ſource d'eaux minérales & médicinales, ſera tenu d'en inſtruire la Société, pour qu'elle en faſſe l'examen, & que, d'après le rapport des commiſſaires qu'elle aura nommés, la diſtribution en ſoit permiſe ou prohibée, ſuivant le jugement qui en aura été porté par elle.

ART. XIX. Les propriétaires des eaux minérales approuvées par la Société, ne pourront les vendre eux-mêmes qu'à la ſource, au prix qui aura été fixé par elle. Leſdites eaux pourront être vendues dans les bureaux établis par la Société, où elles ſeront ſoumiſes à l'inſpection des commiſſaires qu'elle aura nommés, ſans qu'il ſoit permis auxdits propriétaires d'établir aucun dépôt ni bureau particulier : ſeront d'ailleurs nommés, par le ſurintendant des eaux minérales, des intendans chargés de veiller à ce que les ſources des eaux minérales ſoient entretenues en bon état.

ART. XX. Aucun apothicaire, aucune communauté ou maiſon religieuſe, aucun particulier, à moins qu'il ne ſoit muni d'une permiſſion accordée ſur des motifs bien ſpécifiés, ne pourront en aucun temps faire venir des eaux minérales pour en faire le commerce. Dans le cas de fraude, le régiſſeur du bureau général ſera autoriſé à faire ſaiſir l'envoi, & la perſonne à laquelle un tel envoi aura été fait & adreſſé, ſera condamnée à une amende de mille livres, applicable aux hôpitaux, ou à une plus forte ſomme, ſuivant l'exigence des cas.

Art. XXI Mais tout particulier, de quelque état & condition qu'il ſoit, pourra faire venir, par la voie qui lui conviendra le mieux, toute eſpèce d'eaux minérales dont il aura beſoin pour ſa ſanté, pourvu qu'en écrivant à l'intendant de la ſource minérale, il certifie que la quantité d'eau demandée eſt deſtinée pour ſon uſage. L'intendant de la fontaine d'où l'envoi aura été fait en tiendra note ſur ſon regiſtre; il conſervera ſoigneuſement la lettre qui lui aura été écrite à ce ſujet, pour être en état de la produire, s'il en étoit beſoin, & il ſera tenu d'en inſtruire ſur le champ le ſurintendant & la Société.

Art. XXII. Tout ce qui ſera relatif, ſoit à la taxe des eaux minérales, ſoit à la nomination des inſpecteurs & directeurs des bureaux, ſoit à la diſtribution des eaux minérales, ſera traité dans un comité compoſé du ſurintendant des eaux minérales, des officiers de la Société, du tréſorier & des deux commiſſaires-inſpecteurs pour le bureau de Paris, lequel comité référera à la Société aſſemblée.

XXIII. Tout ce qui concernera les revenus des eaux minérales ſera traité dans le comité de tréſorerie de la Société. Leſdits revenus ſeront perçus par le tréſorier de la Société, qui en rendra compte au comité & à la Société aſſemblée, ainſi qu'il eſt porté dans l'article XXII du réglement concernant les aſſemblées & le régime intérieur de la Société.

Art. XXIV. Si quelque particulier a des plaintes à faire, ſoit au ſujet des eaux minérales, bains ou douches confiés aux intendans, ſoit au ſujet des eaux minérales qui auroient été vendues dans les bureaux, à Paris ou dans les provinces, il ſera invité à déférer ſa plainte à la Société royale de médecine, qui en examinera les motifs, & fera tous ſes efforts pour maintenir le bon ordre dans cette diſtribution & adminiſtration. Veut & ordonne Sa Majeſté que le préſent arrêt ſoit imprimé, lu, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, à ce que perſonne n'en ignore. Fait au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y

étant, tenu à Marly le cinq mai mil ſept cent quatre-vingt-un. *Signé* AMELOT.

Elections des Officiers.

XXVII. L'article II des lettres-patentes de 1780, portant réglement pour la Société royale, ordonne que la préſidence de cette Compagnie ceſſera d'être perpétuelle, & fixe à trois ans la durée de cet office, ainſi que celle de la vice-préſidence. La Société ayant penſé qu'il ſeroit plus convenable de renouveller chaque année le préſident & le vice-préſident, comme le font les autres académies, a arrêté, le 20 février 1784, qu'elle ſupplieroit le Roi ſon auguſte protecteur, d'accorder ſa ſanction à ce projet. En conſéquence, le ſecrétaire a reçu la réponſe ſuivante de M. le baron de Breteuil, miniſtre d'état.

Réglement pour les places de Préſident & de vice-Préſident.

» J'ai rendu compte au Roi, MONSIEUR, de la délibé« ration de la Société du 20 de ce mois, concernant les places » de préſident & de vice-préſident de cette Compagnie. L'in» tention de Sa Majeſté eſt, en conſéquence: premièrement, » que le préſident ſoit à l'avenir choiſi indifféremment parmi » les aſſociés ordinaires ou libres, & qu'il ſoit renouvellé » tous les ans, ſans que ſes fonctions puiſſent être prolon» gées au-delà de ce terme; & en deuxième lieu, que le vice» préſident ne puiſſe être tiré que de la claſſe des aſſo» ciés ordinaires, & qu'il ſoit également renouvellé tous les » ans, ſans que ſes fonctions puiſſent être prolongées. Il ne » ſera fait d'ailleurs aucun changement dans les prérogatives, » fonctions & uſages qui concernent ces deux places, & qui » ſont énoncés dans les réglemens. Vous voudrez bien, Mon» ſieur, donner à la Société connoiſſance de ma préſente let» tre, & l'inſcrire ſur ſes regiſtres, pour qu'elle ſerve de ré» glement à l'avenir. «

Verſailles, le 26 févr. 1784. *Signé* Le B.on DE BRETEUIL.

M. de Laſſone, premier médecin de Leurs Majeſtés, qui avoit été élu le 9 mars 1781 préſident de la Société royale pour trois années, & qui devoit ceſſer de l'être le 5 mars 1784, a fait ſes remerciemens à la Compagnie dans les termes ſuivans. » Nous touchons, a-t-il dit, au moment où je » dois vous remettre les fonctions honorables que vous m'a» vez confiées, en vous priant de les conférer, ſuivant la » loi qui nous gouverne, à un autre membre de la Société. » Nommé d'abord préſident perpétuel, d'après une délibéra» tion unanime de la Compagnie, lorſque les lettres-patentes » de 1778 furent rédigées, pourvu de ce titre de l'aveu ex» près de tous nos confrères, qui avoient jugé cette diſpoſi» tion néceſſaire au bien de la Société, je me ſuis empreſſé » d'y renoncer auſſitôt que d'après un mûr examen nous » avons penſé qu'il étoit utile d'établir parmi nous cette par» faite égalité ſi néceſſaire à l'honneur des lettres & ſur-tout » de la médecine. La préſidence de la Société royale ayant » reſté vacante à l'époque de l'enregiſtrement des lettres» patentes de 1780, vous me fîtes alors l'honneur de me » donner vos ſuffrages; vous me conférâtes de nouveau, » vous me forçâtes même, permettez-moi de vous le rap» peler, d'accepter pour trois années cette même place, » dont je n'avois agréé la perpétuité que d'après votre déli» bération. Comblé de toutes ces marques de confiance, j'ai » l'honneur de vous offrir les témoignages de ma reconnoiſ» ſance la plus vive. La Société pourra ſans doute être préſi» dée plus dignement; mais perſonne n'y apportera un amour » plus ſincère du bien, un deſir plus vif de contribuer aux » progrès de notre art, un attachement plus vrai pour tous » nos confrères. «

La Société royale, après avoir applaudi au zèle généreux & déſintéreſſé de M. de Laſſone, a procédé, dans ſa ſéance du 1er mars 1784, conformément à l'article II des lettres-patentes de 1780, à l'élection d'un préſident. Cet office, dont la durée ſera maintenant annuelle, ſans pouvoir être prolongée plus long-temps, a été conféré, avec l'agrément

Préſident.

du Roi, à M. Poiſſonnier, conſeiller d'état, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & inſpecteur général des hôpitaux de la marine & des colonies.

Vice-préſident.

M. Geoffroy, qui a été nommé vice-directeur en 1780, directeur en 1781, & vice-préſident en 1782, continuera d'occuper pendant un an cette dernière place.

Directeur & vice-Directeur.

Les fonctions de vice-directeur & de directeur ont été remplies pendant les années 1781 & 1782 par M. Deſperrieres; elles l'ont été depuis 1782 juſqu'en 1784 par M. Michel; & M. Andry, qui, avec l'agrément du Roi, a été nommé vice-directeur en 1783, eſt monté en 1784 au grade de directeur, & il a été remplacé le 5 mars de la même année, dans le vice-directorat, avec l'agrément du Roi, par M. Dehorne, premier médecin ordinaire de madame la comteſſe d'Artois, & médecin conſultant de monſeigneur le duc d'Orléans.

Réglement pour la place de Tréſorier.

M. de Juſſieu a été continué, le 12 mars 1784, dans la place de tréſorier, & la lettre du miniſtre, en apprenant à la Société que le Roi a confirmé ſa nomination, porte que, conformément à la demande qui en avoit été faite, l'élection à la place de tréſorier continuant d'avoir lieu ſuivant l'article XXII du réglement, la Société pourra conſerver le tréſorier qu'elle aura élu auſſi long-temps qu'elle le jugera à propos, ſans être obligée de le changer tous les quatre ans.

Nouvelles élections d'aſſociés.

XXVIII. La Société a conféré le 18 décembre 1781, le titre d'aſſocié ordinaire à M. Barthez, chancelier de l'univerſité de médecine de Montpellier, premier médecin de monſeigneur le duc d'Orléans, & auparavant aſſocié régnicole. MM. de Lavoiſier & Tillet, tous deux membres de l'académie royale des ſciences, ont été nommés avec l'agrément du Roi, l'un le 14 juin 1782, l'autre le 22 novembre de la même année, pour occuper deux places vacantes dans la claſſe des aſſociés libres.

XXIX. M. van-Swinden, professeur de physique & de médecine à Groningue, ayant été élu le 29 novembre 1782 associé étranger pour représenter l'académie de médecine de la Haye, avec laquelle la Société a contracté une association de correspondance, Sa Majesté a confirmé cette élection. La Société a conféré le même titre, le 20 mai 1783, à MM. Bonnet, Physicien à Genève; Black, professeur de chimie à Edimbourg; Jean Hunter, chirurgien & professeur d'anatomie à Londres; Scarpa, professeur d'anatomie & de chirurgie à Modène; Murray, professeur de botanique à Gottingue; Pallas, membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg; Jacquin, médecin & professeur de botanique à Vienne.

Nouveaux associés étrangers.

XXX. La Société ayant entendu les rapports des commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner les mémoires de ceux qui desiroient obtenir le titre de correspondant, l'a conféré, en février 1782, à MM. Baumes, docteur en médecine à Lunel; Marigues, chirurgien de l'infirmerie royale à Versailles; Murray, docteur en médecine à Gottingue, qui depuis a été élu associé étranger: en mars de la même année, à MM. Marcorelle, physicien à Narbonne; Maréchal, chirurgien de l'hôpital militaire à Strasbourg; Durand, docteur en médecine à Cahors; Maigrot, docteur en médecine à Bar-sur-Aube; Caudeiron, docteur en médecine à Saint-Paul-trois-Châteaux; Mongin, maître en chirurgie à Saulieu: en novembre suivant, à M. Lorentz, médecin de l'hôpital militaire à Scheleftatt; Beltz, docteur en médecine à Soultz; Morel, docteur en médecine à Villefranche en Beaujolois; Bonnel de la Bragereffe, docteur en médecine à Mende; Desbout, chirurgien de l'amirauté à Pétersbourg: en mars 1783, à M. le Roux, chirurgien-major de l'hôpital général à Dijon: en mai de la même année, à M. Martin,

Nouveaux correspondans.

docteur en médecine à Narbonne: en août, à MM. Mertens, docteur en médecine à Vienne; Hassenfratz, un des voyageurs pensionnés par le Roi pour l'étude des mines; Bertin, chirurgien & docteur en médecine à la Guadeloupe; Bret, docteur en médecine à Arles en Provence; Morice de la Rue, docteur en médecine à Mayenne; Bouesnel, docteur en médecine à Avalon; Pinet, maître en chirurgie à Daligre; Moulet, docteur en médecine à Caussade; Ressayré fils, docteur en médecine à Castel-Sarrazin; Tissot, chirurgien-major du quatrième régiment de chevaux-légers à Neuf-Château en Lorraine: en septembre, à M. Castara, chirurgien de la ville à Lunéville.

Morts.

XXXI. La Société royale a perdu, depuis la fin de l'année 1781, dont l'histoire est consignée dans son troisième volume, parmi ses associés ordinaires, MM. Lorry & Macquer, morts, le premier en septembre 1783, & l'autre en février 1784: parmi ses associés libres, M. de Montigny, mort le 6 mai 1782, & M. Duhamel, mort en août de la même année: parmi les représentans des facultés & collèges de médecine avec lesquels elle a contracté une association de correspondance, M. Alexandre, doyen de la faculté de Nantes, & de Fougères, doyen du collège de médecine de Limoges, morts en 1781; M. Athalin, doyen de la faculté de Besançon; M. Harmant, président du collège royal de médecine de Nancy, & M. Demery, doyen du collège de médecine d'Amiens, morts en 1782; M. Diannyere, doyen du collège de médecine de Moulins, mort en 1783: parmi ses associés régnicoles, M. Gontard, médecin à Villefranche en Beaujolois, mort en août 1782; M. Spielmann, professeur de chimie à Strasbourg, & M. Girod, médecin à Besançon, inspecteur pour les épidémies de la Franche-Comté, morts en septembre 1783; M. d'Arluc, professeur de médecine à Aix, mort en octobre de la même année; M. Cusson, médecin à Montpellier, mort dans le mois de novembre suivant;

vant;

vant; M. Hecquet, doyen du collège de médecine d'Abbeville, mort en février 1784 : parmi ses associés étrangers, MM. Pringle, docteur en médecine, président de la Société royale de Londres, mort en janvier 1782; Guil. Hunter, médecin ordinaire de la reine d'Angleterre, membre du collège des médecins de Londres, mort en mars 1783; Targioni Tozetti, docteur en médecine à Florence, mort en janvier 1783, & Sanchez, ancien premier médecin de la cour de Russie, mort à Paris en octobre de la même année : parmi ses correspondans, M. Buttet, maître en chirurgie à Étampes, mort en mai 1781; M. Colombier père, docteur en médecine à Rhétel-Mazarin; M. Tailliere, docteur en médecine à Bourbonne-les-Bains; M. Herault, docteur en médecine à Chatelleraut; M. Boullenger, docteur en médecine à Roye; M. Vetillart du Ribert, docteur en médecine au Mans; M. Romain, docteur en médecine à Saint-Céré; M. Ganniette du Fresnay, maître en chirurgie à Vitry-le-François, morts en 1782; M. Caze, doyen du collège de médecine de Montauban; M. Baudot, docteur en médecine à la Charité-sur-Loire; M. Gallet du Plessis, docteur en médecine à Carcassone, M. Breton, docteur en médecine à Dole en Franche-Comté; M. Deschamps, médecin du Roi à l'île Bourbon; & M. de la Boissiere, premier chirurgien du Pape à Rome, morts en 1783.



XXXII. Les Eloges suivans ont été lus par le Secrétaire, conformément aux arrêtés de la Société royale, dans ses différentes séances publiques qui ont été tenues au Louvre depuis l'année 1782.





ÉLOGES.

ÉLOGE DE M. FOTHERGILL.

Lu le 27 août 1782.

JEAN FOTHERGILL, agrégé au collège des médecins de Londres, membre honoraire de celui d'Édimbourg, de la Société royale de Londres, président de la Société de médecine de la même ville, membre de celle de Philadelphie, associé étranger de la Société royale de médecine, naquit le 8 mars 1712, à Carrend près de Richemond, dans le comté d'Yorck, de Jean Fothergill & de Marguerite Hougt. Son enfance fut confiée aux soins de son grand-père, riche habitant du Cheshire, & il fit ses premières études à Sedberg, dans une maison dirigée par les Quakers.

Il est facile de juger par les premiers penchans quelle sera la trempe du caractère. Si l'enfant que vous observez s'émeut au récit des belles actions, si ses yeux se baignent de pleurs auprès des malheureux, si la peine ou la joie de ses proches s'étendent jusqu'à lui, n'en doutez point, son ame éprouvera cette réaction, cette sympathie, si propres à diminuer le poids de nos chagrins, qui s'affoiblissent en se partageant, & à multiplier nos plaisirs, qui s'accroissent au contraire par la communication.

M. Fothergill fit voir dès l'âge le plus tendre que la bien-

faisance seroit le mobile de sa vie entière. Une sensibilité profonde lui rendoit communes les impressions dont il étoit environné : il n'avoit de jouissances que celles de ses jeunes amis ; il n'étoit heureux que de leur bonheur.

Ces qualités morales peuvent seules donner au médecin toute l'élévation & l'énergie dont il est susceptible. M. Fothergill choisit cet état, comme celui où il auroit le plus d'occasions de se rendre utile à l'humanité. Cette passion, car c'en étoit une en lui, ne permet point à ceux qui en connoissent les charmes de rester dans l'inaction. Ce n'est pas assez pour eux de n'être point frappés par le spectacle de la misère ; encore moins a-t-on à leur reprocher de le fuir, stratagême inhumain qui ne convient qu'à la dureté, lorsqu'elle n'est pas encore sûre d'elle-même ; il leur suffit de savoir qu'il y a des infortunés, pour qu'ils sentent le besoin de les secourir ; & après le plaisir extrême que leur causeroit la destruction entière des fléaux dont l'humanité est affligée, le plus grand, le plus pur qu'ils puissent éprouver, est celui de les adoucir par la consolation & les bienfaits.

M. Fothergill a été pendant trente années le médecin le plus célèbre de la ville de Londres ; & l'on sait avec quelle libéralité les médecins sont récompensés, dans un pays où le peuple, suivant qu'il est affecté, recherche avec la même impatience & la vie & la mort. Pendant tout ce temps, on a vu M. Fothergill distribuer aux indigens des sommes prodiguées par les riches : elles lui étoient données ; & il les recevoit d'autant plus volontiers, qu'il n'en étoit en quelque sorte que le dépositaire. Il ne cessa de remplir les devoirs d'une médiation aussi noble qu'utile entre deux ordres pour lesquels il ne peut y avoir d'autre rapprochement que celui de ces hommes rares qui tiennent entre eux un juste milieu, puisque, comblés de biens, soit par la fortune, soit par leurs talens, & dépouillés par leur générosité, ils passent successivement de l'une de ces classes dans l'autre, pour les honorer & les servir toutes les deux.

Les docteurs Thompson, Elliot, Hird & Letsom (1), qui ont eu part à son amitié, & dont la voix s'est élevée pour célébrer sa mémoire, ne se sont pas contentés de nous offrir cette idée de son caractére; ils ont donné, par le développement de sa conduite, la preuve la plus complette de leurs assertions.

Aussitôt que M. Fothergill eut pris la résolution d'étudier en médecine, ses parens le mirent en pension chez M. Benjamin Bartelett, apothicaire fameux à Bradford, dans le comté d'Yorck, & duquel les docteurs Hillary & Choley avoient déja reçu avec succès les premières notions de notre art. M. Bartelett (2) lui fit connoître la nature & les diverses préparations des substances médicamenteuses, & il lui apprit à faire lui-même le mélange & la combinaison des différentes drogues; détails sans lesquels les praticiens les plus célèbres d'ailleurs, sont quelquefois privés des ressources les plus importantes; détails peut-être un peu trop négligés dans un moment où les jeunes médecins, entièrement abandonnés aux grandes théories chimiques, daignent à peine songer aux procédés de la pharmacie (3).

(1) Voyez *An affectionate to tribute the memory of the late Dr. Jonh Fothergill*, by W. Hird, *in-4°*, *London*, 1781.

The life and Chartcter of Dr. Fothergill, by Gilbert Thompsom. *London*, in-8°, 1782.

The life of the autor by Dr. Elliot, pour être mis en tête des ouvrages de M. Fothergill.

Et *Dr. Letsom's Memoirs of the late* Dr Jonh Fothergill, &c.

MM. Elliot & Lettsom ont projeté des éditions complettes des Mémoires & Observations de feu M. Fothergill. Celle de M. Letsom a paru. Ce dernier étoit le digne ami & le disciple de cet illustre médecin. Il a publié de plus un Catalogue raisonné des plantes du jardin d'Upton. *Hortus Uptonensis or a Catalogue of stove and green-house plants*, *in Dr. Fothergill's garden at Upton at the time of decease 1781*. Je dois à M. Letsom la plus grande partie des renseignemens que j'ai reçus sur la vie de M. Fothergill.

(2) Et non *Barclay*, comme on l'a écrit dans un Eloge de M. Fothergill. Il y entra à l'âge de 16 ans, & il y fit son apprentissage avec le même soin que s'il s'étoit destiné à la pharmacie.

(3) Si jamais on fait une réforme, dans l'éducation médicale, il faudra sans doute exiger des élèves qu'ils passent un certain temps dans le laboratoire des pharmaciens & dans les hôpitaux, afin que, cultivant une science de faits, ils s'accoutument à recueillir ceux qui doivent servir de base à une pratique éclairée, & sans lesquels il ne peut y avoir de véritable instruction.

M. Fothergill passa ensuite plusieurs années à Edimbourg, dont l'université partageoit alors avec celle de Leyde la célébrité de l'enseignement. Les docteurs Monro, Alston, Rhuterford, Sinclair & Plummer, qui se glorifioient d'avoir été disciples de Boerhaave, lui transmirent tout ce qui peut, en médecine, être communiqué par des préceptes. Il prit auprès d'eux cet essor que donne une grande émulation; car l'avantage le plus marqué des leçons d'un illustre professeur, ne se borne pas aux paroles qu'il profère; rien n'inspire tant l'amour de l'étude & de la gloire, que la fréquentation des grands hommes; & ce n'est pas lorsque l'élève sait tout ce qui a été l'objet de l'enseignement, qu'il est le plus près d'en tirer un grand parti, mais lorsqu'il apperçoit combien son maître est lui-même supérieur à ses propres leçons, & combien il est difficile de franchir cet espace & de s'élever à cette hauteur.

Le germe des talens qui devoient un jour illustrer M. Fothergill, n'échappa point à la sagacité du docteur Monro, qui lui dévoila en quelque sorte le secret de sa destinée. Il bornoit tous ses projets à pratiquer la médecine dans une petite ville du comté d'Yorck; mais ce professeur lui fit concevoir de plus hautes espérances. M. Fothergill dut à cette impulsion ses premiers pas dans une carrière que, sans cet encouragement, il n'auroit jamais parcourue. Excité par le docteur Monro, il prolongea le temps de ses études à Edimbourg, où il fut reçu docteur en 1736, après avoir soutenu, sur l'action des émétiques, une thèse estimée (4), que M. Smellie a insérée dans sa collection.

Les livres d'Hippocrate, d'Aretée & de Celse, étoient ceux auxquels il revenoit, & où il trouvoit toujours de nouvelles instructions. Il aimoit à comparer les faits recueillis par ces anciens maîtres, avec ceux dont les modernes ont été les témoins. Cette grande uniformité dans les opérations de

(4) *Dissertatio inauguralis de emeticorum usu in variis morbis tractandis.* Edimb. 1736.

la nature, qu'un intervalle de tant de siècles n'a point altérée, lui apprenoit à connoître la valeur des bonnes observations. Il vint à Londres en 1750; il y suivit la pratique des médecins dans l'hôpital de S. Thomas, & il partit peu de temps après pour l'Allemagne, qu'il parcourut dans toute son étendue.

Il communiqua à ses amis, dans une lettre latine (5) écrite avec beaucoup de finesse, ses réflexions politiques sur l'administration de ce pays, & sur le caractère de ses habitans: elles ne furent point à leur avantage. Un jeune républicain qui voyage dans les diverses parties de l'Allemagne, doit y être souvent choqué par l'excessive dépendance des vassaux. Occupé de grands projets pour l'avancement des connoissances, M. Fothergill crut s'appercevoir qu'on s'y livroit avec trop de patience & de soin à des recherches qu'il regardoit comme minutieuses & peu utiles; & il reprochoit à la plupart des physiciens & des littérateurs de ces contrées, de s'appesantir trop sur les détails; mais l'édifice des sciences qui s'élève de toutes parts, ne peut être achevé sans des travaux de tous les genres: les peuples n'y contribuent pas toujours en raison de leurs talens naturels; leurs productions portent, ainsi que leur caractère, l'empreinte des différentes puissances qui les gouvernent; & la reconnoissance qui leur appartient, ne doit pas être seulement mesurée sur ce qui résulte de leurs efforts, mais sur ces efforts eux-mêmes, & sur le courage avec lequel ils surmontent les obstacles qu'on oppose à leur activité. M. Fothergill passa quelque temps en France, & retourna à Londres, où il se fixa.

Quelque instruit qne soit un jeune médecin, il redoute toujours l'instant où il doit agir pour la première fois; où, après avoir écouté & lu, il faut juger & choisir. Scrupu-

(5) Cette lettre a été adressée par M. Fothergill, le 7 septembre 1740, à son ami M. Cuming, médecin à Dorchester. Elle m'a été communiquée par M. Letsom, qui l'a publiée.

leux obſervateur des règles de l'art, & craignant de ſe tromper dans leur application, il examine avec le plus grand ſoin, & ne prononce qu'avec effroi : il a ſans ceſſe devant les yeux les obſtacles qui naiſſent de la complication des accidens, & les obligations que ſon devoir lui impoſe. Il emploie peu de remèdes par timidité, comme le médecin expérimenté en conſeille peu par choix. L'un épie la nature & agit rarement, parce qu'il ne ſe croit pas aſſez éclairé ſur ſes beſoins : l'autre connoît ſes efforts, & ſe borne à ſeconder ſes mouvemens; il agit rarement auſſi, parce qu'il craint de les troubler : tous les deux ont une grande réſerve, parce qu'ils ont les mêmes principes & qu'ils tendent au même but. L'ignorant, au contraire, commence avec hardieſſe & finit avec audace.

M. Fothergill prit un parti très-ſage; il étudia d'abord la nature & les effets des maladies les plus aiguës, dont les progrès rapides donnent le moins de temps à la réflexion : il les obſerva de préférence dans les hôpitaux; & lorſqu'il ſe livra à la pratique de la médecine, il avoit prévu les cas les plus embarraſſans & applani une des plus grandes difficultés qui s'y rencontrent.

Cette ſageſſe tourna au profit des pauvres, au ſoulagement deſquels M. Fothergill s'étoit entièrement dévoué : les ſoins qu'il leur donnoit n'étoient pas pour lui un moyen de parvenir; c'étoit une occupation chère à ſon cœur. Si les fonctions de médecin ſont belles, c'eſt moins en effet dans les palais & parmi les grandeurs, où les motifs, ſoit apparens, ſoit réels de l'intérêt, ne laiſſent aucune place à ceux de l'humanité, que dans la demeure étroite & malſaine du pauvre. Là, point de protecteur, point de cupidité; la renommée n'approche point de ces aſyles; tout s'y taît, hormis la douleur qui les fait ſi ſouvent retentir de ſes ſanglots : les victimes de la miſère, celles de la maladie & de la mort, entaſſées, confondues, y offrent un tableau déchirant & terrible : c'eſt là où il eſt poſſible de faire le bien, où l'homme peut ſecourir l'homme, ſans concours & même

ſans témoins ; c'eſt là où ſe plaiſent la généroſité, la vraie bienfaiſance, la tendre pitié ; c'eſt là où l'on eſt ſûr de trouver des larmes à eſſuyer, des infortunés à plaindre. Diſons-le à la louange des médecins, quel autre ordre de citoyens remplit ces devoirs auguſtes avec autant de zèle & de courage? quel autre peut ſe dire auſſi ſouvent, à la fin de la journée : » J'ai fait tous mes efforts pour dé» fendre la pauvreté contre la miſère & la douleur ; le » repos que je vais goûter ſera doux, puiſque j'ai ré» pandu le calme dans le ſein des malheureux. « Ces travaux, ces plaiſirs, ſont ceux de preſque tous les miniſtres de ſanté ; ils ne peuvent trouver les premières leçons de l'expérience que dans la claſſe la plus indigente du peuple, qui leur en donne en même temps de bienfaiſance & de vertu. M. Fothergill, tout entier à ces fonctions, ne deſiroit pas un meilleur ſort ; ſes vœux ſe bornoient à voir ſe ſuccéder des jours auſſi utilement tiſſus. Son grand zèle le trahit enfin, en lui donnant de la célébrité ; mais il n'eut pas l'ingratitude trop ordinaire, d'oublier le pauvre, auquel il devoit ſon inſtruction & la partie la plus pure de ſon bonheur.

Un mal de gorge gangréneux, après avoir fait périr quelques enfans à Londres en 1739 & 1740, reparut en 1742, & devint épidémique en 1746 (6) : un virus âcre & putride en conſtituoit la nature ; ſon cours étoit rapide, & la gangrène ſurvenoit en très-peu de temps. Les ravages de cette épidémie commençoient à inſpirer de l'effroi, parce qu'on n'avoit pas encore déterminé les remèdes convenables à ſon traitement. La même maladie avoit été obſervée à Naples (7)

(6) L'épidémie continua pendant les deux années ſuivantes.

(7) Le mal de gorge gangréneux avoit régné en Eſpagne, pour la première fois, en 1610. Il avoit paru à Naples en 1718, il y avoit été très-répandu pendant plus de vingt années ; il avoit été bien décrit par les médecins contemporains. Dans les îles de l'Archipel on employoit avec ſuccès dans ſon traitement des moyens qui avoient beaucoup de rapport avec ceux que M. Fothergill & autres ont mis heureuſement en uſage. On ne pratiquoit aucune ſaignée : on relevoit les forces en donnant des eſprits volatils & de la thériaque ; on touchoit l'arrière-bouche avec une diſſolution de ſtyrax. Il n'y a pas loin de cette méthode à celle qui a été tracée par les médecins

par

par Sévérinus, & elle avoit ſur-tout été bien décrite par les médecins Eſpagnols. M. Fothergill remarqua que la ſaignée accéléroit ſes progrès, que les purgatifs augmentoient la fluxion, & que les rafraîchiſſans diminuoient les forces vitales, déja trop affoiblies. Il fit de nouveaux eſſais, qui le conduiſirent à une méthode heureuſe. Les vomitifs donnés avec ménagement, une petite quantité de vin ajoutée aux boiſſons, les acides minéraux, qu'il préféra dans ce cas aux acides tirés des végétaux, & les amers, furent les moyens qu'il ſubſtitua aux premiers, & il guérit preſque tous les malades confiés à ſes ſoins. Bientôt le public l'arracha à ſon obſcurité, à ſon indépendance; il fut appelé de toutes parts : on le recherchoit d'autant plus, qu'il étoit plus difficile de l'avoir. Depuis ce moment juſqu'à l'époque de ſa dernière maladie, la foule conſerva la même impulſion, & ſes bienfaits furent l'origine de ſa célébrité.

Ce ſeroit une recherche curieuſe & utile que l'examen des grandes réputations & de leurs cauſes. Tel fleuve roule avec fracas des eaux impures; un autre s'enorgueillit de celles qui lui ſont étrangères : voilà quel eſt l'emblême des réputations uſurpées.

M. Fothergill publia, en 1748, ſes réflexions (8) ſur la nature & le traitement du mal de gorge gangréneux. Cet ouvrage fut traduit en françois, & bien reçu à Paris, où la méthode de M. Boyer (9) n'avoit pas eu de ſuccès (10).

modernes. Les lecteurs ſont invités à comparer les obſervations de Foreſtus & de Severinus, avec ce que Boyer & Aſtruc en ont écrit, & ce qu'en ont dit ces derniers avec ce qui a été publié par M. Fothergill : ils verront que des raiſonnemens théoriques très-vicieux ont écarté les médecins pendant long-temps de la route tracée par l'expérience, & que la méthode de M. Fothergill a eu principalement le mérite de les rappeler à cette route, qu'ils n'auroient jamais dû quitter.

(8) *An account of the putride ſore-throat.* — Cet ouvrage a été traduit en françois par M. de la Chapelle.

(9) M. Marteau, médecin François, a publié peu de temps après un ouvrage dans lequel on trouve les réflexions les plus ſages ſur le mal de gorge gangréneux. On a auſſi vu une épidémie de cette nature régner à diverſes repriſes parmi les beſtiaux. Elle eſt très-funeſte, & les principes de ſon traitement ſont les mêmes que ceux de l'*angina maligna* qui attaque les hommes.

(10) Il eſt de notre juſtice d'ajouter que, ſuivant l'opinion de pluſieurs ſa-

Encouragé par cet accueil, M. Fothergill continua de donner chaque mois au public un tableau comparé de l'état de l'atmosphère & des maladies régnantes (11). Cet ouvrage, commencé en 1751, fut interrompu en 1756.

Sa bienfaisance & son habileté, connues dans toute la ville, lui méritèrent bientôt une considération générale. Il est impossible que le caractère des hommes publics reste long temps ignoré : sans cesse observés par des personnes qui sont intéressées à les bien voir, en vain ils voudroient se cacher ou feindre. Un médecin très-employé ne peut surtout se dérober à la pénétration de ses malades ; ils décou-

---

vans, & sur-tout de M. Elliot (voyez l'Eloge de M. Fothergill par ce dernier), ce fut le feu D^r^. Leatherland qui indiqua le véritable traitement du mal de gorge épidémique. M. Elliot assure que ce médecin ne voulut point être cité dans l'ouvrage de M. Fothergill, qui lui fit inutilement les plus vives instances pour en obtenir la permission, & qui, dans les dernières éditions de ce traité, lui a rendu la plus grande justice.

On trouve les détails suivans dans le *Treatise on the disease called a cold*, in-8°, 1761 par le docteur Chandeler : j'ai cru devoir les traduire & les rapporter ici.

» En janvier 1740, un enfant confié » à mes soins étant mort de cette mala- » die (le mal de gorge gangréneux) dans » l'espace de quelques heures, malgré » les apparences les plus flatteuses, & » un autre enfant de la même famille » en ayant été attaqué immédiatement » après, je priai les parens de permettre » que j'appellasse en consultation quelque » habile médecin, leur répétant ce que » j'avois déja déclaré, que j'étois abso- » lument hors d'état de rendre raison de » la mort du premier, & qu'il y avoit » dans cette maladie quelque chose d'en- » tièrement nouveau & inconnu pour » moi. Nous choisîmes le docteur Lea- » therland comme consultant. Ce savant » médecin, sur le récit que je lui fis de tout » ce qui s'étoit passé dans le cas du pre- » mier enfant, & de la manière dont le » second avoit été atteint, porta le même » pronostic pour celui-ci ; prédiction qui » s'accomplit dans toutes ses circonstan- » ces. Le docteur Leatherland, comme » il me le dit alors, à l'occasion de la ma- » ladie & de la mort de deux fils de feu » très-honorable Henri Pelham, qui étoit » arrivée à la fin de l'année précédente, » 1739, n'avoit épargné ni soins ni pei- » nes, en parcourant les écrivains an- » ciens & modernes, pour voir s'il n'y » découvriroit point quelques traces de » cette remarquable & terrible maladie ; » & après de longues recherches, il avoit » eu le bonheur de trouver qu'elle étoit » exactement décrite dans les écri- » vains Espagnols, & celui de nous en » indiquer le traitement. «

(11) M. Fothergill publia ces observations dans le *Gentleman's Magazine*. L'auteur vit avec peine que le but de son entreprise étoit manqué. Il avoit espéré que les médecins les plus habiles des différens pays suivroient son exemple, & qu'il en résulteroit un recueil de faits très-précieux pour l'art de guérir. M. Fothergill y mit le courage de plusieurs années, & il cessa enfin un travail utile, pour lequel il n'avoit point trouvé de coopérateurs.

vrent bientôt s'il eſt doux, généreux, compatiſſant; ou s'il eſt ſévère, dur, opiniâtre. Ce n'eſt pas que cette connoiſſance influe beaucoup ſur le choix que l'on a fait; on ſait au moins s'il faut pâlir ou ſe raſſurer, parler ou ſe taire, en préſence de celui que l'on a fait l'arbitre de ſes jours : on apprend à s'égayer avec lui s'il eſt aimable, ou à prévenir ſon humeur s'il eſt un de ces hommes ſiniſtres qui, ajoutant la peur, le plus grand de tous les maux, aux infirmités dont l'eſpèce humaine eſt aſſaillie, ſemblent ignorer qu'effrayer un moribond, eſt de toutes les actions la plus lâche & la plus barbare.

M. Fothergill, dit M. Thompſon, auteur d'un éloge de ce médecin, prononcé devant la Société médicale de Londres, prenoit un véritable intérêt à la ſanté de ſes malades. Sa contenance noble & aſſurée, ſon langage doux & affable, inſpiroient du courage dans ces momens terribles où tous les liens de l'exiſtence ſemblent ſe reſſerrer par un dernier effort; où l'ami que l'on va perdre, devenu le centre de toutes les douleurs, éprouve lui ſeul le chagrin de tous les aſſiſtans avec le ſien propre, qui doit les ſurpaſſer tous. *Peu d'hommes ſavent mourir*, a dit la Bruyère : ne pourroit-on pas ajouter, qu'il y en a moins encore qui ſachent comment la mort doit être traitée dans leurs ſemblables. Ces pleurs que l'on verſe avec une ſorte d'empreſſement, ces ſanglots que l'on étouffe avec bruit, tout cet appareil, que préſente-t-il, ſinon le tableau d'une mort prochaine, mis ſous les yeux de celui qui en eſt menacé ? Ne ſemble-t-il pas que l'on cherche des applaudiſſemens pour prix de ſes larmes, ſans ſonger combien elles ſont amères à celui qui en eſt le ſujet? Dans ce moment, comme dans tant d'autres, nous ne demandons qu'à être trompés, pour être moins malheureux. Obſervez ce malade; ſes yeux ſuivent les vôtres pour y trouver de l'eſpérance. Panſez ſes bleſſures avec le même ſoin que s'il pouvoit être guéri : ſoyez aſſez adroit pour qu'il devienne lui-même votre conſolateur, & que le dernier regard de votre ami ſoit calme & ſans effroi.

C'eſt au médecin ſenſible & courageux, témoin de ces ſcènes déchirantes, à en diminuer les impreſſions par la ſageſſe de ſes conſeils. Celui que nous regrettons poſſédoit ce talent, & il en a toujours fait un heureux uſage.

Si l'on réfléchit à l'élévation de ce caractère, on ne ſera point étonné de l'eſtime que le peuple de Londres a toujours témoignée à M. Fothergill. Cette grande réputation devint bientôt pour lui une ſource d'inquiétude; il craignit même quelle n'eût diminué le plaiſir qu'il goûtoit à faire le bien. » Avant que mon nom fût connu, diſoit-il, j'éprouvois, » en ſoulageant les malheureux, une jouiſſance plus pure: » en faiſant les mêmes choſes, je n'ai plus le même mérite, » parce qu'il me ſemble toujours que j'obéis à l'amour- » propre. « Les vertus ont en effet avec l'intérêt, ſoit particulier, ſoit public, des liaiſons ſi intimes & ſi néceſſaires, qu'il eſt difficile d'établir dans ſes propres actions, des limites entre ce que l'amour du bien y apporte, & ce qui tient à l'amour de ſoi-même: mais cette recherche n'eſt-elle pas ſuperflue, puiſque l'intérêt bien entendu conduit l'homme à la bienfaiſance, à la probité, tandis qu'il y eſt entraîné par un penchant irréſiſtible? Heureux celui qui, comme M. Fothergill avant ſa célébrité, ſe plaît à répandre le bonheur, ſans avoir jamais été troublé par l'examen de ſes motifs, & ſans avoir altéré ſon plaiſir, en cherchant en quelque ſorte à le décompoſer!

M. Fothergill obtint, en 1746, le grade de licencié (12) dans le collège royal des médecins de Londres. Il fut reçu membre de la ſociété royale de la même ville; & huit années après, le collège des médecins d'Edimbourg l'aggrégea comme honoraire.

Il exiſtoit depuis quelque temps à Londres, ſous le nom de *Société médicale*, une compagnie différente du collège

(12) Après la mort du baronnet ſir Guillaume Duncan, les licenciés le choiſirent unanimement pour leur préſident, & il a conſervé cette place juſqu'à ſa mort.

royal de médecine de cette ville : il étoit important pour une académie de ce genre de compter parmi ses membres le médecin le plus célèbre de la capitale. M. Fothergill se rendit, en 1763, à l'invitation qui lui fut faite : il y accepta une place, & devint le plus zélé de ses membres. Les hommes illustres, en s'imposant le fardeau du travail académique, se montrent reconnoissans envers les sciences & les lettres, dont ils tiennent tout leur éclat ; ils leur rendent une partie des secours qu'ils en ont reçus : se refuser à leurs progrès, ce seroit de leur part un acte d'ingratitude ; s'y opposer, c'en seroit un d'injustice.

M. Fothergill ne voulut pas même qu'on pût lui reprocher de l'indifférence sur le sort d'un établissement aussi utile : au milieu de ses nombreuses occupations, il trouvoit le temps d'assister à ses assemblées. Il répétoit souvent que toute entreprise contraire aux intérêts des sciences, est un attentat contre l'humanité. A cette intégrité qui constitue l'honnête citoyen, & qui ne suffit pas à l'homme public, il joignoit cette probité active & éclairée qui ne laisse jamais échapper la moindre occasion de faire le bien.

Parmi les services qu'il rendit à la Société médicale de Londres, aucun ne mérita plus de reconnoissance de sa part que la communication de ses mémoires, qui se trouvent en très-grand nombre dans les cinq volumes publiés par cette compagnie. On peut les diviser en deux classes : les uns étoient l'ouvrage de ses correspondans qu'il présentoit à la Société, & qu'il rédigeoit souvent avant d'en faire la lecture : les autres étoient le sien propre. Nous parcourrons successivement & brièvement ces deux ordres (13).

---

(13) Les Mémoires & Observations que M. Fothergill a lus dans les assemblées de la Société de médecine de Londres, & qui ont été insérés dans les cinq volumes publiés par cette compagnie, sous le titre de *Medical observations and inquiries*, &c. contiennent des réflexions si judicieuses & des vérités si utiles, qu'on ne sauroit trop les faire connoître.

M. Fothergill donne dans le premier volume, d'après le docteur Russell, la description de la plante dite *scammonée*. Il assure qu'il en a semé des graines en Angleterre, & que la plante qui en a résulté a produit les mêmes effets que la scammonée qui croît aux environs

M. Fothergill a employé avec succès la décoction de quinquina pour la guérison des ophthalmies scrophuleuses & des gonflemens de la parotide, qui surviennent aux d'Alep. On a fait la même observation dans les colonies Angloises.

M. Fothergill a traité avec succès, de la manière suivante, un enfant nouveau-né attaqué du tétanos. Il lui a fait prendre une infusion de rhubarbe, à laquelle il avoit ajouté quelques grains de musc, & une petite quantité d'huile de tartre par défaillance : on donnoit en même temps des lavemens préparés avec une infusion de camomille & un peu de savon.

On trouve dans le premier volume un mémoire très-étendu de M. Fothergill, sur l'usage du quinquina dans le traitement des scrophules. En 1744, on lui présenta un enfant de quatorze mois attaqué d'une ophthalmie scrophuleuse, & qui avoit en même temps les glandes du col engorgées. M. Fothergill lui fit prendre trois fois le jour une cuillerée de décoction de quinquina, à laquelle on ajoutoit six ou dix gouttes de baume polychreste, dans l'intention de relâcher le ventre : de deux nuits l'une il faisoit prendre une pilule d'un grain de calomélas. Le mal céda assez promptement. Il reparut quelques mois après : il fut traité de la même manière, & il n'y eut plus de récidive.

De plusieurs autres observations, M. Fothergill conclut que le quinquina, employé dans le traitement des écrouelles, suspend presque toujours les progrès du mal; qu'il donne du ressort à des malades affoiblis, & dont la fibre est plus ou moins relâchée; qu'en rendant ainsi du ton, il favorise l'effet des autres remèdes, & qu'ainsi il fournit un point d'appui utile & souvent nécessaire dans le traitement.

Il donnoit ordinairement le quinquina sous la forme suivante.

♃. Pulv. cort. Per. ℥ j. coque in aq. puræ lib. ij. ad lib. j. sub finem adde rad. glycyrr. incis. ℥ ß. colaturæ adde aq. nuc. ℥ jj. M. capiat. coch. ij, iij vel iv. cum tinct. guaiac. vol. gutt. x, xx, ad lx usque, bis terve quotidie.

M. Fothergill n'employoit point le quinquina dans tous les cas de maladies scrophuleuses où les os étoient affectés, ni lorsqu'il y avoit des tumeurs profondément situées sous les muscles ou dans les articles ; il le regardoit alors comme inutile.

Le second volume ne contient que des lettres & observations qui ne sont point particulières à M. Fothergill; il les a seulement reçues de ses correspondans, & communiquées à la Société de médecine.

Dans le 3[e] volume (des Observations & Recherches par une société de médecins de Londres) on lit deux mémoires de M. Fothergill. Le premier a rapport au traitement de la coqueluche ou toux convulsive. Le médicament que l'auteur recommande, & que plusieurs autres médecins ont employé à sa recommandation avec un très-grand succès, est une préparation antimoniale selon la formule suivante.

Prenez de poudre d'yeux d'écrevisses, un demi-gros ; de tartre émétique, deux grains. Mêlez exactement.

Chaque grain de cette poudre contient un dix-huitième de grain de tartre stibié. Si on a besoin d'une dose moins forte de cette dernière préparation, on augmente la dose de la poudre absorbante ; de sorte que par ce mélange, on peut diviser l'émétique en doses aussi petites que l'on veut.

On donne un grain, un grain & demi ou deux grains de ce mélange, auquel on ajoute cinq à six grains de poudre absorbante, à un enfant âgé d'un an ; on lui fait prendre ce remède dans la

écrouelleux ; il y a joint l'usage du calomélas & celui du soufre doré d'antimoine. Dans ces deux cas, tout annonce que l'inertie des fibres est compliquée avec l'épaississement

matinée entre le déjeûner & le dîner, dans une petite cuillerée de lait ou d'eau. On augmente la dose selon que l'âge est plus avancé. Pendant la nuit, si la fièvre est considérable, on donnera la moitié de la dose de la poudre ci-dessus, en y ajoutant quelques grains de nitre ou de poudre de *contrayerva*. L'effet qui en résulte est une douce moiteur.

Après quelques jours de l'usage de ce remède, l'enfant éprouve moins de gêne dans la respiration, les accès de toux sont moins fréquens & la fièvre moins forte : on diminue alors le nombre des prises, & ce qu'on donnoit en un jour sert pour deux : on continue ainsi jusqu'à parfaite guérison. J'ai plusieurs fois employé ce mélange avec succès, non-seulement dans le traitement de la coqueluche, mais encore dans les cas où le ventre des enfans commençoit à s'obstruer : le tartre stibié à très-petites doses a produit alors les meilleurs effets. M. Fothergill a remarqué que cette préparation, donnée de la manière qu'il a indiquée, l'emportoit sur l'oxymel scillitique & l'ipécacuanha : cependant il observe que sa méthode n'est pas applicable dans tous les cas, & qu'elle n'exclut point les autres remèdes, tels que l'application des cantharides, l'usage du quinquina, du musc & du castoreum, selon les indications qui se présentent.

Le second article offre des observations sur l'usage de la ciguë.

Quoique M. Fothergill ne soit jamais parvenu à guérir un cancer par le moyen de la ciguë, cependant il assure que son usage a souvent diminué les douleurs, empêché les progrès de l'ulcère, & rendu la suppuration meilleure, eu égard à la couleur, à la consistance & à l'odeur. L'auteur cite plusieurs observations, tant sur les ulcères cancéreux, que sur ceux qui sont scrophuleux, sur les rhumatismes & la phthisie. Dans tous ces cas, il en a obtenu de très-bons effets. Il remarque que l'extrait de ciguë convient rarement aux enfans & aux adultes qui ont le genre nerveux très-sensible ; que pour avoir un extrait plus actif de cette plante, il faut la cueillir lorsqu'elle est dans toute sa vigueur, & que sa fleur commence à se faner ; que la meilleure manière d'en faire l'extrait est d'employer le moins de chaleur possible, & de la faire bouillir le moins que l'on peut ; enfin qu'il faut commencer par une petite dose, qu'on augmente graduellement.

Le quatrième volume contient plusieurs mémoires intéressans. Les principaux symptômes de l'hydrocéphale interne sont rapportés dans l'Eloge de M. Fothergill, tels que ce médecin les a tracés. Ses remarques sont, en général, conformes à celles que Robert Whytt a faites sur ce genre de maladie : il en a seulement tiré, sous quelques rapports, des conclusions différentes. Il regarde les vers comme une des causes occasionnelles les plus ordinaires de l'hydrocéphale. Quoiqu'il se manifeste, selon lui, le plus souvent, depuis cinq ans jusqu'à dix, il l'a cependant observé deux fois dans des sujets de dix sept à dix-neuf ans. Les restes de la petite-vérole mal jugée lui ont paru souvent y conduire. Suivant le docteur Whytt, ce mal se forme lentement, & il est est au moins plusieurs mois à se développer. M. Fothergill l'a vu enlever en quatorze jours des malades qui jouissoient auparavant de la meilleure santé. La tête est presque toujours la dernière partie dont ils se plaignent. La nuque, les épaules & quelquefois les jambes, sont pendant un certain temps le siège de la douleur : des maux

des humeurs. C'eſt, dit-il, ſur les premières qu'il faut porter l'action des médicamens : en leur donnant du reſſort, on diſſipe l'engorgement que de légers évacuans peuvent

de tête ſe font ſentir vers la fin, en traverſant principalement les tempes, & en partant ſouvent du front. Les malades pouſſent quelquefois des cris aigus, & pluſieurs ſont aſſoupis dans les intervalles des douleurs. Le pouls s'accélère; la reſpiration eſt laborieuſe; le ſommeil eſt court & troublé; les pupilles ſont dilatées; les excrémens ſortent enfin involontairement, tandis que, dans les premiers temps, la conſtipation a été opiniâtre. Cette maladie attaque ſouvent les enfans dans l'époque de la plus belle ſanté, & les plus pétulans ſont ceux qui y ſont le plus ſujets.

Le calomélas, le tartre ſtibié, la teinture de rhubarbe, les ſynapiſmes, les véſicatoires, étoient en général les remèdes qu'il employoit dans le traitement de cette maladie. Il eſt important de tenir le ventre libre. En général il ſe conduiſoit comme s'il y avoit eu complication avec des vers, ou comme ſi une autre cauſe avoit exigé les remèdes néceſſaires pour produire des évacuations.

Parmi les obſervations de M. Fothergill ſur le traitement de la ſciatique, une eſt ſur-tout intéreſſante, & j'en rapporterai l'extrait.

Une perſonne tourmentée par une maladie de ce genre cruelle & opiniâtre, avoit inutilement employé tous les remèdes en uſage : elle étoit réduite à prendre de l'opium pour calmer les douleurs vives qu'elle reſſentoit. M. Fothergill lui fit donner chaque nuit une des pilules ſuivantes.

♃. Calomel. levig. grana decem.
Terebent. de Chio, quant. ſuff.
Fiant pilulæ decem non deaurandæ.

Les évacuations alvines que M. Fothergill ſe propoſoit d'exciter n'eurent point lieu. Il ſe détermina alors à faire prendre deux grains de calomélas pendant une nuit, & un ſeulement pendant la nuit ſuivante : le mal diminua un peu. M. Fothergill pouſſa la doſe du calomélas juſqu'à ſix grains par jour, trois le matin & trois la nuit; mais il n'y eut aucune augmentation dans la quantité des ſelles ni dans celle des urines : cependant la douleur diminua d'une manière très-marquée; les forces revinrent, l'appétit ſe rétablit, le malade put ſortir, & il n'a éprouvé depuis aucun accident de cette nature. M. Fothergill n'en conclut pas qu'on puiſſe impunément donner chaque jour ſix grains de calomélas à tous les malades qui ſont dans ce cas; mais il croit qu'il eſt utile d'augmenter par doſes graduées, juſqu'à ce qu'on ait trouvé celle qui convient aux malades.

Il a employé avec ſuccès une préparation de même genre dans le traitement du *lumbago* & dans celui des affections vermineuſes des enfans. Au lieu de la térébenthine, c'étoit ſouvent la conſerve de roſes qu'il ajoutoit au calomélas, & il faiſoit quelquefois boire par deſſus le mélange ſuivant.

♃. Aq. alexit. ſimp. ℥ ß. alexit. ſpir. ʒ ß. vin. antimon. gutt. xxx. tinct. Thebaic. xxv. Syr. ſimp. ʒ j. m.

Il ſupprimoit l'antimoine & les anodyns lorſque la douleur avoit beaucoup diminué. Il eſt ſans doute très-important, lorſqu'on donne long-temps le calomélas à un malade, de prévenir les accidens de la ſalivation.

Dans ſes remarques ſur le traitement de l'hydropiſie, M. Fothergill ſe plaint avec raiſon que l'opération de la ponction eſt preſque toujours trop retardée. Lorſqu'après avoir employé les préparations de ſcille, les ſels alkalins, le baume de térébenthine & les purgatifs corroborans

diminuer

diminuer d'ailleurs, à mesure que les fibres reviennent sur elles-mêmes.

Il est très-difficile de reconnoître par des symptômes par-

& drastiques, M. Fothergill n'obtenoit aucun succès marqué, il ne différoit point à faire pratiquer la ponction, après laquelle il faisoit prendre des remèdes toniques ou des cordiaux, pour fortifier les vaisseaux absorbans, & il ne refusoit point de la boisson aux malades que la soif tourmentoit.

M. Fothergill avoit traité un grand nombre de personnes attaquées de la consomption : il s'élève avec autant de force que de raison contre l'abus que l'on fait des substances basalmiques dans le traitement de cette maladie.

Les suites de la rougeole & des maux de gorge en général, celles de toutes les maladies éruptives & vireuses, celles des maladies inflammatoires de la poitrine, & les suppressions d'évacuations quelconques, sont les causes qui produisent le plus souvent la phthisie pulmonaire. Toutes les fluxions catarrhales prolongées qui la précèdent, sont accompagnées d'une toux plus ou moins forte, qui mérite la plus grande attention de la part du médecin. Les rafraîchissans, les petites saignées, la diète la plus sévère, & sur-tout l'abstinence totale de la viande, sont absolument indispensables. Les semences fraîches de pavot blanc, dans la proportion d'une demi-once sur une pinte d'eau, font une émulsion que M. Fothergill a employée dans ce cas avec le plus grand succès; mais il est rare qu'on veuille prendre des précautions aussi rigoureuses pour une toux, qui, négligée, ne dégénère que trop souvent en phthisie.

Les maux de jambes sont fréquens & assez graves dans plusieurs cantons de l'Angleterre. Le meilleur procédé pour les guérir consiste, suivant M. Fothergill, après avoir diminué l'inflammation par les émolliens, à étendre sur l'ulcère un linge très-fin, trempé dans l'eau végéto-minérale de Goulard, à placer ensuite une plaque de plomb mince soutenue par un bandage. On agit en même temps, s'il est nécessaire, sur les humeurs, par l'intermède des dépuratifs, & on applique un cautère, si les ulcères étoient anciens & opiniâtres. L'emploi du bandage dans ce cas n'est pas nouveau; Wisman, célèbre chirurgien Anglois, en a recommandé l'usage dans son 2e livre de chirurgie, & il a décrit un brodequin qu'il employoit dans les mêmes vues.

Le cinquième & dernier volume des Mémoires de la Société de médecine de Londres, en contient plusieurs de M. Fothergill, non-seulement sur la médecine-pratique, mais encore sur plusieurs objets intéressans d'histoire naturelle.

Ce médecin n'a rien laissé à desirer sur tout ce qui concerne la description, l'analyse & les propriétés médicales du *cortex winteranus*. Cette substance, qui est envoyée du détroit de Magellan, doit être distinguée de celle appelée *canella alba*, qui est une production de la Jamaïque & des autres îles occidentales. On peut voir, page 48 du cinquième volume, l'exposition des caractères botaniques de l'arbre auquel cette écorce appartient; & page 56, tout ce qui concerne sa nature & ses propriétés chimiques.

Il résulte des expériences du docteur Morris, que le *cortex winteranus* est une substance astringente, & qui peut être employée non-seulement en médecine, mais encore dans certaines manufactures : l'eau même salée, comme dissolvant, en tire une matière extractive abondante. Les parties gommeuses & résineuses y sont mêlées ensemble. L'infusion & la décoction de cette écorce

ticuliers la maladie que Robert With a nommée *hydrocéphale interne*, ou *hydropisie des ventricules du cerveau*. M. Fothergill, qui l'avoit observée plusieurs fois dans les adultes,

---

sont d'un goût agréable, & elle peut être substituée à la graine de cardamome, pour masquer le mauvais goût de l'infusion de séné. Elle peut aussi être employée dans la préparation de la teinture de rhubarbe.

M. Fothergill a donné des renseignemens aussi curieux qu'exacts sur la substance appelée *terra Japonica* ou *cachou*. Il a exposé tous les caractères botaniques de la plante de laquelle on retire cet extrait. Cette plante est une *mimosa* de Linnæus. L'opération employée par les naturels du pays pour obtenir cette substance, est détaillée avec le plus grand soin par M. Fothergill. Elle se fait dans l'Indoustan, province du Bahara, sur la côte occidentale du Bengale : on y emploie l'extrait dont il s'agit dans les teintures & en médecine. Ils le regardent comme un calmant ; ils en donnent même jusqu'à la dose de deux onces chaque jour aux chevaux vicieux pour les dompter, & elle est le principal ingrédient d'un onguent très-célèbre dans ce pays pour le traitement des plaies & ulcères : il est composé de quatre gros de vitriol bleu, de quatre onces de *terra Japonica*, de neuf gros d'alun, & de quatre onces de résine blanche, le tout réduit en poudre. On y ajoute dix onces d'huile d'olive, & une suffisante quantité d'eau pour la coction.

M. Fothergill a fait, dans le cinquième volume, l'histoire d'une maladie qu'il a décrite sous le nom d'*angina pectoris*. Ses principaux symptômes sont énoncés dans l'article de l'éloge où il en est question : ils consistent principalement dans une grande difficulté de respirer, qui, pendant les derniers temps, est augmentée par le plus léger mouvement, & dans un penchant irrésistible au sommeil. A l'ouverture du corps de ceux qui succombent à cette maladie, on trouve un amas très-considérable de graisse dans la poitrine & aux environs du péricarde. Dans ce cas, comme dans tous ceux où l'abondance excessive de la graisse menaçoit de quelque danger, M. Fothergill conseilloit la diète végétale seule, l'usage des eaux minérales légèrement ferrugineuses, & les martiaux à des doses modérées. Il est important que les personnes attaquées de ce vice ne boivent jamais aucune liqueur fermentée, & soient en garde contre la colère & autres passions violentes, qui peuvent leur être funestes.

Les mémoires du même auteur sur les précautions qu'il convient de prendre pour conserver la santé des femmes considérées dans l'âge appelé *critique*, sur l'utilité des légers calmans, des petites saignées du bras, & des purgatifs employés dans ces circonstances ; & sur les maladies des peintres qui emploient des couleurs préparées à l'eau, sont aussi très-intéressans, & composent la plus grande partie du cinquième volume de la Société de médecine de Londres, auquel nous renvoyons pour les détails.

J'ai pensé que M. le docteur Fothergill ayant écrit ses ouvrages en anglois, ceux auxquels cette langue n'est pas familière, me sauroient gré de leur en avoir offert un extrait.

En 1744, M. Fothergill publia, dans les Transactions philosophiques, un Essai sur l'origine de l'ambre, & des Observations sur la manne : *Observations on the manna persicum*. En 1745, il y inséra une Lettre au docteur Mead, & des Observations sur le traitement de diverses asphyxies.

en a développé le caractère. Ses ravages sont souvent très-prompts. Une douleur qui arrache quelquefois des cris, s'étend du front vers les tempes. Les battemens du pouls sont accélérés; la chaleur augmente, sur-tout à la tête (14) : l'inspiration est profonde & irrégulière; les membres deviennent souffrans : pendant le sommeil, qui est court & troublé, les yeux ne sont pas tout-à-fait recouverts par les paupières : les prunelles sont dilatées, & la sensation opérée par la lumière est quelquefois douloureuse. La position horizontale est celle que les malades souffrent le plus volontiers. Les forces enfin s'épuisent, & les paupières deviennent paralytiques. Telle est l'analyse d'un des tableaux les plus finis que l'on ait jamais tracés en médecine. C'est en suivant une marche semblable que cette science se perfectionnera, & c'est sous cet aspect que doivent être jugés ceux qui lui consacrent leurs veilles. On répète qu'elle ne fait point de progrès; & quelques médecins ignorans, jugeant de l'état actuel de notre art par celui de leurs lumières, se joignent à la multitude pour lui faire ce reproche. Mais que l'on réfléchisse sur le nombre des maladies qui nous attaquent de toutes parts; il n'y en a aucune dont les variations & les symptômes n'aient été décrits avec la plus scrupuleuse exactitude, & dont un médecin attentif ne puisse reconnoître les caractères & les nuances les plus délicates. Au mérite de ces observations exactes & multipliées, que l'on ajoute celui des essais nombreux faits dans le traitement de ces différentes maladies, avec leurs résultats, & l'on sera étonné de l'immensité des faits dont la médecine s'est enrichie depuis Hippocrate. C'est sur-tout la méthode de ce grand homme qu'il faut préférer à toutes les autres : il n'a pas tout fait; mais il a indiqué les moyens de tout faire;

(14) Plusieurs de ces symptômes sont communs aux maladies vermineuses; mais la douleur des membres & le mal de tête continuel doivent sur-tout fixer l'attention du médecin.

& ceux qui ſont d'une opinion différente, ou ne ſavent pas quels ſont ſes écrits, ou n'ont pas lu ceux qui ont été publiés après lui; ou, ce qui eſt le plus probable, ne connoiſſent ni les uns ni les autres (15).

La conſomption, qui eſt une véritable phthiſie, étant très-commune à Londres, M. Fothergill n'a eu que trop ſouvent occaſion de la traiter. Il a fait les réflexions les plus judicieuſes ſur les remèdes employés pour la combattre. Quoique les fièvres heƈtiques aient un retour marqué, & que ſous ce rapport elles ſoient analogues aux intermittentes, le quinquina, loin de ſoulager ceux qui en ſont atteints, aggrave les accidens. L'événement eſt le même lorſque la toux eſt ſèche, & lorſque des douleurs aiguës & paſſagères ſe font reſſentir dans la poitrine, lorſque le pouls devient plus fréquent, & que la difficulté de la reſpiration augmente. L'uſage de ce médicament convient, au contraire, dans les cas où une déperdition quelconque de ſubſtance ayant précédé, le malade étant affoibli, & la fièvre n'exiſtant point, ou étant légère, on craint un affaiſſement qui pourroit devenir mortel.

L'art d'obſerver exige moins une pénétration, une ſagacité particulières, comme pluſieurs le diſent, qu'un eſprit aƈtif, impartial, des yeux attentifs & une grande patience. C'eſt la diſtraƈtion qui rend le plus ſouvent ce travail incomplet; elle tient à la pareſſe ſi naturelle à l'homme, & que l'on peut regarder comme le plus grand ennemi des ſuccès dans tous les genres. Rien ne prouve mieux combien M. Fothergill apportoit de ſoin dans le traitement de ſes malades, que l'exaƈtitude avec laquelle il a remarqué des circonſtances nouvelles dans pluſieurs léſions déja très-con-

(15) M. Fothergill a très-bien décrit, dans les Mémoires de la Société de médecine de Londres, le rhumatiſme fébrile de la face; il en a fait connoître les accidens & les variétés. On lira auſſi avec profit ſes réflexions ſur les effets ſédatifs de l'extrait de ciguë, & ſur le traitement de la rage, pour la guériſon de laquelle les bains de mer, ſuivant lui, n'ont aucune efficacité, tandis que les calmans, la lotion de la plaie & la deſtruƈtion de ſes bords par le moyen des cauſtiques, ſont très-utiles.

nues. C'eſt ainſi qu'il a obſervé & décrit, ſous le nom d'*angina pectoris*, une ſorte d'étouffement ou de ſuffocation (16) accompagnée de ſpaſme, dans laquelle on éprouve le même ſentiment que ſi la poitrine étoit ſerrée par une ligature, & dont une ſurabondance de graiſſe accumulée dans les viſcères de la poitrine, & ſur-tout hors du péricarde, eſt la principale cauſe (17).

L'art ſalutaire de rappeler les noyés à la vie doit ſes premiers principes aux ſavans François. M. Fothergill s'en eſt occupé très-utilement en Angleterre. Il eſt peut-être le premier qui ait fait connoître les avantages de l'inſufflation de l'air dans les poumons des perſonnes ſuffoquées, & il a eu la ſatisfaction de voir ſes conſeils adoptés en même temps par le gouvernement & par le peuple.

Sa vigilance s'eſt étendue à tous les objets d'adminiſtration relatifs à la médecine. Il a écrit ſur la néceſſité de tranſporter les ſépultures hors des villes (18). Ayant été chargé, en 1774, par la chambre des communes de travailler à la réforme des priſons, il a rétabli la ſalubrité dans ces aſyles, où la ſanté du citoyen renfermé ſous la protection des lois, eſt un dépôt qui leur eſt confié & dont elles répondent. La compagnie a vu avec plaiſir ces heureux changemens opérés à Paris comme à Londres par un de ſes aſſociés (19).

(16) Les malades ne peuvent marcher que lentement; il leur eſt ſur-tout impoſſible de hâter le pas lorſque le terrain eſt inégal & un peu montueux: la plus légère agitation leur cauſe une ſyncope. M. Fothergill a communiqué à diverſes repriſes des obſervations ſur cette maladie à la Société médicale de Londres. *Caſe of angina pectoris with remarks. — Farther account of the angina pectoris.* T. V des *Medical obſervations*, &c.

(17) M. Fothergill partageoit ſes travaux entre les compagnies auxquelles il appartenoit. La Société d'Edimbourg a reçu de lui des obſervations ſur les ſels neutres des plantes. Elle les a publiées dans ſon cinquième volume. M. Fothergill donnoit la *terre foliée* comme un remède altérant, juſqu'à deux ou même trois gros; & comme purgatif, depuis trois juſqu'à ſix gros.

(18) M. Fothergill a publié deux lettres anonymes ſur les précautions à prendre pour rendre les incendies moins fréquens à Londres.

(19) On ſe ſouviendra toujours avec reconnoiſſance des ſervices que M. Colombier, l'un de nos aſſociés ordinaires, a rendus dans cette partie de l'adminiſtration médicale en France.

La grande réputation de M. Fothergill, & son affabilité, faisoient rechercher sa correspondance par les médecins & les chirurgiens les plus habiles de l'Angleterre. Il recevoit leurs mémoires, & les communiquoit à la Société médicale, qui les publioit dans ses volumes. On y remarque sur-tout des Réflexions de M. Lionel Chalmers de Charles-Town, sur la guérison de plusieurs nouveau-nés attaqués du tétanos, & les Tables de M. Percival, médecin & notre associé à Manchester, contenant la liste comparée des personnes mortes de la petite-vérole & de la rougeole dans les différens âges de la vie. Les conséquences en sont aussi curieuses qu'intéressantes. Il en résulte qu'il ne meurt point d'enfans de la petite-vérole au dessous de trois mois. M. Monro en a inoculé douze dans les premiers quinze jours après leur naissance; aucun n'a été atteint de ce mal. Pendant les dix-huit mois suivans, la nature prépare la dentition : le danger de l'inoculation est alors très-grand, & il diminue vers la fin de cette époque ; de sorte que le temps le plus favorable pour la pratiquer, est l'intervalle compris entre la seconde & la quatrième année pour les enfans robustes, & depuis la troisième jusqu'à la sixième pour ceux qui sont plus délicats. Les trois cinquièmes de ceux qui meurent de la petite-vérole périssent avant la troisième année, & parmi les personnes attaquées de la rougeole, cette proportion est la moitié. Il meurt plus d'hommes que de femmes de la rougeole, & c'est le contraire pour la petite-vérole (20). Enfin le nombre des victimes de la rougeole est, dans la patrie de l'auteur, à ceux qui meurent de la petite-vérole, comme 1 à 5 & $\frac{8}{10}$.

L'utilité des tables dans lesquelles on fait mention des causes de mort, ne se borne pas à cet usage. On peut, en

(20) Le nombre des personnes mortes de la petite-vérole à Londres pendant dix années, est à celui des morts occasionnées par d'autres maladies, comme un à neuf ; & dans une paroisse de campagne du comté d'Yorck, cette proportion a été d'un à dix-neuf.

les compulſant, ſavoir combien les épidémies, la phthiſie, le ſcorbut & les autres maladies graves enlèvent de perſonnes; dans quelles ſaiſons & dans quel âge ces différens maux ſont le plus funeſtes. Nous voyons avec regret la France privée de cet avantage dont on jouit en Angleterre & en Hollande. On compte à peine plus d'un ſiècle depuis que les époques de la naiſſance & de la mort des citoyens ſont conſtatées d'une manière authentique & légale. Les miniſtres de la religion à laquelle toute notre exiſtence eſt dévouée, veillent plus particulièrement ſur les deux extrémités de notre carrière. On ne croit pas trop attendre de leur zèle, en leur propoſant, & à l'adminiſtration, d'ajouter ſur leurs regiſtres les noms des maladies regardées comme des cauſes de mort. Il n'y en a qu'un petit nombre que les familles croient avoir intérêt de cacher, & l'exécution de ce projet, quelque parti que l'on prît à cet égard, ne pourroit en ſouffrir. De quel droit, au reſte, s'efforceroit-on de voiler celui de tous nos inſtans qui eſt le moins à nous? De même que l'homme en ſociété ne naît pas, il ne meurt pas non plus pour lui ſeul. S'il périt victime du déſordre, pourquoi voudroit-on en dérober la connoiſſance au légiſlateur, qui ne peut ſe déterminer à réprimer les abus qu'après en avoir vu tous les effets, & au public, auquel il ſuffiroit peut-être de les dénoncer pour les rendre plus odieux & plus rares?

M. Fothergill ne bornoit pas ſa correſpondance à l'Angleterre; il l'étendoit à toutes les parties du globe. Le docteur Ruſſel lui envoya d'Alep la deſcription de la plante qui fournit la ſcammonée; il reçut d'Afrique la gomme rouge aſtringente de Gambo, dont l'uſage eſt recommandé dans le traitement de la diarrhée. Les renſeignemens qu'il prit ſur l'écorce de Winter le mirent à portée d'en publier une hiſtoire exacte, ſoit comme naturaliſte, ſoit comme médecin. Ce fut en 1577 que le capitaine Jean Winter (21) fit

(21) Il en rapporta des échantillons qui ont été décrits par Cluſius. Il en fut

connoître cette écorce, ſur laquelle on reçut en 1692 de nouveaux renſeignemens dont les botaniſtes ne furent point ſatisfaits. Wallis ayant rapporté en 1768 des échantillons plus complets de l'écorce dont il s'agit, & les ayant remis à M. Fothergill, feu M. Solander voulut bien, d'après ſon invitation, décrire l'arbre, les fleurs & le fruit, & le docteur Morris en fit l'analyſe chimique. Ces recherches, réunies par M. Fothergill, compoſent un mémoire très-curieux, qui ſe trouve dans le cinquième volume de la Société médicale de Londres. On y apprend que la canelle blanche qui nous eſt apportée de la Jamaïque & des autres îles occidentales, diffère eſſentiellement de l'écorce de Winter, & que cette dernière eſt un aſtringent non-ſeulement utile en médecine, mais qui pourroit encore être employé dans les arts.

Enfin on doit à ſon zèle & à ſa correſpondance des connoiſſances exactes ſur l'origine juſqu'alors ignorée de la ſubſtance appellée *terra Japonica* ou cachou. Cette ſubſtance eſt un extrait de la partie ligneuſe la plus ſolide d'un arbre du genre des *mimoſa* de Linnæus. L'auteur, après en avoir déterminé les caractères botaniques & en avoir indiqué les vertus, ajoute que les guériſſeurs de ce pays ſont de grands & inutiles raiſonnemens ſur l'action & la nature des remèdes, qu'ils diviſent, comme les maladies, en froids & en chauds. Les médecins Nègres ont donc auſſi leurs ſyſtêmes ; & ce qui eſt bien glorieux pour eux, mais très-humiliant pour nous, c'eſt que ces ſyſtêmes aient tant de reſſemblance avec les nôtres.

M. Fothergill avoit toujours eu ou cru avoir beaucoup d'amis. Pourquoi ſe refuſeroit-on au plaiſir de penſer qu'il y en a de véritables ? Que les perſonnes auxquelles ce ſentiment n'eſt pas néceſſaire ne l'enlèvent pas au moins à ceux qui

fait mention de nouveau dans une relation de la découverte de la Virginie (Relation d'Amadas & de Barlou) : mais avant 1691, on n'avoit encore aucune deſcription botanique de cette écorce. A cette époque, George Handonſand en rapporta pluſieurs morceaux du détroit de Magellan, & il les remit à la Société royale de Londres, qui publia tous les détails fournis par ce voyageur.

qui le chérissent : les cœurs durs & froids se plaignent à tort de n'en point trouver de sensibles. Ces derniers se resserrent à leur approche, & ne s'épanouissent qu'auprès de ceux qui leur ressemblent : en s'attirant mutuellement, ils sont mus par une force qui n'agit & ne se manifeste que pour eux. M. Fothergill ayant survécu à deux de ses amis, les docteurs Russel & Collinson, s'empressa de leur rendre un dernier devoir en écrivant leur éloge (22). Les auteurs de ces sortes d'écrits, très-communs en Angleterre, s'étendent peu sur les ouvrages de celui qu'ils ont perdu ; c'est l'ami & non l'homme de lettres qu'ils regrettent, & c'est par conséquent son caractère & non son esprit qu'ils ont à louer.

On lit dans celui de Russel, une anecdote que nous croyons digne de trouver place ici. Ce médecin célèbre jouissoit à Alep de toute la considération que donnent le savoir & la probité. Le pacha le traitoit de la manière la plus distinguée ; il usoit même, pour lui témoigner son estime, d'un moyen également honorable pour tous deux : il ne manquoit jamais, lorsqu'il accordoit une grace, & qu'il avoit occasion de faire un heureux, d'inviter M. Russel à se rendre à son palais pour en être témoin. Ce gouverneur mettoit un grand prix à l'amitié du philosophe ; elle lui tenoit lieu de l'opinion publique, dans un pays où il n'est pas permis au public d'en avoir une, & il croyoit ne pouvoir mieux faire pour l'obtenir, que de se parer en quelque

---

(22) Voyez *Some account of late Peter Collinson, &c. in a letter to a friend.* London, 1770, *in*-4°. — *An Essai on the Character of the late Alexander Russel, &c.* London, 1770.

Dans l'éloge de Collinson, on trouve deux remarques bien importantes ; l'une, sur la manière de conduire les troupeaux qui doit être en Angleterre le contraire de ce qu'elle est en Espagne ; c'est-à-dire que dans la Grande-Bretagne, dont les laines sont très-humides pendant l'hiver, les moutons doivent passer cette saison sur les montagnes. L'autre réflexion concerne le vin que l'on prépare en Amérique avec des raisins qui croissent naturellement dans les bois. M. Fothergill s'est joint à Collinson pour inviter les habitans à cultiver la vigne suivant la méthode des pays chauds ; en la faisant monter aux arbres.

ſorte de ſes bienfaits, ſeul genre de ſéduction & de galanterie qu'il ſoit permis aux grands d'employer & aux ſages d'applaudir.

Le goût dominant de M. Fothergill, après celui de la médecine, étoit l'étude de la botanique. Quoiqu'il ne négligeât point la connoiſſance des caractères & l'examen des différentes parties des plantes, c'étoit la culture dont il s'occupoit le plus. Le premier travail ne peut en effet être regardé comme un délaſſement; le ſecond offre des plaiſirs purs & variés : il tient à l'agriculture, cette première ſource de nos jouiſſances, cet art ſi ancien, ſi honoré dans nos écrits, & ſi peu encouragé dans nos campagnes. M. Fothergill acheta en 1762 un champ très-vaſte à Upton en Eſſex, où il exécuta le grand projet qu'il avoit conçu depuis pluſieurs années.

Quelques plantes croiſſent indifféremment dans tous les pays, & chaque climat en nourrit qui lui ſont propres. Attachées par des liens fixes au ſol qui les a vues naître, elles ſembloient devoir lui appartenir excluſivement, & n'être pas deſtinées à végéter dans des régions lointaines. Tel paroiſſoit être au moins le premier plan de la nature; mais elle avoit fait l'homme curieux, impatient, mobile. Cette mobilité s'eſt étendue ſur toutes les parties du globe; & les richeſſes des deux mondes ont été ſurpriſes de ſe voir confondues. Au milieu de ce déſordre, dont l'intérêt eſt le moteur, des êtres bienfaiſans ont cherché quel avantage réel on pourroit retirer de ces grands débris.

Notre Europe eſt privée de pluſieurs plantes & d'arbres très-importans à la médecine & aux arts : ce ſeroit un grand bien de les y introduire & de les acclimater. M. Fothergill s'étoit propoſé ce but deſirable, & pour le remplir, il avoit établi un des plus magnifiques jardins qui aient jamais exiſté, d'où il diſtribuoit chaque année, dans les trois royaumes & dans les colonies Angloiſes, un grand nombre de plantes utiles. Sans la guerre actuelle, il auroit élevé & peut-être

donné à l'Europe deux arbres fameux, le *fruit à pain* & le *mangouſtan*. Il récompenſoit magnifiquement les perſonnes qui lui procuroient des végétaux rares; il faiſoit même voyager des botaniſtes à ſes dépens, & le célèbre M. Banks, qui eſt garant de ces détails, a écrit qu'à l'époque de la mort de M. Fothergill, il y avoit encore un de ces naturaliſtes en Afrique. Juſqu'ici ces grands traits de générosité avoient été réſervés pour honorer l'hiſtoire des ſouverains (23).

Tels étoient les délaſſemens de ce citoyen eſtimable. On ne ſait qui méritoit le plus d'éloge, de ſon activité ou de ſes loiſirs. Il ne bornoit pas là ſon zèle : la peine qu'il prenoit à cultiver ces plantes auroit été perdue, s'il n'en avoit pas conſervé les deſſins. Il choiſit pour ce travail les plus habiles artiſtes de Londres; & lorſque la mort l'a ſurpris, il avoit déja plus de douze cens planches peintes ſur vélin. Elles ſont maintenant conſervées dans les cabinets de l'impératrice de Ruſſie. Ces reſtes, joints à ceux de pluſieurs autres ſavans, ſont ſur-tout précieux dans un pays où les lettres n'ont point encore jeté des racines profondes. Tout ce qui vient des grands hommes eſt une ſorte de ferment qui tend à reproduire le génie; & comment les ſciences ne fleuriroient-elles pas dans un royaume dont on vu la ſouveraine recueillir avec reſpect ces bibliothèques célèbres (24) auxquelles il ſemble que les ombres de leurs illuſtres poſſeſſeurs ſoient encore attachées, & qui feront à jamais un foyer d'émulation & de lumières. Heureux les ſavans près de cette ſource de bienfaits, qui ſans doute ne ſe répand au loin qu'après avoir fecondé ſes bords !

Les mêmes ſoins qui avoient réuni dans le jardin d'Up-

(23) En 1781, un botaniſte voyageoit en Afrique aux dépens de MM. Fothergill & Banks.

(24) On ſait que l'impératrice de toutes les Ruſſies a acheté les bibliothèques de Voltaire & de Haller, & que pluſieurs années auparavant elle avoit pris les meſures les plus généreuſes pour s'aſſurer celle d'un de nos plus illuſtres littérateurs.

ton des plantes rares, enrichirent le cabinet de M. Fothergill des productions des autres règnes : on y voyoit sur-tout les minéraux, les coquillages, les coralines & les insectes les plus curieux. Cette collection (25) étoit, au rapport de M. Solander, une des plus complettes qu'il y eût à Londres.

Que l'on ne croie pas, au reste, que le seul mérite de M. Fothergill en histoire naturelle ait été de suffire par ses libéralités aux dépenses énormes que son cabinet & son jardin exigeoient : on sait en Angleterre combien Ellis (26) a dû à ses conseils dans la rédaction de son Histoire des Coralines. Les planches destinées au grand traité de Jean Miller (27) sur la botanique, ont été dessinées sous les yeux de M. Fothergill, & peuvent être regardées en partie comme son ouvrage.

Lorsqu'il pouvoit dérober quelques momens à la pratique de la médecine, il les passoit dans son jardin d'Upton, au milieu des végétaux étrangers (28), dont il avoit formé de nombreuses colonies, & parmi des fleurs qu'un art industrieux lui offroit dans tous les temps de l'année. La belle saison, qui semble faire le tour du globe, est comme fixée

(25) M. Fothergill a inséré dans son testament un article par lequel il a offert à M. Hunter cette collection à 500 guinées au dessous du prix qu'elle seroit estimée. Son intention étoit de conserver ce cabinet anx savans, & de donner à son ami, qui a accepté cette clause, un témoignage de son souvenir, sans cependant soustraire à sa succession une somme considérable, qu'il avoit destinée à des vues d'utilité publique.

M. Fothergill avoit réuni dans un cabinet une superbe collection de morceaux destinés à l'étude de la matière médicale : il en a fait présent au collège de médecine d'Edimbourg, où elle doit servir à l'enseignement.

(26) On consultera aussi la préface que M. Fothergill a mise à la tête du Voyage de Sydney Perkinson aux mers du sud. Voyez aussi l'*Historia plantarum Siberiæ* de Gmelin, *Perp.* 1747. Voyez *An account of some observations and experiments made in Siberiâ extracted from the preface to the* Flora Siberica.

(27) Ce Traité devoit être fait suivant la méthode de Linnæus, qui en avoit agréé le plan & approuvé plusieurs morceaux qu'on lui avoit communiqués.

(28) C'est aux soins du docteur Russel & de M. Fothergill que les Anglois ont l'obligation de voir la culture & la préparation de la rhubarbe perfectionnée dans leur climat.

dans nos ſerres; mais à côté de ſa riante image ſont les triſtes dépouilles de l'hiver: l'homme s'apperçoit aiſément que ſes moyens ſont très-bornés, & qu'il n'appartient qu'à la nature de faire un printemps dont les beautés ſoient pures & grandes, ſans effort comme ſans mélange.

Pluſieurs années ſe paſſèrent dans cette activité. Une carrière auſſi remplie ne paroîtra ſans doute à quelques-uns qu'un enchaînement de fatigues; mais le déſœuvrement & l'ennui ne ſont-ils pas deux des plus grands malheurs auxquels nous puiſſions être livrés? L'emploi continuel des facultés, l'exercice non interrompu des forces, ne donnent-ils pas à l'ame un ſentiment de vigueur que l'on doit regarder comme un bonheur réel? D'ailleurs, quel rapport y a-t-il entre les amuſemens des hommes oiſifs, & ceux de ce petit nombre d'êtres dont l'ame conſerve, acquiert même de l'énergie au milieu des occupations nombreuſes qui les preſſent de toutes parts, ſans jamais les ſurcharger? Le plaiſir eſt pour ceux-ci un éclair qui les frappe d'une étincelle vive & brillante; pour les premiers, c'eſt un jour obſcur dans lequel ils ſe fatiguent à chercher une lueur qui les fuit.

M. Fotherghill vit que ſes forces diminuoient: il quitta le centre de la ville, pour ſe loger dans un fauxbourg, & il réſolut, en 1765, de ſuſpendre chaque année ſes occupations pendant deux mois, & de paſſer ce temps à Lée-Hall, où il loua une terre. Ce fut pour lui un moyen d'étendre la culture des plantes & des arbres exotiques. Ce pays lui offroit encore d'autres charmes; il avoit été ſon berceau. L'homme retourne volontiers aux foyers de ſes pères; à meſure qu'il avance dans ſa carrière, il décrit une ligne dont on le voit quelquefois renouer avec plaiſir les deux extrémités. Arrivé au point d'où il étoit parti, il embraſſe tout l'eſpace de ſa durée: ces mêmes lieux, témoins de la foibleſſe de ſon enfance, le deviennent de ſa caducité, & ſemblent lui demander compte de ſes années de vigueur: quels que ſoient ſa fortune, ſon rang ou ſa célébrité, il ne lui

reste que des remords ou sa vertu. M. Fothergill jouissoit dans cette retraite du repos des ames honnêtes, & ses amis ont toujours remarqué qu'il en revenoit chaque année mieux portant & plus gai (29).

Il trouvoit à son retour toute sa réputation; ce qui étonnera ceux auxquels la dépendance de notre état est connue: la moindre absence est souvent punie par l'oubli. M. Fothergill n'éprouva point un pareil sort, peut-être parce qu'on savoit qu'il étoit trop au dessus de cette infortune.

Il nous reste à le faire connoître dans ses rapports avec la religion. Au milieu d'un peuple libre, il s'est élevé une secte plus jalouse encore de sa liberté, dont les partisans ont osé dire que tous les hommes sont égaux : suivant eux, c'est s'avilir que de faire un serment; on doit avoir en horreur les désastres affreux des guerres & les dissentions ruineuses des procès; toute politesse doit être bannie du langage, comme étant un commerce de mensonge ou de frivolité; l'homme sur-tout ne se courbera jamais devant son semblable, pas même devant les rois; son front élevé vers le ciel ne doit s'abaisser que devant Dieu. Tous ceux qui reconnoissent son existence sont traités par eux comme des

(29) En 1766, M. Fothergill éprouva un chagrin très-vif. Le nommé Samuel Leeds, Quaker qui avoit passé toute sa jeunesse comme ouvrier dans la boutique d'un marchand de brosses, fut reçu docteur en médecine en Ecosse, & nommé médecin d'un des hôpitaux de Londres; ce que M. Fothergill vit avec peine. Leeds donna bientôt des preuves d'ignorance, & fut privé de son emploi : il fut même réglé que dorénavant aucun médecin ne pratiqueroit dans les hôpitaux de Londres, sans avoir subi un examen devant le collège des médecins de cette ville. Tout le monde applaudit à cette sage disposition; mais Leeds prit M. Fothergill à parti : il l'accusa devant la société des quakers de l'avoir desservi, & de n'avoir point fait, pour empêcher sa disgrace, des efforts qui n'auroient pas été sans succès. M. Fothergill, auquel l'impéritie de Leeds étoit connue, déclara qu'il approuvoit la conduite des administrateurs de l'hôpital, & qu'il n'avoit pu, sans frémir, voir le soin des malades confié à un médecin de la sorte. L'intrigue de Leeds l'emporta, & M. Fothergill fut condamné par les quakers à une amende très-forte, que, sans l'appui du lord Mainsfield, il auroit été obligé de payer à Leeds. Cette anecdote nous prouve qu'en Angleterre comme en France, on reçoit des docteurs bien ignorans, qui trouvent, comme ici, de puissans protecteurs.

frères ; ils plaignent seulement les peuples pour lesquels la divinité est enveloppée de trop épaisses ténèbres : ils l'adorent dans des temples ; mais, ivres de leur indépendance, ils n'y ont admis ni prêtres ni ministres, & chacun se croit digne de présenter son offrande & de recevoir immédiatement l'inspiration sacrée.

On juge bien que M. Fothergill étoit quaker sans être trembleur. Ce fut lui qui fit au roi le compliment d'usage lors de son avénement au trône : il le rédigea avec un style autant orné que sa fonction le permettoit, & il en éloigna cette sévérité, cette rudesse, qui avoient jusques là caractérisé les productions des quakers (30).

Il se trouvoit cependant quelquefois fort embarrassé par la bizarerie des coutumes auxquelles il s'étoit astreint. Appelé par des personnes de la plus grande qualité, & ne pouvant ôter son chapeau ni s'incliner devant ceux qu'il visitoit, il devoit, sur-tout lorsqu'ils étoient étrangers, être souvent accusé de manquer aux égards établis dans le monde. Il y suppléoit par une grande affabilité, qui marquoit assez d'intérêt pour tenir lieu de la révérence ordinaire. Il s'approchoit du malade avec tant d'empressement, qu'il paroissoit à plusieurs avoir seulement oublié de faire le salut : en un mot, il avoit trouvé le moyen d'être affectueux sans être poli, bien différent de tant d'autres, qui, malgré leur politesse, sont très-éloignés d'être affectueux.

Deux conditions devoient sur-tout l'attacher au parti des quakers, parce qu'elles étoient absolument conformes à son caractère : il admettoit avec eux la tolérance la plus entière, & il s'abandonnoit aux mouvemens de la charité la plus étendue. Le seul récit de quelques-unes de ses actions étonne, & paroît surpasser toute croyance. Tantôt il encourage les instituteurs : il fait un essai dont le succès l'en-

(30) La dernière lettre circulaire qu'il fut chargé d'écrire dans l'assemblée générale des Quakers à Vhit-Suntide, fut vivement attaquée dans le *Gentleman's Magazine*.

gage à fonder à Ackwortz dans le comté d'Yorck, une maison d'éducation gratuite pour les enfans des pauvres quakers ; il est lui-même l'éditeur des livres destinés à leur instruction : tantôt il fait imprimer à ses frais la nouvelle traduction de l'Ancien & du Nouveau-Testament par Antoine Purwer (31), si estimé dans son ordre. Le malheureux Knight gémit dans l'infortune ; M. Fothergill, après lui avoir prodigué tous les secours pécuniaires, y ajoute les consolations de la sensibilité : il le visite souvent ; il se renferme & pleure avec lui. Le capitaine Carver vit longtemps de ses largesses, & c'est la veuve de ce militaire qui le publie. Un terrain situé à l'abri du nord près de Thames, lui paroît propre à la culture de quelques arbres étrangers ; il l'achète, mais pour en prendre possession, il faut en chasser une famille indigente, accoutumée à y trouver sa subsistance. Son marché est fait ; il y tient, & ce n'est que pour faire le bonheur de cette famille, en lui assurant la jouissance d'un champ qu'un autre acquéreur moins délicat auroit pu lui ravir. *Mes vœux sont à leur comble*, s'écrie-t-il ; *au lieu de végétaux que j'aurois plantés, ce sont des hommes que je nourris.* Enfin les malheurs de la guerre fixent son attention sur la détresse des quakers de la Pensylvanie : il leur fait parvenir des sommes considérables, & prend toutes sortes de précautions pour leur cacher la main qui les soulage.

Combien il a gémi de fois sur cette guerre *contre nature* (32) ! Ces expressions sont littéralement traduites des mémoires sur la vie de M. Fothergill. Quel spectacle, en effet ! tandis qu'un peuple républicain s'efforce d'étendre au-delà des mers les chaînes de sa dépendance, c'est un monarque

(31) Henri Purwer, Quaker célèbre, avoit exercé pendant long-temps un métier à Londres, & il étoit déja avancé en âge lorsqu'il apprit les langues orientales, le latin & le grec, dans le dessein de connoître également le sens littéral de l'Ancien & du Nouveau-Testament. Le succès le plus brillant a couronné son entreprise. La traduction qu'il en a faite est très-estimée. Elle a été imprimée en 1765, en 2 vol. in-folio, & aux dépens de M. Fothergill.

(32) *Unnatural war.* Voyez la vie de M. Fothergill, par le docteur Elliot.

narque qui fonde & protège la liberté dans le nouveau-monde. Lorſqu'enfin cette liberté ſera conſolidée, lorſque le bruit des armes aura ceſſé (33), voudra-t-on entendre le vœu général? il tend à une paix durable entre deux nations qui ont le même amour de la gloire, les mêmes lettres, la même philoſophie. L'une plus calme, rend juſtice à ſa rivale, qu'elle voit toujours ſans jalouſie, & ſouvent avec admiration : l'autre, pleine d'ardeur & d'impatience, eſt toujours agitée par un ſentiment d'inquiétude, & peut-être d'inimitié; il ſemble que la paix n'ait jamais été que dans ſes engagemens, & point dans ſon cœur. Ce peuple, qui, comme tous les autres, n'eſt dirigé dans ſes opinions que par ceux qui penſent & qui l'éclairent, ſéroit bientôt déſabuſé, ſi les gens de lettres, ſi les hommes inſtruits, faits pour lui donner l'impulſion, étoient eux-mêmes pénétrés des ſentimens de confiance que nous ne manquons jamais de leur témoigner : ils voient avec quelle franchiſe nous partageons leurs regrets, en louant les vertus de leurs grands hommes; puiſſions-nous en avoir une de plus à célébrer en eux, cette impartialité qui, ſans aucune acception de lieux, de gouvernement & de circonſtances, recherche, eſtime, honore l'eſprit & les talens; qui ne ſe renferme point dans la ſphère de la propriété, & qui, après avoir payé à l'amour-propre national un tribut légitime, fait de chacun l'éloge qui lui eſt dû !

Quelques ſervices que M. Fothergill ait rendus, il n'a exécuté que la plus petite partie des projets utiles qu'il avoit formés. Parmi ſes entrepriſes qui n'ont point eu de ſuccès, aucune ne méritoit plus d'en avoir & ne lui a cauſé plus de regrets, que celle dont le but étoit la proſcription de la traite des Nègres. Ce trafic honteux & coupable réduit les hommes à la condition des brutes, en les faiſant eſclaves; il les réunit en de vils troupeaux que d'autres hommes ne rougiſſent pas

(33) Le lecteur voudra bien ſe ſouvenir que cet éloge a été lu en 1782.

d'accabler de fers, & de traîner ainsi d'un continent à l'autre. La cupidité, qui calcule leurs travaux & leurs souffrances, les attache à une terre ingrate qui n'enrichit que leurs oppresseurs, à un sol qui ne les a point vu naître, & qui ne peut à leur gré les voir assez tôt mourir. Ce grand crime des peuples commerçans ne peut être détruit que par les souverains. M. Fothergill avoit pensé qu'il seroit plus facile de le faire cesser, en prouvant que les mêmes vues peuvent être remplies sans y avoir recours.

La canne à sucre, pour la culture de laquelle on emploie ces violences, est peut-être originaire d'Asie & d'Afrique; au moins elle y croît de temps immémorial: c'est de là qu'elle a été transportée en Espagne, aux îles Canaries, & enfin en Amérique, de sorte que par une combinaison de circonstances singulières, l'avidité Européenne a transporté à grands frais des végétaux & des colons étrangers dans le nouveau continent, au lieu d'employer les uns & les autres dans celui qui leur étoit propre.

M. Fothergill avoit proposé de rétablir cet ordre, en faisant cultiver la canne à sucre en Afrique (34); ce qui coûteroit moins d'efforts à l'art, en épargnant de grandes contrariétés à la nature. De riches négocians s'étoient joints à lui pour faire un essai (35) qui est bien digne d'une seconde

(34) Plusieurs négocians Anglois ont formé le même projet; ils ont même envoyé des voyageurs chargés de prendre des renseignemens sur tout ce qui y est relatif. Il est bien à desirer qu'on s'en occupe efficacement.

(35) M. Letsom, auteur d'un éloge de ce savant, nous a transmis les détails de l'événement qui donna lieu à ce projet. Il est peu connu en France, & nous le rapporterons, persuadés qu'on ne peut être trop long lorsqu'on plaide la cause de l'humanité. Un des plus puissans princes de la Guinée, roi d'Akonie, après avoir fait, en 1727, la conquête du royaume de Whida, députa un de ses principaux sujets pour aller à Londres proposer au gouvernement la culture de la canne à sucre, comme un objet de commerce qui n'avoit besoin que du crédit des puissances de l'Europe. On apprit, quelques années après, que l'envoyé, comblé de richesses pour ce voyage, s'étoit retiré dans les Barbades, sans avoir rempli la belle commission dont il avoit été chargé. Né esclave, il n'avoit point compris les desseins de son maître. Pour assurer sa liberté, il avoit sacrifié celle de ses frères; car ce sentiment est le premier des besoins, & il n'y a point d'amour de la gloire dans une ame flétrie par la dépendance & la captivité.

tentative. Cette claſſe d'infortunés, qui, couverte des chaînes de l'intérêt, eſt bien éloignée de croire qu'il puiſſe y avoir des êtres généreux au monde, doit donc auſſi de la reconnoiſſance à M. Fothergill. C'eſt à nous d'acquitter cette dette, en attendant qu'une main plus heureuſe leur rende le ſentiment avec la liberté.

M. Fothergill ne s'eſt point marié. Quelle affection, quelle fortune auroit-il pu réſerver à une épouſe, à des enfans, lui qui s'étoit voué tout entier au ſoulagement de l'humanité pauvre & ſouffrante ?

Une maladie de veſſie, après avoir duré pendant pluſieurs années, le fit périr le 26 décembre 1780 (36). Les pleurs des indigens, la conſternation de ceux dont il avoit eu la confiance, & ils étoient en très-grand nombre, des éloges écrits, publiés de toutes parts & gravés dans tous les cœurs, tout annonça à l'Angleterre qu'elle avoit perdu un de ſes meilleurs citoyens. Ses funérailles furent honorées d'une pompe publique, diſtinction qu'un cri général d'admiration & d'enthouſiaſme peut ſeul décerner, & que la bienfaiſance partage avec le génie (37). L'épitaphe miſe ſur ſon tombeau eſt ſimple, & ſans aucune autre éloquence que celle qui naît du ſouvenir des bonnes œuvres : *Ci gît le docteur Fothergill, qui dépenſa deux cens mille guinées pour le ſoulagement des malheureux* (38).

M. Fothergill étoit très-attaché à la Société : en lui adreſſant ſes ouvrages, il lui a pluſieurs fois communiqué des réflexions utiles ſur ſes travaux. Au défaut de ſes conſeils, dont ſa perte nous prive, nous avons recueilli ſes actions : elles inſpirent également l'amour de l'étude & celui de la vertu.

---

(36) Il étoit alors âgé de 69 ans.

(37) Son corps a été inhumé à Winchmore-Hill.

(38) Après avoir pourvu à la ſubſiſtance d'une ſœur qu'il chériſſoit tendrement, il a donné, de concert avec elle, tout ſon bien aux pauvres : il a fait des legs conſidérables aux collèges de Williambourg, de New-Yorck & de Philadelphie.

La place d'associé étranger vacante par la mort de M. Fothergill est maintenant remplie par M. van-Swinden, physicien à Groningue, qui l'occupe au nom de la Société médicale de la Haye.



ELOGE DE M. DE MONTIGNY.

ETIENNE MIGNOT DE MONTIGNY, chevalier, conſeiller du roi, tréſorier de France, grand voyer (1) de la généralité de Paris, commiſſaire du conſeil au département des ponts & chauſſées, membre de l'académie royale des ſciences de Paris & de celle de Berlin, aſſocié libre de la Société royale de médecine, naquit à Paris le 15 décembre 1714, de Jean-François Mignot de Montigny, tréſorier de France, & de Louiſe Gaillard.

Lu le 11 mars 1783.

Son père eut la ſageſſe de ne point le contraindre par les entraves d'une éducation précipitée : il voulut connoître ſes goûts naturels, & il ſe contenta, pendant ſes premières années, d'obſerver ſon penchant. Le jeune de Montigny s'amuſoit à tracer des triangles, des carrés ; il décompoſoit ces figures pour en connoître les élémens, & l'harmonie des nombres eut pour lui des attraits avant qu'il ſût le nom de la ſcience qui en expoſe les combinaiſons & les rapports. A dix-huit ans, il ſe caſſa une jambe, & retenu dans ſon lit par cet accident, on le trouva entouré de toutes les pièces de ſa montre, qu'il avoit ſéparées avec adreſſe, & qu'il conſidéroit avec avidité. *Je cherche ſon ame*, dit-il à celui qui le ſurprit dans cet examen. Il cherchoit en effet le principe de ſon mouvement. Son père augura bien de cette curioſité, qu'il loua beaucoup, & qu'il excita de tout ſon pouvoir. Elle eſt le plus puiſſant reſſort qui pouſſe l'homme vers l'expérience & l'obſervation. Active, infatigable, la vérité ſeule peut la ſatisfaire ; bien différente de ce faux zèle dont ſe parent ceux pour qui la carrière des lettres n'eſt en quelque ſorte qu'une terre étrangère, ſur laquelle ils paſſent pour arriver à la fortune.

(1) Il étoit auſſi directeur général du pavé de la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris.

Les parens de M. de Montigny s'étant assurés de la préférence qu'il donnoit à l'étude des sciences exactes, ne s'occupèrent plus que du soin de favoriser ces dispositions. Il fut heureux d'être conduit par un père aussi éclairé : la plupart, avec d'aussi bonnes intentions & moins de lumières, suivent une route opposée. Ils n'ont qu'un seul procédé : l'enfant est entouré de pédans qui l'ennuient, & d'hommes agréables qui le corrompent. Ses sens sont assaillis à-la-fois par les prestiges de tous les arts. Surchargé de leçons & de préceptes, son esprit ne conserve point la vigueur nécessaire à la réflexion. Au milieu de ce tumulte, il repousse souvent le genre d'occupation pour lequel il avoit le plus d'aptitude, & la liberté qu'on lui laisse sur le choix de son état, peut devenir un présent funeste, puisqu'il ne sait quels travaux sont proportionnés à ses forces, ni sur quels sujets il exercera le plus utilement sa sensibilité.

Les Jésuites furent chargés de la première éducation de M. de Montigny. Ils trouvèrent en lui des talens qu'ils jugèrent pouvoir être utiles à leur ordre, & ils résolurent de faire tous leurs efforts pour l'y attacher. Le père Tournemine, qui s'étoit chargé de ce soin, flattoit son goût pour l'étude: plus ce goût étoit vif, plus le jeune prosélyte lui savoit gré de sa complaisance, & plus il étoit docile à la main qui le conduisoit. L'adroit Jésuite n'ignoroit pas que c'est toujours sur les passions qu'il faut appuyer les leviers dont on se sert pour mouvoir les hommes. Le père de M. de Montigny voyant qu'une correspondance secrète rendoit inutiles toutes les mesures qu'il prenoit pour soustraire son fils au danger de cette liaison, résolut de l'emmener dans une de ses terres, loin de la capitale, où, subjugué par les soins & la tendresse de sa famille, le jeune homme comprît enfin que les chaînes les plus douces étoient celles de la maison paternelle. Sous le voile que ses yeux venoient de percer, il trouva des liens qui l'attachoient fortement au monde, & il sentit tellement le prix de sa liberté, qu'il se refusa par la suite à tout engagement qui auroit pu lui porter la plus légère atteinte.

Il bénit cent fois la main ſecourable qui lui avoit rendu ce ſervice, lorſqu'un coup imprévu frappa la compagnie dont il avoit tant deſiré d'être membre, & il vécut toujours loin des ſectes de toute eſpèce, dont il avoit reconnu que le grand inconvénient eſt d'attaquer la liberté juſques dans l'opinion & dans la penſée, & de ne voir dans le monde entier que deux partis; l'un, pour lequel on oſe tout, & le parti oppoſé, contre lequel on ſe permet tout.

M. de Montigny ſe lia avec MM. Fontaines & de Buffon, dont le nom étoit déja célèbre dans la carrière des ſciences. Son ame s'échauffa au feu de leur génie: il s'iſola au milieu d'un monde qu'il aimoit & dont il étoit aimé. Il fit ce ſacrifice à ſon éducation, & il ne s'occupa pendant pluſieurs années que de ſes travaux. Lorſqu'on ne vit point avec ſoi-même, on n'a rien à ſoi: c'eſt dans le calme qu'un eſprit actif réunit ſes idées, les juge, & en tire des inductions nouvelles. Sans le ſilence, la réflexion n'a point de profondeur, & ç'a toujours été de la ſolitude que s'eſt élevée la voix de l'éloquence & de la philoſophie. Ainſi, dans le grand tableau de la nature, les chocs, les efferveſcences, les embrâſemens, n'ont jamais produit que des maſſes informes, des déſaſtres, des malheurs; tandis que le repos, ami de l'ordre & de l'harmonie, donne aux criſtaux la beauté des formes; aux pierres précieuſes, la tranſparence & la pureté; aux êtres animés, la paix, la douceur & l'abondance.

L'abbé de Ventadour fut appellé à Rome auprès du cardinal de Rohan ſon oncle, pour lui ſervir de conclaviſte à l'élection du pape futur, Benoît XIV, dont la douceur & la prudence ont rendu la mémoire ſi recommandable, & qui a été ſi conſidéré par ceux même qui n'ont vu en lui que le ſouverain d'une portion de l'Italie. Il penſa qu'il s'inſtruiroit agréablement dans ce voyage, en recevant des leçons de la bouche d'un ſavant aimable, & il pria M. de Montigny de l'accompagner. Un grand reſpect pour tout ce qui tenoit aux Romains, une étude ſuivie de leur hiſtoire, un deſir très-vif d'obſerver les hommes dans un pays où le génie

des arts s'eſt établi ſur les ruines de la liberté, tous ces motifs rendirent cette propoſition d'autant plus intéreſſante pour M. de Montigny, qu'elle lui préſentoit en quelque ſorte le complément de ſes travaux.

Après avoir été témoin des cérémonies du conclave, les voyageurs donnèrent toute leur attention aux objets que ce pays renferme.

Du ſein de l'ancienne Rome, il s'eſt élevé une ville nouvelle, que l'on peut regarder, ſuivant l'expreſſion de Montaigne, comme le *ſépulcre* de la première. Là, un ſol exhauſſé ſoutient des maiſons qui ſont fondées ſur d'immenſes débris. Ici, un palais, un temple, ont réſiſté aux efforts des Barbares. La hardieſſe & la beauté de leur ſtructure, leur ſolidité, leur maſſe, ont étonné nos aïeux; elles ſurprendront encore notre poſtérité. Ailleurs on diſtingue les monumens érigés par la république, d'avec ceux qui ſont l'ouvrage des empereurs: ces derniers montrent, par leur ſuperfluité, le luxe de leurs fondateurs; les autres offrent une magnificence utile; tout rappelle le ſouvenir & retrace l'image de ces héros qui ſe ſont diſputé l'empire du monde, & dont les cendres ſont réunies dans ce vaſte tombeau. Quel mélange de grandeur & de décadence! Où l'homme a-t-il montré plus de courage & de vigueur? où a-t-il oppoſé au temps & à la deſtruction de plus fortes barrières? & cependant chaque jour porte une atteinte funeſte à ces reſtes précieux. Encore quelques ſiècles, & le Tibre, tant de fois enſanglanté par le meurtre & le carnage, coulera pur & tranquille, ſur une terre où le nom des Romains ſera peut-être tout-à-fait oublié.

Les voyageurs ne viſitèrent pas avec moins d'intérêt le reſte de l'Italie. Revenus à Paris, l'un fut élevé aux premières dignités de l'égliſe; il devint dans peu cardinal (2): l'autre rentra dans le ſein de l'académie, qui ſe l'étoit aſſocié à l'âge de 26 ans (3).

(2) Il a été connu ſous le nom de cardinal de Soubiſe.
(3) Cette compagnie le reçut, en 1740, adjoint en mécanique.

Il

Il eſt difficile que deux perſonnes voyagent long-temps enſemble ſans lire réciproquement dans leur penſée. L'ame, en s'occupant toujours d'objets nouveaux, s'agrandit en quelque ſorte & doit répugner davantage à la contrainte; il y a d'ailleurs tant de momens qui ne peuvent être remplis que par la converſation, tant de circonſtances où il faut dire ſon avis ſans délai, que l'homme le plus diſſimulé ne pourroit réſiſter à cette épreuve. Le cardinal & l'académicien s'apprécièrent donc, & ils reſtèrent unis par les liens de l'amitié la plus ſincère.

Une académie eſt un corps dont tous les mouvemens doivent tendre vers un centre commun, qui eſt la vérité; dont tous les membres recherchent la même récompenſe, qui eſt la gloire; mais dans lequel tous les emplois ne ſont pas également importans. Les uns, placés en quelque ſorte à l'extérieur, répandent de l'éclat ſur ceux qui les rempliſſent avec ſuccès; les autres, concentrés dans les fonctions les plus intimes, ne ſont pas les moins utiles; mais ils exigent des travaux aſſidus & journaliers, dont la renommée ne tient aucun compte, & dont la connoiſſance ne parvient pas même juſqu'au public, pour le bonheur duquel ils ſont entrepris. Ainſi dans le corps humain les reſſorts les plus cachés ne ſont pas les moins néceſſaires. M. de Montigny a bien mérité de l'académie par des travaux de ce genre: ſes lumières comme ſon zèle s'étendoient à tout; chimie, phyſique, mécanique, géométrie, tout étoit de ſon reſſort, lorſqu'il falloit, non ſe rendre célèbre, il n'en a jamais formé le projet; mais ſe montrer utile. Il excelloit ſurtout dans l'art de faire des rapports; art délicat & difficile, parce qu'il ſuppoſe une attention ſoutenue ſur des objets qui intéreſſent plus l'académie que l'académicien, parce qu'il faut toujours être en garde contre la fraude, & que ces recherches demandent un temps perdu pour l'amour-propre, qui pourroit facilement l'employer à ſon profit.

Dès 1728, M. de Montigny avoit préſenté à l'académie deux machines qu'elle avoit jugées dignes de ſon approba-

tion (4). En 1741, il lui donna une nouvelle preuve de ses connoissances en mécanique, dans un mémoire où il résolut le problême (5) des trajectoires par le calcul intégral & différenciel, le seul qui pût atteindre à de semblables questions. M. d'Alembert n'avoit point encore publié sa méthode générale, dont l'application se fait d'une manière plus commode & plus prompte, aux cas de diverse nature.

Quelques années après, il fit, avec M. Guettard (6), des recherches sur les ardoisières d'Angers, & en 1774 (7) il partagea avec MM. Macquer, Brisson, Cadet & de Lavoisier, les travaux auxquels la lentille de M. Trudaine a donné lieu.

L'histoire littéraire de M. de Montigny ne se borne point à ces détails; il a des droits plus étendus à nos éloges. Sa liaison avec M. Trudaine, dont le nom sera toujours si cher aux arts, lui fournit l'occasion de rendre les plus grands services à sa patrie, en contribuant efficacement à leurs progrès.

Il n'en est pas des nations comme des particuliers. Parmi ceux-ci, plusieurs sont & peuvent continuer d'être opulens, quoiqu'ils soient paresseux, ignorans & mal-adroits : les peuples, au contraire, quelque bien traités qu'ils soient par la nature, n'ont jamais de véritable richesse que celle de

(4) M. de Montigny a présenté à l'académie royale des sciences, en 1728, trois machines : la première, pour élever des fardeaux, décrite dans l'histoire de cette année, page 109, & dans le le tome V des machines approuvées par l'académie, page 55, n° 323. Elle a été regardée comme devant être plus commode sur les vaisseaux, que le cabestan qui y est en usage. La seconde, pour prendre hauteur en mer, décrite même année & même page dans l'histoire de l'académie, & tome V des machines, page 57, n° 324. L'académie l'a jugée propre à servir principalement dans les temps de brume. La troisiéme, pour suspendre les instrumens en mer, décrite page 59 des machines approuvées par l'académie.

(5) La solution de ce problême de dynamique, dans lequel l'auteur a déterminé les trajectoires & les vitesses d'une infinité de corps mis en mouvement autour d'un centre immobile, se trouve dans le volume de l'académie royale des sciences pour l'année 1741, page 143 de l'histoire, & 280 des mémoires.

(6) Le mémoire sur les ardoisières d'Angers, publié parmi ceux de l'académie royale des sciences, année 1757, page 62, contient des remarques très-savantes sur les empreintes.

(7) Mémoires de l'académie, 1774, page 62.

leur industrie. Plusieurs manufactures languissoient en France: le Gouvernement chargea M. de Montigny de les remettre en activité. Sa première observation fut qu'elles manquoient presque toutes des procédés nécessaires à leurs succès, & que la main-d'œuvre y étoit très-défectueuse. Il n'y avoit qu'un seul moyen pour leur donner promptement la perfection qui leur manquoit; c'étoit d'appeler en France les ouvriers les plus exercés dans ces différens genres. Bientôt des Levantins, très-habiles dans l'art de l'étamage, furent fixés à Lyon; des Flamands dirigèrent les travaux des tapisseries à Beauvais; des ouvriers Anglois apportèrent des instrumens & des moyens nouveaux pour la fabrique des bijouteries. On apprit à se servir des calandres à cylindres & autres propres à imiter les apprêts d'Angleterre, qui n'avoient jamais été employées parmi nous avant l'année 1750 (8). On fit pour la première fois en France des velours de coton, des canelés. La fabrication des gazes & des mousselines, l'art de teindre le coton en couleurs pleines & solides, furent mieux cultivés & plus répandus; & les villes de Lyon, Rouen, Nîmes, la Charité-sur-Loire, Toul, Saint-Etienne (9), éprouvèrent les effets de cette protection éclairée.

MM. Trudaine & de Montigny furent les promoteurs de ces opérations utiles; mais leurs succès doivent être principalement rapportés au ministre qui en ordonna l'exécution. M. de Machault, alors contrôleur général des finances, offrit aux artistes tous les encouragemens dont ils avoient besoin, & il les favorisa avec ce zèle du bien qu'il a toujours montré dans ses différens emplois. On le compte parmi ce petit nombre d'hommes d'état qui ont, dans leur retraite,

---

(8) Avant cette époque, les calandres & les divers apprêts donnoient aux étoffes d'Angleterre une grande supériorité sur les nôtres.

(9) Aubusson & Feuilletin reçurent les mêmes encouragemens: M. de Montigny leur procura de meilleurs modèles, & les dessins des tapisseries furent faits par les plus grands maîtres, aux dépens du roi.

deux grands motifs de consolation, l'estime du peuple & leurs vertus. Le public est, pour les ministres qui survivent à leurs fonctions, un juge sévère, mais équitable, qui leur prononce d'avance l'arrêt de la postérité ; c'est pour eux surtout que la louange est permise, parce qu'elle n'est point intéressée.

M. de Machault avoit donné à M. de Montigny un coopérateur qui a eu la plus grande part à la révolution dont nous avons fait le tableau. M. Olker, officier Anglois, avoit été fait prisonnier à la bataille de Culloden, où il combattoit pour le malheureux prince Edouard. Il fut renfermé dans la tour de Londres, avec son ami M. March, où ils attendoient une mort qu'une partie de l'Angleterre auroit regardée comme ignominieuse. Ils trouvèrent le moyen de percer le mur de leur prison, & M. March sortit le premier; mais l'ouverture étant trop étroite pour son ami, il osa s'y introduire de nouveau pour lui aider à l'agrandir : tous les deux se dérobèrent enfin au danger pressant qui les menaçoit, & cette fois l'innocence ne fut point sacrifiée. Ils vinrent en France, où ils reçurent l'accueil le plus favorable; & M. Olker se vengea de ses persécuteurs en révélant les secrets de leurs arts, dans lesquels il étoit très-versé.

Les répandre parmi nous, n'étoit-ce pas en quelque sorte en faire présent à l'humanité, puisque les savans François (10) ont formé le grand projet d'écrire l'histoire de tous les procédés des arts, & de ne se réserver, après en avoir dévoilé l'état actuel, d'autre avantage que celui de travailler en commun à leurs progrès? Que l'on ne croie pas que ce beau monument puisse jamais faire aucun tort réel au peuple dont il aura été l'ouvrage. Celui qui déchire le voile dont une cupidité grossière & superstitieuse couvroit les arts, amis du grand jour & de la liberté, qui substitue le véritable mobile des talens, l'intérêt général, à cette multitude de

(10) Voyez l'Histoire des Arts publiée par l'académie royale des sciences.

reſſorts cachés & preſque toujours en oppoſition, que dirige l'intérêt particulier : ce peuple ne doit rien craindre, mais tout eſpérer de ſon déſintéreſſement & de ſon induſtrie.

MM. de Montigny & Olker ſe ſont toujours conduits d'après ces principes. Une de leurs fonctions les plus ſacrées étoit la diſtribution des ſecours dont le Gouvernement les avoit chargés de diſpoſer. On ne les a point vus élever des bâtimens ſuperbes pour y dreſſer des ateliers, & par une mépriſe impardonnable, placer l'économie active des arts dans des lieux dont le faſte annonce la ſplendeur d'une opulence oiſive. Les adminiſtrateurs éclairés n'ignorent pas que le luxe, compagnon fidèle de la richeſſe des grands, eſt l'ennemi de celle des peuples, ſans laquelle il n'y a point de véritable abondance. Ils ſavent que cette dernière ne peut être que le fruit des efforts les mieux dirigés ; & pour celui qui connoît & chérit les intérêts bien entendus de l'état, rien ne peut égaler le ſpectacle que préſentent quelques-unes de nos villes, où, ſans compter les grandes manufactures, dans leſquelles tant de mains ſont occupées du bonheur de tous, chaque maiſon eſt un atelier, chaque citoyen un fabriquant ; où l'enfant qui eſſaie ſes forces, comme le vieillard qui les a perdues, tiennent également les inſtrumens de la proſpérité commune, le premier par une eſpèce d'inſtinct ou par imitation, le ſecond par habitude, &, pour ainſi dire, par reconnoiſſance ; où enfin l'économie & l'activité ſont des lois fondamentales auxquelles tout le monde obéit.

Lorſque MM. de Montigny & Olker trouvoient des hommes diſtingués par leur zèle & par leur induſtrie, ils ne manquoient pas de leur faire obtenir des encouragemens. Des ſommes modiques, des diſtinctions, des louanges même, données à propos, produiſoient de grands effets, auxquels le gouvernement ne contribuoit que par ſa protection & des avis : c'eſt à lui d'exciter, de récompenſer, & non d'entreprendre des travaux qui ne ſont jamais bien exécutés que par le peuple.

Non-ſeulement MM. de Montigny & Olker ont perfec-

tionné d'anciennes manufactures; ils en ont encore établi de nouvelles, relatives à différentes branches de commerce & d'industrie peu cultivées avant eux (11). Ce genre d'administration exige une grande étendue de lumières, & beaucoup de sagacité. Connoître jusque dans ses plus petits détails le mécanisme des fabriques, choisir le climat où l'opération coûtera le moins, & d'où le transport sera le plus prompt & le plus facile, & concilier ainsi l'économie avec la perfection du travail; telles sont les conditions que MM. de Montigny & Olker ont remplies, & sans lesquelles on doit toujours craindre de voir les avantages d'un établissement effacés par la somme des frais, ou détournés par la concurrence.

Par une bizarrerie presque inconcevable, les hommes qui s'exposent aux plus grands dangers pour le succès d'une entreprise, sont presque toujours ceux qui ont le moins d'intérêt à ce qu'elle réussisse. Ainsi de tous les habitans du globe, ce sont les ouvriers qui creusent les mines, auxquels ces travaux font le plus de mal & le moins de bien. Enfoncés à des profondeurs où la nature n'a pas voulu que des êtres vivans habitassent, ils sont menacés d'une prochaine destruction, s'ils y portent des flambeaux dont le contact embrâse l'air qu'ils respirent. Puisqu'il n'est pas possible de fermer à jamais ces abymes, il faut au moins veiller à la conservation de ceux qui se dévouent d'une manière aussi inconsidérée, & diminuer la somme des maux qu'ils osent braver. Des vapeurs inflammables remplissoient les mines de charbon de terre de Briançon. M. de Montigny publia, conjointement avec MM. Hellot & Duhamel, un savant mémoire (12) sur les moyens propres à rendre l'air de

(11) On doit compter dans ce nombre les fabriques de velours & draps de coton, des canelés & d'un grand nombre d'étoffes légères, dont le travail étoit auparavant inconnu en France.

(12) Mémoire sur les vapeurs inflammables qui se trouvent dans les mines de charbon de terre de Briançon, par MM. Duhamel, Hellot & de Montigny, rédigé par le dernier, année 1763, pag. 235. Une vapeur inflammable s'amassoit au fond des travaux, dès qu'on avoit été un jour sans y entrer, & la lumière des ouvriers l'enflammoit. Le feu-brisou des

de ces ſouterrains plus pur, en le faiſant circuler par le moyen de puits creuſés à différens intervalles, & de ventilateurs.

Les propriétaires des futaies ſituées près de Montmorot en Franche-Comté, ſouffroient impatiemment que leur bois fût taxé par ordre du roi, & réſervé pour l'exploitation des ſalines qui y ſont établies. N'oſant former des plaintes ſur le véritable ſujet de leur mécontentement, ils cherchèrent des prétextes qui leur permiſſent de donner un libre cours à leurs murmures. C'eſt ce qui arrive preſque toujours, lorſque le plus foible croit avoir à ſe plaindre du plus fort. Il craindroit de l'irriter en lui montrant ſa bleſſure; mais ne pouvant tout-à-fait cacher ſa douleur, il accuſe de ſes maux tout, excepté ce qui les a produits.

On avoit publié que les ſources ſalées de Montmorot contenoient de l'arſenic & de l'orpiment; que ce ſel empoiſonnoit les beſtiaux & corrompoit les fromages. Le parlement de la province avoit préparé des remontrances, & la réclamation étoit générale. La queſtion ne pouvoit être décidée que par un chimiſte habile. M. de Montigny, chargé de cet examen (13), ne trouva, par l'analyſe, aucun principe dangereux dans ces eaux; mais le ſel qu'on en retiroit étoit amer & terreux (14), parce que les cuites étoient mal gouvernées. M. de Montigny le fit criſtalliſer lente-

---

mines de charbon du Hainault eſt de la même nature. On eſt dans l'uſage d'y creuſer des puits à diverſes diſtances, & on y emploie des ventilateurs mus par l'action du feu. Robert Kook a fait le récit de quelques phénomènes du même genre, qui ont été obſervés dans les mines de Sommerſet. Pluſieurs ouvriers y ont été jetés, par l'exploſion de la vapeur, du fond des travaux juſqu'à l'ouverture du ſouterrain.

(13) Voyez le Mémoire ſur les ſalines de Franche Comté, ſur le défaut des ſels en pain qu'on y débite, & ſur les moyens de les corriger. Mém. de l'Acad. royale des ſciences, ann. 1762, p. 59 de l'Hiſtoire; p. 102 des Mémoires.

(14) L'amertume & le mauvais goût du ſel tenoient au vice de la préparation. Des pains de ſel marin mêlés avec le ſel d'Epſom, pétris avec des eaux graſſes qui renfermoient & des ſels marins à baſe terreuſe, & des matières ſuſceptibles de putréfaction, deſſéchés enfin ſans précaution, de manière à permettre la formation de quelques parties de foie de ſoufre, étoient la cauſe réelle des plaintes formées par le peuple.

ment, le deſſécha dans des étuves, & parvint à le rendre auſſi pur que le ſel de Salins.

Comme phyſicien, il avoit établi des vérités; il lui reſtoit à les faire valoir comme adminiſtrateur. Des eſſais authentiques & multipliés (15) rétablirent la confiance, non-ſeulement en Franche-Comté, mais encore parmi les habitans du pays de Vaux, auxquels la France, en exécution de ſes traités, fournit une grande quantité de ſel. Il parcourut enſuite les cantons de Berne, de Zurich, de Fribourg; il admira ces beaux payſages de la Suiſſe, où l'on trouve encore quelques traces d'égalité parmi les hommes, & dans leſquels les montagnes, les défilés, les forêts, ſont des aſyles ſi propres à conſerver long-temps le germe de l'indépendance & de la liberté. En revenant, il viſita Voltaire (16), plus étonnant peut-être lui ſeul que tout ce qu'il avoit vu dans ſon voyage.

Ce grand homme lui peignit avec les couleurs les plus vives le malheur des habitans du pays de Gex, pour lequel il ſollicitoit depuis long-temps la permiſſion de racheter, par un impôt dont la perception fût facile, des droits auſſi onéreux à ce peuple, qu'ils étoient peu profitables pour le roi. MM. de Voltaire & de Montigny ſe réunirent, & demandèrent cette grace, qui leur fut accordée en 1775. Jamais Voltaire n'apprit une nouvelle avec autant de plaiſir; car de toutes les jouiſſances de l'amour-propre, les ſeules qui répandent dans l'ame un véritable bonheur, ſont celles qui naiſſent du ſouvenir du bien que l'on a fait.

En 1763, la perception des droits ſur les eaux-de-vie donna lieu à des diſcuſſions & à des procès. Les fermiers généraux & les commiſſaires s'en rapportèrent à la déciſion de M. de Montigny, qui propoſa un nouvel aréomètre réglé avec des poids, & propre à meſurer les degrés de force des liqueurs

(15) Il fit donner une aſſez grande quantité de ce ſel à des beſtiaux qui n'en furent point incommodés.

(16) La ſœur de Voltaire avoit épouſé ſon oncle paternel.

ſpiritueuſes,

ſpiritueuſes, c'eſt-à-dire, la proportion des mélanges d'eau & d'eſprit de vin, dont les rapports ſont marqués par l'inſtrument (17), & doivent indiquer les diverſes taxes de l'impôt.

Une épizootie déſaſtreuſe ravageoit, en 1755, les provinces méridionales de la France. M. de Montigny rédigea & préſenta à l'académie royale des ſciences un recueil d'obſervations (18) relatives à cette maladie, & depuis cette époque il a lu un mémoire ſur le même ſujet dans une des ſéances de la Société.

Les fonctions de commiſſaire du conſeil au département du commerce (19) exigent de celui qui les exerce, que placé entre l'artiſte & le magiſtrat, entre l'académie & le Gouvernement, il ſoit pour l'un & l'autre un interprète auſſi éclairé qu'équitable, & qu'il concilie les lois de l'adminiſtration avec celles de la phyſique, accord ſi long-temps négligé & ſi important à établir. M. de Montigny, dont les connoiſſances étoient très-variées, remplit cette commiſſion avec un grand ſuccès, ainſi que celle qui lui fut conférée relativement aux recherches à faire ſur le travail de la porcelaine de Sève (20).

M. de Montigny occupa juſqu'à ſa mort la place de tréſorier de France que ſon père lui avoit tranſmiſe. Avec de la fortune, des talens & du crédit, il lui auroit ſans doute été facile de s'élever à d'autres emplois, & de parvenir à quel-

(17) Voyez le Mémoire ſur la conſtruction des aréomètres de comparaiſon, applicables au commerce des liqueurs ſpiritueuſes, & à la perception des droits impoſés ſur ces liqueurs, par M. de Montigny; année 1768, & non 1763, comme l'indiquent les Tables de M. Demours. Voyez le Dictionnaire de Phyſique de M. Briſſon, tome I, p. 144; & un Mémoire ſur les inconvéniens qui réſultent de la perception des droits impoſés ſur les eaux-de-vie, déterminée par les différens degrés de l'ancien aréomètre, & ſur les moyens d'établir une perception plus avantageuſe, & moins onéreuſe au commerce & aux conſommateurs.

(18) Inſtructions & avis aux habitans des provinces méridionales, &c. ſur la maladie qui déſole le bétail, &c. 1775, *in*-4°.

(19) Cette place a été créée en 1775, en faveur de M. Dufay.

(20) Il partageoit cette commiſſion avec M. Macquer. Ils ont fait des expériences auſſi curieuſes qu'utiles ſur les émaux, ſur les fondans, & ſur les différens procédés à employer pour aſſurer aux couleurs des porcelaines le brillant, le poli & la ſolidité néceſſaires.

qu'une de ces dignités importantes dans lesquelles on a souvent une grande autorité & peu de lumières : il aima mieux avoir beaucoup de lumières & peu d'autorité; il aima mieux passer sa vie à éclairer les hommes en place, que de s'exposer à partager leurs inquiétudes. Sans cette ferme résolution, auroit-il pu dire ce qu'il se plaisoit tant à répéter, & ce qu'il a écrit vers la fin de sa vie : *Je ne crois pas avoir jamais fait de mal à personne, ni avoir aucune injustice à me reprocher.*

Son caractère étoit doux & tranquille ; il avoit cependant de la fermeté, parce qu'il avoit réfléchi sur ses devoirs & qu'il chérissoit la vertu. Entouré de ses amis, pendant sa maladie, il ne lui a pas échappé une seule plainte qui fût capable d'alarmer leur sensibilité. Il disoit souvent à mesdames de Mellet & de Sabran ses nièces, lorsqu'elles le quittoient le soir : *Voilà encore une bonne journée de passée, graces à vos soins.* Dans ses derniers momens, il exigea d'elles qu'elles sortissent de son appartement : *Recevez mes derniers adieux*, leur dit-il avec plus d'expression qu'à l'ordinaire; *je sens qu'il est heure pour tout le monde de se retirer.* Il mourut peu de temps après (21), des suites d'une hydropisie universelle.

Le mal dont il étoit atteint contribuoit par sa nature à rendre ses souffrances plus supportables. Dans les personnes dont les sensations sont vives & le sang allumé, le flambeau de la vie s'éteint en s'agitant & en se consumant d'une manière violente & précipitée : dans ceux, au contraire, d'une constitution froide, dont les fibres relâchées se pénètrent de sucs & s'engorgent, sa flamme comme suffoquée par les eaux qui l'environnent, perd à chaque instant une partie de sa clarté, & disparoît enfin, après avoir passé par toutes les nuances qui peuvent exister entre la vie & la mort.

M. de Montigny ne s'est point marié : une vie active a occupé sa jeunesse; & dans l'âge où l'on a besoin des conso-

(21) Il est mort le 9 mai 1782.

lations de l'amitié, mesdames de Mellet & de Sabran lui en ont fait goûter les charmes. Il jouissoit sans inquiétude de leur tendre attachement; son ame calme & pure n'avoit point éprouvé le choc violent des passions; elles ne lui avoient laissé ni cette apathie qui leur succède, ni ces liaisons importunes qu'il est si difficile de rompre, ni ces souvenirs cruels & déchirans si profondément gravés dans la mémoire, toujours trop lente à nous rappeler nos plaisirs; & il pouvoit, à la fin de sa carrière, s'en retracer les différentes époques sans trouble & sans amertume.

Son testament (22) n'est point un de ces écrits où, après avoir passé sa vie dans le désœuvrement ou dans l'erreur, on consigne des regrets ou des remords. On y trouve un tableau curieux de ses travaux & de ceux de M. Olker pour l'avancement des arts. Il y a parlé du soin avec lequel il avoit réglé ses affaires & satisfait au paiement de ses dettes, comme d'un de ces devoirs sacrés qui tiennent au besoin du pauvre; & sur lequel le public ne fait presque jamais de grace, parce qu'il y a peu de cas où celui qui sacrifie sa fortune à des caprices, ait assez de raison & de délicatesse pour respecter celle des autres. Les pauvres artisans de sa paroisse ont eu part à sa générosité (23). L'académie royale des sciences a reçu de lui une somme destinée à la fondation d'un prix sur une question de chimie immédiatement applicable à la pratique des arts. Parmi ses amis, il a distingué MM. d'Alembert & de Condorcet, en léguant à l'un sa pendule, à l'autre sa montre, digne emblême de son attachement pour ces savans illustres. N'est-ce pas comme s'il leur eût dit: » Lorsque ces instrumens vous seront remis, ils auront marqué » ma dernière heure? Puissent-ils mesurer près de vous une

(22) Il a laissé pour héritières deux nièces, filles de deux de ses sœurs: l'une est mariée à M. le comte de Mellet, maréchal des camps & armées du roi; l'autre à M. le comte de Sabran.

(23) La somme qu'il leur légua ne devoit point leur être distribuée en espèces, mais en instrumens ou matériaux propres à leurs différentes professions.

» carrière longue (24) & heureuse, & vous rappeler souvent
» l'ami que vous aurez perdu. «

Son dernier vœu a donc été celui d'un homme sensible & modeste, qui bornoit toute son ambition au souvenir de ses confrères, sans prétendre à celui de la postérité.

La place d'associé libre vacante par la mort de M. de Montigny, est maintenant remplie par M. de Lavoisier.

(24) Depuis ce temps, les sciences, les lettres & la philosophie ont perdu M. d'Alembert. Il est mort le 29 octobre 1783.



ELOGE DE M. DUHAMEL.

Lu le 11 mars 1783.

PARMI ceux qui ont cultivé les ſciences, & dont l'hiſtoire nous a conſervé les noms, la plupart les ont regardées comme un délaſſement agréable, comme un repos au milieu du tumulte de la vie. Pluſieurs, conduits par leur goût, en ont fait leur principale occupation, & ont travaillé efficacement à leurs progrès. Mais chaque ſiècle ne produit qu'un petit nombre de ces hommes dont toute l'activité, concentrée dans un ſeul objet, ne ſe laiſſe diſtraire par aucun ſoin étranger; dont l'ame forte & courageuſe commande à tous ſes beſoins pour n'obéir qu'à un ſeul; qui, dans tous les momens de la vie, entourés, ſoit des jeux de l'enfance, ſoit des glaces de la vieilleſſe, n'ont jamais ceſſé d'être fidèles à leur penchant, & pour leſquels faire une obſervation utile, découvrir une vérité, ſont le plus grand de tous les plaiſirs.

Tel a toujours été HENRI-LOUIS DUHAMEL, ſeigneur du Monceau, Vrigni & Secval, inſpecteur de la marine, de l'Académie royale des ſciences & de celle de marine, de la Société royale de Londres, des Académies de Saint-Péterſbourg, de Stockolm, de Palerme, de Padoue, de l'Inſtitut de Bologne, de la Société royale d'Edimbourg, de celles d'agriculture de Paris (1) & de Leyde, aſſocié libre de la Société royale de médecine.

Ce ſavant naquit à Paris en 1700, d'Alexandre Duhamel, chevalier, ſeigneur de Denainvilliers, & de demoiſelle Anne Trottier.

Dirons-nous que ſa famille tire ſon origine d'un Loth Duhamel, gentilhomme Hollandois, dont le fils, Charles Du-

(1) Il étoit auſſi membre d'une Société d'agriculture établie à Padoue.

hamel, vint en France en 1400, à la ſuite de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (2)? Ajouterons-nous qu'un Claude Duhamel étoit Lieutenant des ambaſſadeurs à la cour de Louis XIII? De ſemblables titres importent-ils à la gloire d'un homme qui s'eſt illuſtré par ſes propres travaux? Laiſſons à l'ignorance & à la vanité le ſoin d'exagérer ces avantages. Les diſtinctions accordées à la naiſſance ne ſont qu'un hommage rendu à la mémoire de citoyens utiles, que l'on reſpecte juſque dans leur poſtérité : c'eſt une ſorte de culte dont les repréſentans abuſeroient moins, s'ils ſe ſouvenoient qu'ils n'en ſont point l'objet, & que, ſemblables aux images que l'on conſerve dans nos temples, ce n'eſt point pour eux que fume l'encens dont ils ſont environnés. Des honneurs de ce genre ne tentèrent point M. Duhamel : il en chercha qui fuſſent plus dignes de ſa délicateſſe & de ſes talens.

Ses premières années n'offrirent rien de brillant : cet âge eſt celui des plaiſirs & de la légéreté. M. Duhamel a toujours été ſérieux & réfléchi. Dans l'enfance, les idées ont une rapidité qui ſurprend; les ſens une mobilité que rien ne fatigue, & une ſorte d'inquiétude que rien ne ſatisfait. De ces affections M. Duhamel n'éprouva que la dernière. L'éducation qu'il reçut dans le collège ne s'exerçant point ſur des objets aſſez poſitifs, lui fut peu profitable, & ſa mémoire refuſa long-temps de lui rappeler les mots dont on eſſayoit de la ſurcharger.

Après pluſieurs années de dégoût & d'ennui, il entendit enfin parler de phyſique; il écouta pour la première fois avec plaiſir les leçons du profeſſeur, & l'on s'apperçut qu'il étoit ſuſceptible d'application. Il comprit qu'il devoit exiſter une philoſophie plus pure, plus exacte, & dépouillée de ces explications frivoles & chimériques, pour leſquelles il eut toujours un ſi grand éloignement.

(2) Le nom & les armes de ce Loth Duhamel étoient connus en France avant l'an 1400; ce qui fait préſumer que ce gentilhomme Hollandois étoit François d'origine.

Ce fut près des Dufay, des Geoffroy, des Lemeri, des Juſſieu, des Duverney, des Winſlow, qu'il trouva des inſtructions plus ſolides dans les différentes branches de la phyſique. Les leçons que ces grands maîtres faiſoient au jardin du roi lui parurent ſi intéreſſantes, qu'il ne quittoit plus leur école, & qu'il prit un logement auprès de ce jardin, pour y être plus aſſidu.

Au milieu de ces agréables travaux, ſes parens exigèrent qu'il fît ſon droit. Il y conſentit, pourvu que ce fût à Orléans dont les ateliers nombreux & les manufactures étoient pour lui un objet de curioſité. Quoiqu'il ne ſe fût guère occupé pendant ſon ſéjour en cette ville que de l'étude des arts & de l'examen de leurs procédés, il n'en fut pas moins reçu licencié en droit, & il revint à Paris pourvu d'un grade dont il n'abuſa jamais. M. Duhamel s'appliqua au deſſin ; il étudia les mathématiques ; il fit conſtruire un laboratoire de chimie, & il diſpoſa tout dans ſes terres pour ſervir aux nombreux eſſais qu'il avoit projetés.

Ces meſures ſagement priſes furent la ſource des longues & utiles recherches qui ont illuſtré M. Duhamel. Sous ce nom, on doit auſſi comprendre un frère que le même zèle animoit pour le progrès des ſciences & des arts : également exact & laborieux, il travailloit toujours en ſilence, & jamais pour lui-même ; il avoit part à tous les travaux, ſans en demander aucune à la célébrité. Comme ils n'avoient qu'un ſeul intérêt, ils n'ambitionnoient qu'une ſeule couronne. Jamais deux êtres n'obéirent aux lois d'une harmonie plus intime : ainſi l'on diſtingue dans l'ame deux facultés qui ont une même exiſtence, & dont l'une apperçoit tandis que l'autre juge. Cet accord ſi rare & ſi honorable pour tous les deux, nous impoſe la loi à laquelle ils s'étoient aſtreints eux-mêmes : nous ne parlerons que de M. Duhamel, & nous n'attribuerons qu'à lui cette ſuite d'expériences & d'eſſais qui nous ſurprendra, quoique nous ſoyons prévenus qu'elle a été l'ouvrage de deux grands hommes.

Ceux qui ont eu des ſuccès ou des malheurs, en réfléchiſ-

ſant ſur la chaîne de leurs événemens, en trouvent toujours un auquel tous les autres ſe rapportent. Le Gouvernement avoit beſoin de renſeignemens ſur la culture du ſafran : il s'adreſſa à M. Antoine de Juſſieu ; celui-ci en chargea M. Duhamel, dont il loua beaucoup les travaux, loin de s'en emparer, comme font tant de protecteurs, & auquel il mérita, par ce procédé, la confiance du Miniſtère, & une place à l'académie.

La culture du ſafran ſouffroit depuis long-temps de grandes pertes dans le Gâtinois. M. Duhamel obſerva qu'il ſuffiſoit de tranſporter un des oignons malades, ou une portion du terrain infecté, dans un champ, pour lui communiquer ce vice. Il fut aſſez heureux pour en découvrir l'origine, en faiſant connoître une plante paraſite compoſée de ganglions & de filamens très-longs, qui pénétroient juſque dans les bulbes du ſafran (3), dont ils détournoient les ſucs. Il a remarqué qu'on en arrêtoit ſûrement les progrès en faiſant une foſſe circulaire autour du foyer de la contagion, dont ſes eſſais avoient démontré l'exiſtence. Les végétaux ont donc auſſi parmi eux des ennemis cachés, qui ne ſe perpétuent qu'en les faiſant périr. Que de contrariétés apparentes dans les productions de la nature ! Pourroit-il entrer dans ſon plan que certaines claſſes d'êtres fuſſent deſtinées à tourmenter les autres & à ſe nourrir de leur ſubſtance (4) ? Ici, la raiſon ſe taît ; car elle n'a point le droit de murmurer contre l'ordre éternel qui régit tout, & de vouloir expliquer une grande énigme dont elle-même fait partie.

Cette découverte de M. Duhamel donna la plus grande

(3) M. Duhamel a obſervé que cette eſpèce de truffe paraſite s'attachoit auſſi à d'autres plantes. *Académie royale des Sciences*, 1728.

(4) Acad. royale des Sc. 1740, *ſur le gui*. M. Duhamel a ſemé du gui ſur des branches d'arbres ; il en a ſuivi la végétation ; & trouvant des racines qui s'inſéroient profondément dans le bois, il ne ſavoit comment des fibres auſſi ténues & auſſi tendres avoient pu pénétrer un corps auſſi dur. Il s'eſt enfin apperçu que ces racines ne s'enfonçoient pas dans le bois, mais que les couches ligneuſes de l'arbre dont le gui ſe nourriſſoit, recouvroient les racines du gui, qui en produiſoit de nouvelles entre le bois & l'écorce.

idée de ses talens pour l'observation, & l'académie se félicita de se l'être associé. Depuis cette époque, ses recherches se sont tellement multipliées, qu'il nous seroit impossible d'en resserrer le tableau dans les bornes de ce discours, si nous n'en tracions le précis avec la plus grande méthode. Nous considérerons donc M. Duhamel sous trois rapports; comme *agriculteur*, comme *physicien* & comme *inspecteur de la marine*; & nous trouverons, en parcourant cette triple carrière, un ample sujet d'éloges & de regrets.

I. AGRICULTURE.

L'agriculture étant le plus précieux de tous les arts, mérite, par-tout où elle se trouve, nos hommages les plus empressés; & les premières fleurs que nous jetterons sur le tombeau de M. Duhamel doivent être cueillies dans les champs qu'il a cultivés lui-même.

La plupart des habitans des villes regardent leurs possessions comme une portion du globe entièrement dévouée à leur cupidité. Pour M. Duhamel elles étoient un héritage dans lequel il auroit rougi de puiser une abondance onéreuse aux cultivateurs. Le seigneur d'une grande terre n'est en effet que le père d'une nombreuse famille, à laquelle il doit des secours, puisqu'elle ne peut tenir que de lui sa subsistance. Y a-t-il des lois plus sacrées que celles de la nature, qui veut que chacun vive du produit de la terre à laquelle il est attaché, & qui n'a permis l'inégalité des conditions, que pour entretenir parmi les hommes une subordination nécessaire à leurs besoins, & fondée sur deux bases essentiellement liées entre elles, le bienfait & la reconnoissance?

Non-seulement M. Duhamel étoit l'ami de ses laboureurs, mais encore il se joignoit souvent à eux pour suivre leurs travaux. Il apperçut, au milieu des procédés utiles qu'une longue expérience leur avoit appris, des erreurs très-préjudiciables, & il les réforma. Pline disoit aux Romains: » Pourquoi vos champs, autrefois si fertiles, lorsqu'ils étoient » cultivés par des mains victorieuses & triomphantes, ne » semblent-ils vous donner qu'à regret des moissons & des » fruits? C'est que livrés à des esclaves, on diroit qu'ils re-

» fusent de faire les mêmes efforts. « Qui mérite mieux que nous ce reproche? Nos campagnes sont abandonnées à des hommes la plupart sans intelligence & sans émulation; & le grand art de l'agriculture ne fait point de progrès.

M. Duhamel, qui l'avoit embrassé dans toute son étendue, n'en a pas négligé les plus petits détails; car il avoit le bonheur de n'être point difficile dans le choix de ses amusemens, c'est-à-dire de ses travaux. Le morceau de bois le plus grossier lui offroit des couches (5), des rézeaux de fibres dans lesquels il lisoit l'âge de l'arbre auquel il avoit appartenu. Le fruit le plus commun & le plus dur étoit pour lui une production intéressante, au centre de laquelle les embryons lui paroissoient d'autant plus en sûreté, que le noyau étoit plus impénétrable. En même temps qu'il donnoit des avis aux constructeurs sur l'exploitation (6) & la conservation des bois destinés à faire respecter le pavillon François, il apprenoit à fendre & à plier l'osier dont le cultivateur se sert pour former des corbeilles, ou pour assurer à ses tonneaux la solidité qu'exige le soin de la vendange. Il aimoit à passer du sujet le plus difficile à celui qui étoit le plus simple & le plus familier, & il se ménageoit ainsi quelques délassemens au milieu de ses travaux.

Les hommes, en se réunissant, ont perfectionné quelques-uns de leurs organes; mais ils ont perdu leur force & leur santé. Près d'eux les animaux oublient leur sexe, & se chargent d'embonpoint au milieu d'une abondance perfide: les fleurs se remplissent de feuilles inutiles & brillantes, qui croissent aux dépens de leur fécondité: des sucs aqueux circulent dans des vaisseaux moins robustes, & les fruits deviennent succulens, tandis que les plantes s'affoiblissent par la culture.

---

(5) On trouve dans le volume de l'Académie royale des sciences pour l'année 1737, un mémoire de M. Duhamel, en commun avec M. de Buffon, sur la structure & l'excentricité des couches ligneuses, sur l'accroissement des arbres, & sur le tort que leur fait la gelée.

(6) Voyez le Traité de M. Duhamel sur l'exploitation des bois, 2 vol. 1764.

M. Duhamel a bien développé cette assertion, en démontrant que les arbres greffés sont ceux qui ont le moins de vigueur (7), & dont la durée est la plus courte. Dans le lieu où la greffe est implantée, il se fait un renflement qu'il regardoit comme une glande végétale propre à l'assimilation des sucs. Un sauvageon, enté sur lui-même, porte des fruits plus doux & plus charnus; & il suffit de multiplier ces opérations (8) pour hâter la perfection de l'espèce. On apprend, dans l'ouvrage de M. Duhamel, que deux sèves (9) destinées à circuler ensemble, doivent avoir entre elles une analogie déterminée (10), & que l'on rapprocheroit en vain des rameaux que la nature n'a pas formés l'un pour l'autre. Ainsi deux personnes que l'on a la barbarie de joindre malgré la disproportion de leur âge ou de leur penchant, ne sont jamais véritablement unies, & il s'établit entre elles un combat qui ne finit qu'avec leurs jours. Jardins.

Les boutures & les marcottes suivent les mêmes lois. Par-tout où l'on favorise la formation du bourrelet (11) ou renflement végétal, il peut en sortir des radicules ou des bourgeons, suivant que les circonstances rendent l'un ou l'autre développement plus facile. Un arbre renversé, de sorte que ses branches soient implantées en terre, reprend après une suspension plus ou moins longue; & tandis que ses rameaux fournissent un chevelu, on voit des fleurs & des fruits naître de ses racines.

---

(7) La force de la végétation se partage entre le bois & le fruit, & la greffe, qui la dirige vers celui-ci, nuit à l'accroissement du premier.

(8) Acad. royale des sc. 1731. En greffant sur une greffe, on produit un nœud, un viscère végétal de plus, & on perfectionne le fruit. Il y a cependant dans cette amélioration des bornes que M. Duhamel a déterminées.

(9) Acad. royale des sciences, 1744, *sur les boutures & sur les marcottes*. L'auteur y établit l'existence de deux sèves, l'une montante & l'autre descendante.

(10) Acad. royale des sciences, 1730, *sur les greffes*. La greffe qui réussit le mieux, est celle d'un cerisier sur un merisier; & celle qui réussit le moins bien, est la greffe du premier sur l'orme.

(11) Le bourrelet formé par les greffes, couvert de terre, y répand aussi des filamens comme celui de la marcotte, ou comme la partie la plus tendre de la bouture, de sorte qu'il n'y a pas un point dans l'économie végétale, qui ne puisse servir à la reproduction de l'espèce, ou à la nutrition de l'individu.

L'art eſt parvenu à un tel degré d'adreſſe, que non-ſeulement un arbre peut être couvert de fruits de différente nature, mais qu'il eſt encore poſſible de réunir dans un ſeul fruit la pulpe de pluſieurs autres, dont chaque portion occupe, ſous la même enveloppe, une place diſtincte & ſéparée (12). M. Duhamel a expoſé ces merveilles, & il en a fait connoître les procédés dans pluſieurs mémoires, & dans un Traité ſur les arbres fruitiers (13). On y voit combien le terrain & l'expoſition apportent de variétés dans les végétaux; comment l'air, rendu fécond par le mélange des pouſſières (14) des étamines, agit ſur les plantes auxquelles il les tranſmet; juſqu'à quel point cette alliance influe ſur elles (15), & par quelles lois immuables les eſpèces, ainſi changées, reprennent leurs premières diſpoſitions lorſqu'elles ſont éloignées des circonſtances accidentelles qui peuvent voiler, mais qui ſont incapables d'altérer les formes primitives de la nature.

Champs. Si nous ſuivons M. Duhamel de ſes jardins dans ſes champs, nous l'y voyons également occupé. Déjà il a répété l'expérience de van-Helmont (16), & il s'eſt aſſuré que l'eau la plus pure ſuffit pour nourrir les plantes (17) & même les arbres (18). Labourer, c'eſt ſoulever la terre pour l'expoſer

(12) Acad. royale des ſciences, 1728, *ſur la multiplication des eſpeces de fruits.* Les pouſſières fécondantes portées par l'intermède de l'air d'une plante à l'autre, multiplient les variétés & les eſpèces : on eſt venu au point de réunir dans un même fruit des tranches de citron & d'orange diſtribuées alternativement.

(13) Voyez ce Traité, en 2 vol. in-4°, 1768. On peut le regarder comme un chef-d'œuvre de typographie.

(14) M. Duhamel ayant planté beaucoup de térébinthes, arbre qui a du rapport avec le piſtachier, auprès d'un piſtachier femelle qui ne portoit point de fruit, il fut agréablement ſurpris en voyant, dans la ſaiſon ſuivante, que ſon piſtachier en étoit chargé.

(15) M. Duhamel ayant remarqué que nous avons des fruits inconnus aux anciens, a ſoupçonné que ces fruits nouveaux pouvoient dépendre de la fécondation d'une eſpèce par une autre, toutefois du même genre. Il a rapporté dans le volume de l'académie des ſciences, année 1728, des obſervations & des expériences qui juſtifient ſa conjecture; ce qui l'a engagé à propoſer des moyens de ſe procurer ces métis, ou, ſi l'on veut, ces variétés nouvelles.

(16) Acad. royale des ſciences, 1748, *ſur les plantes que l'on peut élever dans l'eau.*

(17) Acad. royale des ſciences, 1729. *Effet de la pluie ſur les plantes.*

(18) Il en a élevé dans de la mouſſe, & il a conſervé un petit chêne de cette manière pendant pluſieurs années.

à l'influence de cet agent, soit sous la forme de pluie, soit sous celle de rosée. Les engrais remplissent le même but; ils augmentent, par leur mélange, la division des molécules terreuses, & ils préviennent le desséchement, en y fixant l'humidité (19). Il suit de ces principes, que si un terrain est assez souvent & assez profondément labouré, l'engrais devient presque inutile. On avoit donc eu tort de ne s'occuper jusqu'à ce moment que de l'art de fumer les terres. Il régnoit encore un autre préjugé : en semant les grains, on les répandoit avec une profusion qui nuisoit en même temps à l'économie & au succès (20). Tous les cultivateurs instruits furent convaincus, par les essais de M. Duhamel, que l'on semoit trop, & qu'on ne labouroit pas assez : mais les autres assertions de ce physicien ne leur inspirèrent pas la même confiance. Il avoit adopté la méthode de M. Tull (21), qui consistoit à diviser le terrein en plate-bandes étroites, dont les unes étoient alternativement ensemencées, tandis que les autres restoient en jachères, soit pour rendre plus faciles les soins que l'on donnoit aux grains, soit pour faire des labours destinés à ouvrir la terre de part & d'autre, & à porter jusqu'aux racines la fraîcheur & l'humidité (22). On ne peut douter que ce genre de culture

(19) Il ne faut cependant pas qu'elle soit trop grande; c'est pour cette raison que l'on mêle du sable aux terres grasses.

(20) Une autre erreur étoit aussi très-répandue. On pensoit que du bled de deux ans ne pouvoit être employé pour semer, & on réservoit pour cet usage le plus beau bled de l'année. M. Duhamel a prouvé par des expériences bien faites, que cette précaution n'étoit pas nécessaire. M. l'abbé Tessier a été plus loin; il a fait voir que du bled de plusieurs années pouvoit être semé avec succès, & que le bled qui avoit commencé à germer y étoit également propre.

(21) L'ouvrage de M. Tull est un grand in-folio. M. Duhamel l'a réduit à un volume in-12. Voyez 1°. le *Traité de la culture des terres*, par M. Duhamel, qui a paru en 1750; 2°. Les *Elémens d'agriculture*, par le même, en deux volumes in-12, année 1762.

(22) M. Duhamel se servoit d'une charue à deux socs, qui creusoit des sillons parallèles, où elle distribuoit le grain dans des proportions déterminées, & le recouvroit par le même mécanisme: ainsi le grain se trouvoit caché de manière à ne point devenir la proie des oiseaux, & placé à des distances qui permettoient à toutes les parties de la plante de prendre leurs accroissemens réciproques.

ne ſoit très-utile à la végétation (23) de chaque plante en particulier; mais la ſomme de tous les ſoins & des précautions qu'il requiert n'eſt-elle pas onéreuſe aux agriculteurs (24)? Tandis que l'on rejetoit preſque ſans examen des moyens célébrés auparavant avec trop d'enthouſiaſme, le père d'Incarville écrivoit de la Chine, que le même procédé y étoit en uſage pour la culture du riz; ce qui ſuffit pour démontrer qu'il n'eſt point imaginaire, & qu'il eſt au moins applicable à certaines circonſtances.

M. Duhamel ne s'eſt point borné à ces ſpéculations dans ſes Mémoires ſur l'Agriculture. Le labour n'étant pas le même pour les végétaux dont la racine eſt pivotante, & pour ceux dans leſquels, s'enfonçant peu, elle ſe dirige latéralement, cette diſtinction eſt celle qu'il a ſpécialement adoptée (25).

N'oublions pas de dire que dans ſes Elémens d'Agriculture, il a corrigé lui-même les erreurs qui s'étoient gliſſées dans ſes précédentes recherches. Par-tout il s'eſt montré exact, & il a mis autant de probité dans ſes écrits que dans ſes mœurs. Son eſprit ayant plus de juſteſſe que de ſaillie, il jouiſſoit du bonheur inexprimable pour un phyſicien, de n'être point troublé par cette chaleur de tête, par cette efferveſcence d'imagination, qui, toujours au-delà de la vérité, ne ſe repaiſſent que de fictions & de conjectures.

La terre, qui nous fournit des alimens, nous prodigue encore les matériaux des arts. Le chardon à foulon, la gaude, le paſtel, la garance (26), dont M. Duhamel a ſi

(23) Voyez les *Elémens d'agriculture*, par M. Duhamel du Monceau, nouvelle édition, corrigée & augmentée, avec figures en taille-douce. *Paris*, chez la veuve Deſaint, 1779, 2 vol. in-12.

(24) Dans cette méthode, une moitié du terrain eſt néceſſairement en jachère, tandis que l'on ſème du bled dans l'autre. On réſerve ſeulement les mauvais terrains pour les menus grains.

(25) M. Duhamel eſt le premier qui ait fait connoître en France comment on peut ſe procurer des prairies artificielles pour les différentes ſaiſons de l'année. Il a auſſi beaucoup inſiſté dans ſes ouvrages ſur la manière de paſſer les grains à la chaux pour prévenir leurs maladies.

(26) Académie royale des ſciences, 1757, *ſur la garance*. L'ouvrage de M. Duhamel ſur la culture de la garance a été imprimé au Louvre en 1751, *in*-4°, & peu de temps après *in*-12.

bien décrit la culture (27), se trouvent aussi dans nos champs: placés à côté du froment, ils partagent les soins du laboureur; & l'art d'embellir nos vêtemens est devenu le rival de celui qui nous nourrit.

On croira peut-être qu'un physicien aussi habile étoit souvent consulté: c'étoit lui, au contraire, qui demandoit toujours des avis, & rarement on avoit recours à ceux qu'il auroit pu donner. Tel est l'aveuglement du peuple, que les circonstances dans lesquelles il cherche des lumières, sont le plus souvent celles où il ne peut être éclairé, & que dans tous les événemens où il pourroit l'être, il s'en rapporte presque toujours à lui seul. Il y a cependant des cas où la routine étant en défaut, & le danger très-pressant, on sent toute la supériorité de l'expérience & de l'observation. Les recherches de MM. Duhamel & Tillet sur la maladie des grains de l'Angoumois ont été faites sous de semblables auspices (28). Ils trouvèrent que ce grand malheur étoit l'ouvrage d'un très-petit insecte de la deuxième classe des phalènes de Réaumur (29), qui, caché sous un cocon, s'introduisoit par celle des extrémités du grain où l'écorce étoit la plus mince & offroit le moins de résistance. Ainsi l'homme de bien est entouré d'ennemis obscurs, qui, semblables à ces insectes, se tourmentent jusqu'à ce qu'ils aient découvert l'endroit foible & sensible sur lequel leurs coups seront le plus dangereux & le plus assurés. MM. Duhamel (30) &

(27) La culture de la garance a surtout fixé son attention. Elle se plaît dans les climats humides, où il faut creuser des fossés pour empêcher l'eau d'y séjourner.

(28) En 1760.

(29) Les femelles de ces phalènes, douées d'une fécondité funeste, produisent plus de 90 œufs, à la sortie desquels chaque chenille attaque la partie la plus déclive du grain, qui est la plus foible; elle se couvre d'une gaze de soie, & sous cette enveloppe elle pénètre dans la substance nutritive, au milieu de laquelle M. Duhamel l'a surprise sous toutes ses formes: les grains de toute espèce étoient sa pâture; elle les attaquoit sur pied, dans les champs & dans les greniers.

(30) Indépendamment du mémoire publié en 1761 par MM. Duhamel & Tillet, sur l'insecte qui dévoroit les bleds de l'Angoumois, M. Duhamel fit imprimer en 1722 un ouvrage *in-12* sur le même sujet.

Tillet prouvèrent que le fléau de l'Angoumois pouvoit être détruit en expoſant les grains à un degré de chaleur qu'ils déterminèrent (31).

On a réduit en principes l'art d'élever des palais aux grands & aux riches ; l'architecture n'a pas dédaigné de donner ſes ſoins au logement des animaux qui ſont partie de leur luxe : des monumens ſont conſacrés de toutes parts aux plaiſirs & à la frivolité, & nous n'avons point encore le plan d'une métairie. On ignore ſuivant quelles règles doivent être conſtruits ces bâtimens qui contiennent les véritables richeſſes, le premier aliment de la nation, ces édifices où ſont renfermés des animaux néceſſaires à notre ſubſiſtance, la maiſon elle-même où le cultivateur & ſa laborieuſe famille vaquent à des occupations auſſi nombreuſes qu'utiles. MM. Duhamel ont laiſſé des modèles dans ce genre bien digne de l'attention des artiſtes.

Conſervation des grains.

L'art de recueillir & de conſerver les grains ſeroit plus important encore, ſi l'on étoit bien convaincu que dans un pays tel que le nôtre, les productions de l'agriculture ſont le plus précieux de tous les biens ; que ce commerce eſt indépendant, puiſqu'il eſt fondé ſur les beſoins des autres peuples ; qu'il eſt facile d'en augmenter l'étendue par des défrichemens, & la valeur par la liberté de la communication (32). Pénétré de ces grands principes, M. Duhamel a recherché les moyens les plus propres à la conſervation des grains (33) & des farines, ſans laquelle il ſeroit impoſſible

(31) Le bled chauffé au delà de 70 degrés de chaleur, ne peut plus germer. C'eſt au-deſſous de ce degré qu'il falloit échauffer l'étuve, pour détruire l'inſecte de l'Angoumois. Les cultivateurs eurent bien de la peine à ſuivre cette méthode, que pluſieurs ont enfin adoptée, depuis les ſages exhortations de M. Turgot, alors intendant de Limoges, & de M. de Bloſſac, intendant de Poitiers. Voyez les *Mémoires ſur la vie & les ouvrages de M. Turgot*, première partie, page 114 & 115.

(32) M. Duhamel a publié, ſur les avantages qui réſultent de la libre importation des grains, un petit ouvrage qui, ſans la protection de M. de Trudaine, lui auroit donné beaucoup de déſagrément.

(33) Les opérations de M. Duhamel ſur la conſervation des grains, ſe trouvent rapportées dans un volume *in-12* qui a paru en 1745. Un Supplément au traité de la culture des grains a été imprimé avec pluſieurs mémoires d'agriculture, en 1753, & il y a eu une

de

de les transporter dans des lieux éloignés. Le desséchement est un moyen préliminaire indispensable. M. Duhamel fit construire à grands frais une étuve très-vaste, où le blé, exposé à une chaleur douce, perdoit en partie l'eau dont il étoit pénétré; des soufflets mus par des ailes de moulin orientées à tout vent, & adaptés à une caisse, faisoient circuler l'air dans les intervalles des grains dont elle étoit remplie (34); & tout cet appareil étoit placé dans une tour, monument élevé par le patriotisme, vraiment digne de décorer la maison d'un philosophe, & bien différent de ces tours antiques dont les murs ont si long-temps servi de remparts à la féodalité & à la tyrannie, où l'on a si souvent entendu gémir l'innocence & la misère, & dont les ruines, maintenant abandonnées à de lugubres oiseaux, semblent encore menacer les campagnes sur lesquelles on les voit dominer.

Des bleds préparés suivant cette méthode, à laquelle M. Duhamel avoit été conduit par des expériences très-coûteuses, se conservèrent pendant des voyages de long cours (35). Le feu Roi, qui fut informé de ce succès, desira que M. Duhamel lui présentât lui-même un modèle de la tour & de l'étuve destinées à cet usage. Sa Majesté l'honora de l'accueil le plus distingué (36).

Arbres; forêts.

Les terres de ce physicien étoient un objet de curiosité pour les voyageurs : on y admiroit sur-tout une riche collection d'arbres étrangers acclimatés par ses soins; il cultivoit aussi tous ceux du pays pour les comparer avec les premiers. Mais il ne se contenta pas de les observer isolés; il les considéra réunis dans les forêts. Il y a un grand art à en

nouvelle édition de cet ouvrage *in*-12 en 1765. Le même Supplément, nouv. édit. a été beaucoup augmenté en 1771, & particulièrement sur la conservation des farines.

(34) En suivant la pratique ordinaire, on agite le bled dans l'air pour empêcher qu'il ne s'échauffe. M. Duhamel, au contraire, faisoit passer l'air entre les grains du bled contenu dans une caisse disposée de manière à recevoir le tuyau d'un ventilateur.

(35) Des bleds ainsi préparés, ont servi, dix ans après, aux travaux de la boulangerie.

(36) Le roi lui accorda, plusieurs années après, à la sollicitation de M. de Trudaine, une pension de 1500 liv.

diriger les plantations (37), à en conduire les coupes de manière à n'endommager ni les bois qu'on exploite, ni ceux qu'on se propose de conserver. Dans ces détails (38), comme dans tous ceux de physique-pratique, chaque procédé, quelque peu important qu'il paroisse, demande un soin particulier, & ne peut être indifférent que pour ceux qui ne connoissent pas tout le prix de l'expérience (39).

On ne reprochera point à M. Duhamel de s'être laissé séduire par des charmes étrangers au sujet qu'il a traité. Tout entier à l'étude, uniquement dévoué à l'observation, il a publié plus de douze volumes sur la culture des terres & sur celle des arbres, sans qu'il lui ait échappé de parler une seule fois, ni de cette liberté que l'on respire avec l'air des champs, & dont ses grandes occupations ne lui permettoient pas de jouir, ni du bonheur que répand l'abondance de la moisson ou l'ivresse de la vendange, & qu'il n'a jamais eu le temps de partager. Il ne voyoit dans les campagnes qu'un vaste théâtre pour ses recherches, & il n'a jamais été ni voulu être agréable que par la variété & l'utilité de ses travaux.

M. Duhamel s'est fortement élevé contre deux abus également contraires à l'économie domestique & aux intérêts de

---

(37) M. Duhamel a décrit plus de 1600 espèces d'arbres dans ses ouvrages. Les fortes gelées, sur-tout celles du printemps, sont funestes à ceux dont la sève est très-aqueuse : il faut les placer dans des terreins secs, les exposer aux vents du nord, & les éloigner des lieux & même des plantes qui fournissent beaucoup d'humidité. Les arbres résineux ne sont pas exposés aux mêmes dangers. Lorsque le sol est de mauvaise qualité, les couches d'aubier se renflent, & la partie ligneuse a moins de force & d'étendue. Les forêts doivent être coupées par des chemins ou avenues, qui sont nécessaires pour favoriser la circulation de l'air, & pour arrêter les progrès des incendies.

C'est M. Duhamel qui a répandu en France les arbres étrangers les plus rares.

(38) M. Duhamel a publié un Traité complet des forêts en 8 volumes *in-4°* : les deux premiers, sur les arbres & arbustes qui se cultivent en pleine terre, ont paru en 1755 ; les deux suivans, sur la physique des arbres, en 1758 ; le cinquième, sur les semis & plantations, en 1760 ; les deux suivans, sur l'exploitation des bois en 1764 ; & le huitième, sur le transport des bois, en 1767.

(39) M. Duhamel étoit attentif à tout : ses ouvrages ne paroissent trop longs qu'à ceux auxquels ils sont tout-à fait inutiles, & pour lesquels il ne les a point écrits.

l'Etat, qui ſont la dévaſtation des forêts & la conſommation immenſe que l'on fait du bois dans nos foyers (40). Notre ſiècle eſt en effet prodigue en tout ; il ſemble qu'il doive être le dernier, tant il s'empreſſe de multiplier ſes jouiſſances. Semblables à des enfans dont les pères ont fait une ample moiſſon, nous en uſons ſans économie. Craignons que l'on ne nous reproche d'avoir dégradé l'héritage que nous devons tranſmettre à la poſtérité.

Un grand nombre d'autres recherches a occupé M. Duhamel, telles que l'éducation des abeilles (41), le régime des animaux domeſtiques (42), & la culture des prairies (43). Cette impulſion s'eſt communiquée de proche en proche ; de riches cultivateurs ont multiplié leurs eſſais, & le roi a établi des académies d'agriculture. L'art de cultiver & de conſerver les grains a conduit naturellement à celui de les employer de la manière la plus économique, ſoit en les changeant en farine, ſoit en les réduiſant en pain. Les connoiſſances acquiſes ont été ſucceſſivement appliquées aux objets de première néceſſité : le Gouvernement a fondé

(40) MM. Duhamel avoient fait dans leur maiſon une réforme qui n'a point eu d'imitateurs : ils ont au moins eu le mérite de montrer l'exemple. Ainſi les perſonnes d'une probité rigoureuſe rempliſſent leurs devoirs, ſans s'informer de ce que font les autres.

(41) Voyez Acad. royale des ſciences, 1754.

(42) Voyez Acad. royale des ſciences, 1768, ſur le danger de ſurmener le gros bétail.

(43) Ses obſervations ſur ce dernier article, l'ont conduit à quelques remarques très-fines, & telles que tous ceux qui ſe ſont trouvés dans les mêmes circonſtances, doivent être étonnés de ne les avoir pas faites eux-mêmes. 1°. Les pluies d'orage favoriſent l'accroiſſement de toutes les plantes, même des végétaux aquatiques, & que l'eau baigne de toutes parts. Ce n'eſt donc pas alors à ce ſeul fluide qu'il faut attribuer des effets que les plus grands arroſemens artificiels ne peuvent déterminer. 2°. M. Duhamel a remarqué qu'un morceau de bois plongé dans l'eau, & qui en eſt pénétré autant qu'il peut l'être, varie de poids, quoique toujours plongé, & devient hygromètre.

L'eau, pour pénétrer dans le bois, chaſſe l'air ou le comprime de manière qu'il ſoit en équilibre avec elle. La température venant à changer, dilate l'air & fait ſortir une partie de l'eau, ce qui rend le morceau de bois plus léger ; ou le comprime davantage, & y fait rentrer de l'eau, ce qui augmente ſa peſanteur.

Voyez Acad. royale des ſciences, 1737, un mémoire ſur les effets des grandes gelées de l'hiver & des petites gelées du printemps. *Ibidem*, 1744, ſur l'imbibition du bois dans l'eau, &c.

des écoles de boulangerie ; & cette heureuse révolution, dont M. Duhamel a été le premier moteur, se perpétuera pour le bonheur public & pour sa gloire.

II. PHYSIQUE.

Nous quittons à regret la campagne, où il passoit des jours si calmes & si utilement employés, pour le suivre dans la capitale, où il se livroit aux travaux de la physique.

Né de parens riches, il avoit toujours joui de cette liberté qui devroit être l'apanage des gens de lettres, trop souvent enchaînés par leurs besoins. Si l'indépendance est nécessaire à leur bonheur, elle ne l'est pas moins à la gloire des corps auxquels ils appartiennent; car dans les compagnies, dévouées par leur institution même à la recherche de la vérité, il faut quelquefois avoir du courage pour la dire, & il leur importe que quelques-uns de leurs membres puissent démasquer impunément l'intrigue & braver le crédit des protecteurs. M. Duhamel se plaisoit sur-tout à poursuivre le charlatanisme. Ce prothée, sous quelque forme qu'il se présente, est toujours assuré des suffrages de la multitude; plus d'une fois même il a surpris ceux des savans. On le reconnoît par les prétentions qu'il annonce & par l'enthousiasme qu'il inspire. Quoique très-habile à feindre, il se décèle encore en ce qu'il lui est impossible d'être modeste. Comme le génie, il s'écarte des routes ordinaires ; mais ce n'est que pour s'envelopper de ténèbres : on l'accueille, on le vante, soit parce qu'on en est dupe, soit aussi parce qu'on aime à jouir de l'embarras de ceux que ses succès affligent. C'est une arme dont les ignorans se servent contre ceux qui ont l'ascendant des lumières, & que ces derniers ne dédaignent pas quelquefois de s'opposer entre eux. En un mot, son faux éclat se mêle avec celui de la vérité, que cet alliage altère, & qui, semblable aux métaux les plus précieux, n'est jamais pure entre les mains des hommes.

C'est dans le sein de l'académie royale des sciences que M. Duhamel s'est entièrement consacré aux progrès de la physique. Il seroit difficile d'exprimer son juste attachement pour cette illustre compagnie : son nom a été pendant cin-

quante-cinq années inscrit sur sa liste, & il la chérissoit comme une patrie dans laquelle il jouissoit de toute la considération d'un citoyen distingué par ses services. Mais où nous entraîne un zèle indiscret? Il n'appartient qu'à l'éloquent historien de cette académie d'en parler dignement, & de nous peindre cet homme infatigable, toujours occupé de ses devoirs & de l'honneur d'un corps que nul de ses membres ne méritoit plus que lui de partager.

Physique générale.

Il n'y a aucune partie de la physique qu'il n'ait enrichie de nouvelles observations. Il a fait connoître un moyen facile pour augmenter la force de l'aimant (44); il a recueilli des faits très-curieux sur les embrâsemens spontanés (45); sur l'inoculation (46); il a pressenti l'analogie de la foudre avec l'électricité, long-temps avant que M. l'abbé Nollet en eût parlé, & que M. Franklin en eût donné des preuves si ingénieuses & si multipliées (47). En faisant des expériences sur la force des bois (48), il a obtenu cet

(44) M. Duhamel, après avoir tenté un grand nombre d'essais, nous apprend qu'il faut attacher le barreau d'acier que l'on se propose d'aimanter, sur l'extrémité d'une lame de fer plus longue; & que l'on doit procéder à l'ordinaire sur le barreau le plus court, auquel ce procédé communique plus de vertu que toute autre méthode. Acad. roy. des sc. année 1745; lisez aussi dans celui de 1750, l'exposé des moyens pour perfectionner les boussoles. Enfin voyez l'ouvrage imprimé chez Guérin en 1752, contenant la traduction des expériences faites en Angleterre sur les aimans.

(45) On trouve dans le vol. de l'Académie pour l'année 1757, des exemples d'inflammation spontanée arrivée à Brest dans des magasins de charbon de terre & dans des amas de toiles nouvellement peintes à l'huile. On se rappellera les épreuves faites dernièrement en Russie dans le même genre.

(46) M. Duhamel n'étoit point partisan de l'inoculation, dont M. de Denainvilliers sentoit tous les avantages. Après plusieurs discussions élevées entre eux à ce sujet, M. Duhamel prit le parti de publier son sentiment dans une dissertation dont il cacha toujours l'existence à son frère, qui feignit de l'ignorer.

(47) Long-temps avant cette époque, en rendant compte à l'académie d'un coup de tonnerre qui avoit tué une personne dans le clocher de Pithiviers, M. Duhamel ajouta des réflexions dont le but étoit de prouver qu'elle avoit péri par l'effet d'une commotion électrique. M. de Réaumur l'engagea à supprimer cette explication, qu'il regardoit alors comme un systême, & qui est devenue une vérité.

(48) M. Duhamel, qui avoit entrepris avec M. de Buffon des expériences sur la force des bois, rendit compte de ses essais particuliers en 1742. M. Bernouilli avoit dit avant lui qu'il y avoit dans un morceau de bois prêt à se rom-

étonnant résultat, qu'une poutre sciée aux deux tiers, le trait de la scie étant rempli par une lame d'un autre bois, résiste plus à sa rupture que si elle étoit entière. Enfin il a publié des essais sur la partie colorante de la pourpre de Provence développée par l'effet de la lumière, & sur son peu de fixité (49) dans l'art de la teinture : d'où il suit que plus on s'efforce de retrouver le procédé des anciens, plus on s'assure que la pourpre romaine a péri avec la grandeur dont elle étoit l'emblême (50). C'est en chimie, en anatomie & en botanique qu'il s'est le plus distingué.

Chimie.

Dans ses mémoires sur la meilleure manière de purifier le tartre (51), il a donné la préférence à l'argile (52), considérée comme intermède, parce qu'elle ne se combine point avec l'acide tartareux : il y a parlé des sels soyeux, alors inconnus, qui résultent de la combinaison du vinaigre avec les terres calcaires, & il avoit vu l'acide nitreux versé avec excès sur du tartre soluble former du nitre régénéré ; ce qui prouve qu'il a démontré long-temps avant M. Rouelle le jeune l'existence de l'alkali fixe dans le tartre.

Les diverses combinaisons dont la base (53) du sel marin est susceptible, celles du sel ammoniac (54), les résultats

pre, des fibres qui étoient dans un état de contraction, & d'autres qui éprouvoient au contraire de l'alongement, & que la difficulté qu'on éprouvoit dans cette rupture dépendoit de la résistance de ces différentes fibres. Ce principe a servi de base aux expériences de M. Duhamel.

(49) On trouve dans un mémoire de M. Duhamel des résultats très-curieux à ce sujet. Le suc de ce coquillage est blanc lorsque l'animal est sain : exposé au soleil, il devient vert ; & après avoir passé par toutes les nuances du vert, du bleu & du rouge, il prend une couleur purpurine. Un corps opaque, quelque mince qu'il soit, placé entre le soleil & ce suc, empêche le développement de sa couleur, auquel un verre bien transparent, quelque épais qu'il puisse être, ne met point d'obstacle. La chaleur ne supplée qu'imparfaitement à la lumière pour ces différens effets.

(40) Acad. royale des sciences, 1736.

(51) *Ibidem*, 1732 & 33.

(52) Toutes les espèces de chaux absorbent & neutralisent l'acide tartareux : l'argile, au contraire, n'est pas également propre à se combiner avec lui.

(53) Acad. royale des sciences, 1736.

(54) L'addition du sel marin n'est d'aucune utilité pour obtenir du sel ammoniac. Il n'en est pas de même de l'esprit de sel.

M. Duhamel a examiné pourquoi le mélange de la chaux avec ce sel donne toujours de l'alkali volatil fluide, tandis

de son mélange avec différentes substances salines, des recherches sur la composition de l'éther, ont été le sujet de plusieurs autres mémoires.

Dans celui qu'il a publié en 1747 (55) sur la chaux, il a rendu compte des effets produits par l'action des différens acides sur cette substance. Il avoit observé qu'en mêlant l'eau de chaux avec des alkalis, il se formoit un précipité qu'il attribuoit à un acide contenu dans la chaux, & uni à une terre dégagée par les alkalis. M. Black a prouvé que c'est au contraire l'acide crayeux uni à ces derniers, qui, se séparant alors, forme de la craie par sa combinaison avec la chaux. Ce phénomène, si bien expliqué par le célèbre chimiste Ecossais, n'étoit donc pas tout-à-fait inconnu à M. Duhamel. Il ajoute qu'il se forme des cristaux dans le sel de tartre le plus parfait, & qu'ils sont un véritable alkali : il a donc connu la cristallisation de l'alkali végétal uni avec l'acide crayeux, que l'on regarde comme une découverte (56) de M. Montet.

Ces réclamations sont d'autant plus légitimes, que M. Duhamel ne s'en est permis aucune (57). Tant d'autres ont fait de longs & inutiles efforts pour consolider une réputation qui devoit périr avec eux, & ils n'ont laissé à leur panégyriste qu'un grand vide à remplir, & la pénible fonction de restituer à leurs véritables auteurs les découvertes dont ils s'étoient emparés. M. Duhamel, au contraire, étoit assez riche de son propre fonds pour oublier une partie de sa

---

qu'en le traitant avec la craie, on en obtient de l'alkali volatil sous forme concrète. Ce travail contient des expériences curieuses & bien dirigées; mais l'auteur s'est trompé dans l'explication du phénomène ; parce qu'on ne savoit pas alors que l'acide decouvert dans la craie, & qui n'existe point dans la chaux, est la cause de toutes ces différences. *Académie royale des sciences*, 1735; & sur les cendres des volcans, 1767.

(55) Mémoires de l'Académie royale des sciences, 1747.

(56) Mémoires de l'Académie royale des sciences, 1764, p. 576.

(57) Il ne s'étoit occupé de la chimie que dans le commencement de sa carrière, & la nomenclature de cette science ayant été presque tout-à-fait changée depuis cette époque, il est possible qu'il ait méconnu ses propres idées, ses propres expériences, présentées dans d'autres termes.

gloire, & laiſſer à ſon hiſtorien le ſoin de la revendiquer.

On ſait que le kali cultivé dans des plages maritimes ne contient que la baſe du ſel marin. M. Duhamel en fit ſemer dans le Gatinois, & il en retira autant d'alkali végétal que de minéral (58), ſans que ce changement eût porté la moindre atteinte à la vigueur de la plante. On ſait auſſi depuis quelque temps que le tamariſc, qui fournit du ſel de Glauber dans les plages maritimes, ne donne, cultivé loin de la mer, que du tartre vitriolé (59). On s'eſt donc trompé en regardant les ſels formés dans les plantes comme inhérens à leur ſubſtance, & comme étant le produit immédiat de la végétation (60).

M. Groſſe. La plupart de ces recherches ont été faites en commun avec M. Groſſe (61), chimiſte très-habile, & membre de l'académie royale des ſciences. Contemporain de Boulduc, il étoit comme lui recommandable par l'exactitude de ſes connoiſſances, par un eſprit d'invention & par une grande dextérité dans la pratique de ſon art. Il a vécu ſouffrant, & ſa ſanté ne lui a pas permis de ſe livrer aſſiduement au travail

(58) Le kali ſemé une ſeconde fois dans le Gâtinois, fournit un peu plus d'alkali végétal que de minéral; de même les plantes qui croiſſent ſur les vieux bâtimens contiennent beaucoup de nitre: ſur les bords de la mer, on y trouve du ſel marin; & celles qui végètent dans des terres rouges & ferrugineuſes, donnent, par l'analyſe, des ſels vitrioliques.

(59) M. Cornette a fait des expériences nouvelles & curieuſes ſur les ſels du tamariſc. C'eſt lui qui nous a appris ce fait important.

(60) Il penſoit que les plantes, ainſi que les animaux pouvoient vivre en différentes régions du globe; qu'elles pouvoient, comme eux, être alimentées par des ſucs différens, & que la nature de leurs ſels varioit dans la même proportion. Le problême à réſoudre conſiſte donc à ſavoir s'il y a des ſels qui ſe forment dans les plantes, indépendamment du terrain qu'elles habitent, & juſqu'à quel point leur organiſation influe ſur les ſubſtances ſalines diſſoutes dans l'eau de végétation.

(61) *Acad. royale des ſciences*, 1734. Examen fait en commun avec M. Groſſe, d'un prétendu ſel de ſoufre envoyé à l'académie.

Acad. royale des ſciences, 1734, ſur l'éther.

En 1742, M. Duhamel annonça deux procédés alors nouveaux pour obtenir, ſans le ſecours du feu, une liqueur éthérée qui a du rapport avec celle de Frobénius.

Ibidem, 1745, mine de fer attirable par l'aimant.

Ibidem, 1748, ſur la pierre de griſèle.

Ibid. 1750, ſur la diminution du poids des métaux expoſés à l'action du feu.

vail. A ce malheur il en a joint un autre, celui d'avoir associé ses productions aux ouvrages d'un homme très-célèbre ; car une grande réputation, semblable à une vive lumière, efface toutes celles dont elle est environnée. Que l'on nous permette cette courte digression en faveur d'un physicien qui a été l'ami de M. Duhamel, & dont on ne trouve point le nom parmi ceux auxquels l'académie royale des sciences a décerné des éloges.

Anatomie (62).

C'est être heureux que de rencontrer un sujet fécond d'observations & de recherches ; mais lorsqu'il se présente, il y a du mérite à le reconnoître & à le saisir. Le travail de M. Duhamel sur les os a fait naître cette réflexion. Belchier, chirurgien Anglois, ayant vu chez un teinturier de Londres les os d'un quadrupède (63) colorés en rouge, & les informations faites alors lui ayant appris que cette teinte étoit due à la garance mêlée avec les alimens dont cet animal avoit été nourri, communiqua ce fait à la Société royale, dont le président en instruisit M. Geoffroy. M. Duhamel se chargea de répéter ces expériences, qui devinrent pour lui une source de découvertes & de remarques curieuses.

Il a résulté de ses nombreux essais, que dans les jeunes animaux auxquels il avoit fait manger de la garance mêlée avec leurs alimens (64), les cartilages ne se sont teints en rouge qu'au moment où ils se sont changés en substance osseuse ; que la couleur étoit plus foncée au milieu des os, & que trente-six ou quarante-huit heures ont suffi quelquefois pour que ses progrès fussent très-sensibles. Dans les animaux

(62) M. Duhamel a donné à l'académie royale des sciences des mémoires sur l'anatomie des plantes aux époques suivantes : sur l'anatomie de la poire, en 1731 & 32 ; sur la réunion des fractures des os, 1741 ; sur le développement & la crue des os & sur les usages du périoste, 1742 & 1743 ; sur la réunion des plaies des arbres, 1746 ; sur la formation des couches ligneuses des arbres, 1751 ; sur l'accroissement des cornes des animaux, *même année*.

(63) C'étoit un cochon.

(64) Les alimens dans lesquels on mêle de la garance sont toujours plus ou moins malfaisans pour les animaux qui s'en nourrissent. M. Duhamel a employé les procédés les plus variés, & a pris les plus grandes précautions pour en diminuer le danger. Les diverses espèces d'*apparine* ont, suivant la remarque de M. Guettard, comme la garance, la propriété de teindre les os en rouge.

plus avancés en âge (65), il l'a vue se porter principalement à la surface de l'os, & s'y déposer dans des couches (66) qu'il regardoit comme des feuillets détachés successivement du périoste (67); il en a conclu que cette membrane étoit l'organe de l'ossification (68).

L'accroissement des os, suivant leur largeur & leur longueur, a été pour lui un nouveau sujet d'expériences. Leur partie moyenne est consolidée la première (69). Dans les cornes des animaux, c'est la partie la plus élevée qui reçoit d'abord toute sa consistance : au contraire, deux marques faites à un arbre vers la partie inférieures du tronc, ne s'éloignent plus, tandis que la partie supérieure continue à se développer. L'accroissement des bourgeons est semblable à celui de la première tige sortie de la semence, de sorte qu'un arbre de deux ans est réellement un composé de deux végétaux entés l'un sur l'autre (70). Les extrémités molles des os, ont de l'analogie avec les bourgeons par leurs accroissemens isolés & particuliers. Les ligamens & les tendons s'implantent dans la substance osseuse, en croisant la direction de ses fibres, & en se confondant en partie avec elles, comme

(65) D'après des expériences faites sur de jeunes agneaux & sur de vieilles brebis, il établit que dans les animaux très-jeunes, dont les os n'ont point contracté toute leur dureté, les os se cicatrisent presque comme les chairs; au lieu que dans les vieux animaux, dont les os sont durs, la fracture ne se réunit pas complettement, mais il se forme une virole osseuse qui couvre les extrémités des pièces & les maintient.

(66) En interrompant & en reprenant successivement cette espèce de nourriture, M. Duhamel a vu des lames alternativement blanches & rouges.

(67) M. Duhamel a rendu ces recherches plus intéressantes, en comparant toujours la structure des os avec celle des arbres. Sous la partie la plus intime du liber, on trouve des lames minces qui s'endurcissent & deviennent ligneuses. Il a vu des lames du périoste qui étoient osseuses par une de leurs extrémités, tandis que l'autre avoit conservé sa nature ligamenteuse. Il regardoit le *liber* comme faisant des fonctions analogues à celles du périoste.

(68) Dans l'enfance, la marche de l'ossification est rapide. Lorsque la cavité des os est tout-à-fait formée, leurs parois croissent en épaisseur par l'addition des couches du périoste. Telle est la théorie de M. Duhamel.

(69) Elle ne prend plus aucun accroissement, lorsque les extrémités en sont encore très-susceptibles.

(70) Aussitôt que le corps ligneux s'est endurci, il ne s'étend plus en hauteur : celle des arbres augmente principalement par l'éruption des bourgeons, qui font à la cime des progrès semblables à ceux du jeune arbre qui sort de la semence.

les branches d'un arbre se joignent avec le tronc. Enfin certaines parties animales, telles que les substances cornées des oiseaux, reprennent de bouture comme les rameaux des plantes (71). Dans les os fracturés, le périoste se renfle & maintient les pièces réduites, comme le *liber* le fait à l'égard des branches rompues dans les végétaux (72). Il n'y a point de théorie fondée sur un plus grand nombre de faits, dont l'ensemble soit plus imposant, & qui doive mériter plus d'éloges à son auteur.

MM. de Haller, Dethlef & Bordenave, ont fait un grand nombre d'expériences qu'ils regardoient comme opposées (73) au systême de M. Duhamel. M. de Fougeroux, digne neveu du savant que nous regrettons, leur a répondu avec autant de force que de politesse. Ces objections, au reste, ne concernent que les fonctions attribuées au périoste.

---

(71) L'ergot d'un coq enlevé & implanté sur sa crête récemment coupée, reprend & végète ; l'animal courbé sous ce fardeau, s'y accoutume enfin, & la corne s'accroît dans cette nouvelle place où elle a été fixée.

M. Duhamel a fait sur les extrémités de quelques animaux des sections circulaires, qu'il pratiquoit en différens temps & successivement, ayant toujours soin de laisser la cicatrice des parties coupées se former avant d'en diviser de nouvelles. Il coupoit l'os lui même dans une de ces sections, de sorte qu'il en résultoit que toute l'épaisseur de l'extrémité avoit été divisée à différentes époques, & que par conséquent il y avoit eu une véritable solution de continuité dans tous les vaisseaux & dans toutes les fibres. M. Duhamel assure que l'animal, après avoir éprouvé ces diverses opérations, a pu se servir de son membre, dans lequel la nutrition & la circulation se faisoient à-peu-près comme auparavant.

(72) M. Duhamel ne s'est point borné à examiner les effets de la garance sur les os sains; il les a aussi considérés dans les os malades, & il a conclu de ses essais que le périoste est l'organe du cal, comme il l'est de l'ossification.

(73) Ils ont objecté que le cal est formé par un suc gélatineux qui suinte des extrémités fracturées, & qui s'endurcit sous le périoste, avec lequel il n'a aucune liaison; que la garance teint les os seulement; qu'elle colore des noyaux placés au milieu des cartilages; que ces noyaux se forment évidemment sans le secours de périoste; que cette membrane ayant un tissu tout-à-fait différent de la substance osseuse, ne peut en devenir une partie constituante; que la lame externe de l'os se continue autour des extrémités, même dans les parties où il n'y a point de périoste; que l'agrandissement des cavités cylindriques ne peut être son ouvrage; que le *liber*, dans les arbres, diffère beaucoup du bois, puisqu'il n'a point de trachées, tandis que ce dernier en est pourvu; en un mot, que c'est sous le périoste & sous le *liber*, & non dans la substance même de ces membranes, que Harvey & quelques autres ont vu la substance gélatineuse qui se durcit pour se changer en substance osseuse ou ligneuse.

Les faits observés & recueillis par M. Duhamel sont au dessus de toute atteinte, & ses adversaires eux-mêmes s'en sont servis pour établir leur opinion contre celle qu'ils combattoient.

Les modernes partagent les êtres naturels en deux grandes classes : l'une, passive, inanimée, obéit aux lois de l'impulsion & de la pesanteur ; l'autre, vivante, active, naît, se développe, se reproduit & meurt. La vie subsiste dans tout le règne végétal, & des fonctions très-compliquées s'y exercent sans la sensibilité. Tous les organes destinés à ces usages ont été décrits avec la plus grande exactitude par M. Duhamel, dans sa Physique des arbres, & il n'y a aucun point de l'économie végétale qui n'y soit discuté & éclairci (74). Il montre comment un grand arbre, se divisant & s'épanouissant dans la terre & dans l'air, s'y empare des vapeurs aqueuses éparses entre leurs molécules ; comment les racines serpentent vers les lieux les plus propres à leur nutrition ; avec quelle fécondité elles se répandent au loin ; avec quelle sûreté elles surmontent tous les obstacles qui s'opposent à leur passage (75). Il fait voir dans le tronc du tissu cellulaire & des vaisseaux remplis de sucs aqueux ; d'autres qui contiennent un fluide mêlé d'air & d'eau ; d'autres enfin destinés aux sucs propres du végétal (76). Un duvet léger soutient, dans la face inférieure des feuilles (77), les bouches des vaisseaux absorbans. Les pédicules des feuilles se contournent & les dirigent vers les lieux où la lumière, le courant d'air ou la fraîcheur de l'humidité les appellent (78). De leurs aisselles sortent les boutons, au milieu

(74) Il a répété toutes les expériences de Mariotte, de Malpighi, de Hales, de Grew, & il en a fait beaucoup de nouvelles. M. Duhamel préféroit la botanique, considérée sous ce rapport à la nomenclature, dont il s'est peu occupé.

(75) Elles s'insinuent d'une manière lente & insensible dans les espaces étroits où elles grossissent ; elles renversent ainsi les murs bâtis le plus solidement.

(76) Ces sucs sont le produit de son assimilation particulière.

(77) Autant les vaisseaux sont enveloppés dans le bois, autant ils sont à découvert dans les feuilles.

(78) Un ordre particulier de vaisseaux placés dans les feuilles, rend à l'air une partie de l'eau que les vaisseaux absorbans lui enlèvent.

desquels reposent mollement les germes destinés à reproduire l'espèce. Les folioles, serrées & plissées les unes sur les autres, se développent; des pétales richement nuancées environnent les organes de la fécondité : on y retrouve avec surprise les deux sexes, qui, rapprochés sans volupté, ou séparés sans inquiétude, toujours multipliés & confondus sans jalousie, remplissent paisiblement le vœu de la nature, que nous appelons *leurs amours*. Cette fleur, que nous trouvons si belle, tombe, pour faire place au fruit qui lui succède, & dans lequel une pulpe & des enveloppes tiennent lieu des membranes & du placenta (79). Fixés sur un point du globe, ils n'éprouvent pas le besoin de s'agiter sur sa surface. Leurs rameaux se sèchent par le défaut d'alimens, leurs branches tombent sous la hache, sans qu'il en résulte pour eux aucun effet analogue à la douleur; & l'homme, si fier de sa sensibilité, n'est que trop souvent réduit à envier leur sort.

M. Duhamel saisissoit avec empressement toutes les occasions dans lesquelles ses travaux pouvoient être utiles à la médecine. Il est le premier qui ait cultivé la rhubarbe en France. Il a publié des observations (80) curieuses sur la rage, avec la description d'un instrument pour sucer la plaie du blessé. Il a fait employer dans ses terres le polygala de Virginie & celui de France, pour le traitement de la pleurésie (81); mais il ne se chargeoit point lui seul de l'administration de ces remèdes : sa générosité éclairée ne ressem- Médecine.

(79) Une écorce dure & plus ou moins sèche & épaisse, recouvre toutes les parties de l'arbre. Les sucs qui du corps ligneux s'élèvent vers les feuilles, les fleurs & les fruits, reviennent par l'écorce vers la racine. Les fleurs présentent des glandes de diverse nature, où il se fait de véritables secrétions.

(80) Dans le Journal de Médecine, mars 1772.

(81) M. Duhamel, instruit des expériences que Lemery & Antoine de Jussieu avoient tentées, d'après les avis d'un médecin d'Edimbourg, engagea un médecin de Pithiviers à employer le polygala dans le traitement de la pleurésie. Ce médecin a remarqué que le polygala de France produisoit, étant donné à une dose convenable, les mêmes effets que celui de Virginie. *Acad. royale des sc.* 1739; *ibid.* 1768, sur la rhubarbe. *Ibid.* 1759, sur un épi de froment ergoté. Celui de l'orge en est encore plus rarement attaqué : le seigle y est le plus sujet.

bloit point à celle de quelques riches habitans des campagnes, qui n'offrent des ſecours ou des hoſpices aux indigens, que ſous la condition expreſſe qu'ils auront le plaiſir de les médicamenter, & qui s'expoſent à détruire ainſi par leur empiriſme, les avantages qui pourroient réſulter de leur bienfaiſance.

Hiſtoire des arts, par l'académie royale des ſciences.

Lorſque l'académie des ſciences ſe propoſa de faire connoître les procédés des arts, M. Duhamel ſe chargea d'en décrire quinze, dont il a publié l'hiſtoire la plus complette. Quelques-uns préſentent un mécaniſme très-curieux; tels ſont ceux de l'épinglier, du ſerrurier, du drapier & du fabricant de cartes (82).

En écrivant l'hiſtoire d'un homme auſſi utile, on partage ſucceſſivement la reconnoiſſance due à ſes ſervices, & le plaiſir de celui qui les a rendus. En faiſant le tableau de ſes occupations nombreuſes, on y voit avec ſatisfaction un rempart aſſuré contre le malheur, un charme puiſſant contre l'ennui.

III.
MARINE.

Si la carrière de M. Duhamel ſe terminoit ici (83), elle devroit nous étonner par le grand nombre d'obſervations nouvelles dont ſes ouvrages ſont remplis. Combien elle doit plus nous ſurprendre, lorſque nous la voyons ſe prolonger d'une manière encore plus honorable pour ſa mémoire !

Inſpection.

En 1732, M. de Maurepas, alors miniſtre de la marine, ayant demandé l'avis de l'académie ſur le choix d'une étuve propre à courber les bordages des vaiſſeaux, M. Duhamel

(82) Il a décrit de plus l'art de la ſerrurerie, & de la forge des ancres; l'art de convertir le bois en charbon; celui du chandelier; la manière de réduire le fer en fil d'archal; l'art du cirier; l'art de rafiner le ſucre, celui du drapier, celui de faire des tapis façon de Turquie, connus ſous le nom de ſavonnerie; l'art de friſer ou ratiner les étoffes de laine; celui du couvreur, du tuilier, du briquetier; celui de faire les pipes à fumer; l'art du potier de terre & celui du ſavonnier.

(83) M. Duhamel a ajouté des notes au Dictionnaire du commerce de Delamare.

On trouve dans les volumes de l'académie royale des ſciences, depuis 1740 juſqu'en 1779, une ſuite d'obſervations météorologiques, par M. Duhamel.

fut chargé de ce rapport, qu'il fit avec tant de ſoin, que le miniſtre continua de ſoumettre à ſon jugement tous les objets de ce genre, & créa (84) en ſa faveur une place d'inſpecteur de la marine.

Pour en remplir dignement les fonctions, M. Duhamel penſa qu'il devoit viſiter les ports & les côtes d'Angleterre, & examiner enſuite comparativement la conſtruction des vaiſſeaux & l'art de la corderie en France.

Art de la corderie.

Placé entre deux élémens dont la réſiſtance & la mobilité ſe combinent de tant de manières différentes, le vaiſſeau ne peut être conduit que par les manœuvres. Pour qu'elles s'exécutent avec préciſion, il eſt important de donner aux machines que l'on emploie, toute la perfection dont elles ſont ſuſceptibles. Les cordages ſi multipliés ſur un vaiſſeau fixèrent principalement l'attention de M. Duhamel. Il obſerva qu'ils avoient trop de poids (85) & de roideur, parce qu'ils étoient tords au-delà du degré néceſſaire à leur ſolidité. Il détermina ce degré, & il fit voir que les fils d'une corde, & la corde elle-même, étant roulés en ſens contraire, ne devoient être ſerrés qu'autant qu'il falloit pour mettre ces deux réſiſtances en équilibre (86). Ce principe a été adopté dans tous les ateliers royaux; les cordages ſont devenus en même temps plus ſouples, plus légers & plus forts: la diminution de leur poids ſur un vaiſſeau du premier rang, a été eſtimée à vingt milliers de livres, & la marine jouit depuis long-temps de ce bienfait.

Cet exemple & tant d'autres montrent aſſez combien les connoiſſances exactes doivent avoir d'influence ſur l'adminiſtration, & combien ſont abſurdes les prétentions de ceux qui craignent de voir les ſavans honorés de la confiance des rois;

(84) En 1732.

(85) Leur peſanteur agit avec force ſur l'extrémité des leviers très-longs auxquels ils ſont attachés; leur réſiſtance augmente à meſure que leur flexibilité diminue: leur force relative devient moins grande dans la même proportion.

(86) Voyez l'Art de la corderie perfectionnée, ou Traité de la fabrique des manœuvres, 1746; & de l'imp. roy. en 1557.

comme si l'art de gouverner les hommes n'étoit pas celui de les éclairer, & comme si les peuples les plus avilis n'avoient pas toujours été ceux dont les souverains ont redouté l'instruction, & parmi lesquels la raison a fait le moins de progrès.

Art de la construction des vaisseaux.

Pendant une longue suite de siècles, l'art de la construction des vaisseaux ne s'étoit perfectionné qu'au milieu des dangers & des écueils : la seule expérience, c'est-à-dire des désastres sans nombre, avoient appris à connoître les formes les plus propres à la navigation : à force de temps & de malheurs, on avoit acquis des lumières, sans que la physique y eût contribué; car l'homme se sert toujours de sa vigueur & de son courage long-temps avant de consulter son jugement & sa raison. Des géomètres célèbres s'étoient enfin emparés de ce sujet; mais, comme il y a loin de la théorie la plus brillante à une pratique utile, cette lumière avoit dissipé peu d'erreurs. Il falloit pour l'avancement de l'art qu'un savant laborieux & patient ne craignît pas de se renfermer dans les ateliers, de s'associer aux travaux les plus minutieux de la construction, & qu'il devînt le coopérateur de ces procédés, pour en connoître le mécanisme & travailler à le rendre plus parfait. Telle fut la source où M. Duhamel puisa les descriptions & les principes établis dans son Traité sur la construction des vaisseaux (87). Du sein de l'école qu'il avoit établie, on vit sortir des hommes tels que MM. Deslauriers & Grognard. L'académie de marine lui dut en partie son existence, & des modèles de vaisseaux de

(87) Il commença par l'examen des vaisseaux de toute espèce, que l'on regardoit comme les meilleurs voiliers. Il recueillit les principaux faits relatifs à leur navigation; il en mesura & il en décrivit toutes les parties, qu'il compara avec celles des vaisseaux dans lesquels on connoissoit des défauts déterminés. De ces rapprochemens il a résulté un certain nombre de principes qui sont autant de vérités acquises, d'après lesquelles on a adopté des formes de construction que toute l'Europe s'est empressée d'imiter, & qui sont décrites dans l'ouvrage de M. Duhamel. Voyez les *Elémens d'architecture navale*, ou *Traité pratique de la construction des vaisseaux*, par M. Duhamel du Monceau. *Paris*, chez Ant. Jombert, 1758, *in*-4°, un volume.

Bouguer a écrit en 1747 son Traité du vaisseau.

de toute espèce, réunis à ses dépens & par ses soins, furent déposés dans une des salles du palais de nos rois (88).

Il dirigea long-temps les travaux dans les ports (89). Les vaisseaux construits suivant ses vues étoient pour lui l'objet du plus vif intérêt : lorsqu'ils étoient maltraités par la tempête, ou subjugués par les ennemis de l'état, il les regrettoit, non-seulement comme citoyen, mais encore parce qu'ils étoient en quelque sorte son ouvrage, & M. Duhamel étoit l'homme de France qu'une guerre maritime inquiétoit le plus. Avec quel plaisir il auroit été témoin de cette paix, qui sera durable parce qu'elle ne succède pas à d'injustes entreprises, à des déprédations barbares, & sur-tout parce qu'on doit la regarder comme le repos de plusieurs puissances toutes intéressées à ce qu'elle ne soit troublée par aucune !

Art de conserver la santé des gens de mer.

M. Duhamel est le premier qui ait publié en France un ouvrage élémentaire sur l'art de conserver la santé des matelots (90). Il a démontré que les maux si souvent attribués à l'atmosphère de la mer, ont leur source dans le vaisseau lui-même (91). Il y a fait placer des ventilateurs (92), dont il

(88) La base de cette collection fut fournie à M. Duhamel par M. le comte de Maurepas, qui lui fit présent des modèles dont il avoit hérité après la mort de M. de Pontchartrain. M. Duhamel y joignit la collection que M. le marquis d'Antin avoit faite dans le même genre, & qui fut vendue après son décès.

(89) Il résulta de ses expériences, 1°. que l'eau bouillante attendrissoit beaucoup les bois, & qu'on pouvoit leur faire prendre ainsi des courbures considérables, sans craindre de les rompre; mais que ces bois, extrêmement pénétrés d'eau, se retiroient beaucoup en se séchant, d'où il résultoit de grands inconvéniens : 2°. que l'étuve dans laquelle on employoit la vapeur de l'eau étoit fort bonne pour attendrir des bordages minces, comme sont ceux des canots & chaloupes; mais qu'elle n'avoit pas assez d'action pour attendrir les forts bordages des vaisseaux, & à plus forte raison les préceintes : 3°. que l'étuve au sable étant bien conduite, satisfaisoit à tout ce qu'on pouvoit desirer, de sorte qu'il avoit fait prendre cinq pieds de courbure à une préceinte dans une longueur de vingt-cinq pieds.

(90) *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux, avec la manière de purifier l'air des salles des hôpitaux, & une courte description de l'hôpital S. Louis à Paris*; avec figures. *Paris*, chez H. L. Guérin & L. F. Delatour, 1750, un vol. *in*-12.

(91) Il a fait un nouveau réglement pour l'instruction des chirurgiens de la marine, & il a rétabli l'émulation parmi eux. MM. Poissonnier ont, depuis cette époque, porté à sa perfection l'administration de ces hôpitaux.

(92) Il a déterminé dans quel lieu devoient être placés le soufflet de Hales,

a étendu l'usage au renouvellement de l'air dans les hôpitaux (93), & il a fait connoître les dangers de la coutume où l'on est d'embarquer une grande quantité d'animaux, qui nuisent & infectent en même temps, & de porter ainsi tous les inconvéniens du luxe & de la bonne chère dans une demeure étroite, plus resserrée encore par les besoins de ses habitans que par ses propres limites, & dans laquelle tout retrace à l'homme la nécessité d'être économe, frugal & vigilant.

M. Duhamel s'étoit concilié, par sa franchise & ses services, l'estime & la confiance du corps royal de la marine. Les jeunes officiers l'accablèrent d'abord de questions; mais ils devinrent plus réservés depuis la réponse qu'il fit à l'un d'entre eux, qui s'efforçoit d'expliquer un phénomène dont M. Duhamel, interrogé, répondit qu'il ignoroit la cause. Le jeune homme lui demanda ironiquement, à quoi donc il servoit d'être de l'académie? *On y apprend*, repartit M. Duhamel, *à ne parler que de ce que l'on sait.*

Art de la pêche.

Lorsque dans ses voyages (94) il pouvoit disposer de

---

celui des Suédois, & la machine à vent des Danois, & lequel de ces moyens méritoit d'être préféré. Un tuyau dirigé de bas en haut vers le foyer de la cheminée, établissoit dans les parties les plus basses du vaisseau une circulation d'air que la chaleur du feu de la cuisine déterminoit; sorte de ventilateur bien simple, qui n'occupoit point une place utile, & qui n'exigeoit aucune dépense. Il démontra alors que la chaleur éprouvée par les animaux dans la cale aux vivres, n'étoit qu'apparente; que ce sentiment n'étoit dû qu'à l'action des vapeurs méphitiques dont elle étoit remplie. M. Duhamel a fait, dans cet ouvrage, des réflexions très-judicieuses sur les alimens & la boisson des matelots, qui doivent sur-tout être maintenus séchement & proprement. Ces deux conditions, si bien remplies par le fameux Cook, sont bien exposés dans le traité dont il s'agit.

(93) M. Duhamel est le premier qui ait établi des ventilateurs en France dans quelques hôpitaux. Il a aussi fait pratiquer des ouvertures dans la partie la plus élevée des salles, où il faisoit placer un poële; ainsi l'air dilaté par la chaleur circuloit plus rapidement.

(94) Il n'a fait aucun voyage sur les côtes où dans les ports, dont il n'ait résulté quelque avantage. En 1739, on s'apperçut qu'un grand approvisionnement de mâts du nord, déposés dans des fossés de Rochefort, étoit attaqué par des insectes. M. Duhamel, après en avoir déterminé la nature, indiqua des moyens peu coûteux pour défendre les bois contre leur attaque. Il fit en même temps des expériences pour déterminer la force de l'explosion de la poudre à canon, relativement au lieu où doit être placée la lumière dans les pièces d'artillerie. En 1741, il se joignit à M. Lefevre pour substituer un pont de pierre à un pont de bois qui étoit alors à Rochefort; entreprise que la mobilité

quelques momens, il ne manquoit jamais de viſiter les pêcheurs, de s'embarquer avec eux, & d'examiner dans tous ſes détails un art très-ingénieux, puiſqu'il eſt fondé ſur la ruſe, & très-ancien, puiſqu'il tient à la ſubſiſtance. Dans ce grand combat que les êtres animés ſe livrent continuellement entre eux, les poiſſons ſont remarquables par leur voracité. C'eſt en les obſervant que le pêcheur a trouvé le moyen de s'en rendre maître (95). Accoutumé à braver la fureur des mers ſur un eſquif léger & peu ſolide, habile à ſe gliſſer entre les rochers & les écueils, exercé à tendre des piéges de toute eſpèce, on ne ſait laquelle domine en lui, ou de la hardieſſe ou de l'induſtrie; ſoit qu'il parcoure les côtes voiſines, ſoit qu'il s'éloigne vers les bords de l'autre continent, ſoit qu'il aille attaquer les énormes habitans des mers glacées, M. Duhamel le ſuit par-tout; aucun de ſes procédés ne lui échappe, & tout cet art eſt dévoilé dans un grand ouvrage, qui a été le fruit de ſes derniers travaux (96).

Dans ces nombreux écrits, l'expoſition du ſujet eſt claire, quoiqu'un peu longue : le ſtyle eſt peu correct; mais

du ſol rendoit très-difficile. En 1744, il détermina les cauſes auxquelles devoit être attribué l'enſablement du port de Bouc dans le golfe de Lyon, & il y fit placer un phare qui eſt très utile aux navigateurs. Enfin il fut chargé de viſiter les côtes de la Normandie, pour examiner ſur quelle plage pourroit être conſtruit un port ſi néceſſaire pour faire jouir les habitans de ces côtes des avantages attachés à leur poſition, & ſans lequel les Anglois continueront d'avoir dans ces parages la ſupériorité qu'ils n'ont pu conſerver ſur le reſte des mers.

(95) Tantôt il profite de leur proximité pour leur offrir un appas funeſte; tantôt il les enveloppe dans un rézeau dont ils ne connoiſſent le danger qu'au moment où ils ne peuvent plus s'y ſouſtraire; quelquefois il ſe ſert d'une lumière éclatante pour les réunir vers le point où il dirigera ſes efforts. Il ſait dans quelle ſaiſon certaines eſpèces ſe préſentent à ſon avidité : & il diſpoſe d'avance les piéges qui doivent les ſurprendre. Quelquefois auſſi il les attaque à force ouverte : c'eſt ainſi qu'il ſe comporte à l'égard des cétacées. Chacun de ces moyens eſt décrit dans le grand ouvrage de M. Duhamel : ce phyſicien y a joint une hiſtoire exacte & un deſſin très-bien fait de chaque eſpèce de poiſſon, dont la plupart des organes y ſont décrits avec ſoin.

(96) *Traité des pêches, & hiſtoire des poiſſons qu'elles fourniſſent, tant pour la ſubſiſtance des hommes que pour pluſieurs autres uſages qui ont rapport aux arts & au commerce*, par M. Duhamel du Monceau : 3 volumes *in-folio;* le premier, chez Saillant, Nyon, & veuve Deſſaint; le troiſième, chez la veuve Deſſaint, 1782.

ils contiennent tant d'obſervations intéreſſantes, que le lecteur inſtruit en eſt bien dédommagé. Ce qui les caractériſe, c'eſt qu'on y trouve peu d'explications, point de ſyſtêmes, & des faits ſi multipliés, ſi preſſés les uns contre les autres, qu'il eſt très-difficile d'en donner un abrégé. Il n'a jamais retiré aucun profit de leur vente; il en faiſoit préſent au libraire, avec les deſſins; & il lui en a coûté fort cher (97) pour faire circuler quelques vérités parmi les hommes, bien différent de tant d'autres qui s'enrichiſſent en y répandant des erreurs. Sa converſation étoit, comme ſes ouvrages, ſimple, quoique ſavante, parce qu'il n'y mettoit point d'affectation, & toujours dirigée vers des ſujets utiles. Donnant chaque jour douze heures au travail, il ne lui reſtoit aucun moment, ni pour les plaiſirs, dont il ne connut jamais l'attrait, ni pour ſes affaires, dont il laiſſoit le ſoin à une ſœur reſpectable. S'il ne s'eſt point marié, ce n'eſt pas qu'il eût formé le projet de reſter célibataire; il n'a jamais eu le temps d'y penſer. Sa grande exactitude l'avoit rendu ſévère. Il ſe regardoit comme chargé du ſoin de redreſſer tous les torts en matière de ſcience, & comme ils ſont malheureuſement très-nombreux, ſon eſprit conſervoit quelquefois un peu de l'aigreur qu'il mettoit dans ſes réclamations. Sa ſanté a toujours été robuſte; ſes voyages & ſes occupations l'avoient fortifiée; car le travail, ſi ſouvent accuſé des maux produits par les autres paſſions, éloigne, comme l'a dit Voltaire, les trois plus grands ennemis de l'homme, l'ennui, le vice & la miſère.

M. de Denainvilliers, frère de M. Duhamel, & compagnon de ſes travaux.

M. Duhamel n'a éprouvé dans toute ſa vie qu'un ſeul chagrin, celui que la mort de M. de Denainvilliers ſon frère lui a cauſé. Ces deux hommes, quoique d'un caractère très-différent, étoient néceſſaires à l'exiſtence l'un de l'autre: le premier partageoit ſon temps & ſon activité entre ſes travaux & ſes voyages: M. de Denainvilliers concentroit dans ſa terre ſon nom & ſes plaiſirs: s'il travailloit, ce n'étoit

(97) Il eſtimoit cette dépenſe à 60000 l.

que que pour son frère, qu'il préféroit à tout, même à la gloire, puisqu'il a fait pour lui ce qu'il n'a jamais voulu entreprendre pour elle. M. Duhamel apprenoit avec joie que ses vassaux étoient heureux; il applaudissoit, sans se distraire de ses travaux, à tout ce qui pouvoit accroître leur félicité: mais M. de Denainvilliers en étoit l'instrument; il s'étoit réservé le plaisir & les détails de la bienfaisance, dont les résultats suffisoient à M. Duhamel. C'étoit M. de Denainvilliers qui distribuoit les vêtemens aux pauvres au commencement de l'hiver, & qui les nourrissant dans la saison la plus rigoureuse, leur donnoit quelques emplois, pour leur faire croire qu'ils tenoient de sa justice, ce qu'ils ne devoient qu'à sa générosité. M. Duhamel étoit affligé lorsqu'il voyoit ses cultivateurs divisés par la discorde, consommer le produit de leurs moissons dans des procédures dispendieuses; mais c'étoit M. de Denainvilliers qui jugeoit leurs querelles, & chacun d'eux avoit en lui un ami commun qui rendoit leur accommodement facile. M. Duhamel joignoit, sans doute, les qualités du cœur à celles de l'esprit; mais ce dernier étoit en lui le plus exercé: dans M. de Denainvilliers, le cœur l'étoit davantage. L'un sera célébré dans les fastes des sciences; l'autre a été chanté par un poète sensible, & son nom vivra dans les fastes de l'humanité. C'est de lui que Colardeau a dit, dans une épître qu'il lui avoit adressée:

» Nouveau Titus, assis sur un trône de fleurs,
» Citoyen couronné, tu règnes sur les cœurs.
» Déja n'entends-tu pas, au sein de tes domaines,
» Ce peuple qui cultive & féconde tes plaines,
» Tranquille sous les toits que tu viens d'achever,
» Bénir le bienfaiteur qui les fit élever (98)?

Depuis la mort de M. de Denainvilliers, M. Duhamel resta triste & gémissant. Outre sa peine, dont il étoit acca-

(98) Voyez l'épître adressée à M. Duhamel de Denainvilliers, par M. Colardeau.

blé, il partageoit celle des habitans de ses terres, qui regardoient M. de Denainvilliers comme leur père. Ce n'est pas qu'il ne fût prêt à sacrifier la même somme à leur soulagement, même à l'augmenter; mais il n'étoit pas assez éclairé sur leurs besoins; & dans toutes les circonstances où l'argent a quelque valeur, il la tient toujours de la manière dont il est placé.

M. Duhamel n'a pas survécu long-temps à son frère : il ressentit, le 22 juillet 1782, dans une des séances de l'académie royale des sciences, les premières atteintes de la maladie à laquelle il succomba vingt-deux jours après.

On n'a trouvé après sa mort aucun marché par écrit, aucun registre de dépense, aucune quittance de paiement. Quoique très-peu crédule en matière de science, il se montroit facile & confiant dans le commerce du monde & dans ses affaires domestiques; ce qui tenoit sans doute à ce que, très-versé dans le premier genre de connoissances, il l'étoit peu dans le second; ou à ce qu'il ne vouloit point se donner pour sa fortune, dont il faisoit peu de cas, les mêmes peines qu'il prenoit pour sa réputation, à laquelle il avoit tout sacrifié.

Héritiers de M. Duhamel.

Il a laissé pour héritiers quatre neveux & une nièce (99), également recommandables par les vertus que nous avons admirées dans les deux oncles.

J'ai recueilli avec respect les principales époques d'une vie aussi utilement employée, & je me suis efforcé de réunir en un seul foyer tous les rayons de sa gloire.

Nous ferons, en finissant, une réflexion bien consolante pour ceux qui cultivent les sciences; c'est qu'indépendam-

(99) M. Fougeroux de Bondaroy, membre de l'académie royale des sciences.

M. Fougeroux de Blaveau, chevalier de S. Louis, capitaine dans le corps royal du génie.

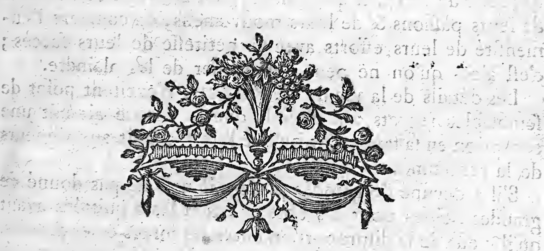
M. Fougeroux de Sceval, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, inspecteur des fonderies attachées à la marine.

M. Fougeroux d'Angerville, auditeur de la chambre des comptes.

Madame Titon d'Orgery, veuve de M. Titon d'Orgery, conseiller au parlement.

ment de cette carrière brillante que parcourt le génie, il en existe une autre non moins recommandable, qui conduit également à la célébrité, & dans laquelle il suffit de joindre à une grande application, le desir de beaucoup voir, & la patience nécessaire pour bien observer.

La place d'associé libre vacante par la mort de M. Duhamel, est maintenant remplie par M. Tillet.



ELOGE DE M. PRINGLE.

Lu le 26 août 1783.

QUEL QUE SOIT le genre de gloire auquel on aſpire, on n'y parvient jamais ſans avoir ſurmonté de grands obſtacles; & l'hiſtoire des hommes célèbres n'eſt que celle de leurs travaux, de leurs fatigues & de leurs malheurs. Aux difficultés qui naiſſent de la rivalité des concurrens, de la perfidie des envieux & de l'inertie de la multitude, il faut ajouter celles que produiſent les chimères de l'imagination & les tourmens de l'amour-propre. C'eſt lorſque les grands hommes ont ceſſé de vivre, & que tenant, pour ainſi dire, les reſſorts de leurs paſſions & de leurs mouvemens, on compare l'immenſité de leurs efforts avec la petiteſſe de leurs ſuccès; c'eſt alors qu'on ne peut s'empêcher de les plaindre.

Les détails de la vie de M. PRINGLE n'excitent point de ſemblables regrets; il ſemble que la nature ait fait une exception en ſa faveur, & qu'elle l'ait ſouſtrait aux rigueurs de la renommée.

S'il a occupé de grandes places, il ne s'eſt pas donné de grandes peines pour les obtenir, & il les a quittées avant qu'il y eût de la diſproportion entre ſes forces & ſes devoirs. Au milieu de ſes nombreuſes occupations, il a toujours ménagé des inſtans pour la réflexion. Son penchant pour l'étude ne lui a point fait oublier les douceurs de l'amitié; il n'a publié qu'un petit nombre d'ouvrages, parmi leſquels il n'en eſt aucun qui n'ait contribué à ſa gloire & à celle de notre art. Au deſſus de tout préjugé vulgaire, quoique très-attaché aux libertés & aux privilèges de ſon pays, il n'a jamais prétendu que les peuples de l'Angleterre duſſent enchaîner ceux de l'Amérique; & quoique Anglois enfin, les François ont reçu de lui, dans tous les temps & dans toutes les circonſtances, l'accueil le plus favorable & le plus diſtingué.

Ce

Ce ſavant médecin naquit à Stichel-Houze, dans le comté de Roxbourg, de ſir Jean Pringle de Stichel, baronnet, & de Magdeleine Elliot, ſœur de ſir Gilbert Elliot de Stobs, baronnet. Quoique ces deux familles fuſſent des plus eſtimées & des plus anciennes du nord de l'Ecoſſe, M. Pringle en retira peu d'avantages. Son frère aîné hérita du titre & de la plus grande partie des biens; le ſecond ſervit le roi dans les armées Britanniques; le troiſième occupa une place de magiſtrature, & fut ſcheriff dans le comté de Roxbourg. M. Pringle, comme le plus jeune, eut le lot le plus incertain; il fut réſervé pour la carrière des lettres, qui, ſuivant les diſpoſitions que l'on y apporte, devient toujours la première où la dernière de toutes.

Après avoir paſſé quelque temps dans la maiſon paternelle, ſous la direction d'un inſtituteur particulier, il fut envoyé au collège de S. André: il s'y livra ſur-tout à l'étude de la langue grecque, qui réunit tant de grace à tant d'énergie. Cette langue, nous croyons devoir le dire, eſt trop négligée dans la plupart des éducations modernes. Plus un ſiécle eſt éclairé, moins il lui eſt permis de s'éloigner des premières ſources du bon goût & de la véritable philoſophie. Les monumens échappés aux ruines d'Athènes & de Rome, ſont des modèles néceſſaires aux progrès des arts & des lettres parmi nous. On peut les regarder, ſi l'expreſſion eſt permiſe, comme les titres de nobleſſe de l'eſprit humain, comme des faſtes qui atteſtent ſa ſupériorité & l'ancienneté de ſa perfection; enfin, comme les ſeuls préſervatifs que l'on puiſſe oppoſer à l'ignorance & à la tyrannie, toujours prêtes à ſubjuguer les hommes & à les avilir.

M. Pringle fit ſes premières études en médecine à Edimbourg, dont l'école étoit déja célèbre; mais il y reſta peu: Boerhaave, alors très-âgé, enſeignoit à Leyde; M. Pringle, qui craignoit de perdre, en différant, l'occaſion de l'entendre, partit auſſitôt pour la Hollande.

Confondu dans la foule des auditeurs de ce grand homme, il éprouva de bonne heure les heureux effets de l'émulation,

ſentiment noble & généreux, qui, ſans étouffer le plaiſir que donne le ſpectacle des belles actions, fait naître le deſir de les ſurpaſſer. Il ſe lia ſur-tout avec van-Swieten, qui étoit alors à Leyde, & il le choiſit pour ſon médecin dans le traitement d'une fièvre intermittente dont il fut attaqué; mais il ne fut pas aſſez heureux pour devoir ſon rétabliſſement à ſon ami. Van-Swieten refuſa de lui donner le quinquina à une doſe aſſez forte; un autre le lui fit prendre & le guérit. M. Pringle rapportoit ſouvent cette anecdote à ceux qui montroient trop de timidité dans l'uſage de ce remède.

Il fut reçu docteur le 20 juillet 1730, après avoir publié une diſſertation intitulée *De marcore ſenili.* M. Pringle a expoſé dans cet ouvrage comment les corps animés ſe dénaturent en vieilliſſant; par quel mécaniſme ils ſe deſſèchent, s'endurciſſent, ſe courbent, & devenus enfin plus peſans, ils reſtent immobiles ſur un point de cette terre qui doit les engloutir.

Il revint à Edimbourg avec le projet d'y exercer la médecine; mais l'incertitude du ſuccès dans ce genre, & la médiocrité de ſa fortune, le détournèrent pour quelque temps de cette route, vers laquelle ſon penchant le ramenoit toujours. Le docteur Scot avoit demandé un adjoint pour l'aider dans les fonctions de ſa chaire de philoſophie morale & de *pneumatique*, mot que la phyſique moderne ſemble avoir enlevé à la métaphyſique pour en faire un meilleur uſage. M. Pringle fut nommé ſon adjoint, & il le ſuppléa juſqu'en 1742.

Il commentoit, dans ſes leçons de morale, le traité de Puffendorf ſur les devoirs reſpectifs de l'homme & du citoyen, devoirs inſéparables, qui ſont ceux de tous les pays, de toutes les conditions, de tous les inſtans, que l'on doit regarder comme la baſe des lois, comme le fondement de toute dépendance légitime, & ſans leſquels il n'y a que des uſurpateurs & des eſclaves.

M. Pringle recommandoit ſur-tout à ſes élèves la lecture d'un ouvrage intitulé, *le nouvel organe des ſciences*, par le chancelier Bacon, philoſophe pénétrant & ſublime, dont les écrits

paroissent contenir le germe de toutes les vérités; qui, dans un temps où la physique étoit encore enveloppée de ténèbres, osa prédire de quelles révolutions elle étoit susceptible, traça la route qu'il falloit suivre pour les opérer, & indiqua un grand nombre d'expériences & de découvertes faites depuis par les modernes, à l'invention desquelles il semble avoir eu quelque part, puisqu'il les a pressenties, & dont il n'auroit abandonné la gloire à personne, si, trop supérieur à son siècle, il n'avoit pas manqué des instrumens & des moyens nécessaires à l'exécution des projets formés par son génie.

M. Pringle faisoit aussi des leçons très-recherchées sur la métaphysique, & principalement sur la nature & les fonctions de l'ame (1); matière qui a donné lieu à des disputes interminables, parce que la raison, qui juge tout en dernier ressort, s'égarant dans le dédale de ces vaines subtilités, chacun conserve & défend son systême avec les armes que fournit l'imagination ou le fanatisme: d'ailleurs il ne s'agit point, dans ces sortes de discussions, de savoir qui des deux a tort, mais lequel a le plus d'esprit, genre de triomphe auquel il est bien rare que l'on veuille renoncer.

Heureusement le lord comte de Stair, qui commandoit alors l'armée Britannique, enleva M. Pringle à ce genre d'occupation, en lui donnant sa confiance, & il le rendit à la médecine (2).

M. Pringle fut successivement nommé médecin de l'hôpital de Flandres (3), médecin en chef des hôpitaux (4), & premier médecin des armées (5). Il servit depuis 1742 jusqu'en

(1) Cette matière étoit alors le sujet des disputes les plus vives en Ecosse.

(2) M. Pringle dut cette faveur au docteur Stevenson son ami & celui du comte de Stair.

(3) Cette nomination fut faite le 24 août 1742, par le comte de Stair.

(4) Cette nomination eut lieu le 11 mars 1744, & il la dut au duc de Cumberland.

(5) M. Pringle conserva sa place de professeur de pneumatique & de morale à Edimbourg, jusqu'en 1744. MM. Muirhead & Cleghorn furent désignés pour enseigner en son absence. Voyez l'ouvrage de M. le docteur Kippis, intitulé *The life of sir Jonh Pringle Bart.*

1745 en Flandres, & depuis 1746 jusqu'en 1749 en Angleterre, & pendant tout ce temps il se livra sans relâche à l'observation.

Il éprouva dans cette carrière le plaisir que donne à l'ame l'entier développement de ses facultés; sentiment qui tient à l'amour-propre satisfait, & dont la privation produit sans doute l'inquiétude & l'ennui attachés aux travaux pour lesquels on ne trouve en soi ni le penchant ni les dispositions nécessaires au succès.

Lorsqu'il visita les hôpitaux, il s'apperçut que, pour les mettre en sûreté contre les poursuites de l'ennemi, on les avoit placés à une distance du camp dont l'éloignement rendoit le service très-pénible & insuffisant. Il fit à ce sujet les représentations les plus fortes, desquelles il résulta un traité entre le maréchal de Noailles & le comte de Stair: ils arrêtèrent que les hôpitaux des deux armées seroient établis sans aucune gêne dans les lieux les plus commodes & les plus propres à la guérison des malades.

Le maréchal de Noailles fut assez heureux, après la bataille d'Ettingue, pour avoir le premier occasion de se conformer à cette loi (6): il s'empressa de la mettre en vigueur, en donnant à un hôpital Anglois établi au village de Feckenheim, vers lequel il faisoit marcher ses troupes, des marques éclatantes de sa protection.

Les dispositions de douceur & de générosité dont ces deux généraux donnèrent alors un exemple si remarquable, sont maintenant celles de tous les guerriers comme des administrateurs. Les vaisseaux destinés à des expéditions savantes, n'ont plus, quel que soit l'état politique de l'Europe, d'autres ennemis à craindre que la tempête & les orages; toutes les inventions des arts, toutes les découvertes des sciences, sont appliquées à l'utilité générale. On consacre des monumens à la vertu; on prodigue des secours à

(6) M. Pringle rapporte lui-même cette anecdote dans la préface de ses *Observations on the diseases of the army*.

l'indigence : les hommes, s'ils ne ſont pas meilleurs, font au moins plus de bien; &, quoi qu'en diſent les détracteurs du ſiécle, jamais on ne montra plus de patriotiſme & d'humanité.

Ce ſervice important rendit le nom de M. Pringle cher à tous les militaires. Des circonſtances d'un autre genre augmentèrent leur attachement pour lui. Un médecin inſtruit eſt, ſans doute, un dieu tutélaire pour une armée; mais un médecin qui joindroit des preuves d'intrépidité à celles de ſavoir, deviendroit l'idole de tous. Tel fut M. Pringle : il courut, à la bataille d'Ettingue, le plus grand danger avec le lord Carteret; la voiture dans laquelle ils étoient fut ſurpriſe, & reſta pendant preſque toute l'action entre le feu de la ligne de front & une batterie françoiſe. M. Pringle ſe conduiſit avec un ſens froid qui eſt peut-être la marque la plus certaine du véritable courage.

De toutes les conditions humaines, aucune n'a plus beſoin des ſecours de la médecine que celle du ſoldat. Ce que la fougue de la jeuneſſe, la rigueur des ſaiſons, les qualités vicieuſes des alimens & les bleſſures les plus meurtrières peuvent produire de maux, eſt raſſemblé ſur ſa tête. Le choix des vêtemens, du régime, d'une habitation convenable, ſuffit pour lui conſerver toute ſa vigueur, & par conſéquent ſon courage, qui ne peut exiſter ſans elle; car une armée ne doit point ſe traîner au combat, il faut qu'elle y vole, & ſon ſuccès dépend de ſon impulſion, qui eſt toujours en raiſon de ſes forces.

Ces guerriers, qui ne craignent point de périr les armes à la main, ſont-ils menacés d'une mort obſcure; une contagion épidémique commence-t-elle à infecter leur camp; qui fera renaître cette ſécurité ſans laquelle le bras eſt mal affermi? Un médecin dont la réputation eſt fondée ſur des ſuccès, peut ſeul répandre ce calme ſalutaire. C'eſt alors que ſes fonctions, toujours utiles & recommandables, prennent un caractère de nobleſſe & de grandeur. Tandis que l'on s'apprête au combat, il établit des hoſpices; il prépare des

appareils contre tous les genres de bleſſures : lui ſeul remplit un miniſtère de paix & d'humanité. Tout lui retrace la dignité de ſes devoirs. Il ne s'agit point de développer toutes les reſſources de ſon art en faveur de ce riche fainéant qui demande à prolonger ſon inutile exiſtence, ni de faire de grands efforts pour ajouter quelques momens à la durée de ces hommes qui veulent continuer d'être, après avoir trop vécu. C'eſt la ſanté d'une armée entière, la richeſſe, l'élite de la nation, qui ſont remiſes à ſa prudence. Un ſeul de ſes avis peut conſerver des milliers d'hommes. Ses yeux ſont toujours ouverts ſur leurs beſoins ; rien n'échappe à ſa pénétration, & c'eſt ſouvent dans les plus petits détails qu'il trouve l'origine des plus grands déſordres. Tel a été M. Pringle pendant les campagnes de Flandres & d'Ecoſſe.

Les armées des anciens peuples n'étoient point exemptes de maladies déſaſtreuſes : il paroît même, ſuivant le rapport de Xénophon (7), de Plutarque (8), de Tite-Live (9) & de Diodore de Sicile (10), qu'elles y ont fait, à différentes époques, de grands ravages ; mais ces détails ne nous ont été tranſmis que par les hiſtoriens (11). Avant Langius (12), qui vivoit dans le ſeizième ſiècle, aucun médecin n'avoit écrit ſur les maladies des armées (13). Willius (14) & Gloxin (15) vers la fin du dernier ſiècle, Kramer (16), Scrincius (17) & Bruchner (18) dans le commencement du nôtre,

(7) Dans la retraite des dix-mille, l'armée fut attaquée de pluſieurs maladies, dont la diſette & le froid furent les principales cauſes.

(8) Dans la dernière expédition de Démétrius.

(9) En Sicile, dans les armées des Romains & des Carthaginois.

(10) Une dyſenterie très-meurtrière régna au ſiège de Syracuſe.

(11) Végece eſt peut-être le ſeul qui ait fait une mention expreſſe des médecins employés alors dans les expéditions militaires.

(12) *Medicinalium epiſtolarum Miſcellanea*, in-4°, 1535.

(13) Encore la fièvre d'Hongrie obſervée par cet auteur, étoit-elle devenue preſque génerale en Europe après la campagne de Maximilien II en Hongrie contre les Turcs. Elle a auſſi été décrite par Jordan en 1576, par Codronch. en 1595, par Ruland en 1600, & par Rhumel en 1624.

(14) En 1676.

(15) En 1680. Voyez auſſi Daniel Ludovic en 1700, & Ramazzini, à peu près à la même époque.

(16) 1735.

(17) 1743.

(18) 1748.

avoient publié des ouvrages utiles ſur le même ſujet; mais aucun ne l'avoit traité avec la même étendue que M. Pringle, & nul ne l'avoit fait avec le même ſuccès (19).

L'armée dont il étoit premier médecin ayant habité des climats d'une température différente, ayant été diviſée en quartiers & réunie dans des camps, les campagnes ayant commencé & fini à des époques plus ou moins avancées, & M. Pringle l'ayant toujours ſuivie avec le même zèle, il a réſulté de ſon recueil des inſtructions pour tous les cas où un corps de troupes peut ſe trouver. Il deſiroit que chaque médecin ou chirurgien, que chaque officier même, eût un exemplaire de ce traité, afin d'apprécier ſes réflexions & d'y ajouter les ſiennes. Son vœu a été rempli, & c'eſt aſſez en faire l'éloge. On ſait combien, parmi les livres dont nos bibliothèques médicales ſont ſurchargées, il y en a peu qui ſoient dignes de trouver place dans l'équipage d'un homme de guerre.

Après avoir donné le plan topographique des pays qu'il a parcourus, & expoſé les cauſes des maladies les plus ordinaires à une armée (20), il a principalement inſiſté ſur les moyens préſervatifs. Cette partie de ſon travail intéreſſe ſur-tout ceux auxquels le commandement des troupes eſt confié: c'eſt elle dont le général Melville, qui joignoit, autant qu'il eſt poſſible, l'eſprit philoſophique aux talens mi-

(19) Ce fut vers l'époque de ſon mariage, en 1752, que M. Pringle publia ſon traité ſur les maladies des armées, qui parut ſeul alors. Il fut réimprimé l'année ſuivante avec quelques additions, & l'auteur répondit aux objections de MM. de Haen & Gaber, dans une appendice qui a été ajoutée à la 3e édition de cet ouvrage, à laquelle M. Pringle a fait pluſieurs changemens remarquables. La traduction françoiſe de ce traité, qui a déja été reimprimée elle-même, a été faite ſur la 7e édition angloiſe. Il fut auſſi traduit en allemand & en italien. Haller, en l'annonçant, s'eſt exprimé dans les termes ſuivans ſur M. Pringle: *Vir illuſtris de omnibus bonis artibus benè meritus*. Biblioth. anatom.

(20) Ces cauſes ſont le défaut dans le régime; l'humidité, les exhalaiſons putrides, l'excès du mouvement ou du repos, du chaud ou du froid. Il a diviſé ces maladies en celles des camps ou d'été, & celles des quartiers ou d'hiver.

litaires, faisoit un si grand cas, & qu'il a si utilement employée dans les îles neutres d'Amérique, dont il étoit gouverneur (21).

Dans les pays marécageux, tels qu'une partie de la Flandre & la Zélande, les chaleurs excessives élèvent beaucoup de vapeurs dans l'atmosphère, & y entretiennent une humidité presque continuelle (22). Les fièvres rémittentes & intermittentes, le choléra-morbus & la dysenterie sont les effets de cette constitution (23), dans laquelle les fibres sont relâchées, tandis qu'un principe pourrissant se répand de toutes parts.

Les maladies d'hiver ou de quartier participent toujours plus ou moins du caractère inflammatoire (25). Le printemps (24) est la saison la plus salubre pour une armée. La température chaude & sèche n'occasionne presque aucunes lésions, si les soldats ne sont d'ailleurs exposés ni à la fraîcheur, ni à l'humidité (26).

La dysenterie est la plus redoutable des maladies de l'automne. M. Pringle a sur-tout démontré que les fruits acides,

(21) Il logeoit les soldats dans des salles vastes, sèches, bien aérées, & il changeoit promptement leurs quartiers, en les transportant, autant qu'il étoit possible, des contrées basses, humides, marécageuses, sur des terrains secs & élevés.

(22) Les pluies, au contraire, précipitent ces émanations, & détrempent les eaux croupissantes, qui, étant renouvellées, sont pendant quelque temps moins dangereuses.

(23) Cette constitution est souvent celle des camps, qui, dans presque tous les cas, sont exposés à la plupart des inconvéniens des pays bas & marécageux.

(24) M. Pringle employoit très-heureusement les vésicatoires dans la cure des maladies inflammatoires locales. Ses conseils sur l'usage du quinquina vers la fin des fièvres rémittentes & dans les maladies putrides, annoncent un médecin sage, auquel on ne peut reprocher ni témérité ni prévention. Le quinquina réussit alors comme tonique & comme antiseptique : sa propriété astringente ne porte ni chaleur ni irritation proprement dites. Cette substance convient dans tous les cas où la fibre étant lâche & les sucs dénaturés, on auroit à craindre un état plus funeste encore, si l'on donnoit des remèdes vraiment échauffans, soit spiritueux, soit résineux ou aromatiques. M. Pringle a prescrit les limites dans lesquelles on doit s'arrêter.

(25) C'est en juillet sur-tout que les accidens bilieux se manifestent; & vers l'automne, les points de côté, les douleurs, les rhumatismes, se joignent aux autres symptômes fébriles.

(26) Le moyen le plus sûr & le plus facile pour entretenir la transpiration, est de leur faire souvent laver les pieds & les mains.

loin d'en être la cause, en étoient quelquefois le remède, & qu'elle étoit de nature contagieuse; observation qui avoit échappé à Sydenham, & qu'il étoit bien important d'établir, puisqu'elle a servi de base aux précautions nécessaires pour en arrêter les progrès (27).

M. Pringle a décrit, dans une lettre adressée au docteur Mead, une autre maladie connue sous le nom de fièvre de prison ou d'hôpital (28). Elle est toujours produite par des vapeurs dégagées soit des animaux réunis en trop grand nombre dans un espace trop étroit, soit de leurs corps en putréfaction (29). Deux grands malheurs ont fixé l'attention des médecins Anglois sur cette maladie: les assises d'Oxford en 1577, & les sessions d'Old-Bayley en 1750, répandirent dans la ville la fièvre de prison dont quelques-uns des coupables étoient atteints. Ce fut à l'occasion de cette dernière que M. Pringle s'empressa (30) de publier ses observations sur les maladies du même genre qu'il avoit traitées dans les hôpitaux, & que Huxham avoit aussi vu régner parmi les prisonniers François à Plimouth (31).

Une remarque importante de M. Pringle, qui démontre combien il est nécessaire que l'air circule librement dans les hôpitaux, c'est que les malades traités dans des maisons dont

(27) Les matières évacuées étoient le foyer de cette contagion, & on mettoit tout en œuvre pour soustraire les soldats à leurs funestes impressions. Voyez ces détails dans l'ouvrage même.

(28) Cette description, qui a paru en 1750, a été insérée dans le Traité des maladies des armées.

(29) Ces émanations agissent en même temps sur la fibre sensible & sur les humeurs, dont elles tendent à opérer la décomposition; influence qui est d'autant plus à craindre, que leurs rapports avec elles sont plus étendus & plus prochains.

(30) Ce fut en 1750 que parut la lettre de M. Pringle sur la fièvre des prisons: il la rédigea d'abord avec un peu de précipitation; il la retoucha depuis.

(31) De la comparaison que l'on peut faire de cette maladie avec celles qui ont été traitées à Delft par Forestus en 1757, à Bâle par Felix Plater, & en Danemarck par Thomas Bartholin, il résulte qu'elle est analogue aux fièvres pestilentielles & puncticulaires, qui sont presque toutes accompagnées des mêmes circonstances, & qui reconnoissent la même cause. M. Pringle a remarqué que la contagion de cette maladie se répandoit avec une sorte de lenteur, & qu'elle n'infectoit guère que ceux qui y étoient long-temps exposés.

les portes & les fenêtres étoient en très-mauvais état, ont été guéris plus promptement, & en plus grand nombre que ceux qui habitoient des appartemens bien fermés. Il est donc prouvé par ces faits, que les hommes trop rapprochés les uns des autres se nuisent & s'infectent réciproquement; vérité qui n'est pas seulement physique, & dont il seroit facile de faire l'application au moral.

Il est cependant certain, & M. Pringle l'a observé, que plusieurs grandes capitales, telles que Paris & Londres, sont depuis très long-temps exemptes d'épidémies proprement dites. En consultant leur histoire, on voit qu'elles ont cessé de payer un tribut aux maladies pestilentielles, depuis que les terrains environnans ont été desséchés, & que l'on a senti l'utilité d'une police éclairée & active (32).

Si l'on veut savoir combien ces heureux changemens ont produit d'avantages, que l'on compare l'administration de ces villes avec celle des grandes capitales d'Asie, dans lesquelles les hommes les plus forts, les mieux faits, & peut-être les plus ingénieux que la nature ait formés, sont réduits à un tel degré de stupidité & d'indolence, qu'ils regardent la peste & la servitude, les deux plus grands fléaux, sans doute, dont l'humanité puisse être affligée, comme nécessaires & inhérens à leur climat, tandis qu'il leur seroit facile de les en écarter pour toujours.

Quoique la plupart de nos cités, & quelques-unes de nos provinces, doivent leur salubrité à la sagesse de l'administration, il ne faut pas croire qu'elle ait fait dans ce genre tout le bien que les peuples attendent de ses soins paternels. Il existe encore parmi nous des pays étendus & nombreux, dans lesquels les douces chaleurs du printemps, qui semblent destinées à ranimer, à vivifier la nature, loin

(32) M. Pringle attribue en partie l'heureuse révolution qui a eu lieu dans la salubrité de la ville de Londres, à ce que les habitans de cette capitale mangent beaucoup plus de légumes qu'autrefois. M. Miller a fait des recherches à ce sujet, & a prouvé qu'on y cultive une étendue de jardins beaucoup plus grande qu'on ne faisoit dans le dernier siècle.

d'être bienfaisantes, répandent au loin les germes des maladies. Les habitans de ces plages humides (33), à peine échappés aux rigueurs de l'hiver, à peine réveillés de la léthargie qui l'accompagne, respirent un air chargé de vapeurs mal-saines, que les premiers rayons du soleil élèvent dans l'atmosphère, éprouvent les secousses des fièvres les plus opiniâtres, & ne voient qu'avec inquiétude le retour d'une saison que, par-tout ailleurs, on attend comme une source d'abondance & de joie. En faisant dresser un état de ces contrées malheureuses, en ordonnant qu'on en dessèche le sol, & qu'on rende profitable cet excès d'humidité qui leur est si funeste, le roi pacificateur qui nous gouverne feroit une opération digne de sa bienfaisance & de sa justice : ce seroit en quelque sorte se signaler par une conquête au sein de ses états, que d'en éloigner des maladies aussi désastreuses : il ajouteroit à la force de son royaume, sans ajouter à son étendue, & il assureroit aux habitans de ces provinces la jouissance des deux plus grands de tous les biens, la richesse & la santé.

Lorsque M. Pringle s'informoit, en voyageant, de l'état de la médecine dans un pays, il faisoit sur-tout attention à la nature & aux effets des substances médicamenteuses qui y étoient en usage. Il demandoit, non quelle méthode on y suivoit, mais quels remèdes on y employoit dans le traitement des maladies ; car ce qu'on appelle *méthode* en médecine, n'est souvent qu'un assemblage très-peu méthodique de systêmes & de vaines explications. L'empirisme lui paroissoit le moyen le plus efficace pour l'avancement de cette science. *Qu'il soit au moins raisonné, cet empirisme*, lui disoit un de ses confrères auquel il faisoit part de son opinion. *Le moins qu'il se pourra*, répondit M. Pringle; *car c'est en raisonnant que nous avons tout gâté.*

Il s'établit à Londres en 1749 (34), avec le titre de mé-

(33) Plusieurs cantons de la Bresse & de la Sologne sont dans ce cas.

(34) Il y revint en 1748, dans l'automne après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle.

decin du duc de Cumberland. Sa réputation l'y avoit devancé, & il y fut accueilli par les perſonnes inſtruites, avec les égards que méritoient ſes talens, & par la multitude, avec cette enthouſiaſme que toutes les nouveautés, bonnes ou mauvaiſes, inſpirent. Mais il ſe montra ſi ſimple, ſi peu occupé de lui-même, ſi peu ſenſible au bruit de ſa célébrité, que le public lui tint compte de ſa modeſtie, en lui accordant ce qu'il refuſe ſi ſouvent, une eſtime ſoutenue, & cette conſidération que le vrai mérite eſt toujours ſûr d'obtenir; car il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir & de conſerver une grande renommée.

M. Pringle conſacra les premières années de ſon ſéjour à Londres à la rédaction de ſon ouvrage ſur les maladies des armées; mais il ne forma le projet de le publier, qu'après avoir raſſemblé tous les faits que l'expérience pouvoit lui fournir, & il obſerva long-temps avant d'écrire; bien différent de ces médecins qui commencent leur carrière par où quelques-uns des plus habiles ſe permettent quelquefois de la finir. Ils débutent par un ouvrage où ils ont l'air de s'être principalement livrés au traitement d'une maladie, quoiqu'ils n'aient encore eu le temps d'en obſerver aucune. A l'aide de ce ſtratagême, maintenant aſſez en uſage, leur nom circule avec le volume, & après leur audace, rien ne doit autant étonner que leur ſuccès.

M. Pringle n'avoit, juſqu'à ce moment, pratiqué la médecine que dans les hôpitaux militaires, où chacun obéiſſant à une diſcipline rigoureuſe, ſes ordonnances étoient fidèlement & complettement exécutées : il fut très-étonné, lorſqu'il parut dans le monde, où il ne donnoit jamais ſon avis ſans être arrêté par une objection. On y exige de la part des médecins de la condeſcendance & des égards dans leurs conſeils, comme s'il dépendoit d'eux de changer quelque choſe dans ce que la nature du mal exige. Il s'accoutuma difficilement à cette contradiction, dont il eut cependant moins à ſe plaindre que tout autre, parce que ſon exactitude & ſa ſageſſe avoient inſpiré une confiance qu'il ſeroit plus facile

d'obtenir, si ces qualités précieuses étoient plus communes.

L'esprit humain sortoit à peine de cette longue tutèle dont le fanatisme & la tyrannie ont tant prolongé la durée, & l'on commençoit, au milieu des guerres élevées par Cromwel, à chercher de l'instruction : mais les pas que l'on faisoit étoient chancelans, les efforts mal assurés, & la plus légère secousse auroit suffi pour éteindre cette lueur naissante. Les premiers fondemens de la Société royale de Londres furent jetés alors, & bientôt l'académie royale des sciences fut établie à Paris. La physique, appuyée sur ces deux bases, prit chaque jour de nouveaux accroissemens, & l'on vit un spectacle auquel les yeux n'étoient point accoutumés, deux corps destinés, dans les deux plus belles capitales du monde, à la recherche, à la défense de la vérité, contre laquelle toutes les compagnies s'étoient liguées jusqu'alors, & que les hommes puissans avoient cru qu'il étoit de leur intérêt d'anéantir.

S'il est important que cette lutte contre les protecteurs trop nombreux encore de l'ignorance & des préjugés ne soit point interrompue, & si les promoteurs des sciences ont des droits à la reconnoissance publique, M. Pringle a mérité d'y avoir la plus grande part. Couronné par la Société royale de Londres (35), reçu au nombre de ses membres (36), appelé plusieurs fois à ses comités, il en a enfin occupé la première place pendant plusieurs années.

La présidence de cette société est regardée en Angleterre comme la dignité la plus éclatante dont un homme de lettres puisse être revêtu (37). Celui qu'un corps de cette

---

(35) En 1752, la société royale de Londres adjugea à M. Pringle la médaille de Copley, au sujet de ses expériences sur les antiseptiques.

(36) En 1745, il fut reçu membre de la Société royale de Londres. Le 30 octobre de la même année, il fut rappelé en Ecosse, pour le service de l'armée contre les rebelles : il y passa encore une partie de l'année suivante 1746, avec le duc de Cumberland. Il étoit premier médecin de l'armée Angloise à la bataille de Culloden.

(37) Il fut élu membre du comité de la Société royale en 1753, 1763, 1770, 1772.

nature reconnoît pour ſon chef, & auquel il remet le ſoin de ſa gloire, doit réunir les ſuffrages de ſa nation; il doit joindre la douceur à la fermeté; la connoiſſance des hommes à celle de la nature : il faut que ſes confrères aient pour lui plus que de l'eſtime, parce qu'il ne ſuffit pas qu'il ait des lumières & de la probité. Perſonne ne poſſédoit à un plus haut degré que M. Pringle les qualités qui peuvent concilier au chef d'une compagnie compoſée d'hommes égaux & libres, de la déférence & de l'amitié.

Il ſuccéda dans cette préſidence à ſir James Weſt, qui lui-même avoit remplacé milord Morton, tous deux illuſtrés par une haute naiſſance & par un grand zèle pour le progrès des arts & de la philoſophie. A la vérité le nom de M. Pringle, qui étoit d'origine noble & très-ancienne, pouvoit être prononcé après ceux-là; mais que l'on ne croie pas que ce motif ait influé ſur ſon choix : on n'eut en vue que ſon propre mérite, & non celui de ſes ancêtres, dont il ne parloit jamais, & dont il n'avoit pas beſoin.

Ses amis aſſurent qu'il en apprit la nouvelle avec cette eſpèce de joie que le ſentiment de ſes devoirs rend profonde & ſilencieuſe. Il vit dans cette diſtinction moins des honneurs que des engagemens à remplir, & dès ce moment, il s'y dévoua tout entier.

---

(38) La perpétuité de cet office, qui peut être conféré chaque année à la même perſonne, eſt un objet d'étonnement pour ceux qui voient avec quel ſoin nos académies ont pourvu au renouvellement de leurs préſidens : mais toute ſurpriſe ne ceſſera-t-elle pas, ſi l'on réfléchit que la Société royale de Londres eſt une compagnie très-nombreuſe, & qui a conſervé toute ſa liberté ; que ſon adminiſtration eſt confiée à un comité dans lequel il lui importe qu'un de ſes membres ſoit uniquement & conſtamment occupé de ſes intérêts, tandis que les autres, qui ſe ſuccèdent réciproquement, ſont les juges de ſa conduite? Chaque année la Société royale de Londres s'aſſemble donc & ſe choiſit un préſident au ſcrutin; mais elle continue preſque toujours le même, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de donner ſa démiſſion: c'eſt ce qui eſt arrivé à M. Pringle. En France, l'académie Françoiſe, celle des ſciences, celle des inſcriptions & belles-lettres, & la Société royale de médecine, n'ont point de préſident perpétuel; il doit être renouvellé après des époques fixées par les réglemens de ces différens corps.

Plusieurs compagnies savantes se l'étoient déja associé ; les diplomes académiques lui furent alors prodigués de toutes parts : il les reçut comme un hommage rendu à la compagnie dont il étoit président. Il avoit toujours vu avec pitié la foiblesse de ces hommes vains, qui, mendiant en quelque sorte la célébrité, se tourmentent pour rassembler des titres au milieu desquels leur nom obscur est comme enseveli. On peut les comparer à ceux qui paient fort cher pour se faire inscrire parmi les nobles. Comment peuvent-ils ignorer que semblables à ces signes qui, dans le calcul, doivent toute leur valeur à ceux dont ils sont précédés, les honneurs & les prérogatives quelconques ne peuvent aussi tenir la leur que du mérite de ceux qui les possédent ?

Avant de rendre à la Société royale des services par la sagesse de son administration, il l'avoit enrichie de ses observations & de ses découvertes.

En 1753 (39), il présenta à cette compagnie de nouvelles réflexions sur la fièvre de prison (40).

Les propriétés du savon employé dans le traitement du calcul, furent le sujet d'un second mémoire (41). Ses observations sur une maladie des os devenus flexibles (42), sur plusieurs tremblemens de terre, & sur quelques météores, méritèrent de trouver place dans les Transactions philosophiques. Il envoya à la Société de médecine d'Edimbourg des recherches sur les propriétés & l'usage du beurre ciré d'antimoine (43) ; mais de tous ses mémoires académiques,

(39) En 1750, il avoit déja publié une lettre au docteur Mead sur la même maladie.

(40) Cette fièvre, après avoir attaqué quelques ouvriers à Newgate, s'étoit communiquée à leur famille. *Account of several persons seize with the gaol fever by working on Newgate and of the manner by which communicated to one entire family.*

Ce mémoire, lu à la Société royale de Londres, est très-curieux : le docteur Stephen-Hales le fit insérer dans le *Gentleman's Magazine*, vol. XXIII, page 71 & 74, & *Philosoph. Transf.* vol. LXVIII, part. 1, p. 42—54.

(41) Ces expériences furent faites d'après les vues de M. Matthieu Simson.

(42) Volume L des Transactions philosophiques, p. 205, 209, 215, 221.

(43) *Edimb. Essays*, vol. V.

ceux ſur les ſubſtances ſeptiques & antiſeptiques (44) ont été & devoient être les mieux accueillis.

Ce fut d'après un projet du chancelier Bacon que M. Pringle eſſaya d'appliquer les connoiſſances relatives à la putréfaction au traitement des maladies, & à l'uſage des médicamens. Déja Sthal avoit remarqué & répété en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, que la conſervation des corps organiques, dont la décompoſition eſt ſi prompte lorſqu'ils ont ceſſé de vivre, étoit une ſorte de miracle auquel nos yeux étoient accoutumés, mais dont il nous étoit impoſſible de donner une raiſon ſatisfaiſante. Cette force, inhérente à la ſanté, s'affoiblit lorſqu'elle eſt ſouffrante, & l'on obſerve dans ces diſpoſitions une tendance à la putridité. M. Pringle s'eſt propoſé, dans ſes travaux, de faire connoître, par de nombreuſes expériences, les moyens les plus propres à rappeler les ſubſtances animales déja altérées, à leur premier état. Les acides, les amers, les aſtringens, le ſucre, les alkalis eux-mêmes, les végétaux en général, & le ſel marin à grande doſe, lui ont paru jouir de cette propriété, que les ſels (45) neutres (46) poſſèdent à un moindre

(44) *Experiments upon ſeptic and antiſeptic ſubſtances with remarks relating to their uſe in the Theory of medicine in ſeveral papers, read before the royal Society. — Phil. Tranſ. for 1751.* — Voyez auſſi ſon Traité des maladies des armées, où ces mémoires ſe trouvent.

Ce fut en 1750, 51 & 52, qu'il lût à la Société royale ſes mémoires ſur les antiſeptiques Il n'y a eu que les trois premiers qui aient été imprimés dans les Tranſactions philoſophiques.

(45) Le nitre eſt celui qui eſt le plus antiſeptique.

(46) Les principaux réſultats tirés par M. Pringle de ſes expériences, ſont les ſuivans : il en a conclu,

1°. Que c'eſt le *halitus* des corps en putréfaction qui en eſt le ferment, & qu'il eſt très-dangereux pour l'économie animale.

2°. Que les alkalis ſont antiſeptiques.

3°. Que les abſorbans terreux, les yeux d'écreviſſe, la craie, ſont au contraire ſeptiques.

4°. Que les ſels neutres ſont très-foiblement antſeptiques.

5°. Que la myrrhe, le camphre, la ſerpentaire de Virginie, ſont plus antiſeptiques que les ſels neutres. On doit dire la même choſe de la camomille, du poivre, du gingembre, du ſafran, du contrayerva, de la noix de galle, de la rhubarbe, des roſes, de l'abſynthe, &c.

6°. Que tous ces antiſeptiques ont en même temps la propriété de corriger & de rétablir les ſubſtances dont la putréfaction eſt commencée, dans leur premier état.

7°. Que le quinquina ne guérit les fièvres intermittentes qu'en agiſſant ſur les humeurs qui commencent à s'alté-

degré.

degré. La ſalive retarde le mouvement des corps en putréfaction, dont les émanations ſont le ferment le plus propre à la répandre. Les abſorbans terreux, la craie & les yeux d'écreviſſe, peuvent auſſi en accélérer les progrès.

Ainſi, dans le traitement du ſcorbut, des fièvres putrides, même des intermittentes, tout l'art conſiſte, ſuivant l'au-

---

rer ; de même dans les fièvres peſtilentielles & dans la gangrène.

8°. Que les aſtringens ſont toujours antiſeptiques.

9°. Que les antiſcorbutiques ſont antiſeptiques, & que c'eſt ainſi qu'ils guériſſent.

10°. Que le ſel marin à petite doſe, accélère la putréfaction, tandis qu'il la retarde à forte doſe.

11°. Que le ſucre eſt antiſeptique, & que c'eſt à ſon grand uſage que l'on doit, peut-être, la diminution des maladies peſtilentielles.

12°. Que toutes les ſubſtances animales putrides ſont capables d'exciter la putréfaction.

Que la ſalive retarde la putréfaction, & prévient les vices & l'acidité des alimens dans la digeſtion.

14°. Que les matières animales putréfiées ſont naître un acide auſtère dans les ſubſtances végétales.

15°. Que les vegétaux mêlés avec les ſubſtances animales, arrêtent leur fermentation par l'acide qu'ils produiſent.

16°. Que dans un ſang inflammatoire, la croûte ou couenne ſe pourrit la première; la partie rouge enſuite, & la ſéroſité la dernière.

17°. Que les acides verſés ſur des matières animales corrompues, en dégagent une odeur extrêmement fétide, ſans les rétablir.

18°. Que le *coagulum* putride du ſang verſé dans l'urine fraîche, la rend rouge, comme il arrive dans les fièvres, dans le ſcorbut, dans le cas d'ulcères, &c.

19°. Qu'il n'y a qu'une ſeule eſpèce de ſcorbut dans laquelle le ſang tend plus ou moins à la putridité, & que tous les antiſcorbutiques ſont des antiputrides.

M. Pringle paroît n'avoir pas fait d'attention à l'activité vitale, le plus grand de tous les antiſeptiques. De la chair putride eſt rétablie dans l'eſtomac des hommes vigoureux. Le poiſſon preſque pourri nourrit les Kamtzchadales, & ils ne ſont point ſujets aux maladies putrides. L'action des antiſeptiques eſt toujours ſubordonnée à la vie, à la ſenſibilité & à l'irritabilité.

Les véritables antiſeptiques ne corrigent la putréfaction que dans les premières voies, au moins d'une manière comparable aux expériences de M. Pringle.

Dans les maladies putrides des ſecondes voies, les antiſeptiques guériſſent ſur-tout en fortifiant l'eſtomac, en agiſſant ſur les nerfs & en augmentant l'action vitale.

Les acides ne paſſent point comme tels dans les ſecondes voies; loin de guérir, ils tueroient. Si les antiſcorbutiques guériſſoient le ſcorbut en dénaturant les humeurs & en s'y mêlant, cette cure ſeroit toujours conſtante & très-prompte; mais c'eſt une bonne digeſtion, c'eſt l'accroiſſement du ton des fibres & de l'irritabilité, qui opère la guériſon.

Heureuſement pour la doctrine des antiſeptiques, que beaucoup de maladies putrides ont leur foyer dans les premières voies, & que ce foyer eſt véritablement corrigé par ces remèdes, qui s'y combinent.

teur, à faire un usage bien entendu des antiseptiques. On lui reproche avec raison d'avoir trop négligé l'effet tonique de ces substances (47), qui, agissant sur les membranes musculaires, sur les nerfs de l'estomac & des intestins, & sur les plexus abdominaux, donnent aux glandes une force suffisante pour expulser les matières qui les engorgent & raniment ainsi l'action vitale, prête à succomber.

M. Pringle se distingua sur-tout dans un des devoirs qu'il eut à remplir, comme président de la Société royale. Cette académie décerne chaque année à l'auteur du meilleur mémoire sur la physique expérimentale, une médaille d'or du poids de six guinées seulement (48), mais dont l'opinion publique a tellement rehaussé le prix, que la découverte la plus brillante est toujours assez payée par cette récompense, & ne l'est jamais assez sans elle. M. Martin Folkes est le premier des présidens qui ait introduit l'usage de prononcer un discours sur le sujet du mémoire couronné; mais aucune de ces dissertations n'avoit été publiée avant la présidence de M. Pringle. On trouva dans celles qu'il lut un tableau savamment tracé (49) des progrès de la physique moderne, & la Société royale en fut si satisfaite, qu'elle en ordonna l'impression.

Dans son premier discours il exposa les belles expériences de M. Priestley, auquel le prix fut adjugé en 1773, sur l'air nitreux, sur l'air inflammable, sur l'air infecté par la respiration des animaux : il montra combien on devoit espérer des appareils ingénieux au moyen desquels on agit sur des fluides invisibles que l'on fait extraire, mêler ou séparer à volonté, décomposer même; fluides qui étoient encore, au milieu de ce siècle, le rebut de la chimie, & dont, loin d'en faire l'analyse, on cherchoit à se débarrasser, de manière à ne point

(47) Voyez l'ouvrage de M. Milman, sur le scorbut.

(48) Elle a été fondée par sir Godefroy Copeley.

(49) Il est à souhaiter que l'on continue ce recueil, qui deviendroit un monument utile pour l'histoire des sciences.

troubler l'opération dans laquelle ils se dégageoient (50).

La torpille, que les Grecs ont connue & décrite, dont Galien conseilloit l'application dans le traitement de plusieurs maladies, dont on a successivement attribué la propriété stupéfiante à des particules frigorifiques (51) & à des muscles très-irritables (52), offroit encore, il y a quelques années, une énigme aux physiciens. Quoique les savans François eussent fait des recherches très-curieuses sur ce sujet, on étoit bien loin de croire que le même fluide qui fait jaillir l'éclair du sein de la nue, rendoit la torpille redoutable sous le limon des eaux (53), & que cet animal non-seulement en étoit pénétré, mais qu'il pouvoit encore en diriger à volonté l'impulsion & les efforts (54). Tels sont cependant les étonnans résultats qui ont mérité à M. Walsh le prix de la Société royale. Ce physicien, qui fit ses expériences à la Rochelle, où il vint enlever en quelque sorte cette découverte aux savans François, a démontré que la torpille, semblable à la bouteille de Leyde, a ses deux surfaces électrisées d'une manière inverse (55), & que le choc se communique en rétablissant l'équilibre entre elles. Il a aussi expliqué pourquoi certains phénomènes (56), tels que la scintillation & l'attraction ou répulsion des corps légers, ne se présentent point dans ce genre d'électricité, qui est toujours très-

(50) Ce fut le premier tome des Expériences de M. Priestley qui mérita ce prix. Il est intitulé *Observations on differents Kinds of air*. Les Recherches sur l'air déphlogistiqué ont été faites depuis cette époque.

(51) Borelli & Réaumur admettoient des molécules d'un autre genre, des émanations qui agissoient, suivant eux, sur les corps environnans.

(52) Ce sont les muscles falciformes de Lorenzini.

(53) Elle habite le plus souvent le limon & la boue, où les anciens disoient qu'elle se cachoit pour surprendre sa proie.

(54) La torpille n'est pas le seul animal qui présente des phénomènes électriques. L'anguille de Surinam & plusieurs espèces de gymnotes sont dans ce cas.

(55) L'une en plus, l'autre en moins.

(56) La torpille ne donne point d'étincelles, & les corps légers ne sont point attirés ni repoussés par elle. Si l'on étend une petite quantité de fluide électrique dans de grandes jarres, & si on la soumet aux différentes expériences connues, on obtient des effets analogues à ceux de la torpille.

foible (57). M. Pringle, en publiant, dans un second Discours (58), la délibération de la Société royale, a rapproché d'une manière très-ingénieuse les expériences de M. Walsh (59) des observations anatomiques de M. Jean Hun-

(57) En touchant la torpille avec du verre ou un bâton de cire d'Espagne, on n'éprouve point de commotion, qui est très forte avec une barre de fer, par exemple, ou avec d'autres corps de même nature.

M. Schilling a fait des expériences sur une petite torpille vivante très-vigoureuse, longue de six pouces, & d'un pouce d'épaisseur. Ayant approché de l'animal, placé sur une table dans un bocal plein d'eau, un aimant naturel qui pouvoit soutenir quatre onces, on a vu aussitôt le poisson se mouvoir vivement & fuir de toutes ses forces. Ayant approché davantage l'aimant, sans cependant toucher l'animal, le poisson a continué de s'agiter près d'une demi-heure, il s'est approché peu à peu de l'aimant, qu'on tenoit suspendu sur l'eau contenue dans le vase, & il a fini par y rester adhérent comme le fer : on l'en a séparé avec une baguette de bois, à laquelle il sembloit résister, & il a paru languissant quand il en a été arraché. Il a recouvré sa vigueur lorsqu'il en a été plus éloigné. Déja un des spectateurs le touchoit sans éprouver aucune sensation. Le poisson s'est rapproché bientôt une seconde fois de l'aimant, comme par attraction, & y a resté collé près d'une demi-heure, après lequel temps il a quitté de lui-même l'aimant, encore plus foible & plus languissant que la première fois, quoiqu'il ne cessât pas de se mouvoir. Alors on pouvoit le toucher impunément. L'auteur le plaça dans un vase plein d'eau, avec du sable, des vers, &c. pour sa nourriture. Il reprit sa vivacité; mais on le toucha impunément pendant huit jours. M. Schilling ayant mis de la limaille de fer dans son eau, il éprouva deux jours après un choc violent dans les doigts en touchant le poisson, sans pourtant que la commotion passât jusqu'au pli du bras, comme avant de soumettre l'animal à l'épreuve de l'aimant. A cette dernière époque, il adhéra de nouveau à l'aimant comme auparavant, mais il n'y resta pas long-temps attaché, & ne frappa point notablement la main qui le touchoit.

M. Schilling a répété cette expérience sur d'autres torpilles à-peu-près de la même grandeur, & à-peu-près avec le même résultat; mais, sur une torpille épaisse d'un pied environ, & longue de quatre, la tentative ne lui a pas réussi. *Minores torpedines*, dit-il, *semper magis obsequiosas deprehendi, ita ut appropinquante magnete fortius commoverentur, & citius attraherentur.*

L'auteur a fait ses expériences en tenant l'aimant suspendu sur l'eau.—Voyez son ouvrage intitulé *Godefr. Wich Schilling, Medicinæ Doctoris, Diatribe de morbo in Europâ penè ignoto, quem Americani vocant* JAWS. *Adjecta est hecas casuum rariorum in praxi medicâ observatorum, necnon Observatio physica de torpedine.* Trajecti ad Rhenum, 1770, *in-8°*.

(58) En 1774.

(59) Depuis cette époque, on a fait à Londres des expériences sur l'anguille tremblante; on y a vu l'étincelle, & son organe nerveux a été décrit par M. J. Hunter. La torpille & l'anguille de Surinam n'attirent point les corps légers, parce qu'elles ne sont électriques qu'au moment où elles se chargent; & comme le fluide accumulé est aussitôt consumé, & que la décharge suit promptement la charge, il ne peut y avoir ni attraction ni répulsion des corps légers.

ter notre confrère, qui a découvert dans ces animaux un organe nerveux où la matière électrique se rassemble, & qui, s'épuisant après leur mort, démontre, ce qu'il est très-important de remarquer, que cette propriété surprenante est une des modifications de la vie, puisqu'elle s'exhale & périt avec elle.

Dans une autre circonstance (60), M. Pringle a développé un des phénomènes les plus remarquables de la gravitation universelle. Il suivoit des découvertes de Newton, que les corps graves suspendus à un fil près d'une montagne, devoient s'en approcher, & M. Bouguer l'avoit prouvé par ses observations faites près des Cordillières au Pérou. M. Maskeline eut les mêmes résultats long-temps après dans les montagnes de l'Ecosse, dont il calcula la densité & l'attraction moyennes. C'est en prenant des deux côtés de la montagne la hauteur d'une étoile, que l'on peut calculer la déviation du fil à plomb ; de sorte que ce phénomène, lié avec tous ceux du système céleste, ne peut être apperçu sans leur secours. Cette réflexion annonce qu'il y a des illusions presque inévitables, & des découvertes (61) bien difficiles à faire ; mais elle encourage en montrant que la chaîne des vérités s'étend à des distances immenses ; qu'elle lie entre eux les objets les plus éloignés, & qu'elle conduit souvent le physicien du fait le plus indifférent à l'observation la plus curieuse & la plus intéressante.

Qui fut jamais plus digne que M. Cook du prix de la Société royale ? Il lui fut adjugé en son absence ; & M. Pringle célébra cet événement dans un quatrième Discours (62). Il peignit ce capitaine comme le plus grand des navigateurs. Ce que les autres avoient déja vu, il l'a mieux observé &

(60) En 1775.

(61) Celle dont il s'agit ici avoit été pressentie par Newton. L'observation a été plus marquée en Ecosse qu'au Pérou, & M. Bouguer avoit soupçonné que les Cordillières étoient en partie creuses. M. Maskeline a trouvé les montagnes d'Ecosse plus denses, & les phénomènes de l'attraction y ont été, toutes choses d'ailleurs égales, plus fortement exprimés.

(62) En 1776.

mieux décrit : ſcrupuleux dans ſes récits, il n'a point parlé d'une terre, s'il n'en a parcouru les bords & l'intérieur : portant ſon attention ſur tous les objets, il a fait trois fois le tour du monde ; & ſoit que ſon vaiſſeau ſillonnât des mers brûlantes ou glacées, il a toujours conſervé dans ſon équipage la ſanté la plus conſtante par les moyens les plus ſimples (63). A ce ſuccès, dont il n'y avoit jamais eu d'exemple, il a joint la gloire d'avoir décidé les queſtions les plus curieuſes, & en même temps les plus importantes pour la navigation. Il a déterminé les bornes de l'Océan navigable dans l'hémiſphère auſtral. On admettoit dans ces parages, d'après Quiros & Gonneville, un continent dont il a détruit l'illuſion. On cherchoit un paſſage par le détroit du Nord dans la mer Glaciale : il a prouvé que cette communication exiſte, mais que les glaces la rendent impraticable ; & il n'a pas laiſſé plus d'eſpérance ſur le paſſage de la baie d'Hudſon dans la mer du Sud. Mille autres projets non moins utiles s'étoient préſentés à cet homme infatigable : M. Pringle, en les annonçant, ne prévoyoit pas que, protégé par toutes les puiſſances, connu & reſpecté ſur toutes les mers, ſi habile à éviter les écueils, ce voyageur illuſtre ne jouiroit jamais du prix qui lui étoit décerné, & qu'il tomberoit ſous les coups des Sauvages (64), auxquels il auroit pu ſe ſouſtraire ; car il ne s'agiſſoit point de s'emparer d'un pays, mais de le parcourir ; de combattre ſes habitans, mais de les connoître. Le navigateur, dont le but eſt de recueillir des

(63) M. Poiſſonnier Deſperrieres, membre de la Société royale de médecine, auteur de pluſieurs ouvrages très-eſtimés ſur le même ſujet, avoit indiqué, dans ſes mémoires, les moyens conſeillés par M. Pringle dans le Diſcours dont il s'agit, & ces moyens avoient été démontrés utiles par une expérience multipliée, long-temps avant l'époque de ce Diſcours. M. Deſperrieres a eu raiſon de ſe plaindre de ce que M. Pringle ne l'avoit point cité. En comparant article par article ce que ces deux médecins ont écrit à ce ſujet, on ne peut s'empêcher de prononcer que l'antériorité appartient à M. Deſperrières. Voyez *Obſervations ſur le Diſcours de M. Pringle qui termine la relation du voyage de M. Cook*, par M. Deſperrières, 1778, *in-8°*.

(64) En février 1779.

vérités utiles, doit ſe conduire non en conquérant, mais en philoſophe, qui, par-tout où il trouve des hommes, les traite avec douceur, n'en attend de la modération qu'après en avoir donné l'exemple, & ne cherche point à les punir, mais à les éclairer, lorſqu'ils ont eu le malheur d'adopter des coutumes oppoſées aux lois de la nature.

M. Mudge, chirurgien de Plymouth, ayant fait connoître des procédés nouveaux pour préparer des miroirs paraboliques (65), applicables au téleſcope de réflexion; la Société royale lui décerna ſon prix annuel, & M. Pringle indiqua, dans ſon Diſcours, toutes les époques auxquelles les phyſiciens ont perfectionné cet inſtrument ſi ſurprenant, dans lequel la lumière, dont l'homme a ſu ſe rendre maître, briſée, rompue de mille manières différentes, & revenant à l'œil ſous des angles plus ouverts, fait diſparoître les diſtances, aggrandit les objets, & nous dévoile le mécaniſme des cieux.

Avec quel plaiſir M. Pringle applaudit, depuis cette époque, aux travaux de ſon illuſtre compatriote M. Herchel (66), dont l'heureuſe induſtrie a laiſſé ſi loin de lui tous ceux qui ſe ſont exercés dans cette même carrière, & qui s'eſt préparé, nous ne dirons pas ſeulement une gloire immortelle, mais une ſorte d'*apothéoſe*, puiſqu'en ajoutant une nouvelle planète au ſept déja connues, il a, pour ainſi dire, aſſocié ſon nom à ceux des divinités qui les préſident!

La Société royale ayant couronné, en 1779, le mémoire de M. Hutton (67) ſur divers procédés tendans à perfectionner l'art du canonnier, M. Pringle traça, dans ſon dernier Diſcours, l'hiſtoire des projectiles, & il s'attacha ſur-

(65) Newton avoit prévu que l'on trouveroit des procédés pour exécuter des miroirs paraboliques. On ne voit pas cependant que juſqu'ici le moyen de M. Mudge ait été adopté par les artiſtes.

(66) M. Herchel a écrit à M. Meſſier, qu'il ſe ſervoit d'un miroir parabolique. C'eſt depuis que M. Pringle a quitté la préſidence, que M. Herchel a fait connoître ſes belles obſervations & ſes moyens.

(67) *The force of fired gun-powder and the initial velocity of cannon-balls.*

tout à mettre en évidence ce principe si consolant pour ceux qui ont vu comme lui, de près & long-temps, les désastres de la guerre, que plus cet art terrible approche de sa perfection, moins il est funeste; que les moyens de destruction les plus effrayans en apparence, sont cependant ceux qu'il faut préférer, parce qu'ils rendent les avantages ou les pertes plus rapides, les campagnes moins longues, les actions moins meurtrières, & que, frappant de loin, ils s'opposent aux horreurs de la mêlée; tant il est vrai que, dans tous les cas possibles, le désordre est le plus grand de tous les maux!

M. Pringle ne quitta le service de l'armée qu'en 1758 (68), époque à laquelle le collège de Médecine de Londres l'inscrivit au nombre de ses membres (69). Les places de médecin de la reine, de la princesse douairière de Galles & du roi, lui furent conférées successivement (70); & sa majesté, voulant lui donner une marque publique de son estime qui fût proportionnée à ses services, le nomma baronnet, titre (71) déja héréditaire dans deux branches de sa famille, & qui, par conséquent, ne lui fut conféré que pour lui seul.

La présidence de la Société royale, ses voyages, & surtout la douceur de son caractère, lui avoient donné des relations très-nombreuses. Les étrangers instruits ne manquoient jamais de le visiter. Il les recevoit dans certains jours de la semaine, où des hommes de lettres de tous les ordres passoient chez lui la soirée. Dans ces sortes de cercles, on est l'un pour l'autre un objet de curiosité; n'étant

(68) Pendant les dernières années, il demeura à Londres, & il faisoit quelquefois des voyages pour le service de l'armée.

(69) Le 5 juin 1758.

(70) En 1751, il fut nommé médecin de la maison de la reine; en 1763, il fut nommé médecin extraordinaire du roi, & médecin ordinaire en 1764. En 1768, la princesse douairière de Galles le choisit pour son médecin ordinaire.

(71) Ce titre de la création de Jacques premier, tient le milieu entre celui de chevalier & de lord; mais il est fort au dessus de celui de chevalier.

ni du même état, ni du même pays, on se dépouille de ses préjugés par amour-propre, & ce sacrifice momentané suffit pour que l'on soit tel que l'on devroit toujours être, tolérant & modéré. Des observations intéressantes sur les progrès de la physique & des arts, des remarques fines, des discussions utiles, des anecdotes piquantes, sont le fruit de ces conversations, dans lesquelles l'esprit & la science répandent toujours plus d'agrément qu'ils n'y apportent de gêne, parce qu'on n'y traite aucun sujet à fond, & qu'on n'entre point dans les détails, qui sont toujours la source des querelles & de l'ennui. Ces assemblées ont un autre avantage; elles accoutument les savans & les littérateurs à vivre ensemble; elles leur donnent plus de force en les rapprochant; elles servent à faire circuler des vérités utiles; en un mot, elles ne peuvent déplaire qu'à deux sortes de personnes, ou à celles qui les blâment, parce qu'elles n'y sont point admises, ou aux ennemis de la vérité, qui, donnant le nom d'intrigue à tout ce que l'on entreprend pour ses intérêts, voudroient qu'il ne fût permis qu'à eux seuls de se réunir, afin d'agir plus efficacement contre elle.

Depuis quelques années, les devoirs attachés à la présidence de la Société royale fatiguoient beaucoup M. Pringle; une chûte très-grave altéra beaucoup sa santé. Dans le même temps, la Société royale étoit agitée par des opinions différentes sur la préférence à donner, dans la construction des paratonnerres, aux conducteurs mousses ou aigus (72). M. Franklin s'étoit déclaré pour les derniers,

(72) Au mois de juin 1772, le département de l'artillerie écrivit à la Société royale de Londres, pour la consulter sur la manière la plus sûre de préserver des effets du tonnerre les magasins à poudre de Puffleet, situés à quelque distance de la ville de Londres. M. le chevalier Pringle étoit alors président de la Société royale, qui nomma MM. Franklin, Watson, Wilson, Henley, Delaval, membres du comité, pour aviser aux meilleurs moyens de préserver les magasins.

On convint sans difficulté qu'il falloit les armer de conducteurs; mais il n'en fut pas de même lorsqu'on délibéra sur la forme & sur la hauteur qu'on leur donneroit.

MM. Franklin & Watson préférèrent les conducteurs pointus, & qui devoient

& l'on présume que son opinion dut alors trouver des contradicteurs. M. Pringle vit avec chagrin les efforts que l'on fit, & tout le crédit que l'on employa contre une vérité physique, qui fut enfin reconnue par le plus grand nombre. Toutes ces circonstances le déterminèrent à prier la Société royale d'accepter sa démission, qu'elle reçut avec le plus grand regret en 1778 (73).

Il continua, lorsque sa santé le lui permit, d'assister à ses séances; mais ses infirmités ayant augmenté, il espéra qu'un voyage à Edimbourg pourroit rétablir ses forces, & il partit en 1780 pour cette ville, où il résolut de se fixer.

---

s'élever à une certaine hauteur au dessus de ces magasins.

MM. Wilson & Delaval prétendirent au contraire qu'il y auroit du danger à les élever ainsi au dessus de l'édifice, & à leur donner une forme aiguë : ils ajoutèrent qu'ils devoient être terminés par une extrémité mousse ou figurée en globe, qu'ils ne devoient pas déborder le toît, & que même il seroit peut-être convenable de placer ces globes au dessous des toîts, seulement comme préservatifs en cas que la foudre y tombât.

On écrivit de part & d'autre. Enfin l'opinion de M. Franklin prévalut, & les magasins de Puffleet furent armés de conducteurs pointus qui s'élevoient au-dessus du toît. Voyez le 63e vol. des Transactions philosophiques.

M. le Roi, de l'académie des sciences, a lu à cette compagnie un savant mémoire dans lequel il adopte & défend d'une manière victorieuse le systême des conducteurs pointus. Ce physicien a fait voir combien il est différent de *tirer le fluide électrique ou la matière fulminante des nuages*, & *de la faire étinceler ou éclater.*

Malgré les précautions qui avoient été prises en plaçant des conducteurs pointus sur les magasins de Pufleet, une partie de ce bâtiment fut foudroyée au mois de mai 1777. Le département de l'artillerie écrivit alors à la Société royale, pour l'inviter à examiner les lieux foudroyés, & à en rechercher la cause. Il est facile d'imaginer que cet événement fit beaucoup de bruit. M. Wilson, qui avoit toujours été à la tête de ceux qui s'étoient opposés aux conducteurs pointus, fit avec appareil un grand nombre d'expériences dans le *Pantheum*, auxquelles le roi assista. Il prétendit prouver que les pointes avoient été la cause du foudroiement; mais le comité qui fut chargé de faire des recherches sur cet objet, après avoir pris connoissance des expériences, trouva qu'elles ne prouvoient rien contre le sentiment qui établit l'avantage des pointes conductrices. On arrêta qu'il en falloit placer quelques-unes de plus, & mettre toutes les parties de la couverture de cet édifice dans la communication métallique la plus exacte avec les conducteurs ou barres de transmission qui s'étendoient en bas dans des puits. Depuis ce temps, on est resté tranquille. M. Pringle étoit encore président pendant cette année, & continua de l'être pendant l'année suivante.

(73) M. le chevalier Banks fut élu unanimement pour lui succéder. Ce savant est connu par son zèle infatigable pour les progrès des sciences utiles, auxquelles il est entièrement dévoué.

Il y avoit passé sa jeunesse; & tout ce qui en rappelle le souvenir est précieux dans un âge avancé. Il y acheta une maison, & il vendit celle qu'il avoit à Londres (74). Mais il s'apperçut bientôt que la scène étoit changée. Pendant le long intervalle de son absence, presque tous ceux qu'il avoit connus intimement étoient morts. A la vérité, leurs fils lui rendirent les hommages les plus empressés, & il fut accueilli par-tout avec les témoignages de la plus grande considération : mais ce sentiment ne suffit pas à ceux qui ont vécu dans le sein de la confiance & de l'amitié.

Soit que M. Pringle fût privé de ces douceurs à Edimbourg, soit que le climat ne convînt point à son tempérament (75), il revint à Londres vers la fin de l'année 1781.

Il y reprit ses habitudes; il retrouva avec joie ses anciens amis, & ses soirées recommencèrent. Les hommes auxquels de longs travaux ont donné un grand fonds d'idées, & qui se plaisent à discuter, ont besoin d'être contredits au moins quelquefois; & comme tout le monde n'en a pas le droit, il ne faut pas qu'ils s'éloignent de ceux qui l'ont acquis. C'est peut-être un des plus grands malheurs dont les vieillards soient menacés, que celui de survivre à leurs contemporains, de n'entendre que le langage froid & monotone du respect, de n'être environnés que de personnes d'un autre âge, avec lesquelles la conversation est vide & dépourvue d'intérêt, & de voir ainsi s'accroître le nuage qui les sépare du reste des vivans.

Accoutumé à passer des jours dont toutes les heures étoient remplies par une activité douce & modérée, M. Pringle s'étoit trompé en rompant des liens que l'habitude lui avoit rendus nécessaires, & en se condamnant à une inaction qui devint bientôt une source d'ennui. A Edimbourg même, il assistoit aux assemblées du collège de méde-

(74) Sa maison du Pall-Mall à Londres fut vendue en 1781.

(75) M. Pringle dit alors que le climat d'Edimbourg étoit trop froid pour lui.

cine (76), auquel il fit remettre, avant son départ, un manuscrit en dix volumes, contenant ses Observations & Remarques sur la physique & sur la médecine.

Il étoit aussi membre de la Société des antiquaires d'Edimbourg, & il prenoit la plus grande part aux succès de cette académie, dont le but est de rechercher & de réunir les débris des monumens qui peuvent servir à l'histoire de l'Ecosse; monumens que la politique d'Edouard premier a mutilés, & que ce conquérant avoit formé le projet d'anéantir. Il croyoit rendre le joug de sa domination plus supportable & plus assuré, en effaçant ainsi jusqu'aux traces de l'ancienne indépendance, comme s'il étoit au pouvoir des rois d'imposer silence à l'histoire, & comme si cette destruction, qui est un vol fait à la postérité, ne déposoit pas à jamais contre l'oppresseur de la liberté publique.

Les forces de M. Pringle s'affoiblirent de plus en plus depuis son retour à Londres : le 14 janvier 1782, il fut attaqué d'une paralysie (77), aux suites de laquelle il succomba le 18 du même mois, âgé de 75 ans.

Les membres du collège de médecine d'Edimbourg, voulant témoigner leur respect pour sa mémoire, parurent en deuil dans la première assemblée qui suivit la nouvelle de sa mort.

Les dispositions de son testament ont été dictées par la justice, la reconnoissance & l'amitié, & aucune plainte n'a troublé les larmes que sa mort a fait répandre.

Pendant les dernières années de sa vie, il s'étoit occupé de recherches théologiques, & il avoit profondément étudié quelques passages des livres saints. Son ame douce & sen-

(76) Le docteur Hope fut chargé par M. Pringle de remettre ces manuscrits au collège, aux conditions suivantes : 1°. qu'ils ne seroient point publiés, parce qu'il ne les croyoit pas en état de voir le jour : 2°. qu'ils ne seroient jamais emportés hors de la bibliothèque, sous quelque prétexte que ce fût.

(77) M. le docteur Saunders son ami lui donna ses soins dans cette maladie.

(78) Sir Pierre Pringle son neveu a hérité de la plus grande partie de sa fortune. Plusieurs autres de ses parens & amis en ont reçu des marques de souvenir, & deux anciens domestiques ont été comblés de ses bienfaits.

ſible y cherchoit des paroles de paix, & y trouvoit toujours de la conſolation. S'ils n'avoient été lus que dans cet eſprit, combien les hommes ſe ſeroient épargné de déſaſtres & de malheurs !

La correſpondance de M. Pringle avec le ſavant profeſſeur Michaelis de Gottingue, ſur une des prophéties de Daniel, avoit paru ſi intéreſſante, qu'elle avoit été publiée en 1773 (79).

Il étoit verſé dans la connoiſſance de pluſieurs langues; la françoiſe lui étoit ſur-tout très-familière. Il aſſuroit que jamais aucune lecture ne lui avoit fait plus de plaiſir que celle des Œuvres de Voltaire, & il n'avoit point pour Shakeſpear cet enthouſiaſme aveugle qui fait louer juſqu'à ſes défauts. Un ſavant Anglois qui a publié ces détails dans un Eloge de M. Pringle, après lui avoir accordé toutes les qualités qui forment un littérateur profond, ajoute que ſon compatriote ne ſe connoiſſoit point en poéſie. Ici, l'intérêt

(79) *Joannis-Davidis Michaelis, Prof. ordin. Philoſ. & Soc. reg. Scient. Gottingenſis, Collegæ epiſtolæ de LXX hebdomadibus Danielis, ad Joannem Pringle, baronettum, primò privatim manuſcr. nunc vero utriuſque conſenſu publicè editæ* in-8°. Nichols's Biographical and literary Anecdotes of Williams Bowyer, page 446, 447. *Ibid.* p. 601.

J'ai cru devoir ajouter ici le tableau ſuivant des ouvrages de M. Pringle.

1°. *Diſſertatio inauguralis de Marcore Senili*, in-4°. Lugd. Bat.

2°. *Several accounts of the Succeſs of the vitrum ceratum antimonii.* Edin. Med. Eſſays, vol. V.

3°. *Obſervations on the nature and cure of hoſpital and goal Fevers, in a Letter Dr. Mead*, in-8°. London, 1750, 1755.

4°. *Experiments upon ſeptic and antiſeptic Subſtances, with Remarks relating to their uſe in the Theori of Medicine, in ſeveral papers read before the royal Society.* Phil. Tranſ. for 1751, and ſince republished in an Appendix to the Obſervations on the Diſeaſes of the Army.

5°. *Obſervations on the Diſeaſes of the Armi*, in-8°. London, 1752; in-4°, *ibid.* 1765, and ſixth Edition, *in*-8°, corrected, 1768.

5°. *An account of the caſe of the late right Hon. Horace Lord Walpole.* Phil. Tranſ. vol. IV, part. I.

7°. *A Diſcourſe on the different Kinds of Air*, in-4°. London. 1773.

8°. *A Diſcourſe on the Torpedo*, in-4°. London, 1774.

9°. *A Diſcourſe on the Attraction of Mountains*, in-4°. London, 1775.

10°. *A Diſcourſe upon ſome late improvements of the means of preſerving the Health of Mariners*, in-4°. London. 1776.

11°. *A Diſcourſe on the theori of gunnery*, in-4°. London, 1779.

M. Kippis a fait réimprimer, en 1783, les ſix diſcours prononcés par M. Pringle dans les ſéances de la ſociété royale de Londres.

national a prévalu en faveur de Shakeſpear : il nous feroit ſans doute permis & facile de défendre le parti contraire; mais ne doit-on pas regarder comme frivoles & déplacées, ces diſcuſſions dans leſquelles on compare entre eux les hommes du premier ordre, qui ont tous un caractère propre, un mérite particulier, dont les nuances ne ſont point ſoumiſes à une meſure commune ? Qui oſeroit au moins ſe flatter de les connoître, lorſqu'il s'agit de juger deux auteurs placés dans des climats très-différens, & aux deux extrémités de la même carrière, dont l'un, qui l'a ouverte, s'eſt montré dans ſes ouvrages neuf, grand, mais bizarre & inégal, tandis que l'autre, formé par les leçons des plus grands maîtres, génie facile & fécond, riche des productions du plus beau ſiècle de notre littérature, a brillé par toutes les graces réunies de l'expreſſion & de la penſée ?

Il ſeroit trop long de rapporter ici les noms de tous ceux qui ont eu avec M. Pringle des liaiſons intimes (80), & qui s'honoroient d'être au nombre de ſes amis. On comptoit parmi eux des hommes du premier rang, ſoit par leur naiſſance, ſoit par leurs places (81), & il étoit au niveau de tous par la dignité ſon caractère. Sur-tout il n'attendoit pas que ſes confrères euſſent beſoin de ſes ſervices pour les leur offrir. Ce n'eſt qu'avec ces égards & à ces conditions, que les gens de lettres peuvent pardonner à quelques-uns d'entre eux de jouir d'une grande fortune.

Son affabilité n'étoit point affectée; elle paroiſſoit être l'effet d'un naturel doux, obligeant, & qui ſe livroit volontiers. Pendant la guerre, on s'adreſſoit toujours à lui pour réclamer les morceaux d'hiſtoire naturelle qui avoient été pris ſur les vaiſſeaux François; comme s'il eût été comptable de tous ces objets, il devenoit l'agent de ceux qui fai-

(80) M. Ingen-Houze a dédié à M. Pringle ſes Expériences ſur les végetaux.

(81) Sir Alexandre Dick a conſervé une ſuite de lettres de ſir Jean Pringle, au nombre de quarante-ſept. Elles offrent dans tout ſon jour l'excellence de ſon caractère, & montrent la chaleur & la conſtance de ſon amitié. Elles contiennent auſſi pluſieurs articles précieux de médecine & de phyſique.

ſoient des plaintes, & il leur obtenoit ſouvent une prompte reſtitution.

Cette politeſſe, cette bienfaiſance, en le rendant agréable tant aux nationaux qu'aux étrangers, avoient multiplié les rapports qui l'attachoient à la vie. Ses amis obſervèrent qu'il témoigna beaucoup de regrets lorſqu'il fallut la quitter. Il eſt mort entouré de ceux qui la lui avoient rendue chère.

On lui prépare, ſous leurs yeux (82) & par leurs ſoins, un monument qui ſera placé parmi ceux que la reconnoiſſance publique a conſacrés à la mémoire des grands hommes, dans l'abbaye de Weſtminſter, où le nom illuſtre de Newton ſe lit entre ceux de Milton & de Shakeſpear. Elevé près des buſtes de Hales, de Freind, de Mead, ce monument rappellera à ſes concitoyens un ſavant modeſte & zélé pour la gloire littéraire de ſa patrie, & à la poſtérité un phyſicien ſage, un médecin célèbre, dont les obſervations, qui portent l'empreinte de la vérité, dureront autant que l'édifice des ſciences dont elles font partie.

La place d'aſſocié étranger vacante par la mort de M. Pringle, eſt maintenant remplie par M. Black, profeſſeur de chimie à Edimbourg.

---

(82) C'eſt principalement aux dépens de ſon neveu & héritier que ce monument a été élevé.

M. Kippis m'a envoyé l'épitaphe ſuivante, qui a été propoſée pour être inſcrite ſur le tombeau de M. Pringle, & que l'on attribue à M. George Baker.

M. S.
Viri egregii Johannis Pringle, Baronetti;
Quem exercitus Britannicus,
Celciſſima Walliæ, Principeſſa,
Regina ſereniſſima,
Ipſius denique Regis majeſtas,
Medicum ſibi comprobavit
Experientiſſimum, ſagacem, ſtrenuum:
Quem, ſtudiis Academicis florentem,
Edimburgenſes olim ſui
In cathedra diſcipliuæ ethicæ dicatâ
Adhuc juvenem collocârunt:
Quem poſteà, ætate ac ſcientiâ provectum,
Primum perhonorifico ornavit proemio,
Deindè ad ſummam apud ſe dignitatem evexit
Societas regia Londinenſis.
Qualis fuerit medendi artifex,
Quali rerum comprehenſione prœditus,
Materiam ſuam multiplicem
Quam ſcienter explicuerit & illuſtraverit,
Scripta viri doctiſſimi teſtentur
Per Europam omnem diſſeminata,
Nec foris minùs quam domi nota.
Quâ autem fide & integritate fuerit,
Quam veri tenax & inimicus fraudi,
Quam conſtans ſupremi numinis cultor,
Ii, quibuſcum vixit,
Teſtes ſunto,
Exceſſit è vitâ, &c.

NOTICE

Sur la Vie & les Ouvrages de MM. HARMANT, BUTTET & VETILLART DU RIBERT, Correſpondans de la Société.

Lu le 26 août 1783.

LES correſpondans de la Société forment un corps nombreux, dont les yeux ſont toujours ouverts ſur ce qui concerne la ſanté publique dans les différentes parties du royaume. Nous devons à leur zèle cette collection de faits qui forme l'hiſtoire médicale de chaque année.

Lorſque la mort enlève quelqu'un de ces hommes eſtimables, nous le regrettons comme un confrère qui nous étoit cher par ſa liaiſon avec la Compagnie, précieux par ſes travaux, & dont la perte laiſſe dans nos recueils un vide preſque toujours très-difficile à remplir.

Les trois coopérateurs dont la Société royale m'a chargé de recueillir & de lui rappeler les ſervices, ont conſacré leur vie entière au ſoulagement de l'humanité. Quoique placés loin du foyer d'où s'élèvent toutes les voix de la renommée, chacun d'eux s'eſt fait connoître par des productions utiles; productions dont le ſort a été le même que celui de leurs auteurs; c'eſt-à-dire que leur mérite n'eſt parvenu que lentement & à force de temps juſqu'à la capitale, d'où l'on répand avec profuſion un ſi grand nombre d'ouvrages médiocres, tandis que les écrivains qui en ſont éloignés, ne lui adreſſent qu'en tremblant le fruit de leurs veilles.

M. Harmant.

M. DOMINIQUE-BENOÎT HARMANT étoit préſident du Collège royal de médecine & médecin en chef de l'hôpital de

de Saint-Stanislas (1) à Nancy, où il naquit en 1723. Son père, qui y exerçoit la même profession, fut chargé du traitement d'une épidémie : il guérit presque tous les malades confiés à ses soins; mais en ayant été lui-même atteint, il mourut, & laissa à son fils une petite fortune & un grand exemple.

Le jeune Harmant n'eut pas plutôt achevé ses études à Nancy & à Pont-à-Mousson, qu'il partit pour Montpellier. Il ne balança point sur le choix de son état : il sembloit qu'il eût à venger la mort de celui dont il tenoit le jour. Il voulut au moins, en bravant les mêmes dangers, se signaler par le même courage.

De retour à Nancy, il se présenta devant les magistrats : il les conjura de lui ouvrir la carrière qui avoit été si courte, mais si honorable pour son père; & il fut nommé médecin des pauvres de la ville; place qu'il a remplie pendant trente-deux années avec la plus grande exactitude, & sans avoir jamais vu, dans son exercice, un moyen de parvenir à la confiance du riche, ou un degré pour s'élever à la fortune (2).

En 1750, le roi Stanislas (3) fonda un grand hôpital à Nancy. Quel médecin étoit plus digne que M. Harmant d'y être employé en chef? Il ne se borna pas aux seules fonctions de son état : chaque malade trouva en lui un consolateur; & ses avis étoient exécutés avec un empressement qui en assuroit le succès.

Ainsi dans tous les hospices ouverts aux citoyens pauvres & souffrans, le premier de tous les devoirs à remplir par la charité publique, est d'y placer des médecins dont les talens & la sagesse inspirent une confiance générale.

(1) Il étoit aussi directeur du jardin des plantes, professeur de chimie, médecin de l'infirmerie royale, & membre de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Nancy.

(2) Plusieurs gratifications & un supplément à sa pension, accordés par les magistrats, furent pour lui des témoignages de la reconnoissance publique.

(3) La Lorraine, épuisée par des guerres opiniâtres, dut à ce prince le commencement de sa tranquillité.

On doit ſur-tout en écarter ces téméraires, qui, gouvernés par leur imagination, & variant leurs eſſais comme leurs ſyſtêmes, tantôt répandent le ſang à grands flots, tantôt prodiguent des remèdes incendiaires; une autre fois reſtent dans l'inaction la plus abſolue, & qui, contens de leurs expériences, écrivent froidement ſur leurs regiſtres le bien & le mal qu'ils ont fait, & en tirent des réſultats qu'ils appellent leurs découvertes. De pareils hommes ſont l'effroi de l'indigent: il redoute plus leurs décrets que le mal dont il eſt atteint; & cette première ſource de bienfaits étant empoiſonnée, il n'en ſort rien que d'amer & de funeſte à la ſanté.

En même temps que le roi Staniſlas jetoit les fondemens d'un hôpital, il établiſſoit une académie, & ce prince bienfaiſant ſembloit montrer par là que l'amour des ſciences doit toujours être joint à celui de l'humanité. M. Harmant y occupa une des premières places, & il lut pluſieurs mémoires dans ſes ſéances.

Sa Diſſertation ſur les dangereux effets du charbon allumé a réuni tous les ſuffrages. Ce travail eut encore pour objet le ſoulagement du peuple, parmi lequel ces accidens ſont très-communs. Ce que M. Harmant a écrit ſur le traitement de cette eſpèce d'aſphyxie, eſt appuyé ſur la théorie la plus ſaine, & prouvé par l'obſervation la plus déciſive.

La peau du viſage étant fine & très-ſenſible, les ébranlemens qui s'y font ſe communiquent facilement à tout le ſyſtême nerveux; ainſi l'eau froide, même glacée, jetée de loin ſur cette région, doit produire une ſecouſſe utile, & ranimer les fibres engourdies. Mais les ſuccès rapportés dans ſon ouvrage (4) ne pouvoient être obtenus que par un homme auſſi ardent à bien faire, & auſſi conſtant dans ſon deſſein. Il a fallu quelquefois plus d'une heure de perſévérance pour exciter cette conſtriction, ce frémiſſement ſi deſirés,

(4) *Mémoire ſur les funeſtes effets du charbon allumé, avec le détail des cures & des obſervations faites à Nancy ſur le même ſujet*, par M. Harmant, 1775.

qui ſont le premier effort de la nature affoiblie ; & quoique le moyen principal de cette cure, c'eſt-à-dire, la projection de l'eau froide, eût été pratiqué par Boerhaave (5), ce que M. Harmant ignoroit, ce dernier en a expoſé les acceſſoires & en a déterminé les circonſtances d'une manière ſi complette & ſi neuve, qu'il ſe l'eſt rendu propre, & qu'il en a fait oublier l'inventeur.

Il exiſte à Nancy un collège royal de médecine, qui eſt encore l'ouvrage de Staniſlas. Ce prince, malgré ſes malheurs, ne fut point à plaindre pendant ſes dernières années, puiſqu'il conſerva le pouvoir de faire le bien, le ſeul des privilèges de la royauté qui eût été vraiment digne de ſes regrets. Il accorda, en 1752, une place dans ce collège à M. Harmant (6), qui en devint préſident en 1780 (7).

Ce fut cette dignité qui lui donna des droits parmi nous, la Société ſe félicitant d'être liée par une aſſociation de correſpondance avec le Collège royal de médecine de Nancy.

Pendant ſa préſidence, il a montré le plus grand zèle pour la gloire de ce corps célèbre. Il eſt mort le 27 ſeptembre 1782, âgé de 59 ans (8).

On a trouvé quelques manuſcrits (9) dans ſa bibliothèque. Il eſt à ſouhaiter qu'on mette dans leur réviſion autant de ſévérité qu'il y en auroit apporté lui-même. C'eſt manquer à la mémoire des hommes qui ont bien mérité de la patrie, c'eſt en quelque ſorte leur déſobéir, que de publier des ouvrages auxquels ils n'ont pas donné leur ſanction ; ou,

(5) Avant Boerhaave, pluſieurs médecins avoient mis ce moyen en uſage.

(6) M. Harmant a lu, dans une des ſéances de ce collège, l'éloge de M. Bagard, qui en étoit préſident.

(7) La place de directeur du jardin royal des plantes de Nancy, eſt jointe à celle de préſident du collège de médecine. M. Harmant les occupoit toutes deux. Le roi Staniſlas, pendant les dernières années de ſa vie, le choiſit pour ſon médecin.

(8) Il eſt mort des ſuites d'une dyſſenterie maligne. Il a laiſſé deux enfans ; un fils, qui eſt officier au ſervice de l'empereur, & une fille qui a fait les délices de ſes dernières années.

(9) 1°. Un traité ſur les maladies des enfans, en latin, extrait des leçons de Fizes.

2°. Un mémoire ſur la fièvre miliaire des femmes en couche.

3°. Des fragmens pour ſervir à l'hiſtoire des épidémies de la Lorraine.

pour en uſer autrement, il faut au moins être ſûr d'ajouter à nos connoiſſances & à leur gloire.

M. Buttet.

M. FRANÇOIS BUTTET, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu d'Etampes, & aſſocié de l'académie royale de chirurgie (10), naquit, en avril 1725, dans le bourg d'Arrou, près de Châteaudun (11), de parens dont la fortune étoit très-bornée. Il auroit été perdu pour les ſciences, ſi un de ſes frères, maintenant curé dans la Beauce, ne lui avoit donné cette première éducation, ſans laquelle l'eſprit eſt pour jamais inhabile à la recherche de la vérité.

Après avoir achevé ſes humanités (12), toujours ſous les auſpices de ſon frère, il prit le grade de maître-ès-arts, & reçut la tonſure. Le ſentiment profond de la reconnoiſſance dont il étoit pénétré, ne lui avoit pas permis de ſonger à un autre état qu'à celui de ſon bienfaiteur : mais ſes yeux s'étant ouverts, il oſa renoncer à un projet vers lequel toute ſon inſtruction avoit été dirigée. Le digne eccléſiaſtique qui y avoit préſidé, vit ſans peine ſes ſoins tourner au profit de la chirurgie, que M. Buttet étudia à Orléans, & enſuite à Paris; &, en continuant de lui donner des ſecours, il montra qu'il n'avoit mis, ce qui eſt fort rare, aucune condition à ſes bienfaits.

L'établiſſement de l'académie royale de chirurgie venoit de donner à tous ceux qui cultivoient cette ſcience une impulſion que les étudians avoient reſſentie, & l'émulation avoit ſuivi cette marche, qui produit toujours de grands effets en ſe répandant des maîtres parmi les diſciples. M. Buttet, ardent au travail, facile à enflammer, conçut dès ce moment le deſir d'être un jour membre de cette académie,

(10) Dans la claſſe des aſſociés régnicoles.

(11) Dans le Perche, gouvernement d'Orléans. Son père y exerçoit les fonctions de notaire, & M. Buttet le perdit de bonne heure.

(12) Il les commença au collège de Tiron; il les continua à Châteaudun, & les finit à Chartres.

& il fit confifter tout fon bonheur dans l'exécution de ce deffein.

Ses reffources & celles de fon bienfaiteur étant épuifées, il fut non-feulement obligé de quitter la capitale beaucoup plus tôt qu'il n'avoit projeté, mais il fallut encore qu'il fe réfolût à fe faire recevoir pour la campagne, fa fortune ne lui permettant pas de prétendre à l'agrégation des communautés établies dans les villes voifines. Combien une femblable coutume eft injufte & bizarre ! La fanté du laboureur n'eft-elle donc pas affez importante pour mériter les foins d'un chirurgien habile ? Y a-t-il un milieu entre favoir & ignorer fon art, & ne font-ce pas des citoyens que l'on a par-tout à traiter ? Cette faute, que l'on peut auffi reprocher à la médecine fous d'autres rapports, n'eft d'ailleurs celle d'aucun corps en particulier : elle appartient à d'anciennes lois que l'on devroit abolir, parce qu'elles ont été faites dans des temps où l'on paroiffoit ignorer encore quels étoient les droits & les privilèges de l'humanité.

Ce fut à la communauté des chirurgiens d'Etampes qu'il fe préfenta. Ils furent étonnés, j'ai prefque dit effrayés du mérite du récipiendaire. Mais quoiqu'il eût excité leur admiration, ils ne lui accordèrent cependant que le droit de pratiquer dans le bourg d'Angerville, où il exerça pendant trois années les fonctions de chirurgien de campagne; fonctions très-honorables, fans doute, lorfqu'elles font confiées à un homme auffi inftruit, puifqu'elles confiftent à faire beaucoup de bien pour un très-petit falaire.

Il y avoit loin de cet état obfcur & ignoré à celui de membre de l'académie royale de chirurgie, qui n'avoit point ceffé d'être l'objet de fes vœux. Cette efpérance le foutint au milieu des obftacles qui s'oppofoient de toutes parts à fon avancement. Dans les grandes entreprifes on a befoin d'un motif qui, toujours préfent à la penfée, donne le courage de chaque inftant : ce motif, cette chimère que l'on pourfuit en fecret, font les caufes cachées de toutes les ré-

volutions. L'homme concentré dans le préfent refteroit immobile : ce n'eft qu'en s'élançant vers l'avenir qu'il connoît fes forces, qu'il acquiert de l'énergie, & que fon imagination le confole des maux effentiellement attachés à fon exiftence.

Que l'on fe repréfente M. Buttet, formé par une bonne éducation, très-verfé dans les différentes parties de l'art de guérir, avide de connoiffances & de gloire; qu'on fe le peigne loin de tout commerce littéraire, environné d'hommes groffiers, dont aucun ne pouvoit ni apprécier fon mérite, ni même lui favoir gré de fes travaux. Ce qui l'affligeoit le plus, c'étoit l'ignorance & la témérité des chirurgiens répandus dans les campagnes, avec lefquels il avoit à foutenir une concurrence humiliante. Il prit le parti de les inftruire: il leur propofa des conférences qu'ils acceptèrent; le mot de *leçons* les auroit épouvantés. Reconnu pour leur maître, il en impofa bientôt à tous par l'afcendant de fes lumières, & il devint, dans fon village, le chirurgien le plus célèbre & le plus confulté de la province.

Appelé par la voix publique à Etampes, il réunit les places de chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu, & celle de lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi (13). Il établit une correfpondance avec les grands maîtres de l'art, & il communiqua fes obfervations à l'académie royale de chirurgie.

Cette compagnie a inféré, dans le quatrième tome de fon Recueil, un mémoire de M. Buttet, fur la luxation des côtes (14).

Aucun auteur n'avoit parlé de cette efpèce de déplacement dans lequel la tête de l'os du rayon s'écarte en dehors de celui du coude, & de la facette radiale de l'humerus qui lui correfpond. Elle eft fort rare, parce qu'elle ne peut être

(13) Il fut auffi nommé chirurgien de monfeigneur le duc d'Orléans dans fes ville & duché d'Etampes.

(14) Ce mémoire mérita à fon auteur un prix d'encouragement.

produite que par la combinaiſon de circonſtances très-difficiles à réunir. M. Buttet l'obſerva ſur un malade. Ce nouveau fait, bien préſenté à l'académie royale de chirurgie, parut ſi intéreſſant, qu'elle chargea deux de ſes plus illuſtres membres, MM. Louis & Sabatier, de ſe tranſporter à Etampes pour le vérifier. On peut juger, par les talens diſtingués des deux commiſſaires, de l'importance que l'académie attachoit à cette obſervation.

A cette époque, elle nomma M. Buttet ſon aſſocié régnicole. Il vit alors ſes plus chères eſpérances remplies, & il fut comblé de joie.

Parmi les pièces qui nous ont été remiſes de la part de ſa famille, & qui nous ont appris à le connoître, une nous a ſur-tout inſpiré le plus grand reſpect pour ſa mémoire : c'eſt un très-gros volume où il conſignoit chaque jour ſes obſervations ſur l'art des accouchemens, dans lequel il excelloit (15). Il s'y rend compte à lui-même de ſes manœuvres, & il les juge avec ſévérité. Ici, il recherche ce qu'il auroit dû faire dans quelques circonſtances : ailleurs, il expoſe les procédés & le ſuccès des opérations délicates dont ſes concitoyens ne lui tenoient aucun compte; & l'on voit avec plaiſir l'homme de bien content de ſa propre eſtime, & ſoutenu, dans les cas les plus difficiles, par le ſeul témoignage de ſa conſcience.

En parcourant ce recueil, on y apperçoit une lacune depuis le mois de décembre 1762 juſqu'à celui d'avril 1763, & on lit au bas de la page l'explication ſuivante, bien ho-

(15) On trouve dans ce recueil des remarques curieuſes ſur l'enclavement, & les moyens d'y remédier; ſur l'uſage du *forceps*, qu'il a appliqué cent cinquante-deux fois utilement pour la mère & pour l'enfant; ſur les avantages de l'accouchement dans lequel la tête ſe préſente la première; poſition qu'il croyoit préférable à toutes les autres, lors même qu'il falloit avoir recours aux inſtrumens; ſur l'inſertion du cordon ombilical dans les diverſes régions du placenta, qu'il regardoit, avec M. Levret, comme ayant des rapports avec la déviation de l'uterus; enfin ſur la néceſſité de ſuivre, dans le travail artificiel, la marche que la nature indique, lorſqu'elle ne peut ſe ſuffire à elle-même.

norable pour celui qui l'a donnée. » Ayant commis une » faute dans la pratique d'un accouchement difficile, j'ai » paſſé ces trois mois à Paris, pour y conſulter les maîtres » de l'art, & profiter de leurs leçons. «

Le cahier dans lequel, en dévoilant ainſi ſon ame toute entière, il a donné des preuves de ſa délicateſſe, en contient auſſi de ſa générosité. Jamais on n'attacha moins de prix aux plus grands ſervices; dans la plupart des cas qui y ſont expoſés, les malades étoient des indigens auxquels il prodiguoit des ſecours de toute eſpèce. Il n'avoit point prévu que les ſecrets de ſa bienfaiſance ſeroient ainſi révélés au public, & qu'un œil curieux parcourroit ce recueil de ſes actions & de ſes penſées: en les écrivant, il prolongeoit ſa jouiſſance; il s'en aſſuroit le ſouvenir, & il élevoit, ſans s'en douter, un monument à ſa gloire.

Cet homme ſi bon, ſi honnête, a été perſécuté, parce qu'il a eu des ſuccès, & il a été malheureux, parce qu'il étoit très-ſenſible. Sa rupture avec M. Levret lui donna ſur-tout beaucoup de chagrin. Perſonne ne reſpecta jamais plus que M. Buttet les talens de ce chirurgien illuſtre, dont il étoit diſciple. Il oſa, en 1772, propoſer quelques corrections à faire au forceps courbe de M. Levret. Celui-ci avoit conſeillé, pour la ligature des polypes utérins, un inſtrument compoſé de deux cylindres creux & réunis. En 1770 il en changea la forme. M. Buttet lui écrivit (16) qu'il préféroit les premiers cylindres non réunis & diſpoſés ſuivant un plan dont il lui envoya le modèle. Cette lettre, qui devoit être particulière, ſe trouva publiée dans le Journal de médecine, & critiquée, ſans que M. Buttet en fût prévenu. Il réclama (17), & tous les

(16) Voyez le 3[e] tome *in*-4° des Mémoires de l'académie royale de chirurgie; le Journal de médecine de 1770, part. I, page 531; & celui de 1771, p. 66 & p. 257, part. I.

(17) La Société royale a reçu de lui, à ce ſujet, un mémoire manuſcrit intitulé, *Réponſe de M. Buttet..... aux Réflexions de M. Levret..... inſérées dans les Journaux de médecine, &c. des mois de février & de mars de cette année* 1771.

les deux ſont morts, ſans que la difficulté fût terminée. Mais ces petites diſcuſſions, faites pour groſſir les journaux, doivent être élaguées de l'hiſtoire des ſciences, car il y a des querelles que l'on perpétue en voulant les juger (18).

Il eſt mort victime de ſon zèle : ayant voyagé pendant la nuit pour un malade, il fut ſaiſi de froid; la fièvre ſurvint, & il ſuccomba à ſes ſuites en mars 1782.

Son hiſtoire offre le ſpectacle d'un homme de bien luttant ſans ceſſe avec la fortune, & l'emportant toujours. Tant d'autres ont vu leur vie entière ſe conſumer en efforts inutiles, parce que de vaines formalités, des coutumes barbares, les ont éloignés des circonſtances où ils auroient pu ſervir utilement la patrie !

Ce que nous avons à dire de M. NOEL-PATRICE VETILLART DU RIBERT, ſera court, parce que, comme médecin, il n'a fait qu'une ſeule choſe dans toute ſa vie, partager les dangers de la contagion & des épidémies de la province, en ſe livrant tout entier à leur traitement. M. Vetillart du Ribert.

Après avoir achevé ſes humanités au Mans, & avoir été reçu docteur en médecine à Reims (19), il revint dans ſa patrie, où il fut agrégé au collège de médecine en 1755.

Une péripneumonie maligne régnoit alors épidémiquement dans la ville du Mans : M. du Ribert ne laiſſa point échapper cette occaſion de ſignaler ſon zèle. Il eut des ſuccès; mais il fut lui-même atteint de l'épidémie. L'intérêt qu'il inſpira ayant été général, il n'oublia jamais que le public avoit pris part à ſon ſort, & ce ſouvenir ne lui laiſſa voir, dans le dévouement le plus abſolu, dans les fonctions

(18) M. Buttet a donné une dernière preuve de ſon reſpect pour M. Levret, en développant, dans un mémoire envoyé à la Société royale, les avantages du *forceps* courbe, & en preſcrivant les règles à ſuivre dans ſon uſage. Ce mémoire eſt manuſcrit; il eſt intitulé, *Mémoire où l'on établit ſur la raiſon, & d'après l'expérience, les principes généraux & fondamentaux de l'uſage du forceps courbe.*

(19) En 1754.

les plus périlleuſes de ſon état, qu'un tribut de reconnoiſſance envers ceux qui avoient encouragé ſa jeuneſſe.

La vie de M. du Ribert a été, depuis cette époque, un long ſacrifice à ſes concitoyens & à l'humanité. La voix du peuple l'appeloit dès que l'alarme commençoit à ſe répandre, & ſa préſence raſſuroit auſſitôt les eſprits. Plus d'une fois, frappé d'un mal contagieux, il l'a communiqué à ſa famille, à ſes enfans. De même qu'il avoit tous les fléaux à redouter, il avoit auſſi tous les dangers à craindre. Comme père, comme époux, ſon ame étoit ouverte de toutes parts à l'inquiétude; mais ſon courage ne lui montroit, lorſqu'il falloit agir, que ſon devoir pour mobile, & la gloire pour récompenſe.

Que l'on ne croie pas que ce tableau ſoit exagéré : la Société royale a eu ſous les yeux les témoignages de conſidération que pluſieurs villes du Maine, & différentes communautés, ſe ſont empreſſées de rendre à M. du Ribert.

Pour écrire exactement ſon hiſtoire, il faudroit raſſembler tous les cas où, depuis vingt-huit années, la ſanté des habitans de ſa province a eu beſoin d'être ſecourue. Il nous ſuffira d'indiquer les épidémies (20) dont le traitement lui a préſenté le plus d'obſtacles, & de rappeler quelques-uns de ſes bienfaits, perſuadés qu'il ne nous en a été révélé que la moindre partie, & que, dans la carrière d'un homme de bien, dans une vie toute tiſſue de bonnes œuvres, ce que l'on ignore, ce qui fait la jouiſſance intime, le ſecret

(20) Indépendamment des travaux de M. Vetillart ſur ce qui concerne les épidémies, on trouve dans le Journal de médecine pluſieurs articles intéreſſans, dont le public lui eſt redevable. Il y a conſigné la deſcription d'une chenille rendue par le vomiſſement (tome XVII, p. 433); l'hiſtoire d'une rechûte ſurvenue à la ſuite d'une fièvre maligne, & produite par le deſſéchement trop prompt d'une plaie faite au dos par un emplâtre véſicatoire, dont on fut obligé de renouveller l'application ſur les jambes, pour ſoulager le malade (tome VIII, page 437); pluſieurs obſervations ſur les dangereux effets de la gale répercutée (tome XVI, p. 144); enfin le tome XXII du même Journal contient (page 514) une obſervation communiquée par M. Vetillart, concernant les funeſtes effets de la vapeur du charbon, & ſur les moyens les plus convenables pour ſecourir les perſonnes qui en ſont atteintes.

d'un cœur généreux & pur, est toujours ce qu'il y a de plus digne de notre admiration & de nos hommages.

Une péripneumonie putride & gangréneuse, semblable à celle qui avoit régné au Mans en 1755, fit, en 1761, de grands ravages dans la ville de Beaumont-le-Vicomte : M. Percheron, médecin habile, y avoit succombé. M. du Ribert le remplaça, & y établit la véritable méthode de traitement (21).

En 1765 (22), il rendit le même service à la ville de Bonnetable, où il régnoit une fièvre putride contagieuse, & sa santé fut long-temps affoiblie par des furoncles très-douloureux, auxquels le contact des malades avoit donné lieu.

Il avoit à peine repris ses forces, lorsque les habitans de la ville de Mamers, affligés d'une dysenterie cruelle, eurent recours à ses avis. Il a publié la description de cette maladie dans un Mémoire (23) qui contient l'exposé des moyens utilement employés pour la combattre.

Il donnoit à ces honorables commissions tout le temps qu'elles exigeoient. Il n'imitoit point ces médecins qui, livrés à une pratique lucrative & nombreuse, se contentent de jeter un coup-d'œil rapide sur les malades attaqués d'épidémies, les abandonnent à des subalternes, & s'empressent de retourner à leurs affaires, comme s'il pouvoit y en avoir de plus importantes que la santé de tout un peuple confiée à leurs soins. M. du Ribert se fixoit dans le lieu où ses conseils pouvoient être utiles; il se nourrissoit des mêmes alimens, il respiroit le même

(21) Il s'opposa aux fortes évacuations sanguines; & ce pays lui dut la conservation d'une partie de ses habitans.

(22) M. Vetillart avoit publié, l'année précédente, une Observation concernant les dangereux effets de la vapeur du charbon sur les animaux, & sur les moyens qu'il convient d'employer pour rappeler à la vie ceux qui en ont été frappés. Elle est intitulée, *Mémoire sur les dangereux effets de la vapeur du charbon, dont M. Vayer, ancien maître des requêtes, vient d'être la victime*. 1764.

(23) Cette épidémie parut en 1767; & c'est pendant son règne que M. Vetillart publia le mémoire dans lequel il en a indiqué le traitement. Ce mémoire fut imprimé par ordre de M. l'intendant, & distribué dans les contrées affligées de l'épidémie. Il a pour titre; *Mémoire raisonné des remèdes & du régime à pratiquer dans la maladie qui afflige la ville de Mamers & les villes circonvoisines*. 1767.

air que ses malades; il les observoit dans tous les instans du jour. Il persuadoit aisément le peuple, dont il étoit aimé, & il substituoit ainsi des pratiques utiles à des coutumes dangereuses; car il est important, lorsqu'on a des vérités nouvelles à répandre dans les campagnes, de bien choisir celui qui doit les annoncer. Trop souvent trompés, les cultivateurs n'accordent leur estime qu'à ceux qui l'ont méritée par des services : ils ont fait tant de bien aux habitans des villes, & ils en ont reçu tant de mal, qu'ils n'accordent que difficilement une déférence entière à leurs avis. Les préjugés qu'ils tiennent de leurs pères, & qu'on leur reproche tant, sont mille fois préférables aux erreurs que la prévention des enthousiastes & la ruse des charlatans leur offrent de toutes parts. Et comment ne leur pardonneroit-on pas leur incrédulité, leur méfiance, lorsqu'on réfléchit qu'elles sont les seules armes que ces hommes laborieux & simples puissent opposer aux ennemis dont ils sont environnés?

Les plantes graminées qui fournissent l'aliment le plus sain, produisent, lorsqu'elles sont altérées par certaines maladies, un poison brûlant, & capable de porter la mort la plus prompte dans les membres jusqu'alors réparés par leurs sucs. La société d'agriculture du Mans, à laquelle les funestes effets du seigle ergoté étoient connus, s'apperçut, en 1770, que ce vice étoit très-commun parmi les blés de la province. M. du Ribert fut chargé de publier un mémoire sur ses dangers, & sur les remèdes de la gangrène dont il pouvoit être la cause. Cette instruction, imprimée par ordre du Roi (24), fut distribuée dans tout le royaume.

En 1771 & 1772, les prisons de la ville du Mans furent infectées par cette fièvre si contagieuse & si meurtrière, que

(24) *Mémoire sur une espèce de poison, connu sous le nom d'*ergot, seigle ergoté, bled cornu, mane; *sur les maux qui résultent de cette pernicieuse nourriture;* & *Méthode curative que l'on doit mettre en usage suivant les différens temps de la maladie*, 1770.

Huxham & Pringle ont décrite dans leurs ouvrages. Déja un eccléſiaſtique & le geolier y avoient ſuccombé. M. du Ribert prit des meſures ſi ſages, qu'il l'empêcha de pénétrer dans la ville ; mais il en fut gravement attaqué, & elle s'étendit à un de ſes enfans. Production funeſte de l'oppreſſion ou de la miſère, ce fléau n'auroit point paru dans le monde, ſi les hôpitaux avoient toujours été traités comme les aſyles du peuple, les priſons comme celui de l'innocence, & ſi une autorité peu éclairée, ou une charité mal entendue, n'avoient jamais entaſſé les hommes dans des demeures trop étroites, du ſein deſquelles la mort, frappant à-la-fois les gardiens & les victimes, & rompant toutes les barrières, ſemble exercer une ſorte de vengeance contre les inſtrumens de ces maux.

M. du Ribert paſſa l'année 1773 dans les paroiſſes de Lucé, Villaines, Challé & Volnay, où des fièvres rémittentes exigeoient ſa préſence.

Pendant l'année 1774, une épidémie très-meurtrière ſe répandit à la Ferté-Bernard. M. Hachard, médecin, en mourut. Reſté ſeul, M. du Ribert ſuffit à tout; mais immédiatement après ſon retour au Mans, il en fut atteint, & il la communiqua à ſon épouſe. *Vous voyez*, lui diſoit-il dans ſa convaleſcence, *que la Providence nous conſerve au milieu de tous ces dangers*. Ainſi ce qui auroit affoibli, détruit le courage d'un autre, élevoit le ſien, & le préparoit à de nouvelles entrepriſes (25).

La dyſſenterie, qui affligea en 1779 preſque toutes les provinces du royaume, fut très-opiniâtre dans pluſieurs cantons du Maine, ſur-tout à Lucé. M. du Ribert la traita en médecin habile, & il publia ſes obſervations dans un ouvrage imprimé ſous le privilège de la Société royale (26).

(25) M. Vetillart fut envoyé cette même année (1774), par M. l'intendant, dans la ville de Bonnetable, où une épidémie commençoit à ſe répandre. Il arrêta bientôt les progrès de la contagion; le mal ayant reparu en 1775, cette ville dut pour la ſeconde fois la conſervation d'une partie de ſes habitans aux ſoins de ce médecin.

(26) Il a pour titre, *Hiſtoire médicale des*

Quelques mois après (27), étant à cheval pour le ſervice des épidémies, il fut terraſſé par un coup de ſang, & celui qui avoit conſacré ſa vie à ſecourir les autres, reſta lui-même ſans ſecours. Le ſang ſortit abondamment par le nez, & il fut conſervé : mais ſes forces s'affoiblirent toujours depuis ce moment (28) jusqu'en 1782, où il mourut épuiſé, vieilli par ſes travaux, quoiqu'il ne fût âgé que de 53 ans.

Pluſieurs années avant ſa mort, le Gouvernement lui avoit accordé une penſion de 800 livres, & il en avoit été content, non qu'il ſe regardât comme payé de ſes peines; mais il préféroit cette modique récompenſe à un de ces traitemens qui ſont aſſez forts pour faire oublier le ſouvenir des bienfaits.

De quatorze enfans qu'il avoit eus, il lui en étoit reſté neuf. Il ne ſentit combien il leur étoit néceſſaire qu'au moment où il alloit leur manquer. Il verſa des larmes ſur leur ſort; & peu de temps avant de mourir, il nous adreſſa une lettre dans laquelle ſa main tremblante avoit tracé ces mots: » J'expire victime de mon zèle & de mon devoir. Je vous » recommande, mes chers confrères, des enfans & une » veuve que je laiſſe preſque ſans fortune : faites-les » jouir du fruit de mes travaux; car, lorſque vous lirez cette » lettre, je ne ſerai plus. « La Société a obtenu pour eux la moitié de la penſion qui lui avoit été accordée.

Jamais on ne porta plus loin que M. du Ribert cet enthouſiaſme du bien public, cet entier oubli de ſoi-même, qui font que l'on ne vit que pour la patrie. Nous avons penſé qu'il feroit agréable pour elle & honorable pour nous de tracer un ſemblable caractère, & de conſerver un auſſi parfait modèle de déſintéreſſement & de vertu.

---

maladies dyſſentériques qui affligent la province du Maine en 1779; moyens convenables pour combattre avec ſuccès le mal principal, & les accidens qui en ſont la ſuite. Au Mans, 1779, *in-8°.*

(27) En 1780.

(28) En 1781, il fit encore pluſieurs voyages pour traiter des fièvres intermittentes épidémiques.

ELOGE DE M. GUILLAUME HUNTER.

GUILLAUME HUNTER, agrégé au collège royal de médecine de Londres, médecin extraordinaire de la reine d'Angleterre, médecin consultant de l'hôpital des femmes en couche, professeur d'anatomie de l'académie royale des arts (1), membre de la société royale (2) & de celle des antiquaires, président de la société de médecine de Londres (3), associé étranger de l'académie royale des sciences (4) & de la société royale de médecine de Paris (5), naquit, le 23 mai 1718, à Kilbridk, dans la comté de Lanerk, de Jean & d'Agnès Hunter. Son père résidoit dans une petite terre appelée Long-Caldervood, qui appartenoit depuis longtemps à sa famille. Riche dans sa médiocrité par son économie, ce père généreux avoit dix enfans auxquels il donna l'éducation la plus soignée. Heureusement pour eux l'état de sa fortune ne lui permit pas de confier à un autre aucun de ces détails, & tandis que des champs cultivés & transmis par ses ancêtres, fournissoient à leur subsistance, sa tendresse éclairée & active suffisoit à tout ce que l'instruction de dix enfans avoit de pénible; mais il goûtoit en même temps ce qu'elle offroit d'agrément & de douceur.

Lu le 2 mars 1784.

M. Hunter étoit un des plus jeunes (6) : il fut mis à quatorze ans au collège de Glascow, où il passa cinq années. Son père, qui le destinoit à l'état ecclésiastique, dans lequel on lui promettoit les succès les plus prompts & les plus assurés, lui en fit connoître en vain tous les avantages : M. Hunter refusa de se soumettre à un joug qui auroit pesé sur

(1) En 1776. Cette académie comprend la peinture & la sculpture.

(2) En 1767.

(3) En janvier 1781, à la place de M. Fothergill.

(4) En 1782.

(5) En 1780.

(6) Il étoit le sixième de ces dix enfans.

ſa vie entière, & qui, dans des circonſtances ſemblables, ne peut devenir léger que pour ceux ſur leſquels les ſermens & la reconnoiſſance n'ont aucuns droits. Son eſprit libre & indépendant avoit d'ailleurs beſoin de s'exercer dans une carrière où il fût permis de douter, & où l'on cherchât la vérité par la voie de l'expérience.

M. Cullen, maintenant le Neſtor de la médecine, pratiquoit alors à Hamillon : il inſpira bientôt à M. Hunter, qu'un heureux haſard avoit amené près de lui, le goût d'une ſcience dans laquelle il excelloit déja. Le zèle du jeune homme intéreſſa ſi vivement M. Cullen, que, devenu ſon maître & ſon ami, il le reçut chez lui, où il paſſa les trois plus heureuſes années de ſa vie. C'étoit au moins ainſi que M. Hunter en parloit, lorſque jetant un coup-d'œil ſur le paſſé, il n'appercevoit point de véritable bonheur dans les époques marquées par la réputation & la fortune, mais bien dans celles dont la confiance & la tendre amitié lui rappeloient le ſouvenir, ſans aucun mélange de trouble ni d'amertume.

Inſtruit par les ſavantes converſations de M. Cullen, prévenu par ſes ſages conſeils contre l'attrait dangereux des ſyſtêmes, M. Hunter n'avoit rien à redouter de la médecine ſcholaſtique, qu'il étudia à Edimbourg en 1740. Il s'y appliqua ſur-tout à l'étude de l'anatomie, & il ſuivit les leçons du célèbre Alexandre Monro, qu'il a toujours appelé depuis, *ſon ancien*, *ſon reſpectable maître*.

Les deux amis s'étoient promis de ſe réunir à Hamillon, & d'y paſſer, dans le ſilence, des jours tranquilles. Ils étoient réſervés pour un ſort, je ne dirai pas meilleur, mais plus brillant. Ils devoient acquérir, l'un à Londres, l'autre à Edimbourg, une grande célébrité, & par conſéquent éprouver les chagrins & les dégoûts qui ſe trouvent toujours ſur le chemin de la gloire. M. Hunter vint à Londres en 1741, ſans aucun autre ſecours qu'un grand zèle & de l'eſpérance. Cette dernière fut juſtifiée par les ſervices du docteur Douglaſs, célèbre accoucheur & grand anatomiſte. Ce médecin étoit

étoit si passionné pour les beautés d'Horace, dont il ne se lassoit point de lire & de réciter les vers, qu'il avoit résolu d'en recueillir toutes les éditions (7). M. Foulis, libraire de Glascow, qui lui en avoit fourni un grand nombre, lui écrivit une lettre des plus pressantes en faveur de M. Hunter, auquel cette recommandation obtint l'accueil le plus distingué. M. Hunter s'empressa de relire un poète sous les auspices duquel il avoit été si bien reçu. Soit par conformité de goût, soit par un juste retour, il partagea l'enthousiasme de son bienfaiteur, qu'il remercioit souvent, en lui adressant quelques-uns de ces beaux vers composés pour Mécène, & qui n'étoient, dans la bouche de M. Hunter, que les interprètes de l'amitié.

Le docteur Douglass faisoit, sur l'anatomie des os, des recherches qu'il n'a pas eu le temps d'achever : il fut si content des dispositions de M. Hunter, qu'il lui proposa de s'attacher à son travail, & lui offrit sa maison.

Mais il falloit obtenir le consentement du père de M. Hunter; & ce vieillard regardoit le retour de son fils comme une consolation due à ses soins, & nécessaire à son grand âge. Si les liens du sang, que l'on réclame & que l'on viole si souvent, sont sacrés, c'est sur-tout parce qu'ils supposent une bienfaisance active, des secours continuels & de toute espèce, des yeux toujours ouverts, des entrailles toujours émues; c'est parce que la tendresse paternelle est vraiment la source de la piété filiale. Le père de M. Hunter avoit acquis par son dévouement les droits les plus respectables à l'obéissance de son fils : il les exposa dans une lettre. Le jeune homme fit des représentations & l'emporta; car il n'est point de sacrifice qu'un père généreux ne soit capable de faire à ses enfans.

Jusques-là les circonstances ne lui avoient offert que des événemens heureux : mais il paya bientôt un tribut à l'infortune. Son père & son bienfaiteur moururent à peu de distance l'un de l'autre. Resté sans appui, il éprouva une de

(7) M. Watson, dans le premier volume de son édition d'Horace, a parlé avec éloge de celles que M. Douglass avoit recueillies avec tant de soins & de peines.

ces secousses qui, rompant tous les liens de la vie, semblent isoler celui qu'elles affligent, & le laisser seul avec sa douleur.

La veuve de M. Douglass fut touchée de la position de M. Hunter; elle lui offrit les mêmes secours, & il continua de veiller à l'éducation du fils de son protecteur.

Les instructions de Monro & de Nichols, & l'exemple de Douglass avoient enflammé son zèle : il s'étoit accoutumé avec eux aux recherches les plus difficiles, & ses premiers travaux prouvèrent qu'il avoit bien profité de leurs leçons.

On avoit toujours regardé les cartilages qui recouvrent les extrémités des os, comme formés par des lames concentriques appliquées les unes sur les autres. M. Hunter a démontré que leurs filets, semblables à ceux du velours, s'élèvent de l'os, comme les poils de cette étoffe sortent de la chaîne; qu'ils sont courts, à-peu-près parallèles, très-rapprochés, & placés verticalement sur les extrémités osseuses auxquelles ils adhèrent. Les observations de M. Hunter, faites en 1743, ont été confirmées peu de temps après par M. de Lassone, qui, dans son second mémoire sur la structure des os, a démontré (8), par le moyen de la calcination, les filets perpendiculaires des mêmes cartilages, qu'il a comparés à ceux de l'émail des dents (9). La Société royale de Londres approuva le mémoire de M. Hunter, & le publia dans son recueil.

Il avoit alors vingt-quatre ans, & les succès ont, à cet âge, un charme qu'on ne peut exprimer, soit parce qu'on les sent d'une manière plus vive, ou qu'il est plus rare de les obtenir à cette époque; soit parce que, joignant l'illusion de l'espérance au bonheur d'une jouissance prématurée, l'imagination embellit le présent par la promesse d'un avenir encore plus brillant, vers lequel notre impatience ne manque jamais de s'élancer.

M. Hunter avoit formé le projet d'enseigner l'anatomie, & d'établir une salle publique de dissection. Le célèbre Samuel Sharp le mit bientôt en état d'exécuter ce plan, en le choi-

(8) En 1752. Voyez les Mémoires de l'acad. royale des sciences pour cette année.

(9) M. Hunter a comparé leur disposition à celle des fleurs corymbifères.

ſiſſant, en 1746 (10), pour ſon ſucceſſeur, & en lui cédant ſon amphithéâtre.

Quelque honorables que lui paruſſent la confiance de M. Sharp, & des fonctions qu'il deſiroit depuis long-temps, ſon embarras fut extrême lorſqu'il fallut les remplir. Ce n'étoit pas que les talens néceſſaires lui manquaſſent; ceux qui font de ſemblables entrepriſes ſans en avoir, ne ſe trouvent jamais embarraſſés : mais il s'agiſſoit d'occuper la place d'un grand homme; il falloit enſeigner tous les détails d'une ſcience ſur laquelle il lui reſtoit, malgré ſes nombreux travaux, beaucoup de recherches à faire ; & le vrai ſavant eſt rarement ſatisfait de ſes propres connoiſſances. Soit qu'il ſe compare aux grands-maîtres de ſon art; & ſous cet aſpect, il eſt difficile qu'il ſe juge favorablement: ſoit qu'il conſidère ſa ſupériorité ſur ces hommes médiocres & préſomptueux, qui ſe font une renommée comme tant d'autres acquièrent des richeſſes; tout l'invite à la modeſtie, tout lui retrace le néant de l'orgueil. A la vérité, la ruſe de ces derniers, leurs argumens ſubtils & faux, leur marche incertaine & cachée, le bruit qu'ils font & celui qu'ils font faire, ſont propres à récréer l'homme inſtruit & honnête qui en eſt le témoin : mais ſi le ſpectacle de leurs manœuvres l'amuſe un moment, bientôt celui de leurs ſuccès le décourage & l'afflige. M. Hunter eut de bonne heure à combattre ces ennemis communs de la ſcience & de la probité, ſous le maſque deſquelles on les reconnoît, en ce qu'ils préférent toujours le profit à l'honneur lorſqu'ils ont à choiſir entre eux.

M. Hunter fit avec le plus grand éclat ſes premiers cours d'anatomie. Il diſoit ſouvent qu'il n'avoit jamais parlé en public ſans avoir éprouvé un violent ſerrement de cœur. Le public l'en dédommageoit par des applaudiſſemens, & lui tenoit compte de ſa timidité; qualité eſtimable, lors même qu'elle ſe trouve avec l'ignorance, parce qu'elle annonce de la

(10) M. Sharp n'enſeignoit que la chirurgie. M. Hunter fit auſſi des leçons d'anatomie qui eurent un grand ſuccès.

pudeur & de la bonnefoi, qui ne l'accompagnent pas toujours.

Les chirurgiens de la marine s'étant réunis en très-grand nombre, pour suivre les leçons de M. Hunter, ses honoraires montèrent à une somme considérable. Jamais il n'avoit été aussi riche. Entouré de jeunes amis, la plupart sans fortune, il pensa que cette somme suffiroit à leurs besoins & aux siens; mais sa générosité & son inexpérience la dissipèrent plus promptement qu'il ne l'avoit acquise. Cet état de détresse lui fit faire les plus sérieuses réflexions; &, depuis ce moment, il mit dans ses affaires un ordre que plusieurs ont pris pour de l'avarice. Si ce récit ne le justifie pas assez, la suite de cet éloge ne laissera aucun doute sur l'injustice du reproche. Nous verrons M. Hunter travailler sans relâche & tout sacrifier pour sa gloire; passion qui ne peut exister dans un cœur avili par la soif de l'or.

En 1747, il fut en état de faire la dépense qu'exige l'agrégation au corps des chirurgiens de Londres, & de suffire aux frais d'un voyage coûteux, dans lequel Jean Douglass, fils de son protecteur, l'accompagna. Ils séjournèrent pendant quelque mois à Paris & à Leyde. M. Hunter fut transporté d'admiration à la vue des injections d'Albinus: celle de la membrane pupillaire lui parut si belle, qu'il la citoit comme ce qu'il avoit vu de plus parfait dans ce genre. Il conçut dès ce moment le projet de faire tous ses efforts pour égaler ce grand anatomiste; projet qu'il ne communiqua qu'après s'être assuré qu'il ne le cédoit à personne dans l'art d'injecter les vaisseaux: ainsi la sagesse ne consiste pas à contraindre son émulation & à s'interdire de grandes vues, mais à se défier assez de soi-même & des autres, pour ne montrer que ses travaux, sans indiquer le but où ils tendent, & pour dissimuler une fin qui, plus elle est éloignée, plus elle doit être un secret pour tout le monde.

M. Douglass joignoit aux connoissances anatomiques une expérience consommée dans l'art des accouchemens. M. Hunter suivit ce double exemple, & il mérita, dans un âge peu avancé, la réputation d'un des plus habiles

accoucheurs de Londres; car, dans cette ville comme à Paris, on n'exige plus qu'ils aient vieilli, pour leur accorder de la confiance; & ce changement dans l'opinion publique n'est point une de ces révolutions que la mode amène quelquefois; il est produit par les progrès de l'art lui-même, dont les principes sont plus clairement & plus solidement établis, les manœuvres plus simples & mieux déterminées, & par conséquent l'expérience plus rapidement & plus sûrement acquise.

M. Hunter fut reçu, en 1748, un des chirurgiens de l'hôpital de Middlesex, & l'année suivante, dans un de ceux de l'hôpital des femmes en couche. Smellie pratiquoit alors à Londres; & tandis que, par ses leçons & par ses écrits, son nom étoit fameux dans toute l'Europe, l'austérité de ses mœurs & la rudesse de ses manières avoient rendu son succès incomplet en Angleterre. A cet extérieur sauvage, il ne joignoit aucune qualité piquante, pas même un peu de méchanceté: simple & bon en même temps qu'il étoit sévère, il n'avoit aucun moyen de plaire dans le monde; aussi l'appeloit-on le plus tard & le moins qu'il étoit possible, & on sembloit n'attendre qu'un homme de mérite, pour lui donner la préférence. M. Hunter l'obtint aisément, mais il en jouit avec modestie, & en rendant, toutes les fois qu'il en trouva l'occasion, des hommages empressés aux talens du docteur Smellie.

Richard Manningham & le docteur Sandys, très-célèbres dans l'art des accouchemens, cessèrent aussi de pratiquer à cette époque (11), & M. Hunter se trouva le premier dans cette partie importante & très-lucrative de l'art de guérir.

Il continua de pratiquer la chirurgie jusqu'en 1750; il fut alors reçu docteur en médecine. Ce n'étoit point un vain titre qu'il vouloit ajouter à ses autres qualités, mais un droit qu'il avoit besoin d'acquérir, pour exercer sans trouble le nouvel état auquel il devoit se livrer tout entier.

---

(11) Le premier mourut peu de temps après, & le second se retira à la campagne.

Le docteur Cullen professoit & pratiquoit la médecine dans l'université de Glascow lorque M. Hunter s'y présenta. Les deux amis s'embrassèrent étroitement, & se félicitèrent sur leurs succès mutuels. Leur union n'étoit pas seulement fondée sur ce que deux hommes également heureux ou plongés dans la même infortune, & qu'un même sort rapproche, ont un intérêt commun à ne point se séparer. Les deux amis étoient sûrs de leurs sentimens réciproques ; ils avoient subi l'épreuve rigoureuse de l'inégalité des conditions; l'un avoit reçu de l'autre des services importans, & la reconnoissance resserroit entre eux les liens de l'amitié.

Avant de quitter l'Ecosse, il ne put résister au desir de visiter sa famille, & de retourner à Longcaldervood. Ses entrailles furent émues lorsqu'il revit la maison paternelle; il en sortit baigné de ces larmes qu'une mère ne manque jamais de répandre sur son fils, lorsqu'elle croit l'embrasser pour la dernière fois; mais elles coulèrent avec douceur, parce qu'elle le retrouvoit tendre, respectueux, honoré de l'estime publique, & comblé des biens de la fortune.

Arrivé à Londres, il succéda au docteur Layard (12) dans la place d'un des médecins de l'hôpital des femmes en couche, où il avoit rempli pendant plusieurs années les fonctions de chirurgien; mais on ne suivit point dans son élection les formalités d'usage; il fut nommé par acclamation, & on porta sur les registres, que les administrateurs remercioient M. Hunter des soins qu'il avoit déja donnés & de ceux qu'il offroit encore aux malades de la maison. Nous ne parlerions point de cette anecdote, si elle n'annonçoit que de l'habileté; la réputation de M. Hunter n'a pas besoin de cette preuve: mais elle nous le présente comme un homme généreux, attentif aux besoins du pauvre; elle nous dévoile sa bienfaisance, sa sensibilité; qualités qu'il est si beau de réunir au savoir, & sans lesquelles un médecin ne contribue jamais que foiblement au soulagement de l'humanité.

(13) En 1755.

Le collège royal de médecine l'admit, à-peu-près dans le même temps, à la licence (13), & la société de médecine de Londres le reçut parmi ses membres. Cette académie, alors naissante, avoit besoin que ses associés eussent plus que du talent; il leur falloit du courage pour vaincre les difficultés. M. Hunter se réunit au docteur Fothergill & à plusieurs autres médecins célèbres; ils firent paroître un recueil d'observations que le public agréa, & leurs efforts furent couronnés par le succès; car les bons ouvrages sont la seule réponse que les corps de cette nature doivent opposer à leurs détracteurs : toute autre, avec ou sans celle-là, seroit également superflue.

Le premier volume des mémoires de la société royale de Londres contient les observations de M. Hunter sur la nature & le traitement des anévrismes (14). L'espèce sur laquelle il a fait les remarques les plus neuves, est celle que M. Cleghorn, célèbre anatomiste de Dublin, & un de nos associés, a désignée sous le nom d'*anévrisme variqueux*. Dans ce dernier, l'instrument qui perce les deux parois opposées de la veine & l'artère, leur fait des blessures exactement correspondantes, & établit entre ces deux vaisseaux une communication facile; de sorte que le sang artériel coule dans les veines du bras (15), qu'il gonfle, sans se répandre dans le tissu

(13) En 1756, le 30 septembre.

(14) Les mémoires de la société médicale de Londres contiennent un grand nombre de faits & d'observations analogues. Voyez 1°. *The history of an anevrisma of the aorta, with some remarks on anevrism in general; by W. Hunter.* Medical Obs. and inquiries, tom. I, p. 323.

2°. *Farther observat. upon a particular of anevrism, by W. Hunter.* Ibid. tom. II, page 390.

3°. *An anevrism..... perfectly curated by the operations, &c. by M. Burchall communicated to W. Hunter.* Ibid. tom. III, page 106.

4°. *The case of an anevrismal varix related and descripted in two letters from G. Cleghorn to W. Hunter.* Ibid. tom. III, page 110.

5°. *A letter from M. Th. Armiger Surgeon, to W. Hunter, or the varicos. anevrism.* Ibid. tom. IV, p. 382.

6°. *A postcript. to the preceding case of the varicos. anevrism, by W. Hunter.* Ibid. tom. IV, p. 388.

7°. *Two letters on the varicos. anevrism from M. W. Whyte to W. Hunter.* Ibid. tom. IV.

(15) En y passant, il produit un son que l'on entend lorsqu'on prête une oreille attentive. Son jet frappe immédiatement la cicatrice de la veine avant de se distribuer dans ses rameaux. M. Hunter s'en est assuré, en appliquant une ligature pour com

cellulaire. Cette maladie, que l'on a confondue avec l'anévrisme faux, exige plutôt du ménagement & des soins, que les secours d'une chirurgie vraiement active. Elle offre un de ces cas plus communs qu'on ne pense, dans lesquels, pour être utile au malade, il faut l'abandonner à lui-même, & sous ce rapport, il étoit important d'en conserver l'histoire; car de tous les reproches, c'est celui de l'inaction que les médecins ignorans redoutent le plus, sans doute parce qu'aux yeux des spectateurs plus ignorans encore, c'est le seul dont ils ne peuvent se justifier, en l'imputant à la nature.

Une pratique très-étendue fournissoit à M. Hunter des occasions fréquentes d'observer, dont le nombre, quelque grand qu'il soit, ne contient le germe des vérités nouvelles que pour ceux qui sont propres à les connoître & à les bien juger. Semblables à ces hommes qui croient n'avoir besoin que de mémoire, lorsque l'esprit est sur-tout en défaut, la plupart se persuadent que pour obtenir des succès dans l'exercice de la médecine, il ne leur manque que des moyens capables de remplir les vues qu'ils se proposent, & ces vues sont presque toujours ce qu'il y a de plus défectueux. Egarés par cette erreur, ils ne s'occupent qu'à chercher des procédés nouveaux, lorsqu'ils devroient plutôt se livrer à l'étude des maladies, & à l'examen de leurs complications, pour en déterminer avec précision les espèces. M. Hunter excelloit sur-tout dans ce genre de recherches, sans lequel notre art ne peut se perfectionner. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la maladie qu'il a appelée *retroversio uteri*, & qui est très-différente du renversement de cet organe. C'est vers le troisième ou quatrième mois de grossesse qu'elle arrive le plus souvent (16). Les femmes dont les os

primer les veines au dessous de l'endroit piqué, & en pressant fortement l'artère au dessus; alors l'espace intermédiaire reste vide; & si l'on cesse brusquement la compression faite sur l'artère, le sang est lancé rapidement & avec bruit par l'ouverture, qui établit entre les branches artérielles & veineuses un libre passage.

(16) La matrice, en se développant, & en prenant son accroissement ordinaire, réagit plus ou moins sur les parties voisines, & l'urètre étant comprimé, il en résulte, soit une dysurie, soit une suppression d'urine, qui précèdent la maladie dont

du bassin forment une cavité bien développée vers le bas, mais trop resserrée dans le détroit supérieur, y sont le plus sujettes. Le conduit urinaire étant comprimé, la vessie se dilate peu à peu & s'étend dans le ventre; elle entraîne avec elle le col de l'*uterus* & ses annexes; le fond de ce viscère se précipite en bas & en arrière; l'orifice remonte derrière la symphise du pubis; l'urine ne peut couler, & tous les organes que le bassin contient sont dans un état de gêne qui peut devenir funeste. Plusieurs femmes en ayant été les victimes sous les yeux de M. Hunter (17), il en chercha & il fut assez heureux pour en trouver la cause & le traitement (18). Nous ne dirons pas de lui qu'il a découvert une maladie nouvelle, ce qui seroit affligeant pour l'humanité; mais qu'il a le premier fait connoître une lésion confondue jusqu'alors parmi les autres maux auxquels les femmes enceintes sont exposées, qui a souvent été meurtrière, parce qu'on en ignoroit la nature, & dont il a si bien indiqué les circons-

il s'agit. La rétroversion de l'utérus n'est pas toujours complète. M. Hunter en a exposé les nuances. On rétablit la matrice dans sa place par des moyens dont la pratique est en général assez facile, & tous les accidens cessent par cette manœuvre. Voyez:

1°. *The history of a fatal inversion of the uterus and rupture of the bladder by M. Lynn communicated by W. Hunter, &c. & an appendix to the preceding article by W. Hunter.* Obs. med. and inquiries, t. IV, p. 388 & 340.

2°. *An account of a retroversio uteri by M. Bird communicated by W. Hunter.* Ibid. t. V, p. 110.

3°. *The cases of a retro rsio uteri by M. Hopper, communicated by Dr Fothergill.* Ibid. t. V, p. 104.

4°. *Two cases of the retroversio uteri by M. Grath shore communicated by W. Hunter.* Ibid. t. VI, p. 381. — *Summary remarks on the retroversio uteri, by W. Hunter.* Ibid. t. V, p. 388.

(17) Dans l'hôpital des femmes en couche, dont il a été le chirurgien, & ensuite le médecin.

(18) Il fit voir que pour prévenir cet accident dès le principe, il suffisoit, lorsqu'une femme en étoit menacée, d'empêcher, par l'introduction de la sonde, l'urine de s'accumuler dans la vessie. Il exposa, dans ses leçons & dans ses écrits, les procédés que l'on devoit suivre pour replacer l'*uterus* dans sa véritable position (*a*); & cette observation, dont nul auteur n'avoit parlé, fut bientôt confirmée par les médecins & les accoucheurs les plus célèbres, qui lui en témoignèrent leur satisfaction & leur reconnoissance.

(*a*) Il est important de mettre alors les femmes dans une situation qui favorise la réduction de la matrice. Quelques-unes des obliquités de l'*uterus* décrites par Deventer, ne semblent-elles pas se rapporter au genre de maladie observé par M. G. Hunter?

tances, que les moyens curatifs naiſſent ſans effort de la deſcription, & ſe préſentent d'eux-mêmes à ſa lecture.

Tous les faits que M. Hunter a conſignés dans les mémoires de la ſociété de médecine, dans ceux de la ſociété royale de Londres, & dans ſes propres écrits, méritent également d'être connus du public: il n'en a recueilli qu'un petit nombre, parce qu'il étoit très-difficile dans le choix, & qu'il regardoit comme ſuperflu, tout expoſé, tout diſcours qui ne détruit aucun préjugé, ou ne fournit aucune inſtruction nouvelle: leçon utile, & qu'on ne ſauroit trop répéter à ceux qui croient tout ce qu'ils ont vu digne d'être inſcrit dans les faſtes de la médecine; heureux encore s'ils n'écrivoient que ce qu'ils ont vu!

L'exactitude n'étoit pas le ſeul mérite des productions de M. Hunter. On y trouve cette érudition, cette réunion de connoiſſances qni rend l'objet plus intéreſſant, en le préſentant ſous pluſieurs faces. Ainſi, en parlant de l'anaſarque, dans le traitement de laquelle il préféroit, d'après des expériences comparatives, les petites piqûres aux grandes inciſions, il a expoſé ſon opinion ſur la ſtructure du tiſſu cellulaire. Suivant lui, tout ce que nos yeux peuvent appercevoir dans cette toile, eſt vaſculaire: l'on n'y voit rien qui ſoit inorganique, comme Haller l'a penſé. Les cavités cellulaires où la graiſſe s'accumule ne lui paroiſſoient pas être les mêmes que celles où les eaux des hydropiques (19) ſont épanchées. En décrivant une maladie du tibia, affecté dans toute ſon épaiſſeur, il a prouvé que le cal ne pouvoit ſe former, & conſerver à la jambe ſa longueur naturelle, ſans que l'ancien os eût été ſéparé par exfoliation. L'enphyſème (20), l'hydropiſie de l'ovaire, les maladies du cœur, celles de l'eſtomac (21), l'incertitude des ſignes que l'on croit propres à faire reconnoître le meurtre des enfans nouveau-nés,

(19) Dans l'anaſarque & les infiltrations.

(20) Il a guéri un enphyſème par le moyen des ſcarifications recommandées par Ambroiſe Paré.

(21) Ces obſervations devoient faire partie du 6ᵉ volume des *Medic. Obſerv. and inquiries.*

& les luxations (22), ont été successivement le sujet de ses remarques. Quoiqu'il regardât, avec Haller, la dure-mère, le périoste & les tendons (23) comme insensibles dans l'état de santé, & qu'il eût enseigné depuis long-temps cette doctrine dans ses leçons, il insistoit cependant sur le danger de leurs blessures, à la suite desquelles un gonflement inflammatoire produit presque toujours de la douleur; & il traitoit ces différentes questions théoriques, comme un physicien exercé dans la pratique de notre art, dont on ne sait pas assez que les connoissances & les lumières peuvent éclairer la physiologie, sans lui faire courir aucun des dangers auxquels elle a tant de fois exposé la médecine.

Parmi les maux auxquels l'homme est sujet, quelques-uns naissent & ne finissent qu'avec lui : de ce nombre est l'espèce de hernie inguinale dans laquelle l'intestin n'étant point recouvert par un sac, est contenu dans la tunique vaginale (24) elle-même. Sharp en avoit parlé comme d'un déplacement accompagné de rupture du péritoine. Haller avoit porté ses vues plus loin : il avoit observé dans le ventre du fœtus l'ouverture qui, si elle ne se ferme pas de bonne heure, favorise la sortie de l'intestin, & la formation de la hernie appelée *de naissance* (25). M. Hunter avoit traité plusieurs malades qui en étoient atteints, & ce fut à sa sollicitation que le célèbre M. Jean Hunter son frère, & aussi notre associé, commença ces belles recherches sur la situation respective des testicules dans le fœtus, qui lui ont mérité les suffrages de tous les savans (26). Ainsi réunis pendant plu-

(22) Il pensoit que dans tous les cas où la luxation se faisoit avec violence dans l'état de santé, le ligament capsulaire étoit déchiré. Voyez aussi *Kirkland on fractures*.

(23) Dans le 4e tome des *Medical Observ.* il rapporte une observation qui confirme son opinion & celle de Haller, sur l'insensibilité des tendons.

(24) Cette tunique sert d'enveloppe au testicule.

(25) Il en avoit parlé dans une Dissertation, en 1749, & ensuite en 1754.

(26) Voyez *Medical commentaries by W. Hunter*, in-4°, part. I, p. 70. *Of the rupture in which the testis is in contact with the intestine*. En 1748, M. Sharp dit à M. Hunter qu'il avoit vu trois fois, dans des hernies, l'intestin en contact avec le testicule. Voyez ce que M. Sharp en a écrit, *Critical inquiry*, Lond. 1750, p. 3. M. Hunter, qui le crut avec peine,

ſieurs années, on les a vu travailler de concert, multiplier les expériences, recueillir des faits, les examiner avec ſcrupule, & les expoſer avec une préciſion & une vérité malheureuſement trop rares parmi les écrivains; car le nombre des mauvais raiſonnemens, contre leſquels on s'élève avec tant de force, eſt peut-être moins grand que celui des obſervations défectueuſes; & les erreurs que ces dernieres répandent, ſont les plus dangereuſes, parce qu'elles ſont les plus difficiles à déraciner.

M. Hunter a eu le malheur d'entrer dans quelques diſcuſſions littéraires, qui l'ont ſans doute mené plus loin qu'il ne l'avoit prévu. Aigri, irrité par les obſtacles, ſon caractère n'étoit plus le même. Ses meilleurs amis nous l'ont peint, à cette époque, comme un homme impatient, & ne pouvant ſupporter la contradiction, quoiqu'il lui arrivât ſouvent de contredire. L'ouvrage qu'il a écrit avec le plus de ſoin, eſt celui dans lequel il a rendu compte de ſa querelle avec M. Monro. On y trouve de la ſaillie, du trait, & cette plaiſanterie fine & déliée, ſi néceſſaire pour répandre quelque intérêt ſur les détails arides & minutieux dont les auteurs ſurchargent toujours ces ſortes d'écrits. Malheureuſement, dans cette carrière, que tout homme honnête & délicat devroit s'interdire pour toujours, il faut être, ou un peu ſatyrique, ou très ennuyeux; & celui qui prend la plume a bientôt fait ſon choix. Il s'agiſſoit de ſavoir qui, de MM. Hunter ou Monro, avoit parlé le premier

n'en fut bien convaincu qu'après avoir diſſéqué un ſujet dans lequel cette eſpèce de hernie avoit lieu des deux côtés. M. Cheſelden en parla d'après M. Hunter, dans les remarques ajoutées à la traduction des Opérations de Ledran, p. 363, 1749. M. Haller en avoit traité d'une manière bien préciſe avant que M. Poot eût rien publié à ce ſujet dans ſes *Opuſc. pathol.* enfin M. Jean Hunter n'a preſque rien laiſſé à deſirer ſur le développement & les diverſes poſitions du teſticule du fœtus, depuis le quatrième mois de la conception, juſqu'au terme de l'accouchement. Voyez *Obſerv. on the ſtate of the teſtis in the fœtus and on the hernies congente, by John Hunter*, in Medical comment. p. 75. J'ai publié dans le recueil de l'académie royale des ſciences, des obſervations ſur le même ſujet, qui font ſuite à celles de M. J. Hunter.

de l'origine & du véritable usage des vaisseaux lymphatiques, des injections de l'épididyme (27) & des conduits excrétoires de la glande lacrymale. Déja Harder avoit observé ces derniers dans le daim, Stenon & Duverney dans le bœuf, Santorini & Winslow dans l'homme; mais ils avoient échappé aux recherches de Morgagni, de Haller & de Zinn; & il est permis de se glorifier d'un succès que ces grands anatomistes n'avoient point obtenu (28).

Dès l'année 1745, Haller avoit rempli de mercure les vaisseaux de l'épidydime & ceux du testicule (29); ce qui diminue le prix attaché par MM. Hunter & Monro à cette prétendue découverte (30).

Lorsque M. Hunter commença à enseigner l'anatomie, on regardoit les vaisseaux lymphatiques comme un prolongement d'un ordre particulier d'artères connues sous le même nom, & on pensoit qu'elles formoient ensemble un systême de circulation propre à la lymphe, & comparable à celui du sang dans les artères rouges. MM. Hunter & Monro prouvèrent que tous les vaisseaux lymphatiques, semblables aux lactées, étoient veineux & absorbans, & qu'ils s'ouvroient dans les cavités & sur toutes les surfaces internes ou externes du corps humain.

Ils trouvèrent des preuves de cette assertion dans les effets des venins & de plusieurs contagions dont les progrès suivent

(27) Il s'agissoit des vaisseaux de l'épididyme, & de ceux du corps du testicule.

(28) M. Monro a fait connoître, en 1753, un procédé pour rendre leur préparation facile; & M. Hunter a prouvé qu'il les avoit démontrés en 1747. Voyez *Observations anatomical and physiological wherein D. Hunter, &c.* 1758; & les *Medical commentaries* de M. G. Hunter, *London*, 1762.

(29) *In programmate Winklerianæ disputat. addit. & in Philosoph. Transact.* Vide Haller, *Biblioth. anatom.*

(30) Des témoignages authentiques ne permettent pas de douter que MM. Hunter ne les aient injectées en 1752 (*a*). Les Observations de M. Monro sur le même sujet, ont été publiées en 1754 (*b*) & 1755 (*c*): mais ce dernier ne s'est point borné à l'injection de ces corps glanduleux; il les a décrits dans plusieurs animaux; & l'on peut dire à sa louange qu'en le lisant, on oublie le sujet de la dispute, pour ne s'occuper que du mérite même de ses recherches.

(*a*) Voyez le cap. I des *Medical comment.* de M. G. Hunter, 1762.

(*b*) Dans les Essais de médecine d'Edimbourg.

(*c*) Dans une Dissertation intitulée : *Dissertatio inauguralis de testibus & semine in variis animalibus*, Edimb, 1755.

les traces des vaisseaux & des glandes lymphatiques. La facilité avec laquelle l'injection y pénètre, lorsqu'elle est épanchée dans le tissu cellulaire, est une autre démonstration de cette doctrine. Suivant eux, les veines sanguines sont incapables de toute absorbtion, & tous les vaisseaux qui contiennent de la lymphe se réunissent, par eux-mêmes ou par leurs communications, au conduit thorachique (31).

Cette opinion, qui est maintenant la plus généralement répandue, appartient-elle à M. Hunter ou à M. Monro? Celui-ci l'a publiée dans une dissertation en 1755, & deux ans après (32), il en a traité plus en détail dans un ouvrage très-curieux, sur l'origine de ces vaisseaux. M. Hunter avoit exposé la même théorie dans ses leçons dès l'année 1746; & parmi les témoins qu'il cite pour garans de cette réclamation, on distingue les noms de MM. Cullen, Black (33), Watson (34). Mais M. Monro en avoit-il eu connoissance?.... Gardons-nous de répéter ce qu'ils se sont dit mutuellement dans la chaleur d'une dispute, dont nous desirerions pouvoir effacer le souvenir. Pourquoi faut-il que l'histoire des sciences, qui n'est destinée qu'à éclairer les hommes, soit souillée de leurs haines! N'est-ce pas donner trop d'importance à des querelles d'un moment, que de vouloir en instruire la postérité? & ceux qui se font de semblables procès, ne s'épargneroient-ils pas la peine de l'information, s'ils réfléchissoient que dans une affaire de ce genre, comme dans tant d'autres, les juges prononcent quelquefois sans avoir lu les pièces?

L'honneur d'avoir fait connoître l'origine des vaisseaux lymphatiques n'appartient, au reste, ni à M. Hunter, ni à M. Monro: le docteur Nouguez, dans un ouvrage publié en 1726, à la tête duquel il a pris le titre de démonstrateur d'histoire naturelle au jardin du roi de Paris, a clairement exposé la fonction absorbante de ces vaisseaux, leur

(31) Meckel ne pensoit pas sur tous ces objets comme MM. Hunter & Monro.

(32) *De venis lymphaticis, & de earum origine.* Edimb. 1757.

(33) *Medical comment.* p. 22.

(34) Ibid. p. 9.

origine des différentes cavités & surfaces du corps humain & même les usages des artères blanches, avec lesquelles il n'ignoroit pas que les veines lymphatiques n'avoient aucune connexion.

N'oublions pas de dire qu'en rendant cette justice au docteur Nouguez, nous ne faisons que traduire les expressions de M. Simmons, savant médecin Anglois (35), & un de nos plus célèbres associés, qui, dans un Eloge de M. Hunter, a eu le courage d'enlever à deux de ses compatriotes une découverte que l'opinion publique leur attribue, pour la rendre à un anatomiste François, son véritable auteur. Puisse cet exemple d'impartialité, également honorable pour les deux nations, avoir beaucoup d'imitateurs ! & montrons-nous aussi justes que M. Simmons, en avouant que si le docteur Nouguez a connu l'origine & les fonctions des vaisseaux lymphatiques avant MM. Hunter & Monro, ceux-ci l'ont surpassé, ainsi que la plupart des modernes dans l'exposition anatomique de ces mêmes vaisseaux; & ajoutons que M. Hewson (36), digne élève de M. Hunter, en a démontré le systême dans l'homme & dans plusieurs animaux, avec une précision qui n'est point assez connue des médecins.

Les découvertes, les inventions, sont de toutes les propriétés celles que l'homme acquiert & qu'il possède le plus légitimement; ce sont aussi celles qu'il partage le moins, & qu'il défend avec le plus d'opiniâtreté; sans doute parce qu'étant le fruit de ses idées, de ses combinaisons, leur existence se confond avec la sienne, & que les lui enlever, ce seroit lui ravir une partie de lui-même. M. Hunter étoit du nombre de ceux auxquels cette privation auroit le plus coûté. M. Jean Hunter son frère lut, en 1780, à la société royale

---

(35) M. Simmons est aussi très-recommandable par ses connoissances anatomiques.

(36) M. Simmons, dans *An account of the and writings of the life late W. Hunter*, p. 39, a publié des détails intéressans sur la vie de M. Hewson. On en trouve aussi dans la traduction latine des Observations de cet anatomiste, par M. Hahn.

de Londres un mémoire ſur la ſtructure & les vaiſſeaux du placenta, & ſur ſa connexion avec l'utérus. M. Guillaume Hunter réclama l'antériorité avec chaleur (37), & l'intérêt de la gloire diviſa deux frères, dont aucun motif n'avoit encore altéré l'union. M. Hunter s'étoit ſans doute apperçu qu'il pouſſoit trop loin cette inquiétude; il eſt au moins permis de le ſoupçonner, en liſant ſon ſupplément à la première partie de ſes Commentaires, où il ſemble vouloir s'excuſer, lorſqu'il dit que l'on ne peut reſſentir l'enthouſiaſme qui ſeul accélère le progrès des ſciences, ſans tenir fortement à l'honneur d'y avoir contribué, & qu'il n'y a point de grand anatomiſte qui n'ait été engagé dans quelque grande querelle. On peut aſſurer qu'il n'a rien manqué à M. Hunter, même ſous ce dernier rapport, pour être mis au premier rang.

L'homme eſt pour lui-même une énigme d'autant plus inexplicable, qu'il ſe conſidère plus près de ſon origine ou de ſa fin; & l'agent par lequel ſa fibre commence ou ceſſe de palpiter, les premiers & les derniers battemens de ſon cœur, ſont également ſouſtraits à ſes connoiſſances & à ſes recherches: mais s'il ne peut s'élever juſqu'à la ſource de ſon être, il peut au moins jeter un regard curieux ſur ſon développement & obſerver ſa décadence.

M. Hunter a rempli le premier de ces deux objets, en publiant ſon ouvrage ſur l'*uterus* conſidéré dans l'état de groſſeſſe. La beauté, l'exactitude & le nombre des planches dans leſquelles cet organe & le fœtus ſont repréſentés en grandeur naturelle, & à toutes les époques de leur accroiſſement, rendent ce traité précieux à l'anatomie & à la médecine (38). L'embryon, recouvert de ſes enveloppes, adhère à la face interne de l'*uterus* par un tiſſu cotonneux & vaſculaire, dont l'expanſion formé une membrane qui ſe

(37) Le Mémoire que M. G. Hunter a lu à ce ſujet dans les aſſemblées de la ſociété royale, n'a point été publié.

(38) Il eſt intitulé, *Anatomia uteri gravidi tabulis illuſtrata.* L'auteur l'a commencé en 1751, & publié en 1774.

réfléchit

réfléchit ſur le corps de l'enfant, & que M. Hunter a déſignée ſous le nom de *decidua* (39). C'eſt dans dans l'épaiſſeur de cette membrane que ſe développe le placenta, qui, pendant les premières ſemaines, n'offre qu'une véſicule appelée *ombilicale*, & dans lequel M. Hunter a diſtingué deux portions ; l'une que l'on injecte en pouſſant le fluide dans les vaiſſeaux de l'*uterus*, auquel elle appartient ; l'autre, qui ſans doute eſt l'épanouiſſement de la véſicule ombilicale, & qui reçoit le ſang du cordon. Moins l'accroiſſement de l'enfant eſt avancé, plus la membrane cotonneuſe décrite par M. Hunter adhère à l'*uterus*, & plus l'étendue reſpective du placenta eſt conſidérable. De la théorie de M. Hunter, ou plutôt de ſon expoſition anatomique (40), ſe déduit l'explication d'un grand nombre de phènomènes, tels que les douleurs & les dangers de l'avortement, la ſortie du fœtus dans l'accouchement naturel, & la circulation du ſang dans des vaiſſeaux ſoutenus par une ſubſtance pulpeuſe qui s'attache étroitement à l'*uterus*, croît, ſe développe avec lui, & peut s'en ſéparer ſans qu'il ſe faſſe aucune rupture dans ſes fibres ; admirable prévoyance de la nature, dont les lois, ſi ſouvent contredites par les hommes, en ordonnant les rapports des êtres, ont toujours meſuré l'intimité de leurs connexions ſur ce qu'exigent leurs beſoins, c'eſt-à-dire, leur conſervation ou leurs plaiſirs.

Les belles planches de M. Hunter ſeroient encore plus utiles, ſi les explications qu'il y a jointes, étoient accompagnées d'un texte ou deſcription des organes qu'il a ſi bien repréſentés. C'étoit auſſi ſon projet ; il en avoit même commencé l'exécution. M. Simmons, en nous tranſmettant le plan de cet ouvrage, tel qu'il a été écrit de la main de M. Hunter, ajoute que ce ſavant avoit fait les

(39) En 1739 & 1740, Haller en avoit parlé ſous le titre de *Membrana media*.

(40) Voyez dans le tom. I, p. 351 de nos Mémoires, un abrégé de la doctrine de M. Hunter, que j'y ai inſéré, en rapportant des obſervations qui me ſont particulières, ſur le même ſujet.

Hiſt. 1780-81.

recherches les plus multipliées ſur la nature, la forme & l'accroiſſement des concrétions de toute eſpèce qui ſe forment dans le corps humain; qu'il les avoit fait deſſiner avec beaucoup de ſoin, & que tous ces travaux ſont reſtés incomplets (41).

Il n'y a point de connoiſſance poſitive qui n'ait détruit quelque fable : toute la force & la hauteur des géants n'ont pu tenir contre les lumières de l'anatomie comparée. Les os

(41) Au milieu des éloges mérités que nous donnons à M. Hunter, qu'il nous ſoit permis de ſoumettre à une juſte critique quelques-unes de ſes productions.

Dans l'une, il s'eſt élevé contre la ſection de la ſymphyſe du pubis. Cet écrit contient plutôt l'opinion de M. Hunter que ſes motifs, qui n'y ſont que ſommairement expoſés. Quand bien même les recherches & expériences de M. Sigault ſur cette opération, ſe réduiroient à prouver que l'on a coupé impunément la ſubſtance qui unit les os pubis; que cette diviſion a été faite ſans qu'aucun organe important ait été déchiré; qu'il s'y eſt formé une cicatrice ſolide, & que l'écartement qui en a réſulté, quelle qu'ait été ſon étendue, a rendu facile un accouchement qui offroit de grands obſtacles : ces réſultats, qui ont tout le mérite de la nouveauté, auroient dû mériter à l'inventeur plus d'égards que M. Hunter ne lui en a témoigné dans ſa réfutation. Ses réflexions ſur l'uſage du *forceps* dans la pratique des accouchemens, annoncent d'ailleurs un médecin ſage. Il mettoit toute ſa gloire & ſon adreſſe à s'en paſſer, loin de les faire conſiſter, comme tant d'autres, à s'en ſervir. Nous ſommes encore de ſon avis, lorſqu'il expoſe combien il eſt important en médecine de ne publier des procédés qu'après leur avoir donné un certain degré de perfection; tant on doit redouter, ſoit la ſtupide crédulité des malades, ſubjugués par la mode, & livrés ſans réſerve aux remèdes nouveaux; ſoit la hardieſſe coupable des empiriques, qui, prompts à expérimenter, multiplient en même temps les eſſais & les victimes.

Il faut que les hommes ſoient malheureux & infirmes depuis bien long-temps, puiſque l'hiſtoire de leurs calamités & de leurs ſouffrances ſe perd dans l'obſcurité des ſiécles les plus reculés. La plupart des auteurs avoient penſé que le mal vénérien étoit le produit d'une contagion communiquée à l'ancien monde par le nouveau, & répandue depuis l'époque de ſa découverte. Cette origine a été niée par quelques écrivains, au nombre deſquels M. Hunter s'étoit rangé : il avoit principalement inſiſté dans ſon mémoire, lu en 1774 à la ſociété royale de Londres, ſur l'autorité de Pierre Martyr, que le feu docteur Muſgrave lui avoit enſuite rendue ſuſpecte : mais il n'avoit point cité M. Sanchez, dans l'ouvrage duquel le témoignage de Pierre Martyr eſt nonſeulement apprécié, mais qui s'eſt encore efforcé d'établir que parmi les injuſtices faites aux habitans du Nouveau-monde, on doit compter l'inculpation qui les accuſe de nous avoir fait ce funeſte préſent.

M. Simmons aſſure que M. Hunter n'a point publié ſa Diſſertation, parce que le docteur Muſgrave lui avoit prouvé que pluſieurs lettres de Pierre Martyr n'avoient été écrites que long-temps après leur date. Voyez ce que M. Sanchez a dit à ce ſujet dans ſes *Recherches ſur l'apparition du mal vénérien.* Nous renvoyons auſſi le lecteur à l'article de l'éloge de M. Sanchez dans lequel cet objet eſt traité.

énormes du fameux Teutobochus, ceux des Mamas ou Mamut des Ostiaques, ceux que Delisle apporta de Sibérie, & le baron de Longueil (42) des bords de l'Oyo en Amérique, ont été reconnus pour des os d'éléphant. M. d'Aubenton (43) les a comparés avec le squelette de celui de la ménagerie royale, disséqué par Duverney, & il n'a observé entre eux que des différences accessoires relatives à la largeur, à la longueur ou à la courbure, & si légères d'ailleurs, que les os de plusieurs squelettes humains, considérés suivant les mêmes proportions, lui ont paru différer plus entre eux que ceux de ces animaux. Il a trouvé dans les défenses ces plans de fibres qui se coupent & forment des arcades, caractère que l'on sait être celui de l'ivoire, & qui est particulier à l'éléphant. Il lui étoit donc permis de rapporter à cette espèce les grands ossemens qu'il avoit examinés; car il falloit qu'ils eussent appartenu à un éléphant ou à un autre animal qui eût plusieurs de ses caractères individuels, & tels qu'on n'en connoît aucun. Ce dernier sentiment a cependant été adopté par M. Hunter, qui a rejeté celui de M. d'Aubenton, dans un mémoire publié parmi ceux de la société royale de Londres; mais il offre une difficulté de plus que les autres systêmes, celle d'un quadrupède de la plus grande taille, que l'on ne retrouve plus, & il ne donne pas une meilleure explication des changemens qui doivent être arrivés, puisque cet animal, quel qu'il soit, a disparu des contrées du nord, où l'on n'en rencontre plus que les restes. Content d'en observer la disposition & d'en comparer la forme avec celle des objets qui lui sont analogues, l'anatomiste, qui s'élève rarement au dessus de l'objet qu'il considère, doit laisser au génie la gloire de rechercher & de nous dire si ces climats, qu'un froid continuel resserre, ont été, dans un autre ordre

(42) Il a rapporté des os & des défenses qui ressemblent à ceux des éléphans, & des dents qui ont analogues à celles de l'hippopotame. C'est ce mélange qui rend les comparaisons difficiles.

(43) Voyez Tom. XI de l'Histoire naturelle, & les Mémoires de l'académie royale des sciences, 1762.

de choses, brûlés par les ardeurs du midi; si là où végète la mousse rampante, on a vu croître le lis superbe; si le même sol doit nourrir successivement l'hippopotame & l'ours blanc, ou s'il n'est pas possible que certaines races d'animaux, acclimatées à force de soins, aient été détruites par des circonstances particulières, dans un pays très-éloigné de celui qui leur étoit destiné par la nature.

La célébrité littéraire nuit moins à Londres que par-tout ailleurs à celle que donne la pratique de la médecine. L'une & l'autre se réunirent en faveur de M. Hunter, & portèrent sa réputation & sa fortune au plus haut comble : jugeons-le par l'usage qu'il fit de ses richesses. Il aimoit l'anatomie avec passion ; il cultivoit ensemble toutes les branches de l'histoire naturelle : personne n'étoit plus sensible aux beautés de l'ancienne littérature grecque & latine, & dès sa plus tendre jeunesse, il avoit recueilli quelques médailles. Auquel de ces goûts se livrera-t-il? A tous, parce que son courage, son activité & ses moyens peuvent y suffire ; mais il commencera par celui qu'il sera le plus sage, le plus utile de satisfaire.

Il ne perd point de temps à faire des essais en petit, à réunir des échantillons : son premier projet est grand & digne soit de la hardiesse de ses vues, soit des sacrifices qu'il se propose de faire à leurs succès. Il achète un terrain ; il y élève à grands frais un monument qu'il consacre à l'anatomie & à l'histoire naturelle. Dans cet édifice, où le luxe est permis, parce qu'il le destine à des usages publics, un bel amphithéâtre doit servir à l'enseignement ; & dans un superbe cabinet, où tout, jusqu'à la lumière, est disposé avec art, seront classés les morceaux de différens genres qu'il rassemble de toutes parts, les pièces anatomiques qu'il fait préparer, auxquelles il travaille lui-même : bientôt il y ajoute les riches collections de Sandys, de Hewson, de Blackall, de Falçonar, anatomistes célèbres : les organes du tissu le plus pulpeux, le plus délicat, disséqués, injectés par ces grands maîtres, sont rangés suivant l'ordre de leurs usages. L'on y voit les instrumens des différentes fonctions pris dans toute

l'étendue du règne animal former des séries croissantes & décroissantes suivant qu'on s'éloigne ou qu'on se rapproche de l'homme, qui est le premier modèle. Les artères & les veines remplies d'un fluide étranger, la lymphe remplacée par le mercure, dont l'éclat brille au travers des membranes, des milliers de ramifications dégagées de leur parenchyme, des viscères plongés dans des fluides où ils conservent leur souplesse, les ressorts de la vie & des mouvemens développés aux yeux avides des spectateurs; les véritables formes ménagées, la putréfaction suspendue, l'appareil imposant de tant de corps, dont le silence & l'immobilité parlent éloquemment à la pensée; tout, au milieu de ces merveilles, annonce à l'homme la grandeur & les bornes de son industrie.

Ce tableau ne comprend qu'une partie du cabinet anatomique de M. Hunter. Auprès des organes considérés dans l'état de santé, se trouvent ceux que les maladies de différentes espèces ont dénaturés; & ces foyers de tant de douleurs & de tant de morts étoient des énigmes pour tout autre que pour M. Hunter, qui seul en savoit le mot, & pouvoit les expliquer.

C'étoit dans ce musée qu'il faisoit ses leçons d'anatomie, de médecine & d'accouchemens: ne parlant que de ce qu'il connoissoit bien, ayant autour de lui les preuves de ses assertions, & toujours prêt à les démontrer, ses paroles sembloient être autant d'oracles; de là cet empressement avec lequel on a suivi, sur-tout pendant les dernières années de sa vie, les leçons qu'il faisoit en petit nombre, & dans lesquelles il avoit concentré tous ses principes & sa doctrine. Il avoit, comme Ruysch, de la véhémence: il s'écrioit souvent avec ce grand homme: *Venez & voyez* (44), & il pouvoit en effet parler aux yeux. Devenu sévère dans sa critique autant que dans ses mœurs, il ne faisoit & ne vouloit point qu'on lui fît de grace. Il regardoit la foiblesse dans le

(44) *Veni & vide.* C'étoit le mot de Ruysch.

caractère comme un des plus grands défauts, parce qu'elle n'ose faire le bien ni s'opposer au mal. M. Hunter étoit en médecine & parmi ses confrères, une sorte de censeur pour lequel on n'avoit pas autant d'amitié que d'estime. Ce dernier sentiment, dont il étoit digne, lui suffisoit, & il y avoit peu de personnes dont il en attendît un autre; mais ce ressort, cette énergie, dont il aimoit tant à donner des preuves, sont opposés au desir de plaire, à l'amabilité, qualités douces, affectueuses, aussi sûres d'obtenir que promptes à montrer de l'indulgence, & qui répandent sur les imperfections des hommes un voile dont l'illusion les rend plus supportables. Sans doute il auroit mieux valu qu'il eût réuni la douceur de l'esprit à la vivacité de la pensée, la modération dans les actions à la hardiesse dans les desseins, l'impartialité du jugement à la chaleur de l'imagination: mais ce degré de perfection est-il possible? Peut-on reprocher aux hommes vifs & bouillans une impétuosité qui tend d'elle-même vers le bien, & sans laquelle la scène du monde ennuieroit peut-être par son uniformité?

Une belle suite de coraux & de corallines recueillis & mis en ordre par Ellis, les coquilles & les litophytes conservés par Fothergill, furent, dans un autre temps, ajoutés à la collection de M. Hunter. Il ne mit pas moins de choix & de magnificence dans la disposition des médailles & des livres qui ornoient son cabinet. Les premières ont été décrites par M. de Combe son ami, dans un bel ouvrage (45) que M. Hunter a dédié à la reine d'Angleterre. Parmi ses livres, plusieurs originaux précieux ont été cités par le docteur Harwood (46); & M. Hunter a fait lui-même, sur une édition de Théocrite qui a paru en 1495 (47) à Venise, des remarques curieuses, qui avoient échappé à tous les biblio-

(45) Voyez la Préface de la première édition des auteurs classiques grecs & latins, par le docteur Harwood.

(46) *Nummorum veterum populorum & urbium qui ex museo Guillelmi Hunter asservantur descriptio figuris illustrata operâ & studio Caroli Combe*, in-4°. *Lond.* 1783.

(47) Grand *in*-fol. *Venise* 1495.

graphes. Il étoit trop exact pour annoncer publiquement un goût dans lequel il n'auroit pas excellé; & ces connoiffances, quelque étrangères qu'elles paroiffent à la médecine, lui furent d'un grand fecours, foit comme un délaffement au milieu de fes travaux, foit pour en impofer à ces efprits-forts, qui n'eftiment un médecin qu'autant qu'ils trouvent en lui un mérite indépendant de fon état; foit pour fon propre bonheur, fur-tout dans quelques-uns de ces inftans où l'homme inftruit a befoin des confolations de l'amour propre.

Sans ceffe appelé auprès des grands, nommé médecin de la reine d'Angleterre, il y parut toujours avec ce caractère d'affurance & de fierté qui s'ennoblit lorfqu'on a la hardieffe de le porter à la cour.

Il a toujours, & fur-tout vers la fin de fa vie, donné de grandes marques de courage & de fermeté. Quoique les attaques de goutte auxquelles il étoit fujet fuffent devenues plus fréquentes & plus irrégulières (48), il n'interrompit point fes travaux, & treize jours avant de fuccomber aux atteintes de ce mal, il voulut faire une leçon de chirurgie qu'il avoit annoncée. Elle touchoit à la fin, lorfque abattu par la douleur, il perdit la parole & s'évanouit au milieu d'un auditoire confterné. Pendant les jours fuivans, le mal ne fit que s'accroître, mais fon ame conferva toute fa force. » Je voudrois, difoit-il à M. de Combe fon ami, qu'il me fût » poffible de tenir la plume; j'écrirois combien il eft facile » & doux de mourir (49). « Ce dernier trait, digne du ftoïcifme le plus févère, nous peint affez le caractère de M. Hunter. Il eft des vertus dont le charme attendrit, parce qu'on trouve en foi quelques-uns des fentimens qui les produifent; il en eft d'autres qui caufent plus de furprife que d'intérêt, parce qu'elles font étrangères au plus grand nombre. Cou-

(48) En 1783.

(49) Il eft mort le 30 mars 1783. M. Simmons, p. 51 & 52 de la Vie de M. Hunter, nous apprend que l'on a trouvé parmi les papiers de cet anatomifte, 1°. des Leçons qui fervoient d'introduction à fes cours; 2°. des Obfervations fur l'art des accouchemens.

verts de chaînes de toute espèce, comment la plupart des hommes ne mourroient-ils pas en esclaves? Mais parmi ces chaînes, il en est de si douces, de si respectables, qu'il sera toujours plus facile d'admirer que d'imiter ceux qui, comme M. Hunter, meurent sans regret, parce qu'ils ont vécu sans dépendance.

Lorsque M. Hunter fut nommé notre associé étranger, il nous adressa une lettre remarquable par la manière dont il y parloit de sa reconnoissance & de nos travaux. » Parmi » les marques de considération que j'ai reçues, celles que » mes confrères m'ont données, nous écrivoit-il, m'ont tou- » jours paru les plus agréables, parce qu'elles sont les mieux » senties, & les plus difficiles à obtenir. On m'a dit, ajou- » toit-il, que vos travaux étoient pénibles; mais n'en soyez » ni surpris, ni découragés; car le peu de bien que j'ai fait » est ce qui m'a coûté le plus de peine, & qui a rencontré » le plus d'obstacles. «

Le cabinet de M. Hunter doit, conformément à ses dernières volontés, rester pendant trente ans à Londres, d'où il sera transporté à Glascow. Mais il a perdu la plus grande partie de son mérite. Les morceaux précieux & rares qu'on y admire, n'ont pas été disposés seulement pour plaire aux yeux: chacune des parties de ce bel ensemble étoit, sous la main de M. Hunter, un foyer d'instruction & de lumières; & leur réunion devoit être considérée comme un dépôt où sa mémoire retrouvoit le tableau de toutes ses idées, le précis de toutes ses observations. Au milieu de son cabinet, M. Hunter étoit plus savant; & sa collection prenoit elle-même une nouvelle face, & inspiroit un nouvel intérêt. Maintenant la chaîne de toutes ces vérités est rompue; tout est muet dans ce vaste édifice, ou plutôt tout y annonce la perte d'un grand homme, dont les débris méritent encore des hommages, en ajoutant à nos regrets.



ELOGE

ELOGE DE M. SANCHEZ.

Un homme d'une constitution foible & délicate, presque toujours souffrant, d'un caractère timide & doux, qui, plein d'ardeur pour l'étude, n'a aucun desir de la célébrité, qui ne fait nul cas des richesses, & qui, sur-tout, est très-éloigné de tout esprit d'affaires & d'intrigues; cet homme entre dans une carrière dont il ne connoît ni les fatigues ni les dangers; il parcourt les climats glacés du nord, y est témoin des guerres les plus sanglantes, s'y distingue par ses services dans le traitement des épidémies les plus désastreuses, est porté par ses succès à une des cours les plus brillantes de l'Europe, y est comblé d'honneur, & compromis enfin dans la querelle des rois, il perd tout au milieu de la tempête; il tremble même pour ses jours; mais la fortune, qui veut plutôt l'instruire que l'affliger, lui rend le calme, dont ses revers lui font sentir tout le prix. Pour cette fois les leçons de l'expérience & du malheur ne sont point perdues. Cet homme estimable, à l'abri de toute secousse, vit tranquille, réunit ses observations, les écrit ou les publie, & ne meurt qu'après avoir été long-temps un modèle de bienfaisance & de vertu.

Lu le 2 mars 1784.

Tel est le précis de l'histoire que je dois tracer aujourd'hui.

Antoine Nunès Ribeiro Sanchez, docteur en médecine de l'université de Salamanque, conseiller d'état de la cour, & ancien premier médecin de l'impératrice de toutes les Russies, ancien premier médecin de ses armées & du corps des cadets, ancien correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, associé honoraire de l'académie de Saint-Pétersbourg, membre de celle de Lisbonne, associé étranger de la Société royale de médecine, naquit à Pegna-Macor en Portugal, le 7 mars 1699, de Simon Nunès & d'Anne Nunès Ribeiro. Sa famille, d'origine noble, descend

de la maiſon des Nunès qui vivoient à Rome dans le dernier ſiécle (1).

Son père, quoique principalement occupé du commerce, & demeurant à l'extrémité d'une des provinces Portugaiſes, faiſoit ſes délices de l'étude des lettres. La lecture des meilleurs écrivains lui étoit familière, & M. Sanchez s'eſt toujours ſouvenu avec reconnoiſſance, non des efforts qu'il avoit faits pour lui laiſſer de grandes richeſſes, mais de ce qu'il lui avoit appris à s'en paſſer. Plutarque & Montaigne furent les deux auteurs dont il lui recommanda ſur-tout de méditer les ouvrages. La morale, réduite dans l'un en préceptes, & miſe en action dans l'autre, où chaque principe eſt fortifié par un exemple, ſe grava profondément dans ſa mémoire. Lorſqu'il avoit beſoin de conſolation dans ſes malheurs, Plutarque lui rappeloit toujours le ſouvenir de quelque perſonnage illuſtre dont les chagrins avoient ſurpaſſé les ſiens. Montaigne l'accoutumoit à voir dans l'adverſité, moins une ſource d'ennui, qu'une leçon de vertu; & il béniſſoit ſon père de lui avoir fait connoître combien les tréſors de la philoſophie valoient mieux que ceux de la fortune.

Son enfance & ſa jeuneſſe furent ſujettes à pluſieurs infirmités. Attaqué d'une fièvre quarte très-opiniâtre, & perſuadé qu'on le traitoit mal, il éprouva vivement le regret de n'avoir point les connoiſſances néceſſaires pour ſe conduire lui-même, & il forma le projet d'étudier en médecine (2). Un

(1) Le marquis Nunez a fait à Rome quelques fondations religieuſes. Antoine Ribeiro, médecin & théologien célèbre, qui vivoit à Rome, étoit auſſi ſon parent. Baccius nous apprend (*De Natur. Vinor. Hiſtor. lib. IV, part. 2*) que cet Antoine Ribeiro étoit ſon âmi, & qu'ils étoient tous les deux de la ſociété du cardinal Colonne.

François Sanchez, fils d'un médecin de Bordeaux, & qui a profeſſé à Toulouſe, étoit auſſi parent de M. Sanchez. Ce François Sanchez ſe glorifie d'avoir introduit le premier dans la Guienne & le Languedoc l'uſage des ſaignées faites à la doſe de huit onces de ſang. Avant lui, on ne tiroit tout au plus que ſix onces de ſang dans une ſaignée. Voyez *Franciſ. Sanchez opera, obſerv. in praxi*, pag. 366, *Toloſ.* 1635, *in-4°.*

(2) Boerhaave étant très-jeune, ſe guérit lui-même d'un ulcère par des remèdes fort ſimples; circonſtance analogue à celle que nous avons rapportée relativement à M. Sanchez, & qui détermina également Boerhaave à l'étude de la médecine. Ce fait eſt indiqué dans l'*Orat. in Memor. Herm. Boerhaave*, par Albert Schultens.

de ſes oncles, juriſconſulte à Pegna-Macor, réſolut de l'en détourner : il lui offrit la ſurvivance de ſa place, & lui permit même d'eſpérer la main de ſa fille. Le jeune Sanchez, alors âgé de dix-huit ans, qui la trouvoit aimable, oublia ſon premier deſſein près de ſon oncle, ou plutôt près de ſa couſine. Les perſonnes ſévères lui pardonneront, ſans doute, une diſtraction qui fut courte; & les perſonnes ſenſibles s'étonneront peut-être qu'elle n'ait pas duré plus long-temps. Il ſe croyoit entièrement voué à la magiſtrature, & il ſe regardoit déja comme le magiſtrat de Pegna-Macor, lorſque les Aphoriſmes d'Hippocrate, qu'il trouva par haſard ſous ſa main, lui rappelèrent ſa première réſolution. Il parcourut avec avidité cet étonnant recueil, où les vérités, ſerrées les unes contre les autres, & préſentées avec énergie, paroiſſent encore plus reſpectables par leur ancienneté. Il fut ſurtout frappé par le premier de ces Aphoriſmes (3) : » L'art » eſt long, la vie eſt courte, « dit le père de la médecine. M. Sanchez s'appliqua auſſitôt cet adage, il ſe reprocha les momens conſacrés à de doux loiſirs; il vit que pour ſe dérober à ſa chaîne, il falloit la rompre bruſquement. Il s'arracha donc aux charmes qui le retenoient, & il s'échappa de la maiſon de ſon oncle.

Il n'y avoit qu'un médecin qui pût lui tenir compte de ce ſacrifice : ce fut auſſi entre les bras de don Diego Nunès Ribeiro, ſon oncle maternel, & médecin célèbre à Lisbonne, qu'il ſe refugia. Soutenu par ſon crédit, il étudia la médecine à Coimbre. Il ſuivit, dans ſa pratique, le docteur Bernard Lopez de Pinho, médecin fameux, qu'il accompagnoit près de ſes malades; car il eſt d'uſage en Portugal, comme il devroit l'être par-tout, que les jeunes médecins ne reſtent point ſans guide & ſans appui dans le commencement de leur carrière, & que chacun d'eux compte au moins un protecteur parmi ſes anciens maîtres.

Après avoir été reçu docteur en médecine dans

(3) *Vita brevis, ars longa, &c.*

l'université de Salamanque en 1742 (4), il fut nommé, à l'âge de 25 ans (5), médecin de la ville de Benaventi en Portugal (6). Ses fonctions étoient de visiter les pauvres attaqués de maladies. Il y consacroit tout le temps nécessaire à l'examen de leur état & à son instruction; & leur reconnoissance étoit pour lui le plus doux salaire; car le pauvre sait gré de tous les instans que l'on passe près de lui: le médecin qui réfléchit beaucoup avant d'agir, lui paroît un ange consolateur uniquement occupé du soin de sa conservation; au lieu que près des riches, on ne peut ni délibrer sans paroître indécis, ni demeurer long-temps sans avoir l'air d'être oisif.

M. Sanchez s'apperçut bientôt qu'il n'avoit pris à Coimbre, & même à Salamanque, que des connoissances incomplètes: il n'y avoit point trouvé cet enseignement dont la précision peut seule satisfaire un esprit juste. Les sciences accessoires à la médecine, telles que la chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, y étoient sur-tout très-négligées: mais on y savoit tout ce que les Grecs, les Latins & les Arabes ont écrit sur ces divers sujets; & si l'on y avoit connu la nature aussi-bien que les livres, M. Sanchez n'auroit pas cherché ailleurs les principes qui lui manquoient. Comment peut-on encore ignorer quelque part que les recherches les plus profondes, la lecture la plus assidue, ne sont que des moyens d'instruction dont l'application seule fait le mérite, & que se tourmenter pour devenir érudit, sans avoir d'autre talent & sans se proposer d'autres vues, c'est passer sa vie à aiguiser une arme dont on ne doit jamais se servir? Semblables aux vieillards, qui racontent avec enthousiasme ce

(4) Il y avoit étudié en philosophie dans les années 1717 & 1718.

(5) Le docteur Fonseca Henriquez, célèbre médecin de Lisbonne, connut de bonne heure tout le mérite de M. Sanchez. Il en a parlé très-honorablement dans son Traité sur les Eaux minérales de *Pena-Garcia*. Vid. *Aqui leg. medicinal.* cap. 1. *Lisb.* 1726.

(6) En Portugal, chaque ville pensionne un médecin pour veiller à la santé des pauvres.

Il règne souvent à Salva-Terra & à Benaventi des fièvres putrides, que M. Sanchez attribuoit à la stagnation & à la corruption des eaux du Tage, qui se mêlant avec celles de la mer, séjournoient dans des marais.

qu'ils ont vu dans leur jeunesse, & qui refusent d'apprendre ce que les modernes ont découvert, la plupart des anciens corps enseignans, prodiguent des éloges aux âges qui les ont précédés, & se traînent péniblement après le leur. Est-il donc impossible de prévenir cette décadence, qui est un produit lent, mais assuré, du temps, & dont l'homme semble communiquer le germe à tout ce qui sort de ses mains? Observons la nature: toujours jeune, parce qu'elle renouvelle toujours ses productions, ne semble-t-elle pas nous dire: » Mortels, renouvelez donc aussi les vôtres, si vous voulez » qu'elles conservent leur gloire avec leur existence? « Les fondateurs de plusieurs républiques ont eu raison d'exiger qu'elles revissent, à certaines époques, leur code de législation, & qu'elles y fissent les changemens prescrits par les circonstances. Il devroit en être de même de l'enseignement; & cependant, d'un bout de l'Europe à l'autre, notre enfance est gouvernée par de vieux usages, par des lois surannées, qui ont été faites pour d'autres hommes & pour un autre siècle.

Ces réflexions, qui s'offrirent alors à M. Sanchez, lui firent pressentir l'utilité d'un ouvrage, qu'il a publié long-temps après, sur la manière de perfectionner l'enseignement de la médecine; & dès ce moment, il se détermina à quitter Benaventi, pour voyager dans les villes de l'Europe où les sciences étoient le mieux cultivées. Le voilà donc, encore une fois, soustrait à une vie douce & heureuse. Il se rendit à Gènes (7), d'où il partit pour Londres (8): il y séjourna pendant deux années. Il vint ensuite en France, où il visita les écoles de Paris & de Montpellier.

Nos provinces méridionales, lorsqu'il y voyagea (9), étoient encore effrayées par le souvenir de la peste, qui

(7) Il ne put aller à Rome, parce qu'à cette époque le roi de Portugal avoit défendu à tous ses sujets de séjourner dans cette ville, & ordonné à ceux qui y étoient, d'en sortir au plus tôt.

(8) A Londres, il suivit les leçons d'anatomie de Douglass.

(9) Il vint à Montpellier en 1728.

avoit dévaſté les villes de Marſeille & de Toulon, & menacé toute la France. Il voulut parcourir le théâtre de ces funeſtes ſcènes. Ici, lui diſoit-on, le fléau a commencé ſes ravages; & il ſuivoit des yeux les traces de ſon débordement. Dans cette maiſon, dont on avoit fermé les avenues, & que la contagion a reſpectée, les magiſtrats, frappés de la terreur commune, rendoient au peuple une juſtice qui ne fut jamais ni auſſi entière ni auſſi prompte. Sur cette place, ajoutoit-on, les cadavres amoncelés & reſtés ſans ſépulture, répandoient des vapeurs meurtrières, lorſqu'un citoyen généreux anima, par ſon courage, une jeuneſſe bouillante, & détruiſit ce foyer de mort. Muet au récit de ces grands événemens, M. Sanchez viſitoit les hoſpices, les lazarets. Le cœur encore ſerré par le tableau de tant de miſères, il fut conduit près d'un des habitans de Marſeille, qui, depuis le déſaſtre de cette ville, avoit continué d'être l'objet de la vénération publique; non qu'il fût puiſſant par ſon opulence, ou illuſtre par ſon extraction : quelle valeur peuvent avoir les titres que donnent la naiſſance ou la fortune, lorſque les ſources de toutes les richeſſes ſont empoiſonnées, & la vie menacée de toutes parts ? Cet homme eſtimable étoit le docteur Bertrand. Sa bienfaiſance & ſon courage, dont lui ſeul n'étoit point étonné, l'avoient rendu cher à tous ſes compatriotes, qui, réunis, honoroient ſes vertus. Tant que la contagion affligea la ville, on le vit chaque jour courir tous les dangers : il parcouroit les hôpitaux, les priſons; tout le monde le deſiroit, & il alloit chez tout le monde. Il y portoit l'œil d'un obſervateur attentif, les conſeils d'un médecin expérimenté, les entrailles d'un citoyen ſenſible : trois fois il éprouva l'atteinte du fléau qu'il ſembloit braver; & trois fois ſa maladie fut un ſurcroît de calamité pour le peuple. Tantôt il le haranguoit, en lui prouvant, par des exemples, la néceſſité des précautions qu'il avoit indiquées : une autre fois il le raſſuroit en lui montrant ſes cicatrices. Lorſque la peſte eut ceſſé ſes ravages, & que le calme fut rétabli, il ne parut que plus grand au

milieu des ruines. La reconnoiſſance des habitans ſembloit le déſigner aux voyageurs ; & nul étranger ne paſſoit par Marſeille, ſans avoir vu cet homme, devenu plus grand que les autres, parce qu'il avoit fait conſiſter tout ſon bonheur à les ſecourir (10).

Quelle joie pour M. Sanchez de ſe trouver près d'un médecin auſſi recommandable par ſes connoiſſances & par ſes vertus ! Il l'approcha avec reſpect ; il l'interrogea, & il recueillit ſes réponſes ſur la nature & les cauſes de la fièvre peſtilentielle (11).

Les ſervices du docteur Bertrand ne ſe bornèrent pas à ces renſeignemens : il fit connoître à M. Sanchez les Aphoriſmes de Boerhaave, dont les ouvrages n'étoient point encore parvenus à Coimbre ni à Salamanque (12). M. San-

---

(10) Voyez, page 360, les Obſervations de M. Bertrand ſur les maladies contagieuſes de Marſeille. — Traité de la Peſte, par Chicoyneau.

(11) Il étoit d'autant plus empreſſé de l'entendre, qu'il avoit déja été témoin des ravages faits à Lisbonne en 1723, par une épidémie très-meurtrière, que le docteur Bertrand, conſulté par ordre du roi de Portugal, avoit trouvée différente de celle de Marſeille. Des vomiſſemens noirs étoient le ſymptôme le plus effrayant de l'épidémie de Lisbonne ; & un ſuintement de ſang par le nez étoit un des accidens les plus fâcheux de celle de Marſeille, d'après le rapport que le docteur Bertrand en fit à M. Sanchez. Ce dernier avoit fait une remarque curieuſe en 1723, à Lisbonne : l'épidémie qui y régnoit alors attaquoit peu de femmes, & épargnoit abſolument tous les Nègres de l'un & de l'autre ſexe. La même choſe eſt arrivée à la Caroline & à la baie de Tous-les-Saints.

Suivant le docteur Bertrand, la fièvre peſtilentielle de Marſeille n'étoit point le produit d'une contagion apportée du Levant : ce médecin la regardoit comme une maladie locale qui s'étoit développée dans le territoire de Marſeille, & dont le levain, communiqué d'un individu à un autre, corrompoit les humeurs & les infectoit par ſon acrimonie. Il étoit faux, diſoit-il, que les commis de la douanne euſſent péri à l'ouverture de ballots pénétrés de miaſmes contagieux, & la plupart des quarantaines auxquelles on aſſujettit les vaiſſeaux qui arrivent des pays ſuſpects, lui paroiſſoient avoir le double inconvénient d'être preſque toujours inutiles, & le plus ſouvent mal adminiſtrées. Déja M. Ingram avoit annoncé cette opinion en 1755, & M. Sanchez la publia en 1774. Mais ſait-on combien il faut de tems pour diſſiper ou dénaturer les molécules contagieuſes dont ils reconnoiſſent unanimement l'exiſtence ? exiſte-t-il des expériences qui le conſtatent avec préciſion ? Quand même on ſuppoſeroit la queſtion indéciſe, qui oſeroit courir les riſques d'expoſer, par une omiſſion coupable, une ville, une province, un royaume, au plus affreux de tous les fléaux ; & comment ne voit-on pas que dans des circonſtances de cette nature, un excès de prudence eſt le ſeul que l'on puiſſe ne pas ſe reprocher ?

(12) Le docteur Alvarez, ſavant mé-

chez crut, en les lisant, que l'auteur étoit un de ces grands hommes qui appartiennent à l'antiquité, & que l'on n'apperçoit que dans l'éloignement de plusieurs siécles. Mais le docteur Bertrand l'ayant détrompé : » Quoi, Boerhaave est » vivant, s'écria-t-il, & je ne suis point son disciple ! «

Aussitôt il vole à Leyde : il trouva celui qu'il cherchoit, entouré d'une foule d'élèves & de malades venus de toutes les parties du monde pour lui demander des leçons ou des avis ; & Boerhaave, jouissant dans sa patrie de tous les avantages de sa renommée, lui offrit un spectacle aussi touchant qu'il étoit sublime ; car les peuples de la Hollande, véritablement éclairés sur leurs intérêts, savent, ce qu'on paroît ignorer ailleurs, qu'un grand homme est de toutes les productions la plus rare, celle dont la culture mérite le plus de soin, & qui est la plus honorable & en même temps la plus utile pour le pays qui l'a vu naître.

M. Sanchez passa trois années auprès de Boerhaave (13), qui, le pressant de se faire recevoir docteur, apprit enfin que ce grade lui avoit été conféré à Salamanque, & qu'il avoit même pratiqué la médecine à Benaventi. Le professeur, étonné de la modestie de M. Sanchez, qui, restant confondu parmi ses disciples, lui avoit rendu l'hommage le plus flatteur, voulut lui donner à son tour une preuve de sa générosité. Il força M. Sanchez à reprendre les honoraires qu'il lui avoit payés comme étudiant ; ces deux hommes, si dignes de s'estimer l'un l'autre, sembloient vouloir se vaincre à force de vertus.

En même temps que Boerhaave enseignoit avec une abondance égale presque toutes les parties de la médecine, Sgravesande, Albinus, Gaubius, van-Swieten, Osterdick, van-

decin Portugais, & ami de feu M. Sanchez, nous a écrit que l'on ne connoissoit point encore ces ouvrages en Portugal ni en Espagne, lorsque M. Sanchez arriva dans les provinces méridionales de la France.

(13) M. Sanchez avoit une mémoire prodigieuse. Il étoit le seul qui n'écrivît point les leçons de Boerhaave ; & il n'a jamais rien oublié de ce que ce grand professeur lui avoit appris.

Royen,

Royen, Burman, répandoient ſur l'école de Leyde un éclat dont l'Europe littéraire étoit jalouſe. Enflammée par la préſence de tant de grands hommes, toute la jeuneſſe ne reſpiroit que pour l'inſtruction & pour la gloire. Ce fut dans leur entretien que M. Sanchez puiſa cet enthouſiaſme du bien, cet amour de la vérité, qui ne s'affoiblirent jamais en lui, & qui ont été les ſeules paſſions qu'il ait jamais reſſenties.

Nous touchons à l'époque de ſa fortune & de ſon malheur, deux modifications de la vie humaine qui ne s'accompagnent que trop ſouvent. L'impératrice de toutes les Ruſſies, Anne Ivanowna, pria Boerhaave de choiſir, parmi ſes élèves, trois médecins, auxquels elle deſtinoit des emplois honorables dans ſes états. M. Sanchez fut déſigné le premier; & il partit auſſi-tôt (14).

Il fut d'abord placé à Moſcow, avec le titre de premier médecin de la ville (15): il y pratiqua pendant deux années, après leſquelles il fut appelé à Pétersbourg (16). Le docteur Rieger, alors premier médecin, le fit nommer membre (17) de la chancellerie de médecine, & médecin des armées Impériales (18). Il parcourut en cette qualité une partie de la Pologne, où les armes de la Ruſſie faiſoient des progrès ſi rapides, qu'il avoit à peine le temps d'écrire ce qu'il croyoit digne d'attention. En 1735, 1736 & 1737, il fit, ſous les ordres du maréchal Munich ſon ami, toutes les campagnes contre les Turcs & les Tartares. Il traverſa l'Ukraine; il ſuivit les bords du Don juſqu'à la mer de Zabache; les déſerts de la Crimée & de Backmut, tout le pays qui s'étend du Cuban aux plaines d'Aſoff furent compris dans ſes voyages. Il examina les Kalmouks, les plus difformes de tous les hommes, dont

(14) Il préféra cette place à celle qu'on lui avoit propoſée à la Guadeloupe ou à la Martinique. [*Note fournie par M. Alvarez.*]

(15) Il avoit le droit d'examiner tous les médecins & chirurgiens qui ſe préſentoient pour exercer dans la ville.

(16) En 1733.

(17) En 1734, le docteur Rieger étoit préſident de cette chancellerie.

(18) En 1735.

les yeux, très-écartés l'un de l'autre, ſont le caractère diſtinctif; les Tartares de Nogai, qui conſervent leur liberté, parce que toujours errans, ils n'ont point de demeure fixe à laquelle puiſſe s'attacher la chaîne de la dépendance; ceux du Cuban, dont le teint eſt baſané; enfin les Tartares de Kergiſſi, dont le viſage eſt effrayant par ſa largeur. Il compara entre elles ces différentes races d'hommes, dont les organes reſſerrés par une température froide, privés, ſous un ciel ingrat, d'alimens dont la digeſtion ſoit facile, ne ſe développent ni en entier, ni avec toutes leurs proportions; ſemblables à ces végétaux dont un ſouffle glacé endurcit l'écorce, épaiſſit les ſucs, engourdit & détériore juſqu'au centre de leurs folioles les germes qui doivent en perpétuer l'eſpèce.

M. Sanchez vit avec ſurpriſe, au milieu de ces Tartares, des hommes & des femmes qui ne leur reſſembloient point (19). Le ſang de Circaſſie & de Géorgie, allié avec celui des naturels du pays, dans les ſerrails, y produit des dégradations qui offrent toutes les nuances & les contraſtes de la diſproportion & de l'élégance des formes, de la laideur & de la beauté (20). Enfin M. Sanchez obſerva comment, en ſe mêlant avec les Ruſſes orientaux & les Chinois, les Tartares ont influé ſur ces deux peuples, dont le dernier ne paroît différer que par de ſimples modifications.

Ces réſultats intéreſſans ſont conſignés dans le troiſième volume de l'Hiſtoire naturelle de M. le comte de Buffon, qui les a reçus de l'auteur auquel il a offert un juſte tribut d'éloge. L'uſage que M. Sanchez en a fait, eſt une nouvelle preuve de ſa modeſtie. Tout annonce qu'il obſervoit pour ſon plaiſir, & non pour ſa gloire. On ne pouvoit être plus empreſſé de parcourir le monde, & plus éloigné de s'y donner en

(19) Le teint de ces habitans eſt auſſi blanc que celui des Ruſſes, parmi leſquels les Tartares enlèvent quelquefois des eſclaves.

(20) Dans quelques parties de ces climats, à Kabarda, par exemple, on trouve un peuple entier compoſé d'hommes dont la taille eſt haute, dont la figure réunit l'agrément à la nobleſſe, & que M. Sanchez préſumoit y avoir été tranſporté, il y a à-peu-près 150 ans, de l'Ukraine.

ſpectacle : il faiſoit conſiſter ſon bonheur à voir ſans être vu. L'hiſtoire de ſes voyages auroit ſans doute été très-curieuſe ; & ceux auxquels il en a fait le récit regretteront toujours qu'il ne les ait point publiés : mais, accoutumé au ſilence, lors même qu'il avoit le plus de choſes à dire, & à mûrir ſes penſées, au lieu de les répandre, il a mérité des reproches contraires à ceux auxquels s'expoſent ces voyageurs malheureuſement trop nombreux, qui ne peuvent traverſer une province, ſans remplir un volume du long & faſtidieux tableau de tout ce qui s'eſt offert à eux ; tableau que l'on voit, ainſi qu'ils le préſentent, ſans intérêt comme ſans inſtruction.

Le ſiège d'Aſoff fut remarquable par le grand nombre de maladies qui affligèrent les aſſiégeans & les aſſiégés. Il y obſerva la fièvre de priſon & d'hôpital, long-temps avant que ſes illuſtres condiſciples Huxham & Pringle en euſſent parlé dans leurs ouvrages ; & il prouva, par des faits nombreux, qu'il étoit utile de multiplier les hôpitaux, & d'y entretenir une libre circulation d'air (21). Ayant comparé la marche des maladies, & leurs criſes, dans ces climats très-froids, avec ce que ſes obſervations lui avoient appris en Portugal, il n'y trouva aucune différence notable. Cette conſtance dans les opérations de la nature, étoit déja connue par un petit nombre de médecins, qui avoient fait, dans les pays ſeptentrionaux, les mêmes remarques qu'Hippocrate en Grèce.

M. Sanchez portoit chaque jour ſes obſervations ſur un journal dont une circonſtance fâcheuſe le priva, au grand détriment de notre art. Il étoit lui-même atteint de l'épidémie qui régnoit devant les murs d'Aſoff, lorſqu'on lui enleva

(21) Comme il y avoit un grand nombre de bleſſés au ſiège d'Aſoff, on fut obligé d'en envoyer 80 à deux lieues du quartier général, dans un endroit très-aéré : ils furent tous guéris. Cette circonſtance lui ouvrit les yeux ſur le danger de l'infection répandue dans les hôpitaux, & ſur la nature de la fièvre de priſon.

Il fit encore une remarque ; c'eſt que les troupes Ruſſes furent attaquées en 1735 & 1736, pendant l'automne, d'une dyſenterie très-meurtrière, lorſqu'elles marchoient ſur les bords du Niéper & du Nieſter juſqu'à la mer Noire ; & cependant elles n'avoient pas mangé de fruits. M. Sanchez a donc établi, il y a long-temps, que les fruits ne ſont point la cauſe de la dyſenterie des armées.

une malle où étoient ses papiers. Cette perte l'affligea autant, que la possession dut en paroître indifférente au voleur Russe qui s'en étoit emparé. Nous devons les regretter, parce qu'ils nous auroient fait connoître les rapports des maladies observées dans nos camps, avec le petit nombre de celles qui attaquent ces soldats fortifiés par le froid & la fatigue, dont l'estomac digère sans peine les alimens les plus grossiers, qui, dans les combats, songeant plutôt à obéir qu'à vaincre, ne se découragent point, ne murmurent jamais, & qui forment des armées si redoutables, parce qu'il n'y a point de climats où elles ne puissent se porter, ni de saisons dont elles ne bravent la rigueur.

M. Sanchez revint à Pétersbourg avec toute la considération que donnent des talens & des services. L'impératrice voulant le récompenser, le nomma médecin du noble corps des Cadets, & se l'attacha ensuite à elle-même. La confiance de la princesse & de toute la cour n'étoit point l'effet de l'enthousiasme. Semblables à ces édifices brillans que l'on élève à la hâte, les réputations précoces manquent toujours de solidité. On avoit mis M. Sanchez à portée de faire ses preuves, & sa célébrité ne pouvoit décheoir, parce qu'elle étoit fondée sur des succès, & bien établie par le temps.

L'impératrice étoit attaquée depuis huit ans d'une maladie dont la cause étoit inconnue. M. Sanchez annonça l'existence d'une pierre dans le rein. La princesse mourut : son corps fut ouvert, & le pronostic justifié.

Le prince Iwan avoit été déclaré l'héritier de la couronne ; & Biren, qui devoit à la foiblesse de la feue impératrice le duché de Courlande & la régence même du royaume, avoit osé s'asseoir sur le trône à côté de ce malheureux enfant. Le duc de Courlande, qui, comme tous les usurpateurs adroits, affectoit des égards pour les personnes protégées par l'estime publique, témoigna de la déférence à M. Sanchez : mais le duc ne tarda pas à être précipité du faîte de la grandeur, & toute l'Europe se réjouit de

ſa chûte. La princeſſe de Brunſwick s'empara de la régence (22) & de la garde de ſon fils. M. Sanchez fut nommé ſon premier médecin & celui du prince Iwan régnant, & il jura de veiller à leur conſervation. C'eſt à ceux qui ont connu M. Sanchez à dire combien un ſerment étoit ſacré pour lui, & à ceux auxquels l'hiſtoire de la Ruſſie eſt familière, à nous apprendre combien, dans ces temps difficiles, il étoit dangereux de ſe montrer fidèle à un pareil ſerment.

Qu'il eſt pénible, lorſqu'on écrit l'hiſtoire d'un homme vertueux & modeſte, d'avoir à parler de la perfidie des cours & des horreurs des proſcriptions ! Le calme pouvoit-il durer dans un pays où la ſucceſſion à la couronne étoit devenue incertaine par la loi de Pierre Ier (23) ? Un nouveau parti ſe forme ; la princeſſe Eliſabeth conſent à ſe mettre à la tête de la révolution. Heureux les rois dont l'enfance ſe paſſe loin du tumulte des cours ! & plaignons Iwan de ce que le trône fut ſon berceau. On lui arrache un ſceptre toujours mal aſſuré entre les mains de l'enfance, & la régente eſt traitée en criminelle d'état. M. Sanchez, honoré de ſa confiance intime, ami du maréchal Munich, accuſé de liaiſons avec madame Gloxin, qui, à pluſieurs torts apparens auprès de la princeſſe Eliſabeth, en joignoit un réel, celui d'être trop célèbre par ſa beauté, M. Sanchez avoit pluſieurs raiſons pour ſe croire au nombre des proſcrits. Depuis ce moment, point de repos, point de ſommeil : il croyoit toujours voir un glaive arrêté ſur ſa tête. M. Sanchez étoit naturellement foible ; non de cette foibleſſe qui ſe prête aux impreſſions du vice, & qui fait oublier la vertu ; mais de celle qui ſe laiſſe accabler par le malheur, & qui reſte ſans force au milieu de l'infortune. Ses craintes étoient ſur-tout augmentées par le caractère inquiet & jaloux d'un certain Leſtocq, chirurgien, qui avoit été un des inſtrumens de la révolution. M. Sanchez

(22) Elle prit le titre de grande-ducheſſe.

(23) En introduiſant un uſage adopté par Auguſte & par Tibère, Pierre I devoit faire naître les troubles qui ont tant agité leur empire.

lui abandonna les places qu'il occupoit. Lestocq, par une suite du bouleversement général, devint premier médecin de l'impératrice; &, dans l'ivresse de sa bonne fortune, qui fut aussi courte que peu méritée, il épargna l'homme de bien dont il n'avoit rien à craindre. Ils savoient que M. Sanchez étoit incapable de fomenter une sédition, & il n'étoit pour eux qu'un témoin importun. Renfermé dans la plus étroite solitude, il paroissoit rarement en public: on finit par n'y plus penser; & cet oubli, qui étoit l'objet de tous ses vœux, lui parut mille fois préférable aux distinctions, dont il n'avoit joui que pour en connoître l'inconstance & le danger.

La cour pouvoit oublier M. Sanchez, mais il étoit impossible à M. Sanchez d'oublier la cour: il manquoit à son repos de fuir loin d'un pays qui lui avoit été si funeste. Les troubles étoient à peine appaisés, lorsque le duc de Holstein fut attaqué d'une maladie des plus graves. Il fallut bien recourir à M. Sanchez, qui le guérit. Une place de conseiller d'état fut sa récompense: mais il en desiroit une autre; c'étoit sa retraite. Il osa enfin demander, & on lui accorda la permission de faire un voyage en France. Le plaisir que ressent un laboureur en voyant se dissiper un orage prêt à inonder ses champs & à détruire ses moissons; celui qu'éprouve un convalescent, lorsque, rendu à la vie, il jouit pour la première fois du beau spectacle de la nature; ce bonheur n'approche point de la joie avec laquelle M. Sanchez apprit cette agréable nouvelle (24).

Pendant son séjour en Russie, il n'avoit laissé échapper aucune occasion de contribuer aux progrès de la médecine & des sciences qui lui sont accessoires. M. Cook, premier

(24) Il différa son départ jusqu'à ce qu'il eût obtenu, par son crédit, un établissement avantageux à deux neveux de Boerhaave, que la famille de ce grand homme lui avoit adressés; & ce délai, nul autre motif que son respect pour la mémoire de son maître n'auroit pu l'obtenir. Il partit ensuite avec le dessein de se fixer en France, au milieu des beaux-arts & des lettres, si nécessaires à sa consolation.

chirurgien des armées Ruſſes, devant voyager juſqu'aux frontières de la Perſe, M. Sanchez le pria de lui envoyer les productions les plus intéreſſantes de ce pays. Il en reçut de la manne que Gmelin trouva différente de celle du commerce, & un ſel que l'on regardoit comme un borax natif (25), & que Baron jugea n'être que du borax ordinaire, mêlé avec la baſe du ſel marin.

La caravanne qui part de la Ruſſie pour Pékin, fut un moyen dont il profita pour établir une correſpondance utile avec les miſſionnaires établis à la cour de l'empereur de la Chine. Il faiſoit avec eux des échanges, & il en recevoit des morceaux curieux, qu'il offroit volontiers aux ſavans : pour y avoir part, il ſuffiſoit d'en ſavoir faire un bon uſage. Il ſe ménageoit ainſi le plaiſir d'obliger, qui ſeroit, ſans doute, regardé comme le premier de tous, ſi ſon attrait étoit mieux connu des hommes.

M. Sanchez fut long-temps un des aſſociés les plus aſſidus de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg. Ami du grand Euler, ils contribuèrent enſembre à la gloire d'un corps qui, chargé du ſoin de faire fleurir les ſciences dans des temps de trouble, avoit beſoin que quelques-uns de ſes membres les cultivaſſent pour elles-mêmes, & ſans ſe laiſſer diſtraire dans leurs travaux.

Plus d'une fois il avoit répondu d'une manière ſatisfaiſante aux queſtions qui lui avoient été faites ſur différens ſujets, par les membres de l'académie royale des ſciences de Paris, à laquelle M. de Mairan le propoſa & le fit agréer en qualité de correſpondant. Ce titre, recherché parmi tous les peuples qui honorent les lettres, parut ſur-tout très-recommandable en Ruſſie, où l'on n'oubliera jamais que le reſtaurateur de ce vaſte empire, Pierre premier, ſe fit gloire d'occuper, ſur la liſte de cette académie, une place à côté de Newton, & de montrer ainſi que, non content de figurer parmi les ſouverains, Pierre fut le premier czar, & en même

(25) On l'obtient en faiſant évaporer l'eau des puits, dans laquelle il eſt diſſous.

temps le premier Ruſſe digne d'être inſcrit parmi les grands hommes.

Ici finit la vie publique de M. Sanchez. Paris fut le lieu qu'il choiſit pour ſa retraite. C'eſt en effet la ville où il eſt le plus facile de s'offrir ou de ſe ſouſtraire aux regards de la multitude. Il y arriva en 1747, & il y a vécu juſqu'en 1783, c'eſt-à-dire, trente-ſix ans, non ignoré; il ne pouvoit pas l'être; mais éloigné de toute ſociété bruyante, renfermé dans le cercle étroit de l'amitié, livré à ſes goûts, jouiſſant de lui-même, &, comme tous ceux qui ont vu de grandes choſes, occupé de grands ſouvenirs.

La révolution de 1741 avoit diviſé ſa vie en deux parties preſque égales, dont l'emploi a été bien différent. L'une s'eſt conſumée en travaux, en efforts, & lui a obtenu des honneurs & des ſuccès: l'autre s'eſt paſſée toute entière à les éviter. Autant le ſpectacle de la première eſt mobile & piquant par ſa variété, autant celui de la ſeconde eſt uniforme & doux. Aucune cataſtrophe, aucun événement n'en ont interrompu le cours; chaque année lui ramenoit des jouiſſances auſſi conſtantes que les ſaiſons; chaque inſtant du jour étoit rempli par des travaux agréables, par des recherches amuſantes, &, n'oublions pas de le dire, par des actions de bienfaiſance & d'humanité. On peut eſſayer de peindre un moment d'ivreſſe; mais qui pourroit tracer les détails d'une vie conſtamment heureuſe? Ce bonheur, inſéparable de la vertu, ſans laquelle il ne peut ſubſiſter, n'eſt-il pas, comme elle, au deſſus de toute expreſſion; & comment le faire connoître à ceux qui ne ſont pas dignes de l'éprouver?

Le premier ſavant que M. Sanchez connut à Paris, fut M. Falconnet, ſi célèbre par ſon érudition, & ſi recommandable par la bonté de ſon cœur. M. Sanchez trouva dans ſa bibliothèque tous les ſecours dont il avoit beſoin, & bientôt il forma lui-même une belle collection de livres (26).

(26) Des circonſtances particulières, & l'éloignement l'avoient empêché de faire tranſporter en France les livres qu'il avoit réunis de toutes parts, & avec tant de peine, en Ruſſie.

Sachant

Sachant toutes les langues, & connoissant tous les savans de l'Europe, il pouvoit lire leurs ouvrages, & jouir en même temps du plaisir de comparer l'auteur avec ses productions; parallèle qui ajoute beaucoup à l'attrait de la lecture. Il fut ainsi le premier instruit en France de l'usage & des propriétés des fleurs de zinc employées par Gaubius; de la teinture de cantharides recommandée sous la forme de frictions en Ecosse (27); de la racine de Colombo, de celle de Jean Lopez de Pinheiro (28), & de la terre de Maffra (29). M. Payen, médecin célèbre de la faculté de Paris, & quelques autres membres de cette illustre compagnie, étoient liés avec M. Sanchez, & ils se chargeoient de faire les essais des méthodes nouvelles dont il étoit instruit par ses correspondans; car il avoit renoncé à toute fonction publique. *Je suis mort*, répondoit-il avec humeur, lorsqu'on le pressoit pour l'engager à voir un malade. Il y avoit cependant des cas extraordinaires dans lesquels il ne refusoit point son avis, & l'on se souvient de plusieurs succès brillans qu'il a obtenus par des moyens hardis, & sur-tout de la certitude avec laquelle une longue expérience & un coup-d'œil des plus justes lui avoient appris à juger.

Renfermé dans son cabinet, il y faisoit usage de cette liberté qu'il avoit recouvrée, & qu'il préféroit à tout. Il changeoit de travail aussitôt que le sujet cessoit de lui plaire. Il commençoit ainsi un grand nombre d'ouvrages, & il en finissoit peu. Agitant dans le silence & sans contrainte les questions les plus délicates, il se garda bien de publier le résultat de ses méditations, dont le recueil forme ving-sept volumes, rédigés avec cet abandon & cette vérité qu'on se permet lorsqu'on est sûr de n'écrire, comme on ne pense, que pour soi seul. Religion, morale, politique, histoire,

(27) Elle est connue à Edimbourg sous le nom de *tinctura antispasmodica*.

(28) On les emploie dans le traitement des diarrhées, & dans les cas où l'on a besoin d'amers ou d'astringens.

(29) On la trouve en Portugal, dans les interstices d'un marbre noirâtre, & on la vante comme topique dans le traitement des cancers. Employée à Paris, cette terre n'a eu aucun succès.

physique, médecine, rien ne lui étoit étranger : il n'y a aucun de ces sujets sur lesquels il n'ait profondément réfléchi, & qui ne soit traité dans ses manuscrits.

On y voit combien il s'étoit occupé des intérêts du Portugal & de la Russie. Il importe au premier de conserver ses colonies ; M. Sanchez en a recherché les moyens (30). L'autre, immense dans son étendue, a besoin de liaisons qui rapprochent les habitans de ces grandes provinces, si distantes du centre avec lequel on ne sauroit trop multiplier leurs rapports (31) : mais une opération sans laquelle celle-ci ne peut avoir lieu, lui paroissoit devoir être la diminution des charges dont les cultivateurs sont accablés en Russie, & l'établissement d'une législation qui détruise la servitude, en créant un peuple ; car on ne peut appeler de ce nom une multitude toujours prête à rompre & à reprendre des chaînes dont le fardeau s'allège en se partageant, mais qui, réunies dans la main de celui qui gouverne, pèsent sur elle, lui échappent souvent, & deviennent une cause de sédition, jusqu'à ce qu'un bras plus robuste ou plus adroit s'en soit emparé.

Dans un de ses manuscrits, il expose l'origine de la persécution des Juifs, & la manière de la faire cesser. On l'avoit plusieurs fois accusé lui-même d'être Juif ; mais quelle que fût sa croyance, il avoit raison de vouloir qu'on ne persécutât personne.

Les arts libéraux avoient pour lui le plus grand charme. Il en a démontré les avantages dans une dissertation. Il lui étoit facile de faire voir combien ils peuvent être utiles aux peuples qui commencent à se civiliser, en les accoutumant à sentir des nuances nulles auparavant pour eux, & en donnant aux organes, qui sont les instrumens des idées, un de-

(30) Dès son séjour en Hollande, il s'étoit occupé de cet objet avec M. de Cunha, alors ambassadeur de Portugal résident à la Haye.

(31) M. Sanchez pensoit que le seul moyen de remplir ces vues, étoit d'accorder des droits aux provinces conquises, & de les lier à l'empire, en imitant ce qu'Auguste a fait de semblable à Rome.

gré de développement néceſſaire au progrès de l'eſprit humain (32).

M. Sanchez gardoit un reſſentiment profond contre l'inquiſition, dont quelques-uns de ſes parens & de ſes amis avoient été les victimes. Un de ſes manuſcrits eſt intitulé : *Penſées ſur l'Inquiſition, pour mon uſage.* Sans ce motif, il auroit retourné à Lisbonne, au lieu de ſe fixer à Paris, qui doit ſe glorifier, ſans doute, d'avoir été pluſieurs fois l'aſyle de ceux que ce tribunal a pourſuivis.

En tête de ſes Réflexions ſur les troubles qui ont mis le ſceptre entre les mains de l'impératrice Eliſabeth, on lit cette deviſe de Walſingham, ſecrétaire de la reine Eliſabeth d'Angleterre : *Video & taceo. — Je vois, & je garde le ſilence;* paroles qu'il ne ſe rappela jamais ſans reſſentir une partie de l'effroi qui les avoit inſpirées.

Ces manuſcrits (33), dont le ſeul énoncé montre une

(32) Il a laiſſé le plan d'une école d'agriculture, & celui d'un cours de morale, qu'il auroit voulu introduire dans l'éducation publique.

(33 Les manuſcrits de M. Sanchez, remis à M. Andry, ſont intitulés comme il ſuit :

1°. Penſées ſur les effets de l'inoculation faite avec le poiſon de la petite-vérole, en différentes maladies, & particulièrement dans la maladie vénérienne.

2°. Remarques ſur l'ouvrage intitulé : *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne.*

3°. Réflexions ſur les maladies vénériennes.

4°. *De curâ variolarum vaporarii ope apud Ruthenos omni memoria antiquiori uſu recepti.*

5°. De l'origine des hôpitaux. 1772.

6°. Du mariage des prêtres.

7°. Diſſertation ſur les paſſions de l'ame (en Portugais). 1753.

8°. Diſſertation ſur les beaux-arts, leur utilité, leurs inconvéniens, leurs avantages. 1765.

9°. Lettre adreſſée à l'univerſité de Moſcow, ſur la méthode d'apprendre & d'enſeigner la médecine.

10°. Inſtruction pour le profeſſeur qui enſeignera la chirurgie dans les deux hôpitaux de Saint-Pétersbourg.

11°. Plan pour l'éducation d'un jeune ſeigneur.

12°. Lettre ſur les moyens de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique.

13. Origine de la dénomination de *chrétien ancien* & de *chrétien nouveau*, dans le royaume de Portugal, & des cauſes de la continuation de ces dénominations, ainſi que de la perſécution des Juifs; avec les moyens de faire ceſſer en peu de temps cette diſtinction entre les ſujets d'un même état, ainſi que la perſécution des Juifs : le tout pour la propagation de la religion catholique & l'utilité de l'état (en Portugais).

14°. Diſſertation ſur les moyens propres à conſerver les conquêtes & les colonies de Portugal (en Portugais).

15°. Plan ſur la manière de nourrir &

ame active & grande, & une connoissance profonde du cœur humain ; ce tableau de ses pensées, à qui M. Sanchez les remettra-t-il ? à l'homme qu'il estime le plus, à son meilleur ami. C'est à ce titre que M. Andry notre confrère, en a reçu le dépôt. En lui faisant ce don, M. Sanchez lui a légué une partie de lui-même. Pénétré de reconnoissance & de vénération pour la mémoire de cet ami respectable, M.

élever les enfans-trouvés dans l'hôpital de Moscow. 1764.

16°. Traité sur le commerce de l'empire de Russie. 1770.

17°. Moyens pour conserver le commerce déja établi en Russie, & pour le faire fleurir à perpétuité. 1776.

18°. Moyens pour lier & attacher de plus en plus les provinces conquises à l'empire de Russie, de la même manière que le fit Auguste par rapport aux provinces de son empire. 1766.

19°. Traité sur le rapport que les sciences doivent avoir avec l'état civil & politique, appliqué à l'état présent de l'empire de Russie. 1765.

20°. Réflexions sur l'économie politique des états, appliquées particulièrement à l'empire de Russie. 1767.

21°. Réflexions sur l'état désavantageux des laboureurs de Russie, des esclaves des domaines & des seigneurs, lesquels souffrent les plus grandes charges de l'état, de manière qu'ils diminuent tous les jours en nombre, & font languir l'agriculture & les arts de première nécessité ; avec des moyens propres à pouvoir recrûter les armées de terre & de mer, sans y employer les laboureurs, & à récompenser les soldats & les officiers qui ont servi pendant vingt ans.

22°. Projet pour l'établissement d'une école d'agriculture.

23°. Traité sur les moyens propres à augmenter le commerce de la Russie.

24°. Traité dans lequel on prouve que l'introduction d'une meilleure administration de la justice, contribue à l'amélioration de la société.

25°. Dissertation dans laquelle on examine si la ville appelée par les Romains *Pez-Augusta*, est celle de Beja en Portugal, ou celle de Bedajoz en Castille.

26°. Une suite d'observations sur toutes les parties de la médecine, & principalement sur la pratique. Plusieurs de ces observations sont particulières à M. Sanchez.

27°. Moyens propres pour l'établissement d'un tribunal & d'un collège de médecine, afin que cette science soit toujours utile au royaume de Portugal & aux provinces qui en dépendent (en Portugais).

28°. Pensées sur le gouvernement des universités de médecine, & des médecins. 1754.

En 1752, la faculté de médecine de Strasbourg le consulta sur un cours de chirurgie pathologique qu'elle vouloit introduire dans ses écoles. M. Sanchez lui adressa un mémoire sur cet objet. Son plan fut adopté; & la faculté lui fit écrire par M. Schoepflin, que M. Boecler correspondroit directement avec lui. Elle le pria en même temps d'accepter comme une marque d'estime & de déférence, les planches anatomiques d'un *utérus* double, qu'elle venoit de faire graver.

En 1761, il envoya plusieurs mémoires aux premiers médecins des cours d'Espagne & de Portugal, pour la réforme des universités de Salamanque & de Coimbre.

Andry lui a consacré un Eloge (34) dicté tout entier par le sentiment, & dont chaque phrase m'a laissé le regret de ne pouvoir m'exprimer comme lui, en ne parlant que d'après lui.

Une partie des manuscrits de M. Sanchez contient ses réflexions & observations de médecine. Dans sa pratique, comme dans sa manière de philosopher, il s'éloignoit toujours dés sentiers frayés par la routine. Il étoit de ce petit nombre d'hommes qui prennent conseil d'eux-mêmes avant d'agir : aussi n'y a-t-il aucun de ses ouvrages où l'on ne trouve quelques-unes de ces idées originales & neuves qui tendent à l'avancement des connoissances, en nous portant hors du cercle de nos habitudes.

Telle est la Dissertation sur les bains Russes, qu'il offrit à la Société, comme son tribut, lorsqu'elle lui conféra le titre d'associé étranger. Que l'on ne croie pas qu'il se soit borné à décrire la forme de ces bains, & l'usage qu'en font les nationaux. Il y a joint l'histoire des gymnases & bains publics bâtis avec tant de magnificence par les Grecs, adoptés par les Romains, portés au plus haut degré de perfection par Auguste, abandonnés, lorsque Rome devint chrétienne, sous Constantin (35), & rétablis après plusieurs siècles d'oubli, mais d'une manière imparfaite, à Constantinople, dans quelques contrées de l'Allemagne, & en Russie. M. Sanchez, après avoir décrit les procédés que l'on emploie pour dégager la vapeur de l'eau, en la jetant sur des cailloux rougis, & les effets de cette vapeur sur le corps humain, fait connoître combien est utile, pour la guérison de plusieurs maladies, la coutume de se plonger à la sortie de ces bains, soit dans la neige, soit dans l'eau froide, afin de vaincre, par

(34) *Précis historique sur la vie de M. Sanchez, par M. Andry*, en tête du Catalogue de ses livres, *in*-8°, 1783.

(35) Suivant M. Sanchez, les bains Russes tiennent le milieu entre les bains Turcs & ceux des Romains; il expose quelles sont les maladies dans le traitement desquelles les bains Russes peuvent être utiles, seuls, ou combinés avec d'autres remèdes.

Voyez page 233 des Mémoires de la Société royale de médecine, année 1779.

cette secousse, les dispositions au spasme ou aux obstructions, & d'accoutumer les corps à des températures opposées. Ces détails curieux sont suivis des regrets de l'auteur, sur ce que, parmi tant d'établissemens consacrés, dans un siècle de lumière, à l'agrément & à l'instruction des hommes, aucun n'a pour but de développer leurs forces, d'accroître leur vigueur, objet regardé comme important par les anciens, & dont l'histoire fait si bien connoître la liaison avec la gloire & les mœurs publiques; car il n'y a qu'un peuple robuste qui puisse concevoir de grands desseins, & les exécuter avec le courage & la constance nécessaires à leur succès.

M. Sanchez, auquel un chirurgien avoit rapporté que le sublimé corrosif étoit employé à grandes doses en Sibérie, dans le traitement des maladies vénériennes, l'essaya (36) plusieurs années avant que van-Swieten eût publié ses réflexions à ce sujet (37). Il fit même une observation importante : il remarqua que ce remède réussissoit plus sûrement, & n'exposoit à aucunes suites fâcheuses, lorsqu'on soumettoit en même temps les malades à l'action des bains de vapeurs, qui, ramollissant le tissu nerveux de la peau, rendent les effets du sublimé corrosif plus doux, en même temps que son énergie se déploie d'une manière plus complette & plus étendue.

Les recherches de M. Sanchez sur l'origine du mal vénérien, montrent encore combien il étoit éloigné de d'adopter facilement les idées des autres, & combien il tenoit aux siennes. La découverte de l'Amérique par Colomb, & la

(36) M. Sanchez avoit fait des essais infructueux du remède anti-vénérien du docteur Barry, décrit volume IV, art. 4 des *Medical Essays*, &c. comme Scroeber nous l'apprend dans ses *Observ. & cogitat. de Peste quæ ann. 1638, 1739, in Ukraniâ grassata est*, proposf. vij, exper. 7.

M. le docteur Alvarez, célèbre médecin Portugais & ami de M. Sanchez, nous a donné, sur cette partie de l'histoire de ce médecin, les renseignemens & les détails les plus exacts & les plus sûrs.

M. Sthelin, savant distingué, fixé à Pétersbourg, & ami de M. Sanchez, nous a aussi communiqué des détails précieux sur la vie de cet illustre médecin.

première apparition de la maladie vénérienne en Europe, étant des événemens très-remarquables, dont les époques coïncident à peu près, il ne feroit point étonnant qu'on les eût fait dépendre l'un de l'autre, quand même il n'y auroit point eu de liaifon entre eux. Telle étoit l'opinion adoptée par M. Sanchez, & qu'il a foutenue contre l'avis du favant Aftruc, devenu celui de tous les médecins, & contre van-Swieten, qui en avoit pris la défenfe. Nous nous contenterons d'expofer les autorités & les motifs fur lefquels M. Sanchez a établi des doutes que nul n'avoit élevés avant lui.

Chriftophe Colomb a fait trois voyages en Amérique. On convient de part & d'autre que le premier de ces voyages ne donna lieu à aucun événement fâcheux : mais il n'en fut pas de même du fecond, commencé en feptembre (38) 1493, & terminé en juin (39) 1496 (40). L'équipage de Colomb revint (41), fi l'on en croit Oviédo, infecté du vice vénérien, & plufieurs Efpagnols, qui pafferent en Italie avec l'armée que Cordova menoit au fecours du roi de Naples, le répandirent dans ce royaume, où il fut contracté par les François (42). Tel eft le récit d'Oviédo, qui ne l'a écrit qu'en 1535 : mais Pierre Pintor, Efpagnol & médecin du pape Alexandre VI, dont les ouvrages ont été publiés en 1499 & en 1500, affure que la maladie connue fous le nom de *morbus Gallicus*, a paru à Rome dès l'année 1493; qu'elle y a fait de grands ravages jufqu'en 1494, & qu'on employoit avec fuccès un topique mercuriel (43) dans fon trai-

(38) Le 25.

(39) Le 8.

(40) M. Aftruc s'eft trompé, fuivant M. Sanchez, lorfqu'il a dit que le voyage de Colomb a fini en 1494. En confultant les originaux, on peut s'en affurer.

(41) Il revenoit de l'Ile Efpagnole, actuellement Saint-Domingue.

(42) A la rigueur, il feroit poffible que Pierre Marguerit, ou Antoine Torrès, qui partirent de l'Ile-Efpagnole avant Colomb, euffent rapporté le germe du mal vénérien en 1495; mais les époques, indiquées par Pintor & Delphini comme celles de fon origine, font antérieures; & les matelots de Marguerit ou de Torrès n'ont pu fe mêler avec l'armée de Cordova, qui étoit en marche dès le commencement de la même année 1495.

(43) Un Onguent dont M. Sanchez a fait connoître la compofition.

tement. Pierre Delphini, qui écrivoit en 1494, & Pierre Martyr son contemporain, sont du même avis que Pintor (44), & leurs témoignages peuvent, sans doute, être opposés à celui d'Oviédo. Charles VIII n'arriva à Rome qu'à la fin de décembre en 1494, & la flotte de Cordova ne mouilla devant Messine que le 24 mai 1495. Il est donc impossible que l'armée Espagnole ait communiqué le mal vénérien en Italie, où il régnoit avant la fin du second voyage de Colomb. M. Sanchez insiste, avec raison, sur ce que Ferdinand Colomb, dans l'histoire de Christophe Colomb son père, & Antoine Galli, membre alors du conseil des Indes, & qui a écrit d'après les mémoires mêmes du célèbre amiral, ont gardé le plus profond silence sur l'existence du mal vénérien à Saint-Domingue (45) aux époques indiquées, & n'ont parlé que de maladies causées par la famine & la misère.

M. Sanchez regardoit, avec Fracastor, le vice vénérien comme une maladie qui, épidémique dans sa naissance en Italie, vers l'an 1493 (46), s'est ensuite affoiblie en devenant plus ancienne & plus répandue. Il est impossible de réunir plus de connoissances & de faits en faveur d'une opinion, qu'on en trouve dans cet ouvrage de M. Sanchez (47) : on y reconnoît par-tout non cette espèce d'érudition que l'on pourroit appeler parasite, parce qu'elle ne s'alimente que

(44) Baptiste Fulgose & Gaspard Torella, fixent à l'an 1494 l'apparition du mal vénérien en Italie & en Auvergne.

(45) On l'appeloit alors l'*Ile Espagnole*.

(46) Elle se manifestoit alors, suivant les écrivains cités ci-dessus, par des éruptions au visage & sur la peau, & par des bubons, comme les maladies pestilentielles.

(47) Voyez, 1°. *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été apportée d'Amerique, mais qu'elle a commencé en Europe par une épidémie.* Paris, 1750, *in*-8°; & avec un nouveau titre, *Didot*, 1765. Cet ouvrage a été traduit en Anglois par M. Castro, médecin de Londres.

2°. *L'Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe, & sur la nature de cette épidémie.* Lisbonne, 1774, *in*-8°. Ces deux Dissertations ont été réunies en un volume *in*-8° en 1777, *Leyde*. M. le professeur Gaubius, qui a été l'auteur de cette édition, y a ajouté une préface, dans laquelle il paroît incliner pour l'opinion de son ami.

des

des paſſages cités & publiés par les autres, mais celle qui, riche de ſon propre fonds, eſt auſſi féconde en moyens qu'elle eſt éclairée dans ſon choix.

Une réflexion ſe préſente d'elle-même. On ne peut douter que la maladie vénérienne ne fût très-répandue à Saint-Domingue en 1498, époque du troiſième voyage de Colomb, qui en a fait, dans ſes mémoires, une mention expreſſe : d'où M. Sanchez ſe croit fondé à conclure que cette maladie, inconnue dans l'Amérique avant l'arrivée des Eſpagnols, loin d'y avoir pris naiſſance, y a été portée par eux. S'il en étoit ainſi, de combien de maux les Européens auroient affligé les habitans du nouveau-monde ! la petite-vérole, la rougeole, la rage, le mal vénérien, &, ce qui les ſurpaſſe tous, la ſoif de l'or & la ſervitude : tels ſont les fléaux dont le grand intervalle des mers n'a pu les garantir. Oſons eſpérer qu'une navigation plus heureuſe leur portera enfin ces lumières que les ſciences & les lettres ſeules répandent, dont un rayon éclaire déjà le nord du nouveau continent, & qui ne peuvent apprendre à l'homme à ſe connoître, ſans lui inſpirer le plus grand éloignement pour tout ce qui peut le dégrader & l'avilir.

Ce que M. Sanchez a dit, dans le Dictionnaire encyclopédique, du mal vénérien, qu'il appelle *chronique*, eſt effrayant. Preſque toutes les éruptions dartreuſes, les douleurs vagues, les engorgemens des glandes, le rachitis (48), ne lui paroiſſoient être que les effets lents & funeſtes de ce vice affoibli ou dégénéré; de ſorte que dans une grande ville, telle que Paris, nul ne pouvoit, ſelon lui, ſe flatter d'en être tout-à-fait exempt. C'étoit ſous ce point de vue qu'il traitoit les maladies les plus rebelles aux remèdes ordinaires : mais, dans ce cas, il ne confioit ſon ſecret à perſonne. Le mercure, caché lui-même, modifié dans la formule, opéroit,

(48) Il regardoit l'épaiſſiſſement de la bile, & pluſieurs de ſes maladies, comme un des effets le plus ſouvent produits par le vice vénérien.

ſans être connu, la guériſon d'un mal également ignoré. Il évitoit ainſi, & les difficultés que ne manquent jamais de faire ceux que le plus léger ſoupçon offenſe, & les objection de ces grands raiſonneurs, qu'il eſt plus facile de guérir d'un mal, qu'il ne l'eſt de leur perſuader qu'ils en ſont atteints.

La cour de Portugal, qui connoiſſoit l'attachement de M. Sanchez pour ſa patrie, le conſulta ſur la manière d'y faire fleurir les ſciences, & ſur toutes les précautions relatives à la ſanté publique. Deux ouvrages, écrits en langue portugaiſe (49), furent ſa réponſe. Dans l'un, en expoſant les moyens propres à conſerver la ſanté des peuples, il a fait parler aux lois le langage de la ſaine phyſique. Dans l'autre, il a tracé le plan d'une univerſité royale, où toutes les ſciences modernes devoient être enſeignées. Il vouloit qu'un hôpital annexé à cet établiſſement, ſervît à l'inſtruction des élèves, ſous la conduite d'un profeſſeur de médecine expérimentale. La chirurgie devoit être réunie à ce corps, & il propoſoit l'inſtitution d'une correſpondance de médecine, à-peu-près ſemblable à celle que la ſociété royale eſt chargée d'entretenir; projet auquel nous devons, ſans doute, l'empreſſement avec lequel il applaudit à nos premiers efforts, & le zèle qu'il mit à les ſeconder.

M. Sanchez fut long-temps réduit à une fortune très-médiocre. La cour de Ruſſie, dont il avoit ſi bien mérité,

(49) Ces ouvrages, les plus étendus qu'il ait publiés, ont paru avec les titres ſuivans:

1°. *Tratado da conſervaçao da ſaude dos povos, &c. com hum appendix conſideraçoins ſobre os terre motos, com a noticia dos mais conſiderandis de que fas mençao a hiſtoria, e duos ultimos que ſe ſentirao na Europa deſde o 1 de novembro 1755: in-4°*, 1756.

2°. *Methodo para apprender e eſtudar a medicina illuſtrado, com os apontamentos para eſtabelecerre huma univercidade real naqual deviam aprender-ſe as ſciencias humanas de qua neceſſita o eſtado civil e politico, in-8°*. 1763.

Les *Conſidérations ſur les tremblemens de terre*, ont été traduites du Portugais en Italien en 1783, par M. Marcello Sanchez, frère de l'auteur. M. Sanchez avoit remarqué que le ſéjour de Lisbonne étoit devenu plus ſain depuis l'époque du tremblement de terre de 1755.

l'abandonna ſeize ans ſans ſecours & ſans récompenſe ; triſte effet des révolutions & des troubles, qui, ne laiſſant ſubſiſter que les droits de la force, détruiſent juſqu'à la trace du bienfait & de la reconnoiſſance. Il étoit reſervé à l'impératrice actuellement régnante de réparer les torts de ſes prédéceſſeurs. Elle ſe ſouvint du médecin Portugais qui l'avoit guérie, dans ſa première jeuneſſe, d'une maladie très-grave, & elle lui aſſigna une penſion annuelle de mille roubles. Cette marque de ſouvenir combla de joie M. Sanchez, qui, malgré ſes malheurs, avoit conſervé un grand attachement pour la Ruſſie.

Il rempliſſoit à Paris les fonctions de correſpondant de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, à laquelle il étoit chargé de donner des renſeignemens ſur les découvertes dont les ſciences & les arts s'enrichiſſent chaque jour. Il mettoit dans cette commiſſion un zèle & un choix qui la rendoient vraiment importante. Habile à diſtinguer les inventions que le caprice & la mode accréditoient, d'avec celles moins vantées, dont les avantages aſſuroient l'exiſtence, il ne s'expoſa point au reproche d'avoir fait connoître à Pétersbourg aucune de ces futilités ſcientifiques, pour leſquelles le public montre ſucceſſivement tant d'indulgence & de mépris, & dont l'enthouſiaſme, quelque grand qu'il ſoit, peut être comparé à ces épidémies légères, mais très-répandues, qui ne portant à la tête qu'un trouble paſſager, ne laiſſent aucune trace de leur invaſion dans les lieux qu'elles ont quittés. Plaignons ſeulement M. Sanchez de ce qu'il n'a pas aſſez vécu pour être témoin de ces belles expériences par leſquelles l'homme a ſi rapidement agrandi la ſphère de ſon activité ; il a vu, pendant ſes dernières années, les ridicules prétentions de l'empiriſme ſi bien accueillies dans cette capitale, qu'il ne falloit pas moins que la ſublime invention de MM. de Montgolfier, pour effacer ces torts aux yeux des peuples rivaux de nos talens & de notre gloire.

La ſanté de M. Sanchez avoit toujours été chancelante ; des infirmités de pluſieurs genres l'avoient tellement affoi-

blie, qu'il fut obligé, pendant trente années, de vivre de régime, en faisant de ses connoissances l'usage le plus difficile pour un médecin, celui de les appliquer à sa propre conservation (50).

Déjà ses forces étoient épuisées, lorsque le grand-duc de Russie vint à Paris, sous le nom de comte du Nord. Ayant appris que ce prince devoit l'honorer d'une visite, il s'empressa de le prévenir. Le grand-duc étoit à table lorsque M. Sanchez lui fut annoncé. Il l'accueillit avec distinction, & le fit asseoir à côté de lui. Le vieillard, que la Russie avoit traité si bien & si mal, se rappela dans un moment tout le passé; sa mémoire lui retraça ses succès & ses revers: il regarda avec attendrissement l'héritier d'un trône autour duquel il avoit vu tant d'orages, & il répandit avec profusion des larmes qui dirent au prince tout ce que sa bouche ne pouvoit exprimer. Rentré chez lui, M. Sanchez n'en sortit plus; & nous dirons, avec M. Andry, que ce fut la Russie qui, dans la personne du comte du nord, reçut ses derniers adieux.

Ses forces diminuèrent de jour en jour: bientôt il cessa de lire; il éprouva même que la pensée devenoit fatigante pour lui; & il succomba, le 14 octobre 1783, aux suites d'une fièvre rémittente, âgé de 84 ans.

Malgré le soin extrême avec lequel M. Sanchez cachoit sa bienfaisance, il n'a pu la dérober toute entière à ceux dont il étoit environné. Les deux anecdotes suivantes nous ont paru dignes d'être connues du public.

Une femme très-pauvre, qui venoit le consulter, amena son enfant avec elle. M. Sanchez, pour qui la naïve simplicité de cet âge avoit toujours eu beaucoup d'attraits, fit à cet enfant des caresses sans doute bien affectueuses, puisque, malgré tout l'appareil de la vieillesse & des infirmités, l'enfant se jeta dans ses bras, & poussa des cris aigus lorsqu'il fallut

(50) Ses digestions étoient pénibles, & le foie étoit en mauvais état. M. Sanchez a fait avec succès un usage long-temps continué de la rhubarbe, qu'il prenoit sous différentes formes.

s'en séparer. Touché par ses pleurs, & sur-tout pressé par le desir de faire une bonne action, M. Sanchez demanda comme une grace, la permission de le garder près de lui. Chaque jour il le voyoit heureux par ses soins, & le spectacle de ses jeux étoit pour M. Sanchez le délassement le plus doux au milieu de ses travaux. Il lui a légué une somme considérable par son testament.

Il avoit un frère, aussi médecin, attaché aux troupes du roi de Naples, & dont la fortune a été long-temps très-bornée. Sollicité de nous envoyer des détails sur la vie privée de M. Sanchez : » Il y a très long-temps, a-t-il répondu (51), que j'ai le malheur d'être séparé de mon frère. » Il ne m'a jamais parlé dans ses lettres que de son inquiétude sur mon sort, & il m'a toujours fourni les secours les » plus abondans. Sa générosité, ajoute-t-il, m'a poursuivi » jusqu'au fond de la Sicile, & il a plusieurs fois trouvé le » moyen de me faire parvenir ses bienfaits dans des lieux » d'où je ne savois moi-même par quelle voie je pourrois lui » offrir les témoignages de ma reconnoissance. «

Celui qui a fait une fois le bien de cette manière, a dû le pratiquer pendant toute sa vie. » On ne reçoit que pour donner, « disoit-il. Ce fut, sans doute, pour conserver à la postérité le souvenir de ces rares vertus, long-temps admirées à la cour de Russie, que les armes de M. Sanchez furent décorées, par les ordres de l'impératrice, de cette légende, si honorable pour sa mémoire, & si propre à peindre un homme qui s'est toujours oublié lui-même, pour ne s'occuper que du bonheur des autres :

Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.

La place d'associé étranger vacante par la mort de M. Sanchez, est maintenant remplie par M. Black, professeur de chimie à Edimbourg.

---

(51) Dans une lettre du 22 novembre 1783, adressée à M. Andry.



OUVRAGES

Publiés par les Membres de la Société royale de Médecine, & présentés à cette Compagnie depuis la fin de 1779.

Par les associés ordinaires.

Hippocratis Aphorismi, Hippocratis & Celsi locis parallelis illustrati, studio & cura Janssonii ab Almeloveen, D. M. &c. &c. loca parallela ex Boerhaavii Commentariis, notulas addidit, editionem curavit Anna-Carolus Lorry. 1784.

CETTE édition est beaucoup plus exacte que les précédentes. Tous les passages ont été vérifiés. MM. Coquereau & Hallé ont aidé M. Lorry dans les recherches que cette édition a exigées.

De præcipuis morborum mutationibus & conversionibus tentamen medicum, autore A. C. Lorry, editionem post authoris fata curante J. N. Hallé, 1784.

Roderic-a-Castro, médecin Espagnol célèbre, a publié un ouvrage intitulé *Quæ ex quibus*. Le premier projet de M. Lorry avoit été d'en donner une édition avec des notes; mais le sujet de ces recherches étant très-vaste, & Roderic-a-Castro ne l'ayant traité que d'une manière très-abrégée, M. Lorry résolut de l'approfondir : c'est ce qu'il a fait avec un grand succès dans l'ouvrage que nous annonçons, & dont M. Hallé a été l'éditeur. Tout ce qui concerne les épigénèses, les métaptoses & les métastases, en un mot, les changemens & les différentes dégénérescences des maladies, y est traité dans une grande étendue.

Abrégé d'Anatomie, à l'usage des Elèves en Chirurgie dans les Ecoles royales de marine, ainsi que de tous ceux qui cultivent cette science. 2 vol. 1783, par M. Poissonnier.

Cet ouvrage, imprimé avec l'approbation & le privilège de la Société, contient une description exacte des différens organes du corps humain. L'auteur a rempli les vues qu'il s'est proposées, en se renfermant dans les limites, si nécessaires à ceux qui n'étudient l'anatomie que pour en faire l'application à l'art de guérir.

Recherches & doutes sur le Magnétisme animal, par M. Thouret, 1784.

En lisant attentivement cet ouvrage, on voit qu'il est composé de deux parties très-distinctes. L'une, qui est en quelque sorte historique, expose les rapports du magnétisme animal, tel qu'il étoit connu des anciens, avec celui qui est admis par les modernes : l'autre contient des réflexions critiques, des doutes sur les preuves qui servent de base à cette doctrine, dont M. Thouret montre l'incertitude.

Le magnétisme animal a tenu une des premières places parmi les systêmes, dans ces temps où l'on se contentoit de suppositions au lieu de faits ; & cette hypothèse a disparu avec tant d'autres, lorsque la physique expérimentale a dissipé les prestiges de l'imagination, & réduit les connoissances à leur juste valeur.

Il s'agissoit d'un fluide très-subtil, auquel on avoit donné des noms imposans, tels que ceux d'*ame du monde*, d'*esprit de l'univers*, de *fluide magnétique universel*, & qui s'étendoit, disoit-on, des astres jusqu'à nous, animoit toute la nature, pénétroit toutes les substances, & donnoit à tous les corps animés en général, & à leurs diverses régions en particulier, des forces d'attraction & de répulsion, par le moyen desquelles on expliquoit tout.

On ne se contentoit pas d'admettre ou plutôt de supposer un fluide de ce genre ; on se flattoit de pouvoir, par certains procédés, s'en rendre maître & en disposer à volonté. On poussoit plus loin encore ces chimériques prétentions ; on assuroit que ce fluide, dans lequel on admettoit une sorte de flux & de reflux, avoit une grande action sur les nerfs & une grande analogie avec le principe vital ; que ses effets, dirigés par une main habile, s'étendoient à de grandes distances, sans l'intermède d'aucun corps étranger ; qu'il étoit possible d'en impregner, soit des poudres, à la manière de Digbi, qui disoit l'avoir fixé dans la sienne ; soit des fluides ; soit diverses parties du corps des animaux ; que cet agent étoit, comme

la lumière, réfléchi par les glaces, & que le son & la musique en augmentoient l'intensité.

Les partisans du magnétisme animal, qui ont écrit dans le seizième & le dix-septième siècles, ne bornoient pas là leurs espérances. L'art de diriger un fluide qu'ils avoient fait descendre du ciel, & qui, selon eux, agissoit d'une manière aussi marquée sur le corps humain, devoit avoir une grande liaison avec la médecine, ou plutôt pouvoit la suppléer; aussi ne manqua-t-on pas de dire qu'en le faisant circuler à propos, on étoit sûr de guérir les organes malades, & de conserver la santé de ceux dans lesquels elle n'auroit souffert aucune atteinte.

Telle fut l'origine d'une médecine externe & universelle, d'une espèce nouvelle, & qui se vantoit d'avoir l'avantage de guérir sans qu'on fût obligé d'avaler aucunes drogues. Bientôt on reconnut des pôles dans le corps humain, c'est-à-dire des points sur lesquels, l'action du fluide supposé devoit être dirigée. On opéra, sans le secours de la pharmacie, des purgations, des cures; on fit éprouver aux malades des sensations de divers genres; & malgré les grands effets attribués à cet agent, on assura que les personnes les plus foibles & les plus délicates pouvoient y être soumises sans aucun danger. Ces procédés étonnans avoient encore un autre usage, celui de faire connoître le siège du mal, si souvent ignoré, & vers lequel le fluide se dirigeoit sans doute avec une sorte d'intelligence. Il perfectionnoit la coction des humeurs; les maux de nerfs sur-tout résistoient rarement à son activité; il favorisoit la transpiration; enfin, & cette dernière remarque est importante, il agissoit puissamment sur le moral. Un penchant presque irrésistible étoit la base de l'attachement & de la reconnoissance voués par les malades à ceux qui les avoient traités suivant ce procédé. Plusieurs, au nombre desquels étoit Maxwel, donnoient même à entendre qu'il étoit possible, dans quelques circonstances de la vie, d'abuser de ce moyen.

Ce tableau du magnétisme animal, tel qu'il a été imaginé & célébré par les anciens, est fidèlement extrait des recherches de M. Thouret. Les principaux auteurs dans les ouvrages desquels il a puisé, sont Paracelse, van-Helmont, Goclenius, Burgravius, Libavius, Wirdig, Maxwel, Santanelli, Tentzelius; Kircher & Borel. Les passages sont extraits & cités en entier, & M. Thouret, dans cette production comme dans plusieurs autres, a montré l'érudition la plus variée, la plus exacte & la plus étendue.

Il est facile de voir combien le système que nous avons exposé est analogue à celui de M. Mesmer. Pour en donner la démonstration, M. Thouret a considéré séparément chacune des propositions publiées & avouées par ce dernier. Elles sont au nombre de ving-sept, & il résulte de

de cet examen qu'elles sont toutes positivement énoncées dans quelques-uns des auteurs dont nous avons rapporté les noms.

Il n'y a pas jusqu'aux expériences de la bague & de l'épée (*voyez page 120 & 121 de l'Ouvrage*), que M. Thouret a trouvées décrites dans Kircher. Il est donc certain que les assertions de M. Mesmer, qu'il regarde comme ses principes, ne lui appartiennent point, & que cette théorie, au lieu d'être une nouveauté piquante, est un ancien systême, abandonné depuis près d'un siécle.

En remontant à ce que les auteurs originaux ont avancé, on trouve, en effet, des suppositions dénuées de fondement, & qui, faute de preuves, sont tombées dans l'oubli. Toutes les parties de cette hypothèse n'étoient liées entre elles que par l'imagination. La marche que l'on avoit suivie pour l'établir, avoit été la même que celle de l'art de guérir, soit par les enchantemens, soit par les exorcismes. Ç'a toujours été par des sensations que l'on a prétendu prouver l'existence de ces divers agens; & si ce genre de preuve suffisoit, il n'y en auroit aucun qui ne fût démontré. La saine physique a donc refusé d'y croire, ainsi qu'au magnétisme, tel que Maxwel, Goclenius & Santanelli l'ont exposé, & tel que nous l'avons exposé nous-mêmes au commencement de cet extrait.

Le magnétisme animal de M. Mesmer mérite-t-il plus de confiance? M. Thouret s'est permis à ce sujet, dans la seconde partie de son ouvrage, des réflexions qui ne sont relatives qu'à ce que M. Mesmer a publié ou avancé authentiquement. On pourroit lui objecter, dit M. Thouret :

1°. Que le toucher, souvent employé dans sa méthode, & d'une manière soutenue, sur des régions très-sensibles, telles que celles de l'estomac, &c. peut produire des effets, en communiquant une impulsion vive aux nerfs des plexus qui y sont situés, & qui sont liés avec tous ceux du corps humain; que les auteurs offrent un grand nombre de faits de ce genre, & que par conséquent les sensations auxquelles les attouchemens donnent lieu, ne prouvent point l'existence d'un agent ou fluide particulier.

2°. Que la chaleur produite par la main, le mouvement communiqué à l'air, peuvent occasionner des impressions très-fortes dans une personne très-sensible, & dont les fibres sont en convulsion, sans qu'aucun de ces effets prouve un agent nouveau.

3°. Qu'en s'emparant de l'imagination par un appareil imposant, par des procédés extraordinaires, par la confiance que donnent de grandes promesses & l'enthousiasme, il est possible d'augmenter le ton des fibres sensibles & nerveuses, de diriger ensuite par des attouchemens leur impulsion vers certains organes, & d'y exciter ainsi des évacua-

tions ou excrétions, sans qu'il en résulte, ni pour la physique, ni pour la médecine, aucune connoissance nouvelle.

4°. Que parmi ces causes disposantes, on doit sur-tout compter la présence d'une personne déja en convulsion, ou prête à y entrer : qu'ainsi qu'un organe attaqué de spasme le communique facilement à tous les autres organes, il se transmet de même d'un homme à un autre homme; qu'il ne faut donc pas être surpris si, dans les salles où se font les prétendus traitemens magnétiques, le spasme & les convulsions se répandent aussi promptement, le moyen de les produire étant aussi facile; & que l'histoire fournit un grand nombre de faits dans lesquels les convulsions se sont propagées dans un village, dans une ville entière, d'une manière plus surprenante encore que celle dont le magnétisme animal offre l'exemple.

5°. Que les partisans du magnétisme animal ne produisent ce qu'ils appellent *des crises*, c'est-à-dire un état de convulsion, que dans des sujets très-irritables, très-nerveux, & sur-tout dans des femmes dont la sensibilité a été précédemment excitée par les moyens susdits.

6°. Que l'histoire nous a transmis également un grand nombre de guérisons opérées par la peur ou la joie, par la commotion de quelque passion violente; ce qui prouve sans replique le pouvoir de l'influence nerveuse sur les maladies.

7°. Qu'à différentes époques, deux empiriques fameux, Greatrakes, Irlandois, & Gassner de Ratisbonne, ont produit sur différentes personnes des effets qui ont paru surprenans, & qui ont eu des admirateurs; qu'ils n'employoient que des attouchemens, soit sur la nuque, soit sur les membres souffrans, & qu'il a été unanimement reconnu qu'ils n'agissoient que sur l'imagination.

8°. Que dans un grand nombre de cas, les partisans du magnétisme animal semblent être plus occupés du soin de surprendre les spectateurs, que de guérir les malades; que le spasme & les convulsions qu'ils donnent, produisent des maux certains, ne fût-ce que par l'habitude de cet état qu'ils font contracter.

9°. Que plusieurs maladies locales n'étant pas du nombre de celles sur lesquelles le magnétisme animal agit, & certaines personnes, de l'avis même de M. Mesmer, n'étant pas susceptibles de son effet, on pourroit soupçonner que les partisans de cette méthode se seroient ménagé cette ressource pour rendre raison de leur défaut de succès dans certains cas.

10°. Que prétendre à la découverte d'un moyen qui puisse suffire dans tous les cas de maladie, c'est-à-dire à la médecine universelle, est une illusion qui n'est pas excusable dans un siècle éclairé.

11°. Que l'on peut expliquer par les effets connus de la sensibilité, &

ſans aucun agent nouveau, les phénomènes que M. Meſmer produit par une méthode dont il n'a point fait part au public.

12°. Que M. Meſmer, en ſuppoſant même qu'il eût un agent particulier, a ſuivi une route contraire aux intérêts de cette découverte, en ſe conduiſant comme ceux qui ont fait de vains efforts pour accréditer un ſyſtême digne à tous égards de l'oubli dans lequel il eſt tombé.

Il eſt important de rappeler ici que la Société royale, connoiſſant le zèle de M. Thouret, & les travaux nombreux qu'il a faits ſur tout ce qui concerne le magnétiſme, l'avoit chargé, dans ſa ſéance tenue le 12 mars 1784, de recueillir dans les auteurs, tant anciens que modernes, tout ce qui a été écrit ſur le magnétiſme animal. Ces recherches, auſſi complètes qu'on puiſſe le deſirer, & dont M. Thouret avoit communiqué le plan à la Société, compoſent la première partie de ſon ouvrage, & peuvent être conſidérées comme ſon rapport ſur cet objet.

La Compagnie, chargée par le Roi de l'examen des moyens curatifs nouveaux & ſecrets, n'a pas vu ſans inquiétude l'eſpèce de vogue acquiſe par le magnétiſme animal, dont les procédés, quels qu'ils ſoient, ont été adminiſtrés à des malades, & payés par le public, ſans avoir été préalablement, ainſi que les lois du royaume l'ordonnent, ſoumis à l'examen des gens de l'art; abus contre lequel la Société s'eſt élevée, comme elle le devoit, dès le principe. Elle a été flattée qu'un de ſes membres ait publié des recherches ſavantes ſur une matière qui n'avoit été juſqu'alors traitée que dans des écrits anonymes, dont la plupart étoient plutôt deſtinés à l'amuſement qu'à l'inſtruction des lecteurs. L'ouvrage de M. Thouret, médité avec ſoin, a éclairé tous ceux qui y ont cherché de bonne foi des lumières, & a beaucoup ſervi à réſoudre une queſtion ſur laquelle l'intérêt public exigeoit que les compagnies ſavantes fiſſent connoître leur jugement. Maintenant, preſque tous les yeux ſont ouverts; le preſtige eſt détruit; & la Société royale ſe félicite d'avoir porté le premier coup à cette grande erreur, en publiant & en répandant ſon rapport ſur l'ouvrage de M. Thouret, avant que ceux des commiſſaires nommés par le roi pour faire l'examen du magnétiſme animal, euſſent été rendus publics.

Mémoire ſur les différentes manières d'adminiſtrer l'électricité, & Obſervations ſur les effets qu'elles ont produit, par M. Mauduyt. Imprimé, par ordre du roi, à l'imprimerie royale, 1784.

Les médecins qui ont fait les premiers eſſais de l'électricité médicale ont employé les commotions, dont ils ont varié la force. A meſure

que la ſcience a fait des progrès, on a multiplié & perfectionné les procédés de l'électriſation appliquée au traitement des maladies. M. Mauduyt, après avoir expoſé tout ce que ſon expérience & celles des autres ont acquis de lumières dans ce genre, réduit à douze les méthodes ou opérations que l'on peut ſuivre dans l'adminiſtration de l'électricité médicale, & il les décrit avec tant de préciſion, qu'il eſt facile, d'après la lecture de cet ouvrage, de les mettre en pratique. Ce traité élémentaire, le premier qui ait paru ſur cet objet important, donne à M. Mauduyt de nouveaux droits à la reconnoiſſance publique.

Réflexions ſur les maladies vénériennes, par feu M. A. B. Sanchez, publiées par M. Andry.

Cet ouvrage eſt ſous preſſe. Il a été lu dans nos ſéances, & la Société en a été très-ſatisfaite.

Traité des maladies des grains, &c. par M. l'abbé Teſſier, 1783, *avec figures.*

Les végétaux ont auſſi leurs maladies; & comme elles influent ſur la ſanté des hommes, il eſt important qu'elles ſoient examinées avec ſoin. M. l'abbé Teſſier, qui ſe livre ſur-tout à ces recherches, a publié la partie de ſes obſervations qui concerne les maladies des grains: il ne s'eſt pas contenté de les décrire; il les a repréſentées au naturel dans des deſſins très-bien faits, de ſorte que la lecture de cet ouvrage ſuffit pour déterminer leurs caractères, leurs différences, pour les faire reconnoître, & pour apprendre, autant qu'il eſt poſſible, à les prévenir.

Manuel ſur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir, par M. Macquart, 1783.

Cet ouvrage, d'une étendue conſidérable, eſt un recueil bien fait de tout ce qui a été dit ſur la nature & les effets de l'eau conſidérée médicalement.

Le Tableau raiſonné des auteurs qui ont écrit ſur les eaux minérales, & de la ſituation de ces différentes ſources dans le royaume, par M. Carrère, eſt maintenant ſous preſſe.

Depuis l'année 1782, M. de Horne a publié exactement le *Journal de médecine militaire*, qui paroît par trimeſtres. Cet ouvrage, ſoumis à

l'examen de la Société par la déclaration du roi de 1781, & revêtu de la sanction de cette Compagnie, a reçu, de la part du public, un accueil des plus favorables, & proportionné à la juste célébrité de son auteur.

Mémoires & Observations de Chimie, par M. de Fourcroy, 1784.

M. de Fourcroy prouve, dans le premier mémoire, que c'est à l'absence de l'air fixé dans l'alkali caustique, qu'est due la propriété qu'a le fer précipité d'être attirable en partie par l'aimant, pourvu néanmoins que la dissolution n'ait pas été préparée avec un acide concentré, & à l'aide de la chaleur, parce que, dans ces dernières circonstances, le fer se trouve déja fort calciné, & souvent n'est plus ductile.

Qu'il n'en est pas de même lorsqu'on a employé un alkali volatil concret ou saturé d'air fixe : on peut cependant rendre le fer précipité par l'alkali volatil saturé d'air fixe, attirable par l'aimant, en le desséchant sur un feu très-vif.

Que l'alkali volatil privé d'air fixe paroît purement alkalin, tandis que l'alkali volatil effervescent est une espèce de sel neutre dont l'acide a le moins d'affinité possible avec sa base, qui peut en être séparée par le feu, par la chaux & par tous les acides, & qu'alors il a une grande affinité avec l'air fixe.

Que les précipités attirables par l'aimant sont très-dissolubles dans l'alkali volatil caustique, puisqu'ils disparoissent lorsqu'on les y verse par surabondance; remarque importante pour éviter les erreurs, & qui fournit à M. de Fourcroy l'occasion de proposer une teinture alkaline, qu'il croit, avec raison, plus active & plus pénétrante que celle de Stahl : il observe qu'elle ne se garde pas long-temps, & qu'il faut la préparer peu de temps avant d'en faire usage, & même conserver les potions qu'on donne aux malades dans des flacons bien bouchés, parce qu'on doit éviter avec grand soin le contact de l'air.

Dans le second mémoire, M. de Fourcroy observe d'abord que l'alkali fixe du tartre est un composé de l'alkali fixe végétal & de l'acide crayeux, ainsi nommé parce qu'il est semblable à celui qu'on obtient de cette substance terreuse, & qu'il est connu sous le nom d'air fixe de la craie. Il prouve que c'est à la quantité plus ou moins grande de cet acide que les alkalis fixes végétaux doivent plusieurs de leurs propriétés, telles que d'attirer l'humidité de l'air, de ne point cristalliser, &c. lorsqu'ils contiennent peu de cet acide. M. de Fourcroy fait voir, dans seize expériences qu'il rapporte à ce sujet, qu'en général l'alkali fixe végétal ordinaire n'agit pas si vîte sur les dissolutions martiales, que l'alkali volatil fumant; que les précipités qu'on obtient par cet intermède, ne sont

point attirables par l'aimant ; que leur état de chaux ou de safran de mars vient de l'air fixe que l'alkali végétal leur a fourni. Il fait voir ensuite que dans cette occasion il se fait une double décomposition & une double combinaison ; qu'alors, par le moyen de l'acide aériforme de l'alkali, qui s'unit au fer, il se forme une espèce de sel neutre martial qu'il nomme *craie de fer*. M. de Fourcroy prouve ensuite que l'alkali caustique précipite très-peu de fer attirable par l'aimant ; que cependant on peut, par le moyen de cet alkali, avoir un précipité attirable ; & qu'en général, les précipités martiaux obtenus par l'alkali caustique, sont plus légers, d'une couleur plus foncée, & qu'ils se décomposent plus facilement. La nature de ces précipités est due à la quantité plus ou moins grande d'air fixe contenu dans cet alkali. Il ne faut qu'une petite quantité d'air fixe pour neutraliser le fer précipité des acides, & lui ôter la propriété d'être attirable par l'aimant.

Le troisième mémoire est une *suite de l'examen des précipités martiaux obtenus par les alkalis caustiques & non caustiques*. M. de Fourcroy y établit les différences qui se trouvent entre eux : mais il suit, dans ce mémoire, un autre ordre de faits, & qui complète entièrement le travail qu'il avoit entrepris sur les précipités martiaux qui sont dus aux alkalis. Jusqu'à ce moment il avoit employé l'analyse ; ici, il confirme les preuves qu'il avoit données de ses résultats, par la méthode que les chimistes ont nommée *synthèse* ou recomposition.

M. de Fourcroy examine, dans son quatrième mémoire, les propriétés du sel formé par l'air fixe & le fer. Il appelle ce sel *craie martiale*. Il prouve par les expériences les plus convaincantes, que la rouille n'est autre chose que cette combinaison ; & qu'il faut bien distinguer toutes les chaux de fer de la *craie martiale* proprement dite.

Dans les deux mémoires suivans, M. de Fourcroy traite du gaz inflammable des marais. Son peu d'inflammabilité, sa production, ses différences, enfin sa nature, l'occupent tour-à-tour. Il démontre qu'il doit ses propriétés particulières à la présence de l'air fixe & d'un principe odorant ; qu'en le privant de ces deux corps, il se rapproche du gaz inflammable pur, & qu'on peut l'imiter assez bien par la combinaison du gaz inflammable ordinaire avec l'acide crayeux.

Deux autres mémoires sont destinés au développement d'une théorie particulière à l'auteur, sur la détonnation du nitre & de la poudre fulminante. Cette théorie, qui n'est que l'induction des faits très-connus sur ce phénomène, consiste à regarder l'air vital dégagé du nitre par la chaleur, comme la cause de la vive & rapide inflammation que ce sel excite dans tous les corps combustibles avec lesquels il est mêlé. M. de Fourcroy insiste principalement sur l'incombustibilité du nitre par lui-même,

& ſur tous les faits qui prouvent qu'il n'eſt que la cauſe de la forte combuſtion, ſans y participer par aucune propriété inflammable.

Nous ſommes bien fâchés que les bornes de ce tableau ne nous permettent pas d'extraire de cet ouvrage un plus grand nombre des expériences & des vues nouvelles qu'il contient.

Des Maladies des femmes, par M. Chambon de Mantaux, 2 vol. 1784.

Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. La première comprend les maladies aiguës auxquelles les femmes ſont expoſées pendant leurs couches: la ſeconde, les maladies chroniques qui peuvent en être la ſuite. M. Chambon a ſuivi, dans ſon travail, le plan qui nous paroît le plus convenable pour donner, ſur cette matière, un bon ouvrage élémentaire. On y trouve ce que les anciens ont penſé ſur la nature & le traitement de ces maladies; quelques points ſur leſquels ils paroiſſoient s'être trompés, ſont indiqués avec ſoin & rectifiés. Les connoiſſances que les obſervateurs du moyen âge ont ajoutées à celles des anciens; les découvertes plus récentes faites par les modernes; celles que l'on doit aux auteurs étrangers, qui, ſur-tout parmi les Anglois, ſe ſont, dans ces derniers temps, beaucoup occupés du même objet; enfin la deſcription de quelques affections du même ordre, qui, ſans avoir été totalement inconnues aux anciens, peuvent être regardées comme nouvellement apperçues, telle que la fièvre puerpérale, y ſont expoſées & claſſées avec une grande méthode.

M. Chambon y a ajouté les réſultats de ſes propres obſervations. Soit qu'il expoſe les travaux des autres médecins, ſoit qu'il parle des ſiens, il s'exprime toujours avec une vérité & une impartialité dont il y a peu d'exemples.

Un *Traité des maladies des filles*, par le même auteur, ſervant de ſuite à celui-ci, eſt maintenant ſous preſſe.

Inſtruction pour les Bergers & pour les Propriétaires de Troupeaux, par M. d'Aubenton, 1782.

Par les aſſociés libres.

Cet ouvrage, annoncé dans l'hiſtoire du précédent volume, a été reçu par le public avec autant d'empreſſement que de reconnoiſſance. Pour ſe mettre à la portée des cultivateurs, M. d'Aubenton a diviſé ce traité en leçons compoſées de demandes & de réponſes; de ſorte qu'au mérite d'avoir fait des obſervations nouvelles & des découvertes importantes pour le commerce, il a joint celui de répandre les lumières que

l'on doit à ſon habileté. Il y a long-temps que l'on chante les bergers : M. d'Aubenton fait mieux ; il les inſtruit.

Mémoire ſur la chaleur, par M. de Lavoiſier, en commun avec M. Delaplace, 1783.

Les réſultats ſuivans ſont tirés des expériences ingénieuſes que ce mémoire expoſe.

La chaleur animale eſt à-peu-près la même dans les différentes parties du corps. Cet effet paroît dépendre des trois cauſes ſuivantes : la première, eſt la rapidité de la circulation du ſang, qui tranſmet juſqu'aux extrémités du corps la chaleur qu'il reçoit dans les poumons; la ſeconde cauſe, eſt l'évaporation que la chaleur produit dans ces organes, & qui diminue le degré de leur température; enfin la troiſième tient à l'augmentation obſervée dans la chaleur ſpécifique du ſang, lorſque, par le contact de l'air pur, il ſe dépouille de la baſe de l'air fixe qu'il renferme : une partie de la chaleur ſpécifique développée dans la formation de l'air fixe eſt ainſi abſorbée par le ſang, ſa température reſtant toujours la même ; mais lorſque, dans la circulation, le ſang vient à reprendre la baſe de l'air fixe, ſa chaleur ſpécifique diminue, & il ſe développe de la chaleur; comme cette combinaiſon ſe fait dans toutes les parties du corps, la chaleur qu'elle produit contribue à entretenir la température des parties éloignées des poumons, à-peu-près au même degré que celle de ces organes. Au reſte, quelle que ſoit la manière dont la chaleur animale ſe répare, celle que dégage la formation de l'air fixe en eſt la cauſe première : ainſi on peut établir la propoſition ſuivante : *Lorſqu'un animal eſt dans un état permanent & tranquille ; lorſqu'il peut vivre pendant un temps conſidérable ſans ſouffrir dans le milieu qui l'environne ; en général lorſque les circonſtances dans leſquelles il ſe trouve n'altèrent point ſenſiblement ſon ſang & ſes humeurs, de ſorte qu'après pluſieurs heures le ſyſtême animal n'éprouve point de variation ſenſible, la conſervation de la chaleur animale eſt due, au moins en grande partie, à la chaleur que produit la combinaiſon de l'air pur reſpiré par les animaux, avec la baſe de l'air fixe que le ſang lui fournit.*

Expériences & Obſervations ſur le poids du pain en ſortant du four, &c. par M. Tillet, 1781.

Elles ont ſervi de baſe au réglement par lequel les boulangers ſont aſſujettis à donner aux pains qu'il expoſent en vente un poids fixe.

Nouveaux

Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie des sciences & arts.

Par les différens corps avec lesquels la Société est liée par une association de correspondance.

Ce recueil intéressant paroît par semestres depuis le commencement de l'année 1782.

Verhandelingen van de Nature en geneeskundige correspondentie Societeit, in de vereenigde Nederlanden opgericht in's Hage, &c. — 1782, III. Stuk.
— 1783, IV. Stuk.

Cet ouvrage est la suite des Mémoires de la Société de médecine établie à la Haie en 1780, sur le plan de celle de Paris.

Medical Observations and inquiries by Society of Physicians in London, vol. VI, 1784.

Cette année, la Société de médecine de Londres a repris ses travaux avec un nouveau zèle, & a publié le sixième volume de ses Mémoires.

Réflexions sur l'arsenic, tendantes à déterminer la suppression du débit de ce métal vénéneux, par M. Menuret, 1784.

Par les associés régnicoles.

Cet ouvrage mérite l'attention du Gouvernement, par l'importance du sujet qui y est traité.

Des Spécifiques en médecine, par M. Gastellier, 1783.

L'auteur de ce traité réduit à sa juste valeur le mot *spécifique*, dont on a tant abusé; il ramène tout à la médecine méthodique, à l'observation, & il fait voir à combien de dangers on s'expose en s'en écartant.

M. Mazars de Cazelles a augmenté la collection de ses observations sur les heureux effets de l'électricité médicale.

La Société a reçu de ses associés étrangers les ouvrages suivans, dont l'examen & l'analyse ont été faits dans ses séances.

Par les associés étrangers.

1°. *Les six Discours prononcés par M. Pringle devant la Société royale de Londres*, réimprimés en 1784 par M. Kippis.

2°. *L'Edition des Œuvres de M. Fothergill*, par M. Lettsom, 2 vol. 1783.

3°. *Les premieres lignes de Médecine-pratique*, par M. Cullen, 4 vol. 1784.

4°. *De morbis quibusdam Commentarii autore Clifton*, Wintringham Baronetto. *Lond.* 1782,

5°. *Tobern. Bergman Commentationes e 4° tomo novorum Act. soc. sc. Upsf. excerptæ*, 1782.

Toberni Bergman Opuscula physica & chymica, &c. vol III, 1783. — M. Bergman a envoyé ces ouvrages, peu de temps avant sa mort, à la Société royale de médecine.

6°. *A System of the practice of medicine from the latin of Dr Hoffman in two vol.* by the late Willams Lewis, revised by A. Duncan. *Lond.* 1783.

Cette traduction dHoffman est faite avec un grand soin: elle est estimée en Angleterre.

7°. La suite des ouvrages de M. Priestley.

8°. *L'Anatomie du corps humain*, par M. Simmons, en anglois, vol. I, 1780.

9°. *Istoria e Teoria de tremuoti in generale, & in particolare di quelli della Calabra e di Messina del 1783*, par D. Giovani Vivenzio, 1783.

Cet ouvrage contient les détails les plus étendus & les plus précis sur les divers tremblemens de terre qui ont affligé la Calabre.

10°. *Dissertation sur la meilleure forme des souliers*, par M. Camper, sans date, mais publiée depuis notre dernier volume.

11°. *A. Scarpa oratio de promovendis anatomicorum administrationum rationibus.* Ticini, 1783.

12°. *Œuvres d'Histoire naturelle & de Philosophie*, par M. Bonnet, 8 vol. *in*-4°, depuis 1779 à 1783.

13°. Un ouvrage de M. le chevalier Rosa, de Modène, contenant des expériences ingénieuses pour démontrer l'existence d'un fluide aériforme dans les artères de divers animaux.

Par les correspondans.

Nous avons reçu avec reconnoissance :

La suite des *Exercitationes Academicæ*, par M. Sandifort, 1873. — Le second volume des *Observationes medicæ*, par M. M. Mertens. — Une *Lettre italienne de M. Jean-Louis Targioni, sur une épidémie qui a régné en 1782, à Mantoue*, 1783. — La suite du Journal de M. Jean-Louis Targioni, de Florence. — Un *Traité sur la rage*, par M. Mederer, 1783. — Le *Tableau analytique d'un cours de Chimie fait à Montpellier*, par

M. Chaptal, 1783. — *Un mémoire sur les causes de l'insalubrité des lieux voisins des étangs*, par le même, 1783. — Un *Mémoire historique sur la fièvre catarrhale bilieuse qui a régné épidémiquement à la Forêt-sur-Sèvre & aux environs, en 1782.* — Un *Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières*, par M. Didelot, 1782. — Un *Avis pour neutraliser à peu de frais les fosses d'aisance*, par M. de Marcorelle, baron d'Escale, 1782 & 1784. — Un Discours latin de M. Coste, intitulé : *Oratio habita in capitolio Gulielmopolitano, in comitiis universitatis Virginiæ die xij junii 1782; dum favente Gallorum ducum & militum frequentiâ medicæ cooptationis laureâ donabatur Joannes-Franciscus Coste.* — Un *Essai sur le traitement des dartres*, par M. Bertrand de la Grésie, 1784. — *Essai d'une description topographique d'Olivet*, par M. Beauvais-Depreau, 1783. — *Précis d'Observations sur les maladies épidémiques qui règnent tous les ans à Rochefort*, par M. Retz, 1784. Divers écrits publiés par MM. Clouet & Harmand de Montgarny, sur l'épidémie dyssentérique qui a régné à Verdun en 1783. M. Harmand de Montgarny a fait dans cette circonstance un grand usage de la racine de bryone : on peut, suivant lui, la donner à la dose de trente-six grains en substance, bien pulvérisée, & délayée dans un verre d'eau froide, ou à la dose d'un gros & demi en infusion dans une même quantité d'eau. Ce médecin assure qu'elle fait vomir d'une manière douce & sans trouble. La poudre de bryone, donnée en bol, soir & matin, à la dose de quinze ou vingt grains, purge très-doucement, dit M. de Montgarny : c'est sous cette forme qu'il en a souvent fait prendre neuf grains de six en six heures, dans le traitement de la dyssenterie, après avoir fait précéder un vomitif. Il ajoute que cette racine, donnée en décoction avec les tamarins, à la dose de deux gros par pinte d'eau, forme une boisson doucement laxative, qui convient dans beaucoup de cas : il assure qu'il la substitue avec succès, dans les potions purgatives, à la rhubarbe, & même au séné, à la dose à laquelle on emploie ces mêmes substances. Il la donne quelquefois comme un incisif doux, à la dose de trois ou quatre grains dans un verre d'eau froide. Dans d'autres circonstances, il mêle cette poudre avec une suffisante quantité d'extrait aqueux de la même racine. Déja plusieurs auteurs estimables avoient fait un heureux usage de la racine de bryone, qu'ils avoient regardée comme ayant quelques-unes des propriétés de l'ipécacuanha ; mais on ne s'en étoit point servi d'une manière aussi étendue que l'a fait M. Harmant. La Société invite ses correspondans à lui faire connoître le résultat de leurs observations sur cet objet, afin de déterminer jusqu'à quel point on peut se fier à ce remède. — Un *Traité du claveau*, par M. Chabert, 1781. — Un *Traité des dartres & de la gale des animaux*, par le même, 1782. — Un *Traité des maladies vermineuses des animaux*, par le même, 1782. Six

ſortes de vers affectent les animaux domeſtiques : les oeſtres ſont des vers gros & courts; ils doivent être regardés comme des larves de différentes mouches; ils ſe logent au bord de l'anus, dans l'inteſtin rectum du cheval, dans les foſſes naſales du mouton, & dans le corps de la peau des bêtes à cornes. Les ſtrongles, cylindriques, longs & ronds, ſe trouvent dans les inteſtins grêles : leur volume égale à-peu-près celui d'une groſſe plume à écrire. Les aſcarides, qui ſont auſſi fins & auſſi grêles qu'une aiguille à coudre, ſe trouvent en paquet dans l'eſtomac du chien & dans les gros inteſtins du cheval. Les crinons, ſemblables à un crin blanc coupé à quelque diſtance de ſon extrémité, ſe rencontrent, ſuivant M. Chabert, dans preſque toutes les parties du corps des animaux : il les regarde comme la cauſe d'un grand nombre de maladies. Les douves habitent les conduits biliaires : on n'en trouve ni dans le chien, ni dans le cochon. Enfin le *tœnia*, habite les inteſtins grêles.

Après avoir rapporté la diviſion des vers adoptée par M. Chabert, nous indiquerons la préparation de la liqueur qu'il croit la plus propre à les détruire, & la manière d'en faire uſage.

Prenez ongle de pied de cheval, ou corne de bœuf ou cerf, &c. la quantité qu'il vous plaira; coupez-la par petits morceaux; mettez-les dans une cornue de grès ou de fer; rempliſſe-la aux trois quarts; lutez une alonge & un grand ballon perforé; diſtillez à feu nu dans un fourneau de réverbère. Il paſſera, 1°. du phlegme; 2°. un peu d'alkali volatil; 3°. l'huile empyreumatique, qui ſe montre jaune & ſous forme de ſtries. Continuez le feu juſqu'à ce qu'il ne ſorte plus rien; délutez; ramaſſez l'huile noire & fétide qui occupe le fond du ballon. Vous aurez la liqueur dont il s'agit.

Prenez une livre de cette huile; mêlez-la avec trois livres d'eſſence de térébenthine; mettez ce mélange dans une cucurbite de verre; couvrez-la d'un chapiteau; adaptez une alonge & un grand ballon perforé. Laiſſez le mélange en digeſtion pendant quatre jours : diſtillez au bain de ſable; chauffez peu; augmentez le feu par gradation, afin d'éviter le gonflement des matières & la rupture des vaiſſeaux. Laiſſez aller la diſtillation tant qu'elle fournira : elle s'arrête ordinairement aux trois quarts. Délutez; verſez ce qui eſt contenu dans le ballon dans des bocaux à bouchon de criſtal, & conſervez pour l'uſage. L'huile alors eſt jaunâtre, très-légère; elle l'eſt même plus que l'eſſence de térébenthine : elle nage ſur l'eau. Elle ſe colore par la ſuite, & plus elle eſt ancienne, plus elle a d'efficacité. Telle eſt l'huile empyreumatique dont M. Chabert fait uſage. Cette rectification ne lui enlève pas ſon odeur; elle la rend, au contraire, plus pénétrante, infiniment plus légère, & moins âcre.

Si l'on ſoupçonne des vers dans un cheval, M. Chabert conſeille

de se mettre à la diète pour laisser vider son estomac & ses intestins, & faciliter l'action du remède; de l'abreuver souvent; de lui donner peu de foin & d'avoine; point de son, parce que cet aliment favorise le développement des vers. Donnez quelques lavemens d'eau chaude, & faites prendre, deux ou trois jours après ce régime, l'huile empyreumatique, à la dose de quatre gros pour un bidet, d'une once pour un cheval de moyenne taille, & d'une once & demie à deux onces pour le cheval de la plus forte espèce. Donnez ce médicament le matin, l'animal étant à jeun & n'ayant pas mangé dans la soirée du jour précédent. On étendra cette huile dans une cornée d'infusion de sarriette ou autre plante aromatique; mais la sarriette doit, suivant M. Chabert, être toujours préférée: on agitera fortement les deux liqueurs, pour que le mélange soit exact, & on fera prendre deux ou trois cornées de cette infusion par dessus, pour rincer la bouche de l'animal. On le laissera sans manger pendant quatre ou cinq heures, & on ne lui donnera sa ration d'avoine, ou de foin, ou de paille, qu'après qu'il aura rendu le lavement d'eau miellée qui lui aura été administré trois heures après avoir pris l'huile empyreumatique. Si ce lavement restoit sans effet, il faudroit en donner un second, & même un troisième.

On répétera ce traitement, avec les mêmes précautions, neuf à dix jours de suite; après quoi on pourra remettre l'animal à la nourriture & au travail ordinaires. M. Chabert observe qu'il convient de laisser reposer les animaux qui font usage de ce remède; & dans le cas où on ne peut se dispenser de les faire travailler, il recommande d'employer une diète moins sévère, & de continuer plus long-temps le traitement.

Rapports & Mémoires publiés par la Société, depuis que le troisième volume de sa collection a paru.

1°. *Rapport concernant les mares qui sont au bas de la ville de Château-Thierry*, lu dans la séance du 30 août 1782.

Mares de Château-Thierry.

Les officiers municipaux de la ville de Château-Thierry ayant desiré que deux commissaires de la Société royale visitassent les mares qui sont dans la partie basse de cette ville, MM. Jeanroi & l'abbé Tessier furent députés à cet effet par la compagnie; ils ont consigné dans ce rapport leurs observations sur les fâcheux effets que produisent les exhalaisons de ces mares.

2°. *Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin, les 18 & 23 mars, en présence des commissaires réunis de l'Académie*

Moyens du sieur Janin pour desin-

fecter les fosses d'aisance.

royale des ſciences & de la Société royale de médecine; imprimé par ordre du roi. 1782.

Ces expériences, dans leſquelles un des ouvriers a péri, n'ont que trop démontré l'inutilité du moyen (1) employé par le ſieur Janin pour deſinfecter les foſſes d'aiſance. Ce rapport, fait par MM. le duc de la Rochefoucaut, de Lavoiſier, Macquer, l'abbé Teſſier, Hallé, de Fourcroy, & ſigné par les commiſſaires de l'Académie royale des ſciences, comme témoins, l'Académie étant alors en vacances, détruiſit l'eſpèce de vogue que les procédés du ſieur Janin avoient acquiſe. Le public, toujours ſi facile à tromper, avoit été ſéduit par des expérience mal faites, & par des aſſertions haſardées, & on étoit venu à bout de l'induire en erreur dans une matière où la plus légère attention auroit ſuffi pour l'éclairer.

Fièvre puerpérale.

3°. *Rapport fait par ordre du Gouvernement, ſur un Mémoire contenant la méthode employée par feu M. Doulcet, docteur-régent de la faculté de Paris, l'un des médecins de l'hôtel-Dieu, dans le traitement d'une maladie qui attaque les femmes en couche dans cet hôpital, & que l'on connoît ſous le nom de fièvre puerpérale.* Lu dans la ſéance tenue le 6 ſeptembre 1782.

C'eſt ſouvent après les groſſeſſes les plus exemptes d'accidens, après les accouchemens les plus heureux, que cette maladie ſe déclare tout-à-coup, ſans qu'aucun ſymptôme précurſeur en ait annoncé le développement. Elle paroît ordinairement le troiſième jour des couches, quelquefois plus tôt, rarement plus tard : alors le ventre ſe météoriſe, devient exceſſivement douloureux, ſans aucune diminution des lochies, qui continuent à couler ; les ſeins, qui devroient augmenter de volume, ſe flétriſſent, & en général la révolution du lait n'a point lieu. Les malades ont une fièvre ſenſible, quoique peu forte ; le pouls eſt petit, concentré, accéléré ; les forces abattues. Ces premiers ſignes, qui caractériſent eſſentiellement la maladie, ſont communs à toutes les femmes qui en ſont attaquées. A ceux-là ſe joignent ſouvent, mais moins conſtamment, pluſieurs autres ſymptômes : tels ſont un friſſon plus ou moins violent, qui ſe déclare dans le principe ; des vomiſſemens de matière verte ou légèrement teinte de jaune, & plus ſouvent encore, des nauſées ſans vomiſſement, un dévoiement laiteux & très-fétide, les yeux étincelans, le viſage décoloré. La langue eſt ordinairement

(1) On ſait que ce moyen étoit la projection d'une quantité plus ou moins grande de vinaigre dans la foſſe qu'il ſe propoſoit de déſinfecter.

humide, mais chargée d'un limon blanc, épais, & quelquefois d'un jaune verdâtre à la base.

Tous ces symptômes ont lieu dès le premier jour de la maladie; ils s'aggravent promptement, & bientôt les douleurs de ventre deviennent intolérables. Cet état violent est remplacé, vers la fin du second jour, par un calme trompeur, auquel succèdent une sueur froide & gluante, des selles & des vidanges d'une fétidité insupportables, un pouls tremblottant & misérable, le délire, enfin la mort, qui a lieu le plus souvent à la fin du troisième jour, ou au commencement du quatrième.

L'ouverture des cadavres offre dans la cavité propre de l'abdomen jusqu'à deux & trois pintes d'un épanchement qu'on a jugé laiteux, semblable, pour toutes les apparences, ~~à du~~ petit-lait non clarifié, d'une odeur fétide, & qui contient des flocons de lait caillé, dont un grand nombre est collé à la surface des intestins. La matrice est dans l'état naturel.

Egalement rebelle aux efforts de l'art & aux ressources de la nature, cette maladie rapide a constamment résisté aux remèdes les plus sagement employés, soit pour prévenir l'inflammation, soit pour détourner l'humeur de dessus les viscères du bas-ventre, soit pour rappeler le cours du lait, soit pour combattre la putridité, & pour procurer des évacuations salutaires. Tout a été tenté, tout a échoué. L'ipécacuanha même, qui fait la base de la méthode actuelle, n'a pas eu plus de succès que les autres remèdes, jusqu'à ce que le hasard voulut que M. Doulcet fut présent au moment même où cette maladie se déclaroit dans une femme nouvellement accouchée. Elle débuta par des vomissemens: aussitôt M. Doulcet, saisissant l'indication, ordonna quinze grains d'ipécacuanha, que la malade prit en deux doses qui furent réitérées le lendemain. Le remède agit par haut & par bas; les évacuations furent suivies d'une diminution notable de tous les symptômes: on soutint les déjections par l'usage d'une potion huileuse, avec addition de deux grains de kermès, & la malade fut sauvée.

Eclairé par un succès si inattendu, M. Doulcet sentit l'importance du moment, & la nécessité de le saisir, sans laisser à l'engorgement le temps de se former tout-à-fait. La maîtresse sage-femme aux soins de laquelle sont confiées les femmes en couche, fut chargée de l'administration de ce remède: jour & nuit, à quelque heure que les premiers symptômes de l'invasion se fissent appercevoir, elle donnoit l'ipécacuanha: par-tout le succès fut le même; & en quatre mois, pendant lesquels l'épidémie régna avec fureur, près de deux cens femmes furent rendues la vie; cinq ou six seulement, qui toutes avoient refusé de

prendre le vomitif, furent les victimes de leur obstination. L'ouverture de leur corps ayant présenté les mêmes phénomènes que les ouvertures précédemment faites, ne laissa plus aucun doute, ni sur la nature de la maladie, ni sur l'efficacité du remède.

Enfin la méthode actuellement établie à l'hôtel-Dieu, & qui ne s'est point démentie depuis qu'elle a été employée, consiste à saisir le moment de l'invasion, à donner alors, sans perdre un instant, quinze grains d'ipécacuanha en deux doses, à une heure & demie d'intervalle, à réitérer le lendemain, soit que les symptômes soient diminués, soit qu'ils persistent dans la même intensité, & s'ils continuent encore, à répéter l'usage du même remède jusqu'à trois & quatre fois, suivant leur opiniâtreté. Dans les intervalles, on soutient l'effet de l'ipécacuanha par une potion composée d'huile d'amandes douces, d'une once de sirop de guimauve & de deux grains de kermès minéral. La boisson ordinaire consiste dans une simple eau de graine de lin ou de scorsonère, édulcorée avec le sirop de guimauve, & vers le septième ou le huitième jour de la maladie, on fait prendre aux malades une purgation douce, que l'on réitère trois ou quatre fois, selon que le cas l'exige.

C'est donc dans le choix du moment que consiste l'efficacité de cette méthode ; & quoique l'expérience ait démontré depuis, que la perte de quelques heures n'étoit pas toujours irréparable, il est rare que passé le premier instant, l'ipécacuanha ait un succès aussi complet.

Ce qui mérite encore dans ce traitement une attention particulière, c'est que la guérison s'opère sans que la révolution du lait ait lieu. Les seins ne se gonflent pas, & toute la matière laiteuse est évacuée par les selles, coule avec les vidanges, & sort par voie de la transpiration & des urines.

Si maintenant on considère avec attention les phénomènes que nous présente cette maladie, & ceux qui accompagnent son traitement, il semble qu'elle consiste évidemment dans une métastase qui se fait sur les viscères du bas-ventre dans le temps où la révolution du lait devroit avoir lieu. C'est cette métastase qu'il est important de prévenir, & qui, une fois faite, est presque toujours funeste.

Cette maladie n'est ni nouvelle ni particulière à l'hôtel-Dieu de Paris : les auteurs de ce rapport, en ont retrouvé les traces dans un grand nombre d'ouvrages. Elle a été bien décrite par Hippocrate, dans son livre *De morbis mulierum*. Willis, Col-de-Villars, Peu, Puzos & Levret, en ont parlé. Enfin, elle a été traitée dans le plus grand détail par un grand nombre de médecins Anglois, dont les opinions sont exposées & discutées dans ce rapport.

4°. *Rapport sur les aimans présentés par M. l'abbé Lenoble*, lu dans la séance tenue le 1er avril 1783. Aimans artificiels.

MM. Andry & Thouret y ont indiqué avec une grande précision les différens cas dans lesquels des aimans de diverses formes peuvent être appliqués au corps humain : ils ont sur-tout recherché quels peuvent être les moyens d'augmenter la force & les effets de ces différentes applications, & quels sont les autres moyens curatifs capables de les seconder le plus efficacement.

5°. *Rapport des Commissaires de la Société royale de médecine, nommés par le roi, pour faire l'examen du magnétisme animal*, imprimé, par ordre du roi, à l'imprimerie royale, 1784. Magnétisme animal.

MM. Poissonnier, Mauduyt, Caille & Andry, auteurs de ce rapport, ont lu à la Société royale de médecine, dans sa séance du 24 août 1784, les observations qu'ils ont faites sur les procédés du magnétisme animal. Leurs conclusions portent, 1°. que le prétendu *magnétisme animal*, tel qu'on l'a annoncé de nos jours, est un systême ancien, vanté dans le siécle précédent, & tombé dans l'oubli.

2°. Que les partisans du magnétisme animal, soit ceux qui ont proposé ce systême, soit ceux qui l'ont renouvelé parmi nous, n'ont pu autrefois, & ne peuvent encore aujourd'hui, fournir aucune preuve de l'agent inconnu, ou du fluide auquel ils ont attribué des propriétés & des effets, & que, par conséquent, l'existence de cet agent est gratuitement supposée.

3°. Que ce prétendu moyen de guérir, réduit à l'irritation des régions sensibles, à l'imitation & aux effets de l'imagination, est au moins inutile pour ceux dans lesquels il ne s'ensuit ni évacuations ni convulsions; & qu'il peut souvent devenir dangereux, en portant à un trop haut degré la tension des fibres dans ceux dont les nerfs sont très-sensibles.

4°. Qu'il est très-nuisible à ceux en qui il produit les effets que l'on a appelés si improprement des *crises;* qu'il est d'autant plus dangereux, que les prétendues *crises* sont plus fortes, ou les convulsions plus violentes & les évacuations plus abondantes, & qu'il y a un grand nombre de constitutions & de dispositions dans lesquelles ses suites peuvent être funestes.

5°. Que les traitemens faits en public par les procédés du magnétisme animal, joignent à tous les inconvéniens indiqués ci-dessus, celui d'exposer des personnes bien constituées au danger de contracter des habitudes spasmodiques & convulsives qui peuvent être la source des plus grands maux.

6°. Que ces conclusions doivent s'étendre à tout ce que l'on présente actuellement au public sous la dénomination de magnétisme animal, dont l'appareil & les effets étant par-tout les mêmes, les inconvéniens & les dangers doivent aussi mériter par-tout la même attention.

De plus, la Compagnie s'est fait représenter les lettres-patentes de 1778, regiſtrées au parlement, par lesquelles le roi l'a chargée de l'examen des remèdes secrets.

La Société, convaincue par ces différentes considérations que le prétendu magnétisme animal est un systême dénué de fondement; que l'existence de l'agent auquel on en attribue les effets, n'est établie sur aucune preuve, & que les suites de la pression ou des frictions exercées sur des organes sensibles, & le trouble que l'on excite dans l'imagination par ces différens procédés, peuvent exposer à de grands dangers; voyant d'ailleurs que les lois du royaume soumettent à son examen & à son jugement les remèdes secrets, & adoptant dans leur entier les conclusions du rapport fait par ceux de ses membres qui ont été chargés de procéder à l'examen du magnétisme animal, a arrêté qu'en adressant cette délibération au ministre, elle lui représenteroit combien il est important que le roi veuille bien donner les ordres nécessaires pour la suppression de ces abus.





OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Rédigées par le R. P. COTTE, Associé régnicole.

ANNÉES 1780 & 1781.

Correspondance météorologique de la Société royale. Ire PARTIE.

LE nombre des correspondans qui ont envoyé leurs observations à la Société pendant les années 1780 & 1781, est à-peu-près le même qu'il étoit les années précédentes; ainsi nous n'avons rien à ajouter ici aux détails qu'on a lus dans les volumes publiés jusqu'à présent : mais nous annonçons avec plaisir & avec reconnoissance, que l'on verra dans les volumes qui suivront celui-ci, combien le goût pour ces sortes d'observations a fait de progrès. On en jugera par le grand nombre d'observations que nous ajouterons à celles que nos tableaux ont présentées jusqu'ici. C'est en 1783 que le nombre de nos correspondans en ce genre a commencé à s'accroître : il a encore augmenté en 1784. La température extraordinaire que l'on a éprouvée dans ces deux années, l'attention de la Société, qui a distribué en 1783 des tableaux météorologiques à ses correspondans, en les priant de les remplir, & mettant par là de l'uniformité dans leur travail ; voilà, sans doute, les motifs qui ont engagé un grand nombre de

médecins & de physiciens à concourir aux vues utiles de la Compagnie. Nous nous proposons, lorsque nous publierons les observations de 1784, de donner une liste exacte de tous les médecins & physiciens qui veulent bien envoyer leurs observations météorologiques à la Société. Cette liste sera extraite d'une note beaucoup plus ample, qui se trouvera dans nos *Mémoires sur la météorologie*, dont le second volume est actuellement sous presse, & qui paroîtront en 1785.

IIe Partie.

TABLES MÉTÉOROLOGIQUES.

Nous n'avons rien changé à l'ordre que nous avons suivi jusqu'à présent dans le plan & dans la rédaction des tables météorologiques : il nous a paru qu'il étoit conforme au goût du plus grand nombre de nos lecteurs, & nous nous proposons de le suivre, tant qu'on ne nous indiquera pas de réforme qui tende à le perfectionner.



MOIS DE JANVIER 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Perpignan, *Roussillon*	16.	3. 25.	9,0.	— 0,0.	3,3.	6. 7. 27.	11. 29.	27. 11,0.	27. 8,0.	27. 9,11.	7.	. . . . .	N.	
Montlouis, *Dauphiné*	17.	25.	3,0.	— 10,0.	— 1,8.	2.	17.	23. 4,0.	22. 7,0.	22. 10,3.	6.	. . . . .	O	froide & sèche.
Marseille, *Provence*	17.	26.	10,5.	— 3,0.	4,5.	1.	17.	28. 3,8.	27. 4,0.	27. 10,1.	10.	1. 1,6.	N. O. & S. E.	
Anguillara, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	0,2.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 10,5.	13.	2. 1,8.		
Montpellier, *Languedoc*	18. 19.	26.	10,0.	— 4,5.	3,9.	1.	17.	28. 3,0.	27. 3,0.	27. 9,0.	8.	4. 9,4.	N. & N. E. . .	douce & belle.
Montauban, *Languedoc*	17.	. . . . .	8,0.	. . . . .	. . . . .	1.	17.	27. 7,6.	26. 9,6.	27. 3,1.	9.	. . . . .	O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	7. 26.	. . . . .	— 5,5.	. . . . .	2. 5.	17.	27. 11,0.	26. 11,0.	27. 6,1.	7.	. . . . .	E.	
Rhodès, *Rouergue*	19.	26.	7,2.	— 7,0.	0,3.	1.	17.	26. 3,0.	25. 3,6.	25. 9,3.	14.	. . . . .	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	18.	29.	7,0.	— 5,2.	0,3.	1. 2.	17.	28. 1,0.	27. 0,9.	27. 8,1.	3.	3. 3,4.	N.	
Mur-de-Barez, *Rouergue*	17.	26.	5,0.	— 9,0.	. . . . .	1. 2.	17.	28. 3,0.	27. 4,0.	27. 10,0.	11.	. . . . .	E.	
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	8,0.	— 6,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,0.	26. 10,0.	. . . . .	7.	. . . . .	N	froide & humide.
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,3.		2. 1,6.		
Vienne, *Dauphiné*	20.	25.	9,5.	— 5,0.	— 0,0.	1. 2.	17.	28. 0,0.	26. 10,0.	27. 6,4.	11.	. . . . .	N. & S.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	4. 7.	17.	27. 9,0.	26. 9,0.	27. 5,0.	6.	. . . . .	N. & S. O.	
Bordeaux, *Guyenne*	16.	26.	12,0.	— 5,4.	2,8.	4.	17.	28. 3,0.	27. 1,7.	27. 9,7.	11.	2. 1,6.	S.	froide & sèche.
Luçon, *Poitou*	17.	24.	8,8.	— 5,0.	1,5.	5.	17.	28. 6,6.	27. 2,0.	28. 1,1.	10.	2. 2,6.	E. & N. E.	
Poitiers, *Poitou*	16. 17.	29.	9 4.	— 6,0.	0,4.	5.	17.	28. 3,0.	26. 11,4.	27. 9,3.	8.	1. 7,2.	N. E. & S. O.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	19.	26.	7,7.	— 2,5.	. . . . .	1.	17.	27. 5,3.	26. 3,0.	26. 10,1.	8.	. . . . .	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	17.	29.	9,0.	— 8,7.	— 1,0.	1.	17.	27. 7,9.	26. 5,8.	27. 1,8.	17.	0. 10,6.	N & S.	froide & sèche.
Les Essarts, *Poitou*	19.	25.	8,0.	— 6,0.	. . . . .	5.	30.	28. 3,0.	27. 4,0.	. . . . .	10.	. . . . .	N. & N. E . .	froide & humide.
Nantes, *Bretagne*	17.	25.	9,0.	— 2,5.	1,2.	5.	17.	28. 6,0.	27. 2,0.	27. 11,10.	7.	. . . . .	E. & N. E . .	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	18. 19.	29.	6,0.	— 6,0.	— 0,3.	1.	17.	27. 8,0.	26. 5,0.	27. 2,6.		1. 2,10.		
Chinon, *Touraine*	19.	8. 25.	9,0.	— 5,0.	— 1,1.	4.	17.	28. 3,6.	26. 10,6.	27. 9,9.	9.	1. 10,3.	N. & N. E. . .	froide & humide.
Mulhausen, *Alsace*	19.	29.	7,5.	— 10,7.	— 0,0.	1.	17.	27. 8,6.	26. 5,1.	27. 2,9.	14.	1. 10,1.	S. & E, . . .	variable, froide.
Erlan, *Hongrie*	21 22.	11.	5,0.	— 13,4.	— 4,2.	9.	18.	28. 7,0.	27. 7,3.	28. 1,1.				
Orléans, *Orléanois*	18.	28.	8,5.	— 8,5.	. . . . .	5.	17.	28. 0,6.	26. 8,3.	. . . . .	9.	. . . . .	E. & N. E . .	froide & sèche.
Vienne, *Autriche*	19.	10. 11.	3,0.	— 9,0.	— 3,0.	1. 8.	18.	27. 11,0.	26. 9,9.	27. 5,8.				
Troyes, *Champagne*	19.	29.	9,5.	— 10,0.	— 0,7.	5.	17.	28. 2,8.	26. 10,10.	27. 9,4.	13.	1. 7,3.	N. & O. . . .	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	18.	25. 28.	7,2.	— 6,5.	— 1,0.	5.	17.	28. 1,0.	26. 8,10.	27. 7,10.	17.	. . . . .	E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	19.	14.	7,0.	— 3,0.	1,2.	4.	17.	28. 5,0.	27. 2,0.	27. 11,1.	11.	. . . . .	E. & N. E.	
Provins, *Champagne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9,0.	. . . . .	. . . . .	N. E. & S. O.	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	. . . . .	27. 29.	. . . . .	— 8,0.	. . . . .	1.	16.	28. 0,0.	26. 11,11.	27. 6,7.	13.	. . . . .	N.	
Nancy, *Lorraine*	20.	5. 9.	7,5.	— 7,0.	— 1,0.	1.	17.	27. 8,10.	26. 6,3.	27. 3 3.	15.	. . . . .	N. E.	
Obernheim, *Alsace*	. . . . .	9.	. . . . .	— 8,0.	. . . . .	1.	17.	28. 0,0.	26. 9,0.	27. 6,3.	10.	. . . . .	S. O. & N.	
Haguenau, *Alsace*	. . . . .	9.	. . . . .	— 7,0.	. . . . .	7.	17.	28. 2,0.	26. 10,0.	27. 7,8.	16.	. . . . .	E. & S.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	16.	28.	7,7.	— 8,5.	— 0,4.	5.	17.	28. 5,0.	27. 0,4.	27. 10,7.	10.	1. 3,1.	E. & N. E. . .	*idem.*
Vire, *Normandie*	. . . . .	28.	. . . . .	— 6,5.										
Mont-Morenci, *Ile de France*	19.	28.	7,6.	— 6,8.	0,2.	4. 5.	17.	28. 3,0.	26. 10,0.	27. 8,5.	13.	1. 1,10.	N. E. & N . .	*idem.*
Caen, *Normandie*	17.	29.	8,0.	— 5,0.	1,3.	5.	17.	28. 5,9.	26. 11,6.	27. 10,11.	16.	. . . . .	O. & E. . . .	variable, assez douce.
Rouen, *Normandie*	16.	25.	6,5.	— 8,5.	— 1,4.	1. 2.	17.	28. 4,6.	27. 2,6.	28. 0,5.	6.	. . . . .	E. & N. E . .	froide & humide.
Cambray, *Cambresis*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	4.	17.	28. 5,6.	27. 1,0.	27. 11,1.	9.	0. 9,6.	S. & N. E.	
Arras, *Artois*	16.	1. 15.	6,1.	— 6,7.	— 0,5.	4.	16.	28. 3,1.	26. 10,7.	27. 9,7.	. . . . .	. . . . .	N. E.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	15.	6,0.	— 6,0.	. . . . .	. . . . .	16. 17.	28. 3,6.	27. 0,0.	. . . . .	13.	. . . . .	N. E. & S . .	*idem.*
Londres, *Angleterre*	. . . . .	. . . . .	6,7.	— 5,2.	— 0,0.	. . . . .	. . . . .	28. 5,7.	26. 9,3.	27. 10,10.		0. 8,2.		
Bréda, *Hollande*	20.	15.	6,4.	— 8,0.	— 0,2.	4.	16.	28. 2,5.	26. 7,5.	27. 8,1.	9.	1. 3,2.	E. & O.	
Leyde, *Hollande*	17.	15.	5,3.	— 8,7.	. . . . .	1.	16. 17.	28. 5,0.	26. 10,7.					
La Haye, *Hollande*	3.	15.	5,4.	— 7,3.	0,3.	4.	16.	28. 5,10.	26. 11,1.	27. 11,7.	20.	. . . . .	N. E.	
Amsterdam, *Hollande*	3.	15.	4,8.	— 8,8.	— 0,2.	4.	16. 17.	28. 3,4.	26. 8,0.	27. 9,0.	16.	. . . . .	N.E. & S. O.	
Sparendam, *Hollande*	16.	15.	4,7.	— 8,8.	. . . . .	4.	17.	28. 4,6.	26. 10,8.					
Franéker, *Frise*	18.	15.	4,8.	— 13,2.	— 0,4.	7.	17.	28. 5,2.	26. 10,4.	27. 11,4.	22.	1. 11,3.	N. O. & N. E.	

OBSERVATIONS.

Spydeberg, *Norwège*. . Le 13, le thermomètre de Réaumur à — 25 degrés & demi, & le 14, à — 3 degrés seulement: la chaleur y avoit été très-forte l'été précédent; le Sund ne charioit point de glaces; on n'en voyoit que sur les côtes.

Embrun & Mont-Dauphin, *Dauphiné*. . . Le 20, à minuit & demi, tremblement de terre.

Malte . . . . Le 27, tremblement de terre.

Amérique . . . . Dans la baie de Chésapéak, par les 37 degrés de latitude, le thermomètre à 10 degrés, bancs de glace d'un quart de lieue de longueur & de 18 pouces d'épaisseur; froid extraordinaire dans plusieurs provinces d'Amérique.

Batavia. . . . . Tremblement de terre; ouragan continuel pendant quinze jours, & crue d'eau extraordinaire.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Affections catarrhales, fluxions érysipélateuses, ophthalmies, fluxions de poitrine, rhumatismes.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . Affections catarrhales.

Chinon, *Touraine*. . . Affections catarrhales épidémiques.

Cusset, *Bourbonnois* . . Aucune.

Hagueneau, *Alsace* . . Fluxions de poitrine, fièvres catarrhales, petite-vérole.

Lille, *Flandres* . . . . . Rhume épidémique, fièvres catarrhales, fièvres tierces & quartes, petite-vérole.

Luçon, *Poitou*. . . . . Affections catarrhales épidémiques.

Montlouis, *Roussillon*. . Aucune.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Rhumes, fluxions de poitrine.

Obernheim, *Alsace*. . Fièvres putrides vermineuses.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres continues, rhumes, fluxions de poitrine, petite-vérole.

Paris, *Ile de France* . . Rhumes & fièvres catarrhales épidémiques, rhumatismes, jaunisse, érysipèles, petite-vérole.

Provins, *Champagne*. . Rhumatismes, fluxions de poitrine, fièvres putrides.

Troyes, *Champagne*. . Fluxions de poitrine, fièvres malignes, oreillons, fièvres inflammatoires, rhumatismes, dépôts laiteux.

Vienne, *Dauphiné* . . Aucune.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, fluxions de poitrine.

MOIS DE FÉVRIER 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Perpignan, *Roussillon*	7. 12.	4. 18. 27.	8,0.	— 0,0.	4,4.	9. 10.	1.	28. 0,0.	27. 8,0.	27. 10,1.	10.	.....	N. & N. E.	
Montlouis, *Roussillon*	10. 12.	27.	5,5.	— 10,0.	— 0,2.	9. 10.	2.	23. 4,6.	22. 7,6.	23. 0,11.	8.	.....	N. E.	froide & sèche.
Marseille, *Provence*	29.	25.	11,0.	— 2,0.	4,9.	9.	2.	28. 5,0.	27. 4,6.	27. 10,1.	3.	0. 3,0.	N. O.	
Anguillara, *Italie*	.....	.....	.....	.....	0,3.	.....	.....	.....	.....	27. 11,1.	8.	3. 10,0.		.....
Montpellier, *Languedoc*	29.	19.	12,0.	— 3,5.	4,0.	24.	2.	28. 5,0.	27. 4,6.	27. 10,6.	3.	0. 11,9.	N.	froide, très-sèche.
Montauban, *Languedoc*	9.	.....	8,0.	.....	.....	24.	1.	27. 11,0.	26. 9,9.	27. 6,0.	7.	.....	N. O. & N.	
Mézin, *Guyenne*	.....	4. 22.	.....	— 1,5.	.....	27.	2.	28. 1,4.	26. 11,6.	27. 8,2.	9.	.....	S. O. & N. O.	
Rhodès, *Rouergue*	9.	27.	7,5.	— 5,8.	— 0,2.	24.	2.	26. 4,6.	25. 4,0.	26. [illegible]	11.	.....	N.	
Viviers, *Languedoc*	29.	18.	9,0.	— 4,7.	1,3.	25.	2.	28. 2,0.	27. 3,0.	27. 9,5.	1.	1. 6,8.	N.	
Mur-de-Barez, *Rouergue*	10.	19. 27.	6,0.	— 7,0.	.....	24. 25.	2.	28. 4,0.	27. 5,0.	27. [illegible]	13.	.....	E. & N. O.	
Bordeaux, *Guyenne*	9.	19.	14,0.	— 2,0.	4,6.	24.	2.	28. 5,8.	27. 3,2.	28. [illegible]	11.	1. 3,9.	N. E.	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	.....	.....	8,0.	— 7,0.	.....	.....	.....	28. 1,6.	27. 2,0.	.....	7.	.....	N.	froide & humide.
Padoue, *Italie*	.....	.....	.....	.....	0,9.	.....	.....	.....	.....	28. 1,3.	10.	2. 5,1.		
Vienne, *Dauphiné*	5.	25.	7,0.	— 5,0.	1,4.	24. 25.	2.	28. [illegible]	27. [illegible]	27. 8,[illegible]	10.	.....	N.	
Billon, *Auvergne*	.....	.....	.....	.....	.....	24. 25.	2.	[illegible]	[illegible] 11,0.	27. 6,6.	6.	.....	N. & N. O.	
La Rochelle, *Aunis*	10. 27.	1.	9,0.	— 5,0.	.....	24.	1.	[illegible]	27. 5,0.	.....	4.	.....	N. & N. E.	froide & sèche.
Luçon, *Poitou*	9.	3.	11,3.	— 3,7.	3,4.	14. 24.	2.	[illegible]	27. 6,8.	28. 3,[illegible]	10.	0. 11,0.	E. & N. E.	
Poitiers, *Poitou*	9.	4.	11,9.	— 7,0.	2,4.	24.	2.	[illegible]	[illegible] 3,8.	27. 11,[illegible]	10.	1. 9,10.	N. E.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	9.	18.	5,7.	— 6,8.	.....	24.	2.	[illegible]	[illegible] 6,3.	27. 0,3.	8.	.....	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	10.	4. 18.	8,4.	— 5,0.	0,6.	24.	2.	[illegible] 2,11.	[illegible] 8,0.	27. 3,7.	16.	1. 3,6.	N.	*idem.*
Les Essarts, *Poitou*	9.	1. 4.	12,0.	— 5,0.	.....	24.	2.	28. 4,3.	27. 3,9.	.....	7.	.....	N.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	9. 29.	4.	10,0.	— 3,0.	2,3.	24.	2.	28. 7,0.	27. 7,0.	28. 2,3.	6.	.....	E. & N.	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	29.	4.	5,0.	— 7,5.	— 0,0.	24.	1.	27. 9,0.	26. 10,0.	27. 4,6.	.....	2. 5,3.		
Chinon, *Touraine*	29.	5.	9,0.	— 6,0.	0,8.	24.	2.	28. 5,0.	27. 5,0.	28. 0,8.	13.	0. 9,0.	N. & N. E.	froide & humide.
Mulhausen, *Alsace*	7. 9.	4.	4,0.	— 10,6.	— 0,0.	24.	2.	27. 9,9.	26. 9,7.	27. 4,8.	17.	2. 5,9.	S. & S. O.	*idem.*
Erlan, *Hongrie*	8.	19.	4,5.	— 13,0.	— 4,2.	10.	16.	28. 9,6.	27. 6,6.	28. 2,0.				
Orléans, *Orléanois*	29.	1.	8,8.	— 7,0.	.....	24.	2.	28. 2,0.	27. 2,6.	.....	11.	.....	N. E & N.	*idem.*
Vienne, *Autriche*	29.	19.	4,0.	— 10,0.	— 2,6.	9. 10.	16.	28. 1,9.	27. 0,0.	27. 6,6.				
Troyes, *Champagne*	29.	1.	8,5.	— 8,1.	1,0.	24.	2.	28. 3,11.	27. 4,7.	27. 11,0.	12.	1. 2,6.	N. & O.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	9. 29.	1.	9,0.	— 6,0.	2,0.	13.	6.	28. 1,10.	27. 2,0.	27. 9,0.	15.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	8.	1.	10,0.	— 3,0.	3,5.	12.	1.	28. 6,0.	27. 7,0.	28. 1,5.	8.	.....	N. & N. E.	
Provins, *Champagne*	.....	.....	.....	.....	1,2.	.....	.....	.....	.....	27. 10,3.	.....	.....	E. & N. E.	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	.....	1.	.....	— 10,0.	.....	10.	3.	28. 1,0.	27. 0,0.	27. 8,1.	15.	.....	N. & S.	
Nancy, *Lorraine*	7.	1.	4,8.	— 6,2.	0,5.	10. 24.	2.	27. 9,6.	26. 10,11.	27. 4,10.	14.	.....	N. E. & S. O.	
Obernheim, *Alsace*	.....	1.	.....	— 8,0.	.....	10. 24.	2.	28. 1,0.	27. 2,0.	27. 7,7.	10.	.....	O. & N. O.	
Haguenau, *Alsace*	.....	1.	.....	— 6,5.	.....	9. 10.	2.	28. 2,6.	27. 3,6.	27. 9,5.	14.	.....	O.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	29.	1.	8,0.	— 6,0.	1,7.	24.	6.	28. 6,6.	27. 5,3.	28. 1,4.	13.	0. 7,5.	N. N. E. & S. O.	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	29.	1.	8,5.	— 6,0.	1,3.	13.	6.	28. 4,0.	27. 3,0.	27. 10,6.	12.	0. 8,7.	N. & N. E.	*idem.*
Caen, *Normandie*	10.	1. 2.	11,5.	— 2,7.	3,2.	13. 14.	6.	28. 7,0.	27. 4,6.	28. 1,4.	18.	.....	N. & O.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	9. 10.	1.	5,0.	— 7,0.	— 0,3.	12—14.	6.	28. 6,0.	27. 6,3.	28. 0,11.	12.	.....	N. O.	froide & humide.
Cambray, *Cambresis*	.....	.....	.....	.....	.....	12. 13.	6.	28. 6,9.	27. 5,0.	28. 1,3.	10.	0. 2,0.	S. & O.	
Arras, *Artois*	28.	24.	7,9.	— 5,3.	2,4.	11.	6.	28. 4,0.	27. 2,7.	27. 10,8.	.....	.....	N. O.	
Lille, *Flandres*	.....	.....	7,0.	— 2,5.	.....	12.	.....	28. 4,6.	27. 5,0.	.....	16.	.....	N. E. S. & O.	*idem.*
Londres, *Angleterre*	.....	.....	9,6.	— 5,2.	2,6.	.....	.....	28. 7,4.	27. 2,6.	28. 0,8.	.....	0. 10,4.		
Bréda, *Hollande*	29.	6.	7,2.	— 2,8.	1,8.	12. 13.	6.	28. 3,8.	27. 1,3.	27. 9,7.	17.	1. 6,2.	N. & E.	
Leyde, *Hollande*	28. 29.	5.	6,6.	— 1,8.	.....	12. 13.	7.	28. 7,1.	27. 5,4.					
La Haye, *Hollande*	28.	2.	6,2.	— 1,5.	2,5.	13.	6.	28. 6,1.	27. 2,7.	27. 11,5.	24.	.....	N. O.	
Amsterdam, *Hollande*	29.	2.	6,3.	— 1,3.	1,8.	11—13.	6.	28. 4,8.	27. 1,7.	27. 10,7.	16.	.....	N. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	29.	2.	5,8.	— 1,7.	.....	13.	7.	28. 6,7.	27. 3,7.	.....	.....	0. 0,0.		
Franéker, *Frise*	25.	6.	6,6.	— 6,8.	2,4.	10.	7.	28. 6,10.	27. 4,6.	28. 0,2.	11.	1. 5,2.	S. O.	

Température dominante.

Froide & humide.

OBSERVATIONS.

Avezne, *Nébouzan*. . Le 2, tremblement de terre.

Dauphiné. . . . . . . Du 21 au 27, amas de neige considérable, formé par le vent, dans le canton de la Mure près de Grenoble.

Franéker, *Frise* . . . }
S. Saturnin, *Provence*. } Les 26 & 27, tempête considérable.

Coblentz, *électorat de Trèves*. . . . . . . Les 26 & 27, quatre secousses de tremblement de terre.

Cadix, *Espagne*. . . . Le 29, très-belle aurore boréale.

Tauris, *Perse*. . . . . Tremblement de terre qui a causé de très-grands ravages.

MALADIES.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . Affections catarrhales.

Chinon, *Touraine*. . . Affections catarrhales épidémiques.

Cusset, *Bourbonnois* . . *Idem*.

Hagueneau, *Alsace* . . Jaunisse, fièvres continues, petite-vérole.

Lille, *Flandres*. . . . Petite-vérole, fièvre catarrhale putride maligne, rhumes, rhumatismes inflammatoires goutteux, fluxions de poitrine.

Luçon, *Poitou*. . . . . Affections catarrhales épidémiques.

Montlouis, *Roussillon*. Aucune.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Rhumes, fluxions de poitrine.

Obernheim, *Alsace*. . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Affections catarrhales, rhumes, fluxions de poitrine.

Paris, *Ile de France* . . Rhumes & fièvres catarrhales épidémiques, petite-vérole, éruptions cutanées, jaunisse, fièvres bilieuses.

Poitiers, *Poitou* . . . Rhumes, fausses paralysies, fièvres continues, tierces, intermittentes; rhumatismes.

Provins, *Champagne*. . Fièvres catarrhales putrides, petite-vérole.

Troyes, *Champagne*. . Affections catarrhales, petite-vérole, fièvres continues avec redoublement.

Vienne, *Dauphiné* . . Fièvres catarrhales, rhumes, fluxions de poitrine.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, petite-vérole, fluxions de poitrine, rhumatismes.

MOIS DE MARS 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Perpignan, *Roussillon*	30.	1.	13,0.	5,0.	9,4.	9.	7.	28. 4,6.	27. 8,0.	28. 1,6.	4.	.....	N. & N. E.	
Montlouis, *Roussillon*	21.	4.	11,5.	— 3,0.	4,7.	6.	15. 31.	23. 7,6.	23. 1,6.	23. 3,11.	4.	.....	O.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	20.	1.	15,5.	4,0.	9,9.	6.	23.	28. 7,0.	28. 0,0.	28. 2,0.	5.	0. 5,5.	S. E.	
Anguillara, *Italie*	.....	.....	.....	.....	7,6.	.....	.....	.....	.....	28. 2,4.	3.	0. 4,1.		
Montpellier, *Languedoc*	20.	5.	16,0.	4,0.	9,9.	6.	31.	28. 7,0.	27. 11,6.	28. 3,0.	8.	0. 10,0.	S. & S. E. ..	*idem.*
Montauban, *Languedoc*	28.	.....	12,5.	.....	.....	5.	24.	28. 0,9.	27. 4,0.	27. 7,1.	8.	.....	O. & E.	
Mézin, *Guyenne*	.....	1.	.....	3,5.	.....	6.	15. 24.	28. 4,3.	27. 7,6.	27. 10,9.	13.	.....	E. & O.	
Rhodès, *Rouergue*	21. 23.	5.	13,0.	0,7.	6,3.	6.	15.	26. 6,9.	25. 11,6.	26. 2,6.	9.	.....	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	30.	2.	15,0.	2,0.	8,8.	6. 7.	31.	28. 3,0.	27. 8,0.	27. 11,3.	3.	0. 10,8.	N.	
Mur-de-Barez, *Rouergue.*	26. 29.	1. 2.	10,0.	— 2,0.	.....	6. 7.	31.	28. 6,0.	27. 10,0.	28. 1,7.	7.	.....	E.	
Bordeaux, *Guyenne*	27.	5.	20,0.	2,6.	10,0.	5.	24. 28.	28. 8,4.	27. 10,6.	28. 2,4.	13.	1. 7,3.	Variable ...	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	.....	.....	16,0.	2,0.	.....	.....	.....	28. 3,6.	27. 9,0.	.....	5.	.....	Variable ...	*idem.*
Padoue, *Italie*	.....	.....	.....	.....	7,4.	.....	.....	.....	.....	28. 4,3.	5.	0. 4,5.		
Vienne, *Dauphiné*	22. 29.	2.	15,0.	1,7.	8,6	7.	16. 31.	28. 4,0.	27. 7,0.	27. 9,3.	7.	.....	S. & N.	
Billon, *Auvergne*	.....	.....	.....	.....	.....	6.	15. 16.	28. 1,0.	27. 5,0.	27. 9,0.	5.	.....	N. E.	
Luçon, *Poitou*	27.	13.	17,0.	3,0.	8,9.	6.	16. 29.	28. 10,11.	28. 0,0.	28. 4,4.	11.	0. 11,3.	O. & S. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	27.	13. 14.	16,0.	1,0.	7,4.	6.	16.	28. 7,0.	27. 8,0.	28. 0,10.	13.	1. 5,6.	N. E. & S. ..	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	27.	5.	19,8.	— 0,5.	9,0.	6.	16.	28. 7,4.	27. 9,0.	28. 1,4.	7.	0. 11,6.	S. O.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	27.	2.	15,5.	3,0.	.....	23.	16.	27. 5,0.	26. 9,9.	27. 0,7.	10.	.....	S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	28.	5.	18,2.	— 0,0.	7,2.	5.	15.	27. 10,0.	27. 2,1.	27. 5,4.	12.	2. 8,10.	S. & N	chaude & humide.
Les Essarts, *Poitou*	25.	13.	16,0.	2,0.	.....	6.	16.	28. 7,0.	27. 9,0.	.....	12.	.....	O	froide & humide.
Nantes, *Bretagne.*	27.	4. 13.	16,0.	4,0.	8,5.	6.	16. 28.	28. 10,0.	27. 11,0.	28. 3,8.	6.	.....	O. & S. O ..	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	28.	17.	13,5.	2,5.	7,7.	6.	16.	27. 11,0.	27. 2,3.	27. 6,5.		2. 0,9.		
Chinon, *Touraine*	21. 29.	5.	15,6.	2,0.	7,9.	6.	16.	28. 8,6.	27. 8,0.	28. 1,10.	10.	0. 8,6.	S. & S. O ...	variable.
Mulhausen, *Alsace*	28.	24.	19,0.	0,1.	8,1.	6.	16.	28. 0,5.	27. 2,0.	27. 7,1.	10.	1. 4,1.	S. O	chaude & sèche.
Erlan, *Hongrie.*	29—31.	24. 26.	17,0.	— 2,0.	7,5.	12.	31.	28. 8,0.	27. 10,9.	28. 3,2.				
Orléans, *Orléanois*	27.	5.	17,0.	2,0.	.....	6.	15.	28. 4,0.	27. 6,6.	.....	8.	.....	O	douce & humide.
Vienne, *Autriche.*	31.	27.	16,5.	— 0,0.	6,6.	11.	16.	28. 0,9.	27. 2 8.	27. 9,1.				
Troyes, *Champagne*	28.	5.	18,0.	— 0,8.	8,1.	6.	16.	28. 6,1.	27. 7,0.	28. 1,0.	10.	1. 3,4.	S. & O	*idem.*
Chartres, *Beauce*	27.	11.	17,0.	0,5.	6,6.	6.	16.	28. 3,11.	27. 4 6.	27. 10,5.	13.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	27.	14.	12,0.	3,0.	8,3.	6.	15.	28. 8,0.	27. 10,0.	28. 2,0.	7.	.....	O. & S. O.	
Provins, *Champagne*	.....	.....	.....	.....	7,0.	.....	.....	.....	.....	28. 0,0.	.....	.....	S. O	douce & sèche.
Strasbourg, *Alsace*	.....	24.	.....	1,0.	.....	6.	16. 31.	28. 3,0.	27. 7,0.	27. 10,3.	10.	.....	S. & S. O. ..	
Obernheim, *Alsace*	.....	24.	.....	1,0.	.....	5. 6.	16. 31.	28. 2,0.	27. 6,0.	27. 9,5.	7.	.....	O. & S. O.	
Haguenau, *Alsace*	.....	12.	.....	3,0.	.....	5—7.	15.	28. 4,0.	27. 7,0.	27. 11,2.	9.	.....	O	variable.
Paris, *Ile de France*	27.	5.	14,0.	2,0.	7,7.	6.	16.	28. 8,6.	27. 7,9.	28. 2,5.	10.	1. 8,6.	S. O.	douce & sèche.
Mont-Morenci, *Ile de France*	27.	24.	16,1.	1,2.	7,4.	6.	16.	28. 6,0.	27. 4,11.	28. 0,0.	13.	0. 10,8.	S. O	*idem.*
Caen, *Normandie*	27.	11.	15,0.	1,3.	8,4.	6. 7.	16.	28. 7,0.	27. 6,6.	28. 1,3.	16.	.....	O. & S	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	21.	13.	12,0.	— 0,0.	5,9.	6.	15.	28. 8,9.	27. 10,0.	28. 2,2.	17.	.....	O. & S. O. ..	froide & humide.
Cambray, *Cambresis*	.....	.....	.....	.....	.....	6. 10.	31.	28. 7,0.	27. 9,6.	28. 1 9.	10.	0. 6,6.	S.	
Arras, *Artois*	28.	11.	15,0.	1,0.	7,1.	6.	16.	28. 4,8.	27. 4,7.	27. 11,[illegible].	.....	.....	O.	
Lille, *Flandres*	28.	.....	12,5.	2,5.	.....	10. 14.	.....	28. 4,0.	27. 8,6.	.....	13.	.....	S. O. & O. ..	douce & humide.
Londres, *Angleterre*	.....	.....	12,0.	1,2.	8,7.	.....	.....	28. 7,1.	27. 6,2.	28 0 8.		1. 2,3.		
Bréda, *Hollande*	28.	11.	16,7.	— 0,2.	7,0.	10.	16.	28. 4,0.	27. 3,9.	27. 10,9.	9.	1. 3,1.	S. & S. E.	
Leyde, *Hollande*	28.	4. 11.	16,0.	1,3.	.....	11.	16.	28. 7,1.	27. 7,4.					
La Haye, *Hollande*	28.	23.	15,7.	3,2.	6,8.	11.	16.	28. 6,2.	27. 6,2.	28 0 [illegible].	13.	.....	S. O.	
Amsterdam, *Hollande*	28.	11.	15,6.	1,7.	6,6.	10. 11.	16.	28. 5,0.	27. 4,7.	27. 10 8.	17.	.....	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	28.	12.	13,8.	1,3.	.....	11.	16.	28. 6,7.	27. 6,9.	.....		1. 6,5.		
Franéker, *Frise.*	28.	11.	17,8.	0,2.	7,2.	11.	16.	28. 7,1.	27. 6,7.	28. 1,0.	16.	0. 11,8.	S. O.	

Température dominante.

Douce & sèche.

OBSERVATIONS.

Cadix, *Espagne* . . . . Le 2, aurore boréale.

Franéker, *Frise* . . . . Le 18, tempête.

Sicile & Calabre . . . . Le 28, tremblement de terre.

Pruſſe, Ruſſie, Pologne . . . . Pluie abondante & inondation.

MALADIES.

Bordeaux, *Guyenne*. . *En hiver*, affections catarrhales, rougeole, petite-vérole.

Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*. . . . . . . Affections catarrhales, rhumatiſmes.

Chinon, *Touraine*. . . Affections catarrhales épidémiques.

Cuſſet, *Bourbonnois* . . Affections catarrhales, fluxions de poitrine, fauſſes pleuréſies.

Dijon, *Bourgogne*. . . *En hiver*, vertiges, fièvres anomales, cachexies, inflammation de poitrine, catarrhes, fièvres catarrhales, fluxions, rhumes, fièvres tierces.

Hagueneau, *Alſace* . . Affections catarrhales, petite-vérole.

Lille, *Flandres* . . . . . Fièvres putrides malignes, petite-vérole, pleuréſie, rhumatiſmes inflammatoires, apoplexie.

Luçon, *Poitou*. . . . . Affections catarrhales épidémiques, fluxions de poitrine, fièvres intermittentes.

Montlouis, *Rouſſillon*. Aucune.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Beaucoup de rhumes.

Obernheim, *Alſace*. . Affections catarrhales, rougeole.

Orléans, *Orléanois* . . Maladies inflammatoires de la gorge & de la poitrine, affections catarrhales & bilieuſes, fièvre ſcarlatine, éryſipèle, coliques, vomiſſement, petite-vérole.

Paris, *Ile de France* . . Comme en février; & de plus, apoplexies, affections nerveuſes.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres putrides vermineuſes, fièvres bilieuſes, rhumes, crachement de ſang, rhumatiſmes goutteux, furoncles.

Provins, *Champagne*. . Affections catarrhales, fièvres tierces, jauniſſe.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Affections catarrhales épidémiques.

Troyes, *Champagne*. . Fluxions dans la tête, rhumes, fluxions de poitrine, attaques de goutte.

Vienne, *Dauphiné* . . Fièvres intermittentes.

Maladies dominantes. Affections catarrhales épidémiques, rhumes, fluxions de poitrine.

MOIS D'AVRIL 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Perpignan, *Rouſſillon*	28.	6.	17,0.	5,5.	9,2.	21.	3.	28. 2,6.	27. 6,0.	27. 11,3.	5.	.....	N. & E.	
Montlouis, *Rouſſillon*	29.	7.	15,5.	— 4,5.	2,7.	28.	3.	23. 4,0.	22. 7,0.	23. 0,8.	14.	.....	N. O. & O.	froide & humide.
Marſeille, *Provence*	30.	9.	16,7.	4,5.	8,7.	22.	3.	28. 2,0.	27. 5,6.	27. 11,2.	5.	0. 6,3.	N. O.	
Anguillara, *Italie.*	.....	.....	.....	.....	8,1.	.....	.....	.....	.....	27. 9,6.	10.	2. 0,5.		
Montpellier, *Languedoc*	28.	7.	20,0.	2,5.	9,5.	21.	3.	28. 2,0.	27. 5,0.	27. 9,0.	6.	0. 5,0.	O. & N. O.	froide & sèche.
Montauban, *Languedoc*	28. 30.	.....	14,5.	.....	.....	20.	3.	27. 6,9.	26. 11,0.	27. 4,2.	7.	.....	O.	
Mézin, *Guyenne*	.....	5.	.....	4,5.	.....	21.	3.	27. 11,3.	27. 1,4.	27. 7,10.	24.	.....	O.	
Rhodès, *Rouergue*	22.	5. 6. 10.	17,7.	1,0.	4,2.	1. 29.	3.	26. 1,4.	25. 6,0.	25. 10,3.	19.	.....	N. O. & S. O.	
Viviers, *Languedoc*	29.	5. 7.	18,5.	2,0.	8,8.	22.	4.	27. 10,9.	27. 3,0.	27. 7,9.	4.	1. 4,3.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	28.	10.	18,6.	3,3.	9,7.	20.	3.	28. 2,5.	27. 4,3.	27. 10,10.	23.	2. 9,9.	O. N. O.	froide, très-humide.
Ville-Franche, *Beaujolois*	.....	9.	19,0.	1,0.	.....	.....	.....	27. 9,0.	27. 1,0.	.....	15.	.....	Variable	*idem.*
Padoue, *Italie*	.....	.....	.....	.....	8,6.	.....	.....	.....	.....	27. 11,2.	15.	2. 10,8.		
Vienne, *Dauphiné*	29.	7.	18,0.	3,0.	8,5.	21.	3.	27. 10,0.	27. 0,0.	27. 6,9.	17.	.....	N.-S. & O.	
Luçon, *Poitou*	30.	9.	14,6.	2,0.	8,5.	10.	3.	28. 5,0.	27. 5,0.	28. 1,0.	22.	3. 8,0.	S. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	28.	7.	14,5.	— 0,5.	6,3.	10.	3.	28. 1,0.	27. 1,9.	27. 9,6.	24.	5. 4,0.	O. & N. O.	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	29.	7.	19,4.	— 1,0.	7,4.	10. 21.	3.	28. 1,2.	27. 2,4.	27. 9,11.	20.	3. 8,9.	S. O.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*	30.	20.	15,5.	2,5.	.....	21.	13.	27. 4,0.	26. 3,3.	26. 9,10.	8.	.....	S. O.	
Cuſſet, *Bourbonnois*	28.	6.	20,3.	2,0.	7,9.	21.	3.	27. 8,0.	26. 7,8.	27. 2,6.	13.	.....	S.	variable.
Les Eſſarts, *Poitou.*	28.	9.	15,0.	1,0.	.....	9.	3.	28. 1,3.	27. 1,0.	.....	17.	.....	O.	froide & humide.
Nantes, *Bretagne.*	28. 30.	6.	13,0.	2,0.	7,7.	9. 10.	3.	28. 4,0.	27. 4,0.	28. 0,2.	23.	.....	O. & S. O.	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	29.	10.	14,5.	2,5.	6,9.	10. 21.	3.	27. 6,0.	26. 8,0.	27. 9,9.		2. 5,6.		
Chinon, *Touraine*	29.	7.	16,0.	— 0,0.	7,9.	9.	3.	28. 2,0.	27. 1,0.	27. 9,6.	21.	2. 0,0.	S. S. O.	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	29.	11.	20,7.	— 0,7.	7,0.	21.	3.	27. 6,10.	26. 7,6.	27. 3,1.	24.	3. 1,8.	S. O.	*idem.*
Erlan, *Hongrie.*	30.	7.	17,5.	— 2,0.	7,2.	29.	4.	28. 3,4.	27. 7,3.	27. 11,1.				
Orléans, *Orléanois.*	29.	6.	15,0.	0,5.	.....	9.	3.	27. 10,4.	26. 10,4.	.....	13.	.....	S. O. & N.	*idem.*
Vienne, *Autriche.*	30.	10.	17,0.	1,5.	7,3.	22.	4.	27. 9,0.	26. 9,9.	27. 3,8.				
Troyes, *Champagne*	29.	10.	20,5.	— 0,5.	7,2.	10.	3.	28. 1,4.	27. 0,4.	27. 9,0.	21.	1. 9,10.	O. & S.	*idem.*
Chartres, *Beauce.*	29.	8.	18,5.	— 2,0.	6,1.	10.	3.	27. 11,3.	26. 10,0.	27. 8,10.	16.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	28.	7.	15,0.	3,0.	9,8.	9.	3.	28. 3,0.	27. 4,0.	27. 10,6.	12.	.....	O. & N. O.	
Provins, *Champagne*	.....	.....	.....	.....	6,0.	.....	.....	.....	.....	27. 9,3.	.....	.....	S. O.	*idem.*
Strasbourg, *Alſace*	.....	6. 8.	.....	1,0.	.....	10. 21.	3.	27. 10,0.	26. 11,0.	27. 6,4.	22.	.....	S. & S. O.	
Obernheim, *Alſace*	.....	5. 10.	.....	2,0.	.....	21. 28.	3.	27. 9,0.	26. 11,0.	27. 5,6.	13.	.....	O. & S. O.	
Haguenau, *Alſace*	29.	13.	19,3.	2,7.	8,7.	21.	3.	27. 11,3.	26. 10,9.	27. 7,3.	26.	.....	O.	aſſez douce & humide.
Paris, *Ile de France*	29.	5.	16,0.	— 0,5.	7,0.	10.	3.	28. 3,2.	27. 1,0.	27. 10,6.	22.	1. 5,2.	S. O.	froide & humide.
Vire, *Normandie*	28.	5.	19,0.	— 0,0.	5,6.	9.	3.	27. 8,6.	26. 6,6.	27. 3,10.	21.	.....	O. S. O.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	29.	5.	16,7.	— 0,1.	6,4.	10.	3.	28. 0,10.	26. 11,2.	27. 8,5.	27.	1. 4,8.	S. O.	*idem.*
Caen, *Normandie*	30.	5. 7.	14,0.	1,2.	8,6.	9.	3.	28. 3,6.	27. 0,0.	27. 9,7.	24.	.....	O.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	29.	9.	13,0.	0,5.	5,5.	21.	3.	28. 2,0.	27. 0,6.	27. 10,2.	19.	.....	S. O. & N. O.	*idem.*
Cambray, *Cambreſis*	.....	.....	.....	.....	.....	10.	3.	28. 3,0.	27. 0,6.	27. 9,9.	20.	1. 10,6.	O. & S. O.	
Arras, *Artois*	29.	5. 9.	14,4.	1,0.	6,3.	10.	3.	28. 1,5.	26. 11,3.	27. 8,3.	.....	.....	O.	
Lille, *Flandres*	29. 30.	5. 7. 9.	12,5.	1,0.	.....	10.	3.	28. 2,0.	27. 1,0.	.....	22.	.....	S. O. & N. O.	*idem.*
Londres, *Angleterre*	.....	.....	15,0.	0,5.	6,5.	.....	.....	28. 4,1.	27. 0,6.	27. 10,5.		2. 6,0.		
Leyde, *Hollande*	23.	8.	12,4.	0,8.	.....	10.	3.	28. 4,1.	27. 0,9.					
La Haye, *Hollande*	30.	8.	13,6.	2,3.	6,3.	10.	3.	28. 2,8.	26. 10,8.	27. 8,8.	20.	.....	N. O. & S. O.	
Amſterdam, *Hollande*	29.	11.	13,8.	1,4.	5,8.	9.	3.	28. 2,0.	26. 8,7.	27. 7,4.	23.	.....	O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	29.	6.	11,5.	1,2.	.....	10.	3.	28. 3,6.	27. 6,8.	.....		6. 4,2.		
Franéker, *Friſe.*	29.	8.	14,2.	0,2.	6,4.	9.	3.	28. 4,2.	26. 11,3.	27. 9,9.	24.	2. 10,4.	N. O.	

Température dominante.

Froide & humide.

OBSERVATIONS.

Sicile.	Le 8, tremblement de terre, fur-tout à Meffine.
Nottingham, *Angleterre*.	Le 11, globes de feu.
La Rochelle & Rochefort, *Aunis* . . . . Lintz, *Autriche*. . . .	Le 29, tremblement de terre.
Vienne, *Autriche* . . .	Le 30, violent orage, tonnerre & grêle d'un pied d'épaiffeur.

MALADIES.

Bourbonne-les-Bains, *Baffigny*.	Rhumatifme, fauffes pleuréfies.
Chinon, *Touraine*. . .	Fièvres vernales, apoplexies, hémiplégies, coqueluche, rougeole, furoncles.
Cuffet, *Bourbonnois* . .	Aucune.
Hagueneau, *Alface* . .	Affections catarrhales, rhumatifmes, éryfipèles, petite-vérole, fièvres tierces & quotidiennes.
Lille, *Flandres*	Rhumes, fluxions de poitrine, fièvres rouges, fièvres continues inflammatoires bilieufes, rhumatifmes inflammatoires goutteux.
Luçon, *Poitou*.	Fièvres tierces, rhumes.
Montlouis, *Rouffillon*. .	Epidémie catarrhale.
Mont-Morenci, *Ile de France*.	Fluxions de poitrine, fièvres malignes, rhumatifmes.
Obernheim, *Alface*. .	Rougeole.
Orléans, *Orléanois* . .	Affections catarrhales, coliques, dévoiemens, pleuréfie, rougeole, coqueluche, rhumatifme.
Paris, *Ile de France* . .	Fluxions de poitrine, fièvres putrides malignes, apoplexies, morts fubites, coqueluche, phthifie.
Poitiers, *Poitou*	Fièvres malignes pourprées, petite-vérole, fièvres tierces & quotidiennes, coqueluche.
Provins, *Champagne*. .	Points de côté, toux, fièvre continue, petite-vérole.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*.	Epidémie catarrhale.
Troyes, *Champagne*. .	Fluxions de poitrine, éryfipèle, rhumes, fièvres vermineufes, colique, dévoiement, accès de goutte.
Vienne, *Dauphiné* . .	Fièvres intermittentes, fièvres bilieufes, rhumatifmes, furtout fur les femmes, fièvres éryfipélateufes.

Maladies dominantes. Rhumatifmes, fièvres tierces, coqueluche, éryfipèle, fluxions de poitrine, rougeole.

MOIS DE MAI 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	29.	15.	20,2.	17,0.	18,7.	19.	16.	28. 1,0.	27. 10,0.	27. 11,0.				
Perpignan, *Rouſſillon*	28.	16.	21,0.	8,0.	14,7.	4. 26.	1. 10.	28. 3,0.	27. 11,0.	28. 1,6.	6.	. . . . .	N. & E.	
Montlouis, *Rouſſillon*	1.	14.	15,0.	— 0,0.	8,1.	26.	1.	23. 6,0.	23. 1,0.	23. 3,7.	6.	. . . . .	N. & E. . . .	variable, froide.
Marſeille, *Provence*	29.	16.	20,7.	10,5.	15,1.	26.	15.	28. 3,6.	27. 11,0.	28. 1,3.	3.	0. 8,6.	S. O.	
Anguillara, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12,7.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,8.	6.	0. 11,3.		
Montpellier, *Languedoc*	30.	12. 13.	24,0.	8,0.	15,0.	25.	14.	28. 4,0.	27. 10,6.	28. 1,6.	3.	0. 2,9.	Variable . . .	chaude, très-sèche.
Dax, *Gaſcogne*	29. 30.	14—16.	22,0.	9,0.	13,4.	18.	1.	28. 2,0.	27. 6,0.	27. 11,3.	6.	. . . . .	E.	
Montauban, *Languedoc*	28.	. . . . .	19,0.	. . . . .	. . . . .	16. 24.	1. 9.	27. 7,6.	27. 3,0.	27. 5,6.	7.	. . . . .	O. & N. O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	12. 14.	. . . . .	9,0.	. . . . .	25.	1.	28. 0,3.	27. 6,3.	27. 10,2.	11.	. . . . .	O.	
Rhodès, *Rouergue*	22.	15. 16.	17,7.	7,0.	11,6.	20.	9. 14.	26. 2,9.	25. 11,0.	26. 1,6.	11.	. . . . .	O. & N. O.	
Viviers, *Languedoc*	31.	12.	22,7.	8,2.	15,0.	25.	15.	27. 11,0.	27. 6,0.	27. 9,0.	2.	2. 11,4.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	28.	14.	25,9.	8,4.	14,0.	24.	1.	28. 3,1.	27. 9,3.	28. 1,5.	9.	0. 7,0.	N. N. O. . . .	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	23,0.	7,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 11,6.	27. 5,0.	. . . . .	7.	. . . . .	N. & O. . . .	froide & sèche.
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	15,6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2,6.	8.	0. 8,6.		
Vienne, *Dauphiné*	30.	16.	22,0.	9,0.	14,4.	24.	15.	28. 1,6.	27. 5,0.	27. 9,4.	8.	. . . . .	N.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	17.	. . . . .	7,0.	. . . . .	4. 9. 26.	15.	27. 11,0.	27. 4,0.	27. 8,9.	7.	. . . . .	N. & S. O.	
Luçon, *Poitou*	28. 29.	12.	24,0.	6,0.	13,3.	25.	1.	28. 6,3.	27. 11,0.	28. 3,9.	10.	0. 8,5.	O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	29.	4.	25,0.	5,0.	11,6.	24. 25.	1.	28. 3,0.	27. 9,0.	28. 0,3.	10.	0. 11,0.	O. & N. O. .	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	29.	16.	26,0.	4,4.	12,0.	12. 24.	14.	28. 3,0.	27. 7,6.	28. 0,9.	6.	1. 3,0.	N. O. & S. O.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*	31.	17.	22,0.	5,7.	. . . . .	25.	15.	27. 6,0.	26. 10,0.	27. 2,0.	5.	. . . . .	O.	
Cuſſet, *Bourbonnois*	31.	14.	26,4.	8,5.	14,0.	23.	14.	27. 8,2.	26. 11,10.	27. 5,0.	6.	. . . . .	N	*idem.*
Les Eſſarts, *Poitou*	30. 31.	15.	24,5.	6,0.	. . . . .	24. 25.	1.	28. 3,9.	27. 7,9.	. . . . .	6.	. . . . .	O	variable.
Nantes, *Bretagne*	29.	15.	24,0.	7,0.	13,0.	24—26.	9. 14.	28. 5,0.	27. 10,0.	28. 2,5.	10.	. . . . .	O	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	31.	16.	21,0.	7,5.	12,8.	25.	15.	27. 7,6.	27. 0,0.	27. 5,4.		2. 2,4.		
Chinon, *Touraine*	29.	4.	25,6.	7,0.	13,5.	25.	1.	28. 3,9.	27. 8,5.	28. 1,0.	7.	0. 11,0.	O. & N. O. .	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	31.	17.	25,6.	5,7.	13,3.	25.	15.	27. 8,9.	27. 1,9.	27. 6,3.	14.	1. 7,3.	S. O	chaude & humide.
Orléans, *Orléanois*	31.	16.	27,0.	6,2.	. . . . .	24—26.	14.	28. 0,0.	27. 3,3.	. . . . .	6.		S. O. & N . .	chaude & sèche.
Erlan, *Hongrie*	11. 12.	22.	23,0.	4,0.	13,5.	4.	15.	28. 5,6.	28. 0,0.	28. 2,9.				
Vienne, *Autriche*	12.	20.	21,0.	6,5.	13,3.	4.	15.	27. 11,9.	27. 3,8.	27. 7,8.				
Troyes, *Champagne*	31.	16.	27,0.	5,0.	11,3.	25. 26.	15.	28. 2,4.	27. 5,0.	27. 10,10.	8.	1. 10,1.	O. & N. O . .	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	31.	16.	25,0.	5,3.	12,0.	25.	14.	28. 0,5.	27. 3,11.	27. 9,11.	11.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	29.	23.	18,0.	9,0.	11,1.	17. 24.	14.	28. 4,0.	27. 7,0.	28. 0,9.	9.	. . . . .	O.	
Provins, *Champagne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,0.	. . . . .	. . . . .	N. & S. O . .	douce & sèche.
Strasbourg, *Alſace*	30.	17. 21.	25,0.	7,0.	. . . . .	25.	15.	28. 0,0.	27. 5,0.	27. 9,3.	11.	. . . . .	S. & S. O.	
Nancy, *Lorraine*	31.	20.	25,0.	8,0.	13,4.	25.	15.	27. 8,0.	27. 0,10.	27. 5,7.	15.	. . . . .	O. & S. O.	
Obernheim, *Alſace*	. . . . .	15. 21.	. . . . .	8,0.	. . . . .	25.	1.	27. 11,0.	27. 5,0.	27. 8,2.	7.	. . . . .	O. & S. O.	
Haguenau, *Alſace*	31.	1.	26,0.	5,0.	14,3.	26.	15.	28. 0,9.	27. 5,6.	27. 10,0.	15.	. . . . .	E	douce & humide.
Paris, *Ile de France*	30.	15.	26,5.	7,0.	13,3.	25.	15.	28. 4,3.	27. 7,3.	28. 1,5.	12.	0. 10,6.	S. O. & N. O. .	froide & humide.
Vire, *Normandie*	29.	2.	24,5.	6,0.	11,0.	25.	14.	27. 9,6.	26. 11,6.	27. 5,2.	14.	. . . . .	O. & S. O.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	30.	16.	24,4.	5,0.	12,9.	25.	15.	28. 2,2.	27. 4,4.	27. 11,7.	12.	1. 2,8.	N. & S. O. . .	*idem.*
Rouen, *Normandie*	30.	15.	25,5.	5,5.	12,3.	3. 25.	1. 14.	28. 4,0.	27. 8,0.	28. 1,1.	13.	. . . . .	N. & S. O. . .	douce & humide.
Cambray, *Cambreſis*	30.	16.	27,0.	7,0.	12,5.	3. 25.	15.	28. 3,6.	27. 8,0.	28. 0,9.	14.	2. 0,6.	S. & S. O.	
Arras, *Artois*	30.	16.	25,3.	5,2.	11,2.	27.	10.	28. 2,2.	27. 7,0.	27. 11,6.	. . . . .	. . . . .	S. O.	
Lille, *Flandres*	30.	. . . . .	23,0.	7,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,6.	27. 7,6.	. . . . .	15.	. . . . .	S. O. & S. . .	froide & humide.
Londres, *Angleterre*	. . . . .	. . . . .	23,2.	5,7.	12,3.	. . . . .	. . . . .	28. 4,4.	27. 6,2.	28. 0,9.		0. 9,1.		
Maeſtricht, *Hollande*	30.	20.	22,3.	6,4.	12,3.	27.	15.	28. 0,6.	27. 5,4.	27. 9,0.	12.	2. 0,6.	S. E.	
Leyde, *Hollande*	30.	2. 3.	24,4.	5,7.	. . . . .	26.	10.	28. 4,1.	27. 8,4.					
La Haye, *Hollande*	30.	2.	13,6.	6,4.	11,7.	3.	10.	28. 3,9.	27. 7,7.	28. 0,4.	15.	. . . . .	S. O.	
Amſterdam, *Hollande*	30.	20.	22,8.	6,2.	11,4.	3.	10.	28. 2,9.	27. 6,1.	27. 11,6.	20.	. . . . .	O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	30.	3.	21,4.	6,2.	. . . . .	3.	10.	28. 4,6.	27. 8,5.	. . . . .		1. 4,1.		
Franéker, *Friſe*	30.	3.	22,4.	6,7.	12,0.	3.	10.	28. 5,2.	27. 8,5.	28. 1,3.	17.	1. 10,4.	S. O.	

Température dominante.

Variable.

OBSERVATIONS.

Limosin, Poitou, Aunis, Bretagne. . . Le 2, entre 3 & 4 heures du matin, tremblement de terre, & tonnerre

Bologne, *Italie* . . . . Le 8, tremblement de terre.

Tarnow, *Galicie* . . . Le 14, orage & grêle d'une grosseur prodigieuse.

Sicile. . . . . Le 18, éruptions considérables de l'Etna, qui ont duré jusqu'à la fin de juin.

Stockholm, *Suède*. . . Le 20, grande quantité de neige, hiver très-long, inondation dans ce royaume.

Messine, *Sicile* . . . . Les 21, 22, 24, tremblement de terre.

Ravenne, Rimini, Caserte, *Italie* . . Le 25, tremblement de terre.

Dourlens, *Picardie* . . Le 30, orage & grêle d'une grosseur extraordinaire.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Affections catarrhales, fluxions de poitrine, petite-vérole.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . Fièvres quotidiennes.

Chinon, *Touraine*. . . Paralysies, maladies de la peau, coqueluche.

Cusset, *Bourbonnois* . . Aucune.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres rouges, fièvres putrides.

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres tierces & doubles-tierces, érysipèles, rhumatisme, goutte.

Lille, *Flandres* . . . . . Fièvre continue inflammatoire bilieuse, fièvre putride maligne, rhumatismes inflammatoires goutteux, diarrhée bilieuse, phthisie, pulmonie.

Luçon, *Poitou*. . . . . Fièvres tierces, rhumes.

Montlouis, *Roussillon*. . Epidémie catarrhale.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Aucune.

Obernheim, *Alsace*. . . Fluxions.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvre éruptive, rougeole, coqueluche, maux de gorge, érysipèle, diarrhée bilieuse.

Paris, *Ile de France* . . Maladies catarrhales, pleurésies, péripneumonies, rhumatismes, toux quinteuse, coqueluches, maux de gorge, fièvres putrides dysenteriques, pétéchiales & pourprées; érysipèles, scorbut, fièvres intermittentes quartes.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvre rouge miliaire, fièvres intermittentes, érysipèle, petite-vérole.

Provins, *Champagne*. . Pleurésies, maux de gorge, rougeole, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Fièvres d'accès, fièvres tierces.

Troyes, *Champagne*. . Erysipèles & dévoiement épidémiques, engorgement de poitrine, fièvres continues, fièvres vermineuses, coliques, boutons, fluxions d'oreilles, coqueluches sur les adultes, petite-vérole, morts subites.

Maladies dominantes. Les éruptives, érysipèles, rougeole, petite-vérole, maux de gorge, coqueluche, fièvres tierces.

MOIS DE JUIN 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	27.	11.	22,5.	18,5.	20,5.	20.	16.	28. 1,6.	27. 10,0.	27. 11,5.				
Perpignan, *Roussillon*	25.	6.	24,0.	12,0.	19,5.	26—29.	8. 9.	28. 0,0.	27. 10,0.	28. 0,6.	4.	......	N.-E. & S.	
Montlouis, *Roussillon*	29. 30.	9. 15.	17,5.	5,0.	10,4.	24—26.	7. 8.	23. 6,0.	23. 1,0.	23. 3,9.	5.	......	N. & O.	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	24.	9.	23,0.	11,5.	17,2.	29.	8.	28. 4,0.	27. 9,0.	28. 1,5.	3.	0. 2,7.	N. O. & S. E.	
Anguillara, *Italie*	......	......	......	......	15,4.	......	......	......	......	28. 0,8.	7.	1. 11,5.		
Montpellier, *Languedoc*	25.	9.	29,0.	9,0.	17,8.	27.	7.	28. 4,0.	27. 10,0.	28. 1,0.	3.	0. 10,6.	N.	*idem.*
Dax, *Gascogne*	1. 29.	10.	20,0.	10,0.	15,2.	25. 26.	4.	28. 2,0.	27. 8,0.	27. 10,7.	7.	......	O. & N. O.	*idem.*
Montauban, *Languedoc*	29. 30.	......	19,0.	......	......	1. 25.	7. 10.	27. 5,0.	27. 0,0.	27. 3,2.	6.	......	O. & N. O.	
Mézin, *Guyenne*	......	9.	......	10,7.	......	26.	8.	28. 1,3.	27. 0,6.	27. 10,2.	11.	......	O. & N. O.	
Rhodès, *Rouergue*	30.	15.	20,0.	9,0.	14,5.	24. 25.	7. 8.	26. 4,8.	25. 11,0.	26. 2,1.	5.	......	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	25.	9.	24,7.	10,3.	17,6.	28.	8.	27. 10,3.	27. 5,0.	27. 7,11.	3.	1. 5,8.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	29.	9.	27,8.	8,7.	16,0.	25.	10.	28. 4,5.	27. 10,0.	28. 1,3.	9.	0. 4,3.	N. O. & N	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	......	......	25,0.	8,0.	......	......	......	27. 11,6.	27. 7,0.	......	3.	......	N.	*idem.*
Padoue, *Italie*	......	......	......	......	17,3.	......	......	......	......	28. 2,0.	11.	3. 1,5.		
Vienne, *Dauphiné*	1. 18.	9.	23,0.	10,0.	17,3.	27.	8.	28. 0,0.	27. 5,9.	27. 9,5.	3.	......	N.	
Billon, *Auvergne*	......	8.	......	10,0.	......	26—28.	8. 10.	27. 10,0.	27. 6,0.	27. 8,0.	3.	......	N. & N. O.	
Luçon, *Poitou*	29.	10.	26,0.	8,6.	16,6.	26. 27.	19.	28. 7,6.	28. 1,0.	28. 3,10.	4.	0. 10,0.	O. & S. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	25.	9.	25,0.	5,0.	14,2.	21. 22.	7.	28. 2,0.	27. 9,9.	28. 0,3.	6.	0. 3,0.	N. & N. E.	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	2.	9.	25,2.	5,5.	14,9.	28.	10. 11.	28. 3,9.	27. 9,6.	28. 0,9.	7.	1. 9,0.	N. O. & S. O	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	1.	9.	23,2.	6,2.	......	27. 28.	7. 8.	27. 6,6.	27. 1,3.	27. 2,7.	2.	......	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	29.	9.	26,8.	9,3.	17,2.	26.	7.	27. 7,8.	27. 1,8.	27. 5,0.	3.	......	N	*idem.*
Les Essarts, *Poitou*	29.	9.	25,0.	5,0.	......	26.	1. 2.	28. 3,9.	27. 9,0.	......	4.	......	O	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	1. 2.	9.	24,0.	8,0.	15,4.	25—27.	10. 11.	28. 6,0.	28. 0,0.	28. 3,0.	5.	......	O	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	30.	9.	22,5.	10,0.	15,5.	27.	8.	27. 8,3.	27. 2,6.	27. 5,5.		0. 5,1.		
Chinon, *Touraine*	1.	9.	25,6.	8,0.	16,4.	27.	10.	28. 4,6.	27. 9,11.	28. 0,8.	6.	2. 0,0.	N. & S	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	1. 2.	10.	25,9.	6,0.	15,5.	27.	8.	27. 9,0.	27. 3,9.	27. 6,5.	7.	1. 0,0.	S. O. & O.	*idem.*
Erlan, *Hongrie*	4.	12. 29.	24,0.	8,0.	16,0.	20.	8.	28. 4,9.	27. 10,9.	28. 1,9.				
Orléans, *Orléanois*	2.	8.	28,6.	9,0.	......	27.	10.	28. 1,0.	27. 7,0.	......	9.	......	O. & N.	*idem.*
Vienne, *Autriche*	3. 21.	8.	21,0.	8,0.	14,8.	28.	8.	27. 9,9.	27. 4,8.	27. 6,2.				
Troyes, *Champagne*	2.	10.	28,4.	5,0.	15,2.	27.	5.	28. 2,4.	27. 9,6.	28. 0,5.	7.	2. 5,0.	O	*idem.*
Chartres, *Beauce*	2. 3.	10.	27,0.	4,5.	13,7.	27.	10.	28. 1,8.	27. 7,6.	27. 10,2.	7.	......	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	1.	8.	19,0.	8,0.	12,3.	25—27.	10.	28. 6,0.	27. 11,0.	28. 2,0.	4.	......	N. E.	
Provins, *Champagne*	......	......	......	......	14,0.	......	......	......	......	28. 0,0.	......	......	N. N. E	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	2. 19.	9.	27,0.	8,0.	......	27—29.	6. 11.	28. 0,0.	27. 7,0.	27. 9,5.	3.	......	N. E. & S. O.	
Nancy, *Lorraine*	2.	8.	26,0.	8,7.	15,3.	27. 28.	6.	27. 8,4.	27. 2,11.	27. 5,6.	5.	......	O.	
Obernheim, *Alsace*	......	8.	......	8,0.	......	27.	6. 10.	27. 11,0.	27. 6,0.	27. 8,4.	3.	......	O. & N.	
Haguenau, *Alsace*	2.	9.	26,8.	9,5.	16,7.	27. 28.	6.	28. 1,0.	27. 7,6.	27. 10,1.	4.	......	E	*idem.*
Paris, *Ile de France*	2.	7. 8.	28,0.	9,0.	16,0.	26.	10.	28. 5,0.	27. 11,4.	28. 1,6.	7.	1. 7,0.	S. O	froide & sèche.
Vire, *Normandie*	1.	8.	24,0.	5,5.	12,5.	27.	10.	27. 10,9.	27. 4,0.	27. 7,1.	7.	......	S. O.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	1.	8.	26,8.	4,9.	14,4.	27.	5.	28. 3,5.	27. 9,5.	28. 0,1.	9.	0. 10,6.	N. & N. E	*idem.*
Rouen, *Normandie*	1.	8.	25,5.	7,0.	14,3.	27.	3.	28. 5,0.	27. 9,0.	28. 0,8.	9.	......	O. & E.	chaude & sèche.
Cambray, *Cambresis*	2.	8.	29,0.	7,0.	14,5.	27. 28.	10.	28. 4,6.	27. 11,0.	28. 1,3.	11.	1. 2,0.	O.	
Arras, *Artois*	3.	9.	26,2.	5,0.	13,0.	27.	10.	28. 3,1.	27. 9,7.	27. 11,9.	......	......	O.	
Lille, *Flandres*	2.	......	23,0.	8,0.	......	......	......	28. 2,0.	27. 9,0.	......	11.	......	O. & N. E	*idem.*
Londres, *Angleterre*	......	......	23,2.	7,2.	13,8.	......	......	28. 5,8.	27. 10,10.	28. 1,8.		0. 9,3.		
Maestricht, *Hollande*	2.	7.	24,8.	6,4.	13,3.	27.	6.	28. 1,2.	27. 7,6.	27. 10,0.	12.	1. 9,0.	E.	
Leyde, *Hollande*	30.	7.	23,5.	5,7.	......	28.	15.	28. 5,0.	27. 10,2.					
La Haye, *Hollande*	2.	7. 8.	23,0.	7,3.	13,3.	27.	15.	28. 4,1.	27. 9,7.	28. 0,9.	12.	......	N. O.	
Amsterdam, *Hollande*	30.	7.	22,6.	6,8.	13,0.	27.	14.	28. 3,1.	27. 8,1.	27. 11,4.	15.	......	O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	30.	7.	20,8.	6,2.	......	28.	15.	28. 5,2.	27. 10,0.	......		1. 5,8.		
Franéker, *Frise*	30.	7—9.	24,0.	7,2.	13,7.	28.	15.	28. 5,0.	27. 10,2.	28. 1,9.	15.	1. 2,6.	N. O.	

Température dominante.

Chaude & sèche.

OBSERVATIONS.

Avalon, *Bourgogne*. } Doardan, *Béarn* . . . } Le 4, grêle d'une grosseur prodigieuse.

Limoges, *Limosin* . . . Le 5, effets singuliers & funestes du tonnerre, attiré par une girouette.

Combourg, *Bretagne* . Les 5 & 6, grêle d'une grosseur extraordinaire.

Clermont, *Beauvoisis* . Le 19, orage, grêle affreuse, & tonnerre.

Trieste, *Autriche* . . . Le 26, grêle grosse comme des dattes.

Portugal. . . . . Chaleur & sécheresse excessive en juin & juillet.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Reste des affections catarrhales; peu de maladies.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . . Fièvres quotidiennes & tierces.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres tierces & doubles-tierces, coqueluche, rougeole, furoncles, maux de gorge, toux, coliques intestinales.

Cusset, *Bourbonnois* . . Aucune.

Dax, *Gascogne* . . . . Rougeole, ophthalmies.

Dijon, *Bourgogne*. . . *Pendant le printemps.* Affections catarrhales, flux de ventre, fièvres vermineuses, fièvres ardentes, fièvres tierces, rhumatismes.

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres tierces & doubles-tierces, éruptions cutanées, dévoiemens.

Lille, *Flandres* . . . . Etouffement, crachement de sang, péripneumonie, fièvres putrides malignes, fièvres continues rémittentes vermineuses, fièvres tierces, pesanteurs de tête, constipations, coliques.

Luçon, *Poitou*. . . . . Fièvres tierces, rhumes, pleurésies.

Montlouis, *Roussillon* . Rhumes, coliques, fièvres bilieuses.

Obernheim, *Alsace* . . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres malignes pétéchiales, rougeole & coqueluche épidémiques, dévoiement.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Aucune.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres putrides bilieuses, fièvres ardentes, accès de folie & de démence très-communs, fluxions de poitrine, affections catarrhales, toux, rhumes de cerveau, rhumatismes, dévoiemens, coliques, érysipèles, coqueluches.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres tierces intermittentes, continues bilieuses, coqueluche.

Provins, *Champagne*. . Fièvres érysipélateuses, rougeole, coqueluche, fièvres putrides, jaunisse.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Rhumatisme, affections catarrhales, fièvres d'accès, rougeole, érysipèles.

Troyes, *Champagne*. . Fluxions, érysipèles, affections soporeuses, fièvres anomales, fièvres continues vermineuses.

MOIS DE JUILLET 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	31.	24.	23,5.	17,0.	20,2.	29.	16.	28. 1,0.	27. 9,0.	27. 11,0.				
Perpignan, *Roussillon*	27.	10.	25,0.	15,0.	20,4.	5. 6.	18.	28. 2,6.	27. 10,6.	28. 0,11.	3.	. . . . .	N.	
Montlouis, *Roussillon*	29.	12.	19,0.	5,5.	11,8.	5. 6.	23.	23. 6,0.	23. 2,0.	23. 4,3.	5.	. . . . .	N	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	29.	12.	25,0.	13,5.	18,5.	31.	11.	28. 3,0.	27. 10,6.	28. 1,2.	2.	0. 3,0.	N. O.	
Anguillara, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	17,1.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,2.	9.	1. 10,3.		
Montpellier, *Languedoc*	27.	12.	29,0.	13,0.	20,3.	5.	11.	28. 3,6.	27. 11,6.	28. 1,6.	2.	0. 4,1.	N.	*idem.*
Montauban, *Languedoc*	30.	. . . . .	22,0.	. . . . .	. . . . .	19.	9. 17.	27. 8,0.	27. 3,6.	27. 5,2.	3.	. . . . .	O. & N. O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	13. 20.	. . . . .	14,5.	. . . . .	5. 20.	17.	28. 1,3.	27. 8,4.	27. 11,1.	12.	. . . . .	O.	
Rhodès, *Rouergue*	30.	11.	25,2.	10,0.	16,5.	4. 5. 6.	17. 22.	26. 4,6.	26. 0,6.	26. 2,9.	6.	. . . . .	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	27.	12. 15.	26,2.	12,2.	19,1.	5.	23.	27. 9,9.	27. 5,0.	27. 7,3.	1.	0. 1,8.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	31.	23.	29,1.	12,7.	17,7.	6.	17.	28. 4,9.	27. 10,11.	28. 2,0.	7.	0. 4,5.	O. N. O. . . .	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	27,0.	11,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 10,6.	27. 7,0.	. . . . .	15.	. . . . .	N.	*idem.*
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	18,5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2,3.	15.	1. 5,5.		
Vienne, *Dauphiné*	17.	12. 13.	25,0.	13,5.	18,2.	3. 4.	22.	27. 11,6.	27. 6,0.	27. 9,7.	5.	. . . . .	N.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	12.	. . . . .	11,7.	. . . . .	4. 5. 6.	23.	27. 10,0.	27. 5,6.	27. 7,10.	7.	. . . . .	N. O.	
Poitiers, *Poitou*	31.	18.	27,8.	5,4.	16,5.	6.	22.	28. 3,1.	27. 7,4.	28. 1,1.	7.	1. 6,4.	N. & O	*idem.*
Luçon, *Poitou*	31.	13. 21.	26,5.	10,0.	17,5.	6. 20.	22. 24.	28. 6,6.	28. 1,4.	28. 4,7.	6.	0. 4,0.	N. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	30.	11. 15.	27,0.	8,0.	15,4.	4. 6. 19.	17.	28. 3,0.	27. 9,9.	28. 1,3.	8.	0. 7,0.	O. & N. O. .	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	31.	11.	24,2.	7,5.	. . . . .	26.	23.	27. 6,0.	27. 1,0.	27. 8,4.	4.	. . . . .	O.	
Cusset, *Bourbonnois*	31.	11.	28,7.	12,5.	17,6.	3.	1.	27. 7,4.	27. 1,8.	27. 5,4.	8.	. . . . .	N. O.	*idem.*
Les Essarts, *Poitou*	31.	12.	26,5.	10,0.	. . . . .	6.	17.	28. 3,3.	27. 7,9.	. . . . .	4.	. . . . .	O. & N. O . .	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	31.	19.	26,0.	11,0.	16,5.	6.	22.	28. 6,0.	28. 0,0.	28. 3,7.	5.	. . . . .	O	*idem.*
Chinon, *Touraine*	30.	12.	28,0.	11,2.	17,6.	5.	22.	28. 3,5.	27. 9,0.	28. 1,3.	12.	. . . . .	N. & O. . . .	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	31.	11.	24,0.	11,5.	16,3.	4.	22.	27. 7,6.	27. 2,6.	27. 5,9.		0. 8,5.		
Mulhausen, *Alsace*	31.	8.	27,4.	8,6.	16,9.	4.	22.	27. 8,1.	27. 3,0.	27. 6,5.	10.	0. 8,3.	S. O.	*idem.*
Erlan, *Hongrie*	3. 4.	10.	24,0.	9,0.	16,5.	2.	12.	28. 4,9.	28. 0,6.	28. 2,7.				
Orléans, *Orléanois*	31.	10.	27,5.	12,4.	. . . . .	26.	1. 22.	28. 0,6.	27. 5,3.	. . . . .	8.	. . . . .	O	*idem.*
Vienne, *Autriche*	23.	7. 29.	23,0.	11,0.	16,5.	1. 5. 27.	23.	27. 9,9.	27. 5,8.	27. 7,10.				
Troyes, *Champagne*	31.	15.	27,0.	8,0.	16,1.	28.	22.	28. 2,0.	27. 8,10.	28. 0,6.	8.	0. 11,6.	O. & N. O. .	*idem.*
Chartres, *Beauce*	30.	7.	24,5.	9,0.	14,6.	28.	22.	28. 0,7.	27. 6,7.	27. 7,7.	6.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	17.	5. 8.	20,0.	11,0.	15,5.	6. 25.	17. 22.	28. 4,0.	27. 11,0.	28. 1,9.	10.	. . . . .	N. O.	
Provins, *Champagne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	15,7.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,9.	. . . . .	. . . . .	N. & N. E. . .	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	1.	10.	28,0.	10,0.	. . . . .	28.	23.	28. 0,0.	27. 7,0.	27. 9,6.	11.	. . . . .	S. O. & N.	
Nancy, *Lorraine*	31.	8. 11.	24,9.	10,0.	16,0.	28.	22.	27. 7,11.	27. 2,9.	27. 5,9.	12.	. . . . .	O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*	. . . . .	8. 20.	. . . . .	12,0.	. . . . .	28.	18. 23.	27. 11,0.	27. 6,0.	27. 8,7.	7.	. . . . .	N. O.	
Haguenau, *Alsace*	1.	11.	26,8.	11,8.	17,7.	27.	22.	28. 0,4.	27. 7,0.	27. 10,3.	10.	. . . . .	O	*idem.*
Paris, *Ile de France*	31.	10. 11.	25,0.	12,0.	16,5.	28.	22.	28. 4,10.	27. 10,2.	28. 2,2.	9.	1. 10,2.	N. & N. E . .	assez chaude & sèche.
Vire, *Normandie*	30.	13.	24,0.	8,5.	12,6.	28.	22.	27. 10,0.	27. 3,0.	27. 7,6.	6.	. . . . .	S. O. & N. E.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	31.	12.	25,3.	8,0.	15,8.	28.	22.	28. 2,6.	27. 8,0.	28. 0,2.	10.	1. 6,9.	N.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	17.	8. 16.	25,0.	10,0.	13,3.	28.	22.	28. 4,0.	27. 9,0.	28. 0,11.	8.	. . . . .	N. & N. O . .	chaude & sèche.
Cambray, *Cambresis*	1. 31.	8.	23,0.	10,0.	15,5.	28.	22.	28. 4,3.	27. 10,0.	28. 1,7.	9.	1. 5,6.	S. O. & N.	
Arras, *Artois*	1.	12.	23,9.	8,6.	14,3.	28.	22.	28. 2,7.	27. 8,7.	28. 0,1.	. . . . .	. . . . .	O.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	19,5.	10,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,6.	27. 8,0.	. . . . .	11.	. . . . .	O	*idem.*
Londres, *Angleterre*	. . . . .	. . . . .	22,2.	9,8.	15,3.	. . . . .	. . . . .	28. 5,7.	27. 9,10.	28. 1,9.		1. 10,4.		
Maestricht, *Hollande*	1.	7.	22,3.	9,8.	15,0.	28. 29.	22.	28. 1,1.	27. 6,7.	27. 10,2.	11.	1. 3,2.	E.	
Leyde, *Hollande*	18.	7.	23,2.	8,7.	. . . . .	29.	22.	28. 5,0.	27. 10,2.					
La Haye, *Hollande*	18.	7.	22,2.	10,2.	14,6.	28.	22.	28. 4,4.	27. 9,9.	28. 1,2.	14.	. . . . .	N. O.	
Amsterdam, *Hollande*	18.	7.	20,7.	9,3.	14,5.	28.	22.	28. 3,1.	27. 8,3.	27. 11,9.	14.	. . . . .	O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	18.	7.	19,5.	8,8.	. . . . .	28.	21.	28. 5,2.	27. 10,5.	28. 0,0.		2. 1,0.		
Franéker, *Frise*	1.	7.	22,4.	10,2.	15,2.	28.	22.	28. 4,7.	27. 10,9.	28. 2,1.	22.	2. 3,3.	N. O.	

Température moyenne.

Chaude, très-sèche.

OBSERVATIONS.

Poitiers, *Poitou* . . . . Les 1er & 2, coup de vent furieux, & grêle.

Fiumes, *Autriche* . . . Le 10, tempête, & grêle grosse comme des œufs de pigeon.

Messine, *Sicile* . . . . Le 28, aurore boréale, vue aussi à Paris & dans bien d'autres endroits.

Gènes, *Italie* . . . . . Le 30, à 10 heures du soir, tremblement de terre.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Fièvres tierces, doubles-tierces & continues.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . . Aucune.

Chinon, *Touraine*. . . Coliques intestinales, dysenteries, fièvres.

Cusset, *Bourbonnois* . . Aucune.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres malignes.

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres tierces & doubles-tierces, rhumes.

Lille, *Flandres* . . . . . Fièvres continues, cours-de-ventre, petite-vérole.

Luçon, *Poitou*. . . . . Fièvres épidémiques, dysenteries.

Montlouis, *Roussillon* . Rhumes, fièvres bilieuses, coliques néphrétiques, diarrhée, dysenterie.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Coliques, rougeole, fièvre rouge.

Obernheim, *Alsace*. . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres intermittentes, rougeole, petite-vérole, dévoiemens, rhumes, érysipèles, maux de gorge, coliques.

Paris, *Ile de France* . . Affections catarrhales, fièvres continues, avec chaleur âcre; fièvres intermittentes, coqueluche, petite-vérole.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres tierces intermittentes, fièvres continues rémittentes, coqueluches, furoncles, érysipèles, petite-vérole, rhumatismes inflammatoires.

Provins, *Champagne*. . Fièvres putrides, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Fièvres putrides bilieuses tierces & doubles-tierces, diarrhée, dysenteries, rougeole, scarlatine.

Troyes, *Champagne*. . Fluxions de poitrine, fièvres inflammatoires, rhumatismes, coliques.

Maladies dominantes. Fièvres tierces & double-tierces, coliques, diarrhée, rougeole, petite-vérole.

MOIS D'AOUST 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	12.	28.	24,5.	19,0.	21,3.	25.	28.	28. 0,0.	27. 9,0.	27. 10,5				
Perpignan, *Rouſſillon*	21.	23. 24.	23,2.	17,0.	19,9.	31.	10—12.	28. 0,9.	27. 11,0.	27. 11,9.	4.	. . . . .	N.	
Montlouis, *Rouſſillon*	1.	24. 25.	19,5.	5,5.	11,7.	22. 30.	11.	23. 5,0.	23. 1,6.	23. 3,5.	9.	. . . . .	E	chaude & humide.
Marſeille, *Provence*	3.	27.	25,5.	14,0.	20,0.	31.	28.	28. 4,0.	27. 11,0.	28. 0,6.	7.	1. 9,6.	S. E.	
Anguillara, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	15,4.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,0.	12.	2. 0,3.		
Montpellier, *Languedoc*	1. 6.	12. 24.	26,0.	14,0.	19,8.	16.	11.	28. 2,0.	27. 10,0.	27. 11,6.	8.	7. 10,1.	Variable	*idem.*
Dax, *Gaſcogne*	1. 17.	23. 24.	23,0.	13,0.	17,4.	19—22.	10. 27.	28. 0,0.	27. 8,0.	27. 9,9.	11.	. . . . .	O. S. O.	*idem.*
Montauban, *Languedoc*	1.	. . . . .	22,0.	. . . . .	. . . . .	16. 20.	10.	27. 6,0.	27. 2,0.	27. 4,4.	5.	. . . . .	O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	24.	. . . . .	14,0.	. . . . .	23.	11.	27. 11,4.	27. 7,4.	27. 9,6.	17.	. . . . .	O.	
Rhodès, *Rouergue*	1.	24.	24,5.	9,7.	16,1.	31.	10.	26. 3,6.	26. 0,0.	26. 1,7.	10.	. . . . .	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	1.	24.	27,0.	12,3.	18,3.	31.	11.	27. 9,0.	27. 5,3.	27. 6,11.	7.	8. 0,4.	N. & S.	
Bordeaux, *Guyenne*	1.	24.	28,8.	11,8.	18,3.	16.	11.	28. 2,4.	27. 9,10.	28. 0,0.	14.	2. 3,6.	S. O. & O. N. O.	*idem.*
Billon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	17. 31.	11. 12.	27. 8,0.	27. 5,6.	27. 6,9.	12.	. . . . .	S. O. & N. O.	
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	26,0.	12,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 10,0.	27. 6,0.	. . . . .	5.	. . . . .	N	chaude & sèche.
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	17,8.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2,2.	14.	4. 11,0.		
Chambon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	22,0.	6,0.	. . . . .	19. 31.	10. 11.	26. 11,0.	26. 7,6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N. O. & S. O	variable, humide.
Vienne, *Dauphiné*	16.	26. 28.	22,0.	14,0.	18,1.	17. 31.	28.	27. 10,0.	27. 6,9.	27. 8,3.	11.	. . . . .	S. & N.	
Luçon, *Poitou*	1.	24.	26,0.	12,0.	18,3.	21.	12.	28. 5,0.	28. 0,4.	28. 3,1.	10.	1. 5,8.	Variable.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	1.	26.	24,0.	10,0.	16,3.	21.	11.	28. 1,9.	27. 9,0.	27. 11,7.	12.	2. 5,6.	Variable	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	31.	22. 30.	24,2.	11,2.	17,2.	21.	11.	28. 1,8.	27. 9,2.	27. 11,8.	9.	2. 3,3.	S. O. & S.	très-chaude & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*	3.	21.	24,7.	10,0.	. . . . .	21.	12.	27. 5,3.	27. 2,0.	27. 3,7.	3.	. . . . .	N. E.	
Cuſſet, *Bourbonnois*	1.	26.	26,6.	12,9.	17,1.	26.	9.	27. 6,0.	27. 2,4.	27. 4,0.	11.	. . . . .	N. E. & N.	*idem.*
Les Eſſarts, *Poitou*	1.	26.	24,0.	10,0.	. . . . .	21.	11.	28. 1,9.	27. 9,3.	. . . . .	8.	. . . . .	N. & O	chaude & sèche.
Nantes, *Bretagne*	1. 30.	24.	24,0.	12,0.	17,8.	16. 21.	11. 12.	28. 4,0.	28. 0,0.	28. 2,3.	14.	. . . . .	E. & N. E	très-chaude, aff. humide.
Dijon, *Bourgogne*	2.	21.	24,8.	12,6.	17,3.	21.	11.	27. 6,6.	27. 3,0.	27. 4,7.		1. 3,1.		
Chinon, *Touraine*	31.	21.	24,0.	14,9.	19,0.	16.	11.	28. 1,7.	27. 9,2.	27. 10,3.	11.	. . . . .	E. & N.	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	1.	22.	26,4.	8,6.	17,7.	31.	11.	27. 7,7.	27. 4,0.	27. 5,7.	12.	1. 3,1.	N. E.	chaude & sèche.
Erlan, *Hongrie*	27.	6. 11. 31.	22,0.	9,0.	15,5.	30. 31.	20.	28. 6,0.	28. 0,2.	28. 3,0.				
Orléans, *Orléanois*	2. 31.	23.	26,0.	13,1.	. . . . .	1. 21.	12.	27. 11,0.	27. 4,0.	. . . . .	12.	. . . . .	E. & S. E.	*idem.*
Vienne, *Autriche*	11.	21.	22,0.	10,5.	16,3.	30.	20.	27. 11,1.	27. 4,8.	27. 7,8.				
Troyes, *Champagne*	3.	21. 22.	28,4.	10,0.	17,5.	21.	11. 12.	28. 1,4.	27. 9,8.	27. 11,0.	14.	3. 3,6.	N. & N. O	chaude & humide.
Chartres, *Beauce*	3.	23.	26,3.	11,0.	16,7.	21.	12.	27. 11,7.	27. 7,6.	27. 9,6.	9.	. . . . .	N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	30.	8. 23.	20,5.	13,0.	16,7.	1. 22.	10—13.	28. 3,0.	28. 0,0.	28. 1,6.	12.	. . . . .	N. & N. O.	
Provins, *Champagne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	18,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,0.	. . . . .	. . . . .	N. E	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alſace*	1.	20.	28,0.	10,0.	. . . . .	20. 31.	12. 15.	27. 11,0.	27. 7,0.	27. 8,10.	7.	. . . . .	N.	
Nancy, *Lorraine*	1.	22.	25,0.	9,9.	17,3.	21.	12.	27. 7,0.	27. 3,1.	27. 4,10.	9.	. . . . .	N. E.	
Obernheim, *Alſace*	. . . . .	21. 31.	. . . . .	11,0.	. . . . .	17. 21.	11. 19.	27. 10,0.	27. 9,0.	27. 7,10.	5.	. . . . .	N. & N. E.	
Haguenau, *Alſace*	3.	31.	25,7.	10,0.	19,1.	31.	11. 19.	27. 11,9.	27. 8,0.	27. 9,6.	8.	. . . . .	E.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	2.	21—24.	26,5.	14,0.	21,6.	21.	11. 12.	28. 3,4.	27. 11,4.	28. 1,4.	13.	2. 8,2.	N. & N. E.	chaude & humide.
Vire, *Normandie*	1.	30.	26,5.	9,5.	16,0.	21.	12.	27. 8,8.	27. 4,6.	27. 6,6.	9.	. . . . .	E. & N. E.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	3.	20.	27,0.	12,5.	18,3.	20. 21.	12.	28. 1,4.	27. 9,2.	27. 11,4.	11.	2. 7,8.	N. E	*idem.*
Rouen, *Normandie*	3.	18. 23.	26,0.	13,0.	15,5.	21.	12.	28. 2,0.	27. 9,6.	27. 11,8.	4.	. . . . .	E.	chaude & sèche.
Cambray, *Cambreſis*	4.	24.	26,0.	10,0.	17,2.	20.	12.	28. 3,0.	27. 11,0.	28. 1,1.	8.	2. 3,0.	N. E. & E.	
Arras, *Artois*	3.	31.	24,7.	11,6.	16,9.	20.	12.	28. 1,2.	27. 9,7.	27. 11,5.	. . . . .	. . . . .	N. E.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	21,5.	12,0.	. . . . .	. . . . .	12—15.	28. 0,0.	27. 9,0.	. . . . .	11.	. . . . .	N. E. & E.	*idem.*
Londres, *Angleterre*	. . . . .	. . . . .	23,0.	11,7.	16,6.	. . . . .	. . . . .	28. 4,5.	27. 11,11.	28. 1,9.		0. 7,1.		
Maeſtricht, *Hollande*	8.	28.	22,8.	10,7.	16,6.	21.	18. 19.	27. 11,7.	27. 7,7.	27. 10,0.	8.	1. 3,3.	O. & N. O.	
Leyde, *Hollande*	31.	13. 29.	23,5.	10,3.	. . . . .	. . . . .	19.	28. 3,2.	27. 11,4.					
La Haye, *Hollande*	3.	13.	22,6.	12,4.	17,0.	2.	16.	28. 2,5.	27. 11,4.	28. 1,3.	3.	. . . . .	N. E.	
Amſterdam, *Hollande*	3.	31.	22,4.	12,4.	16,8.	20.	18.	28. 1,8.	27. 9,5.	28. 0,2.	2.	. . . . .	N. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	9. 28.	30.	20,8.	10,7.	. . . . .	1. 20.	18. 19.	28. 3,6.	27. 11,9.	. . . . .		0. 8,3.		
Franéker, *Friſe*	10.	30.	22,6.	8,8.	16,3.	1.	19.	28. 4,6.	28. 0,8.	28. 3,3.	7.	0. 10,3.	N. E.	

Température moyenne.

Chaude, variable.

OBSERVATIONS.

Tortonne, *Italie.* . . .	Du 1[er] au 4, quatre ſecouſſes de tremblement de terre.
Carcaſſonne, *Languedoc*	Le 3, trombe ſans pluie, qui a fait beaucoup de ravage.
Saignan, *Provence* . . .	Du 6 au 13, orages conſidérables, qui ont fait de grands dégâts.
Auxonne, *Bourgogne.* .	Le 9, grêle affreuſe & pluie abondante.
Lisbonne, *Portugal* . .	La nuit du 29 au 30, tremblement de terre.
Podolie, *Pologne.* . . .	Inondation conſidérable.

MALADIES.

Billon, *Auvergne.* . . .	Fièvres tierces, fièvres continues putrides.
Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny.*	Flux bilieux.
Chambon, *Auvergne.* .	Rhumes, maux de gorge, coliques, rhumatiſme, coqueluche, fièvres pétéchiales rémittentes, fièvres intermittentes, crachement de ſang.
Chinon, *Touraine.* . .	Fièvres épidémiques, dyſenteries.
Cuſſet, *Bourbonnois* . .	Fièvres continues, tumeurs.
Dax, *Gaſcogne*	Fièvres double-tierces.
Hagueneau, *Alſace* . .	Fièvres continues bilieuſes, dyſenterie bilieuſe.
Lille, *Flandres*	Fièvres continues inflammatoires, diarrées bilieuſes, *cholera-morbus*.
Luçon, *Poitou.*	Fièvres épidémiques, dyſenteries.
Montlouis, *Rouſſillon* .	Dyſenteries.
Mont-Morenci, *Ile de France.*	Rougeole épidémique meurtrière.
Obernheim, *Alſace* . .	Fièvres putrides bilieuſes.
Orléans, *Orléanois* . .	Fièvres inflammatoires rémittentes, fièvres rouges, dévoiemens, coups de ſang.
Paris, *Ile de France* . .	Affections catarrhales, petite-vérole, fièvre ſcarlatine, éryſipèle.
Poitiers, *Poitou* . . .	Fièvres tierces intermittentes & doubles-tierces très-répandues.
Provins, *Champagne.* .	Affections catarrhales, fièvres intermittentes, dyſenterie, maux de gorge, furoncles, coqueluche, petite-vérole.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou.*	Fièvres bilieuſes tierces & doubles-tierces très-communes, diarrhée, dyſenterie.
Troyes, *Champagne.* .	Fièvres inflammatoires, maux de gorge, dévoiement, fièvres vermineuſes.

Maladies dominantes. Fièvres bilieuſes intermittentes, dyſenterie.

MOIS DE SEPTEMBRE 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	4.	18.	19,0.	16,0.	17,8.	21.	9.	28. 1,0.	27. 9,0.	27. 11,0.				
Montlouis, *Rouſſillon*	5. 7.	13.	16,5.	4,5.	10,1.	1.	30.	23. 5,0.	23. 1,0.	23. 3,3.	6.	. . . . .	O. & E. . . .	variable.
Marſeille, *Provence*	5.	19.	22,0.	12,0.	16,7.	1. 25.	30.	28. 3,0.	27. 10,0.	28. 0,10.	7.	7. 4,6.	S. E.	
Anguillara, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12,6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,6.	10.	6. 0,7.		
Montpellier, *Languedoc*	2.	29.	25,0.	8,0.	16,5.	25.	8.	28. 2,6.	27. 9,6.	28. 0,0.	8.	5. 9,6.	Variable . . .	chaude & humide.
Dax, *Gaſcogne*	1.	23.	24,0.	11,0.	15,7.	24—28.	2. 8.	28. 0,0.	27. 6,0.	27. 9,2.	16.	. . . . .	O. & S. O.	
Montauban, *Languedoc*	2.	. . . . .	20,0.	. . . . .	. . . . .	24.	7. 30.	27. 7,3.	27. 2,0.	27. 4,10.	4.	. . . . .	O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	26.	. . . . .	10,5.	. . . . .	25.	30.	28. 0,0.	27. 0,0.	27. 8,8.	15.	. . . . .	E. & O.	
Rhodès, *Rouergue*	3.	20.	20,7.	9,5.	13,9.	12.	17.	26. 2,6.	25. 11,0.	26. 1,3.	9.	. . . . .	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	2.	20.	24,5.	9,3.	15,0.	25.	8.	27. 9,6.	27. 5,0.	27. 7,11.	6.	6. 1,8.	N. & S.	
Bordeaux, *Guyenne*	1.	22.	26,4.	9,0.	16,0.	25.	30.	28. 2,11.	27. 8,2.	28. 0,0.	10.	0. 7,2.	S. O. & S. . .	chaude & sèche.
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	15.	24,0.	7,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 10,0.	27. 6,0.	. . . . .	8.	. . . . .	N	chaude & humide.
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	14,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2,3.	9.	4. 5,1.		
Chambon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	22,0.	4,0.	. . . . .	23.	30.	26. 11,6.	26. 3,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N. O. & N. E.	froide & humide.
Vienne, *Dauphiné*	3.	15.	22,0.	10,5.	15,1.	1.	30.	27. 10,0.	27. 4,0.	27. 7,10.	9.	. . . . .	S.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	26.	8.	27. 8,8.	27. 4,2.	27. 6,6.	9.	. . . . .	S. & S. O.	
Luçon, *Poitou*	2.	22. 28.	24,8.	9,5.	15,4.	25.	30.	28. 5,5.	27. 9,6.	28. 2,6.	12.	2. 1,2.	Variable.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	1. 2.	22.	24,0.	6,0.	13,0.	25.	30.	28. 2,3.	27. 4,6.	27. 11,3.	13.	2. 4,0.	O. & S. O . .	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	1.	13. 26.	24,6.	7,5.	13,5.	25.	30.	28. 2,2.	27. 5,2.	27. 11,1.	12.	3. 11,1.	S. & S. O. . .	chaude & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*	2.	6.	21,7.	7,5.	. . . . .	25.	19.	27. 5,3.	27. 0,3.	27. 2,6.	3.	. . . . .	S. O. & O.	
Les Effarts, *Poitou*	1. 2.	22.	23,5.	6,0.	. . . . .	25.	30.	28. 2,0.	27. 5,0.	. . . . .	8.	. . . . .	S.	chaude & sèche.
Nantes, *Bretagne*	1.	22.	24,0.	9,0.	14,4.	25. 26.	30.	28. 4,0.	27. 8,0.	28. 1,4.	15.	. . . . .	S. & S. O. . .	douce & humide.
Dijon, *Bourgogne*	1.	30.	21,2.	9,5.	13,5.	25.	30.	27. 7,0.	26. 11,0.	27. 4,4.		3. 0,0.		
Chinon, *Touraine*	2.	22.	25,0.	10,0.	14,6.	25.	30.	28. 2,5.	27. 3,11.	27. 11,7.	10.	. . . . .	S.	variable.
Mulhauſen, *Alſace*	2.	7.	24,1.	5,9.	13,8.	25.	30.	27. 7,6.	26. 11,0.	27. 5,2.	12.	2. 0,6.	S. O	chaude & humide.
Erlan, *Hongrie*	2.	14.	19,5.	4,5.	12,0.	16—18.	9.	28. 5,6.	27. 11,3.	28. 2,5.				
Orléans, *Orléanois*	1.	6. 12.	25,0.	11,0.	. . . . .	25.	8. 30.	27. 11,0.	27. 5,3.	. . . . .	14.	. . . . .	S. & O. . . .	*idem.*
Vienne, *Autriche*	1. 2.	12.	19,0.	7,5.	12,2.	16.	30.	27. 10,6	27. 2,8.	27. 7,9.				
Troyes, *Champagne*	1.	6.	24.5.	6,0.	13,7.	25.	30.	28. 1,4.	27. 5,4.	27. 11,3.	13.	2. 9,9.	S. & O	variable, humide.
Chartres, *Beauce*	1.	6.	24,0.	2,5.	12,5.	25.	30.	27. 11,10.	27. 0,8.	27. 8,7.	14.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	1.	22.	19,0.	8,0.	13,5.	25.	30.	28. 3,0.	27. 8,0.	27. 11,6.	16.	. . . . .	S. O.	
Provins, *Champagne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	13,5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,0.	. . . . .	. . . . .	S. O	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alſace*	1.	5.	24,0.	8,0.	. . . . .	23.	19.	27. 11,0.	27. 6,0.	27. 8,6.	14.	. . . . .	N.	
Nancy, *Lorraine*	1.	14.	22,8.	7,9.	13,1.	25.	30.	27. 7,2.	26. 10,2.	27. 4,7.	15.	. . . . .	S. O.	
Obernheim, *Alſace*	. . . . .	24.	. . . . .	7,0.	. . . . .	5. 25.	18. 29.	27. 10,0.	27. 5,0.	27. 7,9.	9.	. . . . .	O.	
Haguenau, *Alſace*	1.	14.	24,0.	8,5.	14,3.	25.	30.	27. 11,9.	27. 2,3.	27. 9,3.	12.	. . . . .	E	douce & humide.
Paris, *Ile de France*	1.	30.	26,0.	7,5.	13,9.	25.	30.	28. 3,8.	27. 3,6.	28. 0,0.	15.	2. 11,4.	S. E. & N. E .	variable.
Vire, *Normandie*	1.	30.	22,5.	7,3.	12,1.	25.	30.	27. 8,3.	26. 11,6.	27. 5,2.	7.	. . . . .	S. O.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	1.	30.	26,0.	8,0.	13,7.	5.	30.	28. 1,4.	27. 1,10.	27. 10,4.	17.	1. 7,9.	S. O. & E . .	*idem.*
Rouen, *Normandie*	1.	23. 30.	25,0.	8,5.	13,6.	26.	30.	28. 1,3.	27. 3,6.	27. 10,8.	14.	. . . . .	E. & S. E . .	chaude & sèche.
Cambray, *Cambreſis*	1. 2. 6.	30.	21,0.	8,0.	14,1.	5.	30.	28. 3,4.	27. 3,0.	27. 10,8.	14.	3. 0,0.	S.	
Arras, *Artois*	1.	6.	24,2.	6,7.	13,4.	5.	30.	28. 1,5.	27. 2,7.	27. 10,2.	. . . . .	. . . . .	S. & S O.	
Londres, *Angleterre*	. . . . .	. . . . .	23,1.	7,2.	13,1.	. . . . .	. . . . .	28. 4,5.	27. 4,4.	27. 11,0.		2. 10,0.		
Lille, *Flandres*	1.	. . . . .	21,5.	8,0.	. . . . .	. . . . .	30.	28. 0,6.	27. 1,6.	. . . . .	16.	. . . . .	S. O.	douce & humide.
Maeſtricht, *Hollande*	1.	6. 23.	21,0.	7,2.	13,2.	5.	30.	28. 0,2.	26. 10,10.	27. 8,6.	13.	2. 6,8.	S.	
Leyde, *Hollande*	1.	5.	20,0.	8,7.	. . . . .	5. 23.	18.	28. 3,2.	27. 2,7.					
La Haye, *Hollande*	1.	23.	19,8.	12,4.	13,7.	5.	30.	28. 3,5.	27. 1,3.	27. 11,4.	11.	. . . . .	O. & S. E.	
Amſterdam, *Hollande*	2.	30.	20,3.	8,0.	13,6.	5.	30.	28. 2,4.	26. 10,9.	27. 10,0.	13.	. . . . .	O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	17.	23. 30.	19,2.	8,0.	. . . . .	5.	30.	28. 4,6.	27. 4,6.	. . . . .		4. 3,1.		
Franéker, *Friſe*	16.	12.	21,2.	5,3.	13,8.	5.	30.	28. 5,0.	27. 2,0.	28. 0,7.	13.	4. 4,9.	S. E.	

Température moyenne.

Variable, aſſez chaude.

OBSERVATIONS.

Bresles, *Beauvoisis* . . La nuit du 1 au 2, orage & tonnerre, avec incendie.

Puy, *Velay*. . . . . } Veyne, *Dauphiné*. . } Le 3 au soir, orage, tonnerre, grêle d'une grosseur considérable.

Gênes, *Italie* . . . . . Le 10, pluie abondante & inondation.

Parti, *Sicile* . . . . . . Le 14, tremblement de terre.

Raguse, *République* . . Le 21, *idem*.

Cadix, *Espagne* . . . . Du 21 au 4 octobre, la mer a paru lumineuse toutes les nuits.

Dalécarlie orientale . . Le 26, neige considérable.

Christiania, *Norwège*. . Le 27, à 3 heures & demie du matin, tremblement de terre.

La Haye, *Hollande*. . Le 29, ouragan & grêle très-grosse, avec tonnerre.

Danemark . . . : . . . *Pendant l'été*, sécheresse excessive.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Fièvres continues pourprées, fièvres quartes.

Bordeaux, *Guyenne*. . *Pendant l'été.* Diarrhées, dysenteries, fluxions de poitrine & autres maladies inflammatoires, fièvres remittentes doubles-tierces.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny* . . . . . . Fièvres bilieuses, tierces & continues.

Chambon, *Auvergne*. . Fièvres continues, rhumes, coqueluche.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres épidémiques, dysenteries.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres continues, tierces & doubles-tierces, fièvres putrides.

Dijon, *Bourgogne* . . . *Pendant l'été*, affections catarrhales, fluxions de poitrine, fièvres ardentes continues, fièvres tierces, fièvres vermineuses.

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres intermittentes, dysenteries bilieuses.

Les Essarts, *Poitou* . . *Pendant l'été*, fièvres intermittentes bilieuses épidémiques.

Lille, *Flandres* . . . . . Fièvres continues putrides & doubles-tierces, fièvres intermittentes, diarrhées.

Luçon, *Poitou*. . . . . Fièvres épidémiques, dysenterie.

Montlouis, *Roussillon* . Aucune.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Dévoiemens.

Obernheim, *Alsace* . . Dysenteries.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres inflammatoires, rémittentes, fièvres rouges, dysenteries, dévoiemens, maladies éruptives.

Paris, *Ile de France* . . Rhumatismes, dysenterie bilieuse, fièvres intermittentes, fièvres continues bilieuses, maux de tête.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes tierces, doubles-tierces, fièvres malignes.

Provins, *Champagne*. . Fièvres intermittentes, affections catarrhales, dysenterie, maux de gorge, furoncles, petite-vérole, coqueluche, rhumatisme goutteux.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Fièvres malignes putrides, fièvres intermittentes, dysenterie.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres intermittentes & continues, néphrétiques, fièvres humorales, dysenteries inflammatoires, fièvres malignes & putrides.

Maladies dominantes. Fièvres continues & intermittentes de différent genre, dysenteries.

MOIS D'OCTOBRE 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.		Pouc. lign.		
Rome, *Italie*	4.	27.	18,0.	13,0.	15,5.	13.	21.	28. 2,0.	27. 7,0.	27. 10,5.	8.	.....	N. E.	
Montlouis, *Rouſſillon*	17—19.	26.	14,0.	— 1,5.	6,3.	18. 19.	9. 10.	23. 5,6.	22. 11,0.	23. 2,5.	10.	.....	O. & N ...	variable.
Marſeille, *Provence*	2.	24.	20,0.	8,0.	14,9.	13.	8.	28. 4,0.	27. 8,0.	28. 0,0.	5.	0. 4,9.	N. O.	
Anguilara, *Italie*	.....	.....	.....	.....	10,3.	.....	.....	.....	.....	27. 11,2.	14.	3. 0,8.		
Montpellier, *Languedoc*	2.	31.	22,0.	5,0.	12,9.	13.	10.	28. 3,6.	27. 7,0.	27. 11,0.	5.	1. 4,0.	N. O.	douce & sèche.
Dax, *Gaſcogne*	1.	27.	17,0.	6,0.	11,8.	19.	8.	28. 1,0.	27. 3,0.	27. 9,7.	13.	.....	O. N. O. & S. O.	
Montauban, *Languedoc*	18.	.....	15,5.	.....	.....	5.	8.	27. 8,3.	27. 0,6.	27. 5,4.	5.	.....	O. & S. O.	
Mézin, *Guyenne*	.....	27.	.....	5,0.	.....	5.	10.	28. 0,0.	27. 3,4.	27. 8,9.	19.	.....	E.	
Rhodès, *Rouergue*	17.	28.	15,0.	4,0.	8,0.	5.	10.	26. 3,8.	25. 8,0.	26. 0,5.	4.	.....	N. O. & S. O.	
Viviers, *Languedoc*	19.	23. 31.	18,5.	5,0.	11,5.	6.	10.	27. 10,6.	27. 2,0.	27. 6,4.	5.	0. 7,4.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	18.	27.	21,6.	4,5.	11,9.	5.	8.	28. 3,6.	27. 5,3.	27. 11,8.	17.	2. 11,4.	S. O. & N. N. O.	fraîche, très-humide.
Ville-Franche, *Beaujolois*	17.	6.	20,0.	4,0.	.....	.....	.....	27. 9,0.	27. 3,0.	.....	7.	.....	N	*idem.*
Padoue, *Italie*	.....	.....	.....	.....	12,5.	.....	.....	.....	.....	28. 1,5.	15.	4. 11,4.		
Chambon, *Auvergne*	.....	.....	19,0.	2,0.	.....	5. 19.	9. 11.	26. 11,0.	26. 2,0.	.....	.....	.....	S. O. & N. O.	*idem.*
Vienne, *Dauphiné*	16.	31.	18,0.	5,0.	11,7.	5.	10.	27. 11,0.	27. 2,6.	27. 7,5.	7.	.....	N. & S.	
Billon, *Auvergne*	.....	.....	.....	.....	.....	6.	10.	27. 8,8.	27. 2,0.	27. 6,3.	5.	.....	S. O.	
La Rochelle, *Aunis*	18.	27.	17,4.	4,6.	11,3.	5.	8.	28. 5,10.	27. 6,1.	28. 0,3.	19.	3. 5,3.	S. & O. ...	variable & humide.
Luçon, *Poitou*	15.	27. 31.	19,0.	4,5.	11,2.	5.	10.	28. 5,7.	27. 7,0.	28. 2,0.	17.	3. 2,2.	O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	18.	26.	18,0.	2,0.	9,5.	5. 27.	8. 10.	28. 2,0.	27. 4,0.	27. 10,6.	19.	5. 3,3.	O. & N. O ..	douce & humide.
Poitiers, *Poitou*	17. 18.	27.	18,6.	2,7.	10,2.	5.	8.	28. 2,6.	27. 3,3.	27. 10,7.	16.	2. 9,0.	O. S. O ...	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*	3.	31.	15,3.	6,5.	.....	14.	29.	27. 3,0.	27. 0,9.	27. 1,2.	3.	.....	N. O.	
Les Eſſarts, *Poitou*	18.	26. 30.	17,5.	2,0.	.....	26.	8. 10.	28. 1,9.	27. 0,0.	.....	12.	.....	E. & O	froide & humide.
Nantes, *Bretagne*	18.	30.	18,0.	5,0.	10,6.	5.	8.	28. 5,0.	27. 5,0.	28. 0,10.	15.	.....	S. O. & O ..	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	17.	26.	15,0.	6,0.	9,9.	6.	9.	27. 6,9.	26. 10,0.	27. 3,10.		1. 4,6.		
Chinon, *Touraine*	18.	30.	21,0.	3,0.	10,2.	5.	11.	28. 2,4.	27. 4,4.	27. 10,2.	15.	.....	O. & S. O ..	douce & humide.
Mulhauſen, *Alſace*	19.	23.	17,6.	1,9.	9,9.	13.	10.	27. 8,1.	26. 10,6.	27. 4,5.	15.	4. 6,6.	S. O	*idem.*
Erlan, *Hongrie*	3. 19.	7.	15,0.	2,0.	8,5.	14.	22.	28. 7,2.	27. 8,3.	28. 1,10.				
Orléans, *Orléanois*	2. 19.	27.	15,0.	2,5.	.....	5.	9. 10.	27. 11,3.	27. 1,0.	.....	11.	.....	O	*idem.*
Vienne, *Autriche*	3.	23.	15,0.	3,0.	9,0.	14.	10.	27. 11.1.	27. 1,9.	27. 6,9.				
Troyes, *Champagne*	17. 18.	22. 26.	19,0.	3,0.	10,1.	13.	9.	28. 1,3.	27. 0,4.	27. 9,4.	11.	1. 9,0.	S. & O. ...	*idem.*
Chartres, *Beauce*	18.	26.	18,0.	1,7.	8,5.	5.	8.	28. 0,2.	26. 11,10.	27. 7,9.	18.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	15—18.	30.	14,0.	6,0.	10,0.	27.	8. 9.	28. 4,6.	27. 3,0.	27. 11,6.	20.	.....	O.	
Provins, *Champagne*	.....	.....	.....	.....	10,0.	.....	.....	.....	.....	27. 10,3.	.....	.....	E. & S. O. ...	froide & humide.
Strasbourg, *Alſace*	.....	23.	.....	3,0.	.....	13.	9.	28. 0,0.	27. 2,0.	27. 7,5.	13.	.....	S. & S. O.	
Nancy, *Lorraine*	17.	6.	16,5.	4,7.	10,1.	6.	9.	27. 7,6.	26. 9,10.	27. 4,0.	18.	.....	S. & S. O.	
Obernheim, *Alſace*	.....	23.	.....	2,0.	.....	13. 18.	9.	27. 11,0.	27. 1,0.	27. 9,7.	8.	.....	O. & S. O.	
Haguenau, *Alſace*	16. 19.	23.	17,5.	4,0.	10,7.	13.	1.	28. 0,6.	27. 2,0.	27. 8,6.	14.	.....	S. O	douce & humide.
Paris, *Ile de France*	19.	27.	19,0.	2,0.	9,7.	5.	9.	28. 4,0.	27. 2,6.	27. 11,4.	17.	1. 1,7.	S. O. & O ..	variable, humide.
Vire, *Normandie*	1.	27.	13,5.	3,5.	8,4.	5. 27.	8.	27. 9,0.	26. 6,3.	27. 4,2.	9.	.....	S. O.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	15.	26. 27.	18,2.	3,7.	10,0.	5.	9.	28. 2,0.	27. 0,6.	27. 9,2.	17.	1. 10,5.	S. O. & S ..	*idem.*
Rouen, *Normandie*	18.	27.	15,5.	0,5.	9,3.	27.	9. 10.	28. 3,6.	27. 1,0.	27. 9,9.	20.	.....	S. & S. O. ..	froide & humide.
Cambray, *Cambreſis*	18.	27.	17,0.	3,0.	9,7.	5.	9. 27.	28. 3,0.	27. 1,0.	27. 10,6.	16.	2. 11,0.	S.	
Arras, *Artois*	18.	26.	16,7.	3,1.	9,3.	5. 27.	1.	28. 1,6.	27. 1,0.	27. 9,6.	.....	.....	S. O.	
Lille, *Flandres*	.....	26. 27.	15,0.	3,5.	.....	.....	1. 9.	28. 1,0.	27. 1,6.	.....	18.	.....	S. O. & S ...	*idem.*
Londres, *Angleterre*	.....	.....	15,2.	4,2.	9,1.	.....	.....	28. 4,7.	26. 9,8.	27. 10,7.		2. 0,1.		
Bréda, *Hollande*	15. 18.	26. 27.	15,6.	4,4.	9,3.	.....	.....	.....	.....	.....	9.	.....		
Maeſtricht, *Hollande*	19.	6.	16,4.	3,6.	9,6.	5. 6.	9.	27. 11,9.	26. 10,9.	27. 7,2.	18.	1. 11,8.	S. E.	
Leyde, *Hollande*	18.	14.	15,3.	4,4.	.....	6. 27.	2. 10.	28. 3,2.	27. 0,9.					
La Haye, *Hollande*	18.	26.	15,3.	5,8.	10,0.	27.	10.	28. 3,5.	26. 11,8.	27. 9,8.	18.	.....	O.	
Amſterdam, *Hollande*	18.	6.	16,2.	4,8.	9,4.	27.	2.	28. 2,4.	26. 10,0.	27. 8,2.	22.	.....	O. & S. O.	
Sparendam, *Hollande*	15.	26.	12,8.	4,7.	.....	27.	10.	28. 4,2.	27. 0,8.	.....		6. 4,2.		
Franéker, *Friſe*	15.	7.	16,0.	4,8.	10,2.	27.	2. 10.	28. 5,0.	27. 0,9.	27. 10,7.	23.	3. 2,1.	S. O.	

Température moyenne.

Froide & humide.

OBSERVATIONS.

Savannah, *Jamaïque*. . Le 2, élévation prodigieuse de la mer, qui a englouti cette ville; ouragan terrible & tremblement de terre.

Arleboſt, *Vivarais* . . Le 3, grêle affreuſe, qui a fait les plus grands ravages.

Naples, *Italie* . . . . . Le 4, orage conſidérable, qui a duré dix-huit heures.

S. Chriſtophe, Antigoa, Barbade, *Amérique*. Le 11, tempête affreuſe, qui a duré huit jours.

Torneo, *Bothnie* . . . Le 13, à ſix heures & demie de matin, tremblement de terre. (Pareil événement avoit eu lieu dans la même ville en 1757, à pareil jour, à la même heure, & dans le temps de la pleine lune, qui avoit lieu auſſi le 13 octobre 1780.)

Dijon, Vaivre, Veſoul, Bourbonne-les-bains. . . . . Le 31, à trois heures de matin, tremblement de terre.

Ile de Candie . . . . . Tremblement de terre en octobre.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Fièvres quartes.

Bourbonne-les-Bains, *Baſſigny*. . . . . . . Fièvres tierces & quartes, dévoiement, dyſenterie.

Chambon, *Auvergne*. . Fièvres continues & intermittentes, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres épidémiques, dyſenteries, péripneumonie bilieuſe, fièvre vermineuſe.

Dax, *Gaſcogne* . . . . Fièvres tierces, doubles-tierces & continues, fièvres putrides.

Hagueneau, *Alſace* . . Fièvres tierces, fièvres putrides, dyſenterie, dévoiement bilieux, affections catarrhales, éruptions.

La Rochelle, *Aunis*. . Fièvres intermittentes bilieuſes, fièvres putrides & malignes.

Lille, *Flandres* . . . . . Fièvres continues rémittentes, fièvres quartes, rhumes, fluxions de poitrine.

Luçon, *Poitou*. . . . . Fièvres continues, dyſenterie.

Montlouis, *Rouſſillon* . Aucune.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Aucune.

Obernheim, *Alſace*. . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvre inflammatoire rémittente, dyſenteries, fluxions catarrhales, apoplexies.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres intermittentes, fièvres putrides malignes pourprées & pétéchiales, fièvre ſcarlatine, rougeole, petite-vérole, rhumatiſme, ophthalmie, maux de gorge, diarrhée, dyſenterie.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes tierces & doubles tierces, fièvre maligne, dyſenterie, petite-vérole, morts ſubites.

Provins, *Champagne*. . Fièvres quartes, dyſenteries, diarrhée.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Fièvres malignes putrides, fièvres intermittentes, dyſenterie.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres intermittentes, éryſipèles, dyſenterie, diarrhée, paralyſie, maux de gorge.

Maladies dominantes. Fièvres intermittentes, fièvres quartes, dyſenterie.

MOIS DE NOVEMBRE 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	5.	11.	12,0.	9,0.	10,5.	12.	24.	28. 1,0.	27. 5,0.	27. 9,5.	11.	.....	N. E.	
Perpignan, *Roussillon*	2.	10.	11,0.	— 1,0.	5,2.	12.	23.	28. 3,0.	27. 6,0.	27, 11,10.	9.	.....	N.	
Montlouis, *Roussillon*	1.	23.	7,0.	— 8,0.	— 0,0.	12. 13.	23.	23. 5,0.	22. 7,6.	23. 1,2.	9.	.....	O. & N.	froide & humide.
Marseille, *Provence*	2.	9.	13,5.	— 0,0.	7,2.	12.	23.	28. 4,0.	27. 5,0.	27. 11,1.	6.	0. 11,0.	N. O. & S. O.	
Anguilara, *Italie*	.....	.....	.....	.....	4,7.	.....	.....	.....	.....	27. 10,3.	13.	3. 6,0.		
Montpellier, *Languedoc*	1. 4.	9. 10.	14,0.	1,0.	6,9.	12.	23.	28. 3,6.	27. 8,6.	28. 0,6.	3.	5. 1,4.	N	*idem.*
Dax, *Gascogne*	1. 19.	9.	12,0.	2,0.	7,4.	10.	23.	28. 3,0.	27. 5,0.	27. 10,10.	20.	.....	O. & N. O.	
Montauban, *Languedoc*	2.	.....	11,0.	.....	.....	12.	22.	27. 11,0.	27. 0,6.	27. 6,4.	6.	.....	O. & N. O.	
Mézin, *Guyenne*	.....	9.	.....	1,0.	.....	13.	23.	28. 1,6.	27. 3,3.	27. 8,9.	19.	.....	N. O. & S. O.	
Rhodès, *Rouergue*	4.	9.	9,7.	— 3,7.	2,9.	12.	23.	26. 4,8.	25. 6,0.	26. 0,6.	12.	.....	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	1.	10.	11,0.	— 2,0.	4,5.	10.	23.	28. 1,0.	27. 3,0.	27. 8,3.	6.	0. 11,0.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	13.	9.	12.4.	0,8.	6,9.	12.	22.	28. 5,1.	27. 4,6.	28. 0,2.	16.	3. 0,0.	N. O.	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	21.	10.	10,0.	— 2,0.	.....	12.	23.	28. 0,0.	27. 1,0.	.....	10.	.....	N	*idem.*
Padoue, *Italie*	.....	.....	.....	.....	4,0.	.....	.....	.....	.....	28. 1,3.	15.	2. 9,2.		
Chambon, *Auvergne*	.....	.....	12,0.	— 5,0.	.....	12.	23.	27. 0,6.	26. 1,0.	.....	.....	.....	S. O. & N. O.	*idem.*
Vienne, *Dauphiné*	21.	8. 28.	10,5.	1,5.	4,7.	12.	23.	28. 0,0.	27. 2,0.	27. 7,4.	11.	.....	N.	
Billon, *Auvergne*	.....	.....	.....	.....	.....	12.	23.	27. 10,0.	27. 0,0.	27. 6,10.	8.	.....	N. O.	
La Rochelle, *Aunis*	19.	9.	11,9.	1,4.	6,8.	12.	22.	28. 7,5.	27. 6,9.	28. 2,4.	9.	3. 3,1.	N. & N. E. .	*idem.*
Luçon, *Poitou*	3.	9.	12,2.	1,0.	6,8.	28.	20.	28. 8,7.	27. 7.11.	28. 2,4.	15.	3. 0,2.	N. E. & N. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	2.	9.	12,0.	— 2,0.	5,1.	12.	22.	28. 4,0.	27. 3,3.	27. 11,3.	15.	4. 4,0.	E.-O. & N. .	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	19.	16.	12,3.	— 1,9.	5,6.	12.	22.	28. 4,2.	27. 3,6.	27. 11,2.	14.	4. 4,0.	N. & S. O . .	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	2.	28.	12,0.	— 0,0.	.....	28.	23.	27. 5,6.	26. 6,9.	26. 10,5.	10.	.....	N. O. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	2.	9.	12,0.	— 2,0.	.....	12.	22.	28. 4,0.	27. 3,4.	.....	15.	.....	O. & N. O . .	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	3. 13.	9. 26.	10,0.	2,0.	6,5.	12. 28.	20.	28. 6,0.	27. 6,0.	28. 1,2.	11.	.....	N. & O . . .	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	2.	8. 17.	10,0.	— 1,0.	3,9.	12.	23.	27. 8,0.	26. 9,0.	27. 3,7.		1. 8,8.		
Chinon, *Touraine*	5.	24.	11,0.	— 1,0.	5,1.	12.	22.	28. 4,0.	27. 3,6.	28. 0,1.	14.	.....	N	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	20.	9.	10,2.	— 2,5.	3,7.	12. 28.	23.	27. 8,0.	26. 9,5.	27. 4,0.	20.	3. 1,2.	S. O	froide & humide.
Langres, *Champagne*	26. 28.	27.	8,0.	— 2,0.	2,0.	28.	23.	27. 0,6.	26. 1,0.	26. 7,7.	7.	.....	S. & S. O.	
Orléans, *Orléanois*	19.	6.	12,0.	2,0.	.....	28.	12.	28. 0,6.	27. 0,9.	.....	15.	.....	N	*idem.*
Vienne, *Autriche*	2. 3.	18.	10,0.	— 1,0.	3,9.	30.	7.	27. 11,9.	27. 0,2.	27. 6,3.				
Troyes, *Champagne*	20.	8.	10,8.	4,5.	4,4.	28.	23.	28. 2,8.	27. 2,10.	27. 9,10.	20.	3. 2,9.	N. O. & O . .	*idem.*
Chartres, *Beauce*	5.	7.	9,5.	— 2,7.	4,6.	28.	22.	28. 1,3.	27. 1,0.	28. 0,0.	20.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	3.	30.	10,0.	2,0.	6,5.	28.	20.	28. 6,6.	27. 4,0.	28. 1,6.	19.	.....	N. & O.	
Strasbourg, *Alsace*	.....	8. 28.	.....	— 1,0.	.....	26. 28.	23.	28. 0,0.	27. 2,0.	27. 7,5.	10.	.....	S.	
Nancy, *Lorraine*	2.	8.	11,0.	— 2,0.	4,5.	28.	23.	27. 9,7.	26. 9,9.	27. 4,3.	19.	.....	S. O.	
Obernheim, *Alsace*	.....	10.	.....	— 3,0.	.....	26. 28.	22. 23.	28. 0,0.	27. 1,0.	27. 6,.9	8.	.....	S. O. & O.	
Haguenau, *Alsace*	2.	17. 27.	11,7.	— 1,5.	4,9.	28.	23.	28. 1,0.	27, 1,9.	27. 7,10.	19.	.....	O	douce & humide.
Paris, *Ile de France*	19.	16.	11,0.	— 1,0.	4,4.	28.	21.	28. 6,0.	27. 4,0.	28. 0,3.	13.	1. 11,3.	S. O. & N. O .	froide & humide.
Vire, *Normandie.*	19.	16.	9,5.	— 2,0.	4,5.	28.	20.	27. 11,0.	26. 8,0.	27. 5,4.	16.	.....	N. & N. E.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	20.	8.	10,8.	— 1,8.	4,6.	28.	21.	28. 3,10.	27. 1,8.	27. 10,2.	16.	0. 9,8.	N. & N. E . .	*idem.*
Rouen, *Normandie*	3. 12.	16. 17.	8,0.	— 3,0.	2,6.	29.	19.	28. 6,9.	27. 3,6.	28. 0,0.	17.	.....	N. & N. O . .	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	20.	8.	10,0.	— 1,7.	4,5.	28.	21.	28. 6,0.	27. 3,0.	27. 11,5.	11.	2. 4,0.	S. & N. O.	
Arras, *Artois*	3.	8.	9,6.	— 2,5.	4,3.	28.	21.	28. 3,9.	27. 0,7.	27. 9,6.	.....	.....	N. O.	
Lille, *Flandres*	.....	8.	8,5.	— 3,5.	.....	.....	20. 22.	28. 4,0.	27. 3,0.	.....	19.	.....	O	*idem.*
Londres, *Angleterre*	.....	.....	9,0.	— 2,7.	4,5.	.....	.....	28. 7,2.	27. 2,3.	27. 11,0.	.....	2. 4,6.		
Bréda, *Hollande*	13.	9. 25.	9,7.	— 1,3.	3,6.									
Maestricht, *Hollande*	20.	9.	10,7.	— 2,0.	4,0.	28.	21.	28. 2,5.	26. 11,4.	27. 7,6.	20.	2. 6,10.	S. E.	
Leyde, *Hollande*	10. 13.	31.	8,8.	1,8.	.....	28. 30.	21.	28. 7,1.	27. 1,6.					
La Haye, *Hollande*	13.	30.	9,4.	— 0,0.	4,7.	28.	21.	28. 6,0.	27. 0,6.	27. 10,3.	20.	.....	N. O.	
Amsterdam, *Hollande*	10.	24.	10,3.	— 2,0.	4,3.	28.	21.	28. 4,9.	26. 10,9.	27. 8,7.	23.	.....	O. N. O.	
Sparendam, *Hollande*	13.	30.	8,8.	— 0,0.	.....	28.	21.	28. 7,1.	27. 1,7.	.....		4. 1,9.		
Franéker, *Frise*	13.	30.	10,2.	— 0,4.	4,8.	28.	21.	28. 6,7.	27. 1,2.	27. 11,3.	26.	4. 1,0.	N. O.	

Température moyenne.

Froide & humide.

OBSERVATIONS.

Aalbourg, *Danemarck*. Le 6 au soir, neige abondante. (Elle a été presque générale : elle est tombée le 6 dans le nord, & le 7 dans les pays plus méridionaux. Le froid a été rigoureux pour la saison.)

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Fièvres quartes, fluxions érysipélateuses, ophthalmies.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . Apoplexies.

Chambon, *Auvergne*. . Fièvres continues, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres épidémiques, fluxions érysipélateuses, affections catarrhales & rhumatismales.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres quartes & putrides.

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres putrides malignes, dévoiemens bilieux, rhumatismes, éruptions.

La Rochelle, *Aunis*. . Fièvres intermittentes catarrhales putrides, fluxions de poitrine, coliques, dysenteries.

Lille, *Flandres* . . . . . Fièvres continues inflammatoires, intermittentes, catarrhales, rhumes, fluxions de poitrine.

Luçon, *Poitou*. . . . . Fièvres continues, rhumes, catarrhes.

Montlouis, *Roussillon* . Fièvres catarrhales & putrides, rhumes, fluxions de poitrine.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Obernheim, *Alsace*. . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres inflammatoires, affections catarrhales, pleurésies, fluxions de poitrine.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres intermittentes tierces épidémiques, érysipèle, fièvre miliaire chez les nourrices & les femmes en couche, fièvres catarrhales, ophthalmies, coliques, dysenterie, maux de tête, apoplexie.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, dysenteries.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Fièvres intermittentes, fièvres malignes, œdèmes, affections de poitrine, dévoiemens, coliques, dysenteries.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres intermittentes, inflammatoires & malignes, érysipèles, fièvres rouges chez les enfans.

Maladies dominantes. Fièvres inflammatoires, malignes, intermittentes, affections catarrhales, fluxions de poitrine, rhumes.

MOIS DE DÉCEMBRE 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.		Pouc. lign.		
Rome, *Italie*	16.	28.	7,0.	— 0,0.	3,5.	4.	8.	28. 3,0.	27. 10,0.	28. 0,6.				
Perpignan, *Roussillon*	31.	10.	6,0.	— 2,0.	2,7.	4.	22. 24.	28. 3,0.	27. 11,0.	28. 1,6.	7.	. . . . .	N.	
Montlouis, *Roussillon*	31.	19.	6,5.	— 9,0.	— 0,4.	13. 31.	19. 20.	23. 4,6.	22. 11,0.	23. 3,8.	6.	. . . . .	N. & N. O	froide & assez sèche.
Marseille, *Provence*	4.	19.	12,0.	— 1,5.	5,8.	4.	24.	28. 5,0.	27. 11,6.	28. 2,6.	6.	0. 6,0.	S. E. & N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	23. 25.	19.	10,0.	— 4,0.	5,0.	16.	20.	28. 4,0.	27. 11,0.	28. 1,6.	6.	4. 5,6.	N	variable.
Dax, *Gascogne*	24. 25.	11. 20.	8,0.	— 0,0.	3,7.	10. 29.	22—25.	28. 3,0.	27. 8,0.	28. 0,6.	2.	. . . . .	E.	
Montauban, *Languedoc*	23.	. . . . .	7,0.	. . . . .	. . . . .	13. 28.	22—24.	27. 11,0.	27. 5,0.	27. 8,10.	0.	. . . . .	N. O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	21.	. . . . .	— 3,5.	. . . . .	16. 29.	21. 23.	28. 1,0.	27. 6,0.	27. 10,5.	2.	. . . . .	E. & N. E.	
Rhodès, *Rouergue*	23.	19.	7,0.	— 6,0.	1,1.	16.	20. 21.	26. 4,0.	25. 10,4.	26. 1,8.	4.	. . . . .	E. & S. E.	
Viviers, *Languedoc*	23.	19.	7,0.	— 4,5.	1,3.	14.	23.	28. 4,9.	27. 9,0.	28. 0,0.	8.	1. 6,0.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	5.	20.	9,6.	— 4,1.	1,6.	16. 29.	21.	28. 5,0.	27. 9,7.	28. 2,3.	3.	0. ,3.7	N	froide & sèche.
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	19.	6,0.	— 6,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,0.	27. 7,0.	. . . . .	6.	. . . . .	N	*idem.*
Chambon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	4,0.	— 8,0.	. . . . .	12—16.	21.	27. 0,0.	26. 5,6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N. E. & S. O.	froide & humide.
Vienne, *Dauphiné*	22.	19. 21.	7,0.	— 4,0.	2,3.	4.	21—23.	28. 1,0.	27. 7,7.	27. 10,1.	2.	. . . . .	N.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	14—16.	21.	27. 10,6.	27. 5,4.	27. 8,3.	3.	. . . . .	N.	
La Rochelle, *Aunis*	30.	21.	6,9.	— 4,1.	1,0.	15.	21.	28. 8,1.	28. 0,4.	28. 5,1.	5.	0. 3,6.	E	*idem.*
Luçon, *Poitou*	30.	20.	7,0.	— 2,5.	2,4.	29.	22.	28. 8,6.	28. 1,0.	28. 5,5.	3.	0. 4,0.	N E.	
Saint-Maurice le-Girard, *Poitou*	30.	20.	5,9.	— 6,0.	0,3.	16.	20.	28. 5,3.	27. 9,3.	28. 2,0.	10.	0. 4,0.	E. & N. E	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	13.	21.	6,1.	— 6,8.	0,7.	16.	21.	28. 4,8.	27. 9,7.	28. 2,2.	3.	0. 6,4.	N. E.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	15.	20.	4,7.	— 6,8.	. . . . .	4.	21. 22.	27. 7,0.	27. 1,0.	27. 4,0.	3.	. . . . .	N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	30.	20. 21.	5,7.	— 6,0.	. . . . .	16.	20.	28. 5,1.	27. 9,0.	. . . . .	2.	. . . . .	N	froide & sèche.
Nantes, *Bretagne*	30. 31.	21.	6,0.	— 3,0.	2,6.	9. 29.	21.	28. 7,0.	28. 0,0.	28. 4,9.	1.	. . . . .	E	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	15.	20.	4,5.	— 5,5.	— 0,2.	4.	16.	27. 8,9.	27. 3,0.	27. 6,7.		0. 11.11.		
Chinon, *Touraine*	13.	20.	7,0.	— 3,1.	3,9.	16.	20.	28. 5,6.	27. 9,11.	28. 0,9.	7.	. . . . .	N. & N. E	froide assez humide.
Mulhausen, *Alsace*	31.	20.	3,7.	— 7,8.	— 0,9.	16.	21.	27. 10,0.	27. 3,9.	27. 7,4.	6.	1. 1,11.	N. E.	froide & sèche.
Langres, *Champagne*	31.	20.	2,5.	— 8,5.	— 1,5.	16.	20. 22.	27. 2,0.	26. 8,0.	26. 11,5.	2.	. . . . .	N. E.	
Orléans, *Orléanois*	13.	7.	6,0.	— 1,7.	. . . . .	16.	1.	28. 2,6.	27. 10,6.	. . . . .	5.	. . . . .	E. & N. E	froide & humide.
Vienne, *Autriche*	31.	19. 20.	3,5.	— 8,5.	— 1,6.	19. 20.	30.	28. 2,3.	27. 5,8.	27. 10,9.				
Troyes, *Champagne*	5.	28.	5,0.	— 9,0.	— 1,0.	16.	20.	28. 4,4.	27. 9,8.	28. 2,1.	3.	0. 7,2.	N. & N. O	*idem.*
Chartres, *Beauce*	30.	20.	6,5.	— 6,0.	0,1.	16.	20.	28. 2,10.	27. 7,2.	28. 0,8.	10.	. . . . .	N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	29. 31.	20. 21.	7,0.	— 3,0.	2,7.	9. 12. 15.	20. 21.	28. 7,0.	28. 0,0.	28. 4,8.	2.	. . . . .	E.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . . .	19. 27.	. . . . .	— 6,0.	. . . . .	16.	21.	28. 2,0.	27. 7,0.	27. 11,0.	5.	. . . . .	N. & S.	
Nancy, *Lorraine*	15.	29.	5,0.	— 6,0.	— 0,0.	16.	21.	27. 10,7.	27. 4,5.	27. 8,1.	5.	. . . . .	N. E.	
Obernheim, *Allemagne*	. . . . .	20. 26.	. . . . .	— 5,0.	. . . . .	16.	21.	28. 2,0.	27. 8,0.	28. 11,2.	3.	. . . . .	N. E. & S. E.	
Haguenau, *Alsace*	13.	19. 27.	5,0.	— 5,0.	0,5.	16.	21.	28. 2,9.	27. 8,0.	28. 0,3.	4.	. . . . .	S. E. & S.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	30.	20.	5,5.	— 6,3.	— 0,0.	16.	20. 21.	28. 7,10.	27. 11,10.	28. 5,0.	3.	0. 0,0.	N. E.	*idem.*
Vire, *Normandie*	29.	22.	6,5.	— 7,5.	0,3.	15. 16.	20. 21.	28. 0,0.	27. 3,6.	27. 9,1.	3.	. . . . .	N. E.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	30.	20.	6,0.	— 6,0.	0,3.	16.	21.	28. 5,2.	27. 9,4.	28. 2,2.	2.	0. 1,6.	N. E.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	30.	20.	5,0.	— 7,5.	— 1,0.	10. 16.	21.	28. 8,6.	28. 0,0.	28. 5.11.	4.	. . . . .	N. E. & E	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	14—16.	21.	6,0.	— 4,8.	1,2.	16.	21.	28. 7,8.	27. 11,6.	28. 4,8.	0.	0. 0,0.	N. E.	
Arras, *Artois*	12.	27.	6,1.	— 6,3.	0,8.	16.	21.	28. 5,2.	27. 9,1.	28. 2,1.	. . . . .	. . . . .	N. E.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	27. 28.	4,5.	— 4,5.	. . . . .	. . . . .	21. 22.	28. 4,6.	27. 10,0.	. . . . .	4.	. . . . .	N. E	*idem.*
Londres, *Angleterre*	. . . . .	. . . . .	8,0.	— 3,5.	3,0.	. . . . .	. . . . .	28. 7,6.	27. 8,6.	28. 4,7.		0. 8,9.		
Bréda, *Hollande*	14.	28.	6,7.	— 7,6.	0,5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	9.	. . . . .	O.	
Maestricht, *Hollande*	12.	27.	5,3.	— 6,3.	— 0,0.	15.	21.	28. 3,8.	27. 7,7.	28. 0,5.	13.	1. 8,5.	O.	
Leyde, *Hollande*	11. 12.	27.	6,6.	— 8,0.	. . . . .	15.	22.	28. 8,1.	27. 10,2.					
La Haye, *Hollande*	12.	27.	7,0.	— 6,8.	1,8.	16.	22.	28. 6,7.	27. 10,0.	28. 3,5.	11.	. . . . .	N. O. & N. E.	
Amsterdam, *Hollande*	12.	28.	6,8.	— 6,7.	1,5.	19.	22.	28. 5,0.	27. 8,3.	28. 2,5.	7.	. . . . .	O. & N. E.	
Sparendam, *Hollande*	11.	28.	6,7.	— 7,3.	. . . . .	15.	21. 22.	28. 7,4.	27. 10,5.	. . . . .		0. 0,0.		
Franéker, *Frise*	11.	27.	8,0.	— 9,8.	1,8.	19.	22.	28. 9,3.	27. 10,1.	28. 4,7.	13.	0. 8,7.	N. O.	

Température moyenne.

Froide & humide; brouillards épais & fréquens.

OBSERVATIONS.

Haguenau, *Alsace*. . . Le 11, tremblement de terre.

Luçon, *Poitou*. . . . . Le 25, *idem*.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Fièvres quartes.

Bordeaux, *Guyenne*. . *Pendant l'automne.* Beaucoup de maladies éruptives, érysipèles, fièvres rouges, maux de gorge, fièvres putrides, fièvres rémittentes doubles-tierces, morts subites.

Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*. . . . . . Fluxions de poitrine.

Chambon, *Auvergne*. . Fluxions de poitrine, ascite, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres épidémiques, pertes blanches.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres intermittentes, fluxions de poitrine, rhumatismes.

Dijon, *Bourgogne*. . . . *Pendant l'automne.* Affections catarrhales, érysipèles, fièvres tierces, coqueluche, rhumatisme.

Hagueneau, *Alsace* . . Affections catarrhales, asthme, inflammation à la poitrine, fluxion sur les yeux, petite-vérole.

La Rochelle, *Aunis*. . Fièvres intermittentes catarrhales putrides, fluxions de poitrine, colique, dysenterie, beaucoup de morts.

Lille, *Flandres*. . . . . Fièvres intermittentes, fièvres catarrhales, fièvres malignes, fluxions de poitrine, petite-vérole.

Luçon, *Poitou*, . . . Fluxions de poitrine, rhumes, pleurésies.

Montlouis, *Roussillon*. . Aucune.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Affections catarrhales, fluxions, fausse-pleurésie, rhumatisme goutteux.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres intermittentes quartes, érysipèle, fluxions de poitrine.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, dysenterie, paralysie, péripneumonie.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Infiltrations, hydropisies suites des fièvres intermittentes, petite-vérole.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres intermittentes, érysipèles, affections de la poitrine, rhumes, fluxions de poitrine, fièvres malignes, beaucoup de valétudinaires.

Maladies dominantes. Fluxions de poitrines, affections catarrhales, fièvres intermittentes, petite-vérole.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1780.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Rome, *Italie*	12 août	28 décemb.	24,5.	— 0,0.	. . . . .	4 décemb.	24 novem.	28. 3,0.	27. 5,0.	27. 10,11.				
Perpignan, *Roussillon*	27 juillet	10 décemb.	25,0.	— 2,0.	10,8.	9 mars	23 novem.	28. 4,6.	27. 6,0.	28. 0,2.	72.	. . . . .	N.	
Montlouis, *Roussillon*	1 août	25 janvier	19,5.	— 10,0.	5,3.	6 mars	17 janvier	23. 7,6.	22. 7,0.	23. 2,5.	88.	. . . . .	O. & N.	assez chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	3 août	26 janvier	25,5.	— 3,0.	10,7.	6 mars	17 janvier	28. 7,0.	27. 4,0.	28. 0,4.	62.	14. 6,5.	N. O.	
Anguilara, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	9,1.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 11,6.	112.	29. 9,2.		
Montpellier, *Languedoc*	27 juillet	26 janvier	29,0.	— 4,6.	11,8.	24 février	17 janvier	28. 5,0.	27. 3,0.	28. 0,0.	63.	32. 11,10.	N	chaude assez sèche.
Dax, *Gascogne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10 décem.	8 octobre	28. 3,0.	27. 3,0.	27. 10,6.	75.	. . . . .	O. & S. O.	
Montauban, *Languedoc*	30 juillet	. . . . .	22,0.	. . . . .	. . . . .	5 mars	17 janvier.	28. 0,9.	26. 9,6.	27. 5,4.	67.	. . . . .	O. & N. O.	
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	26 janvier	. . . . .	— 5,5.	. . . . .	6 mars	17 janvier	28. 4,3.	26. 11,0.	27. 9,2.	159.	. . . . .	O. & N. O.	
Rhodès, *Rouergue*	30 juillet	26 janvier	25,2.	— 7,0.	7,9.	6 mars	17 janvier	26. 6,9.	25. 3,6.	26. 0,10.	114.	. . . . .	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	1 août	29 janvier	27,0.	— 5,2.	10,1.	14 décem.	17 janvier	28. 4,9.	27. 0,9.	27. 8,7.	49.	28. 9,11.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	31 juillet	26 janvier	29,1.	— 5,4.	11,0.	5 mars	17 janvier	28. 8,4.	27. 1,7.	28. 0,6.	143.	18. 3,6.	S. O. & N. O	chaude & sèche.
Ville-Franche, *Beaujolois*	31 juillet	février	27,0.	— 7,0.	. . . . .	5 mars	17 janvier	28. 3,6.	26. 10,0.	. . . . .	85.	. . . . .	N	*idem.*
Turin, *Piémont*	28 juillet	29 janvier	30,1.	— 7,1.	. . . . .	4 décem.	4 avril	27. 9,3.	26. 3,5.	. . . . .	175.	31. 5,7.	N. E.	chaude assez humide.
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10,3.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,7.	141.	30. 1,7.		
Vienne, *Dauphiné*	17 juillet	25 janvier	25,0.	— 5,0.	10,0.	7 mars	17 janvier	28. 4,0.	26. 10,0.	27. 8,3.	101.	. . . . .	N.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	6 mars	17 janvier	28. 1,0.	26. 9,0.	27. 7,3.	71.	. . . . .	N. & N. O.	
Luçon, *Poitou*	31 juillet	24 janvier	26,5.	— 5,0.	10,4.	6 mars	17 janvier	28. 10,11.	27. 2,0.	28. 3,1.	130.	22. 3,6.	O. & N. E.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	30 juillet	20 décemb.	27,0.	— 6,0.	10,0.	6 mars	3 avril	28. 7,0.	27. 1,9.	27. 11,10.	130.	23. 3,3.	O	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	31 juillet	4 février	27,8.	— 7,0.	9,1.	6 mars	17 janvier	28. 7,4.	26. 11,4.	27. 11,9.	119.	26. 5,3.	S. O	variable, sèche.
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*	3 août	18 février	24,7.	— 6,8.	. . . . .	4 décem.	17 janvier	27. 7,0.	26. 3,0.	27. 1,2.	67.	. . . . .	N. E. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	31 juillet	25 janvier	26,5.	— 6,0.	. . . . .	6 mars	8 octobre	28. 7,0.	27. 0,0.	. . . . .	105.	. . . . .	O	chaude & sèche.
Nantes, *Bretagne*	31 juillet	4 février	26,0.	— 3,0.	9,7.	6 mars	17 janvier	28. 10,0.	27. 2,0.	28. 2,1.	118.	. . . . .	O	variable, sèche.
Dijon, *Bourgogne*	2 août	4 février	24,8.	— 7,5.	8,6.	6 mars	3 avril	27. 11,0.	26. 8,0.	27. 6,7.	133.	19. 10,4.	. . . . .	froide & sèche.
Chinon, *Touraine*	30 juillet	5 février	28,0.	— 6,0.	9,8.	6 mars	17 janvier	28. 8,6.	26. 10,6.	27. 11,9.	135.	. . . . .	N	chaude & humide.
Mulhausen, *Alsace*	31 juillet	29 janvier	27,4.	— 10,7.	8,8.	6 mars	17 janvier	28. 0,5.	26. 5,1.	27. 5,3.	161.	24. 2,3.	S. O	variable, sèche.
Erlan, *Hongrie*	4 juillet	11 janvier	24,0.	— 13,4.	8,8.	10 février	16 février	28. 9,6.	27. 6,6.	28. 2,0.				
Orléans, *Orléanois*	2 juin	28 janvier	28,6.	— 8,5.	. . . . .	6 mars	17 janvier	28. 4,0.	26. 8,3.	. . . . .	121.	. . . . .	N. & O	*idem.*
Vienne, *Autriche*	23 juillet	19 février	23,0.	— 10,0.	7,9.	20 décem.	18 janvier	28. 2,3.	26. 9,9.	27. 7,1.				
Troyes, *Champagne*	2 juin	29 janvier	28,4.	— 10,0.	8,6.	6 mars	17 janvier	28. 6,1.	26. 10,10.	27. 11,1.	140.	22. 9,8.	O	variable, humide.
Chartres, *Beauce*	2 juin	28 janvier	27,0.	— 6,5.	8,0.	6 mars	17 janvier	28. 3,11.	26. 8,10.	27. 9,6.	156.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	30 août	14 janvier	20,5.	— 3,0.	9,2.	6 mars	17 janvier	28. 8,0.	27. 2,0.	28. 1,0.	130.	. . . . .	O.	
Provins, *Champagne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	9,8.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0,1.	. . . . .	. . . . .	N. E. & S. O	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alsace*	1 juillet	1 février	28,0.	— 10,0.	. . . . .	6 mars	3 avril	28. 3,0.	26. 11,0.	27. 8,7.	134.	. . . . .	N. & S.	
Nancy, *Lorraine*	2 juin	5 janvier	26,0.	— 7,0.	8,9.	16 décem.	17 janvier	27. 10,7.	26. 6,3.	27. 5,1.	148.	. . . . .	S. O. & N. E.	
Obernheim, *Allemagne*	. . . . .	1 février	. . . . .	— 8,0.	. . . . .	6 mars	17 janvier	28. 2,0.	26. 9,0.	27. 7,10.	90.	. . . . .	O. & S. O.	
Haguenau, *Alsace*	1 juillet	9 janvier	26,8.	— 7,0.	9,6.	6 mars	17 janvier	28. 4,0.	26. 10,0.	27. 9,5.	151.	. . . . .	O. & E.	variable, sèche.
Paris, *Ile de France*	2 juin	28 janvier	28,0.	— 8,5.	9,3.	6 mars	17 janvier	28. 8,6.	27. 0,4.	28. 1,0.	144.	17. 6,8.	S. O. & N. E	*idem.*
Vire, *Normandie*	1 août	22 décemb.	26,5.	— 7,5.	8,0.	16 décem.	3 mars	28. 0,0.	26. 6,6.	27. 6,0.	102.	. . . . .	S. O. & N. E.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	3 août	28 janvier	27,0.	— 6,8.	8,8.	6 mars	17 janvier	28. 6,0.	26. 10,0.	27. 10,10.	140.	15. 10,5.	N. & N. E	*idem.*
Rouen, *Normandie*	3 août	25 janvier	26,0.	— 8,5.	7,5.	6 mars	3 avril	28. 8,9.	27. 0,6.	28. 0,6.	143.	. . . . .	S. O & N. O.	chaude & sèche.
Cambray, *Cambresis*	2 juin	. . . . .	29,0.	. . . . .	9,2.	16 décem.	3 avril	28. 7,8.	27. 0,6.	28. 0,6.	132.	18. 6,6.	S.	
Arras, *Artois*	3 juin	15 janvier	26,2.	— 6,7.	8,2.	16 décem.	16 janvier	28. 5,2.	26. 10,7.	27. 10,10.	. . . . .	. . . . .	O.	
Lille, *Flandres*	2 juin	15 janvier	23,0.	— 6,0.	. . . . .	16 décem.	17 janvier	28. 4,6.	27. 0,0.	. . . . .	169.	. . . . .	S. O. & O	froide & humide.
Londres, *Angleterre*	juin	janvier	23,2.	— 5,2.	8,8.	décembre	janvier	28. 7,6.	26. 9,3.	28. 0,5.		17. 0,10.		
Bréda, *Hollande*	. . . . .	15 janvier	. . . . .	— 8,0.	. . . . .									
Maestricht, *Hollande*	2 juin	. . . . .	24,8.	. . . . .	8,4.	. . . . .	16 janvier	. . . . .	26. 7,5.	27. 8,11.	142.	19. 5,0.	S. & S. E.	
Leyde, *Hollande*	30 mars	15 janvier	24,4.	— 8,7.	. . . . .	15 décem.	17 janvier	28. 8,1.	26. 10,7.					
La Haye, *Hollande*	2 juin	15 janvier	23,0.	— 7,3.	8,6.	16 décem.	16 janvier	28. 6,7.	26. 9,7.	27. 11,10.	181.	. . . . .	N. O. & S. O.	
Amsterdam, *Hollande*	30 mai	15 janvier	22,8.	— 8,8.	8,2.	19 décem.	16 janvier	28. 5,0.	27. 8,0.	28. 0,4.	188.	. . . . .	O. & N. O.	
Sparendam, *Hollande*	30 mai	15 janvier	21,4.	— 8,8.	8,8.	15 décem.	17 janvier	28. 7,4.	26. 10,8.	. . . . .		28. 2,7.		
Franéker, *Frise*	30 juin	15 janvier	24,0.	— 13,2.	8,7.	19 décem.	17 janvier	28. 9,3.	26. 10,4.	28. 0,10.	225.	25. 9,2.	N. O.	

Température dominante.

Sèche & variable pour la chaleur. L'été, en général a été chaud.

MALADIES DOMINANTES.

Billon, *Auvergne*. . .	Affections catarrhales, fièvres tierces & quartes.
Bordeaux, *Guyenne*. .	Affections catarrhales, maladies éruptives, fièvres rémittentes, rougeole, petite-vérole.
Bourbonne-les-Bains, *Bassigny*.	Affections catarrhales, fièvres tierces & quartes, flux bilieux.
Chambon, *Auvergne*. .	Coqueluche, fièvres intermittentes, fièvres continues, petite-vérole.
Chinon, *Touraine*. . .	Affections catarrhales, épidémies, fièvres automnales épidémiques, dysenterie, coqueluche.
Dax, *Gascogne*	Fièvres intermittentes de toute espèce, fièvres putrides, rougeole.
Dijon, *Bourgogne*. . . .	Affections catarrhales, fièvres tierces, fièvres ardentes, rhumatismes, rhume.
Haguenau, *Alsace*. . . .	Affections catarrhales, fièvres tierces, petite-vérole, dysenterie.
Lille, *Flandres*.	Fièvres catarrhales, rhume, fièvre continue inflammatoire & bilieuse, diarrhées, fluxion de poitrine, petite-vérole.
Luçon, *Poitou*.	Affections catarrhales, fièvres tierces & continues épidémiques, dysenterie épidémique.
Montlouis, *Roussillon* .	Epidémie catarrhale, fièvre putride, dysenterie.
Mont-Morenci, *Ile de France*.	Rougeole, dévoiemens.
Montpellier, *Languedoc*	Rhume épidémique ou *grippe*, coqueluche, dysenterie, fièvre bilieuse putride.
Obernheim, *Alsace*. . .	Affections catarrhales, fièvre putride, rougeole, dysenterie.
Orléans, *Orléanois*. . .	Affections catarrhales, rougeole, maux de gorge, coqueluche, dysenterie, dévoiement, coliques, fièvres inflammatoires rémittentes.
Paris, *Ile de France*. . .	Affections catarrhales épidémiques, fièvres intermittentes épidémiques, érysipèle, coqueluche, rougeole, dysenterie, maux de gorge.
Poitiers, *Poitou*	Fièvres intermittentes, tierces & double tierces, fièvres putrides vermineuses, petite-vérole, coqueluche, érysipèle, rhumatismes inflammatoires, flux dysentérique.
Provins, *Champagne*. .	Affections catarrhales, petite-vérole, coqueluche, maux de gorge, dysenterie, érysipèle, fièvres putrides.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*.	Epidémie catarrhale, fièvres bilieuses, fièvres malignes, dysenterie, fièvres intermittentes, rougeole, fièvres malignes putrides.
Troyes, *Champagne*. .	Fluxions de poitrine, érysipèles, rhumes, fièvres intermittentes, dysenterie, dévoiement épidémique, maux de gorge, fièvre rouge.

Nota. L'épidémie catarrhale a été universelle cette année, aussi-bien que les fièvres intermittentes, la dysenterie, les dévoiemens, les maladies éruptives. Il y a eu aussi beaucoup de fièvres putrides, de coqueluches & de maux de gorge.

MOIS DE JANVIER 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.		Pouc. lign.		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	.....	24.	.....	10,0.	.....	28.	17—22.	26. 6,10.	26. 5,10.	26. 6,4.	3.	0. 3,0.	S. E.	
Rome, *Italie*	21.	9.	6,0.	— 0,0.	6,0.	29.	3.	28. 5,0.	27. 6,0.	27. 11,4.	14.	.....	N. E.	
Vienne, *Dauphiné*	24.	14.	10,0.	— 4,5.	2,8.	28.	24.	28. 1,3.	27. 3,0.	27. 8,9.	9.	.....	S. & N.	
Perpignan, *Roussillon*	21—23.	6.	6,5.	— 1,0.	3,7.	30.	24.	28. 4,3.	27. 10,0.	28. 0,9.	7.	.....	N. & E.	
Montlouis, *Roussillon*	24.	4. 6. 13.	4,5.	— 6,0.	— 0,5.	29.	24.	23. 5,6.	22. 10,0.	23. 1,8.	10.	.....	N. & O.	douce & assez sèche.
Marseille, *Provence*	22.	7.	11,0.	— 2,6.	6,1.	29.	3.	28. 7,0.	27. 8,0.	28. 0,11.	5.	1. 10,0.	S. E. & N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	22. 23.	7.	11,0.	— 3,0.	5,5.	29.	24.	28. 6,0.	27. 9,0.	28. 1,9.	7.	2. 8,8.	N	variable.
Dax, *Gascogne*	22. 23.	7. 8.	12,0.	— 0,0.	6,4.	6. 30.	24.	28. 3,0.	27. 6,0.	27. 11,7.	14.	.....	S. O	très-humide.
Manosque, *Provence*	25.	9.	8,0.	3,0.	1,6.	2. 3. 6.	29.	27. 2,0.	26. 4,0.	26. 8,0.	.....	.....	N. E. & N. O.	douce & humide.
Nîmes, *Languedoc*	.....	17. 18.	.....	— 0,0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3.	.....	N.	
Mézin, *Guyenne*	.....	8.	.....	— 2,5.	.....	31.	19.	28. 1,6.	27. 0,0.	27. 8,5.	15.	.....	E.	
Rhodès, *Rouergue*	24.	6.	9,0.	— 5,0.	2,3.	27. 30.	24.	26. 4,6.	25. 7,8.	26. 0,6.	10.	.....	N. O. & S. O.	
Viviers, *Languedoc*	24.	14.	7,2.	— 5,0.	2,5.	29.	25.	28. 3,0.	27. 5,0.	27. 10,0.	12.	1. 3,4.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	23.	7.	12,1.	— 2,5.	6,2.	30. 31.	24.	28. 5,5.	27. 5,6.	28. 0,3.	18.	1. 9,6.	S. O	douce & humide.
Ville-Franche, *Beaujolois*	24.	11.	9,0.	— 6,0.	0,9.	28.	24.	28. 1,0.	27. 3,6.	27. 8,10.	4.	.....	N. & S.	
Chambon, *Auvergne*	.....	.....	8,0.	— 9,0.	.....	31.	24.	27. 0,0.	26. 2,6.	.....	.....	.....	S. O. & N. O.	variable.
Billon, *Auvergne*	.....	8.	.....	— 15,0.	.....	28—31.	25.	27. 10,0.	27. 3,0.	27. 6,7.	5.	.....	S. & S. E.	
La Rochelle, *Aunis*	18. 23.	7.	9,6.	— 3,0.	4,2.	31.	24.	28. 7,2.	27. 8,6.	28. 2,6.	18.	1. 6,8.	N. & N. E.	assez douce & humide.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	17. 21.	11.	10,0.	— 4,0.	3,9.	30. 31.	24.	28. 4,0.	27. 4,9.	27. 11,4.	6.	2. 9,6.	E. N. E. & S	variable.
Poitiers, *Poitou*	22.	7.	10,6.	— 3,7.	3,0.	31.	24.	28. 4,3.	27. 5,2.	27. 11,9.	13.	1. 10,9.	O. & S. O.	froide & humide.
Chatellerault, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.	.....	S. O.	
Mirebeau, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	5. 30.	25.	27. 11,0.	27. 3,0.	.....	9.	.....	S. O. & N. O	
Les Essarts, *Poitou*	17—22.	11.	10,0.	— 4,0.	.....	30.	24.	28. 4,0.	27. 4,6.	.....	14.	.....	S.	*idem.*
Gray, *Franche-Comté*	23.	8.	9,0.	— 7,2.	0,9.	6. 7.	25.	27. 9,0.	26. 10,0.	27. 5,3.	10.	1. 10,6.	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	21—24.	7. 14.	9,0.	— 1,0.	4,5.	7. 30.	24.	28. 6,0.	27. 7,0.	28. 1,8.	11.	.....	O. & S. O.	*idem.*
Dijon, *Bourgogne*	22.	8.	8,5.	— 5,0.	1,5.	29. 30.	24.	27. 8,6.	26. 10,6.	27. 4,5.	11.	1. 8,11.	N. & S.	assez froide & humide.
Chinon, *Touraine*	29.	11.	12,0.	— 3,1.	4,0.	30. 31.	24.	28. 4,2.	27. 4,9.	28. 0,3.	5.	3. 6,0.	N. & S	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	23.	13.	8,1.	— 7,5.	0,6.	28.	25.	27. 9,10.	26. 11,3.	27. 5,1.	18.	3. 0,0.	S O. & N. E	douce & humide.
Langres, *Champagne*	23.	8.	7,0.	— 7,0.	0,3.	28. 29.	23. 24.	27. 1,6.	26. 4,0.	26. 9,2.	10.	.....	S. & S. O.	
Orléans, *Orléanois*	22. 23.	5. 6.	10,0.	— 3,0.	.....	6. 25.	25.	28. 1,0.	27. 2,0.	.....	12.	.....	S. O	froide & humide.
Bruyères, *Lorraine*	.....	7. 13.	.....	— 3,0.	.....	28.	25.	27. 7,9.	26. 9,0.	27. 3,0.	11.	.....	O.	douce & humide.
Troyes, *Champagne*	23.	13.	9,5.	— 7,5.	4,4.	28.	25.	28. 2,8.	27. 4,0.	27. 11,3.	12.	1. 8,9.	N. & S	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	23.	9. 14.	8,7.	— 3,0.	1,9.	7.	24.	28. 1,6.	27. 1,11.	27. 9,3.	13.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	22.	11.	10,0.	— 1,0.	4,5.	8. 30.	24.	28. 6,0.	27. 5,0.	28. 1,6.	17.	.....	O	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	24.	8.	7,7.	— 7,8.	0,9.	10.	25.	27. 9,1.	26. 11,2.	27. 5,6.	14.	.....	N. E.	
Obernheim, *Alsace*	.....	8.	.....	— 6,0.	.....	10. 11.	25.	28. 1,0.	27. 2,0.	27. 8,4.	9.	.....	S. O. & N. O.	
Haguenau, *Alsace*	19. 24.	13.	7,7.	— 5,7.	1,1.	28.	25.	28. 1,9.	27. 2,3.	27. 9,4.	17.	2. 2,0.	S. O. & E	froide & humide.
Paris, *Ile de France*	23.	13.	6,0.	— 5,7.	1,5.	6.	24.	28. 5,6.	27. 5,0.	28. 1,1.	8.	0. 10,0.	S. O. & N. E.	*idem.*
Meaux, *Brie*	21.	13.	8,7.	— 5,2.	2,2.	9.	24.	28. 4,6.	27. 4,3.	28. 0,1.	10.	.....	N	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	21.	13.	9,3.	— 5,5.	2,3.	6.	24.	28. 3,2.	27. 2,7.	27. 11,0.	14.	1. 2,10.	O. & S. O	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	30.	16.	10,2.	— 7,5.	3,8.	6.	24.	28. 0,6.	27. 2,0.	27. 8,5.	16.	2. 4,10.	S. S. O	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	28.	13.	8,0.	— 3,0.	2,0.	9. 10.	24.	28. 7,0.	27. 0,9.	28. 1,1.	8.	1. 1,0.	S. & N. E.	
Arras, *Artois*	28.	13.	8,1.	— 4,7.	2,6.	9.	24.	28. 4,3.	27. 2,2.	27. 10,8.	.....	.....	N. E.	
Maubeuge, *Flandres*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13.	.....	N. E. & S. O.	
Lille, *Flandres*	.....	13.	3,5.	— 4,0.	.....	9. 10.	24. 26.	28. 4,6.	27. 4,0.	.....	17.	.....	E. & S.	*idem.*
Liège, *Westphalie*	29.	14.	7,0.	— 10,7.	— 1,6.	6.	25.	28. 5,6.	27. 2,9.	27. 11,2.	22.	.....	N. & O.	
Dunkerque, *Flandres*	29.	13. 15.	9,5.	— 4,0.	2,8.	9.	24. 25.	28. 9,3.	27. 5,6.	28. 2,5.	11.	.....	S. O. & N. E.	
Maestricht, *Hollande*	1. 21.	15.	4,7.	— 7,4.	— 0,5.	9. 10.	24.	28. 3,0	27. 1,8.	27. 9,0.	12.	1. 5,10.	N. & N. O.	
Rotterdam, *Hollande*	.....	.....	6,7.	— 6,7.	0,2.	.....	.....	29. 6,7.	28. 0,3.	28. 11,4.	20.	1. 3,0.	S. O.	
Amsterdam, *Hollande*	28.	22.	6,5.	— 5,8.	0,3.	9. 10.	25.	28. 7,6.	27. 1,8.	28. 0,6.	14.	.....	O. & S. O.	
Franéker, *Frise*	30.	16.	5,4.	— 8,8.	— 0,8.	10.	25.	28. 8,7.	27. 2,4.	28. 0,7.	15.	1. 10,5.	N. E. & S. E.	

Température dominante.

Froide & humide.

OBSERVATIONS.

Sienne, *Italie*. . . . . Le 2, tremblement de terre.

Cette, Béziers, *Languedoc*. . . . . La nuit du 11 au 12, tempête.

Bédarieux, *Languedoc*. Grêle de l'épaisseur d'un demi-pied, suivie d'une pluie abondante.

Grodno, *Pologne*. . . . Du 14 au 20, quantité prodigieuse de neige.

Lorraine. . . . . Le 22, crue extraordinaire de la Moselle & de la Seille.

Tiel, *Hollande* . . . . Le 27, inondation occasionnée par des glaces amoncelées.

Erzerum, *Pologne* . . Le 27, tremblement de terre.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Affections catarrhales, maux d'oreille.

Bruyères, *Lorraine* . . Affections catarrhales, pleurésies, rhumatismes, petite-vérole.

Chambon, *Auvergne*. . Fluxions de poitrine, fièvres intermittentes, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Affections catarrhales.

Dax, *Gascogne* . . . . Rhumes, fluxions de poitrine, fièvres quartes, rhmatismes.

Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales, pleurésies, péripneumonie, érysipèles, fluxions, fièvres intermittentes, fausses pleurésies putrides.

Hagueneau, *Alsace* . . Affections catarrhales, fièvres bilieuses, fluxions.

La Rochelle, *Aunis* . Affections catarrhales, maux de gorge, érysipèles, coqueluche, fièvres intermittentes.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres catarrhales, malignes, intermittentes, petite-vérole.

Mirebeau, *Poitou*. . . Fièvres quartes & continues.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Rhumatismes, fluxions de poitrine.

Nîmes, *Languedoc* . . Fièvres catarrhales & continues.

Obernheim, *Alsace*. . Fièvres continues de toutes les espèces.

Orléans, *Orléanois* . . Rhumes, pleurésies, maux de gorge, engorgemens inflammatoires, ophthalmies, éruptions cutanées.

Paris, *Ile de France* . . Affections catarrhales, pleurésies, fluxions de poitrine, coliques, fièvres intermittentes, petite-vérole.

Poitiers, *Poitou* . . . Fièvres catarrhales, malignes, rhumes, érysipèles, cours de ventre, crachement de sang, fièvres continues putrides, petite-vérole.

Rhodès, *Rouergue*. . . Aucune.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes.

Troyes, *Champagne*. . Rhumes, fluxions de poitrine, crachement de sang, fièvres intermittentes.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, fièvres intermittentes, fluxions de poitrine, petite-vérole.

MOIS DE FÉVRIER 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.		Pouc. lign.		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	.....	16.	.....	9,9.	.....	5.	21.	26. 7,7.	26. 5,8.	26. 6,9.	1.	0. 1,0.	E.S.E. & N.	
Rome, *Italie*	14.	5. 25.	11,0.	— 0,0.	.....	9.	22. 27.	28. 3,0.	27. 3,0.	.....	2.	.....	O. & N. E.	
Vienne, *Dauphiné*	14.	5. 23.	13,5.	— [illegible]	4,8.	4.	26.	27. 11,9.	27. 0,0.	27. 8,4.	16.	.....	N.	
Perpignan, *Roussillon*	14.	22.	10,0.	— 1,0.	4,2.	14.	26.	28. 3,3.	27. 6,0.	28. 1,10.	6.	.....	N. & E.	
Montlouis, *Roussillon*	14.	22.	8,0.	— 10,5.	0,3.	11.	26.	23. 5,0.	22. 8,0.	23. 2,1.	10.	.....	N. & N. O.	froide & humide.
Marseille, *Provence*	12. 14.	22.	12,0.	0,5.	6,3.	9. 12.	26.	28. 4,0.	27. 4,6.	28. 0,4.	4.	0. 9,9.	N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	14.	2.	14,0.	1,0.	6,7.	11.	27.	28. 3,0.	27. 5,0.	28. 0,6.	3.	0. 1,4.	N.	douce & très-sèche.
Dax, *Gascogne*	15.	22.	11,0.	2,0.	6,9.	2. 18.	26.	28. 3,0.	27. 4,0.	27. 11,10.	9.	.....	S. O. & O.	froide & humide.
Manosque, *Provence*	14.	12. 20.	7,0.	— 0,0.	3,1.	12.	27.	26. 11,0.	26. 2,6.	26. 7,4.	.....	.....	N. E.	froide & sèche.
Nîmes, *Languedoc*	.....	17. 28.	.....	— 0,0.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1.	.....	N.	
Mézin, *Guyenne*	.....	22.	.....	— 0,0.	.....	2.	26.	28. 0,3.	27. 3,9.	27. 9,7.	16.	.....	O.	
Rhodès, *Rouergue*	13.	22.	9,0.	— 3,5.	4,8.	11.	26.	26. 4,1.	25. 4,6.	26. 0,10.	11.	.....	N. & N. O.	
Viviers, *Languedoc*	15.	19. 23.	10,0.	— 0,5.	4,2.	4.	22.	28. 1,0.	27. 5,0.	27. 10,0.	3.	0. 8,8.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	12.	22.	12,4.	— 0,7.	6,9.	18.	26.	28. 4,8.	27. 5,0.	28. 2,11.	12.	1. 9,0.	N. O. & S. O.	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	14.	.....	11,0.	— 2,0.	2,7.	.....	.....	28. 0,0.	27. 1,0.	27. 7,9.	15.	.....	N. & O.	
Chambon, *Auvergne*	.....	.....	8,0.	— 5,5.	.....	1. 11. 17.	26.	26. 11,0.	26. 2,0.	.....	.....	.....	S. O.	variable, humide.
Billon, *Auvergne*	.....	22.	.....	— 12,0.	.....	1.	26.	27. 10,0.	27. 2,3.	27. 7,0.	8.	.....	N. O.	
La Rochelle, *Aunis*	14.	22.	10,2.	— 1,0.	5 9.	3.	26.	28. 7,0.	27. 5,6.	28. 3,0.	12.	2. 3,7.	S. & N.	*idem.*
Mâcon, *Bourgogne*	14.	22. 23.	12,0.	— 0,0.	4,5.	17.	26.	27. 9,6.	27. 2,0.	27. 6,5.	13.	.....	N. & O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	6. 10.	22.	10,0.	— 2,5.	5,0.	3.	6.	28. 4,0.	27. 2,0.	27. 11,10.	17.	4. 2,0.	S. & S. E.	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	14.	22.	11,6.	— 1,5.	5,0.	3.	26.	28. 4,1.	27. 2,6.	27. 11,9.	2.	2. 0,0.	N. O. & N.	douce & humide.
Chatellerault, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.	.....	O.	
Mirebeau, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	3.	26.	28. 0,0.	27. 3,0.	.....	10.	.....	N.	
Les Essarts, *Poitou*	6. 10.	22.	10,0.	— 2,0.	.....	3.	26.	28. 3,9.	27. 2,0.	.....	9.	.....	O.	variable, humide.
Gray, *Franche-Comté*	13.	23.	9,5.	— 4,6.	2,6.	3. 4.	26. 27.	27. 7,6.	26. 8,0.	27. 3,1.	15.	1. 9,0.	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	13.	21. 22.	10,0.	[illegible]	6,2.	1. 3. 4.	26.	28. 6,0.	27. 8,0.	28. 2,3.	9.	.....	O. & S. O.	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	14.	23.	10,0.	— 1,0.	3,4.	3.	26.	27. 8,0.	26. 8,6.	27. 3,9.	19.	2. 7,5.	S.	douce & humide.
Chinon, *Touraine*	13.	21.	12,5.	— 0,7.	6,1.	3.	26.	28. 4,6.	27. 3,10.	27. 11,4.	10.	3. 6,0.	N. & O.	froide & humide.
Beaugency, *Orléanois*	14.	21.	12,0.	— 2,0.	5,2.	3.	27.	28. 1,0.	27. 2,0.	27. 8,9.	10.	.....	E. & O.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	13.	23.	10,1.	— 3,5.	3,2.	3.	27.	27. 8,10.	26. 8,2.	27. 4,3.	18.	4. 4,5.	S. O.	variable, très-humide.
Langres, *Champagne*	13. 14.	3.	8,0.	— 3,0.	2,5.	3.	26.	27. 1,6.	26. 6,0.	26. 9,6.	8.	.....	O.	
Orléans, *Orléanois*	14.	21.	11,0.	— 1,0.	.....	8.	26.	28. 1,0.	27. 0,0.	.....	13.	.....	S. O. & O.	assez douce & humide.
Bruyères, *Lorraine*	.....	22.	.....	— 1,0.	.....	3.	13.	27. 7,0.	26. 11,0.	27. 3,6.	5.	.....	O.	douce & humide.
Troyes, *Champagne*	13.	2. 23.	11,0.	— 1,0.	4,3.	3.	27.	28. 3,0.	27. 1,0.	27. 10,3.	17.	1. 9,2.	S. & O.	assez froide & humide.
Chartres, *Beauce*	13.	21.	10,0.	2,0.	4,1.	3.	26.	28. 1,10.	27. 0,3.	27. 8,9.	15.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	12. 27.	21.	10,0.	3,0.	6,4.	3. 4.	26. 27.	28. 6,0.	27. 7,0.	28. 1,10.	16.	.....	O.	*idem.*
Nancy, *Lorraine*	14.	23.	9,6.	— 2,0.	3,8.	3.	27.	27. 9,3.	26. 6,9.	27. 4,4.	19.	.....	O. & S. O.	
Obernheim, *Alsace*	.....	3. 21.	.....	— 0,0.	.....	1. 3.	26.	28. 0,0.	27. 1,0.	27. 7,9.	11.	.....	O. & S. O.	
Haguenau, *Alsace*	13.	23.	10,2.	— 1,5.	4,4.	3.	27.	28. 1,6.	26. 9 9.	27. 8,1.	21.	2. 3,8.	O.	douce, très-humide.
Paris, *Ile de France*	13.	21.	10,5.	— 0,7.	4,4.	3.	27.	28. 6,0.	27. 2,10.	28. 0,3.	15.	1. 9,8.	S. S. O.	froide & humide.
Meaux, *Brie*	13.	20.	10,2.	— 0,7.	5,0.	3.	27.	28. 5,0.	27. 2,3.	27. 11,6.	12.	.....	O. & N.	
Mont-Morenci, *Ile de France*	13.	18. 21.	9,9.	— 1,0.	4,4.	3.	27.	28. 3,7.	26. 11,10.	27. 9,4.	22.	1. 5,1.	S. O. & O.	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	11.	23.	12,0.	— 3,5.	5,5.	3.	26.	28. 0,8.	26. 11,0.	27. 6,10.	19.	3. 9,4.	S. S. O.	douce & humide.
Cambray, *Cambresis*	12.	3.	9,0.	0,7.	4,8.	3.	27.	28. 5,9.	27. 1,9.	27. 11,10.	14.	1. 1,6.	S. & N.	
Arras, *Artois*	12.	21. 22.	8,6.	— 0,4.	4,0.	3.	27.	28. 3,2.	26. 10 9.	27. 10,2.	.....	.....	O.	
Maubeuge, *Flandres*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21.	.....	S. O.	
Lille, *Flandres*	.....	21.	8,0.	— 1,0.	.....	.....	27.	28. 4,0.	27. 0,0.	.....	20.	.....	S. O.	douce, très-humide.
Liège, *Westphalie*	9. 13.	22.	7,0.	— 5,0.	2,7.	3.	27.	28. 3,6.	26. 11,0.	27. 9,5.	21.	.....	S. & N.	
Dunkerque, *Flandres*	9. 11.	3.	9,7.	1,0.	5,2.	3.	27.	28. 7,0.	27. 2,0.	28. 0,7.	17.	.....	S. O. & O.	
Rotterdam, *Hollande*	.....	.....	8,4.	— 0,0.	3,7.	.....	.....	29. 3,8.	28. 0,1.	28. 9,0.	25.	2. 1,2.	O.	
Amsterdam, *Hollande*	11.	23.	8,0.	— 0,0.	3,6.	3.	27.	28. 5,3.	26. 10,4.	27. 10,2.	16.	.....	E. S. E.	
Franéker, *Frise*	9.	24.	9,0.	— 0,8.	4,2.	3.	13.	28. 5,6.	26. 11,9.	27. 9,5.	17.	2. 6,6.	N. O. & S. O.	

Température dominante.

Variable, humide.

OBSERVATIONS.

Lille, *Flandres*. . . . . Le 13, trombe terrestre, qui a duré dix heures, & qui a causé les plus grands ravages.

Sicile. . . . . Le 13, ouragan furieux, avec tremblement de terre.

Rouen, *Normandie* . . Le 24, grande quantité de neige, & temps affreux le 27.

Arricia, *Italie* . . . . Le 25, tremblement de terre.

Côtes d'Espagne, de France & d'Angleterre. . . . . . . Le 27, la mer fort orageuse; tempête furieuse à Paris & dans les environs.

Obserwiesenthal, *Suisse*. Dans le courant de ce mois & les premiers jours de mars, quantité prodigieuse de neige.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Maux de gorge, péripneumonie, ophthalmie, érysipèles.

Bruyères, *Lorraine* . . Affections catarrhales, pleurésie, petite-vérole.

Chambon, *Auvergne*. . Fluxions de poitrine, cours de ventre, fièvre miliaire, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Affections catarrhales, érysipèles.

Dax, *Gascogne* . . . . Rhumes, rhumatismes, affections comateuses.

Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales, fluxions de poitrine, apoplexies, vertiges, rhumatismes, ophthalmies, érysipèles, diarrhée.

Hagueneau, *Alsace* . . Fluxions, fièvres bilieuses putrides, maux de gorge.

La Rochelle, *Aunis* . Rhumes, catarrhes, coqueluche, fluxions, fièvres intermittentes, coliques bilieuses & venteuses, rhumatismes.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres putrides, fièvres doubles-tierces, petite-vérole.

Mirebeau, *Poitou*. . . Rhumatismes, fièvres quartes.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune; mais dans les environs, coliques violentes.

Nîmes, *Languedoc* . . Fièvres continues putrides catarrhales.

Obernheim, *Alsace*. . Fièvres inflammatoires.

Orléans, *Orléanois* . . Coliques, diarrhée, flux de sang, maux de gorge, ophthalmies.

Paris, *Ile de France* . . Affections catarrhales, érysipèle, rougeole, petite-vérole, goutte, rhumatisme, maux de gorge, apoplexies, paralysies.

Poitiers, *Poitou* . . . . Affections & fièvres catarrhales, fièvres continues.

Rhodès, *Rouergue*. . . Ophthalmies, érysipèles, fluxions de poitrine.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales, érysipèles, angine, éruptions miliaires, petite-vérole, dévoiemens, rhumatismes, fièvres intermittentes, hydropisie, obstructions.

Troyes, *Champagne*. . Rhumes, fluxions de poitrine, fièvres malignes, fièvres tierces.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, rhumes, fluxions de poitrine, coliques, maux de gorge & d'yeux, fièvres de toute espèce, petite-vérole.

MOIS DE MARS 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	.....	23.	.....	8,9.	.....	13.	29.	26. 7,9.	26. 5,5.	26. 6,8.	3.	0. 4,0.	N. E. & S. E.	
Rome, *Italie*	31.	3. 5. 15.	17,0.	3,0.	.....	18. 25.	28.	28. 4,0.	27. 7,0.	.....	2.	.....	O. & N. E.	
Vienne, *Dauphiné*	26.	13. 15.	14,2.	1,5.	7,6.	25.	28.	28. 1,0.	27. 3,0.	27. 9,10.	1.	.....	N.	
Perpignan, *Roussillon*	23. 26.	1.	10,0.	4,0.	6,2.	15.	1.	28. 3,6.	28. 0,0.	28. 1,8.	4.	.....	E. & N.	
Montlouis, *Roussillon*	7. 9. 10.	1. 13.	10,0.	— 2,0.	3,5.	15. 25.	28.	23. 5,0.	22. 7,6.	23. 2,10.	5.	.....	E. & N.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	31.	1.	15,5.	5,0.	9,7.	25.	28.	28. 6,0.	27. 5,0.	28. 1,11.	3.	0. 10,3.	S. E.	
Montpellier, *Languedoc*	16.	1.	15,0.	4,0.	8,9.	25.	28.	28. 5,0.	27. 6,0.	28. 3,0.	3.	1. 3,1.	Variable	*idem.*
Dax, *Gascogne*	25. 26.	7. 9.	15,0.	5,0.	9,2.	1. 3.	28. 29.	28. 3,0.	27. 5,0.	27. 11,6.	0.	.....	E	*idem.*
Manosque, *Provence*	28.	1.	7,0.	2,0.	4,0.	6.	14.	26. 9,0.	26. 4,4.	26. 6,0.	.....	.....	N. E. & N. O.	*idem.*
Nimes, *Languedoc*	.....	.....	16,0.	3,5.	.....	.....	.....	28. 2,0.	27. 4,0.	.....	2.	.....	S. & N	*idem.*
La Rochelle, *Aunis*	25.	28.	15,6.	2,0.	7,9.	26.	28.	28. 7,0.	27. 8,10.	28. 3,7.	4.	0. 6,6.	E.	*idem.*
Mézin, *Guyenne*	.....	29.	.....	3,0.	.....	2.	29.	28. 0,6.	27. 3,0.	27. 9,11.	3.	.....	O. & E.	
Rhodès, *Rouergue*	22. 24.	1.	13,0.	2,0.	6,6.	18. 24.	28.	26. 4,8.	25. 7,0.	26. 2,4.	3.	.....	N. E. & S. E.	
Viviers, *Languedoc*	20.	4. 28.	14,0.	2,0.	7,5.	15. 25.	28.	28. 1,0.	27. 4,6.	27. 10,3.	3.	0. 10,0.	N.	
Bordeaux, *Guyenne*	26.	28.	18,5.	3,1.	9,7.	2.	28.	28. 4,10.	27. 6,1.	28. 1,4.	3.	0. 0,8.	N. O.	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	26.	5. 13.	14,0.	— 0,0.	3,5.	.....	.....	28. 0,0.	27. 3,0.	27. 9,9.	1.	.....	N.	
Chambon, *Auvergne*	.....	.....	15,0.	— 3,0.	.....	25.	29.	27. 0,0.	26. 3,0.	.....	3.	.....	N. E.	*idem.*
Billon, *Auvergne*	.....	13.	.....	— 5,3.	.....	25.	29.	27. 10,0.	27. 2,0.	27. 7,7.	0.	.....	S. E.	
Mâcon, *Bourgogne*	21. 26.	4. 5.	14,0.	4,0.	7,6.	25.	28. 29.	28. 0,0.	27. 6,0.	27. 9,0.	13.	.....	N. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	21. 25.	28.	16,0.	— 1,0.	7,4.	2.	28. 26.	28. 4,3.	27. 6,6.	28. 1,3.	5.	0. 1,3.	E	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	31.	1.	18,4.	— 0,4.	8,5.	2. 6.	28. 29.	28. 4,0.	27. 6,7.	28. 1,2.	2.	0. 0,6.	N. E. & N	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	0.	.....	N. E.	
Mirebeau, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	3. 6.	29.	28. 0,0.	27. 3,0.	.....	1.	.....	E. & N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	21. 25.	28.	16,0.	— 1,0.	.....	2.	20. 29.	28. 4,0.	27. 6,6.	.....	4.	.....	N. & E.	*idem.*
Gray, *Franche-Comté*	30. 31.	12.	15,0.	— 1,0.	6,4.	3.	28.	27. 8,0.	26. 10,0.	27. 5,2.	0.	0. 0,0.	N E	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	18. 22.	28.	15,0.	3,0.	8,1.	6.	29.	28. 7,0.	27. 9,0.	28. 3,6.	2.	.....	E. & N. E	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	30.	28.	13,0.	2,5.	6,5.									
Dijon, *Bourgogne*	24.	1.	13,0.	1,5.	6,6.	15. 25.	28.	27. 8,6.	27. 0,0.	27. 5,11.	0.	0. 0,0.	N	*idem.*
Chinon, *Touraine*	21. 30.	8.	19,0.	— 0,5.	7,0.	2.	28.	28. 4,9.	27. 7,6.	28. 2,0.	3.	.....	N. & N. E.	*idem.*
Beaugency, *Orléanois*	23.	14. 28.	17,0.	1,0.	7,6.	2. 23.	28.	28. 1,0.	27. 5 4.	27. 11,0.	1.	.....	E	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	26.	15.	16,1.	— 0,0.	6,5.	25.	28.	27. 10,3.	27. 0,6.	27. 6,11.	6.	0. 0,11.	N. E. & N.	*idem.*
Orléans, *Orléanois*	22.	27.	16,4.	2,5.	.....	6.	28.	28. 1,6.	27. 4,6.	.....	1.	.....	N. E & E.	*idem.*
Bruyères, *Lorraine*	.....	31.	.....	0,5.	.....	25.	28.	27. 8,0.	26. 10,6.	27. 3,6.	2.	.....	N. O.	*idem.*
Troyes, *Champagne*	30.	28.	17,0.	— 1,5.	7,0.	25.	28.	28. 3,4.	27. 6,10.	28. 1,0.	2.	0. 2,6.	N. & O.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	19. 21.	7.	15,2.	1,0.	6,3.	6.	28.	28. 2,3.	27. 5,6.	27. 11,7.	4.	.....	N. E. & N.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	2.	28.	9,0.	2,0.	5,5.	5. 6.	29.	28. 6,0.	27. 11,6.	28. 3,8.	4.	.....	N. E	*idem.*
Nancy, *Lorraine*	21. 26.	5.	15,0.	1,5.	6,3.	25.	28.	27. 10,8.	27. 1,8.	27. 7,6.	3.	.....	N. E.	
Obernheim, *Alsace*	.....	4.	.....	1,0.	.....	24.	28.	28. 1,0.	27. 4,0.	27. 9,6.	2.	.....	O. & N. O.	
Haguenau, *Alsace*	26.	15.	16,0.	0,5.	6,7.	25.	28.	28. 2,6.	27. 5,0.	27. 11,1.	2.	0. 0,4.	E. & N.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	21.	6.	14,5.	1,0.	6,7.	6.	28.	28. 6,7.	27. 9,6.	28. 3,3.	2.	0. 0,1.	N. E	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	18.	29.	16,0.	0 4.	6,9.	24. 25.	28. 29.	28. 3,9.	27. 7,4.	28. 0,7.	2.	0. 2,1.	N. E. & N	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	19.	28.	19,0.	— 2,0.	7,0.	24.	28.	28. 0,8.	27. 4,4.	27. 10,2.	1.	0. 2,10.	N. N. E	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	18. 21.	29.	14,0.	2,0.	7,2.	15. 24.	28.	28. 6,0.	27. 10,6.	28. 3,2.	2.	0. 6,0.	N. & N. E.	
Arras, *Artois*	18.	29.	12,7.	— 0,4.	5,4.	24.	28. 29.	28. 4,4.	27. 9,1.	28. 1,4.	.....	.....	N. E.	
Maubeuge, *Flandres*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4.	.....	S. O.	
Lille, *Flandres*	.....	.....	9,5.	— 1,5.	.....	.....	.....	28. 4,0.	27. 10,0.	.....	5.	.....	N. E	*idem.*
Liège, *Westphalie*	26.	14.	13,5.	— 4,0.	3,7.	14. 25.	28.	28. 4,6.	27. 8,6.	28. 1,3.	11.	.....	O. & N.	
Dunkerque, *Flandres*	26.	29.	11,5.	— 1,0.	6,2.	24.	26.	28. 8,0.	28. 1,0.	28. 4,8.	6.	.....	N. & N. E.	
Bréda, *Hollande*	18.	28.	12,2.	— 0,4.	5,2.	15.	27.	28. 4,2.	27. 8,3.	28. 0,1.	5.	0. 3,9.	E.	
Rotterdam, *Hollande*	.....	.....	11,6.	— 1,2.	5,2.	.....	.....	29. 5,10.	28. 10,1.	29. 1,9.	12.	0. 1,1.	N. E.	
Amsterdam, *Hollande*	25.	28. 29.	11,2.	— 0,7.	5,5.	15. 24.	27.	28. 7,4.	27. 10,8.	28. 3,5.	17.	.....	N. O.	
Franéker, *Frise*	20.	29.	12,5.	— 0,8.	5,4.	15.	27.	28. 7,1.	27. 11,4.	28. 2,10.	10.	0. 3,1.	N. O. & S. O.	

Température dominante.

Douce & très-sèche.

OBSERVATIONS.

Coimbre, *Portugal* . . Le 30, ouragan furieux.

Sicile. . . . . Ouragans confidérables & fréquens.

MALADIES.

Befançon, *Franche-Comté* . . . . *Pendant l'hiver.* Toux, oppreffion, douleurs de côté.

Billon, *Auvergne*. . . . Aucune.

Bordeaux, *Guyenne*. . *Pendant l'hiver.* Fièvres putrides, fluxions de poitrine, maux de gorge, matifmes, fièvres malignes, tierces & fcarlatines.

Bruyères, *Lorraine* . . Affections catarrhales, pleuréfies, petite-vérole.

Chambon, *Auvergne*. . Rhumes, fièvres miliaires, petite-vérole.

Chatellerault, *Poitou*. . *Pendant l'hiver.* Rhumes, fièvres intermittentes.

Chinon, *Touraine*. . . Rhumes, fièvres printanières & éruptives.

Dax, *Gafcogne* . . . . Rhumes, fluxions de poitrine, éryfipèles, fièvres quartes, rougeole.

Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales, fluxions de poitrine, affections comateufes, coqueluche, maux de gorge gangréneux, fièvres tierces.

Hagueneau, *Alface* . . Fluxions, pleuréfies, rhumatifme, accès de goutte.

La Rochelle, *Aunis*. . (Comme en février.) Inflammations, angines gangréneufes & putrides.

Lille, *Flandres* . . . . Apoplexies, coups de fang, fièvres putrides, rhumes, petite-vérole, fièvres tierces & doubles-tierces.

Manofque, *Provence*. . *Pendant l'hiver.* Quelques apoplexies *pendant le temps où le baromètre étoit à une grande élévation.*

Marfeille, *Provence* . . *Pendant l'hiver.* Fluxions catarrhales gangréneufes, éruptions dartreufes & éryfipélateufes, petite-vérole.

Mirebeau, *Poitou*. . . Fièvres tierces & doubles-tierces, mal-aife & laffitude.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Nîmes, *Languedoc* . . Fièvres catarrhales, putrides, continues.

Obernheim, *Alface*. . Rhumatifmes, fciatiques, fièvres.

Orléans, *Orléanois* . . Maladies inflammatoires de la gorge & de la poitrine, fluxions de poitrine, pleuréfies, affections vermineufes, éryfipèles, ophthalmies.

Paris, *Ile de France* . . Rhumatifme, accès de goutte, jauniffe, éryfipèle, fièvres bilieufes, putrides, péripneumonie, pleuréfies, rougeole, affections catarrhales, maux de gorge.

Poitiers, *Poitou* . . . Fièvres tierces & quotidiennes, crachement de fang.

Rhodès, *Rouergue*. . . Rhumes, catarrhes, ophthalmies.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales, éryfipèle, rhumatifmes, fièvres tierces bilieufes, coqueluche, petite-vérole, goutte.

Troyes, *Champagne*. . Rhumatifmes, fluxions de poitrine.

Maladies dominantes. Rhumes, affections catarrhales, fluxions de poitrine, éryfipèles, fièvres bilieufes, fièvres intermittentes, rhmatifmes, petite-vérole.

MOIS D'AVRIL 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	3.	. . . . .	11,6.	. . . . .	7. 12. 28.	21.	26. 6,8.	26. 5,2.	26. 6,4.	10.	3. 5,0.	E. S. E.	
Rome, *Italie*	18. 22.	8. 11.	18,5.	7,0.	. . . . .	20.	4.	28. 2,0.	27. 5,6.	. . . . .	15.	. . . . .	N. E. & S. E.	
Vienne, *Dauphiné*	19. 23.	16.	17,5.	5,0.	11,6.	21.	5.	27. 11,6.	27. 2,3.	27. 7,5.	17.	. . . . .	S. & N.	
Perpignan, *Rouſſillon*	22.	1.	18,2.	4,5.	9,3.	20. 21.	15. 30.	28. 2,0.	27. 10,0.	28. 0,1.	8.	. . . . .	N. & E.	
Montlouis, *Rouſſillon*	10. 23.	6.	12,0.	— 2,5.	5,2.	20. 21.	5.	23. 5,0.	22. 9,0.	23. 1,6.	12.	. . . . .	N. & O.	froide & humide.
Marſeille, *Provence*	21.	27.	17,5.	8,0.	12,6.	10. 20.	5.	28. 3,0.	27. 7,0.	28. 0,0.	5.	1. 4,1.	S. E	douce & humide.
Montpellier, *Languedoc*	21.	7.	20,0.	6,0.	12,1.	20.	5.	28. 3,0.	27. 6,6.	27. 11,6.	8.	2. 10,1.	S. E	*idem.*
Dax, *Gaſcogne*	21.	6. 7.	17,0.	7,0.	11,3.	20. 21.	5.	28. 1,0.	27. 4,0.	27. 8,10.	10.	. . . . .	O. & N. O.	
Manoſque, *Provence*	30.	3.	13,0.	5,0.	7,6.	10.	19.	26. 9,0.	26. 7,0.	26. 6,6.	. . . . .	. . . . .	N. O.	variable.
Nimes, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10.	. . . . .	S. & N.	
La Rochelle, *Aunis*	9.	6. 24.	16,8.	7,0.	10,6.	26.	5.	28. 6,8.	27. 7,4.	28. 1,4.	5.	1. 2,4.	O. & N. E.	douce & sèche.
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	6.	. . . . .	7,0.	. . . . .	21.	5.	28. 0,9.	27. 3,6.	27. 8,2.	15.	. . . . .	E.	
Bordeaux, *Guyenne*	9.	6. 25.	21,4.	6,3.	11,9.	20.	5.	28. 4,6.	27. 5,11.	27. 11,6.	9.	0. 11,2.	N. O.	variable.
Ville-Franche, *Beaujolois*	22.	7.	17,0.	3,0.	9,4.	26.	5.	27. 9,6.	27. 3,0.	27. 7,4.	13.	. . . . .	N.	
Chambon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	18,0.	— 0,0.	. . . . .	20. 28.	5.	27. 0,0.	26. 2,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	S. O. & N. O.	douce & aſſez sèche.
Billon, *Auvergne*	. . . . .	16.	. . . . .	1,0.	. . . . .	21.	5.	27. 9,9.	27. 2,3.	27. 5,0.	6.	. . . . .	S. & N.	
Mâcon, *Bourgogne*	22.	27. 28.	18,0.	2,0.	11,3.	21—23.	5.	27. 10,0.	27. 4,0.	27. 7,3.	13.	. . . . .	N. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	17.	14.	18,0.	3,0.	9,5.	20.	5.	28. 4,0.	27. 5,3.	27. 11,1.	9.	1. 2,9.	S. O. & N. E.	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	9.	29.	19,6.	3,9.	10,1.	20. 21.	5.	28. 3,5.	27. 4,9.	27. 10,11.	5.	1. 1,1.	N. N. E.	chaude & sèche.
Chatellerault, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	9.	. . . . .	N.	
Les Eſſarts, *Poitou*	17.	24.	18,0.	3,0.	. . . . .	20.	5.	28. 3,6.	27. 4,0.	. . . . .	10.	. . . . .	S.	douce & sèche.
Gray, *Franche-Comté*	2.	16.	19,0.	3,5.	9,9.	21.	6.	27. 6,6.	26. 9,8.	27. 2,6.	12.	3. 8,6.	N. E. & S. E.	variable, humide.
Nantes, *Bretagne*	18. 19.	6. 15.	17,0.	6,0.	10,8.	21.	5.	28. 6,0.	27. 7,0.	28. 1,0.	9.	. . . . .	N. & N. E.	froide & humide.
Beſançon, *Franche-Comté*	19. 22.	7. 16.	15,0.	6,0.	10,1.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	13.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	19.	7.	17,0.	4,0.	11,1.	20.	5.	27. 7,9.	29. 10,6.	27. 3,7.	16.	3. 3,10.	S. & E.	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	10.	15.	19,0.	5,0.	11,2.	26.	3.	28. 3,4.	27. 5,6.	27. 11,0.	8.	. . . . .	N. & O.	variable.
Beaugency, *Orléanois*	19.	15.	21,0.	4,0.	11,6.	25. 26.	5.	28. 0,0.	27. 2,0.	27. 7,0.	6.	. . . . .	E. & O.	chaude & sèche.
Mulhauſen, *Alſace*	11.	1.	20,9.	3,2.	10,6.	21.	5.	27. 8,7.	26. 11,3.	27. 4,2.	17.	3. 9,9.	N. & S. O.	chaude & humide.
Orléans, *Orléanois*	10.	27.	18,7.	6,5.	. . . . .	21.	5.	28. 0,3.	27. 2,3.	. . . . .	9.	. . . . .	N. E	*idem.*
Bruyères, *Lorraine*	. . . . .	1. 8.	. . . . .	4,0.	. . . . .	21.	5.	27. 7,9.	26. 10,0.	27. 2,9.	14.	. . . . .	S. O	*idem.*
Troyes, *Champagne*	19.	7.	21,4.	2,0.	11,1.	21.	5.	28. 2,0.	27. 4,10.	27. 10,6.	12.	1. 2,0.	N. O. & S.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	19.	24.	20,0.	3,0.	9,7.	21.	5.	28. 1,6.	27. 2,8.	27. 8,8.	10.	. . . . .	N.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	18.	14. 15.	16,5.	4,5.	8,9.	26.	5.	28. 5,0.	27. 6,0.	28. 1,2.	6.	. . . . .	N	*idem.*
Obernheim, *Alſace*	. . . . .	1. 7.	. . . . .	4,0.	. . . . .	21.	5. 6.	27. 11,0.	27. 2,0.	27. 7,0.	7.	. . . . .	O. & N. O.	
Haguenau, *Alſace*	11. 22.	1.	20,0.	3,2.	11,3.	21.	5.	28. 0,9.	27. 3,3.	27. 8,4.	14.	1. 7,0.	E.	chaude & sèche.
Paris, *Ile de France*	19.	7.	19,5.	4,0.	10,6.	21.	5.	28. 4,8.	27. 6,0.	28. 0,1.	10.	0. 7,3.	S. O. & N. E.	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	19.	15.	20,5.	1,7.	10,4.	21.	5.	28. 2,5.	27. 3,8.	27. 9,6.	7.	0. 7,7.	N	*idem.*
Metz, *Pays Meſſin.*	19.	1.	24,7.	0,5.	9,5.	25.	5.	27. 10,4.	27. 1,6.	27. 7,0.	11.	1. 8,4.	E. & O. N. O	*idem.*
Cambray, *Cambreſis*	19.	1. 5.	21,5.	3,0.	10,3.	21. 27.	5.	28. 4,0.	27. 6,0.	27. 11,10.	6.	0. 9,0.	N. & S.	
Arras, *Artois*	19.	1.	18,1.	0,3.	8,7.	23.	5.	28. 2,3.	27. 4,3.	27. 10,3.	. . . . .	. . . . .	O. & N.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10.	. . . . .	S O. & N. E.	
Lille, *Flandres*	19.	. . . . .	17,0.	— 0,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,6.	27. 6,0.	. . . . .	11.	. . . . .	N	*idem.*
Liège, *Weſtphalie*	14.	5.	15,5.	— 1,0.	8,5.	21. 25.	6.	28. 2,0.	27. 4,0.	27. 10,3.	10.	. . . . .	S. & O.	
Dunkerque, *Flandres*	19.	1.	16,0.	0,5.	9,0.	25. 26.	5.	28. 5,0.	27. 6,6.	28. 0,9.	10.	. . . . .	S. O. & N.	
Bréda, *Hollande*	19.	1.	18,6.	— 0,0.	9,0.	21. 25.	5. 6.	28. 1,4.	27. 3,0.	27. 9,7.	11.	0. 7,7.	N. & S.	
Rotterdam, *Hollande*	. . . . .	. . . . .	18,2.	— 0,0.	8,8.	. . . . .	. . . . .	29. 2,6.	28. 5,2.	28. 10,2.	10.	0. 3,2.	N. E.	
Amſterdam, *Hollande*	19.	1.	18,2.	1,0.	8,6.	21.	6.	28. 4,0.	27. 6,5.	28. 0,1.	14.	. . . . .	E. & N. O.	
Franéker, *Friſe*	19.	3.	19,6.	1,3.	9,3.	21.	12.	28. 4,3.	27. 7,3.	27. 11,8.	11.	0. 8,10.	S. O. & N. E.	

Température dominante.

Douce & sèche.

OBSERVATIONS.

Batsch, *Hongrie*. . . . Du 3 au 8, ouragans considérables.
Venise, Faenza, Padoue, *Italie*. . . . Le 4, à 3 heures du matin, tremblement de terre, direction de l'O. à l'E.
Bologne, *Romagne*, *Italie* . . . . Le 10, à 3 heures du soir, tremblement de terre, avec dégât.
Danemarck . . . . . . Le 14, violente tempête dans le Sund.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Le 16, tremblement de terre, direction du S. O. à l'E. N. E.
Vienne, *Autriche* . . . Le 21, orage, grêle, tonnerre, inondation.
Arles, *Provence*. . . . Le 26, tremblement de terre.
Tanger, *Afrique* . . . Sécheresse extraordinaire.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Rhumatismes.
Bruyères, *Lorraine* . . Fièvres intermittentes, pleurésies, petite-vérole.
Chambon, *Auvergne*. . Rhumes, maux de gorge, petite-vérole, fièvres intermittentes, engorgement des glandes du cou.
Chinon, *Touraine*. . . Rhumes, fièvres printanières & éruptives.
Dax, *Gascogne* . . . . Rhumes, fièvres intermittentes.
Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales, fluxions de poitrine, maux de gorge, érysipèle, fièvres laiteuses, fièvres tierces, coliques bilieuses, flux de ventre, dysenteries, fièvres vermineuses, petite-vérole.
Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres quotidiennes & tierces, pesanteurs de tête.
La Rochelle, *Aunis*. . Rhumes, fluxions catarrhales, fièvres, accès de goutte, rhumatismes simples & goutteux sur les jeunes gens, érysipèles, maux de gorge, enflûre des amygdales, coqueluche, fièvres intermittentes.
Lille, *Flandres* . . . . Fièvres putrides, malignes, pleurésies, péripneumonies, fluxions de poitrine, rhumatismes inflammatoires, fièvres tierces & doubles-tierces.
Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune; fièvres épidémiques dans les environs.
Nîmes, *Languedoc* . . Fièvres continues simples & putrides catarrhales.
Orléans, *Orléanois* . . Pleurésies, péripneumonies, fièvres intermittentes tierces, rhumatismes, dévoiemens bilieux.
Paris, *Ile de France* . . Fièvres intermittentes tierces, points de côté, fluxions de poitrine, phthisie, rhumatismes, fièvres catarrhales, maux de gorge, rougeole, petite-vérole, éruptions anomales.
Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres tierces, putrides vermineuses, catarrhale; pleurésie, petite-vérole.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales inflammatoires, fièvres tierces, bilieuses, malignes, rhumatisme, érysipèle, angine, coliques, dévoiemens, petite-vérole.
Troyes, *Champagne*. . Fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces, rhumes, fluxions de poitrine.

Maladies dominantes. Rhumes, fluxions de poitrine, fièvres intermittentes, rhumatisme, érysipèle, fièvres putrides, petite-vérole.

MOIS DE MAI 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	.....	5.	.....	12,6.	.....	16.	7. 27.	26. 6,10.	26. 5,3.	26. 5,9.	18.	15. 0,6.	N. E. & S. E.	
Rome, *Italie*	17.	2. 27.	23,0.	12,0.	.....	13.	1. 24.	28. 4,0.	27. 10,0.	.....	10.	.....	S. O.	
Vienne, *Dauphiné*	18.	26.	21,5.	7,5.	15,4.	28.	9. 10.	27. 10,0.	27. 4,0.	27. 7,6.	9.	.....	S. & N.	
Perpignan, *Roussillon*	18. 19.	1. 4. 5.	18,5.	11,0.	14,2.	12. 13.	9.	28. 1,0.	27. 8,0.	27. 11,8.	9.	.....	E. & N.	
Montlouis, *Roussillon*	13.	1.	14,0.	— 0,0.	7,2.	28. 29.	9.	23. 4,0.	22. 10,0.	23. 2,0.	15.	.....	E	froide & humide.
Marseille, *Provence*	31.	4.	21,5.	12,0.	14,9.	12.	9.	28. 2,8.	27. 9,0.	28. 0,0.	5.	2. 1,6.	S. E.	très-chaude & humide.
Montpellier, *Languedoc*	18.	25.	25,0.	9,0.	15,9.	31.	9.	28. 2,0.	27. 8,0.	27. 11,0.	6.	0. 4,8.	E. & S.	*idem.*
Dax, *Gascogne*	29. 30.	2.	21,0.	8,0.	14,5.	28. 31.	9. 10.	27. 10,0.	27. 4,0.	27. 8,3.	15.	.....	O. & N.	
Manosque, *Provence*	17.	26.	25,0.	16,5.	21,0.	29—31.	24.	26. 9,0.	26. 6,0.	26. 7,6.	.....	.....	N. O. & S. ..	variable, chaude.
Nimes, *Languedoc*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.	.....	S.	
La Rochelle, *Aunis*	30.	24.	24,4.	8,0.	13,4.	28.	10.	28. 4,2.	27. 8,5.	28. 1,7.	6.	1. 2,2.	E.	douce & sèche.
Mézin, *Guyenne*	.....	1.	.....	9,0.	.....	29.	7.	27. 10,3.	27. 4,4.	27. 8,3.	14.	.....	N. & O.	
Agen, *Agénois*	18. 26.	1. 2.	24,0.	8,0.	15,1.	28. 31.	9. 10.	28. 1,0.	27. 7,0.	27. 10,10.				
Bordeaux, *Guyenne*	30.	25.	24,0.	8,5.	15,4.	28.	9.	28. 1,7.	27. 5,11.	27. 11,5.	12.	2. 6,6.	N. O.	chaude & humide.
Ville-Franche, *Beaujolois*	17.	25.	22,0.	5,0.	12,3.	28. 29.	9.	27. 9,6.	27. 3,6.	27. 7,4.	7.	.....	N.	
Billon, *Auvergne*	.....	25.	.....	2,0.	.....	29.	10.	27. 7,6.	27. 2,6.	27. 6,0.	1.	.....	S.	
Mâcon, *Bourgogne*	19.	24. 25.	23,0.	9,7.	15,3.	31.	9. 10.	28. 0,6.	27. 5,0.	27. 8,3.	4.	.....	N. & S.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	30.	1. 7.	23,5.	4,0.	12,2.	28.	10.	28. 1,6.	27. 5,9.	27. 10,11.	8.	1. 3,0.	N. O. & S. E.	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	30.	6.	24,2.	4,3.	13,8.	28.	10.	28. 1,3.	27. 5,6.	27. 11,1.	6.	1. 7,3.	N. E. & S. ..	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10.	.....	N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	30.	1. 7.	23,3.	4,0.	.....	28.	10.	28. 1,0.	27. 5,9.	.....	6.	.....	N	*idem.*
Gray, *Franche-Comté*	15. 18.	26.	23,0.	3,0.	13,4.	12. 29.	10.	27. 5,0.	27. 11,0.	27. 2,9.	5.	1. 8,0.	N. E.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	31.	1. 7.	23,0.	7,0.	13,7.	24. 27.	9. 10.	28. 3,0.	27. 8,0.	28. 1,1.	6.	.....	N. E.	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	18.	25.	19,7.	4,5.	13,1.	.....	.....	.....	.....	.....	7.	.....	E.	
Dijon, *Bourgogne*	15. 17.	6. 25.	20,0.	7,0.	13,6.	12. 28.	9. 10.	27. 6,0.	27. 0,0.	27. 4,3.	5.	0. 3,5.	N. & O. ...	*idem.*
Chinon, *Touraine*	14.	25.	24,2.	2,2.	13,7.	29.	10.	28. 1,7.	27. 5,11.	27. 11,0.	9.	.....	N. & N. E. ..	froide & sèche.
Mulhausen, *Alsace*	18.	25.	24,0.	3,0.	13,8.	12. 29.	9.	27. 7,3.	27. 1,0.	27. 4,8.	12.	2. 7,0.	N. E. & N ..	chaude & sèche.
Orléans, *Orléanois*	31.	3.	26,5.	7,0.	.....	28.	9. 10.	27. 10,6.	27. 3,8.	.....	7.	.....	E	*idem.*
Bruyères, *Lorraine*	15.	8. 9.	14,0.	6,0.	10,0.	12.	9. 10.	27. 5,0.	26. 11,9.	27. 2,0.	4.	.....	N. O.	*idem.*
Troyes, *Champagne*	31.	6.	25,5.	3,0.	14,2.	28. 29.	10.	28. 1,0.	27. 6,0.	27. 10,11.	8.	1. 1,7.	N. & N. O. ..	*idem.*
Chartres, *Beauce*	31.	7.	23,0.	3,0.	12,3.	28.	10.	27. 11,6.	27. 4,0.	27. 9,1.	8.	.....	N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	31.	7.	22,0.	6,5.	11,3.	22. 23.	10.	28. 3,0.	27. 9,0.	28. 1,4.	8.	.....	N. E.	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	11.	22.	23,0.	6,5.										
Obernheim, *Alsace*	.....	6. 25.	.....	6,0.	.....	6. 12.	10.	27. 9,0.	27. 4,0.	27. 7,2.	7.	.....	O.	
Haguenau, *Alsace*	18.	7.	23,5.	5,5.	14,4.	29.	9.	27. 11,6.	27. 4,9.	27. 9,1.	13.	2. 6,0.	E.	chaude & humide.
Paris, *Ile de France*	31.	7.	27,0.	5,0.	14,6.	28.	10.	28. 3,4.	27. 7,10.	28. 0,10.	7.	0. 10,0.	N. E.	chaude & sèche.
Mont-Morenci, *Ile de France*	13. 31.	7.	24,4.	2,6.	13,6.	28.	10.	28. 1,0.	27. 5,6.	27. 10,6.	6.	1. 4,1.	N. E.	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	18.	7.	28,6.	1,5.	14,7.	25. 28.	9.	27. 9,6.	27. 2,9.	27. 7,5.	9.	1. 0,7.	N. & E. ...	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	14.	7. 8.	21,7.	6,0.	13,2.	24. 25.	10.	28. 3,9.	27. 8,0.	28. 0,10.	7.	1. 6,9.	N. & N. E.	
Arras, *Artois*	31.	8.	23,1.	2,2.	11,5.	24.	10.	28. 2,0.	27. 6,6.	27. 11,1.	.....	.....	N. E.	
Maubeuge, *Flandres*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7.	.....	N.	
Lille, *Flandres*	31.	.....	20,5.	3,5.	.....	.....	.....	28. 1,6.	27. 6,0.	.....	8.	.....	N. E.	froide & sèche.
Liège, *Westphalie*	30.	6.	23,0.	1,0.	11,9.	23.	10.	28. 3,0.	27. 6,6.	27. 11,3.	7.	.....	N. & S. O.	
Dunkerque, *Flandres*	30.	8.	21,0.	6,0.	11,2.	23—25.	10.	28. 5,0.	27. 9,0.	28. 1,6.	9.	.....	N. E.	
Bréda, *Hollande*	31.	7. 8.	22,7.	3,2.	11,7.	24.	10.	28. 2,3.	27. 6,1.	27. 10,9.	4.	0. 1,9.	N.	
Rotterdam, *Hollande*	.....	.....	21,3.	4,4.	11,5.	.....	.....	29. 3,6.	28. 6,2.	29. 0,2.	8.	0. 2,0.	N. E.	
Amsterdam, *Hollande*	14. 30.	5—9.	20,4.	5,3.	11,4.	24.	10.	28. 5,5.	27. 8,8.	28. 1,7.	14.	.....	E. & N. O.	
Franéker, *Frise*	13.	7.	21,8.	3,2.	12,2.	24.	11.	28. 6,3.	27. 9,7.	28. 2,2.	5.	0. 3,2.	N. E. & N. O.	

Température dominante.

Chaude & sèche.

OBSERVATIONS.

Nancy, *Lorraine* . . . Le 9, orage & tonnerre considérables.

Artois . . . . Du 12 au 18, orage, tonnerre & grêle désastreuse.

Cogners, Sainte-Osmane, *Maine*. . . . Le 17, orage & inondation.

Picardie, Beauvoisis & Champagne. . . . . Les 18 & 19, orage, pluie, grêle, tonnerre & inondation.

Pays de Foix . . . . . Le 21, trombe qui a fait de grands ravages.

Warsovie, *Pologne* . . Les 24 & 25, forte gelée, neige, glace très-épaisse.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Aucune.

Bordeaux, *Guyenne*. . Fièvres intermittentes, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres printanières, rhumes, maux de gorge.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres tierces, rhumatismes.

Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales, fausses pleurésies, péripneumonies vermineuses putrides, fluxions, rhumatisme, fièvres tierces bilieuses.

Hagueneau, *Alsace*. . . Fièvres intermittentes printanières, fièvres bilieuses, érysipèle.

La Rochelle, *Aunis* . (Comme en avril.) Paralysie, maux de gorge violens.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres putrides malignes, fièvres bilieuses, pleuropneumonie, petite-vérole.

Metz, *Pays Messin*. . Fièvres tierces, maux de gorge.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Nîmes, *Languedoc* . . Fièvres continues putrides catarrhales.

Orléans, *Orléanois* . . Fluxions de poitrine, affections douloureuses de tête & d'estomac, coliques bilieuses, ophthalmies.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres intermittentes tierces, rougeole, apoplexie, jaunisse, pleurésies, rhumatisme.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, petite-vérole, péripneumonie bilieuse, angines inflammatoires, érysipèle.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Fièvres tierces, affections catarrhales, petite-vérole.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres tierces, fièvres continues.

Maladies dominantes. Fièvres tierces, fièvres bilieuses, maux de gorge.

MOIS DE JUIN 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	2.	. . . . .	14,5.	. . . . .	21.	29.	26. 6,4.	26. 5,3.	26. 5,9.	21.	11. 9,6.	E. S. E.	
Rome, *Italie*	2. 7. 19.	22. 25.	23,0.	15,0.	. . . . .	2. 30.	22. 25.	28. 2,6.	27. 10,0.	. . . . .	10.	. . . . .	S. O.	
Vienne, *Dauphiné*	19.	7.	22,5.	10,5.	16,3.	29.	6. 8.	27. 11,9.	27. 5,6.	27. 7,5.	18.	. . . . .	N. & S.	
Perpignan, *Roussillon*	5. 6. 19.	26.	18,0.	10,0.	15,3.	29. 30.	6. 23.	28. 2,6.	27. 9,6.	27. 11,8.	10.	. . . . .	E & N.	
Montlouis, *Roussillon*	6. 18. 30.	13.	14,0.	2,0.	8,1.	29.	7. 21.	23. 5,6.	23. 0,0.	23. 2,2.	16.	. . . . .	E. & S. O. . .	froide & humide.
Marseille, *Provence*	29.	27.	20,7.	13,7.	15,7.	30.	21.	28. 3,0.	27. 9,6.	27. 11,11.	6.	3. 9,0.	S. E. & N. O. .	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	30.	8.	27,0.	10,0.	16,8.	29.	20.	28. 3,0.	27. 9,0.	27. 11,6.	7.	3. 11,9.	E. & O. . . .	chaude & humide.
Dax, *Gascogne*	2.	7. 12. 24.	21,0.	11,0.	14,1.	28. 29.	23.	28. 1,0.	27. 6,0.	27. 8,7.	17.	. . . . .	O. N. O.	
Manosque, *Provence*	30.	12.	29,0.	21,0.	23,5.	2.	9. 11.	26. 9,0.	26. 5,0.	26. 7,9.	. . . . .	. . . . .	N. O. & S . .	*idem.*
Nîmes, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10.	. . . . .	N. & O.	
La Rochelle, *Aunis*	30.	9.	21,6.	10,0.	14,3.	28.	7.	28. 7,2.	27. 9,3.	28. 1,9.	22.	3. 5,9.	O	variable, humide.
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	22.	. . . . .	12,0.	. . . . .	29.	23. 24.	28. 1,6.	27. 6,0.	27. 8,3.	20.	. . . . .	O.	
Bordeaux, *Guyenne*	2.	8.	25,2.	11,1.	15,2.	29.	24.	28. 4,9.	27. 8,5.	27. 11,7.	24.	4. 9,5.	S. O	froide, très-humide.
Ville-Franche, *Beaujolois*	1. 2.	12.	22,0.	8,0.	13,3.	29.	6.	27. 11,6.	27. 5,6.	27. 7,5.	16.	. . . . .	S. O.	
Billon, *Auvergne*	. . . . .	13. 27.	. . . . .	10,0.	. . . . .	29. 30.	7.	27. 9,6.	27. 4,0.	27. 6,6.	7.	. . . . .	S.	
Mâcon, *Bourgogne*	2. 3.	27.	23,0.	12,0.	15,8.	1.	26.	28. 1,0.	27. 7,0.	27. 9,4.	9.	. . . . .	O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	2.	5.	23,0.	6,0.	11,5.	29.	7.	28. 4,3.	27. 5,6.	27. 1[illegible],9.	27.	4. 0,0.	S. O	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	2.	16.	24,7.	8,0.	16,2.	29. 30.	7.	28. 4,0.	27. 6,6.	27. 10,9.	19.	6. 3,9.	S. O	chaude & humide.
Chatellerault, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	17.	. . . . .	S. O. & N.	
Les Essarts, *Poitou*	2.	5.	23,0.	6,0.	. . . . .	29.	7.	28. 3,0.	27. 6,0.	. . . . .	18.	. . . . .	ß.	froide & humide.
Gray, *Franche-Comté*	2.	7.	23,0.	8,0.	14,1.	29. 30.	21. 22.	27. 6,6.	27. 0,0.	27. 2,2.	10.	4. 10,0.	S. O	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	2.	. . . . .	22,0.	11,0.	14,7.	28—30.	7.	28. 6,0.	27. 9,0.	28. 0,11.	16.	. . . . .	O. & S. O. . .	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	2.	10. 14.	22,0.	11,0.	15,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	1. 2. 19.	9. 12. 27.	2[illegible],0.	11,0.	14,7.	29. 30.	21.	27. 8,0.	27. 0,6.	27. 3,6.	16.	5. 3,3.	S. & O	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	2.	5.	23,5.	10,0.	14,7.	29.	6.	28. 4,7.	27. 7,1.	27. 9,11.	18.	. . . . .	O. & S	froide & humide.
Mulhausen, *Alsace*	20.	8.	24,8.	9,7.	15,6.	29.	21.	27. 9,1.	27. 1,0.	27. 3,10.	15.	5. 9,8.	S. O	chaude & humide.
Orléans, *Orléanois*	2.	11. 26.	26,7.	11,7.	. . . . .	3.	7.	28. 0,4.	27. 4,3.	. . . . .	17.	. . . . .	S. O	chaude & sèche.
Troyes, *Champagne*	19.	9.	26,8.	8,4.	15,9.	29.	6.	28. 2,8.	27. 7,0.	27. 10,2.	11.	2. 9,4.	O. & S. O. . .	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	2. 19.	6.	23,0.	8,7.	1[illegible],5.	29.	7.	28. 1,11.	27. 3,3.	27. 8,3.	15.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	1.	8.	19,0.	9,0.	12,9.	29.	7.	28. 6,0.	27. 9,0.	28. 0,7.	25.	. . . . .	O	froide & humide.
Strasbourg, *Alsace*	26.	8.	25,0.	13,5.	. . . . .									
Obernheim, *Alsace*	. . . . .	7. 13.	. . . . .	12,0.	. . . . .	29. 30.	21. 22.	28. 0,0.	27. 4,0.	27. 6,10.	10.	. . . . .	O. & N. O.	
Haguenau, *Alsace*	20.	8.	24,6.	12,8.	17,3.	29.	21.	28. 1,5.	27. 5,2.	27. 8,1.	11.	4. 6,6.	N. O.	chaude & humide.
Paris, *Ile de France*	2.	13.	27,0.	10,0.	17,5.	29.	7.	28. 5,8.	27. 7,8.	27. 11,9.	14.	2. 4,0.	S. O	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	2.	26.	25,5.	8,8.	15,1.	29.	6—8.	28. 3,7.	27. 6,0.	27. 9,7.	13.	2. 8,9.	S. O. & N . .	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	2.	5.	29,4.	6,7.	15,9.	29.	21.	27. 11,10.	27. 3,3.	27. 6,2.	13.	3. 10,10.	S.	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	21.	7. 26.	27,0.	11,0.	17,2.	29.	8.	28. 5,6.	27. 7,9.	27. 11,5.	12.	3. 1,9.	S. & N.	
Arras, *Artois*	19.	26.	24,5.	8,7.	14,3.	29.	8.	28. 3,5.	27. 6,1.	27. 9,8.	. . . . .	. . . . .	S. O.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10.	. . . . .	S. O.	
Lille, *Flandres*	19. 22.	. . . . .	22,0.	10,0.	. . . . .	29.	7.	28. 1,0.	27. 6,0.	. . . . .	10.	. . . . .	S. O. & N. . .	chaude & sèche.
Liège, *Westphalie*	30.	8.	25,0.	10,5.	15,6.	30.	7. 8.	28. 3,6.	27. 7,0.	27. 9,10.	12.	. . . . .	S. & S. O.	
Dunkerque, *Flandres*	20.	7.	23,5.	11,0.	15,2.	29.	6—8.	28. 4,3.	27. 8,0.	27. 10,7.	10.	. . . . .	N. & O.	
Bréda, *Hollande*	19.	7. 8.	24,5.	10,2.	15,3.	29.	7. 8.	28. 2,4.	27. 5,4.	27. 8,9.	19.	2. 8,0.	N.	
Rotterdam, *Hollande*	. . . . .	. . . . .	24,8.	11,4.	15,5.	. . . . .	. . . . .	29. 3,8.	28. 6,2.	28. 10,1.	16.	1. 8,0.	O.	
Amsterdam, *Hollande*	20.	7.	23,5.	10,2.	15,6.	29.	7.	28. 5,4.	27. 7,5.	27. 11,6.	8.	. . . . .	N. N. O.	
Franéker, *Frise*	19.	2.	24,3.	10,7.	17,3.	29.	7.	28. 5,2.	27. 7,9.	28. 0,3.	10.	1. 7,0.	N. E. & S. E.	

Température dominante.

Variable, humide.

OBSERVATIONS.

Romagne . . . . Le 3, tremblement de terre, ſur-tout à Cagli.

Amſterdam, *Hollande*. Le 3, orage violent.

Sarragoſſe, *Eſpagne*. . Le 5, orage, tonnerre & grêle d'une groſſeur prodigieuſe.

Dax, Tarbes, *Gaſc.* & en Poitou. . . } Le 19, grêle dont la plupart des grains peſoient 4 onces.

Toulouſe, *Languedoc*. Les 19, 20 & 21, inondation.

Saumurois & Poitou. . La nuit du 19 au 20, ouragan avec grêle, qui a fait beaucoup de ravage.

Pays de Galles, *Angleterre*. . . . . . Bailliage d'Orgelet, *Franche-Comté*. . . } Le 20, ouragan, pluie, tonnerre, tremblement de terre & inondation.

Puiſeaux, *Gâtinois*. . Le 21, inondation. (Pareille inondation au ſolſtice d'été, en 1598, 1698 & 1727.)

Bavière . . . . Le 24, orage & tonnerre. (Paralytique guéri par la foudre.)

Hongrie . . . . Chaleurs exceſſives.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . . Aucune.

Bordeaux, *Guyenne*. . *Pendant le printemps*. Fièvres catarrhales, maux de gorge, fièvre ſcarlatine.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres tierces, rhumes, maux de gorge.

Dax, *Gaſcogne* . . . . Fièvres tierces & doubles-tierces, catarrhes, rhumatiſmes.

Dijon, *Bourgogne*. . . Fauſſes pleuréſies, péripneumonie, angine, éryſipèles, fièvres tierces & doubles-tierces, fièvres continues, putrides, vermineuſes, ardentes.

Hagueneau, *Alſace* . . Maladies éruptives, éryſipèles, fièvres bilieuſes.

La Rochelle, *Aunis* . Fièvres catarrhales, rhumatiſmes, fièvres tierces & doubles-tierces, coqueluche.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres continues putrides malignes, fièvres tierces & doubles-tierces, petite-vérole.

Manoſque, *Provence*. . *Pendant le printemps*. Fièvres ſynoques ſimples, affections dartreuſes.

Marſeille, *Provence* . . *Pendant le printemps*. Fièvres putrides bilieuſes, éryſipèle, phthiſie, hydropiſie.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Nantes, *Bretagne* . . . *Pendant le printemps*. Fièvres tierces, jauniſſe.

Nimes, *Languedoc* . . Fièvres continues putrides catarrhales.

Obernheim, *Alſace*. . *Pendant le printemps*. Fièvres putrides inflammatoires & bilieuſes.

Orléans, *Orléanois* . . (Comme en mai.) Fièvres bilieuſes, coliques, éryſipèle, rougeole.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres tierces & doubles-tierces, jauniſſe, maux de gorge, éryſipèles, rougeole, petite-vérole, fièvre ſcarlatine.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Fièvres intermittentes & d'accès, fièvres catarrhales, rougeole, ſcarlatine, éryſipèles, furoncles.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres tierces & quotidiennes, fluxions de poitrine.

Maladies dominantes. Fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces, fièvres bilieuſes, éryſipèle, ſcarlatine, rougeole, petite-vérole.

MOIS DE JUILLET 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1. 14.	3.	26. 8,0.	26. 7,3.	26. 7,7.	14.	7. 2,0.	S. E.	
Rome, *Italie*	9. 15.	23.	27,0.	17,5.	. . . . .	13. 14.	27.	28. 3,0.	28. 0,0.	. . . . .	1.	. . . . .	S. O.	
Vienne, *Dauphiné*	3.	1. 5. 17.	23,5.	14,0.	17,8.	5.	25. 26.	27. 11,9.	27. 7,6.	27. 9,9.	2.	. . . . .	N.	
Perpignan, *Roussillon*	13.	1.	24,0.	15,0.	18,6.	9—13.	5. 26.	28. 2,6.	28. 0,0.	28. 1,4.	3.	. . . . .	E. & N.	
Montlouis, *Roussillon*	3. 13.	10.	18,0.	5,5.	12,0.	12.	26.	23. 6,6.	23. 2,6.	23. 4,7.	5.	. . . . .	E. & O. . . .	douce & humide.
Marseille, *Provence*	17.	24. 28.	28,0.	15,0.	18,9.	12.	26.	28. 3,6.	28. 0,0.	28. 1,9.	1.	o. 2,6.	N. O. & S. E.	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	13.	29.	29,0.	13,0.	20,6.	21.	26.	28. 3,0.	28. 0,0.	28. 2,0.	1.	o. 10,8.	Variable . . .	*idem.*
Dax, *Gascogne*	30.	28.	27,0.	12,0.	15,0.	9—13.	2. 25. 26.	28. 1,0.	27. 8,0.	27. 10,3.	7.	. . . . .	O.	
Manosque, *Provence*	14.	19.	30,0.	22,0.	25,0.	14. 31.	28.	26. 9,0.	26. 7,0.	26. 7,7.	. . . . .	. . . . .	N. O.	*idem.*
La Rochelle, *Aunis*	30.	5.	24,9.	12,3.	16,1.	12.	2.	28. 6,5.	28. 1,6.	28. 4,5.	9.	o. 6,8.	O. & N. E. . .	*idem.*
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	1.	. . . . .	10,0.	. . . . .	10. 12.	2. 26.	28. 1,0.	27. 8,5.	27. 10,10.	8.	. . . . .	N. & N. O.	
Agen, *Agénois*	23.	9.	25,0.	12,0.	17,8.	10—12.	2. 26.	28. 4,0.	27. 11,0.	28. 1,4.				
Viviers, *Languedoc*	15.	. . . . .	29,2.											
Bordeaux, *Guyenne*	2.	28.	27,2.	13,0.	17,6.	9.	2.	28. 4,5.	27. 11,2.	28. 1,10.	11.	3. 4,4.	N. O.	*idem.*
Billon, *Auvergne*	. . . . .	21. 24.	. . . . .	11,0.	. . . . .	13.	1.	27. 9,9.	27. 3,3.	27. 8,2.	3.	. . . . .	N. & S. O.	
Mâcon, *Bourgogne*	3.	11. 25.	24,0.	15,0.	18,4.	20.	26.	28. 2,0.	27. 9,0.	27. 11,11.	4.	. . . . .	N.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	31.	29.	25,5.	9,0.	14,6.	12. 13.	1. 2. 3.	28. 3,9.	27. 10,9.	28. 1,5.	8.	. . . . .	S. & S. O. . .	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	6.	5. 17.	28,8.	10,0.	19,3.	12.	25.	28. 3,6.	27. 10,1.	28. 1,1.	3.	o. 7,8.	N. E. & S. O. .	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	4.	. . . . .	N. E. & S. O.	
Gray, *Franche-Comté*	14. 31.	17. 18.	23,0.	9,0.	18,6.	12. 13.	26. 27.	27. 6,6.	27. 3,0.	27. 4,7.	6.	1. 2,6.	S. O. & N. E. .	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	1. 31.	5. 8. 16.	24,0.	12,0.	16,6.	12. 13.	1.	28. 6,0.	28. 0,0.	28. 3.8.	4.	. . . . .	O	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	31.	17. 23.	22,5.	11,0.	16,2.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	7.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	31.	24.	21,5.	11,5.	15,6.	12. 13.	2. 26.	27. 7,9.	27. 4,0.	27. 5,10.	6.	1. 5,11.	S. & N . . .	*idem.*
Chinon, *Touraine*	1. 31.	21.	25,0.	12,1.	17,4.	12.	2.	28. 3,6.	27. 10,0.	28. 0,6.	5.	. . . . .	E. & N. . . .	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	3.	25.	26,6.	8,6.	16,7.	12.	26. 27.	27. 8,7.	27. 4,3.	27. 6,8.	10.	1. 6,1.	N. E. & S. . .	*idem.*
Orléans, *Orléanois*	30. 31.	15. 27.	27,0.	12,5.	. . . . .	4. 12.	2.	28. 0,0.	27. 7,6.	. . . . .	6.	. . . . .	N. E.	*idem.*
Bruyères, *Lorraine*	1. 31.	18. 25.	14,0.	10,0.	12,0.	15.	7. 26.	27. 6,3.	27. 2,0.	27. 4,3.	7.	. . . . .	O	*idem.*
Troyes, *Champagne*	3.	24.	27,3.	8,5.	16,3.	21.	26.	28. 2,0.	27. 10,0.	28. 0,9.	7.	2. 3,7.	O. & N. O. .	*idem.*
Chartres, *Beauce*	31.	24.	25,5.	7,5.	14,6.	20. 21.	2.	28. 1,2.	27. 8,0.	27. 10,6.	9.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	1. 30.	28.	21,0.	11,0.	16,6.	16.	2.	28. 6,0.	28. 0,0.	28. 3,2.	4.	. . . . .	N. E. & O . .	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	31.	20.	23,5.	12,0.										
Obernheim, *Alsace*	. . . . .	18.	. . . . .	11,0.	. . . . .	16. 20.	2. 26.	27. 11,0.	27. 7,0.	27. 9,4.	1.	. . . . .	N. O.	
Haguenau, *Alsace*	2.	17.	26,5.	12,0.	16,5.	12.	26.	28. 0,7.	27. 8,0.	27. 10,6.	7.	o. 11,0.	N. O.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	1. 31.	20.	27,5.	10,5.	17,6.	21.	2. 25.	28. 4,9.	27. 11,5.	28. 2,6.	5.	1. 4,8.	O. & S. O . .	*idem.*
Meaux, *Brie*	31.	24.	27,0.	10,0.	16,7.	20. 21.	2.	28. 4,0.	27. 10,9.	28. 1,10.				
Mont-Morenci, *Ile de France*	31.	22.	26,0.	9,9.	16,3.	20.	2.	28. 2,7.	27. 9,2.	28. 0,8.	8.	1. 2,6.	N	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	1. 31.	24.	29,0.	5,0.	16,3.	12. 13.	26.	27. 11,0.	27. 6,6.	27. 8,10.	7.	1. 5,1.	O	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	31.	8. 21.	29,0.	12,0.	16,3.	21.	2.	28. 5,0.	27. 10,6.	28. 2,1.	7.	o. 9,9.	N. & O.	
Arras, *Artois*	31.	24.	25,3.	7,3.	15,0.	20.	2.	28. 3,2.	27. 9,0.	28. 0,4.	. . . . .	. . . . .	O.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3.	. . . . .	S. O.	
Lille, *Flandres*	1. 31.	. . . . .	22,0.	10,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2,0.	27. 9,6.	. . . . .	10.	. . . . .	O	*idem.*
Liège, *Westphalie*	26.	17.	30,0.	8,5.	16,1.	20.	2.	28. 3,0.	27. 9,0.	28. 0,4.	10.	. . . . .	S. & N.	
Dunkerque, *Flandres*	31.	11. 12.	24,0.	13,7.	16,0.	21.	2.	28. 4,6.	27. 7,9.	28. 0,8.	4.	. . . . .	S. O.	
Bréda, *Hollande*	2.	16.	24,7.	9,3.	15,2.	20.	2.	28. 2,4.	27. 8,1.	27. 11,3.	14.	1. 4,8.	E.	
Rotterdam, *Hollande*	. . . . .	. . . . .	23,5.	11,0.	15,7.	. . . . .	. . . . .	29. 3,8.	28. 9 2.	29. 0,3.	16.	1. 2,3.	O.	
Amsterdam, *Hollande*	1.	23.	23,6.	11,7.	15,4.	20.	2.	28. 5,4.	27. 9,4.	28. 1,7.	12.	. . . . .	N. E.	
Franéker, *Frise*	2. 7.	15.	25,0.	11,6.	17,7.	20.	26.	28. 5,8.	27. 10,5.	28. 2,2.	18.	3. 3,5.	N. O. & S. E.	

Température dominante.

Chaude & sèche.

OBSERVATIONS.

Lisbonne, *Portugal* . . Le 15, à 2 heures du matin, tremblement de terre. (Le thermomètre étoit monté à 30 degrés quelques jours auparavant.)

Marſeille, Florence, Ravenne, Faenza. } Le 17, à 9 heures 24 minutes 10 ſecondes du matin, tremblement de terre qui a duré 12 ſecondes : direction du S. E. au N. O. On l'a reſſenti tous les jours à Faenza, du 11 au 21.

Hambourg. . . . . . Le 26, orage terrible, & tonnerre.

Hongrie. . . . . Au commencement du mois, grandes chaleurs; & le 24, le thermomètre deſcendit au terme de la glace.

Suède . . . . Sécheresse extrême.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Aucune.

Bruyères, *Lorraine* . . Fièvres tierces & continues, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres tierces, maux d'eſtomac, coliques.

Dax, *Gaſcogne* . . . . Fièvres tierces, doubles-tierces, catarrhales, malignes.

Dijon, *Bourgogne*. . . Fièvres doubles-tierces, bilieuſes, urticaires, ardentes, putrides, malignes, vermineuſes; flux de ventre bilieux, coliques, *cholera-morbus*.

Hagueneau, *Alſace* . . Fièvres tierces, fièvres inflammatoires, éryſipèle.

La Rochelle, *Aunis*. . Fièvres intermittentes, fièvres bilieuſes ardentes.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres tierces & doubles-tierces, fièvres continues bilieuſes, petite-vérole.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Aucune.

Obernheim, *Alſace* . . Fièvres inflammatoires.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres intermittentes, maladies éruptives, affections bilieuſes, coliques, coqueluche, petite-vérole.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres tierces & doubles-tierces, fièvres continues, points de côté, ophthalmies, maux de gorge, coliques, dyſenterie, rougeole, petite-vérole, fièvre ſcarlatine, éruptions anomales.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, fièvres continues bilieuſes & vermineuſes, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . . Fièvres tierces, bilieuſes & malignes; angines, rhumatiſme, apoplexie, petite-vérole.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres tierces, éryſipèle, petite-vérole.

Maladies dominantes. Fièvres tierces & doubles-tierces, fièvres bilieuſes, coliques, petite-vérole.

MOIS D'AOUST 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	.....	.....	.....	.....	.....	22. 26.	3. 7. 27.	26. 8,1.	26. 7,2.	26. 7,6.	13.	11. 6,6.	E. S. E.	
Rome, *Italie*	8. 9. 18.	21.	27,0.	16,0.	.....	5. 6.	21.	28. 3,0.	27. 10,0.	.....	3.	.....	N.E. & S. O.	
Vienne, *Dauphiné*	13. 30.	28.	22,0.	10,0.	17,4.	4.	19.	27. 11,0.	27. 4,6.	27. 8,9.	8.	.....	S. & N.	
Montlouis, *Roussillon*	27.	21.	19,0.	4,5.	12,3.	4. 12. 13.	19.	23. 5,0.	23. 1,6.	23. 4,1.	7.	.....	O. & E.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	17.	21. 22.	25,5.	13,0.	19,5.	4. 12. 30.	19.	28. 3,0.	27. 11,0.	28. 1,6.	2.	0. 5,6.	S. E	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	13.	22.	27,0.	12,0.	20,7.	3.	19.	28. 2,0.	27. 10,0.	28. 1,0.	3.	0. 4,10.	E. & S	*idem.*
Dax, *Gascogne*	12.	23. 24.	26,0.	11,0.	17,7.	21. 22.	18. 27.	28. 0,0.	27. 8,0.	27. 9,8.	6.	.....	O.	
Manosque, *Provence*	12.	20.	28,6.	21,0.	25,6.	4. 9.	18. 22.	26. 9,6.	26. 7,0.	26. 5,6.	.....	.....	N. O.	*idem.*
La Rochelle, *Aunis*	10. 24.	20.	25,0.	11,0.	17,5.	3. 4.	19.	28. 6,4.	27. 11,9.	28. 3,4.	3.	1. 1,2.	O. & N. O	*idem.*
Mézin, *Guyenne*	.....	22.	.....	13,0.	.....	22.	24.	28. 0,4.	27. 7,6.	27. 10,2.	10.	.....	N. & O	
Bordeaux, *Guyenne*	12.	23.	26,6.	10,9.	17,7.	21.	19.	28. 3,9.	27. 9,5.	28. 0,10.	7.	3. 6,0.	N. O.	*idem.*
Billon, *Auvergne*	.....	21. 24.	.....	11,0.	.....	3. 22.	19.	27. 9,0.	27. 5,0.	27. 7,6.	2.	.....	S.	
Mâcon, *Bourgogne*	12.	21. 22.	25,0.	13,0.	18,0.	4. 10.	19.	28. 1,0.	27. 7,6.	27. 10,3.	5.	.....	S.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	10.	5—7.	25,0.	9,0.	14,9.	3. 21.	18.	28. 3,6.	27. 8,6.	28. 2,0.	8.	.....	E. & N. O	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	12.	21.	27,6.	8,9.	17,6.	4.	9. 19.	28. 2,2.	27. 7,8.	27. 11,5.	5.	2. 2,3.	S. O.	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7.	.....	O.	
Gray, *Franche-Comté*	1. 10. 11.	5. 23.	25,0.	9,0.	17,7.	4.	19. 20.	27. 6,0.	27. 1,0.	27. 3,7.	10.	4. 7,0.	S. O. & N. E	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	10. 11.	21.	23,0.	10,0.	16,7.	3. 5. 21.	19.	28. 5,0.	27. 11,0.	28. 2,5.	7.	.....	O	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	12.	23.	22,0.	9,5.	16,1.	.....	.....	.....	.....	.....	14.	.....	O. & S. O.	
Dijon, *Bourgogne*	11.	23.	22,0.	10,5.	15,6.	4.	19.	27. 8,0.	27. 2,0.	27. 5,2.	11.	3. 7,3.	O. & S.	chaude, assez humide.
Chinon, *Touraine*	10.	22.	23,6.	12,0.	17,4.	4.	19.	28. 3,0.	27. 9,0.	28. 0,0.	4.	.....	O. & N	chaude & sèche.
Mulhausen, *Alsace*	1.	24.	25,8.	8,7.	16,9.	4.	19.	27. 9,3.	27. 2,1.	27. 5,8.	19.	6. 3,5.	S. O	chaude & humide.
Orléans, *Orléanois*	12.	20.	27,0.	11,5.	.....	3. 4. 22.	19.	28. 0,0.	27. 5,4.	.....	11.	.....	O. & S. O	chaude & sèche.
Bruyères, *Lorraine*	13.	22.	15,0.	9,0.	12,2.	4.	19.	27. 6,9.	27. 1,0.	27. 3,9.	12.	.....	O	chaude & humide.
Troyes, *Champagne*	12.	.....	29,0.	.....	16,3.	4.	19.	28. 2,0.	27. 7,10.	27. 11,4.	10.	1. 9,2.	O. & N. O.	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	10.	24.	25,5.	6,5.	14,7.	4.	24.	28. 1,0.	27. 6,10.	27. 9,7.	5.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	12.	2. 20. 22.	21,0.	11,0.	15,2.	4. 5.	24.	28. 5,0.	27. 11,0.	28. 2,0.	10.	.....	S. O. & O	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	19.	12.	23,0.	13,0.										
Avranches, *Normandie*	30.	22.	18,7.	11,5.	15,0.	3. 4.	24.	28. 3,0.	27. 8,0.	27. 11,3.	6.	.....	N. & S.	
Obernheim, *Alsace*	.....	23.	.....	10,0.	.....	4.	19.	28. 0,0.	27. 5,0.	27. 8,4.	10.	.....	O. & S. O.	
Haguenau, *Alsace*	11.	22.	26,7.	12,0.	16,0.	4.	19.	28. 0,6.	27. 6,0.	27. 9,7.	13.	2. 4,3.	S. O.	chaude & humide.
Paris, *Ile de France*	12. 27.	5. 21.	27,0.	13,0.	17,7.	4.	19.	28. 5,0.	27. 9,4.	28. 1,1.	8.	0. 11,6.	S. O.	chaude & sèche.
Mont-Morenci, *Ile de France*	12.	21.	25,5.	10,0.	16,4.	4.	19.	28. 2,7.	27. 7,4.	27. 11,0.	12.	1. 3,0.	S. O. & N.	*idem.*
Metz, *Pays Messin.*	11. 12.	23.	30,6.	7,4.	16,0.	4.	20.	27. 11,3.	27. 5,0.	27. 7,8.	9.	1. 9,7.	S. O.	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	12.	5. 22.	28,0.	11,0.	16,2.	4.	19.	28. 5,0.	27. 8,9.	28. 0,7.	9.	9. 5,0.	S. & S. O.	
Arras, *Artois*	12.	4.	25,1.	7,5.	15,6.	4.	19.	28. 2,7.	27. 7,2.	27. 10,8.	.....	.....	S. O.	
Lille, *Flandres*	.....	.....	22,0.	10,0.	.....	4.	.....	28. 2,0.	27. 7,0.	.....	17.	.....	S.	*idem.*
Liège, *Westphalie*	12.	4.	25,0.	8,0.	16,0.	4.	24.	28. 3,0.	27. 6,9.	27. 11,1.	17.	.....	S. & S. O.	
Dunkerque, *Flandres*	27.	6. 24.	22,7.	11,7.	16,0.	4.	19. 28.	28. 4,3.	27. 5,3.	27. 11,2.	12.	.....	O. & S. O.	
Bréda, *Hollande*	31.	22.	23,2.	9,6.	15,2.	3. 4.	19.	28. 2,4.	27. 4,9.	27. 9,8.	20.	1. 11,5.	S. E.	
Rotterdam, *Hollande*	.....	.....	23,2.	11,6.	15,9.	.....	.....	29. 3,8.	28. 6,1.	28. 11,8.	18.	1. 8,4.	S. O.	
Amsterdam, *Hollande*	31.	17.	23,2.	12,0.	15,7.	4.	20.	28. 5,3.	27. 6,6.	27. 11,7.	14.	.....	S. & S. O.	
Franéker, *Frise*	9.	6.	23,7.	12,5.	17,3.	4.	20.	28. 5,8.	27. 6,10.	28. 0,8.	12.	3. 4,0.	S. E. & S. O.	

Température dominante.

Chaude & sèche.

OBSERVATIONS.

Jamaïque, *Amérique*. . Le 1er, ouragan affreux.

Limoges, *Limosin*. . . Le 1er, orage considérable & inondation.

Foligny, *Italie* . . . . Le 14, tremblement de terre.

Guyenne . . . . Le 18, grêle qui a fait les plus grands ravages dans vingt paroisses.

Côtes de Hollande : . Du 18 au 21, coup de vent violent.

Bohême & Hongrie. . Le 19, orage considérable, grêle & inondation.

La Rochelle, Rouen, &c. . . . . La nuit du 27 au 28, grêle très-grosse.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Fièvres tierces, fièvres putrides vermineuses, fièvres éruptives, rhumes.

Bruyères, *Lorraine* . . Fièvres intermittentes, fièvres vermineuses, diarrhée, dysenterie, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. : . Fièvres double-tierces bilieuses, diarrhée, dysenterie épidémique.

Dax, *Gascogne* . : . . Fièvres tierces, fièvres éruptives, fièvres putrides, fluxions catarrhales, érysipèle.

Dijon, *Bourgogne*. . . (Comme en juillet.)

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres tierces.

La Rochelle, *Aunis*. . (Comme en juillet.) Fièvres tierces vermineuses putrides, coqueluche, *cholera-morbus*.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres tierces & double-tierces, fièvre putride maligne, petite-vérole.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Obernheim, *Alsace*. . Fièvres inflammatoires, diarrhée, dysenterie.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres intermittentes, ardentes, putrides, dévoiement, vomissement, érysipèles, maux de gorge, ophthalmies, rhumatismes.

Paris, *Ile de France* . : Fièvres intermittentes, fièvres continues, éruptives, cutanées, dévoiement, petite-vérole épidémique, jaunisse, vers chez les enfans.

Poitiers, *Poitou* : . . Fièvres intermittentes, dysenterie, coqueluche, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Fièvres tierces malignes, coqueluche, morts subites.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres tierces, fièvres putrides, rhumes, maux de gorge, jaunisse, petite-vérole.

Maladies dominantes. Fièvres tierces, fièvres putrides, diarrhée, dysenterie, petite-vérole.

MOIS DE SEPTEMBRE 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1.	5.*	26. 7,11.	26. 3,0.	26. 6,8.	16.	21. 3,6.	E. S. E.	* Le 5, ouragan furieux.
Rome, *Italie*	25.	26.	27,0.	10,0.	. . . . .	10.	24.	28. 4,0.	27. 6,0.	. . . . .	9.	. . . . .	S. O.	
Vienne, *Dauphiné*	4.	30.	23,0.	6,0.	14,8.	30.	23. 25.	28. 0,0.	27. 5,0.	27. 8,9.	13.	. . . . .	N. & S.	
Montlouis, *Roussillon*	4.	27.	20,5.	— 0,0.	8,8.	14. 30.	25.	23. 5,6.	23. 0,6.	23. 3,7.	8.	. . . . .	N. & E.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	4.	26.	24,0.	8,0.	12,2.	13.	23. 24.	28. 4,0.	27. 9,0.	28. 0,10.	5.	1. 0,0.	S. E	variable : vent violent.
Montpellier, *Languedoc*	3.	28.	24,0.	7,0.	16,0.	30.	23.	28. 3,6.	27. 9,0.	28. 0,9.	6.	2, 3,10.	N	douce & sèche.
Dax, *Gascogne*	1—3.	27—29.	23,0.	10,0.	15,3.	30.	4. 16.	28. 1.0.	27. 8,0.	27. 9,7.	6.	. . . . .	O.	
Manosque, *Provence*	2.	25.	28,5.	13,0.	19,0.	30.	21. 22.	26. 10,0.	26. 4,0.	26. 7,8.	. . . . .	. . . . .	N. E. & N. O.	chaude & sèche.
La Rochelle, *Aunis*	1. 3.	26. 30.	22,3.	6,9.	14,2.	30.	16.	28. 7,4.	27. 11,3.	28. 3,2.	9.	1. 4,3.	N. O.	variable.
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	26.	. . . . .	7,5.	. . . . .	19.	16. 17.	28. 0,8.	27. 7,4.	27. 10,0.	14.	. . . . .	E. & O.	
Bordeaux, *Guyenne*	3.	26.	26,2.	7,2.	15,1.	30.	16.	28. 4.6.	27. 8,7.	28. 1,0.	15.	1. 5,5.	N. O.	chaude & humide.
Billon, *Auvergne*	. . . . .	26.	. . . . .	4,0.	. . . . .	30.	24. 25.	27. 9,3.	27. 4,6.	27. 7,2.	3.	. . . . .	N. O.	
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	3.	26.	23,0.	2,0.	11,4.	30.	16. 17.	28. 4,3.	27. 8,3.	28. 4,0.	13.	. . . . .	S. & S. O.	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	2.	30.	24,2.	5,9.	14,4.	30.	26.	28. 3,0.	27. 7,6.	27. 11,1.	10.	1. 5,6.	O. N. O	*idem.*
Chatelleraut, *Poitou.*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	11.	. . . . .	O. & N. O.	
Gray, *Franche-Comté*	2.	24. 31.	23,5.	4,0.	12,9.	14.	26.	27. 5,6.	26. 8,0.	27. 2,4.	15.	2. 6,0.	S. O. & S.	
Nantes, *Bretagne.*	12—14.	26.	21,0.	6,0.	14,5.	30.	16. 17.	28. 6,0.	27. 10,0.	28. 2,0.	10.	. . . . .	O	variable.
Besançon, *Franche-Comté*	1. 4. 5.	17.	19,0.	9,0.	13,2.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	20.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	4.	23. 27.	22,0.	6,5.	13,6.	30.	23.	27. 8,0.	27. 0,6.	27. 4,3.	14.	2. 10,1.	S. & O.	chaude très-humide.
Chinon, *Touraine*	1.	26.	23,0.	4,0.	14,9.	30.	16.	28. 4,0.	27. 8,0.	28. 0,3.	12.	. . . . .	O. & E.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	4.	26.	25,6.	4,2.	13,5.	30.	23.	27. 8,6.	26. 11,9.	27. 5,2.	18.	2. 1.11.	S. O. & S.	chaude & sèche.
Orléans, *Orléanois*	2.	26.	24,8.	6,8.	. . . . .	30.	16.	28. 0,3.	27. 5,0.	. . . . .	9.	. . . . .	O	*idem.*
Bruyères, *Lorraine.*	3. 4.	25—28.	15,0.	3,0.	10,0.	29. 30.	24—26.	27. 7,0.	27. 0,0.	27. 3,0.	13.	. . . . .	O	froide & humide.
Troyes, *Champagne*	4.	25. 29.	24,5.	5,0.	13,6.	30.	21.	28. 2,0.	27. 6,10.	27. 11,1.	11.	1. 8,4.	O. & S. O	variable.
Chartres, *Beauce*	3.	16.	22,5.	3,5.	12,7.	29. 30.	16.	28. 0,3.	27. 4,6.	27. 8,5.	13.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	2. 3.	25. 26.	19,0.	8,0.	13,3.	29. 30.	17.	28. 5,0.	27. 10,0.	28. 2,1.	19.	. . . . .	O	douce & humide.
Strasbourg, *Alsace*	9.	23.	21,0.	6,5.										
Avranches, *Normandie.*	2.	26.	17,5.	6,0.	12,3.	30.	16.	28. 4,0.	27. 7,0.	27. 11,5.	13.	. . . . .	N. E.	
Oberheim, *Alsace*	. . . . .	25.	. . . . .	5,0.	. . . . .	29. 30.	23. 24.	27. 11,0.	27. 3,0.	27. 8,0.	10.	. . . . .	S. O.	
Haguenau, *Alsace*	2.	25.	25,5.	7,9.	14,7.	30.	23.	28. 0,6.	27. 3,6.	27. 8,11.	15.	3. 9,0.	S. O	*idem.*
Paris, *Ile de France*	1.	25.	27,5.	6,0.	15,1.	30.	16 23.	28. 4,6.	27. 8,8.	28. 0,11.	15.	1. 1,6.	O. & N. O	variable.
Mont-Morenci, *Ile de France*	2.	26.	24,5.	4,0.	13,5.	29. 30.	23.	28. 2,3.	27. 6,2.	27. 10,5.	15.	1. 11,5.	N. O. & S. O	*idem.*
Metz, *Pays Messin.*	1.	24.	29,0.	4,0.	13,7.	30.	23.	27. 10,6.	27. 1,0.	27. 6,6.	13.	2. 9,0.	S. O	douce & humide.
Cambray, *Cambresis*	2.	25.	24,0.	6,0.	13,5.	29.	26.	28. 4,0.	27. 7,0.	28. 0,0.	16.	4. 3,0.	O. & N. O.	
Arras, *Artois*	3.	26.	23,1.	5,6.	13,1.	8.	26.	28. 2,2.	27. 5,6.	27. 10,0.	. . . . .	. . . . .	O.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12.	. . . . .	S. O.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	19,0.	6,5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 1,6.	27. 5,6.	. . . . .	18.	. . . . .	O	froide & humide.
Liège, *Westphalie*	3.	24.	30,0.	4,7.	13,6.	9.	26.	28. 2,0.	27. 3,0.	27. 10,2.	20.	. . . . .	S. & O.	
Dunkerque, *Flandres*	1.	25.	19,2.	8,7.	13,5.	29.	17.	28. 4,0.	27. 7,3.	27. 11,6.	15.	. . . . .	O. & N. O.	
Bréda, *Hollande*	2. 11.	24.	21,3.	5,8.	12,7.	8. 9.	26.	28. 1,4.	27. 0,8.	27. 9,0.	30.	6. 10,0.	E.	
Rotterdam, *Hollande*	. . . . .	. . . . .	20,4.	7,5.	13,2.	. . . . .	. . . . .	29. 3,2.	28. 2,2.	28. 10,2.	22.	5. 1,2.	O.	
Amsterdam, *Hollande*	3.	25.	20,2.	6,4.	13,3.	8—10.	26.	28. 4,3.	27. 1,7.	27. 11,7.	18.	. . . . .	N. N. O.	
Franéker, *Frise*	3. 13.	20.	21,0.	6,7.	14,0.	9.	26.	28. 5,2.	27. 2,4.	27. 11,8.	22.	8. 3,3.	N. O.	

Température dominante.

Chaude & humide.

OBSERVATIONS.

Melle, *Poitou*. . . . . Le 4, ouragan terrible.

Côme, *duché de Milan*. Le 7, le baromètre descendit subitement de 5 lignes. Tourbillon de vent, & pluie considérable. Le 8, le baromètre monta subitement de 8 lignes. Pluie & tonnerre continuel.

Milan, Mantoue, Lodi. Le 10, tremblement de terre.

Chatam, *Angleterre*. . Le 14, orage des plus violens, pluie, grêle, tonnerre.

S. Geoire, *Dauphiné*. . Le 16, grêle affreuse.

Lac Braccio, *Italie*. . Le 22, retraite & débordement successifs des eaux de ce lac six fois de suite, avec tremblement de terre, précédé, le 21, d'une odeur fétide, venant de ce lac & des puits.

Hardeswich, *Hollande*. Le 23, à 11 heures du soir, tremblement de terre.

Côtes de Hollande . . A la fin du mois, vents impétueux.

MALADIES.

Billon, *Auvergne*. . . Fièvres tierces vermineuses, affections catarrhales.

Bordeaux, *Guyenne*. . *Pendant l'été.* Maux de gorges gangréneux épidémiques, fièvres scarlatines, putrides, furoncles, fièvres rémittentes malignes.

Bruyères, *Lorraine* . . Fièvres intermittentes vermineuses, dysenterie, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres bilieuses vermineuses, dysenterie.

Dax, *Gascogne* . . . . Fièvres tierces, putrides, malignes.

Dijon, *Bourgogne* . . . (Comme en août.) Fièvres tierces, dysenterie, rhumes, dépôts laiteux.

Hagueneau, *Alsace* . . Fièvres tierces & quartes, éruptions cutanées.

La Rochelle, *Aunis*. . Fièvres tierces & quartes, diarrhée, dysenterie.

Lille, *Flandres*. . . . Fièvres doubles-tierces & intermittentes, diarrhée.

Manosque, *Provence*. . *Pendant l'été.* Eruptions dartreuses.

Marseille, *Provence* . . *Pendant l'été.* Fièvres intermittentes, fièvres putrides bilieuses vermineuses, sur-tout sur les enfans.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Obernheim, *Alsace*. . Fièvres continues simples & rémittentes.

Orléans, *Orléanois* . . (Comme en août.) Maladies éruptives.

Paris, *Ile de France* . . Petite-vérole, éruptions de toute espèce, fièvres intermittentes, coliques, dysenterie, maux de gorge, rhumatismes, fièvres putrides bilieuses.

Poitiers, *Poitou* . . . . (Comme en août.)

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . (Comme en août.) Coliques, dysenteries.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres tierces & continues, dysenteries épidémiques, petite-vérole.

Maladies dominantes. Fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces, dysenterie.

MOIS D'OCTOBRE 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Élévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	.....	.....	.....	.....	.....	1.	18.	26. 7,9.	26. 6,3.	26. 6,10.	20.	17. 2,0.	E. & S. E.	
Rome, *Italie*	2. 6.	19.	17,0.	7,0.	.....	11. 16.	31.	28. 3,0.	27. 8,0.	.....	8.	.....	N. E.	
Vienne, *Dauphiné*	2.	25. 31.	15,0.	5,0.	8,4.	1. 10. 20.	30.	27. 11,0.	27. 2,0.	27. 9,1.	8.	.....	N.	
Montlouis, *Roussillon*	13. 15.	31.	12,0.	— 2,0.	5,1.	11.	30.	23. 5,6.	22. 8,6.	23. 3,3.	6.	.....	N. & E.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	5.	30. 31.	18,0.	7,0.	11,9.	15.	30.	28. 4,0.	27. 6,6.	28. 2,5.	3.	1. 3,9.	N. O. & S. E.	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	4.	31.	20,0.	3,0.	10,8.	15.	30.	28. 4,6.	27. 7,0.	28. 1,6.	3.	0. 1,7.	N.	*idem.*
Dax, *Gascogne*	6.	24.	17,0.	3,0.	10,3.	1.	30.	28. 2,0.	27. 4,0.	27. 11,5.	4.	.....	E.	
Montauban, *Languedoc*	4.	31.	19,0.	7,0.	14,0.	14.	31.	26. 11,6.	26. 3,0.	26. 7,0.	.....	.....	N. O. & S.	*idem.*
Mézin, *Guyenne*	.....	24. 25.	.....	4,5.	.....	1.	30.	28. 1,4.	27. 3,6.	27. 11,0.	4.	.....	O. & N. O.	
Bordeaux, *Guyenne*	5.	25.	19,6.	3,3.	10,2.	1.	30.	28. 4,5.	27. 4,7.	28. 1,9.	6.	0. 6,6.	N. O.	*idem.*
Billon, *Auvergne*	.....	24.	.....	5,0.	.....	12—19.	30.	27. 9,3.	27. 1,6.	27. 7,10.	2.	.....	N. O.	
La Rochelle, *Aunis*	3. 5. 14.	28.	16,0.	2,6.	8,9.	8.	30.	28. 7,5.	27. 7,3.	28. 4,9.	3.	2, 1,11.	N. E.	*idem.*
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	15.	24.	18,0.	0,5.	7,4.	8.	30.	28. 4,3.	27. 3,9.	28. 1,8.	6.	.....	E. & N. E.	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	15.	24.	15,4.	1,5.	8,1.	8.	30.	28. 3,1.	27. 2,5.	28. 0,7.	3.	0. 2,3.	N. N. E.	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2.	.....	N.	
Gray, *Franche-Comté*	5.	24.	14,0.	0,5.	5,9.	14. 15.	30.	27. 6,6.	26. 9,0.	27. 4,5.	5.	0. 9,6.	N. E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	1.	24.	16,0.	4,0.	9,3.	7. 8.	30.	28. 6,0.	27. 7,0.	28. 3,4.	1.	.....	E. & N. E.	froide & sèche.
Besançon, *Franche-Comté*	3.	24.	12,0.	2,5.	7,2.	.....	.....	.....	.....	.....	8.	.....	E. & O.	
Dijon, *Bourgogne*	2.	24. 30.	14,0.	3,0.	8,0.	8.	30.	27. 8,3.	26. 10,0.	27. 6,0.	7.	1. 3,1.	N.	douce & sèche.
Chinon, *Touraine*	22.	28.	17,0.	5,1.	12,1.	3.	17.	28. 3,1.	27. 10.11.	28. 0,1.	2.	.....	N.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	2.	24.	15,5.	— 0,5.	7,5.	8.	30.	27. 9,5.	26. 10,5.	27. 6,3.	11.	1. 0,1.	N. E.	froide & sèche.
Orléans, *Orléanois*	1.	24. 28.	16,2.	3,5.	.....	8.	30.	28. 1,0.	27. 0,9.	.....	8.	.....	N.	douce & sèche.
Bruyères, *Lorraine*	3.	25. 28.	10,0.	4,0.	7,0.	11. 17.	30.	27. 6,0.	26. 10,0.	27. 2,3.	15.	.....	O. & S. O.	froide & humide.
Troyes, *Champagne*	1. 2. 15.	24.	14,5.	— 1,2.	7,9.	8.	30.	28. 2,10.	27. 3,8.	28. 0,8.	7.	0. 7,9.	N. & O.	douce & sèche.
Chartres, *Beauce*	1. 15.	18.	14,0.	2,0.	7,8.	18.	30.	28. 0,3.	27. 0,5.	27. 9,10.	6.	.....	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	1.	30.	14,0.	6,0.	10,0.	8.	29.	28. 6,0.	27. 9,0.	28. 3,11.	5.	.....	N. E.	douce & humide.
Obernheim, *Alsace*	.....	23.	.....	2,0.	.....	9. 10.	30.	28. 0,0.	27. 2,0.	27. 9,3.	8.	.....	O.	
Haguenau, *Alsace*	2.	23.	16,7.	3,3.	8,7.	8.	30.	28. 2,3.	27. 2,9.	27. 10,4.	10.	1. 4,0.	E.	froide & humide.
Paris, *Ile de France*	1—6.	24.	14,0.	2,0.	8,8.	8.	30.	28. 6,7.	27. 4,6.	28. 2,7.	7.	0. 2,6.	N. O.	froide & sèche.
Mont-Morenci, *Ile de France*	5.	24.	15,0.	0,2.	9,0.	8.	30.	28. 4,0.	27. 2,2.	28. 0,5.	7.	0. 4,3.	N. & N. O.	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	5. 18.	29.	14,8.	1,8.	8,7.	8.	30.	28. 0,0.	27. 0,6.	27. 8,2.	9.	0. 9,9.	N.	variable.
Cambray, *Cambresis*	2.	24.	14,0.	3,0.	8,2.	8. 19.	30.	28. 6,0.	27. 5,0.	28. 2,2.	4.	0. 5,6.	N.	
Arras, *Artois*	1.	24.	14,5.	1,0.	8,6.	8.	30.	28. 4,4.	27. 4,2.	28. 0,7.	.....	.....	N. O.	
Maubeuge, *Flandres*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9.	.....	O.	
Lille, *Flandres*	.....	.....	12,0.	4,5.	.....	.....	.....	28. 3,0.	27. 4,6.	.....	15.	.....	O. & N. O.	assez froide & sèche.
Liège, *Westphalie*	3.	10.	17,0.	— 1,0.	7,0.	9.	30.	28. 5,0.	27. 1,0.	28. 0,6.	14.	.....	S. O. & N.	
Dunkerque, *Flandres*	1.	24.	15,0.	4,0.	9,7.	9.	29.	28. 7,6.	27. 7,0.	28. 3,0.	4.	.....	O. & N. O.	
Bréda, *Hollande*	1.	27.	14,2.	2,7.	8,5.	8.	30.	28. 4,2.	27. 3,5.	27. 11,4.	21.	1. 0,0.	N.	
Rotterdam, *Hollande*	.....	.....	13,3.	4,8.	9,3.	.....	.....	29. 5,10.	28. 4,5.	29. 0,4.	17.	1. 6,3.	N. O.	
Amsterdam, *Hollande*	1.	27.	14,0.	4,7.	9,2.	9.	30.	28. 6,10.	27, 5,9.	28. 2,0.	20.	.....	N. & N. E.	
Franéker, *Frise*	1.	9.	15,2.	3,7.	9,8.	9.	24.	28. 7,9.	27. 6,5.	28. 2,2.	21.	2. 0,0.	N. O.	

Température dominante.

Douce & sèche.

OBSERVATIONS.

Pretbourg, *Hongrie* . . Les 6 & 7, tremblement de terre.

Faenza, Berzighalla, *Italie* . . . . Le 10, tremblement de terre.

MALADIES.

Bruyères, *Lorraine* . . Fièvres intermittentes, dyſenterie, affections catarrhales, angines, rhumatiſmes, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres bilieuſes vermineuſes, dyſenterie.

Dax, *Gaſcogne* . . . Aucune.

Dijon, *Bourgogne* . . . Affections catarrhales putrides, fièvres continues malignes, dyſenterie, fièvres quartes, rhumatiſmes, fluxions de poitrine.

Hagueneau, *Alſace* . . Points de côté, dévoiement, affections catarrhales, éruptions cutanées, rhumatiſmes, petite-vérole.

La Rochelle, *Aunis*. . Maux de gorge, rhumatiſmes inflammatoires, dyſenterie.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres intermittentes continues bilieuſes putrides, fluxions de poitrine, angine.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . Aucune.

Obernheim, *Alſace*. . Petite-vérole.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres intermittentes, éryſipèle, rhumes, petite-vérole.

Paris, *Ile de France* . . Fièvres intermittentes bilieuſes, éruptions cutanées, éryſipèles, petite-vérole.

Poitiers, *Poitou* . . . . (Comme en août.)

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Fièvres automnales, inflammations de poitrine, angine, coliques, dyſenterie, coqueluche, hydropiſie.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres tierces, dévoiement, fluxions de poitrine, petite-vérole épidémique.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, fièvres intermittentes, dyſenterie, petite-vérole.

MOIS DE NOVEMBRE 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	16.	4—6.	26. 8,5.	26. 6,7.	26. 7,4.	8.	6. 10,0.	E. N. E.	
Rome, *Italie*	18.	12.	13,0.	4,0.	. . . . .	30.	19. 21.	28. 4,0.	27. 9,0.	. . . . .	11.	. . . . .	N. E.	
Vienne, *Dauphiné*	6.	27—30.	12,0.	3,0.	6,0.	9. 10.	15—18.	27. 11,0.	27. 4,0.	27. 7,1.	8.	. . . . .	N.	
Montlouis, *Roussillon*	6.	20.	11,0.	— 3,5.	2,7.	5. 9.	18.	23. 4,0.	22. 9,6.	23. 1,8.	10.	. . . . .	N. O.	variable.
Marseille, *Provence*	17.	10.	15,0.	3,4.	8,2.	8.	18.	28. 3,0.	27. 8,4.	27. 9,3.	5.	0. 5,0.	S. E	douce & humide.
Montpellier, *Languedoc*	17.	11.	16,0.	2,0.	8,4.	9.	18.	28. 3,0.	27. 8,6.	27. 11,9.	5.	0. 6,11.	Variable . . .	*idem.*
Dax, *Gascogne*	3. 4.	21.	14,0.	4,0.	8,5.	8. 9.	18. 24.	28. 2,0.	27. 6,0.	27. 9,1.	15.	. . . . .	O.	
Manosque, *Provence*	16.	19.	13,0.	6,0.	8,5.	5.	1.	26. 10,0.	26. 6,5.	26. 6,6.	. . . . .	. . . . .	N. O	variable, humide.
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	21.	. . . . .	2,0.	. . . . .	9.	24.	28. 0,4.	27. 4,0.	27. 8,3.	16.	. . . . .	O.	
Bordeaux, *Guyenne*	5.	21.	16,8.	1,4.	8,7.	8.	18.	28. 4,6.	27. 6,5.	27. 11,5.	20.	2. 11,0.	S. O	froide & humide.
Billon, *Auvergne*	. . . . .	28.	. . . . .	— 8,5.	. . . . .	10.	16—19.	27. 9,9.	27. 3,6.	27. 5,9.	6.	. . . . .	N. O.	
La Rochelle, *Aunis*	5.	21.	13,8.	0,6.	7,8.	9.	23.	28. 7,0.	27. 7,8.	28. 1,8.	12.	3. 2,5.	O. & S	variable.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	5.	21.	14,0.	— 1,0.	6,5.	8. 9.	6. 18.	28. 3,9.	27. 4,6.	27. 10,8.	22.	. . . . .	. . . .	*idem.* froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	17.	21.	13,2.	0,5.	6,2.	9.	18.	28. 2,9.	27. 4,4.	27. 9,8.	9.	1. 8,1.	S. O	froide & humide.
Chatelleraut, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	9.	. . . . .	O. & S. O.	
Gray, *Franche-Comté*	6.	11.	12,0.	— 3,0.	4,2.	9.	17.	27. 7,0.	26. 9,0.	27. 2,1.	13.	2. 7,0.	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	5. 14.	20. 28.	12,0.	4,0.	7,4.	8—10.	15.	28. 5,0.	27. 7,0.	28. 0,6.	14.	. . . . .	S. O	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	6. 17.	29.	10,0.	— 1,0.	4,8.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	16.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	5. 6.	28.	11,5.	— 0,0.	4,8.	9.	15.	27. 8,0.	26. 8,9.	27. 3,3.	15.	1. 5,9.	S. & S. O . .	*idem.*
Chinon, *Touraine*	1.	13.	13,0.	— 0,0.	7,3.	30.	20.	28. 3,4.	27. 9,9.	28. 0,0.	14.	. . . . .	S. & O. . . .	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	6.	11.	14,5.	— 2,6.	4,1.	9.	15.	27. 8,9.	26. 9,0.	27. 3,9.	14.	4. 9,1.	S. O.	froide & humide.
Orléans, *Orléanois*	15.	30.	13,0.	1,4.	. . . . .	9.	15.	28. 0,9.	27. 1,0.	. . . . .	10.	. . . . .	S. O. & O . .	assez douce & humide.
Bruyères, *Lorraine*	6. 7.	2. 23.	8,0.	4,0.	6,0.	20.	7.	27. 4,0.	26. 9,0.	27. 0,9.	15.	. . . . .	O	variable.
Troyes, *Champagne*	6.	30.	14,0.	— 3,0.	5,0.	9.	15. 17.	28. 2,9.	27. 3,4.	27. 9,5.	17.	2. 9,1.	S. & O . . .	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	5. 14.	22. 27.	12,0.	— 1,0.	4,6.	9.	15.	28. 1,0.	27. 0,5.	27. 7,2.	15.	. . . . .	S.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	5.	20.	13,0.	4,0.	8,8.	9.	15.	28. 5,0.	27. 7,0.	28. 0,2.	25.	. . . . .	O	douce & humide.
Avranches, *Normandie*	5.	27.	12,2.	1,5.	5,7.	9.	15.	28. 4,0.	27. 5,0.	27. 11,4.	17.	. . . . .	E.	
Obernheim, *Alsace*	. . . . .	11. 24.	. . . . .	— 2,0.	. . . . .	9. 10.	16.	28. 0,0.	27. 0,0.	27. 6,10.	8.	. . . . .	O. & N. O.	
Haguenau, *Alsace*	6.	24.	13,5.	— 0,0.	4,9.	9.	15.	28. 1,0.	27. 0,6.	27. 7,10.	14.	4. 8,8.	S. O	froide & humide.
Paris, *Ile de France*	14.	23. 28.	14,0.	— 1,0.	5,7.	9.	15. 16.	28. 5,0.	27. 5,0.	27. 10,9.	7.	2. 5,6.	S. O	*idem.*
Meaux, *Brie*	16.	28.	9,7.	— 0,2.	4,8.	20.	17.	28. 2,9.	27. 4,3.	27. 10,2.	. . . . .	. . . . .	. . . .	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	14.	28.	13,2.	— 1,0.	5,2.	9.	15.	28. 2,0.	27. 0,3.	27. 9,1.	11.	1. 11,6.	S. & S. O . .	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	6.	11.	13,6.	— 1,9.	4,4.	9.	15.	27. 10,10.	26. 11,7.	27. 5,6.	15.	2. 11,6.	S. O	douce & humide.
Cambray, *Cambresis*	6. 14.	26. 27.	11,0.	— 1,0.	4,4.	9.	15.	28. 4,0.	27. 4,0.	27. 10,6.	9.	2. 8,0.	S. E. & N. O.	
Arras, *Artois*	14.	28.	11,7.	— 0,9.	5,1.	9.	15.	28. 2,6.	27. 1,6.	27. 8,9.	. . . . .	. . . . .	S. O.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	11.	. . . . .	S. & S. E.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	9,5.	— 0,5.	. . . . .	. . . . .	15. 17.	28. 2,6.	27. 3,0.	. . . . .	15.	. . . . .	S.	froide & humide.
Liège, *Westphalie*	6.	26.	11,5.	— 5,0.	3,5.	9. 10.	15.	28. 4,0.	27. 2,0.	27. 9,3.	14.	. . . . .	S. O.	
Dunkerque, *Flandres*	14.	27.	11,7.	— 0,2.	6,0.	9.	15.	28. 6,3.	27. 2,3.	27. 11,8.	15.	. . . . .	S. O.	
Bréda, *Hollande*	6.	27.	11,6.	— 0,8.	4,5.	9.	15.	28. 1,9.	26. 10,9.	27. 7,10.	22.	3. 2,6.	S. & S. E.	
Rotterdam, *Hollande*	. . . . .	. . . . .	11,6.	— 1,1.	5,2.	. . . . .	. . . . .	29. 3,6.	27. 10,7.	28. 8.11.	16.	2. 1,4.	S. S. O.	
Amsterdam, *Hollande*	6.	27. 28.	10,7.	— 0,7.	4,7.	9.	15.	28. 4,2.	27. 0,3.	27. 10,1.	16.	. . . . .	S. & S. E.	
Franéker, *Frise*	6.	24.	11,2.	— 0,4.	5,3.	9.	15.	28. 4,6.	26. 11,3.	27. 10,6.	16.	3. 4,2.	S. O.	

Température dominante.

Assez froide humide.

OBSERVATIONS.

Côtes de Norwége . . Le 13, coup de vent violent du nord-oueſt.

Charley, *Franche-Comté.* La nuit du 17 au 18, forte pluie & inondation.

Beſançon, *Franche-Comté* . . . . A la fin du mois, inondation ſubite & imprévue.

MALADIES.

Bruyères, *Lorraine* . . Fièvres intermittentes, petite-vérole.

Chinon, *Touraine.* . . Fièvres automnales, dévoiement, dyſenterie.

Dax, *Gaſcogne* . . . . Aucune.

Dijon, *Bourgogne* . . . Affections catarrhales, fauſſes-pleuréſies vermineuſes, fièvres tierces & quartes, fluxions, rhumatiſmes, apoplexie, éruptions, dyſenterie.

Hagueneau, *Alſace* . . Affections catarrhales, rhumatiſmes, fluxions, petite-vérole.

La Rochelle, *Aunis*. . Affections catarrhales, fluxions, éryſipèles, fluxions de poitrine, fièvres intermittentes, petite-vérole.

Lille, *Flandres* . . . . Fièvres continues bilieuſes putrides, affections catarrhales, rhumatiſmes, fluxions de poitrine, fièvres intermittentes.

Mont-Morenci, *Ile de France.* . . . . Aucune : dans les environs, fièvres putrides malignes.

Obernheim, *Alſace*. . Aucune.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres continues rémittentes, coliques, affections vermineuſes.

Paris, *Ile de France* . . Affections catarrhales, fièvres lentes nerveuſes, rhumatiſmes, éryſipèles, coliques, dévoiement, dyſenterie, petite-vérole.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales, fièvres, angines, éryſipèles, furoncles, éruptions, coliques, dévoiement, dyſenterie, rhumatiſmes.

Troyes, *Champagne*. . Rhumes, fluxions de poitrine, éryſipèles, petite-vérole.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, fluxions de poitrine, dévoiement, dyſenteries, fièvres intermittentes, petite-vérole.

MOIS DE DÉCEMBRE 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	THERMOMÈTRE. Plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	BAROMÈTRE. Moindre élévation.	BAROMÈTRE. Elévation moyenne.	Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	30.	5. 6.	26. 9,7.	26. 6,9.	26. 8,3.	8.	31. 2,6.	N. & S. E.	
Rome, *Italie*	18. 21.	15.	10,0.	3,0.	. . . . .	21—29.	2. 6.	28. 4,0.	27. 10,0.	. . . . .	14.	. . . . .	N. E.	
Vienne, *Dauphiné*	16.	10.	12,5.	1,5.	6,4.	21. 25.	8. 9.	28. 0,0.	27. 4,6.	27. 9,8.	9.	. . . . .	S.	
Montlouis, *Rouſſillon*	14. 26.	4. 6.	6,0.	— 3,0.	2,1.	28.	8.	23. 6,6.	22. 9,6.	23. 2,1.	7.	. . . . .	O	douce & sèche.
Marſeille, *Provence*	16.	7.	13,5.	4,0.	8,3.	28.	8. 9.	28. 5,0.	27. 9,0.	28. 1,0.	7.	1. 7,4.	N. O.	douce & humide.
Montpellier, *Languedoc*	20.	6.	13,0.	— 0,0.	8,0.	28.	10.	28. 4,0.	27. 9,6.	28. 0,9.	12.	5. 1,1.	N. E. & O . .	*idem.*
Dax, *Gaſcogne*	15. 29.	3. 4. 24.	11,0.	4,0.	7,8.	29.	8.	28. 2,0.	27. 3,0.	27. 9,2.	12.	. . . . .	S. & S. E.	
Manoſque, *Provence*	4.	24.	11,0.	5,0.	7,3.	24.	2.	26. 8,0.	26. 4,0.	26. 6,8.	. . . . .	1. 6,0.	S. & N. O . .	douce & sèche.
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	4—6.	. . . . .	4,5.	. . . . .	28. 29.	8.	28. 0,0.	27. 2,9.	27. 7,10.	8.	. . . . .	E.	
Rhodès, *Rouergue*	16.	3.	10,0.	1,0.	5,8.	28.	8.	26. 4,8.	25. 8,0.	26. 0,7	7.	. . . . .	S. E.	
Bordeaux, *Guyenne*	17.	3.	13,5.	1,9.	8,2.	29.	8.	28. 4,0.	27. 5,11.	27. 11,0.	10.	0. 7,9.	S. O.	*idem.*
Billon, *Auvergne*	. . . . .	5.	. . . . .	— 10,0.	. . . . .	21. 29.	10.	27. 9,6.	27. 3,0.	27. 6,7.	2.	. . . . .	S.	
La Rochelle, *Aunis*	17.	6.	11,4.	0,8.	7,0.	29.	8.	28. 5,11.	27. 8,5.	28. 1,7.	7.	1. 3,7.	S	douce & humide.
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	15. 31.	4. 6.	11,0.	— 0,0.	6,8.	29.	8.	28. 3,6.	27. 5,0.	27. 10,8.	9.	. . . . .	E. & S	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	17.	4.	11,9.	— 0,3.	5,6.	21. 29.	8.	28. 2,0.	27. 5,1.	27. 10,0.	7.	1. 1,4.	S. & S. O . .	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	9.	. . . . .	S. & E.	
Gray, *Franche-Comté*	16. 17.	1.	10,5.	— 2,0.	3,0.	21.	8. 9.	27. 7,0.	27. 0,6.	27. 3,6.	7.	0. 9,0.	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	15. 28.	4. 6.	11,0.	3,0.	7,1.	30. 31.	8.	28. 5,0.	27. 8,0.	28. 0.11.	11.	. . . . .	S. & E. . . .	*idem.*
Beſançon, *Franche-Comté*	18. 20.	4. 5. 11.	8,0.	— 1,0.	2,7.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	4.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	29.	1. 3.	9,5.	— 0,5.	3,9.	21.	8.	27. 8,0.	27. 1,0.	27. 4,1.	6.	0. 5,6.	N. & S. . . .	variable.
Chinon, *Touraine*	17.	16.	15,0.	2,0.	8,9.	1.	14.	28. 3,5.	27. 10,0.	28. 0,0.	12.	. . . . .	N. & E. . . .	douce & humide.
Mulhauſen, *Alſace*	18.	14.	10,5.	— 2,6.	2,9.	21.	31.	27. 8,9.	27. 2,1.	27. 5,0.	9.	1. 2,10.	N. E. & S. . .	*idem.*
Orléans, *Orléanois*	29.	10.	11,0.	0,5.	. . . . .	21.	8.	28. 0,0.	27. 4,0.	. . . . .	11.	. . . . .	S. & S. E. . .	*idem.*
Troyes, *Champagne*	19.	1.	11,6.	— 2,0.	5,1.	21.	8.	28. 2,0.	27. 6,8.	27. 8,2.	8.	1. 1,0.	S.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	16.	10.	10,0.	2,0.	4,2.	21.	8.	28. 0,2.	27. 4,5.	27. 7,10.	18.	. . . . .	S.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	17.	6.	12,0.	3,0.	7,0.	1.	8.	28. 3,0.	27. 9,0.	28. 0,3.	8.	. . . . .	S	*idem.*
Avranches, *Normandie*	28.	2.	10,7.	0,7.	5,5.	29.	8.	28. 3,6.	27. 8,0.	27. 11,9.	10.	. . . . .	S. & E.	
Obernheim, *Allemagne*	. . . . .	14.	. . . . .	— 3,0.	. . . . .	21.	10.	28. 0,0.	27. 3,0.	27. 8,4.	5.	. . . . .	O. & S. O.	
Haguenau, *Alſace*	29.	13.	11,3.	— 2,0.	3,5.	21.	31.	28. 1,0.	27. 6,6.	27. 9,5.	9.	1. 4,2.	S. E	froide & humide.
Paris, *Ile de France*	29.	10.	12,0.	— 1,0.	5,3.	21.	7.	28. 4,0.	27. 7,0.	27. 11,6.	11.	0. 9,9.	S. & S. O . .	douce & humide.
Meaux, *Brie*	20. 28.	10.	11,5.	— 0,0.	5,6.	21.	8.	28. 3,5.	27. 7,4.	27. 11,0.	5.	. . . . .	E. & S. O . .	*idem.*
Mont-Morenci, *Ile de France*	29.	10.	10,7.	— 1,2.	4,5.	21.	8.	28. 2,0.	27. 9,1.	27. 9,9.	12.	1. 3,5.	E. & S	*idem.*
Metz, *Pays Meſſin.*	29.	11.	10,0.	— 3,9.	3,6.	21.	31.	27. 11,0.	27. 3,4.	27. 7,1.	10.	1. 4,5.	E. & O . . .	*idem.*
Cambray, *Cambreſis*	1. 28.	11.	10,0.	— 0,2.	4,7.	21.	31.	28. 4,3.	27. 8,6.	28. 0,3.	6.	0. 6,0.	S.	
Arras, *Artois*	28.	11.	10,1.	— 1,9.	4,5.	25.	31.	28. 2,6.	27. 6,6.	27. 10,3.	. . . . .	. . . . .	S.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	8.	. . . . .	S. E. & E.	
Lille, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	6,0.	— 1,5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2,0.	27. 9,0.	. . . . .	16.	. . . . .	S. & S. E . . .	*idem.*
Liège, *Weſtphalie*	28.	11.	10,0.	— 6,0.	3,3.	21.	31.	28. 3,0.	27. 4,0.	27. 10,7.	13.	. . . . .	S. & S. O.	
Dunkerque, *Flandres*	28.	11.	11,2.	— 2,0.	4,6.	21.	30.	28. 5,6.	27. 9,3.	28. 1,6.	12.	. . . . .	S. & S. O.	
Bréda, *Hollande*	28.	11.	10,2.	— 4,7.	3,5.	21.	31.	28. 1,6.	27. 3,9.	27. 9,7.	11.	0. 10,0.	S.	
Rotterdam, *Hollande*	. . . . .	. . . . .	8,5.	— 4,0.	3,2.	. . . . .	. . . . .	29. 3,1.	28. 5,1.	28. 10,3.	3.	0. 8,2.	E.	
Amſterdam, *Hollande*	28.	11.	9,8.	— 4,3.	3,0.	21.	31.	28. 4,5.	27. 6,0.	27. 11,10.	7.	. . . . .	O.	
Franéker, *Friſe*	28.	22.	9,8.	— 7,4.	2,6.	1.	31.	28. 4,6.	27. 6,6.	28. 0,6.	13.	1. 7,3.	S. E.	

Température dominante.

Douce & humide.

OBSERVATIONS.

Hambourg & Suède. . Vers le 9, froid très-vif & neige abondante.

Pétersbourg, *Russie*. . Le 23, la Nerva couverte de glaces.

MALADIES.

Bordeaux, *Guyenne*. . *Pendant l'automne.* Maux de gorge, fièvres éruptives scarlatines rémittentes.

Chinon, *Touraine*. . . Fièvres automnales, quartes & doubles-quartes.

Dax, *Gascogne*. . . . Rhumes, ophthalmies, diarrhées.

Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales, rhumes, rhumatismes, fièvres puerpérales, fièvres quartes, fausses pleurésies.

Hagueneau, *Alsace*. . Affections catarrhales, pesanteur de tête, fluxions de poitrine, apoplexie, fièvre scarlatine, petite-vérole.

La Rochelle, *Aunis*. . Affections catarrhales, fièvre vermineuse & pourprée, petite-vérole.

Lille, *Flandres*. . . . . Affections catarrhales, pleurésies, péripneumonie, rhumes, fluxions de poitrine, esquinancie catarrheuse, fièvres continues bilieuses, fièvres intermittentes.

Manosque, *Provence*. . *Pendant l'automne.* Fièvres putrides, asthme.

Marseille, *Provence*. . *Pendant l'automne.* Hydropisie, phthisie, érysipèles, petite-vérole.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . . . (Comme en novembre.)

Obernheim, *Alsace*. . Aucune.

Orléans, *Orléanois*. . Fièvres irrégulières, fièvres tierces, éruptions cutanées, érysipèle, maux de gorge, rhumes, ophthalmies, affections vermineuses.

Paris, *Ile de France*. . (Comme en novembre.)

Poitiers, *Poitou*. . . . Fièvres intermittentes malignes, pleurésies, érysipèles.

Rhodès, *Rouergue*. . . Rhumatismes, ophthalmies.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales, fièvres, hydropisie, érysipèles, fluxions, angines.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres continues malignes, érysipèle, petite-vérole.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, érysipèles, fièvres intermittentes, petite-vérole.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1781.

NOMS DES VILLES.	JOURS		THERMOMÈTRE.			JOURS		BAROMÈTRE.			Nombre des Jours de Pluie.	Quantité de Pluie.	VENTS dominans.	TEMPÉRATURE.
	de la plus grande chaleur.	du plus grand froid.	Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	de la plus grande élévation.	de la moindre élévation.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.				
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*		*Pouc. lign.*		
Tivoli, *Ile Saint-Domingue*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	30 décemb.	5 septem.	26. 9,7.	26. 3,0.	26. 6,10.	135.	126. 1,6.	E. S. E.	
Rome, *Italie*	8 août	9 janvier	27,0.	— 0,0.	. . . . .	29 janvier	22 février	28. 5,0.	27. 3,0.	. . . . .	97.	. . . . .	N. E. & S. O.	
Vienne, *Dauphiné*	3 juillet	14 janvier	23,5.	— 4,5.	10,8.	28 janvier	26 février	28. 1,3.	27. 0,0.	27. 8,6.	118.	. . . . .	N. & S.	
Perpignan, *Roussillon*	1 juillet	6 janvier	24,0.	— 1,0.	. . . . .	30 janvier	26 février	28. 4,3.	27. 6,0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N. & E.	
Montlouis, *Roussillon*	4 septem.	22 février	20,5.	— 10,5.	5,7.	28 janvier	28 mars	23. 6,6.	22. 7,6.	23. 2,8.	111.	. . . . .	N. & E.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	17 août	7 janvier	25,5.	— 2,6.	12,0.	29 janvier	26 février	28. 7,0.	27. 4,6.	28. 0,8.	51.	15. 8,8.	S. E.	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	13 juillet	7 janvier	29,0.	— 3,0.	12,5.	25 mars	27 février	28. 5,0.	27. 5,0.	28. 0,6.	64.	21. 0,5.	E. & N.	douce & humide.
Dax, *Gascogne*	30 juillet	7. 8 janv.	27,0.	— 0,0.	11,4.	30 janvier	26 février	28. 3,0.	27. 4,0.	27. 9,11.	123.	. . . . .	O.	
Manosque, *Provence*	14 juillet	12. 20 fév.	30,0.	— 0,0.	13,3.	2. 3. 6 janv.	27 février	27. 2,0.	26. 2,6.	26. 7,0.	. . . . .	. . . . .	N. O.	chaude & très-sèche.
Mézin, *Guyenne*	. . . . .	8 janvier	. . . . .	— 2,5.	. . . . .	31 janvier	19 janvier	28. 1,6.	27. 0,0.	27. 9,3.	143.	. . . . .	O.	
Agen, *Agénois*	23 juillet	. . . . .	25,0.											
Rhodès, *Rouergue*	. . . . .	6 janvier	. . . . .	— 5,0.										
Viviers, *Languedoc*	. . . . .	14 janvier	. . . . .	— 5,0.										
Bordeaux, *Guyenne*	2 juillet	7 janvier	27,2.	— 2,5.	11,2.	30 janvier	30 octobre	28. 5,5.	27. 4,7.	28. 0,7.	147.	24. 3,3.	N. O. & S. O.	*idem.*
Ville-Franche, *Beaujolois*	. . . . .	11 janvier	. . . . .	— 6,0.										
Chambon, *Auvergne*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	— 9,0.										
Billon, *Auvergne*	. . . . .	8 janvier	. . . . .	— 15,0.	. . . . .	39 janvier	30 octobre	27. 10,0.	27. 1,6.	27. 6,10.	45.	. . . . .	S. O. & N. O.	
La Rochelle, *Aunis*	10-24 août	7 janvier	25,0.	— 3,0.	10,8.	8 octobre	26 février	28. 7,5.	27. 5,6.	28. 2,9.	120.	19. 11,0.	O. & N. E.	*idem.*
Mâcon, *Bourgogne*	12 août	. . . . .	25,0.											
Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*	31 juillet	11 janvier	25,5.	— 4,0.	9,3.	2 mars	26 février	28. 4,3.	27. 2,0.	28. 0,4.	138.	. . . . .	E. & N. E.	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	6 juillet	7 janvier	28,8.	— 3,7.	10,8.	31 janvier	26 février	28. 4,3.	27. 2,5.	27. 11,5.	84.	20. 2,5.	S. O. & N. E.	*idem.*
Chatellerault, *Poitou*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	98.	. . . . .	N. & N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	. . . . .	11 janvier	. . . . .	— 4,0.	. . . . .	30 janvier	26 février	28. 4,0.	27. 2,0.					
Gray, *Franche-Comté*	10 août	8 janvier	25,0.	— 7,2.	9,1.	25 janvier	26 février	27. 9,0.	26. 8,0.	27. 3,5.	108.	26. 3,0.	S. O. & N. E.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	30 juillet	7 janvier	24,0.	— 1,0.	10,0.	6 mars	24 janvier	28. 7,0.	27. 7,0.	28. 2,0.	100.	. . . . .	O.	*idem.*
Besançon, *Franche-Comté*	31 juillet	. . . . .	22,5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	101.	. . . . .	O.	
Dijon, *Bourgogne*	11 août	8 janvier	22,0.	— 5,0.	9,4.	30 janvier	26 février	27. 8,6.	26. 8,6.	27. 4,6.	126.	24. 4,6.	N. & S.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	31 juillet	11 janvier	25,0.	— 3,1.	11,2.	2 mars	26 février	28. 4,9.	27. 3,10.	27. 11,10.	102.	. . . . .	N. & O.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	3 juillet	15 janvier	26,6.	— 7,5.	9,3.	25 mars	27 février	27. 10,3.	26. 8,2.	27. 5,1.	167.	36. 7,2.	S. O. & N. E.	chaude & humide.
Langres, *Champagne*	. . . . .	8 janvier	. . . . .	— 7,0.										
Orléans, *Orléanois*	30 juillet	5. 6 janv.	27,0.	— 3,0.	. . . . .	6 mars	26 février	28. 1,6.	27. 0,6.	. . . . .	114.	. . . . .	S. O. & O.	chaude & sèche.
Bruyères, *Lorraine*	. . . . .	. . . . .	28,0.	— 3,0.	9,0.	. . . . .	. . . . .	27. 9,5.	26. 9,0.	27. 3,3.	152.	. . . . .	O.	variable.
Troyes, *Champagne*	12 août	13 janvier	29,0.	— 7,5.	10,1.	25 mars	27 février	28. 3,4.	27. 1,0.	27. 11,0.	122.	19. 0,9.	S. & O.	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	31 juillet	14 janvier	25,5.	— 3,0.	8,9.	6 mars	26 février	28. 2,3.	27. 0,3.	27. 9,1.	131.	. . . . .	O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	31 mai	11 janvier	22,0.	— 1,0.	10,0.	29 mars	24 février	28. 6,0.	27. 5,0.	28. 1,10.	147.	. . . . .	O.	*idem.*
Strasbourg, *Alsace*	26 juin	. . . . .	25,0.											
Nancy, *Lorraine*	. . . . .	8 janvier	. . . . .	— 7,8.	. . . . .	25 mars	27 février	27. 10,8.	26. 6,9.					
Obernheim, *Allemagne*	. . . . .	8 janvier	. . . . .	— 6,0.	. . . . .	24 mars	16 novem.	28. 1,0.	27. 0,0.	27. 8,1.	88.	. . . . .	O. & N. O.	
Haguenau, *Alsace*	11 août	13 janvier	26,7.	— 5,7.	10,0.	25 mars	27 février	28. 2,6.	26. 9,9.	27. 9,3.	146.	25. 6,7.	S. O.	*idem.*
Paris, *Ile de France*	31 juillet	13 janvier	27,5.	— 5,7.	11,4.	6 mars	27 février	28. 6,7.	27. 2,10.	28. 1,3.	91.	13. 5,2.	S. O.	*idem.*
Meaux, *Brie*	31 juillet	13 janvier	27,0.	— 5,2.	. . . . .	. . . . .	27 février	. . . . .	27. 2,3.					
Mont-Morenci, *Ile de France*	31 juillet	13 janvier	26,0.	— 5,5.	9,8.	8 octobre	27 février	28. 4,0.	26. 11,10.	27. 10,8.	130.	15. 6,6.	S. O. & N.	*idem.*
Metz, *Pays Messin*	11 août	16 janvier	30,6.	— 7,5.	9,9.	24 mars	26 février	28. 0,8.	26. 11,0.	27. 7,6.	132.	24. 2,1.	S. O. & N.	*idem.*
Cambray, *Cambresis*	31 juillet	13 janvier	29,0.	— 3,0.	9,9.	9 janvier	27 février	28. 7,0.	27. 1,9.	28. 0,7.	100.	19. 3,3.	N. & S.	
Arras, *Artois*	31 juillet	13 janvier	25,3.	— 4,7.	8,9.	24 mars	27 février	28. 4,4.	26. 10,9.	27. 10,7.	. . . . .	. . . . .	O. & S. O.	
Maubeuge, *Flandres*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	114.	. . . . .	S. O.	
Lille, *Flandres*	31 juillet	13 janvier	22,0.	— 4,0.	. . . . .	9 janvier	27 février	28. 4,6.	27. 0,0.	. . . . .	162.	. . . . .	S. & O.	*idem.*
Liège, *Westphalie*	26 juillet	14 janvier	30,0.	— 10,7.	8,4.	6 janvier	27 février	28. 5,6.	26. 11,0.	27. 10,11.	171.	. . . . .	S. & N.	
Dunkerque, *Flandres*	31 juillet	13 janvier	24,0.	— 4,0.	9,6.	9 janvier	27 février	28. 9,3.	27. 2,0.	28. 1,0.	126.	. . . . .	S. O. & O.	
Bréda, *Hollande*	2 juillet	15 janvier	24,7.	— 7,4.	9,2.	15 mars	15 novem.	28. 4,2.	26. 10,9.	27. 9,11.	169.	21. 5,6.	N.	
Rotterdam, *Hollande*	juin	janvier	24,8.	— 6,7.	8,9.	janvier	novem.	29. 6,7.	27. 10,7.	28. 11,0.	180.	17. 9,11.	O. & S. O.	
Amsterdam, *Hollande*	1 juillet	22 janvier	23,6.	— 5,8.	8,9.	9. 10 janv.	27 février	28. 7,6.	26. 10,4.	28. 0,4.	163.	. . . . .	N & O.	
Franéker, *Frise*	2-7 juill.	16 janvier	25,0.	— 8,8.	9,5.	10 janvier	15 novem.	28. 8,7.	26. 11,3.	28. 0,6.	170.	28. 1,1.	N. O. & S. O.	
														Température dominante. chaude & très-sèche.

MALADIES DOMINANTES.

Billon, *Auvergne*. . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes.

Bordeaux, *Guyenne*. Maux de gorge gangréneux, épidémies, fièvres ſcarlatines, fièvres rémittentes malignes, fièvres catarrhales.

Bruyères, *Lorraine* . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, pleuréſie, dyſenterie, petite-vérole.

Chinon, *Touraine*. . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, rhumes, maux de gorge, dyſenteries épidémiques.

Dax, *Gaſcogne* . . . . Fièvres catarrhales, putrides, malignes, fièvres intermittentes, rhumes, éryſipèles.

Dijon, *Bourgogne*. . . Affections catarrhales & bilieuſes, fièvres intermittentes, pleuréſies, fièvres vermineuſes, dyſenterie, maux de gorge, rhumatiſme, péripneumonie, colique.

Haguenau, *Alſace* . . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, fluxions, éryſipèle, petite-vérole.

La Rochelle, *Aunis*. . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, rhumes, maux de gorge, éryſipèle, coqueluche, dyſenterie, petite-vérole.

Lille, *Flandres*. . . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, fièvres putrides & continues bilieuſes, petite-vérole.

Manoſque, *Provence*. . Fièvres ſynoques, éruptions dartreuſes.

Marſeille, *Provence* . . Fièvres catarrhales, fièvres putrides, fièvres intermittentes, éryſipèle, hydropiſie, phthiſie.

Mont-Morenci, *Ile de France*. . . . . Aucune régnante.

Montpellier, *Languedoc* . . . . Fièvres putrides bilieuſes, fièvres intermittentes, dyſenterie.

Nîmes, *Languedoc* . . Affections catarrhales, fièvre continue putride.

Obernheim, *Alſace* . . Fièvres putrides, inflammatoires & bilieuſes, diarrhées, dyſenterie.

Orléans, *Orléanois* . . Fièvres intermittentes, fluxions de poitrine, maux de gorges, affections vermineuſes, pleuréſies, ophthalmies, éruptions cutanées, éryſipèle.

Paris, *Ile de France* . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, rougeole, petite-vérole, maux de gorge, éryſipèle, dyſenterie.

Poitiers, *Poitou* . . . . Fièvres intermittentes, fièvres continues bilieuſes, éryſipèle, dyſenterie, petite-vérole.

Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*. . . . Affections catarrhales, fièvres intermittentes, éryſipèles, coqueluche, dyſenterie, rougeole, petite-vérole.

Troyes, *Champagne*. . Fièvres intermittentes, fièvres malignes, rhumes, fluxions de poitrine, éryſipèle, dévoiement.

Maladies dominantes. Affections catarrhales, fièvres intermittentes, dyſenterie, maux de gorge, éryſipèle, petite-vérole.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX. IIIe PARTIE.

Années 1780 & 1781.

La température de 1780 ne nous a préfenté rien de remarquable : elle a été affez variable ; elle a cependant été plus chaude que froide & sèche ; & en cela, elle a été la même que celle qui a caractérifé les années correfpondantes de la période lunaire de 19 ans, telles que 1704, 1723, 1742 & 1761.

La température de 1781 a été très-chaude & très-sèche ; toutes les productions de la terre ont été précoces, & les récoltes de toute efpèce abondantes. Nous ferons encore remarquer la conformité de cette température avec celles de 1705, 1724, 1743 & 1762. Ces années font celles de la période lunaire de 19 ans qui correfpondent à 1781.

A l'égard de l'influence des points lunaires, nous n'en dirons rien, parce qu'elle nous a paru fort douteufe. Nous avons remarqué que les températures qui ont concouru avec ces points lunaires en 1781, ont été oppofées à celles qui avoient eu lieu aux mêmes époques en 1780. Nous ne voyons donc, jufqu'à préfent, que l'influence des grandes périodes : peut-être des obfervations plus exactes & plus multipliées nous découvriront-elles par la fuite l'influence des petites périodes indiquées par M. *Toaldo ;* mais nous ne diffimulerons pas que rien jufqu'ici ne nous a prouvé cette influence, quelque attention que nous y ayons donnée. L'influence des grandes variations de l'atmofphère dans une très-grande étendue de pays, fur le thermomètre, & principalement fur le baromètre, eft bien plus conftante & plus certaine que celle dont nous venons de parler : on peut s'en affurer en jetant les yeux fur nos tables météorologiques ; on verra que les termes extrêmes de ces deux inftrumens, touchent chaque mois à-peu-près aux mêmes jours dans prefque tous les pays dont nous préfentons les obfervations.



MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATION

SUR UNE OUVERTURE A L'ESTOMAC.

Par M. GEOFFROY.

UNE femme de quarante à quarante-un ans étoit sujette, dès sa jeunesse, à des migraines fréquentes & très-vives. Parvenue à l'âge de quinze ans, elle avoit eu les pâles-couleurs, & avoit passé un an dans cet état sans être réglée; ce qui avoit été cause qu'on lui avoit donné beaucoup de martiaux, & de remèdes chauds & emménagogues. Depuis ce temps, les migraines, loin de disparoître à l'arrivée des règles, ont, au contraire, été plus fortes & plus fréquentes. Mariée à l'âge de vingt-sept ans, elle a eu en trois ans deux enfans: ses grossesses & ses couches ont été assez heureuses. Depuis l'âge de trente-huit ans, elle a souffert davantage de l'estomac, vomissant plus souvent & plus abondamment dans ses migraines, & pour lors on s'apperçut d'une tumeur fort dure & rénitente vers le pilore. Elle usa des bains, des délayans & des eaux épurées de Passy, qui ne produisirent aucun changement, lorsque, près de trois ans après, un jour en montant l'escalier au sortir de dîner, elle se trouva mal, perdit connoissance, devint froide & sans pouls, au point qu'on fut obligé de l'emporter & de la mettre dans

ſon lit. On eut beaucoup de peine à la faire revenir, mais le pouls ne put ſe relever, ni le froid ſe diſſiper. J'étudiois alors en médecine : deux anciens médecins appelés pour la voir, lui donnèrent inutilement des délayans, des potions huileuſes & des cordiaux ; elle mourut le même jour ſur les onze heures du ſoir.

Le lendemain après midi, on fit l'ouverture du cadavre. A peine le ventre fut-il ouvert, qu'on trouva ſa cavité remplie des alimens que la malade avoit pris à ſon dîné, ainſi que des différentes boiſſons & potions qu'on lui avoit données, & qui avoient diſtendu & gonflé de plus en plus l'abdomen. On chercha la cauſe de ce mal en examinant l'eſtomac. Il étoit flaſque & vide, mais le pilore formoit un cercle dur, skirrheux, preſque cartilagineux, qui avoit près d'un demi-pouce de largeur en différens endroits. Près de ce cercle, il s'étoit formé une ſuppuration qui l'avoit rongé dans une portion, en produiſant un ſinus oblique, de façon qu'il ne reſtoit plus à l'extérieur, dans cet endroit, qu'une pellicule, que la compreſſion & l'effort que la malade avoit fait en montant l'eſcalier lorſque ſon eſtomac étoit diſtendu par les alimens, avoient rompue. Dans cet inſtant, tous les alimens avoient paſſé par cette ouverture dans la cavité du bas-ventre. Il en avoit été de même des boiſſons, des potions & autres remèdes, qui, loin de ſoulager la malade, avoient angmenté la tenſion du ventre, & accéléré ſa mort, qui arriva huit heures après cet accident.



OBSERVATION

Sur un changement de couleur de la peau.

Par M. DE CHAMSERU.

Au mois de ſeptembre de l'année 1778, un particulier de province m'a conſulté ſur l'état de mademoiſelle ſa fille, âgée de huit ans. Elle eſt née avec une couleur de peau bien extraordinaire : le viſage particulièrement & les extrémités, tant ſupérieures qu'inférieures, ont préſenté, dès la naiſſance, une teinte violette, qui, par ſucceſſion de temps, s'eſt uniformément diſtribuée à toutes les autres parties du corps. Cette teinte eſt préſentement foncée au point que les lèvres, les joues, la langue, tout l'intérieur de la bouche & le bout des doigts, ſont preſque noirs: le blanc des yeux eſt auſſi altéré par une nuance violette, qui eſt bien plus marquée à l'iris. Les cheveux ſont bruns: la tête en totalité préſente une figure de mulâtre, parce qu'à la couleur violette de la peau, que l'on prendroit au premier aſpect pour un teint baſané, ſe joint une certaine groſſiéreté dans les traits principaux de la phyſionomie. Les yeux ſont ſaillans; le nez eſt un peu applati à ſa racine; les narines ſont épatées; la bouche eſt grande, & les lèvres ſont épaiſſes.

La taille de la malade n'eſt pas préciſément celle des enfans de ſon âge: on ne lui donneroit que cinq ou ſix ans pour la petiteſſe. Elle paroît trapue, à cauſe de l'élévation de ſes épaules. Son ventre eſt plus volumineux qu'il ne devroit l'être, relativement à ſon âge & à ſa ſtature: on n'y reconnoît cependant aucune dureté, aucune obſtruction notable. Les bras, les cuiſſes & les jambes ſont grêles, & on n'y remarque aucune trace de rachitis.

L'enfant a été difficile à élever, ſans jamais avoir éprouvé de maladies graves. Elle a toujours eu beaucoup de foibleſſe dans les membres : elle marche avec peine. Sa reſpiration eſt perpétuellement embarraſſée : l'oppreſſion s'accroît auſſitôt qu'elle ſe donne du mouvement. Le travail de la maſtication & de la déglutition ſuffit pour augmenter la gêne de la poitrine. A meſure que l'eſtomac ſe remplit de nourriture, cette gêne devient auſſi plus conſidérable; & tous les repas, même modérés, ſont ſuivis d'une eſpèce d'étouffement qui dure plus ou moins. Quelquefois il ſurvient une toux ſi forte, qu'elle fait vomir une portion

portion des alimens. Du reste les digestions semblent assez bonnes, & pour obtenir plus de tranquillité, on est dans l'usage de tenir l'enfant couchée pendant quelques heures de l'après-dîner.

C'est au lit qu'elle se trouve le plus à l'aise : elle y respire plus librement que quand on la tient debout ou sur un siège. Néanmoins son sommeil n'est jamais paisible : elle se réveille plusieurs fois dans la nuit, surtout lorsque le ronflement, auquel elle est sujette, vient à s'élever au point de marquer plus d'embarras dans les poumons. Toutes les fois qu'elle éprouve son étouffement, on est dans l'habitude de lui faire avaler quelques gorgées d'eau fraîche, & ce moyen simple produit un bon effet. L'état ordinaire du pouls est celui-ci : les battemens du cœur & des artères sont foibles, plus fréquens que dans l'ordre naturel, & quelquefois intermittens.

Il est à remarquer que tous les matins, au réveil, la peau, dans toute l'étendue du corps, a perdu beaucoup de sa nuance violette; elle semble même avoir blanchi à la surface de la poitrine & du ventre. Tout le visage & les extrémités restent plus colorés; mais les joues, les lèvres, la langue, les gencives & le bout des doigts, au lieu de paroître noirâtres, tirent davantage sur le rouge. Lorsque l'enfant est levée, les deux premières heures de la matinée suffisent pour lui rendre, par un accroissement insensible, la couleur de peau ordinaire.

Telles sont toutes les circonstances d'une maladie qui nous paroît absolument nouvelle, quoiqu'elle puisse avoir quelques traits d'analogie avec plusieurs autres déja connues & décrites. L'ensemble des principaux symptômes doit la faire placer dans *la classe des cachexies*, dont on sait que le caractère consiste dans *une altération de toute l'habitude extérieure du corps, quant au volume, à la forme & à la couleur de ses différentes parties.* A raison de la variété du changement, cette classe renferme plusieurs *ordres*, qui ont chacun leurs *genres* & leurs *espèces*. En suivant ainsi la méthode nosologique, dont on doit l'idée à Sydenham, & la première exécution à Sauvages, on conçoit aisément que dans l'ordre des *ictérities* ou changemens de couleur de la peau, l'*ictère violet* est un genre vraiment particulier : c'est le nom que nous croyons devoir donner à la maladie dont nous avons fait l'histoire.

Elle diffère sans doute de l'ictère commun, autrement dit *la jaunisse*, qui ne donne à la peau qu'une teinte jaune ou verdâtre : elle diffère aussi de l'*ictère noir* (*melas icterus*), quoique plusieurs espèces de cet *ictère* aient quelques phénomènes communs avec l'*ictère violet* : mais la nuance précise de celui-ci, distribuée généralement à toute la peau, sera toujours un signe distinctif du *genre* qui lui est propre, entre tous les autres changemens de couleur de la peau.

Un médecin célèbre a été consulté. La réunion des principaux symptômes a fixé toute son attention. Le volume du ventre, la foiblesse & la maigreur des extrémités, l'embarras de la respiration, & la couleur de la peau, devenue de plus en plus foncée d'année en année, lui ont paru procéder d'un sang épais, visqueux, noir & surabondant, qui n'avoit jamais reçu de la part des vaisseaux une impulsion assez forte pour pouvoir être convenablement atténuée & circuler librement. Il a pensé que cet état, quoiqu'on ne pût pas le qualifier de scorbut, avoit cependant quelque analogie avec lui. Voici comment il s'en est expliqué dans sa consultation, que l'on nous a communiquée. » Depuis près de » cinquante ans qu'il y a que j'exerce la médecine, je n'ai vu, dit-il, » qu'un seul exemple de la maladie dont il est question, & cela dans » un garçon de sept ans, qui avoit exactement les mêmes symptômes » que la demoiselle pour laquelle on me consulte aujourd'hui. Dans la » vue d'atténuer le sang de cet enfant, & d'exciter l'action des fibres » motrices, je lui donnai des sucs de plantes antiscorbutiques. Il les » prit pendant deux mois avec un soulagement considérable : mais ses pa- » rens, impatiens de s'en retourner en province, l'emmenèrent au » commencement de l'hiver, qui étoit déja très-rude, & lui firent » faire une route de soixante-dix lieues à petites journées. L'enfant, » saisi de froid, perdit tout ce qu'il avoit gagné, & fut pris d'une toux » suffocante qui le fit périr. Mais les remèdes lui avoient fait un bien sen- » sible pendant tout le temps qu'il en usa, & je n'hésite pas à en conseiller » de pareils à une malade dont le cas est absolument semblable, &c. «

Il résulte de cet exposé une observation de plus sur la même maladie, &, ce qui est bien précieux, un apperçu sur les moyens propres à la combattre. Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte des effets du traitement prescrit à la personne qui a été à notre connoissance : son père, obligé de retourner en province pour une affaire pressante, nous a paru fort indécis entre les avis différens qu'il avoit recueillis. Il est à croire que le mal a été abandonné à lui-même comme auparavant : au reste, nous n'avons pu nous en procurer aucune nouvelle.

Il nous reste à ajouter ici un troisième exemple du même cas, aux deux exemples rapportés précédemment : nous le tenons de la bouche même du médecin consultant que nous avons cité en dernier lieu. Il a été appelé il y a quelques mois, avec un ou deux de ses confrères, auprès d'un enfant appartenant à une famille des plus qualifiées de cette ville. Il a rencontré dans ce malade comme dans les deux autres, les mêmes symptômes, & par conséquent la même maladie, pour laquelle il a proposé pareillement le régime antiscorbutique.

OBSERVATION

Sur un coup d'air, & sur une carie qui en a été la suite.

LA Société royale de Médecine a chargé M. Varnier & moi de lui rendre compte d'une observation singulière, concernant un coup d'air, & la carie qui en a été la suite. M. de Grandfond, officier au régiment du Cap, en a fourni le sujet.

Un militaire âgé de 39 ans, après avoir essuyé les fatigues du siège de Savanah, & avoir passé plusieurs mois à bord des vaisseaux sur lesquels il avoit été embarqué pour repasser à la Martinique, fut détaché le 19 décembre 1779, pour défendre un poste sur le bord de la mer, où il passa deux nuits au biwac. Dans un moment où il étoit mouillé de sueur, il fut tout-d'un-coup saisi par un coup de vent, dont l'action également vive & subite, fut dirigée sur la partie supérieure & toute la partie latérale gauche de la tête.

La première impression qu'éprouva M. de Grandfond, fut un frisson général, auquel succédèrent, dès le lendemain, différens symptômes, entre lesquels on doit distinguer la douleur gravative de toute la tête, un bourdonnement continuel dans les oreilles, & un mal-aise dans toutes les parties du corps. Peu de jours après, les douleurs de la tête devinrent aiguës, le malade y sentit des élancemens violens: la fièvre se déclara, ainsi qu'un écoulement considérable par les deux oreilles & le nez. Ces différens accidens ont été constamment accompagnés d'une insomnie qui a persisté pendant cinq mois entiers.

Tous les moyens que l'art a suggérés aux différens médecins & chirurgiens auxquels le malade a accordé sa confiance, ont été infructueux, & n'ont point empêché la maladie de faire des progrès rapides. On n'a pas éprouvé plus de succès des frictions mercurielles, qui ont été administrées d'après le soupçon que ces accidens pouvoient être entretenus par le vice vénérien: ce traitement même a paru aggraver la maladie.

Enfin le 7 septembre 1780, c'est-à-dire neuf mois après l'époque du premier accident, le malade réduit à un degré de marasme qui faisoit craindre pour ses jours, se fit transporter au Cap, se mit entre les mains de M. Planté, qui, l'ayant examiné avec soin, & lui ayant rasé la tête, y découvrit un gonflement pâteux, & différentes tumeurs qui en occupoient la partie supérieure & toute la partie latérale gauche. C'étoient ces parties que le coup d'air avoit frappées. A cette époque, l'é-

coulement par les deux oreilles, ſur-tout par la gauche, étoit très-conſidérable. La matière qui en couloit étoit purulente & très-fétide, & le malade en augmentoit la quantité en appuyant & preſſant ſur le pariétal gauche, & en dirigeant cette preſſion du côté de l'oreille. M. Planté jugea qu'il devoit y avoir carie aux os, & que c'étoit au moyen de quelques conduits fiſtuleux, que la matière purulente ſe faiſoit jour par l'oreille.

On découvrit ſucceſſivement différentes tumeurs qui décelèrent la carie qui exiſtoit dans une portion du coronal, deux ou trois portions du pariétal & une du temporal. Dans quelques endroits, elle n'a attaqué & détruit que la lame externe de ces os; dans d'autres elle n'a point épargné la ſubſtance diploïque; enfin, dans quelques portions du pariétal, toute la ſubſtance de l'os a été cariée & exfoliée. Cette exfoliation a mis à découvert la dure-mère, dont le mouvement a été obſervé pendant pluſieurs jours de la manière la plus ſenſible.

Les différentes pièces oſſeuſes qui ont été détachées, ſont au nombre de dix-neuf, dont quatorze nous ont été repréſentées. Deux d'entre elles ont été priſes par M. Planté pour deux des oſſelets de l'ouie, &, à ce qu'il paroît, avec quelque fondement, puiſque la ſurdité n'a eu lieu que du jour où elles ont été détachées.

Enfin, après dix-ſept mois des ſouffrances les plus vives, pendant leſquels la fermeté & le courage du malade ne ſe ſont jamais démentis, quoique ſa vie ait été menacée du plus grand danger, les plaies ont commencé à ſe cicatriſer, & l'ont été parfaitement à l'époque du 24 mars 1781 : il reſte cependant encore au malade l'écoulement d'une matière ſanieuſe par l'oreille gauche, avec ſurdité du même côté, & quelques élancemens qui ſe font particulièrement ſentir dans les changemens de temps.

Eſt ce à l'action de l'air chargé de vapeurs âcres & délétères portées à travers le tiſſu de la peau juſqu'au périoſte, que ſont dus tous ces accidens? ou, ce qui paroît plus probable, cette maladie doit-elle ſon origine à la matière de la tranſpiration abondante qu'éprouvoit M. de Grandfond au moment où il a été frappé par le coup d'air, répercutée & devenue âcre par ſon ſéjour? C'eſt une queſtion que nous propoſons, ſans vouloir la décider. Quoi qu'il en ſoit, cette obſervation nous a paru très-intéreſſante, & digne d'être inſérée dans les mémoires de la Société.

Le 19 mars 1782. Signé VARNIER & LAGUERENE.



OBSERVATIONS

Sur deux ouvertures de cadavres qui ont présenté des phénomènes très-différens de ceux que sembloit annoncer la maladie.

Par M. HALLÉ.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Induration skirrheuse des membranes de l'estomac.

UNE femme très-sensible, & qui depuis long-temps avoit éprouvé de violens chagrins, fut attaquée de douleurs profondes, vives, mais qui ne revenoient qu'à des intervalles souvent très-éloignés. Leur siège étoit vers la région épigastrique. La couleur jaune du teint, les signes fréquens de bile accumulée, le siège & la nature des douleurs, sembloient annoncer que le foie étoit principalement affecté. Elle ne voulut faire aucune attention à ces maux, tant que les douleurs ne se suivirent pas de très-près, & ne furent pas d'une vivacité extrême. Enfin elle se plaignit. Les soins que je lui donnai d'abord n'eurent qu'un succès très-équivoque. Je fus obligé de m'éloigner pour un temps assez long, & en mon absence, un médecin instruit & éclairé se chargea de la conduire. A mon retour, je trouvai tout dans un état fort peu satisfaisant; mais le médecin qui l'avoit vue pendant plus d'un mois, & qui pendant ce temps avoit suivi tous les accidens avec la plus grande attention, continua de lui donner ses soins, & je me contentai de la voir de temps à autre.

Les douleurs ne changeoient pas de place; elles paroissoient s'étendre dans la région des hypocondres: mais elles augmentoient à l'entrée des alimens dans l'estomac. L'approche des règles étoit toujours marquée par un redoublement de maux; mais en tout temps, à l'exception de quelques intervalles qui firent concevoir de fausses espérances, la malade étoit en proie à une variété d'accidens qui lui laissoient peu de relâche. C'étoient des foiblesses presque tous les jours, une fièvre irrégulière, qui parut prendre quelque temps le type de tierce, des éruptions érysipélateuses & dartreuses, accompagnées de vives démangeaisons, tant aux environs des parties douloureuses, qu'en différentes autres parties du corps, une infiltration vague qui long-temps se borna au côté gauche, quelquefois du dévoiement, plus souvent une constipation opiniâtre.

Enfin la malade dépériſſant de jour en jour, & ſouffrant toujours des douleurs exceſſives, tomba dans le maraſme & périt ſans dévoiement. Les narcotiques, dont l'uſage étoit devenu néceſſaire par la continuité des douleurs, avoient été pouſſés ſur la fin de la maladie à une doſe conſidérable, & avoient occaſionné une forte conſtipation.

Cette maladie avoit duré environ ſept mois, depuis que j'avois ceſſé de lui donner mes ſoins. Je fus appelé pour en faire l'ouverture. Je m'y trouvai ſeul avec M. Totin, chirurgien appelé pour le même ſujet. Le médecin ordinaire ne put abſolument s'y trouver. On nous dit qu'il préſumoit qu'on trouveroit une grande ſuppuration; & ce que j'avois vu de la maladie ne m'éloignoit pas abſolument de ſon avis.

Avant l'ouverture, nous trouvâmes le ventre très-diſtendu, le dos tout échymoſé, l'épiderme enlevé de deſſus toutes les parties ſur leſquelles poſoit le cadavre, le trajet des vaiſſeaux veineux marqué en violet ſur les extrémités ſupérieures, une fétidité inſupportable dans la chambre. Il y avoit plus de vingt-quatre heures que la malade étoit morte. Le bas-ventre contenoit une grande abondance d'une eau rouſſe, & la poitrine étoit remplie à moitié d'une eau ſemblable. Des douleurs vives dans le dos qu'on nous dit avoir précédé la mort, nous firent examiner les viſcères contenus dans cette cavité. Le poumon ſe trouva parfaitement ſain dans toute ſon étendue; il y avoit ſeulement une adhérence à la partie ſupérieure & poſtérieure du poumon droit. Le cœur étoit affaiſſé, & ne contenoit preſque point de ſang dans aucune de ſes cavités. Les gros vaiſſeaux n'en étoient pas plus remplis, & ce peu qu'il y en avoit étoit diſſous par-tout, & n'étoit grumelé nulle part. Le péricarde ne contenoit que peu d'eau. Quelques glandes placées à la partie inférieure du médiaſtin ſur la face convexe du diaphragme, étoient dures. Les viſcères du bas-ventre étoient preſque tous dans l'état le plus ſain. Le foie n'avoit ni un volume conſidérable, ni la moindre trace d'engorgement: ſa ſubſtance n'étoit ni dure ni grenue; il étoit un peu livide, comme l'étoient toutes les parties du corps où il aborde beaucoup de ſang. La véſicule du fiel étoit remplie d'une bile jaune & épaiſſe comme du ſirop. La rate étoit un peu volumineuſe, mais nullement altérée dans ſa ſubſtance; les reins en très-bon état, ainſi que la veſſie; les inteſtins, depuis le pilore juſqu'au *rectum*, dans un état abſolument naturel, ſans aucun point de phlogoſe ni de ſuppuration: ſeulement quelques glandes iſolées ſur la partie ſupérieure du colon paroiſſoient un peu plus dures qu'à l'ordinaire; cet inteſtin d'ailleurs n'étoit altéré nulle part. Le canal inteſtinal étoit en général un peu diſtendu d'air, & le colon, ainſi que le *rectum*, étoient remplis de matières fécales fermes, d'un brun jaune, & qui avoient l'air de matières bien digérées. L'épiploon étoit dans ſon état ordinaire; le pancréas n'étoit ni ſkirrheux ni engorgé. Le

tiſſu cellulaire qui environnoit toutes ces parties, ne renfermoit aucune dureté, aucune collection purulente, aucune altération ſenſible.

L'eſtomac étoit de tous les viſcères le ſeul dont l'organiſation fût altérée, mais elle l'étoit entièrement, & d'une manière aſſez ſingulière. Depuis l'orifice cardiaque juſqu'à l'extrémité pilorique, ce viſcère étoit épaiſſi dans toute ſon étendue, mais ſur-tout vers ſa petite courbure. Cette épaiſſeur étoit de quatre lignes environ. Les membranes avoient, outre cela, acquis une dureté cartilagineuſe, offroient beaucoup de réſiſtance au ſcalpel, & paroiſſoient ſkirrheuſes preſque par-tout. Cependant tout ce viſcère, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur & dans ſon épaiſſeur, étoit très-blanc, & n'offroit nulle part, ni ulcération, ni phlogoſe. Le pilore n'étoit rétréci qu'autant que l'exigeoit néceſſairement un pareil épaiſſiſſement; mais le repli intérieur n'étoit point ſpécialement durci ni engorgé, & le duodénum, qui ſuivoit, étoit abſolument ſain.

La matrice n'excédoit pas ſon volume ordinaire, mais elle étoit, comme l'eſtomac, très-blanche dans l'épaiſſeur de ſes parois, & d'une dureté cartilagineuſe qui ne ſe laiſſoit entamer qu'avec peine par le ſcalpel. Cependant les règles avoient coulé aſſez régulièrement dans le commencement de la maladie, quoique toujours précédées d'une augmentation de ſymptômes très-inquiétante; & avant ce temps, elles n'avoient éprouvé d'autre dérangement, qu'un redoublement qui les faiſoit ſouvent venir deux fois dans le mois.

D'après la comparaiſon de la maladie avec cette ouverture, quels ſignes caractériſtiques eût-on pu donner d'une pareille altération de l'eſtomac? Les douleurs conſtantes de l'épigaſtre, & le redoublement de ces douleurs à l'entrée des alimens dans l'eſtomac, étoit le ſeul ſymptôme qui tînt directement à l'altération obſervée dans ce viſcère: mais combien ces ſymptômes ne ſont-ils pas équivoques & communs aux autres parties, & particulièrement à certaines altérations du foie! Le tact ne diſtinguoit dans cette région qu'un engorgement obſcur, & qu'on ne pouvoit pas bien déterminer, à cauſe de la douleur exceſſive que cauſoit l'attouchement; & dans le temps même où les douleurs étoient moins vives, & où l'on pouvoit s'en aſſurer plus à fond, on ne ſentoit aucune réſiſtance bien marquée. Mais ſi la difficulté du diagnoſtic étoit grande, il n'eſt pas moins difficile d'expliquer pourquoi, après des douleurs auſſi aiguës, auſſi long-temps continuées, il ne s'eſt trouvé qu'une induration ſkirrheuſe de l'eſtomac, ſans ulcération, ſans ſolution de continuité, ſans que les parties voiſines aient participé en rien à l'altération du viſcère affecté; pourquoi cette induration, égale & uniforme dans toute l'étendue des membranes de l'eſtomac, n'a point paſſé juſqu'au commencement du duodénum & du pancréas, mais a été exactement bornée par les deux orifices; comment encore la matrice, qui,

ſans augmentation de volume, préſentoit cependant dans ſa ſubſtance une altération analogue à celle de l'eſtomac, n'a paru produire aucun ſymptôme ſemblable à ceux que préſentoit la région épigaſtrique; quelles cauſes ont pu influer à-la-fois ſur l'organiſation de ces deux viſcères d'une façon a-peu-près ſemblable. La triſteſſe & les chagrins ont à la vérité une influence directe ſur les fonctions de ces deux organes, mais rarement voit-on des maladies dépendantes de ces cauſes, qui n'atteignent auſſi le foie; & comment des cauſes ſpaſmodiques, telles que celles qui ſont le réſultat des vives affections de l'ame, produiſent-elles une pareille induration dans un organe membraneux, ſans cauſer le moindre engorgement dans les organes eſſentiellement glanduleux ? J'ai déja vu quelques exemples d'altérations organiques de l'eſtomac dépendantes du chagrin; mais dans ces cas, il y avoit ulcération.

SECONDE OBSERVATION.

Dégénéreſcence ſingulière des deux reins.

Une femme d'une quarantaine d'années vint, il y a deux ans environ, me conſulter pour un engorgement très-douloureux, placé à droite dans la région latérale moyenne du bas-ventre, entre les régions hypocondriaque & iliaque du même côté. Les urines couloient à l'ordinaire. On avoit tenté de fondre cet engorgement, qu'on croyoit épigaſtrique & placé dans le méſentère, au moyen de différentes ſubſtances ſavonneuſes plus ou moins actives. Les douleurs étoient devenues exceſſives. Je conſeillai à la malade de s'en tenir aux bains, aux boiſſons rafraîchiſſantes, & au ſuc de laitue, que j'ordonnai comme un apéritif doux & léger. Je fus très-étonné, au bout de huit ou dix jours, de trouver la groſſeur réduite aux trois quarts, & à peine douloureuſe. Pouvant vaquer à ſes affaires ſans ſouffrir, la malade ne fit plus de remèdes, & je ne la vis que cette année, deux ans environ après ma première conſultation, parce qu'elle me fit appeler pour une fièvre qui préſentoit tous les ſymptômes d'une fièvre maligne des plus graves, occaſionnée par de violens chagrins. Elle mourut le quinzième jour de ſa maladie. J'eus ſoin, dans le cours de la fièvre, de m'aſſurer de l'état de l'engorgement, & je le trouvai indolent à la vérité, mais énormément accru, rempliſſant tout l'interſtice entre la région hypocondriaque droite & la région iliaque du même côté, ſans cependant pénétrer dans ces régions, & ſe terminant évidemment par un arrondiſſement complet, tant à ſa partie ſupérieure qu'à ſa partie inférieure. Les urines, pendant toute la maladie, s'étoient ſoutenues belles & en quantité ſuffiſante, & étoient demeurées telles juſqu'à la fin.

L'ouverture

L'ouverture, qui fut faite quinze heures après la mort, par M. Boullet, chirurgien de l'hôtel-Dieu de Paris, présenta les phénomènes suivans.

A l'endroit correspondant à la grosseur dont nous avons parlé ci-dessus, le bas-ventre ouvert offroit une masse volumineuse, molle, semblable à des membranes distendues par un liquide quelconque : on auroit aisément pris la partie supérieure de cette masse pour des circonvolutions intestinales, mais qui auroient été soudées entre elles. Les parties inférieure & moyenne, plus élevées & plus grosses, ressembloient à un intestin cœcum qui auroit été fort distendu. La partie supérieure avoit contracté une légère adhérence avec les vaisseaux de la partie concave du foie & avec la vésicule du fiel : tout le reste, libre & bien séparé de la masse des intestins, repoussoit la portion montante du colon vers l'ombilic, & enfonçoit le cœcum dans la région iliaque droite. Cette masse, saisie & détachée de ses adhérences, attachée postérieurement au côté droit de la colonne épinière, retenue inférieurement par l'uretère, fut évidemment reconnue pour être le rein droit énormément dilaté, ayant à-peu-près huit pouces dans sa longueur, & cinq pouces dans sa plus grande épaisseur. Le tiers supérieur étoit moins distendu, comme nous l'avons dit, & offroit différentes altérations qui représentoient des circonvolutions intestinales. Ayant ouvert cette partie supérieure, il s'en est écoulé une grande quantité de sérosités, & elle nous a paru composée de plusieurs cellules membraneuses ; mais cette ouverture ne fit point affaisser les parties moyenne & inférieure du même rein, que nous ouvrîmes ensuite, & que nous trouvâmes, de même que la partie supérieure, composées de cellules remplies d'une eau trouble blanchâtre, avec une teinte légère de rouge. Il y avoit dans ce rein quatre calculs assez gros, rougeâtres, dont les parties, liées par une substance mucilagineuse, se désunirent bientôt lorsque cette substance eut été desséchée à l'air. L'un de ces calculs occupoit le bassinet, & étoit le plus gros de tous.

En général le rein entier paroissoit être devenu membraneux, & avoit perdu au moins en grande partie sa substance charnue. En examinant sa structure en détail, nous avons trouvé que la partie supérieure étoit séparée des deux autres par une cloison transversale qui ne communiquoit avec elle que par le moyen d'un trou étroit, circulaire, qui s'ouvroit dans le bassinet. Cette région supérieure étoit la seule qui conservât un reste de partie charnue, qui, coupée avec le scalpel, offroit un peu de substance fibreuse & un peu de substance corticale. C'étoit principalement vers la cloison transversale que cette partie charnue s'épaississoit le plus ; mais on n'y voyoit aucune trace de mamelon. Cette portion supérieure du rein, membraneuse dans sa plus grande

partie, étoit divisée par plusieurs cloisons en quatre ou cinq grandes cellules, qui, distendues d'eau, représentoient dans ce rein entier les circonvolutions intestinales dont nous avons parlé. La cloison transversale qui la fermoit inférieurement étoit traversée par de gros vaisseaux.

C'étoit au-dessous de cette cloison transversale qu'étoit placé le bassinet, qui s'ouvroit immédiatement dans les parties moyennes & inférieures du rein; ces deux parties formoient un grand sac composé de cellules membraneuses, qui s'ouvroient les unes dans les autres, & dont les parois étoient transparentes quand on les mettoit entre le jour & l'œil. On ne trouvoit dans cette partie du rein aucune trace de sa substance ordinaire. J'ai eu soin de dessiner moi-même tous ces détails avec toute l'exactitude possible.

Ayant trouvé le rein droit dans un état aussi singulier, notre premier mouvement fut de chercher le rein gauche. Nous fûmes fort étonnés de n'en point appercevoir de traces. Nous emportâmes le paquet intestinal, & saisissant l'uretère, nous le suivîmes avec attention: il nous conduisit jusqu'auprès du diaphragme, dans une masse cellulaire que nous emportâmes toute entière avec une partie du diaphragme. Nous ouvrîmes l'uretère à sa partie supérieure, & nous pénétrâmes dans un petit sac membraneux, que nous reconnûmes pour le rein. Ce sac renfermoit quelques cellules, avoit un peu plus d'épaisseur que n'en avoient les membranes du rein droit, renfermoit quelques restes de mamelons déformés, mais dans lesquels il n'étoit plus possible de distinguer la différence des deux substances qui constituent le rein; & il se terminoit inférieurement, en se retrécissant, par le bassinet & l'uretère. Les membranes de ce sac, sans offrir de substance distinctement glanduleuse, étoient plus épaisses que celles du rein droit, plus dures, & d'une couleur grise livide; elles contenoient une sérosité trouble & grise, & un seul petit calcul jaunâtre gros comme un pois, sans consistance, & qui, entre les doigts, s'écrâsoit comme une argile molle, sans qu'on y pût sentir aucune portion dure & grenue. Ces deux reins ne présentoient ni ulcération ni la plus légère solution de continuité dans toute leur substance.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que nous trouvâmes dans la vessie une eau blanchâtre semblable à celle du rein gauche, quoique jusqu'à la fin de la maladie les urines eussent été constamment citrines, & seulement un peu nuageuses.

Le reste de l'ouverture ne présenta rien de remarquable, si ce n'est un sang noir dissous, une rate qui se déchiroit au moindre effort; phénomènes dont il est aisé de sentir la liaison avec une maladie dans laquelle la putridité avoit été marquée, quoiqu'elle ne parût être que secondaire.

D'après cette ouverture, il est difficile de décider lequel de ces deux reins étoit le plus propre à entretenir la sécrétion des urines : il est difficile de concevoir comment les urines ont continué d'être belles jusqu'à la fin de la maladie, quoique les reins fussent tous les deux remplis d'une eau trouble, qui cependant n'étoit fournie, dans l'un ni dans l'autre, par aucune matière purulente, puisque aucun des deux reins n'étoit ulcéré. Comment la vessie, qui s'est trouvée contenir la même liqueur que le rein gauche, n'a-t-elle laissé échapper jusqu'à la fin qu'une eau citrine & tout au plus un peu louche? Est-ce la cessation du ton & du spasme qui, à la mort, a laissé à l'eau contenue dans le rein gauche la liberté de couler jusque dans la vessie ; ou bien cette eau renfermée dans le rein gauche & dans la vessie, ne s'est-elle formée, même dans le rein, qu'après la mort ? Pour le rein droit, il est assez évident que les calculs qu'il renfermoit ont occasionné sa distension énorme, & ont empêché l'eau qu'il contenoit de s'échapper : mais ce qui paroît singulier, c'est que la couleur du rein droit, quoique si fort altéré dans sa structure, ait resté beaucoup plus naturelle que celle du rein gauche. Le rein droit étoit d'une couleur de chair ordinaire, & le gauche d'une couleur grise, livide & plombée.

Les observations de Morgagni nous offrent quelques ouvertures dans lesquelles les reins ont été trouvés altérés à-peu-près comme ceux-ci, c'est-à-dire en partie devenus membraneux, mais non pas aussi complètement ni tous les deux à-la-fois, dans un état aussi éloigné du naturel.

EXPLICATION

Commune aux sept premières figures représentant le rein droit.

A, partie supérieure du rein.

B, partie moyenne.

C, partie inférieure.

D, uretère.

a, cloison transversale qui sépare la partie supérieure du rein des parties moyenne & inférieure, percée d'un trou qui rend dans le bassinet.

b, le bassinet.

c, gros vaisseaux qui traversent la cloison transversale.

d d d, parties charnues, subsistantes dans la partie supérieure du rein.

1 2 3 4 5 6 7 8 9, cellules qui composent les parties supérieure (1 2 3), moyenne (5 6 7 8), & inférieure (9) du rein.

* * *, parties graisseuses, qui paroissent au travers des ouvertures faites aux membranes par le scalpel.

Voyez le développement de chaque figure.

PLANCHE PREMIÈRE.

Fig. I. Le rein droit non ouvert, & tel qu'il paroiſſoit à l'ouverture du cadavre entre le foie & l'inteſtin colon, au niveau de la maſſe inteſtinale, gonflé par l'eau qu'il renfermoit.

A, la partie ſupérieure ſéparée par une dépreſſion des parties moyenne & inférieure plus diſtendues.

B C, les parties moyenne & inférieure très-diſtendues.

D, l'uretère.

* * *, différentes maſſes graiſſeuſes répandues à la ſurface du rein.

PLANCHE II.

Fig. II. Le rein droit ouvert, tant dans ſa partie ſupérieure A, que dans ſa partie moyenne B, & inférieure C.

a, cloiſon qui ſépare la première des deux autres, & qui ne la laiſſe communiquer avec elles que par un trou que l'on voit dans la figure VI, & qui rend dans le baſſinet.

b, le baſſinet.

D, l'uretère.

* *, Différentes parties graiſſeuſes qui paroiſſent par les ouvertures faites aux membranes par le ſcalpel.

c, un vaiſſeau qui pénètre dans l'épaiſſeur de la cloiſon, & dans lequel eſt paſſé un bâton.

1 2 3 4, différentes cellules qui ſeront développées ſous les mêmes numéros dans les figures ſuivantes.

d d, parties charnues dans la portion ſupérieure du rein droit.

PLANCHE III.

Fig. III, calcul qui s'eſt trouvé dans le baſſinet, outre pluſieurs autres plus ou moins gros, épars dans les cellules du rein.

Fig. IV. A, partie ſupérieure du rein droit, A.

1 2 3 4, cellules qui le compoſent.

d d, parties épaiſſes & charnues qui avoiſinent la cloiſon tranſverſale, & qui ſont mieux expoſées dans la figure VI.

a a, cloiſon tranſverſale qui ſépare la partie ſupérieure de ce rein des deux autres.

c c, vaiſſeaux qui la traverſent, coupés.

B C, parties inférieures du rein deſſinées ſeulement au trait, & où l'on reconnoît les cellules & les parties graiſſeuſes.

PLANCHE IV.

b, baſſinet, comme dans la figure II.
D, l'uretère.
Fig. V, partie moyenne du rein droit B.
5 6 7 8, cellules membraneuſes de la partie moyenne du rein droit.
* *, parties graiſſeuſes qui paroiſſent à travers des ouvertures faites aux membranes.
a a, cloiſon tranſverſale.
8, replis marqués dans les figures II & VI.
b, baſſinet.
c, vaiſſeaux coupés.
D, uretère.
C, partie inférieure du rein.
A, partie ſupérieure, ſeulement deſſinée au trait.

PLANCHE V.

Fig. VI. Développement de toutes les parties du rein droit, ſur-tout des parties moyenne & inférieure & de la cloiſon tranſverſale.
1 2 3 4 5 6 7 8 9, cellules qui le compoſent.
8, replis hexagones.
* *, parties graiſſeuſes apparentes par les ouvertures faites aux membranes.
b, baſſinet.
D, uretère.
a a a, cloiſon tranſverſale, ſoulevée pour faire voir le trou qui répond dans le baſſinet, & qui étoit la ſeule communication de la partie ſupérieure du rein avec les deux autres.
5 6, cellules de la partie moyenne déployées de manière à faire voir la tranſparence des membranes qui les compoſent.
A, partie ſupérieure des cellules du rein abandonnée à elle-même, de manière à laiſſer voir les ſeules parties charnues *d d d d* de ce rein.
d d, la partie charnue qui avoiſine la cloiſon.
*d * d*, les parties charnues qui forment le fonds des deux cellules inférieures de cette partie.
Fig. VII, la partie charnue de la cellule *d ** coupée juſque dans la ſubſtance extérieure ou corticale.
1, ſubſtance fibreuſe.
2, ſubſtance corticale.

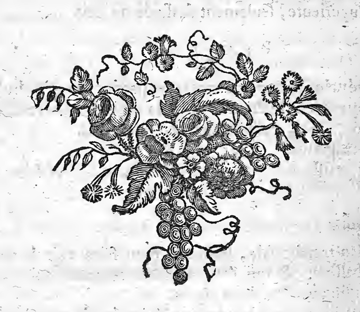
PLANCHE VI.

Fig. I. a a a, &c. le rein gauche membraneux, de même que le droit, mais formant un sac très-rétréci, adhérent au diaphragme, enveloppé de tissu cellulaire, contenant quelques cellules dans lesquelles on apperçoit quelques mamelons défigurés, finissant inférieurement en une cavité qui forme le bassinet *b*, & qui, se rétrécissant encore, forme l'uretère *c*.

d, portion du diaphragme adhérente à ce rein.

e, veine cave & veine émulgente.

f, calcul trouvé dans ce rein gauche, mou & s'écrasant comme de l'argile.



SUITE DES OBSERVATIONS SUR LES CONCRÉTIONS ANIMALES,

Par M. VICQ-D'AZYR.

J'AI publié dans le volume de nos Mémoires pour l'année 1779; la defcription d'un grand nombre de concrétions animales de différentes fortes. J'ajouterai aujourd'hui à cette fuite la defcription de quelques calculs d'une forme & d'une ftructure remarquables, & dont il m'a paru que l'hiftoire méritoit d'être confervée.

1°. *Concrétion inteftinale globuleufe, compofée d'une multitude de lames perpendiculaires à la furface de la maffe, trouvée par M. Céfar, artifte vétérinaire, réfidant à Paris, dans le colon d'un cheval* (1), *& préfentée à la Société par M. Huzard, artifte vétérinaire.*

Ce calcul pèfe une liv. 4 onces 3 gros: fon plus grand diamètre eft de 3 pouces 10 lignes, & le plus petit de 3 pouces $\frac{1}{2}$. Il eft tout-à-fait formé de lames groupées & placées perpendiculairement à la furface de la maffe, qui eft de forme irréguliérement ronde. La longueur de ces lames eft depuis 2 lignes $\frac{1}{6}$ ou 3 lignes à 4 lignes $\frac{3}{4}$. Elle fe croifent dans toutes fortes de directions; quelquefois même elles fe traverfent mutuellement; on en voit plufieurs qui partent en divergeant d'un centre commun.

Ces lames font arrondies, fur-tout par la partie qui eft engagée dans la maffe de la pierre; car la partie extérieure & faillante, même dans celles qui n'ont point été ufées par le frottement, eft à-peu-près rectiligne, enforte que chaque lame femble former un fegment de courbe. Tout cet affemblage de lames préfente l'afpect de certains groupes de criftaux, auxquels on a donné le nom de *crêtes de coq*, & en particulier de ceux du fpath pefant en tables criftallifé confufément.

La matière de ces lames n'eft point affez pure pour que l'on puiffe

(1) On trouve le plus fouvent ces calculs dans les inteftins des chevaux de charrette.

y faire des coupes nettes, & déterminer avec précision leur ſtructure. Il m'a paru cependant, dit M. l'abbé Hauy, qui a bien voulu nous donner ſon avis à ce ſujet, qu'elles ſe diviſoient obliquement par rapport à leurs grandes faces. De tous les criſtaux en crêtes de coq que je connois, ajoute-t-il, il n'y a que ceux de ſpath calcaire qui ſe diviſent de cette manière: mais pour aſſurer que les diviſions dont il s'agit conduiroient à des molécules ſemblables à celles des ſpaths calcaires, il faudroit meſurer leurs inclinaiſons, ce qui eſt impoſſible ſur des objets ſi petits & ſi peu réguliers.

Ces mêmes lames, miſes ſur une plaque de fer que l'on expoſe enſuite à l'action du feu, blanchiſſent & ſe calcinent en un inſtant. Elles ne font aucune effervefcence avec l'acide nitreux : mais en ayant mis des fragmens dans ce même acide affoibli par un mélange d'eau commune, je les ai vus ſe diſſoudre entièrement en quelques minutes ; il ne reſtoit qu'une légère pellicule qui nageoit à la ſurface du liquide, & qui provenoit ſans doute des matières hétérogènes mêlées avec la ſubſtance de la pierre.

Indépendamment de la partie calcaire qui forme ces concrétions, on y remarque une eſpèce d'enduit de vernis, qui eſt une mucoſité animale, & qui ſouſtrait, au moins en partie, les molécules terreuſes à l'action des menſtrues chimiques. J'ai examiné avec M. d'Aubenton, une autre concrétion arrondie également inteſtinale, du poids de 5 liv. 9 onc. 6 gros, dont le diamètre eſt de 5 pouc. 8 lig. $\frac{1}{2}$, & que M. Huzard m'a auſſi remiſe. Outre les couches terreuſes enduites d'un gluten qui la compoſent, on trouve vers le centre pluſieurs lames ſemblables à celles en crête de coq, dont le précédent calcul eſt formé: d'où l'on peut conclure que telle eſt la forme criſtalline vers laquelle tendent les concrétions inteſtinales; vérité qui nous auroit échappé, ſi nous n'avions vu que celles de ces concrétions qui réſultent d'un aſſemblage de couches ſucceſſives & concentriques. Dans le dernier volume (1) de nos Mémoires, j'ai déterminé, d'après l'inſpection d'un grand nombre de pierres biliaires, la forme qu'affectent les criſtalliſations de ces calculs. La Société invite ſes coopérateurs à ne point perdre de vue cet objet important de nos recherches. Ne doit on pas eſpérer qu'après avoir bien déterminé la nature de ces concrétions, on ſera plus éclairé ſur le traitement des maladies qu'elles occaſionnent, ou dont elles ſont l'effet?

Voyez les fig. 1 & 2, planche VI.

---

(1) Volume de 1779, Hiſtoire, p. 218 & ſuiv.

2°. Pierres trouvées entre le gland & le prépuce, conservées dans le cabinet de M. Sabatier.

M. Sabatier a bien voulu me communiquer ces deux concrétions, représentées figure 5 & 7 (1) en grandeur naturelle. Elles ont été trouvées, l'une, celle de la figures 5, par M. Morand; l'autre, celle de la figure 7, par M. Sabatier, entre le gland & le prépuce (2): leur volume est si considérable, qu'il est bien difficile à la simple vue de pouvoir présumer quel a été leur siège. On avoit observé à la suite du phymosis dans des personnes âgées & peu attentives à se tenir proprement, de petites concrétions entre le gland & le prépuce; mais on n'y avoit jamais rencontré un seul calcul aussi gros, aussi volumineux. Celui que M. Sabatier a trouvé, figure 7, est surprenant par ses dimensions. Sa longueur est de 2 pouces 5 lignes ½; sa circonférence est de 5 pouces 6 lignes ½; son poids est de 3 onces 54 grains. On peut y distinguer sa base, son excavation arrondie & son corps. La base est excavée comme on le voit dans la figure 7 (3). La forme de cette excavation répond à celle du gland qui y étoit logé. L'urine se répandoit sur les côtés & ne sortoit que par regorgement. L'extrémité arrondie est très-mousse, & le corps offre deux faces, dont une est un peu applatie, & l'autre est plus convexe; cette dernière me paroît être l'inférieure.

La petite pierre de la figure 5 est à-peu-près formée de même: elle est plus irrégulière dans son contour. Sa base est également creusée pour loger le gland. Son poids est de 7 gros ½; elle a 1 pouce ½ de longueur, & sa circonférence, dans la partie la plus volumineuse, est de 3 pouces 9 lignes ½.

Je ne saurois trop remercier M. Sabatier de ce qu'il a bien voulu me confier ce morceau précieux de son cabinet, & me permettre de le décrire. M. Pinet, chirurgien à Daligre, a trouvé, dans un sujet attaqué de la gravelle depuis long-temps, plus de deux cens petites pierres entre le gland & le prépuce, telles qu'on on en voit quatre représentées dans les figures 8, 9, 10, 11 de la planche VIII.

3°. Calcul de la vessie humaine, ayant pour noyau un os en forme de cure-oreille.

MM. Petry, médecin à Niederbron, & Unfried, chirurgien, ont en-

(1) Planche VIII.

(2) On trouve quelquefois de petits calculs dans la fosse naviculaire des chevaux. On m'en a remis un il n'y a pas long-temps.

(3) Planche VIII.

voyé ce calcul, que le dernier a extrait par le moyen de la taille latérale. Les circonstances de cette opération sont remarquables.

La section latérale ayant été faite, l'opérateur retira un calcul d'un volume moyen, dont la mesure ne nous a point été communiquée. Après l'extraction de cette pierre, il sentit un corps dur logé dans la région droite de la vessie: il fit des tentatives inutiles pour le faire sortir. Craignant de fatiguer le malade, il remit à un autre temps une nouvelle recherche. Une fièvre bilieuse survint, & fixa toute l'attention des personnes de l'art: la plaie de la vessie se cicatrisa en partie; enfin le trentième jour après l'opération, la fièvre ayant cessé tout-à-fait, & les douleurs dans les voies urinaires étant très-vives, on se détermina à dilater la plaie: on introduisit ensuite un des doigts dans l'anus; la seconde pierre, dont un os long étoit le noyau, fut rangée de la manière la plus commode pour son extraction, & avec cette précaution, on l'obtint aisément.

Ce calcul est mou; ses couches ont peu de consistance, de sorte que plus de la moitié de cette concrétion étoit détachée du noyau lorsqu'elle nous est parvenue. La tige osseuse qui est dans le milieu a 2 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur; elle est large de 2 lignes $\frac{1}{2}$. On la voit en grandeur naturelle dans la figure 3, planche VIII. Ses deux extrémités *a* & *b* dépassent le calcul. En *c*, l'esquille est toute dépourvue de lames calculeuses: en *d d*, elles y adhèrent assez fortement. Le malade a avoué qu'ayant introduit un cure-oreille d'os dans le canal de l'urètre, & l'ayant enfoncé très-profondément, dans le dessein d'écarter la pierre qui lui causoit une rétention d'urine, ce cure-oreille lui avoit échappé & avoit pénétré dans la vessie. Ces accidens, quoique très-singuliers, ne sont pas très-rares. Cette année, on a extrait à l'hôtel-Dieu de Paris un calcul ayant une épingle à friser pour noyau. J'en ai moi-même décrit un du même genre dans le dernier de nos volumes, Histoire, p. 213 & 214; & M. Pinet, chirurgien très-estimé à Daligre, nous a envoyé dernièrement un calcul du même genre, que j'ai fait dessiner en grandeur naturelle, & que l'on voit planche VI, fig. 4.

4°. *Calcul de la vessie ayant une bougie pour noyau.*

M. White, chirurgien très-célèbre à Manchester en Angleterre, a fait l'observation suivante.

» On conseilla à S. P., jeune homme âgé d'environ 25 ans, de se servir d'une bougie pour combattre une légère contraction de l'urètre. Il l'introduisit en allant se coucher, en décembre 1771; mais n'ayant pas pris la précaution nécessaire de l'attacher, quand il s'éveilla le lendemain, il trouva qu'elle s'étoit glissée dans sa vessie. Comme il étoit

dans ce temps-là à Londres, il s'adressa d'abord à M. Davenport, & ensuite à un des chirurgiens du roi. Il fit fréquemment usage des bains chauds, buvant en même temps beaucoup d'eau chaude; il se servit aussi de plusieurs autres moyens, qui furent tous inutiles. Pendant plusieurs mois il prit une grande quantité de savon, mais sans effet. Il n'éprouva pendant cinq ou six mois que peu de douleur : il pouvoit faire plusieurs milles à cheval dans un jour, & il passoit même des journées entières à la chasse, sans sentir d'incommodité. Il commença bientôt après à se plaindre de douleurs qui augmentèrent beaucoup, & il s'adressa à moi. L'ayant examiné avec une sonde, & trouvant qu'il y avoit une pierre dans sa vessie, je le taillai le 27 octobre 1772, & en tirai une pierre qui pesoit deux onces & demie.

L'ayant sciée en deux, la bougie qui avoit servi comme de noyau pendant la formation de la pierre, se trouva entortillée en un petit peloton.

Voyez la planche VIII, fig. 1.

La pierre est fort dure; l'intérieur est blanc, & l'extérieur brun-clair.

Après quelques observations sur ce sujet, j'en laisse la conclusion aux lecteurs judicieux.

M. P., qui jouissoit d'une très-bonne santé jusqu'au moment de son accident, ne se rappelle point d'avoir jamais eu aucun symptôme de gravelle, jusqu'à ce que la bougie se fût glissée dans sa vessie, & il n'en a point eu non plus depuis l'opération. Dix mois seulement s'étoient écoulés entre la première formation de la pierre & son extraction; car son origine est exactement marquée par l'introduction de la bougie. Quoique pendant ce temps-là il ait résidé à Londres en partie, & dernièrement à Chester, & quoique sa manière de vivre ait varié fréquemment, il n'y a point de différence dans la couleur & la solidité des lames qui composent la pierre. «

5°. *Pierre sortie par un abcès qui s'est ouvert au périnée dans une personne adulte, qui la portoit depuis l'enfance.*

M. Ballardy, médecin célèbre à Brignolles, nous a envoyé cette pierre.

Il y avoit sans doute une fistule urinaire interne très-ancienne. L'urine séjournoit dans quelques unes des cellules voisines du périnée : elle y a déposé successivement des couches de différentes épaisseurs, & elle y a formé une très-grosse pierre, qui a enfin sorti à la suite d'un abcès survenu par l'effet de l'irritation dans le foyer même du calcul. Son poids est de 2 onces 6 gros; sa longueur est de 2 pouces 2 lignes ½; sa circonférence est de 5 pouces 1 ligne. Il est de forme oblongue, ayant

un collet ou rétréciſſement à l'une de ſes extrémités, & étant renflé à l'autre. *Voyez* fig. 2, planche VI.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que cette pierre ait ainſi ſorti par les ſeules forces de la nature, & ſur-tout qu'après ſa ſortie tout ſe ſoit conſolidé, & que les urines aient repris leurs cours naturel. C'eſt cette dernière réflexion qui a engagé M. Ballardy à nous adreſſer cette obſervation.

6°. *Végétation cornée.*

M. Moreau, médecin réſidant à Bar-le-Duc, nous a adreſſé, en novembre 1783, une production repréſentée planche VI, figure 3. Elle eſt de la nature de la corne : ſes fibres parallèles ſont contournées en demi-cercle. Son extérieur eſt le même que celui de l'excroiſſance que M. Gaſtellier, notre aſſocié à Montargis, a trouvée ſur le front d'une femme, & qui eſt deſſinée planche III, fig. 15, vol. I de nos Mémoires. M. Moreau l'a obſervée ſur la partie interne de la jambe d'un vieillard âgé de 80 ans. Elle étoit implantée ſur l'épiderme, dont elle formoit une végétation, & ſes racines n'étoient point profondes. M. Moreau en a vu une du même genre ſur la cuiſſe d'une femme. Nous regrettons de ne pouvoir ajouter ici les obſervations de M. Pujol, médecin à Caſtres, ſur le même ſujet; nous ſommes forcés de les réſerver pour un des volumes ſuivans.

EXPLICATION DES FIGURES

Relatives aux Concrétions animales.

PLANCHE VI.

Fig. 2. Elle repréſente en grandeur naturelle la pierre urinaire envoyée par M. Ballardy, & qui a ſorti par les ſeules forces de la nature, à la ſuite d'un abcès au périnée.

a, une des extrémités de la pierre, dans laquelle il ſemble qu'il y ait une ſorte de rupture, les grains y étant entaſſés irrégulièrement.

b, autre extrémité de la pierre, beaucoup plus égale que la précédente, & qui eſt ſurmontée par une petite ſaillie ou élévation dont la ſurface eſt polie.

e, collet ou rétréciſſement de la pierre.

c, ſon grand bord qui eſt arrondi.

d, petit bord, qui eſt un peu concave & plus inégal que le précédent.

Fig. 3. Elle repréſente en grandeur naturelle une ſubſtance cornée envoyée par M. Moreau, chirurgien à Bar-le-Duc.

a, baſe par laquelle cette végétation adhéroit à la peau.

b, extrémité de cette végétation, qui eſt recourbée.

e e e e, filets qui compoſent la couche externe, & qui ſont recourbés.

f d e, filets recourbés dans le bord concave.

c, filets moyens qui aboutiſſent vers la pointe en *e e*. Il ſemble que cette végétation ſoit compoſée de filets ſoyeux.

Fig. 4. Cette figure repréſente un calcul de la veſſie humaine que M. Pinet, chirurgien à Daligre, a extrait par le moyen de la taille latérale; & qui a une épingle noire pour noyau.

a b, épingle noire pointue, groſſe, & dont une partie eſt enveloppée dans le calcul.

h, lieu où l'épingle s'enfonce.

b f g c, contour du calcul.

b d c, lieu où il y a une partie des couches emportée.

k e l f, deux autres endroits où la couche externe eſt auſſi enlevée.

PLANCHE VII.

Cette planche repréſente une concrétion inteſtinale trouvée par M. Céſar, artiſte vétérinaire réſidant à Paris, dans le colon d'un cheval. Ce qu'elle a de particulier, c'eſt qu'elle eſt compoſée de lames en forme de crêtes, & qui ſont toutes ſituées perpendiculairement à ſa ſurface.

Dans la *fig. 1*, on apperçoit un hémiſphère de cette concrétion, ſur la ſurface duquel ſe voient de petites lames très-nombreuſes & verticales dont ce calcul eſt formé. Elles reſſemblent, au premier coup-d'œil, à des grains d'avoine, ce qui a fait, ſans doute, que quelques perſonnes l'ont regardée comme de l'avoine pétrifiée.

La *fig. 2* offre une coupe faite dans le milieu de cette concrétion, qui eſt repréſentée en grandeur naturelle.

b b b b b, ſont les bords de la concrétion.

c c c c. On voit dans les points que ces lettres déſignent, des lignes convergentes qui ſont aſſez irrégulières, & qui réſultent de la coupe des lames dont il a été queſtion plus haut.

On voit en *d d d* les fragmens de pluſieurs grains beaucoup plus épais que les lames, & qui ſont d'une forme différente.

a, déſigne le centre; & on y voit quelques fragmens de poils ſerrés entre les lames ſuſdites.

PLANCHE VIII.

Fig. 1. Elle repréſente une coupe du calcul décrit par M. White, chirurgien de Mancheſter.

a, écorce & couches extérieures de la pierre.

b, la bougie reployée ſur elle-même, & qui ſert de noyau au calcul.

Fig. 2. Elle montre ce même calcul en grandeur & forme naturelles, avant d'avoir été ouvert pour y faire voir la bougie qui en eſt le noyau.

Fig. 3. Calcul de la veſſie envoyé par M. Petry, médecin à Niederbron, dont le noyau eſt un os figuré en cure-oreille.

a b, les deux extrémités du cure-oreille.

d d, lames calculeuſes dont une portion du cure-oreille eſt ſurchargée.

En *c*, cette pièce oſſeuſe eſt abſolument à découvert.

En *e*, on apperçoit la caſſure des lames qui ſe ſont briſées.

Fig. 4 & 5. Elles repréſentent, ſous différens aſpects, une pierre qui a été trouvée entre le gland & le prépuce, & qui eſt conſervée dans le cabinet de M. Sabatier, qui a bien voulu me la communiquer. La *figure 5* préſente cette concrétion en grandeur naturelle.

a, déſigne une excavation creuſée dans ſa baſe, & deſtinée à loger le gland.

b, extrémité arrondie de la pierre.

c, un des bords qui eſt légèrement échancré. La *fig. 4* eſt deſtinée à faire voir de face & dans ſon entier l'excavation creuſée dans la baſe du calcul.

Fig. 6 & 7. Elles repréſentent, ſous différens aſpects, un calcul du même genre, également trouvé entre le gland & le prépuce, & auſſi conſervé dans le cabinet de M. Sabatier. La *fig. 7* préſente le calcul dans ſa grandeur naturelle.

a, déſigne l'excavation où le gland étoit contenu.

b, l'extrémité arrondie.

c d, les deux bords, dont l'un, repréſenté en *c*, fait une boſſe un peu plus conſidérable. La *fig. 6* montre de face & dans ſon entier l'excavation qui contenoit le gland.

Fig. 8, 9, 10, 11. Ces quatre figures repréſentent quelques-uns des petits calculs trouvés par M. Pinet, chirurgien à Daligre, entre le gland & le prépuce. On a remarqué dans ces petites concrétions pluſieurs faces polies par le frottement.

OBSERVATION

Sur un homme réglé par un doigt de la main.

Par M. CARRERE.

IL n'eſt pas rare de voir chez les femmes les règles ſortir par toute autre voie que celle que la nature leur a frayée : on en trouve des exemples multipliés, & l'obſervation nous l'apprend tous les jours. *Foreſtus*, *Braſſavolo*, *Lange*, *Zacutus-Luſitanus*, *Schenck*, *Mercato*, *Dodonée*, *Maurice de la Corde*, *du Laurent*, ont vu cette évacuation périodique ſe faire jour par le crachement, le vomiſſement, le nez, les gencives, les yeux, les oreilles & les hémorrhoïdes ; je connois même une femme chez laquelle l'urètre en eſt le ſiège.

Il eſt plus rare & plus ſingulier de voir un homme aſſujetti aux mêmes évacuations périodiques que les femmes, expoſé aux mêmes inconvéniens & ſujet aux mêmes incommodités : nous trouvons cependant beaucoup d'exemples de phénomenes pareils. *Veſale*, *Zimara*, *Oetheus*, *Amatus-Luſitanus*, *Zacutus-Luſitanus*, *Salmulth*, M. *le Bœuf*, & tant d'autres, qu'il ſeroit trop long de citer ici, rapportent des obſervations qui font voir que des hommes ont été ſujets à des évacuations périodiques par différentes parties du corps, ſur-tout par la verge & par les hémorrhoïdes mais il en exiſte très-peu qui ſe rapprochent du cas qui fait le ſujet de cette obſervation.

Jacques Sola, garçon meûnier des environs de Perpignan, robuſte, bien conſtitué, d'un tempérament ſanguin, âgé, en 1764, de 25 ans, étoit ſujet, depuis l'âge de quinze ou ſeize ans, à un écoulement de ſang par le bout du petit doigt de la main droite, qui revenoit tous les mois preſque aux mêmes jours. Le ſang couloit chaque fois fort lentement, goutte à goutte, pendant deux jours, ſans qu'on apperçût aucune ouverture ſenſible à la peau du doigt. Dans l'intervalle d'une évacuation à l'autre, il n'éprouvoit aucun changement dans la ſanté, & ſe livroit aux exercices ordinaires de ſon métier. Un ſigne infaillible lui annonçoit l'approche de l'évacuation : il reſſentoit une douleur de tête, d'abord aſſez légère ; mais qui augmentoit juſqu'à ce que le ſang commençât à paroître : elle diminuoit alors, & ne ceſſoit qu'à la fin de l'écoulement ; cette douleur de tête étoit accompagnée d'un léger engourdiſſement du bras droit, qui ne ceſſoit auſſi qu'avec l'écoulement.

Lorſque le ſang couloit en moindre quantité qu'à l'ordinaire, ſes douleurs de tête devenoient plus vives : l'engourdiſſement du bras devenoit douloureux, s'étendoit juſqu'à l'épaule, & étoit accompagné d'une eſpèce de fourmillement : ces ſymptômes duroient juſqu'au parfait rétabliſſement de l'évacuation. On réuſſiſſoit ordinairement à la rappeler ou la rétablir, en plongeant tous les jours le bras dans l'eau tiède pendant une heure, durant les trois jours qui précédoient l'époque de l'évacuation.

Au mois d'octobre 1764, la veille du jour où l'évacuation devoit paroître, il reſta pendant une demi-heure dans le ruiſſeau du moulin, dont l'eau devoit être très-froide, le temps ſe trouvant aſſez frais; l'évacuation ne parut point le lendemain; mais cet homme ſe trouva attaqué à-la-fois d'une péripneumonie & d'une dyſſenterie. Je le vis alors pour la première fois. La péripneumonie céda aiſément aux remèdes; mais la dyſſenterie fut opiniâtre, & réſiſta conſtamment. J'appris alors le phénomène ſingulier auquel cet homme étoit ſujet : j'abandonnai dès ce moment les remèdes ordinaires, & je m'attachai à rappeler l'évacuation : je n'employai que le moyen qui lui avoit toujours réuſſi, le bain du bras dans l'eau tiède. L'évacuation reparut au mois de décembre ſuivant, & la dyſſenterie ceſſa ſur le champ.

Je fus appelé de nouveau au mois de ſeptembre 1766. Je le trouvai crachant le ſang pour la troiſième fois depuis trois mois; depuis un temps pareil, l'évacuation étoit ſupprimée. Le même remède, employé aux approches du période ſuivant, rétablit l'évacuation, & le crachement de ſang ne reparut plus.

Je n'ai revu enſuite cet homme qu'au mois de juillet 1771; ſon évacuation ſubſiſtoit toujours : je l'obſervai quelques jours après pendant une heure : je l'obſervai de nouveau le mois ſuivant; elle avoit été retardée de deux jours.

Nous avons pluſieurs exemples d'évacuations périodiques par les doigts, qui ont remplacé le flux menſtruel chez les femmes. *Zacutus-Luſitanus* (1) a vu une payſanne âgée de 34 ans, chez laquelle il ſortoit tous les trois ou quatre jours, un filet de ſang pur de la partie interne du gros orteil du pied gauche; la douleur de tête ou la fièvre ſurvenoit toujours à la diminution de cette évacuation : la ſaignée du pied oppoſé la rétabliſſoit lorſqu'elle étoit ſupprimée, tandis que celle du même pied étoit ſuivie de douleurs violentes au genou & à l'orteil. *Mercado* (2) parle d'une religieuſe dont les règles ſortoient par le petit doigt & le doigt annulaire de la main gauche. Nous avons encore l'exemple

(1) *Prax. Hiſtor.* lib. 3, obſ. 5.
(2) *De mulier. affect.* lib. 1, cap 7.

d'une

d'une jeune fille qui, à la suite de la suppression des règles, fut sujette à des hémorragies fréquentes par la bouche, le nez, les yeux, l'anus, les mamelles, les doigts & les orteils vers les racines des ongles (3). Enfin *van-Swieten* (4) rapporte, d'après *Boerhaave*, celui d'une fille, chez laquelle le sang couloit goutte à goutte, tantôt du bout des doigts, sans aucun vestige d'ouverture, tantôt de la peau de la partie antérieure du col, tantôt de celle du nez, tantôt du nez, tantôt des ongles des doigts de la main droite.

Mais ces exemples sont très-rares chez les hommes; je n'en connois que deux, qui sont rapportés dans les Transactions philosophiques (5) & répétés par *Heyster* (6) & *Mead* (7). Le premier concerne un homme qui fut sujet depuis l'âge de 43 ans jusqu'à celui de 55, presque tous les mois, à un écoulement d'environ quatre livres de sang du doigt index de la main droite; lorsque l'écoulement s'arrêtoit, il survenoit une douleur très-vive au bras. Le second, rapporté par *Musgrave*, est plus singulier; il est relatif à un jeune homme sujet, depuis son enfance jusqu'à l'âge de 24 ans, à un écoulement périodique de sang par le pouce, qui revenoit à chaque pleine lune; le sang coula d'abord à la dose de quatre onces chaque fois, &, après l'âge de 16 ans, à celle de demi-livre; l'application imprudente d'un fer rouge sur la partie, arrêta l'écoulement & fut suivie d'une hémoptysie violente.

L'observation dont il est question ici, est d'autant plus singulière, qu'elle présente des phénomènes analogues à ceux qui précèdent & accompagnent l'évacuation périodique naturelle aux femmes, & les mêmes accidens qui sont la suite de la suppression de cette évacuation.

Il seroit essentiel de savoir si les hommes sujets à des évacuations périodiques ont, comme les femmes, une époque fixe pour leur cessation, & si, à cette époque, ils éprouvent les mêmes accidens qui accompagnent & suivent la cessation des règles. Ne me trouvant plus à portée de suivre l'homme qui fait le sujet de cette observation, j'ai prié un de mes confrères, qui est sur les lieux, de m'instruire à cet égard: il m'a appris, il y a environ un an, que l'évacuation périodique se soutenoit encore; il observera avec soin l'époque de sa cessation, & les accidens qui en seront la suite; j'en rendrai compte à la Société royale.

(3) *Essais & Obs. de Méd.* tom. II, art. 20, p. 383, rapporté aussi par *van-Swieten*, tom. IV, p. 377.

(4) *Comm. in Aph.* 1286.

(5) N°s 171 & 277.

(6) Anat. p. 262, 263.

(7) *De imperio solis & lunæ*, cap. 2.

OBSERVATION

Sur un anévrisme de l'arcade de l'aorte, avec érosion de la première côte & du sternum.

Par M. SCARPA, professeur d'anatomie à Pise, associé étranger.

LE nommé Pierre Giusti, homme robuste, d'un tempérament sanguin, âgé de 45 ans, soldat au régiment de Covaruvias, au service de Modène, fut porté à l'hôpital militaire de cette ville le 2 janvier 1779, se plaignant d'une vive douleur dans le côté gauche, ayant beaucoup de difficulté à respirer, une fièvre aiguë, & tous les symptômes qui caractérisent la péripneumonie sanguine. En examinant attentivement le malade, j'apperçus à la partie antérieure de la poitrine, du côté droit, entre la première & la seconde côte, une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule. Cette tumeur ayant fixé mon attention, je reconnus en elle tous les signes distinctifs d'un anévrisme vrai. Ayant questionné le malade, j'appris de lui que depuis dix ans il éprouvoit une difficulté de respirer assez considérable, qui augmentoit chaque fois qu'il montoit des escaliers, ou soulevoit des fardeaux un peu lourds, ce qui lui causoit des palpitations de cœur très-violentes, sans qu'on apperçût aucun changement à l'extérieur; que dès le mois de mars 1778, il avoit paru une tumeur de la grosseur d'une noisette dans le premier instant, qui, par degrés, avoit acquis dans l'espace d'onze mois, le volume dont nous venons parler. Ce malheureux attribuoit cet accident à un travail forcé dans le changement de garnison de Massa à Modène à travers les Alpes. Son bras gauche étoit devenu lourd & engourdi : il avoit la partie latérale gauche de la face gonflée & livide. On sentoit dans la tumeur des palpitations relatives à celles du cœur & des artères; pour peu qu'on la comprimât, on causoit au malade des palpitations plus ou moins fortes, suivant la compression, ce qui l'avoit empêché de faire usage d'un bandage qui lui avoit été indiqué par un chirurgien, pour arrêter les progrès de la tumeur.

Je m'occupai d'abord de l'inflammation, qui affectoit tout le poumon gauche; mais malgré tous mes soins, dès le cinquième jour les crachats vinrent plus difficilement, & portoient avec eux une teinte de noir. Le

huitième jour fut le dernier du malade. L'ouverture du cadavre m'apprit des choses intéressantes sur la nature de l'anevrisme.

Ayant séparé les tégumens de la tumeur, je remarquai que le sac anévrismal étoit couvert d'une expansion mince, formée tant par les fibres du muscle pectoral droit, que par celles des intercostaux internes, entre la première & seconde des vraies côtes, & que la force qui avoit poussé l'anévrisme hors de la poitrine, avoit courbé la première côte de bas en haut vers la clavicule, & la partie supérieure du sternum de droite à gauche. Il est aisé de juger que les premiers efforts de l'anévrisme avoient porté sur cette région intercostale, qui, étant dépourvue de muscles intercostaux externes, s'est trouvée la plus foible (1). Continuant à séparer le sac anévrismal des parties voisines, pour parvenir à lever le sternum, je m'apperçus que le sac étoit ouvert à l'endroit où il étoit adhérent à la première côte & à la partie latérale droite du sternum; que par conséquent, dans cet endroit, le sang touchoit immédiatement la substance propre de ces parties dures, & que ces dernières suppléoient aux tuniques de l'artère, qui manquoient absolument en cet endroit.

Les injections répétées ont confirmé l'observation, & m'ont fait voir que si le sang de l'artère n'eût trouvé dans la substance osseuse de la première côte, & dans celle du sternum, une digue capable de résister à ses efforts, il se seroit aisément échappé par cette ouverture. On ne remarquoit à la surface interne du sac aucun vestige de la tunique interne des artères, ce qui le rendoit inégal & raboteux au dedans. La première côte & le sternum étoient rongés & dépouillés de toute espèce de membrane en cet endroit, où avoit battu le sang de l'aorte, sans qu'on y apperçût aucune trace de pourriture, de carie ou autre maladie des os (2).

Le sac anévrismal étoit beaucoup plus étendu au dessous du sternum qu'il ne le paroissoit à l'extérieur, puisque son plus grand diamètre étoit de trois pouces & demi: il commençoit précisément à l'endroit de l'arcade où les carotides prennent leur origine; le reste de l'arcade de l'aorte du côté du cœur, & le cœur lui-même, étoient considérablement dilatés.

On sait que la tunique interne des artères est lisse & polie. Dans le sujet de cette observation, au contraire, celle de l'arcade de l'aorte étoit sillonnée dès le commencement, & perdoit de son poli à mesure qu'on approchoit de l'anévrisme, dans le sac duquel il n'en paroissoit aucune trace. J'ai eu depuis quelques occasions de répéter cette observation, qui répand un nouveau jour sur l'usage de la tunique interne des artères & sur la cause prochaine de la dilatation de ces vaisseaux, qui

(1) Fig. 1, pl. IX.

(2) Fig. 2, *ibid.*

forme l'anévrisme. La surface interne de la poche anévrismale du côté droit étoit tapissée de plusieurs couches de concrétions sanguines très-adhérentes entre elles, sans qu'on en remarquât aucune du côté gauche, ni sur la région de la première côte & du sternum. Ces os servoient de digue au sang, dans l'endroit qui avoit été dépouillé de ses membranes, & rongé par les flots de ce fluide, qui venoient s'y briser vers le commencement de l'aorte thorachique, près de sa courbure.

Si le déplacement de l'arcade de l'aorte de bas en haut & de derrière en devant, joint à l'augmentation de son volume, gênoit les organes de la respiration, il ne portoit pas moins d'obstacle au retour du sang du côté gauche de la tête, du col & du bras, dans la veine cave supérieure, par la veine souclavière du même côté. En effet, la veine souclavière gauche étoit poussée vers le sternum suivant la direction de l'anévrisme, & se trouvoit resserrée entre la base du sac anévrismal & l'origine des carotides, ensorte qu'à l'endroit où elle éprouvoit cette compression, son volume égaloit à peine celui d'un tuyau de plume à écrire. De cet étranglement il résultoit que la jugulaire externe gauche avoit acquis un diamètre égal à celui de la cave supérieure, ce qui rendoit la face, le col & le bras de ce côté, gonflés, lourds & engourdis.

Le poumon gauche étoit gangréné.

Avant de passer outre, je me permettrai quelques réflexions sur l'érosion de la membrane interne des artères & même des os, à la suite des anévrismes, & sur la dilatation du cœur dans ceux de l'arcade de l'aorte.

La plupart des auteurs qui ont donné des observations sur les anévrismes, ont négligé de détailler les changemens qu'avoit soufferts la membrane interne des artères à l'endroit de l'anévrisme, & ils ont regardé l'érosion des os à la suite de ce phénomène, comme une carie, dont ils ont attribué la cause prochaine à l'acrimonie des humeurs. J'aurois desiré d'eux de plus grands détails, principalement sur les signes de cette prétendue carie; c'est pourquoi je ferai remarquer que dans le cas qui a donné lieu à cette observation, on rencontroit l'érosion dont j'ai parlé, sans aucune apparence de carie ni de rien d'approchant. J'attribue cette érosion à une abrasion insensible, occasionnée par le frottement du sang, qui, descendant de l'arcade de l'aorte, touchoit immédiatement la surface osseuse de la première côte & du sternum : or comme le produit de l'abrasion insensible opérée par le frottement des fluides hétérogènes qui viennent frapper une surface inégale, quoique dure, est presque au dessus de l'imagination, de même les corps qui ont une surface égale & polie, sont à l'abri, sur-tout quand ils sont élastiques, de l'érosion que ces mêmes fluides, mis en mouvement, peuvent produire.

Il suit de ce principe que les vaisseaux sanguins, & principalement les artères, ne sont à couvert de ces accidens, qu'autant que leur membrane

interne conserve son poli ; & que quand cette membrane cesse d'être lisse & polie, soit par défaut de ressort de la part des autres tuniques qui composent ces vaisseaux, ou autrement, alors elle est amincie, rongée & enfin détruite par le frottement & les chocs réitérés du sang, ce qui opère une dilatation de l'artère, & bientôt un sac anévrismal dont les progrès sont rapides.

J'ai eu cinq fois occasion d'ouvrir & de disséquer des anévrismes de l'arcade de l'aorte ; j'ai constamment observé dans chaque sujet, que la membrane interne de cette artère étoit comme ridée du côté du cœur; que ses plis se multiplioient en approchant du sac, dans lequel la membrane manquoit entièrement, & au lieu de laquelle on remarquoit une substance filamenteuse en forme de flocons biens distincts, sur-tout en plongeant le sac dans l'eau.

D'après cet exposé, il paroît probable, 1°. que l'érosion de la première côte & du sternum a été occasionnée par l'abrasion insensible due au frottement du sang, qui avoit d'abord agi sur la première tunique de l'artère, & successivement sur toutes les autres, jusqu'à l'entière destruction du sac en cet endroit, même sur la membrane qui revêt le sternum, & sur le périoste de la côte : 2°. que ces parties dures suppléant à la portion de l'artère qui avoit été corrodée, offrant au frottement du sang de l'aorte à sa sortie du cœur une surface inégale & raboreuse, avoient donné plus de prise à ses chocs réitérés, & n'avoient pas tardé à être insensiblement amincies & corrodées comme les précédentes, qui avoient même opposé plus de difficulté, à cause du poli de la première tunique de l'artère & du périoste : 3°. que l'érosion des parties dures étant parvenue jusqu'à la substance spongieuse de la première côte & au sternum, ses progrès ont dû être très-rapides, ne s'agissant plus que de briser les lames minces & déliées qui forment les cellules de cette substance; ce qui peut arriver de la sorte sans carie, ni rien qui en approche.

Quant à la dilatation contre nature du cœur, qu'on remarque ordinairement dans les grands anévrismes de l'arcade de l'aorte, elle me paroît due à la distension & au déplacement de l'arcade de l'aorte, dont elle est une suite nécessaire : en effet, tant que les tuniques de l'aorte se trouvent trop foibles pour résister aux efforts du sang à sa sortie du cœur, cette artère se prête à la distension & au déplacement, sans que le ventricule gauche trouve de résistance à se vider entièrement à chaque contraction : mais à mesure que la direction naturelle se dérange, les efforts du cœur deviennent plus considérables, & lorsque le déplacement est complet, que le sang trouve un obstacle considérable pour parvenir à l'aorte thorachique, alors le ventricule gauche ne se vide jamais entièrement, ce qui, par la suite, augmente considérablement son volume.

L'oreillette gauche éprouve le même ſort par la lenteur de la circulation; de-là la gêne qu'on remarque dans les organes de la reſpiration, ce qui ralentit encore le retour du ſang dans l'oreillette droite, & ſa ſortie du ventricule du même côté; de là l'augmentation progreſſive de tout ce viſcère. Donc dans les grandes anévriſmes de l'arcade de l'aorte, l'excès de la force du cœur, par rapport à l'aorte, devient par la ſuite la cauſe principale de la dilatation contre nature du cœur même.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE IX.

Fig. 1. A, l'anévriſme.
B, le ſternum.
C C, la clavicule.
D D, les muſcles ſterno-maſtoïdiens.
E, le muſcle intercoſtal externe.
1, 2, 2, les trois premières vraies côtes.

Fig. 2. A, le ſternum vu dans ſa partie interne.
B, la première côte droite.
C, éroſion du ſternum, de la première & de la ſeconde côte.





CHIRURGIE.

OBSERVATION SUR LA NÉCROSE,

Par M. BOUSSELIN, Docteur en Médecine, Chirurgien-Major des armées de Sa Majesté le Roi de Pologne, Correspondant de la Société à Kaminiec en Podolie.

LA maladie qui fait le sujet de ce mémoire est un des points les plus curieux & les plus importans dont on s'occupe de nos jours en chirurgie. Elle nous apprend que dans les différens os du corps humain, plus particulièrement dans les os longs, tels que le tibia, le fémur, l'humérus, &c. une portion plus ou moins considérable du cylindre osseux en entier, peut être frappée de mort, comme on l'observe dans les parties molles affectées de gangrène sèche. La nature opère dans ces cas la séparation du mort d'avec le vif. Toute la portion du cylindre osseux, privée du mouvement vital, se détache dans une plus ou moins grande étendue, puisqu'il ne reste quelquefois que les épiphyses ou extrémités articulaires, & dans le même temps il se régénère par l'effusion des sucs auxquels le périoste sert de moule, une substance vraiment osseuse, qui, prenant la même forme de l'os mort & détaché, l'enveloppe de toutes parts, & le retient dans sa cavité, où l'on peut l'appercevoir libre & flottant. On voit dans ces cas l'os régénéré se souder avec les extrémités restantes de l'os primitif, de manière que le membre ne perd rien, pour l'ordinaire, de sa forme, au moins de sa longueur & de sa solidité, les muscles & les tendons rien de leur insertion & de leur appui, enfin les fonctions du membre affecté rien de leur intégrité & de leur perfection.

Lu en janvier 1782.

Cette maladie ne nous est connue que depuis peu de temps. *Ruysch* en a parlé le premier en 1691, à la suite de ses *Observations d'Anatomie & de Chirurgie*. Depuis cette époque les observations se font mul-

tipliées. *Job a Meckren*, dans ses *Observations médico-chirurgicales*; *Raygerus*, célèbre médecin de Presbourg en Hongrie, en ont fait mention. On trouve deux exemples de semblables faits dans le premier tome de la traduction des *Essais d'Edimbourg*, publiée en 1740. L'académie royale de chirurgie, dans le vol. XIV de ses Mémoires, & M. *Chopart*, dans une Dissertation latine, ont recueilli plusieurs observations déja publiées ou communiquées par leurs auteurs. Enfin M. *David*, célèbre chirurgien à Rouen, a annoncé dans plusieurs écrits (1) une suite nombreuse d'observations & de succès qu'il avoit recueillis dans sa pratique sur cette maladie.

L'attention plus particulièrement excitée sur cet objet, a donné lieu, depuis une époque plus récente, de faire de nouvelles découvertes, & de recueillir des connoissances pratiques, que leurs auteurs se sont empressés de publier. M. *Troja*, nous a appris, par des expériences ingénieuses, qu'on peut à volonté produire cette maladie dans les os longs sur les animaux, en désorganisant la membrane médullaire. On opère cette destruction en y portant un stylet flexible, au moyen d'une ouverture faite à une partie de la surface de l'os qu'on veut détruire. Ces observations ont de plus prouvé qu'on peut désorganiser seulement une portion du cylindre osseux, en agissant sur la portion de la membrane médullaire qui lui répond.

Quoique ces faits démontrent bien évidemment que c'est le périoste qui devient os lui-même, lorsque la membrane médullaire a été détruite, cependant ils ne confirment pas, comme on pourroit d'abord le croire, le sentiment de M. Duhamel, qui prétend que c'est cette membrane qui est le principe de l'ossification par ses couches les plus internes. Je n'en donnerai ici qu'une preuve.

J'ai trouvé assez souvent au périoste, dans cette maladie, trois & même quatre lignes d'épaisseur: il n'avoit plus la forme d'une membrane, mais plutôt celle d'un cartilage, dans l'épaisseur duquel on observoit comme des portions terreuses répandues inégalement autant à la surface intérieure qu'à l'extérieure.

Dans le commencement de la maladie, ce nouvel os formé par le périoste est très-mou; on le coupe avec la plus grande facilité: mais dans la suite, il acquiert une dureté beaucoup plus considérable que les autres os, ce qui n'est point indifférent pour la cure, comme on le verra dans la suite.

La nature produit assez souvent la maladie que M. Troja fait naître à volonté, sans doute aussi en désorganisant la membrane médullaire. Je

(1) Depuis la rédaction & la lecture de ce mémoire, M. David a publié l'ouvrage suivant: *Observations sur la Nécrose*, in-8° de 28 pages, *Rouen*, 1782.

dis assez souvent, parce qu'en effet pendant les deux années que j'ai demeuré à l'hôpital de Lyon, j'ai eu occasion de voir au moins douze personnes attaquées de cette maladie. M. David a fait la même observation.

Dans ces douze observations, j'en ai vu huit au tibia & quatre au fémur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que c'étoient presque tous des malades âgés de treize à vingt ans, excepté deux qui avoient passé leur trentième année; ce qui pourroit faire présumer que cette maladie est plus commune aux jeunes gens, & que ce sont les extrémités inférieures, sur-tout le tibia, qui en sont le plus souvent affectées. Cette maladie étant aussi commune, il est surprenant que peu d'auteurs s'en soient occupés. Il paroît que sur ce point la pratique n'a pas marché d'un pas égal avec la théorie. Je vais donner plusieurs observations qui confirmeront les expériences de M. Troja, qui indiqueront les moyens qu'il faut employer pour traiter la maladie dont il s'agit, & qui enseigneront les cas où il faut l'abandonner à la nature.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Un jeune homme de dix-huit ans vint à l'hôpital de Lyon dans le mois d'avril de l'année 1781, pour plusieurs ulcères à la jambe, qui étoient accompagnés de pourriture & de gonflement dans toute la longueur du membre; le gonflement n'existoit cependant que dans la longueur du tibia. Le repos, la diète, les pansemens réguliers, procurèrent la chûte des escarres. Lorsqu'elles furent tombées, j'apperçus un trajet fistuleux qui existoit vers le tiers supérieur du tibia, & qui conduisoit dans le centre de l'os. Les questions que je fis au malade m'apprirent que la maladie datoit de dix-huit mois, qu'elle avoit commencé par une douleur très-vive à la jambe, qui fut suivie d'un engorgement dans les parties molles : la rougeur survint peu de jours après à cet engorgement; il se manifesta plusieurs dépôts qui s'abcédèrent, ce qui forma des ulcères par lesquels il sortit une quantité considérable de pus, qui soulagea beaucoup le malade, & fit disparoître l'engorgement. Quelques-uns de ces ulcères, après avoir fourni un pus blanchâtre, assez lié & chargé de quelques petites parcelles d'os, pendant cinq à six mois, s'étoient cicatrisés, tandis que d'autres s'étoient ouverts dans une autre partie de la jambe. Ces nouveaux ulcères avoient aussi facilité la sortie du pus & des petits séquestres qui s'étoient présentés à ces ouvertures fistuleuses.

Le membre, dans le commencement de la maladie, étoit très-foible, & ne pouvoit pas supporter le poids du corps; mais à mesure que la maladie s'étoit éloignée davantage du temps où elle avoit commencé, le gonflement de la jambe avoit augmenté seulement sur le trajet du tibia, & la jambe avoit pris plus de force : le malade cependant avoit passé

quatre mois ſans pouvoir s'en ſervir ; mais à meſure qu'il s'étoit éloigné de ce terme, il avoit pu marcher beaucoup mieux. Quand il ſe préſenta à l'hôpital, il s'en ſervoit preſque auſſi-bien que de l'autre ; c'eſt même le grand exercice qu'il avoit été obligé de faire pour ſes beſoins, qui avoit produit cette légère pourriture des ulcères.

Lorſqu'ils furent en bon état, & qu'il eut pris les remèdes convenables, M. Bouchet, chirurgien en chef, l'opéra le 5 mai de la même année. Il commença par former un lambeau ovale, qui avoit environ trois pouces & demi d'étendue, ſur un pouce & demi de largeur : ce lambeau comprenoit pluſieurs petits ulcères qui exiſtoient vers le tiers ſupérieur du tibia & ſur ſa partie antérieure. Il fut détaché de cette partie, & l'os fut ruginé.

M. Bouchet coupa avec une petite ſcie convexe la partie inférieure de l'os découvert, & la partie ſupérieure, juſqu'à cinq à ſix lignes de profondeur ; & avec la gouge, le ciſeau & le maillet, il emporta l'intervalle qui étoit entre les deux parties ſciées ; ce qui ſe fit avec la plus grande difficulté, à cauſe de l'énorme dureté de l'os.

Cette pièce enlevée, on n'apperçut point de cavité au deſſous, excepté dans la partie ſupérieure, où étoit le trajet fiſtuleux, qui conduiſoit encore plus profondément. L'opérateur ſe détermina à emporter une nouvelle portion de l'os dans l'endroit du trajet, pour parvenir plus tôt dans le lieu de la maladie ; ce qu'il ne put faire que par un travail très-pénible, qui dura beaucoup de temps malgré ſon adreſſe.

Après beaucoup de fatigue, il parvint dans la cavité, qui contenoit un ſequeſtre qui avoit trois quarts de pouce de longueur ſur quatre lignes de largeur, & ſi peu d'épaiſſeur, que l'on voyoit la lumière au travers : ce n'étoit qu'une petite partie de la ſubſtance compacte du tibia, qui avoit réſiſté à l'action diſſolvante du pus.

Le premier appareil fut appliqué, & ne fut levé que lorſqu'il fut aſſez humecté pour ſe détacher très-facilement, ce qui arriva le cinquième jour.

Le troiſième & le quatrième, le malade eut un peu de fièvre : elle ſe diſſipa en peu de temps par une diète ſévère & des boiſſons antiphlogiſtiques.

Comme l'ulcère étoit très-ſenſible, & qu'il y avoit un peu d'inflammation, il fut panſé pendant trois ou quatre jours avec un digeſtif relâchant. Lorſque l'inflammation fut diminuée, on employa un autre panſement. Je le couvrois avec la charpie ſèche, ſur laquelle je mettois cependant un plumaceau enduit de quelque topique ; car ſans cela, la charpie fait un très-mauvais effet, quoi qu'en diſent certains praticiens. L'ulcère étoit touché tous les deux, trois ou quatre jours, ſelon le mauvais état des chairs, avec la pierre infernale. De tous les panſemens que

j'ai faits sur les ulcères qui sont la suite de quelque opération, il est celui qui hâte le plus la guérison du malade.

Après quinze jours de traitement, la cavité qui renfermoit le sequestre ne diminuoit pas, ce qui me donna des inquiétudes sur l'état du fond, & m'engagea à y porter une sonde. Je reconnus que dans le fond l'os n'étoit n'étoit pas recouvert, ce qui me surprit beaucoup, parce que les autres parties de l'os qui étoient recouvertes, étoient surmontées par des bourgeons charnus. En voulant connoître avec ma sonde si la portion d'os que je touchois avoit peu d'étendue, je la sentis vaciller : je portai aussitôt des pinces pour la saisir. Je l'amenai en dehors, & je reconnus que c'étoit un petit morceau du sequestre, parce que c'étoit une portion de la substance compacte de l'ancien os. Peu de temps après, le fond a diminué de grandeur, & bientôt il a été au niveau de l'ulcère.

J'ai continué de panser cet ulcère pendant six mois; je l'ai réduit à la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous. Comme il avançoit bien peu vers sa guérison dans les derniers temps, le malade s'est ennuyé à l'hôpital; il en a sorti. Peut-être avec le temps je serois parvenu à le guérir. Je dis *peut-être;* car les chirurgiens savent combien cette cure est difficile à obtenir lorsque la déperdition de substance est considérable, que l'ulcère est dans un endroit où il y a peu de parties molles; & lorsqu'on a eu le bonheur d'obtenir la cicatrice, elle se r'ouvre avec la plus grande facilité, si l'on n'a le soin de prévenir cet accident en portant un bas de peau chien, ou, à son défaut, un bandage suffisamment serré, qui s'étende au-delà de la cicatrice, pour augmenter la résistance, & diminuer l'affluence des humeurs.

Si l'on juge de l'étendue de la maladie par le gonflement qui existoit à l'os, par les ulcères qui s'étoient manifestés dans sa partie inférieure, dont un ne s'est guéri que deux mois après l'opération, circonstances qui sont des signes assez sûrs, on peut croire que la moitié du tibia avoit été nécrosée depuis son quart supérieur jusqu'à son quart inférieur. Ceux qui connoissent le volume des différentes parties du tibia, ne seront point surpris que la partie inférieure de cet os ait été plutôt détruite que la partie supérieure.

DEUXIÈME OBSERVATION.

J'ai vu, dans le même hôpital, une petite fille âgée de treize ans, peu formée pour son âge, quoique paroissant jouir d'une bonne constitution, attaquée depuis un an de plusieurs ulcères à la jambe gauche, avec des trajets fistuleux sur le tibia, qui étoit beaucoup plus volumineux que dans son état naturel. Les questions que je lui fis ne purent pas m'apprendre comment avoit commencé sa maladie.

Les ulcères étoient au nombre de cinq, situés à la partie antérieure de la jambe ; un vers le quart supérieur du tibia, deux un peu plus bas ; & les autres vers le tiers inférieur. En les sondant, je ne pus parvenir jusque dans l'intérieur de l'os : ils donnoient issue à un pus qui étoit d'assez bonne qualité. On appercevoit plusieurs cicatrices qui avoient été précédemment ulcérées, & par lesquelles la malade me dit qu'il étoit sorti de petites portions osseuses.

La grandeur de la maladie empêcha qu'on ne tentât aucune opération. Les soins qu'on lui donna pendant deux mois qu'elle demeura à l'hôpital, cicatrisèrent deux ulcères, après quoi on la renvoya. Elle se servoit de sa jambe beaucoup plus facilement que dans le commencement de sa maladie. Quoique je n'eusse pu pénétrer dans le centre de l'os en sondant les trajets fistuleux, on ne peut cependant pas douter que ce ne fût une vraie nécrose ; & je suis très-persuadé que cette malade guérira avec le temps.

TROISIEME OBSERVATION.

Dans le mois de juillet 1781, un jeune homme de dix-huit ans vint à l'hôpital pour une fièvre continue dont il étoit attaqué depuis deux mois, & pour plusieurs ulcères qu'il avoit à chaque jambe. Les évacuans & les fébrifuges dissipèrent la fièvre dans l'espace d'un mois : alors j'examinai plus attentivement ses ulcères, qui étoient au nombre de trois ou quatre à chaque jambe. Les deux os *tibia* étoient plus volumineux dans toute leur étendue, mais sur-tout à la partie moyenne. En portant une sonde dans les trajets fistuleux, je pénétrois dans la substance de l'os, mais sans sentir aucun sequestre. Le pus qu'ils fournissoient étoit d'assez bonne qualité, quoiqu'il s'élevât des chairs fongueuses de la plupart de ces ulcères. Il me dit qu'il avoit cette maladie depuis trois ans ; qu'il ne se rappeloit pas comment elle avoit commencé, parce qu'il avoit eu à cette époque une maladie interne qui avoit mis ses jours en danger ; qu'il avoit gardé pendant trois mois le lit ; que ses jambes, pendant ce temps, avoit beaucoup suppuré ; que lorsqu'il commença à marcher elles étoient très-foibles ; que cette foiblesse avoit diminué peu à peu ; qu'elles avoient acquis beaucoup plus de force depuis quelque temps ; que les ulcères lui faisoient peu de mal ; qu'il y en avoit eu qui s'étoient guéris ; que d'autres s'étoient formés, & qu'il souffroit beaucoup lorsqu'il s'en ouvroit de nouveaux.

En le pansant pendant trois mois, je parvins à en guérir quelques-uns ; mais j'ai observé que c'étoient ceux qui n'étoient entretenus que par le mauvais état des chairs, & sans doute aussi parce que les fistules, qui s'étendoient jusque dans l'os, étoient guéries ; car le malade me dit

qu'il étoit sorti plusieurs petits os par ces ulcères : mais ceux qui avoient des trajets fistuleux à travers lesquels on pénétroit dans l'intérieur de l'os, ne se sont point cicatrisés.

Le malade sortit de l'hôpital très-content, parce que non-seulement ses jambes étoient en meilleur état, mais aussi parce que je lui dis que sa maladie guériroit sûrement avec le temps.

QUATRIEME OBSERVATION.

Un homme de trente-six ans vint à l'hôpital pour un ulcère qu'il avoit depuis six mois à la partie interne & inférieure de la cuisse, accompagné de gonflement au fémur. Un trajet fistuleux prenoit naissance du centre de cet ulcère, & conduisoit dans une caverne osseuse où l'on sentoit une pièce mobile.

Après quelques jours de repos, & quelques remèdes internes, car il étoit d'une mauvaise constitution, on l'opéra en mettant le mal à découvert, & en emportant les parties molles qui gênoient. La partie de l'os étant ainsi découverte, on apperçut celle qui étoit mobile ; on enleva une portion du nouvel os, qui n'étoit pas fort dur, pour agrandir l'ouverture, & on fit l'extraction d'un sequestre d'un pouce de longueur. C'étoit une portion de cylindre du fémur, qui étoit un peu moins épais que dans l'état naturel, parce qu'il avoit déja perdu de son épaisseur par la dissolution qu'il avoit commencé à éprouver.

La guérison a duré trois mois, & n'a été accompagnée d'aucuns accidens. Cette observation prouve qu'une partie du cylindre peut se séparer, comme M. Troja l'a avancé, d'après ses expériences sur les animaux.

CINQUIEME OBSERVATION.

Un homme vigoureux, de vingt-six ans, vint à l'hôpital pour une fracture de jambe compliquée de plaie, dans l'été de 1781. On lui donna les soins que son état exigeoit. Après trois mois de pansement il fut renvoyé chez lui pour quelques raisons particulières. Il lui restoit encore un ulcère pour lequel il revint un mois après.

En examinant cet ulcère, on y découvrit un trajet fistuleux qui conduisoit sur une pièce mobile ; & le tibia, dans l'endroit de la fracture, étoit plus volumineux que dans l'état naturel. On fit les incisions nécessaires pour mettre la pièce mobile à découvert ; on apperçut qu'elle étoit renfermée dans un os régénéré qui se coupoit avec assez de facilité. Deux ou trois coups de gouge suffirent pour faire une ouverture à travers laquelle on fit l'extraction du sequestre. On vit alors que c'étoit

une portion du contour du tibia, qui avoit environ un pouce de longueur, ſur un demi-pouce de largeur. L'épaiſſeur de cette portion étoit celle que l'on rencontre dans les autres tibia depuis la face externe juſqu'à la moëlle.

Ce malade a été guéri en ſoixante-douze jours. Si la précédente obſervation prouve la mort & la régénération d'une partie du cylindre, celle-ci ne prouve pas moins qu'une portion du contour du cylindre peut éprouver le même ſort.

SIXIEME OBSERVATION.

Un jeune homme âgé de quinze ans fut apporté à l'hôpital dans le commencement du mois d'avril de l'année 1781, pour une maladie qu'il avoit aux deux jambes, & qui l'empêchoit abſolument de s'en ſervir. Les voyant couvertes d'ulcères depuis le tiers ſupérieur juſqu'au tiers inférieur, je jugeai que c'étoient deux nécroſes. Je m'informai auſſitôt de ſes parens comment avoit commencé la maladie. Ils m'apprirent qu'il y avoit deux mois qu'elle exiſtoit; qu'elle avoit commencé tout-à-coup par une vive douleur qui le faiſoit crier nuit & jour; que ſes jambes s'étoient ouvertes comme je le voyois; que ce fut alors qu'il fut ſoulagé; qu'il avoit perdu, dès la naiſſance du mal, toutes ſes forces, & qu'il lui avoit été impoſſible, juſqu'à préſent, de ſe tenir debout.

La maladie paroiſſoit avoir la même étendue dans l'une & l'autre jambe. Il y avoit à chacune d'elles cinq à ſix ouvertures fiſtuleuſes qui conduiſoient dans l'intérieur du tibia, dans lequel on ſentoit des pièces mobiles. Il n'y avoit preſque point de gonflement aux os. Dès ce moment il n'y eut plus de doute ſur ſa maladie, & l'on convint que l'on commenceroit par attaquer une jambe, & que lorſque celle-ci ſeroit guérie, on opéreroit l'autre. L'opération fut faite dans le mois de mai: on forma, par une inciſion circulaire, un lambeau qui comprenoit tous les ulcères, qui avoit trois pouces de longueur ſur un pouce & demi de largeur; on l'enleva enſuite, & on vit au deſſous pluſieurs ouvertures à l'os régénéré, à travers leſquelles on découvroit l'os ſequeſtré. De toutes ces ouvertures on n'en fit qu'une, en enlevant avec le ciſeau & le maillet les intervalles qui étoient entre elles, ce qu'on pratiqua avec la plus grande facilité, à cauſe du peu de dureté qu'avoit l'os du tibia régénéré. Par cette grande ouverture on enleva un ſequeſtre au moins de trois pouces de longueur, qui avoit conſervé la forme de l'ancien os: ſon épaiſſeur étoit diminuée ſur-tout aux dépens de la ſubſtance ſpongieuſe.

Ce jeune homme éprouva quelques accidens dans le commencement; il ſe plaignit de chaleur & de fièvre pendant dix à douze jours: mais lorſque la fièvre fut diminuée, il continua de ſe bien porter. L'ulcère

dura presque six mois, & ne fut cicatrisé qu'après cet espace de temps : pendant cet intervalle, la suppuration de l'autre jambe fut toujours en assez grande quantité ; le pus étoit d'une bonne qualité, & il sortit par les ouvertures plusieurs esquilles. La jambe prit de l'accroissement, & le tibia un peu plus de volume, & beaucoup de force, de manière que le jeune homme marchoit très-facilement. Quelques ulcères s'étoient aussi guéris. Le succès qu'il avoit éprouvé de la première opération l'engageoit à demander la seconde. Elle fut faite dans le mois de novembre. On forma, comme la première fois, un lambeau qui comprenoit tous les ulcères : on enleva ce lambeau ; mais on n'apperçut point d'ouverture qui conduisît dans l'intérieur de l'os, excepté une très-petite qui existoit dans la partie supérieure de la plaie. On enleva une portion de l'os régénéré avec beaucoup de peine, à cause de la grande dureté qu'il avoit acquise dans le fond de la petite ouverture, qui étoit à la partie supérieure de la plaie : on trouva quelques petites esquilles presque dissoutes par le pus ; car quand on les froissoit entre les doigts, elles se détachoient par parcelles.

On voit par cette observation, que la nature avoit fait presque autant que l'art, & que cette jambe auroit été guérie dans très-peu de temps.

SEPTIEME OBSERVATION.

Un enfant âgé de treize ans éprouva tout-à-coup, dans une nuit du mois de février 1781, un fourmillement aux deux jambes, auquel succédèrent bientôt des douleurs considérables, accompagnées d'inflammation, & plusieurs dépôts, dont un fut ouvert par un chirurgien de son village. Ceux de la jambe droite s'ouvrirent d'eux-mêmes. L'incision faite au dépôt opéré fut bientôt guérie ; mais il resta aux deux jambes plusieurs fistules qui fournirent une grande quantité de pus.

Le malade fut amené dans cet état à l'hôpital vers la fin de mai. Ses jambes n'étoient point difformes ; elles avoient conservé leur volume ordinaire. La peau qui recouvroit la face antérieure du tibia étoit considérablement amincie ; on sentoit à travers plusieurs endroits qui offroient moins de résistance, & qui sembloient être des défauts d'ossification. Le pus qui sortoit par les fistules étoit blanc & inodore. Les fistules de la peau répondoient à d'autres ouvertures qui conduisoient dans l'intérieur de l'os, où l'on sentoit distinctement, du côté droit, un sequestre osseux & mobile. Toutes ces circonstances ne laissèrent aucun doute que le tibia ne fût nécrosé ; & pour faire l'extraction du sequestre, on résolut de mettre le canal osseux à découvert.

Après avoir préparé le malade convenablement, on fit, le 11 juin, une incision ovale de six à sept pouces de long, dans laquelle étoient comprises toutes les fistules ; on enleva le lambeau pour mettre à nu le

tibia; enſuite, par le moyen d'un biſtouri fixé ſur ſon manche, on enleva avec aſſez de facilité la face antérieure du nouvel os, qui n'avoit pas acquis beaucoup de ſolidité. On pouvoit aiſément diſtinguer les progrès de l'oſſification. Le périoſte étoit épaiſſi & oſſifié en pluſieurs endroits. Lorſqu'on fut parvenu dans le canal oſſeux, on en enleva un ſequeſtre qui avoit conſervé la figure de l'ancien os, ſi ce n'eſt que les extrémités y manquoient. On pratiqua enſuite une gouttière, pour mettre toute la maladie à découvert; on rugina ce qui pouvoit être affecté, & l'on panſa à ſec. L'appareil tomba le ſixième jour. La ſuppuration fut d'abord ſéreuſe, mais elle devint enſuite de bonne qualité. Le fond ſe recouvrit bientôt de boutons charnus, qui ne laiſſoient plus diſtinguer la cavité de l'os régénéré. Dans le cours du traitement la pourriture s'empara deux fois de la plaie: le mauvais air, & l'inexactitude dans le régime parurent en être la cauſe; on l'attribua auſſi à ce qu'on avoit trop laiſſé monter les chairs, qui avoient beaucoup de tendance à devenir fongueuſes. Ce qui ſemble appuyer ce dernier ſentiment, c'eſt que dans la ſuite, où l'on eut ſoin de les réprimer avec le cauſtique, cet accident ne reparut point. La plaie fut panſée alternativement avec le digeſtif, l'eau blanche ou la leſſive de cendre de ſarment, ſelon l'indication. On employa le plus ſouvent le panſement à ſec, recouvert d'une toile enduite de diapalme: ſur la fin on fit couler quelques gouttes de baume vert dans le fond de la plaie, pour donner plus de ſolidité à la cicatrice. Elle commença à ſe former par la partie inférieure, & finit par la ſupérieure, où il reſte un petit enfoncement: la jambe n'a d'ailleurs aucune difformité, & l'enfant étoit ſi bien au premier novembre, que pendant quinze jours il s'eſt promené ſans béquille.

Pendant tout ce traitement, qui dura près de cinq mois, on eut ſoin d'entretenir les fiſtules de l'autre jambe ouvertes, pour faciliter l'iſſue du pus, qui a toujours été de bonne qualité, & dans lequel on trouvoit ſouvent de petits grains oſſeux; il ſortit auſſi pluſieurs eſquilles de différentes groſſeurs: la plus conſidérable étoit de la longueur du petit doigt. Elle ſe préſenta à l'une des ouvertures fiſtuleuſes, & l'on en fit l'extraction avec des pinces. Cette jambe fut opérée le 15 novembre de la même année. On trouva que l'os régénéré avoit acquis beaucoup de ſolidité, de ſorte qu'on fut obligé de ſe ſervir de la gouge & du maillet pour mettre le ſiège du mal à découvert, ce qui rendit l'opération beaucoup plus longue; mais on ne trouva point de ſequeſtre comme à l'autre jambe. On panſa la plaie comme la précédente. A l'époque où l'on a rédigé cette obſervation, le malade ſe portoit bien; il avoit pris de l'embonpoint: la plaie étoit en très-bon état, le fond ſe rempliſſoit, & l'on ne doutoit pas que la cicatrice ne fût parfaite vers la fin de février.

HUITIEME OBSERVATION.

Un jeune homme de dix-huit ans avoit fait une chûte ſur le genou. Après y avoir éprouvé des douleurs conſidérables, il lui ſurvint, quelque temps après, un dépôt à la partie inférieure & interne de la cuiſſe, qui s'ouvrit, & duquel il coula une grande quantité de pus pendant quelques mois. Il lui reſta une fiſtule qui fut ſuivie d'ankiloſe au genou, avec gonflement dans les condyles du tibia & du fémur. Le malade vint dans cet état à l'hôpital à la fin du mois d'août 1781. La ſanie purulente & putride que fourniſſoit la fiſtule, des pièces d'os mobiles & ſaillantes que l'on appercevoit, ne laiſſèrent aucun doute que l'os ne fût affecté. Le malade fut opéré au commencement de ſeptembre. Après avoir fait une inciſion circulaire aux tégumens qui recouvroient le ſiège du mal, & lorſqu'on l'eut mis à découvert en les emportant, on trouva le fémur nécroſé à ſa partie inférieure dans l'étendue de trois à quatre pouces. La ſuppuration s'établit en peu de jours; elle prit le caractère ſéreux & putride pendant tout le traitement. La plaie fut cicatriſée dans l'eſpace de trois mois, & laiſſa une fiſtule à la partie interne & inférieure de la cuiſſe, qui communiquoit à la partie inférieure & externe, avec un autre ulcère fiſtuleux ſurvenu à la ſuite d'un petit dépôt qui s'eſt formé à la fin du traitement. On ſentoit à travers ces fiſtules les os découverts & vermoulus Le malade ſortit de l'hôpital à la fin de novembre : il n'éprouvoit aucune douleur. Quant au mouvement de l'articulation, il eſt détruit totalement.

Je ne rapporterai pas un plus grand nombre d'obſervations ſur cette maladie : celles que je pourrois ajouter tendroient ſeulement à prouver ce que celles que je viens de rapporter confirment d'une manière ſuffiſante. Paſſons aux réſultats pratiques qu'elles préſentent.

On doit, relativement à cette maladie, conſidérer trois points eſſentiels, le diagnoſtic, le pronoſtic & la curation. On a établi le diagnoſtic de la nécroſe ſur les ſignes ſuivans : ſur la connoiſſance qu'on acquiert du mal en portant un ſtilet dans l'intérieur de l'os, où l'on ſent une pièce libre & mobile; ſur l'âge du ſujet; ſur la ſituation des ulcères fiſtuleux qui occupent la partie de l'os la plus voiſine des tégumens, ſur-tout vers les épiphyſes, qui pénètrent dans ſa cavité, & ſur leur profondeur; ſur l'écoulement du pus, dont on ne voit pas la quantité augmenter, de quelque manière que l'on comprime la partie ulcérée; ſur la préſence des eſquilles qu'il entraîne par les ouvertures des fiſtules, ce qui arrive lorſqu'elles ſont aſſez petites & aſſez légères pour être tranſportées au dehors par la ſuppuration; enfin ſur la connoiſſance des cauſes de la maladie, ſur la nature & le ſiège de la douleur qui l'accompagne, ſur la tumé-

faction du membre, & sur la durée que prend le mal, sans produire, le plus ordinairement, l'affoiblissement du malade, & sans aucune apparence sensible de guérison.

On peut, d'après les observations que j'ai rapportées, ajouter à ces signes diagnostics, ou les déterminer d'une manière plus précise. Ainsi l'on observe que le gonflement du membre n'attaque point les parties molles, mais qu'il a seulement son siège dans l'os où réside la maladie; que ce gonflement augmente ou s'accroît à proportion que la maladie prend une plus longue durée. On peut encore ajouter comme de nouveaux signes, la foiblesse du membre, qui est d'autant plus grande, que la maladie est plus récente, parce que la portion d'os régénéré a d'autant moins de solidité; l'aptitude à marcher que les malades recouvrent à proportion que la nouvelle concrétion osseuse se durcit & se fortifie; la nature du pus, qui est ordinairement blanc & bien lié, & qui ne tache point le linge en noir, comme fait la carie, à moins que cette dernière maladie ne complique la première, ce qui est assez rare, car la pièce extraite, la maladie cesse pour l'ordinaire sans autre secours. Enfin on peut avoir des moyens de s'assurer de l'étendue de la partie nécrosée; ce qu'il est souvent très-important de reconnoître; on doit compter dans le nombre de ces signes, l'étendue du gonflement de l'os en longueur, quand ce gonflement existe, ce qui n'arrive pas dans le commencement de la maladie, où la portion d'os régénérée n'a pas encore pris assez d'épaisseur pour former à l'extérieur un volume sensible au toucher: mais dans ces cas, l'éloignement des ulcères entre eux peut servir de règle assez sûre, lors cependant que les trajets fistuleux que terminent chacun de ces ulcères pénétrent perpendiculairement dans la cavité de l'os, comme il est aisé d'en sentir la raison; car on sait que les trajets de cette nature s'étendent quelquefois dans les parties molles, & viennent s'ouvrir à l'extérieur dans des points fort éloignés du siège du mal, dont alors ils ne peuvent déterminer l'étendue.

En général on est assez étonné, dans cette maladie, de voir que le pus soit de bonne qualité, & que sa quantité n'affoiblisse point le malade. Ces circonstances ne prouvent-elles pas que la nature triomphera avec le temps de cette maladie? ce qu'elle ne fait pas ordinairement de la carie, de laquelle il faut bien la distinguer; car cette dernière maladie exige presque toujours les secours de l'art les mieux indiqués, encore sont-ils quelquefois en défaut; tandis que dans la nécrose elle peut assez souvent se suffire à elle-même.

Si la portion du canal osseux privée de vie & contenue dans la cavité de l'os régénéré y restoit libre & dégagée sans exciter aucun accident, ce changement opéré dans l'état des os ne mériteroit pas d'être mis au nombre de leurs maladies; mais il n'en est pas ainsi:

la présence de ce corps étranger nuit, & pour s'en délivrer, la nature fait un travail qui constitue une maladie véritable. L'inflammation qui s'établit dans la ligne de séparation, donne lieu à une suppuration plus ou moins abondante, qui, venant à se faire jour à travers les tégumens, y forme des ulcères fistuleux, d'où s'écoule une quantité d'humeurs peu considérable, mais continue. Il s'agit donc de combattre ces accidens, toujours incommodes, quoique généralement ils ne soient pas fâcheux.

Pour la guérison de cette maladie, la nature indique assez la route qu'il faut tenir. Les observations que j'ai rapportées nous apprennent qu'elle attaque elle-même la portion d'os devenue étrangère, & qu'elle s'efforce de s'en délivrer, en la réduisant en petites esquilles qu'elle expulse au dehors par les ulcères fistuleux. L'agent que la nature emploie pour cet effet est le pus qu'on voit sortir chargé de ces esquilles dissoutes & détachées. C'est sur-tout par la partie spongieuse qu'il attaque la portion d'os morte & nécrosée. On ne trouve dans cette maladie, lorsqu'elle a duré pendant un certain espace de temps, que les lames de substance compacte qui ont résisté plus long-temps à l'action dissolvante du pus.

On doit partir de cette importante observation pour établir quelques principes relatifs au pronostic : telles sont les remarques suivantes.

Si l'os séquestré est très-volumineux, soit en largeur, soit en longueur, & que l'on ait abandonné le travail à la nature, la maladie durera beaucoup plus de temps, parce qu'elle devra en employer davantage pour le fondre. Si le sujet est âgé, la maladie sera aussi plus longue par la même raison, à cause de la plus grande dureté qu'ont les os, à proportion de l'âge du sujet. On en voit la preuve dans la quatrième observation, où le mal duroit depuis six mois dans un homme de trente-six ans : le sequestre avoit à peine perdu de son volume ; tandis que dans la dernière observation, où le malade n'avoit que quinze ans, il étoit presque totalement détruit dans le même espace de temps, l'étendue du mal ayant été sensiblement la même.

Au contraire plus la maladie a duré de temps, toutes choses égales d'ailleurs, plus la nature a travaillé à la destruction du mal, & moins il reste de volume au corps étranger dont on cherche à la débarrasser. On en voit une preuve dans la sixième observation. Le malade étoit attaqué de nécrose aux deux jambes ; le mal avoit la même étendue à chacune d'elles, & il avoit commencé dans le même temps. On crut devoir n'en opérer qu'une d'abord. On trouva que l'os régénéré avoit acquis peu de dureté. Le sequestre étoit de trois pouces de longueur ; il avoit perdu peu de son volume. Le traitement dura six mois, pendant lesquels la jambe qu'on n'avoit pu opérer, & qui dans le commence-

ment étoit, ainsi que l'autre, d'une grande foiblesse, reprit de la force : on remarqua en même temps que le gonflement dont elle étoit attaquée avoit acquis en même proportion de l'accroissement. Quand on l'opéra, on éprouva beaucoup de difficulté à inciser le nouvel os ; mais le sequestre, au contraire, étoit presque entièrement fondu. Cette observation, qui pour le dire en passant, confirme parfaitement le diagnostic que nous avons établi précédemment, mérite la plus grande attention.

Relativement à la curation, elle peut s'obtenir de deux manières principales, soit en abandonnant le traitement à la nature, soit en employant les secours de l'art les plus efficaces. Les auteurs, jusqu'ici, n'ont guère proposé que ce dernier parti : mais quoique l'art fournisse des moyens assurés contre cette maladie, ceux que la nature met en usage pour la surmonter, ne doivent pas moins être admirés ; on doit même les préférer dans plusieurs circonstances.

Il est vrai qu'elle agit plus lentement ; mais elle le fait sans produire aucun accident, & guérit d'une manière presque aussi sûre. Nous avons vu qu'elle dissout elle-même l'os sequestré : elle emploie plus ou moins de temps à ce travail. Quelquefois six ou huit mois lui suffisent ; quelquefois aussi elle a besoin d'un an ou deux, & même plus. Le pus qui se forme en trop grande quantité irrite les parties molles, produit des dépôts qui s'abcèdent, d'où résultent des ulcères qui donnent issue, non-seulement aux humeurs, mais aussi aux petites parcelles d'os qu'elles entraînent, jusqu'à ce que le sequestre soit détruit : alors les ulcères n'étant plus entretenus par la maladie de l'os, se guérissent d'eux-mêmes, ou ils cèdent facilement aux légers secours que l'art emploie. Telle est la marche que la nature suit ordinairement dans ces maladies. Quelquefois cependant elle peut être insuffisante : la longueur de la maladie, la quantité de la suppuration, peuvent affoiblir le sujet & l'épuiser. On doit avoir égard à chacune de ces deux terminaisons pour se décider dans le choix des procédés curatifs à employer ; & telles sont les règles de conduite que je crois devoir proposer.

Si la maladie est ancienne, & la suppuration peu abondante, s'il est sorti plusieurs esquilles, si l'os régénéré est très-solide & plus gros que dans son état naturel, il y a lieu de croire que le sequestre est dissous, ou que s'il en reste un peu, la nature achevera de le fondre & de l'expulser. Si l'on opéroit dans ces circonstances, non-seulement on ne trouveroit point de sequestre, comme dans la jambe gauche du malade de la septième observation, mais encore on parviendroit difficilement dans le canal osseux, qui s'oblitère à mesure que le sequestre se fond, comme nous en avons eu un exemple.

Les nécroses où la maladie a pris beaucoup d'étendue, dans lesquelles

il faudroit produire une grande déperdition de ſubſtance, qui feroit craindre quelque ulcère habituel, doivent auſſi être abandonnées à la nature, ſur-tout dans les jeunes ſujets, parce que leurs os n'ayant pas encore pris toute la ſolidité qu'ils doivent acquérir, ils ſe diſſolvent plus facilement par le pus.

Dans ce cas quelques perſonnes ont mis en queſtion s'il ne ſeroit pas utile de ſe ſervir de liqueurs acides en injections : n'eſt-il pas à craindre que ces injections n'entraînent au dehors le pus, qui eſt le diſſolvant naturel, & ſans doute le meilleur que nous connoiſſions?

Mais dans les perſonnes plus âgées, doit-on auſſi abandonner cette maladie à elle-même? Il y a certainement des circonſtances où ce moyen eſt préférable, mais elles ſont plus rares; d'ailleurs il faudroit ſavoir ſi les os des ſujets de trente-ſix à quarante ans ſe diſſolvent auſſi-bien que ceux des perſonnes de douze, de quinze ou de dix-huit. Les obſervations que j'ai recueillies ne ſuffiſent point pour le prouver; il en faudroit un plus grand nombre.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne faut pas abandonner toutes ces maladies à la nature; au contraire, je croirois qu'il ſeroit plus avantageux de les opérer toutes, mais ſeulement dans le commencement : alors le nouvel os formé par le perioſte couvre à peine l'os ſequeſtré; il laiſſe des ouvertures qui n'ont pas beſoin de beaucoup d'agrandiſſement pour extraire la portion d'os renfermée dans ſon intérieur; il eſt ſi mou, qu'on le coupe avec la plus grande facilité. En ſuivant ce précepte, on évitera la longueur de la maladie, toujours déſagréable, & quelquefois dangereuſe dans les ſujets cacochymes, & l'on accélérera la guériſon.

Mais alors il faut bien s'aſſurer que le ſequeſtre eſt mobile; car il doit en être de cette maladie comme de la cataracte, c'eſt-à-dire qu'il faut attendre qu'elle ſoit mûre, afin de donner à la nature le tems de ſéparer tout ce qui n'a plus vie, & ne point troubler le mécaniſme admirable par lequel elle tend à reproduire un nouvel os pour ſuppléer au défaut de l'ancien, ce que l'on feroit certainement ſi l'on opéroit prématurément. On reconnoît cet état, 1°. par la bonne qualité du pus; 2°. lorſque la peau qui recouvre l'os n'eſt plus enflammée; 3°. par la ſolidité du membre, qui eſt le ſigne principal.

Je ne décrirai point la manière d'opérer, parce qu'elle varie ſelon les circonſtances. Il ſuffit que l'on mette bien le lieu affecté à découvert, ſoit en inciſant les parties molles, ſoit en les emportant, & que l'on faſſe à l'os une ouverture qui comprenne les fiſtules qui exiſtent dans ſa ſubſtance. Il faut que cette ouverture ſoit proportionnée au volume de la portion d'os ſequeſtrée. Je ferai ſeulement quelques remarques que la pratique m'a ſuggérées. Lorſque la nécroſe exiſte dans un os

qui eſt environné de beaucoup de parties molles, on ne doit point les épargner ; on peut même couper les muſcles en travers, ſi cela eſt néceſſaire pour bien découvrir le ſiège du mal : mais lorſqu'elle eſt ſituée au tibia, où à quelques autres parties qui ſont peu ſuſceptibles de s'affaiſſer par la ſuppuration, il faut en conſerver le plus que l'on peut ; car ſans cette précaution on donne lieu à des ulcères habituels auſſi incommodes que la maladie pour laquelle on a fait l'opération.



OBSERVATIONS

Sur une espèce de rétrécissement dont le rectum est affecté dans quelques-uns de ses points, & sur les moyens d'y remédier.

Par M. ANCELIN, Chirurgien d'Amiens.

LA Société royale de médecine nous a chargés de lui rendre compte de deux observations qui lui ont été adressées par M. Ancelin, maître en chirurgie à Amiens, ainsi que d'un mémoire sur le même objet, qu'il a envoyé à la Compagnie.

Une maladie aussi rare que dangereuse fait le sujet de ces observations & du mémoire. Elle consiste dans un rétrécissement du principe du rectum, qui resserre plus ou moins en cet endroit le canal intestinal, & quelquefois au point d'intercepter tout passage aux excrémens, s'ils ne sont fondus & liquéfiés. Le premier fait de cette nature que M. Ancelin a eu occasion de recueillir, il l'observa sur un homme dont il n'indique point quel étoit l'âge ni le tempérament. Après avoir éprouvé pendant deux ans différens accidens très-graves, qui se renouvellèrent tous les deux ou trois mois, cet homme succomba dans une dernière crise; & à l'ouverture du corps, on remarqua ce qui suit. Les intestins étoient d'un diamètre considérable, notamment le colon, qui étoit prodigieusement dilaté, & qu'on trouva rempli d'excrémens dans toute son étendue. En faisant des recherches ultérieures, on découvrit, à sa jonction avec le rectum, un resserrement circulaire, devenu presque cartilagineux, & qui avoit tellement rétréci l'intérieur de l'intestin, qu'un moyen tuyau de plume ne pouvoit y être introduit qu'avec difficulté. Ce détroit n'avoit pas plus de quatre lignes d'étendue; le colon s'élargissoit au dessus, ainsi que le rectum au dessous, ce qui ressembloit à ces entonnoirs à double vase, nommés *sabliers*.

Au mois de septembre 1771, M. Ancelin reconnut dans une demoiselle âgée de cinquante-cinq ans, d'un foible tempérament, les mêmes accidens qu'avoit éprouvés le premier malade. Il annonça quel étoit le genre & la cause du mal, & l'ouverture du cadavre confirma son opinion. On trouva le colon d'un volume considérable, & rempli, dans toute son étendue, d'excrémens délayés. En suivant le colon jusqu'à son

extrémité inférieure, on découvrit un nœud circulaire placé au même endroit que dans la première obſervation. Cette circonſtance parut digne de remarque ; mais ſa ſurpriſe augmenta lorſqu'après avoir diſſéqué avec ſoin & ouvert longitudinalement le détroit, on y trouva la racine d'une dent que la demoiſelle avoit avalée quelques jours avant ſa maladie, & qui, s'y étant préſentée par la pointe, s'étoit arrêtée au paſſage, trop étroit pour permettre à la partie la plus groſſe de s'y engager. La voie avoit été ainſi interceptée aux excrémens, même dans l'état de liquidité où ils étoient, ce qui avoit occaſionné les accidents & la mort.

Dans le mémoire joint à ces deux obſervations, M. Ancelin expoſe ſes réflexions ſur la cauſe de cette maladie, & ſur les moyens qu'il croit à propos de mettre en uſage pour la guérir dans ſon principe, au moins pour en pallier les accidens. Il la regarde comme très-rare, n'ayant eu, pendant trente-ſix ans de pratique en chirurgie, que deux occaſions de l'obſerver. Elle lui paroît auſſi très-peu connue, puiſque l'art ne put porter aucuns vrais ſecours aux deux malades qui en furent attaqués. L'engorgement skirrheux qu'on reconnut dans les deux cadavres s'étoit placé vers la partie ſupérieure du rectum, laquelle eſt ſituée ſur l'angle ſaillant que forme la pointe ſupérieure du ſacrum avec la dernière vertèbre lombaire. M. Ancelin penſe que c'eſt à la ſituation des parties, qu'on doit en attribuer la production. La courbure que cet angle fait faire à l'inteſtin, rend ſes fibres plus ſuſceptibles en cet endroit d'être comprimées, & de contracter un principe d'engorgement. M. Ancelin ajoute que cette maladie a, comme beaucoup d'autres, cela de fâcheux, qu'elle ne produit d'accidens aſſez graves pour la faire reconnoître, que lorſqu'elle a fait tant de progrès, qu'elle eſt devenue preſque incurable ; de ſorte que quand le rétréciſſement eſt parvenu au point de gêner le paſſage des excrémens, il eſt déja trop tard d'employer les moyens généraux & les remèdes fondans. Cependant M. Ancelin recommande toujours de les tenter, & notamment les délayans, pour liquéfier les matières, afin qu'elles puiſſent couler. Mais lorſqu'un corps étranger, comme on le remarque dans la ſeconde obſervation, s'introduit dans le détroit, & en bouche totalement l'entrée, dans ce cas extraordinaire, il faut tenter des moyens ſuffiſans pour l'extraire, & procurer l'iſſue des matières retenues, en dilatant le détroit.

M. Ancelin propoſe à cet effet un inſtrument dont il a donné la deſcription ſuivante.

C'eſt un tube creux en acier, à-peu-près de cinq lignes de diamètre ſur neuf à dix pouces de longueur. *Voyez* I K dans la planche X. On a adapté à ſon extrémité ſupérieure une eſpèce de pyramide H, compoſée de quatre branches ou languettes d'acier trempé, & par conſéquent

quent élaſtiques. Cette pyramide ſe viſſe ſur le tube, comme il eſt marqué en B. Les branches ſont écartées reſpectivement les unes des autres d'une ligne vers leur origine : elles ſe terminent légèrement en pointes, & forment par leur réunion le ſommet de la pyramide, laquelle eſt d'ailleurs de groſſeur à pouvoir être introduite dans le détroit de l'inteſtin.

A chacune des branches eſt ſoudée intérieurement une petite pièce d'acier formant un plan incliné. Une baguette ou flèche boutonnée, ſoit ſolide M, ſoit creuſe N, ſuivant les indications qu'on a à remplir, & qu'on pouſſe à volonté dans l'intérieur du tube, rencontrant par ſon extrémité ſupérieure ces quatre pièces ſaillantes au dedans de la pyramide, produit un écartement en obligeant les branches à s'ouvrir en raiſon du chemin que fait en gliſſant ſur ces pièces le bouton olivaire qui termine la flèche. Les branches ſont diſpoſées de manière à pouvoir s'écarter, reſpectivement entre elles, au moins de ſix lignes ; ce qui donne 24 lignes d'écartement total, pris ſur un plan carré.

On eſt le maître de graduer la dilatation, en arrêtant la flèche au degré qu'on juge convenable ; ce qui s'exécute par le mécaniſme ſuivant. Le manche ou extrémité inférieure du tube eſt formé en vis, ainſi qu'il eſt repréſenté en K. Un écrou ou virole L, qui s'y adapte en manière d'alonge, comme on voit en C E E D, peut être fixé à telle élévation qu'on veut ſur cette vis ; & un tourillon D, qui traverſe un côté de cette virole, & preſſe au gré de l'opérateur la tige de la baguette contre la paroi oppoſée, arrête la flèche à la longueur exacte du chemin qu'on a intention de lui faire parcourir. De plus l'extrémité inférieure de la baguette, qui eſt reçue dans le tube, & à l'aide de laquelle ſe fait la dilatation des branches, comme l'expriment A & O, eſt également formée en vis F, & munie d'un petit écrou G. A la faveur de cette diſpoſition, on a un double moyen de fixer la flèche au point exact où elle doit s'arrêter dans le tube, pour opérer le degré d'écartement des branches de la pyramide qu'on juge préférable ; car d'abord le grand écrou ou virole C E E D donnera plus ou moins de liberté pour faire avancer la baguette F G dans le tube A, ſelon qu'elle ſera elle-même plus ou moins engrénée autour de la vis K ; & d'une autre part l'extrémitée viſſée F G de la baguette ne pourra, à cauſe du petit écrou G & du tourillon D qui le comprime, avancer dans le grand écrou, & enſuite dans le tube, qu'autant préciſément qu'on voudra l'y faire pénétrer.

Le grand écrou ou virole L porte à ſon extrémité inférieure deux eſpèces d'anſes E E, au moyen deſquelles on aſſujettit à volonté l'inſtrument dans les graduations dilatatoires.

Lors donc qu'on veut augmenter la dilatation, on détourne le tourillon D, ainsi que le petit écrou G; on presse sur l'extrémité inférieure de la baguette en F; & aussi-tôt celle-ci, avançant dans le tube, force par son extrémité boutonnée les branches de la pyramide à s'ouvrir de plus en plns.

Suivant M. Ancelin, l'usage de cet instrument est indiqué, 1°. lorsque le rétrécissement de l'intestin a fait assez de progrès pour supprimer le passage des excrémens; 2°. dans les cas où quelque corps étranger bouchant entièrement le détroit, il est indispensable d'en faire l'extraction; 3°. lorsque les matières retenues dans le colon ont trop de consistance, & qu'il faut les délayer pour en faciliter l'écoulement. Dans le premier cas, l'instrument sert à dilater graduellement le détroit de l'intestin : on l'emploie dans le second pour extraire le corps qui boucheroit le détroit; & dans le troisième, pour porter, à l'aide de la flèche tubulée N, comme il est marqué en O, les injections nécessaires, afin de délayer les grosses matières retenues dans le colon : dans cette dernière circonstance, il n'est besoin que d'adapter la canule d'une seringue ordinaire à la base de la flèche tubulée.

Avant d'introduire l'instrument, il convient de l'oindre avec quelque matière grasse, comme du cérat ou de l'huile. Il faut aussi que le malade soit couché sur le côté, pour faciliter l'opération; l'introduction se fait d'ailleurs comme on le pratique pour la canule d'une seringue. La forme d'entonnoir qu'affecte toujours l'intestin à l'approche du détroit, dirige sûrement vers celui-ci la pointe de la pyramide, ce détroit est d'ailleurs constamment placé à cinq pouces & demi tout au plus au dessus de l'anus, & ce n'est qu'à cette hauteur qu'il faut le chercher.

On s'assure qu'on est dans le détroit lorsqu'on sent que l'extrémité de l'instrument est embrassée de toutes parts, & qu'elle n'a plus le jeu libre que lui donnoit le diamètre de toute l'étendue du rectum. Pour lors la première indication est de dilater l'étranglement, ce qui s'opère, comme nous avons dit, en écartant les branches de la pyramide. Pour saisir les corps étrangers qui pourroient boucher le passage, il n'est besoin que de retirer la baguette; aussitôt les branches de la pyramide revenant sur elle-même, pincent ou embrassent ces corps, & on les tire au dehors. Si la pointe de l'instrument, qui fait alors l'office de la sonde, ne fait pas sentir de corps étranger, & si, malgré la dilatation convenablement faite, les matières ne peuvent s'écouler, on doit juger qu'elles sont trop épaisses : il faut donc chercher à les délayer; & c'est dans cette vue que M. Ancelin a fait exécuter la baguette tubulée dont nous avons parlé, pour porter au-delà du détroit les injections nécessaires.

Tel eſt le ſujet des deux obſervations & des réflexions de M. Ancelin. Nous penſons que les deux obſervations doivent être recueillies & publiées par la Société. Quoique les faits de ce genre ne ſoient pas inconnus aux obſervateurs, cependant ils ſont aſſez rares pour qu'on deſire de les conſerver. On trouve ſur ce ſujet des détails intéreſſans dans l'ouvrage *de ſedibus & cauſis morborum* de Morgagni, Epiſt. 32, art. 6, 7, 8, 9. Après avoir traité dans les paragraphes précédens de pluſieurs vices de conformation particuliers au rectum, tels que le défaut abſolu de cet inteſtin dans les enfans qui naiſſent, ſa terminaiſon, ſoit en une poche ſans ouverture avant de parvenir à l'anus, ſoit en une ſorte d'appendice très-grêle, & dépourvue de toute cavité intérieure, Morgagni parle d'une autre affection dont Ruyſch (1) a fait mention ſous le nom d'engorgement ſkirrheux de ſes membranes, & de rétréciſſement extraordinaire de ſa cavité. Il cite pluſieurs exemples de cette maladie, obſervés par Valſalva & par lui, & une obſervation de ce genre, inſérée dans le *Commercium litterarium*, année 1742, hebd. 35, §. 3, nº 1. M. Moreau a vu auſſi un exemple pareil.

Nous ferons remarquer que Morgagni regarde les hémorrhoïdes comme la cauſe la plus ordinaire de cette maladie, & que dans ſon traitement il n'admet que la cure palliative; qu'en cela il ſuit le conſeil de Ruyſch & de Valſalva. Ces auteurs recommandent l'uſage des lavemens émolliens & calmans, les injections faites en petit volume, les bains locaux; & relativement à ces derniers, l'un de ces auteurs preſcrivoit d'introduire dans l'anus un tube percé de trous dans ſes parois, pour faire parvenir l'eau du bain juſqu'aux parties affectées: dans cette vue, il recommandoit de préparer les injections, ſuivant que le mal étoit ſimple ou accompagné d'ulcérations, avec différens liquides, tels que l'eau de chaux, les eaux thermales, les décoctions de différentes plantes. Intérieurement il faiſoit prendre la térébenthine diſſoute dans le jaune d'œuf, les décoctions vulnéraires & différentes eſpèces de vins médicamenteux. Morgagni ajoutoit à ces moyens l'uſage des préparations antivénériennes, non-ſeulement parce qu'il les croyoit les plus propres à fondre l'engorgement ſkirrheux, mais auſſi parce qu'il préſumoit que cette maladie prenoit ſa ſource dans des affections vénériennes. Il penſoit qu'on devoit être plus réſervé, dans l'emploi, ſur-tout local, des émolliens, dans la crainte qu'en affoibliſſant le tiſſu des parties, ils ne donnaſſent lieu à l'engorgement d'augmenter & d'intercepter totalement la voie aux excrémens. Au reſte, ces différens auteurs recommandent de

---

(1) Obſ. anatom. chirurg. obſ. 95, 96; & Adverſ. dec. 2, c. 10.

s'attacher à les rendre plus mous & plus liquides, pour favoriser leur sortie, & les empêcher d'exciter dans leur passage des impressions fâcheuses sur les parties ulcérées. Morgagni regardoit comme contraire tout usage des remèdes âcres administrés dans l'intention de provoquer leur issue.

Nous avons cru devoir ajouter ces détails à ceux contenus dans le mémoire de M. Ancelin. Quant à l'instrument qu'il propose, nous pensons que dans les cas qui répondent aux deux observations qu'il a rapportées, on pourroit le mettre en usage sans inconvénient, toutes les fois que des accidens graves exigeroient qu'on ouvrît la plus prompte issue aux excrémens trop long-temps arrêtés : mais il manque un diagnostic assuré pour faire reconnoître les cas de cette nature, & il peut y en avoir plusieurs autres où l'usage de l'instrument seroit inutile & même dangereux. Tels seroient ceux où le principe de l'engorgement seroit placé trop haut & hors de la portée de l'instrument, & ceux aussi où l'obstacle dépendroit de différentes brides membraneuses qui, sans intercepter totalement le passage, le gêneroient considérablement. La rupture de ces brides pourroit occasionner des distensions & des ulcérations dont les suites seroient fâcheuses dans des parties affectées d'un engorgement de caractère skirrheux.

C'est plutôt au défaut du diagnostic que tient cette imperfection, qu'à celle de l'instrument ; & peut-être des observations multipliées concourront-elles à nous éclairer davantage sur ce point. Cependant, si la circonstance d'un corps étranger avalé par le malade, à la suite de laquelle les accidens propres à l'obstruction du canal intestinal se manifesteroient, donnoit lieu de croire que cette cause aggrave & complique le mal, si des symptômes urgens laissoient entrevoir la perte prochaine du malade, nous pensons qu'on pourroit & qu'on devroit même avoir recours à l'instrument.

Relativement à son usage habituel & comme moyen de dilatation, nous ne pouvons sur ce point adopter aucune opinion ; l'expérience devant auparavant nous faire connoître s'il seroit prudent d'exercer sur des parties aussi sensibles que le sont les membranes d'un intestin, sur des parties aussi délicates que les parois du rectum, affectées d'un engorgement skirrheux qui pourroit aisément dégénérer, une pression aussi continue, & de plus aussi fâcheuse que le seroit celle d'un instrument d'acier porté habituellement. Nous ajoutons qu'il seroit peut-être possible de trouver dans un moyen plus doux une ressource égale & même supérieure à celle de l'instrument. Ce moyen consiste dans l'usage de cette espèce de douche usitée à Plombières, & maintenant à Paris dans quelques bains publics, & connue sous le nom de *douche ascendante*. On la reçoit en se présentant

à quelques pouces de diſtance ſur un jet d'eau qui s'élance avec vigueur, & qui forçant le ſphincter de l'anus, s'introduit & remplit le canal des inteſtins d'un volume de liquide très-conſidérable. La colonne d'eau ainſi pouſſée réuniroit à l'effet de dilater la portion d'inteſtin reſſerrée, l'avantage de délayer les excrémens endurcis, & de les entraîner enſuite dehors. Ce moyen ſuppléeroit d'ailleurs aux lavemens, aux injections, aux bains locaux, que l'on recommande comme palliatifs.

Au Louvre, le 12 ſeptembre 1783.

Signé THOURET, VICQ-D'AZYR.

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

A, l'inſtrument que l'on pourroit appeler *ſpeculum inteſtini*, armé de la baguette à bouton pyramidal, propre à ouvrir les quatre branches, & dans ſon plus grand écartement.

B, la pyramide ouverte & viſſée ſur le tube.

C, la virole montée ſur la vis du tube.

D, la petite vis qui arrête la virole, afin de la rendre immobile, pour pouvoir dilater l'inteſtin par graduation.

EE, les deux anſes de la virole, pour pouvoir aſſujettir l'inſtrument introduit, dans les intervalles des graduations dilatatoires.

F, la partie inférieure de la baguette terminée par une vis.

G, écrou monté ſur la vis, qui arrête la virole. Cet inſtrument, porté tel qu'il eſt à ſon plus grand écartement, non-ſeulement dilate le détroit de l'inteſtin, mais il peut ſaiſir un corps étranger, & l'amener au dehors; ce qui s'exécute en déviſſant la virole: par cette manœuvre, la baguette pyramidale recule, les quatre branches ſe ferment & pincent le corps étranger qui s'y eſt engagé dans le temps que l'inſtrument ouvert a ſéjourné dans le détroit.

H, l'extrémité ſupérieure de l'inſtrument fermé, ayant une forme pyramidale, déviſſé & ſéparé du tube.

I, le tube ſeul, ſéparé de la pyramide & de la virole.

K, la vis, à la partie inférieure du tube, qui reçoit la virole, & ſur laquelle elle monte. Par cette manœuvre, elle pouſſe en avant la baguette, ſoit à bouton, ſoit à ſiphon: le bouton de la baguette montant, rencontre, par la partie la plus large du bouton, les quatre plans inclinés que l'on apperçoit au milieu & dans la partie interne des branches, ce qui les oblige à s'écarter.

L, la virole ſéparée du tube.

M, la baguette à bouton pyramidal.

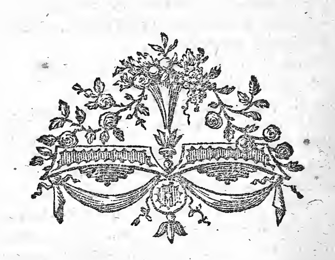
N, la baguette à ſiphon, pour porter une injection au-delà du dé-

troit, afin de délayer les matières trop épaiſſes, arrêtées dans l'inteſtin colon.

Cette baguette eſt creuſe d'un bout à l'autre ; on adapte la canule d'une ſeringue à ſa partie inférieure.

Pour faire parvenir la baguette armée du ſiphon au-delà du détroit, on tourne la virole juſqu'au dernier pas de vis du tube : par ce moyen, l'injection eſt portée au delà du détroit de l'inteſtin.

O, l'inſtrument armé de la baguette à ſiphon, pour ſervir dans les cas où il eſt néceſſaire d'injecter le colon.



OBSERVATION

Sur un haricot paſſé dans la trachée-artère.

Par M. Vicq-d'Azyr.

Le fils du nommé Bigli, ſellier, demeurant actuellement rue Caſſette, alloit à l'école chez une femme qui avoit coutume de lui donner tous les matins un petit morceau de ſucre. Un jour elle voulut le tromper; & au lieu de ſucre elle lui préſenta un haricot. Cet enfant, âgé de cinq ans & demi, fut aiſément la dupe de cette ſupercherie; & croyant tenir un bonbon, il jeta avidement le haricot dans ſa bouche. Il fit ce mouvement en riant; & le corps étranger, au lieu de gliſſer dans l'œſophage, paſſa au travers de la glotte, & pénétra dans la trachée-artère. L'enfant ſe plaignit d'une douleur aſſez violente, & d'une grande difficulté de reſpirer. Bientôt après la reſpiration devint plus facile, & l'enfant faiſoit ſeulement des efforts pour déplacer une groſſeur qui lui paroiſſoit être ſituée vers le milieu du cou.

La maîtreſſe d'école s'empreſſa de le conduire chez ſes parens. L'enfant raconta lui-même ſon hiſtoire, & finit par indiquer le lieu où le corps étranger lui paroiſſoit être arrêté. Il n'éprouva aucun autre accident pendant la première journée, & parut même aſſez tranquille.

Le deuxième jour fut encore aſſez calme, excepté pendant un moment, où il penſa être ſuffoqué. Cet inſtant fut très-court; & le petit malade dit après, qu'il lui avoit ſemblé que le corps étranger étoit deſcendu, & qu'il avoit éprouvé une douleur très-vive au haut de la poitrine.

On fit le troiſième jour diverſes tentatives inutiles & très-fatigantes pour l'enfant. On lui enfonça à diverſes repriſes un poireau dans la gorge. Ces tentatives furent ſuivies d'une oppreſſion conſidérable; l'enfant ceſſa de jouer comme dans les deux premiers jours; ſa voix changea & devint plus rauque. La toux fut rapprochée & très-violente, au point que le viſage devenoit d'une couleur violette foncée. Le pouls, qui s'étoit accéléré pendant la fougue des accidens, n'avoit cependant conſervé aucun mouvement fébrile.

Le quatrième & le cinquième jour, les ſymptômes devinrent plus graves & l'étouffement plus marqué. L'enfant avoit cependant encore de bons momens, & il continua de manger comme à ſon ordinaire.

La mort ſurvint le ſixième jour, dans un moment où on la croyoit encore éloignée. L'enfant rendit par la bouche une matière écumeuſe très-abondante.

Ayant été appelé en 1779, avec M. de Latran, maître en chirurgie, pour être témoin de l'ouverture du corps de cet enfant, nous obſervâmes que toute la face & le col étoient très-gonflés, & qu'en comprimant la poitrine, on entendoit un bruit aſſez conſidérable.

Le ſternum ayant été détaché des cartilages des côtes, & les poumons mis à nu, nous les trouvâmes très-bourſoufflés; & les ayant coupés, il en ſortit une matière blanche & comme purulente.

La peau ſituée à la partie antérieure du col fut enſuite coupée longitudinalement, & la trachée-artère nous ſembla plus groſſe qu'elle n'auroit dû l'être.

Enfin ce conduit ayant été ouvert, nous y trouvâmes une très-grande quantité de matière écumeuſe & blanchâtre, au milieu de laquelle étoit un haricot d'un très-gros volume.

Ce qui mérite le plus d'attention dans cet expoſé, c'eſt que l'enfant, pendant les deux premiers jours & pendant une partie du troiſième, n'a pas laiſſé de ſe livrer aux amuſemens de ſon âge; que ſa voix n'a ſubi d'abord qu'un léger changement, & que le pouls n'eſt devenu fébrile que dans les derniers temps.

Lorſque j'étudiois en médecine, j'ai été preſque témoin d'un fait pareil. Un homme, en badinant, fit ſemblant d'avaler un louis d'or, qui s'introduiſit dans la trachée-artère. Nous fîmes, avec M. Dubut, alors gagnant-maîtriſe à l'hôtel-Dieu, des expériences deſquelles il a réſulté qu'un louis d'or peut pénétrer dans la glotte d'un adulte, en s'y enfonçant perpendiculairement. Cet homme ſe refuſa à la ſeule opération qui auroit pu le ſauver, à la bronchotomie.

Ce moyen auroit auſſi été le ſeul capable de conſerver la vie de l'enfant qui eſt le ſujet de notre obſervation: le calme des premiers jours en auroit infailliblement aſſuré le ſuccès.

Pour pratiquer cette eſpèce de bronchotomie, je penſe qu'il vaudroit mieux inciſer vers le milieu de la trachée-artère que dans les anneaux les plus voiſins du larynx, parce que ces derniers ſont arroſés par de plus groſſes artères, & recouverts par la glande thyroïde. Il eſt néceſſaire que l'ouverture de la peau & celle des parties contenues entre elle & la trachée-artère ſoit grande, & que la pente ſoit ſuffiſante, pour que le ſang ſe dégorge commodément, ſans courir les riſques de le voir pénétrer dans la trachée-artère. Avec de pareilles précautions, il n'y a aucun danger à la couper perpendiculairement, pour en extraire le corps étranger qu'elle contient.

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur un anus artificiel, à la ſuite d'une hernie étranglée.

Par M. MARCHAL, maître en chirurgie, & correſpondant à Strasbourg.

Le 19 août 1772, Anne-Marie Bauw, fille âgée de 73 ans, entra à l'hôpital bourgeois de cette ville, avec une hernie inguinale étranglée, accompagnée des plus graves accidens. Cette hernie étoit ancienne; & depuis vingt ans qu'elle s'en étoit apperçue, elle n'en avoit jamais éprouvé les moindres accidens; peut-être même les auroit-elle prévenus, ſi elle eut continué l'uſage de ſon bandage, dont un chirurgien lui avoit dit qu'elle pouvoit ſe paſſer.

Elle étoit au dixième jour de ſa maladie; auſſi les accidens étoient-ils à leur plus haut période? La gangrène s'étendoit ſur toute la tumeur, qui étoit conſidérable, le bas-ventre étoit tendu & douloureux; le pouls étoit petit & ſerré, les extrémités froides, & les vomiſſemens de matières excrémentitielles très-fréquens.

Quoique l'opération ne promît rien d'heureux, convaincu que, quelles que fuſſent les circonſtances, elle ne pouvoit être défavorable à la malade, je ne pus me refuſer à ſes ſollicitations.

La tumeur ayant été ouverte dans toute ſa longueur, je trouvai huit pouces de l'inteſtin iléum gangréné, ouvert, & des matières épanchées dans le ſac; le tiſſu cellulaire circonvoiſin en étoit même farci, ce qui me mit dans le cas de faire de longues inciſions. A l'ouverture de la tumeur ſuccéda l'évacuation de beaucoup de matières, que je crus devoir borner, dans la crainte d'affoiblir trop la malade. A cette époque, les accidens ſe diſſipèrent; mais ſix heures après, l'appareil étant imbibé de matières infectes, je le levai, & avant de le r'appliquer, je fis donner un lavement à la malade par l'ouverture de l'inteſtin, dont j'avois retranché la portion gangrenée, & que j'avois eu ſoin de rapprocher de l'ouverture. Le lavement ſortit ſur le champ en entraînant encore une grande quantité d'excrémens, & je panſai enſuite la plaie avec un digeſtif animé. J'appliquai des fomentations aromatiques ſur le bas-ventre; & dès le lendemain, je mis la malade à l'uſage du quinquina à le doſe d'un demi-gros de deux en deux heures. Le lavement fut répété le ſecond jour, avec addition de quinquina, & les panſemens furent répétés ſelon le beſoin.

Comme le hoquet ſubſiſtoit encore par intervalles, j'ordonnoi deux onces & demie de manne avec deux onces d'huile d'amande douce & quelques gouttes d'eſſence de citron, qui évacuèrent copieuſement la malade par la plaie : alors le hocquet ceſſa. Les choſes étoient dans le meilleur état le huitième jour, les excrémens ſortant néanmoins par la plaie juſqu'au trentième, où ils paſſèrent en partie par la plaie & en partie par la voie ordinaire. Ce ne fût que le cinquante-troiſième jour qu'ils prirent en totalité cette dernière voie, la plaie étant preſque entièrement cicatriſée; dès-lors, je fis donner les lavemens par l'anus, & je continuai de même juſqu'à parfaite guériſon.

Cette fille a vécu huit ans après cette opération ; & peut-être vivroit-elle encore ſi elle eût évité l'intempérance. Toutes les fois qu'elle mangeoit un peu trop, elle éprouvoit des douleurs dans la région hypogaſtrique, auxquelles ſuccédoit un vomiſſement, & la plaie ſe r'ouvroit pour donner paſſage aux matières les plus liquides. Les lavemens & les évacuans faiſoient d'abord ceſſer les inquiétudes, & la plaie ſe refermoit. Enfin elle ſuccomba à une indigeſtion le 16 mai 1780, la plaie ne s'étant point r'ouverte.

L'ouverture du cadavre fit voir une inflammation, ſuite de cette indigeſtion, & l'adhérence des extrémités de l'inteſtin à l'anneau, ainſi qu'on le voit dans la planche XI.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Fig. 1. Elle repréſente les deux extrémités de l'inteſtin iléum vide.

A, la portion ſupérieure.

B, la portion inférieure.

C, une portion du méſentère.

D, la réunion des deux extrémités de l'inteſtin.

E E, la partie de l'abdomen, où l'anneau du muſcle oblique externe, ainſi que les tégumens, étoient réunis avec les deux extrémités de l'iléum.

F F, les cicatrices qui ſe ſont r'ouvertes dans le temps des indigeſtions, & par leſquelles la partie la plus liquide des excrément s'évacuoit.

Fig. 2. Elle repréſente l'inteſtin bourſouflé.



DESCRIPTION

D'UN VICE SINGULIER DE CONFORMATION.

Par M. CASTARA, maître en chirurgie, & correſpondant à Lunéville.

DANS les premiers jours de février 1783, au village de Mehoncour, à 3 lieues ſud-oueſt de Lunéville, eſt né un enfant à terme, dont les parties naturelles étoient tellement difformes, qu'il n'a pas été poſſible de prononcer ſur ſon ſexe; ce qui a engagé les parens à ſoumettre ce phénomène au jugement des gens de l'art. La plupart furent d'avis que ce ne pouvoit être qu'un véritable hermaphrodite. Peu ſatisfaite d'une telle déciſion, la mère, ſix ſemaines après, m'apporta ce malheureux individu, en me priant non-ſeulement de conſidérer l'écart de la nature, mais auſſi de traiter ſon enfant. A la ſeule inſpection, je reconnus facilement quil n'étoit ſuſceptible de recevoir aucun ſecours, qu'il ne devenoit qu'un objet de pure curioſité, relativement au défaut de certains organes & à quelques difformités dont je joins ici la deſcription. *Voyez* planche XI, fig. 3.

Son ſexe étoit caractériſé par un ſcrotum A, qui eſt fort ample; d'ailleurs il étoit pourvu de deux teſticules ſenſibles au toucher.

La verge manquoit entièrement. On voyoit une eſpèce de lèvre en B. Au deſſus on trouvoit une production charnue en forme de langue C, & qui s'attachoit à la duplicature B. Cette production ſe terminoit à une eſpèce de tubercule D. Il régnoit un fort ſillon dans ſon milieu.

Du tubercule D partoit immédiatement une maſſe charnue E d'un pouce & demi de diamètre, ſans pédicule, d'environ un pouce d'élévation, flexible & couverte de mamelons, dont deux beaucoup plus ſaillans F F, placés vers le tiers inférieur, étoient ouverts, & donnoient paſſage à l'urine qui en diſtilloit pour ainſi dire continuellement goutte à goutte.

Il eſt à remarquer que le cordon ombilical s'implantoit près de la portion ſupérieure G de la protubérance charnue, & que depuis la naiſſance de l'enfant, cette maſſe E ayant augmenté de volume, le nombril s'y étoit confondu de manière à éloigner le ſoupçon qu'il y eût jamais exiſté.

Peu content de la ſeule inſpection des parties extérieures, j'ai prié

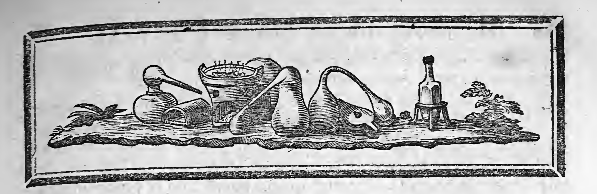
le père de m'accorder le corps de son enfant en cas de mort, qui est arrivée neuf semaines après. Lorsque j'ai été en possession du sujet, j'ai convoqué plusieurs de mes confrères, pour être témoins de l'ouverture.

Nous avons trouvé que la protubérance E formoit en dessous une poche ou cavité qui répondoit en tout à son volume extérieur ; que cette cavité étoit très-mince, & occupée par des intestins, sans nulle rupture du péritoine.

En introduisant de l'air par un chalumeau dans l'ouverture des deux mamelons F F, on voyoit avec surprise que l'on faisoit gonfler les deux uretères, qui, en partant des reins, côtoyoient les muscles psoas jusques auprès de la tubérosité postérieure de l'os des îles ; alors, décrivant un demi-cercle sur le corps des pubis, ils se réunissoient à l'espèce de tumeur décrite ci-dessus ; un stilet parcouroit aussi leur trajet. Les autres parties étoient dans l'ordre naturel, à l'exception de la vessie urinaire, qui manquoit entièrement ; le petit bassin étoit resserré de devant en arrière, & ne contenoit que le rectum.

Nota. Il semble que dans ce sujet, le fond de la vessie fût placé en dehors & à découvert : les deux uretères ouverts en FF l'indiquent assez. La production C creusée dans le milieu par un sillon, offre les traces de la verge défigurée.





CHIMIE ET MATIÈRE MÉDICALE.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES

Sur l'Analyse de la salive du Cheval.

Par M. HAPEL DE LA CHÊNAIE, Professeur attaché à l'Ecole royale vétérinaire de Paris.

§. I.

De la salive considérée en général.

PARMI les humeurs animales que la chimie doit faire connoître aux physiologistes, il en est peu d'aussi importantes que la salive. Ce fluide séparé par des organes particuliers, est d'une utilité si immédiate à la digestion, que l'on trouve les glandes destinées à le préparer, jouissant d'un volume considérable dans les quadrupèdes les plus éloignés de l'homme : ces organes ont, même dans celui-ci, une telle étendue, que les médecins ont tiré parti de cette observation, pour y établir des évacuations dont l'utilité est bien reconnue. Lues en janvier 1784.

C'est dans les grands quadrupèdes que l'on peut recueillir une plus grande quantité de salive. Les circonstances m'ayant mis à portée de pouvoir entreprendre quelques essais sur les matières animales, j'ai cru devoir

commencer par la salive du cheval. M. Chabert a bien voulu sacrifier un cheval aux essais que je desirois faire.

Aprés avoir disséqué & mis à nu le canal de Stenon, on y a fait une section longitudinale, à-peu-près semblable à celle d'une saignée; la salive en est sortie sur le champ sous la forme d'un jet. Cet écoulement a bientôt cessé, & on ne pouvoit l'obtenir qu'en faisant manger l'animal : alors elle sortoit de nouveau. En vingt-quatre heures, on se procuroit facilement 12 onces de salive; & c'est sur cette quantité constamment obtenue pendant cinq à six jours de suite, que j'ai fait les expériences dont je vais rendre compte.

Par ce moyen, j'ai été sûr d'opérer sur de la salive très-pure; & il étoit d'autant plus nécessaire d'en agir ainsi, que cette humeur mérite bien d'être distinguée, tant qu'elle est renfermée dans ses réservoirs, de celle qui est contenue dans la bouche, & qui y est mêlée avec les fluides muqueux séparés par les glandes des membranes qui tapissent cette cavité.

Cette différence de la salive immédiatement extraite des parotides, d'avec celle qui baigne la bouche du cheval, sera démontrée par la présence d'un sel ammoniacal dans cette dernière, qui n'existe point dans la première.

Les expériences que je vais décrire ont été faites sur la salive pure, obtenue par le procédé énoncé ci-dessus; & j'y joindrai, dans un dernier paragraphe, celles que j'ai tentées sur la salive mêlée avec les autres fluides dont j'ai parlé.

§. II.

Propriétés physiques & chimiques de la salive pure du cheval.

La salive jouit d'une saveur saline très-marquée.

Elle est savonneuse au toucher.

Son odeur foible & nauséabonde semble lui être particulière.

Sa couleur est jaune-verdâtre.

Quand elle sort des glandes de l'animal, on la voit très-fluide : si on la conserve quelque temps dans une atmosphère tempérée, elle y acquiert peu à peu de la consistance; phénomène que j'attribue à l'évaporation d'une portion de son phlegme.

L'aréomètre construit suivant les principes de M. Baumé, plongé dans ce fluide, a donné 12 degrés : le thermomètre de Réaumur, renfermé dans ce même instrument, étoit alors au degré 10 au dessous de zéro, terme de la glace.

Pesée à la balance hydrostatique, elle faisoit perdre au pouce cube de

cuivre 5 gros 4 grains de son poids, tandis que l'eau ne lui en enlèvoit que 5 gros 2 grains.

Me trouvant trop peu étayé par ces deux expériences pour croire la salive plus pesante que l'eau, je l'ai soumise à de nouveaux procédés qui me l'ont, au contraire, démontrée plus légère.

1°. Une phiole qui contenoit une once d'eau distillée, remplie de salive, & ensuite pesée, n'en renfermoit que 7 gros 68 grains.

2°. La salive versée doucement dans l'eau, a surnagé ce fluide à la manière d'une huile.

D'après l'examen de ces deux dernières expériences sur la pesanteur spécifique de cette humeur, j'ai cru pouvoir attribuer les phénomènes des deux premières à la consistance de la salive, qui, quoique très-fluide, néanmoins muqueuse, a offert plus d'obstacle à l'immersion des instrumens plongés dans cette liqueur, que ne leur en présente l'eau, qui jouit d'une fluidité beaucoup plus considérable.

Soumise à l'action de la pompe pneumatique, elle n'a laissé voir aucun dégagement d'air. Agitée en contact avec l'atmosphère, elle est devenue singulièrement mousseuse : introduite alors sous le récipient d'une pompe pneumatique, elle a demandé peu de coups de piston pour perdre cet air auquel je l'avois unie par l'agitation.

Après quinze jours d'exposition à l'air, la putréfaction s'est manifestée : il s'est formé à la surface de la salive une pellicule épaisse & brunâtre, qui s'est couverte de moisissure ; la liqueur qui étoit dessous est devenue de plus en plus fluide, & a acquis de la couleur : conservée pendant six semaines, je l'ai trouvée desséchée & sous la forme d'une substance terreuse noirâtre.

La salive introduite dans un petit vase de cristal sous un récipient pneumatique rempli d'air pur ou déphlogistiqué, ne s'est altérée qu'après plusieurs semaines. La putréfaction s'est enfin manifestée.

J'ai employé pour cet appareil pneumatique un bain de mercure.

La salive ne passe point à la fermentation acide avant de devenir putride.

§. III.

De la salive exposée à différens degrés de chaleur dans les vaisseaux ouverts & dans les vaisseaux clos.

La salive exposé à la chaleur du bain-marie dans un alambic de verre muni de son récipient, a perdu en peu de temps sa transparence ; il s'est formé une quantité considérable de flocons légers qui d'abord ont surnagé ce fluide, & ensuite se sont déposés au fond du vase : la liqueur qui les recouvroit étoit extrêmement fluide.

Cette chaleur ayant été continuée, la diſtillation s'eſt établie : le phlegme très-tranſparent que j'en ai retiré n'étoit ni alkalin ni acide ; il jouiſſoit d'une ſaveur déſagréable, d'une odeur nauſéabonde. Cette liqueur ayant été conſervée pendant quinze jours, ſon odeur, de déſagréable qu'elle étoit, eſt devenue ambrée ; phénomène que M. de Fourcroy a reconnu exiſter dans le phlegme obtenu par la diſtillation de quelques ſubſtances animales.

Sur 8 onces de ſalive que j'ai employées pour cette diſtillation, j'ai obtenu 7 onces 6 gros de phlegme : la matière contenue dans la cucurbite, recueillie avec ſoin, peſoit 1 gros 37 grains. J'attribue la perte des 35 grains qui manquent à mes produits raſſemblés pour former le poids total de la ſalive employée dans cette opération, à de l'air qui s'en eſt dégagé pendant la diſtillation.

Ce réſidu de la ſalive diſtillée au bain-marie, reſſembloit à un mucilage deſſéché : expoſé à l'air, il en attiroit l'humidité.

Ayant ſoumis ce réſidu à l'action du feu nu dans une cornue de verre à laquelle j'avois ajuſté un ballon enfilé, terminé par un tube de verre qui, recourbé, ſe plongeoit ſous le récipient d'une cuve hydropneumatique ; j'ai obtenu,

1°. Dans le récipient pneumatique, l'air que contenoient les vaſes employés pour mon appareil.

2°. Dans le ballon, un phlegme citrin très-alkalin, qui verdiſſoit très-bien la teinture de violette.

3°. Une huile citrine légère qui ſurnageoit le phlegme.

4°. Des criſtaux d'alkali volatil crayeux colorés par cette même huile : ils tapiſſoient le col de la cornue.

5°. Une huile empyreumatique noire & épaiſſe qui s'eſt précipitée ſous le phlegme : lorſque cette huile a commencé à ſe dégager, la cornue s'eſt remplie d'une vapeur très-nébuleuſe, qui a donné naiſſance au ſixième produit, que voici :

6°. Un gaz inflammable produit par cette même huile, réduite en vapeurs, comme je viens de le dire.

7°. De l'air fixe, autrement gaz acide crayeux.

8°. Enfin une matière charbonneuſe, peſant 8 grains, contenue dans la cornue : elle conſervoit la forme & le volume qu'avoit la ſalive deſſéchée avant d'être ſoumiſe à l'action du feu nu. L'intérieur de la cornue étoit recouvert d'un enduit d'aſpect métallique, & que l'air n'a point altéré, pendant trois mois qu'il y eſt reſté expoſé ; il réfléchiſſoit parfaitement les rayons lumineux, à la manière des miroirs.

Ce charbon a été ſi difficile à incinérer, que j'ai été obligé de le tenir embrâſé pendant pluſieurs heures dans un petit vaſe de terre plat & évaſé, afin de lui faire préſenter plus de ſurface à l'air. De cette combuſtion a réſulté une cendre griſe & noirâtre, dont la leſſive faite avec

avec de l'eau diſtillée a fourni une liqueur d'où, par l'évaporation au bain-marie, j'ai retiré de petits criſtaux de ſel marin viſibles à la loupe; l'eau-mère étoit très-alkaline; verſée ſur une goutte de diſſolution de vitriol martial, elle m'a paru en précipiter le fer dans l'état de bleu de Pruſſe; elle verdiſſoit parfaitement la teinture de violettes: la terre griſâtre reſtée ſur le papier à travers lequel j'avois filtré les cendres leſſivées, étant deſſéchée & enſuite expoſée au feu de forge dans un creuſet, ne s'eſt point vitrifiée.

En évaluant les produits de cette expérience, j'ai trouvé les réſultats ſuivans:

Le phlegme peſoit	1 gros	6 grains.
L'huile citrine		4 grains.
Les criſtaux d'alkali volatil		6 grains.
L'huile graſſe empyreumatique		6 grains.
Le gaz inflammable & l'acide crayeux		6 grains.
Le charbon		8 grains.
Total	1 gros	36 grains.

Ce qui forme le poids complet de la matière employée pour cette diſtillation.

La ſalive expoſée à une douce chaleur au bain-marie & filtrée juſqu'à ce que, pendant ſon évaporation, il ne ſe formât plus de flocons, a acquis enfin une conſiſtance ſirupeuſe: dans cet état, abandonnée à elle-même, dans un lieu de température modérée, à meſure qu'elle s'eſt évaporée ſpontanément, il s'eſt formé au fond du vaſe un grand nombre de criſtaux de ſel marin: la liqueur qui ſurnageoit étoit ſingulièrement alkaline; cette liqueur, ſéparée des ſels précipités, s'eſt enfin pourrie & deſſéchée.

La ſalive ſoumiſe à une très-légère chaleur à feu nu, dans une cornue de verre, s'y eſt gonflée au point qu'elle a paſſé entièrement dans le récipient, elle s'eſt bourſoufflée ſur les charbons ardens, & a brûlé en répandant une odeur ſemblable à celle de la corne brûlée.

§. IV.

De l'action de l'eau & des matières ſalines ſur la ſalive pure.

Verſée dans l'eau diſtillée, elle a ſurnagé ce fluide, l'agitation l'y a rendue ſoluble; alors elle a perdu ſa ſaveur, ſa couleur & ſa conſiſtance.

Cette diſſolution a verdi la teinture de violettes.

L'esprit-de-vin en a précipité la salive coagulée.

Ce coagulum produit par l'esprit-de-vin est dissoluble dans l'eau.

L'alki volatil fluor ou caustique l'a liquéfiée.

La salive jetée dans l'eau bouillante, s'y est coagulée en partie; ce coagulum recueilli, n'étoit point soluble dans l'eau.

La terre pesante, la magnésie caustique, la chaux, triturées séparément avec la salive, n'en ont dégagé aucune odeur marquée d'alkali volatil.

Elle a produit dans l'eau de chaux un précipité qui, après quelques heures, s'est déposé & a tapissé les parois du verre; phénomènes que j'attribue à la décomposition suivante : l'alkali contenu dans la salive y étant uni à de l'acide crayeux, la chaux, qui a plus de tendance à se combiner avec ce dernier que n'en a l'alkali à y rester uni, s'en emparant, forme avec cet acide un sel que l'on nomme *craie:* de son insolubilité naît la précipitation.

Les deux alkalis fixes caustiques n'en ont dégagé aucune odeur d'alkali volatil.

L'alkali volatil caustique a augmenté de beaucoup sa fluidité.

L'acide vitriolique très étendu d'eau, versé sur cette humeur, y a produit un coagulum qui s'est précipité sous la forme d'une pellicule épaisse au fond du verre. Ce précipité, d'abord jaune-brunâtre, a acquis par le repos une couleur beaucoup plus foncée : la liqueur filtrée & évaporée à plusieurs reprises, a fourni de petits cristaux de sel de Glauber.

L'acide nitreux a rendu la salive très muqueuse : le précipité, qui bientôt s'est formé, étoit moins coloré que le précédent; il a acquis une teinte plus marquée par le repos.

L'acide marin versé dans la salive, en a augmenté la consistance; bientôt après il s'est précipité une quantité de filamens jaunâtres; la liqueur toujours muqueuse qui surnageoit, filtrée & ensuite évaporée au bain-marie, s'est troublée & a donné de nouveau un précipité comme le précédent. Filtrée & évaporée derechef, jusqu'à ce que de 8 onces, ce fluide fût réduit à une once, je l'ai transvasée dans une petite capsule pour la déposer en un lieu de température moyenne : après quinze jours de repos, il s'est formé une quantité considérable de petits cristaux de sel marin à peine visibles. La liqueur, conservée encore trois semaines, a offert des cristaux, qui, augmentés de volume, n'exigeoient pas que l'on employât la loupe comme auparavant pour les observer.

Comme rien ne ressemble mieux quant à la forme, au sel marin à base d'alkali fixe minéral, que le sel fébrifuge de Sylvius, pour éviter toute méprise, j'ai recueilli les cristaux obtenus dans cette dernière analyse; & après avoir dégagé l'acide marin qu'ils contenoient, par l'addition de l'acide vitriolique, j'ai dissous, filtré & évaporé le composé ré-

sultant de cette combinaison, & j'en ai obtenu, par le refroidissement & le repos, des cristaux très-bien caractérisés de sel de Glauber ; par ce moyen je me suis convaincu que la base de ce sel marin étoit l'alkali minéral, & que l'alkali libre dans la salive, étoit ce même sel.

L'acide spathique uni à la salive, l'a rendue muqueuse, & a donné naissance à un précipité brunâtre.

La dissolution du sel sédatif d'Homberg ou acide du borax, a très-peu augmenté sa consistance, & ne l'a précipitée qu'à la longue.

Le tube d'un appareil avec lequel je dégageois l'acide crayeux, étant plongé dans la salive, a diminué sa fluidité, & y a formé un précipité, tandis que l'eau distillée saturée du même acide, mêlée avec cette humeur, ne lui a fait éprouver aucune altération.

La dissolution de crême de tartre, versée dans la salive, a augmenté sa consistance, mais très-lentement.

Le vinaigre distillé ne l'a point altérée d'une manière bien sensible.

Le vinaigre radical n'a eu sur cette humeur aucune action plus marquée que le vinaigre simplement distillé.

La dissolution d'acide du sucre préparée à la manière de Bergman, & versée sur la salive, l'a rendue plus mucilagineuse qu'elle ne l'étoit auparavant, & y a produit un léger précipité.

La dissolution de sel d'oseille l'a altérée avec moins d'énergie que celle de l'acide du sucre.

La dissolution du sel ou fleurs de benjoin, n'a eu sur cette humeur qu'une foible action.

L'acide phosphorique résultant de la combustion lente du phosphore, a rendu la liqueur plus épaisse qu'elle ne l'étoit avant.

Toutes ces combinaisons des différens acides, tant minéraux, végétaux, qu'animaux, avec la salive, après avoir été filtrées & évaporées, ont fourni des sels neutres à base de natron, suivant l'acide employé.

Le coagulum obtenu dans chacune de ces combinaisons de la salive, avec les acides, a fourni à la distillation les mêmes principes que la salive desséchée : l'eau ne l'a point dissous ; l'alkali volatil l'a dissous complettement. La salive peut être précipitée de cette dissolution par les acides.

Les dissolutions d'alkali fixe minéral & végétal crayeux, mêlées avec la salive, n'ont rien produit de particulier.

Celle d'alkali volatil crayeux n'y a rien montré de remarquable.

Les dissolutions des autres sels neutres à base d'alkali, n'ont paru l'attaquer en aucune manière.

Les dissolutions des sels vitrioliques, nitreux, marins, &c. à base d'argile, de terre pesante & de magnésie, y ont produit de foibles précipités.

Celles des sels à base de terre calcaire sont plus altérées par la salive que

les précédentes. L'alkali minéral crayeux qui se trouve à nu dans la salive, cédant son acide pour s'emparer de celui auquel la chaux étoit unie, cette dernière s'y combine & forme avec lui, la craie qui, insoluble, donne lieu à la précipitation.

Le tube d'une vessie remplie de gaz inflammable extrait de la limaille de fer par l'acide vitriolique, ayant été plongé dans de la salive un peu épaissie par le repos, j'ai comprimé cette même vessie pour en dégager le gaz, qui, traversant le fluide, l'a rendu un peu mousseux, sans augmenter sa consistance; j'ai fait passer ensuite, par le même procédé, de l'air atmosphérique a travers la salive; puis ayant approché une bougie allumée, il en a résulté une détonnation semblable à celle que l'on produit par le même moyen à l'aide de l'eau de savon; ce qui tient à la consistance savonneuse de la salive.

La dissolution de foie de soufre alkalin n'a fourni rien de particulier.

Les dissolutions de foie de soufre terreux ont été décomposées par la salive : la base terreuse s'étant emparée de l'acide crayeux, s'est précipitée dans l'état de craie; & l'alkali, qui s'est reporté sur le soufre, a formé un foie de soufre parfait, qui a accéléré la putréfaction de la salive.

Elle a précipité les métaux de leurs dissolutions.

L'esprit-de-vin & l'éther, semblent en dissoudre une petite quantité; mais ces liqueurs ont bientôt laissé précipiter cette humeur, qu'elles ne faisoient que suspendre, sous la forme d'un mucilage épaissi.

Ce mucilage est soluble dans l'eau; ce qui le fait différer de celui produit par l'action des acides : l'alkali volatil le dissout.

La salive divise les huiles & les résines dans l'eau, par une longue agitation, à la manière des mucilages; effet qui la rend propre à enlever les taches de graisse sur les étoffes.

Les différentes expériences que je viens de détailler sur la salive, démontrent que ce fluide est un mucilage lymphatique formé de beaucoup d'air, d'huile, d'eau, d'alkali fixe minéral, de sel marin & d'une substance insoluble, qui paroît être de la même nature que la base des os.

Je n'y ai point trouvé de sel ammoniac, dont l'existence avoit été indiquée par plusieurs physiologistes; & l'on verra que ce n'est que dans la salive impure qu'un pareil sel se rencontre.

§. V.

Examen de la salive prise dans la bouche du cheval, & mêlée avec les autres fluides de cette cavité.

Sa saveur saline est très-marquée.

Elle a une consistance plus muqueuse que celle de la salive extraite

immédiatement des glandes salivaires ; consistance que j'attribue à la perte d'une partie de son phlegme pendant le trajet qu'elle a eu à parcourir depuis les glandes jusqu'à son arrivée à la bouche, & à l'humeur muqueuse des glandes buccales qui s'y joint.

La propriété de former de l'écume est aisée à expliquer, d'après la qualité savonneuse que je lui ai reconnue. Divisée & agitée par le mouvement des mâchoires avec le contact de l'atmosphère & de l'air expiré des poumons, elle forme, à la manière de l'eau de savon, des bulles qui contiennent ce même air.

Elle est mucilagineuse au toucher.

Son odeur fade & nauséabonde lui est particulière.

Par les distillations au bain-marie & à feu nu, elle donne les mêmes produits que ceux de la salive pure.

A l'air & à l'eau, elle présente les mêmes phénomènes que ce premier fluide.

La chaux, les alkalis caustiques, en ont dégagé une odeur très-marquée d'alkali volatil; ce qui la distingue de la première espèce de salive.

Cette dernière expérience fait voir que le sel ammoniacal de la salive contenue dans la bouche n'appartient qu'à l'humeur muqueuse des glandes buccales. Les circonstances ne m'ont point encore permis d'examiner quel est l'acide uni avec l'alkali volatil dans ce sel ammoniacal : j'espère être dans le cas de répéter cette expérience, & de compléter ce travail sur la salive, que je ne donne que comme un essai. Destiné à travailler avec M. de Fourcroy, à qui je suis redevable des connoissances que j'ai acquises jusqu'alors sur la chimie, j'attends de ce savant professeur des conseils qui me mettront à portée d'accomplir mon dessein.

Je terminerai cette dissertation en annonçant que la plupart des expériences que je viens de citer, ont été faites en présence de M. Chabert, directeur & inspecteur général des écoles royales vétérinaires, correspondant de la Société royale de médecine.



RAPPORT

Sur le remède dit anti-laiteux *du feu sieur* WEISSE.

LA Société royale de médecine nous a chargés de lui rendre compte du remède de feu M. Weisse : la dame sa veuve nous en a remis la recette originale, telle que l'auteur la conservoit dans ses papiers, & ainsi qu'il suit :

Composition du remède anti-laiteux, suivant la recette de M. Weisse.

℞. Aristoloche ronde . . . . Racine de fougère mâle . . . . . Souci de vigne . . . . Persicaire . . . . Feuilles de millepertuis avec la fleur . . Pervenche . . . . Bétoine . . . . Verveine	une poignée, répondant à une once environ de chacune de ces ces substances.
Feuilles & fleurs de serpolet . . . Primevère . . . . Guy de chêne . . . . Lauréole . . . . Polypode de chêne . . . . . . *Gallium luteum* . . . . Fleurs de tilleul. . . . . Racine de grande scrophulaire . . .	une forte pincée répon- pondant à un ou deux gros de chacune.

Toutes ces substances étant bien mêlées & les racines écrasées, on prendra du tout un gros, que l'on mettra dans une cafetière de terre, avec une chopine de petit-lait clarifié, ajoutant depuis un demi-gros de sel d'Epsom jusqu'à deux gros, suivant la force & le tempérament, un demi-gros de follicules de séné pour les personnes délicates, ou un demi-gros de séné, pour celles qui sont plus fortes. On fera infuser le tout pendant deux heures, à un feu modéré, sans le laisser bouillir ; ensuite on le retirera du feu : on couvrira bien la cafetière jusqu'au lendemain matin : alors on passera le petit-lait, & on le partagera en deux verres,

que l'on fera prendre à la malade à une heure de diſtance l'un de l'autre. Une heure après la dernière priſe, la malade pourra déjeûner avec une croûte de pain & du bouillon.

On ſupprimera l'uſage du remède pendant les règles. Il doit procurer trois ou quatre évacuations par jour. Si la doſe indiquée ne ſuffiſoit pas pour cette évacuation journalière, on l'augmenteroit ſuivant le beſoin. Si le remède faiſoit trop d'effet, on n'en prendroit qu'un verre.

Purgation que l'on doit preſcrire tous les huit jours.

℞. Deux onces & demie de manne.
Quatre gros de ſel d'Epſom dans une infuſion de chicorée ſauvage & de cerfeuil.

Le jour de la purgation on ne prendra point le remède.

On doit continuer pendant quarante jours, obſervant un régime exact; point de ragoût, point de laitage, de ſalade, de fruits, ni de crudité. La nourriture doit être ſaine; le vin ſera trempé. Le ſoir on prendra un potage « Telle eſt la copie de la formule remiſe à la Société royale.

Nous avons éprouvé ce remède ſur un grand nombre de femmes qui étoient dans le cas d'en faire uſage; voici le réſultat de nos obſervations.

Le remède produit conſtamment des évacuations par les ſelles; il en produit ordinairement, ſur-tout dans le commencement, quatre, cinq ou ſix dans la journée.

Ces évacuations continuées, comme l'auteur de ce remède le preſcrit, ſont en général ſalutaires. On obſerve fréquemment des grumeaux laiteux dans leurs déjections, & un dépôt blanc laiteux dans leurs urines.

Il y a des circonſtances dans leſquelles il ſeroit imprudent de ſe hâter d'adminiſtrer ce remède : lorſqu'il ſe forme, par exemple, un dépôt laiteux dans l'une des régions iliaques, ou ſur l'une ou l'autre extrémité inférieure. Si un tel dépôt eſt accompagné de fièvre, de douleurs, d'irritation, il convient, à notre avis, d'employer uniquement le régime & les remèdes les plus adouciſſans, d'avoir recours à l'uſage des ſucs d'herbes les plus doux, tels que celui de chicorée de jardin, de poirée; de purger de temps en temps avec les minoratifs, & d'attendre, pour donner le remède de M. Weiſſe, que la fièvre, les vives douleurs & l'irritation ſoient au moins très-calmées.

Il paroît que l'émonctoire des inteſtins eſt celui par lequel on obtient le plus facilement l'évacuation des ſucs laiteux altérés & devenus cauſe de maladie; vérité qui eſt connue depuis long-temps par les médecins & établie dans leurs ouvrages.

C'eſt une circonſtance digne d'être remarquée, que l'action purgative de ce remède, qui cependant ne contient de vraiment purgatif qu'un demi-

gros de follicules & autant de sel d'Epsom (1). Les évacuations qu'il procure ne fatiguent pas pour l'ordinaire; elles augmentent même l'appétit. Il paroît que ce traitement pourroit être étendu avec avantage à d'autres maladies, & qu'il convient à plusieurs espèces de cachexies.

Nous croyons que la recette proposée pourroit être simplifiée, sans rien perdre de son efficacité. La suivante nous a paru, dans bien des cas, produire les mêmes effets.

℞. Sommités fleuries de sureau,	}	
De caille-lait à fleurs jaunes,	}	un scrupule.
De millepertuis, ...	}	
Follicules de séné,	}	depuis un demi-gros jusqu'à un gros, suivant les
Sel d'Epsom, . . .	}	forces, l'état & la sensibilité de la malade.

On fera infuser le tout pendant huit à dix heures dans une livre de petit-lait, passez ensuite. La Société doit avertir que ce remède n'est ni aussi indifférent, ni aussi universel que son auteur sembloit le croire: formé d'un grand nombre de médicamens mal assemblés, mais qui tous sont apéritifs & toniques, il est dangereux toutes les fois qu'il y a irritation. Devenant purgatif par l'addition de quelques remèdes qui y sont joints, toutes les fois que la nature ne porte pas les humeurs vers les couloirs du bas-ventre, il peut contrarier ses opérations salutaires; on doit en dire autant de l'administration imprudente du sel de duobus, auquel on a donné mal-à-propos le nom de spécifique pour ces maladies. En un mot, nous ne pouvons nous dispenser d'avertir les femmes imprudentes & leurs conseils, que les maladies formées par l'amas, le dépôt ou la corruption des parties laiteuses, exigent plutôt pour leur traitement une méthode sagement combinée suivant les principes de l'art, qu'un traitement empirique, dont les suites sont le plus souvent très-fâcheuses. Le Roi a ordonné à la Société de médecine de publier le remède du feu sieur Weiffe, que Sa Majesté a fait acheter, en accordant une pension à la veuve de ce médecin.

Lu dans la séance du 10 novembre 1778. Signés GEOFFROY, LORRY, LE ROY, DE LALOUETTE, VICQ-D'AZYR.

(1) Nous avons rarement porté la dose du sel d'Epsom a plus d'un demi-gros. La dose de deux gros, souvent employée par feu M. Weiffe, étoit beaucoup trop forte, &, répétée souvent, elle pourroit faire beaucoup de mal.



RAPPORT

RAPPORT

Sur les vertus médicales des lézards du royaume de Guatimala.

La Société royale de médecine m'a chargé de lui rendre compte d'un mémoire espagnol intitulé : *Spécifique nouvellement découvert dans le royaume de Guatimala, pour la guérison du cancer & de quelques autres maladies fréquentes*, par le docteur JOSEPH FLORÈS, membre de l'université de Guatimala sa patrie : à Madrid, chez dona Marie Razola, 1782, *in*-4°. Il paroît que c'est ici une seconde édition, faite à Madrid, sur celle qui avoit eu lieu précédemment dans la nouvelle Espagne.

Cet ouvrage tend à faire connoître l'efficacité d'un reptile dans le traitement de quelques maladies, & sur-tout du cancer. L'auteur appelle ce reptile *lagartija*, qui, en espagnol, signifie *lézarde* ou *femelle du lézard :* cependant il dit qu'on lui a donné ce nom à cause de sa ressemblance avec le lézard, & il distingue cet animal en mâle & en femelle. On le trouve aux environs de S. Cristoval-Amatitan, village de la paroisse de S. Jean-Amatitan, dans l'alcadie de Sacatepèques, à 8 lieues sud de Guatimala, ville de la province du même nom, dans la partie de l'Amérique septentrionale connue sous le nom de nouvelle-Espagne. Les habitans du pays n'attribuent les propriétés dont je vais parler, qu'au reptile qu'on trouve dans ce lieu, quoique l'auteur assure qu'il est très-commun dans la province de Guatimala.

L'auteur, qui nous laisse ignorer sa profession, & qui se dit seulement membre de l'université de Guatimala, ne rapporte aucun fait qui lui soit propre : il expose seulement les détails qui se sont passés sous les yeux de quelques autres personnes, & qui sont venus à sa connoissance. Il les donne cependant comme tres-certains, & il parle d'une manière très-positive.

Il rapporte trois observations, dans lesquelles le reptile dont il est ici question, a eu le plus grand succès.

La première, qui ne contient aucuns détails, concerne une Indienne dont tout le corps étoit couvert de pustules & d'ulcères, & qui fut entièrement guérie dans peu de jours par l'usage des *lagartijas*. Cette observation a été faite sous les yeux de don *Joseph de Eloso*, alors curé de S. Jean-Amatitan, actuellement curé de l'église de la Chandeleur à Guatimala.

Le sujet de la seconde observation est don *Joseph Ferrer*, Catalan de nation, & habitant à Guatimala. Il portoit depuis un an un cancer à la

lèvre ſupérieure, qui avoit rongé la moitié de la joue, étoit deſcendu à la lèvre inférieure, s'étoit porté juſqu'à la mâchoire, d'où il avoit fait tomber quatre dents molaires, avoit gagné le goſier, & étoit ſur le point d'attaquer la carotide, de ſorte que le chirurgien qui panſoit la plaie, craignoit à tout moment qu'il ne ſurvînt une hémorragie mortelle. Ce cancer, dont l'odeur étoit très-fétide, avoit réſiſté à tous les remèdes de l'art. Le malade ſe mit à l'uſage des *lagartijas :* il en mangea trois, un chaque jour. Le cinquième jour, il ſentit dans tout le corps une chaleur extraordinaire, accompagnée d'une ſueur abondante; il s'établit en même temps une ſalivation épaiſſe & jaunâtre; la fétidité de la plaie diminua : le malade continua alors l'uſage des *lagartijas*, & en mangea cinq autres en cinq jours. Dans peu de jours la ſalivation ceſſa, la plaie ſe nétoya, prit une belle couleur, & enfin ſe cicatriſa au point qu'à peine il en reſtoit quelque veſtige. Cette obſervation a été faite ſous les yeux du même don *Joſeph de Eloſo*, & de don *Nicolas Verdugo*, chirurgien.

La troiſième obſervation concerne don *Charles Suncin*, curé de l'égliſe de S. Sébaſtien de Guatimala : ce prêtre portoit, depuis plus de trente ans, un cancer au nez, qui, depuis quelque temps, n'avoit fait aucun progrès. Trois *lagartijas*, mangées un chaque jour, lui ont ſuffi pour opérer ſon entière guériſon : il a éprouvé les mêmes ſymptômes, la chaleur, la ſueur & la ſalivation.

L'auteur aſſure en même temps que les habitans de S. Criſtoval-Amatitan, de S. Jean-Amatitan & de S. Pierre Martyr, font depuis très-long-temps uſage de ce remède, dans des cas pareils, avec le plus grand ſuccès. On y ignore l'origine de cette découverte : on ſait ſeulement par tradition que ce remedé a été mis en uſage par un habitant d'Iſalco, ville de l'alcadie de Sonſonate dans la nouvelle-Eſpagne.

Il donne enſuite la méthode employée par les Indiens : cette méthode eſt bien ſimple ; mais elle eſt auſſi très-déſagréable : elle conſiſte à couper la tête & la queue du reptile, à en ôter les entrailles, à le dépouiller de ſa peau, à le mâcher & l'avaler tout de ſuite, tout cru & encore chaud, de manière qu'il conſerve même un reſte de vie. On en mange un tous les jours : un ſuffit quelquefois, & lorſqu'il eſt inſuffiſant, on va juſqu'à trois. On peut imiter cette méthode d'une manière moins déſagréable & avec un égal ſuccès : on coupe la tête & la queue du reptile, on enlève ſes entrailles, on le dépouille de ſa peau, on hache ſa chair & ſes os, & on en fait des pilules qu'on enveloppe avec du pain à chanter; chaque *lagartija* peut faire deux pilules un peu plus petites qu'une balle de fuſil.

L'auteur donne enfin la deſcription de ce reptile. Il a huit à dix pouces de long, & un peu plus d'un demi-pouce de large : il eſt couvert d'é-

écailles triangulaires dont la pointe eſt tournée du côté de la queue. Les uns ſont d'une couleur changeante entre le jaune & le verd ; les autres ſont d'un brun-clair tacheté : l'auteur croit que les premiers ſont les femelles, parce qu'ils ont le ventre plus large & plus gros. Ces animaux ſont très-agiles ; ils font leurs nids dans des fentes de la terre, des arbres ou des rochers ; ils ſe nourriſſent d'une eſpèce de ſcarabées, appelés *ronrones* dans la nouvelle-Eſpagne : ils ſont très-friands des mouches & ſur-tout des abeilles, au point qu'ils épuiſent bientôt un eſſaim en prenant les abeilles l'une après l'autre, à meſure qu'elles ſortent de la ruche. Lorſqu'ils ſont jeunes, & par conſéquent plus petits, ils entrent dans la ruche & ſucent le miel. Ils ne ſont point venimeux ; lorſqu'on les irrite, ils mordent les doigts, mais il n'y a point d'exemple qu'il en ait réſulté aucun inconvénient.

L'auteur termine ſon ouvrage par des réflexions qui tendent à aſſimiler les *lagartijas* au mercure : il croit trouver dans les effets de ces reptiles, dans la ſalive, la ſueur & la ſalivation qu'elles excitent, une preuve qu'elles peuvent équivaloir à ce minéral, ſans en avoir les inconvéniens ni exiger les mêmes précautions : il en conclut qu'on pourroit trouver dans ces animaux un excellent vermifuge, un anti-hydrophobique & un ſpécifique contre les maladies vénériennes. Il annonce qu'il ſe propoſe de faire des expériences à ce ſujet dans l'hôpital royal de Guatimala, & qu'il conſerve ſix de ces reptiles pour examiner leur manière de vivre, leur ſexe, leur génération, & pour les envoyer enſuite au cabinet du roi à Madrid.

Cet ouvrage eſt ſuivi d'une lettre datée du Mexique le 25 mai dernier, ſans nom d'auteur : elle contient deux obſervations de guériſons pareilles au moyen des mêmes animaux, & qui font voir que les *lagartijas* du mexique ont les mêmes propriétés que ceux de S. Criſtoval-Amatitan.

Un religieux de la réforme de S. Pierre d'Alcantara, du couvent de S. Diego du Mexique, âgé de 63 ans, portoit depuis long-temps un ulcère chancreux à la langue, qui avoit gagné & rongé juſqu'à la racine de cet organe, au point qu'on craignoit à tous momens de le voir ſe détacher & tomber : il ne pouvoit point parler ; à peine articuloit-il quelques ſons qu'on ne pouvoit comprendre, il ne pouvoit avaler aucun aliment ſolide ; le lait & le bouillon paſſoient ſeuls, même avec peine ; la plaie exhaloit une odeur dont la fétidité ſe faiſoit ſentir dès le moment où l'on ouvroit la porte de ſa chambre ; le pouls du malade étoit très-foible & déprimé ; enfin on s'attendoit à chaque inſtant à le voir expirer. Il avala une *lagartija* le 21 mai dernier, en deux pilules, qui eurent beaucoup de peine à paſſer : il les continua pendant les quatre jours ſuivans. Dès le premier jour, il ſentit une chaleur extraordinaire dans tout le corps, &

il éprouva un changement réel dans ſon état, au point que le lendemain, il avala les deux pilules ſans peine, & parla avec beacoup moins d'embarras; la ſalivation s'établit enſuite en petite quantité, mais jaunâtre, & la ſueur ne ſurvint que le quatrième jour. Au moment où l'auteur écrivoit cette lettre, qui étoit le cinquième jour du traitement, la fétidité avoit diſparu; la plaie avoit une très-belle couleur & beaucoup moins d'étendue; la tuméfaction étoit diſſipée; le pouls étoit élevé & plus fort; le malade parloit avec facilité, & avaloit ſans peine des alimens ſolides; il avoit repris ſa gaieté & des forces: il fut en état de ſe promener dans l'infirmerie; il vouloit même ſe promener dans le jardin.

La ſeconde obſervation concerne une pauvre femme attaquée du *feu-ſaint-ladre*, dont le viſage étoit devenu hideux par la grande quantité de croûtes & d'écailles dont il étoit couvert. Elle avala des *lagartijas* les 22, 23 & 24 mai dernier, un chaque jour: le lendemain, quatrième jour du traitement, & le jour même de la date de la lettre, le viſage avoit repris une couleur preſque naturelle, les croûtes étoient tombées, & avoient laiſſé ſeulement la trace qu'elles avoient imprimées ſur la peau, à l'exception d'une narine, ſur laquelle il en reſtoit encore. Elle a éprouvé, comme les autres, beaucoup de chaleur, mais ſans ſueur ni ſalivation; elle a eu ſeulement une évacuation abondante d'urine très-âcre & fétide.

L'auteur ajoute qu'on pourroit citer d'autres exemples de guériſons opérées au Mexique par les *lagartijas*, mais qui ne ſont ni auſſi certains ni auſſi frappans que les deux précédens.

Tel eſt l'ouvrage dont la Société royale m'a chargé de lui rendre compte. Je crois devoir ajouter quelques réflexions.

Nous trouvons ici cinq obſervations: trois des malades qui en ſont le ſujet étoient attaqués de cancers ou ulcères cancéreux bien décidés; deux ont été, dit-on, parfaitement guéris au moyen des *lagartijas*; la guériſon du troiſième paroiſſoit preſque décidée au moment où l'auteur écrivoit, c'eſt-à-dire le cinquième jour du traitement. Les deux autres obſervations concernent des malades couverts d'ulcères, de puſtules, de croûtes & d'écailles, dont il eſt difficile de déterminer le caractère, & alors le même reptile paroit avoir été employé avec ſuccès.

Ces obſervations, ſi elles ſont vraies, ne laiſſent aucun doute ſur l'efficacité de ce reptile dans le traitement des affections cancéreuſes, & peut-être même de pluſieurs maladies de la peau. La manière dont ce remède agit paroît donner de la vraiſemblance aux obſervations & à l'efficacité du reptile: il provoque, dit-on, des évacuations, & ſur-tout des ſueurs abondantes & une ſalivation conſidérable d'une humeur épaiſſe & jaunâtre. Il a produit ces effets dans quatre malades; le cinquième

n'a eu ni ſueur ni ſalivation ; mais le défaut de ces évacuations a été compenſé par un excrétion abondante d'urine âcre & fétide ; les malades n'ont éprouvé de changement dans leur état, qu'à meſure que ces évacuations ſe ſont établies. Il paroît réſulter de là que ce reptile agit en dépurant la maſſe du ſang, & en pouſſant au dehors les molécules morbifiques dont elle eſt infectée.

La manière de faire uſage de ce remède paroît le rendre impraticable en Europe : il faut avaler le reptile encore chaud & preſque vivant ; cette condition ne peut avoir lieu dans des pays auſſi éloignés de celui où on le trouve. Il ſeroit à deſirer qu'on fît avec cet animal quelque préparation particulière, qui pût être tranſportée dans nos climats, & qu'on en tentât d'abord l'eſſai ſur pluſieurs malades dans la nouvelle-Eſpagne.

Au Louvre, le 20 décembre 1782. Signé CARRERE.

Les médecins Eſpagnols ayant fait uſage de ce remède dans le traitement des maladies de la peau & du cancer, & en ayant éprouvé qnelques bons effets, la Société royale deſira de tenter elle-même des expériences pour en déterminer l'efficacité. Elle voulut en conſéquence connoître d'une manière préciſe l'eſpèce de ces lézards, & elle arrêta qu'elle feroit venir d'Eſpagne une certaine quantité de ceux que l'on a ſubſtitués aux lézards de Guatimala, & que l'on y emploie dans les mêmes vues. M. le comte de Vergennes, qui joint à tant d'autres qualités le zèle le plus vif & le plus éclairé pour les progrès des ſciences, a bien voulu ſe charger lui-même de nous en procurer. Ils ont été remis à MM. d'Aubenton & Mauduyt, qui ont fait à ce ſujet le rapport ſuivant.

» Nous avons été chargés par la Société royale de médecine, d'examiner des lézards qui lui ont été envoyés de Madrid. Cet envoi a eu pour cauſe la circonſtance ſuivante. On a écrit du Mexique qu'on y employoit, pour le traitement du cancer & des maladies cutanées, la chair crue des lézards ; qu'on faiſoit manger chaque jour un ou deux de ces lézards au malade, & qu'en peu de temps il étoit guéri. On a répété l'expérience en Eſpagne, en ſubſtituant les lézards de cette partie de l'Europe à ceux dont on vantoit l'uſage en Amérique.

La Société royale de médecine, à qui ces obſervations ont été communiquées, a demandé des lézards d'Amérique & ceux dont on s'eſt ſervi en Eſpagne. Elle n'en a pas encore reçu des premiers, mais il en eſt arrivé pluſieurs de Madrid : on les avoit enfermés vivans & à cru dans une boîte. Il ne s'en eſt trouvé que trois vivans : quelques-uns étoient déja infects ; d'autres étoient plus récemment morts. Nous avons mis à part les trois qui avoient ſurvécu : il en a péri

un très-promptement ; un autre quelques jours après, & le troisième a vécu plus de six semaines : il étoit dans un grand bocal de verre dont le fond étoit garni de son ; nous faisions exposer le bocal au soleil, & l'on y jetoit des mouches que le lézard saisissoit & dont il se nourrissoit.

En le comparant au lézard ordinaire qui vit dans nos jardins, & qui se retire dans les trous & les fentes des murs, nous n'y avons pas trouvé de différence pour la taille ; nous n'en avons remarqué qu'une très-légère pour les taches dont le fond de la peau est semé, & ce fond est le même dans les deux espèces de lézards ; mais les taches bai-clair sur un fond gris, qui forment trois lignes longitudinales de chaque côté du corps, & deux lignes sur les pattes, sont plus grandes, & d'une couleur plus vive & un peu plus saillante sur le lézard d'Espagne.

Cette différence très-légère ne tient peut-être qu'à l'influence d'un climat plus chaud ; elle pourroit dépendre aussi de l'âge & des circonstances où se trouvoit l'individu : ainsi nous ne pouvons pas décider si ce lézard est absolument le même que celui qui habite notre climat, ou si c'en est une legère variété. Ce dernier sentiment nous semble le plus probable, puisqu'une contrée aussi différente de la nôtre que l'Espagne, suffit pour produire cette légère différence, & que les animaux de même espèce varient pour les couleurs dans les différens pays.

Nous n'avons point fait d'expériences avec les lézards qui nous ont été remis ; mais nous croyons qu'il y a assez de rapport entre eux & les nôtres, pour que ceux de nos confrères qui le jugeroient à propos, mettent les derniers en expérience, en se souvenant que sous un ciel moins chaud, si ces animaux ont la propriété qu'on leur attribue, elle sera moins exaltée, & qu'il faudra augmenter la dose & la durée de l'emploi du remède. «

Au Louvre, le 23 novembre 1784.

Signés D'AUBENTON, & MAUDUYT.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

Fig. 1. On voit, dans cette figure, le lézard de France.
Fig. 2. Elle représente le lézard d'Espagne vu en dessus.
Fig. 3. Elle montre le lézard d'Espagne, vu en dessous.



EXTRAIT

D'une Lettre écrite par M. le Chevalier D'ARBALESTRIER, *Major de la place de Montdauphin, le 14 février 1781; à M.* SABAROT DE LA VERNIERE, *sur les propriétés médicales du* phiteuma.

Il y a trois ans qu'un officier Américain de mes amis m'envoya une plante du Canada, assez mal conservée, qu'il nommoit *la cardinale bleue* ou le *lobelia syphilitica.* Il a vu les Sauvages en user pour se guérir de la vérole. Le chirurgien-major de l'hôpital de cette place, à qui je la fis voir, desira de m'accompagner, & nous la cherchâmes.

Dans les Alpes, à-peu-près à la même hauteur que le Canada, nous avons trouvé une plante qui ressemble beaucoup à celle dont il s'agit: c'est un *phiteuma.* Ce chirurgien en a fait l'expérience sur les soldats vérolés: ils ont été radicalement guéris en trois semaines; poireaux, chancres, &c. tout a disparu sans la moindre opération.

Ce *phiteuma* est donc anti-vénérien; mais il est encore très-efficace dans le traitement des maladies chroniques qui dépendent de la lymphe viciée. Une femme des environs, attaquée d'un cancer fistuleux au sein, avec engorgement des glandes axillaires, fut mise à l'usage de ce *phiteuma* pendant trois semaines: les accidens ont cessé il y a un an, & la femme se porte bien.

La plante fraîche a été donnée à la dose de trois onces en décoction. Elle pousse abondamment par les urines, plus même que par les selles: elle produit le même effet que certaines eaux minérales. L'on a ordonné le même régime pour la vérole invétérée. La tisane a été donnée pendant quarante jours: elle a purgé dix à douze fois par jour, sans diminuer les forces; tous les symptômes ont disparu depuis six mois, & la personne sur laquelle on en a fait l'essai est grasse & fraîche. Si les suites répondent aux belles espérances que j'en ai, il faut avouer que ce sera une découverte intéressante pour l'humanité. Mais cette plante est assez rare; elle croît sur les rochers calcaires & sur des espèces de poudingues. Elle est vivace; ses racines sont comme celles d'une petite rave.

Nota. Cet avis nous a paru intéressant à publier, afin que les personnes de l'art qui sont à portée, puissent suivre ces recherches.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de Cayenne le 1er juin 1781, par M. BAJON *à M.* D'AUBENTON, *sur une goutte guérie au moyen de la commotion causée par l'anguille tremblante.*

JE me propose de répéter dans quelque temps les nouvelles expériences sur l'anguille tremblante, que j'ai déjà faites l'été passé. A propos de cette anguille, je crois devoir vous faire part d'un fait assez singulier. Un habitant nommé M. Brisaud, étoit attaqué depuis quelques années d'une douleur goutteuse au pied droit. Elle commençoit toujours par le gros orteil, & affectoit ensuite tout le pied jusqu'au talon, où elle sembloit se fixer. Après avoir resté quelque temps à ce pied, elle passoit au pied gauche, elle commençoit comme au droit, c'est-à-dire par le gros orteil, & suivoit ensuite jusqu'au talon; enfin après avoir resté quelque temps à ce pied, elle disparoissoit pour quelques mois. Pendant le temps que cette douleur se faisoit sentir, le pied étoit toujours un peu gonflé, sur-tout dans son articulation avec la jambe, & cet habitant ne pouvoit marcher que très-difficilement & pieds nus, parce qu'il ne pouvoit mettre ni bas ni souliers. Il y a quelque temps qu'éprouvant cette douleur au pied droit, il résolut cependant d'aller à la chasse, c'est-a-dire dans un canot sur le bord de la rivière; il avoit laissé son Nègre à terre avec un chien, pour tâcher de faire partir quelque biche ou autre gibier, dont les habitudes sont de se jeter à l'eau dès qu'ils se sentent poursuivis par des chiens. Impatienté de ne rien voir, M. Brisaud descendit à terre, quoique boiteux & souffrant beaucoup de son pied, dans l'espérance de faire mieux chasser son chien que ne le faisoit son Nègre. A peine fut-il à terre, qu'il vit une troupe de cochons de bois : pour les suivre, il se trouva forcé de traverser un petit marécage, où il y avoit environ un pied ou un pied & demi d'eau, & dans lequel il fut touché par une anguille tremblante, qui lui fit éprouver une commotion des plus violentes dans les deux genoux. Après un petit instant de réflexion, il poursuivit sa route; & son Nègre ayant pris un cochon, il revint à son canot en suivant le même chemin. Avant d'y arriver, il s'apperçut qu'il marchoit avec beaucoup moins de gêne, & qu'il ne sentoit plus de douleur à son pied. Arrivé chez lui, il vit avec surprise que le gonflement avoit disparu, qu'il marchoit avec la plus grande facilité & sans éprouver la

la moindre ſenſation douloureuſe. Enfin il eſſaya de mettre des bas & des ſouliers ; il y réuſſit, & marcha comme s'il n'eût jamais ſouffert à ce pied. M. Briſaud crut d'abord que la douleur alloit ſuivre ſon cours ordinaire, qu'elle paſſeroit au pied gauche ; mais l'agilité de ce pied, & l'abſence de la douleur & d'un léger gonflement, qui la précédoit ordinairement, le convainquirent bientôt de ſa guériſon. Quelques jours après, il s'empreſſa de me faire part de ce fait, qu'il me raconta avec toutes les circonſtances que je viens de détailler ; & voilà plus de huit mois écoulés ſans qu'il ait éprouvé la moindre douleur à ſes deux pieds.

Je ſens bien, Monſieur, que d'après cette obſervation ſimple & iſolée, on ne peut rien conclure en faveur des commotions électriques pour la guériſon des douleurs goutteuſes. Mais ſi nos médecins électriſans n'en avoient pas encore fait l'application à cette maladie cruelle, il n'en coûteroit pas grand'choſe d'en faire l'eſſai, d'autant plus que je ne crois pas qu'il puiſſe en arriver d'accident ; & dans ce cas, je vous prie de vouloir bien communiquer mon obſervation à M. Mauduyt, qui vraiſemblablement, s'occupe toujours de cet objet intéreſſant.



RÉFLEXIONS

Sur les moyens propres à déterminer la respiration dans les enfans qui naissent sans donner aucun signe de vie, & à rétablir cette fonction dans les asphyxiés; & sur les effets de l'air vital ou déphlogistiqué employé pour produire ces avantages.

Par M. CHAUSSIER, Correspondant à Dijon.

DANS un accouchement long & laborieux, l'enfant souffre toujours plus ou moins par la pression qui s'exerce sur les différentes parties de son corps, & par la violence qu'il éprouve à franchir les détroits du bassin : mais lorsqu'enfin les contractions réitérées de la matrice, ou les efforts ménagés de l'accoucheur (en supposant qu'une position vicieuse ait obligé d'amener les pieds ou d'employer le forceps) ont surmonté tous les obstacles, l'enfant naît quelquefois dans un état de stupeur & de foiblesse qui ressemble à la mort la plus assurée. Il est sans mouvement & sans pouls; ses lèvres sont décolorées, ses yeux éteints, ses membres flasques & sans résistance; d'autres fois les paupières sont gonflées, les yeux sont saillans & le visage violet; tout annonce une stase du sang. Mais, quelle que soit l'apparence, l'indication est toujours la même; les moyens ne doivent pas varier dans les premiers temps; & si l'on se hâte de couper le cordon ombilical (1), si l'on néglige, si l'on abandonne cet être naissant, c'en est fait, le fil de ses jours est tranché & ne peut plus être renoué : mais, quoique fort alarmant, cet état n'est pas sans ressource; souvent la mort n'est qu'apparente : le principe vital peut encore se ranimer & les fonctions se rétablir. Quelquefois il suffit d'imprimer à la machine une secousse vive pour rendre le jeu & l'action à tous les organes. D'autres fois ils sont

(1) Dans l'accouchement naturel, on ne doit jamais lier & couper le cordon ombilical avant que l'enfant ait jeté plusieurs cris; mais lorsque l'enfant naît sans donner de signes de vie, il faut encore apporter plus de circonspection, attendre avec patience si la circulation ne pourroit pas se ranimer dans le placenta & se propager jusqu'à l'enfant. Pendant ce temps, on emploie les différens moyens proposés dans ce mémoire : le seul cas où l'on doive s'écarter de ce précepte est lorsqu'une perte considérable menace la vie de la mère.

dans un état de stupeur & d'inertie profonde, qui exige beaucoup de temps & de patience. N'hésitons donc pas à prodiguer nos soins dans ces sortes de cas, à employer tous les moyens autorisés par l'expérience, & même à en imaginer de nouveaux dont l'application puisse être heureuse.

Il existe entre tous les organes du corps humain une liaison si intime, que l'irritation, l'ébranlement d'une seule partie s'étend, se propage à plusieurs autres, & même jusqu'aux viscères les plus éloignés. Cette vérité, reconnue dès l'origine de l'art de guérir, également confirmée par les faits pathologiques & par les observations anatomiques, a engagé les praticiens à conseiller dans ces cas, tous les moyens d'irritation mécanique ou chimique, mais ils ne doivent pas être employés indistinctement; & pour les rendre efficaces, il faut savoir les choisir & s'en servir avec méthode; car tous les points d'irritation que l'on peut établir, n'ont pas le même degré d'énergie pour exciter l'action du principe vital; ainsi la flagellation, les percussions, les frictions, bornent en quelque sorte leurs effets à la surface cutanée: cependant on ne doit pas négliger les frictions faites avec des linges chauds, ou trempés dans une liqueur légèrement spiritueuse & à une douce température; car outre l'action mécanique qui s'exerce sur la peau, la chaleur empêche la concrétion des sucs contenus dans les vaisseaux & leur imprime un mouvement qui peut s'étendre jusqu'au cœur & réveiller son action. C'est dans dans la même vue qu'on a recommandé la suction de la mamelle gauche; mais si l'on veut obtenir quelque effet de ce moyen, la suction doit être assez forte pour pouvoir soulever un peu les côtes & faciliter ainsi l'entrée de l'air dans le poumon.

La liaison sympathique qui existe entre le nez & le diaphragme, fait qu'une irritation douce & répétée de la membrane pituitaire agit d'une manière efficace sur les poumons. Pour remplir cet objet, on introduit dans les narines la barbe d'une plume; on approche souvent du nez un flacon de vinaigre de Westendorff; mais il faut de la prudence dans l'usage de ces irritans chimiques, & l'on doit bien se garder d'en introduire dans le nez ou d'en verser dans la bouche; car ils agissent comme des caustiques, principalement sur des parties tendres & délicates; & après avoir eu la satisfaction de rappeler un enfant à la vie, on auroit bientôt le chagrin de le voir périr d'une maladie, suite de l'usage indiscret de ces moyens trop actifs (1).

(1) L'empressement à donner des secours, à administrer des remèdes trop actifs, est souvent nuisible. J'ai vu plus d'une fois des maux très-graves occasionnés par l'usage indiscret de ces irritans chimiques. Une personne se trouvoit mal: on lui introduisit dans les narines des papiers roulés plongés dans l'alkali volatil;

L'union plus directe du cordon ombilical avec le diaphragme fournit un nouveau point d'irritation qui n'est pas sans efficacité. Si on tire, si on soulève avec précaution le cordon ombilical, on voit que ce mouvement s'étendant jusqu'au foie & au diaphragme, agit d'une manière plus directe sur le cœur, & par conséquent plus propre à réveiller le mouvement systaltique des vaisseaux & à déterminer la respiration; car souvent la vie cesse dans l'enfant naissant, parce que la respiration n'a pu commencer; dans l'asphixié, parce que cette fonction est suspendue: aussi doit-on employer tous les moyens propres à exciter le jeu du poumon. C'est dans ces vues que tous les auteurs recommandent avec tant de soin d'introduire de l'air dans la poitrine: le précepte est sage & fondé sur des raisons incontestables; mais les moyens qu'on emploie me paroissent défectueux & susceptibles de réforme. En effet, comment s'y prend-on pour remplir ce precepte? Les uns, à l'aide d'un tuyau de plume, d'une canule ou d'une gaîne de couteau tronquée par le bout qu'il mettent dans la bouche; les autres en appliquant immédiatement leurs lèvres sur celles de l'enfant, soufflent dans la poitrine l'air qu'ils expirent; cependant il est reconnu depuis long-temps que l'air qui a été respiré a acquis, en traversant les poumons, une qualité délétère & nuisible aux animaux qui le respireroient de nouveau. Les belles expériences de MM. Priestley & Fontana ont démontré que l'air sortant de la poitrine étoit chargé d'une grande quantité d'air phlogistiqué & d'air fixe: or, ni l'un ni l'autre ne peuvent servir à la respiration, & loin de faciliter cette fonction, la portion d'air fixe qui se trouve dans l'air expiré porte dans les poumons un principe meurtrier, détruit toute la force or-

---

on répéta plusieurs fois cette introduction; la personne fut attaquée d'un coriza très-grave. Une autre personne avoit pris par erreur une très-grande dose d'opium: pour la tirer de l'état menaçant où elle étoit, on employa avec profusion les acides; on versa dans la bouche de l'alkali volatil, & même on en mêla quelques gouttes à différentes boissons. Lorsque l'état léthargique fut passé, la personne se plaignit d'angoisses, de douleurs à l'estomac, de difficulté de prendre des alimens. Après quelques jours, elle éprouva un vomissement dans lequel on reconnut très-distinctement des lambeaux de la membrane muqueuse de l'estomac: il se fit une sorte d'exfoliation de la bouche, de l'œsophage & même de tout le canal intestinal. Pendant plusieurs années, la personne a conservé un sentiment douloureux & pénible à l'estomac.

Dans un accouchement laborieux, une dame éprouve une syncope momentanée; on se trouble, on se hâte; on verse dans la bouche du vinaigre de Westendorf: peu de temps après, la dame mourut d'une inflammation gangréneuse à la surface interne de l'estomac. La bouche, le gosier présentèrent des lambeaux de membranes comme des escarres. Le chatouillement avec la barbe d'une plume, & sur-tout l'introduction de quelques grains de sel dans la bouche de l'enfant, forment un irritant doux, sans inconvénient, qui a l'avantage de dissoudre les phlegmes visqueux dont la bouche & les bronches sont remplies.

ganique & toute l'irritabilité des muscles. Les praticiens, accoutumés à observer les effet. de l'atmosphère sur l'économie animale, conviendront de la vérité & de l'importance de cette remarque : l'expérience journalière leur a démontré que dans le traitement de toutes les maladies, un air pur est le premier de tous les secours ; que sans cette attention, les meilleurs remèdes deviendroient inutiles & tous les soins superflus : à plus forte raison faut-il procurer un air pur dans les cas où l'irritabilité est presque anéantie, ou les fonctions du poumon sont suspendues. N'a-t-on pas vu plus d'une fois des gens asphixiés se ranimer peu à peu par l'usage des premiers secours, donner des signes non équivoques de vie, mais retomber dans leur premier état, & périr de suffocation, en les conduisant dans des hôpitaux ?

Quoique très-frappantes, ces considérations, paroissent avoir échappé à l'attention des praticiens. Quelques-uns, il est vrai, ont dit que l'on pouvoit se servir d'un soufflet ordinaire pour porter l'air dans les poumons de l'asphixié ; mais je penserois volontiers qu'ils conseilloient ce moyen pour éviter le désagrément d'appliquer la bouche sur celle d'un cadavre (1), ou d'en approcher de trop près : au reste, quels que soient leurs véritables motifs, ce moyen n'est pas sans inconvénient ; presque toujours les soufflets des cuisines & des appartemens sont remplis de cendre, de poussière, & les mouvements d'insufflation portent ces corps étrangers dans la bouche & dans les poumons de l'asphixié ; d'ailleurs si les lèvres & les narines ne sont pas suffisamment serrées, on soufflera en vain ; l'air s'échappe sans pénétrer dans les bronches. Pour éviter tous ces inconvéniens, j'ai construit une machine très-simple, dont la forme, la structure & les usages sont expliqués à la fin de ces réflexions : à l'aide de cette machine, on peut avec aisance & sûreté porter dans le poumon de l'enfant un air frais & salubre. Non-seulement on peut l'introduire avec plus ou moins de force, imiter les mouvemens alternatifs de la respiration, mais encore y porter un air plus propre que celui de l'atmosphère à exciter l'irritabilité & l'action des poumons.

L'art de guérir doit emprunter de toutes les sciences les moyens nécessaires pour parvenir à son but. Maintenant que la physique a fait connoître plus particulièrement la nature & les propriétés des gaz, on sait que l'on retire abondamment des chaux de mercure, du nitre & de quelques autres substances, un air plus propre que celui de l'atmosphère à l'entretien de la vie des animaux ; cet air déphlogistiqué,

(1) Les commissaires de la Société royale de médecine qui ont rédigé le rapport sur les sépultures de l'île de Malte, ont conseillé ce moyen dans la vue d'introduire un air vraiment respirable. *Page 34 de ce Rapport. 1781.*

qui mérite si bien le nom d'air vital, introduit dans le poumon, a la propriété non-seulement de débarrasser cet organe du phlogistique surabondant, de rendre la respiration plus grande, plus aisée; mais encore il augmente singulièrement la force & l'irritabilité de tous les organes: enfin il est si salubre, comme l'a démontré le célèbre M. Fontana, » que » même mêlé avec un véritable poison, tel que l'air fixe, il peut en» core maintenir la vie à l'animal «.

Ces différentes considérations m'ont fait penser que l'air déphlogistiqué seroit de la plus grande utilité pour déterminer la première inspiration dans les enfans qui naissent sans aucun signe de vie, & pour ranimer cette fonction dans les asphyxiés.

J'ai employé ce moyen avec succès pour soulager un jeune homme de cette ville, parvenu au dernier degré de phthisie pulmonaire (1);

(1) M. Chovot, avocat en cette ville, épuisé par un crachement de sang suivi d'une toux vive, d'expectoration purulente, avec fièvre lente, marasme, & tous les symptômes qui caractérisent le dernier degré de la phthisie pulmonaire, éprouvoit depuis long-temps un point douloureux à l'épaule droite, qui avoit résisté à tous les remèdes; la voix étoit rauque, cassée, la respiration courte, serrée, douloureuse. Dans cet état déplorable, je proposai comme moyen de soulagement, d'essayer l'usage de l'air déphlogistiqué. M. Durande, qui voyoit le malade avec moi, ayant trouvé ce parti convenable, je préparai les machines dont je donnerai ci-après la description; & vers la fin du mois d'octobre 1783, je commençai à faire respirer au malade de l'air déphlogistiqué: dès le premier instant, le poumon fut allégé & rafraîchi; » Il » semble, me disoit le malade, que ma » poitrine soit plus large, & qu'il y coule » un baume salutaire. « Le point disparut, la voix devint plus nette, la respiration plus libre, l'expectoration aisée: après douze heures, le point se fit ressentir; une nouvelle inspiration d'air déphlogistiqué le fit encore disparoître; & pendant vingt jours que je continuai l'usage de ce moyen, le malade éprouva un mieux sensible. Chaque jour je lui faisois respirer, soir & matin, quatre grandes bouteilles d'air déphlogistiqué.

Dans une feuille périodique sur la médecine, M. Caillens rapporte l'histoire d'une phthisie pulmonaire parvenue au troisième degré, guérie par la respiration de l'air déphlogistiqué. Ce fait est bien propre à fixer l'attention des praticiens; mais on ne doit pas pour cela regarder l'air déphlogistiqué comme un moyen unique de guérison; peut-être, dans les premiers temps de la maladie, seroit-il de la plus grande efficacité, & pourroit-il suffire seul dans une affection purement locale; mais lorsque le mal a déja fait des progrès, lorsqu'il est entretenu par un vice humoral, ce seroit se faire illusion que de se borner à ce moyen, ou de trop compter sur son efficacité. D'après l'essai que j'en ai fait, je ne puis trop le recommander comme un remède auxiliaire très-utile, & qui n'exclut pas les remèdes propres à attaquer la cause. Dans les maladies graves & désespérées, un moyen de soulagement est toujours précieux; » mais, en général, » nous demandons toujours trop; nous » comptons pour rien les usages auxquels » une chose peut être utile, si elle ne l'est » pas pour tous ceux auxquels nous eussions voulu qu'elle l'eût été, & dans » l'étendue que nous l'eussions voulu. «

mais je n'ai pas encore eu occasion de l'essayer sur des enfans qui naissent dans un état de mort apparente ; cependant je ne puis douter de son efficacité dans ce cas, & cette conviction est fondée non-seulement sur les différentes considérations que je viens de rapporter, & qui sont avouées de tous les physiologistes, mais encore sur des expériences directes faites sur des animaux dans un état d'asphyxie. Ici l'expérience & l'analogie ne peuvent induire en erreur. C'est bien le cas de répéter d'après Galien, Marc-Aurèle Séverin, &c. qu'une ou deux expériences suffisent pour faire une loi générale. *Experimento uno aut altero fit exindè judicium de universali, Galeno sic docente, adeò scilicet rependit homini fructus continuos exercitum experimentum ; adeò quæsitam tentando extendit artem industria. Sola ignavia inertem suum semper comperit & frigidum focum.*

Dans un bocal plein d'air méphitique, je plongeai en même temps deux oiseaux, & je les retirai dès qu'ils furent dans un état d'asphyxie. L'un fut porté aussitôt dans un bocal rempli d'air déphlogistiqué, & l'autre resta exposé à l'atmosphère. En peu de minutes, le premier se rétablit, mais le second ne donna aucun signe de vie. Cette expérience, répétée plusieurs fois sur ces différens animaux, n'a jamais fourni des résultats différens.

Il seroit donc à desirer que les praticiens pussent avoir sous la main l'air déphlogistiqué, toutes les fois qu'à la suite d'un accouchement laborieux l'enfant naît sans donner des signes de vie. Il seroit également à desirer que l'on en trouvât une certaine quantité dans les entrepôts établis par la bienfaisance du gouvernement, pour administrer des secours aux noyés & aux asphyxiés, comme l'on y trouve l'alkali volatil, &c. J'ai imaginé pour cet objet un appareil simple, peu dispendieux, & d'un usage si facile, qu'il est à la portée de tout le monde. Je le fais connoître dans l'explication des figures suivantes.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE XIII.

Fig. 1. Cette figure représente la machine propre à porter dans le poumon l'air atmosphérique où l'air déphlogistiqué.

Cette machine est composée de trois parties.

1°. D'une grande vessie A, propre & bien souple, qui est le réservoir de l'air.

2°. D'un petit tuyau B d'un pouce de longueur, portant un robinet dans son milieu.

3°. D'un ſegment de veſſie C, coupée circulairement par ſon équateur, ce qui forme une ſorte d'entonnoir ou pavillon évaſé qui recouvre le nez, le menton, & peut ſe modeler aiſément & fort exactement ſur le contour du viſage.

Au col du réſervoir j'adapte & j'arrête fermement par un fil l'extrémité 1 du tuyau B; & à l'autre extrémité 2, j'attache de la même même manière le ſegment de la ſeconde veſſie.

Les parois de ces veſſies doivent être ſouples, imperméables à l'air; & pour cela on prendra une veſſie bien nettoyée & paſſée à l'huile: on peut encore faire de ces ſortes de veſſies avec une peau de chamois, ou un taffetas fort, d'un tiſſu ſerré, & enduit d'un bon vernis.

D'après cette ſimple deſcription, on voit aiſément l'uſage de cet appareil. La veſſie une fois remplie, on ferme le robinet; on étend ſur la racine du nez, les joues, le menton, la portion taillée en entonnoir, & afin que l'air ne puiſſe s'échapper, on la maintient ainſi étendue & appliquée ſur le viſage, en arrêtant ſes bords par l'extrémité des doigts, ou par un ruban que l'on attache autour de la tête du malade: on peut encore, & ce procédé eſt plus ſimple, garnir les bords du pavillon d'un emplâtre agglutinatif qui adhère facilement & ſe moule ſur le viſage. Après cela on ouvre le robinet, & preſſant la veſſie avec plus ou moins de force, on fait paſſer dans la poitrine l'air contenu dans le réſervoir. Pendant ce temps, on peut employer les frictions à la ſurface du corps & ſur les différens points d'irritation dont nous avons parlé.

C'eſt avec cette machine que j'ai fait reſpirer l'air au phthiſique dont j'ai parlé.

Fig. 2. Veut-on porter l'air par les narines? alors on renverſe le pavillon, on viſſe à l'extrémité 2 du tuyau de cuivre le petit tube D. Cet appareil peu embarraſſant peut être fort utile dans quelques préparations anatomiques, pour la diſſection des petits vaiſſeaux que l'on veut rendre ſenſibles & ſoutenir diſtendus par l'air. On introduit dans le vaiſſeau l'extrémité du tube, on l'attache par un fil, & l'on fait preſſer ſur la veſſie; ou bien l'on poſe ſur la veſſie pleine d'air un poids dont la preſſion continuelle oblige l'air de ſortir & de parcourir les vaiſſeaux que l'on cherche.

Fig. 3. Cette figure repréſente un autre machine plus compoſée, que j'avois d'abord imaginée & employée pour faire reſpirer l'air dans les maladies de poitrine.

On choiſit un grand globe de verre A ayant deux ouvertures: l'une inférieure B reſte ouverte & eſt deſtinée pour le remplir d'air déphlogiſtiqué; l'autre ſupérieure C eſt garnie d'une virole en cuivre, qui porte un robinet dans ſon milieu D. A l'extrémité de ce robinet eſt attaché un tuyau

tuyau de cuir souple, garni intérieurement de petits anneaux de fil de fer, pour en conserver toujours le calibre ouvert, & prévenir son applatissement. Ce tuyau E se termine en haut par une sorte d'entonnoir F, évasé, ovale, capable de couvrir la bouche, le nez & le menton : les bords de cet entonnoir sont garnis de coussinets doux, élastiques, propres à s'appliquer exactement & à se modeler sur la forme du visage, sans laisser échapper l'air que le malade doit respirer.

Le globe étant rempli d'air déphlogistiqué, on le plonge dans une petite cuve G G G G, à moitié pleine d'eau; puis le malade adapte sur son visage l'entonnoir F : alors on ouvre le robinet D ; & à proportion que le malade respire, on ajoute de l'eau dans la cuve. Cette eau doit être froide ou chaude, selon les circonstances & les indications.

Fig. 4. Elle représente l'appareil qui sert de magasin pour conserver dans les entrepôts l'air déphlogistiqué, & en remplir aisément la vessie.

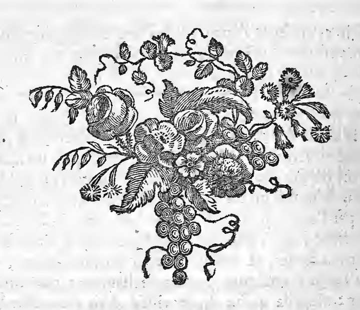
On choisit un flacon de dix à douze pintes A; on fait mastiquer à son col une virole de cuivre B, portant un robinet C, dont l'extrémité supérieure D se termine par quelques pas de vis propres à se monter avec le tuyau de la vessie (2 de la planche 1). Ce flacon est percé près de son fond d'une ouverture à laquelle on fait mastiquer un autre robinet E.

D'autre part on fait construire une caisse en bois, capable de renfermer le flacon. L'intérieur de cette caisse doit être enduit d'un vernis inattaquable par l'eau, ou doublé d'une lame mince de cuivre étamé.

Le flacon étant rempli d'air déphlogistiqué par les procédés connus, on le met dans la caisse; & lorsqu'on veut en faire usage, on verse de l'eau dans la caisse à quelques pouces de hauteur; puis on ouvre le robinet inférieur : alors la vessie étant vidée d'air, on l'arrête au tuyau supérieur du flacon, & on ouvre le robinet. On conçoit aisement que la pression de l'eau versée dans la caisse oblige l'air du flacon à passer dans la vessie : on ajoute de l'eau dans la caisse suivant la quantité d'air dont on a besoin; & la vessie étant remplie, il suffit de fermer le robinet supérieur.

Dans un accouchement laborieux, il est facile de prévoir si l'enfant naîtra dans un état de foiblesse capable d'engourdir les organes de la respiration : alors l'accoucheur prudent doit préparer d'avance tous les moyens propres à le rappeler à la vie. Il est, je l'avoue, plus commode d'avoir dans sa poche un flacon d'alkali volatil ; mais je n'exige pas qu'un praticien porte avec lui le grand magazin d'air déphlogistiqué que je viens de décrire : on peut lui donner beaucoup moins de volume, & le rendre portatif & peu embarrassant ; d'ailleurs, comme le cas est prévu, on peut se procurer de l'air déphlogistiqué

dans les entrepôts, ou dans les laboratoires de chimie. Enfin, quand il s'agit de la vie des hommes, doit-on négliger quelque chose pour tâcher de la conserver; & ne feroit-ce pas se rendre criminel que d'hésiter un instant, sous prétexte d'embarras, à employer un moyen qui ne peut jamais avoir d'inconvénient, ni dans son application, ni dans ses suites, & qui promet plus de succès que tous ceux que l'on a employés jusqu'à ce jour?





BOTANIQUE.

OBSERVATION

Sur les effets meurtriers d'un champignon qu'on pourroit nommer Agaricus conicus.

Par M. Picco, Correſpondant à Turin.

Il ſe paſſe rarement ici une année ſans que quelqu'un ſoit empoiſonné par des champignons. Il eſt bien à deſirer que tous ceux qui ont occaſion d'en obſerver les effets meurtriers, ſe donnent la peine d'en faire connoître au public les eſpèces malfaiſantes : c'eſt un acte d'humanité qu'on doit à ſes ſemblables ainſi qu'à ſoi-même. Tandis qu'on attend avec impatience la ſuite des recherches précieuſes de M. Paulet, je m'empreſſe de rendre compte à la Société royale de médecine d'une obſervation qui pourra jeter quelque jour ſur cet objet important.

Je me rappelle avec horreur les ſouffrances cruelles & les tourmens qui, dans le court eſpace de quatre jours, firent périr dans des angoiſſes extrêmes les deux tiers d'une malheureuſe famille de Stupinis. Ces infortunés avoient mangé d'une des eſpèces de champignons feuilletés que les botaniſtes déſignent ſous le nom d'*agaricus*. Il eſt dans l'ordre des bulbeux à valve entière, nommés par M. Paulet *ſpecioſi*. La planche XII, fig. 4, le repréſente dans ſa grandeur & avec ſes couleurs naturelles. Je n'en ai jamais trouvé de plus grands ; & quoique vieux & pourris, leur chapeau ne s'ouvre jamais davantage, & reſte conſtamment conique. Il eſt recouvert d'une peau forte, ſatinée & de couleur de cendre : cette peau ne peut ſe ſéparer que difficilement. La ſubſtance intérieure du chapeau, coupée par le milieu, ſemble parſemée de petits

points gris, qui, à quelque distance, la font paroître d'une légère couleur cendrée. Les feuillets, dont les uns, qui sont entiers, se trouvent entremêlés de portions plus ou moins grandes, sont blancs, avec un œil un peu jaune. Il est rare que le pédicule soit droit: il est d'un blanc sale, sans anneau; & son bulbe est enveloppé d'un *volva* mince & très-blanc.

Je n'ai trouvé ce champignon décrit dans aucun des auteurs que j'ai été à portée de consulter; & je pense que le nom d'*agaricus conicus* lui conviendroit mieux qu'à celui que M. Scopoli décrit au n° 1525 de la seconde édition de la *Flore de la Carniole*: le chapeau de ce dernier ne retient pas constamment la même figure conique jusqu'à la fin. Quoi qu'il en soit, je crois le bien caractériser par la définition suivante: *Agaricus, pileo etiam per senium constanter conico, griseo, holosericeo, lamellis ex albo vix vix flavescentibus; stipite albido, pleno, rarissimè recto, subbulboso, volva albissima absque annulo ornato.* On le trouve ici au bord des champs, & presque seulement depuis environ le 25 septembre jusqu'à la mi-octobre. Les automnes pluvieux en manquent presque tout-à-fait, & je n'en ai pas vu un seul cette année.

Le 6 octobre 1781, la femme du nommé Moriondo cueillit environ deux livres de cette espèce de champignons. Après les avoir préparés avec les précautions ordinaires, elle les fit frire avec du beurre; & à dîner, elle en mangea avec son mari, trois de ses enfans, dont l'aîné avoit environ 21 ans, & une fille âgée d'environ 19 ans. Celle-ci en goûta à peine; les autres en mangèrent davantage, & la mère finit le reste avant l'heure du souper. Après ce dernier repas, ils se couchèrent tous très-bien portans. Vers les deux heures après minuit, le plus jeune des enfans, âgé de sept ans, éveilla toute la famille par des pleurs & des cris perçans. Il se plaignoit de fortes douleurs dans le ventre, & on le jugea atteint des vers. On lui fit prendre un peu de thériaque. Ils s'étoient tous rendormis, lorsqu'un moment après, la mère fit lever tout le monde. Elle se plaignoit d'une violente cardialgie & de suffocation, & faisoit de grands efforts pour vomir. Dans ces entrefaites, l'aîné, qui donnoit des secours à sa mère, commença à éprouver des envies de vomir, accompagnées d'une sensation d'ardeur dans l'estomac. Avant qu'il fût jour, le père fut également attaqué, & vers les neuf heures du matin le second fils. La fille, qui se flattoit d'échapper au mauvais effet des champignons, parce qu'elle en avoit très-peu mangé, ne commença à se plaindre que vers le soir.

Je fus appelé auprès de ces malheureux le dimanche matin 7 octobre. Je commençai par voir le plus jeune, qui étoit assis sur son lit, dans un tel état de stupidité, qu'on ne lui pouvoit arracher la moindre parole. Il ne pouvoit boire que de l'eau fraîche: il se plaignoit de temps en temps de douleurs de ventre. Il vomit très-peu, & il ne rendit que deux

ou trois déjections jaunâtres. Il tomba ensuite dans une léthargie de laquelle on ne pouvoit le faire revenir qu'en lui touchant, quoique légèrement, le bas-ventre, qui étoit météorisé. Vers midi il eut des convulsions avec les extrémités froides : il jetoit de temps en temps des cris aigus, comme si on lui eût pincé les entrailles. Le spasme cynique finit la scène à l'entrée de la nuit. Son pouls fut si petit jusqu'à la fin, qu'on en sentoit à peine les battemens irréguliers. Son cadavre, qui avoit par-tout des taches violettes, fut ouvert le matin de très-bonne heure. Le volume du foie étoit double de l'ordinaire, très-pâle, & si tendre, qu'il se déchiroit au moindre attouchement d'une sonde d'argent. La vésicule du fiel regorgeoit d'une bile aqueuse & pâle dont elle étoit remplie. L'estomac & les intestins étoient pleins, & distendus par un air très-fétide; & leurs membranes intérieures, qui étoient corrodées, se détachoient & pouvoient se séparer comme une escarre. On voyoit dans l'estomac, près du pilore, plusieurs taches livides; & dans le colon, dont la valvule étoit rétrécie & commençoit à tomber en sphacèle, il y avoit un groupe de vers tout vivans, qui nageoient dans un fluide jaunâtre extrêmement infect, où l'on distinguoit encore des restes de ce végétal funeste. La mère, qui fut aussi la victime du poison, se plaignoit d'une espèce d'anxiété suffoquante; les vomissemens de matières verdâtres succédèrent à la cardialgie dont elle étoit tourmentée, & firent ensuite place à de violentes coliques, qui furent suivies de déjections abondantes de matières vertes & sanguinolentes avec ténesme. Elle devint jaune par tout le corps, & l'orthopnée menaçoit à tout moment de la suffoquer. Le nombril étoit enfoncé; & le bas-ventre, affecté d'une constriction spasmodique, ne pouvoit souffrir la plus légère compression, sans que la rétraction des jambes augmentât. Les sueurs froides & la plus profonde léthargie terminèrent sa vie dix-huit heures après l'invasion du mal.

A peine expirée, le bas-ventre s'éleva prodigieusement; la bouche laissoit couler une écume olivâtre très-puante; toute l'habitude du corps devint livide, & il sortit des narines beaucoup de sang ichoreux. La dissection fit voir le foie extrêmement gros, pâle, & couvroit l'estomac : ce dernier étoit flasque; la vésicule du fiel étoit presque vide, & le peu de bile qui y restoit étoit d'un vert foncé. La rate n'excédoit pas de beaucoup son volume ordinaire; mais le sang qu'elle contenoit, ainsi que celui des vaisseaux de l'estomac, des intestins & du mésentère, étoit encore chaud, fluide & noir. Les intestins, spasmodiquement resserrés dans quelques endroits, étoient dans d'autres très-distendus par l'air; on y voyoit, ainsi que dans l'estomac, des taches gangréneuses; & dans l'écume qui regorgeoit par la bouche, on a trouvé, sept heures après la mort, des lombricaux vi-

vans. Il ne fut pas possible de faire avaler à cette malade d'autres remèdes que de la thériaque.

L'autre enfant, qui avoit dix ans, se sentant mal, s'enfuit de la maison, de peur qu'on ne lui fît prendre des remèdes, & il mangea tout le jour beaucoup de raisins : sur le soir, on nous le ramena comme stupide. Il mourut le matin suivant à trois heures, avec les mêmes symptômes que les autres, & dans des convulsions horribles. A quatre heures de l'après midi, son bas-ventre, météorisé, étoit si chaud, qu'il laissoit encore, quelques minutes après l'avoir touché, cette sensation désagréable de chaleur que l'on connoît. On l'ouvrit, & on observa d'abord le foie, dont le volume étoit très-considérable.. On a été forcé de renoncer à l'examen des autres viscères, à cause de l'odeur insupportable qui s'exhala à l'ouverture de l'estomac.

La fille, qui avoit à peine goûté de ce mets fatal, paya néanmoins son imprudence aussi cher que les autres, quoique sa maladie eût une marche un peu moins rapide. Je lui avois conseillé de prendre l'émétique; elle s'y refusa avec opiniâtreté, jusqu'à ce que ce secours fût devenu tout-à-fait inutile. Son mal commença par une défaillance : s'étant un peu remise, elle vomit très-peu; ensuite elle éprouva une gastrodynie gravative & tensive. La fièvre survint, avec un pouls petit & irrégulier; le hoquet revenoit assez souvent, avec des envies de vomir, suivies de cardialgie forte & brûlante, & un sentiment d'étranglement. Elle étoit très-altérée, & se plaignoit d'une grande inflammation interne; mais elle ne pouvoit étancher la soif excessive qui la tourmentoit; car la boisson, qu'elle avaloit difficilement, augmentoit la pesanteur qu'elle sentoit à l'estomac. Elle étoit très-inquiète, & ne pouvoit rester deux minutes dans la même situation. La saignée parut la calmer dans la nuit; mais le jour suivant, la suffocation & la disphagie augmentoient de temps en temps. Elle eut un saignement de nez peu considérable; le pouls devint plus foible & l'irrégularité moindre. Elle rêvoit & parloit continuellemenr entre ses dents, mais elle répondoit bien aux questions qu'on lui faisoit. Elle changeoit moins de place; elle oublioit d'évacuer son urine, qui étoit trouble & haute en couleur. Un peu de manne la purgea trois fois : elle eut des déjections vertes, ensuite noires; le troisième jour, après avoir passé la nuit dans des angoisses effrayantes, elle tomba en foiblesse : des frissons & des sueurs froides universelles annoncèrent que la gangrène étoit dans les premières voies. Elle eut alors quelques momens de calme; elle parloit à ses amies de sa guérison, qu'elle croyoit sûre. Cependant le bas-ventre grossissoit sensiblement, & il commençoit à lui gêner la respiration : bientôt elle tomba dans le délire & les convulsions, qui firent place à la léthargie, & vers minuit, elle mourut. Le sang qu'on lui avoit tiré ne s'étoit pas coagulé; il étoit noir

comme de l'encre, & recouvert d'une pellicule qui avoit les couleurs de l'arc-en-ciel.

Au bout de douze heures, son cadavre ayant été porté dans une autre chambre pour en faire l'ouverture, il coula des narines beaucoup de sang très-fluide. On trouva dans ses entrailles les mêmes désordres que dans les autres sujets. La partie du foie qui touchoit l'estomac étoit très-livide & molle; mais il étoit blanchâtre supérieurement & antérieurement. La vésicule du fiel étoit tout-à-fait vide.

Revenons au père & à l'aîné de ses fils, qui, n'ayant pas refusé de se soumettre au traitement que je leur ai prescrit, ont, après bien des souffrances, échappé au genre de mort qui a fait périr les autres. Ce fut ce dernier qui montra le plus de courage. Après avoir pris la dose d'émétique que je lui avois destinée, sentant que son mal augmentoit, il avala encore à mon insu une partie de celle que les autres refusoient avec opiniâtreté. Il évacua par haut & par bas une quantité prodigieuse de matières de toutes sortes de couleurs. Je le mis ensuite à l'usage de la décoction blanche, & je lui fis prendre chaque heure ou environ, dix gouttes de la liqueur minérale d'Hoffman dans deux onces d'eau thériacale. Je parvins par ces moyens à le soulager de la colique nerveuse avec rétraction de jambes, qui le tourmentoit cruellement; elle étoit accompagnée de cardialgie, de fréquens évanouissemens & des palpitations de cœur. Il avoit cette sensation d'étranglement qu'occasionne toujours ce genre de poison. La nuit ces symptômes se calmèrent un peu, & la colique lui laissa des intervalles de deux, même de trois heures. Cependant il se plaignoit de mal de tête, & de temps en temps il déliroit avec une inquiétude & des anxiétés qui l'obligeoient de changer très-souvent de place. Il se plaignoit d'une forte pesanteur d'estomac, & son pouls, qui avoit été jusqu'alors petit, rare & inégal, devint fréquent & fiévreux. Le malade avoit très-chaud, & étoit fort altéré; il avoit les yeux enflammés. Je lui fis tirer du sang; il en fut soulagé. Sur le soir du même jour 8 octobre, il eut un redoublement de fièvre avec des tranchées. Il n'avoit point eu d'évacuations, excepté d'un peu d'urine très-chargée. Je lui fis donner un lavement qui appaisa les douleurs de ventre, & je fis réitérer la saignée. La nuit fut plus calme que la précédente. Le matin son haleine étoit puante, & sa langue chargée d'un *mucus* presque noirâtre. Trois onces de manne, sans autre addition, le purgèrent bien, & évacuèrent tout le jour des matières muqueuses, jaunes, verdâtres, avec des concrétions semblables à des portions de membranes un peu ensanglantées. Cependant la fièvre diminuoit, & il ne lui restoit qu'une grande foiblesse, accompagnée d'une petite tension douloureuse à l'épigastre : il survint aussi quelques crachats teints de sang, que j'attribuai aux efforts répétés pour vomir. Je le nourissois avec des panades légères,

quelquefois avec de la farine d'orge ; & comme il se plaignoit de quelques aigreurs, qui furent dissipées par une petite dose de magnésie qu'il prit le soir du 9 octobre, je ralentis l'usage de la liqueur d'Hoffman, dont il ne prit plus que douze gouttes chaque soir dans de l'eau de nymphéa édulcorée avec le sirop balsamique.

Le père ne vomit jamais, malgré les remèdes; mais il lui survint une dysenterie copieuse qui dura deux jours & demi. Les évacuations étoient très-puantes, d'un verd foncé & presque noires : sur la fin il rendoit le sang mêlé avec des mucosités comme membraneuses. Il fut traité comme les autres. Il n'a jamais gardé le lit, & a voulu être témoin de toute la déplorable & effrayante catastrophe que j'ai rapportée. Ayant vu périr très-rapidement les uns après les autres, sa femme, les deux petits enfans & les deux autres, il perdit courage, & le désespoir s'empara de son esprit; il resta près de cinq jours sans parler, toujours marchant, avec les yeux fixes & larmoyans & un air égaré. Son pouls étoit petit, mais sans inégalités, tardif & languissant. Le malade ne prenoit ni nourriture ni boisson, si on ne l'y engageoit ; il écoutoit tout sans rien répondre ; il étoit, en un mot, dans un état d'insensibilité outrée. Cependant il sembloit se bien porter, & les effets du poison paroissoient dissipés. On ne parvint à le tirer de cet état de stupidité qu'en lui présentant son fils aîné, qu'il croyoit aussi mort, à ce qu'on put juger par ses gestes. Cette entrevue lui causant une forte émotion, produisit ce qu'on s'étoit en vain efforcé d'opérer par le raisonnement & par les remèdes volatils & irritans. Cet homme, laboureur de campagne, étoit âgé d'environ soixante ans ; vingt ans auparavant, une frayeur lui avoit fait tomber dans une nuit tous les poils de son corps, qui ne reparurent plus : il n'a ni sourcils, ni barbe, ni cheveux, & toutes les autres parties en sont également dépourvues. Le père & le fils restèrent bien long-temps foibles & languissans, & ils eurent beaucoup de peine à se rétablir, malgré les secours abondans que le roi leur fit donner. Ils ne pouvoient digérer que très-difficilement, & ils avoient souvent des évacuations sanglantes. Le quinquina fortifia leurs digestions; le sirop balsamique & le lait firent le reste : mais un an après ils se ressentoient encore des maux qu'ils avoient soufferts; ils avoient des crampes fréquentes aux extrémités inférieures, & une si grande foiblesse dans les genoux, qu'ils avoient de la peine à marcher. Ces incommodités se dissipèrent très-lentement, mais à présent ils se portent très-bien & gagnent leur vie en travaillant à la campagne. Ce n'est pas seulement à Stupinis que ce champignon a produit des effets aussi violens. M. Caton, chirurgien de S. Maurice, village distant de Turin d'environ trois lieues & demie, habile observateur, m'a fait part au mois d'avril de l'année dernière de plusieurs funestes effets que cette même espèce de champignon a produits en 1780.

Le

Le petit champignon, fig. 5, planche XII, est à mon avis l'*agaricus pudibundus* de Scopoli, n° 1555, au moins il en a presque tous les principaux caractères. Son lait est très-caustique : j'en éprouvai moi-même l'effet sur ma langue, qui s'est excoriée promptement, & elle en a porté l'empreinte plus de huit jours. L'ulcère qu'il m'y causa a été très-opiniâtre. Je l'ai traité avec le miel rosat, & un peu d'esprit de sel dulcifié. Depuis quatre ans que je m'occupe de ces recherches, celui que j'ai dessiné est le seul de cette espèce que j'aie trouvé. Ce fut en octobre 1781. Il étoit d'un blanc sale, & en le coupant, il en sortit des gouttes d'un lait blanc, qui devint peu après d'un beau rouge de carmin, ainsi que sa chair. Cette couleur se dissipa bientôt. Il a fait mourir un chien à qui je l'ai fait manger haché avec de la viande. Inutilement j'ai tâché de le lui faire rejeter par le vomissement; il périt de gangrène en douze heures, malgré l'éther vitriolique donné promptement & à dose convenable.

Cependant un seigneur Russe m'a dit qu'on le mange en Moscovie, de même que l'agaric poivré, dont on met en salaison une très-grande quantité pour les carêmes. Haller en a aussi fait mention.

Je me crois fondé à dire que le vomissement est le principal secours contre le venin corrosif & assoupissant des champignons, & qu'ensuite il faut s'empresser de remédier à l'impression qu'il a faite sur les premières voies, & en prévenir l'inflammation, dont la terminaison la plus ordinaire dans ces sortes de cas, est la gangrène.

P. S. Un ami de l'humanité, M. Jacques Reycends, m'a écrit de Oulx, en date du 29 août dernier, qu'il avoit appris de M. Enoch, supérieur de l'oratoire au séminaire de Grenoble, qu'une famille de Gand, empoisonnée par des champignons, après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes, avoit eu le bonheur de se guérir par l'infusion théiforme des feuilles de poirier. Ce fait rappelle la confiance que les anciens avoient dans les feuilles de poirier sauvage, qu'ils recommandoient pour sauver ceux qui étoient victimes de leur goût pour les champignons.

Nota. La figure 6, planche XII, représente le champignon de la fig. 4 coupé verticalement dans son milieu.
La figure 7, planche XII, représente le champignon de la figure 5 coupé verticalement & dans son milieu.



EXPÉRIENCES

Relatives à l'influence de diverses graines sur la qualité du pain des habitans des campagnes.

Par M. l'abbé TESSIER.

LA Société royale de médecine ayant été consultée plusieurs fois sur des épidémies attribuées à la qualité du pain des habitans des campagnes, j'ai cru devoir rechercher ce qui pouvoit causer l'altération de cet aliment de première nécessité. Deux motifs m'y ont déterminé; l'un, de remplir les intentions d'une compagnie de médecins, voués par goût & par état au secours de l'humanité entière; l'autre, de me rendre utile à une classe d'hommes qui ne doit être indifférente à personne, puisque notre subsistance est le fruit de ses travaux.

Après avoir remarqué quelles étoient les plantes qui, croissant le plus ordinairement au milieu des moissons, se récoltent en même temps & se confondent avec elles dans les granges & dans les greniers, j'en ai fait séparer de chaque espèce une quantité suffisante pour les convertir en poudre, les joindre avec de la farine de bon grain & en former des pains comparés.

C'est environ un mois après la récolte que j'ai fait les expériences; plus tôt, les grains & les graines eussent été trop récentes; plus tard, elles auroient perdu une partie de leurs propriétés. Une seule fois ne m'a pas paru suffisante; je les ai répétées une seconde, en présence de M. d'Harbouville, curé de Boisgasson, correspondant éclairé de la Société. Une paysanne a fabriqué les pains à sa manière. La farine de bon grain destinée à entrer dans les mélanges, étoit composée de seigle, de froment, d'orge, & telle que les gens de la campagne l'emploient pour faire leurs pains. Pour objet de comparaison, j'ai fait faire du pain avec cette farine, sans mélange de graines, & avec celle de plusieurs particuliers, dont la qualité & la composition m'étoient connues. Ces précautions ne paroîtront pas inutiles à qui sait qu'on ne peut garantir les résultats qu'après les avoir prises.

Parmi les graines qu'on trouve, dans la Beauce (1), mêlées au seigle, à

(1) Ce ne sont pas là toutes les graines qui peuvent, même dans ce pays, influer

l'orge & à l'avoine, & dont le pain des habitans des campagnes est souvent formé en partie, j'ai distingué particulièrement le *muscari des champs*, le *bled de vache*, la *nielle des bleds*, l'*ivraie*, l'*ergot*, la *carie* & le *charbon*, qui est plutôt une poudre qu'une graine. Une courte description de chacune, les fera bientôt reconnoître des personnes qui ont étudié la botanique, ou qui ont lu des livres d'agriculture.

Le *muscari des champs*, (*muscari arvense latifolium purpurascens* I. R. H. *hyacinthus comosus* Lin.) qu'on appelle en quelques pays *poireau*, à cause de la mollesse de ses feuilles & de sa tige, est de la famille des liliacées. De sa racine bulbeuse, profondément enfoncée dans la terre, il s'élève une tige qui porte des fleurs violettes, auxquelles succèdent des capsules remplies de petites graines noires, arrondies, couvertes d'aspérités: on y distingue un petit point saillant, qui est l'attache de la graine à la capsule. Elle s'écrase difficilement, & se réduit en une poudre d'un gris noirâtre.

On donne le nom de *bled de vache*, (*melampyrum purpurascente comâ* Pin.; *melampyrum purpureum* Lin.) à une plante qui infeste certains terrains. Elle se divise en plusieurs rameaux, de manière qu'elle représente un guéridon de fleurs rougeâtres, serrées; ce qui lui a fait donner encore les noms de *queue de renard* ou de *rougeole*. Elle produit un grand nombre de graines lisses, étroites, dures, d'un jaune rougeâtre, qui s'écrasent plus difficilement que celles du muscari. La farine en est rude au toucher, & d'un gris jaunâtre.

La *nielle des bleds*, dite *alêne* dans la Beauce, (*lychnis segetum major* Pin.; *agrosthemma githago*. Lin.) s'élève presqu'à la hauteur du seigle & du froment, au milieu desquels seulement elle se rencontre. Sa fleur, d'un beau pourpre, la fait aisément distinguer: il en naît une grosse capsule, qui renferme beaucoup de graines d'un brun noir, un peu plus grosses que celles du muscari, moins régulièrement arrondies, & couvertes aussi d'aspérités. La farine, qui est grise comme certaines poudres à poudrer, est plus douce au toucher que les précédentes.

L'*ivraie*, (*gramen loliaceum spicâ longiore. sine aristis*, Pin. *lolium temulentum* Lin.) croît parmi le froment, & plus souvent encore parmi l'orge & l'avoine: ses épis étroits, qu'on ne peut confondre qu'avec ceux de quelques graminées, portent leurs graines par paquets de trois, de quatre ou de cinq, sur un long support.

plus ou moins sur la qualité du pain; mais ce sont les principales: les autres seront examinées à leur tour, ainsi que celles de diverses provinces, où il y en a sans doute de différentes. J'ai fait faire les pains à Andonville, où j'ai recueilli les graines.

L'*ergot*, (*uſtilago ſecales*) graine funeſte, dont j'ai parlé dans plus d'une occaſion, ſe forme ſur les épis du ſeigle à la place des bons grains. Cette graine paroît noire, quoique en l'examinant de près, on la trouve violette. Elle eſt alongée, étroite, courbée, & d'une longueur qui varie depuis quelques lignes juſqu'à plus d'un pouce. La farine de l'ergot eſt fine, douce ſans être très-huileuſe : le moulin la broie avec une grande facilité.

Souvent les épis du froment contiennent dans leurs bâles des graines d'une couleur griſe : au lieu de farine elles renferment une poudre noire, infecte, ſans ſaveur, très-graſſe au toucher, & qui eſt la ſource d'une contagion parmi le froment. Ces graines, ſi nuiſibles à la fortune des cultivateurs, portent le nom de *carie* ou de *grains cariés* (1).

Enfin le *charbon* (*uſtilago tritici*, *hordei*, *avenæ*, Pin.) eſt cette poudre noire, ſans odeur ni ſaveur, qu'on apperçoit ſur les épis du froment, de l'orge & de l'avoine, dont les bâles ſemblent brûlées par le feu. Celle du froment ſe diſſipe à l'air avant que ce grain ſoit mûr : celle de l'orge & de l'avoine, qui ne ſe forment que vers la maturité, y adhèrent plus fortement, & parviennent en partie dans les granges. Cette poudre, moins huileuſe que celle de la carie, eſt moins douce au toucher.

Les ſix ſubſtances que je viens de décrire, ou mêlées ſeule à ſeule & en différentes proportions avec des quantités égales de levain & de farine de bon grain, les mêmes pour chaque mélange ; ou combinées les unes avec les autres, m'ont donné lieu de tirer les conſéquences ſuivantes.

L'ergot, le charbon & la carie, paroiſſent s'oppoſer à la fermentation du pain ; car celui dans lequel les deux premiers entroient pour un dix-huitième, & celui dans lequel la carie entroit pour un trente-ſixième, ont mal levé & n'ont pas bien cuit ; ce qu'on peut attribuer à l'huile abondante qu'elles contiennent. L'ivraie ne nuit à cette fermentation que quand elle eſt en grande proportion, comme dans celle d'un neuvième, par exemple : ſon effet n'eſt preſque plus ſenſible, ſi on l'emploie à la doſe d'un dixhuitième : c'eſt qu'apparemment l'ivraie n'ayant pas de parties fermenteſcibles, enchaîne celle de la farine de bon grain. A la doſe d'un neuvième, le bled de vache, qui peut-être a lui-même quelques parties fermenteſcibles, n'empêche pas que le pain ne lève bien.

Les pains qui réſultent des différens mélanges, ont un poids différent, quoiqu'on n'emploie pour chacun que la même quantité d'eau :

(1) Je ne connois point de nom latin pour exprimer cette maladie du froment, confondue ſouvent avec le charbon, quoiqu'elle en diffère beaucoup.

c'eſt que les uns en laiſſent évaporer une plus grande quantité que les autres, pendant l'opération de la cuiſſon.

Les graines de muſcari, de bled de vache, de carie & de nielle des bleds, donnent au pain de l'amertume; mais il s'en faut de beaucoup que ce ſoit au même degré : la ſaveur la plus déſagréable eſt cauſée par le muſcari; quand cette graine ne forme que la cinquante-quatrième partie d'un pain, l'amertume eſt encore ſenſible, & ne ſe manifeſte que quelque temps après qu'on en a mâché. A la doſe d'un dix huitième, ſon effet eſt plus prompt, quoiqu'il ne commence pas auſſitôt qu'on mâche le pain; mais à la doſe d'un neuvième, on l'éprouve en poſant le pain ſur le bord des lèvres. Dans ces trois cas, l'impreſſion s'en conſerve très long-temps (1). J'obſerverai qu'elle eſt accompagnée d'âcreté, & que quand on pile ou broie de la graine de muſcari, la poudre qui s'introduit dans les narines y cauſe une irritation pareille à celle des ſternutatoires actifs. La ſaveur d'un dix-huitième de bled de vache n'eſt preſque plus rien; auſſi eſt-elle infiniment plus foible que celle du muſcari. La carie & la nielle des bleds, dont la ſaveur eſt au même degré, ſont les moins âcres des quatre.

Quand on habite ou qu'on traverſe les campagnes, on voit, ſur-tout peu de temps après la récolte, dans les mains des enfans, dans celles des journaliers, & quelquefois dans celles des domeſtiques de ferme, un pain aſſez noir pour faire croire d'abord qu'on y a mêlé du charbon de bois ou de la ſuie. Ce pain eſt fait communément de criblures, de grains & graines réunies dans l'aire de la grange, que par beſoin ou par économie on a fait moudre pour les manger. La noirceur, qui frappe, peut être produite, ou par la poudre de carie, ou par celle de l'orge ou de l'avoine charbonnée, ou par le bled de vache, ou par l'ergot, ou par le muſcari. La couleur que donne la carie eſt la plus foncée; elle eſt préciſément de moitié plus intenſe que celle de l'avoine ou de l'orge charbonnée, puiſque cette dernière, pour égaler la noirceur d'un dix-huitième de carie, a beſoin d'être à la doſe d'un neuvième. Celle du bled de vache eſt à celle de la carie comme deux eſt à trois; car il faut qu'un pain contienne quatre gros de poudre de bled de vache pour être auſſi noir qu'un pain qui contiendroit deux gros de carie. L'ergot bien tamiſé, & à la doſe d'un neuvième, ne noircit pas autant le pain que la carie à la doſe d'un trente-ſixième : c'eſt à-peu-près le même degré de noirceur que communique le muſcari. Un mélange de farine &

(1) J'ai remarqué qu'en général la croûte étoit moins amère que la mie : auſſi voit-on les domeſtiques de ferme, auxquels on donne du pain fait en partie de muſcari, préférer la croûte à la mie. C'eſt une économie mal entendue des fermiers : de bon pain nourrit mieux; on en mange moins, & on n'en perd pas.

de ces cinq poudres produit un pain dont la couleur noire égale celle d'un pain dans lequel le bled de vache est pour un neuvième. J'ai vu des pains de paysans, dont cette graine formoit plus de la neuvième partie, à en juger par la noirceur qu'ils avoient, comparée à celle d'un pain où le bled de vache seroit pour un neuvième.

Le pain fait en partie d'ivraie ou de nielle des bleds n'est que bis. Ce qu'il y a de singulier, c'est que chacune des deux poudres, soit qu'elle forme un neuvième ou un dix-huitième du pain, donne la même nuance relative.

Le muscari, à la dose d'un neuvième, communique au pain une odeur piquante & désagréable qui lui est particulière : elle se perd si l'on en diminue la proportion, puisqu'elle ne se fait plus sentir à un dix-huitième. Il en est de même du bled de vache : mais l'ergot, la carie & l'ivraie, ne peuvent, dans le pain, se remarquer à l'odeur, même employées à la dose d'un neuvième; cependant l'ergot réduit en poudre a une odeur vireuse comme les substances narcotiques, & il s'exhale de la poudre de carie une odeur infecte comparée à celle du poisson pourri. Ces odeurs sont donc susceptibles d'être enlevées par la fermentation panaire & par la cuisson (1).

De ces observations il naît sans doute une difficulté que je suis bien éloigné de me dissimuler. Puisque plusieurs poudres donnent au pain de l'amertume; puisque plusieurs le rendent noir, quoiqu'à des degrés différens; puisqu'il y en a deux qui lui communiquent la même nuance de bis, à quoi reconnoître que la saveur & la couleur sont dues à une graine plutôt qu'à une autre? comment s'assurer que les qualités, dont on s'apperçoit, sont produites par une des poudres à une forte dose, que par une autre à une dose moindre, mais capable d'un égal effet? Voici les caractères qui m'ont paru les plus propres à éclaircir cette difficulté.

On distinguera toujours la présence du muscari à son amertume âcre, excessive & permanente. S'il est seul dans le pain, on y remarquera de petites parcelles de sa pellicule noire, également éparses & distribuées. Elles sont assez fines pour passer par les bluteaux grossiers qu'emploient les gens de la campagde.

La couleur noire de la carie est très-décidée, & fondue, pour ainsi dire, dans la farine de bon grain, qu'elle teint : l'huile épaisse de cette poudre se manifeste dans le pain, dont la mie est luisante & grasse.

(1) J'ai donné à deux chiens de paysan, mal nourris ordinairement, tous les pains que j'avois fait faire pour la comparaison dont il s'agit : ils les ont mangés sans répugnance, excepté celui où le muscari entroit, même pour un dix-huitième. Le seul besoin les y a forcés; il n'en a résulté pour eux aucun inconvénient. Je cite en passant ce fait, qui, seul, ne prouve que l'extrême amertume du muscari.

L'avoine & l'orge charbonnée ne lui donnent pas une couleur noire aussi forte : en l'examinant à la loupe, on voit que cette couleur a une teinte verdâtre.

Le pain d'ergot ne sauroit se confondre avec aucun des précédens, parce qu'on y appercevra facilement une nuance violette, qui appartient à son écorce, dont il y a des parties interposées entre les parties de bonne farine : l'ergot d'ailleurs ne se trouve presque que dans le seigle. Le pain fait avec ce grain, en totalité ou en partie, se reconnoît à l'odeur, au goût & à la vue.

La couleur noire du bled de vache a une teinte rougeâtre : à moins qu'il n'y en ait une grande quantité, elle est distribuée çà & là par taches, comme dans le marbre. Il n'y subsiste aucune pellicule de l'écorce, quoique cette graine soit difficile à moudre; ce qui semble indiquer que son écorce est mince. Une amertume sensible peut encore contribuer à faire reconnoître sa présence. Elle ne se trouve enfin que dans le pain de seigle, qui n'est pas sujet à la carie, & dans celui de froment, dont la carie n'est pas d'un noir rougeâtre.

Un arrière-goût d'amertume, particulier à la nielle des bleds, est le seul qui la distingue de l'ivraie, quand on soupçonne l'une ou l'autre dans le pain.

Il est rare que ces graines réunies entrent toutes à-la-fois dans la composition des pains des habitans des campagnes ; on peut même assurer que cette réunion n'a jamais lieu : mais en la supposant, d'après les caractères que je viens d'assigner, il sera possible de reconnoître par les qualités sensibles, les substances qui entrent dans les mélanges, comme je m'en suis assuré en formant des pains où je les ai rassemblées toutes ou plusieurs.

La méthode que j'ai employée pour acquérir ces connoissances, est la méthode synthétique, celle de la composition par différens mélanges. Ce n'est là peut-être qu'une partie de ce qu'il faudroit faire; mais il n'est pas en mon pouvoir d'employer encore la méthode analytique, c'est-à-dire, celle par laquelle on décomposeroit les pains, pour voir si l'on retrouveroit dans chacun les principes qui constituent les différentes graines. On ne peut en faire usage que lorsqu'on aura analysé toutes ces graines. La plupart ne l'ont pas été encore : d'ailleurs les changemens que la fermentation & le feu produisent, empêcheroient qu'on ne retrouvât les principes primitifs dans leur état d'intégrité.

Il y a deux autres points plus importans à éclaircir : 1°. de constater l'influence que ces diverses graines peuvent avoir sur la santé des hommes : 2°. de chercher à en purifier les grains, dans le cas même où elles ne seroient nuisibles qu'au produit des récoltes. Je n'ose me flatter d'être assez heureux pour les éclaircir d'une manière complète & satisfaisante

mais je m'en occupe depuis long-temps, & je ne laisse échapper aucunes des circonstances qui peuvent me conduire au but que je me suis proposé. On sait déjà, d'après mes recherches & mes expériences (1), que l'ergot est dangereux, & cause la gangrène sèche & la mort : on sait que la carie & le charbon ne sont point malfaisans. Les travaux de l'estimable M. Tillet & les miens, ont prouvé que l'on préserve aisément les fromens de la carie : j'ai fait voir qu'on empêche également le charbon de se former; & je suis peut-être à la veille de découvrir qu'on peut mettre aussi le seigle à l'abri de l'ergot. Il m'a fallu quatre ans avant de savoir d'une manière certaine comment se multiplioit le bled de vache. Les essais que j'ai publiés, le desir d'être utile, & l'envie que j'ai de remplir, aussi-bien que plusieurs des membres de cette Compagnie, la tâche longue qui m'a été donnée, sont de sûrs garans de la persévérance avec laquelle je continuerai ce que j'ai commencé.

(1) Voyez le prémier & le second volume des Mémoires de la Société, & un Traité des maladies des grains, publié en 1783.



PHYSIQUE



PHYSIQUE MÉDICALE.

SUR LA PESANTEUR SPÉCIFIQUE DE PLUSIEURS SUBSTANCES EMPLOYÉES EN MÉDECINE.

Par M. BRISSON, de l'Académie des Sciences.

M. BRISSON, membre de l'académie royale des ſciences, qui s'eſt rendu célèbre par un grand nombre de travaux utiles dans les différentes branches de l'hiſtoire naturelle & de la phyſique, a bien voulu déterminer, à notre prière, la peſanteur des eaux minérales, telles qu'elles ont été apportées des ſources mêmes à Paris; & celle de plusieurs eſpèces de lait les plus en uſage. Nous lui en témoignons publiquement notre reconnoiſſance. Il nous a permis de placer ici un tableau de la peſanteur ſpécifique de pluſieurs ſubſtances employées en médecine, & qui eſt extrait d'un ouvrage que le public attend avec impatience, ſur la peſanteur ſpécifique des différens corps des trois règnes, ſuſceptibles d'être ſoumis à ce genre d'expérience. Nous penſons que nos confrères nous ſauront gré de leur communiquer la partie de ce travail qui intéreſſe la médecine.

L'objet de comparaiſon auquel M. Briſſon a tout rapporté, eſt l'eau diſtillée, qu'il eſtime à 10000, & dont le pied cube pèſe 70 liv. Pour ce qui eſt des procédés ingénieux qu'il a employés dans ſes recherches, on les trouvera détaillés, avec l'enſemble des réſultats, dans l'ouvrage lui-même, lorſqu'il aura paru.

PESANTEUR SPÉCIFIQUE

De différentes substances employées en médecine.

Espèces et Variétés.	Pesanteur spécifique.	Poids du pied cube. livres.	onc.	gros.	grains.
Eaux simples.					
Eau distillée, (terme général de comparaison.)	10000.	70	0	0	0
Eau de pluie	10000.	70	0	0	0
Eau de la Seine, filtrée	10001,5.	70	0	1	25
Eau d'Arcueil.	10004,6.	70	0	4	9
Eau de Ville-d'Avray	10004,3.	70	0	3	61
Eau de mer	10263.	71	13	3	47
Eaux thermales salines.					
Eau de Balaruc	10074.	70	8	2	22
Eau de Châtel-Guyon	10060.	70	6	5	55
Eeau de Bourbonne-les-Bains . .	10057.	70	6	3	5
Eau de Vichy	10055.	70	6	1	20
Eau de la Mothe.	10047.	70	5	2	8
Eaux thermales sulfureuses.					
Eeau de Bonnes.	10005,6.	70	0	5	1
Eau de Barèges	10003,7.	70	0	3	24
Eau de Cauteretz.	10002,5.	70	0	2	17
Eau de Plombières	10001,2.	70	0	1	5
Eaux froides salines.					
Eau de Sedlitz	10174.	71	3	3	65
Eau de Seydschutz	10187.	71	4	7	40
Eau de Vals	10068.	70	7	4	67
Eau de Contrexeville.	10021.	70	2	2	59
Eau de Pouillon.	10008,6.	70	0	7	51

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.	PESANTEUR spécifique.	POIDS du pied cube.			
Eaux froides ferrugineuses.		livres.	onc.	gros.	grains.
Eau de Cransac	10042.	70	4	5	46
Eau de Forges	10001,2.	70	0	1	5
Eaux anciennes de Passy,					
Première source . .	10025.	70	2	6	29
Seconde source. . .	10030.	70	3	2	63
La même épurée	10027.	70	3	0	14
Eaux nouvelles de Passy,					
Première source . .	10035.	70	3	7	26
Seconde source. . .	10035.	70	3	7	26
Troisième source . .	10035.	70	3	7	26
Les mêmes épurées	10030.	70	3	2	63
Eaux froides acidules.					
Eau de Saint-Myon	10037.	70	4	1	11
Eau de Seltz ou Selter	10035.	70	3	7	26
Eau de Pougues	10032.	70	3	4	48
Eau de Châteldon	10025.	70	2	6	29
Eau de Bussang	10015.	70	1	5	32
Eau de Spa	10009.	70	1	0	5
Eaux froides alkalines.					
Eau de Sainte-Reine	10006,2.	70	0	5	40
Eau de Merlange.	10001,9.	70	0	1	51
Eaux artificiellement chargées de sels.					
Eau chargée de sel marin. . . . . . . 2 onc. par liv.	10790.	75	8	3	60
Idem . . . . 6 * . .	12038.	84	4	2	3
Eau chargée de sel ammoniac . . . . . 2 . . .	10339.	72	5	7	54
Idem . . 4 on. 2 gr. 54 gr. par l. .	10635.	74	7	0	69

* Ces secondes quantités indiquent combien une livre d'eau peut dissoudre de ces différens sels.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.	PESANTEUR ſpécifique.	POIDS du pied cube.			
		livres.	onc.	gros.	grains.
Eau chargée de ſel fixe de tartre . . . . 2 onc. par liv.	10845.	75	14	5	9
Idem 4	11576.	81	0	4	7
Eau chargée de ſoude d'Alicante 2	10483.	73	6	0	55
Idem 3	10632.	74	6	6	20
Eau chargée de ſel de Glauber 2	10438.	73	1	0	32
Idem 4	10795.	75	9	0	23
Eau chargée de ſel de Seignette. 2	10584.	74	1	3	19
Idem 4	11068.	77	4	7	67
Eau chargée de ſel de Sedlitz 2	10593.	74	2	3	24
Idem 4	11082.	77	9	1	34
Eau chargée de ſel de nitre 2	10702.	74	14	4	71
Eau chargée de ſel de ſaturne 2	10700.	74	14	3	14
Eau chargée de vitriol de mars 2	10629.	74	6	3	42
Eau chargée de vitriol de cuivre. 2	10763.	75	5	3	47
Eau chargée de vitriol de zinc 2	10677.	74	11	6	43
Eau chargée de ſel ſédatif 1	10230.	71	9	6	6
Eau-mère du nitre	15837.	110	13	5	69
Liqueurs ſpiritueuſes.					
Eau de vie de preuve	9131.	63	14	5	27
Eau de vie double	8630.	60	6	4	35
Eſprit de vin du commerce. . . .	8371.	58	9	4	30
Eſprit de vin très-rectifié	8293.	58	0	6	38
Ether vitriolique.	7396.	51	12	2	59
Ether nitreux.	9088.	63	9	6	61

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.	PESANTEUR spécifique.	Poids du pied cube.			
		livres.	onc.	gros.	gains.
Ether marin	7296.	51	1	1	16
Ether acéteux.	8664.	60	10	2	68
Acides.					
Acide vitriolique.	18409.	128	13	6	33
Acide nitreux.	12715.	89	0	0	46
Acide marin	11940.	83	9	2	17
Acide arſenical	18731.	131	1	6	70
Vinaigre diſtillé	10095.	70	10	5	9
Vinaigre radical	10626.	74	6	0	65
Acide phoſphorique	15575.	109	0	3	14
Acide des fourmis	9942.	69	9	4	2
Alkalis.					
Alkali fixe végétal, appelé *huile de tartre*	14594.	102	2	4	16
Alkali volatil *fluor*	8970.	62	12	5	9
Huiles eſſentielles.					
Huile eſſentielle de térébenthine. .	8697.	60	14	0	37
Térébenthine liquide	9910.	69	5	7	26
Huile eſſentielle de fleurs d'orange.	8798.	61	9	3	1
Idem de lavande	8938.	62	9	0	32
Idem de meliſſe de Moldavie . .	8816.	61	11	3	10
Idem de menthe poivrée	9202.	64	6	4	71
Idem de thym	9023.	63	2	4	44
Idem de cochlearia	9427.	65	15	6	43
Idem d'abſinthe	9073.	63	8	1	29
Idem de tanaiſie	9328.	65	4	5	64
Idem d'eſtragon	9949.	69	10	2	22
Idem de camomille Romaine . .	8943.	62	9	4	67
Idem de graine de fenouil . . .	10083.	70	9	2	26
Idem de coriandre	8655.	60	9	2	63
Idem de graine de carvi	9049.	63	5	3	65
Idem de graine d'anis	9867.	69	1	0	60
Idem de graine de genièvre . .	8577.	60	0	4	71

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.	PESANTEUR spécifique.	POIDS du pied cube.			
		livres.	onc.	gros.	grains.
Idem de girofle	10363.	72	8	5	18
Idem de canelle	10439.	73	1	1	25
Huiles grasses.					
Huile d'olive	9153.	64	1	1	6
Idem d'amandes douces	9170.	64	3	0	23
Idem de noisettes	9161.	64	2	0	18
Idem de noix	9227.	64	9	3	28
Idem de lin	9403.	65	13	1	6
Idem de chenevi	9258.	64	12	7	12
Idem de pavot, dite huile d'œillets.	9238.	64	10	5	18
Idem de navette	9193.	64	5	4	67
Idem de faîne	9176.	64	3	5	50
Idem de ricin	9612.	67	4	4	25
Idem de ben	9119.	63	13	2	45
Idem de pied de bœuf	9167.	64	2	5	46
Idem de baleine	9233.	64	10	0	55
Idem de morue	9233.	64	10	0	55
Diverses espèces de lait.					
Lait de femme	10203.	71	6	5	64
Lait d'ânesse	10355.	72	7	6	6
Lait de chèvre	10341.	72	6	1	39
Lait de vache	10324.	72	4	2	22
Petit-lait clarifié	10193.	71	5	4	67
Air & fluides aériformes.					
		onc.	gros.	grains.	
Air commun	12,5625.	1	3	18,4320	
Air pur	12,6696.	1	3	25,3440	
Gaz méphitique	18,6161.	2	0	48,9600	
Gaz inflammable	0,9911.	0	0	63,9360	
Gaz nitreux	13,0179.	1	3	47,8080	
Gaz acide sulfureux volatil	25,3929.	2	6	54,1440	
Gaz acide marin	21,3482.	2	3	9,2160	
Gaz alkalin	6,5357.	0	5	61,6320	

Espèces et Variétés.	Pesanteur spécifique.	Poids du pied cube.			
Résines & Gommes-résines.		livres.	onc.	gros.	grains.
Résine commune, dite poix-résine.	10886.	76	3	1	62
Résine jaune ou blanche du pin.	10727.	75	1	3	28
Sandarac	10920.	76	7	0	23
Mastic	10742.	75	3	0	60
Styrax ou storax	11098.	77	10	7	58
Résine ou gomme copale opaque .	10398.	72	12	4	44
Résine copale transparente . . .	10452.	73	2	4	71
Résine ou gomme animé d'orient .	10284.	71	15	6	33
Résin ou gomme animé d'occident, ou de courbaril	10426.	72	15	5	50
Labdanum	11862.	83	0	4	25
Résine ou gomme de gayac . .	12289.	86	0	2	68
Résine de jalap	12185.	85	4	5	55
Sang-dragon	12045.	84	5	0	23
Résine ou gomme-lacque . . .	11390.	79	11	5	32
Résine tacamaque	10463.	73	3	6	61
Benjoin	10924.	76	7	3	65
Résine ou gomme alouchi . . .	10604.	74	3	5	13
Résine ou gomme caragne . . .	11244.	78	11	2	45
Résine ou gomme élastique. . .	9335.	65	5	4	12
Camphre	9887.	69	3	2	54
Gomme ammoniaque	12071.	84	7	7	44
Gomme séraphique ou *sagapenum*.	12008.	84	0	7	12
Gomme gutte.	12216.	85	8	1	39
Euphorbe	11244.	78	11	2	45
Oliban ou encens	11732.	82	1	7	63
Myrrhe	13600.	95	3	1	43
Bdellium	11377.	79	10	1	57
Scammonée d'Alep	12354.	86	7	5	13
Scammonée de Smyrne	12743.	89	3	1	52
Galbanum.	12120.	84	13	3	37
Assa-fœtida	13275.	92	14	6	29
Sarcocolle.	12684.	88	12	4	62
Opopanax	16226.	113	9	2	36

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.	PESANTEUR ſpécifique.	POIDS du pied cube.			
Gommes.					
		livres.	onc.	gros.	grains
Gomme commune ou de notre pays.	14817.	103	11	4	2
Gomme arabique	14523.	101	10	4	44
Gomme adraganthe	13161.	92	2	0	18
Gomme de Baſſora	14346.	100	6	6	1
Gomme d'Acajou	14456.	101	3	0	41
Gomme monbain	14206.	99	7	0	41
Sucs épaiſſis.					
Cachou	13980.	97	13	6	6
Aloès hépatique	13586.	95	1	5	4
Aloès ſuccotrin	13795.	96	9	0	23
Hypocyſte	15263.	106	13	3	47
Opium	13365.	93	8	7	3
Cires & Graiſſes.					
Cire jaune.	9648.	67	8	4	44
Cire blanche	9686.	67	12	6	47
Beurre de cacao	8916.	62	6	4	53
Blanc de baleine.	9433.	66	0	3	70
Graiſſe de bœuf	9232.	64	9	7	63
Graiſſe de veau	9341.	65	6	1	39
Graiſſe de mouton	9235.	64	10	2	40
Graiſſe de cochon	9368.	65	9	1	52
Suif.	9419.	65	14	7	31
Beurre.	9423.	65	15	3	1
Soufres, Bitumes & Ambres.					
Soufre natif	20332.	142	5	1	34
Soufre fondu.	19907.	139	5	3	56
Bitume de Judée ou aſphalte	11044.	77	4	7	31
Pétrole.	8783.	61	7	5	41
Naphte	8475.	59	5	1	43
Ambre gris	9263.	64	13	3	47
Ambre gris noirâtre	7803.	54	9	7	35

Ambre

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.	PESANTEUR ſpécifique.	POIDS du pied cube.			
		livres.	onc.	gros.	grains.
Ambre ou ſuccin jaune opaque.	10855.	75	15	6	6
Ambre ou ſuccin rouge	10834.	75	13	3	19
Ambre ou ſuccin vert	10829.	75	12	6	56
Ambre ou ſuccin jaune tranſparent.	10780.	75	7	2	63
Subſtances métalliques.					
Or pur fondu & non forgé.	192581.	1348	1	0	41
Idem forgé	193617.	1355	5	0	60
Argent pur fondu	104743.	733	3	1	52
Idem forgé	105107.	735	11	7	43
Platine brute en grenailles	156017.	1092	1	7	17
Platine purifiée fondue	195000.	1365	0	0	0
Idem forgée	203366.	1423	8	7	67
Cuivre rouge fondu	77880.	545	2	4	35
Idem paſſé à la filière	88785.	621	7	7	26
Cuivre jaune fondu	83958.	587	11	2	26
Idem paſſé à la filière.	85441.	598	1	3	10
Fer fondu	72070.	504	7	6	52
Fer forgé en barrre	77880.	545	2	4	35
Etain pur de Cornouailles fondu	72914.	510	6	2	68
Idem écroui	72994.	510	15	2	45
Plomb fondu	113523.	794	10	4	44
Régule de zinc	71908.	503	5	5	41
Régule de biſmuth	98227.	687	9	3	28
Régule de cobalt.	78119.	546	13	2	45
Régule d'antimoine	67021.	469	2	2	59
Régule d'arſenic	57633.	403	6	7	12
Régule de nickel	78070.	546	7	6	52
Mercure coulant	135681.	949	12	2	13
Mercure précipité *per ſe.*	108710.	760	15	4	12
Mercure précipité rouge	83992.	587	15	0	60
Cinabre brun d'Almaden	102185.	715	4	5	55
Idem rouge d'Almaden	69022.	483	2	3	51

OBSERVATIONS

Sur les naiſſances, les mariages & les morts à Montpellier pendant dix années conſécutives, de 1772 à 1781 incluſivement.

Par M. MOURGUE DE MONTREDON, Correſpondant de la Société royale de Médecine.

NAISSANCES.

IL y a eu à Montpellier pendant ces dix années, 11390 naiſſances; 5827 de garçons, 5563 de filles; par conſéquent 264 garçons plus que de filles: c'eſt dans la proportion de 22 garçons à 21 filles.

Ce nombre total donne, année commune, 1139 naiſſances, 583 garçons, 556 filles.

L'année 1779 fournit le plus grand nombre de baptêmes: il y en eut 1200. L'année 1773 en fournit le plus petit nombre: il y en eut 1077; ce qui forme une différence de 123 du *maximum* au *minimum*.

L'année 1781 a donné le plus d'enfans mâles: il y en eut 623. L'année 1776 n'en donna que 531: différence 92 ſoit comme 7 eſt à 6 du *maximum* au *minimum* de naiſſances d'enfans mâles.

L'année 1779 a donné le plus de filles: il y en eut 586. L'année 1773 n'en donna que 506: différence 80 ſoit comme 9 eſt à 8.

La ſeule année 1776 donne un plus grand nombre de naiſſances de filles que de garçons.

L'année 1773 a vu la plus grande différence entre les naiſſances de garçons & celles de filles: il y eut 51 baptêmes d'enfans mâles de plus que de filles.

Il y a eu pendant ces dix années 1243 baptêmes d'enfans illégitimes, 607 garçons, 636 filles: cela forme environ la neuvième partie de la totalité des naiſſances.

Ce nombre total donne, année commune, 124 naiſſances d'enfans illégitimes, 61 garçons, 63 filles.

TABLEAU des Naissances qui ont eu lieu à Montpellier, pendant chaque mois des années 1772 à 1781 inclusivement.

ANNÉES.	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JUILLET.		AOUST.		SEPTEMBRE.		OCTOBRE.		NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.		TOTALITÉ.		
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	TOTAL.
1772	66	43	49	48	48	38	43	43	34	43	41	44	48	40	41	52	47	53	55	46	58	44	60	50	590	544	1034
1773	59	48	45	45	44	34	44	32	51	32	29	33	38	44	49	46	49	47	41	44	72	59	50	42	571	506	1077
1774	49	57	38	46	53	39	44	44	45	36	44	43	50	40	36	42	46	39	55	46	53	60	43	41	556	533	1089
1775	59	53	49	43	45	49	44	39	46	44	32	40	50	49	51	53	56	49	54	49	50	43	62	50	598	561	1159
1776	45	53	41	47	51	58	33	44	36	32	38	42	37	39	42	48	45	55	62	47	48	57	53	53	531	575	1106
1777	57	61	43	41	56	44	43	42	42	43	50	39	46	44	54	55	46	52	53	45	57	42	46	39	593	547	1140
1778	57	58	52	62	50	50	43	43	48	43	47	30	37	34	57	43	39	37	45	50	39	53	59	58	573	562	1135
1779	54	58	54	46	43	57	43	50	37	43	31	27	56	40	57	46	60	55	55	61	71	61	53	42	614	586	1200
1780	50	52	58	55	57	42	35	46	36	51	48	43	46	50	44	38	36	37	66	66	48	43	54	54	578	577	1155
1781	58	56	56	40	51	46	41	42	50	46	28	57	56	52	53	48	49	49	64	44	54	62	63	50	623	572	1195
	554	539	485	473	498	457	413	425	425	414	388	378	464	432	484	471	473	473	550	498	550	524	543	479	5827	5563	11390
TOTAL......	1093		958		955		838		839		766		896		955		946		1048		1074		1022		11390		

NAISSANCES d'Enfans illégitimes, compris dans le Tableau ci-dessus.

ANNÉES.	GARÇONS.	FILLES.	TOTALITÉ.
1772	53	60	113
1773	68	42	110
1774	62	57	119
1775	56	59	115
1776	43	69	112
1777	61	62	123
1778	60	70	130
1779	61	65	126
1780	68	81	149
1781	75	71	146
	607	636	1243

MOIS.	GARÇONS.	FILLES.	TOTALITÉ.
Janvier......	61	59	120
Février......	61	57	118
Mars.........	51	46	97
Avril.........	44	53	97
Mai...........	43	50	93
Juin..........	42	42	84
Juillet........	41	46	87
Août.........	45	42	87
Septembre..	48	62	110
Octobre.....	60	62	122
Novembre..	56	70	126
Décembre..	55	47	102
	607	636	1243

MARIAGES.

ANNÉES.	
1772	268
1773	245
1774	250
1775	309
1776	300
1777	266
1778	287
1779	276
1780	243
1781	290
	2734

MOIS.	
Janvier.........	281
Février..........	558
Mars	71
Avril.............	180
Mai...............	257
Juin	221
Juillet	191
Août..............	167
Septembre	237
Octobre.........	209
Novembre	320
Décembre......	42
	2734

L'année 1780 en fournit le plus grand nombre : il y en eut 149. Il y en eut 110 en 1773 : différence 39.

D'après l'obſervation générale, on trouve que les naiſſances d'enfans mâles ſurpaſſent celles des filles à peu près dans la proportion de 21 à 20. On verra par le tableau que je préſente, qu'il n'en eſt pas de même parmi les naiſſances d'enfans illégitimes : le nombre des filles ſurpaſſe celui des garçons à peu près dans la proportion de 22 à 20.

La conſidération du nombre des naiſſances par mois va préſenter des obſervations intéreſſantes.

Pour tâcher de connoître l'influence des ſaiſons ſur la génération, je prends collectivement le nombre de naiſſances qu'il y a eu d'un équinoxe à l'autre : je trouve que de l'équinoxe d'automne à celui du printemps, ſoit du 1er octobre au 31 mars, nous avons 6150 baptêmes; tandis que nous n'en avons que 5240 de l'équinoxe du printemps à celui d'automne, ſoit du 1er avril au 30 ſeptembre. Il en réſulte une différence de 910, ſoit près d'un ſixième de plus de naiſſances pendant les temps froids & tempérés que pendant la ſaiſon des chaleurs.

En conſidérant plus particulièrement le nombre des naiſſances par ſaiſons, je trouve que les mois de janvier, février & mars fourniſſent enſemble . . . . 3006 baptêmes.

Avril, mai & juin	2443
Juillet, août & ſeptembre	2797
Octobre, novembre & décembre	3144

En rapprochant encore les époques, nous verrons que les mois de janvier préſentent le plus de naiſſances, & que les mois de juin en préſentent le moins; qu'après le mois de janvier, le mois de novembre eſt le plus favorable à la population; & qu'après le mois de juin, celui d'avril y eſt le moins favorable.

Les mois de janvier pris collectivement, ont produit 1093 naiſſances; les mois de juin, pris de même, n'en ont produit que 766; différence 327, ſoit près d'un tiers en faveur des mois de janvier.

Des différences auſſi marquées, portent naturellement à jeter un coup d'œil rétrograde ſur les époques antérieures. Elles nous indiquent que le mois de janvier répond au mois de mai; que le mois de juin correſpond au mois d'octobre. En ſuivant plus particulièrement tous les mois, nous trouvons que les mois d'octobre, de novembre & de décembre approchent le plus du mois de janvier, & ſurpaſſent de beaucoup les autres mois; tandis que les mois d'avril, de mai & de juillet donnent le moins de naiſſances après celui de juin.

Le même point de vue rétrograde nous indiquera que les neuvièmes mois antérieurs aux mois d'octobre, novembre & décembre, correſpondent aux mois de février, mars & avril. La plus grande quantité de

mariages qui se font en février, contribue sans doute au plus grand nombre de naissances en octobre : mais ne peut-on pas attribuer à des causes physiques, à la nature des alimens, la plus grande population des mois de novembre & de décembre ? Ces mois correspondent à l'époque où l'on se nourrit le moins de viande, & où les alimens ordinaires dans cette ville, sont composés de poisson frais & salé, & de légumes secs apprêtés à l'huile. Une observation ancienne & connue a appris que les peuples ichtyophages & les habitans des bords de la mer peuplent plus que les autres.

Les neuvièmes mois antérieurs aux mois d'avril, mai, juin & juillet, qui fournissent le moins à la population, sont ceux d'août, septembre, octobre & novembre ; temps auxquels, dans nos contrées, on se nourrit le plus de fruits & de légumes frais.

La température générale des années, la plus ou moins grande abondance des récoltes, la qualité des alimens & des fruits, les maladies particulières qui ont régné pendant la période de dix ans que je parcours, ne me présentent rien qui ait influé d'une manière marquée sur le plus ou le moins grand nombre de naissances ; & si notre ville de Montpellier est favorisée par ces causes physiques, elle ne l'est pas moins par les causes morales qui tiennent à sa constitution politique & économique. Elle n'est pas exposée à ces révolutions *industrielles* qui influent si fort sur la population ; aussi voit-on chez nous la reproduction être à peu près la même chaque année.

Par les calculs approximatifs que l'on peut fonder sur les opérations municipales économiques, & par ceux que me fournissent douze années d'observations suivies, on peut établir que la ville de Montpellier contient environ trente mille ames. Par le nombre moyen des naissances, que je viens d'indiquer, il résulte qu'il y a à Montpellier, année commune, une naissance sur près de 27 individus, & que parmi ces naissances, il s'en trouve une d'enfant illégitime sur environ 245 personnes.

MARIAGES.

Le nombre des mariages célébrés à Montpellier pendant ces dix années, confirme ce que je viens de dire sur l'état de la population de cette ville qui se maintient à peu près toujours la même.

Il y a eu pendant ces dix années 2734 mariages ; ce qui revient à 273 par an. Je ne trouve pourtant que l'année 1779 qui fournisse à peu près ce nombre.

L'année 1775 en a vu célébrer 309 ; l'année 1780 n'en présente que 243 : différence 66 du *maximum* au *minimum*.

Comme l'époque à laquelle on célèbre la plus grande quantité de ma-

NÉCROLOGE des Centénaires morts à Montpellier depuis l'année 1772 jusqu'à l'année 1781 inclusivement.

ANNÉES.	MOIS.	HOMMES.	FEMMES.	AGE.
1772	Août		1	100 ans.
1776	Septembre. .		1	105
Idem.	Octobre . . .		1	108
Idem.	Novembre. .	1		100
1777	Février. . . .		1	100
Idem.	Novembre. .	1		100
1779	Septembre. .		1	102
1780	Janvier. . . .		1	102
	Avril.		1	100

NECROLOGE ou Notice des âges des personnes mortes parmi les habitans de Montpellier pendant dix années consécutives, de 1772 à 1781 inclusivement.

EPOQUES.	De la naissance à 1 an.		De 1 à 5 ans.		De 5 à 10 ans.		De 10 à 20 ans.		De 20 à 30 ans.		De 30 à 40 ans.		De 40 à 50 ans.		De 50 à 60 ans.		De 60 à 70 ans.		De 70 à 80 ans.		De 80 à 90 ans.		De 90 à 100 ans.		TOTALITE.		
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total.
1772	146	113	83	67	18	17	16	18	36	21	24	34	26	25	29	27	47	25	30	27	16	36	4	15	475	425	900
1773	149	116	120	141	28	27	17	27	29	25	30	34	39	33	32	38	39	31	37	42	20	32	1	1	541	547	1088
1774	191	145	249	240	49	40	14	25	24	36	23	30	40	26	33	43	35	51	40	52	23	35	1	6	722	729	1451
1775	126	99	58	56	17	14	13	12	23	29	27	29	30	42	50	33	47	46	40	58	30	42	3	9	464	469	933
1776	138	148	72	86	14	16	9	16	20	21	27	26	29	26	34	28	36	33	23	33	21	41	3	16	426	490	916
1777	139	134	116	97	28	29	15	13	26	28	20	26	27	30	30	35	42	41	28	37	21	43	2	9	494	522	1016
1778	193	132	264	276	49	57	22	22	26	30	20	35	25	45	43	33	33	32	31	51	18	36	2	3	726	752	1478
1779	127	100	94	106	23	17	14	13	32	24	37	38	34	22	50	39	47	34	31	48	23	45	3	11	515	497	1012
1780	143	104	92	89	17	24	24	19	21	25	18	25	39	32	46	34	46	36	40	51	23	37	5	15	514	491	1005
1781	147	123	103	102	14	12	10	15	21	20	27	35	43	25	47	37	33	43	41	30	26	26	6	9	518	477	995
	1499	1214	1251	1260	257	253	154	180	258	259	253	312	332	306	394	347	405	372	341	429	221	373	30	94	5395	5399	10794
	2713		2511		510		334.		517		565		638		741		777		770		594		124		10794		

Même Nécrologe, réduit en mois collectifs.

	De la naissance à 1 an.		De 1 à 5 ans.		De 5 à 10 ans.		De 10 à 20 ans.		De 20 à 30 ans.		De 30 à 40 ans.		De 40 à 50 ans.		De 50 à 60 ans.		De 60 à 70 ans.		De 70 à 80 ans.		De 80 à 90 ans.		De 90 à 100 ans.		TOTALITE.		
Janvier......	147	107	48	56	13	13	11	12	26	27	17	23	34	26	30	28	32	39	37	52	22	40	3	10	420	433	853
Février......	129	101	57	43	21	13	6	11	27	20	13	23	33	20	35	34	31	26	30	33	26	29	3	10	411	363	774
Mars.........	93	78	60	56	15	10	8	11	16	18	12	24	19	34	29	28	35	32	28	34	13	23	1	9	339	357	696
Avril.........	106	60	52	58	19	14	10	14	22	23	28	21	21	18	38	23	32	29	26	25	16	28	4	7	374	320	694
Mai...........	89	61	79	69	13	16	15	19	25	23	11	22	18	14	25	24	23	25	20	33	9	29	5	6	332	341	673
Juin..........	99	102	92	95	15	21	11	12	11	22	21	21	28	16	32	25	18	29	20	33	14	26	1	5	362	407	769
Juillet........	144	133	152	157	20	16	14	12	22	14	25	34	30	31	29	28	41	31	30	35	7	27	1	5	515	523	1038
Août.........	153	121	170	177	30	29	15	30	25	16	18	24	21	33	30	25	46	39	23	35	16	29	2	7	549	565	1114
Septembre.	141	125	154	177	36	39	16	17	20	18	29	28	38	24	34	31	36	35	23	31	16	27		5	543	557	1100
Octobre.....	110	116	162	162	31	37	17	18	24	27	25	36	34	34	38	28	45	30	22	31	21	33	3	9	532	561	1093
Novembre.	141	103	136	122	29	24	15	11	22	25	26	25	24	28	35	46	33	29	41	46	30	34	3	12	535	505	1040
Décembre.	147	107	89	88	15	21	16	13	18	26	18	31	32	28	39	27	33	28	41	41	31	48	4	9	483	467	950
	1499	1214	1251	1260	257	253	154	180	258	259	253	312	332	306	394	347	405	372	341	429	221	373	30	94	5395	5399	10794
	2713		2511		510		334		517		565		638		741		777		770		594		124		10794		

riages tient plus aux inſtitutions de l'égliſe qu'à d'autres cauſes, nous trouvons que les mois de mars & de décembre en fourniſſent le moins, tandis que les mois de février & de novembre en donnent le plus. Mais ſi nous prenons collectivement ces quatre mois, février & mars, novembre & décembre, nous trouvons que, diviſés par quatre, ils préſenteront à peu près le même nombre de mariages que chacun des autres mois pris ſéparément ; & d'après ce calcul, on verra que les mois de janvier voient célébrer le plus grand nombre de mariages, & que les mois d'août en voient le moins dans la proportion de 7 à 4 $\frac{1}{4}$.

L'inſpection des regiſtres des mariages m'a démontré que ce n'eſt preſque que la claſſe manouvrière du peuple qui ſe marie ; le nombre des mariages de perſonnes aiſées & notables étant très-peu de choſe en comparaiſon de celui des artiſans. C'eſt un effet du luxe qui doit ſervir de leçon aux pères de famille, puiſque les déſagrémens qui en réſultent tombent principalement ſur le ſexe aimable à qui ce lien ſacré du mariage donne le plus de relief.

En ſuivant le même calcul qui établit la population de cette ville à environ 30,000 ames, je trouve qu'on y célèbre, année commune, un mariage ſur environ 110 invidus.

NÉCROLOGE.

En préſentant les états des naiſſances & des mariages d'une ville, on conçoit que ces états n'étant pris que ſur les regiſtres des paroiſſes, ces naiſſances & ces mariages n'ont eu lieu que parmi les ſeuls habitans domiciliés, que parmi la ſeule claſſe qui forme la population permanente d'une ville. Il n'en eſt pas de même quant au nécrologe ou la notice des perſonnes mortes ; il eſt toujours relatif au nombre d'étrangers qui y abordent & qui y ſéjournent. Cette difficulté augmente particulièrement pour la ville de Montpellier : indépendamment des étrangers que des cauſes phyſiques & morales attirent dans nos murs, & la plupart pour cauſe de maladie, nous avons trois hôpitaux qui ne ſont peuplés que d'étrangers. L'hôpital du roi, pour les maladies vénériennes des garniſons de pluſieurs provinces voiſines ; le dépôt des mendians, où ſe trouve ramaſſé ce que l'humanité produit de plus abject dans les contrées voiſines ; & l'hôpital S. Eloi, pour tous les malades & les bleſſés qui ſe préſentent.

Les regiſtres de mortalité de ces deux premières maiſons ne préſentent aucun de nos concitoyens : le nombre de ceux qui vont à l'hôpital Saint-Eloi & qui y meurent, eſt très-peu conſidérable. Le peuple de cette ville a la plus grande répugnance pour cette maiſon ; il ſe fait une eſpèce de honte d'avoir recours au ſoulagement qu'on y trouve : les ſecours qu'il

éprouve par d'autres établissemens de charité, qui ménagent l'amour-propre, contribuent sans doute à cet éloignement. D'ailleurs on sait que le peuple ne calcule pas ; il ne voit pas le nombre infini de malheureux qui recouvre la santé & presque la vie dans cette maison si bien administrée, il ne considère que le spectacle frappant des victimes que la mort y enlève. Il va cependant quelques habitans de cette ville à notre hôpital de Saint-Eloi ; il y en meurt sans doute, mais la quantité n'en est pas assez considérable pour qu'elle ne soit pas grandement compensée par celle des étrangers qui viennent mourir dans nos murs.

Cette observation, fondée sur des calculs, m'a engagé à ne pas englober dans un même nécrologe tout ce qui meurt dans cette ville : j'ai cru devoir faire un nécrologe particulier pour l'hôpital de S. Eloi. La mortalité ordinaire de cette maison équivaut le quart de la mortalité totale des seuls habitans de cette ville ; elle se trouve presque toute parmi les hommes, & l'on sent combien cela dérouteroit tous les calculs que l'on pourroit faire sur le rapport proportionnel des sépultures aux baptêmes, sur les âges & les saisons auxquels il meurt le plus de monde, &c.

Je ne fais aucune distinction particulière des sépultures qui se font à l'hôpital royal & au dépôt des mendians, parce qu'elles sont en petit nombre. Il meurt très-peu de personnes au premier hôpital, & celles qui sont malades au dépôt, sont presque toujours transportées à l'hôpital S. Eloi : mais cela dût-il faire un objet, il est si peu notable, que je le compense par supplément avec ceux de nos concitoyens qui vont mourir à l'hôpital S. Eloi.

Je joins à cet écrit deux tableaux du nécrologe des dix années que mes observations parcourent.

Le nécrologe des seuls habitans de cette ville.

Le nécrologe particulier de l'hôpital S. Eloi.

Chaque nécrologe est composé de deux tables : la première présente le nombre de sépultures qu'il y a eu par année ; la seconde, les mêmes sépultures divisées par mois. On voudra bien observer que dans cette derniere, les mois sont pris collectivement pendant dix ans : ainsi quand on verra *janvier* à la première colonne du nécrologe par mois, il sera question des dix mois de janvier pris collectivement. En divisant par dix, on aura le terme moyen des mortalités pour chaque mois qu'on voudra ; ainsi du reste.

Indépendamment de ces époques, j'ai divisé la vie en douze périodes, prises du moment de la naissance jusqu'à la centième année. Cette division jetera une grande clarté sur tout ce qu'on voudra considérer relativement aux recherches que le physicien, le médecin & le simple spéculateur seront dans le cas de faire.

Voudra-t-on savoir, par exemple, combien il sera mort de personnes

dans la période de 80 à 90 ans? le tableau montrera 594 au bas de la colonne de 80 à 90 ans, 221 hommes, 273 femmes. Voudra-t-on poursuivre & savoir dans quelle saison, dans quel mois il meurt le plus ou le moins de vieillards de cet âge? on verra au tableau par mois, que le mois de décembre en voit périr le plus grand nombre, & que le mois de juillet en voit périr le moins.

Nous avons eu, pendant ces dix années, plusieurs personnes qui ont vécu au delà de cent ans; mais le nombre en est si peu considérable, que je n'ai pas cru devoir en faire une classe à part. J'ai compris ceux qui sont parvenus à ce grand âge dans la colonne de 90 à 100 ans, & je joins au premier tableau du nécrologe une notice des âges des personnes qui ont vécu un siècle & au delà, & des mois dans lesquels elles sont mortes.

Pour procéder avec clarté dans un sujet aussi hérissé de calculs & de comparaisons, je considérerai d'abord le nécrologe das seuls habitans de cette ville : je ferai quelques observations sur le nécrologe particulier de l'hôpital S. Eloi; & je terminerai cet écrit par quelques vues sur les probabilités de la vie parmi les habitans de Montpellier.

NÉCROLOGE DES HABITANS DE MONTPELLIER.

Les dix années que je parcours donnent collectivement 10794 sépultures, 5395 d'hommes, 5399 de femmes.

Le tableau des naissances nous a présenté 11390 batêmes, 5827 garçons, 5563 filles. La population de Montpellier paroît donc avoir gagné 596 individus pendant ces dix années, 432 garçons, 164 filles.

En réduisant à année commune la mortalité générale, nous trouvons qu'il meurt annuellement 1080 personnes parmi les habitans de cette ville. Je ne vois pourtant que l'année 1773 qui présente à peu près le même nombre de morts.

L'année 1778 a été la plus meurtrière : elle fournit 1478 sépultures. L'année 1772 n'en a donné que 900; ce qui forme une différence de 578 du *maximum* au *minimum*.

Une différence aussi considérable frappera d'étonnement; mais la surprise cessera lorsqu'on observera que cette plus grande mortalité a eu lieu parmi les enfans au dessous de dix ans, & que l'année 1778, ainsi que l'année 1774, ont été marquées par le fléau destructeur de la petite-vérole, qui revient à Montpellier tous les quatre ou cinq ans.

Si nous voulons nous former une idée plus précise de la mortalité ordinaire parmi les habitans de cette ville, il faut distraire du tableau collectif des dix années, 942 enfans au dessous de dix ans, que nous trouvons morts de plus pendant les années 1774 & 1778 : il nous restera

9852 ſépultures, qui, diviſées par 10, produiront 985 ſépultures pour année commune.

Ces calculs rapprochés & comparés au nombre des morts des années 1774 & 1778, démontrent que chaque fois que l'épidémie de la petite-vérole règne à Montpellier, elle y enlève environ 460 enfans, dont la très-majeure partie au deſſous de cinq ans. Que de victimes on pourroit ſauver, ſi on vouloit ſe livrer à la pratique ſalutaire de l'inoculation (1) ! Cette méthode connue à Montpellier depuis une quinzaine d'années ſeulement, y a fait ſi peu de progrès, qu'on a regardé comme fort extraordinaire qu'il y ait eu environ quarante inoculations pendant l'année 1783, à la veille d'une épidémie meurtrière qu'on devoit regarder comme certaine.

Après cette petite digreſſion, que j'ai crue néceſſaire pour réduire nos calculs à leurs vrais élémens, je rentre dans mon examen, & je trouve qu'en diſtrayant les années 1774 & 1778, l'année 1773 a été la plus fatale pour les hommes; elle en a vu périr 541 : tandis que l'année 1776 n'en a vu périr que 426 ; ce qui forme une différence de 115.

L'année 1773 ſe trouve auſſi la plus meurtrière pour les femmes : il en périt 547, tandis que l'année 1772 n'en vit périr que 425 ; ce qui forme une différence de 122.

En conſidérant les mortalités relativement aux époques des équinoxes & des ſaiſons, comme j'ai fait des naiſſances, je trouve que de l'équinoxe

(1) On peut aſſez facilement calculer la quantité d'enfans que la petite-vérole fait périr à Montpellier, en proportion de ceux qu'elle attaque. On a obſervé que dans les contrées où cette épidémie règne, elle n'y diſparoît que lorſqu'elle a écoulé preſque tous les ſujets qui étoient dans le cas de la prendre. D'après ce fait connu, on eſt fondé à croire, par exemple, qu'après l'épidémie de 1774, il ne reſta preſque plus d'enfans à Montpellier qui n'euſſent eu cette terrible maladie. Le nécrologe de l'année 1778 le démontre : mais pour ne pas préſenter un calcul haſardé ou trop rigoureux, j'admets qu'il y ait plus de ſujets qu'on ne penſe qui échappent aux épidémies ; le nombre peut en être compenſé par celui des enfans au deſſus de cinq ans que la petite-vérole attaque. Il eſt démontré que l'épidémie de 1778 fit périr à Montpellier plus de 460 enfans au deſſous de cinq ans. Les années 1775 à 1778 incluſivement donnent enſemble 4540 naiſſances : donc l'épidémie de 1778 enleva plus de la dixième partie des enfans nés à Montpellier d'une épidémie à l'autre. Les épidémies de cette maladie y reviennent tous les quatre ans : j'ai obſervé celles de 1766, 1770, 1774 & 1778 : elles ſautent rarement à la cinquième. Que l'on calcule quelle perte notre ville ſeule préſente dans l'eſpace d'un ſiècle ; que l'on ſe forme une idée de la progreſſion que cela auroit pu produire, & l'on ſera effrayé. Il eſt des lieux bien plus maltraités que Montpellier. J'ai vu des contrées entières dévaſtées. Il meurt ſi peu de ſujets de la petite-vérole inoculée, qu'on n'a pu les réduire encore en calcul proportionnel : il en meurt au moins un ſur dix de ceux qui ont la petite-vérole naturelle ; & l'on balance encore ! *O cæcas hominum mentes !*

l'équinoxe d'automne à celui du printemps, c'est-à-dire du premier octobre au 31 mars, nous avons 5406 sépultures, 2720 d'hommes, 2686 de femmes; que de l'équinoxe du printemps à celui d'automne, c'est-à-dire du premier avril au 30 septembre, nous avons 5388 sépultures, 2675 d'hommes, 2713 de femmes; ce qui ne présente pas une différence notable. J'apperçois seulement qu'il meurt un peu plus d'hommes que de femmes dans l'équinoxe d'automne à celui du printemps, & plus de femmes que d'hommes dans l'équinoxe du printemps à celui d'automne.

Ce résultat m'a conduit à examiner le journal particulier de mes observations météorologiques & mes notices relativement à l'influence de l'atmosphère sur la vie des hommes, des animaux, &c. &c. J'ai vu avec plaisir que notre ville de Montpellier est assez heureusement située pour ne pas nous exposer à ces grandes vicissitudes de l'atmosphère, qui font succéder les saisons d'une manière tranchante, qui occasionnent des épidémies & de grandes mortalités. La salubrité de l'air que nous respirons peut être démontrée par l'examen des tableaux de mortalité que je présente. On a toujours cru l'année 1778 la moins salubre & la plus meurtrière des dix années que je parcours. Indépendamment de la petite-vérole, il régna pendant cette année, dès la fin de juillet, & pendant les mois d'août & de septembre, des fièvres intermittentes & rémittentes malignes, qui débutoient avec des symptômes très violens: ces maladies parurent enlever beaucoup de monde; & cependant, si du nombre des morts de 1778 nous supprimons environ 500 enfans au dessous de dix ans, que la petite-vérole enleva, nous trouverons cette année moins meurtrière que la plupart des autres.

En considérant plus particulièrement le nombre des sépultures par saisons, nous trouvons que les mois de janvier, février & mars en fournissent.

Les mois de janvier, février & mars	1170 d'hommes 1153 de femmes	2323
Les mois d'avril, mai & juin	1068 d'hommes 1068 de femmes	2136
Les mois de juillet, août & septembre	1607 d'hommes 1645 de femmes	3252
Les mois d'octobre, novembre & décembre	1550 d'hommes 1533 de femmes	3083

Il résulte de ce nouveau point de vue, que l'hiver & le printemps sont les saisons les plus salubres, & que l'été & l'automne le sont le moins; que le printemps voit périr le moins de monde, & l'été le plus, dans la proportion de 2 à 3. Une différence aussi considérable doit engager à faire une attention particulière au traitement des maladies, dans des saisons où il paroît que l'atmosphère & les chaleurs ont une aussi grande influence.

Les mois d'août présentent le plus grand nombre de sépultures; les mois de mai en présentent le moins, dans la proportion de 3 à 2.

Le mois d'août est le plus fatal pour les deux sexes. Le mois de mai voit périr le moins d'hommes; le mois d'avril le moins de femmes.

Il est bon d'observer en faveur de notre climat d'été & d'automne, que quoique j'aie démontré que les mois de juillet & ceux qui suivent sont les plus meurtriers à Montpellier, ils le paroîtroient infiniment moins si on distrayoit les mortalités occasionnées par la petite-vérole, qui exerce ses fureurs à cette époque, comme on pourra s'en convaincre en comparant les premières années de l'enfance sur mon tableau des années & sur celui des mois.

On ne peut voir sans la plus vive sensibilité la perte énorme d'enfans au dessous de cinq ans. Sur les 10794 personnes mortes pendant dix ans, nous trouvons 5224 enfans qui n'ont pas atteint leur cinquième année; c'est près de la moitié de la mortalité générale.

Sur ces 5224, il en meurt 2713, c'est-à-dire plus de la moitié, avant d'avoir accompli leur première année. Il faut que ce premier âge soit plus dangereux pour les garçons que pour les filles; car nous voyons qu'il nous présente 1479 garçons, tandis qu'il n'y a que 1214 filles; ce qui forme 285, c'est-à-dire près d'un cinquième de plus de garçons que de filles. Je n'entrevois de cause de cette différence considérable, que ce qui peut résulter de l'impatience & de la vivacité, qui, toutes choses d'ailleurs égales, occasionnent chez les enfans mâles des accidens auxquels les filles ne sont pas exposées, & par conformation, & par caractère moral.

Abstraction faite des pertes occasionnées par la petite-vérole, que nous avons vu être plus meurtrière pendant les mois de juillet, août & septembre, on voit que les mois de janvier & février, novembre & décembre, qui comprennent les saisons les plus froides, sont les plus meurtriers pour les enfans, & que le printemps leur est beaucoup plus favorable.

Ce premier âge de l'enfance paroîtra encore plus périlleux, lorsqu'on considérera que dans les tableaux que je présente, il n'est fait aucune mention des enfans de nos concitoyens qui sont envoyés en nourrice dans la campagne, & qui, sans doute, n'en reviennent pas tous.

Des recherches bien particulières sur cet objet intéressant, m'ont démontré qu'il faut moins attribuer à l'influence du climat & des saisons la perte qu'essuie cette première enfance, qu'à la faute des mères dans la classe manouvrière du peuple : occupées par état & par besoin à des travaux qui les tiennent hors de leurs maisons (1), les femmes de cette

(1) Une paroisse de cette ville fournit seule la majeure partie de la mortalité des enfans qui ne vivent que quelques mois. C'est dans cette paroisse qu'habitent pres-

classe abandonnent trop le soin de leurs nourrissons ; & j'ai observé qu'ils périssent plus d'épuisement par les cris & les pleurs, par malpropreté & défaut de soin, que par toute autre maladie (2). Il est peu d'arts qui soient encore aussi peu fondés sur des principes, qui se ressentent autant de l'ignorance, des préjugés & de la grossiéreté du peuple, que celui de nourrir & de soigner les premiers instans de notre vie ; aussi voit-on les pertes immenses qui en résultent.

La période de 1 à 5 ans, qui paroît perdre presque autant que celle de la naissance à un an, perd beaucoup moins dans le fait. Pour s'en convaincre, on voudra bien jeter un coup d'œil sur cette période dans le nécrologe par année pour les années 1774 & 1778 : on verra que la perte qui rapproche cette période de la première, est due à la petite-vérole, qui enlève beaucoup plus d'enfans dans les quatre années qu'elle comprend, que la première période pendant une seule année. Cette assertion acquerra une nouvelle évidence, lorsqu'on rapprochera les calculs du nécrologe par mois. Les six premiers mois de cette période fournissent 765 victimes, tandis que les six derniers mois en donnent 2746. Rappelons-nous toujours que la petite-vérole ne commence à devenir meurtrière que vers le mois de juillet.

Il meurt à peu près autant de filles que de garçons dans la période de 1 à 5 ans.

Les périodes de 5 à 10 & de 10 à 20 perdent le moins. Il meurt plus de filles que de garçons dans celle de 10 à 20 ans, dans la proportion de 6 à 5.

La mortalité augmente assez graduellement jusqu'à la période de 60 à 70 ans : il n'y a que celle de 30 à 40 qui présente un nombre supérieur de sépultures de femmes, qui est dans la proportion de 5 à 4.

On croit ordinairement que l'âge de 40 à 50 ans est critique pour les femmes. Le tableau des mortalités que je présente pourra contribuer à rassurer celles de cet âge, puisque, loin d'être plus dangereux, il est prouvé que les périodes qui précèdent & qui suivent immédiatement, voient périr plus de femmes.

On sera surpris sans doute de voir la quantité de personnes qui parviennent à la période de 70 à 80 ans & aux périodes au dessus. On observera

---

que toutes les manouvrières qui vont aux champs, & presque toutes les femmes qui vendent au marché & par la ville.

(2) Cette observation a lieu au moment de certaines récoltes, même dans les contrées réputées les plus salubres. On voit périr, par exemple, beaucoup de jeunes enfans à l'époque de l'éducation des vers à soie. On sait que les soins qu'entraîne cette éducation demandent beaucoup d'assiduité : les femmes sont constamment occupées à ramasser la feuille de mûrier, ou auprès des vers à soie ; les enfans sont négligés, en souffrent & périssent. L'habitude d'en voir mourir un plus grand nombre à cette époque a donné lieu à un proverbe qui dit, *que le temps auquel on élève les vers à soie, est le temps auquel on peuple le plus le paradis.*

que dès cette période de 70 à 80 ans, il meurt plus de femmes que d'hommes.

Plusieurs auteurs ont cru qu'il falloit attribuer à des causes physiques prises de l'organisation des femmes, l'aptitude qu'elles ont en général à parvenir à un âge plus avancé. Je pense qu'il faut plutôt l'attribuer aux causes morales, qui, dès la plus tendre enfance, font périr plus de garçons que de filles, comme je l'ai indiqué ci-dessus, & qui, dans un âge plus avancé, exposent moins les femmes à courir le monde, & à être en butte aux accidens innombrables qui concourent à la destruction des hommes. L'on voit un plus grand nombre de femmes parvenir à la plus haute vieillesse, parce que, toutes choses égales, il y en a un plus grand nombre qui participent à cette chance. S'il y avoit un aussi grand nombre d'hommes, il y a lieu de croire qu'on feroit un calcul tout contraire, & qu'on trouveroit des raisons physiques pour l'appuyer.

La période de 80 à 90 ans voit périr plus de femmes que d'hommes, dans la proportion de 5 à 3. Il meurt trois fois plus de femmes que d'hommes dans la période de 90 à 100 ans. Enfin parmi les personnes qui ont vécu au-delà d'un siècle, il y a eu sept femmes & deux hommes.

Les calculs de la probabilité de la vie, que je présenterai ci-après, démontreront que les pays réputés pour être les plus salubres, ne fournissent pas des perspectives plus satisfaisantes que le nôtre, pour les personnes qui considèrent une longue vie comme un très-grand bien.

NÉCROLOGE DE L'HÔPITAL S. ELOI DE MONTPELLIER.

Les registres de mortalité de cet hôpital fournissent, pendant les dix années que nous parcourons, 2547 sépultures; 2072 d'hommes, 475 de femmes : c'est dans la proportion de près de 5 à 1.

Cette grande différence entre le nombre d'hommes & celui des femmes ne paroîtra pas surprenante, lorsque l'on considérera que cette maison ne recevant absolument que des malades ou des blessés, le nombre d'hommes qui courent le monde pour exercer les arts & métiers, & pour le service militaire, doit être infiniment supérieur à celui des femmes, qui mènent une vie beaucoup plus sédentaire.

L'année commune des mortalités à cet hôpital, donne 255 sépultures ; 207 d'hommes, 48 de femmes.

L'année 1778 a été la plus meurtrière à cet hôpital ; il y mourut 347 personnes : dans l'année 1776 il n'en mourut que 172, ce qui forme une différence de plus de la moitié. Il est difficile de rendre compte de différences aussi considérables, parce qu'elles proviennent moins de causes physiques que de causes morales, qui décident un plus ou un moins

NECROLOGE ou Notice des âges des personnes mortes à l'Hôpital S. Eloi de Montpellier pendant dix années consécutives, de 1772 à 1781 inclusivement.

EPOQUE S.	De la naissance à 1 an.		De 1 à 5 ans.		De 5 à 10 ans.		De 10 à 20 ans.		De 20 à 30 ans.		De 30 à 40 ans.		De 40 à 50 ans.		De 50 à 60 ans.		De 60 à 70 ans.		De 70 à 80 ans.		De 80 à 90 ans.		De 90 à 100 ans.		TOTALITE.		
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total.
1772	....	....	....	....	....	1	11	3	52	10	52	6	53	9	38	9	30	7	17	4	7	....	1	....	261	49	310
1773	....	....	2	....	1	....	17	2	52	6	39	11	44	5	31	5	35	6	11	2	5	2	....	....	137	39	276
1774	....	....	....	1	1	....	14	3	58	10	39	8	37	14	35	7	25	9	10	5	0	4	....	....	221	61	282
1775	....	....	....	....	1	1	8	1	40	2	25	11	29	4	18	4	19	3	1	2	3	1	....	....	144	29	173
1776	3	3	....	....	....	1	8	4	43	6	24	7	23	5	11	3	16	1	9	2	1	1	1	....	139	33	172
1777	....	2	....	....	....	....	12	2	42	3	27	12	41	7	28	3	17	5	3	1	3	1	....	....	173	36	209
1778	....	....	1	....	2	1	21	3	56	12	53	12	60	13	36	10	39	8	12	1	5	....	2	....	287	60	347
1779	....	....	....	1	3	....	11	4	32	5	45	7	40	10	25	3	28	14	8	3	4	1	2	....	198	48	246
1780	1	1	....	1	1	1	9	3	33	9	22	13	40	9	31	7	47	6	5	3	3	2	1	....	193	55	248
1781	3	3	....	1	1	2	7	1	38	6	43	12	39	10	39	10	27	13	18	4	4	3	....	....	219	65	284
	7	9	3	4	10	7	118	26	446	69	369	99	406	86	292	61	283	72	94	27	27	15	7	....	2072	475	2547
	16		7		17		144.		515		468		492		492		355		121		52		7		2547		

Même Nécrologe, réduit en mois collectifs.

Janvier	....	4	....	2	1	2	12	2	44	6	41	10	38	7	34	5	26	7	14	1	1	3	....	....	211	49	260
Février	....	....	....	....	....	2	10	2	36	3	31	6	29	7	27	4	22	5	6	3	....	1	1	....	162	33	195
Mars	1	....	....	....	....	....	16	1	45	7	50	6	43	7	22	1	25	7	11	2	2	1	1	....	216	32	248
Avril	2	1	....	....	....	....	7	1	28	3	27	8	30	5	23	2	25	3	6	1	4	3	1	....	153	27	180
Mai	....	....	....	....	....	....	7	1	29	1	24	5	36	6	19	2	31	4	5	2	6	....	....	....	157	21	178
Juin	....	....	....	....	1	....	5	2	23	9	22	6	03	4	27	4	9	5	6	3	2	....	2	....	127	33	190
Juillet	....	....	....	....	1	....	5	1	26	6	22	6	25	7	15	11	20	4	5	3	3	1	....	....	122	39	161
Août	3	1	1	1	1	1	14	4	37	6	28	9	34	9	13	6	24	6	6	2	4	....	....	....	165	45	210
Septembre	....	1	1	1	2	....	13	2	44	10	33	13	31	6	16	4	27	4	8	2	5	1	1	....	181	44	225
Octobre	1	....	....	....	2	2	10	7	37	9	25	13	39	10	37	8	25	10	10	4	1	2	....	....	185	62	247
Novembre	....	1	1	....	2	....	8	....	45	4	40	9	27	9	35	8	20	5	9	2	3	1	1	....	193	39	232
Décembre	....	1	....	....	....	....	11	3	52	8	26	8	44	9	24	6	29	12	8	2	6	2	....	....	200	51	251
	7	9	3	4	10	7	118	26	446	69	369	99	406	86	292	61	283	72	94	27	37	15	7	....	2072	745	2547
	16		7		17		144		515		468		492		353		355		121		52		7		2547		

grand nombre d'artisans voyageurs à se porter d'un côté du royaume plutôt que d'un autre ; qui conduisent en garnison dans cette ville & dans les environs, des régimens plus ou moins divisés entre eux, &c. &c.

Dans le temps qui s'est écoulé de l'équinoxe d'automne à celui du printemps, c'est-à-dire du 1[er] octobre au 31 mars, on a vu périr dans cet hôpital 1433 personnes : il y en est mort 1114 de l'équinoxe du printemps à celui d'automne, c'est-à-dire du premier avril au 30 septembre ; ce qui présente une différence de 319, qui est comme 14 à 11.

En considérant le même nombre de sépultures par saisons ; nous trouverons que les mois de janvier, février & mars en fournissent:

Les mois de janvier, février & mars	589	d'hommes	702
	114	de femmes	
Les mois d'avril, mai & juin	437	d'hommes	518
	81	de femmes	
Les mois de juillet, août & septembre	468	d'hommes	596
	128	de femmes	
Les mois d'octobre, novembre & décembre	578	d'hommes	730
	152	de femmes	

Ce nouveau point de vue présente des considérations dignes de fixer l'attention des administrateurs des maisons de charité, des médecins à qui le soin des malades est confié, & des physiciens qui font tourner leurs recherches vers le bien de l'humanité.

On sait que l'atmosphère des hôpitaux est, en général, viciée par le nombre infini d'exhalaisons hétérogènes inévitables dans ces maisons ; que les mauvaises qualités d'un air impur acquièrent plus d'activité, de malignité dans les temps des chaleurs ; qu'en général il y a plus de maladies en été qu'en hiver : on voit pourtant que malgré ce concours de circonstances fâcheuses, il y a infiniment moins de mortalité pendant l'été dans notre hôpital de S. Eloi. On dira sans doute que la mortalité est plus relative à l'intensité qu'au nombre des maladies, & que les maladies d'hiver étant plus graves que celles d'été, il n'est pas surprenant qu'elles enlèvent plus de monde. Je conviens de ce fait ; mais il me paroît qu'il ne doit pas seul causer la différence notable que nous appercevons entre les mortalités de l'hiver & celle de l'été ; & il est de l'humanité de ceux qui sont à portée de le faire, de chercher les causes qui peuvent rendre l'hiver plus meurtrier dans les hôpitaux.

Les trois premières périodes de la vie fournissent peu à l'hôpital Saint-Eloi, parce que, par l'institution de cette maison, elle n'est pas exposée à recevoir beaucoup de sujets à ces âges.

La période de 10 à 20 ans commence à y fournir. Ce sont en général des jeunes gens de 18 à 20 ans, & la majeure partie des soldats.

La période de 26 à 30 ans est celle qui perd le plus à l'hôpital Saint-

Eloi : cette perte eſt relative au nombre de malades & de bleſſés de cet âge qui entrent dans cette maiſon. C'eſt en général l'âge auquel les artiſans de toute eſpèce courent le plus le monde.

La période de 30 à 40 ans préſente plus de ſépultures de femmes qu'aucune autre.

La mortalité devient infiniment moindre depuis la période de 70 ans. On ſent bien qu'à cet âge & au deſſus, il eſt peu de perſonnes vagabondes & expoſées aux accidens qui conduiſent à ces maiſons de charité.

La période de 80 à 90 ans préſente deux fois plus d'hommes que de femmes : la période de 90 à 100 ans ne fournit point de femmes. C'eſt le contraire de ce que j'ai obſervé ci-deſſus dans les mêmes périodes, au nécrologe des habitans de cette ville.

Obſervations ſur les probabilités de la vie parmi les habitans de Montpellier.

Quoiqu'il paroiſſe, par ce que j'ai dit ci-deſſus, qu'il naît, année commune, à Montpellier, environ 60 enfans de plus qu'il n'y meurt de perſonnes, on peut eſtimer qne notre population n'a pas gagné pendant ces dix années, ces 60 naiſſances étant plus que compenſées par la mort des enfans que l'on met en nourrice dans les contrées circonvoiſines. Cette compenſation paroîtra foible à ceux qui connoîtront la manière dont l'hôpital général de cette ville eſt forcé, par les circonſtances, à placer les enfans illégitimes nouveau-nés.

Ces conſidérations m'autoriſent à établir une parité qui approche de la préciſion entre le nombre des naiſſances & celui des ſépultures parmi les habitans de Montpellier. D'après ce principe, les recherches dont je viens de préſenter les réſultats ſur les naiſſances & la mortalité, peuvent fournir matière à calculer les probabilités de la vie parmi nos compatriotes.

Puiſque ſur environ 11000 naiſſances, nous trouvons 2713 enfans morts avant d'avoir accompli leur première année, les probabilités ſeront qu'il y aura, à Montpellier, trois contre un à parier qu'un enfant qui vient de naître, ne vivra pas au-delà d'un an.

Il y aura environ 3 $\frac{1}{4}$ contre un à parier qu'un enfant qui commence ſa ſeconde année, ne parviendra pas au commencement de ſa cinquième.

Si les probabilités de la vie préſentent des chances auſſi affligeantes pour cette première enfance, & ſont toutes pour la mort des individus, les âges ſuivans vont indiquer des réſultats plus conſolans, & les probabilités vont venir pour une plus longue vie.

Il y aura 11 contre 1 à parier qu'un enfant qui aura atteint sa 5e année, parviendra à sa 10e.

15	contre	1	que de	10	on parviendra	à 20 ans.
9 $\frac{1}{4}$	. .	1	. .	20	. . . . .	à 30
7 $\frac{1}{2}$	. .	1	. .	30	. . . . .	à 40
5 $\frac{1}{7}$	. .	1	. .	40	. . . . .	à 50
4 $\frac{1}{2}$	. .	1	. .	50	. . . . .	à 60
2 $\frac{15}{16}$	. .	1	. .	60	. . . . .	à 70
1 $\frac{1}{8}$	. .	1	. .	70	. . . . .	à 80
1 $\frac{1}{5}$	. .	1	. .	80	. . . . .	à 90
16 $\frac{1}{5}$	. .	15	. .	90	. . . . .	à 100
1	. .	9	. .	100	. . . . .	à 108

Ce calcul des probabilités, pris sous un point de vue différent de celui de MM. de Buffon, de Parcieux, Dupré de S. Maur, Kerseboom & autres, recevra un nouveau degré d'évidence, en le comparant à ce que ces auteurs on dit sur cette matière.

Je vais considérer d'une autre manière les probabilités de la vie parmi les habitans de Montpellier, & montrer à peu près quel espoir on aura, à un âge donné, de parvenir à la période de 90 à 100 ans.

Puisque sur 10794 personnes mortes pendant dix ans, il n'y en a eu que 124 qui soient parvenues à la période de 90 à 100 ans, les probabilités seront que sur 87 enfans il y en aura 1 qui parviendra à la période de 90 à 100 ans.

Il y en aura	1	sur 65	enfans	de 1 à	5 ans.
	1	. . 45	. . .	de 5 à	10
	1	. . 41	. . .	de 10 à	20
	1	sur 38	personnes	de 20 à	30
	1	. . 34	. . .	de 30 à	40
	1	. . 29	. . .	de 40 à	50
	1	. . 26	. . .	de 50 à	60
	1	. . 18	. . .	de 60 à	70
	1	. . 12	. . .	de 70 à	80
	1	. . 5 $\frac{1}{2}$	. . .	de 80 à	90

Il nous reste 124 personnes parvenues à l'âge de 90 ans, sur lesquelles il en meurt 115 avant d'avoir atteint leur centième année, de sorte qu'à l'âge de 90 ans, il y aura une personne sur environ 13, qui parviendra à sa centième année ; & comme nous avons encore 9 personnes qui ont vécu de 100 à 108 ans, on peut dire qu'à l'âge de 100 ans, il y en aura une sur 9 qui aura l'espoir de parvenir à 108 ans.

Par une moyenne proportionnelle je trouve que les 10794 personnes mortes parmi les habitans de Montpellier pendant les dix années que je parcours, ont vécu collectivement 289,121 ans, qui, divisés par

10794, produisent 26 ans 9 mois 12 jours pour terme moyen de la vie des habitans de cette ville. Les recherches de MM. de Parcieux, Dupré de Saint-Maur & autres, n'ont pas produit un point de vue aussi satisfaisant, puisqu'ils n'établissoient le terme moyen de la vie qu'à environ 22 ou 23 ans.

En comparant les tables de mortalité que divers auteurs nous ont laissées, & notamment celles de M. l'abbé Lacroix de Lyon, que je considère comme les plus complètes, on verra que notre ville le cède à peu d'autres, non-seulement pour la longueur de la vie de quelques individus, mais plus encore par la grande quantité de personnes qui parviennent au dessus de l'âge de 70 ans; indépendamment de ce que cela autorise l'idée que l'on a de notre climat, où les étrangers viennent en foule, cette longueur de la vie donne une idée bien favorable des alimens ordinaires du peuple.

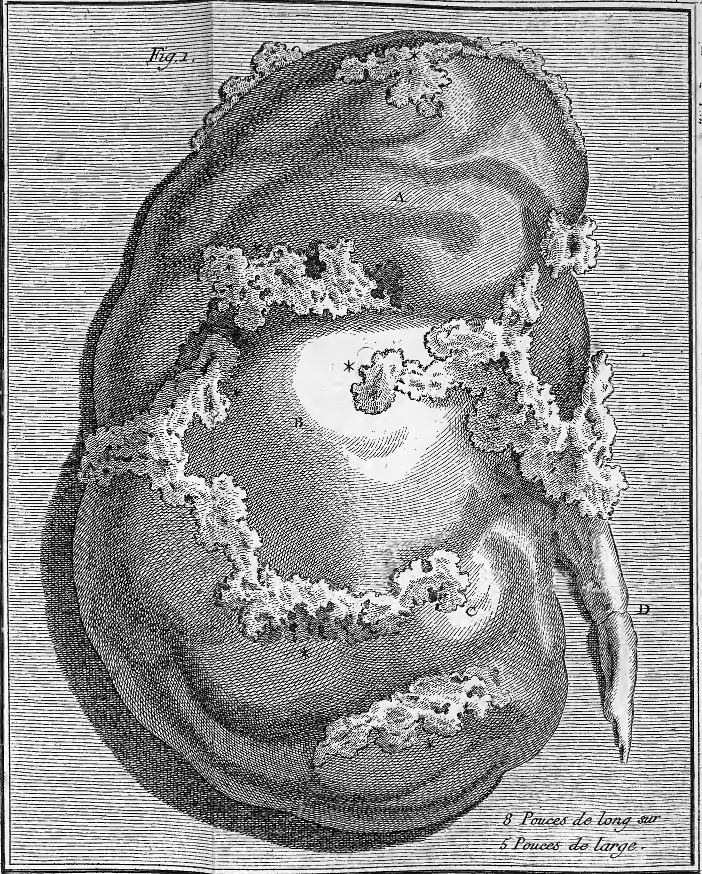
En établissant la population de cette ville à 30,000 ames, comme je l'ai dit ci-dessus, je trouve qu'il meurt annuellement à Montpellier une personne sur 28.

Le docteur Percival, qui a fait beaucoup de recherches sur cet objet, trouve justement le même résultat parmi les habitans des villes. Celle de Montpellier se trouve dans la classe des plus favorisées; car, selon M. Wargentin, il meurt annuellement à Stockholm une personne sur 19: il en meurt à Londres, 1 sur 20 $\frac{1}{2}$; à Rome, 1 sur 21 $\frac{1}{2}$. Il est des contrées bien plus privilégiées, puisque par des états faits à Madère en 1767, il paroissoit que pendant les huit années précédentes, il n'étoit mort annuellement qu'une personne sur 50; & par les états faits par M. Muret dans le pays de Vaud en Suisse, il paroît qu'il n'y meurt annuellement qu'une personne sur 45. Je suis persuadé que de pareils états faits parmi les habitans de certaines parties de cette province de Languedoc, présenteroient des résultats au moins aussi satisfaisans, & donneroient un grand degré d'évidence à l'idée que l'on a déja de la différence de salubrité de l'air des villes & de celui des campagnes.

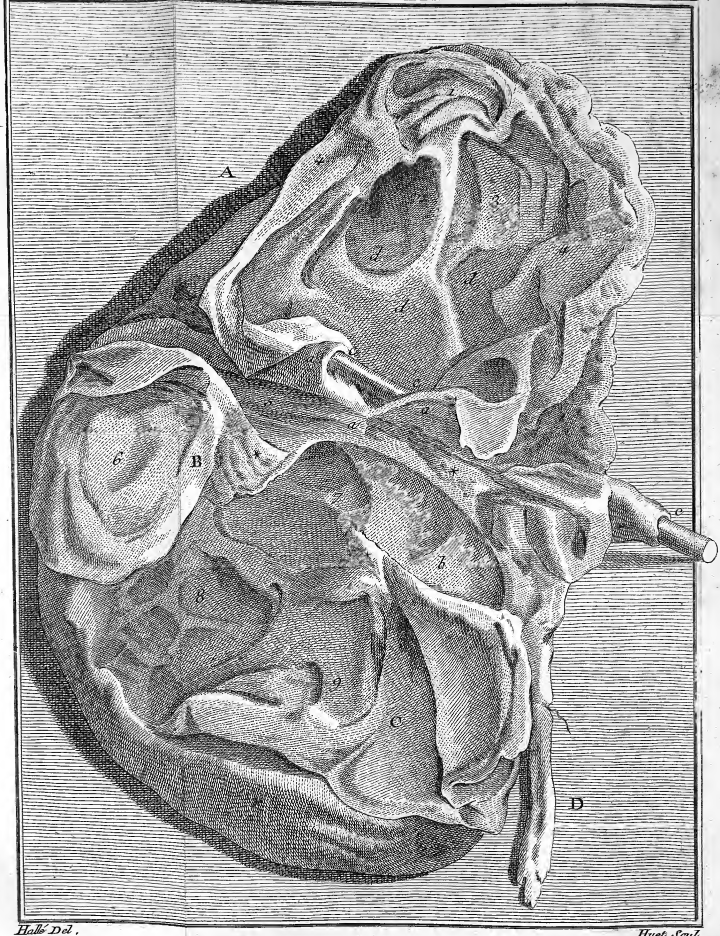
Les villes de Paris, de Londres, de Naples, & les autres grandes villes de l'Europe, paroîtront bien moins peuplées que l'on ne croit, si on calcule le nombre des vivans par celui des morts, sur le pied établi par le docteur Percival, & que je trouve être exact à Montpellier; & certainement on ne dira pas que c'est être trop rigoureux que d'admettre l'atmosphère & le séjour des grandes villes au même degré de salubrité des villes qui contiennent une population beaucoup moins considérable.



MÉMOIRES

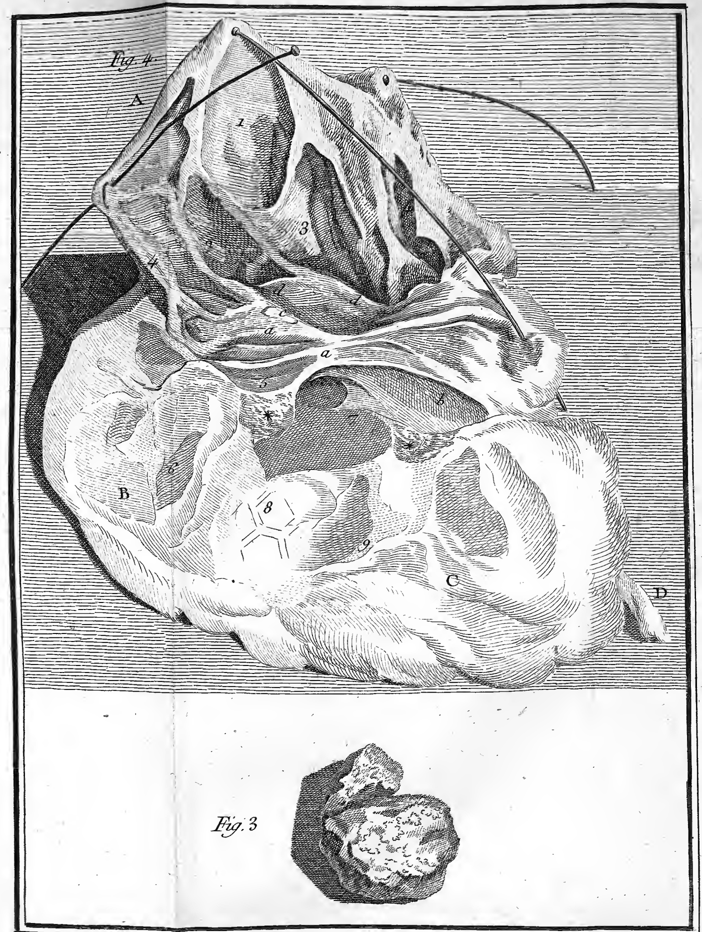


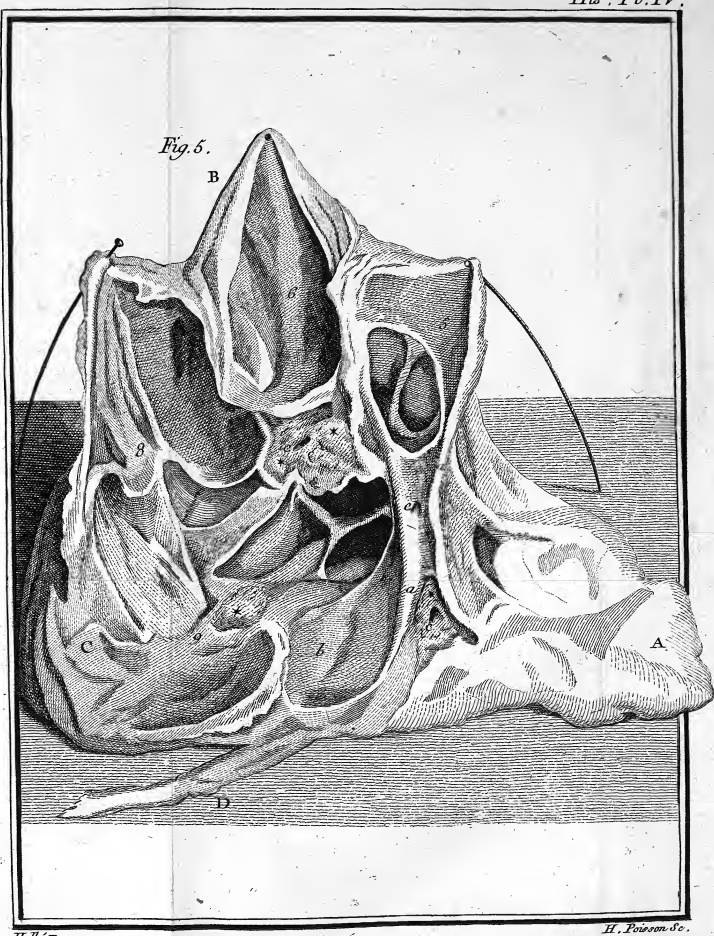
Hallé Del. Poisson Scul.



Hallé Del.

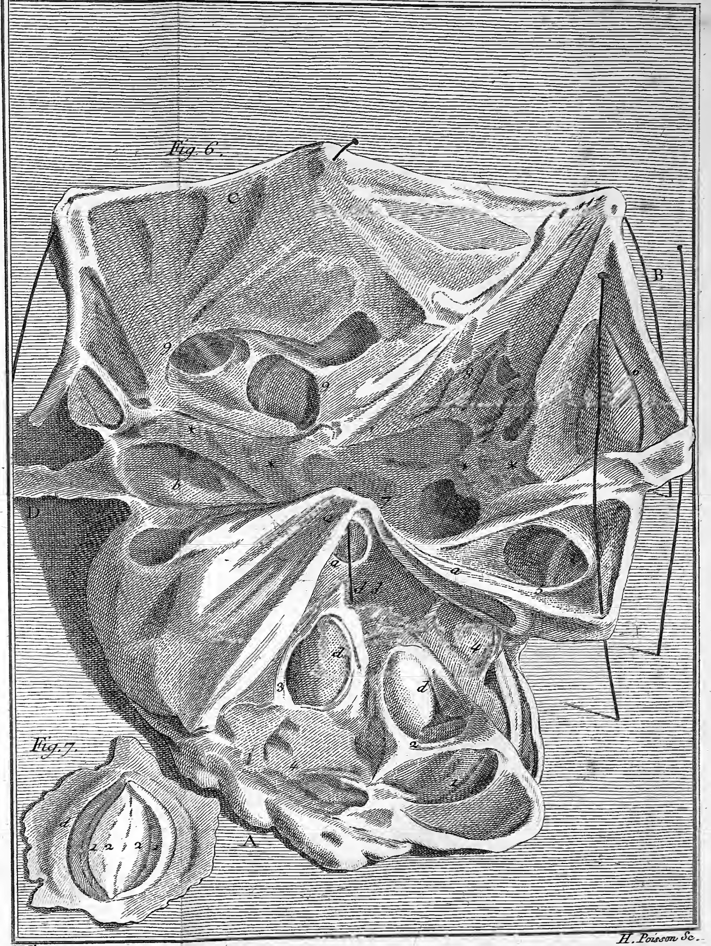
Huet Sculp.

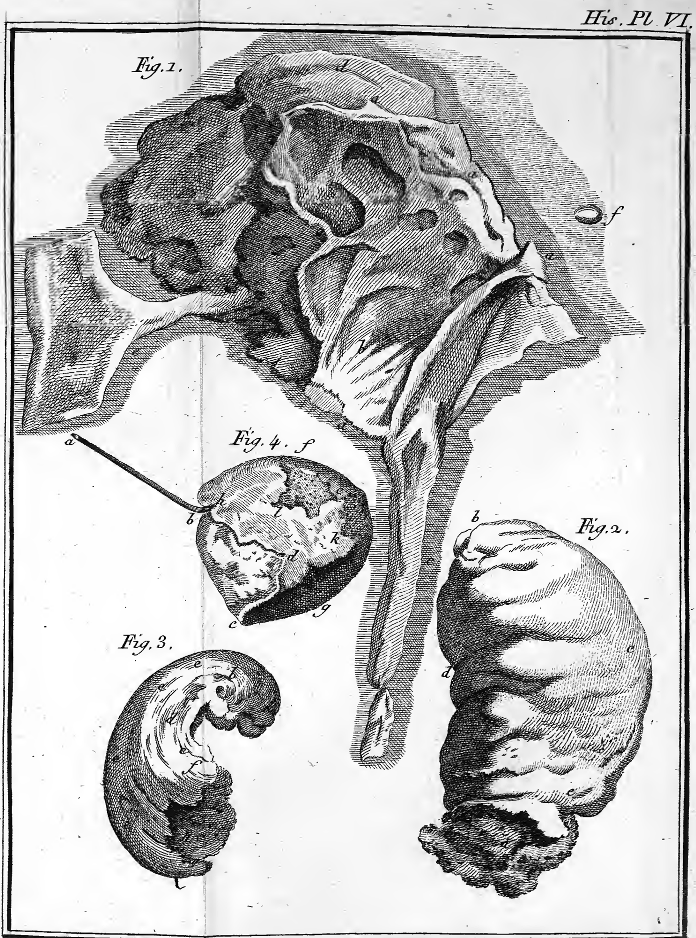

Fig. 4.
A
1
2
3
4
a
b
B
C
D
6
8
9
Fig. 3
Hallé D.
H. Poisson Sc.



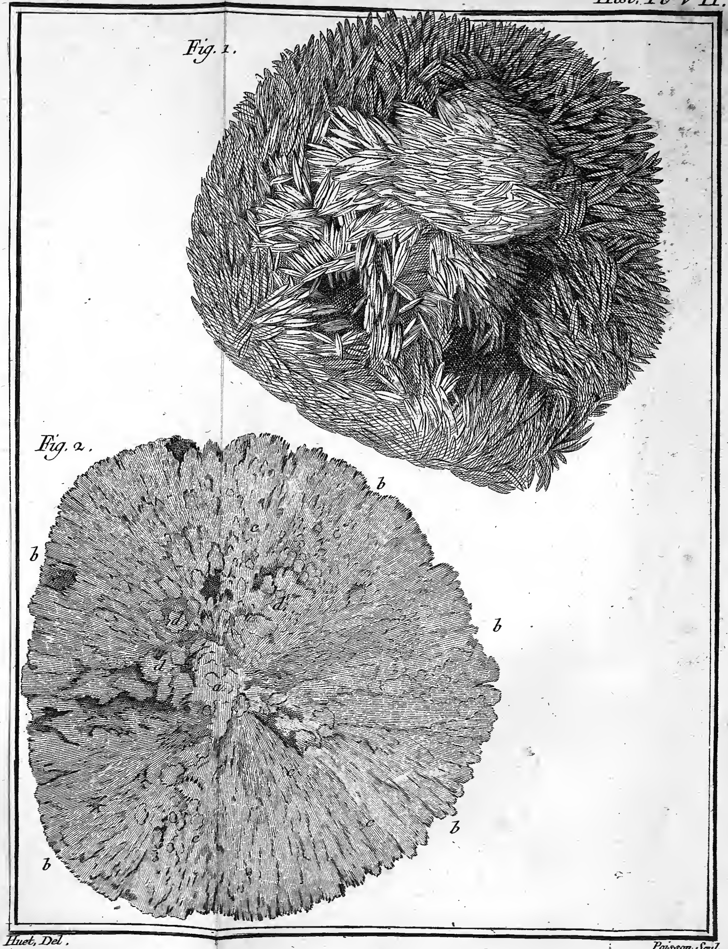
Hallé D.

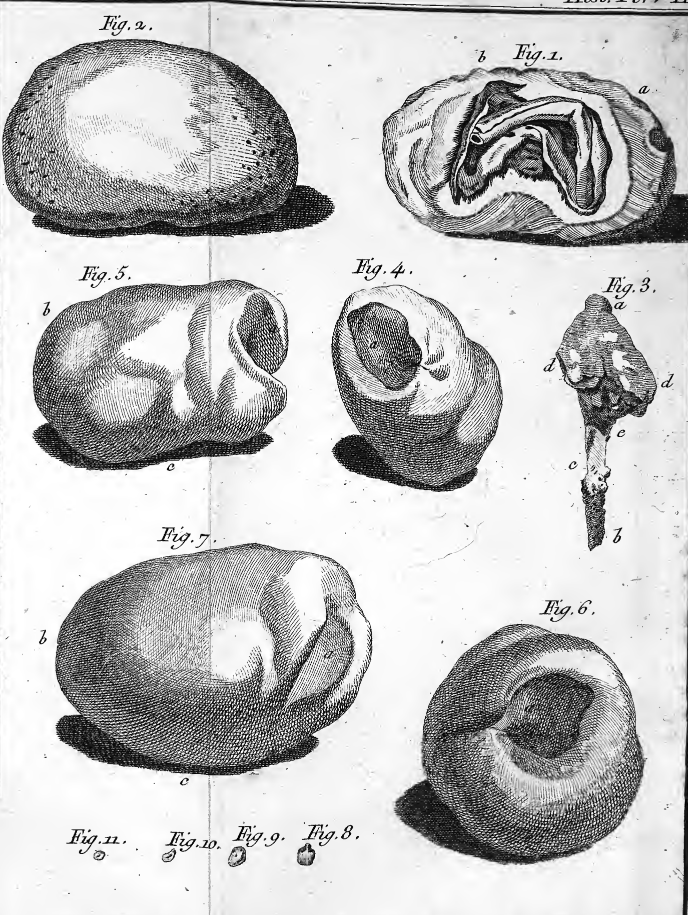
H. Poisson Sc.


Fig. 6.
Fig. 7.
B
D
A
9
9
a
a
b
d
d
d
3
4
2
Hallé D.
H. Poisson Sc.



H. Poisson D. et Sc.

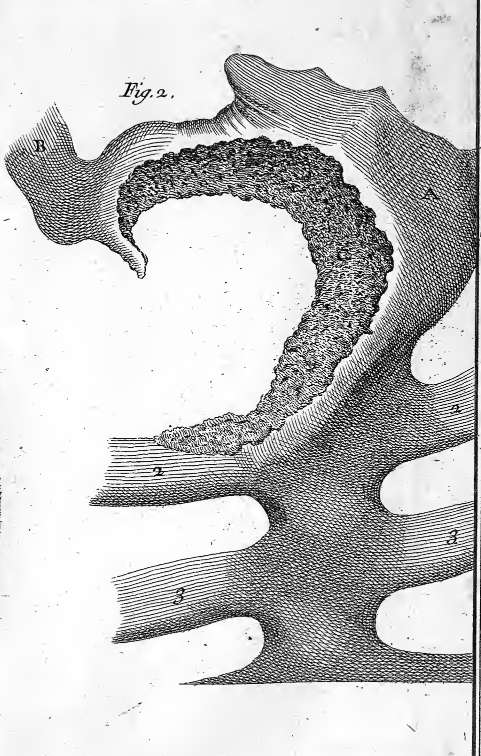

Fig. 1.
Fig. 2.
b
b
c
d.
d.
b
d
d
a
c
c
c
b
b
Huet, Del.
Poisson Sculp.



Huet, Del. Poisson Sculp.

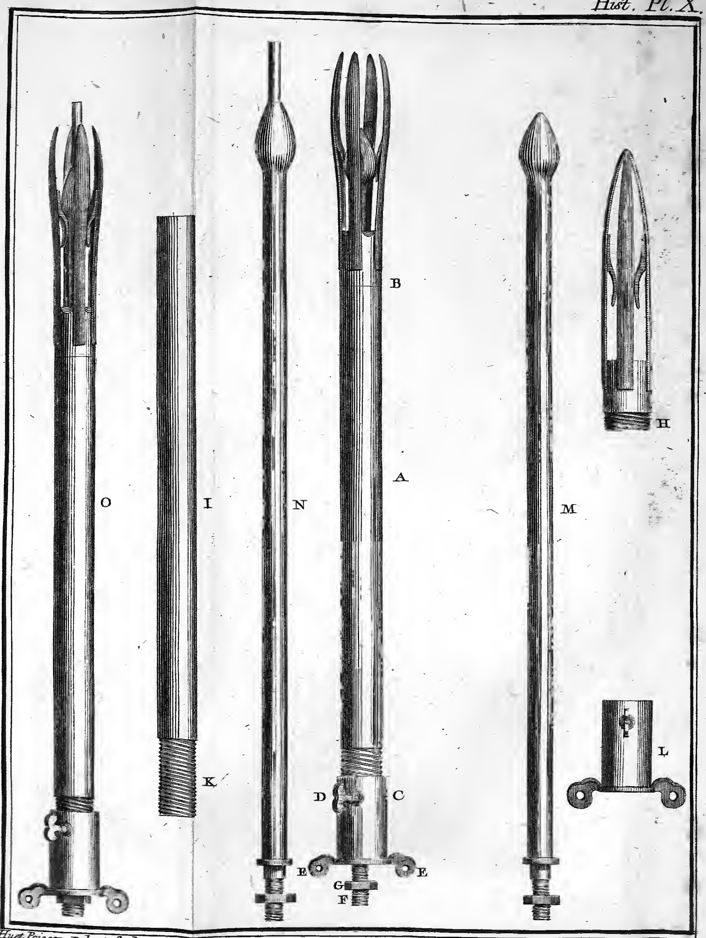
Fig. 1.

D D C C 1 B A E 2 2 3 3

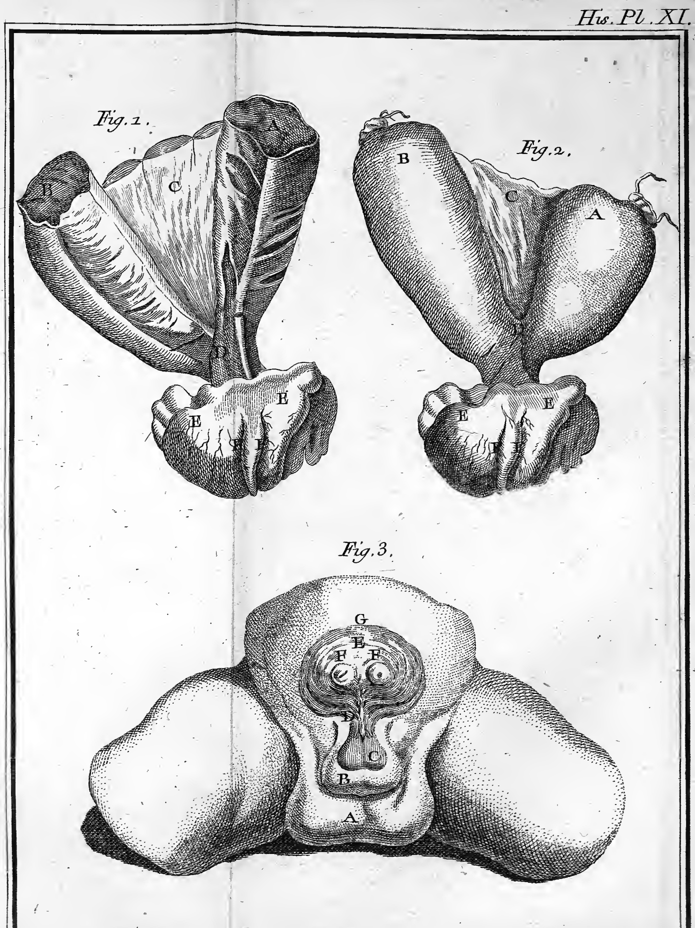


Scarpa Del.

Huet Poisson Sc.

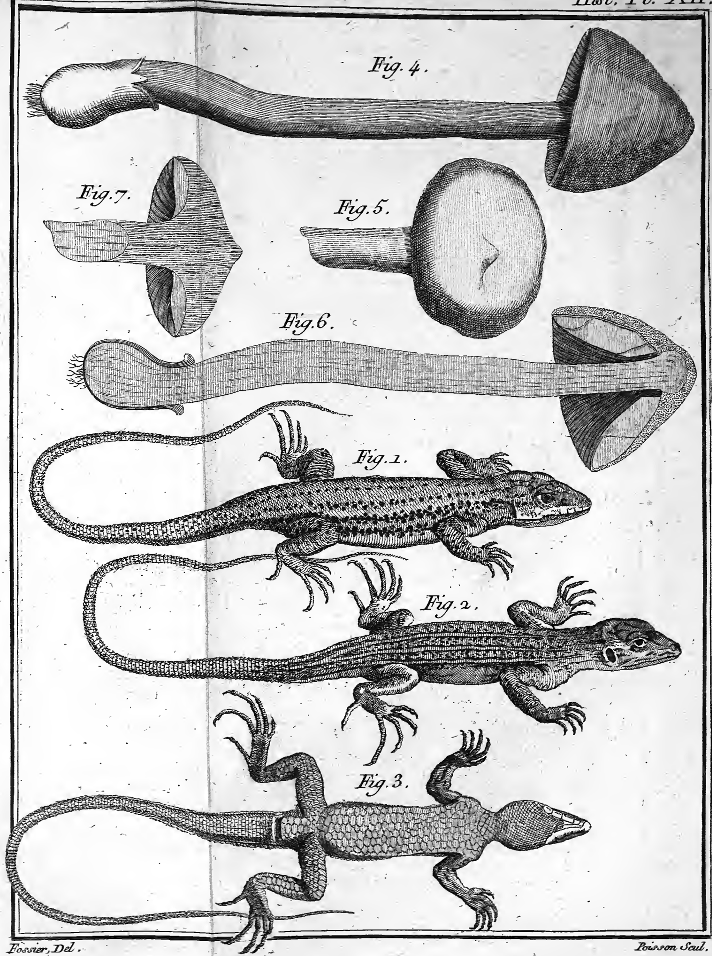


Huet Poisson, Del. et Scul.

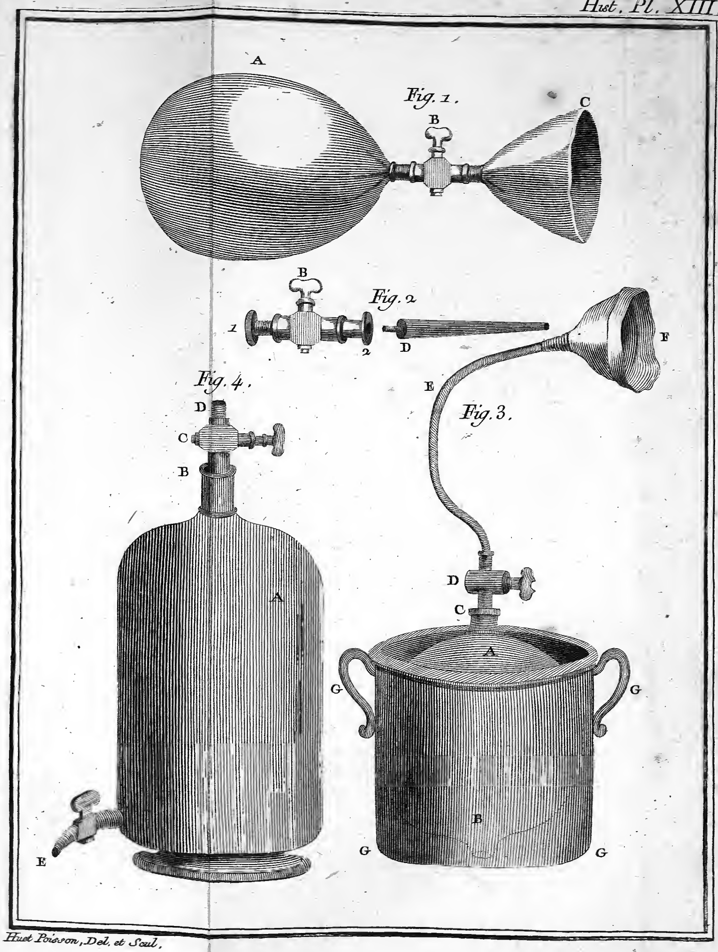


Resplandin Del.

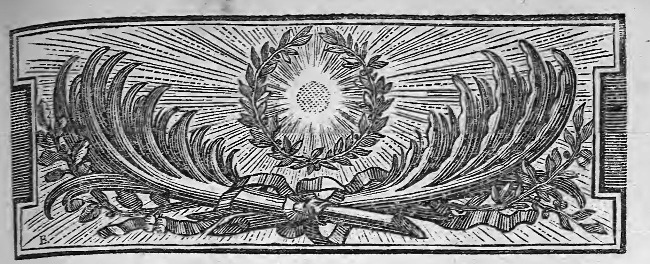
H. Poisson Sc.



Fossier, Del. Poisson Sculp.



Huet Poisson, Del. et Sculp.



MÉMOIRES DE MÉDECINE ET DE PHYSIQUE MÉDICALE,

TIRÉS DES REGISTRES

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE,

ANNÉES M. DCC. LXXX & M. DCC. LXXXI.

CONSTITUTION

Des années 1780 & 1781, avec le détail des maladies qui ont régné pendant ces deux années, à Paris.

Par M. GEOFFROY.

Lu le 5 janvier 1781.

HIVER.

APRÈS un automne doux & humide, qui, jusqu'à Noël, n'avoit été accompagné d'aucun jour de gelée, le temps a changé subitement dans les derniers jours de décembre. Tout-

à-coup le froid & la gelée ont pris assez vivement; mais comme la terre se trouvoit imbibée par la quantité excessive de pluie qui avoit précédé, le froid a été humide, & souvent entremêlé de brouillards. Une pareille révolution dans la constitution du temps, a beaucoup influé sur les corps, & principalement sur les personnes foibles & délicates. Aussi le nombre des malades est-il devenu considérable dès le premier mois de 1780, quoique les maladies eussent presque toutes le même caractère. Elles ont continué dans le mois suivant, pendant lequel la même température s'est fait sentir, avec des variations & des alternatives continuelles de gelée & de frimats. Tout le mois de février a été froid & humide, ainsi que le commencement du mois de mars. Ce n'est que vers le milieu de ce mois que le temps, devenu plus beau & moins inconstant, nous a ramené une température plus douce : il y a même eu quelques jours fort chauds dans la fin de ce mois. Dans ce temps les arbres fruitiers se sont chargés de fleurs, & la verdure a commencé à paroître.

Janvier.

On sent qu'un hiver aussi variable à dû causer beaucoup de maladies. Presque toutes celles du mois de janvier dépendoient plus ou moins de la suppression subite de la transpiration. Celle qui a été la plus générale, & qui a régné épidémiquement, a été un catarrhe, auquel le public a donné différens noms, aussi ridicules les uns que les autres. Il avoit commencé à s'annoncer dès la fin de décembre; mais à la suite d'un brouillard épais & très-infect, qui s'éleva le 9 de janvier vers le soir, il attaqua une très-grande partie des habitans de Paris. Cette épidémie a été si générale, que, ce que l'on n'avoit point encore vu de mémoire d'homme, le spectacle de l'opéra manqua un jour; les plaidoieries cessèrent au châtelet, & la musique de Notre-Dame fut interrompue pendant trois jours. Au reste, ce catarrhe prenoit diverses formes & des nuances différentes, suivant la diversité des sujets & de leurs tempéramens. Dans le plus grand nombre, la tête se trouvoit d'abord prise; elle étoit douloureuse; la peau même en étoit sensible au toucher : la gorge devenoit

ensuite souffrante & comme excoriée ; souvent le malade étoit enroué, & ces accidens étoient accompagnés d'une courbature générale & d'un peu de fièvre. Tel étoit le degré le plus léger de la maladie. Pour lors la chaleur du lit, des boissons abondantes, légérement diaphorétiques & adoucissantes, édulcorées avec le miel, ont suffi pour guérir ces malades, qu'il étoit ensuite nécessaire de purger une ou deux fois. Mais souvent cette maladie étoit plus grave, sur-tout dans les sujets sanguins & disposés à l'inflammation. Outre la tête & la gorge, la poitrine étoit affectée : il se joignoit au catarrhe un crachement de sang, ce qui exigeoit une ou deux saignées, qui, malgré le préjugé reçu, calmoient l'inflammation & suspendoient le sang des crachats. Après ce préalable, les boissons adoucissantes prises abondamment, procuroient des sueurs, qui, sans être fortes, continuoient plusieurs jours, sur-tout en les soutenant par des doses légères de kermès minéral, ce qui terminoit la maladie. Quelques vieillards cependant ont été les victimes de ce catarrhe, qui devenoit plus dangereux dans un âge avancé. Ils n'ont pu parvenir à expectorer la matière catarrhale, ou ils ne l'ont fait qu'avec peine ; & dans ce cas, l'ipécacuanha a paru leur mieux réussir que le kermès. Au reste, il ne falloit placer les purgatifs qu'à la fin de la maladie : auparavant, ils ne faisoient qu'irriter & aggraver le mal. Sur la fin du mois, le temps étant devenu plus froid & plus sec, au point que la rivière a charié pendant quelques jours, plusieurs de ces maladies ont dégénéré en vraies péripneumonies, accompagnées de points de côté & de crachement de sang. Mais quelque inflammatoires que parussent ces fluxions de poitrine, elles exigeoient moins de saignées, & plus de délayans incisifs. Chez un grand nombre de malades, ces différens catarrhes ont été suivis de plusieurs incommodités qui paroissoient en être la crise. Tantôt différentes glandes, soit les maxillaires, soit les parotides, se sont gonflées & engorgées : tantôt il a paru au col & en différens endroits des dartres : d'autres enfin ont eu des ophthalmies, des clous ou des abcès. En général,

ces ſuites incommodes, quoique peu dangereuſes, ſont plutôt ſurvenues à ceux qui n'avoient pas été purgés, ou qui ne l'avoient pas été ſuffiſamment; & elles ne ſe ſont diſſipées qu'en répétant les purgatifs.

Pendant le même mois de janvier, il y a eu peu d'autres maladies. Je n'ai vu que quelques fièvres continues bilieuſes, quelques fièvres tierces peu rebelles, un petit nombre de rougeoles & de fièvres rouges, & point de petites-véroles. Mais les rhumatiſmes & les douleurs de ſciatique ont été aſſez communs, & ſouvent longs & opiniâtres.

Février. Les catarrhes ont également continué pendant le mois de février; mais ils ont preſque tous été plus vifs, plus rebelles, & accompagnés d'accidens plus graves que dans le mois de janvier. Pluſieurs ont dégénéré en péripneumonies, accompagnées la plupart de beaucoup de bile, & de ſignes non équivoques de putridité. Les crachats d'un grand nombre de malades étoient jaunes, & même ſouvent verdâtres. Pour lors il a fallu ménager encore beaucoup plus les ſaignées que dans les péripneumonies ordinaires & vraiment inflammatoires; & même, le plus ſouvent, il a été néceſſaire de commencer à évacuer les premières voies par de doux minoratifs, avant que d'en venir aux ſaignées, ſans quoi la maladie dégénéroit en fièvre putride, longue, opiniâtre & quelquefois funeſte : au lieu qu'après avoir évacué dès le commencement, la maladie cédoit enſuite beaucoup plus aiſément. Sur la fin du mois, les catarrhes ont été plus fréquemment accompagnés de crachemens de ſang : il y a eu auſſi beaucoup d'hémoptyſies ſimples & ſans fièvre, pluſieurs rhumatiſmes & un grand nombre d'ophthalmies qui ont ſuccédé aux catarrhes. Cette humeur a continué de former des dépurations critiques, ſoit ſur les yeux, ſoit par des boutons & des croûtes au nez & aux lèvres, ſoit par des éruptions dartreuſes & des ſuintemens ſur différentes parties du corps. D'autres fois cette même humeur, quittant la poitrine pour ſe porter ſur les inteſtins, il s'en eſt enſuivi des dyſſenteries accidentelles, & en général peu rebelles. L'ipécacuanha

a réussi dans cette circonstance, ainsi que dans les catarrhes.

Pendant les derniers jours du mois, on a vu quelques fièvres bilieuses & putrides, dans lesquelles la langue des malades étoit très-chargée, le ventre bouffi & tendu, & où les déjections étoient très-bilieuses. Ces fièvres, qui s'annonçoient d'une manière grave & effrayante, n'ont pas cependant été aussi dangereuses qu'elles le paroissoient d'abord. Elles ont cédé assez facilement à l'usage soutenu de l'émétique en lavage & aux purgatifs doux & réitérés. Elles paroissoient être une suite de l'humeur catarrhale régnante, qui étoit comme répercutée & reportée sur les premières voies, d'autant que quelques malades en ont été débarrassés par des sueurs & des expectorations abondantes.

Mars.

Dans le courant du mois de mars, la saison, plus favorable & moins inconstante, a contribué à diminuer beaucoup le nombre des malades, qui avoit été considérable pendant les deux mois précédens. Quoique les catarrhes persévérassent encore, ils étoient beaucoup moins nombreux, moins vifs & moins opiniâtres qu'en janvier & en février : ils ont cédé beaucoup plus aisément aux légers diaphorétiques & aux purgatifs. Il y a eu moins de fièvres putrides, peu de fièvres intermittentes, qui souvent sont fréquentes dans le printemps. Mais les premiers jours de chaleur distendant les vaisseaux & dilatant les humeurs, ont occasionné des érysipèles, des fièvres rouges, quelques petites-véroles volantes, des échauboulures & différentes éruptions à la peau. L'état des pulmoniques, dans ce même moment, a beaucoup empiré, & plusieurs ont terminé leur carrière. J'ai aussi été témoin, après la fin du carême, d'un grand nombre d'indigestions, survenues en peu de jours, occasionnées probablement par le changement d'alimens vers le temps de Pâques.

PRINTEMPS.

APRÈS le temps doux, & même chaud pour la saison, que nous avions éprouvé pendant la dernière moitié du mois de mars, & qui avoit diminué au moins pendant quelques jours le nombre des malades, le temps s'est refroidi vers le

commencement d'avril; il eſt ſurvenu des giboulées & quelques gelées. Cette inconſtance de ſaiſon a perſévéré pendant tout le cours de ce mois, quoique ſur la fin le temps ſe ſoit adouci, & qu'il y ait même eu quelques jours très-chauds. Mais cette chaleur n'a pas duré. Le commencement de mai a été pluvieux & froid: ce n'eſt que vers le 20 que le temps a commencé à ſe remettre au beau. Pour lors la chaleur eſt revenue par degrés; elle a même été exceſſive pour la ſaiſon pendant les derniers jours du mois, le thermomètre de Réaumur ayant paſſé 24 degrés. Au commencement de juin, cette chaleur s'eſt modérée; le temps a été en général aſſez doux & tempéré pendant le cours de ce mois, quoiqu'il y ait eu, de temps à autre, quelques jours plus froids, à la ſuite des orages, qui ont été conſidérables.

Avril. Les maladies qui ont régné pendant le mois d'avril tenoient encore du caractère des maladies catarrhales: elles étoient cependant un peu plus inflammatoires que les mois précédens, & elles exigeoient quelques ſaignées, ſur-tout vers la fin du mois. Celles qu'on a obſervées le plus fréquemment, étoient des fluxions à la tête & ſur les yeux, des maux de gorge, des péripneumonies, qui, prenant d'une manière très-grave, étoient accompagnées de points de côté & de crachement de ſang, & de plus quelques fièvres putrides, & des dévoiemens très-bilieux. Les fluxions, & ſur-tout les pleuréſies & les péripneumonies, demandoient, au commencement, plus ou moins de ſaignées, ſuivant le tempérament des malades, & le degré de l'inflammation; mais, bientôt après, l'humeur prenoit ſon cours par des ſueurs ou des évacuations bilieuſes, qui étoient ordinairement critiques, & qu'il falloit aider par de légers diaphorétiques, ou des laxatifs, ſuivant que la nature paroiſſoit diſpoſée à porter vers l'une ou l'autre voie. Quelquefois cependant la criſe avoit plus de peine à ſe faire: il ſembloit que l'humeur catarrhale ne pouvoit ſe mettre en mouvement; & dans ce cas, il a été néceſſaire d'employer les inciſifs & les véſicatoires, qui ſouvent ont beaucoup accéléré la guériſon.

Les fièvres continues rémittentes n'ont pas été fort nombreuſes : elles participoient, comme les autres maladies, de la nature du catarrhe, & étoient ſouvent accompagnées d'un amas conſidérable de bile ; ce qui donnoit à quelques-unes les ſignes & le caractère des fièvres putrides. L'émétique en lavage, joint aux inciſifs, & ſuivi de purgatifs, a heureuſement terminé la plupart de ces maladies. Nous avons auſſi obſervé, pendant ce mois, un grand nombre d'éryſipèles, qui n'affectoient que rarement la tête, mais qui occupoient le plus ſouvent différentes parties du corps; ce qui les a rendus moins dangereux. Les variations perpétuelles de l'atmoſphère ont donné lieu à ces maladies, qui n'ont fait périr aucun de ceux qu'elles ont attaqué. Les fièvres intermittentes, ſouvent très-fréquentes dans le printemps, ont été très-peu répandues cette année, & la plupart ont été peu rebelles : elles ont cédé aux purgatifs répétés, alliés ſur la fin à quelques fébrifuges. Mais ce mois a été très-funeſte aux poitrinaires, dont pluſieurs ont terminé leur carrière dans le courant d'avril, tandis que d'autres ont beaucoup empiré.

Les maladies qui ont régné en mai tenoient encore du caractère de celles du mois précédent; ſeulement elles paroiſſoient plus inflammatoires. Les fluxions, les maux de gorge, les pleuréſies & les péripneumonies exigeoient plus de ſaignées. Néanmoins quelques-unes de ces dernières ont été accompagnées de ſignes de putridité & de ſaburre dans les premières voies. La maladie s'annonçoit par une fièvre vive, précédée d'un friſſon violent, avec point de côté & crachement de ſang. Au bout de deux ou trois jours, & après quelques ſaignées, le point de côté changeoit d'abord de place, puis diſparoiſſoit totalement; mais la langue ſe chargeoit, le ventre ſe tuméfioit; le pouls, de dur qu'il étoit, devenoit mou, foible & quelquefois flaſque, & la fièvre avec redoublemens prenoit le caractère de ſynoque putride plus ou moins marqué, & tantôt plus, tantôt moins grave. Quelques-unes de ces fièvres ſe terminoient du quatorze au Mai.

quinze, mais plufieurs alloient jufqu'au vingt-unième jour. C'eft alors que l'émétique, les véficatoires, & des boiffons acidulées & incifives ont eu le plus de fuccès : j'y joignois quelquefois l'oxymel fcillitique, dont je me fuis bien trouvé, lorfqu'il y avoit une expectoration épaiffe & vifqueufe, qui fouvent reparoiffoit vers la fin de la maladie, & en formoit la crife. L'humeur catarrhale, qui avoit annoncé la maladie, reprenoit fur la fin fon cours par les crachats, après avoir paru répandue dans tous les vaiffeaux pendant le milieu de la fièvre, & la crife fe faifoit par l'expectoration. Cependant quelques-unes de ces fièvres ont pris un caractère beaucoup plus fâcheux : elles font devenues tout-à-fait malignes, & ont emporté quelques malades.

Outre ces fièvres, l'inconftance du temps, & le froid du commencement du mois, ont attiré quelques ébullitions à la peau, & des échauboulures; & les éryfipèles, fi fréquens le mois précédent, ont encore perfévéré dans le commencement de celui-ci. Il en a été de même des rhumatifmes; mais ces dernières maladies ont été beaucoup plus communes fur la fin du mois. La chaleur ayant été exceffive pendant quelques jours, plufieurs perfonnes qui fe font expofées imprudemment à l'air frais après avoir fué, ont été prifes de douleurs rhumatifmales, d'enrouemens, & les diarrhées font devenues communes dans ce moment. Du refte, il n'y a prefque point eu de fièvres intermittentes pendant ce mois; mais quelques perfonnes ont été frappées d'apoplexies, qui cependant n'ont point été mortelles.

Juin. On a encore obfervé des fièvres continues rémittentes bilieufes, mais en beaucoup plus petit nombre. Quelques jours de chaleurs exceffives ont produit des coups de fang à la tête, & des apoplexies purement fanguines, qui n'ont été accompagnées ni fuivies de paralyfies, & que les faignées amples & répétées ont diffipées fans aucune fuite. Après des chaleurs violentes, & à la fuite de quelques orages, il eft furvenu quelques jours de froid, qui ont caufé beaucoup d'enrouemens, & des rhumes affez opiniâtres, fur-tout aux perfonnes

perſonnes qui éprouvoient encore quelques reſtes des catarrhes de l'hiver. Quelques-uns de ces rhumes ont été accompagnés de crachemens de ſang & de toux ſèches, qui ont obligé de recourir à quelques ſaignées, & enſuite aux incraſſans & aux adouciſſans, ſuivis de quelques purgatifs. Pluſieurs enfans, à la ſuite de la rougeole, ont auſſi éprouvé des toux opiniâtres, malgré les purgatifs répétés, & même dans quelques-uns la poitrine a paru affectée. J'ai été obligé d'employer les ſaignées, les balſamiques, l'application d'un cautère, & enfin de terminer par l'uſage du lait. Les coqueluches ont auſſi été aſſez fréquentes parmi les enfans : elles étoient rebelles, & ne cédoient ni à l'ipécacuanha, ni à l'uſage de la poudre d'arum. J'ai été forcé de les faire vomir pluſieurs fois ; d'employer l'oxymel, tant ſimple que ſcillitique ; les purgatifs fréquens ; & ce n'eſt qu'à la longue que les quintes de toux ſe ſont calmées par degrés.

Pendant tout ce mois, je n'ai point eu occaſion d'obſerver une ſeule fièvre intermittente.

LA chaleur, qui avoit commencé vers le ſolſtice d'été, s'eſt ſoutenue conſtamment pendant les mois de juillet, d'août, & les premiers jours de ſeptembre ; elle a même été très-vive pendant une partie de ce temps. Dans la première moitié du mois de juillet, le temps, quoique chaud, a été mou & humide, ſans être beaucoup pluvieux, & il y a eu quelques alternatives de jours plus froids. Mais depuis le milieu de ce mois juſques vers la mi-août, la chaleur a été continue, quelquefois exceſſive, & le temps a été très-ſec. Ce n'eſt que vers ce moment qu'il eſt ſurvenu quelques orages qui n'ont pas eu de ſuite, & la chaleur s'eſt enſuite conſtamment ſoutenue juſqu'au 8 ou 10 de ſeptembre. Alors les orages & les pluies ont un peu rafraîchi l'air : les ſoirées & les matinées étoient fraîches, tandis que la chaleur étoit conſidérable vers le milieu du jour. Enfin, vers la fin du mois, les pluies & les orages continuant, le temps s'eſt beaucoup refroidi, & à une chaleur ſèche & perſévérante, a ſuccédé ÉTÉ.

une température froide & humide. Il eſt aiſé de ſentir combien cette conſtitution du temps, pendant ce trimeſtre, a dû influer ſur la ſanté.

Pendant les mois de juillet & d'août, il y a eu peu de malades, & aucune maladie courante : ce n'eſt que ſur la fin d'août que le nombre des malades a commencé à augmenter.

Juillet. Le petit nombre de maladies que j'ai eu occaſion d'obſerver dans le courant de juillet, ſe réduit à des catarrhes & à quelques attaques de rhumatiſme, principalement des ſciatiques, qui devoient leur origine à quelques journées plus froides ſurvenues de temps en temps, ſur-tout dans le commencement de ce mois. Ces maladies, ou plutôt ces indiſpoſitions, n'étoient ni graves ni opiniâtres : les délayans & de légers diaphorétiques étoient les ſeuls remèdes à employer; & la chaleur, qui n'a pas tardé à venir, accéléroit leur guériſon, que l'on terminoit par de doux purgatifs. Du reſte, il y a eu très-peu de maladies aiguës, ſi l'on en excepte quelques fièvres bilieuſes, ſuite des grandes chaleurs.

Sur la fin du mois, il a reparu quelques petites-véroles, dont je n'avois pas obſervé une ſeule depuis trois mois : elles ont été diſcrètes, bénignes & ſans danger. Mais la chaleur vive & ſoutenue pendant une partie de ce mois & le commencement du ſuivant, a cauſé beaucoup d'hémorrhagies : pluſieurs femmes ont éprouvé des pertes : beaucoup de jeunes gens ont eu des ſaignemens de nez, accompagnés quelquefois de violens maux de tête & même de fièvre, & quelques-uns ont été attaqués de crachemens de ſang aſſez conſidérables. Les ſaignées répétées, les adouciſſans & quelques boiſſons acidules & rafraîchiſſantes, ont calmé ces accidens. J'ai cependant vu deux jeunes perſonnes priſes de crachemens de ſang très-vifs, finir par cracher le pus, & par périr phthiſiques en moins de ſix ſemaines.

Dans le courant d'août, la continuité & l'excès de la chaleur ont occaſionné beaucoup de dérangemens d'eſtomac, que relâchoient encore les boiſſons aqueuſes & fraîches, auxquelles l'ardeur de la ſaiſon obligeoit de recourir. Nombre de

perſonnes ont eu des indigeſtions, ſans avoir paru les mériter : pluſieurs ont été attaquées de diarrhées bilieuſes, dont quelques-unes ont dégénéré en dyſſenteries quelquefois vives & très-rebelles, qui ne cédoient ni à l'ipécacuanha, ni aux adouciſſans & aux mucilagineux. Le ton & le reſſort des inteſtins s'affoibliſſant à la longue par la continuité de la maladie, j'ai été obligé de recourir à l'uſage des toniques; & ce n'eſt qu'au moyen du mars uni au quinquina, & quelquefois à la rhubarbe torréfiée, que je ſuis enfin parvenu à terminer ces maladies, qui duroient depuis très long-temps.

Jamais je n'ai vu tant de perſonnes attaquées d'échauboulures & d'éruptions à la peau, que pendant le cours de ce mois. Preſque tous les enfans, dont la peau eſt plus tendre & plus délicate, en ont été couverts; mais les adultes même n'en ont pas été exempts. Ces incommodités exigeoient peu de remèdes. Des boiſſons rafraîchiſſantes, le petit-lait, la limonade, des bouillons tempérans, les ont calmées.

Sur la fin du mois, le nombre des malades a un peu augmenté : les petites-véroles ont été plus nombreuſes, quoique toujours bénignes. Il n'en a pas été de même des rougeoles : ces dernières maladies ont ſouvent été très-vives, & ont eu des ſuites longues & dangereuſes. L'éruption terminée, la toux a ſubſiſté long-temps : pluſieurs malades ont craché du ſang, quelques-uns du pus; & j'ai eu occaſion de voir deux de ces derniers, qui étoient devenus pulmoniques, dont un a péri, & l'autre, que j'ai perdu de vue, ſuccomba probablement de même.

Il a été néceſſaire, pour prévenir ces accidens, de pratiquer quelques ſaignées après la rougeole terminée, & quelquefois de recourir à l'application des véſicatoires, pour détourner l'humeur âcre de la poitrine. On eſt enſuite parvenu, par l'uſage du lait, & principalement de celui d'âneſſe, à achever d'adoucir l'âcreté de l'humeur, ainſi qu'à rétablir la poitrine, qui étoit fatiguée.

Les rhumatiſmes, des ſciatiques rebelles & très-doulou-

reuſes, ont continué de paroître dans le courant de ce mois, ainſi que des fluxions ſur le cou & les yeux, qui ont quelquefois été ſuivies de petits abcès aux paupières, connus ſous le nom d'orgueilleux. Sur la fin du mois, il y a eu quelques apoplexies & des morts ſubites.

Septembre. Le mois de ſeptembre ayant encore été très-chaud dans le commencement, nous a préſenté les mêmes maladies que les deux mois précédens. Les diarrhées, les dévoiemens bilieux, ont continué en grand nombre, ainſi que les dyſſenteries : mais au bout de quelques jours, le temps devenant plus humide & plus orageux, le nombre des malades & les maladies ont augmenté, & on a vu paroître beaucoup de fièvres intermittentes tierces & double-tierces. Ces fièvres ont d'abord été aſſez bénignes; elles cédoient aiſément aux purgatifs, ſans avoir recours au quinquina. Mais bientôt elles ont pris un caractère plus vif. Pluſieurs s'annonçoient ſous l'apparence de fièvres continues bilieuſes, & preſque de fièvres ardentes, avec délire, chaleur brûlante à la peau, la langue ſèche & aride, & des ſymptômes violens. Quelques ſaignées, d'abord du bras, enſuite du pied, diminuoient l'intenſité de la fièvre & des accidens, qui cédoient enſuite de plus en plus à l'uſage de l'émétique & des délayans. Pour lors, après quelques jours, la fièvre devenoit intermittente, ſoit tierce, ſoit double-tierce. Malgré ces intermittences marquées, je ne me ſuis pas preſſé de paſſer aux fébrifuges, que contre-indiquoit la chaleur, ainſi que l'abondance & l'âcreté des humeurs. J'ai long-temps inſiſté ſur les délayans, pour calmer cette chaleur qui étoit conſidérable : j'ai entretenu la liberté du ventre, par des apozèmes laxatifs; & ce n'eſt qu'après avoir ainſi évacué pendant pluſieurs jours, & lorſque la force des accès a paru beaucoup diminuée, que je ſuis paſſé à l'uſage du quinquina. Je ne me ſuis écarté de cette marche que dans le traitement de deux malades, dont les accès étoient ſi conſidérables & ſi violens, que je craignois qu'ils n'y ſuccombaſſent. Je leur ai donné de bonne heure le quinquina, mais allié à des laxatifs. Hors ce ſeul

cas, qui n'a pas été commun, il étoit imprudent de vouloir couper trop vîte la fièvre; & j'ai vu quelques malades dont la fièvre étoit redevenue continue & très-vive, pour n'avoir pas été évacués & délayés suffisamment, avant que d'employer les fébrifuges & les amers.

Outre ces fièvres, qui n'étoient que des intermittentes, masquées dans le commencement, il y en a eu plusieurs véritables continues rémittentes, dont les unes avoient un caractère plus inflammatoire, & les autres participoient plus de la putridité. La langue des malades étoit sèche & aride au commencement, la fièvre vive, souvent avec délire, & la peau ardente. Les saignées, les boissons délayantes, diminuoient la vivacité de ces accidens. Pour lors, chez plusieurs malades, la langue, en s'humectant, se chargeoit d'un limon jaunâtre; les urines se troubloient, & le teint devenoit bilieux. Dans ce moment, les incisifs légers & l'émétique, qui paroissoient indiqués, ont bien réussi, étant donnés continuellement en lavage & à petites doses: j'y ai joint les apozêmes avec les plantes chicoracées; & lorsque la bile a paru en mouvement, & suffisamment détrempée, j'ai fini par les purgatifs réitérés, qui ont achevé d'emporter la fièvre. Ces maladies duroient au moins quatorze ou quinze jours, & plus souvent vingt-un. En général, elles n'ont point été meurtrières, & je n'ai point vu de malades qui en aient été les victimes. Mais il y en a eu quelques-unes qui ont dégénéré en fièvres malignes nerveuses. La langue des malades étoit sèche & noire, ainsi que leurs lèvres & leurs dents: ils étoient dans un délire continuel, mais plutôt sourd & tranquille que vif; leurs tendons étoient agités de soubresauts; leur ventre tendu & météorisé, & leurs évacuations crues, séreuses & fétides. De deux malades chez lesquels j'ai observé ces symptômes, l'un a péri le dix-septième jour de sa maladie: c'étoit un jeune homme. L'autre, qui étoit une demoiselle de dix-huit ans, n'a dû sa guérison qu'à plusieurs dépôts critiques & très-étendus, qui ont longtemps & prodigieusement suppuré, malgré l'évacuation con-

sidérable des vésicatoires, qu'on avoit entretenue pendant tout le cours de la maladie, & long-temps après.

Sur la fin du mois de septembre, les fièvres intermittentes ont été encore plus nombreuses que dans le commencement : mais beaucoup de ces fièvres étoient apportées à Paris par des personnes qui revenoient des campagnes, où elles étoient très-fréquentes. Presque toutes étoient tierces ou double-tierces ; quelques-unes cependant irrégulières & anomales. Ces dernières étoient plus opiniâtres & plus rebelles : d'ailleurs, leur marche n'étant point réglée, il étoit plus difficile de trouver le moment de placer convenablement les remèdes, dont souvent l'accès venoit troubler & arrêter l'opération.

AUTOMNE.

AUX chaleurs vives & soutenues de l'été, a succédé un automne pluvieux & très-humide. Pendant tous les mois d'octobre & de novembre, & jusqu'à la moitié de décembre, le temps a été à la pluie : nous n'avons eu que quelques jours de froid, peu de gelées, de temps à autre de la neige, & beaucoup de brouillards. Ce n'est que vers le milieu de décembre que la gelée a pris d'une manière plus marquée, & qu'elle a continué pendant dix jours, qui ont été suivis d'un dégel, qui s'est annoncé par un verglas très-froid & pénétrant.

Octobre.

L'humidité de l'automne succédant à la chaleur & à la sécheresse de l'été, a causé beaucoup d'incommodités, plutôt que des maladies, dans le courant du mois d'octobre. Celles que j'ai observées principalement, paroissoient dépendre de la suppression de la transpiration, produite par l'humidité froide de la saison, & tenoient du caractère & de la nature de l'humeur catarrhale. Il régnoit beaucoup de fluxions, de rhumes, de maux de gorge & de catarrhes longs & opiniâtres. Lorsque la transpiration supprimée se portoit sur les entrailles, elle donnoit naissance à des diarrhées, qui ont été très-fréquentes pendant ce mois, & dont plusieurs ont dégénéré en dyssenteries. Ce qui prouvoit la véritable

cause de ces dernières maladies, c'est qu'elles guérissoient très-aisément dès qu'il s'établissoit une transpiration douce & soutenue; au lieu que, sans cela, elles étoient rebelles, & cédoient plus difficilement aux adoucissans & à l'usage de l'ipécacuanha, lorsque les malades ne pouvoient pas transpirer. J'en ai vu qui ont guéri en peu de jours, en usant d'une simple infusion de feuilles de bourroche & de fleurs de sureau, à laquelle je joignois, le soir, un bol de diascordium & de quelques grains de sel volatil de corne de cerf. Mais lorsque cette même humeur de transpiration supprimée se portoit à l'intérieur, étoit repompée dans les vaisseaux, & qu'elle trouvoit un amas de saburre dans les premières voies, elle donnoit naissance à des maladies plus graves. C'est à cette cause que je crois devoir attribuer plusieurs fièvres continues bilieuses & putrides, qui ont régné dans le courant du mois d'octobre. Ces fièvres demandoient peu de saignées dans le commencement, mais un usage soutenu des délayans, pour parvenir à pouvoir employer avec succès, au bout de quelques jours, les laxatifs, qui procuroient une évacuation d'une quantité considérable de bile. Lorsque les malades avoient été ainsi préparés, ces évacuations soutenues faisoient tomber la fièvre, qui, quelquefois, se terminoit au sept ou au huit, mais plus souvent au quatorzième jour.

Mais les maladies qui ont été les plus fréquentes pendant ce mois, ont été les fièvres intermittentes, soit tierces, soit doubles-tierces, soit quartes ou même doubles-quartes. Cependant elles ont été beaucoup plus communes dans les campagnes qu'à Paris; & la plupart de celles que j'ai eu occasion de traiter, y avoient été rapportées par des personnes qui revenoient de la campagne. Ces fièvres n'étoient pas très-rebelles, à l'exception des fièvres quartes, qui, de plus, étoient sujettes à des récidives, principalement si on les avoit arrêtées trop promptement par l'usage prématuré des fébrifuges. Il étoit nécessaire de n'employer, pendant quelque temps, que des délayans légèrement apéritifs, des apozèmes ou des bouillons avec les plantes chicoracées; d'entretenir

en même temps la liberté du ventre, & de laisser ainsi passer un certain nombre d'accès; après quoi les purgatifs répétés modéroient la fièvre, dont le foyer fébrile étoit déja en partie usé, & les fébrifuges la terminoient ensuite beaucoup plus sûrement. Dans le même temps que ces fièvres régnoient en grand nombre, on a aussi observé quelques fièvres continues doubles-tierces, qui tenoient du caractère des intermittentes, & qui, peut-être, n'étoient que subintrantes. Chaque redoublement étoit précédé d'un peu de froid, & se terminoit par une légère moiteur. Quelques saignées dans le commencement, & l'émétique en lavage, dont l'usage étoit ordinairement suivi de copieuses évacuations, ont souvent rendu à ces fièvres leur type & leur véritable caractère. Elles se sont converties, au bout de quelques jours, en intermittentes tierces ou doubles-tierces, & ont exigé ensuite le même traitement que ces fièvres.

Dans ce même mois, il a aussi régné des rougeoles assez fréquentes parmi les enfans, & les accès d'étouffemens se sont renouvellés d'une manière assez vive chez plusieurs asthmatiques.

Novembre. Le nombre des malades a été un peu moins considérable pendant le mois de novembre que dans le mois précédent; mais les maladies ont été de la même nature. Les diarrhées, les fièvres intermittentes & les fièvres continues, ont été encore assez fréquentes; mais les catarrhes & les rhumes ont été beaucoup plus nombreux & plus opiniâtres. Les uns étoient plus inflammatoires, & dans ceux-là les malades crachoient souvent du sang: les autres paroissoient dépendre davantage de l'abondance des humeurs. Souvent la langue des malades étoit très-chargée; quelquefois même les crachats étoient jaunes, & paroissoient teints de bile. Dans le premier cas, il étoit nécessaire de placer quelques saignées, & même de les réitérer, lorsque le sang étoit couenneux & inflammatoire, & que la fièvre se joignoit à la maladie, ainsi qu'il arrivoit souvent; après quoi les délayans & les béchiques légérement incisifs détrempoient & atténuoient l'humeur

l'humeur catarrhale, qu'on achevoit d'évacuer par des purgatifs doux & réitérés. Mais lorſque la langue chargée & la teinte jaune des crachats annonçoient un amas d'humeurs dans les premières voies, la ſaignée étoit contre-indiquée; elle aggravoit plutôt la maladie. Il falloit alors commencer par l'uſage des délayans, auxquels on aſſocioit des inciſifs, & principalement le kermès minéral; & enfin les purgatifs devoient être continués & réitérés. Du reſte, à l'exception de ces catarrhes, il n'y a point eu de maladies régnantes dans le courant de novembre.

La continuité du temps humide & froid juſques vers la moitié du mois de décembre, a contribué à entretenir les mêmes incommodités que dans les deux mois précédens. Les rhumatiſmes & les accès de goutte ont encore été fréquens, ainſi que les fluxions, les maux de gorge & les éryſipèles. Les diarrhées & les dyſſenteries ont été auſſi obſervées, mais en beaucoup plus petit nombre. Il y a eu de fréquentes récidives de fièvres intermittentes, qui avoient régné dans le commencement de l'automne, & qui ont été plus rebelles & plus opiniâtres qu'à la première attaque. Elles ont demandé un uſage ſoutenu des apéritifs. Enfin les fièvres catarrhales ont continué : pluſieurs étoient compliquées de ſaburre & de putridité. Quelques-unes ont été dangereuſes, & même ont fait périr quelques malades très-promptement, par le tranſport ſubit de l'humeur vers le cerveau : métaſtaſe très-prompte, que les véſicatoires n'ont pu empêcher, quoiqu'ils paruſſent indiqués. Décembre.

La gelée vive & continue qui eſt ſurvenue vers le milieu du mois, a rendu les maladies régnantes plus inflammatoires. La fièvre étoit plus vive, les douleurs univerſelles, & même quelques-unes de ces maladies ont pris le véritable caractère de fluxions de poitrine, tandis que quelques autres ont dégénéré en fièvres malignes. Dans ce moment, la ſaignée eſt devenue d'autant plus indiſpenſable, que le ſang que l'on tiroit aux malades étoit très-inflammatoire. Les véſicatoires, les boiſſons diaphorétiques, ont enſuite réuſſi. Cependant

quelques malades ont été la victime de ces fièvres. J'ai aussi observé, dans le cours de ce mois, deux fièvres miliaires bien caractérisées, maladie plus rare à Paris que dans certaines provinces. Une de ces malades, qui étoit une jeune personne de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a péri épuisée par plusieurs dépôts gangréneux, suite de l'humeur de la miliaire, dont l'éruption n'avoit été qu'irrégulière & incomplète.

1781.

Lu le 4 janvier 1782.

HIVER.

La gelée, qui avoit régné pendant le mois de décembre précédent, s'est soutenue durant la première partie du mois de janvier 1781, sans être cependant bien forte. Pendant ce temps, l'état du ciel a varié, quelquefois clair & serein, & d'autres jours obscur & couvert. Mais, vers la dernière moitié du mois, le temps s'est adouci, il est devenu humide, & même il y a eu des pluies abondantes. Cette même température, ainsi que l'humidité, a continué dans le commencement de février. Vers le milieu, il est survenu des giboulées & quelques ouragans, qui, sur la fin du mois, ont été très-violens; & pendant tout ce temps, l'air a été médiocrement froid, souvent pluvieux, & très-fréquemment humide. Enfin, dans le courant de mars, le temps a été constamment sec & serein; la chaleur s'est fait sentir au milieu du jour, quelquefois très-vive pour la saison, tandis qu'il y a eu des intervalles de jours froids, & même des gelées assez fortes.

Janvier.

Le nombre des malades n'a pas été considérable dans le commencement de janvier; & quoique l'humidité ait rendu les maladies plus fréquentes vers la fin de ce mois, on n'a point observé de maladies régnantes : il y avoit plus d'incommodités que de véritables maladies. Les rhumes ont été communs, ainsi que les fluxions. Il y a eu beaucoup de rhumatismes, de sciatiques, de maux de gorge, plus catarrheux qu'inflammatoires; très-peu de petites véroles, la plupart bénignes & discrètes, & quelques fièvres continues putrides, en très-petit nombre.

En général, ces différentes maladies paroiſſoient toutes dépendre de l'humeur catarrhale, & du défaut de tranſpiration. Auſſi la ſaignée a-t-elle été rarement néceſſaire, à moins que la fièvre, qui ſe joignoit quelquefois aux douleurs rhumatiſmales, ne fût vive; ce qui étoit plus ordinaire aux tempéramens forts & pléthoriques. Dans ce cas, il étoit indiſpenſable de faire une ou deux ſaignées, pour tirer plus de fruit de l'uſage des délayans, des apozêmes faits avec les plantes nitreuſes & chicoracées, qui paroiſſoient être les véritables remèdes de ces incommodités. Ce n'étoit qu'après avoir ſuffiſamment délayé & détendu par ce moyen, qu'on pouvoit placer utilement les purgatifs, qui, pour lors, terminoient la guériſon; au lieu qu'en les employant trop tôt, comme il m'eſt arrivé à moi-même deux fois, par trop de complaiſance, ils ne faiſoient qu'augmenter & irriter le mal.

C'eſt à ce même principe de ſuppreſſion de tranſpiration que je crois devoir attribuer les coliques hépatiques, qui ont été aſſez fréquentes pendant ce mois. L'humeur, au lieu de ſe porter ſur les membranes des muſcles, ſe fixoit ſur le foie, & principalement ſur les membranes de ce viſcère. La fièvre, qui les accompagnoit, exigeoit d'abord quelques ſaignées, pour préparer à l'uſage des délayans légèrement apéritifs, & ſur-tout des bains, qui ont parfaitement réuſſi dans cette circonſtance. Au contraire, j'ai vu de mauvais effets produits par les apéritifs trop forts & trop inciſifs. La douleur de colique augmentoit, & on a même été obligé, pour la calmer, de revenir à la ſaignée. Il en a été de même des purgatifs, ſur l'uſage deſquels il falloit être très-réſervé, évitant de les employer trop tôt, & y ſuppléant pendant long-temps par des lavemens émolliens réitérés fréquemment.

La ſaiſon ayant continué d'être tempérée & humide pendant le courant de février, les maladies ont été à peu près les mêmes que celles du mois précédent. Les rhumes, les fluxions, les rhumatiſmes, & quelques fièvres catarrhales, ont été les ſeules maladies régnantes. Les coliques hépa- Février.

tiques ont encore paru, & quelques-unes ont été ſuivies de jauniſſes. Il y a eu des inflammations ſur les yeux, & quelques fièvres, les unes catarrhales, les autres continues rémittentes & légèrement putrides, ſuite de celles qui avoient commencé à paroître le mois précédent. Parmi les enfans, on a obſervé quelques petites-véroles & quelques rougeoles, qui n'ont été accompagnées d'aucun accident extraordinaire. Pluſieurs perſonnes ont éprouvé des herpes, maladie plus incommode que dangereuſe, & qui ſe paſſoit ſans fièvre. Dans les fièvres plutôt bilieuſes qu'inflammatoires, la ſaignée en général réuſſiſſoit peu, tandis que les acides & les minoratifs ſoutenus produiſoient de bons effets. Le temps étant doux & humide, les phthiſiques ont beaucoup ſouffert pendant le cours de ce mois : la plupart ont conſidérablement empiré; & pluſieurs, dans cette ſaiſon, ont terminé leur triſte carrière. Quelques-uns, peu de temps avant que de périr, ſont devenus ſourds, & ont en même temps rendu du pus par le méat auditif; ce que j'ai déja obſervé pluſieurs fois. Je penſe qu'une partie du pus des crachats, dans l'expectoration, enfilant avec l'air la trompe d'Euſtache, peut ſe porter vers le conduit auditif, &, par ſon ſéjour & ſon âcreté, y produire une ſuppuration, qui, à la longue, détruit le tympan & carie les oſſelets de l'ouie. J'ai reconnu des portions de ces petits os, qui s'étoient détachées, & qui ſortoient de l'oreille avec le pus.

Mars. Quoique le temps ait été conſtamment beau, & même preſque toujours ſerein pendant le cours du mois de mars, les alternatives de chaud & de froid ont été vives & fréquentes : le nombre des malades a augmenté pendant ce mois, & les maladies ont été plus inflammatoires que dans les mois précédens. Dans le commencement de mars, il a régné des diarrhées, dont pluſieurs ont dégénéré en dyſſenteries, qui ont exigé quelques ſaignées répétées & des boiſſons adouciſſantes. L'ipécacuanha réuſſiſſoit peu, & paroiſſoit même irriter les entrailles, que calmoit ſingulièrement une légère diſſolution de gomme arabique. Beaucoup

de perſonnes ont été affectées de fluxions ſur la gorge, ſur les yeux, & de rhumatiſmes inflammatoires longs & opiniâtres, lorſqu'on différoit de mettre en uſage la ſaignée, principalement celle du pied. D'autres ont été attaquées d'éryſipèles ſur différentes parties du corps. Les crachemens de ſang ont été fréquens ; il y a eu beaucoup de rhumes, dont quelques-uns, en petit nombre, ont dégénéré en vraies fluxions de poitrine. Parmi les enfans, pluſieurs de ces rhumes ſont devenus des coqueluches longues & rebelles. Les rougeoles ont été auſſi aſſez communes, même parmi les adultes. Elles commençoient par une fièvre vive & des ſymptômes graves, qui ne ſe calmoient que par la ſaignée. Ce remède, en favoriſant l'éruption, les faiſoit diſparoître. Enfin, il y a eu quelques fluxions graves, auxquelles pluſieurs perſonnes ont ſuccombé. Sur la fin du mois, les maladies ont paru diminuer, & l'on n'a obſervé que quelques fièvres tierces printanières peu rebelles, qui ont rarement continué juſqu'au ſeptième accès, &, le plus ſouvent, ſe ſont terminées au troiſième ou quatrième.

PRINTEMPS.

LE temps, qui avoit été ſerein pendant le mois de mars, s'eſt ſoutenu de même pendant le cours des mois d'avril & de mai, tantôt un peu plus froid, ſouvent très-chaud pour la ſaiſon, mais toujours beau, enſorte que pendant près de trois mois, il n'eſt pas tombé une ſeule goutte de pluie. Ce n'eſt que ſur la fin de mai qu'il eſt ſurvenu quelques orages, ſuivis de vives chaleurs. Mais, dans le mois de juin, la ſaiſon a été plus variable : nous avons eu fréquemment des orages & des pluies, entremêlés de quelques jours de ſéchereſſe, & le temps a été alternativement frais ou très-chaud.

Avril.

La température du temps ayant été la même pendant le mois d'avril que celle du mois précédent, on a obſervé les mêmes maladies. Les affections catarrhales ont continué d'être fréquentes, & il y a eu beaucoup de rhumes, d'enrouemens, de fluxions ſur le viſage, & principalement ſur les yeux. Pluſieurs perſonnes ont auſſi été attaquées de rhuma-

tiſmes & de ſciatiques. Les ampoules, les échauboulures & les autres éruptions à la peau, qui avoient régné le mois précédent, ont continué pendant celui-ci. J'ai vu une perſonne attaquée d'une herpe ſur la moitié du viſage & de la tête, ce qui ne s'obſerve pas communément, cette maladie ayant plutôt ſon ſiège ſur les différentes parties du corps. Celui-ci eſt le troiſième de cette nature que j'aie eu occaſion d'obſerver depuis trente ans. Les viciſſitudes de jours froids & très-chauds ont renouvellé les accès des aſthmatiques : pluſieurs ont été très-incommodés dans cette ſaiſon. Du reſte, il y a eu très-peu de péripneumonies & de pleuréſies, qui ſont ordinairement fréquentes dans le printemps. On a commencé à voir, dans ce mois, quelques fièvres tierces printanières, qui, quoique vives dans leur invaſion, n'étoient pas cependant rebelles, & cédoient preſque toutes au ſeptième accès. Il eſt vrai que je n'ai point eu recours aux fébrifuges avant ce terme. Après une ou deux ſaignées, ſuivant la violence des accès, je me ſuis contenté de délayer, de détremper beaucoup, & de purger trois ou quatre fois, les jours d'intermiſſion, juſqu'à ce que le malade eût éprouvé ſept accès. Pour lors, le quinquina, à la doſe d'une once en trois priſes dans le même jour, arrêtoit la fièvre, qui n'eſt revenue à aucun malade; après quoi je ne donnois, pendant quelques jours, que des priſes légères de fébrifuge. Il y a eu en même temps quelques fièvres quartes & doubles-quartes ; mais la plupart étoient des ſuites de celles qui avoient commencé l'automne dernier, & qui avoient ſubſiſté tout l'hiver. J'ai eu occaſion de voir une de ces fièvres aſſez ſingulière : c'étoit une triple-quarte, dont les accès revenoient tous les jours, mais alternativement plus forts de trois en trois jours. La malade étoit une jeune perſonne de vingt-deux à vingt-trois ans, qui arrivoit de province, où l'on avoit tenté, l'automne dernier, d'arrêter la fièvre par de fortes priſes de quinquina, ſans beaucoup de préparations. Le remède avoit manqué ſon effet : la fièvre, de quarte ſimple, étoit devenue d'abord double, enſuite

triple; & de plus, il s'étoit formé une tumeur dure & très-rénitente à la rate. C'est dans cet état que je la vis au commencement de mars. Je n'employai d'abord que des délayans & des bouillons légèrement apéritifs & un peu laxatifs, avec un régime convenable. Par ce moyen, la fièvre devint d'abord double-quarte, de triple qu'elle étoit; & sur la fin de mars, elle ne fut plus que quarte simple. Elle est restée près d'un mois dans cet état, sans que j'aie osé changer de méthode, lorsque, sur la fin d'avril, il survint à la malade une abondante éruption d'échauboulures fort rouges & très-vives sur le ventre, les reins & les cuisses. Elle m'assura que c'étoit la fin de sa fièvre, & que la même chose étoit arrivée à toutes les personnes de sa province, au moment où la fièvre les avoit quittées. Effectivement, de ce moment, & après cette éruption qui dura cinq à six jours, la fièvre n'a plus reparu; mais elle a conservé son obstruction à la rate, pour laquelle je lui ai fait continuer les apéritifs, qu'elle prend encore dans sa province, où elle est retournée. Mais je doute que cette tumeur ancienne & très-dure, & que je crois skirrheuse, puisse céder à l'action de ces remèdes.

Nous avons eu quelques fièvres continues rémittentes, qui tenoient de la nature des fièvres catarrhales, ainsi que le peu de fluxions de poitrine qui ont régné. Aussi ces maladies n'exigeoient pas beaucoup de saignées; mais il falloit insister sur les doux incisifs, & sur la fin, évacuer plusieurs fois les malades. Quelques-unes de ces fièvres avoient, dans le commencement, quelques signes approchant de ceux de la fièvre maligne: pour lors, l'émétique & les vésicatoires ont fait disparoître ces symptômes de malignité, tels que l'abattement & le délire. Vers la fin du mois, il y a eu plusieurs apoplexies, auxquelles les gens âgés ont succombé, tandis que dans les autres elles ont été suivies de paralysies. La chaleur considérable & violente pour la saison, n'a pas peu contribué à ces maladies, en excitant une forte & subite raréfaction dans le sang.

Le temps continuant d'être beau, & souvent fort chaud Mai.

jusques vers le milieu du mois de mai, on a vu régner les mêmes maladies, quoiqu'en plus petit nombre, que dans les deux mois précédens : seulement ces maladies avoient presque toutes un caractère encore plus bilieux, peut-être à cause des chaleurs vives & prématurées, accompagnées de sécheresse, qui se faisoient sentir depuis plus de deux mois. Dans les catarrhes & les fièvres catarrhales, qui étoient assez fréquentes, les malades rendoient une quantité considérable de bile. Le kermès minéral, l'oxymel simple & le scillitique, l'émétique en lavage continué pendant long temps, paroissoient réussir dans ces fièvres. Mais après que l'humeur avoit été atténuée & préparée, il falloit l'évacuer par des purgatifs répétés, sans quoi ces maladies étoient sujettes à des récidives. Il régnoit dans le même temps plusieurs fièvres bilieuses & putrides, dont quelques-unes paroissoient avoir quelques signes de malignité. Le même caractère bilieux accompagnoit les fluxions de poitrine & les pleurésies, qui ont commencé à paroître plus fréquemment vers le milieu du mois, dans le moment qu'après une longue sécheresse & une chaleur très-vive, il est survenu quelques orages qui ont subitement refroidi le temps. Les malades avoient la langue très-pâteuse; leurs évacuations étoient bilieuses; ils rendoient des urines rouges, épaisses & briquetées; & enfin, le sang qu'on leur tiroit présentoit une couenne jaune de couleur foncée. Malgré les signes d'inflammation, il étoit nécessaire, dans ces maladies, de ménager les saignées, & d'insister sur les délayans laxatifs & les évacuans. Souvent un vésicatoire, appliqué sur le point de côté, produisoit un soulagement prompt & considérable.

Sur la fin du mois, le temps étant devenu variable, alternativement frais & très-chaud, tantôt humide & tantôt très-sec, nombre de personnes ont été prises de fièvres éphémères de trente-six heures au plus, quelquefois très-vives, & qui étoient une suite de la transpiration interceptée. Les boissons légèrement diaphorétiques étoient le seul remède de ces fièvres, qui se terminoient promptement par une sueur critique.

critique. La même variation de temps a causé quelques diarrhées, des érysipèles & des ophthalmies, quoiqu'en général le nombre des malades ait été moins considérable dans le cours de ce mois que dans les précédens. Les fièvres intermittentes étoient aussi moins fréquentes.

Quoique les orages fréquens aient rendu le temps très-variable dans le mois de juin, & qu'il y ait eu des alternatives considérables de chaleurs vives & de jours frais & même froids, cependant le nombre des maladies a encore beaucoup diminué dans le commencement de ce mois : ce n'est que sur la fin qu'elles sont devenues plus nombreuses. Celles qu'on a principalement observées, ont été des fièvres rouges, dont la durée étoit de deux ou trois jours, & qui n'avoient aucun danger, quoique précédées d'un mal-aise considérable pendant vingt-quatre heures. Elles attaquoient principalement les enfans, & quelquefois aussi les adultes, sur-tout les jeunes femmes. Il y a eu aussi beaucoup d'érysipèles, de dartres opiniâtres, & différentes éruptions à la peau. Ces maladies paroissoient devoir leur naissance à l'humidité, qui succédoit à une sécheresse de plusieurs mois. Il régnoit en même temps des fluxions, des maux de gorge, que les saignées terminoient promptement, beaucoup d'hémorrhagies, & quelques coups de sang, qui portoient tantôt à la tête, tantôt sur différentes parties. Ces derniers n'étoient point dangereux. Les uns & les autres exigeoient des saignées répétées, & par ce moyen n'avoient pas de mauvaises suites. Vers le milieu de ce mois, les fièvres tierces sont devenues beaucoup plus fréquentes. La violence des premiers accès exigeoit presque toujours une ou deux saignées, & ensuite beaucoup de délayans & de purgatifs répétés, avant que d'employer les fébrifuges. Par cette méthode, ces fièvres ne passoient guère le septième accès. Quelques-unes commençoient d'une manière encore plus vive. Elles étoient d'abord continues rémittentes; mais après quatre ou cinq jours, & l'usage des saignées & des délayans, elles devenoient intermittentes tierces ou doubles-tierces, & elles exigeoient le Juin.

même traitement que les précédentes. En général, dans le courant de ce mois, la plupart des maladies avoient un caractère plus inflammatoire, au lieu de la putridité dont elles participoient pendant les mois précédens; ce qui exigeoit plus ou moins de saignées.

ÉTÉ.

APRÈS un printemps très-sec & chaud, a succédé un été pareillement sec, & accompagné de vives chaleurs. Depuis le commencement de mars jusqu'à la mi-septembre, il n'y a eu que quelques jours d'orages & de pluies passagères, qui n'ont point eu de suites. La saison a presque toujours été très-chaude, à quelques jours près, qui ont été plus tempérés; mais sur-tout dans le mois d'août, & jusqu'au milieu de septembre, les chaleurs ont été très-violentes: aussi les productions de la terre ont-elles été fort avancées; la vendange, qui a été très-abondante cette année, s'est faite en plusieurs endroits dans le courant de septembre. Ce n'est que dans la dernière moitié de ce mois que des orages répétés ont commencé à rafraîchir le temps, qui, sur la fin, s'est refroidi au point qu'il y a eu quelques gelées blanches.

Juillet. Dans le mois de juillet, il y a eu très-peu de malades. Les alternatives de jours très-chauds & d'autres plus froids, ont occasionné des rhumes, des catarrhes quelquefois opiniâtres, des attaques de rhumatismes & sur-tout de sciatiques. Les chaleurs, qui de temps en temps reprenoient vivement, ont produit différentes hémorrhagies, & des pertes dans beaucoup de femmes; incommodités qui n'ont point été dangereuses. Enfin, vers la fin du mois, on a vu paroître quelques petites-véroles, qu'on n'avoit point observées depuis plusieurs mois, mais qui, dans ce moment, & dans le commencement de l'automne, sont devenues très-fréquentes & presque épidémiques. Les premières qui ont paru étoient discrètes & très-bénignes.

Août. Au commencement du mois d'août, le nombre des malades a encore été très-peu considérable, & les maladies étoient les mêmes que celles du mois précédent: seulement,

comme la chaleur a été plus vive & plus ſoutenue, les hémorrhagies ont été plus fréquentes. Il y a eu des crachemens de ſang & des hémorrhagies abondantes par le nez, qui ont exigé les ſaignées & les incraſſans acidulés. Cette même chaleur a occaſionné, pendant ce mois, un nombre prodigieux d'échauboulures, d'ampoules & d'autres éruptions cutanées : la plupart des enfans en ont été couverts. Quelques adultes, & principalement de jeunes femmes, ont auſſi éprouvé ces incommodités, qui ne demandoient pour tout remède, que des délayans & des rafraîchiſſans. On a auſſi obſervé beaucoup de dérangemens d'eſtomac & des diarrhées, produites tant par la violence de la chaleur, qui affoibliſſoit le ton des fibres & relâchoit l'eſtomac, que par l'uſage abondant des boiſſons rafraîchiſſantes & des fruits, qui cauſoient des indigeſtions. Quelques-unes de ces maladies ont dégénéré en dyſſenteries, mais bénignes, peu rebelles, & que les adouciſſans ſeuls sont parvenus à calmer. Vers le milieu de ce mois, les petites-véroles ſont devenues plus nombreuſes. Pluſieurs étoient confluentes : cependant elles n'ont pas été mauvaiſes, & peu de malades y ont ſuccombé. Les rougeoles, qui ont paru dans le même temps, ont été plus vives : pluſieurs ont eu de mauvaiſes ſuites ; elles ont été accompagnées d'une toux fréquente, ſèche & opiniâtre, à laquelle a ſuccédé le crachement de ſang, & quelquefois la ſuppuration du poumon, ce qui a emporté quelques enfans. C'eſt dans ce mois qu'on a commencé à voir des fièvres continues rémittentes, dont pluſieurs ont été très-dangereuſes, & ont dégénéré en fièvres putrides ou même malignes. Comme ces fièvres ont régné en août, mais encore plus dans le mois de ſeptembre, nous allons en donner la deſcription, en parlant des maladies du mois ſuivant.

Le nombre des malades, qui avoit commencé à être plus conſidérable depuis le milieu du mois d'août, a beaucoup augmenté dans le mois de ſeptembre. Outre les diarrhées & les dyſſenteries qui avoient paru pendant le mois précédent, & qui ont continué une partie de celui-ci, il y a eu deux maladies Septembre.

principales, qui ont attaqué un grand nombre de perſonnes, & qu'on peut regarder comme épidémiques. L'une étoit la petite-vérole, qui eſt devenue plus fréquente, plus vive & plus dangereuſe. Souvent elle étoit confluente; & lorſque les malades n'avoient pas été préparés avant l'éruption par des ſaignées & des évacuations ſuffiſantes, ils couroient le plus grand danger. Ceux, au contraire, qui ont pu être ſuffiſamment préparés, ſe ſont tirés heureuſement & ſans accidens de cette maladie, quoiqu'elle fût confluente, & que leurs boutons fuſſent petits & de mauvaiſe qualité. Au reſte, ces petites-véroles très-nombreuſes ont attaqué non-ſeulement les enfans, mais pluſieurs adultes, & même quelques perſonnes d'un âge déja avancé.

L'autre eſpèce de maladie, qui n'a pas été moins commune à Paris & dans les campagnes, pendant les mois d'août & de ſeptembre, eſt la fièvre tant intermittente que rémittente. Quelques-unes de ces fièvres étoient des intermittentes tierces ou doubles-tierces ſimples, qui n'offroient rien de particulier, & qui paroiſſoient bénignes, mais dans leſquelles la bile dominoit, enſorte qu'il étoit néceſſaire de beaucoup évacuer, avant que de paſſer aux fébrifuges. D'autres fièvres avoient un caractère différent. Dans les unes, il y avoit deux accès en vingt-quatre heures, qui étoient ſuivis d'une intermittence pareillement de vingt-quatre heures. Les autres étoient anomales & irrégulières: enfin beaucoup commençoient par être continues & inflammatoires, avec des redoublemens en double-tierces, qui étoient annoncés par le friſſon, & qui ſe terminoient par les ſueurs. Elles dégénéroient enſuite en intermittentes peu régulières; mais, dans l'intermiſſion, le pouls n'étoit pas net; il étoit toujours plus ou moins fébrile; & pour lors, aux ſymptômes inflammatoires ſuccédoient des ſignes évidens de putridité & de ſaburre. Preſque tous les malades éprouvoient, au commencement, une chaleur vive & brûlante: l'accablement & la proſtration étoient conſidérables; le mal de tête étoit violent, la langue ſèche; les urines étoient rouges &

enflammées; ſouvent le délire & quelquefois les convulſions ſe mettoient dé la partie, & les redoublemens s'annonçoient dans pluſieurs par des vomiſſemens d'une bile verte & porracée. Ces accidens violens ont obligé de recourir à la ſaignée du bras & du pied, & même d'y revenir pluſieurs fois, pour en diminuer la vivacité, & pour calmer la force de l'éréthiſme. En même temps il a fallu employer les délayans, le petit-lait, les apozèmes légers avec les plantes chicoracées, & les tiſanes acidulées. Mais comme il y avoit auſſi une grande abondance de bile, il étoit prudent & néceſſaire d'évacuer dans ces commencemens, ſoit avec l'émétique, ſoit par le moyen de l'ipécacuanha; de multiplier les lavemens, & de profiter du temps des rémiſſions pour aiguiſer légèrement, avec un peu d'émétique, les apozèmes, le petit-lait ou les autres boiſſons. Par cette méthode, les accidens ont diminué : le feu ſe calmant, la bile a commencé à couler plus aiſément; & ces fièvres, d'abord continues & vives, ont eu des rémiſſions plus marquées, & ſouvent de véritables intermiſſions. C'eſt alors que la ſaignée, auparavant utile & même néceſſaire, eſt devenue dangereuſe; & quelques malades, à ce période, en ont été les victimes. Au contraire, il falloit aiguiſer davantage les apozèmes, & y joindre, dans le temps de l'intermiſſion, quelques doux minoratifs, qui, entretenant la liberté du ventre, ont fait rendre une quantité conſidérable de bile très-enflammée. Juſques-là, le quinquina & les autres fébrifuges étoient contre-indiqués; &, loin de procurer du ſoulagement, ils augmentoient la fièvre & les accidens. Ce n'eſt qu'après que la bile a été délayée & évacuée pendant un certain temps, que ſa couleur a été plus claire & moins enflammée, qu'on a dû & pu recourir au quinquina, autant comme anti-putride que comme fébrifuge, d'abord à des doſes très-légères, & enſuite plus fortes par degrés; ce qui a été ſuivi d'un heureux ſuccès. Quelques-unes de ces fièvres ont été longues & rebelles, & même pluſieurs ont été ſujettes à des récidives, pour peu que les convaleſcens fiſſent quelques écarts dans le régime. Souvent elles ſe terminoient

par une jaunisse, & quelquefois par des déjections dyssenteriques. Lorsqu'elles étoient accompagnées de convulsions, ainsi qu'il arrivoit quelquefois, les bains des jambes ont été très-utiles, ainsi que l'usage des anti-spasmodiques. Dans ce cas, j'ai employé avec succès la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, & des pilules composées de quelques grains de camphre, de poudre tempérante de Stahl & de sel essentiel de quinquina, répétées plusieurs fois dans la journée.

AUTOMNE. AUX vives chaleurs & à la longue sécheresse de l'été, a succédé un automne presque toujours humide. Le temps a été variable & inconstant pendant les mois d'octobre, de novembre & de décembre. Il y a eu quelques légères gelées dans le courant du mois d'octobre & dans le commencement de décembre; mais en général ces trois mois ont été humides, souvent pluvieux : nous avons eu beaucoup de brouillards, & très-peu de froid pour la saison.

Cette température peu favorable pour la santé, a produit un grand nombre de maladies dans tout le courant de l'automne. La petite-vérole est celle qui a le plus régné, & qu'on peut regarder comme l'épidémie de cette saison. Elle avoit commencé à paroître dès la fin d'août, & avoit continué dans le mois de septembre; mais elle est devenue beaucoup plus commune dans les trois mois suivans. Des personnes de tout âge & de tout sexe en ont été attaquées. Chez les enfans, elle étoit en général bénigne & heureuse, quoique souvent confluente. J'ai vu aussi des personnes d'un âge avancé, de cinquante & soixante ans, & même plus, dans lesquelles elle a été de bonne qualité. Mais souvent il n'en étoit pas de même lorsqu'elle attaquoit des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans. Alors la petite-vérole étoit vive & très-inflammatoire; & si par hasard ils n'avoient pas pu être préparés avant l'éruption par la saignée, & principalement par celle du pied, & par les émétiques & purgatifs, ou si l'on employoit un régime trop chaud & incendiaire, l'éruption étoit souvent accompagnée de taches pourpreuses; les pustules noirciſ-

ſoient & devenoient gangréneuſes; il ſurvenoit des hémorrhagies conſidérables, ſoit par le nez, ſoit par la matrice chez les perſonnes du ſexe : enfin, tout annonçoit la diſſolution & la décompoſition du ſang & des humeurs. J'ai été appelé chez quelques malades, que j'ai trouvés dans cet état déplorable. J'ai ſur-tout eu occaſion de voir deux jeunes filles, l'une de ſeize ans, l'autre de dix-neuf, toutes deux très-fortes & très-ſanguines, chez leſquelles j'ai trouvé ces accidens, ainſi que des pertes effrayantes. Toutes deux périrent quelques heures après que je les eus vues, l'une au cinquième, & l'autre au commencement du ſeptième de l'éruption. Les malades, au contraire, qui ont été préparés, dont on avoit calmé l'effervefcence du ſang par la ſaignée du pied, & dont les premières voies avoient été débarraſſées par l'émétique & quelques purgatifs, avoient ordinairement une petite-vérole bénigne & accompagnée de peu d'accidens, quoique l'éruption fût abondante, & même quelquefois confluente. Dans ce cas, les ſimples délayans ſuffiſoient ordinairement, ſans employer un régime ni trop chaud ni trop froid. Mais lorſque les accidens ci-deſſus menaçoient de paroître, & annonçoient une diſpoſition prochaine à la diſſolution du ſang, j'ai été forcé de mettre en uſage une boiſſon légèrement acidulée, ſoit l'orangeade, ſoit la limonade, & même d'y joindre quelquefois des potions anti-ſeptiques, aiguiſées de quelques gouttes d'eau de Rabel, & édulcorées avec le ſirop de quinquina. Par ce moyen, je ſuis parvenu à ſauver quelques malades, dont la perte paroiſſoit prochaine & preſque aſſurée. Quoique la tête menaçât de ſe prendre, j'ai rarement mis en uſage les véſicatoires : ils m'ont paru très-peu ſoulager, & même quelquefois faire plus de mal que de bien. Peut-être le ſel âcre des cantharides paſſant dans le ſang, contribuoit-il à accélérer la diſſolution des humeurs. J'ai appris que les véſicatoires n'avoient pas mieux réuſſi à l'Hôtel-Dieu, où le plus grand nombre des malades attaqués de la petite-vérole, auxquels on les avoit appliqués, avoient péri.

Quelquefois la petite-vérole s'eſt trouvée compliquée

avec d'autres maladies, ce qui la rendoit plus dangereuse, & souvent meurtrière. Lorsque les premières voies, farcies de matières crues & indigestes, n'avoient pas été suffisamment évacuées avant l'éruption, la fièvre prenoit un caractère de putridité; & si les malades ne périssoient pas dans le cours de la petite-vérole, la maladie dégénéroit en véritable fièvre putride, dont quelques-uns languissoient pendant long-temps, ou même périssoient après un temps assez considérable. C'est alors que les anti-septiques, l'émétique en lavage & les vésicatoires pouvoient & devoient être employés, & qu'ils étoient suivis d'un heureux succès.

J'ai vu aussi une petite-vérole compliquée d'une éruption miliaire qui paroissoit essentielle, ce que j'ai rarement observé à Paris. La malade, âgée d'une quarantaine d'années, traîna pendant quelques jours avec des alternatives de froid & de chaleur, & enfin avec une fièvre assez vive, accompagnée d'anxiétés, d'étouffemens, de pesanteurs sur l'estomac, de sueurs abondantes d'une odeur aigre, de picottemens au bout des doigts, d'une démangeaison par tout le corps, & des autres accidens qui précèdent ordinairement l'éruption miliaire, au point que j'annonçai cette maladie. Un matin, j'apperçus sur le visage les premiers boutons de petite-vérole, & je crus m'être trompé dans mon pronostic : mais le même jour, le soir, la malade eut le cou, la poitrine, les reins couverts d'une éruption miliaire très-abondante; en même temps, la petite-vérole continua son cours, & fut discrète. Ces deux éruptions parcoururent conjointement leurs périodes; & les anxiétés, ainsi que les étouffemens, ne cessèrent qu'après que la miliaire fut complètement sortie. La malade s'est heureusement tirée de cette maladie. Cette observation paroît démentir une assertion que j'ai entendu avancer : c'est que la miliaire ne se complique pas avec la petite-vérole.

Octobre. Outre cette maladie, qui a été la plus fréquente, & qui a régné pendant tout l'automne, il y a eu dans le mois d'octobre un nombre assez considérable de fièvres intermittentes, suites

fuites de celles qu'on avoit obfervées le mois précédent. C'étoit principalement des fièvres tierces & double-tierces, les unes régulières, les autres anomales. Ces fièvres en général étoient accompagnées de beaucoup de chaleur & d'un violent éréthifme; &, quoiqu'elles paruffent dépendre d'un amas de bile, il étoit néceffaire de détremper & de délayer beaucoup avec les décoctions & apozèmes des plantes chicoracées, avant que d'employer les purgatifs, qui, adminiftrés trop tôt, augmentoient la chaleur, rendoient les accès plus longs & plus vifs, & faifoient quelquefois dégénérer la fièvre en continue rémittente. Dans ce cas il a fallu employer la faignée, qui fans cela ne paroiffoit pas néceffaire. Quant au quinquina, il falloit être circonfpect fur fon ufage, ne le donner que lorfque la bile avoit fuffifamment coulé par le moyen des purgatifs, & que l'éréthifme étoit beaucoup diminué; encore falloit-il l'allier à quelques purgatifs doux : fans ces précautions, le quinquina produifoit de mauvais effets. Mais lorfque ces fièvres dégénéroient en fièvres continues putrides, ainfi qu'il arrivoit quelquefois, les acides & les apozèmes fébrifuges purgatifs étoient fuivis d'un heureux fuccès. Seulement j'avois foin de ne mettre en ufage ce dernier remède, que lorfqu'il paroiffoit des fignes de coction dans les felles & les urines. On a auffi obfervé pendant ce mois quelques fièvres rouges ou fcarlatines, principalement parmi les enfans. Elles commençoient fouvent par un mal de gorge avec une fièvre vive, & elles étoient fuivies d'une forte defquammation de la peau.

Enfin les premiers froids du mois d'octobre ont donné naiffance à des rhumes, des catarrhes, des fluxions, & même à quelques péripneumonies bilieufes, dans lefquelles les malades rendoient par haut & par bas beaucoup de bile. Malgré le point de côté & le crachement de fang, qui accompagnoient ces dernières maladies, on devoit être très-réfervé fur l'ufage de la faignée, mais infifter fur les laxatifs doux, & tenir le ventre libre par des lavemens répété & des apozèmes légèrement aiguifés. La fuppreffion de l

transpiration a pareillement causé quelques dyssenteries peu rebelles, & qui cédoient aisément à l'usage des adoucissans en lavemens & en boisson, lors sur-tout que l'on travailloit à rétablir en même temps la transpiration. C'est aussi au défaut de cette évacuation, que je crois devoir attribuer les dartres dont beaucoup de personnes se sont plaint pendant ce mois, les pores ouverts par la chaleur considérable de l'été, s'étant trouvés fermés & resserrés subitement. Cette suppression a occasionné dans d'autres personnes des ictères, qui ont été assez fréquens dans le même temps; & enfin des apoplexies funestes à quelques vieillards.

Novembre. Les fièvres, qui avoient régné dans le mois d'octobre, ont été plus opiniâtres, & ont paru prendre un plus mauvais caractère dans le mois suivant. La plupart sont devenues continues rémittentes irrégulières, & quelques-unes ont dégénéré en fièvres malignes, accompagnées de hoquets, de vomissemens & de convulsions. On ne calmoit ces accidens que par l'usage des antispasmodiques, & sur-tout du camphre allié au quinquina. Souvent ces fièvres étoient suivies de diarrhées, & quelquefois même de dyssenteries & de lienteries rebelles, qui cédoient difficilement aux amers toniques & au vin de quinquina. Il y a eu pendant ce mois beaucoup de personnes attaquées de goutte & de rhumatismes. La goutte étoit souvent irrégulière, & se portoit tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, d'autres fois aux entrailles. J'ai vu quelques accès très-longs, où l'humeur attaquoit successivement & alternativement un grand nombre de parties. Les pleurésies & les péripneumonies, quoique en moindre nombre, ont encore continué pendant ce mois. Toutes avoient un caractère bilieux. Le sang que l'on tiroit aux malades étoit couvert d'une couenne safranée, leurs urines étoient briquetées, & leurs crachats très-jaunes, mêlés d'un peu de sang. Il a fallu, ainsi que dans le mois précédent, ménager les saignées, & insister sur les incisifs & les doux laxatifs. Les lavemens réitérés, l'émétique en grand lavage dans les apozèmes de plantes chicoracées m'ont paru réussir,

& sur la fin il a été nécessaire de purger plusieurs fois.

Quoiqu'il y ait eu encore beaucoup de malades pendant le cours du mois de décembre, il n'y a pas eu de maladies différentes de celles qui avoient régné pendant les deux mois précédens, depuis le commencement de l'automne. Outre la petite-vérole, qui a toujours continué, on a vu des fièvres putrides, des fièvres continues bilieuses, quelques fièvres malignes, & des fluxions de poitrine, qui dans leur invasion paroissoient vives & très-inflammatoires, mais dont la vivacité se calmoit après deux ou trois saignées; & pour lors elles prenoient un caractère tout-à-fait bilieux. Les catarrhes & les fièvres catarrhales, les rhumatismes & les sciatiques ont été fréquens, & ont résisté long-temps aux délayans ainsi qu'aux transpirations abondantes, qui sembloient devoir soulager les malades. Il y a eu aussi quelques jaunisses, des érysipèles sur le visage sans accidens considérables, & des apoplexies graves. Sur la fin du mois, le temps étant doux pour la saison & en même temps très-humide, les dévoiemens ont été plus fréquens.

Les fièvres intermittentes tierces & double-tierces ont presque disparu; mais les fièvres quartes ont continué, & ont été rebelles & très-opiniâtres. Souvent elles ne cédoient point au quinquina, quoique administré avec précaution, & précédé de purgatifs réitérés. Il falloit avoir recours aux délayans, & ensuite aux apéritifs long-temps continués, pour vaincre l'opiniâtreté de ces fièvres. Décembre.



MÉMOIRE

Sur les Epidémies ;

Dans lequel on recherche particulièrement : *Quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même temps & dans le même lieu, & qu'on appelle* intercurrentes ? *Quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur leur traitement* (1) ?

> Principium sedemque mali consistere in ipso
> Aere, qui terras circùm diffunditur omnes,
> Qui nobis sese insinuat per corpora ubique, &c. &c.
>
> FRACASTOR. *de Syphilit.*

Par M. RAYMOND, Associé régnicole.

Lu le 13 mars 1781.

LES temps, les saisons, les années produisent, par les intempéries ou les affections générales de l'air, des maladies aiguës propres ; très-répandues quand ces affections excèdent ; clair-semées quand elles sont modérées : elles sont dites épidémiques dans la première circonstance ; mais, comme elles sont de la même nature dans la seconde, on peut les renfermer dans l'une & l'autre sous la dénomination de *maladies régnantes générales.* Les maladies qui prennent leur source dans les vices des lieux, ou dans les intempéries ou affections particulières de l'air, les endémies, n'entrent point dans cet essai, non plus que les maladies universelles ou pandémies, qui proviennent des défauts autres que ceux de l'air, comme de la diète, &c.

(1) Ce Mémoire, envoyé pour concourir au prix proposé pour le sujet énoncé ci-dessus, a été couronné dans la séance tenue au Louvre le 6 mars 1781. L'Auteur l'a retouché depuis ; & il nous a été remis de sa part tel que nous le publions aujourd'hui. Le prix étoit double lorsque M. Raymond l'a remporté.

Les maladies régnantes générales appartiennent à une ou à plusieurs années, ou elles viennent indifféremment dans le cours de l'année; les premières sont ordinairement fébriles & du genre inflammatoire, putride ou catarrhal : je restreins à celles-ci la dénomination d'*épidémies* ou constitutions de l'année. Il paroît, par les Epidémies d'Hippocrate, que les Grecs donnoient la même signification à ces maladies; puisque ce sont principalement les fièvres qui appartiennent à la constitution de l'année qui y sont décrites sous ce titre, & que les maladies des temps & des saisons n'y sont mentionnées que dans leurs rapports avec cette constitution. Les autres maladies qui sont communément distinguées par la lésion d'organes particuliers ou par la forme des crises, Sydenham les a appelées *intercurrentes*, par opposition aux fièvres épidémiques qu'il a désignées par l'épithète de *stationnaires :* telles sont, suivant lui, *la fièvre scarlatine*, *la pleurésie*, *la péripneumonie fausse*, *le rhumatisme*, *la fièvre érysipélateuse*, *les angines*, *& peut-être*, ajoute-t-il, *quelques autres*; mais, par analogie, on peut mettre sur cette liste toutes les maladies des temps & des saisons. Quant à la scarlatine que l'Observateur Anglois place au rang des *intercurrentes*, parce qu'il l'a regardée comme une simple ébullition de sang, elle est de la classe des épidémies virulentes, contagieuses, & conséquemment indépendantes des affections de l'air : telles sont aussi la petite-vérole & la rougeole, qui lui sont congénères, & la peste. Cependant, comme les trois premières maladies sont *pérennes*, que les intempéries de l'atmosphère influent beaucoup sur elles, & qu'elles sont communément compliquées des maladies régnantes, je discuterai leurs rapports avec celles-ci.

Outre les épidémies & les intercurrences, une expérience de trente-six ans m'a présenté une constitution vraiment stationnaire, non de maladies, mais de types ou modes communs aux maladies régnantes; il y a eu deux de ces modes, le *mou* & le *fort*, à raison de la mollesse ou de la fermeté du pouls. Ainsi Aretée donne l'épithète de *molles* aux fièvres

des angines gangréneuſes; &, avant lui, Hippocrate avoit qualifié de *molles* les inflammations de poitrine d'été, & de *fortes* celles d'hiver (2). La plupart des maladies aiguës que j'ai obſervées ont été de l'un ou de l'autre mode, ſuivant la conſtitution ſtationnaire ou la ſtation où elles ont paru. Durant la ſtation *molle* qui a régné dix-neuf ans de ſuite, le pouls a été mou, concentré & peu fréquent, & la fièvre communément rémittente; c'étoit la ſynèque (συνεχης) des Grecs, avec proſtration des forces, peſanteur ou douleur de tête gravative, généralement avec douleurs peu aiguës, chaleur & ſoif très-peu notables, & turgeſcence des premières voies, ordinairement de l'eſtomac; enfin, l'orgaſme a été peu actif ou inerte. Les maladies aiguës de la ſtation forte, ont offert un pouls fort ou ferme & fréquent, la fièvre communément continue propre, la ſynoque (σύνοχος) des Grecs, avec chaleur & ſoif à un degré remarquable, douleurs aiguës, & turgeſcence ou cacochylie des premières voies, mais moins conſidérable, un orgaſme actif. Le premier mode renferme les fièvres ardentes illégitimes d'Hippocrate, le καῦσος, la *fièvre nouvelle* de Sydenham, la fièvre nerveuſe des Anglois, & la fièvre maligne ordinaire des François. Dans le ſecond ſont compriſes les inflammations exquiſes, la majeure partie des fièvres catarrhales, les fièvres ardentes légitimes, & les fièvres de la petite vérole, de la rougeole & de la ſcarlatine franches.

Ces deux ordres ſtationnaires renferment chacun les trois genres fondamentaux des maladies régnantes, l'inflammatoire, le putride & le catarrhal. Toutes les maladies des temps, des ſaiſons & des années, que j'ai vues ou lues, peuvent ſe ranger ſous cette diviſion. Sans une telle méthode, le recueil déja immenſe de ces maladies, ne préſente qu'un chaos par les formes ſans nombre qu'elles reçoivent des combinaiſons indéfinies des climats, des lieux & de la diète, de même que de l'idioſyncraſie des ſujets & des divers efforts critiques de la nature : ainſi, en Angleterre, en Alle-

(2) Lib. *de Affectib.*

magne, & généralement dans les régions humides & froides, & où l'on se nourrit beaucoup de substances animales, les maladies aiguës sont ordinairement accompagnées d'exanthèmes, & sont souvent contagieuses; les dyssenteries putrides, les maux de gorge gangréneux, le scorbut, y jouent un grand rôle: ces maladies sont pestilentielles dans les lieux humides des latitudes brûlantes. Combien d'autres formes &, pour ainsi dire, de physionomies les maladies ne prennent-elles point dans d'autres contrées intempérées & par une diète vicieuse! Elles sont moins répandues, moins complexes, moins intenses, & produisent moins d'espèces dans les lieux secs du midi de l'Europe, avec un bon régime.

Les maladies régnantes ayant été divisées suivant la méthode exposée, on a fait la moitié du chemin pour trouver les rapports & complications des épidémies avec les intercurrences: il reste à réduire ces maladies à leurs dernières expressions; pour cet effet, il faut les décomposer en leurs élémens constitutionnels & distinctifs, qui sont, leur mode stationnaire mou ou fort, leur genre inflammatoire, putride ou catarrhal, la forme ou l'appareil de leur turgescence, car celle-ci est commune à toutes les maladies aiguës dépendantes des affections de l'air: & de plus, pour les intercurrences, il faut établir leurs traits caractéristiques, résultans de la lésion des organes ou de la forme & de la nature des crises. On découvre par cette analyse, les symptômes essentiels qui leur sont communs, & ceux qui leur sont propres, ou leurs rapports & leurs complications. Mais pour arriver à des résultats vrais, on ne doit comparer que des objets analogues à certains égards, des maladies régnantes en même temps & dans le même lieu, qui n'infectent point trop l'atmosphère par des émanations particulières, & pendant lesquelles les habitans suivent un régime assez bon; car il ne s'agit, dans ce Mémoire, que des maladies produites par les affections générales de l'air. On obtient, par cette méthode, une suite de faits homogènes à bien des égards, d'où résulte l'unité & la vérité du systême dans la comparaison des épidémies

avec les intercurrences. Marſeille, qui réunit les conditions requiſes pour le lieu, me fournit ce fond par une pratique de trente-un ans, depuis l'année 1751 juſqu'à celle de 1781 : les années précédentes, mentionnées dans ce Mémoire, ont été obſervées à Auriol, bourg de la Viguerie d'Aix. Les épidémies décrites par les Grecs, ont également été obſervées, la plupart ou les principales, dans les villes maritimes de la Thrace ou de la Grèce qui étoient ſalubres, peuplées & avec un bon régime de vivre : elles ſont par conſéquent aſſez analogues à celles de Marſeille, & ſerviront d'objet de comparaiſon. Mais on ne trouve point dans les épidémies des anciens & des modernes, l'état de réſiſtance du pouls, ſa molleſſe & ſa fermeté, caractères fondamentaux des conſtitutions ſtationnaires : je n'excepte que celles de Breſlaw, obſervées depuis l'année 1698 juſqu'à celle de 1703. Il eſt encore rare de rencontrer dans les Auteurs de longues ſuites de ces maladies, & aſſez détaillées pour y découvrir leurs rapports & leurs complications avec les intercurrences.

Le ſujet de ce Mémoire ſe diviſe naturellement en deux parties, dont la première expoſe quels ſont les rapports & les complications des épidémies, avec les intercurrences qui ſurviennent en même temps & dans le même lieu; & l'autre, juſqu'à quel point ces complications doivent influer ſur leurs traitemens.

PREMIÈRE PARTIE.

Quels ſont les rapports des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui ſurviennent en même temps & dans le même lieu, & quelles ſont leurs complications?

Les rapports & les complications des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes, ou des maladies régnantes en même temps & dans le même lieu entre elles, ſe prennent, 1°. de leurs cauſes occaſionnelles évidentes ; 2°. de leurs ſymptômes.

SECTION

SECTION I.

Des rapports & des complications des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui surviennent en même temps & dans le même lieu, eu égard à leurs causes occasionnelles évidentes.

Les causes occasionnelles évidentes des épidémies & des intercurrences ou des maladies aiguës, générales, régnantes en même temps & dans le même lieu, sont les affections générales de l'air, lesquelles sont relatives, 1°. aux qualités des temps; 2°. à l'état des saisons, 3°. à la constitution des années.

ARTICLE I. *Des qualités des temps.*

1. Les grandes sécheresses sont plus salutaires que les pluies trop abondantes à Marseille, ainsi qu'en Grèce (3) & à Paris (4).

2. Cependant les sécheresses boréales causent des catarrhes, spécialement des toux, des phthisies. Mais les sécheresses australes, corrigées par une douce température d'humide & de chaud amenée de la mer, n'excitent point de maladies dans les contrées sèches de la basse Provence. Hippocrate distingue avec raison ces deux sortes de sécheresses.

3. Les pluies immodérées sont suivies de toux convulsives parmi les enfans, si les froids surviennent; d'angines aux âges plus avancés, & de fièvres intermittentes, si les chaleurs viennent après; mais dans le temps qu'elles tombent, elles n'occasionnent point de maladies, elles éteignent même la plupart de celles qui règnent.

4. En général, les temps pluvieux valent mieux que les temps nuageux; les jours sereins sont encore plus salubres, à Marseille comme à Rome (5); les temps venteux sont également plus salutaires que les temps mous : ceux-ci causent, sur-tout d'abord après les froids, communément au déclin de l'hiver, quelquefois à celui de l'automne, des apoplexies, des morts subites ou rapides : les brouillards inodores, spécialement ceux de mer, sont innocens.

5. Les chaleurs excessives, de même que les froids rigoureux, excitent des catarrhes, des phthisies, des apoplexies, des morts subites ou rapides, & éteignent les personnes usées par l'âge ou par les maladies;

(3) Hippocrat. *Aphor.* sect. iij, n° 6.
(4) Baillou & Malouin, *Epid.*
(5) Celf. l. ij, c. 1.

les chaleurs, ſur-tout ſèches, occaſionnent encore la mélancolie & la manie; & les froids, ſur-tout humides, des douleurs.

6. Les vents ſeptentrionaux amènent des catarrhes, des phthiſies, des douleurs, ſur-tout de poitrine, dans l'hiver; & quand les froids ſe relâchent, des inflammations de cette capacité; & dans l'été, des douleurs & des inflammations, principalement de bas-ventre, des ſciatiques, des rhumatiſmes, des dyſuries; ils mettent les mélancoliques en déſordre; mais ils raniment & aiguiſent l'eſprit avec les ſens, & fortifient le corps.

7. Les vents méridionaux venant immédiatement de la mer, ne cauſent point de maladies; ils ſont même ſalutaires, ſur-tout s'ils ſont ſereins & tempérés, & ils ſont ordinairement tempérés ou frais s'ils ſoufflent avec force; mais s'ils ſont trop long-temps nuageux ou trop chauds, & ils ſont trop chauds s'ils ſont trop foibles, ils favoriſent la pourriture, accélèrent la mort des vieillards & des ſujets conſumés par les maladies, & émouſſent l'eſprit avec les ſens en énervant le corps. Il arrive, mais rarement, que les vents méridionaux ſont très-chauds & exceſſivement ſecs, quoique ſoufflant avec force, & alors ils viennent d'Afrique; ceux-ci ne ſont point autant inſalubres.

8. Les variations des temps cauſent les catarrhes & la putridité, à Marſeille comme à Paris (6).

9. En général, les froids ſont plus nuiſibles aux pauvres, & les chaleurs aux riches, les années auſtrales ayant été plus funeſtes à ceux-ci, & plus à la ville qu'à la campagne; c'eſt tout le contraire dans les années boréales, leſquelles ont été en outre plus chargées de morts.

10. Le refroidiſſement du corps eſt l'occaſion commune des maladies régnantes dans les temps & dans les ſaiſons tempérées; mais depuis le déclin de l'automne où les froids congelans ſont établis, juſqu'à la mi-janvier ſuivant, ou même lorſque cette partie de l'année eſt d'une douce température, & qu'il eſt cependant tombé beaucoup de pluie après l'équinoxe; cette cauſe ne produit que des maladies ſporadiques, des toux, rarement des fluxions de poitrine, & qui alors ſont fauſſes, des apoplexies, &c.

ARTICLE II. *De l'état des ſaiſons.*

L'état des ſaiſons eſt relatif aux qualités & intempéries de chacune d'elles ou d'une ſuite de pluſieurs.

---

(6) *Temporum inæqualitas putredinis parens.* Baillou, *Epid.*

§. I.

Des qualités & intempéries de chaque ſaiſon.

Pour expoſer les maladies qui naiſſent des qualités & intempéries de chaque ſaiſon, il n'y a qu'à ſuivre leur développement & leur marche dans le cours de l'année. Vers la mi-janvier, le ſoleil s'étant déja élevé ſenſiblement, & les froids relâchés, on obſerve les toux, les rhumes, les douleurs & les inflammations de poitrine, les fièvres continues inflammatoires affectant communément cette partie, les angines, les rhumatiſmes : ces maladies vont en croiſſant juſque vers l'équinoxe, où les éryſipèles, les éruptions cutanées & les fièvres intermittentes ſurviennent principalement, & ſe ſoutiennent juſques vers la fin d'avril, d'où elles décroiſſent rapidement pour finir vers la mi-juin. Cependant depuis l'époque de ce décroiſſement, les fièvres deviennent moins inflammatoires, plus ſimples, plus bénignes. Vers la mi-août, rarement vers la fin de juillet, le ſoleil ayant décliné notablement, & les nuits alongées étant devenues fraîches & humides, vient un autre ordre de maladies plus aiguës, plus malignes, les vomiſſemens, les coliques, les diarrhées, les rhumatiſmes, les éryſipèles, enſuite les fièvres continues du type ſubintrant, hémitrité ou irrégulier, attaquant principalement le bas-ventre par douleurs & par diarrhée, les inflammations de cette région. Ces maladies ſe répandent de plus en plus juſque vers l'équinoxe, où ſurviennent les fièvres intermittentes, affectant de même le bas-ventre, & plus populaires qu'au printems ; les douleurs externes de cette partie du corps, les ſciatiques, les jauniſſes, les dyſenteries, les inflammations du cerveau aux enfans ; en avançant dans l'automne, viennent les inflammations de poitrine bilieuſes, catarrhales, irrégulières, les cardialgies (7). Ces maladies diminuent cependant, & ceſſent enfin vers la mi-novembre ; elles ſe prolongent rarement juſqu'au commencement de décembre, les froids congelans s'étant établis, les pluies étant tombées auparavant en grande quantité.

1. Les maladies populaires naiſſent donc une vingtaine de jours après le ſolſtice d'hiver avec la végétation des plantes, s'accroiſſent juſqu'à l'équinoxe ſuivant, ſe ſoutiennent le mois d'avril, d'où elles décroiſſent rapidement pour ceſſer vers la fin du printems, où les herbes ſe fanent*. Elles reparoiſſent une cinquantaine de jours après le ſolſtice

(7) Les cardialgies ſont également ſur la liſte des maladies d'automne en Grèce. Voyez *Epid.* d'Hippocrate, l. ij, ſ. 1. Elles ont été oubliées dans les Aphoriſmes de cet Auteur, ainſi que les inflammations du cerveau dans les enfans, qui devoient également avoir lieu dans ce pays.

* L'Auteur écrit dans une province très-méridionale.

d'été, se multiplient jusqu'à l'équinoxe d'automne, & décroissent ensuite pour finir au déclin de la saison suivante avec la végétation des plantes. Ces maladies, amenées par l'ascension du soleil, & ensuite par sa déclinaison, peuvent s'appeler *sémestres*, & sont de deux ordres, *les vernales* & *les automnales*, comme l'illustre Sydenham l'a observé, & même Hippocrate & les Anciens qui divisèrent les maladies par saisons. Les premières sont inflammatoires avec couenne du sang communément forte, & sérosité pâle jaune, de type régulier, plus capables de bonne suppuration ; les secondes, bilieuses avec caillot de sang ordinairement rouge, ou couvert d'une couenne molle ; elles ont un type irrégulier, un caractère mêlé. Les unes & les autres sont compliquées de turgescence des premières voies ; les vernales, de phlegme bilieux ; les automnales, de bile exaltée : cependant ces deux ordres de maladies portent constamment l'empreinte de la constitution stationnaire, & des constitutions de l'année & des temps courans, comme il sera exposé dans les corollaires généraux.

2. Les maladies populaires suivent donc l'état de l'évaporation de la terre, laquelle commence vers la mi-janvier, où l'ascension du soleil est déja notable, & va en croissant jusqu'à l'équinoxe du printems, où l'humidité est la plus grande aux sens & à l'hygromètre ; les vapeurs continuant bien ensuite de s'élever en plus grande quantité, mais se raréfiant de plus en plus, par les chaleurs qui augmentent, elles agissent toujours moins sur le corps. Quelque temps après le solstice d'été, le soleil ayant beaucoup décliné, les vapeurs se condensent par la fraîcheur des nuits jusqu'à l'équinoxe, où elles sont le plus sensibles ; elles s'éclaircissent de-là à mesure que la terre, moins échauffée, exhale moins, qu'elles sont entraînées par les orages, & qu'elles deviennent enfin inertes à l'arrivée des froids congelans. Les vapeurs qui s'élèvent, dans le cours vernal, de la terre humectée, participent plus de l'eau ; & celles qui émanent de la terre desséchée, dans le cours automnal, tiennent plus des autres élémens, & sont par conséquent plus actives.

Au dégel de l'hiver, les vapeurs encore froides, s'arrêtent dans les organes de la respiration, où les humeurs se trouvent plus épaissies par les froids précédens : de-là, les angines, les toux, les rhumes, les douleurs de côté, les pleurésies & péripneumonies ; à proportion que les froids s'adoucissent, les vapeurs agissent plus sur le poumon, & les inflammations de ce viscère se répandent plus. A l'équinoxe, les vapeurs, encore plus tempérées, pénètrent plus avant dans le corps, & les fièvres continues deviennent plus communes, mais compliquées des mêmes inflammations. L'air étant ensuite devenu d'une agréable température, ces inflammations cessent ou sont très-diminuées, les fièvres continues sont plus simples, & les fièvres intermittentes se montrent. Enfin les

maladies vont en décroiſſant à meſure que les émanations de la terre ſe raréfient, juſque vers le ſolſtice. Les fortes chaleurs de cette partie de l'année occaſionnant cependant la fonte & le développement putride des humeurs, joint à une exceſſive tranſpiration & à l'atonie des ſolides, les perſonnes délicates, vieilles, uſées ou trop corpulentes, terminent leur carrière par phthiſie, par apoplexie ou par mort ſubite. Vers le mois d'août, les vapeurs trop actives, condenſées encore par la fraîcheur des nuits alongées, agiſſent ſur le corps déja fort altéré par les chaleurs, ſpécialement ſur le bas-ventre, où les humeurs ſe trouvent trop exaltées : de-là, les maladies de cette région, & les fièvres continues & intermittentes qui y ont leur foyer. Ces maladies vont en augmentant avec la denſité des vapeurs juſqu'à l'équinoxe d'automne. La douce température de l'air, entre-mêlée cependant des variations des temps, rend auſſi cette ſaiſon plus ſujette aux contagions (8), leſquelles, ſur-tout la petite vérole & la peſte, y ſont plus meurtrières, principalement dans le mois d'août, & encore plus de ſeptembre. Les enfans, les vieillards, les femmes enceintes ou en couche, dont le corps tranſpire plus, y périſſent plus fréquemment. Les froids du déclin de la ſaiſon exerçant enſuite une action particulière ſur les organes de la reſpiration, & le bas-ventre encore rempli de bile exaltée en étant conſtamment affecté, les vapeurs occaſionnent les maladies inflammatoires ou catarrhales, putrides & malignes, ou d'un type fâcheux & irrégulier qui affectent ces deux régions. Enfin les froids aigus terminent les maladies en faiſant ceſſer l'évaporation de la terre, ou par la congelation, ou par l'inertie des vapeurs de l'atmoſphère ; mais en engourdiſſant l'économie animale, ils font périr les ſujets vieux, uſés ou trop corpulens, par phthiſie, par apoplexie ou par mort ſubite.

3. Le refroidiſſement exerce donc, outre une action générale ſur le corps, une action plus ſpéciale ſur un organe & ſur une capacité, ſuivant ſes divers degrés & ſuivant la diſpoſition de ceux-ci : en particulier, il affecte preſque conſtamment les organes de la digeſtion, ſur-tout l'eſtomac, par ſtupeur, par irritation, principalement par catarrhe. L'obſervation apprend encore que les autres qualités de l'air altèrent auſſi les digeſtions ; c'eſt pourquoi les maladies aiguës ſont communément accompagnées de turgeſcence ou de cacochylie des premières voies, ſur-tout de l'eſtomac.

4. Les excrétions, outre la ſéroſité du ſang tiré par l'ouverture de la veine, démontrent que la bile domine preſque toute l'année, en

---

(8) Celſ. l. ij, c. 1.

basse Provence comme en Grèce (9). Claire d'abord & participant du phlegme dans le fort de l'hiver, elle prend le dessus dans le cours de la saison; elle règne ensuite avec peu d'activité dans le printems, avec énergie dans l'été, & quelquefois avec malignité dans l'automne.

§. II.

De la succession des qualités & intempéries de plusieurs saisons.

1. Lorsque l'automne a été pluvieux & neigeux ou froid, & l'hiver froid, les fièvres & les pleurésies ont été vives, souvent catarrhales dans cette dernière saison & dans le printems. Années 1751–55, 61, 79.

2. Après un automne pluvieux & un hiver tempéré ou peu froid, les fièvres & les pleurésies ont été rares & benignes. Années 1756, 59, 64, 66, 70.

3. Un hiver froid ou variable ayant suivi un automne peu pluvieux, cependant tempéré, les fièvres & les pleurésies ont été vives, catarrhales, rhumatisantes, irrégulières, la tête souvent prise, le pouls concentré, turgescence des premières voies; ces turgescences se sont montrées aussi séparément; rhumatisme de même caractère, aboutissant en fluxions de poitrine. Ces maladies étoient longues. Année 1758. Si l'hiver est enfin devenu très-pluvieux, il y a eu aussi des fièvres & des inflammations de poitrine vives & compliquées de turgescence bilieuse. Années 1753, 71.

4. Les pluies ayant été abondantes pendant l'automne & l'hiver, & ces saisons tempérées ou point trop froides, les maladies ont généralement été accompagnées de prostration des forces, avec pesanteur de tête, & quelquefois avec hémorrhagie. Années 1763, 73. Ces saisons ayant été pluvieuses & variables, la constitution a été bilieuse, catarrhale pendant l'hiver & le printems. Années 1747, 49. Elle a été la même sous la même intempérie à Paris (10).

5. Un état de l'automne & de l'hiver composé d'abondantes pluies & de grands froids, ne s'est rencontré dans le cours de ma pratique qu'à un degré médiocre, & c'est dans les années 1748, 55 & 77; il produisit dans le printems & dans l'été de la première année, des fièvres & des fluxions de poitrine bilieuses & ardentes, à Auriol, ainsi qu'à Minorque (11); & dans l'hiver & le printems de la seconde année, & au

(9) Hippocrat. l. *de Affectib.*
(10) Duret. in Holler. *cap. de pleurit.*
(11) Cleghor. *Diseases of Minorca.*

commencement de l'hiver de la troisième, des fièvres & inflammations de poitrine très-vives, souvent avec pesanteur de tête.

6. Un automne peu ou médiocrement pluvieux & agréable, ayant été suivi d'un hiver de même température, la constitution a été caractérisée par une fièvre rémittente, molle, pleurétique quelquefois, avec état inflammatoire sourd du bas-ventre, de nature maligne, avec pesanteur de tête & abattement des forces; cependant l'épidémie n'a point été répandue. Années 1765, 72, une semblable succession de ces saisons amena une constitution analogue à Perinthe (12).

7. L'automne ayant été sec & froid ou agréable, mais boréal, & l'hiver de même température, la constitution a été ensuite inflammatoire bénigne. Années 1775, 80. La petite vérole très-meurtrière dans l'été de cette dernière année.

8. Lorsque l'automne n'a point été long-temps froid, les maladies de cette saison, caractérisées par l'*acutie*, par l'irrégularité du type & par la redondance de bile exaltée, se sont continuées une partie de l'hiver, en se compliquant avec celles de cette saison : événement ordinaire en basse Provence.

9. L'hiver ayant été boréal sec, médiocrement froid & beau, & le printems austral, pluvieux; dans l'été, angines fâcheuses, rhumatismes du même caractère, fièvres pleurétiques, catarrhes épidémiques violens, phthisies, céphalalgies, furoncles charbonneux. Années 1751, 61, 62, 81; dans cette dernière, où le contraste de ces deux saisons a été presque extrême, il y a eu vers la fin du printems des fièvres aiguës pleurétiques bilieuses de type synoque irrégulier, & des dysenteries. Une telle succession d'intempérie des saisons, a produit également des fièvres aiguës & des dysenteries dans la saison chaude en Grèce (13). Le contraste opposé de ces mêmes saisons, décrit dans les Aphorismes d'Hippocrate, n'a point eu lieu à Marseille dans l'espace d'années que j'ai observé.

10. Dans les étés secs, précédés de saisons sèches, les catarrhes ont régné, spécialement vers le déclin de la saison & au commencement de la suivante, & ont frayé la voie à la phthisie : si les chaleurs ont été immodérées, les catarrhes & les phthisies ont été répandues; & si les vents de nord ont soufflé, ces maladies ont encore été plus épidemiques, & il est survenu des douleurs de côté, des pleurésies, des douleurs au bas-ventre, des rhumatismes. Si les froids de l'automne ont été

---

(12) Hippocrat. *Epid.* l. iij, s. 3. Cette ville, élevée en forme de théâtre dans une peninsule de la Propontide, étoit salubre, & le régime de vivre de ses habitans, le même qu'il est à Marseille.

(13) Hippocrat. *Aphor.* s. iij, n° 11.

précoces, des catarrhes violens ont généralement saisi le premier & le dernier âge de la vie. Années 1754, 55, 62, 63, 67, 70, 71. Si l'équinoxe de cette saison a apporté de grandes pluies, après un été sec, aquilonaire, il a amené aussi des catarrhes & des fièvres quotidiennes. Années 1745, 72 & 73; de même en Grèce (14). Avicenne observe également que la constitution australe de l'été, compliquée de froids, cause des pleurésies en Perse (15); elle fait le même effet en Grèce (16) & à Paris (17).

11. Lorsqu'après un été pluvieux & méridional, les froids se sont fait sentir à l'équinoxe, il est survenu des catarrhes, des angines, des toux convulsives sur les enfans, des pleurésies; & s'il y a eu en même tems des brouillards, ces maladies ont été accompagnées de maux de tête. Années 1745, 49, 68, 72, 78.

ARTICLE III. *Des constitutions des années.*

Les années tempérées & réglées, australes ou boréales, ont été favorables à la santé; si elle y a été lésée, ç'a été par le défaut des années antérieures. Les grandes pluies, plus insalubres que les sécheresses, ont étendu leurs influences sur un grand nombre d'années consécutives. Les simples excès de froid & de chaud passagers n'ont pas beaucoup nui. Mais les variations & l'intensité de ces qualités de l'air, sur-tout de l'humide, d'une certaine durée, ont occasionné, comme elles font par-tout, des maladies régnantes, lesquelles ont été strictement épidémiques ou constitutionnelles de l'année, lorsque ces causes ont fortement excédé. Les combinaisons de ces qualités forment quatre constitutions; 1°. la *chaude sèche;* 2°. la *froide humide;* 3°. la *froide sèche;* 4°. la *chaude humide.* Tel est l'ordre des Epidémiques du prince des observateurs. Les siennes sont toutes à un haut dégré; mais sur les quatre constitutions que j'ai observées, & dont je vais donner l'esquisse, il n'y a que la première qui soit de cette force.

§. I.

De la constitution chaude sèche.

Année 1747, australe, peu variable, très-chaude & sèche, précédée d'un automne d'une douce température, & d'une grande abondance de pluie dans l'automne de l'année 1745, qui a été temperé; fièvres bilieuses

(14) Hippocrat. *Aphor.* f. iij, n° 13.
(15) Cap. *de pleurit.*
(16) Hippocrat. l. *de aere, aq. & loc.*
(17) Duret. *loc. cit.*

avec

avec turgefcence, & compliquées de catarrhes très-épidemiques ; & dont certaines étoient affaiffantes, malignes, fur-tout dans le cours automnal, qui a produit des dyfenteries. Toux convulfives d'abord parmi les enfans, & enfin parmi les adultes, très-rebelles & très-graves dans les premiers, & qui ont duré depuis les pluies abondantes dont nous avons parlé.

Année 1749, auftrale, affez tempérée, médiocrement pluvieufe, après un automne peu pluvieux & chaud ou tempéré : fièvres & pleuréfies de nature putride : fièvres affaiffantes, graves, depuis l'été, où il y a eu des dyfenteries : fièvres tierces & doubles tierces de la nature des fièvres continues, toujours avec redondance bilieufe, laquelle exiftoit auffi féparément : fièvres catarrhales, fouvent compliquées de l'autre fièvre continue bilieufe. Petites véroles graves, rougeoles benignes.

Année 1754, boréale-auftrale, très-fèche & très-chaude, précédée d'un automne très-abondant en pluies, & entrecoupé par des froids aigus. Fièvres qui ont affecté la poitrine par inflammation, & inflammations propres de cette région du mode fort, & accompagnées de turgefcence bilieufe. Durant la feconde moitié de l'année, fièvres également fortes, faififfant plus fréquemment le bas-ventre par colique, par diarrhée, par inflammation ; toux & phthifies.

Année 1756, auftrale-occidentale, belle, mais très-fèche ; l'automne dernier très-pluvieux, quelquefois variable, entremêlé de froids piquans. Fièvres plus fouvent du mode mou, de type rémittent, communément de caractère bilieux inflammatoire ; enfuite péripneumonie, & rhumatifmes de même type & de la même nature. Après, fièvres-tierces, portant auffi à la poitrine par toux, par douleur, par dyfpnée & compliquées de turgefcence toujours bilieufe. Depuis la fin de juillet, fièvres molles, affaiffanres & affectant encore la poitrine. Catarrhes de cette region, & phthifies, qui feules ont été populaires.

Année 1757, auftrale-orientale, nuageufe, variable, immodérée par les froids & par les chaleurs, & très-fèche, cependant après des pluies abondantes & fréquentes de l'automne dernier, faifon tempérée. Fièvres ordinairement molles, malignes, avec douleur de tête ou avec affoupiffement, avec colique, diarrhée, météorifme, & fouvent péripneumoniques. Péripneumonies de la même nature ; les fymptômes de ces maladies fe montrant en même tems à part. Dans le cours automnal, fièvres molles, bilieufes ; éryfipèles de la même nature, pourpres benins, toux & hémoptyfies, petites véroles accompagnées de fièvre peripneumonique, très-meurtrières.

L'année 1760, boréale-auftrale, belle, tempérée, mais trop fèche ; cependant après un automne abondant en pluies, & beau. Fièvres molles, rémittentes, communément pleurétiques, avec turgefcence. Pleuréfies de la même nature, ainfi que les fièvres tierces & hémitri-

tées, très-affaiſſantes dans le cours automnal. Petites véroles bénignes.

Année 1762, auſtrale-boréale, immodérément chaude & ſèche; l'automne dernier médiocrement pluvieux & tempéré. Fièvres molles, rémittentes, très-longues. Péripneumonies & fièvres intermittentes de la nature de ces fièvres, ainſi que les rhumatiſmes. Fièvres catarrhales, quelquefois vives, d'autres fois compliquées de la fièvre molle; cette fièvre eſt devenue hémitritée, maligne, très-affaiſſante, & s'eſt compliquée de péripneumonie avec déjections ſanguinolentes dans l'été. Au déclin de cette ſaiſon, épidémie de catarrhes violens, principalement ſur la poitrine. Des phthiſies fréquentes, aiguës. Les phthiſies ont également régné en Suiſſe, où l'année a été de même fort ſèche (17). Rougeoles & petites véroles qui n'ont été mortelles que par complication d'inflammation de poitrine ou de bas-ventre.

Année 1764, auſtrale-occidentale, tempérée, précédée d'un automne peu pluvieux, & interrompu par des froids extraordinaires. Fièvres molles, rémittentes, avec complication de péripneumonie & de lethargie. Fièvres intermittentes de la même nature, ainſi que les autres maladies de la ſaiſon. Depuis l'été, mêmes fièvres molles, toujours compliquées de péripneumonie, & de plus d'éryſipèle, ou de dyſenterie, conſtamment avec redondance bilieuſe, très-affaiſſantes, malignes, & pernicieuſes aux femmes en couche. Dans la canicule, phthiſies, toux convulſives ſur les enfans. Rougeoles peu vives.

Année 1769, boréale-orientale, tempérée, un peu variable, après un automne fort pluvieux, quoique beau & tempéré. Fièvres molles, remittentes, avec turgeſcence bilieuſe; cette turgeſcence exiſtoit auſſi ſéparément. Angines, pleuréſies, rhumatiſmes, éryſipèle, dyſenteries de la nature de la fièvre régnante, laquelle a été plus maligne, & hémitrittée dans le cours automnal. Phthiſies.

Année 1775, boréale-occidentale, tempérée, mais très-ſèche, précédée d'un automne qui a donné très-peu de pluie, & qui s'eſt diſtingué par les froids les plus rigoureux depuis ſon déclin; mais après les pluies immodérées des années 1772 & 73 fièvres ordinairement du mode fort, bénignes, pleurétiques, de type tantôt rémittent, tantôt ſynoque, & avec turgeſcence bilieuſe; pleuréſie, avec même type & complication, ainſi que les fièvres d'accès & les rhumatiſmes. Scarlatines vives, graves au déclin de l'été. Catarrhes vifs, avec turgeſcence bilieuſe.

Année 1779, auſtrale, la plus tempérée, mais la plus ſèche, & après un automne ſec & d'une beauté délicieuſe. Péripneumonies &

(17) Haller, Journal des Savans, année 1767.

fièvres du mode fort & bénignes, compliquées cependant de catarrhes & de turgescence bilieuse. Dans le cours automnal, ces fièvres ont pris un type irrégulier & un caractère plus malin. Fièvres d'accès de la nature des fièvres continues régnantes. Rougeoles de la nature de la constitution de l'année, du mode fort, inflammatoire.

Les fièvres de cette constitution, ordinairement compliquées de turgescence, communément bilieuse, sur-tout dans la station molle, &, le plus souvent, d'inflammation de poitrine, ont été assez souvent populaires, principalement dans le cours automnal, où elles ont pris un caractère malin & un type irrégulier. Le mode fort a dominé plusieurs années après les grandes pluies de l'année 1745, & a repris quelques années après les pluies de l'année 1772; & le mode mou a régné dans les années intermédiaires, qui, en somme, ont été plus sèches. Les fièvres de la station forte ont ordinairement été inflammatoires; celles de la station molle, réellement putrides, affaissantes, presque toujours avec redondance stomacale & pernicieuse aux femmes en couche. Les fièvres de cette seconde station ont été de nature analogue aux fièvres ardentes illégitimes, aux fièvres continues de la première constitution des Epidémiques d'Hippocrate, observée à Thase (17). Les phthisies ont été

(17) Cette ville donnoit son nom à l'île de Thase, dans la mer Egée. Cette île, séparée de la Thrace par un petit canal, étoit de forme oblongue, & avoit quarante stades de circuit. Renommée par sa fertilité & par ses marbres, elle étoit des plus anciennement cultivées. Elle devoit donc être salubre. La ville étoit ouverte à l'aquilon & aux autres vents froids. (Voyez la Géogr. de Dénys, les Comment. de Galien sur les Epid. d'Hippocrate, & l'Hist. univ. d'une compagnie de gens de lettres, tome VI.) Son climat ressembloit, par conséquent, à celui de Marseille; mais il en différoit par le voisinage d'un grand continent, qui, s'étendant jusqu'au cercle polaire, & se trouvant couvert de forêts, de lacs & d'immmenses rivières, lui donnoit bien plus de pluie, de neige & de froid. Son sol produisant les mêmes fruits que celui de cette ville, & l'industrie de ses habitans étant également le commerce maritime, leur régime de vivre étoit, à peu près, le même que celui des Marseillois. Les épidémies de ces deux peuples naissant donc dans des froids homogènes, peuvent être comparées; seulement elles étoient plus intenses & plus répandues chez les Thasiens, & généralement chez la nation Grecque: elles y étoient aussi bien plus fréquentes, & à un degré à servir d'*archétype*. Les quatre constitutions fondamentales ont été observées à Thase; car la quatrième, quoique sans mention de lieu, s'est aussi fait sentir dans cette ville, puisque, parmi les cas de cette épidémie, il y avoit des malades qui y résidoient; & ces constitutions ont eu lieu durant la vie d'Hippocrate: car, si chacune d'elles n'avoit paru à un haut degré que dans l'espace de 37 ans, ainsi que dans cet espace il n'en a paru qu'une à ce degré à Marseille, il auroit fallu un siècle & demi d'observations suivies, pour rencontrer ces quatre constitutions au degré requis: or, avant ce législateur de la Médecine, l'art étoit trop informe pour décrire de si parfaits modèles d'épidémies. Enfin, si l'on fait attention que les fièvres quartes étoient familières à la nation grecque, &

plus populaires & plus aiguës dans cette ville, dont les parotides diſtinguent de plus la conſtitution.

§. II.

De la conſtitution froide humide.

Dans l'eſpace de trente-ſept ans de ma pratique que je parcours, les froids n'ont jamais été compliqués durant une ſaiſon entière avec les pluies, parce que celles-ci ne viennent, en abondance, que du midi; c'eſt pourquoi la conſtitution froide-humide n'a jamais été complète ni à un haut degré.

Année 1745, boréale-auſtrale, exceſſive en pluie au déclin de l'été. Dans l'automne, toux convulſives & angines parmi les enfans à Auriol, & plus graves à Montpellier.

Année 1746, boréale, aſſez réglée, après un automne tempéré, mais remarquable par un déluge de pluie; fièvres continues, affaiſſantes, mais rares. *Arthritis* de nature maligne, fièvres-tierces, catarrhes.

Année 1758, auſtrale-boréale, variable, aſſez pluvieuſe; l'automne précédent nuageux, cependant peu pluvieux, variable, très-froid. Fièvres catarrhales inflammatoires, compliquées de turgeſcence bilieuſe, ſaiſiſſant principalement la poitrine; inflammations de cette région, de cette même nature pendant toute l'année. Ces maladies de difficile coction, ont été, dans le cours vernal, communément molles & rémittentes; & dans le cours automnal, où elles ont ſaiſi de plus la tête & le bas-ventre, par inflammation, par irritation ou par catarrhe, principalement du mode fort & de type ſynoque. Les fièvres tierces ont été de la même nature.

Année 1777, auſtrale-boréale, un peu variable, médiocrement froide & humide, abondante en pluie, après un automne d'une douce & humide température, & ſouvent nuageux, quoique médiocrement pluvieux. Fièvres, communément fortes, rémittentes, rarement ſynoques, compliquées de catarrhe, d'inflammation de poitrine & de turgeſcence bilieuſe, & principalement funeſtes aux enfans. Fièvres catarrhales entées ſur le fond de ces fièvres. Angines & pleuréſies de la forme & du caractère des fièvres régnantes, ainſi que les inflammations de

---

qu'elle étoit ſujette aux fluxions gangréneuſes ſur les bourſes, σηπηδονες αιδοιων, à des maux de gorge gangréneux, à des maladies horribles de la peau, &c. on conclura que la Grèce, la Theſſalie & la Thrace, où Hippocrate a recueilli ſes obſervations, n'étoient pas, à beaucoup près, auſſi ſalubres que la contrée de Marſeille.

bas-ventre dans le cours automnal. Fièvres quotidiennes, tierces & demi-tierces de la nature des fièvres continues. Phthisies, dont certaines aiguës

Les fièvres de cette constitution, dans laquelle celle de l'année 1758 approche un peu plus du mode des froides & humides, ont eu de la ressemblance avec celles de la seconde constitution de Thase. Les fièvres molles ont été rares & benignes, ainsi que les fièvres ardentes illégitimes, l'ont été à Thase. Les fièvres fortes ont été vives, acritiques dans l'année 1758, commes les fièvres continues, συνεχεῖς, l'ont été dans cette ville. Mais ce qui distingue la constitution de Thase, c'est les ophthalmies, les hydropisies & les fièvres quartes. Cependant ces fièvres sont bien sujettes à l'influence des affections générales de l'air, mais elles ne naissent que dans les climats humides : à Marseille, contrée très-sèche, elles sont un phénomène extraordinaire; elles ne sont donc que de la classe des endémies.

§. III.

De la constitution froide-sèche.

Année 1748, boréale-australe, remarquable par le froid, par le chaud & par la sécheresse, après un automne nébuleux, mais peu pluvieux & médiocrement froid. Fièvres souvent vives, quelquefois molles, accompagnées de prostration des forces & compliquées d'ardeur de poitrine, de catarrhes & de turgescence bilieuse; dans le cours automnal, elles sont souvent devenues ardentes. Fièvres tierces de la nature de la fièvre continue régnante. Toux convulsives parmi les enfans depuis l'automne de l'année 1745; petites véroles meurtrières.

Année 1752, boréale-australe, assez tempérée; pluies abondantes pendant l'automne précédent, d'une agréable température, mais terminé par les froids les plus rigoureux. Fièvres & inflammations de poitrine du mode fort, violent, ainsi que les rhumatismes de toute l'année. Dysenteries dans l'été; phthisies.

Anne 1759, boréale, tempérée, après un automne couvert, abondant en pluie & très-tempéré. Fièvres & inflammations de poitrine du mode mou & du type rémittent, avec prostration des forces & turgescence bilieuse, & souvent compliquées de catarrhes; elles ont été funestes aux femmes en couche. Fièvres tierces, ne différant des continues régnantes que par le type. Fièvres fortes, très-rares, turgescences régnantes à part; les trois maladies éruptives suivant les mêmes modes & la même nature, & assez graves.

Année 1766, boréale-occidentale, d'un froid intense dans l'hiver, ensuite tempérée, après de grandes pluies & une température modérée

pendant l'automne dernier. Fièvres & péripneumonies molles, rémittentes avec turgescence. Fièvres & pleurésies catarrhales vives. Petites véroles molles, meurtrières.

Année 1767, boréale-occidentale, très-froide dans l'hiver, ensuite tempérée, après un automne abondant en pluie, & tempéré, quoique variable. Fièvres molles, rémittentes, malignes, avec turgescence bilieuse, principalement funestes aux femmes enceintes; péripneumonies de la même nature, avec turgescence, régnantes séparément. Fièvres catarrhales pleurétiques, rémittentes & comme intermittentes, vives, mais rares; petites véroles molles, quand elles étoient graves. Phthisies.

Année 1768, boréale-occidentale, avec froid le plus rigoureux dans l'hiver, ensuite tempérée, après un automne pluvieux, cependant serein pour l'ordinaire, mais souvent froid. Fièvres & pleurésies molles, rémittentes, malignes, avec turgescence bilieuse. Dans l'été, maladies inflammatoires du bas-ventre, molles, putrides; érysipèles, coliques, diarrhée, dysenteries avec prostration des forces, & quelquefois avec fièvre molle. Rougeoles avec fièvre vive & rémittente, meurtrières. Toute l'année, fièvres catarrhales souvent synoques vives ou fortes, quelquefois rémittentes molles.

Année 1770, boréale-occidentale, d'une froidure médiocre, mais constante & d'une sécheresse excessive, après un automne assez abondant en pluie, & cependant d'une température boréale. Fièvres & pleurésies du genre mou & rémittent, devenues ardentes dans l'été, toujours avec turgescence, plus fâcheuses pour les tempéramens phlegmatiques & pour les femmes grosses: scarlatines rémittentes, quelquefois synoques. Petites véroles du mode mou, quand elles étoient malignes.

Année 1771, occidentale-boréale, tempérée, mais excessivement sèche, précédée d'une suite d'années sèches, après un automne peu pluvieux, serein, doux. Fièvres & fluxions de poitrine molles, rémittentes, souvent catarrhales, plus souvent du mode fort dans le printems, avec turgescence. Dans l'été, fièvres catarrhales, synoques pleurétiques, vives ou fortes. Les fièvres ont principalement sévi contre les femmes en couche. Phthisies; scarlatines avec fièvre vive, ordinairement rémittentes, graves.

Année 1780, boréale-orientale, très-sèche, après un automne tempéré & suffisamment pluvieux. Fièvres fortes, catarrhales, inflammatoires, saisissant principalement la poitrine, & se portant, depuis le printems, sur le bas-ventre, par des douleurs des plus aiguës. Souvent elles étoient de nature maligne, accompagnées de prostration des forces & de turgescence. Les femmes en couche en ont été attaquées mortellement. Dans l'été, rhumatismes du mode fort, occupant souvent

le bas-ventre. Petites véroles du même mode, pernicieuses dans l'automne, où elles étoient compliquées de la fièvre régnante; fièvres avec turgescence régnantes à part.

Cette constitution a produit des fièvres compliquées de douleurs, d'ardeur & d'inflammation de poitrine & de bas-ventre, & de catarrhes. Le catarrhe régnoit aussi séparément, & affectoit les deux régions par de vives douleurs. Les fièvres qui en étoient accompagnées n'ont été répandues d'une manière générale que dans l'année 1748, & les catarrhes qu'en 1780. Les fièvres ont principalement nui aux femmes en couche & aux tempéramens phlegmatiques. Celles de la station molle, accompagnées de prostration des forces & de turgescence putride, ressembloient aux fièvres ardentes illégitimes de la troisième constitution de Thase, particularisées pourtant par des hémorrhagies, dûes probablement à une médecine moins active; mais ce qui distingue la constitution de cette ville, ce sont les paraplégies qui y furent populaires en hiver; elles ont également régné dans les intempéries, trop sèches à Paris (18) & à Londres (19); mais de telles intempéries, chaudes ou froides, ne les ont jamais produites à Marseille, où elles sont cependant très-fréquentes & très-intenses, & durent même plusieurs années de suite; par conséquent ces maladies ne prenant point leur source dans les affections générales de l'air, mais dans les intempéries locales, elles ne sont point de la classe des épidémies, mais de celle des endémies.

§. IV.

De la constitution chaude-humide.

Année 1750, australe, belle, médiocrement pluvieuse, après un automne peu pluvieux, variable & d'un froid cuisant. Fièvres synoques putrides, les unes du mode fort, les autres du mode mou. Fièvres intermittentes de la même nature, érysipèles, pleurésies, rhumatismes, dysenteries.

Année 1751, australe-orientale, assez réglée, suffisamment pluvieuse, après un automme très-pluvieux, ordinairement serein. Fièvres & péripneumonies du mode fort, ainsi que les fièvres d'accès & les rhumatismes. Scarlatine bénigne.

Année 1761, boréale-australe, assez belle, immodérément chaude dans l'été; pluies assez abondantes, après un automne médiocrement pluvieux & tempéré. Fièvres rémittentes portant à la poitrine, & inflammation de cette région, du mode mou, avec turgescence bilieuse

(18) Baillou, *Epid.* & lib. *de arthrit.*
(19) Arbuthnot, *Essai des effets de l'air*, &c. Short chronolog. hist. of the air, &c. Year, 1732 & 1733.

très-putride, prostration des forces, & assoupissement de nature très-maligne. Elles dégénéroient quelquefois en fièvres tierces & doubles-tierces : ces fièvres d'accès, de la nature des fièvres continues, ont aussi régné, ainsi que les érysipèles & les dyssenteries dans le cours automnal, où les fièvres ont pris une forme de double-tierce ou de demi-tierce irrégulière. Toux convulsives parmi les enfans ; rougeoles, quelquefois du mode mou, bénignes.

Année 1763, australe-boréale, point assez pluvieuse, peu humide, variable ; l'automne dernier très-pluvieux & variable. Fièvres molles, rémittentes, affaissantes, quelquefois avec syncope & avec hémorrhagie, légères en apparence & réellement très-graves. Inflammations de poitrine de la même nature. Depuis l'été, les fièvres ont été encore plus graves & du type hémitritée, la turgescence putride plus exaltée, les érysipèles, les dysenteries & les inflammations de poitrine de la nature de ces fièvres, ainsi que les fièvres inermittentes. Les trois maladies éruptives ont été de la même nature, & vives ; la petite vérole prenoit le type mou quand elle étoit maligne.

Année 1765, australe-occidentale, tempérée ; pluies en aboudance, après un automne peu pluvieux, & entrecoupé par des froids vifs. Fièvres molles, rémittentes, affaissantes, pleurétiques, quelquefois avec un pouls presque naturel ; pleurésies de la même nature. Dans l'été, fièvres continues hémitritées, avec pouls moins lâche & plus fréquent. En automne, fièvres molles, telles que celles du printems. Phthisies, dont certaines ont été aiguës.

Année 1772, australe-orientale, tempérée, remarquable par des pluies douces jusques vers la fin de l'été, où survint un déluge de pluie ; l'automne précédent abondant en pluies, & cependant beau. Fièvres & pleurésies molles, rémittentes, affaissantes, avec turgescence putride, ainsi que les fièvres intermittentes. Dyssenteries également molles. Après les grandes pluies, fièvres quotidiennes, populaires, se jugeant par enflure œdémateuse. Erysipèles œdémateux. Fièvres catarrhales. Turgescences, principalement stomacales, affaissantes. Petites véroles, quelquefois compliquées de catarrhe.

Année 1773, australe-boréale, assez tempérée, remarquable par des pluies abondantes & par l'humidité ; l'automne dernier distingué par une grande quantité de pluie, & tempéré. Fièvres molles, rémittentes, affaissantes, avec turgescence. Pleurésies, dyssenteries, fièvres intermittentes, spécialement quotidiennes, de la nature de la fièvre rémittente. Rougeoles, avec fièvre rémittente, meurtrières.

Année 1774, occidentale, tempérée, peu pluvieuse, mais très-humide, précédée d'un automne tempéré & abondant en pluies, & de deux années immensément pluvieuses. Fièvres molles, rémittentes, avec

avec redondance ſtomacale. Dans le cours automnal, mêmes fièvres, plus ſouvent les ſynoques fortes, toujours avec aſſoupiſſement. Toute l'année, fièvres quotidiennes, du mode mou ou du mode fort, & compliquées des mêmes ſymptômes que les fièvres continues ; les redondances ſtomacales ſe montrant auſſi ſéparément.

Année 1776, occidentale-auſtrale, aſſez réglée, après un automne beau, & médiocrement pluvieux. Fièvres fortes, ſynoques ou rémittentes, inflammatoires ; pleuréſies de même type au déclin de l'été ; les fièvres plus ſouvent molles, rémittentes ou irrégulières, malignes, plus pernicieuſes au jeune ſexe. Rougeoles vives, aſſez graves.

Année 1778, boréale-auſtrale, tempérée, très-pernicieuſe juſqu'au ſolſtice d'été ; l'automne dernier, d'abord chaud, puis très-froid, abondant en pluies. Fièvres fortes, rémittentes, avec turgeſcence, &, pour l'ordinaire, avec état inflammatoire du bas-ventre, & ſouvent de la poitrine : pleuréſies & rhumatiſmes de la même nature. Dans le cours automnal, mêmes fièvres, mais plus molles, plus affaiſſantes, irrégulières, ſouvent avec boutons charbonneux. Diarrhées, dyſſenteries & fièvres intermittentes de la nature de la fièvre régnante. Cardialgies communes. Fièvre catarrhale avec inflammation du cerveau aux enfans.

Les fièvres de cette conſtitution ont rarement été populaires, mais leur gravité a été notable & relative à l'intempérie dominante. Durant la ſtation molle, elles ont été malignes, le pouls très-peu fréquent, concentré ; aſſoupiſſement, proſtration ou épuiſement de forces ; turgeſcence, ſur-tout de l'eſtomac, ordinairement bilieuſe, très-putride, fort ſouvent avec complication d'inflammation de poitrine, même toute l'année ; & aſſez ſouvent de celle de bas-ventre, principalement dans le cours automnal, où le type eſt devenu irrégulier, & le caractère plus malin, quelquefois avec hémorrhagie, rarement avec boutons charbonneux.

Après les années 1750, 51, 74, 76 & 78, précédées par les pluies très-abondantes des années 1745 & 72, les fièvres du mode fort ont régné ou dominé, & avec plus de violence la première de ces années.

Les fièvres catarrhales, aſſez fréquentes, & communément entées ſur les autres fièvres régnantes.

La quatrième conſtitution des Epidémiques d'Hippocrate, obſervée on ne ſait dans quelle contrée, mais au rapport de Galien, ainſi que d'après les noms des villes mentionnées dans les cas de malades attaqués de cette épidémie, commune à pluſieurs régions, engendra des fièvres ardentes illégitimes, de la même nature que les fièvres molles de Marſeille, mais plus malignes & plus épidémiques.

La conſtitution de l'obſervateur grec, eſt ſingulièrement remar-

quable par une maladie gangreneuſe, qu'il appelle *éryſipèle*, & qui fut connue enſuite ſous le nom générique de feu ſacré, & depuis ſous la dénomination de *mal des ardents* ou de *feu Saint-Antoine*. Mais jamais la ſimple conſtitution humide-chaude d'une année, ne produiſit cette maladie dans aucun autre tems chez aucune autre nation. Il eſt plus que vraiſemblable que l'intempérie trop humide d'une ou de quelques années précédentes l'occaſionna en engendrant dans les plantes céréales, l'ergot ou le charbon, germe putride ſec. Ce fut, en effet, la nourriture de cette ſorte de grains, jointe à l'exceſſive humidité de l'air ou des domiciles, qui la fit éclore en Europe dans le moyen âge, & la multiplia depuis le onzième juſqu'au quatorzième ſiècle (20). Cette maladie provenant du vice de la diète, principalement alimentaire, eſt donc de la claſſe des pandémies ou maladies univerſelles, & non de celle des épidémies, cauſées par les affections générales de l'air. Hippocrate a mis encore dans cette dernière claſſe les endémies, ou maladies dues à la nature des lieux, ainſi qu'il a été remarqué ci-devant ſur la ſeconde & troiſième conſtitution. Tous les obſervateurs ſont tombés depuis dans de pareilles erreurs.

Remarques générales ſur les quatre conſtitutions fondamentales.

1. On trouve dans les Epidémies d'Hippocrate, que les fièvres prennent dans l'été, le type hémitrité, & une nature plus grave; mais ces deux caractères appartiennent au génie conſtant des maladies du cours automnal, & non aux épidémies. (*voy. art.* 2. & 3.) Cependant il faut décrire celles-ci, même avec les formes qu'elles reçoivent des ſaiſons, en faiſant la diſtinction de leurs caractères propres d'avec ceux de ces ſaiſons.

2. Hippocrate n'ayant eu en vue que de faire le tableau des conſtitutions épidémiques des années, n'eſt point entré dans le détail des intercurrences, ou n'en a tracé que les traits relatifs à ces conſtitutions.

3. Je terminerai ces quatre conſtitutions fondamentales des années, par une revue générale de leurs influences ſur les trois capacités du corps. Elles affectent ces capacités par leurs qualités ſenſibles, comme ſont les tems & les ſaiſons dont elles ſont compoſées. Ainſi les maladies de poitrine ont ſurpaſſé du tiers ou du double celles du bas-ventre dans les années boréales, ſur-tout nuageuſes, variables ou trop ſèches, & même dans les années auſtrales, entrecoupées par des froids aigus & précédées d'automnes très-pluvieux, telles que celles de 1751—55,

(20) Hiſtoire de l'*Elephantiaſis*, c&.

57, 58, 63, 66, 67 & 80. Au contraire, les dernières maladies ont été plus nombreuſes que les premières, ou ont été au moins à l'égalité dans les années 1756, 64, 68—75, 78 & 79 en total ou en bonne partie auſtrales, ou boréales temperées, pluvieuſes ou non, mais ſenſiblement humides. Les maladies de la tête ont été, pour l'ordinaire, le tiers de la ſomme de celles des deux autres capacités; mais elles en ont été la moitié dans les années 1757, 60, 65, 69, 70—74, la plus grande partie occidentales tempérées, la plupart peu pluvieuſes, mais précédées d'automnes abondans en pluie. Il faut pourtant obſerver qu'une partie des maladies de la tête prend ſa ſource dans le bas-ventre. Il eſt encore à remarquer que dans les années auſtrales, ſpécialement dans les occidentales, ſereines & tempérées, les rapports des maladies de la tête & du bas-ventre avec celles de la poitrine, n'ont été plus grands que parce que ces années ont été ſalubres : réſultat général qui confirme ces faits de détails, que l'extrême ſécherеſſe & les froids, ainſi que les variations des tems affectent principalement cette dernière région. (*voy. art.* j; n°. 2, & *art.* ij, §. *1*, n°. 2.)

COROLLAIRES GÉNÉRAUX,

Contenant les influences des temps, des ſaiſons & des années, ſur les maladies régnantes, déduits des trois articles précédens.

1. L'influence de l'automne ſur les maladies eſt plus grande que celle des autres ſaiſons, & s'étend aux années qui ſuivent, parce que cette ſaiſon eſt celle des pluies. L'automne de l'année 1745 & celui de l'année 1772, mémorables par des pluies très-abondantes, produiſirent, le premier, des angines & des toux convulſives ſur les enfans, qui durèrent cinq ans; & le ſecond, des fièvres quotidiennes, qui continuèrent trois ans.

Cette influence que l'obſervation apprend aux yeux, l'analyſe des effets des météores la démontre à l'eſprit. Au déclin de l'été, les vents paſſent dans la bande orientale-auſtrale de l'horizon en Provence, d'où ils amènent des pluies fréquentes, copieuſes, dont la terre s'imbibe; les vents s'étendent enſuite au nord, les froids ſe font reſſentir, & la campagne ſe dépouille de ſes fruits & de ſa verdure, rentre dans le repos, & reçoit de l'air ſans rien exhaler, ſans rien perdre. Le cultivateur confie à la terre les ſemences & les plantes qui ne doivent fructifier que l'année ſuivante. Les eaux du ciel fermentent cependant ſous les froids congelans dans le ſein de la terre. Enfin, au commencement de la nouvelle année, ou environ un mois après le ſolſtice, le ſoleil, déja aſſez

élevé, dilate la superficie du sol par le dégel, les vapeurs montent dans l'atmosphère, les plantes végetent, les maladies aiguës éclosent, & sont d'autant plus répandues que les eaux pluviales ont plus long-tems séjourné sous une croûte de la terre plus fortement congelée : ainsi les paysans observent en Suède que, lorsque la neige tombe sur la terre déja congelée, le printems suivant est plus fertile en maladies (21). C'est donc l'état météorologique de l'automne, à partir du déclin de l'été, qui décide de la quantité & de la qualité des émanations terrestres qui doivent s'élever l'année d'après, & conséquemment de la constitution épidémique ou régnante de la même année. C'est pourquoi Hippocrate, qui connoissoit la nature par l'observation, qui mène aux causes ou aux faits généraux, commence, dans ses Epidémiques, l'année météorologique du déclin de l'été de l'année précédente. Les agriculteurs datent aussi l'année de l'équinoxe d'automne, ainsi que faisoient des nations agricoles de l'antiquité.

Mais, comme une saison dont les qualités sont intenses ou les météores considérables, étend ses influences sur les saisons suivantes ; de même une année remarquable par ses intempéries ou par plusieurs pareilles saisons, étend les siennes sur les années subséquentes, fussent-elles tempérées. La comparaison des trente-sept années de ma pratique mentionnées dans les articles ij & iij, confirme cette induction.

2. Les intempéries des tems, des saisons, des années, ont rendu, suivant leur intensité, leurs combinaisons & leurs variations, les maladies communes ou rares, malignes ou bénignes, simples ou compliquées. Hippocrate a fait à peu près la même observation (22). Les pluies amènent le genre inflammatoire exquis ou le mode fort, si elles dominent un certain nombre d'années, ou si elles excèdent trop les limites dans une ou plusieurs saisons ; les froids survenans aiguisent ce mode. Les variations des tems, de même que l'intempérie chaude-humide, produisent le genre putride ; le premier agent rend en particulier, les fièvres longues, *acritiques*. Enfin, l'intensité des qualités de l'air ou leurs changemens subits ou trop rapides, excitent le genre catarrhal, qui est conséquemment le plus fréquent.

3. Les tems passagers excitent des affections & des maladies sporadiques & intercurrentes ; les saisons amènent plus particulièrement ce dernier ordre de maladies ; les constitutions des années produisent les épidémies ou les maladies régnantes de l'année, lesquelles sont communément les fièvres continues des genres inflammatoires, putride ou catarrhal, ou simplement des constitutions relatives à ces genres.

---

(21) Linnæi *Amœn. Acad.*
(22) Aphor. sect. iij, nº 1.

4. Cependant les intempéries des tems & des saisons ont concouru à la complication des maladies constitutionnelles ou épidemiques ; & ces maladies, ainsi que les intercurrentes, ont constamment été modifiées sur les types stationnaires ; & comme il y a eu deux de ces types dans l'espace de trente-sept années que je parcours, les maladies régnantes ont eu souvent un type ou mode essentiellement différent sous des intempéries de tems, de saisons ou d'années semblables ; mais leurs formes caractéristiques ont cependant été relatives à ces intempéries. Ainsi les maladies ont été du mode mou, d'un orgasme foible, depuis l'année 1755 jusqu'à celle de 1774, espace d'années où la station de ce mode a régné ; & au contraire, elles ont été du mode fort, d'un orgasme actif, avant & après ce période d'années, époques où la station forte a dominé. Cependant il y a eu également, durant l'une & l'autre station, des maladies de mêmes dénominations, de mêmes genres, des pleurésies, des angines, des rhumatismes, des dyssenteries, des érysipèles, &c. amenées par les mêmes intempéries intercurrentes, ainsi que des fièvres des mêmes types, synoques, rémittentes & intermittentes, occasionnés par les mêmes qualités & affections de l'air dans le cours de l'année. Nous entrerons dans des détails ultérieurs dans la section suivante.

5. Les intempéries ordinaires des tems, des saisons, des années, en amenant les maladies régnantes, intercurrentes & épidémiques, ne changent donc point les constitutions stationnaires. Ainsi les quatre constitutions météorologiques fondamentales ont bien eu lieu durant le long règne de la station *molle*, mais ne l'ont point changée ; en particulier l'extrême sécheresse des années 1763, 70 & 71, n'a point produit cet effet, non plus que les froids violens apportés par les grands vents de nord dans les années 1766, 67 & 68, quoique cette qualité de l'air remonte les ressorts des organes des sens & du mouvement du corps. Cependant le froid humide, quand il a duré toute l'année, a eu une influence sensible sur cette station : l'année 1758 ayant été humide, froide, variable, & précédée d'un automne de cette température, a fait renaître le mode fort avec le genre synoque dans les catarrhes du cours automnal. Il en a été de même du mode fort qui a dominé, avec violence, avant le règne du mode opposé, spécialement depuis l'année 1748 jusqu'à celle de 1755, & avec bénignité, depuis l'année 1774 jusqu'à celle de 1781, où j'écris. Les années ont pourtant été, durant la dernière époque de cette station, variables, chaudes ou froides, sèches ou pluvieuses ; & dans la seconde, d'une douce température, mais d'une sécheresse excessive. Par conséquent, l'opinion généralement reçue, & si spécieuse, que les maladies populaires sont du mode fort ou exquis dans les constitutions boréales, &

du mode oppofé dans les conftitutions méridionales, eft erronée quant aux intempéries ordinaires. Elle n'eft fondée que relativement à certains météores exceffifs, qui n'arrivent que dans de grands intervalles d'années.

6. Quels font les météores qui, par leur puiffante énergie, caufent les conftitutions ftationnaires? Durant celle du mode mou, qui a régné depuis l'année 1755 jufqu'à celle de 1774, les tems ont bien fouvent été d'un froid rigoureux & ont fouffert de grandes variations; mais les pluies n'ont point abondé, la quantité moyenne d'eau tombée chaque année à Marfeille, n'ayant été que de dix-fept pouces, à compter de quelques années avant ce règne : mais durant la ftation forte, en comptant depuis l'année 1749, où l'on a commencé de mefurer la quantité de pluie dans cette ville, jufqu'à celle de 1755, & depuis l'année 1772 jufqu'à celle de 1780, la quantité moyenne en a été de 21 $\frac{2}{3}$ pouces par année; & ce produit monteroit bien plus haut, fi l'on avoit pu faire entrer dans le calcul les quantités de pluie qu'ont donnée les années antérieures depuis celle de 1745, fi mémorable par fon déluge; car les années fuivantes jufqu'à celle de 1755, n'ont point trop excédé par ce météore. Il peut donc s'enfuivre de l'état des intempéries des années que j'ai décrites, que c'eft principalement le déluge de l'année 1745 qui a produit la ftation forte, qui a continué jufques dans l'année 1755, & que celui de l'année 1772 l'a rappellée; & que par la raifon contraire, c'eft le manque de pluies fuffifantes pendant quelques années qui a fait éclorre la ftation oppofée. La conftitution forte a été plus féconde en maladies. Il confte, en effet, par mon Journal, ainfi que par les obfervations des Auteurs, que les années les plus abondantes en pluies font les plus chargées de maladies; ce font les pluies qui amènent les épidemies en Chine (23). C'eft pourquoi les fols & les climats fecs, tels que ceux de certaines contrées de baffe Provence, font les plus falubres.

7. Les rapports des deux ftations de maladies avec les pluies, que je viens de développer, fourniffent des connoiffances fur ce double objet pour le paffé & pour l'avenir. Si la ftation molle règne, on peut conclure que dans une fuite d'années antérieures, il eft tombé en fomme trop peu de pluies : fi c'eft la ftation forte, il eft apparent qu'il y a eu une grande abondance de pluie, au moins deux ou trois ans auparavant, puifqu'il faut cet efpace de tems après ce phénomène pour faire naître cette ftation. Enfin, connoiffant l'année où a commencé la ftation molle, on peut prédire combien d'années elle durera encore, fi fon période eft de dix-neuf ans comme le cycle lunaire, ainfi qu'il l'a

(23) Lettres édifiantes, n° XXIV.

été; & l'on peut faire la même prédiction sur la station opposée, si elle est du même période : ce qu'une observation de douze à quinze ans qui reste à faire, décidera.

Appliquant ces connoissances aux épidémies de Thase ou autres lieux de la nation grecque, l'on peut dire que, 1°. la première, la troisième & la quatrième de ces épidemies étant du mode mou, un nombre d'années antérieures a manqué de pluies suffisantes ; 2°. la constitution froide-humide, ou fort pluvieuse, a été précédée immédiatement d'autres années très-pluvieuses, pour faire naître la station forte, puisqu'elle ne vient que deux ans après une quantité immodérée de pluie.

8. Une constitution de maladies épidémiques est donc l'effet complexe d'une série de constitutions météorologiques, la stationnaire, l'épidémique, & la semestre ou vernale & automnale, qui est constante ; & les maladies intercurrentes sont le produit de ce concours de causes & des intempéries des tems & de la saison qui s'écoulent. Martiani, Vallés & Ramazzini ont entrevu, en partie, cette vérité, ayant remarqué que les épidémies sont le résultat, non-seulement de la constitution météorologique de l'année où elles naissent, mais encore de celle des années précédentes. De là vient la raison pourquoi il règne des maladies de différente nature dans des saisons & des années de température semblable, & au contraire : c'est que les températures des saisons & des années ont essentiellement été différentes dans le premier cas, & semblables dans le second. Par la même raison, on voit pourquoi, en comparant les observations de maladies régnantes avec celles du prince des observateurs, elles ne conviennent point entiérement avec celle-ci, quoique sous les mêmes constitutions météorologiques des années où les maladies ont paru, & sous des climats analogues & des diètes homogènes ; parce que les constitutions des années précédentes sont rarement décrites, & que celles d'Hippocrate, quoique fortement prononcées, ne s'étendent point chacune au-delà d'une année ; ajoutez que les stations qui forment le type ou le mode de ces maladies n'étoit point connu. Par conséquent, pour trouver les épidémies propres aux quatre constitutions météorologiques fondamentales, il faudroit avoir des suites d'observations de chacune de ces constitutions de plusieurs années, faites sous les mêmes types stationnaires, & sous des climats analogues & point insalubres, & avec des régimes de vivre similaires. C'est pour avoir manqué à une partie de ces conditions, qu'on a même confondu les endémies & les pandémies avec les épidémies, ou les maladies des lieux & de la diète, avec celles des affections générales de l'air. (*Voy.* remarq. *sur les quatre constitutions fondament. art.* 3.)

9. Puiſque les maladies régnantes ſont l'effet complexe d'une ſérie de conſtitutions météorologiques, elles ne proviennent donc point immédiatement des qualités ſenſibles ou évidentes de l'air : elles prennent leur ſource dans les vapeurs & exhalaiſons de la terre ; mais ces émanations ont reçu dans le ſein de celle-ci une nature relative à la combinaiſon de ces qualités, & aux conſtitutions météorologiques, dont les pluies ſont les agens les plus énergiques. (n°. 1 & 6.)

Il paroît que les anciens reconnoiſſoient auſſi pour cauſes de ces maladies, ces émanations ou vapeurs ambiantes ; car ils obſervoient que tel eſt, en général, l'état de l'air, telles ſont les maladies. Hippocrate, en particulier, admet cette doctrine, puiſqu'il commence l'année météorologique du déclin de l'été qui précède l'année des épidémies qu'il décrit, & qu'il parle des maladies qui viennent de certaines ſucceſſions des ſaiſons : or, une ſuite déterminée d'intempéries de pluſieurs ſaiſons, ne produit un effet déterminé dans l'économie, que par les émanations de la terre qu'elle occaſionne. C'eſt pourquoi cet obſervateur déſigne la cauſe des épidemies par τὸ θεῖον, *quelque choſe de divin*, expreſſion que Galien interprète dans ſes Commentaires ſur les épidemies par *altérations & affections de l'air*, excitées par les influences des aſtres. Il eſt vraiſemblable qu'il comprenoit ſous cette même expreſſion un fluide inviſible qui forme cette altération & affection ; car il opinoit avec Héraclite, Pythagore, &c. que tout ce qui exiſte ſous forme ſenſible vient de corpuſcules inviſibles qu'il appelle ἄδης, mot formé par ſyncope du mot ἀΐδης, *inviſible;* & il qualifie ce fluide *de divin*, parce qu'il provient, ſuivant lui, des influences des aſtres. Mais les influences des planètes ſur l'air ſe réduiſent, après celle du ſoleil, à celle de la lune, qui, dans ſon grand cycle qui eſt de dix-neuf ans, peut, par les variations ſucceſſives de ſa gravitation ſur la terre, amener une ſuite déterminée de vents, & par conſéquent de météores & d'intempéries de l'air, comme elle amène par cette cauſe une ſuite de marées. Or, la ſtation molle, produite par une ſuite déterminée de ces affections générales de l'air, a été de cette durée.

Sydenham reconnoît également pour cauſe des épidemies, des *effluences inviſibles* de la terre, mais qui s'élèvent dans certains intervalles d'années, & ſans aucun rapport avec les qualités ſenſibles & évidentes de l'air. Il prétend avoir obſervé des années qui, convenant par ces qualités, ont cependant été infeſtées par des maladies très-différentes entre elles, & réciproquement des épidémies de même nature, avec des températures diverſes : de manière qu'il y a, ſuivant lui, diverſes conſtitutions épidémiques qui ne doivent leur origine, ni au chaud, ni au froid, non plus qu'au ſec, ni à l'humide, mais à une altération occulte & inexplicable des corps dans les entrailles de la terre, d'où l'air eſt altéré

altéré par des émanations déterminées durant le règne d'une constitution ; & il pense qu'il y a des épidémies de longue durée, qui reviennent alternativement avec d'autres dans de certains périodes d'années. Mais si cet illustre observateur avoit tenu un journal exact de l'état du ciel, il auroit vu que les années qui lui ont paru se ressembler par leurs qualités sensibles, différoient au moins par celles des automnes ou des années antérieures, & que les années réglées qui ont cependant été insalubres, étoient venues après des années déréglées ; ce qui d'ailleurs est prouvé par l'histoire chronologique des épidémies en Angleterre (24). Il auroit trouvé que les maladies régnantes sont l'état compliqué des intempéries courantes & de celles des années antérieures, & que les mêmes suites & le concours de ces intempéries produisent les mêmes maladies, par des vapeurs terrestres déterminées qu'elles occasionnent. De plus, la description des épidemies de cet auteur, manquant du tableau des météores, son opinion manque de preuves légales, & ses épidemies sont des effets sans causes prouvées. Quant au retour périodique & alternatif de certaines épidémies, il l'imagine gratuitement, & même contre les faits ; car l'histoire, déja assez longue, des épidémies des diverses régions, contredit cette assertion. Enfin, Short a supérieurement prouvé contre lui, que les émanations minérales ne sont point causes de ces maladies. (25) L'imagination vive de cet homme de génie ne suit pas toujours la marche lente de la nature, & établit plus d'une opinion erronée. Je citerai en preuve ses traités si superficiels de la pleurésie, de la rougeole & de la scarlatine, & son administration si libérale de l'opium, d'un remède stupéfiant, dans ce période de la suppuration de la petite-vérole, où le malade étant sur le point d'étouffer, la nature rappelle toutes ses forces pour débarrasser les organes de la respiration d'un amas d'humeurs visqueuses virulentes.

Long-tems avant Sydenham, Fernel avoit également avancé que les épidémies n'ont point de rapports avec les qualités sensibles ou évidentes de l'air : mais n'ayant tiré cette conclusion que d'après la constitution d'une année (26), il ne l'a pas déduite des prémisses qui l'auroient contredite.

10. Si les vapeurs ambiantes sont les causes matérielles des maladies régnantes, les qualités de l'air, sur-tout le froid, en sont les causes formelles, en altérant le ressort des solides & le mouvement des liquides, & principalement en donnant lieu à la absorbtion cutanée (*art. ij*, *s. 1.*).

(24) Short's, *Chronolog. Hist. of the air*, &c.
(25) *Ibid.* vol. II, p. 460, nº 10.
(26) *De Morb. pestilent.* lib. II, cap. 13.

En effet, un praticien expérimenté obſerve journellement, comme l'a remarqué Sydenham, & même auparavant, Hippocrate (27), que le refroidiſſement du corps eſt l'occaſion commune, & preſque conſtante, des maladies aiguës; qu'elle l'eſt des épidémies par l'abſorbtion générale qu'il excite; enfin des intercurrences en dirigeant l'inhalation vers des des organes qu'il affecte particulièrement.

La ſuction ou inhalation cutanée ſuit dans l'air les mêmes lois que le bain aqueux. Dans celui-ci elle eſt nulle quand l'eau eſt froide, elle commence lorſque la froidure eſt peu ſenſible, augmente avec la douceur de la température, & parvient à ſon *maximum* au premier degré de tiédeur; elle diminue de-là à meſure que la chaleur de l'eau augmente, & tombe enfin à ſon *minimum*, ou ceſſe lorſque cette chaleur eſt montée à un degré inſupportable: au contraire, la tranſpiration croît avec la chaleur de l'eau, & parvient à ſon *maximum* à ce dernier degré (28). Ces deux fonctions, l'inhalation & la tranſpiration, ſuivent les mêmes lois dans les divers degrés de température de l'atmoſphère, qui eſt un bain perpétuel: au dégel de l'hiver, la ſuction des vapeurs ambiantes, qui commencent de s'élever, commence & va en croiſſant juſqu'à l'équinoxe, où elle parvient à ſon plus haut degré, l'air étant alors de la plus douce température, & les vapeurs les plus denſes; elle décroît enſuite à meſure que les chaleurs s'accroiſſent & deviennent incommodes, & que les vapeurs ſe raréfient juſqu'au ſolſtice, où elle tombe à ſon *minimum*, la tranſpiration ayant au contraire augmenté juſqu'alors. Auſſi couche-t-on en plein air impunément dans la canicule, par des tems ſereins & beaux, dans les contrées ſèches de baſſe Provence, ainſi que dans l'Arabie. L'inhalation reprend de l'énergie à proportion que les nuits alongées deviennent plus fraîches, ou remonte encore à ſon plus haut point vers l'équinoxe d'automne, époque à laquelle la température eſt redevenue très-douce, & les vapeurs plus denſes & plus actives. Elle va de-là en déclinant à proportion que les froids s'accroiſſent; & ceſſe enfin au tems de la congelation, où les vapeurs, qui reſtent après celles qui ont été entraînées par les pluies, ſe ſont converties en molécules ſolides.

Les maladies populaires, en ſuivant le cours de la température de l'air & de l'évaporation de la terre (*art. ij, ſ. 1, n°. 2 & 3.*) ſuivent donc l'état de la ſuction cutanée qui eſt relatif à cette double cauſe. Elles ne proviennent point de la ſimple ſuppreſſion de la tranſpiration. En effet, depuis le déclin de l'automne juſqu'à la mi-janvier que les froids

(27) Aphor. ſect. iij, n° 1.

(28) Diſſertation ſur le bain aqueux ſimple, couronnée à Dijon en 1755, art. III.

ſont établis, les paſſages, même bruſques, du chaud au froid, ne les cauſent point (*art. j, n°. 9.*) : ſur un grand nombre d'exemples, je ne rapporterai que le ſuivant en preuve de cette vérité. Dans le mois de novembre de l'année 1774, les vents de nord amenèrent bruſquement les froids les plus rudes & les plus longs de mémoire d'hommes pour ce mois, & après une grande ſécheresse : cependant la ſanté du peuple ne fut point altérée. J'ajouterai un exemple, comme plus convaincant : les forçats ſuſpendus, en chemiſe, à des potences, au milieu du port, à Marſeille, dans l'hiver par des froids aigus, pendant près d'une heure, n'ont point été affectés de maladies. L'expérience prouve d'ailleurs que la ſimple occluſion des pores de la peau, ou la ſuſpenſion de la tranſpiration pour peu de tems, n'excite pas des dérangemens fâcheux dans l'économie à un homme bien diſpoſé : ainſi les bains froids n'altèrent point la ſanté, ils la rappellent même : il y a plus, dans le nord, on ſe jette tout ſuant, au ſortir des étuves les plus chaudes, dans l'eau la plus froide, ou l'on ſe roule dans la neige ſans inconvéniens.

Ce qui vient d'être obſervé ſur l'inhalation cutanée dans le cours de l'année, a également lieu dans le cours de chaque jour. Dans les ſaiſons froides, l'air eſt plus tempéré vers les deux heures après-midi ; & dans les ſaiſons chaudes, c'eſt le matin & le ſoir. C'eſt dans ces parties du jour, de ces tems de l'année, que le corps abſorbe plus de vapeurs; & c'eſt vraiſemblablement une des raiſons par laquelle les redoublemens des maladies viennent communément le ſoir, où les vapeurs de l'air ſont d'ailleurs plus inſalubres.

La reſſemblance de la perturbation de l'économie dans l'invaſion des maladies aiguës cauſées par les intempéries de l'air, avec celle de l'invaſion des maladies provenantes de contagion, eſt le complément des preuves que les premières ſont occaſionnées par l'introduction des miaſmes inſalubres de l'air dans le corps, comme les ſecondes par celle des virus. Ces divers genres de particules délétères ne donnent communément des ſignes d'exiſtence par une révolution ſenſible dans les fonctions, que quelques jours après leur inſinuation dans le corps : elles cauſent alors une irritation dans les nerfs de la peau qui ſe tranſmettent à l'eſtomac, centre du ſentiment intime & vital, & de la faculté irritable ; ce viſcère, mis en jeu par cette fâcheuſe ſenſation, appelle le ſecours du diaphragme, des inteſtins & des muſcles abdominaux, pour ſe dégager, d'abord par le vomiſſement, des matières déja infectées, ou dont la digeſtion partageroit l'activité de la nature ; & pour exciter enſuite, par le moyen des plexus nerveux qui l'enveloppent ou qui l'avoiſinent, les autres organes, ſur-tout le cœur, à agir de concert contre l'agent morbifique : de-là les friſſons, les horreurs, les

trémoussemens, le mal de tête, les convulsions, la fièvre : de-là enfin, les redoublemens de cette action organique, pour entraîner par les excrétions, spécialement par les sueurs & par les selles, des portions de cet agent domptées.

Si l'on fait attention que les maladies aiguës se contractent communément par refroidissement, & que l'on peut vivre sains dans les lieux marécageux ou insalubres, en ayant soin de se garantir de l'humide & du froid, principalement le soir, quoiqu'on ne puisse pas néanmoins se dispenser de respirer les exhalaisons putrides, & que les animaux recouverts de plumes ou d'écailles y vivent impunément en plein air ; on conclura que c'est l'inhalation des miasmes ambians par la peau, & non leur inspiration par le poumon, qui infecte la masse du sang ; que, par conséquent, ces miasmes sont énervés, dénaturés par les vapeurs qui partent de ce viscère, ainsi que certains venins avalés le sont par les sucs de l'estomac, ou que la chaux vive détruit le méphitisme des liquides dans lesquels elle est jetée.

SECTION II.

Des rapports & complications des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui surviennent en même temps & dans le même lieu, eu égard aux symptômes.

L'esquisse précédente des maladies aiguës des tems, des saisons, des années, faite d'après la description de leurs symptômes, de leur marche, de leurs terminaisons qui se trouve dans mon journal, présente les faits qui suivent. Les maladies aiguës, avec ou sans fièvre, qui règnent dans le même tems & dans le même lieu, offrent à l'œil de l'observateur des symptômes essentiels communs, spécialement l'état de résistance & d'ampleur du pouls & celui des forces, & l'appareil des turgescences, empreinte de la station régnante ; leurs différences caractéristiques ne résultent que de la lésion des organes particuliers, ou de la forme des crises qui constituent les maladies intercurrentes : de manière que toutes ces maladies paroissent, par des traits ou caractères communs, appartenir à la même famille : aussi proviennent-elles des mêmes sources ; les affections générales de l'air, reconnoissent les mêmes causes matérielles, les vapeurs ambiantes, & les mêmes causes formelles, les qualités de l'air, sur-tout le froid, qui donne lieu à la suction cutanée, à la lésion des organes particuliers, & communément à la suspension ou au dérangement des digestions. (*Sect. 1, art. ij, §. 1, n°. 3. & Coroll. génér.*)

Avant d'entrer dans des détails génériques pour confirmer ces vé-

rités, il eſt néceſſaire de donner une idée exacte des turgeſcences qui ſont un des élémens ordinaires des maladies régnantes, provenant, comme elles, des affections de l'air. Les turgeſcences ſont caractériſées par un pouls concentré & peu fréquent dès le principe dans la ſtation molle, & au moins dans les intervalles des redoublemens dans la ſtation forte; en particulier, les inteſtinales ſont diſtinguées par l'état du bas-ventre & des déjections; & les ſtomacales, plus fréquentes, plus notables, ou mieux prononcées, par les concours ſuivans; 1°. le mauvais goût de la bouche, les nauſées, les vomiſſemens; 2°. un ſentiment de peſanteur, de plénitude, de ſatiété, de reſſerrement, ou un mal-être indéfiniſſable dans la région épigaſtrique; 3°. une ſenſation de chaleur dans cette même région, & qui s'en élève quelquefois avec ſueurs; 4°. des foibleſſes, des défaillances, des ſyncopes; 5°. la douleur de tête, l'aſſoupiſſement, le vertige, l'abattement d'eſprit, ſymptômes qui accompagnent communément les précédens : les tiraillemens ou les douleurs du tronc ou des membres entrent quelquefois dans ce même concours.

Durant le long règne de la ſtation molle, les fièvres ont été, pour l'ordinaire, légères en apparence, & graves dans le fond; pouls mou ou lâche, concentré, peu fréquent, le type communément rémittent, avec proſtration ou avec épuiſement des forces; douleurs peu aiguës; turgeſcences plus ſouvent ſtomacales, & conſiſtant généralement en douleur de tête gravative, mauvais goût de la bouche, & nauſées; enfin un orgaſme mou a fait le fond de la ſtation. Les pleuréſies, les angines, les diarrhées, les dyſenteries, les éryſipèles, &c. étoient entées ſur le même fond, & n'étoient diſtinguées que par les ſymptômes de la léſion des organes, ou par la forme des criſes qui les caractériſent à part; la fréquence du pouls dans celles qui étoient ſans fièvre.

Dans la ſtation forte, les fièvres ont été vives, pouls ferme ou fort, fréquent, le type communément ſynoque, avec ſoif, chaleur, douleurs aiguës, le plus ſouvent avec turgeſcence, mais moins ſaillante que dans la ſtation oppoſée; enfin, l'orgaſme a été actif. Ce même appareil a fait le fond des intercurrences.

Quant aux conſtitutions épidémiques, quand le genre catarrhal a dominé, les friſſons irréguliers & fréquens, les toux, les rhumes, les douleurs, les fluxions ont augmenté le cortège des maladies intercurrentes qui régnoient en même tems dans le même lieu. Ces élémens du catarrhe ſe ſont auſſi montrés ſéparément, iſolés; cependant toutes ces maladies & affections ont également été modifiées ſur la ſtation dominante. Il en a été de même dans le règne du genre inflammatoire, eu égard à ſes élémens, les toux, les fluxions, les douleurs & les hémoptyſies; & dans celui du genre putride, relativement aux douleurs

de tête gravatives, & en genéral aux douleurs de nature peu aiguë, à la proſtration des forces, & aux turgeſcences ou redondances, ordinairement ſtomacales : ces redondances, plus propres à la conſtitution putride, ne différoient, quand elles ſe montroient ſéparément, de la fièvre régnante, que par le manque de fréquence du pouls.

Une obſervation particulière ſur les catarrhes, c'eſt que ſouvent réfractaire à l'influence de la ſtation molle, le pouls étoit tendu, à raiſon de la ſenſibilité des membranes qu'ils irritoient. (*Sect. 1*, *Coroll. génér.* n°. 5.) Mais ils ſont communément compliqués avec l'un ou l'autre des deux genres épidémiques, l'inflammatoire ou le putride, ou avec une diathèſe acrimonieuſe qui règnent en même tems. Les catarrhes, quoique les plus fréquens & les plus communs des maladies, n'ont cependant guère formé une conſtitution épidémique, notable, durant une année entière, que dans celle de 1758, dont la température a été fort variable, humide, froide, automnale. Il faut pourtant excepter les toux convulſives parmi les enfans, qui ont duré pluſieurs années.

Enfin, les maladies co-régnantes ont encore deux affinités entre elles, mais conſtantes ; une dans l'ordre vernal, l'autre dans l'ordre automnal.

Les maladies régnantes ſont donc formées par des ſéries de conſtitutions morbifiques : les épidémies, du type ſtationnaire, de la conſtitution de l'année qui leur eſt propre, & des conſtitutions paſſagères qui les modifient, dont le concours eſt variable, & de la diathèſe ſemeſtre vernale ou automnale, conſtante : les intercurrences ſont formées de cette même ſérie, & de l'appareil de la léſion des organes ou de la forme des criſes. Ces conſtitutions morbifiques, complexes, correſpondent aux ſéries des conſtitutions météorologiques mentionnées, (*Sect. 1 Coroll. génér. n°. 8*) comme les effets aux cauſes. Ultérieurement les ſymptômes élémentaires conſtitutionnels des épidémies & des intercurrences, ſont compoſés de ſoif, de chaleur, de toux, de douleurs, de friſſons, &c. ſymptômes qui règnent en même tems à part.

Pour éclaircir cette manière d'être ou cet état complexe des intercurrences, choiſiſſons pour exemples les pleuréſies & les dyſſenteries ; deux maladies des plus communes, les unes du cours vernal, & les autres du cours automnal.

Il y a quatre ſortes de pleuréſies ou inflammations de poitrine, la *forte*, la *molle*, la *catarrhale* & l'*indolente*. L'eſpèce forte ou exquiſe, qu'Hippocrate diſtingue auſſi par la qualification de ἰσχυροτάτη *très-forte*, ou de αἱματώδης, *ſanguine*, eſt l'archétype des autres eſpèces par la vivacité & la régularité de ſes ſymptômes & de ſa marche ; elle eſt caractériſée par la fermeté ou par la dureté du pouls, par une fièvre ſynoque

très-active, par l'intensité de la douleur de poitrine, par la vivacité de la toux & par la violence de la dyspnée. Sa crise est, en bonne partie, une expectoration uniforme; elle a régné durant la station forte, avec violence, depuis l'année 1748 jusqu'à celle de 1755; avec bénignité, depuis l'année 1774 jusqu'à celle de 1781, où j'écris. Les climats pluvieux & froids doivent particulièrement l'engendrer, comme les intempéries de cette nature, sur-tout les pluies excessives, l'ont fait en basse-Provence. (*Sect. 1*, *Coroll. génér.* n°. 6.) Il est vraisemblable que cette espèce contribue principalement à enlever huit mille personnes qui périssent d'inflammations de poitrine, sur trente-huit mille qui meurent annuellement en Suède, suivant le calcul de M. Vargentin. Elle doit également dominer en Grèce, en Thrace, en Thessalie, en Cappadoce; elle le devoit encore plus dans les anciens tems, où les neiges, les pluies & les froids étoient bien plus considérables, suivant la description des hivers de ces régions, ainsi que de l'Italie, telle que nous l'ont laissée Hippocrate, Diodore de Sicile, Strabon, Horace, Ovide, &c. C'est pourquoi les grands Observateurs de la nation grecque, instruits par une suffisante expérience, ont décrit avec exactitude cette espèce d'inflammation de poitrine; & ils n'ont décrit que celle-là, parce qu'elle est l'archétype des autres espèces.

Une fièvre remittente molle, ordinairement médiocre, souvent légère en apparence, le pouls concentré & peu fréquent, avec une toux point trop vive, une douleur peu aiguë, une dyspnée moins pressante, & avec grand abattement des forces, pesanteur de tête, nausées & vomissemens, ou avec turgescence stomacale, ont formé la pleurésie molle. Hippocrate donne également l'épithète de μαλακώτεραι, *plus molles*, aux pleurésies d'été, (29) qui ne sont pourtant pas toujours de cette espèce, & qui ne sont point régulières. Cette espèce d'inflammation a accompagné la station molle, & a été grave, ayant enlevé un tiers, environ, des sujets qu'elle a saisis. Elle existoit aussi dans les anciens tems, spécialement dans les années australes, peu pluvieuses, venues après une assez longue suite d'années dépourvues d'une suffisante quantité de pluie, qui avoient amené la station molle: or, cette station y a été fréquente. (*Sect. 1*, art. *iij*, *Coroll. génér.* n°. 7.)

L'espèce catarrhale se reconnoît en ce qu'elle ressemble d'abord au rhume, que les frissons de l'invasion sont longs, irréguliers, & qu'ils reviennent quelquefois pendant les premiers jours; que les douleurs sont d'abord vagues, & qu'elles sont aiguës; enfin, par une fièvre plus souvent synoque & vive, ou forte, même durant la station molle. Mais les anxiétés ne sont aussi grandes, & les forces aussi abattues que dans les

(29) Lib. *de Affect.*

eſpèces précédentes. Les ſueurs, qui lui ſont familières, en ſont la principale criſe. Cependant cette eſpèce, ſi elle n'eſt compliquée de la conſtitution inflammatoire ou putride régnante, l'eſt d'une diathèſe acrimonieuſe, comme il a été obſervé en général ſur les catarrhes ci-deſſus.

On rencontre l'eſpèce indolente dans les perſonnes âgées ou uſées, ſur-tout parmi les artiſans qui vivent à l'ombre, où dans les ſujets de tempérament phlegmatique. La fièvre en eſt petite, quelquefois preſque nulle, le pouls concentré; les ſymptômes de la léſion de la reſpiration, toux, dyſpnée, douleur, quelquefois ſi légers, que le ſujet ne ſe croit point gravement malade, ou qu'il penſe n'avoir qu'un rhume. Cependant cette ſorte d'inflammation aboutit ſouvent à la mort dans deux ou trois jours, le râle ſurvenant même avant que l'on ait ſoupçonné du danger. La pleuréſie *pituiteuſe* des anciens & la *fauſſe péripneumonie* de Sydenham ſe rapportent à cette eſpèce.

Ces eſpèces d'inflammations ou de fluxions de poitrine ont pris conſtamment les types ou modes des ſtations où elles ont paru, ſeulement la catarrhale a été ſouvent réfractaire à la ſtation molle. Elles ont été entées ſur les épidémies ou conſtitutions des années, ayant été accompagnées des mêmes ſymptômes & des mêmes léſions des fonctions, outre la léſion de la reſpiration qui les caractériſe, ſpécialement de la même rénitence & ampleur du pouls, du même état des forces & des mêmes formes de turgeſcence, redondance ou cacochylie; leurs marches, leurs criſes & terminaiſons ayant été les mêmes, à part l'expectoration qui leur eſt propre, & qui ne fait cependant une criſe eſſentielle que dans l'eſpèce forte. Ces fluxions ont été exactement prononcées, & eſſentielles ou ſimplement nuancées, ſous forme de fièvres pleurétiques ou péripneumoniques, ſuivant les rapports de leurs ſymptômes caractériſtiques avec ceux des fièvres épidémiques ou conſtitutionnaires. Quand elles ont été ſymptomatiques, elles ont ſouvent ceſſé du deux au quatre, la fièvre conſtitutionnelle reſtant, ou elles ſe ſont montrées & ont ceſſé dans le cours de celle-ci. Sennert a fait une partie de ces obſervations. Une fluxion de poitrine eſt donc compoſée ou compliquée du mode ſtationnaire, de l'épidémie ou conſtitution de l'année, & des conſtitutions paſſagères & intercurrentes des tems & des ſaiſons qui les forment, concours variable qui les ſpécifie, & de la dyſcraſe phlegmatico-bilieuſe vernale, conſtante. Les fluxions de l'ordre automnal ſont impropres, irrégulières; ce ſont proprement des fièvres conſtitutionnelles catarrhales affectant la poitrine. Le complément des preuves que les fluxions ou inflammations de cette région ſont le produit de ces complications, & que les inflammations de poitrine cauſées par un coup ou par une paſſion de l'ame dans un individu ſain, & qui

ne s'eſt point refroidi ſont ſeules ſimples : un pouls fort & fréquent, la dyſpnée, la toux & les crachats ſanguinolens en ſont l'appareil, auquel ſe joint enſuite une expectoration purulente qui en fait ſeule la criſe.

Les dyſſenteries ſe ſont montrées au declin de l'été, & ont été inflammatoires, putrides ou catarrhales, ſuivant la conſtitution de l'année. Cette maladie eſt le produit des conſtitutions intercurrentes qui la forment, de l'épidémie ou conſtitution de l'année & du mode ſtationnaire, tous deux variables, qui la ſpécifient, & de la dyſcraſe bilieuſe exaltée, automnale & conſtante : même état des forces, même degré de réſiſtance & d'ampleur du pouls, excepté le défaut de fréquence, que dans la fièvre régnante; mêmes anxiétés, friſſons, dyſcraſe du ſang tiré de la veine, même eſpèce de turgeſcence, excepté les tranchées ou les téneſmes & les déjections ſanguinolentes, mêmes ſymptômes pathognomoniques. La fièvre régnante ſe complique ſouvent des ſymptômes de la dyſenterie, ou finit ou ſe termine par celle-ci; de manière que, ſuivant les rapports de ſes ſymptômes avec ceux de cette fièvre, la dyſſenterie eſt eſſentielle ou ſymptomatique. La ſeule dyſenterie qui ſoit ſimple, ou circonſcrite à l'irritation ou au déchirement des entrailles, eſt celle qui eſt cauſée par des poiſons corroſifs.

Si les intercurrences ſont fondées ſur les fièvres conſtitutionnelles, les fièvres intermittentes ſont ſouvent compliquées des élémens qui forment leur appareil. Ces fièvres ont accompagné les fièvres continues, & ſe ſont répandues, comme elles, vers les équinoxes où elles naiſſent; iſſues des mêmes cauſes, matérielles & formelles (*art. ij*, *ſ. j*; & *Coroll. génér.* n° 10.) elles ont aſſez conſtamment préſenté le même état du pouls & des forces, les mêmes léſions des fonctions en général & en particulier, les mêmes turgeſcences, & ont également été modifiées ſur les types ſtationnaires; elles ſont devenues quelquefois continues, par augmentation du mal, & plus ſouvent les fièvres continues ſe ſont terminées par le type intermittent, par la diminution de maladie. Le règne des intermittentes a été plus court, & leur parité * moindre; enfin la curation en a été, pour l'ordinaire, foncièrement la même, & la parité moindre; par conſéquent, les fièvres intermittentes ne paroiſſent être que les fièvres continues, diviſées par accès.

Sydenham obſerve que la plupart des fièvres intermittentes ſont eſſentielles, mais que ſouvent les affections de ces fièvres ſurviennent aux fièvres ſtationnaires, (*épidemiques*) dont elles ne ſont alors que des ſymptômes ou des accidens, les ſymptômes eſſentiels des ſtationnaires (*des épidemiques*) devançant ces affections, & reſtant quand celles-ci

* Voyez ci-après ce que l'auteur entend par le mot *parité*, qui ſemble ſignifier cette proportion de ſymptômes caractériſtiques, qui fait emporter la balance à l'un ou à l'autre des types combinés.

ont difparu. Cette obfervation eft juſte. Mais les intercurrences effentielles, quoiqu'elles ne foient peut-être pas plus nombreufes que les fymptomatiques, font également compliquées de l'épidémie ou conftitution de l'année & du mode ftationnaire, comme il vient d'être prouvé par l'analyfe de ces maladies : la nature des intercurrences, effentielles & fymptomatiques, eft en général la même ; leur différence ne confifte que dans les degrés de rapports des fymptômes des intercurrences avec ceux de l'épidémie ; les premières étant effentielles quand leurs fymptômes font plus faillans, & mieux prononcés que ceux de la feconde, & n'étant que fymptomatiques quand leurs caractères le font moins ; & ces rapports font quelquefois à ce point de parité qu'il faut attendre du tems pour décider fi les intercurrences font effentielles ou fymptomatiques. Enfin, les intercurrences ne font fimples, que lorfqu'elles font occafionnées par tout autre vice diététique que le refroidiffement, ou en général les fâcheufes impreffions de l'air, comme par un coup, ou par des paffions de l'ame, comme il a été dit ci-deffus ; & alors elles paffent dans la claffe des maladies accidentelles, ifolées.

Les fièvres éruptives contagieufes, la petite-vérole, la rougeole & la fcarlatine, fubiffent auffi les influences des conftitutions de l'air, ftationnaires, épidémiques & intercurrentes, mais avec des modifications qu'il eft néceffaire d'expofer. Ces trois épidémies fe font montrées dans toutes les conftitutions des années à Marfeille, où elles appartienent (du moins la première) à tous les temps, & elles n'ont été populaires que dans les années ou dans les faifons tempérées, & graves que dans les conftitutions malignes ou inflammatoires, fécondes ou non en d'autres maladies ; ainfi la petite-vérole a été repandue dans les années 1748, 52, 53, 57, 63, 69—73, 75, 76 & 80, toutes, excepté une partie de la première, d'une douce température ; & n'a été très-meurtrière que dans celles de 1748, 57, 59, 69, 73 & 80, de diathéfe maligne ou inflammatoire.

La rougeole n'a été grave & mortelle que dans le printemps de l'année 1757, vers la fin de l'automne de celle de 1763, & depuis le déclin de l'été jufque dans l'automne de celle de 1768 ; & la fcarlatine que dans le printemps des années 1759, 68, 70 & 78, & que dans l'automne de l'année 1779 : toutes ces faifons ayant été de nature putride, catarrhale ou inflammatoire, fans être néanmoins fécondes en d'autres maladies. Cependant ces deux épidémies ont communément été réfractaires à la ftation molle, s'étant prefque toujours déclarées par des fièvres très-vives, ordinairement fynoques ; mais la petite-vérole, dont la fièvre eft également vive ou forte, quand elle eft pure, bénigne, ou qu'elle paroît dans la ftation forte, a pris l'empreinte de la ftation molle où elle a paru, quand elle a été grave. Mais les trois épi-

démies ont communément participé de l'épidémie propre ou constitutionnelle, & souvent même des intercurrences régnantes.

C'est pour n'avoir pas fait assez d'attention à une longue suite de constitutions météorologiques des années, mais seulement à celle des années courantes, que les observateurs ont tiré cette conclusion erronée, que la petite-vérole n'a aucun rapport avec ces constitutions (30), non plus que les autres épidémies. (*Sect. 1. Coroll génér. n°. 9.*)

Puisque ces trois épidémies éruptives se montrent toutes les années, qu'elles sont de tous les temps dans les grandes villes, qu'elles paroissent dans toutes les constitutions, à moins que celles-ci ne soient excessives; il s'ensuit qu'elles ne prennent pas leur source dans les intempéries de l'air, que leur dissémination est seulement favorisée par une douce température; qu'elles n'ont par conséquent point de constitutions propres, contre la prétendue observation de Sydenham, de *constitution varioleuse* sans variole. Eh! par quels traits pourroit-on d'ailleurs dessiner ces constitutions sans éruptions spécifiques? On soupçonne, avec vraisemblance, une fièvre varioleuse, rubéolique, scarlatineuse sans éruption, lorsque dans le même temps règnent la petite-vérole, la rougeole, la scarlatine. Ces maladies offrent bien dans l'invasion, quand elles sont franches, un pouls fort, dont les pulsations sont courtes & rapides, la scintillation des yeux; & de plus, dans la petite-vérole, une douleur à l'estomac, dans la rougeole, la toux, & un léger mal de gorge dans la scarlatine; encore ces caractères spécifiques ne sont-ils constans, & ces diagnostics n'obtiennent-ils leur complément que de l'existence de ces épidémies dans le même temps; car la simple fièvre catarrhale présente souvent la même apparence : il y a plus; ces diagnostics s'effacent totalement dans les années fort insalubres & dans certains tempéramens, ces maladies étant alors masquées par les constitutions régnantes, comme elles le sont souvent par l'idiosyncrasie des sujets. Enfin il conste d'ailleurs par l'histoire, que ces épidémies éruptives sont exotiques à l'Europe, qu'elles n'y ont été transmises, & ne s'y répandent & s'y entretiennent que par contagion de virus fixes, comme la peste (31). Si l'illustre observateur Anglois ne parle pas de constitution rubéolique & scarlatineuse, c'est qu'il croyoit, par une double erreur, que la rougeole n'est qu'une simple rougeur de la peau, qui ne devient fâcheuse que par un régime échauffant, & la scarlatine qu'une simple ébullition du sang. On pourroit

(30) Voyez en particulier, *Chronol. Hist. of the air*, &c. *by Short*, vol. II, page 406.

(31) Voyez, entre autres ouvrages, l'Histoire de la petite-vérole de M. Paulet. Je lus, il y a une douzaine d'années, dans des séances particulières & publiques de l'Académie de Marseille, un Mémoire où je prouvois tous les faits que je viens de rapporter sur ces épidémies éruptives.

combattre par des raiſons analogues, l'exiſtence des conſtitutions ſtrictement peſtilentielles dans l'occident de ce même Auteur.

Les conſtitutions météorologiques ne reſtreignent pas leurs influences aux maladies aiguës : les maladies chroniques s'en reſſentent ; je ne ferai mention que des phthiſies, qui ſont les plus communes des maladies de cet ordre. Elles ont été plus répandues dans les années chaudes-ſèches, principalement dans la ſéchereſſe boréale, où ſouvent elles ſont devenues courtes ou aiguës; elles ont, en général, participé des diathèſes catarrhales, inflammatoires, putrides, regnantes, la fièvre ayant été plus vive dans les deux premières, & ſouvent molle, rémittente dans la dernière, ſur-tout durant la ſtation molle. (*Sect. 1. art. iij.*)

La concluſion générale de l'analyſe des maladies de cette ſection, eſt que les intercurrences ſont iſſues des mêmes cauſes que les épidémies propres ou conſtitutionnelles, & ſont fondées ſur elles : que les maladies éruptives participent aſſez conſtamment de l'épidémie conſtitutionnelle, & quelquefois des élémens des intercurrences ; qu'en particulier, la petite-vérole eſt plus ſoumiſe à l'une & à l'autre de ces influences, & que la rougeole & la ſcarlatine ſont ordinairement réfractaires à la ſtation molle ; qu'enfin la conſtitution des années étend ſon énergie juſqu'aux maladies chroniques.

SECONDE PARTIE.

Juſqu'à quel point les complications des maladies épidémiques avec les intercurrentes qui ſurviennent en même temps & dans le même lieu, doivent-elles influer ſur leur traitement ?

Les épidémies & les intercurrences, ou la plupart des fièvres & des maladies particulières de l'ordre aigu, ſimplement diſpoſées ſuivant leur dénomination générique dans les Auteurs anciens & modernes, ſont traitées chacune d'après une ſeule manière d'être & ſur un ſeul plan de vue générale : ainſi la pleuréſie n'eſt eſſentiellement combattue que par les ſaignées & les remèdes pectoraux. Cependant ces maladies reçoivent des affections générales de l'air, leur forme, leur fond, avec leur exiſtence, & ſont de la même famille ou étroitement alliées. (1re *Part. sect. ij.*) Leur traitement doit donc être analogue à ces affections, aux conſtitutions météorologiques, ſtationnaires, annuelles & intercurrentes, d'où elles naiſſent : il eſt par conſéquent dans l'ordre de la nature de diviſer les maladies régnantes ſuivant ces conſtitutions, dont il eſt facile de ſaiſir les caractères & de tracer le deſſin, parce qu'il eſt naturel d'arranger leurs effets ſuivant leurs cauſes évidentes. Il réſulte de cette diviſion ces avantages. 1°. Ces conſtitutions étant connues, dans

un climat & avec un régime de vie salubre, leurs effets, les désordres de l'économie, les maladies le sont aussi; ils seront même prédits: delà des vues directes sur la prophylactique & sur la thérapeutique, relativement aux causes évidentes. 2°. En observant, dans les diverses constitutions, la marche & les efforts de la nature pour combattre les principes morbifiques, spécialement dans les maladies légères où elle se suffit, on trouve les indications curatives propres. 3°. Les inductions de la théorie, de l'expérience & de l'empirisme, notées dans chaque constitution, conduisent enfin aux moyens curatifs.

SECTION I.

De la Prophylactique des maladies régnantes, épidémiques & intercurrentes.

Les maladies régnantes étant produites par l'inhalation cutanée des miasmes de l'air, à l'occasion du refroidissement, l'art de s'en préserver & garantir est de se tenir chaudement, spécialement aux équinoxes, & sur-tout le soir: (*1re Part. sect. j. Coroll. génér. n°. 10*) c'est la partie de la diète la plus généralement salutaire. On parvient au même but par un autre moyen, plus particulièrement utile aux personnes délicates & sujettes aux catarrhes; c'est l'onction huileuse du corps, pour empêcher la trop grande absorbtion cutanée. J'observe que les ouvriers qui travaillent à des métiers sordides, dans des fabriques remplies de vapeurs, tels que les amidonniers, les taneurs, les chamoiseurs, les chapeliers, &c. sont moins sujets aux maladies populaires. Cette observation m'en rappelle une de Cole de Bellona, qui rapporte que dans la peste, si meurtrière, de l'année 1348, les personnes occupées à des fonctions ou à des métiers sales ne furent point atteintes de la contagion. Ainsi les habitans peu policés ou sauvages des pays chauds ou des climats tempérés, instruits par le besoin, s'oignent de liqueurs ou de matières grasses, pour garantir leur corps presque nu, non-seulement des trop vives impressions de la chaleur ou de la froidure, mais encore de la pénétration des vapeurs ambiantes dans des cabanes trop ouvertes: c'est ainsi que les animaux recouverts de plumes ou d'écailles que leur huile rend impénétrables aux vapeurs & aux liquides, & peu susceptibles de refroidissement, vivent impunément dans la fange des marais & dans la vase des eaux stagnantes. C'est pourquoi l'extrême propreté des gens riches, principalement s'ils ont la peau trop sèche, ouvre la voie aux épidémies, & les rend si sujets, en particulier, aux catarrhes, par la trop grande liberté de l'inhalation cutanée; sur-tout dans les enfans, dans les vieillards, & encore plus dans les femmes enceintes ou en couche, la peau absorbant plus fortement dans celles-ci par la dérivation du sang dans la matrice.

L'exercice du corps, en lui donnant de la vigueur & une forme plus mufclée ou mieux prononcée, & rendant l'habitude extérieure du corps plus denfe, plus compacte & plus huileufe, diminue le pouvoir d'abforption : auffi les gens de la campagne, travaillant en chemife, à l'air libre, font moins fufceptibles des impreffions fâcheufes de ce fluide, que les habitans des villes fous la fourrure. En particulier, la lotion journalière du corps avec l'eau froide produit le même effet prophylactique. Le Sr. * * *, qui a refté 25 à 30 ans, d'abord en qualité de commis, enfuite de gouverneur de la compagnie à la Cale en Afrique, s'eft conftamment garanti des influences fi meurtrières des exhalaifons marécageufes du pays, par les bains froids pris journellement.

Les alimens qui entretiennent une bonne tranfpiration, & diminuent conféquemment l'abforption, fatisfont à la même indication. On doit manger, pour cet effet, de la viande blanche rôtie & des herbes potagères, & boire de bon vin rouge vieux.

Enfin, auffitôt que l'on s'apperçoit de s'être refroidi, on doit tâcher de repouffer par un cours rétrograde, par les fueurs, le miafme délétère qui vient de pénétrer dans le corps. Cette méthode eft fpécifique dans le prélude des maladies régnantes, ou dès les premiers friffons avant le période de l'effervefcence fébrile, caufée par la profonde altération de la maffe générale des humeurs : la médecine empirique de Provence emploie dans cet état, avec fuccès, la décoction des fleurs de coquelicot, bue tiède dans un lit chaud, pour provoquer les fueurs.

SECTION II.

De la Thérapeutique des maladies épidémiques & intercurrentes, régnantes en même temps & dans le même lieu en général, & relativement à leurs complications.

Les épidémies font le produit d'une férie de conftitutions morbifiques; s'il s'y joint quelque léfion d'organes particuliers ou diverfes formes de crifes, ces nouvelles fynthèfes fe transforment par ces complications en intercurrences, puifque celles-ci, caractérifées par ces léfions ou par ces formes, font conftamment entées fur celles-là (*1re Part. f. ij.*) Pour trouver donc jufqu'à quel point les complications réciproques des maladies régnantes influent fur leur traitement, il fuffit de s'occuper des intercurrences. Dans cette vue, il faut décompofer ces maladies en leurs élémens conftitutionnels, dont chacun préfente une indication curative générique. Cette analyfe expofe clairement la méthode directe, entière, mais complexe, de les combattre ; elle eft la bafe de la méde-

cine des maladies populaires ou régnantes, & en général des maladies compliquées ou complexes des autres ordres.

Durant la ſtation molle, qui a été de ſi longue durée, les intercurrences ont préſenté, outre leur appareil diſtinctif, un pouls lâche, concentré, peu fréquent, & avec proſtration des forces, type ou mode de cette ſtation; une fièvre rémittente médiocre, avec peu de ſoif & de chaleur & avec peſanteur de tête, & pour l'ordinaire avec les autres ſignes de turgeſcence ſtomacale, ſymptômes eſſentiels de l'épidémie ou conſtitution de l'année; & ſouvent des ſymptômes ou des modifications accidentelles, des catarrhes, cauſés par l'intenſité des qualités de l'air ou par les variations des temps; ou une diathèſe plus putride, occaſionnée par ces mêmes variations ou par une chaleur humide de l'air; ou enfin une dyſcraſe acrimonieuſe par certaines intempéries de ce fluide. Les variations des temps, continuées une ou pluſieurs ſaiſons, ont encore alongé les maladies & rendu les criſes difficiles. (*1re Part. Coroll. génér. n°.* 2) Enfin la ſucceſſion des intempéries de pluſieurs ſaiſons a amené d'autres influences. (*1re Part. art. II, ſ. ij.*) Chacun de ces élémens conſtitutionels, & chacune de ces modifications fourniſſent des indications génériques & accidentelles. Les deux premiers élémens de nature putride exigent l'émétique, lequel a généralement été le moyen curatif dans les fièvres & généralement dans les maladies régnantes, ainſi qu'il l'étoit dans les turgeſcences ſtomacales, iſolées; ces turgeſcences, communément accompagnées de proſtration des forces, de peſanteur de tête & de concentration du pouls, outre d'autres ſymptômes d'altération des digeſtions, ne différoient en effet de la fièvre épidémique ou conſtitutionnelle, que par le défaut de fréquence du pouls. Après l'émétique, venoient les purgatifs doux & les délayans ſavonneux & tempérans. Reſtoit à ajouter la cure de l'état diſtinctif des intercurrences. Enfin les indications accidentelles ſe tiroient des intempéries courantes; quand celles-ci ont exceſſivement favoriſé la pourriture, ce qui a été rare, la face étoit fort abattue ou cadavéreuſe, avec abattement des forces, & néanmoins avec humidité de la langue; & alors les amers les plus forts, joints aux cordiaux, ont procuré une amélioration rapide, mais ces intempéries ont communément occaſionné des catarrhes.

Ces affections ou maladies catarrhales les plus fréquentes, plus ſouvent de l'ordre des intercurrences que des épidémies, (*1re Part. ſ. ij.*) méritent une attention particulière. Dans des temps dont les qualités n'étoient point exceſſives, elles ont exigé les ſimples ſudorifiques, mais après les ſaignées, quand elles étoient intenſes ou la fièvre vive, pour amener le relâchement de l'orgaſme; dans les intempéries chaudes, ſèches, les délayans mucilagineux; dans les intempéries froides, humides, les toniques, tels que le quinquina, & les bois ſudorifiques mêlés avec le

kermès, composition vraiment efficace; enfin, dans les fréquentes variations des temps, les purgatifs.

Entrons dans des détails génériques sur les autres intercurrences. Dans la station dont nous parlons, les angines, les pleurésies, les dysenteries, les érysipèles, les rhumatismes, &c. ont requis, après une ou deux saignées, l'émétique dès le principe. Ce remède a constamment procuré une diminution notable de la maladie, & en a souvent enlevé rapidement le fond, sur-tout dans les angines & & dans les érysipèles : sont venus ensuite les purgatifs médiocres, souvent répétés. Mais ces intercurrences ont demandé des cures particulières, relatives, non à leur nature, mais à leur siège ; les angines, des gargarismes; les érysipèles de la face, une saignée du pied ; les pleurésies, des béchiques légèrement incisifs, les chiroracées & les borraginées, aiguisées avec le kermès minéral, le tartre stibié, le vin émétique ou avec l'oxymel scillitique, remèdes qui, en favorisant l'expectoration, crise propre, détournoient l'humeur morbifique de la poitrine, par les premières voies ; & le vésicatoire latéral, qui, en calmant les douleurs, a constamment affoibli les autres symptômes pathognomoniques ; les dysenteries, les mucilagineux, les anodyns, enfin les corroborans; les rhumatismes, quoique en partie de nature goutteuse, cependant entés, comme les autres intercurrences, sur la constitution de l'année, les diurétiques, les diaphorétiques ; & si cette maladie a été plus longue, c'est, entr'autres raisons, parce qu'elle siège plus loin des puissances vitales.

Dans cette station, la nature, foible, inerte, a eu besoin de stimulans; l'émétique, les antimoniaux, les vésicatoires, le chicoracées & plantes analogues, rarement les amers très-forts & les cordiaux. Le foyer principal des maladies étoit dans les premières voies.

Durant la station forte, les intercurrences ont été composées du type de cette station, consistant en un pouls fort & ferme, & dans l'activité des forces vitales, d'une fièvre synoque avec chaleur & soif, & ordinairement douleurs aiguës, caractère de l'épidémie ou de la constitution de l'année, & de leur état pathognomonique ; les affections ou les modifications résultantes des intempéries courantes & de la succession des intempéries de plusieurs saisons, ont été ajoutées aux synthèses intercurrentes ainsi qu'aux épidémiques comme dans l'autre station ; en particulier, les temps froids, humides ont augmenté l'énergie & l'*acutie* des maladies régnantes.

La nature, très-active dans cette station, n'a eu besoin d'autre secours principal, après les saignées, que des délayans, relâchans, tempérans : quelquefois les saignées ayant diminué l'orgasme dans le principe, l'émétique a trouvé place, mais communément les purgatifs ont été administrés plus

plus tard que dans la ſtation molle, à cauſe de la violence de l'orgaſme & de la moindre indication de turgeſcence. La nature reſſerrant pendant un plus long temps les premières voies, moins ſurchargées, a tourné ſes efforts contre la maſſe du ſang & des humeurs, pour digérer la matière morbifique & l'éliminer par les criſes qu'il a fallu favoriſer. Cependant les doux purgatifs ont pu être employés dans l'état de la maladie : la crême de tartre, & la manne en particulier, adminiſtrées à petites doſes, dans les intervalles des redoublemens, ont procuré des ſelles ſuffiſantes, ſalutaires, ſans déranger l'action médicatrice de la nature : la méthode antiphlogiſtique a dû être plus marquée dans les intercurrences, leſquelles, en outre, ont requis une cure propre à leurs ſymptômes pathognomoniques.

Les affections élémentaires des épidémies & des intercurrences, les friſſons, les toux, les douleurs, les chaleurs, les turgeſcences iſolées, ont été combattues par la même méthode. Mais les toux convulſives, populaires parmi les enfans, n'ont guère cédé qu'à la cure tonique, mentionnée dans l'article des intercurrences catarrhales.

Les maladies de la ſtation forte, ſpécialement les fièvres ſynoques, ſiègent donc plus dans les voies de la circulation ; & celles de la ſtation oppoſée, en particulier les fièvres rémittentes, dans celles de la digeſtion. Cependant, dans l'une & dans l'autre ſtation, les purgatifs ont conſtamment trouvé place, parce qu'il y a toujours eu cacochylie dans les premières voies, occaſionnée, entr'autres cauſes, par le même refroidiſſement, qui, en excitant la maladie, ſuſpend auſſi la digeſtion. (*1re Part. Sect. I, art. ij. §. 1, n° 3.*)

Enfin dans l'une & l'autre ſtation, les maladies régnantes, épidémiques & intercurrentes, ſont compliquées des diathèſes conſtantes des cours vernal & automnal : de cette complication réſulte une loi générale de thérapeutique, que les ſaignées, les délayans légérement inciſifs & les purgatifs médiocrement ſtimulans, ſont plus indiqués dans le premier cours, & les délayans mucilagineux & acides, & les purgatifs relâchans, dans le ſecond.

J'ajouterai une obſervation ſur les jauniſſes, qui ſont des intercurrences de l'ordre automnal. Elles ont cédé aux délayans & aux émétiques & purgatifs réitérés, dans un eſpace de temps peu conſidérable : elles doivent donc provenir de l'engorgement du canal cholédoque par une bile épaiſſie, ou de l'embarras du duodenum par des humeurs également bilieuſes, viſqueuſes, qui empêchent le dégorgement de la véſicule. Les jauniſſes, qui ſont populaires, quoique peu répandues, & de la claſſe des maladies aiguës, ſont de couleur foncée, intenſe; celles de l'obſtruction du corps du foie, qui ſont iſolées, ſporadiques, chroniques, ſont plus claires, plus pâles : delà, des ſignes diagnoſtics ſur le lieu de l'obſtruction du foie dans ces deux genres de maladies.

Les conſtitutions ſtationnaires, épidémiques & intercurentes, étendent leurs influences ſur les maladies éruptives, contagieuſes, la petite-vérole, la rougeole & la ſcarlatine (*1re Part. ſect. ij*). Le traitement de ces maladies eſt donc compliqué de ceux de ces conſtitutions. (32)

La ſcience des épidémies dont je viens de tracer une foible eſquiſſe, eſt encore bien loin d'un certain état de perfection. Les connoiſſances des influences des intempéries des temps, des ſaiſons, du cours d'une année, étoient déja aſſez avancées dans le ſiècle d'Hippocrate : Vallès, Martiani, Ramazzini & Short ont apperçu que l'épidémie d'une année prenoit ſa ſource dans les conſtitutions météorologiques des années antérieures : Sennert a obſervé que les pleuréſies ſont fonciérement de la nature des fièvres régnantes daus le même temps ; mais les ſtations que j'ai obſervées n'étoient point connues. Sydenham a bien diviſé les maladies régnantes en ſtationnaires & intercurrentes ; mais il n'entend

(32) Ces épidémies virulentes ſont au deſſus de l'art des hommes dans de certaines conſtitutions d'années ou de ſaiſons, comme la peſte l'eſt dans toutes. La petite-vérole, qui joue le plus grand rôle, enlève $\frac{1}{7,8}$ des enfans à Marſeille, ainſi que dans bien d'autres villes : elle eſt encore plus mortelle à l'enfance qu'aux âges ſupérieurs, excepté dans le période de 25 à 30 ans, ſuivant les rapports de mortalité que donne mon Journal de pratique, contre l'opinion reçue. Il ne reſte que deux reſſources contre ces fléaux, l'inoculation & l'extirpation : la première, vraiment utile à l'individu qui la ſubit avec les conditions requiſes, eſt pernicieuſe, en ſemant le virus dans la communauté qui ne s'y ſoumet point ; mais on ne peut la pratiquer dans les temps fort inſalubres, ni même dans les ſaiſons trop chaudes, non plus que ſur les ſujets mal conformés ou mal diſpoſés. Il naît continuellement des enfans, & en les ſoumettant même tous à-la-fois à cette opération, il en naîtroit d'autres qui contracteroient ces maladies artificielles, ſi on ne les leur communiquoit point avant qu'elles euſſent achevé leurs périodes : d'ailleurs la fièvre de l'inoculation eſt ſouvent vive, & accompagnée même de ſymptômes effrayans dans quelques individus, par le développement de certains vices des humeurs, qui ne donnent pas toujours des ſignes évidens d'exiſtence. Par conſéquent, cette pratique ne feroit pas ceſſer tout-à-fait la mortalité de ces virulences. Quant à l'extirpation, la police qu'elle exigeroit, feroit celle des lazarets actuels, qui a délivré l'occident de la peſte, & qui l'en garantit en retenant cette contagion dans l'enceinte de ces lieux, où elle arrive tous les jours du Levant. Au reſte, les preuves confirmatives des avantages inappréciables d'une telle police, que l'on tireroit de la ceſſation ou extraction preſque entière de la lèpre dans cette partie du monde par cette prophylactique, porteroient à faux, parce que, 1°. la police n'étoit rien moins qu'exacte dans les anciens lazarets : 2°. cette maladie n'eſt point tranſmiſe du Levant ou d'Afrique, où elle eſt encore commune & intenſe, en Provence, par un commerce continuel & infiniment multiplié ; & même les cas qu'on en rencontre dans cette province, ne concernent pas les navigateurs, & ne la répandent point : 3° enfin, c'eſt un fait démontré par la diſcuſſion hiſtorique & par mon autopſie, que la lèpre ne ſe communique que de la mère au fœtus dans ſon ſein. Voyez *Hiſt. de l'Elephant*, &c.

par les premières que les épidémies des années, & par les secondes que des maladies des temps & des saisons : division évidemment connue avant lui, mais qu'il a exprimée par des termes nouveaux. Un cours d'observations plus long que celui de cet illustre Anglois, m'a présenté deux stations, dont les types ou modes ont été communs à toutes les maladies régnantes en même temps durant chacune d'elles, & dont l'une a continué dix-neuf ans. Or, pendant chacune de ces stations, ont paru les quatre constitutions & épidémies fondamentales. Une exacte description des maladies régnantes dans le cours d'une vaste pratique m'a encore fourni l'analyse, qui, en les décomposant en leurs élémens constitutionnels, démontre que les épidémies ou les maladies des constitutions des années sont des états complexes, & que les intercurrences sont fondées sur elles. Cependant les connoissances acquises jusqu'ici sur les maladies régnantes, sur leurs causes évidentes, sur leur nature ou leur manière d'être, leurs rapports, leurs complications, ne sont guère qu'ébauchées. Il est à espérer que dans ce siècle où la philosophie inspire un enthousiasme général qui se porte aux connoissances utiles, on fera une si ample récolte de faits & d'observations, qu'enfin un homme de genie, instruit par une longue expérience, achevera l'édifice de la science sublime des épidémies.



MEMOIRE

Contenant un exposé de la constitution médicale de 1778, & l'histoire de l'épidémie dysentérique qui a régné pendant l'année 1779, au bourg de la Pommeraie-sur-Sevre, bas Poitou.

Par M. DURAND (1), Correspondant de la Société.

Lu le 14 mars 1780.

PENDANT l'été & l'automne de 1778, nous éprouvâmes ici des chaleurs excessives, accompagnées d'une sécheresse qui dura trois mois. Dans ces deux saisons, il régna peu de fièvres intermittentes régulières, mais beaucoup de doubles-tierces, parmi lesquelles il s'en présenta un grand nombre de continues, qui furent même compliquées de quelques degrés de malignité, & pour lesquelles je fus obligé d'employer assez fréquemment les bols camphrés, ainsi que les tisanes antiseptiques, acidulées quelquefois avec l'esprit de soufre ou de vitriol. En général, cependant, il mourut peu de malades de ces sortes de fièvres; &, le plus souvent, l'on parvenoit aisément à les dompter, en employant de bonne heure les secours ordinaires, accompagnés de beaucoup de lavage, mais sur-tout de la limonade bue en abondance, qui sembloit principalement nécessaire pour corriger l'humeur bilieuse que les chaleurs excessives avoient trop exaltée; aussi, le plus souvent, ces sortes de fièvres s'annoncèrent-elles par une douleur vive à la région de l'estomac, des dévoiemens & des vomissemens considérables.

(1) La Société ayant arrêté qu'elle donneroit des prix d'émulation aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur le traitement de l'épidémie dysentérique qui a régné en 1779 & 1780, M. Durand a mérité la première médaille dans cette distribution.

Aux approches de l'hiver, ces fièvres se compliquèrent quelquefois avec des douleurs rhumatismales, dont quelques-unes, fixées sur les muscles de la poitrine, imitoient assez bien les douleurs pleurétiques, mais qui cédoient facilement au traitement de la maladie principale, dont la douleur n'étoit qu'un symptôme, & qui, ayant son principe dans les premières voies, étoit enlevée promptement par le secours d'un vomitif, sans qu'il fût même, le plus souvent, nécessaire de faire précéder la saignée.

Les vomitifs & les purgatifs étoient donc les remèdes propres à cette maladie : je puis assurer en avoir vu constamment les meilleurs effets. Les boissons délayantes & quelquefois acidulées, lorsque la toux n'étoit pas trop vive, étoient d'un grand secours, ainsi que les vésicatoires, soit pour donner issue à l'humeur catarrhale, soit pour faciliter l'expectoration, ou pour dégager la tête qui s'embarrassoit quelquefois, lorsque la fièvre prenoit un caractère nerveux ou de malignité. Je ne parle point du quinquina, des bols camphrés & autres remèdes appropriés aux circonstances; je les ai constamment employés, ainsi que des bouillons aux herbes, que j'ai substitués avec le plus grand avantage aux bouillons gras.

Cette fièvre catarrhale bilieuse, & souvent maligne, régna tout l'hiver & une partie du printemps. Aux approches des chaleurs, elle perdit son caractère catarrhal, pour reprendre celui de la précédente constitution, qu'elle a conservé jusqu'au moment où l'épidémie dysentérique a commencé à se manifester. A cette epoque, toutes les maladies intercurrentes ont cessé; & s'il s'en est présenté par hasard quelques-unes, elles ont pris bientôt le caractère général de la constitution; ce qui doit s'entendre non-seulement des tierces, doubles-tierces, bilieuses; mais même de la coqueluche & de la petite-vérole.

Cette épidémie dysentérique, très-répandue dans certains cantons, & qui quelquefois ne paroît être que l'effet d'une transpiration supprimée, sans autre cause préexistante

que la différence & le changement rapide de la température de l'air, se présente (2) sous l'aspect, tantôt d'une fièvre putride ou bilieuse, tantôt d'une fièvre maligne, tantôt enfin, mais plus rarement, d'une fièvre intermittente, n'ayant jamais été accompagnée d'une fièvre inflammatoire.

La première espèce, qui semble être l'effet d'une transpiration interceptée, & qui existe sans autres causes morbifiques que la différence successive de la température de l'air dans les différentes heures du jour & de la nuit, jointe à un léger degré d'épaississement & d'acrimonie de l'humeur bilieuse, causé par les chaleurs excessives qui ont précédé, se dissipe ordinairement en peu de jours, avec peu de remèdes, quelquefois d'elle-même, sans crise sensible; d'autres fois par les seules forces de la nature, qui excite une sueur salutaire.

La seconde espèce, qu'on peut appeler putride ou bilieuse, s'annonce par les symptômes propres à la fièvre dont elle est accompagnée, & dont quelquefois elle n'est qu'un symptôme. Elle débute le plus souvent par un froid général, suivi bientôt d'une chaleur âcre & mordante, & de sécheresse à la peau; le pouls est vif & fréquent, la langue très-chargée; les malades se plaignent, dès le principe, de nausées continuelles ou de vomissemens excités par une bile corrompue ou acrimonieuse. Quelquefois le flux dysentérique ne paroît qu'après quelques jours de fièvre; mais le plus souvent l'un & l'autre se manifestent en même temps. Les selles sont, pour l'ordinaire, sanguinolentes pendant les premiers jours de la maladie, toujours très-fréquentes, rarement stercoreuses, & remplies, sur la fin, de matières de diverses couleurs, parmi lesquelles on observe quelquefois des lambeaux qui paroissent provenir de la destruction de la membrane interne ou veloutée des premières voies. Dans cette espèce, les malades rendent quelquefois des vers lombrics par haut & par bas; & dans les déjections, on a ap-

(2) L'Auteur a écrit ce Mémoire en 1779.

perçu, mais plus rarement, des afcarides. Celle-ci fe juge le plus fouvent entre le fept & le quatorze, & s'étend quelquefois jufqu'au vingt-un. Dans ce dernier cas, j'ai obfervé dans un fujet, deux ou trois jours avant fa mort, une foible rougeur ou gonflement à l'une des glandes parotides.

La troifième efpèce, je veux dire la maligne, fe manifefte par un accablement extrême des forces, un ferrement confidérable *circà præcordia*, & un pouls très-foible, très-petit, qui devient même lent dès le troifième jour de la maladie, & eft fuivi du hoquet & d'un fentiment de froid très-vif aux extrémités, fur-tout fi, à cette époque, on a employé les évacuans, fans avoir fait affez d'attention aux forces des malades. Celle-ci a une marche des plus rapides, fe terminant prefque toujours dans l'efpace de quatre à cinq jours. Dans cette cruelle efpèce, les déjections font très-peu douloureufes, extraordinairement fréquentes, & le plus fouvent féreufes, ou femblables à de la lavure de chair. Jufqu'ici je n'ai obfervé aucune forte d'éruption, ni tumeurs, de quelque nature que ce foit; mais j'ai appris que les taches pétéchiales ont lieu le plus fouvent à cinq à fix lieues N. E. de ma paroiffe, où cette épidémie règne depuis la S. Jean, & où, par cette raifon, elle eft devenue vraifemblablement d'une nature plus maligne ou plus contagieufe.

Jufqu'ici je n'ai obfervé de dyfenterie vraiment maligne que dans les circonftances feulement où les malades étoient fitués dans des chambres mal faines, ou entaffés les uns près des autres dans leurs habitations, ou lorfque, *propter fpecialem idiofyncrafiam*, ils étoient difpofés à recevoir les impreffions de la fièvre maligne; ce qui femble prouver que la malignité, dans ce genre de maladie, eft moins due aux mauvaifes influences de l'air, qu'aux habitations mal faines, mal fituées ou peu ouvertes, à la conftitution particulière des malades, & fur-tout au peu d'attention des gardes-malades à tenir leurs appartemens propres, à les purifier par des courans d'air & autres moyens convenables, & à enfouir les matières fécales.

Cette maladie néanmoins paroît ſe communiquer rapidement d'un ſujet à un autre ; ce qui eſt prouvé en ce que, dès qu'elle ſe porte dans un village ou une maiſon particulière, elle n'épargne preſque perſonne.

Les moyens curatifs que j'ai employés dans l'eſpèce bilieuſe, ſont d'abord l'ipécacuanha ſeul, à la doſe de quarante-cinq grains pour trois verres, à donner d'heure en en heure, juſqu'à ſuffiſante évacuation, ou, le plus ſouvent, à la doſe de vingt-quatre grains, aſſocié avec un grain ou deux de tartre ſtibié, pour une ſeule doſe; ou même, lorſque les premières voies ſembloient très-embarraſſées, le tartre émétique ſeul en lavage, ou mêlé avec deux onces de manne dans trois ou quatre verres d'eau d'orge. Dès l'après-midi du jour où j'ai donné le vomitif, & toute la nuit, je fais boire par verrées une tiſane faite avec deux onces d'orge & une once de crême de tartre, lorſque les malades peuvent la ſupporter; ſinon, la même tiſane ou l'eau de riz ſimplement acidulée avec le jus de citron ou le vinaigre, ou, en cas d'une plus grande putridité, avec l'eſprit de ſoufre ou de vitriol. Le lendemain, je purge, ſoit avec une décoction de tamarins, ſoit avec la manne & le ſel d'Epſom dans la même décoction, à laquelle j'aſſocie quelquefois le *ſemen contrà*, s'il paroît des vers; & je réitère l'un ou l'autre plus ou moins ſouvent, & dans des intervalles plus ou moins éloignés, ſelon le beſoin des malades, employant l'eau d'orge avec la crême de tartre, ou les autres boiſſons acidulées, ſans négliger l'uſage fréquent des lavemens les plus émolliens.

Vers l'état de la maladie, lorſque les malades ſe plaignent de douleurs violentes, ou d'ardeur ou difficulté d'uriner, je preſcris une tiſane d'orge, dans chaque pinte de laquelle je fais diſſoudre un gros de gomme arabique, & je fais fomenter le bas-ventre avec une décoction de graine de lin, de feuilles de mauve & de camomille.

A l'exemple de Zimmerman, de qui je tiens ma méthode curative, à la place des bouillons gras, qui, par leur pente naturelle à ſe corrompre, ſont capables d'augmenter la pu-

tridité

tridité des premières voies, je substitue les bouillons maigres préparés avec la bette, la laitue, l'oseille, la mie de pain, quelques grains de sel & très-peu de beurre, dont je fais boire une tasse toutes les trois ou quatre heures ; & lorsque les malades ont été convenablement évacués, ou plutôt si les forces le demandent, je donne alternativement une tasse de bouillon maigre & un riz léger, ou bien je me tiens à cette dernière nourriture.

Jusqu'à ce que les malades soient assez purgés, je n'emploie ni le diascordium, ni les somnifères, persuadé que toutes espèces de remèdes échauffans ou astringens sont dangereuses à cette époque, & que les préparations d'opium jettent un voile sur la maladie, la rendent plus longue & plus opiniâtre : néanmoins, dans certaines circonstances, je me trouve quelquefois forcé, malgré moi, d'employer l'un & l'autre, soit à cause de l'extrême accablement des malades, soit à cause de la vivacité des douleurs.

Sur la fin de la maladie, je prescris, dans la vue de modérer les selles & de fortifier en même temps les premières voies, tantôt l'ipécacuanha à petites doses, réitérées une, deux ou trois fois le jour, & associé avec quelques gouttes de laudanum liquide de Sydenham, ou quelques grains de diascordium, incorporés avec suffisante quantité de conserve de roses ou de cynorrhodon; tantôt une décoction de simarouba; tantôt, & le plus souvent, l'infusion de rhubarbe ou sa teinture aqueuse de la Pharmacopée de Londres, qui m'ont toujours constamment réussi à cette époque; tantôt enfin, dans le cas de suppuration ou d'exulcération des premières voies, les bols de térébenthine, les lavemens déterfifs, le lait & l'infusion des vulnéraires de Suisse, accompagnée quelquefois de la teinture ci-dessus.

A l'égard du traitement de la dysenterie maligne, j'ai vu peu de malades attaqués de cette espèce; &, soit que j'aie été appelé trop tard, soit que mes moyens curatifs aient été insuffisans, soit enfin que cette cruelle maladie soit peu susceptible de remède, je n'ai encore vu personne en réchap-

per, quoique j'aie employé les remèdes les plus recommandés par les auteurs les plus célèbres, tels que les véſicatoires, l'ipécacuanha à petites doſes ſouvent réitérées, le camphre, le quinquina, les aſtringens & les cordiaux les plus énergiques, le vin précédé de l'ipécacuanha donné comme vomitif, ou d'une doſe de rhubarbe, lorſque les forces ſembloient le permettre.

La ſaignée ne m'ayant paru d'aucune utilité dans le traitement des fièvres bilieuſes, je ne l'ai point employée dans la dyſenterie de même nature, à moins qu'il n'y eût des ſymptômes inflammatoires ; à plus forte raiſon ne l'ai-je point miſe en uſage dans l'eſpèce maligne.

Dans la dyſenterie accompagnée de fièvre intermittente, ce ſont les mêmes remèdes que pour l'eſpèce bilieuſe, avec cette ſeule différence, qu'après les évacuations convenables, j'ai employé la tiſane de quinquina, aſſocié le plus ſouvent avec la rhubarbe & la camomille.

Comme il eſt très-difficile, dans nos campagnes, de ſe procurer de bon ipécacuanha, & que ſouvent de petites doſes cauſent des vomiſſemens conſidérables, tandis que d'autres fois des doſes beaucoup plus fortes n'évacuent preſque pas, je n'ai pu, en général, me fier beaucoup à ce médicament, qui mérite d'ailleurs, lorſqu'il eſt bien choiſi, les plus grands éloges ; & je ne l'emploie preſque jamais ſans lui aſſocier, ſur vingt-quatre grains que je donne ordinairement, un grain ou deux de tartre émétique : par cette raiſon, je lui préfère auſſi, ſur la fin du traitement, l'infuſion aqueuſe ou la teinture de rhubarbe.

Les moyens préſervatifs que je recommande, ſont d'être chaudement vêtu, principalement le matin, le ſoir & la nuit ; d'éviter l'impreſſion de l'air froid à cette époque ; de faire uſage des fruits, des acides doux, du régime végétal, de prendre peu de viande, & jamais le ſoir ; de donner aux appartemens le plus d'air poſſible, de les tenir propres, & de les purifier ſouvent avec la vapeur de vinaigre brûlé ſur une pelle rouge. C'eſt encore de ne point avaler ſa ſalive, & de ne point

manger dans les chambres des malades ; d'avoir la précaution de ne puiser l'eau des fontaines & de ne cueillir les herbes potagères qu'après le lever ou avant le coucher du soleil ; & d'avoir l'attention de ne laisser jamais séjourner les matières fécales dans les appartemens des malades, de les enfouir, & d'enterrer profondément les morts. L'on est dans l'usage, dans une paroisse à 3 lieues nord-ouest de celle que j'habite, de séquestrer les malades dès qu'ils sont attaqués, & de les placer, soit dans les étables, soit dans des granges, qu'on arrange de manière à les mettre à l'abri des injures de l'air. Cette précaution me paroît d'autant plus avantageuse, que j'ai constamment observé que lorsque plusieurs malades sont renfermés dans un appartement peu spacieux, les habitans de la même maison, en respirant continuellement un air chargé de plus en plus de vapeurs contagieuses, en sont infectés à leur tour, & périssent ordinairement de cette cruelle maladie, qui, se compliquant avec la fièvre de prison, devient infiniment plus maligne & plus contagieuse.

Notre épidémie dysentérique doit-elle, cette année, son origine aux mêmes causes qui ont produit nos fièvres putrides ou bilieuses ? La ressemblance de ces deux maladies dans leurs symptômes & dans leur marche ; la conformité des traitemens qui ont le mieux réussi dans l'une & l'autre espèce ; le caractère propre de la dysenterie, qui semble se porter de préférence sur les lieux anciennement infectés par les fièvres putrides ; la disparition de ces dernières aux approches de notre nouvelle épidémie, & la continuation de leur règne dans les cantons qui n'en sont pas encore infectés ; enfin l'usage des fruits, des acides, du régime végétal, comme excellent préservatif dans l'une & l'autre espèce de maladie ; tout semble, dis-je, annoncer leurs rapports.

Au défaut de l'ipécacuanha, trop cher pour les pauvres gens, &, comme je l'ai dit, souvent infidèle dans son opération, ne pourroit-on point substituer avec avantage le tartre émétique, donné d'abord comme vomitif, en lavage, dans une

forte décoction de graine de lin, ou dans une diſſolution de gomme arabique, & enſuite comme fondant, laxatif & altérant, à la doſe de deux grains pour les adultes, & d'un grain pour les enfans, diſſous dans dix ou douze cuillerées d'eau, pour en faire prendre d'heure en heure une cuillerée dans une taſſe d'une tiſane faite avec l'orge, la racine de guimauve ou la graine de lin, ou avec la diſſolution de gomme arabique, à laquelle on pourroit ſubſtituer celle de prunier, de pêcher, &c. & en acidulant avec le vinaigre? Dans la ſuite & ſur la fin de la maladie, ne pourroit-on pas auſſi employer, comme tonique, à la place du ſimarouba, le bois de Campêche ou bois des Indes, ſoit en décoction, ſoit en extrait? car, quoique ce médicament ſoit peu d'uſage en France, néanmoins le fréquent uſage qu'on en fait dans les hôpitaux Anglois, & l'éloge qu'en fait Lévis dans ſon nouveau Diſpenſaire, prouvent qu'il n'eſt pas ſans vertu, & qu'il mériteroit au moins d'être eſſayé. Ce traitement, ſi ſimple & ſi peu coûteux, qui me ſemble aſſez convenir dans la dyſenterie bilieuſe, pourroit être de quelque utilité dans l'eſpèce maligne, en y joignant, ſelon les circonſtances, les remèdes les plus ſimples, tels que le vin, la canelle, les clous de gérofle, la noix muſcade, &c. les fleurs & le rob de ſureau, le camphre, les véſicatoires, & de préférence, peut-être, les ventouſes, dont l'action eſt plus prompte.

Additions au Mémoire.

Dans quelques ſujets, la dyſenterie s'annonce par des vomiſſemens quelquefois ſi énormes, qu'on ſeroit tenté de la prendre pour un choléra-morbus, maladie ſi analogue. Preſcrire un vomitif ou un purgatif dans cette circonſtance, ſeroit, ſelon moi, *currenti calcar addere;* ainſi je m'en tiens à la méthode de Sydenham indiquée pour le choléra, mais ſur-tout à l'eau tiède, le petit-lait ou l'eau de poulet bue en abondance, & dont j'ai vu quelques bons effets.

Ceux qui ne ſont pas attaqués gravement, ſe guériſſent

ordinairement en peu de temps, & le flux dyſentérique ceſſe chez eux par le ſeul uſage des évacuans ; mais s'ils les négligent, ou qu'ils oublient de ſe ménager, ils languiſſent long-temps ; les jambes, les cuiſſes deviennent œdémateuſes, & tout fait craindre pour l'hydropiſie. Un régime fortifiant, l'exercice, les frictions ſèches, ſoutenus de l'eau ferrée dans laquelle on a fait infuſer la rhubarbe & la canelle, me ſemblent être les meilleurs remèdes pour remplir cette dernière indication.

J'ai obſervé auſſi, dans le même cas, une eſpèce de goutte vague des plus douloureuſes, avec tumeur, accompagnée d'une fluxion conſidérable ſur les yeux. Ces accidens étoient ſurvenus du troiſième au quatrième jour, pour ne s'être pas aſſez ménagés, pour avoir bu du vin au commencement de la maladie, & n'avoir pas été aſſez évacués. J'ai preſcrit dans ce cas les véſicatoires, les laxatifs réitérés & les cataplaſmes anodins; & lorſque les douleurs ont été calmées, & qu'il n'y avoit preſque plus que de la foibleſſe, les frictions ſèches & la décoction de ſquine ou de rapure de buis, coupée avec le lait.

Les malades qui rendent beaucoup de ſang dans les ſelles, dans quelque lieu que ſoit le ſiège du mal, quand il ne ſeroit fixé que dans le rectum, ſont ordinairement les plus gravement attaqués ; & ſi les premiers évacuans ne le modèrent ou ne le font pas diſparoître, ils tombent bientôt dans un accablement extrême ; le pouls perd ſa force & ſa conſiſtance ; le hoquet ne tarde pas à paroître, & un ſentiment de froid s'empare des extrémités ; & néanmoins les douleurs continuent à ſe faire ſentir quelquefois avec la même violence. Dans cette triſte & allarmante conjoncture, quels remèdes preſcrire ? Les évacuans ſemblent affoiblir les malades, & les aſtringens augmenter l'état d'irritation. Peut-être n'y a-t-il rien à faire de mieux dans ce cas, que de tâcher, au moyen des boiſſons les plus lubréfiantes & des demi-lavemens de même nature, d'émouſſer, d'envelopper les humeurs acrimonieuſes, qui, par leur ſéjour dans les cellules inteſ-

tinales, semblent être la cause du mal, & de les évacuer peu à peu, en modérant les douleurs, soit avec de très-petites doses d'ipécacuanha réitérées deux ou trois fois le jour, soit avec l'infusion ou la teinture de rhubarbe, l'un ou l'autre médicament étant associé, selon les circonstances, avec de petites doses de laudanum, ou avec le diascordium. J'ai essayé ce traitement: il m'a réussi quelquefois; mais dans d'autres cas, il a été sans succès. Une saignée du bras, faite dès l'abord, ne seroit-elle point avantageuse? Je l'ai pratiquée deux fois dans ce cas avec un succès marqué.

La plupart des malades qui meurent de la dysenterie ont tous les symptômes de la gangrène aux intestins, annoncée par le hoquet, la cessation des douleurs, l'extinction du pouls, le froid des extrémités, & les selles cadavéreuses.

J'observerai, en finissant, que différens sujets qui n'ont point été attaqués, mais qui ont soigné les malades, ou qui ont vécu dans l'air contagieux, ont été sujets à des furoncles ou abcès considérables à l'extérieur, dont un m'a paru participer de la nature du charbon.



MÉMOIRE (1)

Sur la topographie médicale de Bourg-Saint-Andéol.

Par M. MADIER, Correſpondant de la Société.

1. BOURG-SAINT-ANDÉOL eſt une ville du bas Vivarais, connue autrefois ſous le nom de *Bergojatès*, *Gentibo* ou *Gentibus*. On fait remonter l'ancienneté de ſon origine vers les ſiècles les plus reculés; & on voit encore dans ſon enceinte un temple de Mars, qui ſert aujourd'hui de chapelle aux pénitens blancs. Elle eſt ſituée ſur le bord oueſt du Rhône, au vingt-deuxième degré vingt minutes de longitude, & au quarante-quatrième degré vingt-quatre minutes de latitude; à deux lieues & demie ſud de Viviers, dix nord d'Avignon, vingt-deux nord-nord-eſt de Montpellier, & ſeize nord de la mer Méditerranée, au deſſus du niveau de laquelle elle eſt élevée de trente-quatre toiſes & demie. L'élévation moyenne du mercure dans le baromètre eſt de vingt-ſept pouces & demi. Lu le 4 Juillet 1780.

2. Elle eſt bâtie en forme d'amphithéâtre, dont la pente eſt tournée du côté du fleuve, dominée à l'oueſt par un côteau nommé la *Junade*, qui en eſt éloigné d'environ trois cens pas. Ce côteau eſt planté en oliviers & en vignes, & préſente de ce côté un rideau fort riant.

3. Au nord & au ſud, le terrain eſt en plaine à la diſtance d'une lieue de chaque côté. A l'eſt, eſt le fleuve qui en baigne les murailles; & au-delà on voit la plaine de Pierrelatte, dont une grande partie appartient au territoire de cette ville. Elle eſt large d'environ deux lieues, terminée à

(1) La Société a adjugé une médaille d'or à l'auteur de ce Mémoire, dans la ſéance tenue au Louvre le 28 août 1781.

l'eſt par les montagnes de Saint-Paul-trois-Châteaux, au-delà deſquelles on découvre le Mont-Ventoux & pluſieurs autres montagnes faiſant partie de la chaîne des Alpes. Cette plaine, qui commence à Donzère, bourg diſtant d'une lieue & demie nord-nord-eſt de cette ville, eſt continuée, en longeant le Rhône, juſqu'à Mornas, qui en eſt éloigné de quatre lieues ſud.

4. On trouve, à deux cens pas ſud-ſud-oueſt de la ville, la fontaine de *Tourne*, qui ſourd dans un vallon dont le côté *eſt* a été formé en amphithéâtre, & paroît avoir été ainſi pratiqué pour placer le peuple lors des fêtes & des ſacrifices faits au dieu Mitras, dont on voit encore le bas-relief gravé ſur le rocher qui fait face à l'amphithéâtre, & dont tous les attributs ſont aſſez bien conſervés. On n'a jamais pu diſtinguer en quel caractère ni en quelle langue a été écrite l'inſcription dont on voit le cartouche placé au deſſous. Il y avoit par deſſous un autel, avec un degré taillé dans le même rocher, qui exiſtent encore en partie. Le tout paroît avoir été recouvert par un toit dont on voit encore la trace en angle obtus ſur le rocher. Il ne paroît aucun veſtige qui annonce qu'il y ait eu d'autre bâtiment.

5. Aux deux côtés de ce bas-relief ſont placés deux baſſins; l'un à ſix pas à droite. Il eſt formé en demi-cercle. Le côté oueſt, d'où ſourd l'eau, eſt en ligne droite, taillée contre le rocher. Il a environ quatre toiſes de longueur, ſur trois & demie de largeur. À vingt pas plus oueſt du même côté, l'on voit une caverne naturelle, formée dans le rocher, d'une fort longue étendue, & de laquelle, dans les crues conſidérables de la fontaine, il ſort une grande quantité d'eau, & qui eſt à ſec dans les temps ordinaires. Le ſecond baſſin en eſt diſtant, du côté gauche, de quinze pas. Il eſt formé en carré-long, ayant ſix toiſes de longueur ſur deux & demie de largeur, dont une partie eſt couverte par une arcade naturelle, formée par le rocher qui le domine.

6. Il paroît qu'on a pratiqué anciennement une communication entre les deux baſſins, & que leurs eaux dérivent

de

de la même ſource, qui ſourd du fond du premier, & ſont portées dans le ſecond par la voie de l'aqueduc ſouterrain placé entre deux. On découvre, en effet, ſur le côté nord de celui-ci le ceintre d'une voûte. Ce qu'il y a de bien poſitif, c'eſt qu'elles ſont ſujettes aux mêmes variations ; &, examinées avec le niveau, leur hauteur dans chaque baſſin eſt exactement la même. La quantité d'eau que cette fontaine fournit eſt ſi conſidérable, que dans le temps des plus grandes ſécheresſes, elle fait tourner trois moulins à farine, ayant chacun pluſieurs meules, deux à foulons, un à huile d'olives, une fabrique de ſoie, & ſe jette, à environ trois cens pas *eſt*, dans le Rhône. On a conſtruit beaucoup de tanneries le long de ſon lit.

7. Vis-à-vis le ſecond baſſin, à environ huit pas de diſtance, & ſur le bord du ruiſſeau, ſourd une autre fontaine qui n'a aucune communication avec la précédente. Elle eſt renfermée dans deux réſervoirs qui ſe vident l'un dans l'autre, ayant chacun une toiſe en carré, couverts par une groſſe pierre de la même figure. Elle eſt fort abondante. Cette ſource, dont la conduite paſſe dans le ſol de l'hôpital, où elle fournit l'eau néceſſaire à l'uſage de la maiſon, a été diſtribuée dans deux quartiers différens de la ville, où elle fournit amplement à la boiſſon ordinaire de la plupart des habitans. On a pratiqué, en outre, une autre conduite, qui porte une partie de ces eaux pour ſervir à l'arroſement du jardin de M. le comte d'Oiſe, & le ſurplus eſt verſé dans un baſſin conſtruit à côté de la ſource, qui ſert de lavoir public. On voit dans ces eaux beaucoup de ſcolopendres.

Il y a encore une autre fontaine dans la ville, qu'on nomme la *Pouſterle*. Elle ſourd près de la porte de ce nom, dans le creux d'un rocher ayant environ quatre pieds de largeur ſur un peu plus de longueur. C'eſt de cette eau dont ſont uſage les habitans du côté nord de la ville, ainſi que ceux qui habitent le ſéminaire & le collège, qui en ſont peu éloignés.

9. Toutes ces eaux ſont très-légères, claires & limpides,

fort agréables au goût, se lient très-bien avec le savon, & blanchissent bien le linge. Celles des puits, au contraire, qui sont très-communs dans la ville, sont très-grossières, fades ou douceâtres, chargées de beaucoup de sélénite : elles grumèlent le savon, même après avoir bouilli, & avoir été exposées & agitées pendant plusieurs jours en plein air. Peu de personnes en boivent : elles ne servent guère que pour l'usage de la cuisine, pour laver la vaisselle, ou pour les boulangers, qui font cependant avec ces eaux de très-beau pain. On est obligé, pour faire cuire les légumes, de se servir de l'eau du Rhône, ou de celle des fontaines : ils durcissent dans celle des puits.

10. On trouve très-peu de fontaines à la campagne, & nos côteaux, quoique dominés par des montagnes considérables, & qui abondent en sources excellentes, n'en fournissent presque point, ou elles sont si profondes que, ne pouvant s'élever à notre niveau, elles vont couler dans les lieux plus bas, ou servent à nos puits.

11. Peu de propriétaires habitent leurs campagnes, même dans la belle saison : ils confient la culture de leurs champs à des particuliers qui les travaillent *à moitié fruits*. Nous les nommons *grangers*. Ils sont obligés, pour leur usage domestique, pour leur boisson & celle de leurs bestiaux, de se servir de leurs puits, dont beaucoup fournissent de l'eau très-bonne, très-légère, fort claire, qui se lie très-bien avec le savon, & avec laquelle toutes sortes de légumes sont cuits dans deux ou trois heures au plus.

12. J'ai observé que les puits dont les eaux sont les meilleures, sont très-profonds, & creusés bien avant dans le rocher. Je suis persuadé que ces puits reçoivent leurs eaux de la même source que *Tourne*, qui coule dans un endroit si bas, que pour faire parvenir celle dont j'ai parlé (7), qui est située dans le même local, on a été obligé de la faire couler dans les quartiers les plus bas de la ville, à très-peu d'élévation au dessus du Rhône, la partie haute en étant élevée à plus de dix toises. Ce qui me confirmeroit dans

cette idée, c'eſt que l'eau augmente dans les puits à raiſon des crues de *Tourne*.

13. Les puits des granges de la plaine ſont très-peu profonds : leurs eaux leur ſont fournies par le fleuve ; elles augmentent ou diminuent ſuivant ſes différentes poſitions. Elles ont les mêmes qualités, ſont très-légères, mais un peu fades, & rendent un peu gris le linge que l'on lave avec elles, quoique le ſavon que l'on emploie pour le blanchir ne ſe grumèle point.

14. Les vents qui règnent à Bourg-Saint-Andéol ſont, 1°. la biſe. Nous confondons ici ſous le nom de biſe, non-ſeulement le vent de nord propre, mais encore ceux de nord-eſt & de nord-oueſt, diſtingués par les noms de *biſe droite*, *biſe de Dauphiné* & *biſe d'Auvergne*. Celle-ci eſt toujours la plus forte ; mais celle du Dauphiné eſt la plus froide. 2°. Le vent d'eſt, qui eſt appelé *levant*. 3°. Celui d'oueſt, nommé *la traverſe*. 4°. Celui de ſud, qui eſt connu ſous le nom de *marin*. Ce vent eſt ſubdiviſé, comme la biſe, en ſud ou *marin droit*, en ſud-eſt ou *marin de Provence*, & ſud-oueſt, nommé *marin de Narbonne*. Comme le vent de ſud amène rarement de la pluie, eſt très-chaud, & que la végétation ſe fait, lorſqu'il ſouffle, avec une activité étonnante, on l'appelle *marin blanc* dans toutes les ſaiſons, & *vent de brou au printemps*, comme ſi l'on diſoit, vent qui hâte la végétation des arbres. Les autres quarts de vents qui participent de l'eſt ou de l'oueſt, ſont confondus ſous les noms de *levant* & de *traverſe*.

15. La biſe eſt le vent le plus commun : elle ſouffle indiſtinctement dans toutes les ſaiſons, mais principalement en hiver. Dans quelque ſaiſon qu'elle règne, même pendant les plus grandes chaleurs, elle eſt toujours froide après quelques heures qu'elle a commencé à ſouffler. Elle ſuccède toujours à la pluie, qui tombera bientôt de nouveau, ſi elle ceſſe ſans ce vent. La durée du temps pendant lequel elle ſouffle eſt, pour l'ordinaire, de trois jours : elle s'étend quelquefois juſqu'à neuf, rarement au-delà ; & alors c'eſt

toujours un ſigne qu'il tombe de la pluie ou de la neige dans les pays ſitués du côté d'où elle vient : elle eſt, dans ce cas, bien plus impétueuſe, & eſt toujours accompagnée de nuages qu'elle chaſſe avec une vélocité étonnante.

16. Ce vent commence à ſouffler au lever du ſoleil, devient inſenſiblement plus fort juſqu'à midi, & décline de même juſqu'au coucher de cet aſtre, & alors il ceſſe. Lorſque la biſe eſt très-violente, elle continue pendant la nuit, mais toujours, pendant ce temps, avec moins d'impétuoſité; elle eſt quelquefois ſi grande dans le jour, qu'elle enlève les tuiles qui ſervent à couvrir les maiſons, renverſe les cheminées & arrache les arbres. Si elle règne pendant tout l'hiver, le temps eſt ſec & froid, & c'eſt un préſage preſque toujours aſſuré d'une bonne récolte en grains.

17. A la fin du mois d'avril ou au commencement de celui de mai, la biſe ceſſe, & les vents d'eſt, de ſud-eſt & de ſud prennent la place : les pluies ſuccèdent par intervalles plus ou moins longs juſqu'au milieu du mois de juin. Lorſque les vents & les pluies trop fréquentes règnent dans cette ſaiſon, la récolte des cocons manque, ou bien leur qualité eſt très-mauvaiſe.

18. Au mois de juin, le temps devient ſerein & très-chaud : la traverſe eſt le ſeul vent qui domine; & ſi quelquefois le ciel ſe couvre de nuages, elle les a bientôt diſſipés. Lorſque la pluie tombe dans cette ſaiſon, elle eſt toujours accompagnée de tonnerre & d'orages, quelquefois, mais rarement, de grêle, quoique les pays qui nous avoiſinent y ſoient ſouvent expoſés. Cette chaleur & ces vents durent juſqu'au milieu du mois de ſeptembre; & ſi le temps a été trop pluvieux pendant le mois de juin, les bleds ſouffrent, & leur qualité eſt altérée.

19. L'automne eſt la ſaiſon la plus conſtamment belle, cependant un peu pluvieuſe. Les vendanges, qui ſont commencées à la fin du mois de ſeptembre, ou les premiers jours de celui d'octobre, ſont rarement faites ſans pluie. Le temps, dans cette ſaiſon, eſt très-tempéré; la biſe n'eſt point

forte, & le froid ne commence à être rigoureux qu'à la fin du mois de novembre, plus souvent au milieu de celui de décembre. C'est pendant ce mois que la neige tombe : elle nous est apportée d'ordinaire par les vents de nord-ouest ; elle a cependant tombé l'année dernière, les vents étant au sud-ouest. La neige qui vient de ce côté-là est toujours de plus longue durée ; autrement elle fond en tombant, & ne reste guère sur la terre au-delà de vingt-quatre heures : c'est ce qui fait qu'elle est souvent nuisible, sur-tout lorsqu'elle tombe après une grande sécheresse, & qu'il gèle après qu'elle a été fondue. Nous n'éprouvons des grands froids que lorsque la bise souffle avec impétuosité ; & elle nous devient nécessaire pour arrêter la végétation des plantes, qui pousseroient trop tôt sans cela.

Les gelées blanches sont plus fréquentes : elles commencent pendant les premiers jours de novembre, quelquefois, mais rarement, plus tôt. Elles finissent, pour l'ordinaire, dans le mois de février. Cependant nous ne nous croyons, dans ce pays-ci, à l'abri de ces sortes de gelées que sur la fin du mois d'avril, ou au commencement de celui de mai. On a vu, dans l'année 1767, une pareille gelée détruire, dans la nuit du 21 avril, les feuilles des mûriers, celles des vignes, & leurs fruits, qui avoient déja poussé. Son effet fut si violent, que toutes les feuilles, qui avoient commencé à paroître, sembloient avoir été brûlées, & tomboient en poussière en les froissant dans les doigts. Tel est toujours l'effet de la gelée blanche sur les feuilles encore tendres. On est toujours ici dans la crainte de se voir exposé à une pareille calamité, lorsque les montagnes du Dauphiné sont couvertes de neige, que la journée a été calme, le ciel serein, & que la bise ou tout autre vent ne soufflent point pendant la nuit. Cette gelée a lieu, pour l'ordinaire, immédiatement après le coucher du soleil, ou lorsque l'aurore commence à paroître. Nous n'y sommes jamais sujets lorsque le ciel est couvert, ou que le vent souffle un peu fort : on l'éprouve cependant, dans ce dernier cas, dans les endroits

à l'abri du vent, lorſque le ciel a été ſans nuages.

Les brouillards ſont rares pendant les hivers ſecs : ils ſont plus fréquens lorſque l'hiver eſt pluvieux ; mais ils n'ont point d'odeur comme ceux des autres ſaiſons de l'année. Nous y ſommes expoſés dans tous les temps, ſur-tout pendant le printemps & l'automne. Les brouillards qui tombent après quelques jours de ſéchereſſe, & lorſqu'une légère pluie les a précédés la veille, ont une odeur de terre très-forte ; mais lorſqu'ils ſurviennent après une pluie qui a pénétré quelques pouces dans la terre, ils n'ont aucune odeur. Je n'ai jamais obſervé que les brouillards, dans quelque ſaiſon qu'ils aient régné, aient influé ſur les hommes ſains, & aient donné lieu à quelque maladie particulière. Ils fatiguent beaucoup les phthiſiques ; ils ſuſpendent les crachats, & rendent leur reſpiration laborieuſe. Une continuité de pluſieurs jours de brouillards hâte leur mort. Leurs effets ſur les beſtiaux, les grains & les fruits, ſont beaucoup plus marqués, & très-ſouvent funeſtes.

22. Une autre eſpèce de brouillards qui eſt bien dangereuſe, ſur-tout pour les troupeaux, ſont ceux que l'on voit le matin, quelquefois le ſoir, ſur le Rhône & dans la plaine, élevés à la hauteur de quatre pieds au plus, qui ſe retirent, à meſure que le ſoleil s'élève ſur l'horizon, vers les îles bordées d'arbres de haute-futaie, ou vers les parties déclives des montagnes, & ſont diſſipés ordinairement à dix ou onze heures du matin. Ceux du ſoir durent toute la nuit, & finiſſent comme ceux du matin. Ils ſont blanchâtres, épais, &, pour me ſervir du terme inſéré dans la préface du premier volume des Mémoires de la Société royale de Médecine, ſemblables à du duvet fin. Nous ne les obſervons que lorſqu'il y a eu une forte gelée blanche.

23. La nature du terrein de cette ville varie beaucoup. La première couche de la terre des côteaux eſt, en général, friable & ſèche. Elle eſt aſſez fertile, au moyen du fumier que l'on ſe procure fort aiſément, & par la manière dont elle eſt travaillée. Dans les quartiers où elle ſe trouve

mêlée avec des cailloux d'un rouge pâle & fort durs, elle eſt argileuſe, fort graſſe & fertile. Ces fonds, lorſqu'on les a fait épierrer, ce qui demande beaucoup de frais & de peine, ſont les meilleurs du pays, & de la plus haute valeur. Dans les autres quartiers, ceux ſur-tout qui ſont ſitués au nord & à l'oueſt de la Junade, la terre eſt entremêlée de pierres plates, qu'on nomme ici *laouzes*. Elles ſont iſolées les unes des autres; leur couleur varie à raiſon de la terre avec laquelle on les trouve. Dans les unes elles ſont rougeâtres, & dans les autres griſes, toutes fort dures & caſſantes, & très-propres à faire de la très-bonne chaux. Ces deux eſpèces de terre ſont très-légères.

24. Cette première couche eſt ſouvent épaiſſe de pluſieurs pieds, ſur-tout dans les champs qui ne ſont point en pente, & dont les eaux pluviales n'ont pu emporter la terre ni les dégrader. En creuſant, on en trouve une ſeconde, qui eſt une terre argileuſe d'un gris blanchâtre, dans quelques endroits bleuâtre, & dans d'autres de couleur d'ocre rouge. J'ai trouvé dans quelques quartiers, & ſur-tout à la Junade, cette même terre argileuſe & blanchâtre, ayant quelque reſſemblance avec la marne. Elle fait une légère efferveſcence avec l'eſprit de nitre, & fournit pour long-temps un très-bon engrais à la terre : on n'en fait cependant point d'uſage.

25. Un particulier de cette ville fit faire, à la Junade, une foſſe fort large & fort profonde, pour enterrer des cailloux qu'on avoit ramaſſés en épierrant ſon champ. On avoit retiré, en la creuſant, une très-grande quantité de terre argileuſe & blanchâtre, qu'il fut obligé de faire étendre ſur ce même champ, ne ſachant où la mettre. Cette terre, pendant la première année, ne produiſit preſque rien; le blé naiſſant fut étouffé & ne put pénétrer cette couche. Mais la ſeconde année, la terre ayant été bien remuée & travaillée, l'argile ſe trouvant bien mêlée, elle fut ſi fertile, qu'on a pu l'enſemencer pendant plus de douze années conſécutives, ſans l'épuiſer.

26. On pourroit, par ce moyen, améliorer les terres les plus légères, & leur donner une fertilité qu'elles n'ont pas, & qui seroit d'un grand avantage pour le pays; & pour rendre cette terre argileuse meilleure, il seroit aisé de la mêler avec le sable que le Rhône dépose sur ses bords, qui contient beaucoup de limon, & qui est très-commun. Ce moyen seroit, il est vrai, dispendieux & pénible; car on ne trouve de cette espèce de terre que sur le côteau de la Junade, & le transport coûteroit beaucoup. On bonifieroit, par ce moyen, des terres qui ne rapportent presque rien; mais le cultivateur ne veut point adopter une méthode nouvelle pour le pays, & qui n'a point été celle de ses pères.

27. Au dessous de cette couche de terre argileuse, on en trouve une autre de même qualité, mêlée avec beaucoup de petits cailloux de même couleur, avec lesquels elle forme une espèce de mastic très-dur & très-difficile à rompre. Quelquefois cette couche manque, & il y a à sa place un sable d'un jaune pâle, dont la couche est très-épaisse. On trouve ensuite le rocher, qui est une espèce de grès. Cette pierre paroît avoir été formée par un mélange de sable & de terre argileuse. Elle s'exfolie à l'air, & s'*attérit* au bout de quelques années qu'elle y a été exposée, sur-tout lorsque dans l'hiver, après de longues pluies, il gèle un peu fort.

28. Un peu plus *ouest & nord-ouest* sont des montagnes appelées *aouzières*, plantées en chênes verds taillis, ou en bouis. On y trouve très-peu de terre, excepté dans les creux & les fentes des rochers, qui paroissent presque par-tout à nu. Cette terre est argileuse. Au dessus de ces montagnes est le bois dit *du Looul:* il est planté en chênes blancs taillis, bruyère, bouis & arbres fruitiers sauvages. On y trouve une grande quantité de plantes médicinales. Cette plaine est élevée au dessus du niveau de la ville de près de cent toises. La terre y est rougeâtre & très-légère; & si elle a paru grasse à quelques personnes, on le doit attribuer au fumier formé par la chûte des feuilles, ou par les petites branches qu'on laisse

laisse sur la place lors des coupes de ce bois, & qui y pourrissent. Plusieurs particuliers, trompés par cette idée, ont voulu défricher les cantons qui leur paroissoient les meilleurs, & ils ont été obligés de les abandonner après deux ou trois années. On ne trouve, en creusant, que cette seule couche de terre, & immédiatement après, le rocher, dont la pierre est calcaire.

29. On ne trouve point de source dans ces forêts; on ne peut même y construire des puits; le rocher formant par-tout des cavernes percées dans tous les sens, & qui sont extrêmement profondes: on les nomme *avens*. Plusieurs sont ouvertes à la superficie de la terre; ce qui rend ces lieux bien dangereux pour les personnes qui ne les connoissent point, & pourroient s'y précipiter dans la nuit. Les chiens des chasseurs, qui tombent dans ces cavernes en poursuivant le gibier, ne peuvent plus en être retirés.

30. Le terrain des plaines situées au nord, au sud & à l'est de la ville, est ou de limon pur, ou mêlé avec du sable, ou de cailloutage. Cette terre a été formée par les attérissemens du Rhône, qui, dans ses différentes inondations, l'y a ramassée par la succession des temps. On n'y trouve point de couche régulière: souvent celle de limon est continuée jusques sur le rocher, que l'on trouve par-tout, & sur lequel le lit du fleuve est établi. Quelquefois il y a une couche de sable & de cailloux, & une de limon par dessus: d'autres fois celle de limon se trouve au dessous, & est recouverte par une de sable ou de cailloux.

31. La partie qui est de limon est très-grasse & fertile: elle est semée en bleds, lusernes; & la plupart de ces champs sont entourés de mûriers blancs, plantés à la distance de dix à douze pas l'un de l'autre. Celle dans laquelle le limon est mêlé, est plantée en vignes, quelquefois aussi en mûriers blancs; mais ils ne sont pas de longue durée dans cette espèce de terre, & périssent bientôt.

32. Le Rhône, au nord & au sud de la ville, forme plusieurs petites îles, qui le subdivisent souvent en quatre ou cinq

branches, dont la plupart changent à chaque inondation. Il comble petit à petit celles qu'il a abandonées; & jusqu'à ce qu'elles soient élevées au niveau du sol voisin, l'eau y séjourne & croupit pendant l'été. Si quelquefois les chaleurs immodérées parviennent à les sécher, les poissons qui s'y trouvent pourrissent, & alors il en sort, sur-tout le matin, des exhalaisons extrêmement fétides, très-nuisibles sur-tout aux grangers qui les avoisinent.

33. On a pratiqué des fossés pour vider ces mares, & recevoir les eaux qui inondent les champs lors des grandes pluies. Malgré toutes ces précautions, ces mares sont, ou trop profondes, ou n'ont pas assez de pente pour les conduire dans le fleuve. Les eaux pluviales séjournent dans les champs, étouffent les bleds ou en pourrissent les racines, & c'est la principale cause du défaut de récolte en grains, lorsqu'il a régné des hivers trop pluvieux, & point de bise.

34. Ce pays abonde en productions: on y recueille des blés fins & grossiers. Nous comprenons dans la première classe celui dont le grain est d'un roux obscur. Son écorce est extrêmement fine, & il donne beaucoup de très-belle farine, & très-peu de son. C'est de toutes les espèces de blé du pays, celle que les boulangers préfèrent, & dont ils paient toujours un prix plus considérable.

35. On sème ces différens grains depuis le 15 du mois d'octobre jusqu'au milieu de novembre: on attend même jusqu'à la fin de ce mois lorsque la terre est trop humide, & ils ne réussissent pas moins bien. La moisson en est ordinairement faite à la fin du mois de juin; & il est nécessaire d'avoir attention que le blé fin ne soit pas tout-à-fait mûr pour le couper: on doit attendre seulement que la paille ait commencé à jaunir; autrement, comme ce grain se sépare avec beaucoup de facilité de sa tige, on en perdroit la plus grande partie. Il achève de mûrir lorsqu'il a été mis en meule.

36. Les autres espèces de grains désignées sous le nom

de menus grains, ſont le ſeigle d'hiver, celui de trois mois, les orges gros & petit, l'avoine & l'épeautre. Ils doivent être ſemés à la fin du mois de ſeptembre : on les coupe vers le milieu du mois de juin, & l'épeautre à la fin de juillet. Cette dernière qualité de grain eſt ſemée dans les terres les plus légères, & qui ne pourroient produire autre choſe.

37. Lorſque l'eau qui, comme je l'ai déjà dit (33), ſéjourne dans les champs pendant des hivers pluvieux, a étouffé & pourri les ſemences, nous ſemons à leur place, dans le courant du mois de mars, de l'avoine, du petit orge ou du ſeigle de trois mois. On peut moiſſonner ce ſeigle au même temps que celui d'hiver, & les autres grains au commencement du mois de juillet.

38. Les gerbes ne ſont point, dans ce pays-ci, ſerrées dans des granges; mais, après qu'elles ont reſté quelques jours entaſſées en meules, on les fait fouler aux pieds par des chevaux ou des mulets. Cette méthode eſt plus courte & moins coûteuſe que celle de battre au fléau ; mais la paille n'eſt, après cela, bonne que pour faire du fumier, & les beſtiaux ne la mangent qu'avec peine, & au défaut de toute autre aliment.

39. Les maladies auxquelles ſont ſujettes ces eſpèces de grains, ſont la nielle, le charbon & la rouille. Nous ne connoiſſons point l'ergot; & nos cultivateurs, que j'ai conſultés, m'ont aſſuré qu'ils ne l'avoient jamais obſervé.

40. La nielle attaque principalement les grains fins, le petit orge & l'avoine; plus rarement les autres qualités de blé. Si, dans le mois de mai, ou au commencement de juin, les chaleurs ſont fortes, & s'il ſurvient de la pluie, & que le ſoleil paroiſſe immédiatement après; s'il a régné des brouillards, qui ſe diſſipent ordinairement vers les neuf heures du matin; s'il tombe une forte roſée, & que le vent ne ſouffle point après, ou ſi le ciel ne ſe couvre point, on eſt aſſuré de voir, quelques jours après, dans les champs, beaucoup d'épis attaqués de la nielle. Les fonds

bas, exposés au midi & dominés au nord, y sont plus sujets; aussi on y sème presque toujours de préférence des blés grossiers, & sur-tout celui à barbe noire, qui est le plus dur, & que l'on observe plus rarement atteint de cette maladie.

41. Le charbon se manifeste beaucoup plus fréquemment parmi les blés fins que parmi les grossiers. Tous nos cultivateurs, convaincus que cette maladie se communique, ne sèment point les grains qui ont été cueillis dans des champs où le charbon a régné. Les personnes qui en ont eu dans leurs blés, ont grand soin de les faire laver pour pouvoir les vendre. Le grain charbonné, par ce moyen, est bien enlevé; mais, malgré cette précaution, on connoît toujours qu'il y en a eu, à la tache noire que l'on découvre sur quelques grains, formée par la poussière du grain charbonné, qui s'attache aux poils canelés de la houppe des grains, & qui s'en sépare bien difficilement.

42. On a cependant observé que les mêmes grains, passés à une lessive que l'on fait avec parties égales de chaux vive & de cendre, à la dose de six livres de chacune, pour lessiver un septier de blé, pesant, dans ce pays-ci, année commune, cent livres, semés de nouveau, ne charbonnent point. Malgré cette observation, on n'oseroit en employer; & quoique nous soyons toujours dans l'usage de changer chaque année nos semences, les personnes prudentes se servent toujours de cette méthode, qui, si elle est aussi efficace qu'on l'assure, & que l'expérience faite dans nos cantons l'a confirmé, peut insensiblement détruire cette maladie, sur-tout si, comme le prétend M. Ginani, elle est nouvelle, & n'a pas été connue des anciens. Une pareille découverte mérite certainement l'attention du gouvernement, & des magistrats préposés pour veiller au bien public.

43. Les blés qui ont eu du charbon sont bien difficilement vendus, à cause de la mauvaise qualité du pain que l'on fait avec cette espèce de grain. Outre la couleur noi-

râtre & le mauvais goût que le charbon lui donne, il ne s'élève jamais dans le four; la croûte se sépare, & la mie est toujours mollasse & gluante, quelque degré de cuisson qu'on lui donne.

44. Un pareil pain ne peut être que très-nuisible, quoique nous n'ayons jamais observé de maladies qu'on puisse lui attribuer. Il est vrai qu'il est rare que les habitans en mangent, à cause de l'habitude où ils sont de faire laver les blés avant de les porter au moulin, soit encore parce qu'on ne les achette pas volontiers. Cependant il est à présumer que chez le pauvre peuple, qui, dans un temps de disette, en fait emplette, à cause de sa moindre valeur, des maladies dont on ne peut pénétrer la cause en sont les effets. On ne sait à quoi attribuer cette maladie des grains. On en découvre dans les champs, dans les saisons qui ont été les plus favorables, comme dans les plus mauvaises.

45. La cause de la rouille est plus connue. Elle est produite par les brouillards & les fortes rosées du mois de mai ou du commencement de juin. Le soleil, qui est toujours plus ardent ces jours-là, à cause du défaut de vent qui ne souffle point, les séche & les colle sur la paille & sur l'épi : elles arrêtent la transpiration de la plante, la gênent dans son accroissement, & empêchent la circulation des sucs nourriciers. Mais si la pluie survient bientôt après, elle lave la plante & l'épi, détache la rouille; & quoique les tiges soient altérées, elles peuvent encore recevoir des sucs qui font parvenir le grain à maturité. Ce blé n'est point aussi beau ni aussi bien nourri; il fournit néanmoins d'assez belle farine.

46. La rouille qui est produite par une espèce de rosée que nous appelons *miellée*, est bien plus terrible : elle détruit & brûle la plante; la végétation cesse, l'épi séche & reste dans l'état où il étoit lorsqu'elle a été touchée. Si le grain étoit déjà formé, il devient ridé & ne donne que du son. L'épi & la paille sont tachés de brun dans les points où cette rosée a porté. Les bestiaux refusent une

pareille paille. Nous appelons cette qualité de grain *anoui.*

47. Cette roſée ne tombe que lors des grandes chaleurs: l'heure n'eſt point fixe; mais, le plus fréquemment, c'eſt depuis dix heures du matin juſqu'à deux heures après midi. On la voit tomber en forme de bruine, le ciel étant très-clair & ſans nuages. Celle qui tombe lorſque la biſe ſouffle eſt plus dangereuſe. Cette roſée eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt graſſe & gluante en la touchant; ou peut-être elle a tiré ſon nom de l'opinion où eſt le peuple, que la récolte de miel eſt très-abondante lorſque cette roſée tombe fréquemment.

48. Les grains périſſent ſouvent lorſque les pluies ſont trop abondantes & continues à l'époque de leur maturité: lors ils pourriſſent ou germent dans leur balle; & la chaleur qui ſe fait ſentir enſuite venant à les ſécher, ces grains ne donnent que du ſon ou bien peu de farine de mauvaiſe qualité. On connoît les épis qui ont été endommagés par cette cauſe: ils forment comme un hériſſon.

49. Les pluies ſont cependant néceſſaires dès que les grandes chaleurs commencent à ſe faire ſentir. Si elles manquent & ne ſont point fréquentes juſqu'au moins au commencement du mois de juin, comme la plupart de nos laboureurs travaillent fort ſuperficiellement la terre, l'eſpèce de charrue dont ils ſe ſervent pénétrant à peine au-delà de quatre pouces, les racines des blés, qui ne peuvent plonger plus avant, à cauſe de la dureté de la terre qui eſt au deſſous, ſont brûlées par l'ardeur du ſoleil, & l'épi ſèche avant que le grain ait été formé. C'eſt ce que nous appelons *épi ſol.*

50. On cultive encore, ſous le nom de *tranſayes*, le ſarraſin, le maïs, le millet & le panic. Nous ne ſemons les diverſes eſpèces de légumes que pour être mangés frais. Ils demandent trop de culture, & ils réuſſiſſent rarement: d'ailleurs ils nous ſont apportés ſecs par la voie du Rhône, & nous ſont vendus bien moins cher qu'ils ne coûteroient, ſi on les cultivoit.

51. Immédiatement après que la moiſſon des blés a été faite, on ſème le ſarraſin ſur le chaume, & on laboure le champ pour l'enterrer. On attend ſouvent, pour en faire la ſemence, qu'il ait plu; & alors elle eſt ſouvent retardée juſqu'au mois d'août. Une ſeule pluie un peu forte lui ſuffit pour le faire pouſſer; il réſiſte enſuite aux plus grandes chaleurs. Ce grain ne craint que les biſes trop impétueuſes, lorſque la plante eſt en fleurs, ou qu'il commence à être formé : elles froiſſent les feuilles, les fleurs, & font tomber le grain. On coupe cette plante à la fin du mois d'octobre. Elle réuſſit moins bien ſur les côteaux que dans les plaines.

52. Le maïs doit être ſemé dans les premiers jours du mois de mai, & eſt propre à être cueilli en ſeptembre. Cette plante épuiſe conſidérablement la terre; & malgré la grande quantité de fumier que l'on emploie lorſqu'on la ſème, on diſtingue, dans les champs enſemencés de blé après la récolte du maïs, la place où étoit cette plante. Les tiges du blé ſont maigres dans cette partie & d'un verd jaune; l'épi eſt petit, & le grain moins bien nourri que ceux qui croiſſent ſur les côtés où il n'y en a point eu. C'eſt pour cette raiſon qu'il y a bien peu de perſonnes qui le cultivent.

53. Le millet & le panic ſont ſemés à la fin du mois de mai, ſéparément, ou, plus ſouvent, mêlés enſemble. Ce grain multiplie beaucoup, craint peu la ſéchereſſe, & n'eſt pas ſujet aux mauvaiſes impreſſions des brouillards & des roſées. Il n'en eſt pas de même de la *miellée;* elle les brûle comme les autres grains. Ils ſont mûrs ſur la fin du mois de ſeptembre.

54. Nous ne cultivons, dans ce pays-ci, que la pomme de terre à fleurs rouges, & dont l'écorce a la même couleur. Elle peut être plantée depuis la S. Jean juſqu'à la fin de juillet; & on l'arrache de la terre dans les derniers jours d'octobre : quelques-uns attendent plus tard, ſous prétexte qu'elle profite encore; mais ſi la terre vient à geler, & que la ſaiſon ſoit pluvieuſe, elle devient intérieurement jaune,

& eſt amère. Elle eſt très-bonne dans ce pays-ci, & produit beaucoup. Celle qui croît ſur les côteaux eſt la meilleure : les habitans, les étrangers même la préfèrent à celles qui nous ſont apportées ſur le Rhône, quoiqu'elles ſoient vendues beaucoup plus cher. Celles qu'on cultive dans les îles du Rhône, ſur-tout dans les terres nouvellement défrichées, ou dans les bas-fonds, ſont moins eſtimées; & ſi le fleuve, lorſqu'il eſt débordé, pénètre dans les champs où elles ſont plantées, elles ne peuvent plus être mangées; les cochons même les refuſent.

55. Les autres productions du pays ſont les luſernes, les cocons, le vin & les olives. Le figuier étoit, avant l'année 1748, une de nos principales productions. Toutes les eſpèces de figues que l'on cultive à Marſeille, viennent très-bien dans notre terroir, & y ſont excellentes : leur arbre, que l'on plante par bouture, croît avec beaucoup d'activité, & devient très-beau; mais au bout de ſept à huit années, les petites branches commencent à ſécher, ſucceſſivement les groſſes; & enfin le tronc périt de façon que nous n'avons guère plus de figues qu'il n'en faut pour les manger fraîches : on en fait cependant ſécher; mais tel qui en cueilloit quelquefois cinquante quintaux, en ſèche à préſent à peine quelques livres pour ſa proviſion.

56. J'ai déjà obſervé (10) que l'on trouve très-peu de fontaines à la campagne; on y prépare en conſéquence très-peu de foin, les prés étant très-rares, à cauſe de la difficulté de les arroſer. On y ſupplée au moyen de la luſerne, qu'on ſème au mois de mai; & on peut la faucher cinq fois chaque année. La première coupe eſt faite au mois d'avril, & la dernière au milieu d'octobre. Souvent la ſeconde coupe eſt attaquée par une eſpèce d'inſecte qu'on nomme puceron. Le ſeul moyen connu pour s'en délivrer, c'eſt de la faucher ſitôt qu'on l'apperçoit, autrement les pucerons la dévoreroient. Elle n'y eſt ſujette que dans ce temps. Cette plante doit être fauchée lorſqu'elle commence à être en fleurs.

57.

57. Une plantation de luſerne ne dure guère, dans ce pays-ci, au-delà de cinq ans : on eſt alors obligé de l'arracher, la mouſſe & le chiendent en ayant étouffé la plus grande partie. C'eſt ce qui rend cette eſpèce de fourrage très-chère, par le travail qu'on eſt obligé de faire précéder avant de le ſemer, & la grande quantité de fumier qu'il exige. Il eſt vrai que cette dépenſe eſt en partie compenſée par le blé qu'on peut ſemer au moins pendant quatre années conſécutives après l'avoir arrachée.

58. La luſerne eſt cependant extrêmement vivace : elle craint peu la ſéchereſſe, ſur-tout ſi elle eſt ſemée dans des fonds dont la couche de terre eſt profonde. J'ai vu creuſer un puits dans un champ, près du Rhône, enſemencé en luſernes : les racines de cette plante avoient pénétré à plus de cinq pieds de profondeur.

59. J'ai ſouvent propoſé de la tranſplanter à la diſtance de neuf pouces d'une plante à l'autre, ainſi qu'on le pratique aux environs de Genève. Cette plantation ſeroit d'une bien plus longue durée, par la facilité avec laquelle on pourroit la ſarcler, & enlever, par ce moyen, le chiendent, la mouſſe & autres plantes étrangères qui la font périr. J'ai fait obſerver, pour prouver combien cette plante eſt vivace, l'exemple de deux tiges de luſerne, que j'ai toujours vues, depuis que je me connois, plantées ſur un mur ſervant de clôture à un jardin, & qui ſont de toute beauté dans la ſaiſon. Cet exemple ne peut perſuader, tant il eſt difficile de faire adopter au peuple une méthode, quelque avantageuſe qu'elle puiſſe être, lorſqu'elle eſt différente de celles qu'il a vu pratiquer.

60. Cette plante ne craint guère que le puceron & la miellée. Cette roſée ſèche de ſuite les feuilles & les tiges ſur leſquelles elle tombe : elles deviennent d'un brun obſcur ; &, froiſſées dans la main, elles tombent en pouſſière comme ſi elles avoient été rôties.

61. On ſe procure une autre eſpèce de fourrage, au moyen de la veſce que l'on coupe à *mi-grain*. On ſème pour cela,

dans les premiers jours du mois d'octobre, la vesce blanche avec du gros orge; & elle est propre à être fauchée au milieu du mois de mai. On appelle ce fourrage vesce d'hiver. On peut aussi semer, pour le même usage, à la fin du mois de mars, la vesce noire, mêlée avec le petit orge ou l'avoine, & on la fauche pendant les derniers jours de juin. Cette dernière est plus délicate : souvent les pucerons la dévorent; les brouillards ou la rosée lui donnent la nielle; quelquefois elle est brûlée par la *miellée* : c'est ce qui fait qu'on préfère de semer celle d'hiver. L'une & l'autre espèce de vesce donnent un très-beau fourrage.

62. On fait éclorre les œufs des vers à soie dans le mois d'avril. La végétation des mûriers détermine les colons prudens. Souvent les gelées blanches qui tombent dans ce mois ont fait manquer cette récolte. On doit toujours attendre, pour les mettre à couver, que les neiges des montagnes du Dauphiné soient fondues.

63. Les femmes de nos paysans sont, pour l'ordinaire, chargées de ce soin. C'est dans leurs maisons, qui sont très-petites, qu'on les élève : on n'a pas même attention d'examiner quelle est la position de ces maisons, & si le vent auquel elles sont exposées est favorable ou nuisible. La confiance dans la personne en dirige le choix. Le fumier de ces vers, dont l'odeur est extrêmement alkaline, est gardé dans l'écurie de la maison, qui se trouve, dans la plupart, au dessous de la chambre où l'on nourrit ces vers, séparée, le plus souvent, par un mauvais plancher. On n'a jamais la précaution d'enlever ce fumier qu'après que ces vers ont fait leurs cocons. Cette mauvaise odeur, qui est une des principales causes de leur défaut de succès, occasionne souvent des maladies très-graves à ceux qui habitent ces maisons. J'en ai vu plusieurs attaqués de charbons, maladie très-rare, & que je n'ai observée qu'une seule fois dans les autres saisons, en la personne d'un chamoiseur qui en fut atteint pour avoir tanné la peau d'un veau mort de cette maladie.

66. Il seroit bien à desirer que le gouvernement, qui

s'occupe avec tant de zèle des moyens propres à conserver la santé, & à procurer la salubrité dans les pays mal sains, défendît de faire élever des vers à soie dans les villes & dans les grands villages : le public y trouveroit deux grands avantages à-la-fois, qui réuniroient la santé à l'intérêt particulier.

65. En suivant la méthode de M. l'abbé de Sauvages, ces vers ont fini leurs cocons au bout de vingt-huit jours; &, dans les pays où l'on s'y conforme à la lettre, une once de graines de vers à soie produit rarement au dessous de cent livres de cocons. Suivant celle de ce pays-ci, au contraire, qui consiste à leur donner à manger deux fois par jour, à changer leur litière après chaque maladie, jusqu'à ce qu'ils aient été délivrés de la quatrième, & toutes les vingt-quatre heures jusqu'à ce qu'ils soient prêts à faire leurs cocons, on est fort heureux lorsqu'une once en produit annuellement quarante livres; & tous les particuliers s'abonneroient bien volontiers à quelques livres de moins. Le temps de leur éducation dure quarante jours & plus, si l'on compte celui qu'il faut pour les traîneurs.

66. La première méthode exige, il est vrai, beaucoup plus de frais, & une consommation du double de feuilles de mûrier; mais, à tout compenser, on trouve qu'il y a toujours un tiers de plus de bénéfice, & bien moins d'événemens à courir. On préfère ici la dernière, parce qu'elle entraîne moins de soins, & par la raison sur-tout que celle de M. de Sauvages occasionneroit trop de dépense, à cause des logemens qu'il faudroit construire; tandis que si l'on calculoit, l'excédent du produit de deux années seulement surpasseroit bien au-delà les frais qu'il faudroit faire.

67. L'une & l'autre méthode ne mettent point les vers à soie à l'abri des maladies occasionnées par les intempéries de la saison. Elles sont trop bien détaillées & leurs causes trop bien déduites dans les Mémoires de M. de Sauvages; je ne pourrois que les répéter. Mais une cause particulière dans ce pays, & qui les fait bien souvent périr, c'est lorsque

les feuilles ont été touchées par la *miellée*. Elles sont souvent cueillies avant qu'on se soit apperçu qu'elle a tombé, ou que son effet, qui est de brûler la feuille bientôt après sa chûte, se soit manifesté. Elle est un poison très-caustique pour ces animaux, si on la leur présente à manger.

68. En général, les feuilles des mûriers francs, & qui n'ont point été entés, sont préférables à celles de ceux qui l'ont été. Elles sont plus nourrissantes & beaucoup moins aqueuses; c'est ce dont tout le monde est bien convaincu : mais comme cette première feuille est plus petite, qu'elle demande beaucoup plus de temps & de peine pour être ramassée, on préfère celle des mûriers entés. Nous ne nous servons que pour le besoin pressant de celles des mûriers appelés femelles : ce sont ceux qui ne produisent point de mûres.

69. On plante, comme je l'ai déja dit (31), les mûriers autour des champs à blé. Les racines de cet arbre s'étendent fort loin : on en trouve, en labourant, à plus de vingt-cinq pas de leur tronc. Les blés semés sur la terre où sont ces racines, sont très-petits, d'un verd jaune; & l'on connoît, à cette couleur de la tige, l'endroit jusqu'où elles parviennent. Leur épi est très-petit, & le grain mal nourri : c'est ce qui m'a toujours fait penser que les mûriers ainsi plantés sont plus nuisibles qu'avantageux.

70. Nous en avons un exemple bien frappant. M. Suret, riche propriétaire en fonds de cette ville, a planté des mûriers autour de ses champs; & depuis qu'ils sont parvenus au degré de leur accroissement ordinaire, sa récolte en grains a diminué dans la proportion de 100 à 60. Je suis bien persuadé que le produit de ses cocons ne lui donne jamais l'équivalent de cette perte, même dans les années où ils réussissent le mieux.

71. Les vignes sont plantées dans les terrains pierreux & pleins de cailloutage, de façon à pouvoir être labourées. Elles réussissent très-bien, & sont d'une facile exploitation. Les brouillards, les rosées, la pluie, suivie d'un soleil ardent, font couler les raisins, sur-tout lorsqu'ils sont en

fleurs ; mais la *miellée* les ſèche dans l'état où elle les trouve lorſqu'elle tombe. Les pluies trop abondantes lors de leur maturité, les pourriſſent ; & quoique pendant les vendanges on ait ſoin de ſéparer la partie pourrie, la qualité des vins de ces années eſt très-mauvaiſe; ils tournent ou aigriſſent facilement.

72. Les vendanges ſont faites à la fin du mois de ſeptembre ou au commencement de celui d'octobre. Les raiſins ſont coupés, foulés & jetés de ſuite dans une cuve, où on les laiſſe fermenter pendant quatre à cinq jours, quelquefois plus long-temps, ſuivant que l'on deſire que le vin ſoit plus moins couvert. Le marc des raiſins, après avoir été mis au preſſoir, eſt de nouveau jeté dans la cuve, & arroſé avec de l'eau, avec laquelle on le laiſſe de nouveau fermenter pendant trois ou quatre jours, & on retire une liqueur aigrelette aſſez agréable, dont le peuple fait ſa boiſſon journalière juſqu'au mois de juin. Nous nommons cette liqueur *trempe*. Elle eſt très-ſaine, fort rafraîchiſſante & diurétique. Les vins de ce pays-ci ſont aſſez bons & agréables au goût, mais fort tartreux : ils ne peuvent guère être conſervés au-delà de deux années.

73. L'huile d'olives fait la principale richeſſe de cette ville. Les oliviers y viennent très-bien, mais beaucoup mieux ſur les côteaux que dans les plaines, où on en voit peu de plantés. Ces arbres furent fort endommagés par les froids de 1766. Depuis cette époque, ils ont beaucoup perdu, ils ne ſont point auſſi beaux, & n'ont pas la même fécondité qu'ils avoient auparavant : ils dépériſſent journellement par la piqûre d'un ver aſſez ſemblable au kermès. Il s'inſinue dans l'écorce des branches tendres : la partie dans laquelle il pénètre devient groſſe en forme de nœud, & l'extrémité de la branche piquée ſèche & périt. On n'a pu ſe délivrer de cet inſecte, quelque moyen qu'on ait pu imaginer. Pluſieurs, dans cette intention, ont fait couronner leurs oliviers, & les nouvelles branches ont été bientôt de nouveau attaquées.

74. Cet arbre demande beaucoup de culture & de fumier :

il doit être taillé tous les deux ans, si l'on veut qu'il produise du fruit, qui ne pousse jamais que sur les branches de la seconde année. On sème du bled dans les champs plantés en oliviers, & il réussit très-bien. Cet arbre ne produit que tous les deux ans; & l'année de la récolte des olives, est la même que celle du blé.

75. L'olivier fleurit au mois de mai ou au commencement de juin. Les pluies trop fréquentes & les grands vents lui sont fort nuisibles, sur-tout lorsqu'il est en fleurs; ils les pourrissent ou les font tomber. L'ardeur du soleil, après la pluie, des brouillards ou une forte rosée, & la *miellée*, les brûlent lors de leur accroissement. Souvent les mêmes vers qui attaquent les fruits piquent les olives; ils s'insinuent dans leur pulpe & s'y nourrissent: c'est ce que nous appelons *olives vermoulues*. Elles donnent alors une huile de mauvaise qualité.

76. On cueille les olives dans le mois de novembre. L'huile est toujours excellente, pourvu qu'on les porte au moulin fraîches, & qu'elles n'aient point été gâtées par les vers. Elle n'est âcre que par leur trop long séjour dans les cuves & autres lieux où on les serre, sur-tout si l'eau qu'elles rendent alors ne peut s'évacuer, & croupit avec elles. Cette eau est extrêmement âcre, noirâtre, & d'une odeur infecte.

77. Les arbres fruitiers portent rarement leurs fruits jusqu'à parfaite maturité. Les temps doux qui règnent sur-tout dans le mois de février, les font fleurir trop tôt, & les gelées qui surviennent après font périr les fleurs. Plus souvent les grands vents les meurtrissent ou les abattent, & leurs fruits, dans tous les temps, résistent peu à leur violence, & tombent; aussi comptons-nous bien peu sur cette récolte, & plantons-nous moins d'arbres fruitiers que par-tout ailleurs, quoique les fruits qui résistent soient excellens, sur-tout les figues, les pêches & les pavies.

78. On cultive dans les jardins toutes les plantes potagères & légumineuses, exotiques ou indigènes, comme

dans les autres parties du Languedoc. Je donnerai ici un état des différentes plantes cultivées ou qui croissent naturellement dans les champs & les bois de ce pays, dans lequel je n'ai point compris les diverses plantes & fleurs qu'on élève dans les parterres, qui exigent d'être soignées plus particulièrement, d'être couvertes & mises dans des serres lors de la rigueur de la saison ; mais seulement celles qui croissent sans ces précautions. Il auroit été fort inutile de rapporter les diverses espèces de chaque arbre fruitier, qui sont connues dans chaque pays sous des noms particuliers, & dont les noms changent souvent chez les divers cultivateurs de chaque pays. D'ailleurs, la Société royale de Médecine desirant avoir une connoissance exacte, topographique & médicale de chaque canton, ayant sans doute pour objet de mettre sous les yeux des médecins de chaque lieu un état des maladies qui y règnent, des plantes qu'il produit & de la température de chaque climat, je les désignerai en conséquence. Elles sont distribuées par ordre alphabétique, suivant leur dénomination connue dans cette ville.

79. Abricotier.
Absinthe (grande).
Absinthe (petite).
Abrotanum mâle.
Abrotanum femelle.
Ache.
Ache des marais.
Ache des prés.
Achillée.
Agripaume.
Aigremoine.
Aigriotier cultivé.
Aigriotier sauvage.
Alliaire.
Amandier amer.
Amandier doux.
Amelanchier.
Anet.
Angélique.
Arbousier.
Argentine.
Aristoloche ronde.
Aristoloche longue.
Armoise.
Arrête-bœuf jaune.
Arrête-bœuf vrai.
Arroche.
Arroche puante.
Asperge.
Asperge sauvage.
Aubépine.
Aune.
Aunée.
Avoine.
Avoine folle.
Azerolier.
Baguenaudier.
Barbeau.

Barbe de bouc.
Bardane (grande).
Bardane (petite).
Bec de grue.
Berle.
Blé à barbe noire.
Blé à barbe rouſſe.
Blé blanc.
Bétoine.
Biſtorte.
Bouillon-blanc mâle.
Bouillon-blanc femelle.
Bourrache.
Bourſe de berger.
Bouton d'or.
Branc-urſine.
Brione blanche.
Brione noire.
Brugnon.
Bruyère.
Bugle.
Buglоſe.
Buis.
Caille-lait.
Camélée.
Camomille puante.
Camomille Romaine.
Camphrée de montagne.
Capillaire de montagne.
Capillaire noir.
Câprier.
Carotte jaune.
Carvi.
Céleri.
Céleri ſauvage.
Centaurée (grande).
Centaurée (petite).
Cerfeuil.
Cerfeuil ſauvage.
Cerſifi.
Ceterac.
Chanvre mâle.
Chanvre femelle.
Chanvre ſauvage.
Chardon à bonnetier.
Chardon à cent têtes.
Chardon argentin.
Chardon aux ânes.
Chardon bénit.
Chardon commun.
Chardon étoilé.
Charme.
Châtaignier.
Chélidoine (grande).
Chélidoine (petite).
Chêne blanc.
Chêne verd.
Chêne épineux.
Chèvrefeuille.
Chicorée.
Chicorée ſauvage.
Chiendent.
Chiendent pied-de-poule.
Ciguë (grande).
Ciguë (petite).
Cinogloſſe.
Coignaſſier.
Coignaſſier ſauvage.
Coniſe.
Confoude (grande).
Coquelicot.
Coqueret.
Cormier.
Cormier ſauvage.
Creſſon d'eau.
Creſſon des jardins.
Creſſon des prés.
Croiſette.
Cuſcute.
Cytiſe.
Dent de lion.
Dentelaire.
Doronic.
Douce-amère.

Drave

Drave.
Ecuelle d'eau.
Eglantier.
Epeautre.
Epinars.
Epinars ſauvage.
Epine blanche.
Epine jaune.
Epine-vinette.
Epurge.
Ers.
Ers ſauvage.
Eſule.
Eufraiſe.
Eupatoire.
Fenouil.
Fenouil de porc.
Fenouil tortu.
Fenugrec.
Fenugrec ſauvage.
Figuier.
Figuier ſauvage.
Filipendule.
Fougère mâle.
Fougère femelle.
Fraiſier.
Framboiſier.
Fumeterre.
Fuſain.
Fuſtet.
Gainier.
Garance cultivée.
Garance ſauvage.
Garou.
Gaude.
Genet d'Eſpagne.
Genet épineux.
Genet puant.
Genevrier.
Genevrier doux ou cade.
Genevrier (grand).
Gentiane.
Germandrée.
Geſſe.
Geſſe ſauvage.
Glaïeul.
Glaïeul puant.
Globulaire.
Graine d'Avignon.
Graſſette.
Gratiole.
Gratteron.
Grenadier.
Grenadier à fleurs.
Grenadier ſauvage.
Groſeiller blanc.
Groſeiller noir.
Groſeiller rouge.
Gui.
Guimauve.
Hépatique.
Hépatique des bois.
Herbe aux chats.
Herbe aux cuillers.
Herbe aux gueux.
Herbe maure.
Herbe aux rhagades.
Herbe aux verrues.
Houblon mâle.
Houblon femelle.
Houx (grand).
Houx (petit).
Hyſope.
Jacinthe des bois.
Jaſmin.
If.
Immortelle.
Imperatoire.
Joubarbe (grande).
Joubarbe (petite).
Joubarbe des vignes.
Ivette.
Jujubier.
Juliane.

Jusquiame blanche.
Jusquiame noire.
Laitron doux.
Laitron épineux.
Langue de serpent.
Lavande.
Laurier cerise.
Laurier franc.
Laurier rose.
Laurier-thym.
Lierre.
Lierre épineux.
Lierre terrestre.
Lilas.
Linaire.
Lis.
Lis des vallées.
Liseron (grand).
Liseron (petit).
Lupin.
Luserne.
Marguerite.
Marjolaine.
Marjolaine (petite).
Marrube blanc.
Marrube d'eau.
Marrube noir.
Marrube puant.
Matricaire.
Mauve.
Mauve (petite).
Mélilot.
Melisse des jardins.
Melisse sauvage.
Mentastre.
Menthe longue.
Menthe frisée.
Menthe ordinaire.
Mercuriale.
Meum.
Micocoulier.
Millefeuille.
Millepertuis.
Millet.
Mirte.
Morelle.
Mouron à fleurs blanches.
Mouron à fleurs bleues.
Mouron à fleurs rouges.
Mouron d'eau.
Muffle de veau.
Muguet.
Mûrier blanc.
Mûrier d'Espagne.
Mûrier femelle.
Mûrier noir.
Nard bâtard.
Navet.
Navet sauvage.
Nefflier.
Nummulaire.
Nénufar blanc.
Nénufar jaune.
Nerprun.
Nielle.
Noisettier.
Nombril de Vénus.
Noyer.
Œillet sauvage.
Œillet frangé.
Olivier.
Olivier sauvage.
Orcanette.
Oreille de lièvre.
Oreille d'ours.
Oreille de souris.
Orge (gros).
Orge (petit).
Orme.
Orobe.
Orpin.
Ortie.
Ortie blanche.
Ortie grièche.

Orvale.
Oſeille longue.
Oſeille ronde.
Oſeille (petite).
Ozier franc.
Pain de pourceau.
Panais.
Panais ſauvage.
Panis.
Panis ſauvage.
Pariétaire.
Pas d'âne.
Paquerette.
Patience.
Patience rouge.
Pavie.
Percefeuille.
Perſicaire à taches.
Perſicaire ſans taches.
Perſil.
Pervenche (grande).
Pervenche (petite).
Pêcher.
Peuplier à larges feuilles.
Peuplier blanc.
Peuplier noir.
Phlomis.
Philon mâle.
Philon femelle.
Pied d'alouette.
Pied de chat.
Pied de griffon.
Pied de lièvre.
Pied de lion.
Pied de veau.
Pimprenelle.
Pivoine mâle.
Pivoine femelle.
Plantain.
Plantain moyen.
Plantain étroit.
Poirier.
Poirier ſauvage.
Polipode.
Politric.
Polium blanc.
Polium jaune.
Pomme de terre.
Pommier.
Pommier ſauvage.
Pouliot à grandes feuilles.
Pouliot à petites feuilles.
Pourpier doré.
Pourpier ſauvage.
Prêle.
Primevère.
Prunier.
Prunier ſauvage.
Pulmonaire à larges feuilles.
Pulmonaire à feuilles étroites.
Pulmonaire de chêne.
Queue de pourceau.
Queue de ſouris.
Quintefeuille.
Radis.
Raifort.
Raiponce.
Rave longue.
Rave ronde.
Reine des prés.
Renoncule des bois.
Renoncule d'eau.
Renoncule des prés.
Romarin.
Ronce.
Roquette.
Roquette ſauvage.
Roſe.
Roſe de Provins.
Roſe pâle.
Roſe ſauvage.
Roſeau.
Rougeole.
Rue.

Rue ſauvage.
Sabine.
Safran.
Safran bâtard.
Sanicle.
Saponaire.
Sarraſin.
Sarriette.
Satirion.
Sauge (grande).
Sauge (petite).
Sauge ſauvage.
Saule.
Sauve-vie.
Scabieuſe des jardins.
Scabieuſe des prés.
Sceau de Salomon.
Scolopendre.
Scorſonère.
Scrophulaire.
Seigle.
Seigle de trois mois.
Serpolet.
Spic.
Sumac.
Sureau.
Tamariſc.
Thym.
Tourneſol.
Touſelle blanche.
Touſelle rouſſe.
Trèfle.
Trèfle à fleurs jaunes.
Trèfle d'eau.
Trèfle à quatre feuilles.
Tremble.
Truffe.
Tuſſilage.
Valériane.
Valériane ſauvage.
Velar.
Verge dorée.
Véronique mâle.
Véronique femelle.
Veſce blanche.
Veſce noire.
Veſceron.
Violette.
Violier.
Violier jaune.
Vipérine.
Yèble.
Yvraie.
Yvraie ſauvage.

80. On élève ici très-peu de bêtes à laine, à cauſe de la rareté & de la cherté des fourrages. Les troupeaux des granges de la plaine ſont composés tout au plus de quarante à cinquante bêtes, tant moutons que brebis. On ne les garde que pour pourrir la paille, ou pour ſe procurer par ce moyen aſſez de laine pour les vêtemens. Quelques grangers qui avoiſinent les bois en ont de plus conſidérables, & le nombre de leurs beſtiaux ſe porte chez quelques-uns à plus de deux cents; mais, en général, ils réuſſiſſent mal dans ce pays.

81. La plupart des grangers ſerrent très-peu de fourrages dans leur greniers; ils n'en ont pas même aſſez pour leurs

bêtes de labour, qu'on nourrit avec de la paille, lorſqu'elles ne travaillent pas. Accoutumés à des hivers ſecs, ils ne prévoient pas qu'il peut tomber de la neige, qui peut couvrir la terre pendant pluſieurs jours, ou qu'il eſt poſſible que la ſaiſon ſoit long-temps pluvieuſe, & qu'ils ſont alors obligés de les faire manger dans leurs écuries, leſquelles ſont trop petites pour les y garder long-temps ſans les expoſer à y devenir malades.

82. Quelques-uns plus prudents ont la précaution de ramaſſer au mois d'août des branches de peuplier, qu'ils font ſécher & qu'ils entaſſent en meules : d'autres font ſerrer, pour le même uſage, des feuilles de mûriers qu'ils cueillent en automne, lorſque ces feuilles tombent. Cette proviſion peut bien faire ſubſiſter leurs troupeaux pendant quelque temps; mais ſi les temps dont nous venons de parler ſont de trop longue durée, ils ſont bientôt dans le même embarras, & ils ſont obligés de les nourrir avec leur paille, qui, comme je l'ai déja dit (38), eſt très-mauvaiſe, ou de les faire ſortir lorſque la pluie eſt moindre ou vient de ceſſer.

83. Les grangers qui ſont à portée de nos bois, y vont couper des branches de chênes verts; mais ils ne peuvent en avoir ſuffiſamment, vu le nombre de bêtes à nourrir, & la quantité de perſonnes qu'il faudroit employer pour ce travail : auſſi les fait-on ſortir ſouvent mal-à-propos pour les faire paître; & ſi on n'a pas attendu que les brouillards, ſur-tout ceux qui ſont blanchâtres (22), ſoient diſſipés, les gelées blanches fondues & ſéchées par le ſoleil ou le vent, les troupeaux ſont ſouvent attaqués de catarrhes, qui ſont caractériſés par une toux fréquente, des éternumens, un écoulement par les nazeaux & par la bouche d'une matière pituiteuſe & épaiſſe; les yeux deviennent chaſſieux, engorgés & larmoyans; l'animal tient la tête baſſe, & a les oreilles abattues; elles ſont chaudes, ainſi que les nazeaux. Beaucoup de ces catarrhes dégénèrent en phthiſie pulmonaire.

Dès que les bergers s'apperçoivent que leurs bêtes ſont attaquées de cette maladie, ils leur donnent plus fréquemment du ſel, & leur font boire de l'eau dans laquelle on détrempe du ſon; c'eſt ce qu'ils appellent les mettre au blanc. Ils ne conduiſent plus celles qui ſont malades avec le reſte du troupeau, & ils les placent dans des écuries ſéparées. Ils les font paître dans des champs qui ont été ſemés avec du gros orge, & qu'on réſervoit pour ſervir de pâturage aux brebis lorſqu'elles ont mis bas, ou pour leurs agneaux. Cette maladie, lorſqu'elle eſt terminée par la diarrhée, n'eſt point funeſte; mais ſi l'animal continue à touſſer, l'humeur devient purulente & jaunâtre; il maigrit inſenſiblement, & périt; c'eſt ce que nous appelons animal *gâté*. A l'ouverture du cadavre, on trouve les poumons ulcérés, & rongés en partie par la ſuppuration. Lorſque leur diarrhée dure un peu trop long-temps, on leur fait manger un mélange de ſon avec les feuilles de ſumac miſes en poudre; ce remède réuſſit quelquefois.

85. Les bêtes à laine de la plaine y éprouvent facilement la pourriture, ſur-tout dans les ſaiſons pluvieuſes : elles paiſſent preſque toujours dans des lieux humides & marécageux ; les plantes dont elles ſe nourriſſent ſont fades & aqueuſes; & ſi on n'a pas ſoin de leur donner fréquemment du ſel, ce que la plupart des grangers ne font que tous les mois, à cauſe de ſa trop grande cherté, elles mangent de la vaſe, qui leur agace l'eſtomac, & dérange les digeſtions. Il faut abſolument les vendre dès qu'on s'en apperçoit, autrement elles ſeront bientôt attaquées du *gouëtre*; peu à peu les hypochondres s'élèvent, l'animal devient eſſoufflé, baiſſe la tête & les oreilles; les vaiſſeaux ſanguins qu'ils ont ſur les yeux, rouges dans l'état de ſanté, pâliſſent, les yeux deviennent larmoyans & chaſſieux, & l'animal meurt.

86. Nos bergers conſultés ſur cette maladie qu'ils appellent *gourme*, ne connoiſſent aucun autre remède que le fréquent uſage du ſel. Les animaux préfèrent certaines qualités par-

ticulières de terre, & ſur-tout la vaſe sèche, deſquelles on a grand ſoin de les éloigner. A l'ouverture du cadavre, on trouve le foie de couleur pâle, légérement rougeâtre, flaſque; & dès qu'on le coupe, il en ſort une humeur ſanieuſe & rouillée, ſemblable à du pus.

87. Les bêtes à laine parquent depuis le mois d'avril juſqu'à celui de novembre, ou, pour mieux dire, juſqu'à ce que les gelées blanches commencent à tomber. Ces animaux ne ſont guères ſujets aux maladies pendant ce temps; &, malgré les grandes chaleurs, ils trouvent toujours aſſez d'herbes fraîches dans les haies, ou les bois; autrement, & à leur défaut, ils mangent des feuilles de chênes blancs, ou verts, celles de l'arbouſier, qui y eſt très-commun. Si cependant on eſt obligé de les faire coucher quelques jours dans les écuries, à cauſe des pluies un peu trop longues, comme ils y ſont logés fort à l'étroit, ils s'échauffent, & ſont attaqués d'une maladie connue ici ſous le nom de *Maouſan*.

88. Les ſymptômes de cette maladie ne ſont point équivoques: l'animal qui en eſt atteint a le globe de l'œil extrêmement rouge, les nazeaux brûlans & ſecs; il en coule ſouvent du ſang, il tient la gueule béante, & a la tête penchée; la reſpiration eſt difficile; le ventre eſt tendu; il bat des flancs; & ſi les bergers ne le ſaignent à l'inſtant qu'ils l'apperçoivent dans cette ſituation, ce qu'ils font en leur coupant les oreilles après les avoir battues, & s'ils ne les expoſent enſuite à un air libre & frais; les déjections ſanguinolentes par les urines & par les ſelles, ſurviennent bientôt; l'animal chancelle, & meurt.

89. Comme il eſt extrêmement altéré, on ne lui préſente pour toute boiſſon que de l'eau, dans laquelle on a détrempé de la farine, ou du ſon, & pour nourriture de l'herbe fraîche, qu'il mâche & avale difficilement, la gueule & le goſier étant extrêmement enflammés. Lorſque l'animal, atteint de cette maladie, ne meurt point après quelques heures, il guérit ordinairement dans l'intervalle de ſept à huit

jours. Les moutons les plus gras & vigoureux ſont auſſi attaqués de cette maladie, lorſqu'on retarde un peu trop leur toiſon.

90. Une autre maladie aſſez fréquente dont ils ſont tourmentés ſans aucune cauſe apparente, c'eſt la gale, appellée *piccotte;* elle ſe communique, c'eſt pourquoi nos bergers ont attention de ſéparer les galeux du reſte du troupeau, & ſouvent cette précaution eſt priſe trop tard. Ils emploient pour leur guériſon l'huile de cade, qu'on retire du genevrier doux; ce remède réuſſit très-bien, mais il fait tomber la laine des parties ſur leſquelles on l'applique.

91. Tels ſont les renſeignemens que j'ai pu me procurer par les bergers de ce pays-ci, qui, pour la plupart, ſont peu obſervateurs, & très-ignorans ſur cette maladie.

92. On emploie pour la culture de la terre les mulets, de préference aux chevaux. Ces animaux ſont moins délicats pour leur nourriture, & réſiſtent davantage. Les payſans préfèrent les ânes pour les charrois du bois, ou de leurs denrées. Cet animal fort dur, & qui demande peu de ſoins, eſt nourri avec des chardons & du chiendent que l'on ramaſſe & fait ſécher dans la belle ſaiſon. Ils ne ſont point les uns ou les autres ſujets à des maladies particulières; & les épizooties, qui ont fait tant de ravages par-tout ailleurs, ne ſont jamais parvenues juſqu'à nous. La même ſalubrité de l'air qui nous délivre des épidémies, opère les mêmes effets ſur eux. La maladie la plus commune c'eſt la gale, qui les attaque ſur-tout en hiver, temps auquel ils ſont le plus mal nourris. Ils n'ont alors que de la paille, de la qualité dont j'ai parlé (38), qui eſt peu nourriſſante. On ne leur donne jamais de grain. Cette maladie en enlève beaucoup, ſur-tout chez les grangers qui ſont très-peu ſoigneux de leurs beſtiaux.

93. La ſituation de cette ville eſt très-ſaine, bâtie en amphithéâtre; toutes les rues ont une pente qui porte les eaux pluviales, ou celles qu'on y jette, dans le Rhône. Elles ſont

ſont en général fort étroites. La direction des principales eſt du *nord* au *ſud*, en ſerpentant.

94. Les maiſons du peuple ſont très-petites; une écurie au deſſus de laquelle il y a une chambre, & par deſſus un grenier, quelquefois une petite cour dans le fond; telle eſt la ſtructure de la plupart de leur maiſons. Leur mule ou leur âne, & leur cochon, ſont logés dans l'écurie, dans laquelle ils conſervent auſſi leur fumier. Quelques planches mal ajuſtées ſervent ſouvent de ſéparation entre chaque étage; la chambre & le grenier reçoivent le jour par une petite fenêtre ſur la rue.

95. Au moyen de la biſe qui ſouffle ici très-fréquemment, l'air eſt très-pur & ſain; &, quoique juſqu'à ce jour la plupart des rues aient été remplies de fumier dans toutes les ſaiſons, je n'ai jamais obſervé, depuis vingt-un ans que je pratique ici la médecine, aucune maladie épidémique : je ne comprends point dans cette aſſertion, les épidémies de petite-vérole vraie ou volante & de rougeole, qui dans certains temps attaquent les enfans. Ces maladies ſont pour l'ordinaire aſſez bénignes de leur nature, & ne deviennent le plus ſouvent fâcheuſes ou mortelles, que par la pernicieuſe habitude où ſont la plupart des perſonnes du peuple, de donner aux enfans des liqueurs échauffantes avant l'éruption.

96. J'ai cependant obſervé que les maladies étoient bien plus fréquentes, beaucoup plus rebelles & plus violentes, que ſouvent même elles prenoient un caractère de malignité dans les quartiers où il ſéjournoit habituellement du fumier, tandis que les perſonnes qui habitoient les autres, ceux ſur-tout ſitués au deſſus du vent, les éprouvoient bien plus bénignes, ſi elles en étoient atteintes.

97. Ce furent les réflexions que je communiquai à M. Pichot de Leſpinaſſe, ancien lieutenant colonel d'Infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, maire de cette ville, dont le zèle pour le bien public eſt au deſſus de tout éloge, qui l'ont déterminé à faire transférer hors de

la ville & au dessous du vent, les cimetières qui étoient dans son enceinte, & à prendre tous les moyens possibles pour entretenir la propreté des rues. Il a en conséquence établi des balayeurs publics qui sont obligés d'enlever tous les fumiers & autres immondices qu'on peut jeter dans les rues, & qui se sont soumis au paiement d'une amende, toutes les fois qu'elles seroient malpropres.

98. Nous n'éprouvons jamais de grands froids, que lorsque la bise, sur-tout celle de *nord nord-est*, souffle avec impétuosité; & lorsqu'elle cesse, le temps est tempéré; aussi la végétation est-elle très-précoce. Au mois de février les arbres commencent à pousser, & sont la plupart fleuris à la fin de ce mois; & c'est la principale cause pour laquelle les fruits manquent quelquefois. Les gelées blanches qui surviennent après, lorsque les montagnes du Dauphiné sont couvertes de neige, les font périr. Nous observerons que lorsqu'il tombe de la pluie dans ces cantons jusqu'au mois de mai, il neige sur les montagnes.

96. Cette température de notre climat, rend la constitution des naturels du pays très-précoce. Les filles sont la plupart réglées à treize ans, beaucoup le sont à onze, & bien peu après cet âge, à moins que quelque maladie, telle que les pâles-couleurs ou les obstructions, n'occasionnent ce retard. Malgré cela les règles ne cessent pour l'ordinaire que fort tard. Plusieurs sont réglées jusqu'à cinquante ans, & font des enfans jusqu'à cet âge; aussi les familles nombreuses sont très-communes. Il est peu de garçons qui ne soient pubères à quatorze ans; & c'est la raison pour laquelle les gens du peuple sont dans l'usage de se marier fort jeunes.

100. Les naturels du pays sont fort sérieux, quoique les airs de leurs chansons & de leurs danses, qu'ils aiment avec passion, soient très-gais. Ils sont d'un tempérament vif & ardent; & ceux même qui jouissent du plus grand embonpoint, sont très-faciles à irriter, & ont les passions violentes; c'est une attention que doivent toujours avoir les médecins qui sont appelés pour le traitement de leurs maladies,

qui toutes tendent à l'inflammation : on doit en attribuer la cauſe, non-ſeulement à l'air ſec qu'on reſpire & aux chaleurs exceſſives de l'été, qui ſont bien rarement tempérées par les pluies, mais encore au vin qu'on y boit. Il eſt extrêmement ſpiritueux & tartreux; & à ſi bon marché, que les payſans qui ne boivent que de leur trempe toute la ſemaine, s'enivrent preſque tous les dimanches & fêtes. Le pain n'eſt preſque jamais vendu au deſſus d'un ſou la livre, & le plus ſouvent deux ou trois liards, ſur-tout depuis deux ans.

101. Le peuple eſt fort laborieux, auſſi dès l'âge de quarante ans le travailleur eſt déja ridé, & paroît vieux : il parvient cependant à une vieilleſſe fort avancée, ainſi qu'on peut le voir par le tableau des morts que je joints à ce Mémoire. La plus grande partie des champs, ſur-tout du côté de la ville, eſt travaillée avec la houe, ou avec la pioche, quoique toutes nos terres puiſſent être labourées. Cette eſpèce de travail, qui eſt plus pénible, & beaucoup plus coûteux, devient néceſſaire, non-ſeulement pour détruire le chiendent & l'arrête-bœuf, mais encore parce que tous les champs étant plantés en oliviers, mûriers ou arbres fruitiers, au deſſous deſquels on sême du blé toutes les deux années, la charrue ne pourroit creuſer que très-ſuperficiellement, ou autrement elle ſe trouveroit à chaque pas arrêtée par les racines des arbres. On recouvre cependant les blés, lors des ſemences, avec une petite charrue qui ne pénètre guère au-delà de quatre pouces, & qui malgré cela rencontre ſouvent les racines. Dans les plaines au-delà, ou le long du Rhône, on ne connoît d'autre outil pour la culture de la terre, que le coultre, ou la charrue, & on emploie les mêmes inſtrumens pour celle des vignes.

102. Les vêtemens du peuple ſont faits pour l'hiver avec les ratines & étoffes qui ſont fabriquées dans le pays. Il n'endure point le froid par la façon dont ſon habillement eſt conſtruit : il conſiſte en un ou deux corſets un peu longs, croiſant ſur la poitrine, & une veſte à la Provençale par deſſus. Leurs culottes ſont de la même étoffe, deſcendent

jusqu'à mi-jambe, & leur chauſſure eſt compoſée d'une eſpèce de guêtre de laine ou de peau, qui recouvre leurs ſouliers, dont la ſemelle eſt de bois, & les garantit très-bien de l'humidité.

103. Leurs habillemens pour la belle ſaiſon ſont fabriqués de même manière que ceux pour l'hiver, mais plus légers. Ils les choiſiſſent, pour la plupart, d'une étoffe qui eſt faite avec les débris des filatures de ſoie, qu'on nomme *bourrettes*. Ils ſont aſſez propres dans leurs maiſons, & ſur leurs perſonnes; leur linge, quoique groſſier, eſt très-bien blanchi, & ils en changent ſouvent.

104. Nous avons dans cette ville moins de pauvres que partout ailleurs; & il n'y a que les fainéans qui ſoient dans le cas de l'être. Ils trouvent toujours, comme on verra ci-après, à gagner leur vie en travaillant; & s'ils ſont malades, ils ſont ſecourus chez eux par les Dames de charité, ou peuvent ſe faire tranſporter à l'hôpital, dont la fondation eſt non-ſeulement pour les malades, mais encore pour ſubvenir aux beſoins des néceſſiteux : fondation dont l'intention eſt toujours remplie par Meſſieurs les Adminiſtrateurs avec autant de zèle que d'impartialité.

105. Cette ville par ſa poſition heureuſe & la bonté de ſon port, eſt devenue depuis long-temps le grenier, non-ſeulement du Vivarais, mais encore du Velay, du Gévaudan, du bas Dauphiné, du Comté Venaiſſain, de la principauté d'Orange, d'une partie du bas Languedoc & de la Provence. Un commerce auſſi étendu emploie une grande quantité de peuple pour les tranſports; & ſi cette reſſource leur manque, ils peuvent trouver autant qu'ils en veulent du travail, pour la culture des terres chez les propriétaires qui les emploient à la journée ; autrement ils peuvent couper en tout temps la quantité de bois que bon leur ſemble, dans les communaux, pour leur uſage, ou pour être vendus dans la ville, le tranſport chez les voiſins leur étant très-rigoureuſement défendu.

106. Les bois, dont le plus grand éloignement de la ville

TABLEAU

DES MARIAGES, NAISSANCES et MORTS, depuis 1771 jusqu'à 1780 inclusivement.

Avec l'Age des Morts depuis leur Naiſſance juſques

Années.	Mariages.	Naiſſances.		Morts.		Avant un an.		A un an.		A 5 ans.		A 10 ans.		A 20 ans.		A 30 ans.		A 40. ans.	
		Mâles.	Femel.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1771.	25.	58.	64.	54.	56.	5.	4.	4.	7.	16.	13.	4.	4.	3.	4.	2.	5.	3.	5.
1772.	28.	86.	89.	61.	58.	3.	3.	11.	8.	18.	17.		4.	1.		2.	3.	1.	4.
1773.	29.	78.	74.	65.	69.	6.	4.	10.	7.	17.	22.	5.	2.	2.	6.	2.	3.	4.	7.
1774.	28.	98	106.	68.	73.	10.	6.	13.	10.	16.	14.	2.	6.		1.	1.	3.	3.	8.
1775.	28.	74.	86.	68.	69.	4.	8.	12	7.	26.	18.	4.	2.	1.	3.	3.	6.	2.	5.
1776.	43.	100.	94.	121.	100.	12.	8.	16.	10.	46.	38.	16.	8.	3.	4.	4.	8.	3.	5.
1777.	36.	92.	94.	66.	58.	10.	7.	12.	9.	16.	10.	5.	1.	4.	7.	3.	4.	1.	4.
1778.	42.	80.	87.	70.	73.	16.	10.	5.	9.	15.	11.	7.	3.	3.	5.	2.	4.	3.	5.
1779.	30.	98.	90.	102.	120.	6.	9.	24.	18.	36.	48.	4.	5.	3.	6.	2.	6.	1,	3.
1780.	41.	97.	109.	75.	83.	16.	12.	17.	12.	18.	14.		2.	1.	2.	3.	7.	1.	5.
TOTAL.	330.	1704.		1509.		159.		221.		427.		84.		59.		73.		73.	

Années.	A 50 ans.		A 60 ans.		A 70 ans.		A 80 ans.		A 90 ans.		A 91 ans.		A 92 ans.		A 93 ans.		A 94 ans.		A 96 ans.		A 97 ans.		A 98 ans.		A 99 ans.		A 103 ans.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F,	M.	F.	F.	M.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1771.	2.	4.	4.	2.	4.	3.	5.	5.	2.	0	0		0		0		0		0		0		0		0		0	
1772.	6.	4.	5.	2.	4.	3.	8.	7.	1.	1.	0		0		0		0		0	1.	0		0	1.	0		1.	0
1773.	1.	2.	3.	2.	4.	5.	5.	5.	5.	3.	0		0		1.	0	0		0		0		0		0	1.	0	
1774.	3.	7.	6.	5.	3.	4.	8.	7.	1.	2.	0		0		0		1.		0		1.	0	0		0		0	
1775.	3.	5.	4.	4.	5.	7.	4.	3.	0		0		1.		0		0		0	1.	0		0		0		0	
1776.	6.	7.	4.	3.	4.	3.	6.	4.	1.	1.	0		0		0		0		0		0		0	1.	0		0	
1777.	3.	4.	1.	3.	6.	2.	3.	5.	2.	2.	0		0		0		0		0		0		0		0		0	
1778.	1.	6.	3.	6.	8.	5.	5.	3.	2.	6.	1.		0		0		0		0		0		0		0		0	
1779.	4.	6.	5.	3.	4.	4.	6.	8.	6.	4.	0		0		0		0		0		1.		0		0		0	
1780.	3.	11.	3.	5.	7.	9.	5.	3.	1.		0		0		0		0	1.	0		0		0		0		0	
TOTAL.	88.		73.		94.		105.		40.		1		1.		1.		2.		2.		2.		2.		1.		1.	

	M.	F.
Excédent des Naiſſances.	861.	893.
Total . . .	245.	

eſt d'une lieue, ſont taillis plantés en chênes verts, dont l'écorce qu'ils vendent aux tanneurs eſt encore pour eux d'un très-grand avantage. Il y a auſſi des chênes blancs & arbres fruitiers ſauvages. Ces bois contiennent environ cinq mille arpens; & les femmes peuvent toute l'année s'occuper à la journée, ou chez elles à la filature, ou à dévider des ſoies, que les fabriquans leur donnent à ouvrer.

107. Tous ces avantages nous procurent toutes les années un grand nombre de nouveaux habitans; c'eſt la principale cauſe de l'augmentation de la population. Malgré les mortalités conſidérables que nous avons eſſuyées parmi les enfans, occaſionnées par deux épidémies de petite-vérole, une de rougeole, & les diarrhées d'été, on voit par le tableau ci-joint, contenant le nombre des mariages, des naiſſances & morts, l'âge & le ſexe, qui ont été relevés pendant dix années, que la totalité des naiſſances excède celle des morts de deux cents quarante-cinq. J'ai cependant compris dans cet état les morts de l'hôpital, dont le plus grand nombre ſont étrangers, & qui ſe portent à cent vingt-ſept; ceux du ſéminaire, du collège, des recollets, & des dames religieuſes de ſainte Urſule & de la Viſitation de ſainte Marie.

108. En examinant cet état, on voit qu'il naît à-peu-près autant de mâles que de femelles, puiſque dans dix années, l'excédent de celles-ci n'eſt que de trente-deux, & qu'il meurt près d'un dixième des enfans dans les dix premiers jours, & la plupart de la maladie que nous appelons *ſarrette;* elle attaque ſur-tout les enfans vigoureux; ſes ſymptômes ſont ceux-ci. L'enfant naît plus blanc que de coutume; ſon ſon de voix eſt rauque; il ſe plaint dès qu'il eſt mis au lit, & ne ceſſe que lorſqu'il eſt levé; le ſeptième jour les mâchoires ſe contractent avec force; il ne peut ſaiſir le mammelon; il avale avec peine quelques gouttes de lait qu'on lui donne dans une cuiller: dans les momens où cette contraction diminue, l'enfant ne ceſſe point tout-à-fait de crier; le huitième, ou quelquefois le neuvième jour, toute l'habitude du corps devient pourpre, les convulſions ſurviennent,

la langue eſt retirée en arrière, & ne permet plus le paſſage à aucune eſpèce de boiſſon. Enfin le malade meurt au commencement du dixième jour. Cette maladie n'a jamais été obſervée dans un âge plus avancé.

109. Les mâles ſont plus ſujets à la mort dans les dix premières années, & les femmes depuis cet âge juſqu'à celui de cinquante. Il en meurt un aſſez grand nombre de fièvre lente ou de phthiſie.

110. La nourriture du peuple, quoique frugale, eſt très-bonne. Ils ne mangent pas d'autre pain que de celui fait avec la farine de blé, dont on a ôté le ſon. Le ſeigle & autres grains cueillis dans le pays ſont vendus à l'étranger. Quelques-uns font cependant du pain avec le maïs, le ſaraſin ou le millet, qu'ils font cuire au four, ou dans l'eau; on appelle ce pain *méïas*. Ils en mangent à leurs déjeûnés & goûtés, ou par fantaiſie; mais celui de blé fait toujours la baſe des autres repas. Ils préfèrent les blés du pays à ceux qui nous ſont apportés de Lyon par la voie du Rhône, & ils n'achètent de ceux-ci que dans le temps où les premiers ſont extrêmement rares & chers. Ils n'emploient guère les blés de Lyon, par la raiſon qu'ils ne ſont jamais bien conditionnés. Voiturés ſur des bateaux qui ne ſont point couverts, ils ſont expoſés aux brouillards, à la pluie, & à l'humidité des vapeurs qui s'élèvent du fleuve. Ils perdent ſi fort dans leurs tranſports, que nous ne les achetons toujours beaucoup moins cher que ceux du pays; & c'eſt ſur cette évaluation que l'on fixe le prix du pain, lorſque les boulangers ſont obligés de s'en ſervir.

111. Il arrive quelquefois que ces bateaux font naufrage, & que les grains dont ils étoient chargés ſéjournent deux ou trois jours dans l'eau avant d'être retirés: inconvénient qu'on n'éprouveroit pas ſi les grains étoient tranſportés dans des ſacs, par la facilité avec laquelle les pêcheurs pourroient les ſaiſir. Les marchands, contre l'intention du Gouvernement, vendent ces blés au peuple, qui les paye toujours trop cher, quelque modique que ſoit

le prix auquel on le leur délivre. Ces blés moulus donnent une très-petite quantité de farine infecte. Le pain que l'on fait avec elle, ne s'élève jamais au four, auquel il donne en cuisant une très-mauvaise odeur; il s'applatit, & est toujours mollasse & gluant. Telle est l'expérience que j'en ai faite moi-même.

112. Il est aisé de s'appercevoir combien ce pain doit être dangereux, & ce ne fut qu'à cette seule cause que je pus attribuer la fièvre catarrhale vermineuse & rebelle, dont beaucoup de pauvres furent attaqués pendant l'hiver de l'année 1777; quantité de bateaux furent submergés cette année, & ceux seulement qui avoient mangé du pain fait avec ces blés en furent atteints. Plusieurs parmi eux qui ne furent point secourus dans le principe, moururent. Ses symptômes furent les mêmes que ceux de cette espèce de maladie que nous éprouvons presque toutes les années, mais beaucoup plus violens.

113. Les autres alimens du peuple sont la viande de cochon & les poissons salés, le fromage, les légumes & gruaux qui, ainsi que la viande de boucherie & autres denrées nécessaires à la vie, sont toujours ici à un assez bon prix, & moins chères que dans les autres villes du voisinage: le pain sur-tout est toujours à meilleur marché que dans les environs. Depuis quelque temps on mange en hiver beaucoup de pommes de terre; tous les apprêts sont faits avec l'huile d'olives, ou la graisse de cochons: on n'apporte que très-peu de beurre; rarement il est bon, & il est vendu à un trop haut prix.

114. Nous sommes bien rarement exposés à des maladies épidémiques même constitutionnelles: celles de chaque saison attaquent peu de personnes, & ne se répandent jamais d'une manière générale parmi les habitans. Les endémiques sont les écrouelles, la fièvre lente & la phthisie. Il y a quelques familles sujettes au scorbut.

115. Il n'y a point de climat qui paroisse moins propre que celui-ci à donner naissance aux écrouelles, par les qualités de

l'air, de l'eau, & le genre des alimens dont se nourrissent les habitans : elles y sont cependant très-communes; & on ne peut en trouver d'autre cause que dans les étrangers qui s'établissent chaque année dans cette ville : la plupart viennent des montagnes du Vivarais & du Dauphiné pour servir en qualité de domestiques. Personne n'ignore que la plus grande partie des habitans de ces contrées, on pourroit même avancer sans crainte de contradiction, que presque tous sont atteints de cette maladie qui, comme un prothée, se manifeste de différentes manières sur chaque individu. Ces domestiques, attirés par les avantages dont j'ai parlé, (106) s'y marient. Leurs femmes, qui sont plus blanches, & dont les couleurs sont beaucoup plus vermeilles que celles des naturels du pays, couleurs assez communes aux écrouelleux, sont préférées par la plupart des particuliers, dont les femmes ne peuvent ou ne veulent pas allaiter leurs enfans, pour servir en qualité de nourrices : ils sont séduits par des couleurs qu'ils prennent pour un signe de bonne santé ; & les innocentes victimes sucent avec le lait un poison d'autant plus cruel, qu'il est la cause de la plupart des phthisies si communes dans cette ville.

116. Une fièvre mal traitée, dans laquelle le quinquina a été trop tôt administré, & avant que la cause morbifique ait été totalement détruite; un vice scorbutique, des excès dans les veilles, l'abus des femmes & du vin, la vie sédentaire des artisans, de ceux entr'autres dont le métier exige qu'ils se tiennent dans une position gênante, occasionnent souvent la même maladie.

117. Un mal-être souvent sans fièvre apparente, un appétit immodéré avec déperdition de forces, & la maigreur de tout le corps, en sont les symptômes avant-coureurs : alors une petite fièvre, un pouls inégal, souvent petit & foible, commencent à la caractériser. Le soir on observe sur le visage du malade une couleur de rose vermeille, les yeux sont brillans & vifs, la fièvre augmente, & les sueurs terminent cette exacerbation. Le malade devient inquiet, fort altéré ; l'appétit

l'appétit eſt vicié, & il ſe dégoûte des alimens qu'il paroiſſoit le plus deſirer; les ſelles ſont rares; il ne va à la garderobe qu'au moyen des lavemens; les déjections ſont noirâtres & par petits pelotons; les urines rouges & brûlantes: elles dépoſent un ſédiment ocreux fort adhérent; la langue eſt sèche, d'un rouge ponceau; il ſurvient une toux qui augmente inſenſiblement; le voile du palais & le haut du goſier s'enflamment; ces parties deviennent fort douloureuſes, & il avale difficilement, ſur-tout le matin: c'eſt la principale douleur dont ſe plaint le malade, & qui l'inquiète le plus; les crachats ſont pituiteux, & ſe détachent difficilement; la toux eſt plus sèche & plus fréquente le ſoir; le pouls devient plus accéléré & inégal; les ſueurs ſont moins abondantes; il ſurvient une diarrhée bilieuſe avec téneſme; les extrémités s'engorgent: ſouvent le viſage devient bouffi, & le malade meurt dans le temps qu'il ſe croyoit le mieux, à cauſe de la ceſſation totale de la douleur à la gorge, & de la facilité avec laquelle il avale: ſymptômes qui font pronoſtiquer avec sûreté une mort prochaine.

118. Cette maladie attaque plus ſouvent les hommes que les femmes, & principalement les tailleurs. Ses progrès ſont fort rapides, & la plupart de ceux qui en ſont attaqués ſuccombent bientôt après. Les ſecours les plus appropriés ſont preſque toujours infructueux. Ceux que j'emploie pour l'ordinaire, ſont les bains domeſtiques, les boiſſons mucilagineuſes, telles que l'eau de poulet, de veau, d'agneau, de grenouilles; celles de riz, d'orge, &c. Les bouillons de tortue, de limaçons; les purées farineuſes faites avec le gruau, l'épeautre, l'orge & l'avoine mondés. L'uſage du quinquina, de quelque manière que j'aie pu le conſeiller, m'a toujours mal réuſſi; il a toujours augmenté la ſéchereſſe & la douleur de la gorge, & procuré une ſoif ardente au malade.

119. Je me ſers ſouvent d'un ſirop que je fais prendre par cuillerée, fait de cette manière. On met ſur une platine de fer-blanc, que l'on a fait percer de trous, pluſieurs

limaçons qu'on ſaupoudre ſouvent avec du ſucre : ces animaux, par ce moyen, rendent une aſſez grande quantité de mucilage, dans lequel le ſucre eſt diſſous. Ce mélange forme un ſirop qui découle dans une terrine placée au deſſous, & que l'on conſerve pour l'uſage. C'eſt, de tous les remèdes indiqués pour cette maladie, celui qui m'a le mieux réuſſi, & duquel j'ai éprouvé le plus d'effet.

120. La phthiſie pulmonaire eſt la plus commune : rarement celle occaſionnée par la ſuppuration d'un autre viſcère, ou par un dépôt dans une autre partie, eſt obſervée dans d'autres ſujets que dans les écrouelleux, qui ſont cependant pour le moins auſſi expoſés à la pulmonaire que les autres perſonnes. Les femmes y ſont plus ſujettes que les hommes, & les cauſes qui la déterminent, ſont les écrouelles & les pâles-couleurs. Les obſtructions des viſcères, qui en ſont une ſuite ; la ſuppreſſion des règles, celle des lochies, les métaſtaſes du lait, ou les dépôts qu'il forme dans les femmes qui ne nourriſſent point leurs enfans, les rhumes négligés, & dans leſquels les paroxyſmes de toux trop violens occaſionnent des crachemens de ſang ; crachement qui eſt pour l'ordinaire le premier ſymptôme de cette maladie, en ſont les cauſes les plus communes.

121. On peut prévenir ce mal par l'application d'un cautère : nous en obſervons ſouvent ici de bons effets.

122. Les maladies auxquelles les habitans du pays ſont le plus ſujets, ſont les fièvres catarrhales ſimples ou ſymptomatiques, les fièvres putrides, bilieuſes ou lipyriques : les fièvres intermittentes attaquent le plus ſouvent les grangers, ceux ſur-tout qui avoiſinent nos mares ; elles ſont plus rares dans la ville. On obſerve ſouvent des dyſenteries, des jauniſſes & des hydropiſies : cette maladie eſt preſque toujours la ſuite des excès dans le vin, des fièvres intermittentes mal traitées, ou dans leſquelles on a trop tôt ou trop long-temps employé le quinquina, ou d'une dyſſenterie négligée. Nous voyons rarement que cette dernière maladie attaque d'autres perſonnes que des pay-

ſans : elle eſt pour l'ordinaire ſans fièvre; c'eſt ce qui fait que ceux qui en ſont atteints, attendent toujours que toutes leurs récoltes & leurs travaux ſoient finis pour s'en faire guérir, & ſouvent ils appellent trop tard. Attaquée dans ſon principe, elle n'eſt point rebelle. Elle cède preſque toujours au vomitif de Piſon, & à l'uſage continué pendant deux ou trois jours de la perſicaire à taches, mangée à la manière des épinars, & priſe en tiſane.

123. Les maladies des enfans ſont la ſarrette, dont j'ai détaillé les ſymptômes à l'article 108, & déſignée dans les Mémoires de la Société royale ſous le nom de *crinons ;* la petite-vérole vraie ou volante, la rougeole & les diarrhées d'été. La péripneumonie & la pleuréſie vraies ſont extrêmement rares, & je ne les ai point encore obſervées. Les humeurs, par la ſuppreſſion de la tranſpiration, ſe portent ſur le bas-ventre plus facilement que par-tout ailleurs. Si quelques médecins ont cru obſerver la péripneumonie, c'eſt qu'ils l'ont confondue avec la fièvre catarrhale vermineuſe, dont les ſymptômes, que je vais détailler, peuvent jeter dans l'erreur celui qui ne l'examinera pas avec le ſcrupule néceſſaire ; erreur qui a ſouvent fait des victimes, ſur-tout par l'emploi des ſaignées, que j'ai toujours obſervé être funeſtes dans cette maladie.

124. La fièvre catarrhale eſt donc la maladie la plus commune dans ce pays : nous l'obſervons dans toutes les ſaiſons. Les changemens ſubits du chaud au froid, auxquels on eſt expoſé au moyen des fréquentes biſes, en ſont la cauſe. Rarement cette maladie eſt ſimple; elle dégénère facilement en fièvre putride. Elle eſt preſque toujours compliquée avec les vers lombrics ronds, & alors elle eſt caractériſée par des ſymptômes particuliers qui la diſtinguent. Le malade ſe plaint de douleurs vagues dans tout le corps ; il eſt accablé, la reſpiration eſt difficile, la toux eſt fréquente, & les crachats ſont épais & ſanguinolens. Il éprouve une douleur violente, & qui l'empêche de touſſer, au deſſous des fauſſes côtes, & du côté gauche. Le pouls eſt fréquent, mais mou, dans les redoublemens qui ſurviennent tous les

jours, & le plus fréquemment le ſoir: le viſage eſt fort rouge & les yeux étincelans ; le pouls plus fréquent, plein & gêné ; la peau eſt sèche & brûlante, & la ſueur qui ſuccède à cette chaleur eſt épaiſſe, & a une odeur aigre. Les urines ont une couleur laiteuſe, quelquefois elles ſont rouges & briquetées, laiſſant un dépôt ocreux au fond du vaſe. Je ne les ai obſervés telles que cet hiver ſeulement.

125. C'eſt ſur-tout dans le paroxyſme de cette maladie, qu'on la confond facilement avec la péripneumonie ou la pleuréſie; une ſaignée la rend mortelle : alors le pouls s'abat, toute l'habitude de la peau devient jaune & la reſpiration difficile, les crachats ſont ſupprimés, & le malade meurt un ou deux jours après. J'emploie alors les véſicatoires & les ſtimulans, qui ſont preſque toujours infructueux.

126. Une tiſane inciſive, telle que celle de capillaire ou de ſureau, que j'allie avec l'eau de veau ou d'agneau, lorſque je crains d'irriter ou échauffer, l'uſage d'une cuillerée d'heure en heure, ou que je rapproche un peu plus, ſuivant l'exigence du cas, du look blanc de Paris, y joignant le kermès minéral, dont je ſuſpends l'uſage pendant la chaleur des redoublemens, faiſant paſſer à la place quelques cuillerées d'huile d'amandes douces avec le ſirop de nymphæa ou celui de pavot rouge, qu'on diſcontinue dès que la ſueur commence à paroître pour recourir de nouveau à l'uſage du look ci-deſſus, une potion faite avec le lemithochorton, qu'on donne ſeul ou en émulſion, ſont les ſeuls remèdes que je preſcris pendant les huit premiers jours; après leſquels je fais prendre au malade un apozème préparé avec les feuilles de chicorée & de bourrache, la racine de patience & le ſel de Glauber, qu'il faut réitérer chaque matin. Cette maladie finit le onzième ou le quatorzième jour; elle ſe porte rarement juſqu'au vingt-unième. J'ai rarement beſoin, au moyen de ce traitement, d'employer les purgatifs décidés.

127. Souvent les humeurs, dans cette maladie, ont un caractère qu'elles ont contracté par l'intempérie de la ſaiſon

qui a précédé : ainſi l'été dernier ayant été chaud & ſec, j'ai été obligé de joindre au traitement ci-deſſus les boiſſons adouciſſantes, telles que l'eau d'agneau, la tiſane émulſionnée avec le ſel de nitre, pour émouſſer & diminuer l'alkaleſcence des humeurs, qui ſe manifeſtoit avec une activité étonnante dans les maladies qui ont régné cet automne & cet hiver.

128. Les fièvres putrides, bilieuſes & lipyriques, ſont les maladies du printemps & de l'été, qui ont toujours une tendance à l'inflammation. Je ne ſuis jamais dans l'uſage d'employer la ſaignée dans le traitement des deux premières; mais dans la lipyrique, une ou deux ſaignées dans le principe diminuent la chaleur qui ſemble être concentrée à l'extérieur. Elles dégénèrent alors en une des deux précédentes, & exigent les mêmes ſecours, dont les plus efficaces ſont les acides & les anti-putrides choiſis parmi les végétaux. J'emploie auſſi quelquefois les acides minéraux à très-petites doſes. Souvent, dans le traitement de ces maladies, je fais précéder l'uſage des bains domeſtiques ou les pédiluves pendant les premiers jours; on en éprouve les meilleurs effets. On doit, pendant tout le temps qu'elles durent, inſiſter ſur les fomentations émollientes appliquées ſur le bas-ventre, & attendre, pour en venir aux purgatifs, que la coction, qui eſt faite ordinairement le huitième jour, ſe ſoit manifeſtée. Il eſt rare que la turgeſcence des humeurs ſoit aſſez forte pour être obligé de les employer plus tôt, & il eſt, le plus ſouvent, dangereux de les preſcrire avant cette époque.

129. Au moyen de cette méthode que j'emploie dans ces maladies, il eſt bien rare que je ſois obligé d'avoir recours à l'uſage du quinquina : je préfère d'employer quelques apozèmes amers, tels que ceux faits avec la chicorée, la laitue, l'abſinthe ou la fumeterre, lorſque après la maladie il reſte une petite fièvre ou un état de langueur qui rendent la convaleſcence pénible. Leur uſage opère toujours les effets que j'attends, & je n'ai pas toujours été auſſi heureux

par celui du quinquina. Souvent une ſeule doſe a irrité le malade de façon à craindre une inflammation dans le bas-ventre : plus ſouvent il a occaſionné des criſpations & étranglemens dans les vaiſſeaux capillaires ſécrétoires & excrétoires des inteſtins, qui ont dégénéré en obſtructions des viſcères ; & fait tomber le malade dans la fièvre lente ou l'hydropiſie. Enfin l'expérience m'a convaincu que les habitans de ces cantons ont trop d'irritabilité dans la fibre, pour pouvoir le leur conſeiller ſans les plus grandes précautions. Je ſuis intimement perſuadé que ceux de mes confrères qui l'emploient dans ce cas, habitent des climats différens de celui-ci.

130. Nous n'obſervons guères la jauniſſe que pendant l'été, ſur-tout lorſque cette ſaiſon a été chaude & ſèche. Cette maladie exige bien peu de remèdes : la ſeule eau de poulet avec le ſel de nitre ſuffit pour la guérir. Il eſt rare que nous ſoyons obligés d'employer d'autres ſecours.

131. Les habitans de la ville ne ſont preſque point ſujets aux fièvres intermittentes ; & parmi les habitans des campagnes elles ſont preſque toutes tierces, & ſouvent invétérées. Elles cèdent facilement à l'uſage du quinquina ou de la camomille avec la crême de tartre données en bol ou en apozèmes, après avoir fait précéder les émétiques & quelques purgatifs. Celles qui ſont quartes ſont plus rebelles ; & le ſeul remède pour les déraciner ſont les eaux de la Dominique de Vals, qui ſont ſi bien connues par le peuple, qu'il va ſouvent les prendre ſans conſulter.

132. Quoique les diverſes épidémies de petite-vérole que j'ai obſervées depuis que je pratique ici la médecine, aient toujours été très-bénignes, & n'aient point eu de ſuites funeſtes, j'emploie cependant chaque année la méthode de l'inoculation, qui m'a toujours bien réuſſi. Je pratique cette opération par le moyen de l'inciſion aux jambes, pour éviter l'engorgement des glandes maxillaires, que j'ai vu ſurvenir quelquefois à mes malades.

133. L'hiver de l'année 1780 a été pluvieux & froid,

la bise ayant soufflé assez vigoureusement dans les jours où la pluie n'a point tombé. Les maladies de cette saison ont été les fièvres catarrhales vermineuses, qui ont le plus affecté le peuple, & dans lesquelles je n'ai rien observé de particulier qui ait différé de celles des autres années.

134. Depuis le commencement du mois d'avril jusqu'au quatrième de celui d'août, il a régné une très-grande sécheresse; les vents ont été presque toujours au sud ou à l'ouest: la qualité des fruits a été très-mauvaise, & peu sont parvenus à maturité. Nous avons eu à combattre beaucoup de fièvres putrides lipyriques ou bilieuses[1], dont la plupart n'ont point eu de suites fâcheuses. Plusieurs ont été atteints d'inflammation aux gencives, qui sont devenues sanguinolentes, & d'engorgemens dans les parotides.

135. Le quatrième du mois d'août, les vents étant au sud-ouest, il a tombé beaucoup de pluie par orage, mêlée d'un peu de grêle. Les jours suivans il a plu par intervalles jusqu'au quinzième de ce mois. Plusieurs personnes ont été alors attaquées de fièvres catarrhales vermineuses & de dysenteries qui n'ont point été rebelles, & qui ont été guéries par le moyen des secours dont j'ai parlé aux articles de ces maladies.

136. Pendant les chaleurs excessives que la grande sécheresse a occasionnées, la plupart des enfans au dessous de quatre ans ont été attaqués de diarrhées séreuses. Ceux à qui l'on a fait faire usage des bains du Rhône & de la persicaire à taches de la manière indiquée (122), ont été bientôt guéris.

137. L'automne a été peu pluvieux, mais les brouillards ont été très-fréquens. Nous n'avons point eu de maladies pendant tout ce temps. Les gelées blanches ont été précoces, & les brouillards semblables à du duvet. Au mois de décembre, il a régné beaucoup de fièvres catarrhales vermineuses tendantes à l'inflammation. Le traitement désigné (127) a parfaitement bien réussi.

138. Le plus grand froid que nous ayons éprouvé pendant

l'hiver de 1780, a été le 29 février. La liqueur du thermomètre eſt deſcendue quatre degrés & demi au deſſous de la congélation. Le jour de la plus grande chaleur a été le premier août, la liqueur étant montée à vingt-huit degrés au deſſus de la glace.

139. Le ſoleil a paru pendant quatre-vingt-ſeize jours ſans nuages, & le ciel a totalement été couvert pendant quarante-huit. Il a tombé environ vingt-ſept pouces d'eau de pluie. Il a neigé une ſeule fois. On peut évaluer la quantité de cette neige à un demi-pouce. Il a tombé une ſeule fois de la grêle mêlée avec la pluie.

140. Nous avons obſervé trois aurores boréales; la première le 29 février; la ſeconde le 17 juin, & la troiſième le 28 juillet.

141. La plus haute élévation du baromètre a été le deuxième du mois d'août: elle étoit de vingt-huit pouces & demi; & le plus bas qu'il ait été obſervé, a été le quatrième du même mois. Il étoit au vingt-neuvième degré & demi.



DISSERTATION

DISSERTATION (1)

Sur la queſtion ſuivante :

Exiſte-t-il véritablement une fièvre miliaire eſſentielle & diſtincte des autres fièvres exanthématiques, & dans quelle conſtitution doit-elle être rangée ?

Par M. AUFAUVRE, Correſpondant à Vichy.

> Suum cuique judicium, & omnes, pro ſuo quiſque arbitratu, aliter atque aliter eadem de re ſentiunt.
>
> *BALLONIUS.*

POUR ſuivre l'ordre du programme, j'examinerai, Lu le 7 ſeptembre 1779.

1°. S'il exiſte véritablement une fièvre miliaire eſſentielle.

2°. Ce qui diſtingue cette maladie des autres fièvres exanthématiques.

3°. Dans quelle conſtitution elle doit être rangée.

Pour procéder avec plus d'ordre à cet examen, je ferai d'abord l'hiſtoire de la fièvre miliaire, qui comprendra la deſcription de cette maladie, les ſymptômes qui la précèdent & ceux qui l'accompagnent, & ſes différentes terminaiſons.

J'expoſerai enſuite ſes cauſes prédiſpoſantes, d'après des obſervations météorologigues, après avoir indiqué les ſujets qui y ſont le plus diſpoſés ; ce qui me conduira à la connoiſſance de ſon foyer, & par conſéquent de ſa matière. Des obſervations cliniques & des faits de pratique étaieront cette connoiſſance ; & je démontrerai auſſi par des faits de pratique, qu'il exiſte véritablement une fièvre miliaire eſſentielle.

(1) La Société a adjugé, dans ſa ſéance du 31 août 1779, à l'auteur de ce Mémoire, une médaille d'or de la valeur de 300 liv., dont M. Lepecq de la Clôture, aſſocié régnicole à Rouen, avoit fait les frais.

Histoire de la Fièvre miliaire.

On fait que la fièvre miliaire est une maladie éruptive, qui tire sa dénomination de la ressemblance de ses pustules avec les grains de millet.

Cette maladie ne débute pas d'abord par une fièvre bien décidée On éprouve dans les commencemens, pendant plusieurs jours, un malaise. On n'est pas dégoûté positivement; mais on ne desire pas de prendre de la nourriture. On n'est pas dans un état de lassitude décidée; mais on aime à être dans l'inaction. On éprouve un sentiment qui n'est pas un frisson ni une horripilation, mais une sensation désagréable de froid, qui disparoît à l'approche du feu ou par l'exercice. On ressent des douleurs tensives dans toute la surface du corps au moindre refroidissement, qui se dissipent en quelque façon dès qu'on s'approche du feu, ou qu'on fait quelque exercice qui augmente la chaleur. On éprouve aussi quelquefois des douleurs rhumatismales si vives, qu'on est privé de l'usage des membres qui en sont le siège.

Jusques-là on ne se croit pas malade : on ne regarde ces lésions de fonctions que comme les suites d'une conduite irrégulière, ou d'un régime peu exact, d'où résultent de mauvaises digestions, avec d'autant plus de raison, qu'on est fatigué pour lors par des flatuosités, des borborigmes, & quelquefois des déjections avec épreintes.

Cet état dure plus ou moins long-temps, eu égard aux dispositions du sujet, relativement à son tempérament primitif ou acquis, qui dispose à une dégénérescence des humeurs plus ou moins prompte, d'après les effets des causes que nous détaillerons dans la suite : effets qui peuvent être estimés en raison du laps de temps pendant lequel ces causes auront agi sur un individu, & de la force ou de la foiblesse de son tempérament actuel. Ce préliminaire de la fièvre miliaire, lorsqu'elle n'est pas épidémique, dure quelquefois plusieurs mois. J'en ai vu une dont le prélude en a donné un soupçon trois mois avant qu'elle se déclarât.

La fièvre se détermine enfin le plus ordinairement par un frisson, suivi très-souvent de point de côté, de crachats sanguinolens ou rouillés, & toujours de crachats muqueux abondans, qui partent des arrières-narines, de la gorge & de la poitrine successivement; il s'y joint aussi, assez souvent, des vomissemens, des nausées, & des cours de ventre séreux plutôt que bilieux.

Il est rare que le frisson se répète. La fièvre, qui suit toujours le type de double-tierce, est subintrante.

La sueur paroît souvent dans le cours du premier accès, & pour lors elle accompagne les suivans. Souvent aussi elle ne s'établit que le troisième, le cinquième ou le septième jour.

Le pouls, dans le premier accès, eſt plein, ſouple, fréquent & égal: dans les ſuivans, il eſt petit, mou & fréquent.

Les urines diffèrent peu de celles de l'état de ſanté par la couleur.

Les premiers, quatrième, ſixième ou huitième jours, paroiſſent deſtinés à préparer la matière de la maladie, & à la diſpoſer à être évacuée par les voies convenables pendant les cinquième, ſeptième ou neuvième jours, quelquefois plus tard, en ſuivant aſſez communément les jours appelés critiques: jours auxquels, ſi le ſujet a été bien conduit, le pouls ſe dilate, devient plein, ſouple, développé, excréteur. S'il n'y a pas eu de ſueur dans les premiers jours, les chairs ſont flaſques, mollaſſes: ſi, au contraire, elle a eu lieu, elles ſont tendues. Il ſemble s'établir en ce moment, dans toute la maſſe des fluides, une eſpèce d'orgaſme dont on s'apperçoit aiſément en tâtant le pouls, ou en empoignant le bras, dont on trouve les tégumens gonflés, tendus, au point que le malade ne peut que difficilement fléchir les doigts pour fermer la main: il ne peut mouvoir la tête ſans reſſentir des douleurs dans les muſcles du cou. Il éprouve les mêmes douleurs dans ceux des lombes au moindre mouvement.

La ſueur devient pour lors plus univerſelle, plus abondante; elle exhale une odeur acide qui annonce le tranſport prochain de la matière de l'éruption vers la ſurface. Il commence à s'exécuter en effet vers la fin de l'accès de celui des jours critiques où ces derniers ſymptômes ſont obſervés. Si la ſueur n'a pas paru juſques là, c'eſt à cette époque qu'elle s'établit, & tous les phénomènes du cas précédent ſuivent le même ordre.

De légères effloreſcences commencent à paroître vers la partie ſupérieure de la poitrine & autour du cou plus ou moins larges que des lentilles, au centre deſquelles s'élèvent de petites véſicules tranſparentes, à peine perceptibles dans leur formation, qui, en groſſiſſant, jauniſſent & acquièrent la couleur d'un grain de millet, avec plus ou moins de groſſeur. Si l'on perce ces véſicules dans les premiers jours, il en ſort une liqueur limpide, mais glutineuſe; car ſi on applique le bout du doigt ſur cette liqueur, & qu'on le retire doucement en l'élevant, on apperçoit un petit fil dont une extrémité tient à la peau du malade, & l'autre au doigt qui l'a touchée. Cette liqueur s'épaiſſit par ſon ſéjour dans la véſicule, jaunit & durcit au point que lorſqu'elle a acquis le degré de deſſéchement néceſſaire à ſa chûte, elle préſente au tact la même ſenſation que de petits grains de ſables. Ce deſſèchement s'opère dans l'eſpace de trois ou quatre jours, & il eſt bientôt ſuivi de la chûte de la véſicule.

Chaque accès ſous le type de double-tierce ſubintrante, fournit une éruption nouvelle, juſqu'à l'épuiſement total de la matière; & chaque éruption ſubit la même terminaiſon que la première.

Dans les premiers jours de l'éruption, & même quelques jours avant s'il y a eu de la ſueur, les urines ſe troublent en ſe refroidiſſant; elles deviennent opaques, laiteuſes, & dépoſent enſuite un ſédiment furfuracé, de couleur différente dans les différens ſujets, & plus ou moins abondant à la fin de chaque accès. Celles que les malades rendent depuis le commencement de l'accès juſqu'au-delà de ſon milieu, ne fourniſſent point de ſédiment. Elles ſont ou d'un jaune brun, ou citronnées, ou claires comme l'eau commune. Après le ſixième jour de l'éruption, les urines dépoſent peu ou point de ſédiment furfuracé. Elles donnent quelquefois un *ſuſpenſum* léger, & ſouvent elles ſont tout-à-fait naturelles.

Quelques jours avant l'éruption, les malades éprouvent une propenſion invincible au ſommeil. Cet état eſt accompagné d'un délire ſourd, qui continue quelquefois pendant pluſieurs jours, même pendant l'éruption la plus favorable; & dans le temps de l'éruption, ils ne peuvent dormir.

Aux approches de l'éruption ou du jour où elle ſe détermine, les malades ſe plaignent d'une oppreſſion fatigante qui les empêche de reſpirer librement; ce qui leur fait pouſſer fréquemment des ſoupirs. Ils s'éveillent en ſurſaut; ils ont des ſoubreſauts dans les tendons, des mouvemens ſpaſmodiques.

L'inſpection de la langue n'offre rien d'intéreſſant dans les premiers jours de la maladie, à moins qu'il n'y ait dans les premières voies une ſaburre qui tienne de la putridité, ce qui a lieu quelquefois. Pour lors, elle eſt ou blanchâtre ou jaunâtre. Elle perd ces couleurs aux approches de l'éruption : elle devient auſſi vermeille & ſouvent plus que dans l'état de ſanté. Lorſque l'éruption eſt avancée, elle ſe couvre d'une croûte blanchâtre aſſez épaiſſe, qui jaunit à meſure que la matière de l'éruption s'épuiſe, & vers la fin, elle blanchit & s'exfolie, en commençant par la pointe, & finiſſant par la baſe.

J'ai dit que le pouls devenoit ſouple, développé, excréteur au jour critique qui déterminoit l'éruption. Cet état ne dure pas long-temps. Avant la fin du jour naturel, il ſe durcit, devient fréquent, ſerré, tendu, roide, convulſif, inégal. A chaque redoublement, il y a une diſpoſition au développement, précédée de reſſerrement & de fréquence, accompagnée de ſéchereſſe à la peau & de défaillance, particulièrement depuis onze heures du ſoir juſqu'à deux heures du matin.

Le ſang qu'on tire par la ſaignée eſt ordinairement vif, ferme & ſans ſéroſité dans les trois premiers jours de la maladie. Après ce terme, il eſt couvert d'une croûte jaune, verte, mollaſſe, qui ſe laiſſe diviſer aiſément, & d'où s'échappe une ſéroſité jaunâtre aſſez abondante.

Si l'on ſaigne dans le commencement de l'éruption, il ſe forme un

trombus nageant dans une grande quantité de sérosité, couvert d'une croûte semblable à celle du cas précédent.

Après l'éruption finie, le sang qu'on obtient par la saignée est noir, compacte, desséché, & si tenace, qu'il adhère au vaisseau dans lequel il a été reçu, & il ne peut être séparé que par une lotion d'eau chaude avec frottement.

On ne doit pas se rassurer sur l'état du malade, parce que l'éruption aura été louable en apparence dans les trois ou quatre premiers jours. Plus elle se sera faite rapidement dans le premier jour, moins elle sera favorable. L'intensité excessive de l'opération de la nature est toujours un écueil pour elle. Le cinquième jour est le moins favorable ; & lorsque le sixième se passe sans trouble, elle devient ordinairement victorieuse.

Dans le premier cas, vers le troisième jour, le pouls se resserre, se durcit, devient très-fréquent, la peau perd son humidité d'autant plus sensiblement que la sueur a été plus abondante dans les premier jours, avec un pouls grand, fort & tendu, & que ce caractère n'a pas été suivi d'une souplesse graduelle.

Ce changement de l'état du pouls & de la peau est suivi d'inquiétudes, d'agitations & de suffocations, qui obligent les malades à faire de grandes inspirations dont les expirations se font avec plainte. Les idées, déja en désordre, se troublent davantage : les urines deviennent claires & limpides. Si c'est en hiver, il survient un cours de ventre séreux ; & si c'est en été, des hémorrhagies. Dans les saisons intermédiaires, ces deux accidens surviennent quelquefois ensemble. La mort n'est pas éloignée de la réunion de ces symptômes, ainsi que de l'apparition isolée des deux premiers. Le cinquième jour, ou le commencement du sixième, en est ordinairement le terme ; elle est annoncée par des yeux étincelans, & le battement rapide des artères carotides, qu'on distingue aisément à la vue à une distance assez considérable.

Quoique j'aie dit que la nature devient ordinairement victorieuse lorsque le sixième jour se passe sans trouble, on a vu cependant mourir des malades dans tous les jours postérieurs à cette époque jusqu'au dix-neuvième ; ce qui a paru dépendre de circonstances particulières relatives ou à l'inconduite des malades, ou à l'incurie de leurs gardes, quelquefois aussi à des engorgemens inflammatoires au cerveau ou dans d'autres viscères, dont le foyer s'étoit préparé sourdement, sans qu'on en soupçonnât l'existence, comme il paroît par les observations faites sur les cadavres.

Je n'ai point vu mourir de malade de la fièvre miliaire, que la mort n'ait été suivie d'hémorrhagies abondantes par les narines, même dans ceux qui en avoient eu de très-considérables avant la mort ; ce que

j'ai toujours vu arriver dans les personnes du sexe qui en avoient de prodigieuses dans le cours de la maladie, particulièrement à la suite des couches. Ces hémorrhagies ne paroissent qu'après une explosion produite par la rupture des vaisseaux où s'étoit accumulé le fluide qu'elles fournissent.

L'ouverture des cadavres présente le même état des fluides. Si l'on examine l'intérieur de la tête, le cadavre étant froid, elle fournit abondamment un sang très-fluide, ichoreux, & d'une puanteur quelquefois insupportable.

La poitrine offre le sphacèle au moins d'une grande partie des poumons.

Le foie s'est aussi trouvé dans le même état, & la vésicule du fiel gonflée & noirâtre.

On trouve aussi sur ce viscère des tumeurs dures & brunes, qui ne contiennent qu'une matière furfuracée, ou, si l'on veut, une espèce de son.

Les intestins se trouvent pleins d'une humeur fluide & jaunâtre. Cette matière, qui a été regardée comme une bile surabondante & viciée, n'est autre chose que celle de l'éruption qui avoit reflué sur les premières voies. Elle subit très aisément & très-promptement ce mouvement rétrograde. Elle est si mobile, qu'à la moindre contraction dans les excrétoires des tégumens, les pustules s'affaissent & disparoissent en grande partie : il s'établit un cours de ventre séreux, bientôt suivi de la mort, si l'on ne parvient à le réprimer peu à peu, à le supprimer, & à faire reprendre à sa matière la route qu'elle avoit quittée, d'après l'impression du froid, par quelque cause qu'il ait été déterminé, ou de l'application de linges secs & chauds sur une grande partie de la surface du corps. L'effet de cette dernière cause est le même que celui du froid, parce que pour obtenir un succès favorable dans cette maladie, il faut que les malades soient toujours dans un degré à peu près égal de chaleur & d'humidité.

Ces circonstances, & d'autres qui peuvent leur être analogues, n'ayant pas lieu, l'éruption se fait uniformément; & à mesure que sa matière s'épuise, le pouls devient moins fréquent, plus souple, plus léger, & enfin la maladie se termine par la chûte de l'épiderme de toute la surface du corps, sous la forme d'une farine grossière.

Ce dernier état de la maladie, qui est le commencement de la convalescence, demande beaucoup de précaution. Le moindre froid peut déterminer une autre maladie mortelle, sur-tout si elle attaque le poumon.

On ne doit pas se presser de donner de la nourriture, ni même de changer les linges des malades, encore moins de donner des purga-

tifs, quoique la fièvre ait cessé, même depuis six ou sept jours, parce qu'il arrive quelquefois qu'au moment où on s'y attend le moins, la fièvre reparoît & donne une nouvelle éruption.

Causes prédisposantes de la Fièvre miliaire.

Dans l'énumération de ces causes de la fièvre miliaire, il convient de faire entrer la disposition des sujets dont la constitution, ou native ou acquise, favorise le plus l'établissement de cette maladie. Une pratique d'environ vingt-quatre ans, dans un climat où elle est sporadique, m'a appris que les personnes foibles & délicates, celles qui ont les fibres lâches, qui sont d'une constitution spongieuse, les pituiteux, les cachectiques, les personnes qui s'enrhument aisément, celles qui sont sujettes à des fluxions fréquentes sur le visage, celles qui sont sujettes à l'asthme humide, les femmes en couche qui n'alaitent pas, les personnes qui habitent des lieux humides, celles qui se sont livrées long-temps au chagrin, à la tristesse, à la crainte, les crapuleux la contractent aisément, pour peu qu'ils soient exposés à l'impression dún air froid & humide, soit qu'il soit accompagné de vent ou non. Les personnes les plus robustes ne sont pas à couvert des effets de cette constitution de l'air, si elles y sont long-temps exposées. Les observations suivantes ne laisseront, je pense, aucun doute sur la vérité de cette assertion.

Observations météorologiques & cliniques.

Au levant du lieu que j'habite est une chaîne de montagnes qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'à la distance d'environ six à sept lieues : elles occupent du nord au midi un espace encore plus considérable. La face de ces montagnes qui regarde le couchant ne peut pas jouir des vents qui soufflent du nord au midi par le levant (1).

Après une température de l'air assez douce qui avoit duré pendant tout le commencement de l'automne, vers le 20 de novembre 1758 il tomba une assez grande quantité de neige, elle commença à fondre le 27, par un vent chaud de midi accompagné de soleil. La même température continua le 28 & le 29 : le 30 il se forma un brouillard qui tomba en bruine très-épaisse, & qui continua pendant une partie du premier jour de décembre. Le 2, il s'éleva un vent de sud-ouest impétueux & froid : il régna trois jours avec la même violence ; une petite pluie le calma. A cette pluie, qui ne dura pas un jour entier, succéda, dans la partie

(1) Les vents qui soufflent de cet aspect sont secs & froids : ceux de l'aspect opposé, excepté celui de sud, sont froids & humides.

moyenne de la chaîne de montagnes dont je viens d'indiquer la position, un brouillard qui, de temps en temps, fut assez froid pour laisser quelques traces de givre sur les arbres & sur les haies. Il continua tout le mois de décembre & presque tout les mois de janvier & de février suivans, à quelques petits intervalles près, & il fit toujours un temps calme.

Le 22 du mois de décembre, je fus appelé pour voir des malades dans des paroisses situées à mi-côte de ces montagnes. Le premier que je vis avoit été peu réservé dans son régime : il avoit commencé par être enrhumé du cerveau avec enchifrenement. Je le trouvai dans la sueur avec un pouls serré, dur, fréquent, inégal. Il toussoit beaucoup & crachoit assez, mais une mucosité vitrée. Il avoit la langue un peu blanchâtre. Il étoit très-agité, très-inquiet.

Je m'informai de ce qui avoit précédé l'état actuel du malade. J'appris que quelques jours après le commencement du rhume, il avoit éprouvé un mal-aise accompagné de douleurs tensives dans les muscles, peu différentes de celles du rhumatisme, principalement au cou, aux épaules, & à la partie supérieure de la poitrine, & cela depuis dix jours; que regardant cet état comme indifférent, il avoit continué à vaquer à ses affaires; que la fièvre s'étoit établie par un frisson avec des nausées depuis cinq jours. Il se plaignoit de temps en temps de défaillances, & je l'entendois quelquefois pousser des soupirs.

Je n'avois pas encore vu beaucoup de malades attaqués de la fièvre miliaire : cependant, d'après les symptômes que je viens de rapporter, je visitai le cou & les parties voisines : je les trouvai chargées de pustules miliaires.

Je vis un grand nombre de malades dans ces montagnes : ils s'étoient si prodigieusement multipliés, que j'en trouvai jusqu'au nombre de sept dans une maison, & tous avec les mêmes symptômes que le premier. Plusieurs avoient déja une éruption miliaire, & les autres étoient disposés à l'avoir. Peu de personnes enfin, dans ce climat, furent exemptes de cette maladie, tandis que les habitans du bas & du sommet de ces montagnes, où l'on n'avoit pas essuyé de brouillards, n'en furent point attaqués.

Avant que de quitter ce climat, je sentis un mal-aise que je n'avois jamais éprouvé : je n'étois pas dégoûté ; mais je n'avois point d'appétit : je n'avois pas de lassitude marquée ; mais je craignois le mouvement. J'éprouvois de temps en temps des frissonnemens, & je quittois le feu avec peine. Je ressentois des douleurs tensives dans toute la surface du corps dès que j'étois éloigné du feu : elles se dissipoient par la chaleur, par quelque cause qu'elle fût produite. La tête étoit lourde sans être douloureuse. Le pouls étoit un peu plus fréquent qu'à l'ordinaire, plus petit & plus mou. Ces symptômes allèrent en augmentant

jusqu'au

jusqu'au 29 décembre, que la fièvre se développa. C'étoit le sixième jour depuis que j'avois commencé à ressentir distinctement les symptômes que je viens de détailler.

J'éprouvai d'abord une chaleur très-incommode, jointe à une sensation désagréable dans toute la surface du corps, qui approchoit du déchirement. Cette sensation fut l'avant-coureur d'une sueur abondante qui dura cinq jours entiers sans interruption, que celle dont je ferai mention.

Pendant cette sueur, je ressentis fréquemment des picotemens semblables à ceux que cause une épingle enfoncée dans la peau, & retirée sur le champ. Cette dernière éruption est ordinaire à l'éruption miliaire: je crus avoir contracté cette maladie.

Au cinquième jour, je fis visiter ma poitrine & mon cou par un chirurgien qui étoit auprès de moi: il m'assura qu'il n'y avoit point d'éruption. Je me déterminai en conséquence à changer de linge & à faire faire mon lit. C'étoit vers les huit heures du matin.

A peine eus-je pris ma robe de chambre, sans sortir du lit, qu'il me survint un éblouissement & un tintement d'oreilles: je tombai en syncope. On me déshabilla, & l'on me coucha. Je ne revins à moi que lorsque la sueur se fut rétablie. Elle continua jusqu'au lendemain cinq heures de matin, qu'elle cessa avec la fièvre & tous les autres symptômes.

J'eus quelques défaillances pendant cette crise, & j'éprouvai, dans le fort de la sueur, un engourdissement marqué aux doigts des pieds & des mains, & aux pommettes des joues, qui m'étonna.

La circulation étoit extrêmement rapide; le pouls étoit tendu, roide, sans être bien dur. L'artère paroissoit frapper le doigt par une surface applatie & un peu convexe, & on la suivoit dans son abaissement avec la même sensation.

Ces détails, que j'ai recueillis soigneusement dans le temps, & que je transcris ici, paroîtront peut-être peu intéressans; cependant les moindres phénomènes, dans une maladie qui n'est pas bien connue, méritent considération: c'est le seul moyen d'en découvrir le germe. C'est aussi dans cette vûe que je les ai rapportés, dans le dessein d'en faire usage pour découvrir & le foyer & la matière de la fièvre miliaire. Voyons s'ils pourront être de quelque utilité.

Lors de la chûte des neiges, au 20 novembre, il y avoit, selon toute apparence, un équilibre assez exact dans les organes de la circulation, & les fluides qu'ils étoient destinés à mouvoir, pour entretenir la transpiration insensible dans un état d'aisance. Le froid qui accompagne toujours une couche de neige un peu considérable, diminua sûrement cette évacuation, par le resserrement qu'il produisit dans les pores cutanés.

La fonte des neiges au 27, par un vent chaud assez médiocre, ac-

compagné de ſoleil, dilata & relâcha ces pores qui avoient été reſſerrés. La matière de la tranſpiration retenue ſe porta abondamment vers ſes couloirs.

La bruine épaiſſe qui ſuccéda au vent chaud & au ſoleil, ne dura pas aſſez long-temps pour opérer un changement ſenſible dans ces organes; mais le vent de ſud-oueſt impétueux & aſſez froid qui régna pendant trois jours, reſſerra de nouveau ces pores.

Le brouillard, qui ſurvint bientôt, entretint & augmenta par ſa durée l'effet du vent.

On ſait que pour l'entretien de la tranſpiration inſenſible, il faut une certaine énergie tonique, un certain degré de reſſort de la part des fibres. Ces parties conſtituantes en ont naturellement peu dans les ſujets que j'ai indiqués comme les plus diſpoſés à la fièvre miliaire : l'humidité du brouillard détruiſit le peu qui leur reſtoit : le froid qui l'accompagnoit, en reſſerrant les orifices des pores de la peau, eut bientôt totalement interrompu les fonctions de cet organe dans les ſujets ainſi conſtitués; auſſi furent-ils les premiers attaqués dans la conſtitution épidémique que j'examine.

La température froide & humide de l'air agiſſant conſtamment ſur les corps qui y étoient expoſés, chacun acquit ſucceſſivement cette diſpoſition des fibres & des pores de la peau qui s'oppoſe à l'évacuation de la matière excrémentitielle de la maſſe des fluides : tous auſſi, ou preſque tous ſucceſſivement, ſubirent le même ſort, plus tôt ou plus tard, proportionnellement à la molleſſe ou à la roideur de leurs fibres; & la meſure du ton de ces dernières, fut celle du temps qu'il fallut pour établir la maladie.

On n'exigera pas, je penſe, que je développe le mécaniſme de l'action de cette cauſe. Tous les gens de l'art ſavent que l'air froid & humide retarde, diminue, ſuſpend, ſupprime enfin la tranſpiration inſenſible, & que les différens degrés de ſes effets ſont en raiſon compoſée de l'intenſité de cette cauſe, & du laps de temps pendant lequel un ſujet y a été expoſé, relativement à ſes diſpoſitions organiques. Il ſuffira que j'examine les effets qui ont dû ſuivre ſon application, d'après les proportions que je viens d'indiquer.

L'impreſſion de l'air froid & humide ſur le front, le viſage & le cou, produit des engorgemens dans la membrane pituitaire, dans les arrières-narines, dans la gorge. Ces engorgemens, connus ſous le nom de catarrhe, doivent leur exiſtence à la matière de la tranſpiration inſenſible retenue dans les tégumens de ces parties, qui éprouvent bientôt des douleurs tenſives. Si la matière retenue ne s'évacue pas, & qu'au contraire la même cauſe continue d'agir, il s'établit un ſuintement de narines auquel on a donné le nom de *coryze*. Si la matière de ce ſuinte-

ment a séjourné long-temps dans les cellules de la membrane pituitaire, que l'on sait être spongieuse, elle dissout la substance muqueuse qui s'y trouve, se dépose avec elle sous l'épiderme, & y forme des pustules absolument ressemblantes, & pour la forme, & pour la couleur, à celle de la miliaire. La même chose arrive à l'intérieur de la bouche & à la gorge : au moins l'ai-je vu arriver quelquefois.

Si la matière de ces pustules n'étoit que celle de la transpiration insensible seule, seroit-il possible qu'elle n'eût pas trouvé de pores assez larges pour lui donner passage dans l'épiderme de l'intérieur de la bouche? Il faudroit que cette humeur se fût coagulée pendant son séjour pour le soupçonner. Mais une vapeur aqueuse permet-elle l'idée de sa coagulation par le repos? D'ailleurs ce repos ne seroit-il pas supposé gratuitement, vu le jeu continuel des parties, sans parler de celui de la circulation?

La matière de la transpiration insensible ne paroît susceptible de changement dans sa fluidité, qu'autant qu'elle admet le mélange de substances propres à l'altérer. C'est ce qui arrive dans le cas dont il s'agit : par son séjour dans le tissu cellulaire, & peut-être par son âcreté, elle dissout la substance muqueuse qui s'unit avec elle, & la rend incapable de passer par les ouvertures qui lui convenoient auparavant : chargée d'une matière tenace dont les molécules excèdent les orifices des pores, elle soulève l'épiderme, & s'y pratique des loges qui prennent une forme circulaire.

D'après cet exposé, on voit l'analogie qui se trouve entre le catarrhe & la fièvre miliaire, qui n'est elle-même que la suite d'un catarrhe de toute la peau, c'est-à-dire, d'une diminution graduée de la transpiration insensible, dont la matière accumulée peu à peu dans les cellules du tissu muqueux, y a fait pléthore, produit des douleurs tensives dans les muscles, qui semblent appartenir au rhumatisme; des pesanteurs de tête; le mal-aise dont j'ai fait mention dans l'observation qui me concerne, & qui a lieu dans tous les sujets qui ont une disposition à cette maladie, ainsi que toutes les autres lésions que j'ai rapportées.

La pléthore augmentant continuellement par la même cause, tout l'organe cellulaire se trouve hors d'état d'admettre dorénavant une plus grande quantité de cette matière de la transpiration insensible, qui lui étoit apportée par les extrémités des vaisseaux.

Cette matière excrémentitielle retenue dans le torrent de la circulation y détermine bientôt, par sa qualité âcre, un mouvement accéléré qui tend à débarrasser le système vasculaire d'un fluide propre à vicier ceux dont il devoit être séparé.

L'effort par lequel la nature débute est une contraction qui s'exécute dans toute l'étendue des tuniques des vaisseaux : l'obstacle qu'elle trouve

aux extrémités, l'oblige, si l'expression est permise, à répéter sa tentative après s'être reposée. Elle la réitère à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elle ait forcé les digues qui s'opposent à son vœu. Ces alternatives de contractions & de relâchemens donnent celles du chaud & du froid, ce qui constitue le frisson.

La chaleur qui lui succède est le produit de la liberté qui s'est établie dans le cours des fluides, marquée par la rapidité avec laquelle il s'exécute. C'est le résultat du frottement.

Si les pores de la peau laissent vaincre leur résistance, il s'établit une sueur. S'ils ne se prêtent pas à cette évacuation, ou la matière se porte sur les premières voies, & elle s'évacue par les selles; ou elle augmente la pléthore du tissu cellulaire, qu'elle oblige à se prêter; ou elle continue à circuler avec les fluides avec lesquels elle se trouve mêlée.

Les deux premiers cas sont les plus favorables, parce qu'ils tendent l'un & l'autre à dépurer la masse des fluides. Les deux derniers, au contraire, augmentant la pléthore, l'un du tissu cellulaire, l'autre du système vasculaire, offrent de nouveaux obstacles aux vues de la nature: aussi les accès suivans sont-ils bien plus forts dans ceux-ci que dans ceux-là.

Mais dans les uns & les autres, l'organe cellulaire demeure toujours surchargé d'un fluide aqueux, salin & âcre de sa nature, qui, par son séjour trop prolongé, agit sur la substance muqueuse, la délaye en quelque façon, & la rend propre à repasser avec lui dans le torrent de la circulation, en quoi il est aidé, sans doute, par le battement des artères, puisque cette matière muqueuse ne se manifeste que sur le sang tiré par la saignée après le troisième jour de la fièvre, avec une grande quantite de sérosité.

La continuation du travail de la nature, la chaleur qui en résulte, l'action répétée du fluide âcre sur la matière muqueuse, un mouvement intestin analogue à celui de la fermentation, démontré par le gonflement des tégumens & par l'odeur acide de la sueur, à-peu-près semblable à celle qu'exhale un mélange de substances animales & végétales mises en digestion dans un lieu chaud, l'atténuent, la dissolvent & la mêlent avec la matière de la transpiration insensible. Par son acrimonie & son volume, ce mélange irrite l'organe cellulaire. Celui-ci se contracte pour se débarrasser de celui-là, dont il reflue une partie dans les organes de la circulation; l'autre, & la plus considérable se porte vers ceux de la peau. Celle-ci forme des vésicules ou pustules, d'abord & par préférence autour du cou & à la partie supérieure de la poitrine, parties affectées immédiatement & les premières, par la cause que j'ai désignée, parce qu'à raison de la grossiéreté & de la tenacité de ses parties, les pores de l'épiderme ne peuvent pas lui permettre le passage. Celle-là, c'est-à-dire

la partie qui reflue dans les voies de la circulation, se manifeste sur le sang qu'on tire à cette époque par la saignée, en formant à la surface d'un thrombus nageant dans une grande quantité de sérosité, une croûte verdâtre, mollasse, qui se laisse diviser aisément; & dans les urines, qu'elle rend blanchâtres ou laiteuses à mesure qu'elles se refroidissent; elle se précipite ensuite sous la forme de son ou de matière furfuracée.

J'ai dit que la partie la plus considérable du mélange de matière muqueuse & aqueuse étoit déterminée vers la surface par l'action même du tissu cellulaire, dont la disposition spongieuse favorise cet effet. Toute cette matière n'y forme pas des pustules, au moins y a-t-il bien lieu de le soupçonner; car si, après que l'éruption s'est faite sans obstacle & sans dérangement pendant cinq à six jours, on essuie le visage du malade où il n'a pas paru de pustules, il ressent une espèce de déchirement non-seulement dans le lieu qui a été frotté avec le linge, mais encore dans les parties voisines; & cette sensation paroît s'étendre par progression de point en point, comme le mouvement qu'on excite dans un filet de réseau, dont, en agitant une maille, la commotion se communique à celles qui l'entourent de proche en proche, à une distance assez considérable de celle qui a reçu la secousse.

Cette espèce de déchirement n'est, selon toute apparence, que le décollement de l'épiderme dans ses points d'attache avec la peau, où se faisoit l'interposition de la matière muqueuse sortie du tissu cellulaire. C'est sans doute ce même déchirement qui cause les picotemens qu'on éprouve dès les premiers jours de l'éruption, dans la formation des vésicules, aux dépens de l'adhésion de la surpeau, dont la distraction intéressant les petits vaisseaux sanguins qui rampent dans la surface du derme, produit la rougeur de la base de ces vésicules. Enfin cette idée paroît confirmée par l'exfoliation de l'épiderme, tant des parties sur lesquelles il ne s'est point formé de vésicules, que de celles qui en ont été couvertes.

Si les pores de la surface opposent un obstacle invincible à la sortie de la matière de l'éruption, soit par la rigidité naturelle de leurs fibres, augmentée par l'effet de la cause dont j'ai déja parlé plusieurs fois, soit par un resserrement accidentel, produit par l'impression du froid ou l'application de linges secs, quoique chauds, sur une grande partie de la peau, les pustules s'affaissent, disparoissent; la matière reflue sur les premières voies par celle de l'organe cellulaire qui la détermine vers les couloirs où elle trouve le moins de résistance; il s'établit un cours de ventre bientôt suivi de la mort, si l'on ne réussit à en rappeler la matière vers la peau en la relâchant, & en resserrant les couloirs des intestins & de l'estomac.

C'est après des cours de ventre de cette espèce qu'on trouve dans

les cadavres les tumeurs dures dont j'ai parlé ailleurs, qui ne contiennent qu'une matière ressemblante à du son. Elle ne paroît être autre chose que la matière muqueuse, qui, par des courans & des directions fixes ou déterminées par l'analogie, s'est déposée dans les parties qui en sont le siège; & celle qu'on trouve dans les intestins est le mélange dont j'ai parlé.

C'est cette matière qui, après avoir formé des engorgemens dans les viscères de la poitrine & du bas-ventre, y a établi la mortification & le sphacèle.

C'est cette même matière qui fournit celle des crachats abondans dans cette maladie comme dans les catarrheuses.

C'est enfin cette matière qui est attirée par les vésicatoires sur les plaies qu'ils produisent, & qui forme sur leur surface une espèce de membrane gélatineuse quelquefois épaisse de deux lignes. J'ai vu cette espèce de gelée, de l'épaisseur de deux à trois lignes, couvrir toute la partie antérieure des deux jambes d'un jeune homme sur lesquelles il étoit tombé de l'eau bouillante, & dont on avoit enlevé l'épiderme en ôtant ses bas.

C'est sans doute de la tenacité de cette matière muqueuse mêlée avec le sang, que dépendent les engorgemens du cerveau, si ordinaires à la fièvre miliaire, & qui fournissent les hémorrhagies, soit avant, soit après la mort.

C'est aussi, vraisemblablement, de cette tenacité, qui forme des obstacles à la circulation dans les ramifications artérielles sanguines, que dépend le caractère du pouls de cette maladie. Ses inégalités semblent insinuer que la matière de l'éruption a une tendance égale vers les premières voies & vers la peau. Cette idée ne paroîtra pas nouvelle aux praticiens observateurs, qui auront remarqué que lorsqu'elle se fait uniformément, le pouls est à peu près égal & régulier.

Il résulte donc de tout ce que je viens de dire, que le tissu cellulaire est le foyer de la fièvre miliaire, & que le *mucus* de cet organe, mis en dissolution, en est la matière; qu'enfin la matière de la transpiration insensible, retenue long-temps dans les cellules du tissu muqueux, est le principal agent de cette dissolution.

On regardera peut-être toutes ces assertions comme autant de paradoxes: la théorie reçue semble d'avance prononcer contre elles. J'espère cependant qu'on leur accordera quelque poids, si on veut bien donner de l'attention aux réflexions suivantes: elles sont le produit de mes méditations sur les observations que j'ai eu occasion de faire dans le cours d'une pratique longue & multipliée sur le traitement de la maladie que j'examine.

OBSERVATIONS.

Le 23 avril 1767, je fus appelé pour voir une demoiselle mal conformée, & d'une conftitution très-délicate. Elle avoit éprouvé dans la nuit un friffon de plufieurs heures, fuivi d'une chaleur modérée. Le pouls étoit fréquent, médiocrement plein, mou & affez égal. J'appris d'elle que depuis environ huit jours elle avoit des laffitudes fpontanées, & un mal-aife qui avoit augmenté graduellement jufqu'au moment de l'invafion de la fièvre, & qu'elle croyoit que cet état avoit été caufé par un vent froid auquel elle s'étoit expofée pendant plufieurs jours, dont l'effet avoit été d'autant plus fenfible, qu'elle fortoit rarement de fon appartement.

Vers les fix heures du foir, il s'établit une fueur générale, qui continua les jours fuivans, avec diminution notable pendant les exacerbations, qui furent plus fortes le 3 & le 5.

Le 7 à 6 heures du matin, je trouvai le bras gonflé & tendu, le pouls plein, dilaté & égal, la fueur générale, avec une chaleur modérée.

A cinq heures du foir, une éruption miliaire parut à la partie fupérieure de la poitrine & au cou; elle s'établit uniformément fur toute l'habitude du corps les jours fuivans, & continua jufqu'au 21, à compter de l'époque du friffon.

Pendant tout le temps de l'éruption, le pouls fut petit, ferré, tendu & inégal. Ce dernier rythme précéda toujours les évacuations des felles qui parurent de temps en temps dans le cours de la maladie. La chaleur de la peau fut toujours âcre.

Pendant l'exficcation des dernières puftules, le pouls devint fouple, égal, & enfin naturel.

Le defféchement & l'écaillement finis, & la fièvre totalement diffipée, je laiffai écouler fix jours avant de me déterminer à purger la malade, dont la convalefcence paroiffoit des mieux établies. Elle étoit toujours au régime, & elle avoit obfervé la même conduite que pendant la maladie. L'appétit commençoit à fe faire fentir: elle defiroit d'être purgée pour avoir la liberté de manger, lorfqu'au trente-troifième jour, à fept heures du foir, je vifitai la malade pour fatisfaire fon defir. Je lui trouvai le pouls fréquent, ferré, tendu, vif. Je l'exhortai à la patience, en lui annonçant une nouvelle éruption. Elle eut lieu au bout d'environ vingt-quatre heures. Elle continua fix jours, & fe termina comme la première. A peine s'apperçut-on de quelque humidité à la peau pendant cette éruption.

Cette obfervation, dont il m'avoit femblé voir quelques exemples,

moins clairs à la vérité, mais cependant aſſez remarquables, donna occaſion aux queſtions ſuivantes :

Où étoit la matière de la ſeconde éruption pendant le calme, qui a duré environ douze jours, à compter de la ceſſation de la première juſqu'au renouvellement de la fièvre qui a annoncé cette ſeconde? Etoit-elle contenue dans le ſyſtême vaſculeux? Si cela étoit, pourquoi le tranſport de cette matière à la ſurface ne s'eſt-il pas perpétué juſqu'à ſon entier épuiſement?

Quand on la ſuppoſeroit dans les dernières ramifications des vaiſſeaux du dernier ordre, dans leſquels le mouvement de la circulation eſt d'une lenteur extrême, ou la circulation y avoit lieu, ou elle y étoit interrompue. Si elle avoit lieu, le mouvement progreſſif des fluides, quelque lent qu'il fût, auroit dû déplacer cette matière, la déterminer vers ſa deſtination, & en continuer l'expulſion juſqu'à ſa deſtruction entière.

Si, au contraire, la circulation étoit ſuſpendue dans ces vaiſſeaux, comment a-t-il pu ſe faire que des fluides déja viciés, en ſtagnation pendant plus d'un mois, & agités par le battement des artères pendant le cours d'une fièvre aiguë de vingt-un jours, dans laquelle on obſerve toujours une chaleur ſi âcre, qu'on peut à peine ſoutenir pendant quelques minutes l'application des doigts ſur la peau des malades; comment a-t-il pu ſe faire, dis-je, que ces fluides n'aient pas acquis un degré de diſſolution acrimonieuſe ſuffiſant pour détruire la texture de leurs vaiſſeaux, & produire dans toutes les parties du corps, même dans l'intérieur des muſcles les plus compactes, une eſpèce de ſidération ou de gangrène?

On ſait que les fluides du corps humain, dès qu'ils ne ſont plus ſoumis aux lois de la circulation, & qu'ils ſont agités par un mouvement de fièvre, ou locale, ou générale, s'ils ne ſubiſſent une réſolution dans l'eſpace de ſept ou quatorze jours, donnent lieu à une ſuppuration ou à une gangrène. Quel effet auroit donc dû produire une fièvre de vingt-un jours ſur ces petits vaiſſeaux & ces humeurs contenues dans leurs cavités?

On peut appliquer ces réflexions à l'idée du ſéjour de cette matière de la ſeconde éruption dans les réſeaux d'anaſtomoſes : expoſée à la même action, elle y auroit dû ſubir la même dégénéreſcence.

Il eſt donc plus que vraiſemblable que la circulation s'eſt exécutée ſans interruption dans tout le ſyſtême vaſculeux, & que je dois conclure que la matière de la ſeconde éruption n'y étoit pas contenue pendant le calme qui a eu lieu entre elle & la première.

Elle exiſtoit cependant, cette matière; & la preuve s'en tire de l'effet qu'elle a produit. Quel étoit donc le lieu qui la receloit? Je ne puis en enviſager d'autre que l'organe cellulaire, dont la ſtructure, la

la position, l'étendue & les fonctions me présentèrent tout l'appareil du siège que je cherchois.

Mais sous quelle forme cette matière pouvoit-elle se trouver dans l'organe cellulaire? Je vois d'abord une substance muqueuse qui se dépose dans ses cellules, qui en enduit les fibres, & qui, peut-être, compose sa substance propre; qui, dans l'état naturel, sert à la nutrition, à l'accroissement, à l'augmentation du volume du corps, à son embonpoint, &c. Je vois ensuite cette matière susceptible de diverses altérations par des causes diverses, d'où pouvoient résulter des maladies différentes. Cet organe paroît encore destiné à servir d'atmosphère à la matière de la transpiration insensible, au travers duquel elle peut passer avec la même facilité que l'eau au travers de l'air qui nous environne.

Il me semble aussi que cette matière de la transpiration retenue dans son atmosphère, doit altérer diversement la substance muqueuse qui s'y trouve, relativement au temps de son séjour & à sa qualité. D'abord elle l'amollit, la délaie & la dispose à refluer dans le systême vasculeux au premier mouvement qui lui est imprimé; ce qui arrive par celui du troisième accès de fièvre, après lequel le sang qu'on obtient par la saignée est couvert d'une couenne d'un jaune-verd, mollasse & qui se laisse diviser aisément. La matière de cette couenne ou croûte ne paroît être autre chose que le *mucus* de l'organe cellulaire, qui, en se resserrant, l'a poussé dans le sang, avec lequel il n'a pu se mêler; & à raison de sa gravité spécifique, moindre que celle du sang, il a été repoussé vers la surface. Le peu d'adhésion de ses parties est le produit de la macération opérée par la matière de la transpiration insensible, qui lui a servi de véhicule, & dont il est encore pénétré. L'absence de cette croûte sur le sang tiré jusqu'au troisième jour inclusivement, ainsi que celle de la sérosité, ne démontre-t-elle pas la vérité de cette assertion?

La qualité de celui qu'on tire au commencement de l'éruption semble y ajouter l'évidence, à moins qu'on ne dise qu'il a été mis en dissolution par la fièvre ou par quelque miasme étranger introduit dans la masse des fluides. Mais pourquoi toute cette masse n'a-t-elle pas subi le même sort? Pourquoi, au contraire, le sang se trouve-t-il compacte, tenace, desséché, à la fin de l'éruption?

Que dira-t-on de cette prodigieuse quantité de fluide aqueux qui s'évapore par le tissu de la peau pendant le cours de cette maladie? la fera-t-on circuler dès le commencement avec le sang dans les artères & dans les veines? D'abord la sécheresse du fluide tiré dans les trois premiers jours, ne permet pas qu'on y suppose sa présence. La petitesse & la mollesse du pouls s'oppose d'ailleurs à l'idée d'une telle pléthore. Pourroit-on comprendre enfin comment les vaisseaux auroient pu contenir une aussi grande quantité de fluides sans se rompre ou opérer dans

les différentes cavités des compreſſions, des dépôts, des épanchemens?

En trouvera-t-on la ſource dans l'ample boiſſon que l'on donne aux malades? Mais, après le ſixième jour de l'éruption, à peine l'humidité de la peau eſt-elle ſenſible; & cependant la boiſſon eſt toujours auſſi abondante.

Il eſt ſi difficile de répondre d'une manière ſatisfaiſante à ces queſtions, ſans le ſecours du tiſſu muqueux, que je crois pouvoir le regarder comme fourniſſant la matière de la première éruption, accompagnée d'une ſueur abondante. J'en trouve le réſervoir dans ſes cellules, où le *mucus*, qui y exiſte, dans l'état naturel, liant, ſouple, mais adhérant à leurs fibres ou aux différentes ſurfaces que lui préſentent leurs cavités, eſt alors amolli, délayé, macéré, atténué, diſſous enfin par la matière de la tranſpiration inſenſible.

Je crois devoir lui attribuer auſſi la ſeconde éruption : il ne me paroît pas impoſſible qu'une partie de la matière muqueuſe ait été ſimplement amollie ou délayée, & que cette altération ait diminué ſon adhéſion aux cellules au point de s'y trouver dans un état qui lui permette de paſſer peu à peu par les différens degrés d'atténuation & de diſſolution que la première a ſubis, & qui la rende propre à produire le même effet.

Le foyer de la fièvre miliaire & ſa matière ainſi préſentés, ont au moins de la vraiſemblance. Quant à la cauſe qui a déterminé l'un & préparé l'autre, les obſervations que j'ai rapportées établiſſent clairement qu'elle eſt due à l'impreſſion d'un air froid & humide. Les effets que produiſit cette température ſur les habitans d'un climat conſtamment couvert de brouillards, & celui que j'en éprouvai, ne diffèrent que dans le plus & le moins. Ceux-là éprouvèrent une éruption miliaire, parce qu'ils y furent long-temps expoſés. Je n'éprouvai, au contraire, qu'une ſuſpenſion momentanée de la tranſpiration inſenſible, parce que je n'en ſupportai l'action que peu de jours, & que d'ailleurs l'exercice que je fis pour revenir chez moi, balança en quelque façon ſon effet, ayant été obligé de deſcendre ſouvent de cheval, & de faire une grande partie du chemin à pied dans un pays montagneux ; ce qui, vraiſemblablement, favoriſa le rétabliſſement des fonctions de la peau, avant que la matière de la tranſpiration inſenſible eût altéré ſuffiſamment la matière muqueuſe pour donner lieu à une éruption.

Cette température d'air froid & humide paroît ſi inconteſtablement avoir cauſé l'épidémie que j'ai rappelée, que le ſommet & le bas des montagnes qui n'eurent point de brouillards, en furent abſolument exempts ; tandis qu'un autre climat montagneux, à dix lieues au couchant de ma réſidence, où un brouillard ſemblable avoit régné depuis la fin de décembre 1758 juſqu'au commencement de février 1759,

que j'y fus appelé pour voir des malades, fut ravagé par la fièvre miliaire.

Je pourrois ajouter encore en preuve, à l'appui de celles que je viens de rapporter, que les mois de novembre & décembre 1763, & ceux de janvier & février 1764, ayant été constamment pluvieux & venteux, on vit se répandre, sur la fin de ce dernier mois, une fièvre catarrheuse épidémique, dans le cours de laquelle le plus grand nombre des malades essuyèrent des éruptions miliaires, & qu'après des hivers froids & secs, nous n'en voyons presque jamais paroître, quoiqu'elles soient sporadiques dans ce climat, tandis que je n'en ai vu aucune qui n'eût été déterminée par une température de l'air froid & humide. C'est sans doute à la privation de cette température que nos provinces méridionales doivent l'avantage d'être exemptes de cette maladie.

Je crois avoir suffisamment indiqué les causes de la fièvre miliaire, ainsi que son foyer & sa matière. Voyons à présent si elle doit être regardée comme une maladie essentielle.

J'ose présumer qu'on ne lui refusera pas ce nom, après l'exposé que je viens de faire; car la dissolution du *mucus* du tissu cellulaire commencée, il ne paroît pas possible de lui redonner sa consistance & son homogénéité : il faut qu'il la subisse au degré qui le rend propre à être déposé sous l'épiderme, seul moyen favorable qui reste à la nature pour s'en débarrasser, puisque l'observation démontre que lorsque cette matière se porte sur les premières voies, elle y produit toujours des effets funestes.

On peut donc dire que la fièvre miliaire est essentiellement éruptive, parce que sa matière une fois élaborée, elle ne peut pas avoir d'autre terminaison.

Mais on dira peut-être, avec M. de Haen, que l'éruption n'est qu'un symptôme factice, fruit d'un régime chaud & d'un traitement incendiaire ? L'observation suivante démontrera, je pense, invinciblement, qu'on doit se persuader le contraire.

Je soupçonnois depuis long-temps que la facilité que la matière de l'éruption avoit à refluer sur les premières voies, dépendoit de la résistance plus grande qu'elle trouvoit vers la surface, dont les pores étoient resserrés, que vers l'intérieur, dont la texture étoit continuellement relâchée par l'ample boisson qu'on faisoit prendre aux malades. J'avois cru en trouver une preuve dans les effets des fomentations appliquées sur l'abdomen, pour en combattre le météorisme, ou sur les jambes, pour soulager le cerveau; parce que j'avois observé qu'outre que l'éruption se faisoit plus abondamment sur ces parties humectées qu'ailleurs, sa matière avoit moins de disposition à se dévoyer. Je cherchois, en conséquence, une occasion d'éprouver si la boisson froide

ſubſtituée à la chaude, en augmentant le reſſort des fibres des premières voies, ne préviendroit pas cet inconvénient, lorſque, dans les premiers jours du mois de mai, elle ſe préſenta d'elle-même.

Un de mes concitoyens dont j'avois ordinairement la confiance, fit appeler, pendant mon abſence, un de mes confrères, au premier jour d'une maladie qui avoit débuté par un friſſon, bientôt ſuivi de point de côté & de nauſées. Une ſaignée pratiquée dans cette première journée, fut ſuivie le lendemain d'un émétique qui détermina un cours de ventre abondant. Enviſageant une ſaburre extraordinaire, on établit pour boiſſon une décoction de tamarins, dont l'effet répondit aux vues qu'on s'étoit propoſées.

Le cinquième jour au matin, mon confrère n'ayant pu voir le malade, je fus prié de le ſuppléer. L'exploration du pouls, que je trouvai petit, mou, concentré & fréquent; l'inſpection des ſelles, que je trouvai ſéreuſes, & les inſtructions que je pris ſur ce qui avoit précédé la maladie, me donnèrent la certitude que j'avois à combattre une fièvre miliaire.

Je fis ceſſer ſur le champ l'uſage de la décoction de tamarins: je lui ſubſtituai une limonade froide faite avec le jus de citron, le ſucre & l'eau commune. Cette boiſſon, en augmentant le reſſort des parties internes, diminua peu à peu le cours de ventre, & enfin le ſupprima dans l'eſpace de ſix heures, ou à peu de choſe près.

Le pouls prit par degrés de la conſiſtance & de la force. Le 7 au matin, il étoit grand, ſouple, dilaté, développé. A midi, il s'établit une ſueur univerſelle. A ſept heures du ſoir, il étoit ſerré, roide, vif & plus fréquent qu'à midi. J'annonçai l'éruption: elle avoit déja lieu. Je demandai au malade ſi la boiſſon froide ne lui déplaiſoit pas: ſur l'aſſurance qu'il me donna que non, je lui en fis continuer l'uſage pendant tout le cours de l'éruption, qui fut de quatorze jours. Après cette époque le malade m'avertit qu'il éprouvoit une ſenſation déſagréable quand il buvoit. Je fis donner peu à peu un degré de chaleur convenable à ſa boiſſon; & la maladie ſe termina ſans déſordre dans les idées, ſans reflux de la matière éruptive ſur les premières voies, ſans hémorrhagies, ſans agitation & ſans inquiétudes.

A peine ce malade entroit-il en convaleſcence, que j'eus occaſion de répéter la même méthode. Vers la fin du même mois, je traitai une demoiſelle qui avoit eu un friſſon ſuivi de point de côté, avec des crachats ſanguinolens. La ſueur parut dès le premier accès de la fièvre; elle continua juſqu'à la fin de la maladie. Les ſymptômes exigeant une boiſſon relâchante & adouciſſante, elle fut donnée chaude & juſqu'à la criſe, qui ſe fit complètement le 7 par des crachats abondans & cuits qui ſortoient de la poitrine.

Le pouls, qui avoit toujours été peu développé, mou & fréquent, m'avoit fait présumer une éruption miliaire. Vers la fin du septième jour, après avoir observé qu'il étoit devenu serré, tendu, vif, & plus fréquent qu'il ne l'avoit été dans la journée, pendant laquelle il avoit été en quelque façon disposé au développement, j'examinai la peau du cou & de la poitrine : j'y trouvai des pustules miliaires commençantes. Je conseillai pour boisson ordinaire une limonade tiède, dont je diminuai le degré de chaleur peu à peu, jusqu'à celui de l'eau prise à la fontaine. L'éruption se fit sans aucun désordre. Vers la fin, lorsque la malade m'avertit que l'eau froide lui déplaisoit, je lui donnai par degrés la chaleur qui lui convenoit.

J'ai répété souvent cette épreuve, & toujours avec le même succès, sans redouter le froid de l'hiver, pendant lequel je n'ai point hésité d'y soumettre mon épouse, avec cette différence qu'elle ne fit usage que de l'eau froide, dans laquelle on avoit délayé de la gelée de groseilles; & c'est à cette méthode que je dois sa conservation. Il est bon d'observer que le pouls est toujours égal, lorsqu'on traite la miliaire par la boisson acidule froide.

Je laisse à juger si les éruptions miliaires qui sont le sujet des observations que je viens de rapporter, sont le fruit d'un régime chaud & d'un traitement incendiaire. Peut-on imaginer rien de plus opposé à cette idée qu'une boisson froide & antiphlogistique ? & dira-t-on, après ces observations, que l'éruption miliaire est un symptôme factice ?

On m'objectera peut-être que je ne borne pas le traitement de cette maladie à le seule boisson acidule froide. J'ajouterai que j'emploie quelquefois la saignée & les vomitifs dans les commencemens, & que pendant le cours de l'éruption, s'il paroît de la dureté dans le pouls, accompagnée de chaleur & de sécheresse à la peau, je fais user d'une potion tempérante faite avec les yeux d'écrevisses, le corail préparé saturé de l'acide du citron, ou de quelque autre qui lui soit analogue, de sel d'absinthe & de tartre vitriolé, dans suffisante quantité d'eau, édulcorée avec le sucre ou quelque sirop convenable : que lorsqu'il se présente de l'affaissement dans le pouls, j'ai recours aux cantharides appliquées extérieurement. Je ne vois pas que ces remèdes, je veux dire la saignée & le vomitif, soient dans le cas d'être soupçonnés d'échauffer, d'incendier la masse des fluides. Ceux que j'emploie dans le cours de l'éruption ne seront pas accusés, je pense, de l'avoir produite.

Il semble qu'on doit conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il existe une fièvre miliaire essentielle, & que ce seroit se refuser à l'évidence que d'en douter.

Il n'est pas moins vrai qu'elle est distincte des autres fièvres exanthématiques, quoiqu'il y ait de l'analogie entre elles, quant à la ma-

tière, qui est un vice introduit dans la substance muqueuse de l'organe cellulaire. Je n'entends pas parler ici de la petite-vérole, de la vérolette; mais de ces fièvres exanthématiques qui se rencontrent souvent dans la pratique, & dont les espèces sont si multipliées, que j'espère qu'on voudra bien me dispenser de les rapporter en détail, & me permettre de me borner aux différences qui se tirent des causes extérieures, du début, de la marche, des symptômes de ces maladies, du caractère du pouls, de celui de l'éruption & de ses suites, & qui distinguent ces maladies de la fièvre miliaire.

1°. La fièvre miliaire est due à l'impression d'un air froid & humide, dont l'effet a été lent. Les autres fièvres exanthématiques, au contraire, doivent leur existence à l'action d'un froid vif qui a frappé brusquement la surface du corps échauffé par quelque exercice, ou par la chaleur de l'atmosphère, &c.

2°. La fièvre miliaire est précédée de lassitudes spontanées, de malaise, de douleurs tensives dans les muscles, &c. Dans les autres fièvres exanthématiques, elle se déclare tout-d'un-coup.

3°. La fièvre miliaire suit le type de double-tierce : les autres fièvres éruptives vont toujours en augmentant jusqu'à l'établissement de l'éruption, & elles diminuent ensuite; tandis qu'elle semble prendre de nouvelles forces à cette époque dans la miliaire.

4°. Dans la miliaire, le pouls est petit, mou, concentré, fréquent & souvent inégal. Dans les autres fièvres exanthématiques, il est plein, fort, dilaté, égal & peu fréquent.

5°. La matière de l'éruption miliaire tient de la dissolution putride. Celle des autres fièvres exanthématiques est inflammatoire.

6°. La matière de l'éruption miliaire est sujette à refluer sur les premières voies. Celle de autres fièvres exanthématiques n'éprouve pas aussi facilement le mouvement rétrograde.

7°. Dans la fièvre miliaire l'éruption continue quelquefois jusqu'au-delà de vingt jours. Celle des autres fièvres exanthématiques ne passe pas ordinairement les premiers jours.

Ces différences doivent être suffisantes pour établir une distinction remarquable entre la fièvre miliaire & les autres fièvres exanthématiques. Il ne reste plus, pour remplir le vœu de la Société royale, que d'assigner à la première la constitution dans laquelle elle doit être rangée. Pour la fixer avec quelque exactitude, il faut examiner cette maladie dans ses différentes époques.

1°. Les symptômes qui la précèdent, & dont j'ai exposé les causes extérieures, offrent l'aspect d'un catarrhe de toute la surface dans son prélude.

2°. La fièvre donne des signes d'inflammation dans son premier

temps, ſoit par la douleur de côté, ſoit par les crachats ſanguinolens, ſoit par le ſang qu'on tire après le troiſième jour, qui ſe couvre d'une couenne, à la vérité moins compacte & moins ferme que celle des pleurétiques, mais qui paroît y avoir beaucoup de rapport.

3°. La matière de l'éruption paroît être le produit d'une diſſolution qui la fait tourner à la putridité. Ce caractère eſt démontré par les effets qu'elle produit, & que j'ai rapportés.

D'après cet examen, l'on voit que la fièvre miliaire eſt une maladie qui, eu égard à ſes différentes époques, ne peut pas être rangée dans une conſtitution ſimple, puiſque dans ſon principe elle appartient au catarrhe; qu'elle participe de l'inflammation dans ſon début & dans ſon progrès; & qu'enfin, dans ſon état, elle tient de la diſſolution putride : elle eſt donc ſucceſſivement catarrheuſe, inflammatoire & putride.

J'aurois encore bien des choſes à dire ſur cette maladie; mais j'excéderois la queſtion propoſée par la Société royale de Médecine, qui ſe borne à demander, *s'il exiſte véritablement une fièvre miliaire eſſentielle?* Je crois avoir démontré qu'elle exiſte réellement telle, ſi on n'a pas eu l'avantage de la prévenir dans ſon prélude; ce que je crois très-poſſible : *ſi cette maladie eſt diſtincte des autres fièvres exanthématiques?* J'ai donné les principales différences qui en établiſſent la diſtinction : enfin *dans quelle conſtitution elle doit être rangée?* Je crois y avoir répondu d'une manière vraiſemblable.



ESSAI SUR LE SCORBUT (1),

Dans lequel on établit, 1°. quelle est la nature des remèdes antiscorbutiques ; 2°. quels doivent être leur usage & leur combinaison dans les différentes espèces & complications, & dans les différens degrés de scorbut.

Par M. GOGUELIN, Correspondant à Moncontour en Bretagne.

NOUS avons tâché de suivre dans cet essai l'ordre naturel du programme ; en conséquence, nous l'avons divisé en deux parties, dont la première contient cinq articles, & la seconde six.

PREMIÈRE PARTIE (2).

ARTICLE PREMIER.

L'équipage de Jacques Cartier, dans ses voyages au Canada [1], fut cruellement affligé du scorbut. Un certain Domagaïa lui apprit que l'a-

[1] L'an 1535

(1) La Société a décerné à l'auteur de ce Mémoire une médaille d'or de 300 liv. dans sa séance publique du 28 août 1781.

(2) Dans le premier article, nous examinons les végétaux récens qui ont été mis en usage dans le traitement du scorbut.

Dans le second, nous rappelons les compositions pharmaceutiques qui y ont été employées.

Dans le troisième, nous exposons les remèdes que la chimie nous a fournis pour le même sujet.

Dans le quatrième, nous faisons le parallèle des avantages & des inconvéniens de ces divers moyens, pour en conclure ensuite quels sont les remèdes antiscorbutiques proprement dits.

Dans le cinquième enfin, nous déterminons par l'analyse chimique, quelle est leur nature.

SECONDE PARTIE.

Dans le premier article, nous tâchons de découvrir s'il existe différentes espèces essentielles de scorbut, & nous donnons ensuite le tableau de cette maladie en général.

meda, que l'on croit être une espèce de ſapin, guériſſoit cette maladie. Il en fit faire uſage à ſon équipage, qui en fut bien rétabli en peu de temps.

Rouſſéus [1], qui ſe ſervoit du cochléaria comme antiſcorbutique, ſavoit auſſi que les oranges étoient ſalutaires dans cette maladie. [1] L'an 1564.

Wierus [2], qui parle de preſque toutes les plantes apéritives & antiſcorbutiques (1) que nous connoiſſons aujourd'hui, préféroit leur ſuc mêlé avec le petit-lait, à la décoction de ces plantes dans le même véhicule, ainſi que dans le lait, ſoit de vache, ſoit de chèvre. [2] L'an 1567.

Remb. Dodonæus [3] & Hen. Brucœus [4], ſe ſervoient de ces mêmes moyens dans la cure de cette maladie. Le dernier y ajouta l'enula campana, &c. [3] L'an 1581. [4] L'an 1589.

Preſque tous ceux qui ont écrit ſur le traitement végétal du ſcorbut, ne nous ont indiqué que les mêmes moyens, ſi l'on en excepte quelques plantes dont les premiers ne font pas mention. Les extraits de leurs ouvrages, que le célèbre Lind nous donne dans ſon Traité du Scorbut, nous le prouvent ſuffiſamment. Ils conſeillent tous, ou les plantes récentes, ou leurs ſucs, ou leur décoction, ou leur infuſion, ou leurs fruits; le lait ou le petit-lait. Nous liſons, dans le Traité du Scorbut [5] du ſavant médecin que nous venons de citer, » qu'un air pur & » ſec, avec l'uſage des végétaux récens, ſuffit pour guérir le ſcorbut » accidentel. « Il parle du lait, & recommande particulièrement les ſucs d'oranges & de limons. MM. Mead, Ruſſel & Murray ne les ont-ils pas mis en uſage, comme lui, avec beaucoup de ſuccès? Le conſeil que nous donnent, d'après l'expérience, ces hommes diſtingués dans l'art de guérir, n'eſt-il pas une preuve bien authentique qu'il n'exiſte point dans la nature de meilleurs antiſcorbutiques que les végétaux récens. [5] Tome I, pag. 326.

Nous liſons dans de Haen [6] : *Dum vegetabilia dico, intelligo ſuc-* [6] *Rat. med.* tom. IV, p. 146.

Dans le ſecond, nous préſentons ſes accidens.

Dans le troiſième, nous détaillons ſes complications.

Dans le quatrième, l'on trouve le traitement de cette maladie en général, de ſes accidens & de ſes complications en particulier; traitement que nous appelons de néceſſité.

Dans le cinquième, nous traçons un autre traitement de cette maladie en général, &c.; traitement que nous nommons d'élection.

Dans le ſixième enfin, ſont les formules des remèdes employés dans l'un & l'autre traitement. Elles ſont ſuivies de quelques réflexions ſur cet eſſai en général.

(1) Nous nous ſervons ici de la dénomination reçue de tous les médecins, ſans croire cependant, comme nous le prouverons plus bas, que les plantes qu'ils appellent antiſcorbutiques, comme le cochléaria, aient plus éminemment cette vertu que pluſieurs autres plantes qu'ils rangent dans différentes claſſes.

culenta : habentibus enim urbibus obsessis & navibus abundantiam cerealium, pisorum, fabarum, nihilominùs scorbutus in illis sæpè sævit. Rouppe dit [1] : *Prima autem indicatio undè tanta hujus morbi cura dependet, impletur, si ægris recens procuratur victus ex oleribus paratus.* M. le Meilleur, après avoir indiqué les végétaux récens, dit [2] enfin : » Presque » toutes les plantes, sur-tout les récentes, ont une vertu plus ou moins » antiscorbutique. « Le D^r^. Collin en étoit tellement persuadé [3], qu'il a osé mettre en usage la ciguë dans tous les degrés du scorbut : il paroît qu'il en a observé de bons effets; peu importe s'il a eu une autre raison.

[1] *Tract. de morb. nav.* p. 182.

[2] Tr. du Scorb. trad. franç. p. 161.

[3] Ann. med. Tert. p. 153.

ARTICLE II.

La privation des végétaux récens dans la navigation, &c. est sans doute le motif qui a déterminé plusieurs médecins & chirurgiens à composer des remèdes qui pussent se conserver, pour prévenir & guérir dans toutes les circonstances possibles.

Forestus [4], qui connoissoit les avantages des plantes récentes dans la cure de cette maladie, fit composer un sirop avec les sucs de ces plantes, qu'il conseilloit pendant l'hiver. Ce sirop eut une grande réputation.

Rousséus, déja cité, prétend avoir prévenu & guéri cette maladie par le moyen d'une teinture à l'esprit-de-vin de plantes aromatiques & antiscorbutiques, de même que par l'usage d'un vin ou d'une bière d'absinthe.

Plater [5] recommandoit une confection faite avec la moutarde & le miel.

Le D^r^. Berkley [6] & Hen. Ellis [7] ont célébré l'eau de goudron. Les gouttes & pilules de Ward furent mises en usage dans le voyage de l'amiral Anson aux mers du Sud. Le D^r^. Alston parle de l'eau de chaux. Enfin l'eau de mer, l'élixir de vitriol, l'esprit de cochlearia, divers électuaires & autres remèdes composés, ont été conseillés & inutilement éprouvés. Que l'on se rappelle l'histoire de ces malheureux matelots qui furent laissés dans le Groenland [8] : ils avoient cependant des potions purgatives, des esprits distillés, &c.

[4] L'an 1565.

[5] L'an 1608.

[6] L'an 1744.

[7] L'an 1748.

[8] L'an 1633 & 1634.

ARTICLE III.

S'il s'est trouvé des médecins qui n'aient mis en usage que les végétaux récens, leurs fruits, leurs sucs, &c. dans la cure du scorbut; si d'autres ont prétendu le prévenir & le guérir par le moyen de remèdes composés; ne s'en est-il pas trouvé une autre classe qui a cru que la chimie nous fourniroit des sels, des esprits, &c. qui seroient des remèdes plus commodes, plus agréables & plus efficaces dans le traitement de

cette maladie, que tous ceux qui étoient connus jusqu'alors? Ils ne se rappeloient pas, sans doute, cette maxime si sage : *Chymia egregia ancilla medicinæ : non alia pejor Domina.*

Reusner [1] parle de plusieurs de ces remèdes que la chimie nous prépare, de même que des galéniques.

Gr. Horstius [2] conseille l'esprit-de-vin avec les plantes antiscorbutiques.

J. Hartmann [3] employoit le tartre vitriolé & l'esprit-de-vin tartarisé, &c.

T. Willis [4], qui indique dans certains cas de cette maladie quelques plantes antiscorbutiques, conseille dans d'autres la crême de tartre, le tartre martial, l'esprit de corne de cerf, &c.

Lister [5] donne autant de vertu au vinaigre & à l'esprit de vitriol qu'aux végétaux récens. Huxham conseille le cidre. Le Dr. Addington prescrit l'esprit de sel dans l'eau de mer. M. Hulme veut que l'on emploie le même sel dont parle Hartmann, ci-dessus cité : il n'en diffère que par la manière de le prendre. Bontekoé recommande l'alkali volatil. Enfin Lind nous dit [6] : » J'ai essayé encore, dans les différens périodes, » & pour des symptômes différens de cette maladie, la plupart des re- » mèdes minéraux qui ont été recommandés sur terre pour le scorbut, » tels que les mercuriaux, les chalybés, les antimoniaux, les vitrio- » liques & les sulfureux. « Le Dr. Michel eut-il des succès plus heureux avec les sels volatils & fixes, les essences, &c. qu'il envoyoit aux Indes toutes les années en très-grande quantité ?

[1] L'an 1600.

[2] L'an 1609.

[3] L'an 1633.

[4] L'an 1667.

[5] L'an 1696.

[6] Tr. de Scorb. tom. I, p. 250.

ARTICLE IV.

D'après le tableau que nous venons de tracer, dans les trois articles précédens, des divers moyens qui ont été conseillés & mis en usage, tant pour prévenir que pour guérir cette maladie, ne voyons-nous pas déja quels sont ceux qui méritent le nom d'antiscorbutiques proprement dits? Nous croyons que les végétaux récens & non fermentés, leurs fruits, leurs sucs, &c. sont les seuls remèdes qui méritent cette dénomination.

Dans tous les temps, les végétaux récens de toute espèce ont guéri seuls le scorbut en général. Les remèdes, au contraire, que la pharmacie & la chimie ont enfantés, n'ont eu aucun succès sans leur secours, si ce n'est dans les maladies qu'on a cru être le scorbut, tandis qu'elles étoient d'une nature bien différente. En effet, dira-t-on que l'alkali volatil ait jamais guéri le scorbut? G. Horstius ne conseille-t-il pas l'esprit de vitriol avec les plantes antiscorbutiques? L'amiral Anson, dans son voyage aux mers du Sud, n'éprouva-t-il pas en vain toutes les espèces de remèdes pharmaceutiques & chimiques, & ne trouva-t-il pas enfin

ſon ſalut dans l'île de Juan Fernandès & à Tinian, où tous ſes ſcorbutiques firent uſage des végétaux récens ? Que l'on ſe rappelle d'ailleurs quelle réputation ont eue le *ſedum minus*, la *ruta muraria*, la chélidoine, le ſapin, &c.

Nous ſommes bien loin de penſer que tous les remèdes que la pharmacie & la chimie nous préparent ſoient inutiles dans la cure du ſcorbut. Il y en a peu, à la vérité, que l'on puiſſe mettre en uſage. Quelques-uns ſont cependant d'un grand ſecours, comme moyen acceſſoire, dans certains cas. M. Puzos ſemble nous en donner un exemple. Il dit [1] » avoir été témoin oculaire de deux cures opérées par le moyen » du vin antiſcorbutique du ſieur Demoret, dont une en la perſonne de » monſeigneur le duc de Chartres, & l'autre en celle de M. de Fon- » tenay fils, tous deux alors enfans. « La note que nous trouvons dans Lind [2] ne convient-elle pas ici ? » Il ſeroit, dit-il, à ſouhaiter que dans les » relations des effets des remèdes employés dans cette maladie (le ſcor- » but), l'on nous eût toujours appris le reſte du régime que les ma- » lades obſervoient, ſur-tout quant à la nourriture & au logement. «

[1] Voyez le Tr. du Scorbut de M. le Meilleur, trad. franç. p. 203.

[2] Tr. du Scorb. tom. II, p. 225.

Nous concluons donc que les végétaux récens quelconques, leurs ſucs, leurs infuſions, &c. ſont les antiſcorbutiques proprement dits. L'eſſai que fit le D^r^. Lind [3] ſur le vaiſſeau du roi le Saliſbury, en eſt une nouvelle preuve. Kramer, un des médecins qui ont fait les meilleures obſervations ſur cette maladie, après avoir conſeillé & adminiſtré preſque tous les remèdes pharmaceutiques & chimiques, que certains médecins d'une haute réputation avoient vantés comme antiſcorbutiques, finit par dire que les ſucs de creſſon & de cochléaria, les oranges & les limons, ſont les moyens les plus ſalutaires.

[3] *Ibid.* tom. I, p. 258.

Si l'expérience ne nous fourniſſoit pas des preuves auſſi ſatisfaiſantes pour appuyer ce que nous avançons, la joie qu'éprouve un ſcorbutique à la vue d'un végétal quelconque, le deſir qu'il témoigne de le poſſéder, l'avidité avec laquelle il le dévore, le déſeſpoir enfin qui s'empare de lui dès qu'il perd l'eſpérance de s'en procurer, tous ces mouvemens nous décideroient en leur faveur. L'hiſtoire de ce malheureux matelot qui fut abandonné en Groenland, n'eſt-elle pas encore une preuve des plus authentiques? Il ne lui reſtoit de forces que pour brouter, que l'on nous paſſe ce terme, les plantes dont la terre étoit alors abondamment couverte : elles furent pour lui un remède ſalutaire.

Ce qu'il y a encore de plus étonnant, c'eſt que le ſcorbut en général eſt guéri par le moyen de plantes qui affectent l'organe du goût d'une manière bien différente, & qui, ſoumies à l'analyſe chimique, donnent des produits bien variés. Nous liſons dans de Haen [4]: *Fructus acido-dulces copioſiſſimè comedentes, curantur à ſcorbuto iidem*

[4] *Rat. med.* tom. IV, p. 169.

ipſiſſimi homines quos ante, eodem in itinere, eodem in climate, eodem cum victu, cochlearia curaverat. Et dans le même [1] : *Ex mirandarum curarum collectione conſtat illas peractas eſſe herbis calidis & frigidis alkaleſcentibus & acidis*, &c.

[1] *Rat. med.* tom. IV, p. 169.

ARTICLE V.

Ayant ſuffiſamment prouvé que les végétaux récens, leurs fruits, leurs ſucs, &c. ſont les antiſcorbutiques proprement dits ; tâchons de découvrir par l'analyſe chimique quelle eſt leur nature.

Tous les végétaux récens guériſſent également le ſcorbut en général ; donc tous ont quelque choſe de commun qui opère cette cure. Tous ont quelque choſe de commun, puiſque tous fermentent plus ou moins, & promptement, & long-temps ; & tous, en raiſon des progrès de la fermentation, perdent de leur vertu antiſcorbutique. Que conclure de là ? deux choſes. 1°. Que ce quelque choſe de commun qui opère d'une manière ſi ſurprenante la cure du ſcorbut, eſt le corps muqueux que contiennent tous les végetaux récens, en plus ou moins grande quantité, combiné avec tels ou tels autres principes qui les font diſtinguer au goût, en amers, en acides, &c. & par leurs effets, pris intérieurement, en évacuans, en altérans, &c. 2°. Que comme ce corps muqueux eſt l'aliment naturel de la fermentation, la fermentation eſt auſſi un bon moyen chimique que l'on doit mettre en uſage pour le découvrir par-tout où il eſt, en obſervant toutefois qu'elle le détruit en le faiſant connoître.

Il n'y a point de doute que les plantes quelconques perdent de leurs vertus antiſcorbutiques dès qu'elles ſont iſolées. M. Baumé dit [2], en parlant de certaines plantes, » qu'elles perdent toute leur vertu lorſ- » qu'on les fait ſécher lentement, parce qu'elles ſouffrent un degré de » fermentation qui eſt proportionné à la nature & à la quantité des ſucs » fermenteſcibles qu'elles contiennent. « Vaudroient-elles mieux ſi elles étoient ſéchées promptement ?

[2] Elémens de Pharm. 3e édit. p. 62.

Quelqu'un avoit propoſé en Angleterre d'embarquer des épinards ſéchés à la manière du foin : » mais, liſons-nous dans Lind [3], un très- » habile médecin objecta que les plantes perdent la plus grande » partie de leurs ſucs par l'évaporation, & que la nature de ceux qui y » reſtent eſt altérée par une fermentation qu'elles ſubiſſent en ſéchant. «

[3] Tr. du Scorb. tom. I, p. 249.

Lind ne nous apprend-il pas, d'après ſa propre expérience, que le cidre n'a, tout au plus, qu'une vertu palliative dans la cure du ſcorbut? M. Yves, célèbre chirurgien, l'a obſervé de même. Le cidre & le vin, étant aigres, ont encore moins de vertu : l'on ſent quelle en eſt la raiſon, d'après les principes que nous avons poſés. L'obſervation [4] qui

[4] *Ibid.* p. 270.

nous apprend que quelques bouteilles de sucs de limons, embarquées, ont dû suffire pour prévenir & guérir le scorbut dans un vaisseau qui avoit un grand équipage, ne doit en imposer à personne. L'on en donnoit, dit-on, trois cuillerées à chaque matelot tous les matins. Nous avons observé nous-mêmes, ainsi que plusieurs officiers & chirurgiens de mer, que dès que le suc de limon ou de citron a fermenté, il ne guérit plus le scorbut. Celui-là, sans doute, n'avoit point encore éprouvé ce mouvement, malheureusement trop prompt.

La connoissance d'un moyen certain propre à empêcher la fermentation dans les végétaux & dans leurs sucs, est bien à desirer. Le trouvera-t-on jamais? Les légumes que l'on embarque, comme pois & fèves, sont séchés de différentes manières. L'exsiccation qu'ils subissent n'arrive qu'après un certain mouvement de fermentation qui suffit pour leur enlever leur vertu antiscorbutique, & ne leur laisser que celle qui est relative à la nutrition. On le sait depuis long-temps, & l'on ne peut faire mieux. Fasse le ciel que quelqu'un découvre ce moyen si précieux pour les marins!

L'épaississement des sucs seroit-il un moyen propre à leur conserver cette propriété antiscorbutique qu'ils perdent si facilement? Nous ne le croyons pas, quoi qu'en dise le célèbre Lind, dans lequel nous lisons [1] : » Pour ce qui est de ses vertus, elles ne seront nullement inférieures à celles des oranges & des citrons récens. Ceux » qui sont versés dans la chimie doivent en être convaincus, sachant » qu'il ne s'est perdu, par l'évaporation, que du phlegme & une partie » de l'acide à peine sensible.« Ne voyons-nous pas ici que notre auteur n'a observé que ce qui se perdoit, sans penser au mouvement qu'éprouvent naturellement tous les sucs récens soumis à l'évaporation, soit spontanée, soit forcée?

[1] Tr. du Scorb. p. 283 & 284.

Ne pouvant donc conserver long-temps les végétaux récens, leurs fruits, leurs sucs, &c. avec leurs propriétés antiscorbutiques, ne pourrions-nous pas connoître quel est le principe du corps muqueux si efficace dans le scorbut, & quels moyens seroient propres à s'en procurer à volonté? Nous répondons que non. Toutes les expériences que de savans médecins ont faites, ont été inutiles, quelque ingénieuses qu'elles aient été : celles que l'on fera encore ne nous éclaireront pas davantage. Une partie du corps muqueux ne suffit point; le tout est nécessaire, comme nous l'avons prouvé, & comme ne le prouve que trop son analyse au feu dans une cornue : car, que voyons-nous dans les produits qu'il nous donne? de l'eau, de l'acide, de l'huile, de la terre, & certains gaz. Si l'on donne aux scorbutiques de cet acide, de cette eau, &c. séparément ou combinés de quelque manière que ce puisse être, nous demandons s'ils leur seront salutaires? Non, encore une

fois; il faut qu'ils mangent le corps muqueux lui-même, & non altéré, & que l'analyse s'en fasse dans l'estomac, c'est-à-dire par une bonne digestion : aussi ceux à qui il ne reste plus assez de forces pour la bien faire, sont-ils exposés à mourir dans peu.

La Société royale de Médecine, qui a proposé la question qui nous occupe maintenant, ayant eu sans doute en vue ces deux classes d'hommes, les soldats & les marins, qui font aujourd'hui le soutien & l'honneur de notre patrie, tâchons de trouver un moyen, parmi les végétaux, qui puisse être salutaire aux premiers quand ils sont dans une ville assiégée, & aux derniers lorsqu'ils sont isolés au milieu des mers. Le sucre & le miel paroissent nous fournir ce remède si desiré. Cartheuser nous rapporte ces paroles de Bécher[1] : *Hi ergo cùm loco salis saccharo utantur, nunquam deprehenduntur scorbuto laborare;* & Bona dit[2] : *Neque minùs proficua sunt subacida saponacea confecta quæ inter eminent saccharum & mel.* M. Poissonnier des Perrieres, D. M. P., si distingué par ses rares connoissances, a, je crois, été instruit que la frégate du roi *la Terpsychore* eut, en 1764, plus de trente scorbutiques qui furent tous guéris à la mer, par l'usage du riz, des pruneaux & du miel. *Fas mihi visa referre.*

[1] *Rat. med.* tom. II, p. 200.

[2] *Tract. de Scorb.* p. 219.

En 1768, je m'embarquai comme chirurgien-major sur le vaisseau de commerce *la Pomponne*, qui alloit à la côte d'Angol faire une traite de nègres, & de là les porter en Amérique. Le cinquième mois de notre traversée de France à la côte, nous relachâmes au cap de Lope, pour y faire du bois & de l'eau. Nous avions plusieurs scorbutiques, dont un avoit, depuis deux mois environ, la dysenterie; & nous avions en vain épuisé toutes les ressources que l'on a ordinairement à la mer. Le hasard nous ayant fait trouver dans le bois une très-grande quantité de miel assez blanc, nous réduisîmes nos malades attaqués du scorbut à ne prendre, pour tout médicament, qu'une infusion théiforme, ou de capillaire, ou de sauge, &c. édulcorée avec deux fortes cuillerées de miel, dans dix onces environ de ce remède. Ils buvoient, dans le courant du jour, une décoction d'orge ou de riz, avec suffisante quantité de miel. Le sucre, dès ce moment, ne leur fut point épargné. Nous arrivâmes enfin, après sept mois de traversée, à Louanque, lieu de notre traite, & dans lequel il n'y a aucune ressource quant aux rafraîchissemens. Nos scorbutiques étoient beaucoup mieux, & ils y furent bientôt guéris, à l'aide d'une décoction de chiendent récent, fortement édulcorée avec le miel.

Ce qui nous porta à prendre ce parti, fut la conduite d'un certain habitant du cap François, qui, parmi plusieurs nègres qu'il avoit achetés de notre cargaison l'année précédente, en avoit un scorbutique qu'il fit vivre, à notre grand étonnement, pendant six semaines, avec la canne

à ſucre qu'il ſuçoit, & quelques cuillerées de vin. Ce malheureux étoit, quand il débarqua, dans un état pitoyable, & paroiſſoit devoir expirer dans le moment.

Toutes les circonſtances dont nous venons de parler me mirent dans le cas de réfléchir ſur ce qui pouvoit opérer la guériſon du ſcorbut. Je lus & relus divers auteurs qui traitent de cette maladie : je me rappelai les principes de chimie que j'avois reçus ; enfin je formai le projet de mettre en exécution mes idées ſur l'efficacité du miel & du ſucre comme antiſcorbutiques. J'eus bientôt cette occaſion. Je me rembarquai à Nantes en 1772, ſur le vaiſſeau de commerce *la Catherine*, qui alloit aux Indes & à la Chine. Le quatrième mois de notre traverſée, après avoir éprouvé beaucoup de mauvais temps, nous fûmes obligés de relâcher à San-Salvador, côte du Bréſil. Pluſieurs de nos matelots qui avoient eu le ſcorbut dans des voyages précédens, commençoient à s'en plaindre. Ils furent bientôt rétablis par le moyen de bons légumes & d'oranges, qui ſont en abondance dans ce pays. Comme le ſucre y eſt auſſi à très-grand marché, j'engageai l'équipage à en faire bonne proviſion pour tout le voyage, particulièrement ceux qui venoient d'avoir quelques ſymptômes de cette maladie. Ils n'eurent point lieu de ſe repentir de cette précaution. Je la pris moi-même pour en fournir à quelques-uns au beſoin. Notre voyage fut de vingt-huit mois. L'équipage eut à eſſuyer beaucoup de mauvais temps. Il étoit compoſé de cinquante hommes, dont aucun n'eut plus le ſcorbut dans le reſte du voyage, du moins de manière à inquiéter.

Les matelots François en grade, que nous appelons officiers mariniers, embarquent ordinairement une petite proviſion de ſucre : ils l'emploient à édulcorer quelques taſſes d'infuſion de thé ou de ſauge, &c. à laquelle ils ajoutent quelques cuillerées d'eau de vie. Ils ſont plus rarement attaqués du ſcorbut que les matelots ſimples.

La Gazette de ſanté de cette année nous annonce un ouvrage in-8°, imprimé à Vienne l'année dernière. Il traite de la cure du ſcorbut par le moyen du ſucre. M. l'abbé Hell en eſt l'auteur. Nous ne ſavons pas encore la manière dont il s'en ſert.

Si le Dr. Lind n'a conſeillé directement ni le miel, ni le ſucre, ni la melaſſe, pour prévenir ou guérir le ſcorbut, du moins les a-t-il indiqués pour raccommoder la bière, le vin & les autres liqueurs fermentées, lorſqu'elles ſont gâtées. Il continue de dire [1] : » Et comme toutes » ces liqueurs ſont d'excellens antiſcorbutiques, elles valent bien la peine » d'être conſervées. « Lind entend ſans doute ici que ces liqueurs ſont d'excellens antiſcorbutiques quand elles ſont récentes, comme il le dit en divers endroits de ſon Traité du Scorbut. Le ſucre & le miel, &c. qu'il conſeille d'y ajouter, ne les rapprochent-ils pas de cet état?

[1] Tr. du Scorb. tom. I, p. 323.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

Ayant déterminé quels font les antifcorbutiques proprement dits, ainfi que leur nature, tâchons maintenant d'établir par l'obfervation, quel doit être leur ufage & leur combinaifon dans les différentes efpèces & complications, & dans les différens degrés du fcorbut.

ARTICLE PREMIER.

Il nous paroît bien intéreffant pour l'ordre que nous voulons fuivre dans cette partie, d'examiner s'il exifte, ou effentiellement, ou accidentellement, différentes efpèces de fcorbut.

Si nous pefons attentivement toutes les diftinctions de cette maladie qui nous ont été données par divers auteurs, même célèbres, nous verrons qu'elles font trop peu fondées pour les admettre. Le Dr. Lind & plufieurs autres favans médecins n'ont jamais ofé les admettre dans leurs ouvrages. Ces diftinctions ont été fans nombre. Eugalenus, Sennert, Nitzfch, Willis, Boerhaave, Hoffman & tant d'autres, font les auteurs qui, en les imaginant ou en les admettant, ne les ont que trop accrédités.

Les caufes de cette maladie, que tous les médecins reconnoiffent être par-tout les mêmes, occafionnent-elles différentes efpèces effentielles de fcorbut; par exemple, par rapport à l'âge, au fexe, aux lieux, aux climats, aux difpofitions naturelles à le contracter, &c.? Ce que nous dit Gaubius[1] nous met en garde contre les apparences. Nous y lifons : *Litigandi, cavillandi, ridendi, materiam nafci, quafi caufa fine effectu, hic fine caufa effe, eadem caufa effectus oppofitos producere, aut idem effectus diverfis ex caufis oriri poffit.*

La nature de la maladie nous préfente-t-elle des différences effentielles? D'après ce que nous venons de dire, nous n'en trouvons aucune : elle eft par-tout la même; elle eft par-tout putride. Lind, de Haen & divers autres médecins confirment notre fentiment. Le premier nous dit[2] : » Je ne me ferois pas expofé à avancer une doctrine » extraordinaire, fi j'avois pu caractérifer avec une forte de nou- » veauté quelque efpèce de fcorbut différente de celui qui fait le fujet » de ce traité; mais lorfque je voulus le faire, je ne trouvai point deux » auteurs qui fuffent d'accord. « Nous lifons dans de Haen[3] : *Ita ut idem prorfum morbus effe appareat, terrâ marique.* L'on fait que ce favant médecin a fait les recherches les plus fcrupuleufes pour découvrir s'il exiftoit réellement des différences effentielles. Nous croyons devoir obferver ici que nous faifons l'application de ces deux notes,

[1] *Inft. path.* p. 21, §. 61.

[2] Tr. du Scorb. tom. I, p. 93 & 94.

[3] *Rat. med.* tom. IV, p. 163.

non-feulement par rapport à la nature de la maladie, mais encore par rapport aux caufes & aux fymptômes.

La defcription que nous allons donner de cette maladie en général, eft encore une preuve de ce que nous venons de dire. Tous les médecins qui l'ont bien obfervée, l'ont également bien décrite. Tous l'ont vue la même. Cela ne furprendra perfonne, fi l'on fe rappelle ce que nous venons de dire, & ce que dit encore Gaubius [1] : *Tria nimirum in fe æger habet, quæ præter naturam funt : morbum, hujus caufam & fymptoma. Mutuus inter hæc nexus datur.*

Joinville [2] fait une defcription exacte du fcorbut qui régna près de Damiette en Egypte, dans l'armée de S. Louis, environ l'an 1260. Foreftus, Dodonée & Olaüs-Magnus, médecins, nous décrivent les mêmes fymptômes que ceux qui l'ont obfervé à la mer, quoiqu'ils n'euffent point eu l'occafion de voir des marins fcorbutiques. Plufieurs médecins, depuis eux, s'en font occupés dans leurs ouvrages : le tableau qu'ils en donnent eft exactement le même que celui que nous avons obfervé, & que nous allons tracer ici.

Dans le premier degré du fcorbut, l'on éprouve une laffitude fpontanée, quelques douleurs vagues, de l'indifférence pour tout mouvement & pour tout plaifir, de la trifteffe, des larmes faciles, du défefpoir, de la crainte, de la bouffiffure au vifage, particulièrement aux paupières inférieures, le matin; une couleur jaunâtre, fafranée ou terreufe; de la lividité aux lèvres, de la difficulté à refpirer, fur-tout au plus petit mouvement; de légères anxiétés dans le ventre, fa pareffe, fa bouffiffure, ainfi que celle des cordons fpermatiques & des tefticules (1); de la ftupeur, de la foibleffe, de la douleur & du gonflement dans les genoux; l'enflure de la partie inférieure des jambes, furtout le foir; bientôt de la démangeaifon aux gencives, leur tuméfaction, leur couleur rouge livide, leur facilité à faigner pour peu qu'on les touche; de la puanteur à l'haleine, de la féchereffe à la peau, qui eft quelquefois rude, fur-tout quand il y a de la fièvre; d'autres fois elle eft fale, ayant de petites écailles comme celles d'un ferpent; ou bien elle reffemble à celle de l'oie; mais ordinairement, à raifon de la bouf-

[1] *Inft. path.* p. 27, §. 87.

[2] Hift. de S. Louis, part. II, p. 57.

(1) On vendoit une cargaifon de nègres : un habitant nous demande des nègres de choix. On lui en préfente un qui paroiffoit jouir de la meilleure fanté poffible. Cet habitant le refufa, en difant qu'il avoit le fcorbut. Il me fit obferver les tefticules & les conduits fpermatiques, que je trouvai tuméfiés avec une forte d'élafticité, fans douleur. Trois jours après, malgré les rafraîchiffements, le fcorbut fe manifefta chez ce nègre d'une manière à n'en point douter. Le ventre fut très-malade. A l'aide des foins connus, il guérit en peu de temps. Ce fymptôme eft affez commun chez les nègres. Le feroit-il auffi chez les blancs?

fiſſure, elle eſt liſſe & douce au toucher; des taches en pluſieurs endroits, particulièrement aux jambes, aux cuiſſes & aux bras : elles ſont de diverſes figures & grandeurs; elles ne s'élèvent point au-deſſus du niveau de la peau; leur couleur eſt bleuâtre, rougeâtre, livide, & communément elles ſont jaunâtres à leur circonférence. Les deux derniers ſymptômes, c'eſt-à-dire les affeĉtions des gencives & de la peau, ſont les ſignes pathognomoniques de cette maladie. Tels ſont les ſymptômes que l'on obſerve dans le premier degré du ſcorbut. Le pouls s'éloigne peu de l'état naturel : les urines varient dans ce degré comme dans les autres; elles ſont ordinairement fort colorées, & ſe corrompent promptement. La tête eſt rarement affeĉtée, & l'appétit ſe ſoutient aſſez bien dans tout le cours de la maladie.

Dans le deuxième degré du ſcorbut, les ſymptômes que nous avons expoſés dans le premier continuent à faire des progrès; quelques nouveaux même naiſſent. En effet, le regard de ces malheureux malades eſt triſte; le viſage devient livide comme les lèvres; les gencives ſe pourriſſent, s'ulcèrent & laiſſent couler une grande quantité de ſang noir & fétide; il s'élève des fungus aux endroit ulcérés; les dents ſont noires, branlantes, & quelquefois douloureuſes; elles tombent au plus petit effort; elles ſe détruiſent, ainſi que les os des mâchoires, plus ou moins profondément. Quand la ſalivation s'établit, elle eſt quelquefois conſidérable. L'oppreſſion & la difficulté de reſpirer ſont ſi grandes, que ces malades peuvent à peine faire le plus petit mouvement ſans tomber dans une défaillance ſouvent très-inquiétante. Une toux convulſive ſe met quelquefois de la partie : l'abdomen s'élève ſenſiblement. La diarrhée ou la dyſenterie ſe déclare avec des tranchées plus ou moins fortes. Les excrémens ſont variés en couleur, mais toujours fétides. La ſalivation diminue en raiſon de ces évacuations, *& vice versâ*. Les extrémités reſtent quelquefois fléchies. Il s'élève des tumeurs dures (1) & le plus ſouvent molles, livides, & aſſez rarement douloureuſes : les taches de la peau, quelquefois liſſe, quelquefois ſale & ſquammeuſe, ſont bientôt livides & noires. La plus petite contuſion ou égratignure dégénère facilement en ulcères qui laiſſent couler une ſanie ténue, ſanguinolente & fétide : les chairs en ſont molles, livides, ſpongieuſes & pourries; les environs en paroiſſent bleuâtres; il s'élève du milieu un fungus reſſemblant au foie de bœuf. Les hémorrhagies, ſoit du nez, ſoit de la bouche, &c. ſoit enfin de toutes les parties, ſont aſſez

(1) Un marin ayant le ſcorbut au deuxième degré, & étant commis à mes ſoins, eut dans ce même temps une tumeur dure, ſituée à la partie moyenne & antérieure de la clavicule droite. Elle contenoit une matière calcaire ſemblable à celle des nodus des goutteux. Il guérit de cette maladie.

fréquentes. Des douleurs, tantôt vagues, tantôt fixes se font ressentir au plus petit mouvement, mais plus dans certaines parties que dans d'autres. Enfin, vers le déclin de ce période, les vieilles cicatrices se rompent; les anciennes fractures bien consolidées se renouvellent; de spontanées ont même lieu : un certain cliquetis dans lés articulations se fait entendre au premier mouvement : les urines, toujours infectes, déposent une matière de couleur de plomb : le pouls, ordinairement fort, devient lent, petit & inégal : l'appétit se conserve assez bon : enfin quelques-uns meurent, soit au lit, soit à table, soit à la promenade, d'une syncope inattendue.

Dans le troisième degré du scorbut, tout est pour ainsi dire funeste aux malades : la mort est la fin de leur état déplorable. Une sorte de pus sanguinolent se montre sur le bord des paupières : la pourriture, ou plutôt une gangrène considérable des gencives, des lèvres & des joues, en enlève une très-grande partie : la carie des os des mâchoires, de même que celle des autres parties, fait des ravages surprenans, accompagnés quelquefois de douleurs insupportables : la langue, par ses seuls mouvemens, renverse les dents. A peine ces malheureux peuvent-ils respirer : une crépitation entre les côtes & le sternum se fait facilement entendre. Les viscères que ces parties environnent sont souvent putréfiés; de là la phthisie & l'expectoration d'un sang noir & corrompu, quelquefois même de parcelles du poumon. Les palpitations sont fréquentes; l'abdomen est déprimé ou tendu; ses viscères sont quelquefois obstrués, & souvent même profondément gangrenés. La constipation se change bientôt, soit en diarrhée, soit en dysenterie, presque toujours funeste aux malades : la gangrène se montre par-tout : les grandes hémorrhagies de toutes les parties sont fréquentes : le pouls devient très-foible & intermittent : la respiration est alors à peine sensible; une sueur froide paroît, & enfin la mort enlève ces malades, souvent long-temps après que l'acrimonie scorbutique a détruit une partie de leurs corps.

Tel est le tableau raccourci de cette terrible calamité, dont les causes, les symptômes, la nature & le traitement sont les mêmes par-tout; ce qui nous donne le droit de conclure que les différences que nous observons dans l'invasion, dans les progrès & dans l'issue de cette maladie, dépendent toujours des accidens, qui, selon nous, méritent d'être considérés en particulier. C'est ce que nous allons faire dans l'article suivant : mais nous observons qu'ordinairement tous les symptômes du scorbut que nous venons de décrire, ne se montrent point chez le même malade, & qu'il n'est pas nécessaire qu'ils suivent, lorsqu'ils paroissent, l'ordre dans lequel nous les avons tracés, pour caractériser cette maladie.

ARTICLE II.

Les accidens du ſcorbut ſont donc tout ce qui peut troubler la marche naturelle de cette maladie. Voici ceux que nous conſidérons comme tels.

1°. La ſalivation trop conſidérable eſt un accident à redouter, non-ſeulement pour l'épuiſement très-prompt qui en eſt la ſuite, mais encore par une ſuffocation ſubite dont le malade eſt menacé. Rouppe nous dit[1] : *Alii contra licet mediocriter affecti, ſalivæ ingenti laborant fluxu.* Il obſerve que ceux qui crachent beaucoup, comme les flegmatiques & ceux qui mâchent du tabac, y ſont particulièrement ſujets. Leurs bouches infectent & deviennent ſingulièrement malades.

[1] *De morb. nav.* p. 138.

2°. Une douleur forte qui ſe fixe particulièrement à la poitrine, ſoit qu'elle dépende d'une humeur de rhumatiſme, ſoit qu'il exiſte une conſtitution & une affection pleuro-péripneumonique, doit faire craindre pour la vie, en cauſant de la fièvre, une conſtriction & une oppreſſion de poitrine ; ſouvent des foibleſſes & un crachement de ſang inquiétant. Il peut exiſter des douleurs dans toutes les autres parties, mais avec un grand danger, lorſqu'elles ſont accompagnées de carie ou de pourriture dans les lieux où elles ſe ſont reſſentir.

3°. Les hémorrhagies conſidérables de quelque partie que ce puiſſe être, ſont un accident très-grave dans cette maladie ; les foibleſſes que ces malheureux ſcorbutiques éprouvent à l'occaſion d'une petite perte de ſang, en eſt une preuve certaine. Que de victimes cependant par des ſaignées faites ſans connoiſſance de cauſe !

4°. La diarrhée qui tourmente quelquefois les ſcorbutiques par la fréquence des ſelles, l'infection des excrémens & les tranchées qu'ils éprouvent ſouvent, ſont des accidens qui entraînent après eux bien des anxiétés : les foibleſſes fréquentes, une ſueur froide & bientôt la mort, en ſont les ſuites, ſi la nature ou l'art ne viennent au ſecours. Cette diarrhée eſt quelquefois épidémique ; elle n'en eſt alors que plus fâcheuſe.

5°. La dyſenterie ne comporte pas moins de péril que la diarrhée, quelque bénigne qu'elle puiſſe être : quelquefois cependant elle prévient la ſuffocation, en diminuant ou même en ſupprimant la ſalivation trop abondante. L'une & l'autre ſont ſouvent alternes. Si la dyſenterie dure trop long-temps, elle accélère la perte des malades, en leur ôtant, pour ainſi dire, le peu de forces qui leur reſte, & en attirant ſur le ventre de nouveaux accidens. Nous parlerons dans l'article ſuivant de la dyſenterie épidémique maligne.

6°. La gangrène ou la carie qui a pour cauſe une plaie, un coup, &c. eſt un accident auſſi terrible que celle qui eſt la ſuite naturelle du ſcorbut porté à un haut degré, ſi l'on n'y apporte des ſoins & des ſecours prompts.

7°. Les convulſions, quoique rares, arrivent cependant quelquefois, particulièrement aux extrémités inférieures. Nous les conſidérons comme un accident d'autant plus dangereux qu'elles peuvent être ſuivies d'hémorrhagie, & troubler les bons effets des remèdes que l'on donne dans le traitement de la maladie. Une fracture, une plaie, &c. peuvent être cauſe de ces convulſions.

8°. Les défaillances & les ſyncopes ſont des accidens qui ne trompent que trop ſouvent les ſpectateurs, en emportant les malades au moment où l'on y penſe le moins. Les grandes évacuations de toute eſpêce, & les mouvemens, même peu conſidérables, en ſont ordinairement les cauſes.

ARTICLE III.

Le ſcorbut ſe complique quelquefois avec les maladies ſuivantes, ou il en eſt lui-même compliqué.

2°. La phthiſie pulmonaire ſe montre quelquefois avec le ſcorbut. L'on ſent combien cette complication eſt dangereuſe. La toux qu'éprouvent alors les malades eſt bien plus inſupportable que celle de la phthiſie ſimple. Les crachats ſont plus ou moins fétides & ſanguinolens; ils le ſont toujours en raiſon du degré plus ou moins avancé du ſcorbut, qui ſemble exercer toute ſa malignité ſur les poumons.

2°. L'aſthme ſe joint quelquefois au ſcorbut, *& vice verſâ.* A raiſon de cette complication, la toux devient plus convulſive; les crachats, ſoit ſéreux, ſoit viſqueux, ſe reſſentent toujours de l'acrimonie exiſtante; ils ſe corrompent promptement; ils ſont mêlés d'un ſang plus ou moins noir, diſſous & putride. La bouffiſſure générale ou particulière qui arrive quelquefois, doit être ſcrupuleuſement obſervée. Tantôt elle eſt occaſionnée par l'aſthme, tantôt elle eſt une ſuite de la diſſolution très-avancée & des ſolides & des fluides. La première commence ordinairement à ſe manifeſter aux parties ſupérieures, & diminue un peu la quantité des urines, ſans en changer la nature; tandis que la dernière, au contraire, ſe montre d'abord, le plus ſouvent, aux parties inférieures, ſans diminuer la quantité des urines, qui ſont, dans ce cas, très-putrides. La quantité de cet excrément, dans cette complication, doit être ſoigneuſement obſervée.

3°. Les fièvres intermittentes, ſur-tout quand elles durent longtemps, en occaſionnant quelquefois des obſtructions dans les viſcères abdominaux, deviennent ſouvent cauſe & complication du ſcorbut.

Rarement ces fièvres ſe compliquent avec cette maladie lorſqu'elles ſe ſont portées à un haut degré. Les accès de ces fièvres ſont ordinairement ſuivis d'un accablement conſidérable. Le friſſon eſt le plus ſouvent léger, & les ſueurs, quand elles arrivent, ſont peu abondantes : le pouls eſt aſſez fréquent, & s'élève peu : les urines préſentent un ſédiment d'un rouge ſale ; elles ſe corrompent facilement, ſur-tout quand les ſueurs ont été abondantes. Quant à l'enflure qui arrive aſſez communément dans cette complication, l'on doit examiner ſi elle eſt l'effet de quelque embarras dans le bas-ventre, ou bien ſi elle eſt la ſuite de la fonte générale. Ce que nous venons de dire à l'occaſion de l'aſthme aidera un peu à le découvrir.

4°. Les fièvres péripneumoniques, ou pleuro-péripneumoniques inflammatoires, ſe compliquent quelquefois avec le ſcorbut, particulièrement dans ſon premier degré : dans ce cas, le pouls eſt un peu dur, fréquent, & comme concentré : l'haleine eſt chaude & infecte ; l'altération eſt aſſez grande ; les douleurs de la poitrine ſont poignantes ; les crachats ſont ténus, glaireux, crus, ſafranés, ſanguinolens, fétides, & quelquefois aſſez âcres pour occaſionner l'enrouement, des douleurs & des excoriations dans la trachée-artère & dans la gorge. Le ſang que l'on tire dans cette complication de maladies eſt ou noir, ou livide, ou de couleur de plomb, ou tout-à-fait vermeil, ſans conſiſtance, quoiqu'il ſoit recouvert d'une pellicule le plus ſouvent verdâtre. La ſéroſité qui ſe ſépare du coagulum, s'il s'en fait, eſt rougeâtre. La putréfaction s'empare promptement de ce ſang. Les ſueurs, s'il en ſurvient, ſont partielles, légères & variables : elles occupent particulièrement la tête. Les urines ſont hautes en couleur, peu abondantes, & dépoſent un ſédiment de couleur de plomb. Une démangeaiſon univerſelle inquiète quelquefois les malades, de même que l'éruption d'un grand nombre de puſtules qui s'élèvent bientôt. Elle ſe fait ordinairement vers les parties ſupérieures. Ces puſtules s'ulcèrent promptement. Quand cette fièvre péripneumonique eſt maligne, elle tue promptement les malades, ſur-tout lorſque le ſcorbut eſt au troiſième degré. La gangrène, qui alors eſt preſque générale, ſe manifeſte promptement à la poitrine, & y fait des ravages étonnans.

5°. La fièvre putride, maligne, pétéchiale, attaque quelquefois les ſcorbutiques. Ces fièvres ſont en ce cas d'autant plus dangereuſes, que le ſcorbut eſt lui-même à un plus haut degré. L'altération ſe fait quelquefois ſentir ; le pouls devient petit & fréquent ; le regard eſt farouche & inquiet ; la langue eſt tantôt ſèche, tantôt humide & tremblante : l'haleine eſt inſupportable par ſon infection ; la bouche eſt mauvaiſe : il y a une douleur ſourde à la tête, des ſoubreſauts dans les tendons, de légers mouvemens convulſifs en diverſes parties, quelquefois du délire.

Mais ce qui fait trembler sur le sort des malheureux malades ; c'est une oppression considérable ; ce sont des urines noires, fétides & sanguinolentes ; des taches à la peau de toutes grandeurs, & souvent noires ; des gangrènes & des caries très-étendues, accompagnées de douleurs inouies dans les parties où elles se manifestent ; de grandes hémorrhagies de toutes les parties, même à travers la peau ; enfin un flux de ventre colliquatif qui met fin aux misères que ces infortunés éprouvent, par une syncope mortelle.

6°. Les scorbutiques sont quelquefois surpris de la petite-vérole, qui, à raison de sa nature, ou inflammatoire, ou putride, maligne, pétéchiale, est plus ou moins pernicieuse pour les malades qu'elle attaque. Si elle est inflammatoire, & que le scorbut ne soit qu'au premier degré, la fièvre en ce cas est forte ; le pouls est dur, fréquent, & comme embarrassé ; la langue se sèche ; l'altération survient ; les yeux sont larmoyans ; la tête est pesanté ; l'oppression est considérable, sur-tout si le ventre n'est pas libre : la peau est sèche & chaude ; les urines sont hautes en couleur, sans sédiment ; les boutons s'élèvent, ayant une couleur rouge obscure, rarement le vomissement précède-t-il l'éruption. Mais quand le scorbut est au deuxième ou au troisième degré, les choses ne vont point ainsi, particulierement lorsque la petite-vérole est de nature putride, maligne, pétéchiale. Dans ce cas-ci, les boutons sont noirs & applatis ; le pouls est petit, fréquent, & même intermittent ; de larges taches brunes & noires paroissent ; la gangrène & la carie font des ravages ; les hémorrhagies & la dysenterie se déclarent ; les foiblesses sont fréquentes ; la poitrine se remplit, & enfin la perte de ces malades n'est que trop certaine en peu de temps.

L'hydropisie complique assez souvent le scorbut, & *vice versâ*. Elle a ordinairement pour causes quelques obstructions dans les viscères abdominaux. L'on sent bien la différence qu'il y a entre cette hydropisie & celle qui n'est qu'une bouffissure, suite naturelle de la putréfaction de toute substance animale ; ce qui arrive dans le scorbut parvenu à son dernier degré. Il suffira ici de se rappeller ce que nous avons dit à l'occasion de l'asthme & des fièvres intermittentes. Le tact est aussi un moyen qui n'est point à négliger pour la reconnoître.

8°. La jaunisse accompagne souvent le scorbut, sur-tout quand il a été précédé de fièvre intermittente. L'obstruction du foie en est la cause la plus commune. Le ventre est le plus souvent paresseux dans cette complication : l'hypochondre droit est plus dur, plus élevé & plus sensible que le gauche. Mais le scorbut, dans ce cas, fait des progrès très-rapides.

9°. Le scorbut & la vérole se compliquent aussi souvent. L'on reconnoîtra que le scorbut est compliqué de la vérole, en ce que le malade aura

aura alors ou aura eu, ſoit gonorrhée, ſoit chancres, &c. qui auront été mal traités. L'on ſe rappellera d'ailleurs, les malades ayant éprouvé quelques-uns des accidens dont nous venons de parler, que l'ulcération des amygdales, de la luette & du voile du palais; que la carie des os de cette partie & de ceux du nez, que les douleurs profondes dans les os & celles de la tête, &c. &c. ſont les ſignes qui nous feront reconnoître cette complication.

10°. La dyſenterie épidémique ne complique que trop ſouvent le ſcorbut; car bientôt les forces ſe perdent, la gangrène ſe manifeſte en diverſes parties, ſur-tout au ventre; une ſueur froide paroît, & ces malades meurent après avoir rendu par les ſelles beaucoup de ſang noir & infeſt, & ſouffert des tranchées inexprimables.

Nous nous bornons à ce court expoſé des principales complications du ſcorbut. Elle ſeroient preſque ſans nombre ſi nous voulions les décrire toutes.

ARTICLE IV.

Le traitement du ſcorbut ne pouvant abſolument être le même à la mer & dans les villes aſſiégées qu'il eſt à terre dans un lieu libre & bien pourvu de végétaux récens, nous avons cru, pour plus d'ordre, devoir diſtinguer ces différens traitemens en celui *de néceſſité*, & en celui *d'élection.* Le premier eſt celui que nous conſeillons à la mer, dans les villes aſſiégées, &c. dans toutes les circonſtances où il eſt impoſſible de ſe procurer des végétaux récens quelconques. Nous l'expoſons dans le préſent article. Le ſecond eſt celui que nous conſeillons lorſqu'il eſt poſſible de ſe procurer des végétaux récens, ou leurs fruits, &c. qui ſont les vrais antiſcorbutiques proprement dits. Nous nous en occuperons dans l'article ſuivant. Nous donnerons d'abord le traitement de cette maladie en général, & enſuite, ſéparément, celui de ſes accidens & de ſes complications. Nous ſuivrons l'ordre dans lequel nous les avons décrits.

TRAITEMENT DE NÉCESSITÉ.

Traitement du ſcorbut en général.

Avant de preſcrire aucun remède aux ſcorbutiques, il faut les placer, autant qu'il eſt poſſible, dans des lieux qui ne ſoient ni trop froids, ni trop chauds, mais qui ſoient bien ſecs & aérés. Ils doivent être couverts & habillés de manière à ne point ſouffrir ni du froid ni du chaud. Il faut que leur linge ſoit bien lavé & ſéché. On leur défendra toute occupa-

tion qui demande de grands mouvemens & de grands efforts. Ils ne s'abstiendront point, pour cela, de faire un peu d'exercice ; il leur est absolument nécessaire. La difficulté de respirer & l'oppression qu'ils éprouveront en en faisant, seront la mesure des mouvemens qu'ils doivent se donner en bon air, soit que ces mouvemens soient passifs, soit qu'ils soient actifs. L'air de la campagne est bien à préférer quand on peut le prendre. Ces précautions étant également nécessaires dans tous les cas, nous n'en parlerons point lorsque nous indiquerons le traitement d'élection.

Les alimens que l'on trouve dans les vaisseaux à la mer, & dans les villes assiégées, & qui doivent servir de nourriture aux scorbutiques, sont les suivans. Les divers degrés de la maladie, ses accidens & ses complications, doivent en déterminer le choix dans l'administration que l'on est ordinairement obligé d'en faire soi-même. Les panades, les rôties au vin, les infusions de thé, de capillaire, &c. bien édulcorées avec du sucre, & dans lesquelles on peut mettre du pain ; le riz, ou au beurre, ou au sucre; la crême avec la canelle & le sucre; du bouillon fait avec de la viande fraîche & des oignons pour légumes; la tortue peut tenir lieu de viande : l'on met dans ce bouillon ou du pain, ou du riz : des pruneaux cuits avec du sucre dans de l'eau & quelquefois un peu de vin; du pain frais couvert de bon beurre, de miel ou de quelque confiture végétale; & enfin des légumes marinés, comme choux, petits-pois, &c. si l'on en a embarqué, ce qui n'est pas d'usage sur nos vaisseaux, du moins pour les équipages. La boisson sera le vin, le cidre, la bière, non aigres; & à leur défaut, une cuillerée d'eau-de-vie quelconque dans un verre d'eau, avec une demi-once de sucre, que l'on n'épargnera point dans la préparation de leurs alimens.

Dans le premier degré du scorbut, il est quelquefois, mais bien rarement nécessaire d'en venir à la saignée. Le pas est glissant; car, quoiqu'il y ait des signes de pléthore, comme hémorrhagie, oppression, dureté dans le pouls, & même des évacuations sanguines & habituelles supprimées, il faut y aller avec la plus grande circonspection. Le peu de consistance du sang tiré, sa couleur noire, sa dissolution, la facilité qu'il a à se corrompre, & sur-tout la foiblesse qu'éprouvent ordinairement les scorbutiques quelconques après avoir été saignés, annoncent au moins qu'il ne faut pas la réitérer. S'il y a des nausées ou un vomissement entretenu par une plénitude dans l'estomac, il faut le faciliter par l'eau tiède, ou tout au plus avec la potion n° 7. La tisane ordinaire des malades sera celle, ou n° 17, ou n° 18, ou n° 21. S'il est besoin de rendre le ventre libre, ce qui exige la plus grande attention dans tout le cours de la maladie, l'on y substituera celle n° 15. L'on donnera trois fois le jour à chaque malade, le matin une heure avant de manger, vers les trois heures après

midi, & le ſoir une heure & demie après le ſouper, la potion n° 48 : mais ſi les malades avoient beſoin d'être évacués, on le fera le plus doucement poſſible. Les préparations n° 1, n° 2, n° 3, ſont propres à remplir cet objet. Une chopine d'eau de mer avec une once & demie de ſucre ſuffit quelquefois. Ils ſe gargariſeront avec les remèdes n° 109 ou n° 110.

Quant aux alimens, ils ſeront convenables aux forces, à l'état de la bouche & du ventre de ces malades. Nous poſons ce principe ici non-ſeulement pour le premier degré de cette maladie, mais encore pour tous les autres. Il en eſt de même du vin que, toutes choſes égales d'ailleurs, nous préférons au cidre, à la bière, &c. Nous entendons parler ici du vin rouge, qui eſt celui que nous conſeillons par-tout.

Dans le ſecond degré du ſcorbut, l'on rendra & l'on conſervera aux malades le ventre libre à l'aide des moyens indiqués. Quelques lavemens d'eau tiède ſuffiſent ordinairement en ce degré. Chaque malade prendra tous les matins, une heure & demie avant de manger, la potion n° 39; & trois fois dans le reſte de la journée, à cinq heures de diſtance, celle n° 48. Ils feront un uſage fréquent du gargariſme n° 111, qu'ils retiendront dans leur bouche le plus long-tems qu'ils pourront. S'il y avoit hémorrhagie des gencives, ils ſe ſerviroient alors de celui n° 112.

L'expérience nous a appris qu'il étoit non-ſeulement inutile, mais même déſavantageux de toucher les gencives avec des remèdes quelconques, en quelque état qu'elles fuſſent. Tous ſavent qu'elles ſaignent dès qu'on les touche, & que par cette raiſon le ſang doit emporter le remède : cela arrive en effet; & la petite quantité de ſang que le malade perd par cette manœuvre irritante, ne fait qu'aggraver le mauvais état de ſa bouche, &, par la même raiſon, la maladie. L'on ne peut d'ailleurs toucher que les éminences. Il en eſt de même de leur ſection, pratique qui n'eſt que trop commune, & qui, malheureuſement, n'eſt pas ſans inconvéniens. Les malades perdent encore beaucoup de ſang par cette opération, & peu de jours après il faut la réitérer. Nous n'indiquons donc que des gargariſmes pour ce qui regarde les affections de la bouche. Nous n'y ferons point entrer l'alun : quoiqu'il reſte peu du remède dans la bouche, les malades en avalent toujours un peu, ſur-tout ceux qui ne ſavent point s'en ſervir. L'on ſent bien les raiſons qui nous en empêchent : la conſtipation trop conſtante des ſcorbutiques eſt une des principales.

Dans le troiſième degré du ſcorbut, la boiſſon ordinaire des malades ſera la tiſane n° 20. Ils prendront trois fois chaque jour, à ſix heures de diſtance environ, la potion n° 50; & ſi les malades étoient fort accablés, on pourroit la donner quatre fois dans la journée.

Le bon vin, dans ce degré du ſcorbut, le ſucre & un peu de canelle, ne doivent point être épargnés dans la préparation de leurs alimens.

Les ulcères seront panſés avec des plumaceaux imbibés du remède n° 117. Les compreſſes que l'on mettra par deſſus les plumaceaux ſeront arroſées du même remède. Nous ferons ici la même remarque pour les fungus de ces ulcères, que celle que nous avons faite pour les gencives; il eſt déſavantageux pour les malades d'y toucher: ils perdent du ſang; & ſouvent, dès le lendemain, il en reparoît un autre. La compreſſion recommandée par pluſieurs médecins & chirurgiens eſt encore plus dangereuſe; elle a ſouvent été cauſe de gangrène.

Les frictions que l'on a conſeillées pour l'enflure légère des jambes, & le bandage indiqué pour la prévenir, nous paroiſſent non-ſeulement inutiles, mais dangereux: il ſuffit d'y réfléchir. Nous conſeillons de les fomenter avec le remède n° 115, ſans y ajouter d'autre eau-de-vie. Les taches qui paroiſſent en différentes parties du corps ſeront lavées avec le même remède: l'on en imbibera de même des compreſſes que l'on pourra appliquer ſur les tumeurs.

Nous obſerverons ici que tous les remèdes externes les mieux choiſis, & mis en uſage le plus méthodiquement poſſible, ſeront ſans effet, s'ils ne ſont ſecondés des ſecours intérieurs connus. Il en eſt du ſcorbut comme de la vérole, dont les chancres, les puſtules, les ulcères, &c. ne cèdent point aux panſemens les mieux faits, ſi l'on n'applique, de quelque manière que ce puiſſe être, le ſpécifique qui bientôt fait diſparoître tous ces ſymptômes, juſqu'alors très-opiniâtres.

Traitement des accidens du Scorbut.

1°. La ſalivation eſt un accident auquel il faut promptement pourvoir. Les lavemens n° 10, les purgatifs n° 1 ou n° 2, ſont les moyens que la nature elle-même nous indique. Nous avons obſervé que la dyſenterie diminuoit, ſuſpendoit ou faiſoit ſingulièrement diſparoître ce flux de bouche. Les ſcorbutiques, en ce cas, ſe gargariſeront avec le remède n° 113; mais ſi, nonobſtant l'uſage de ces ſecours, la ſalivation continue également, ou même augmente, il faut alors donner, comme moyen acceſſoire, la potion n° 47, que l'on répétera autant de fois que le beſoin l'exigera. Quant au régime, il faut ſoutenir les forces de ces malades par de bonnes crêmes de riz, aromatiſées avec la canelle, & édulcorées avec le ſucre. L'on n'épargnera point le vin.

Les véſicatoires ont été conſeillés lorſque la ſalivation eſt devenue trop conſidérable; mais comme la gangrène a ſouvent ſuivi leur application, ſur-tout quand le ſcorbut eſt au troiſième degré, & que d'ailleurs les progrès de la maladie ſont alors plus rapides, nous avons

cru ne pas devoir les indiquer ſans faire les obſervations ſuivantes. Il eſt certain que leur application demande de mûres réflexions, dans quelque cas que ce puiſſe être. Il en eſt de même des ſinapiſmes : ſi on les croit néceſſaires, on les appliquera, mais on donnera des cordiaux plus forts que ceux que nous avons conſeillés : dès que la ſalivation ſera ſuffiſamment diminuée, l'on ſupprimera ces évacuations & les remèdes alors en uſage, pour revenir au traitement général. L'on obſervera la même conduite dans tous les cas analogues.

2°. La douleur eſt un accident grave dans le ſcorbut, particulièrement quand elle ſe fixe à la poitrine. Si elle cauſe de l'inflammation, que les malades ſoient pléthoriques, que le pouls ſoit fréquent, & que le ſcorbut ne ſoit qu'au premier degré, l'on pourra faire une petite ſaignée, ou appliquer quelques ſangſues, ſi des circonſtances particulières le demandent. L'on preſcrira la tiſane n° 25, qui ſera bue chaude, & la potion n° 55, dont on prendra un tiers toutes les deux heures. Si la douleur eſt agmentée par le toucher, l'on appliquera ſur la partie une flanelle mouillée dans la préparation n° 118, étant chaude; ou bien une veſſie remplie du même remède. Le ventre ſera tenu libre. Si la douleur eſt ſimplement dépendante du ſcorbut, l'on donnera trois fois le jour, le matin, l'après-midi & le ſoir, la potion n° 56. S'il n'y a point d'inflammation, l'on preſcrira le régime ordinaire : ſi au contraire il en exiſte, l'on retranchera toutes liqueurs ſpiritueuſes, pour y revenir après peu à peu.

3°. L'hémorrhagie eſt un accident fâcheux dans le ſcorbut. Si elle dépend d'une plaie, &c. & que le ſcorbut ne ſoit encore qu'au premier degré, il y a beaucoup à eſpérer. Une douce compreſſion, l'application des abſorbans, & enfin les moyens que la ſaine chirurgie indique, conviennent ici avec l'uſage de la potion n° 57, priſe en trois doſes, à une heure & demie de diſtance, & même plus ſouvent, ſi le cas eſt preſſant. Mais ſi l'hémorrhagie eſt la ſuite naturelle du ſcorbut porté à un haut degré, les malades ſont alors dans un grand danger. Dans cette circonſtance malheureuſe, ils boiront de la tiſane n° 19, & ils prendront quatre fois par jour la potion n° 58, juſqu'à ce que les accidens ſoient paſſés. Les alimens reſtaurans, tels que le riz, ſa crême, &c. & le bon vin, ſeulement dans le dernier cas, ſont particulièrement ceux qui conviennent ici.

4°. La diarrhée eſt un accident dans le ſcorbut que l'art peut à peine réprimer quand cette maladie eſt portée à un haut degré. Ceux qui en ſont attaqués boiront d'abord la tiſane n° 20 : on leur preſcrira enſuite la potion n° 59 pour le matin, & pour le ſoir celle n° 60, s'il y a des tranchées; mais ſi le dévoiement continue, ces malades feront uſage de la tiſane n° 27, & ils prendront deux fois chaque jour la potion n° 61,

dont une le matin & l'autre l'après-midi : ils continueront celle n° 60. Le régime sera fortifiant, & l'on donnera de bon vin.

5°. La dysenterie est un accident dangereux dans le scorbut : nous n'entendons parler ici que de celle qui est, pour ainsi dire, un symptôme de cette maladie. L'on conseillera premièrement la tisane n° 28 pour boisson ordinaire ; & le matin, la potion n° 62. L'on donnera le soir celle n° 60 ; mais le lendemain ces malades commenceront l'usage de la potion n° 63, dont une le matin à jeun, l'autre vers les dix heures, & la troisième vers les quatre heures après midi. Mais si les tranchées & les selles sont trop fréquentes, ils prendront, avant de se coucher, la même potion indiquée ci-dessus, n° 60. Dès que la dysenterie sera parfaitement guérie, l'on reviendra au traitement général. Si elle continue sans prendre plus d'intensité, on prolongera l'usage des remèdes prescrits : mais si elle augmentoit au point de faire craindre pour la vie, il faudroit alors donner, en quatre doses, la potion n° 64, à une heure de distance entre chaque dose. Le régime sera restaurant, comme celui qui est conseillé pour la diarrhée. Il ne faut donner, tandis que ces deux accidens existent, aucune substance animale, pas même de bouillon.

6°. La gangrène & la carie sont des accidens redoutables dans le scorbut. Pour empêcher qu'ils ne fassent l'une & l'autre de trop grands ravages, il faut appliquer dessus des plumaceaux & des compresses imbibées du remède n° 117. Le pansement doit être réitéré au moins quatre fois par jour : l'on donnera aussi quatre fois chaque jour la potion n° 50 ou celle n° 51, si les maldes peuvent la supporter. La boisson ordinaire sera la tisane n° 29, dont ils boiront le plus qu'il sera possible. Le régime sera très-restaurant : l'on donnera de bon vin.

7°. Les convulsions qui ont pour cause une plaie ou une fracture, &c. sont guéries par les secours que la bonne chirurgie offre en pareil cas. La potion n° 65 prise, dans le moment des convulsions, en quatre doses, à une heure de distance, nous paroît être le remède le plus propre à les calmer, conjointement avec l'usage de ceux qui sont indiqués pour la cure générale.

8°. Les défaillances & les syncopes sont des accidens, dans le scorbut, qui demandent des secours variés. Nous conseillons de traiter les malades avec douceur dans l'administration des moyens que l'on emploie pour les rappeler de l'état de mort apparente. Ces malades étant revenus de cette situation inquiétante, ils prendront garde de faire ni de grands mouvemens, ni de grands efforts. Ils n'iront point tout-à-coup, du lieu où ils couchent, en plein air. L'on préviendra d'ailleurs les grandes évacuations par les moyens indiqués ci-dessus, & l'on fera

ſes efforts pour reſtaurer ces malheureux, à l'aide des meilleurs alimens dont nous avons parlé. Ils prendront le matin, à jeun, la potion n° 66. L'on continuera, nonobſtant cela, l'uſage des remèdes généraux.

Traitement des complications du ſcorbut.

1°. La phthiſie & le ſcorbut ſe compliquent quelquefois. Ceux qui éprouveront cette complication feront uſage, le ſcorbut n'étant qu'au premier ou au ſecond degré, de la tiſane n° 30, ſi l'expectoration eſt facile; & de celle n° 31, ſi elle ſe fait avec peine & que la poitrine paroiſſe ſe remplir. Ils prendront tous les jours, le matin à ſept heures & à dix heures, & l'après-midi à trois heures, la potion n° 67. Si la toux fatigue trop ces malades, au point de les priver, pour ainſi dire, du ſommeil, ils prendront alors, vers les neuf heures du ſoir, la potion n° 69. Mais ſi le ſcorbut atteint le troiſième degré, au lieu de la potion n° 67, ils feront uſage de la potion n° 68. Le régime ſera reſtaurant, moyennant des alimens de la plus facile digeſtion. L'on peut donner un peu de vin.

2°. L'aſthme & le ſcorbut attaquent ſouvent enſemble les mêmes perſonnes, ſoit que la première maladie précède la dernière, *& vice verſâ.* Dans cette complication l'on prendra pour boiſſon ordinaire la tiſane n° 31, dont ces malades uſeront le plus qu'ils pourront. On leur conſeillera la potion n° 70 à prendre quatre fois chaque jour, à cinq heures de diſtance, en commençant dès cinq heures du matin. Si l'enflure exiſte, & qu'elle ait pour cauſe l'aſthme, ils feront uſage de la tiſane n° 32, & continueront celui de la même potion indiquée ci-deſſus. Si, au contraire, cette enflure dépend du ſcorbut déja très-avancé, l'on préférera la tiſane n° 33 & la potion n° 68, qu'ils prendront trois ou quatre fois par jour. Les alimens ſeront de facile digeſtion, & très-reſtaurans.

3°. Les fièvres intermittentes & le ſcorbut ſe joignent quelquefois enſemble. Dans cette complication, nous preſcrivons la tiſane n° 34 pour boiſſon ordinaire, & la potion n° 71 donnée au matin, une heure & demie avant de manger, à onze heures & à cinq heures après midi. Si l'hydropiſie s'eſt manifeſtée, & ſi elle eſt la ſuite de quelque obſtruction, nous conſeillons la potion n° 72 au lieu de celle n° 71 : mais ſi cette hydropiſie, ou plutôt bouffiſſure, n'eſt qu'un ſymptôme de la diſſolution & des ſolides & des fluides, nous recommandons alors l'uſage de la potion n° 73 comme celles ci-deſſus, & de la tiſane n° 35. Le régime ſera fort, & l'on donnera du vin dans l'un & l'autre cas.

4°. Lorſque la fièvre péripneumonique ou pleuro-péripneumonique

complique le ſcorbut, qu'elle eſt inflammatoire, que les ſcorbutiques ſont pléthoriques, &c. l'on eſt quelquefois obligé de faire une petite ſaignée ſeulement : on leur ordonnera enſuite l'uſage abondant de la tiſane chaude n° 46. L'on fera paſſer le lavement n° 10 ſi le ventre n'eſt pas libre ; & ils prendront toutes les deux heures le tiers de la potion n° 55. Si cette fièvre ſurvient dans le deuxième degré du ſcorbut, & particulièrement dans le troiſième, l'on ne ſaignera point, & l'on ſubſtituera à la tiſane indiquée ci-deſſus celle n° 36. Le même lavement ſera donné s'il en eſt beſoin, & les malades prendront la potion n° 74, répétée toutes les quatre heures. Mais ſi cette eſpèce de fièvre eſt de nature maligne, & que le ſcorbut ſoit très-avancé, l'on doit, en cette circonſtance, conſeiller la tiſane n° 37, & la potion n° 75, qui ſera priſe quatre fois par jour, à cinq heures de diſtance entre chaque doſe, dont deux le matin. Si l'on ſoupçonne un mauvais levain dans les premières voies, l'on fera prendre la potion n° 3, ou une autre qui remplira la même indication, ſoit dans le premier cas, ſoit dans le ſecond. La diète, dans la première complication, ſera légère & ſans vin ; mais dans les dernières, elle ſera plus forte & reſtaurante, & l'on donnera du vin, ſur-tout lorſqu'il y a de la malignité.

5°. Quand la fièvre putride, maligne, pétéchiale, complique le ſcorbut, nous indiquons l'uſage abondant de la tiſane n° 20. Les malades prendront le lavement n° 10, pour lâcher le ventre, s'il en eſt beſoin. Si la langue eſt jaune, &c. ſi la bouche eſt amère, ils prendront la potion n° 3, le matin ; & l'après-midi ils commenceront l'uſage de la potion n° 75, qu'ils prendront deux fois dans le jour. On pourroit en donner trois doſes, dont une le matin, & les autres l'après-midi. Si le ventre ne ſe conſervoit pas libre, l'on ſubſtitueroit à la tiſane en uſage celle n° 15 ; mais s'il le devenoit trop, de manière à faire craindre pour la vie des malheureux qui l'éprouvent, l'on abandonneroit encore celle-ci pour recourir à celle n° 28 ou n° 29. La diète ſera légère, & l'on donnera du vin.

6°. La petite-vérole complique quelquefois le ſcorbut. Lorſque les malades ſont forts & pléthoriques, le ſcorbut étant au premier degré, la fièvre inflammatoire, &c. il faut tirer un peu de ſang du bras, donner le lavement n° 10, & faire boire abondamment de la tiſane n° 46 étant chaude. Si les nauſées fatiguent beaucoup les malades, ils boiront copieuſement de l'eau tiède ; & ſi les premières voies ſont farcies de quelque mauvais levain, l'on preſcrira la préparation n° 2, ou une autre ſemblable. L'inflammation étant diminuée, les nauſées ayant diſparu, & l'éruption étant en bon train, ces malades continueront l'uſage de leur tiſane, & prendront trois fois chaque jour la potion n° 76, dont deux fois dans la matinée, & l'autre l'après-midi. Dès que

midi. Dès que les matières seront suffisamment évacuées, l'on reviendra au traitement général. Si le scorbut est dans le deuxième degré, & particulièrement dans le troisième, la saignée ne sera point faite; nous en avons dit ci-devant les raisons. La même tisane convient assez ici : quant à la potion, l'on y ajoutera (à celle n° 76) deux gros & demi d'eau de canelle orgée. Mais si la petite-vérole est maligne, & que le scorbut soit déja avancé, la tisane n° 29 & la potion n° 75 prise trois ou six fois dans le jour à cinq heures de distance, sont les remèdes que nous conseillons alors. La diète sera exacte & sans vin, si la petite-vérole est inflammatoire; mais dans les autres circonstances, elle sera légère : on donnera un peu de vin, particulièrement dans le dernier cas.

7°. L'hydropisie & le scorbut se compliquent assez souvent. Nous recommandons dans ce cas la tisane n° 32, & la potion n° 77 donnée trois fois le jour, à environ six heures de distance entre chaque dose. Ces remèdes ne conviennent que dans le premier degré; car si le scorbut est plus avancé, il faut supprimer la potion n° 77, & la remplacer par celle n° 78, qui sera prise autant de fois que la première. La diète sera forte & restaurante, & l'on donnera du vin.

8°. Le scorbut est quelquefois compliqué de la jaunisse, *& vice versâ*. Pour guérir cette maladie, nous prescrivons la tisane n° 22, & la potion n° 77, à prendre trois fois dans le courant de la journée, dont deux le matin, & l'autre l'après-midi vers les quatre heures. Mais quand le ventre devient trop libre, nous conseillons de substituer à la tisane en usage celle n° 27. Ce cas est fort rare. Un chirurgien m'a assuré avoir employé en ce cas l'eau de goudron fermentée avec la melasse, & en avoir eu du succès. La diète sera moyenne, & l'on donnera du vin.

9°. Le scorbut & la vérole font souvent ensemble de très-grands ravages. Il n'est possible de penser au traitement de la dernière maladie que lorsque la première est parfaitement guérie; son traitement est d'ailleurs étranger à la question proposée. Quant à ce qui regarde celui de la complication de ces deux maladies, nous prescrivons l'usage de la tisane n° 38 & celui de la potion n° 79 à prendre trois fois chaque jour, lorsque le scorbut est dans son premier degré : les malades prendront en outre la potion n° 3 tous les trois ou quatre jours, à moins que le ventre ne soit libre. Mais si le scorbut est plus avancé, l'on recommandera, au lieu de la potion n° 79, celle n° 80. Quant aux remèdes externes, l'on n'appliquera aucune préparation mercurielle; l'on se contera de couvrir les ulcères avec des plumaceaux & des compresses arrosés du remède n° 117. Ils se gargariseront avec celui n° 114. La diète sera celle de la cure générale.

10° La dyfenterie épidémique, putride, maligne, eft la complication du fcorbut la plus terrible, à raifon des maux qu'elle fait éprouver aux malheureux qu'elle attaque, & de la promptitude avec laquelle elle les tue. Nous confeillons à ces malades l'ufage de la tifane n° 20, & celui de la potion n° 82 : mais fi l'on a le plus petit foupçon de matière putride dans les premières voies, on leur prefcrira, dès le commencement du traitement, la potion n° 81. Si les douleurs font trop infupportables & les felles trop fréquentes, ils prendront en quatre dofes, à une heure de diftance, la potion n° 83 : ils en continueront l'ufage autant que les circonftances l'exigeront. La diéte fera adouciffante & reftaurante : le bon vin eft ici d'un grand fecours.

ARTICLE V.

TRAITEMENT D'ÉLECTION.

Traitement du Scorbut en général.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit au commencement du traitement de néceffité, quant aux lieux que doivent occuper les fcorbutiques, à la pureté de l'air qui leur eft néceffaire, à la manière générale dont ils feront couverts, aux mouvemens qui leur font falutaires, &c. Que l'on fe rappelle ce que nous avons déja obfervé.

Pour ce qui eft du régime, il eft très-néceffaire aux malheureux qui font affectés du fcorbut. Les alimens bien choifis que l'on peut & que l'on doit fe procurer ont ce double avantage qu'ils nourriffent & guériffent tout enfemble. Les végétaux récens font ceux dont nous voulons parler. En effet, l'on a rarement befoin de remèdes quand on peut s'en procurer, particulièrement dans le fcorbut qui ne tient point à la conftitution des malades. Tous les végétaux quelconques, leurs fruits, leurs fucs, leurs infufions, leurs décoctions légères, & enfin tout ce qui tient encore à leur nature, comme le lait & le petit-lait, rempliffent d'une manière furprenante cette indication : l'on peut donc indifféremment s'en fervir en falades & comme légumes dans les bouillons, que l'on fera avec de la viande fraîche ou de la tortue. Le riz, fes crêmes, le fagou, les coulis, les pois & les fèves récentes, &c. bien édulcorés avec le fucre, & aromatifés avec la canelle, le bon vin, le cidre & la bière fraîche, font des alimens que l'on doit auffi confeiller dans cette maladie en général, & quelquefois joindre aux premiers, fur-tout fi ces malades en ont été privés pendant long-temps, comme le font les marins. Cette précaution eft bonne à prendre pour le falut de certains fcorbutiques à qui il ne refte pour ainfi dire plus de forces,

qu'ils perdent à l'occasion d'un dévoiement qui leur arrive, & qui a pour cause le régime végétal trop peu ménagé d'abord.

Cela posé, voyons maintenant si le régime végétal peut suffire pour la cure de cette maladie en général. La liberté du ventre, après avoir usé de cette espèce d'aliment, le changement des urines, la moiteur de la peau & même une légère sueur, nous annoncent que cette maladie en général se guérira sans le secours de la médecine. L'état de la bouche de ces malades demande seulement un gargarisme quelconque, comme celui du n° 109. La carie des os des mâchoires ne doit point inquiéter, les choses allant ainsi; elle ne deviendra pas plus grande, & l'exfoliation s'en fera sans dautres soins. Les taches de la peau seront lavées avec la préparation n° 115 : mais si le ventre ne s'ouvre point, si les urines ne passent point en plus grande quantité qu'auparavant, & si la peau ne s'humecte point, il faut alors, de temps à autre, donner la potion n° 4, que l'on fera prendre en deux doses, à une demi-heure de distance. A l'aide de ce remède, nous voyons bientôt le ventre devenir plus libre, & tous les autres émonctoires s'ouvrir : il arrive même assez souvent que le dévoiement survient à l'occasion de ce régime végétal, ce qui oblige quelquefois de le diminuer en quantité, & même de le suspendre pendant quelques jours, pour recourir à l'usage des panades, &c. & sur-tout du bon vin. Ces derniers alimens mettent bientôt fin à ce petit accident. Le ventre s'accoutume enfin insensiblement au nouveau régime, qui est si salutaire aux scorbutiques. Si cependant ce dévoiement continue, les malades s'abstiendront avec prudence de manger ni fruits crus, ni salades, pendant quelques jours: ils se mettront à l'usage de la potion n° 84, qu'ils prendront deux fois le jour, une le matin & l'autre le soir; mais si le ventre ne se rétablissoit point encore, ils passeroient à l'usage de la potion n° 91, & à celui de la tisane n° 27.

Si les jambes restoient toujours enflées & douloureuses, malgré les bons effets des remèdes, il faudroit les exposer à la vapeur de l'eau chaude, & les fomenter ensuite avec les remède n° 115. Quant au traitement des ulcères, l'on peut consulter ce que nous en avons dit dans l'autre article; ils ne demandent point d'autres soins.

Il est quelquefois nécessaire de tirer un peu de sang à certains scorbutiques, soit par le moyen de la saignée, soit par celui des sangsues. Les personnes jeunes, robustes, pléthoriques, ayant quelque évacuation sanguine supprimée, crachant du sang par cause de plénitude, & enfin qui n'ont le scorbut qu'au premier degré, sont celles à qui l'on peut tirer une petite quantité de sang. Que l'on n'aille point au-delà, & que l'on se rappelle ce que nous avons dit dans le traitement de

néceſſité, lorſque nous nous ſommes occupés de la ſaignée & des qualités du ſang tiré, &c.

Les ſcorbutiques ont rarement beſoin de vomir ; mais quand cela arrive, de l'eau tiède ſuffit le plus ordinairement. Si elle eſt ſans effet, on l'aidera avec la potion n° 7 priſe par cuillerées toutes les deux ou trois minutes, juſqu'à ſatisfaction.

Nous ne diſtinguons point dans ce traitement les divers degrés du ſcorbut. Le ventre & la peau faiſant bien leurs fonctions, les urines changeant de nature & coulant en abondance, ceux qui ſont attaqués de cette maladie en guériſſent à coup ſûr. Ces fonctions étant ainſi parfaites, nous annoncent que la digeſtion des alimens & des remèdes ſe fait bien alors ; ce qui eſt abſolument néceſſaire pour que toute guériſon puiſſe s'opérer : cela nous donne d'ailleurs le plaiſir de voir que l'acrimonie ſcorbutique n'a ni altéré ni détruit aucun organe néceſſaire à la vie, ce qui n'arrive malheureuſement que trop ſouvent.

Traitement des accidens du Scorbut.

1°. La ſalivation eſt un accident qui nous oblige de mettre promptement en uſage, outre les remèdes généraux, les lavemens purgatifs & la potion n° 1, ou celle n° 4: mais ſi, à l'aide de ces moyens, elle ne diminue point, les malades ſe gargeriſeront avec le remède n° 113; ils boiront de la tiſane n° 24, & prendront, toutes les deux heures, le quart de la potion n° 85. Quant aux véſicatoires & aux ſynapiſmes, nous avons dit ce que nous en penſons, au même endroit, dans le traitement de néceſſité. La diète ſera moyenne & reſtaurante : l'on donnera du vin.

2°. La douleur, dans le ſcorbut, eſt un accident qu'il faut bien obſerver. Si elle ſe fixe à la poitrine & qu'elle faſſe craindre l'inflammation, ſi les malades ſont forts & très-ſanguins, ſi le ſcorbut n'eſt encore qu'au premier degré, &c. l'on tirera quelques onces de ſang par le bras; on lâchera le ventre avec les lavemens purgatifs ; l'on preſcrira l'uſage de la tiſane n° 25, & de la potion n° 86 donnée trois fois chaque jour, à ſix heures de diſtance ; l'on peut même la donner par cuillerées dans le courant de la nuit. Une flanelle imbibée de la décoction n° 118, ou une veſſie remplie du même remède, ſera appliquée ſur la partie douloureuſe, ſi elle eſt trop ſenſible au tact. Quant aux autres douleurs dépendantes du ſcorbut, ou même de quelque rhumatiſme, &c. elles demandent l'uſage de la potion n° 87, preſcrite autant de fois que la dernière : la liberté du ventre dans l'un & l'autre cas ſera conſervée. Si la douleur faiſoit craindre de l'inflammation, la diète ſeroit tenue & légèrement reſtaurante ; l'on ne donnera point de vin : mais ſi elle n'eſt point

de cette nature, comme dans le dernier cas, la diète sera moyenne & restaurante, & l'on donnera du vin.

3°. L'hémorrhagie demande un secours prompt, quelle qu'en soit la cause. Les moyens que la bonne chirurgie nous indique en pareil cas ayant été mis en usage si le besoin le demande, l'on prescrira à ces scorbutiques la tisane n° 19 & la potion n° 88, répétées autant de fois que l'accident l'exigera. Si la perte de sang est assez forte pour faire craindre pour la vie de ces malades, on leur conseillera alors la potion n° 89 en trois doses, à une demi-heure de distance. La diète sera légère & très-restaurante; les préparations de riz ne seront point négligées.

4°. La diarrhée est un accident qui affoiblit singulièrement les scorbutiques : il faut tâcher de la réprimer par l'usage de la tisane n° 39, & des remèdes proposés dans l'autre traitement. Si l'on ne peut y parvenir, l'on mettra alors en usage la potion n° 90, prescrite trois fois le jour, dont deux dans la matinée, & l'autre dans l'après-midi. Le lait récent & les eaux minérales ferrugineuses seront éprouvés, s'il n'y a point de contre-indication : l'on pourra aussi essayer la potion n° 91, donnée au matin & au soir. La diète sera restaurante; les préparations de riz, les panades & le bon vin ne seront point oubliés.

5°. La dysenterie est presque toujours très-dangereuse dans le scorbut. La tisane n° 40 est pleinement indiquée; l'on prescrira d'ailleurs quinze grains du remède n° 9 délayés dans un petit verre de la tisane ci-dessus. Ces scorbutiques prendront ce remède le matin, trois heures avant de manger. Ils passeront ensuite à l'usage de la potion n° 92, qu'ils prendront deux fois chaque jour, une le matin & l'autre le soir, à l'heure du sommeil : mais si les douleurs sont trop grandes, & les déjections très-fréquentes, l'on prescrira alors la potion n° 93, sur-tout si les excrémens sont putrides : les malades la prendront trois fois par jour, dont l'une à l'heure du sommeil. La diète recommandée pour la diarrhée convient ici.

6°. La gangrène & la carie qui arrivent dans le scorbut, quelle qu'en soit la cause, doivent inquiéter. L'on appliquera sur les parties où elles se montrent des plumaceaux & des compresses imbibées du remède n° 117 : l'on recommandera aussi-tôt l'usage de la tisane n° 29; & deux fois chaque jour, une le matin & l'autre le soir, la potion n° 94. La diète sera forte, & l'on donnera du vin.

7°. Les convulsions dans le scorbut doivent être bien observées, quant à la cause. Si elles dépendent d'une plaie ou d'une fracture, il faut recourir aux moyens chirurgicaux : mais celles qui ont pour cause l'acrimonie scorbutique, se calmeront par les secours généraux ci-dessus indiqués, & l'usage de la potion n° 95, prise en quatre doses, à une heure

de diſtance. Elle ne ſera adminiſtrée que dans le temps des convulſions. La diète ſera très-reſtauraute, & l'on donnera du vin.

8°. Les défaillances & les ſyncopes ſont fréquentes dans le ſcorbut, ſur-tout lorſqu'il eſt porté à un certain degré. Outre les remèdes généraux indiqués, il faut faire faire uſage à ces malades de la potion n° 108, deux fois par jour pendant quelque temps. Ils éviteront les grands mouvemens & les grands efforts qui y donnent le plus ſouvent lieu : que l'on ſe rappelle d'ailleurs ce que nous avons dit dans le traitement de néceſſité, lorſque nous nous ſommes occupés de ces défaillances, &c. La diète ſera très-corroborante, & l'on n'épargnera point le vin.

Traitement des complications du Scorbut.

1°. La phthiſie pulmonaire, car c'eſt toujours d'elle dont nous avons entendu parler dans pluſieurs endroits de cet eſſai, complique quelquefois le ſcorbut ; & *vice verſâ.* Dans cette complication, nous recommandons, outre le régime végétal indiqué, l'uſage du remède n° 54 deux fois le jour, dont une le matin & l'autre l'après-midi. La tiſane n° 41 ſera la boiſſon ordinaire : mais ſi le ſcorbut approche du troiſième degré, l'on abandonnera l'uſage de la potion ci-deſſus indiquée, pour recourir à celle n° 96, qui ſera priſe comme la dernière. Si le lait récent paſſoit bien, l'on pourroit le preſcrire pour tout aliment & tout remède, il convient très-bien ici : nous ne déterminons point celui qui eſt à préférer, ou de celui de vache, ou de celui de chèvre ; cela dépend de certaines circonſtances dont tous les médecins ſont inſtruits. Mais au cas qu'il ne paſſât point d'une manière ſatisfaiſante, l'on eſſaieroit la potion n° 97, qui ſeroit priſe le matin une heure & demie avant de manger, & le ſoir à l'heure la plus commode pour le malade. La diète ſera adouciſſante & reſtaurante : le vin ſera proportionné à l'eſpèce d'aliment dont ces malades ſont uſage.

2°. Le ſcorbut & l'aſthme ſont quelquefois joints enſemble. Dans cette complication l'on conſeillera le régime végétal & la tiſane n° 23, pour le premier degré du ſcorbut : mais s'il eſt plus avancé, l'on preſcrira alors la potion n° 98 pour le matin, une heure avant de manger ; & pour le ſoir lorſque ces malades ſe coucheront. S'il y a enflure dépendante de l'aſthme, l'on ajoute à chaque pinte de la tiſane en uſage un ſcrupule du remède n° 12 : ſi cette enflure, au contraire, eſt la ſuite d'une diſſolution générale, l'on pourra recommander la potion n° 103, à laquelle on ajoutera un ou deux gros du remède n° 8. La diète ſera moyenne & reſtaurante : l'on donnera du vin.

3°. Les fièvres intermittentes qui accompagnent le ſcorbut au premier degré, ſeront traitées de la manière ſuivante. Les malades, dans

cette complication, ayant été convenablement évacués avec le remède nº 1, ou autres semblables, on leur conseillera pour boisson ordinaire la tisane nº 42; ils prendront en outre, deux fois chaque jour, la potion nº 99, dont une le matin une heure avant de manger, & l'autre vers les trois heures après midi: mais si le scorbut est parvenu à son dernier degré, ils feront usage de celle nº 100. Si l'hydropisie existe alors, l'on ajoutera à chaque pinte de leur tisane une demi-once du remède nº 8. Si l'enflure, soit générale, soit particulière, est au contraire une annonce de la colliquation, & des solides, & des fluides, l'on recommandera l'usage de la potion nº 94. La diète sera forte & restaurante: l'on donnera sur-tout du vin.

4º. Quand la fièvre péripneumonique ou pleuro-péripneumonique inflammatoire complique le scorbut au premier degré, que la douleur est grande, que les malades sont pléthoriques, que la fièvre paroît s'allumer, &c. il faut saigner ces malades au bras, mais leur tirer peu de sang; leur prescrire le lavement nº 11, si le ventre n'est pas libre, & l'apozème nº 43, qu'ils boiront chaud. On leur fera prendre par cuillerée, toutes les demi-heures, la potion nº 53. Si la douleur se fait ressentir au tact, l'on fera appliquer sur la partie souffrante une flanelle bien mouillée du remède chaud nº 118, ou bien une vessie remplie du même remède: mais si le scorbut est déja au deuxième ou au troisième degré, & sur-tout si la fièvre péripneumonique est de nature maligne, il faut bien se donner garde de saigner: l'on conseillera en ce cas la potion nº 101, dont ces malades prendront la moitié toutes les deux heures. Le remède nº 13, dont on prendra un demi-gros en poudre, délayé dans environ quatre onces de vin avec un peu de sucre, fera une potion qui, prise au matin, ne pourra que contribuer, dans le dernier cas, au succès des autres moyens recommandés. La diète, tandis que l'inflammation existera, sera tenue, & l'on ne donnera point de vin: mais, dans l'autre circonstance, elle sera plus forte, & l'on donnera du vin.

5º. Les scorbutiques ne sont point exempts de la fièvre putride, maligne, pétéchiale. Dans cette complication, nous nous servons, pour boisson ordinaire, de la tisane nº 14, ou de celle nº 17. Si ces malades régorgent de bile ou de levains putrides, nous leur conseillons la potion nº 5, en deux doses, à une demi-heure de distance; nous les faisons passer ensuite à l'usage de la potion nº 102, dont ils prennent la moitié toutes les trois heures; mais si le scorbut est très-avancé, & que la fièvre qui en fait la complication soit d'une nature très-maligne, les malades sont en ce cas fort en danger. On leur recommandera, dans cet état, la potion nº 103, ou, s'ils ne peuvent la supporter, celle nº 104: ils en prendront la moitié toutes les trois

heures. La diète sera légère & restaurante : les crêmes de riz, les fruits cuits, la gelée de groseille, un peu de vin, &c. rempliront cette indication.

6°. La petite-vérole attaque quelquefois les scorbutiques. Quand elle est d'une nature inflammatoire, que le scorbut n'est encore qu'au premier degré, que les malades sont forts & robustes, que quelque partie devient sur-tout douloureuse, &c. il faut tirer un peu de sang à l'aide de la lancette ou des sangsues, suivant les circonstances. Si la tête est douloureuse, ils pourront se mettre les pieds dans l'eau tiède après avoir pris un lavement purgatif : l'on prescrira ensuite pour boisson ordinaire l'apozème n° 43, qui sera bu chaud. Si la bouche est mauvaise, l'on ne tardera point à faire prendre la potion n° 4 en deux doses, à une demi-heure de distance. Les choses étant ainsi bien disposées, l'on conseillera la potion n° 53, à prendre en trois doses, à deux heures de distance ; l'on en continuera l'usage jusqu'à ce que l'éruption soit aussi complette & parfaite qu'elle puisse l'être, pour ensuite s'en tenir aux secours généraux. Mais si le scorbut est ou au deuxième ou au troisième degré, & que la nature de la petite-vérole soit maligne, l'on ne saignera point ; l'on évacuera avec le remède n° 118 pris en lavement : l'on prescrira, s'il est besoin d'évacuer, la préparation indiquée ci-dessus, ou celle n° 5, donnée en deux doses, à une demi-heure de distance ; la tisane n° 29, ou, suivant les circonstances, celle n° 26, sera la boisson ordinaire. On joindra à ces remèdes l'usage de la potion n° 103, que les malades prendront trois fois chaque jour, ou, si elle ne peut passer, celle n° 4. La diète sera tenue dans le premier cas, & l'on ne donnera point de vin : mais dans le dernier, elle sera légère & restaurante, & l'on donnera du vin.

7°. L'hydropisie, qui complique assez souvent le scorbut, doit être diversement traitée. Celle qui survient dans le premier degré du scorbut, & qui a pour cause quelque obstruction dans les viscères, sur-tout du bas-ventre, demande l'usage de la tisane n° 42. S'il y avoit besoin de purger, l'on délayeroit un scrupule du remède n° 9 dans un petit verre de la tisane indiquée, ou avec la potion n° 6 ; l'on prescriroit ensuite la potion n° 99 à prendre deux fois par jour, une le matin & l'autre l'après-midi. La potion ci-dessus, n° 99, pourra être administrée jusqu'à trois fois comme celle-ci. La diète, dans l'un & l'autre cas, doit être restaurante : l'on donnera du vin.

8°. La jaunisse se complique assez ordinairement avec le scorbut, *& vice versâ*. Le scorbut n'étant qu'au premier degré, il faut prescrire la tisane n° 42. Si la bouche est mauvaise & amère, on évacuera les malades avec trente grains du remède n° 9, délayés dans un petit verre de la tisane en usage, ou par le moyen de la préparation n° 6. On conseillera ensuite la potion

potion n° 99, qu'ils prendront le matin à jeun, & l'après-midi vers les quatre heures. Si le ſcorbut eſt au deuxième degré, & même au troiſième, qu'il y ait enflure ou qu'il n'y en ait point, l'on recommandera alors la potion n° 100, ou celle n° 94, ſuivant les circonſtances. La diète ſera forte & reſtaurante : le bon vin ne ſera point oublié.

9°. Le ſcorbut & la vérole ſe compliquent très-ſouvent. Dans ce cas, les malades ayant été purgés avec la préparation n° 4, ou celle n° 5 en deux doſes, à une demi-heure de diſtance, ſuivant le beſoin, on leur conſeillera, pour boiſſon ordinaire, la tiſane n° 44 : ils prendront en outre, trois fois chaque jour, à cinq ou ſix heures de diſtance, la potion n° 105. Le gargariſme pour les ulcères de la gorge & de la bouche, ſera celui n° 114. L'on ne ſongera point, comme nous l'avons déjà dit, à faire uſage du mercure, ni intérieurement, ni extérieurement. Le remède n° 116 ſuffit pour les panſemens : mais le ſcorbut étant bien guéri, l'on s'occupera alors de la cure de la vérole, que l'on tâchera d'opérer avec le moins de mercure qu'il ſera poſſible, & au contraire, avec des dépurans tirés du règne végétal. La diète ſera aſſez forte, & l'on donnera du vin. Le lait peut être mis en uſage.

10°. La dyſenterie épidémique maligne tourmente quelquefois les ſcorbutiques. Cette complication eſt terrible. L'on commencera à leur preſcrire l'uſage de la tiſane n° 45 ; ils ſeront enſuite évacués avec un ſcrupule de la préparation n° 9, en bol, ou délayé dans un petit verre de la tiſane en uſage. Si les tranchées ſont grandes, on leur donnera des lavemens à moitié ſeringue de lait, ou du remède n° 118. La potion n° 6 leur ſera conſeillée; ils la prendront quatre fois le jour, à cinq heures de diſtance. S'il ſurvient de grandes évacuations, particulièrement ſanguines, l'on eſſaiera, mais peut-être en vain la potion n° 107, à prendre toutes les deux heures : l'on conſultera d'ailleurs le traitement de cette complication, indiqué dans l'article précédent. La diète ſera légère & très-corroborante : l'on permettra du vin.

ARTICLE VI.

FORMULES DES REMÈDES.

Cet article contient les formules des remèdes que nous avons conſeillés dans le traitement du ſcorbut en général, de ſes accidens & complications en particulier. Nous avons fait tous nos efforts pour les rendre ſimples & faciles à exécuter en toutes circonſtances, &c. Nous ne prétendons pas qu'il faille toujours les ſuivre, & qu'elles doivent être préférées à celles que tout médecin peut faire. Nous ſavons qu'il y a preſque autant de traitemens différens qu'il y a de maladies, & que, par cette rai-

son, les formules doivent varier à l'infini. Nous n'avons pu nous empêcher d'en donner ici, sans laisser en quelque sorte ignorer la conduite que nous tenons. Nous donnerons ainsi une idée exacte des procédés que nous avons tant de fois employés dans notre pratique. Ces formules sont divisées par numéros, & répondent à ceux que l'on trouve répandus dans les articles de ce mémoire.

N° 1.

℞. Une once de casse en bâton, une demi-once de tamarins, huit onces d'eau, un gros de cristal minéral, une once de sirop de chicorée comp. f. p. s. a.

N° 2.

℞. Deux onces de manne, sept onces d'eau de mer, f. p. s. a.

N° 3.

℞. Une once de tamarins, une once & demie de miel commun, huit onces d'eau de mer; f. p. s. a.

N° 4.

℞. Trois onces de casse en bâton concassée, un gros de cristal minéral, une chopine de petit-lait; f. p. s. a. pour deux doses.

N° 5.

℞. Une once & demie de tamarins, une chopine de petit-lait; un gros de cristal minéral; f. p. s. a. pour deux doses.

N° 6.

℞. Un scrupule de rhubarbe en poudre, douze grains de sel de Glauber, sept onces de petit-lait; f. p. s. a.

N° 7.

℞. Une once & demie d'huile d'amandes douces, ou, à son défaut, de bonne huile d'olives, autant d'oxymel scillitique; f. p s. a.

N° 8.

℞. D'oxymel scillitique, la quantité ordonnée.

N° 9.

℞. De rhubarbe en poudre, la quantité ordonnée.

N° 10.

℞. De l'eau de mer, *idem.*

N° 11.

℞. De l'eau commune, *idem.*

N° 12.

℞. De sel de nitre, *idem.*

N° 13.

℞. De quinquina en poudre, *idem.*

N° 14.

℞. Une petite cuillerée de riz, une pinte d'eau, deux onces de suc de limons ou citrons, une once de sucre; f. tis. s. a.

N° 15.

℞. Une demi-once de tamarins, une pinte d'eau, une once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 16.

℞. Une pinte d'eau, une once de ſucre, de ſuc de limons ou de citrons quantité ſuffiſante, pour faire de la limonade ſ. a.

N° 17.

℞. Une bonne cuillerée de gelée, ſoit de groſeille, ſoit de pommes de reinette; une pinte d'eau; f. tiſ. ſ. a.

N° 18.

℞. Une pincée de graine de lin, une pinte d'eau, une once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 19.

℞. Une forte pincée de roſes rouges, une pinte d'eau, une once de ſucre, eſprit de vitriol, ad gr. acid. f. tiſ. ſ. a.

N° 20.

℞. Une petite cuillerée de riz, une pinte d'eau, une once de ſucre, une cuillerée d'eau-de-vie, dix gouttes d'eſprit de vitriol; f. tiſ. ſ. a.

N° 21.

℞. Une forte cuillerée d'orge, autant de miel commun, une pinte d'eau; f. tiſ. ſ. a.

N° 22.

℞. Trois gros d'écorce de racine de parelle, quinze grains de tartre vitriolé, une pinte d'eau, une once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 23.

℞. Une pincée de fleurs de coquelicot, une pinte d'eau, une demi-once de ſucre, autant d'oxymel ſcillitique; f. tiſ. ſ. a.

N° 24.

℞. Une pincée de fleurs de coquelicot, autant d'hyſſope, une pinte d'eau, ſix gros d'oxymel ſcillitique, une demi-once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 25.

℞. Une demi-cuillerée de graine de lin, une pinte d'eau, un demi-gros de ſel de nitre, une once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 26.

℞. Une forte pincée de fleurs de ſureau, une pinte d'eau, une demi-once d'oxymel ſcillitique, autant de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N°. 27.

℞. Une demi-cuillerée de riz, un gros de cachou brut concaſſé, une pinte d'eau, une once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 28.

℞. Un gros de cachou brut con-

caſſé, un demi-gros ou un gros de gomme arabique, une pinte d'eau, une once de ſirop de grande conſoude, eſprit de vitriol, ad gr. acid. f. tiſ. ſ. a.

N° 29.

♃. Deux gros de quinquina concaſſé, que l'on fera légèrement bouillir dans une pinte d'eau; ajoutez quatre onces de vin ou une once d'eau-de-vie, une once & demie de ſucre, quatre gouttes d'élixir de vitriol; f. tiſ. ſ. a.

N° 30.

♃. Deux fortes pincées de capillaire, une once de miel blanc, une pinte d'eau; f. tiſ. ſ. a.

N° 31.

♃. Une bonne pincée de capillaire & autant d'hyſſope, une pinte d'eau, une demi-once d'oxymel ſcillitique, autant de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 32.

♃. Trois gros d'écorce de racine de parelle, une pincée d'hyſſope, un ſcrupule de ſel de nitre, une pinte d'eau, quatre cuillerées de vin ou une cuillerée d'eau-de-vie, une demi-once d'oxymel ſcillitique, autant de ſucre; f. tiſ. ſ. a. vel apoz.

N° 33.

♃. Une pinte de la tiſane n° 31, & ajoutez de l'élixir de vitriol, ad gr. acid.

N° 34.

♃. Deux fortes pincées de ſauge, une pinte d'eau, une once & demie de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 35.

♃. Une pinte de la tiſane ci-deſſus n° 34, & ajoutez-y quatre onces de vin ou une once d'eau-de-vie.

N° 36.

♃. Une demi-cuillerée de riz, une once de miel blanc, une pinte d'eau; f. tiſ. ſ. a.

N° 37.

♃. Deux gros de quinquina concaſſé, une once de miel commun, une pinte d'eau, deux onces de vin, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. tiſ. ſ. a.

N° 38.

♃. Deux gros de ſalſepareille, une pincée de fumeterre, autant de fleurs de ſureau, une pinte d'eau, une once & demie de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 39.

♃. Un gros de cachou brut concaſſé, une pinte d'eau, la moitié d'un citron frais coupé par rouelles avec ſa peau, une once de ſucre; f. tiſ. ſ. a.

N° 40.

♃. Une pinte de limonade, un

gros de gomme arabique; f. tis. s. a.

N° 41.

♃. Trois gros de racine d'althéa récente, une pinte d'eau, une once de sirop de capillaire; f. tis. s. a.

N° 42.

♃. Une demi-once de racine récente de pissenlit, autant de l'écorce de celle de parelle, douze grains de sel de Glauber, une pinte d'eau, une once de sucre; f. tis. s. a.

N° 43.

♃. Feuilles de bourrache & de laitue, de chaque une demi-poignée, une pinte d'eau, douze grains de sel de nitre, une once de sirop d'althæa; f. apoz. s. a.

N° 44.

♃. Deux gros de salsepareille, une demi-poignée de fumeterre récente, une pinte d'eau, une once & demie de sucre; f. tis. s. a.

N° 45.

♃. Une pincée de roses rouges, huit grains de canelle concassée, un gros de gomme arabique, une pinte d'eau, une once de sirop de coing, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. tis. s. a.

N° 46.

♃. Une forte pincée de fleurs pectorales, une once de miel blanc, un demi-gros de sel de nitre, une pinte d'eau; f. tis. s. a.

N° 47.

♃. Deux gros de quinquina concassé, six onces d'eau, quatre onces de vin, un demi-gros de thériaque, deux gros d'oxymel scillitique, une once de sucre; f. p. s. a.

N° 48.

♃. Une forte pincée de capillaire, huit onces d'eau, deux onces de sucre; f. p. s. a. Au lieu de capillaire, on prendra, suivant l'indication à remplir, de la sauge, de la menthe, du coquelicot, &c.

N° 49.

♃. Un gros de quinquina concassé, une pincée des fleurs ou des feuilles indiquées ci-dessus, huit onces d'eau, deux cuillerées de vin ou une demi-cuillerée d'eau-de-vie, deux onces de sucre; f. p. s. a.

N° 50.

♃. Deux gros de quinquina concassé, une pincée de sauge, huit onces d'eau, deux onces de vin ou une demi-once d'eau-de-vie, deux onces de sucre, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. s. a.

N° 51.

♃. Une pincée de sauge, huit onces d'eau, deux onces de vin ou une demi-once d'eau-de-vie, un demi-gros de quinquina en poudre,

deux onces de ſucre, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 52.

♃. Une pincée d'hyſſope, huit grains de rhubarbe contuſe, huit onces d'eau, une once & demie de vin, autant de ſucre, deux gros d'oxymel ſcillitique; f. p. ſ. a.

N° 53.

♃. Six onces de ſucs dépurés de bourrache & de creſſon, à parties égales, deux onces d'eau de graine de lin, une once de ſirop d'althæa; f. p. ſ. a.

N° 54.

♃. Eau de coquelicot & ſuc de creſſon, de chacun trois onces, une demi-once de ſirop de capillaire; f. p. ſ. a.

N° 55.

♃. Huit onces d'eau de graine de lin, un ſcrupule de ſel de nitre, une once & demie de ſucre, une demi-once de ſirop de coquelicot; f. p. ſ. á.

N° 56.

♃. Une forte pincée de coquelicot, huit onces d'eau, une once & demie de vin ou une demi-once d'eau-de-vie, une once & demie de ſucre, deux gros d'oxymel ſcillitique; f. p. ſ. a.

N° 57.

♃. Une forte pincée de roſes rouges, huit onces d'eau, deux onces de ſucre, de l'eſprit de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 58.

♃. Deux gros de quinquina concaſſé, une forte pincée de roſes rouges, huit onces d'eau, deux onces de vin, une once & demie de ſucre, un gros d'eau de canelle orgée, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 59.

♃. Un demi-gros de rhubarbe contuſe, une pincée de ſauge, huit onces d'eau, une once de ſucre, trois gouttes d'élixir de vitriol; f. p. ſ. a.

N° 60.

♃. Une pincée de fleurs de coquelicot, dix grains de rhubarbe contuſe, ſix onces d'eau, deux onces de vin, une once & demie de ſucre, un ſcrupule de diaſcordium; f. p. ſ. a.

N° 61.

♃. Un gros de quinquina concaſſé, trois grains d'ipécacuanha, ſix grains de canelle, ſix onces d'eau, trois onces de vin, une once de ſucre, une demi-once de ſirop de coing, ſix gouttes d'élixir de vitriol; f. p. ſ. a.

N° 62.

♃. Cinq grains d'ipécacuanha concaſſé, ſept onces d'eau, une once & demie de ſirop de chicorée; f. p. ſ. a.

N° 63.

℞. Un ſcrupule de cachou brut concaſſé, une pincée de graine de lin, huit onces d'eau, une once de vin, une once & demie de ſucre, élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 64.

℞. Un gros de quinquina & un ſcrupule de cachou brut concaſſés; cinq onces d'eau, quatre onces de vin, trois gros d'eau de canelle orgée, huit grains d'alun, une once de ſirop de grande conſoude, élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 65.

℞. Un demi-gros de racine d'énula campana, ſix grains de tartre vitriolé, huit onces d'eau, une once & demie de ſucre, huit gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffman; f. p. ſ. a.

N° 66.

Deux gros de quinquina concaſſé, ſix grains de canelle contuſe, ſept onces d'eau, trois onces de vin ou ſix gros d'eau-de-vie, deux onces de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 67.

℞. Sept onces de la tiſane n° 30 qui eſt d'un uſage ordinaire, une once de vin, un ſcrupule de quinquina en poudre, une once & demie de ſucre, une demi-once de ſirop d'althæa; f. p. ſ. a.

N° 68.

℞. Une forte pincée de capillaire, quatre grains de canelle contuſe, huit onces d'eau, une once de vin, deux ſcrupules de quinquina en poudre, deux onces de ſucre, trois gouttes d'élixir de vitriol; f. p. ſ. a.

N° 69.

℞. Huit onces de la tiſane n° 30 en uſage, un once de ſucre, un gros & demi de ſirop diacode; f. p. ſ. a.

N° 70.

℞. Un gros de quinquina concaſſé, une pincée d'hyſſope, ſix grains de ſel de nitre, huit onces d'eau, deux gros d'oxymel ſcillitique, une once & demie de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 71.

℞. Deux gros de quinquina concaſſé, une pincée de ſauge, quinze grains de ſel de Glauber, huit onces d'eau, une once & demie de vin, deux onces de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 72.

℞. La potion n° 71, & ajoutez-y deux gros d'oxymel ſcillitique; f. p. ſ. a.

N° 73.

℞. Une pincée d'abſinthe, quatre onces d'eau, autant de vin, un gros & demi d'eau de canelle orgée, un gros de quinquina en poudre, une

once & demie de ſucre, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 74.

♃. Un gros de quinquina concaſſé, une once & demie de miel commun, une pincée de graine de lin, neuf onces d'eau, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 75.

♃. Cinq onces de vin rouge & deux onces d'eau; ou bien, ſept onces d'eau & une once d'eau-de-vie, trois gros de canelle orgée, un gros de quinquina en poudre, une once & demie de ſucre, une demi-once de ſirop d'althæa, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 76.

♃. Un gros de quinquina concaſſé, une pincée de fleurs de coquelicot, ſept onces d'eau, une once de vin, deux onces de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 77.

♃. Deux gros d'écorce de racine de parelle, une pincée d'hyſſope, huit ou douze grains de ſel de Glauber, huit onces d'eau, deux onces de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 78.

♃. Deux gros de quinquina concaſſé, ſix grains de ſel duobus; ſix onces d'eau, quatre onces de vin, deux gros d'eau de canelle orgée, autant d'oxymel ſcillitique, une once & demie de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 79.

♃. Deux gros de ſalſepareille, deux pincées de fumeterre, huit onces d'eau, deux onces de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 80.

♃. Une demi-poignée de fumeterre, cinq onces d'eau, quatre onces de vin, deux gros d'eau de canelle orgée, deux ſcrupules de quinquina en poudre, deux onces de ſucre, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 81.

♃. Un gros de quinquina concaſſé, un demi-gros de rhubarbe contuſe, ſix onces d'eau, deux onces de vin, une once de ſucre, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 82.

♃. Deux gros de quinquina, quatre grains de canelle & autant de rhubarbe concaſſée, ſept onces d'eau, deux onces de vin, une once & demie de ſucre, de l'élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. ſ. a.

N° 83.

♃. Un gros de quinquina concaſſé, ſix onces d'eau, quatre onces de vin, trois gros d'eau de canelle orgée, un ſcrupule de diaſcordium, une

une once & demie de sucre, de l'élixir de vitriol; ad gr. acid. f. p. s. a.

N° 84.

♃. Quatre onces de vin, une once de suc de limon ou de cresson, une demi-once de sucre; f. p. s. a.

N° 85.

♃. Cinq onces de vin, une once & demie de suc de cresson, deux gros de canelle orgée, un demi-gros de thériaque, deux gros d'oxymel scillitique; f. p. s. a.

N° 86.

♃. Six onces d'eau de graine de lin, trois onces de suc dépuré de bourache & de cresson, à parties égales, une demi-once de sirop d'althæa, f. p. s. a.

N° 87.

♃. Six onces d'eau de coquelicot, trois onces de suc dépuré de bourache & de cresson, à parties égales, une once & demie de vin, trois gros d'oxymel scillitique; f. p. s. a.

N° 88.

♃. Cinq onces d'eau de roses par infusion, une once & demie de suc de limons & d'orties, à parties égales, une demi-once de sirop de grande consoude, élixir de vitriol; ad gr. acid. f. p. s. a.

N° 89.

♃. Un gros de quinquina concassé, une forte pincée de roses, sept onces d'eau, une once de suc d'ortie, huit grains d'alun, six gros de sucre, élixir de vitriol, ad gr. acid. f. p. s. a.

N° 90.

♃. Deux scrupules de cachou brut & deux ou quatre grains d'ipécacuanha concassés, six onces d'eau, deux onces de vin, deux gros d'eau de canelle orgée, une demi-once de sirop de consoude; f. p. s. a.

N° 91.

♃. Un scrupule de cachou brut & six grains de canelle concassés, six onces d'eau, une demi-once de sucre, cinq onces de lait; f. p. s. a.

N° 92.

♃. Un scrupule de cachou brut concassé, six onces d'eau, trois onces de vin, deux gros de canelle orgée, une once de sirop de limon; f. p. s. a.

N° 93.

♃. Cinq onces de vin, une once de suc de limon, deux gros d'eau de canelle orgée, un scrupule de quinquina & trois grains de rhubarbe en poudre, une demi-once de sucre, élixir de vitriol; ad. gr. acid. f. p. s. a.

N° 94.

♃. Cinq onces de vin, une once de suc de cresson, deux gros d'eau de canelle orgée, un gros de poudre de quinquina, une demi-once

de ſucre, élixir de vitriol; ad gr. f. p. ſ. a.

N° 95.

℞. Cinq onces d'eau de tilleul, deux onces de ſuc de limons, une once de vin, une demi-once de ſucre, huit gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffman; f. p. ſ. a.

N° 96.

℞. Deux gros de quinquina concaſſé, ſix onces d'eau, trois onces de ſuc de creſſon, deux gros d'eau de canelle orgée, une demi-once de ſirop de capillaire, f. p. ſ. a.

N° 97.

℞. Un gros de quinquina concaſſé, ſix onces de petit-lait; faites bouillir légèrement, & ajoutez quatre onces de lait récent & une demi-once de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 98.

℞. Cinq onces de fleurs de coquelicot, une once & demie de ſuc de creſſon & autant de vin, une demi-once de ſucre, deux gros d'oxymel ſcillitique; f. p. ſ. a.

N° 99.

℞. Quatre onces de ſuc de fumeterre & de chicorée, à parties égales, trois onces de vin, ſix grains de ſel de Glauber, une demi-once de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 100.

℞. Quatre onces de ſuc de fumeterre & de chicorée, à parties égales, autant de vin, un demi-gros de quinquina en poudre, une demi-once de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 101.

℞. Cinq onces de vin, une once de ſuc de creſſon, deux gros d'eau de canelle orgée, un demi-gros de ſirop d'althæa; f. p. ſ. a.

N° 102.

℞. Cinq onces de vin, une once de ſuc de limon, trois gros d'eau de canelle orgée, deux ſcrupules de quinquina & trois grains de rhubarbe en poudre, une demi-once de ſucre; f. p. ſ. a.

N° 103.

℞. Cinq onces de vin, une once de ſuc de creſſon, une demi-once d'eau de canelle orgée, un gros de quinquina en poudre, une demi-once de ſucre, dix gouttes d'élixir de vitriol; f. p. ſ. a.

N° 104.

℞. Deux gros de quinquina concaſſé, cinq onces d'eau, quatre onces de vin, une once de ſirop de limon, une demi-once d'eau de canelle orgée, douze gouttes d'élixir de vitriol; f. p. ſ. a.

N° 105.

℞. Un gros de ſalſepareille, cinq onces d'eau, trois onces de ſuc de fumeterre & de cerfeuil, à parties égales, une demi-once de ſirop de coquelicot; f. p. ſ. a.

N° 106.

℞. Un demi-gros de cachou brut concassé, cinq onces d'eau, trois onces de vin, trois gros d'eau de canelle orgée, un scrupule de quinquina en poudre, une once de sirop de limon, élixir de vitriol ad gr. acid. f. p. s. a.

N° 107.

℞. Cinq onces de vin, une demi-once d'eau de canelle orgée, un scrupule de cachou & autant de quinquina en poudre, quatre grains d'alun, une demi-once de sirop de roses, élixir de vitriol; ad gr. acid. f. p. s. a.

N° 108.

℞. Quatre onces de vin, trois gros d'eau de canelle orgée, une once & demie de suc de limon, vingt grains de quinquina en poudre, une demi-once de sucre; f. p. s. a.

N° 109.

℞. Une cuillerée d'orge commune, autant de miel du pays, une chopine d'eau, trois cuillerées de vinaigre; f. garg. s. a.

N° 110.

℞. Une chopine d'eau; trois cuillerées de vinaigre, autant d'eau de vie; f. garg. s. a.

N° 111.

℞. Un gros de quinquina concassé, une cuillerée de miel commun, une bonne chopine d'eau, esprit de vitriol; ad gr. acid. f. garg. s. a.

N° 112.

℞. Deux gros de quinquina concassé, un gros de balaustes, une pincée de roses; une cuillerée de miel commun, une forte chopine d'eau, trois cuillerées d'eau-de-vie; esprit de vitriol; ad mag. acid. f. garg. s. a.

N° 113.

℞. Deux gros de balaustes, une chopine d'eau, deux onces d'eau-de-vie, une once d'oxymel scillitique; f. garg. s. a.

N° 114.

℞. Une pincée de roses & autant d'aigremoine, une demi-cuillerée de miel commun, une chopine d'eau, esprit de vitriol; ad gr. acid. f. garg. s. a.

N° 115.

℞. Une demi-cuillerée de graine de lin, une pinte d'eau, deux onces d'eau-de-vie camphrée, deux gros de savon blanc; f. foment. s. a.

N° 116.

℞. Deux gros de quinquina concassé, deux pincées de roses rouges, une cuillerée de miel commun, une chopine d'eau, trois onces d'eau-de-vie camphrée; f. d. s. a. *ad usum.*

N° 117.

♃. Une demi-once de quinquina concaſſé, deux pincées de roſes, une demi-cuillerée de miel du pays, une chopine d'eau, quatre onces d'eau-de-vie camphrée, f. d. ſ. a. *ad uſum.*

N° 118.

♃. Une cuillerée ou deux de graine de lin, un pot d'eau; f. inf. ſ. a.

N° 119.

♃. Deux cuillerées d'orge entière, deux fortes pincées de roſes rouges, deux onces & demie de miel commun, une grande chopine d'eau; f. decoct. ſ. a. *ad uſum.* L'on y ajoutera de l'eau-de-vie camphrée, dont le beſoin déterminera la quantité (1).

RÉFLEXIONS.

Les maladies décrites ſous divers noms par pluſieurs des anciens médecins, ſeroient-elles celle que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de ſcorbut, & dont nous venons de nous occuper? Hippocrate, diſent quelques-uns, en parle dans divers endroits de ſes ouvrages, ſous le nom de tumeur ou d'obſtruction de la rate. Nous y liſons particulièrement [1] : *Alius lienis morbus ab iiſdem.... venter inflatur, poſteà verò lien intumeſcit, durus eſt, eoque dolores acuti contingunt. Color autem immutatur, & niger cernitur, pallidus & qui mali corium forma refe-rat; & aere & gingivis gravis odor exhalat; eæque à dentibus diſceſſionem faciunt, & in tibiis ulcera qualia puſtulæ nocturnæ erumpunt, membra extenuantur, neque ſtercus per alvum dimittitur.* Depuis lui, Celſe, Ætius, &c. même Lommius, n'ont donné que la même deſcription. Le dernier s'exprime ainſi [2] : *Creber ac difficilis ſpiritus eſt, maximè currentibus, vel intente laborantibus..... & multa oris ſaliva...... gingivæ quoque à dentibus diſcedunt : loca ſub inferiori palpebra tument. Sanguis aliquâ parte, præcipuè à naribus funditur..... alvus ſæpiſſime eſſe adſtricta ſolet;..... vultus pravo obſcuro que colore fœdatur...... ulcera in tibiis fiunt, quæ aut omninò ſaneſcunt aut ægerrimè cicatrice teguntur, &c.*

Les autres maladies décrites ſous les noms d'*oſcedo*, de *ſtomacace*, de *ſceletyrbe*, ſont-elles encore les mêmes que le ſcorbut? Nous ne déci-

[1] *De affect. int.* ſect. V.

[2] *Obſ. med.* lib. II, p. 190.

(1) La Société royale auroit mieux aimé que l'auteur eût placé ces formules dans le corps même de ſon diſcours, à la fin de chaque article où elles ſont indiquées : en les refondant ainſi, la lecture du mémoire auroit été plus facile; mais la Compagnie n'a rien changé au manuſcrit de l'auteur, dont le but a été de faire connoître plus exactement les remèdes qu'il a employés, & de rendre leur preſcription plus commode pour ceux qui peuvent ſe trouver dans le cas d'en avoir beſoin.

dons point la queſtion. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Joinville paroît être le premier qui nous ait donné une deſcription exacte de cette maladie obſervée à terre.

Mais ſi Joinville a ainſi tracé le tableau de cette maladie obſervée à terre, Herman Lopès de Caſtanheda [1] ne nous a-t-il pas ſoigneuſement décrit tous les ſymptômes de cette calamité, qui enleva à la mer, en 1497, la plus grande partie de l'équipage de Vaſco de Gama, lequel a le premier paſſé le cap de Bonne-Eſpérance?

[1] Voyez l'hiſt. des découvertes des Portugais.

Quoiqu'il y ait une grande différence entre la deſcription du prétendu ſcorbut d'Hippocrate & de ceux qui l'ont copié, & celle que nous trouvons dans les hiſtoires que nous venons de citer, quelques médecins cependant trouvent de nouveaux rapports, lorſqu'ils ſe rappellent ce que le père de la médecine dit des affections de la bouche & de la peau dans l'endroit que nous avons rapporté. Il y conſeille le miel en certains cas.

Les médecins qui en ont traité depuis ce temps, en ont donné des deſcriptions bien différentes : les moyens qu'ils ont employés pour la cure de cette maladie n'ont pas été moins variés. Les ſimples végétaux récens, leurs ſucs, &c. diverſes compoſitions pharmaceutiques, & enfin pluſieurs préparations chimiques, ont été ceux, comme nous l'avons dit dans la première partie, qu'ils ont tous mis en uſage. Le tableau raccourci que nous y avons donné & le parallèle que nous en avons fait (1), ne ſont-ils pas ſuffiſans pour que l'on ſe détermine en faveur des

(1) Il n'entre point dans la queſtion de nous occuper des cauſes de cette maladie; cependant, comme l'on ſait que l'humidité de l'air & le froid ſont des plus puiſſantes, nous déclarerons aujourd'hui le deſir que nous avons depuis long-temps que le roi ordonne que nos matelots ſoient tous habillés uniformément ; que la quantité de veſtes, de gilets, de culottes, &c. ſoit déterminée pour tel ou tel voyage ; que la revue s'en faſſe à bord du vaiſſeau, comme on la fait à terre pour le ſoldat ; qu'ils embarquent au moins la quantité ordonnée ; qu'il y en ait dans le vaiſſeau pour en fournir à ceux qui pourront en manquer ; qu'il s'établiſſe une manufacture d'une eſpèce de drap qui ſoit pour eux d'ordonnance ; que les fourniſſeurs ne s'enrichiſſent pas trop promptement aux dépens de cette claſſe d'hommes, preſque toute pauvre, & dont pluſieurs s'embarquent pour ainſi dire nus, ſoit par libertinage, ſoit par d'autres raiſons ; d'où il ſuit que bientôt ils ne ſont plus en état de faire leur ſervice, parce qu'ils contractent le ſcorbut ou d'autres maladies ; qu'arrivés dans les colonies, ils vont ſe plonger dans les hôpitaux ; qu'ils y reſtent pendant toute la relâche de leur vaiſſeau ; qu'ils ſe rembarquent malades, ou ſujets à le devenir, étant bientôt expoſés aux mêmes cauſes ; qu'étant arrivés en France, ils rentrent dans un nouvel hôpital, ou bien s'en retournent chez eux mener une vie languiſſante, & mettre le comble au malheur de leur famille, qui, le plus ſouvent, les attend avec impatience pour avoir du pain. L'état gagneroit à cet établiſſement, en ce que les hôpitaux ſeroient moins remplis ; que les invalides ſeroient moins nombreux ; & que ſur-tout il auroit, dans une circonſtance comme celle-ci, plus d'hommes formés, capables d'en-

végétaux récens, qui ſont les ſeuls antiſcorbutiques proprement dits? Le Dr. Rouppe leur reconnoît ſi éminemment cette vertu, qu'il dit[1] : *Imo hoc unico auxilio admoto, plerumque & medico & medicamento carere poſſunt.*

[1] *Tract. de morb. nav.* p. 182.

Nous n'avons point parlé, dans la deſcription générale que nous avons donnée de cette maladie, des diverſes diſtinctions & de certains ſymptômes qui n'ont point été le plus ordinairement obſervés, comme la roideur de la mâchoire. Je n'en ai rien dit, parce qu'ils ſe ſont rarement préſentés à moi.

La cure de cette maladie, comme nous l'avons remarqué, ne préſente point auſſi de différence eſſentielle : elle eſt à terre & à la mer abſolument la même, lorſque l'on eſt pourvu des mêmes moyens. Les obſervations de Kramer & de tant d'autres médecins célèbres, ſont bien capables de nous en convaincre. Si nous conſeillons deux traitemens différens en apparence, ce ſont les circonſtances diverſes qui nous y obligent. Le dernier eſt toujours à préférer, dès qu'il ſera poſſible de le mettre en uſage. Le Dr. Rouppe[2] avoit bien ſenti la néceſſité de cette diſtinction : il parle comme nous des ſucs de limons & d'oranges qu'il faut conſerver, ainſi que du ſucre (1). Il dit[3] : *Maximè conducit hunc in finem, juſculum avenaceum, cum ſucco citri, aurantii, aceto & ſaccharo.*

[2] *Ibid.* p. 188.

[3] *Ibid.* p. 194.

Dans tout cet eſſai, nous nous ſommes principalement appuyés ſur notre expérience. Nous n'avons parlé qu'après avoir vu, & nous n'avons offert que des vérités à la Compagnie ſavante qui ſe plaît tant à les recueillir.

---

treprendre toutes eſpèces de voyages. D'ailleurs, ce drap leur ſeroit d'un meilleur uſage que toutes les mauvaiſes étoffes dont ils ſe muniſſent. La même étoffe pourroit ſervir pour tous les voyages ; car s'il faiſoit froid, ils prendroient leurs veſtes & leurs gilets : ſi la chaleur étoit moyenne, ils ne porteroient que leurs gilets ; & ſi elle étoit très-forte, ils n'auroient alors ni veſtes ni gilets. Les matelots Anglois nous montrent l'exemple, &c. &c.

(1) Il eſt bien plus facile de ſe procurer du ſucre que des ſucs de limons & d'oranges ; auſſi eſt-il, pour ainſi dire, inutile de les recommander pour le traitement fait à la mer. Il n'en eſt pas de même du ſucre que l'on pourroit même faire entrer dans les proviſions de mer, comme faiſant partie des vivres de l'équipage. En effet, nous voyons qu'il ſeroit des plus avantageux & des plus propres à prévenir la maladie au nom de laquelle pluſieurs perſonnes tremblent. La quantité pourroit en être d'environ deux onces chaque jour....



MÉMOIRE

Sur un moyen de se préserver des maladies épidémiques contagieuses.

Par M. CARRERE.

LES maladies épidémiques font souvent les plus grands ravages : elles dépeuplent les villes & les campagnes ; elles moissonnent une portion considérable & précieuse des citoyens ; elles répandent la consternation dans les lieux où elles règnent. Les habitans alarmés négligent leurs affaires pour ne s'occuper que de la crainte du danger qui les menace. Les uns s'éloignent de leur patrie, & cherchent dans des contrées éloignées un air pur & exempt de contagion : les autres, effrayés de l'état de leurs concitoyens, n'osent les approcher ; ils craignent de partager leur situation ; ils les abandonnent à eux-mêmes : les malades sont privés d'une partie des secours nécessaires ; leur situation devient plus triste. Les ministres de la santé, plus exposés à la contagion intime des malades, courent les plus grands dangers : souvent, en voulant rendre la santé aux autres, ils succombent eux-mêmes.

Lu le 28 mars 1783.

Les moyens préservatifs de ces maladies deviennent donc aussi importans que les moyens curatifs ; j'ose même dire qu'ils méritent les premiers l'attention des maîtres de l'art.

S'il peut y avoir un moyen propre à prévenir la communication de ces maladies, la propagation de la contagion, l'infection des corps sains ; si l'efficacité de ce moyen est prouvée par le raisonnement ; si elle est démontrée sur-tout par l'expérience, on ne sauroit l'adopter avec assez d'empressement. Il en est un, qui a été conseillé dans tous les tems, qui a été pratiqué quelquefois avec succès, mais qui a été presque

toujours généralement négligé. Je ne le donne point comme nouveau ; je ne cherche qu'à en faire connoître l'efficacité, en réuniſſant l'autorité & les témoignages d'un grand nombre de praticiens, que je puis ſoutenir tout au plus par une obſervation qui m'eſt particulière, & qui paroît très-importante.

La manière dont ſe fait la tranſmiſſion ou la communication des maladies épidémiques, eſt enveloppée encore ſous les voiles les plus épais : on a beaucoup recherché, beaucoup raiſonné, beaucoup diſcuté ; mais nous n'en ſommes pas plus avancés. Je n'entreprendrai point de réſoudre une queſtion qui a éludé conſtamment nos recherches & fait échouer nos connoiſſances. Il y a lieu ſeulement de préſumer que des miaſmes impurs ſe communiquant à la maſſe de nos fluides, l'infectent en peu de tems. C'eſt le point de vue qui doit nous diriger dans l'appréciation du moyen que je propoſe.

Un des moyens employés le plus fréquemment par les praticiens, dans les cas où ils ſoupçonnent l'exiſtence d'une humeur hétérogène dans la maſſe du ſang, conſiſte à lui préparer une iſſue au dehors : c'eſt dans ces vues qu'on applique avec ſuccès des véſicatoires, des ſétons, des cautères. Si ce moyen ſuffit dans les cas où la maſſe du ſang eſt déja infectée, il y a lieu de croire qu'il ſera encore plus efficace pour prévenir cette infection : il pourra au moins empêcher que les miaſmes impurs qui pourront pénétrer dans notre corps, ne s'aſſimilent avec nos fluides, n'altèrent leur conſtitution, ne leur communiquent le vice dont ils ſont eux-mêmes infectés, & ne ſe dépoſent même dans les viſcères. A meſure que ces miaſmes s'introduiront dans la maſſe de nos fluides, ils s'échapperont beaucoup plus aiſément au dehors par ces émonctoires artificiels : l'infection des fluides deviendra plus difficile ; par conſéquent les corps ſeront moins expoſés à la communication de la contagion.

Ces raiſons ont été apperçues depuis long-tems par beaucoup de praticiens ; elles ont ſuffi pour leur faire prononcer la

la néceſſité de frayer une iſſue au dehors à la matière morbifique qui pourroit s'introduire dans le corps : ils ont conſeillé les véſicatoires, les cautères, les ſétons; ils ont recommandé d'entretenir avec ſoin les écoulemens & autres évacuations qui ſe trouvent établis au moment de l'invaſion de la maladie épidémique : ils ont regardé ces moyens comme ſuffiſans pour préſerver de la contagion.

Tels ſont d'abord *Alexandre Maſſaria*, qui conſeille, en temps de peſte, l'application des véſicatoires, comme un préſervatif de cette maladie (1); *Roderic à Veiga*, qui, dans dans le même tems & les mêmes vues, recommande d'entretenir ouverts les abcès & les ulcères qui exiſtent déjà (2); & *M. Baux*, qui, dirigé par les mêmes principes, veut qu'on provoque le flux hémorrhoïdal chez ceux qui y ont été ſujets (3).

Tels ſont *Zacutus Luſitanus* & *Foreſtus* : le premier recommande, en tems de peſte, de ne point guérir les éruptions cutanées, de ne point arrêter le flux hémorrhoïdal, & de ne point fermer les cautères, les anciens ulcères & les fiſtules; il eſt perſuadé que les miaſmes peſtilentiels qui peuvent pénétrer dans les corps, s'échappent par ces voies (4). Le ſecond regarde les perſonnes attaquées de maladies vénériennes, celles qui portent des anciens ulcères, & les goutteux, comme moins ſuſceptibles de la contagion (5). *Bonet*, *Harris* & *Deſſe* penſent la même choſe, le premier, des galleux & des perſonnes attaquées de maladies vénériennes (6); le ſecond, de celles qui ont des anciens ulcères, des dar-

(1) MASSARIA, *Opera medica*; Lugduni, *Borde*, 1669, *in-fol.* lib. II, *de peſte*, p. 516.

(2) RODERIC A VEIGA, *Opera omnia*; Lugduni, *Landry*, 1593, *in-fol.* *de differ. febr.* lib. I, ſect. ij, cap. 2, p. 513, col. 2, n° 30.

(3) BAUX, *Traité de la peſte*; Toulouſe, *Guillemette*, 1722, *in-8°*, chap. 7, p. 81.

(4) ZACUTUS LUSITANUS, *Opera*; Lugduni, *Huguetan* & *Ravaud*, 1649, *in-fol.* *Prax hiſtor.* lib. IV, cap. 27, p. 605, col. 1.

(5) FORESTUS, *Obſervat. & curat. med.* Rothomagi, *Berthelin*, 1653, *in-fol.* lib. VI, obſ. 9 in ſchol. & 15, tom. I, p. 205, col. 1, n° 31, & p. 216, col. 2, n° 1.

(6) BONET, rapporté par ALLEN, *Synopſ. univ. medic. pract.* Amſtelodami, *Wetſten* & *Smith*, 1730, *in-8°*, cap. 1, art. 172, p. 67.

treux & des galeux (7) ; & le troiſième, de ceux qui ont des cautères (8).

Tels ſont encore *Alexandre Maſſaria* (9), *Jérôme Capo-di-Vacca* (10) & *Duncan Liddel* (11), qui proclament l'efficacité des ventouſes ſcarifiées comme un préſervatif de la peſte.

Tel eſt enfin M. *Vicq d'Azyr*, qui regarde l'ouverture d'un égoût artificiel comme le préſervatif le plus victorieux qu'on ait employé contre cette maladie (12).

Je puis joindre encore à ces autorités celles de *Nicolas le Florentin* (13), de *Jérôme Capo-di-Vacca* (14), de *François Alphanus* (15), de *Roderic à Veiga* (16), de *Zacutus Luſitanus* (17), d'*Alexandre Maſſaria* (18), de *Thomas Willis* (19), de *Julien le Paulmier* (20), de *Pierre Foreſtus* (21), de *Michel Ettmuller* (22), de *Michel Sennert* (23), de *Duncan Liddell* (24), de *Jérôme Mercurialis* (25), de *Richard Mead* (26), de *Jean Ooſterdyck Schacht* (27), de M. *Baux* (28) & *de*

(7) HARRIS, *de peſte*; Londini, *Innys*, 1721, *in-8°*, p. 37.

(8) DESSE, *Tr. des fièvres*, Paris, *Pepie*, 169?, *in-12*, part. I, ch. 2, p. 134.

(9) MASSARIA, *ibid.* p. 512.

(10) CAPO-DI-VACCA, communément appelé CAPIVACCIUS, *Meth. pract. med.* Lugduni, *Rouſſin*, 1596, *in-8°*, lib. VI, cap. 30, p. 1163.

(11) LIDDELL, *Opera*; Lugduni, *Chard*, 1624, *in-4°*, *de febribus*, lib. III, cap. 5, p. 232.

(12) VICQ D'AZYR, *Expoſé des moyens curatifs & préſervatifs contre les maladies peſtilentielles des bêtes à cornes*; Paris, *Mérigot*, 1776, *in-8°*, part. I, p. 60.

(13) NICOLAS LE FLORENTIN, rapporté par MERCURIALIS, *de peſte*, Baſileæ, *in 8°*, *ſine anno*, cap. 23, p. 114.

(14) CAPO-DI-VACCA, *ibid.*

(15) ALPHANUS, *de peſte & febre malignâ*; Neapoli, *Salvianus*, 1577, *in-4°*, cap. 27, n° 40, p. 111.

(16) RODERIC A VEIGA, *ibid.*

(17) ZACUTUS LUSITANUS, *ibid.*

(18) MASSARIA, *ibid.* p. 516.

(19) WILLIS, *Opera medica & phyſica*; Lugduni, *Huguetan*, 1676, *in-4°*, *de febribus*, cap. 13, p. 152.

(20) LE PAULMIER, communément appelé PALMARIUS, *de morbis contagioſis*; Hagæ-Comitis, *Ulacq*, 1664, *in-8°*, *de febre peſtilenti*, lib. I, cap. 15, p. 433.

(21) FORESTUS, *ibid.* lib. VI, obſ. 15, tom. I, p. 216.

(22) ETTMULLER, *Opera medica*; Francofurti ad Rhœnum, 1708, *in-fol. Colleg. pract.* ſect. XV, cap. 12, tom. II, p. 364, col. 1.

(23) SENNERT, *Opera*; Lugduni, *Huguetan & Ravaud*, 1666, *in-fol. de febribus*, lib. IV, cap. 5, tom. I, p. 810.

(24) LIDDELL, *ibid.*

(25) MERCURIALIS, *ibid.*

(26) MEAD, *Opera*; Pariſiis, *Cavelier*, 1751, *in-8°*, *de peſte*, part. II, cap. 2, p. 279.

(27) SCHACHT, *Inſtit. med. pract.* Trajecti ad Rhœnum, *Krauſius*, 1753, in-4°, lib. I, cap. 10, n°s 19 & 23, p. 34.

(28) BAUX, *ibid.*

M. *Lieutaua* (29), qui s'accordent tous à présenter les cautères comme des préservatifs presque certains contre la peste, & à en recommander l'usage dans cette maladie.

J'ajouterai encore que cette méthode est très-ancienne, & qu'elle a été en usage très long-tems chez différens peuples : elle a été employée chez les anciens Egyptiens, suivant *Prosper Alpin ;* elle a été adoptée des Chinois, au rapport de *Kempfer ;* & nous apprenons de *Linné* qu'elle est familière aux peuples du nord.

Le raisonnement & l'autorité se trouvent soutenus par l'observation. Un grand nombre de praticiens assurent avoir éprouvé les bons effets de ces moyens, & leurs témoignages sont fondés sur l'expérience.

Je rapporterai d'abord le témoignage de *Sennert* & de *Zacutus Lusitanus :* ils assurent que dans des pestes violentes, plusieurs personnes ont été préservées de la contagion au moyen de cautères (30). J'ajouterai celui de *Lancisi*, qui a appris de plusieurs médecins qui avoient soigné les pestiférés à Rome, qu'aucun de ceux qui portoient des cautères ou des bubons vénériens en suppuration, n'a été attaqué de la peste (31).

Diemerbroeck a vu ce même moyen réussir dans la peste de Nimègue (32) : il a vu encore quelques personnes également préservées par des anciens ulcères qu'elles avoient aux cuisses, & qui leur tenoient lieu de cautères (33). *Galien* avoit fait depuis long-tems la même observation : il avoit vu que presque tous ceux qui portoient des ulcères sur différentes parties du corps, avoient échappé à la contagion pestilentielle (34).

(29) LIEUTAUD, *Synopf. prax. med.* Amstelodami, *de Tournes*, 1765, *in*-4°, lib. I, sect. j, tom. I, p. 31.

(30) SENNERT, *ibid.* ZACUTUS LUSITANUS, *ibid.*

(31) LANCISI, *de bovillâ peste Venetâ armenta depopulante, epist. diss.* n° XXXIX : *de bovillâ peste ex finibus Campaniæ, anno 1713 Latio importatâ ;* Romæ, *Salvioni*, 1715, *in*-4°, part. III, cap. 8, p. 203.

(32) DIEMERBROECK, *Tract. de peste ;* Amstelodami, *Blaeu*, 1665, *in*-4°, lib. II, cap. 8, & annot. in cap. 8, p. 150, 151.

(33) DIEMERBROECK, *ibid.* p. 152.

(34) GALIEN, *Meth. med.* 5, cap. 12.

Duchesne (35) & *Liddell* (36) ont connu beaucoup de médecins & chirurgiens employés au service des pestiférés, qui n'avoient pas trouvé de meilleurs préservatifs, que les cautères, & qui, avec cette seule précaution, s'étoient exposés au danger sans aucune suite fâcheuse.

Le Paulmier assure avoir vu beaucoup de personnes exposées à la contagion pestilentielle, n'en avoir reçu aucune atteinte, au moyen d'ulcères pratiqués sur les extrémités inférieures (37).

Guillaume Fabrice de Hilden, livré au traitement des pestiférés, dans la peste qui régna à Lausanne en 1612, se fit faire deux cautères. Il attribue à ce moyen le bonheur qu'il eut de s'en garantir (38). Il assure en même tems que de tous ceux qui avoient des cautères, il n'en avoit vu qu'un ou deux mourir de la peste, & que c'étoit encore des corps cacochymes (39).

Forestus a vu beaucoup de personnes préservées de la contagion par le même moyen, & principalement celles qui étoient destinées à transporter les cadavres des pestiférés (40). Il cite encore l'exemple d'un moine, d'un chirurgien & d'une servante, employés dans un hôpital de pestiférés, dans la peste qui régna à Delpht en 1557, qui ne reçurent aucune atteinte de cette maladie; ce qu'il attribue à des ulcères qu'ils avoient sur différentes parties de leurs corps (41).

Mercurialis donne l'histoire de la peste qui régna à Venise & à Padoue en 1575 & 1576, & qui fut très-meurtrière : il assure n'avoir vu qu'un seul de ceux qui avoient des cautères, en être attaqué, & avoir connu plusieurs médecins qui avoient fait la même observation (42). *George Gar-*

(35) DUCHESNE, communément appelé QUERCETANUS, *Pestis alexiacus*, *luis pestiferæ fuga*, *&c.* Parisiis, *Morel*, 1608, *in*-8°, lib. II, cap. 2.

(36) LIDDELL, *ibid.*

(37) LE PAULMIER, *ibid.*

(38) FABRICE DE HILDEN, *Opera*; Francofurti, *Beyer*, 1646, *in*-fol. observ. cent. 4, obs. 23 & 86, p. 303, 361.

(39) FABRICE DE HILDEN, *ibid.* obs. 23, cent. 4, p. 305.

(40) FORESTUS, *ibid.* lib. VI, obs. 15, in schol. tom. I, p. 216.

(41) FORESTUS, *ibid.* obs. 9, in schol. tom. I, p. 205.

(42) MERCURIALIS, *ibid.*

nerus a obſervé la même choſe dans la peſte de Veniſe : il n'a vu mourir aucun de ceux qui avoient des cautères (43). *Maſſaria* atteſte le même fait : il nous apprend que dans les peſtes de Veniſe, de Padoue & de quelques autres endroits, aucun ou preſque aucun de ceux qui portoient des cautères, n'a été attaqué de la peſte (44).

L'obſervation de *van-der Linden* vient à l'appui de celles de *Mercurialis*, de *Garnerus* & de *Maſſaria* : il raconte qu'un de ſes oncles ſe trouvant à une peſte de Maroc, qui, dans l'eſpace de cinq ſemaines, enleva 85000 perſonnes, s'en préſerva au moyen d'un cautère ; qu'il conſeilla ce remède à un médecin juif, livré au ſervice des malades, qui s'en préſerva auſſi, & que toutes les perſonnes ſur leſquelles on en fit uſage, furent abſolument exemptes de la contagion : ce médecin aſſure encore avoir éprouvé ſur lui-même l'efficacité de ce moyen (45).

Ambroiſe Paré, ſe trouvant auprès d'un peſtiféré, & examinant ſur ce malade un bubon & deux charbons, ſentit tout-à-coup une vapeur âcre & violente qui lui monta dans le nez ; il fut ſaiſi tout de ſuite d'une lipothymie, & tomba ſans connoiſſance : il lui ſurvint des éternuemens qui furent ſuivis d'une hémorrhagie par le nez. Il conclut avec raiſon qu'il ne fut délivré de la contagion que par cette évacuation (46). Il aſſure en même tems avoir obſervé que ceux qui avoient des cancers ulcérés, des fiſtules en ſuppuration, ou qui étoient attaqués de vérole, d'écrouelles, de lèpre, de gale, avoient été beaucoup moins attaqués de la peſte (47).

Nous apprenons de *Bonet* qu'un médecin employé au ſervice des peſtiférés s'eſt préſervé de la contagion & en a préſervé pluſieurs perſonnes, au moyen d'un ſéton à chaque aîne (48). Le même moyen a réuſſi à *Preneſtus*, médecin de

(43) GARNERUS, *de peſte* ; Buntruti, 1610. *in*-8°, cap. 9.

(44) MASSARIA, *ibid.* p. 516.

(45) VAN-DER LINDEN, rapporté par ETTMULLER, *ibid.*

(46) PARÉ, *Œuvres* ; Paris, 1561, *in-fol.* liv. XXI, *de la peſte*, chap. 12.

(47) PARÉ, *ibid.* ch. 17.

(48) BONET, *ibid.*

Hongrie, qui, au rapport de *Gauthier Harris*, s'eſt garanti de la peſte au moyen de deux ſétons, un à chaque aîne (49). *Jean-Baptiſte Alprun* a employé un moyen équivalent avec le même ſuccès; ce médecin, employé au ſervice des malades dans une peſte qui ravagea l'Allemagne en 1679, ſe fit, avec la lancette, une légère inciſion à chacune des deux aînes : il y introduiſit un petit tampon pour empêcher l'ouverture de ſe fermer; il en ſortit continuellement beaucoup de matière. Il attribue à ce moyen la ſanté conſtante dont il jouit, quoiqu'il s'expoſât beaucoup à la contagion, juſqu'à prendre le pus d'un bubon, & en faire l'analyſe. Il fit la même opération ſur deux de ſes amis, avec le même ſuccès (50). L'obſervation que je vais rapporter d'un religieux minime eſt à peu près la même.

Je rappellerai ici l'exemple aſſez connu de ce conſul d'Aix, qui, pendant la peſte qui ravagea la Provence au commencement de ce ſiècle, s'expoſa ſans ceſſe & ſans aucune précaution aux impreſſions du virus peſtilentiel, & échappa cependant à la contagion. Il portoit depuis long-tems un ulcère au nez, dont la ſuppuration fut vraiſemblablement ſon préſervatif.

M. *Delpech*, chirurgien major d'un régiment au ſervice de la Pologne, m'a raconté un fait qui confirme les obſervations précédentes. Il étoit, avec ſon régiment, à Kamínieck, dans la Podolie, où régnoit la peſte : il obſerva qu'aucun des ſoldats qui avoient des écoulemens gonorrhoïques ou des bubons vénériens en ſuppuration, n'en fut atteint, quoiqu'elle fût très-meurtriére.

Je terminerai le détail de ces obſervations par celle qui m'eſt particulière.

Au retour des troupes Françoiſes du Portugal, en 1763, il régna dans l'hôpital militaire de Perpignan une conſtitution de fièvres malignes de la plus mauvaiſe eſpèce : il y

---

(49) HARRIS, *ibid.* p. 31.
(50) *Journal des Savans*, du lundi 27 mai 1680.

eut jusqu'à 3200 malades. Cette maladie se communiqua à tous ceux qui approchèrent les malades ou qui respirèrent le même air; deux jeunes médecins qui suivoient l'hôpital, & presque tous les employés, aumôniers, chirurgiens, apothicaires, infirmiers, en furent atteints; la plupart en moururent. La salle des blessés étoit contiguë à la principale salle des fébricitans; presque tous les blessés furent attaqués de la même maladie; il n'y eut que ceux chez lesquels il y avoit une suppuration bien établie, qui en furent garantis: on observa même que, lorsque leurs plaies venoient à se fermer, ils étoient bientôt atteints de la maladie: on fut obligé de les transporter ailleurs dès que leurs plaies tendoient à guérison, & que la suppuration commençoit à diminuer; dès ce moment, ils échappèrent tous à la contagion.

Cette observation est bien importante; la suppuration des plaies paroît avoir été un vrai préservatif pour ceux chez lesquels elle étoit bien établie: sa cessation, au contraire, a été bientôt suivie de l'invasion de la maladie. Elle paroît donc démontrer l'efficacité d'un écoulement quelconque, pour préserver des maladies épidémiques contagieuses.

Il résulte de ces observations multipliées, qu'une évacuation provoquée & soutenue par l'application des vésicatoires, des cautères, des sétons, ou de toute autre manière, est un très-bon préservatif contre les maladies épidémiques: mais ce même moyen est encore très-propre à empêcher les progrès de ces maladies, lorsqu'il a été employé dès le commencement de leur invasion.

Ce n'est point là cependant le sentiment de tous les praticiens. Quelques-uns croient qu'il ne faut point le mettre en usage dans les premiers tems de la maladie: ils se fondent sur ce que les maladies épidémiques présentant quelquefois un caractère inflammatoire, il est dangereux d'appliquer dans le commencement un remède stimulant, qui peut augmenter l'irritation & l'inflammation; mais je ne parle ici que des cas où il n'y a point d'inflammation, ou bien où l'in-

flammation eſt ſecondaire, & elle l'eſt preſque toujours dans ces maladies : elle dépend des miaſmes impurs qui ſe ſont introduits dans le corps. Il eſt alors très-utile de frayer une voie au dehors à ces mêmes miaſmes : loin d'augmenter l'inflammation, on écartera la cauſe qui l'a produite ou qui l'entretient. C'eſt ainſi qu'on le pratique avec ſuccès dans les maladies inflammatoires qui dépendent de la métaſtaſe d'une humeur rhumatiſmale, goutteuſe, dartreuſe, varioleuſe, &c. Si ces raiſons ne ſuffiſent point pour raſſurer ceux qui craignent l'action des ſtimulans, ils peuvent employer pluſieurs autres moyens propres à produire le même effet, ſans avoir les mêmes inconvéniens, tels que les ſétons, les ſcarifications, &c.

Quelques autres praticiens ſont du même avis, par des raiſons différentes : ils regardent comme imprudent de s'en ſervir, dans la peſte, avant l'apparition des bubons, à moins qu'ils ne tardent trop à paroître ; ils penſent qu'on s'expoſe alors à troubler le travail de la nature, & qu'on voudroit inutilement diſpoſer un émonctoire pour des ſucs qui ne ſont point encore préparés & qui n'exiſtent point. Mais on ne doit point craindre de troubler le travail de la nature dans un moment où ce travail n'a point encore commencé ; on ne peut au contraire que le favoriſer, le faciliter, l'accélérer, en ouvrant une voie par laquelle la nature puiſſe ſe décharger des ſucs à meſure qu'elle les prépare. On ne peut s'empêcher de convenir que, dans le commencement d'une maladie, les ſucs ne ſont point encore préparés ; mais, dans le cas dont il s'agit ici, il n'en exiſte pas moins, dès les commencemens, des miaſmes impurs qui ſe ſont introduits dans le corps, & dont il eſt très-avantageux de provoquer l'excrétion avant qu'ils aient infecté la maſſe du ſang.

Ces praticiens ne ſe fondent encore que ſur des raiſons dénuées de faits ; mais le raiſonnement doit céder à l'expérience : l'obſervation a conſtaté l'efficacité de ce moyen, employé dans les premiers momens de l'invaſion de la maladie. *Galien* l'a éprouvé ſur lui-même. Livré au ſervice des malades

malades dans une peste qui ravagea l'Asie, il sentit les premières atteintes de la maladie: dès le second jour, il se fit des scarifications sur la cuisse, & il échappa bientôt au danger. Il a vu le même moyen pratiqué avec le même succès sur plusieurs autres personnes (51).

Simon Jacoz rapporte deux observations pareilles, faites dans la peste qui ravagea la France en 1628 & 1629. Un homme, qui, par l'apparition de quelques symptômes, se crut attaqué de cette maladie, se fit appliquer sur le champ des vésicatoires derrière les oreilles & sur quelques autres parties du corps; vingt-quatre heures après, il parut une parotide de laquelle il coula constamment une humeur âcre & séreuse, ainsi que des autres parties où il avoit fait appliquer des vésicatoires: dès ce moment, la maladie ne fit plus de progrès, & cet homme jouit d'une bonne santé, quoiqu'il se livrât au service des pestiférés. Ce même homme employa, avec le même succès, un moyen pareil sur sa femme, qui commençoit à ressentir les atteintes de la peste (52).

J'ai connu un religieux minime qui a obtenu le même succès d'un semblable moyen. Employé à Marseille, en 1720, au service des pestiférés, il éprouva les symptômes précurseurs de la peste: il se fit lui-même sur le champ, avec un canif, une incision à chaque aîne; il entretint avec soin l'écoulement, qui s'établit en peu de temps: il continua à se livrer au soin des pestiférés, & ne ressentit plus aucune atteinte de la contagion. Je tiens ce fait du religieux lui-même, & j'ai vu les cicatrices de ses incisions.

J'ajouterai le témoignage de *Jacques Lind*, qui regarde les vésicatoires comme propres à *étouffer la contagion* dans sa naissance, & en conseille l'application dès le commencement. Il se fonde sur un grand nombre d'observations, parmi lesquelles je me contenterai de rapporter celle qu'il a faite sur

(51) GALIEN, *de cucurbit. & scarific.* Venetiis, *Juntæ*, 1597, *in-fol.* fol. 4, litt. *B.*

(52) *Laz.* RIVIERE, *Observ. med.* Lugduni, *Cellier* 1659, *in-4°. Obs. communic. à Simon* JACOZ, obs. 19, p. 255.

vingt malades attaqués dans le même tems d'une maladie épidémique contagieuſe : dans la nuit qui ſuivit l'invaſion, il leur fit appliquer des véſicatoires ; dès le lendemain, ſeize d'entre eux furent ſans fièvre, & même ſans chaleur fébrile, & abſolument libres de contagion (53).

Ce même moyen a eu un ſuccès égal dans les maladies épizootiques : les ſcarifications faites de bonne heure ſur l'épine & au fanon des beſtiaux malades, ont réuſſi à M. *Vicq d'Azyr* (54) ; & c'eſt ſans doute d'après ſa propre expérience que ce médecin conſeille de faire un ſéton, des ſcarifications, des mouchetures le long de l'épine des animaux, dès l'inſtant de l'invaſion (55). M. *Le Clerc* a éprouvé les meilleurs effets des inciſions & des cautères, & il n'a vû périr aucun des beſtiaux auxquels on avoit fait un ſéton de bonne heure (56). M. *Chaboceau* a opéré un grand nombre de guériſons en appliquant un véſicatoire ſur la nuque des animaux dès l'apparition des premiers ſymptômes (57).

Je reviens à l'objet principal de ce mémoire, c'eſt-à-dire à l'utilité des émonctoires artificiels, conſidérés comme préſervatifs. Je vais rapporter des nouvelles obſervations, qui viennent à l'appui des précédentes : elles conſtatent l'action comme directe des miaſmes contagieux ſur l'endroit même où ces émonctoires ſont placés ; elles confirment mes conjectures ſur la ſortie de ces miaſmes par ces émonctoires, à meſure qu'ils s'introduiſent dans le corps.

Diemerbroeck raconte l'hiſtoire d'un homme qui, malgré deux cautères, fut attaqué de la peſte : dès le lendemain de l'invaſion, il éprouva une douleur violente à l'endroit des cautères, dont la circonférence devint noirâtre, & il en découla une matière ichoreuſe de la même couleur. Au moyen

---

(53) LIND, *Two papers and fevers and infections* ; Londres, 1763, *in*-8°, traduit en françois par M. *Fouquet*, Montpellier, *Picot*, 1780, in-8°.

(54) VICQ D'AZYR, *ibid.* part. I, p. 99.

(55) VICQ D'AZYR, *ibid.* part. I, p. 117 & 448.

(56) LE CLERC, *Eſſai ſur les maladies des beſtiaux*, p. 38 & ſuiv.

(57) Rapporté par M. VICQ D'AZYR, *ibid.* p. 268.

des topiques convenables, les bords des cautères, qui, selon toute apparence, étoient devenus gangréneux, se séparèrent, tombèrent, & le malade fut guéri (58). Il dit aillaurs avoir vu plusieurs personnes attaquées de la peste, malgré des cautères, en être délivrées par l'écoulement d'une matière noirâtre & fétide qui s'échappoit par les cautères (59).

Ces observations font voir que les miasmes pestilentiels ont une action directe vers les émonctoires artificiels, & que, lorsque ces émonctoires sont insuffisans pour préserver de la maladie, ils servent au moins à en rendre l'issue plus prompte & plus heureuse.

Des nouvelles observations confirment celles de *Diemerbroeck*, & sont encore plus positives.

Van-der Linden a observé que ceux qui portent des cautères y éprouvent un sentiment de mordication toutes les fois qu'ils approchent d'un lieu infecté (60).

Nathanael Hodges a éprouvé lui-même ce sentiment de mordication sur la partie du bras où étoit le cautère, & ce sentiment de mordication étoit accompagné d'un écoulement de matière sanieuse, avec une douleur lancinante & pongitive (61).

Enfin l'observation que *Fabrice de Hilden* a faite sur lui-même, pendant la peste de Lausanne, en 1612, est peut-être plus singulière. Le muscle fléchisseur du coude (ce sont ses expressions) sur lequel étoit placé un cautère, éprouvoit par intervalles des agitations & des tremblemens si marqués, qu'ils étoient apperçus par les assistans, qui, en approchant leur oreille, y entendoient même une espèce de bruit. Il n'y sentoit aucune douleur (62).

Ces différens accidens éprouvés à l'endroit des cautères à l'approche des lieux infectés, paroissent prouver que les

(58) DIEMERBROECK, *ibid.* lib. IV, hist. 90, p. 356.

(59) DIEMERBROECK, *ibid.* lib. II, cap. 8, p. 150.

(60) VAN-DER LINDEN, rapporté par ETTMULLER, *ibid.*

(61) HODGES, *Loimologia*; Londini, 1672, *in*-8°, sect. viij, p. 241.

(62) FABRICE DE HILDEN, *ibid.* cent. 4, obs. 23, p. 305.

miaſmes peſtilentiels y parviennent aiſément, & s'échappent au dehors : c'eſt une nouvelle preuve de l'efficacité des égoûts artificiels.

La réunion d'un ſi grand nombre d'obſervations, faites en différens tems, dans différens pays, par tant de praticiens, dans des cas différens, quoique analogues les uns aux autres, ne laiſſe aucun doute ſur l'utilité & l'efficacité du moyen que je propoſe ; elle doit le faire adopter comme un des premiers préſervatifs. On pourroit peut-être, en l'employant de bonne heure, prévenir les progrès des maladies épidémiques : il paroîtroit ſur-tout devoir être pratiqué pour les perſonnes deſtinées au ſervice des malades ; à l'abri de la contagion, elles pourroient s'y livrer avec plus d'aſſurance, & par conſéquent plus de zèle.

Je ne préſente pas cependant ce moyen comme infaillible ; il n'a pas toujours produit un effet auſſi heureux. On a vu, par les obſervations de *Mercurialis* & de *Fabrice de Hilden*, que, malgré des cautères, quelques perſonnes, quoiqu'en petit nombre, avoient été attaquées de la peſte. *Hoechſtetter* (63) & *Diemerbroeck* (64) rapportent auſſi quelques exemples pareils. Mais ces cas particuliers ne ſauroient ſervir à établir une règle générale, tandis que ſur-tout les exemples contraires ſont très-multipliés. Il n'eſt point de remède dont l'effet ne manque quelquefois ; il en eſt cependant que nous n'héſitons point à regarder comme certains, d'après leurs heureux effets ſur le plus grand nombre : c'eſt une règle générale, dont on doit faire l'application à l'objet dont il eſt ici queſtion.

Ne pourroit-on point appliquer aux maladies épizootiques ce que je viens de dire des maladies épidémiques ? Leurs effets ſont ſouvent meurtriers : elles détruiſent l'eſpérance de l'agriculteur, & nous privent de la portion la plus eſſentielle de notre nourriture. Leur marche paroît être la même que

(63) HOECHSTETTER, *Obſ. med. raræ*, Lipſiæ, 1674, *in*-8°, dec. 7, cap. 1 ; & cap. 31.

(64) DIEMERBROECK, *ibid.* p. 152.

celle des maladies épidémiques. Pourquoi n'emploieroit-on point le même moyen pour en préserver les bestiaux? Des cautères, des sétons, des vésicatoires appliqués sur quelques parties des animaux, comme sur le cou, sur les oreilles, sur les épaules, aux angles des yeux, la térébration de leurs cornes, conseillée par *Fantasti*, & autres moyens pareils, pourroient les mettre à l'abri de la contagion.

Ce moyen a été apperçu depuis bien long-tems: *Columelle* (65), *Vegèce*, *Gesner*, l'ont recommandé; M. *de Secondat* en a vanté l'efficacité (66); *Lancisi* l'a présenté comme étant souvent le plus sûr de tous les remèdes (67); M. *de Montigny* (68) & M. *Vicq d'Azyr* (69) l'ont conseillé comme le préservatif le plus efficace, & nous apprenons de M. *Bertin* qu'il a été employé avec succès par un habitant de la Guadeloupe, pour préserver ses bestiaux dans une épidémie qui ravageoit cette île (70). Par quelle fatalité a-t-il été presque toujours négligé? On en a cependant généralement reconnu l'utilité dans l'épizootie qui a ravagé la France en 1774 & 1775: MM. *Vicq d'Azyr*, *Herment*, *Drouin*, *la Coste*, *Dufau*, *Prat*, *Larse*, *Blechet*, ont conseillé les cautères, les vésicatoires, les sétons, les acu-ponctures, les scarifications, la perforation des cornes (71); mais on n'a conseillé & employé ces moyens que pour les bêtes déja attaquées de la maladie (72). Ce seroit peut-être le premier secours à mettre en usage dès la première apparition d'une maladie

(65) COLUMELLE, *de re rusticâ*, lib. VI, cap. 5. *Libri de re rusticâ*, CATONIS, VARRONIS, COLUMELLÆ & PALLADII; Parisiis, *Jodoc-Badius Ascensius*, 1529, *in*-fol. p. 144.

(66) SECONDAT, *Mém. sur la malad. épizoot.* Bordeaux, *Racle*, 1775, *in*-4°, p. 8.

(67) LANCISI, *ibid.* cap. 9, p. 210.

(68) MONTIGNY, *Instruct. & avis aux habitans des provinces méridionales sur la maladie qui détruit le bétail*; Paris, *Impr. royale*, 1775, *in*-4°, p. 126.

(69) VICQ D'AZYR, *ibid.* part. I, p. 451, & part. II, p. 522 & 527.

(70) BERTIN, *Relation de quelques accidens extraordinaires arrivés à la Guadeloupe, sur les nègres, à la suite de l'usage qu'ils ont fait de la chair des animaux morts de la maladie épizootique*; rapporté par MONTIGNY, *ibid.* p. 52.

(71) Rapporté par M. VICQ D'AZYR, *ibid.*

(72) Il faut cependant en excepter M. *Vicq d'Azyr*, qui les a conseillés comme préservatifs en 1774. Voyez son ouvrage déja cité, p. 522 & autres.

épizootique dans un canton; on pourroit réussir par là à conserver beaucoup de bestiaux, en les préservant des impressions de la maladie.

Je ne me suis proposé, dans ce mémoire, que de réunir dans un même tableau les raisons & les observations qui peuvent prouver l'efficacité du moyen dont il y est question: je n'y attache d'autre importance que celle d'engager les praticiens à l'essayer, & à le proclamer s'il réussit. Je me croirois trop payé de mes recherches, si je pouvois par là contribuer à la conservation d'un grand nombre d'individus, que les maladies épidémiques enlèvent à leur famille & à l'état.



MÉMOIRE

Sur l'Inoculation.

Par M. GIROD, Associé régnicole.

LES progrès que l'inoculation a faits en France depuis quelques années, nous mettent en état de présenter des résultats d'autant plus certains, qu'ils sont composés d'un plus grand nombre de données, dont nous garantissons l'exactitude & l'authenticité. Lu le 6 décembre 1782.

Cette méthode fut pratiquée à Millau dans le Rouergue, il y a environ dix-huit ans. M. Pelet, citoyen honnête autant que Médecin éclairé, en fit le premier essai sur une orpheline qu'il a ensuite adoptée & comblée de bienfaits.

Le succès encouragea l'inoculateur, excita le zèle des gens de l'art, & détermina la confiance d'une partie du public. Depuis cette époque, on a inoculé, dans la ville même de Millau, dans les temps d'épidémie, & dans les campagnes du voisinage, lorsque la contagion avoit cessé. Mais c'est sur-tout au mois de mars de cette année que les ravages de la petite-vérole engagèrent un plus grand nombre de pères à recourir à la nouvelle méthode.

On a inoculé dans cette ville, depuis le 20 mars jusqu'au 20 juin, deux cens vingt-neuf sujets, pris dans toutes les classes de citoyens, depuis l'âge de huit mois jusqu'à celui de dix-neuf ans.

Aucun n'en est mort : trois ou quatre seulement ont eu des petites-véroles confluentes, & n'en ont éprouvé d'autres suites, que celles d'en être plus ou moins marqués. De simples particuliers en ont inoculé vingt-huit : seize l'ont été par une sœur de l'hôpital, & les autres par des médecins, des chirurgiens & des apothicaires.

On a compté dans le même temps trente-deux perſonnes mortes, ſur deux cens trente-quatre qui avoient pris la petite-vérole par la contagion ordinaire. Pluſieurs ſont mortes des ſuites, ou traînent une vie languiſſante.

Nous devons des éloges à la franchiſe & à la bonne-foi de l'auteur qui nous fournit ces renſeignemens. Il obſerve que l'inoculation, adminiſtrée ſans préparation par les gens du peuple, & abandonnée à elle-même, avoit eu plus de ſuccès que lorſqu'elle avoit été dirigée par les gens de l'art. Cette vérité d'obſervation, très-connue en Franche-Comté depuis bien des années, ne peut être trop répandue dans le public, pour ôter tout eſpoir de le tromper aux inoculateurs prévenus ou de mauvaiſe foi, qui voudroient faire croire qu'on doit à leurs remèdes des avantages qui ne ſont que les ſuites naturelles de l'inoculation.

Le nombre des inoculés de l'hôpital d'inoculation de la ville de Londres, depuis ſa fondation, en 1746, juſqu'au 24 mars 1782, eſt de vingt mille ſix cens quatre-vingt-deux. Celui des inoculés l'année dernière eſt de onze cens ſoixante-dix-neuf. La proportion des morts eſt toujours d'un ſur quatre cens parmi les inoculés, & de ſoixante-douze ſur quatre cens parmi ceux qui ſont attaqués de petite-vérole naturelle.

J'établis, il y a dix-huit ans, l'inoculation parmi le peuple des campagnes de Franche-Comté. Le ſuccès de cet établiſſement a paſſé de beaucoup les eſpérances que j'oſai former alors ; & je ſouhaite que l'exemple de M. de la Corée puiſſe diriger vers cet objet important l'attention des adminiſtrateurs des autres provinces du royaume.

L'inoculation fut preſque auſſi-tôt décriée que connue à Beſançon, par le malheur qu'éprouva le marquis de la Perriere en 1765, de perdre un de ſes fils, & de voir l'autre expoſé pendant long-temps aux plus grands dangers.

Convaincu cependant de ſes avantages, & ne pouvant m'adreſſer à un public juſtement révolté, je pris le parti de la propoſer dans les campagnes, où mes ſervices dans les

les maladies épidémiques m'avoient fait connoître.

Des ſuccès multipliés déterminèrent la confiance de cet autre public, & je fus bientôt obligé d'inoculer en foule tous les enfans qu'on me préſentoit ſur la place, dans les rues & dans les écoles publiques. J'employois la méthode des inciſions, la ſeule qui fût alors connue.

La reconnoiſſance & la juſtice me font un devoir de nommer ici mes coopérateurs les plus diſtingués; ce ſont M. Favrot, docteur en médecine à la Chaux-Neuve, & M. Nicod, médecin à Fraſne, que j'avois appelés à mon premier eſſai. Ils inoculoient auſſi, ſans autre eſpoir que celui du bienfait, dans les cantons où ils étoient connus.

Nous avions continué d'inoculer par milliers, ſans choix, ſans préparation, lorſqu'en 1771, le bruit de nos ſuccès s'étant enfin accrédité dans les villes, je n'eus plus à combattre que les opinions ſyſtématiques ſur la néceſſité des préparations & du traitement.

J'introduiſis alors la méthode par les piqûres, qui, étant exempte de panſemens & de ces longues ſuppurations qu'on obſerve quelquefois à la ſuite des inciſions, réuniſſoit tous les avantages que l'on peut deſirer dans la pratique de l'inoculation en grand.

Je ne fus plus occupé dès-lors qu'à inoculer, dans les châteaux, les enfans des citoyens d'un ordre diſtingué. J'ai tiré tout le parti poſſible de cette circonſtance, pour encourager, à l'exemple de leurs ſeigneurs, le peuple des différens cantons où j'étois appelé. J'ai toujours eu ſoin de former à la pratique aiſée de l'inoculation le chirurgien du lieu, en le faiſant venir pour obſerver l'opération, ſes ſuites, & en le faiſant opérer lui-même ſur quelques enfans du peuple.

Ce ne fut qu'en 1776 que, ſur les repréſentations de M. de la Corée, le gouvernement conſacra un fonds annuel & deſtiné aux gratifications des chirurgiens qui inoculent les enfans de leurs cantons reſpectifs. Depuis ce moment, on a dreſſé chaque année des états qui contiennent les

noms, les demeures, l'âge des inoculés, avec des observations. Ils sont envoyés au ministre des finances & à la société royale de médecine; il en reste un double au secrétaire de l'intendance; & j'en garde un, pour y avoir recours au besoin.

Le nombre des inoculés parmi le peuple des campagnes, depuis 1765 jusqu'en 1776, passe dix-sept mille. Les états qu'on commença à former en 1777, en contiennent près de sept mille.

Je me suis occupé pendant long-temps de recherches sur les causes qui assurent à l'inoculation, sur la contagion ordinaire, des avantages aussi réels que bien établis. Parmi plusieurs conjectures que je fis en 1771, une seule m'a paru d'accord avec l'expérience. J'avois observé que le pus qui survenoit aux incisions avant la fièvre, étoit contagieux, & pouvoit être employé, comme celui des pustules, dans la pratique de l'inoculation.

Cette observation me conduisit naturellement à penser que cette portion du levain extraite de tout le corps, devoit diminuer notablement celle qui restoit pour être mise en activité lors de la fièvre d'invasion, & que c'étoit à cette cause unique qu'on pouvoit rapporter les avantages de l'inoculation. Je ne connoissois & je ne connois encore d'autre moyen sûr d'attirer plus de levain à la peau, que la multiplication des piqûres.

En 1771, je n'en faisois que deux, une à chaque bras, selon l'usage d'alors. Je hasardai la troisième l'année suivante, & la quatrième en 1773.

Les princes & princesses de la famille royale furent inoculés en 1774, par quatre piqûres. Le roi seul, & de son propre mouvement, fit faire la cinquième. Depuis ce moment, j'ai inoculé avec cinq piqûres, auxquelles j'ajoutai la sixième il y a quelques années.

J'ai tiré de là un corollaire-pratique opposé aux idées communes; c'est que l'abondance de l'éruption, toutes choses d'ailleurs égales, est, jusqu'à un certain terme que

l'expérience déterminera un jour, en raison inverse du nombre de piqûres. Il nous reste à établir les faits généraux par lesquels on peut étayer cette proposition.

Je puis assurer que depuis que j'inocule par quatre, cinq ou six piqûres, avec l'attention de n'employer que du levain récent, je n'ai jamais donné de petites-véroles confluentes, & qu'au moins la cinquième partie n'a été que locale, pendant que sur les deux cens vingt-neuf inoculations faites dans la ville de Millau, par deux piqûres seulement, plusieurs ont été suivies de petites-véroles confluentes, & qu'il n'y en a point eu qui ait été simplement locale.

M. Archer, médecin de l'hôpital d'inoculation en Angleterre, qui inocule par quatre piqûres, réduit la proportion des morts à un sur quatre cens, pendant que le chevalier George Baker, médecin de la reine d'Angleterre, & d'autres praticiens connus, m'ont assuré que dans la ville de Londres, où l'on n'inoculoit communément que par deux piqûres, cette proportion pouvoit se porter à un sur deux cens. Il est vrai que dans la ville on inocule beaucoup d'enfans dans le premier âge, que je regarde comme très-défavorable; au lieu qu'il ne se présente guères que des adultes à l'hôpital d'inoculation.

Tous les inoculateurs un peu exercés sont rassurés sur la crainte d'éruptions abondantes, en voyant les boutons qui naissent aux piqûres, gros, élevés, & en pleine suppuration avant la fièvre.

M. Camper, dans sa Dissertation couronnée à l'Académie de Toulouse, présente le tableau de douze inoculés par deux, trois, quatre, cinq, six & sept incisions. Les sept incisions n'ont produit que quatre boutons; pendant que deux incisions faites sur trois sujets ont produit, sur l'un deux cens trente boutons, sur le second mille, & sur le troisième quinze cens.

Le célèbre professeur de Groningue, qui joint à la hardiesse dans ses recherches beaucoup de pénétration & de jugement, n'offre ce tableau que pour démontrer par des

faits exacts, que l'abondance de l'éruption n'eſt pas en raiſon de la quantité du levain; &, ſans remarquer que le nombre des inciſions & celui des boutons ſont à-peu-près en raiſon inverſe, il recommande la circonſpection ſur le nombre des inciſions, dans la crainte de cauſer des engourdiſſemens & des dépôts aux aiſſelles, qu'il eſt facile, dit-il, de prévenir, ſi l'on n'en fait qu'une.

Il y a huit ans que, M. Nicod & moi, nous inoculâmes une trentaine d'enfans, lui par deux piqûres, dans la crainte de s'expoſer aux petites-véroles confluentes, & moi par quatre. Il fut aiſé d'obſerver que mes inoculés en général eurent moins de petite-vérole que les ſiens.

Les états d'inoculation de Franche-Comté, depuis la fin de 1776 juſqu'en 1781 incluſivement, contiennent cinq mille deux cens cinquante inoculés. Les pertes ſont à-peu-près d'un ſur deux cens huit. Ils ont preſque tous été inoculés par deux piqûres : le préjugé & la crainte des petites-véroles abondantes, ont empêché les chirurgiens d'en augmenter le nombre. J'annonçai l'année dernière que j'avois donné des ordres plus poſitifs à ce ſujet. Ils ont été exécutés en partie; & dans le nombre de dix-ſept cens cinq inoculés que portent les états de 1782, il n'en eſt mort que trois, ou un ſur cinq cens ſoixante-quatre; proportion plus avantageuſe que celle qu'on avoit eue dans toutes les années précédentes.

Je ſuivrai les inductions que peut fournir ce nouveau ſyſtême, & je tâcherai de déterminer par des obſervations générales, le point où l'on doit aller, & celui auquel il faut s'arrêter.

Nous finirons par une réflexion ſur la police de l'inoculation. La liberté indéfinie d'inoculer en tout temps, ſeroit dangereuſe dans les villes du ſecond & du troiſième ordre, où l'on entretiendroit une contagion perpétuelle & très-alarmante; pendant que, dans l'ordre ordinaire des choſes, elles doivent éprouver, entre chaque épidémie, des intervalles de quatre à cinq ans, libres de toute contagion variolique. Mais l'intérêt général & particulier exige qu'on y permette,

comme à Millau, l'inoculation aux approches & dans les temps d'épidémie.

Le même intérêt n'exige-t-il pas auſſi que dans les villes du premier ordre, où la grande population entretient cette contagion dans tous les temps, on y permette l'inoculation dans les ſaiſons moyennes, le printemps & l'automne, que le public préfère, avec défenſe de laiſſer ſortir les inoculés pendant un mois? Les citoyens de tous les ordres pourroient jouir de tous ſes avantages, ſans expoſer le public aux inconvéniens qui ſe firent ſentir à Londres, lors de l'établiſſement général de cette méthode.



MEMOIRE

Sur la diſſolubilité des précipités mercuriels dans l'eau, & ſur la combinaiſon du mercure avec l'alkali volatil.

Par MM. DE LASSONE & CORNETTE.

Lu le 11 ſeptembre 1781.

L'EXAMEN des différens remèdes que l'on retire du mercure, a de tout temps excité l'attention d'un grand nombre de médecins. Pluſieurs d'entre eux, frappés des mauvais effets & des ſuites funeſtes qui ne réſultent que trop ſouvent de leur mauvaiſe préparation, & d'une adminiſtration irrégulière, ont cherché à prévenir ces dangers, & ſe ſont occupés à procurer à la médecine des moyens auſſi efficaces, & peut-être plus doux, pour le traitement des maladies vénériennes.

C'eſt ſans doute après de pareilles réflexions, qu'un de nos correſpondants (1) a propoſé à la Société royale, il y a déja pluſieurs années, comme un remède ſpécifique, l'uſage de l'eau mercurielle faite par ébullition avec les précipités de mercure. Cette compagnie avoit chargé, dans le temps, M. Bucquet de cet examen; mais ce chimiſte, accablé ſous le poids d'une maladie longue, ne put donner à ſon travail toute l'extenſion dont il étoit ſuſceptible. Il ſe borna, dans le rapport qu'il fit à ce ſujet, à l'examen de la diſſolubilité de ces précipités dans l'eau; mais il aſſura, ainſi que l'avoit avancé M. Bayen, que cette eau mercurielle devoit être cauſtique, perſuadé, d'après le ſentiment du chimiſte diſtingué dont nous venons de parler, que les précipités mercuriels conſervoient toujours une partie de la cauſticité

(1) M. Gallet du Pleſſis, médecin à Carcaſſone.

des acides qui avoient servi à les dissoudre, & que c'étoit en raison de ces mêmes acides qu'ils étoient dissolubles dans l'eau.

Les choses étoient restées dans cet état, lorsque des circonstances particulières ayant déterminé de nouveau la Société royale à reprendre ce travail, elle nous chargea, M. de Lassone & moi, de le suivre. Depuis long-temps cette Compagnie avoit senti qu'une suite d'expériences dirigées sur cet objet, pourroit ajouter aux connoissances acquises sur la nature des différens précipités mercuriels, & pourroit fournir à la médecine de nouveaux remédes pour la guérison de plusieurs maladies. Nous avons donné à ce travail peut-être plus d'étendue que nous n'aurions dû le faire; mais le champ nous a paru si vaste, & le sujet si intéressant, que nous nous sommes laissés entraîner comme malgré nous dans une suite d'expériences nombreuses, & dont les détails nous ont paru nécessaires.

Nous avons fait dissoudre dans de l'eau-forte ordinaire deux onces de mercure cru : la dissolution finie & étendue dans l'eau distillée, a été précipitée ensuite par l'alkali minéral. Le précipité qui en est résulté étoit de couleur briquetée, il ressembloit au safran de mars astringent. C'est avec ce précipité bien lavé & édulcoré avec de l'eau distillée bouillante, que nous avons fait les expériences suivantes.

Deux gros de ce précipité mercuriel soumis à l'ébullition dans un matras de verre, avec quatre onces d'eau distillée, se sont dissous en partie dans l'eau, & lui ont communiqué une forte saveur métallique. Dans cet état, cette liqueur blanchissoit la lame de cuivre, déposoit abondamment avec l'alkali volatil caustique & non caustique, & donnoit du mercure doux avec la dissolution de sel marin.

Nous ne pouvions plus douter, après cette expérience, qu'une portion de ce précipité mercuriel n'eût été dissoute dans l'eau; mais comme nous avions employé de l'eau-forte ordinaire, & qui n'étoit pas exempte d'acide marin, nous soupçonnâmes que la portion de mercure qui avoit

été diſſoute, pouvoit être due autant à l'exiſtence de cet acide, qu'à l'acide nitreux que ce précipité avoit pu retenir. Nous réſolûmes dès-lors de répéter l'expérience, & de ne plus employer déſormais que de l'acide nitreux très-pur, & dépouillé du mélange de tout autre acide, afin de nous mettre à portée d'examiner avec plus de ſûreté l'état des précipités mercuriels que nous devions obtenir (1).

Nous fîmes de nouveau diſſoudre dans de l'acide nitreux très-pur, deux onces de mercure revivifié du cinabre. Cette diſſolution, étendue dans l'eau diſtillée, fut diviſée en deux parties : la première fut précipitée par l'alkali du tartre, & la ſeconde par l'alkali minéral ; ſels que nous avions préparés nous-mêmes, & dont nous étions très-ſûrs. Ces deux précipités, bien lavés dans l'eau diſtillée bouillante, différoient beaucoup en couleur l'un de l'autre : celui par l'alkali fixe étoit de couleur de feuilles mortes, & celui par l'alkali minéral étoit d'une couleur rouge foncée.

Nous avons fait bouillir pendant une heure, dans un matras de verre, deux gros de chacun de ces précipités, avec quatre onces d'eau diſtillée : nous avions ſoin d'ajouter de nouvelle eau, à meſure qu'elle s'évaporoit, pour en conſerver toujours le même poids. La liqueur filtrée étoit claire & limpide ; elle avoit une ſaveur métallique très-décidée : elle fourniſſoit un précipité léger avec l'alkali fixe, en donnoit un plus abondant avec les alkalis volatils, blanchiſſoit la lame de cuivre, & ſe conſervoit à l'air très-bien, & dans toute ſon intégrité, pendant plusieurs jours, ſans qu'il ſe formât aucun dépôt, & qu'il parût à la ſurface aucune pellicule.

Une once de chacune de ces liqueurs, ſoumiſe, dans une capſule de verre, à l'évaporation inſenſible, a laiſſé au fond du vaſe une pellicule brillante & comme micacée : il

(1) Nous avons cru devoir rapporter ces expériences, afin de prévenir les chimiſtes qui voudront les répéter, de s'aſſurer auparavant de la pureté de leur acide.

y en avoit environ un grain. Cette matière saline rassemblée étoit d'un gris sale; elle se dissolvoit difficilement dans l'eau, mais elle s'amalgamoit sur le champ avec le cuivre, surtout si elle étoit animée avec l'alkali volatil.

Nous avons fait bouillir encore à trois différentes reprises, dans la même quantité d'eau distillée, & pendant le même espace de temps, les mêmes précipités mercuriels. Nous avons observé dès la seconde ébullition, que l'alkali fixe ne donnoit plus de précipité, tandis que les alkalis volatils caustiques & non caustiques en donnoient un très-abondant (1). Les liqueurs de la seconde ébullition avoient encore une saveur métallique très-forte, blanchissoient la lame de cuivre, & se conservoient à l'air sans perdre leur limpidité. Celles des deux dernières ébullitions étoient moins chargées que les premières; la saveur métallique étoit aussi moins forte; elles ne blanchissoient plus que très-foiblement la lame de cuivre, ne précipitoient plus avec l'alkali fixe, ni même avec l'alkali volatil effervescent: mais l'alkali volatil caustique fournissoit encore un dépôt assez abondant. Ces liqueurs se couvroient promptement à la surface d'une pellicule légère, & le mercure qu'elles tenoient en dissolution se précipitoit en partie. Nous n'avons pas suivi plus loin ces ébullitions, quoique nous fussions persuadés qu'il auroit encore pu se dissoudre du mercure.

Toutes ces liqueurs réunies, chacune selon leur ordre, ont laissé déposer de petits cristaux brillans, semblables pour la couleur au grenat. Dans ces différentes ébullitions réitérées, ces deux précipités mercuriels, n'avoient pas beaucoup perdu de leur poids; car celui par l'alkali fixe

(1) Comme dans le cours de ce mémoire nous serons obligés de parler souvent des alkalis volatils caustiques & non caustiques ou effervescens, nous croyons devoir prévenir que par alkali volatil caustique, nous entendons celui qui est toujours en liqueur, & tellement privé de son air par la chaux qui a servi à le dégager, qu'il cesse de faire effervescence avec les acides : au lieu que par alkali volatil effervescent, nous entendons celui qui peut être concret ou liquide à volonté, & tellement chargé d'air, qu'il fait une vive effervescence dans son mélange avec les acides.

n'étoit diminué que de quinze grains, tandis que celui par l'alkali minéral n'en avoit perdu que douze. Ils avoient tous deux conſervé à peu près la même couleur.

Comme nous ne pouvions plus douter, après les expériences que nous venons de rapporter, de la diſſolubilité de ces précipités mercuriels, nous réſolûmes d'examiner de quelle manière & par quel *latus* elle avoit pu s'opérer. Nous étions bien convaincus que l'acide nitreux que nous avions employé étant très-pur, on ne pouvoit l'attribuer à l'acide marin. Le ſentiment de M. Bayen ſur la cauſticité des précipités mercuriels, nous paroiſſoit devoir être le plus raiſonnable, & le ſeul que nous puſſions admettre. Il étoit tout naturel de penſer que ces précipités mercuriels retenant une portion de l'acide qui avoit ſervi à les diſſoudre, cet acide devoit être auſſi le principe de leur cauſticité. Mais quelque propenſion que nous euſſions à adopter cette opinion, nous ne pouvions le faire ſans une ſorte de répugnance, ſur-tout en conſidérant le réſidu ſalin qui nous étoit reſté de l'évaporation inſenſible de ces liqueurs, ſi différent du nitre mercuriel & du ſublimé corroſif. Il nous étoit difficile d'admettre que ces acides fuſſent ici la cauſe immédiate de la cauſticité & de la diſſolubilité de ces précipités mercuriels.

Nous crûmes devoir éclaircir nos doutes, par les expériences ſuivantes. Nous introduiſîmes dans une cornue de verre une demi-once de précipité mercuriel bien lavé & préparé par l'alkali minéral. Cette ſubſtance, expoſée à une chaleur très-forte, donna environ 25 pouces cubes d'air, dont une partie fut abſorbée par l'eau, & l'autre, beaucoup plus pure, étoit déphlogiſtiquée. Il ne ſe ſublima point, à la voûte de la cornue, de mercure doux; preuve non équivoque de la pureté de notre acide. Lorſque le mercure commença à ſe réduire, nous retirâmes le vaiſſeau du feu; car notre intention n'étoit point de le revivifier entièrement, mais plutôt d'enlever, par cette grande chaleur, tout l'acide nitreux qui pouvoit y être reſté. Cette opération finie, nous

prîmes deux gros de cette poudre mercurielle, semblable, pour la couleur, à l'*arcane corallin*, que nous fîmes bouillir dans quatre onces d'eau distillée : nous reconnûmes bientôt que la liqueur filtrée tenoit du mercure en dissolution, à la vérité un peu moins que dans les expériences précédentes. Nous pensâmes dès-lors que ni l'acide nitreux, ni l'acide marin n'étoit l'intermède de la dissolubilité des précipités mercuriels dans l'eau. Nous étions d'autant plus autorisés à le croire, que le mercure précipité *per se* (préparation qui se fait, comme l'on sait, sans aucun acide), nous avoit donné des marques de dissolubilité. Nous crûmes donc trouver dans le gaz aériforme que retiennent les chaux métalliques, l'explication du phénomène dont il s'agit. En effet, si l'on considère ce qui se passe pendant la dissolution des métaux dans les acides, & leur précipitation par les alkalis, on ne tardera pas à s'appercevoir que les métaux précipités ont absorbé & retenu une grande quantité d'air, qui leur a été fourni vraisemblablement par le dissolvant & le précipitant; & on ne sauroit douter, d'après les recherches des physiciens & des chimistes modernes, que ce ne fût à cet air qu'on dût attribuer principalement leur dissolubilité dans l'eau. Cette opinion est celle de M. Monnet. Ce chimiste a avancé, il y a déja plusieurs années, dans son Traité de la dissolution des métaux, à l'article du *fer*, que *l'air peut faire souvent fonction d'acide, & qu'on peut le regarder dans une infinité d'occasions comme le véritable dissolvant de cette substance*. Cette idée de M. Monnet, reconnue aujourd'hui pour véritable par tous les chimistes, est susceptible d'une plus grande extension, & pourroit s'étendre aux autres chaux métalliques; car presque toutes sont solubles en partie dans l'eau. Il est donc vraisemblable que les précipités mercuriels retenant une grande quantité d'air, c'est à lui qu'on doit attribuer leur dissolubilité. On nous objectera peut-être que toutes les chaux métalliques ne se ressemblent pas; par exemple, que celles qui résultent de la précipitation par l'alkali fixe caustique, diffèrent de celles précipitées par l'alkali fixe ordinaire. Cette objection

ne nous paroît que ſpécieuſe, & ne change rien, comme nous allons le démontrer, à l'explication que nous venons de donner. Si l'on fait précipiter un métal diſſous, par exemple le mercure, par l'alkali cauſtique, il ne ſe fait point d'effervefcence : le précipité qui en réſulte eſt jaune comme de l'ocre, mais il n'en eſt pas moins ſoluble dans l'eau. Ce défaut d'effervefcence a lieu, parce que l'alkali qu'on a employé ne contenant pas d'air, s'empare de celui fourni par l'acide, dont une partie eſt entrée dans le métal, pour le conſtituer chaux; car ſi l'on compare la chaux métallique ainſi préparée, avec celle précipitée par l'alkali fixe, on verra qu'il n'y a entre elles que peu ou point de différence, puiſque le précipité par l'alkali cauſtique fournit à-peu-près autant d'air déphlogiſtiqué que les autres précipités de mercure.

Juſqu'ici nous croyons avoir démontré que les précipités mercuriels par les alkalis fixes végétaux, minéraux & cauſtiques, pouvoient ſe diſſoudre en partie dans l'eau, & que cette propriété leur étoit inhérente par le gaz aériforme dont elles étoient pénétrées. Nous allons prouver bientôt que cette propriété ne s'étend pas également aux précipités mercuriels par les alkalis volatils cauſtiques & non cauſtiques.

Ayant fait diſſoudre dans de l'acide nitreux pur deux onces de mercure cru, cette diſſolution étendue dans l'eau diſtillée, fut diviſée en deux parties : une portion fut précipitée par l'alkali volatil cauſtique ou fluor, & l'autre par l'alkali volatil effervefcent. Le premier mélange, par les raiſons que nous venons de donner, ne produiſit point d'effervefcence, tandis que l'autre en fit une très-vive. Les deux précipités qui ſe formèrent étoient d'une couleur blanchâtre. Cette couleur n'eſt point conſtante, car le plus ſouvent elle eſt d'un gris ardoiſé; ce qui dépend, ainſi que l'a penſé M. Bergman, de l'état de la diſſolution, & mieux encore du plus ou du moins de phlogiſtique dont l'acide nitreux eſt chargé. Ces précipités, ſoumis à l'ébul-

lition dans l'eau diſtillée, ne donnèrent aucune marque de diſſolution ; l'eau n'avoit acquis aucune ſaveur, & ne s'étoit chargée d'aucune parcelle de mercure. Ce phénomène ne nous ſurprit point : depuis long-temps nous étions perſuadés que l'alkali volatil contenant une matière graſſe toute formée, ſubſtance qui paroît eſſentielle à ſa compoſition, & qui peut-être le conſtitue alkali volatil, devoit donner aux précipités mercuriels des propriétés différentes. Si l'on examine ces précipités, on verra qu'ils ſont d'une réduction plus facile; que la chaux de mercure eſt tellement pénétrée de phlogiſtique, qu'elle donne beaucoup d'air fixe, & peu ou point d'air déphlogiſtiqué, & que l'on peut former, par ſon mélange avec le ſublimé corroſif, du mercure doux ; ce qu'on ne peut faire avec les autres précipités de mercure ordinaire bien lavés & exempts de tout mélange d'acide nitreux, à moins qu'on ne les ait humectés avec de l'alkali volatil. Il ſe paſſe ici un phénomène ſingulier & digne d'attention. Si l'on verſe ſur deux gros de précipité mercuriel préparé par l'alkali végétal ou minéral, une demi-once d'alkali volatil effervescent en liqueur, il s'excite auſſitôt une chaleur capable de faire monter le thermomètre de dix degrés, le précipité change ſur le champ de couleur, prend celle d'ardoiſe, & ſe diſſout en partie dans l'alkali volatil, car ſi l'on verſe de l'eau ſur cet alkali filtré, il ſe fait un précipité blanc très-abondant, qui n'eſt autre choſe que le mercure qu'il tenoit en diſſolution. Dans ce ſimple mélange, le mercure pouvoit avoir été réduit par la voie humide; car ſi l'on examine ce précipité deſſéché à la loupe, on apperçoit beaucoup de globules de mercure coulant ; ce qui prouve l'exiſtence de la matière graſſe dans cet alkali, ainſi que nous l'avons déja démontré pluſieurs fois. Dans cet état, ce précipité de mercure, qui auparavant auroit fourni à l'appareil pneumato-chimique beaucoup d'air déphlogiſtiqué, ne donne plus que de l'air fixe en petite quantité.

Cette action de l'alkali volatil ſur le mercure nous le fait regarder comme une véritable pierre de touche pour décou-

vrir cette substance, en quelque état qu'elle soit. Plusieurs empiriques, fondés sans doute sur la difficulté que l'on a de le reconnoître, avancent hautement pour satisfaire davantage leur cupidité, qu'il n'entre dans leur composition aucune préparation mercurielle. On peut facilement découvrir cette fraude: il suffit pour cela de verser de l'alkali volatil effervescent sur les poudres ou extraits desséchés que l'on soupçonne en contenir, de les faire chauffer légèrement, & d'en mettre quelques gouttes sur une lame de cuivre, qui doit blanchir sur le champ, en faisant paroître le mercure.

Avant de finir ce mémoire, nous reviendrons encore un moment à la dissolution du mercure par l'alkali volatil. Nous avons déja dit que les précipités mercuriels étoient ainsi revivifiés par la voie humide, & en partie dissous par cette substance; mais il étoit essentiel, pour compléter ce travail, d'examiner la quantité de mercure dont l'alkali volatil pouvoit se charger.

Après nous être assurés par plusieurs expériences de l'insolubilité du mercure, dans son état métallique, par l'alkali volatil, nous crûmes devoir tenter d'autres moyens pour sa dissolution. Nous nous servîmes, pour cet effet, des précipités mercuriels: nous fîmes bouillir dans un matras de verre, à une douce chaleur, une once d'alkali volatil effervescent en liqueur, avec deux gros de précipité mercuriel par l'alkali minéral. Quelque temps après ce mélange, il se passa une légère effervescence, & il se dégagea beaucoup de bulles d'air. Après une demi-heure d'ébullition, nous retirâmes le vaisseau du feu, & nous vîmes avec plaisir que l'alkali volatil s'etoit chargé d'une assez bonne quantité de mercure; il en avoit dissout quinze grains. Cette dissolution étoit claire & limpide; mais elle laissoit déposer abondamment, lorsqu'on l'affoiblissoit avec de l'eau. On ne sauroit douter que dans cette opération l'alkali volatil, en agissant sur le mercure, n'ait fait fonction d'acide, & qu'il ne soit capable de dissoudre cette substance; action qui peut s'étendre à plusieurs autres chaux métalliques, même dans

leur état de métalléité, ainſi que l'a prouvé un de nous (1). Cette diſſolution de mercure par l'alkali volatil, nous paroît mériter quelque attention. On a déja avancé que l'on pouvoit, avec l'alkali volatil ſeul, donné intérieurement, guérir les maux vénériens; il en réſultera peut-être plus d'effet, quand il ſera combiné avec le mercure. On eſt autoriſé à préſumer que la médecine peut, dans des eſſais tentés avec prudence & un extrême ménagement par les gens de l'art, tirer quelque parti de cette préparation, ainſi que de l'eau mercurielle faite avec les précipités de mercure de quelques-unes des expériences précédentes. Elles ont eu pour premier but de vérifier les aſſertions de M. Gallet du Pleſſis, médecin à Carcaſſonne, qui, dans une lettre en date du 24 mars 1777, a fait mention de ces procédés, que l'on a décrits d'ailleurs avant lui, & ſur leſquels il a communiqué de nouveaux détails, les 11 & 13 janvier de l'année 1779. Nous avons cru devoir préſenter dans ce mémoire nos réflexions & notre opinion particulière ſur un genre de remède que les médecins connoiſſent depuis long-temps, mais qu'ils emploient peu, parce qu'il exige de grandes précautions, & parce que ſa préparation eſt difficile & preſque toujours infidèle dans d'autres mains que dans celles des chimiſtes les plus exercés, ainſi que la Société l'a reconnu en 1777. Nous regrettons de ne point ajouter à notre travail des obſervations de pratique ſur l'uſage de ces liqueurs mercurielles : nous nous bornons à les faire connoître, perſuadés que les perſonnes de l'art, ſpécialement occupées du traitement des maladies vénériennes, auront occaſion d'en faire l'eſſai, & qu'ils voudront bien nous en communiquer les réſultats.

(1) M. de Laſſone.



MEMOIRE

Sur la combinaiſon du kermès minéral avec l'alkali fixe cauſtique, ſur les phénomènes qui l'accompagnent, & ſur les avantages que la Médecine peut en retirer.

Par M. DE FOURCROY.

Lu le 26 juin 1781.

DEPUIS que l'uſage du kermès minéral a été adopté en médecine, les praticiens obſervateurs ont reconnu que ce médicament n'eſt pas toujours d'une énergie conſtante. Les chimiſtes ſavent aujourd'hui que cette variété d'action dépend de la diverſité des matières qu'on emploie, du procédé qu'on ſuit dans la préparation, & de pluſieurs autres circonſtances qu'il n'eſt pas de notre objet d'examiner ici.

Les recherches ſuivies que nous avons entrepriſes, M. le duc de la Rochefoucauld & moi, ſur le kermès minéral, nous ont démontré qu'une des cauſes qui influoient le plus ſur ſa nature, & par conſéquent ſur ſes effets, conſiſtoit dans la manière de le laver. En examinant pluſieurs kermès, pris chez différens pharmaciens, la leſſive de ces ſubſtances faite avec de l'eau bien chaude, nous a fait obtenir de quelques-uns une certaine quantité de foie de ſoufre, tandis que pluſieurs autres ne nous ont rien offert de ſemblable. Quoiqu'il ſoit aiſé de concevoir qu'un kermès qui contient de l'alkali peut être utile dans pluſieurs circonſtances, il eſt certain que l'intention des médecins a été juſqu'aujourd'hui d'employer ce médicament bien dépouillé de matières ſalines. On doit donc chercher avec empreſſement les moyens de reconnoître la pureté du kermés.

La ſaveur hépatique, le lavage à l'eau bouillante, la trituration

turation dn kermès avec le ſel ammoniac, ſont autant de moyens connus des chimiſtes, & dont ils ſe ſervent pour juger de l'état de ce médicament; mais parmi ces moyens, les uns demandent une manipulation longue; les autres ne ſe manifeſtent que par des ſignes équivoques, & dont tous les hommes ne peuvent pas juger avec la même certitude: il ſeroit donc utile de trouver un procédé prompt, & qui fût à l'abri des reproches qu'on peut faire à ceux que je viens d'indiquer.

Le hazard, qui eſt ſouvent en chimie la ſource des plus importantes découvertes, m'en a fourni un auquel je dois avouer que je n'aurois jamais été conduit par le raiſonnement. En m'occupant, conjointement avec M. le duc *de la Rochefoucauld*, des recherches ſur le kermès, que j'ai déja annoncées, il entroit dans notre plan de combiner cette ſubſtance avec tous les diſſolvans connus. Ayant trituré dans un mortier de verre du kermès bien lavé, avec de l'alkali fixe végétal cauſtique très-pur, je m'apperçus que dès les premiers mouvemens du pilon, le mélange s'échauffoit, ſe ramolliſſoit, & exhaloit une odeur particulière & légèrement fétide. En continuant de triturer ces deux matières, de ſèches qu'elles étoient, elles prirent bientôt la conſiſtance d'un extrait mou: la couleur rouge du kermès diſparut, & il lui ſuccéda un beau jaune citron. La chaleur augmenta, & l'odeur qui s'en exhaloit reſſembloit à celle des végétaux porracés qui ſe pourriſſent. Surpris de ce phénomène, auquel je ne m'attendois pas, je l'attribuai d'abord à la réaction de l'alkali fixe cauſtique ſur le kermès. Ayant voulu répéter l'expérience avec pluſieurs kermès différens les uns des autres, quelques-uns ne produiſirent point le même effet, quoique traités avec le même alkali, & dans des circonſtances parfaitement égales. Cette différence me fit appercevoir que la réaction de la pierre à cautère étoit relative aux diverſes eſpèces de kermès, & je comparai alors ces derniers les uns aux autres: je fus bientôt en état d'obſerver que le kermès bien pur, & ne contenant point

d'alkali, ſe ramolliſſoit conſtamment, & étoit décompoſé ſur le champ par la pierre à cautère, tandis que du kermès qui contenoit de l'alkali, n'éprouvoit point, de la part de ce ſel, la même altération. Voici les expériences qui me conduiſirent à cette vérité. Je lavai avec une grande quantité d'eau chaude du kermès que l'alkali cauſtique ne décompoſoit point à froid. Après l'avoir filtré, je le ſoumis à la preſſe, pour en ſéparer exactement les dernières portions d'eau alkaline, dont il reſte toujours impregné ſans cette précaution; je le fis ſécher à l'air, & l'ayant trituré avec de l'alkali cauſtique, il fut ramolli & décompoſé ſur le champ. D'une autre part, je mêlai un peu de ſel fixe de tartre avec du kermès bien lavé, & très-altérable par l'alkali fixe cauſtique; je l'eſſayai, après ce mélange, avec la pierre à cautère; il ne fut point décompoſé avec la même activité que le kermès pur. Des eſſais ultérieurs m'apprirent qu'un douzième d'alkali mêlé avec ce médicament, le rendoit preſque inaltérable par ce ſel dans l'état de cauſticité. Je ferai obſerver que pour réuſſir dans cette expérience, il faut avoir ſoin d'employer un alkali très-pur & très-cauſtique: en effet, l'ayant répétée avec les pierres à cautère préparées dans les pharmacies, & qui ne ſont ni aſſez pures, ni aſſez cauſtiques pour les recherches délicates de la chimie, elle m'a rarement réuſſi.

La maſſe molle & jaune qui réſulte de cette trituration du kermès avec l'alkali cauſtique, eſt un véritable foie de ſoufre antimonié. Il eſt en entier ſoluble dans l'eau; il attire l'humidité de l'air; les acides en précipitent du ſoufre doré; il ſuffit même qu'il ſoit expoſé au contact d'une vapeur acide, pour qu'il prenne rapidement une belle couleur orangée, ainſi que j'ai eu pluſieurs fois occaſion de l'obſerver dans mon laboratoire.

La diſſolution de ce nouveau foie de ſoufre antimonié dans l'eau & dans l'eſprit de vin, m'a préſenté des phénomènes ſinguliers, que je crois devoir faire connoître ici, parce qu'ils peuvent être utiles à la médecine. Deux gros

de kermès, triturés avec deux gros d'alkali fixe caustique, ont donné une masse jaune citronnée, qui a été complettement dissoute dans douze onces d'eau distillée par la simple trituration à froid. Cette liqueur, versée sur un filtre, a passé très-claire, sans couleur, & ne différant point de l'eau pure par son aspect. Il ne restoit que quelques grains de poudre blanche insoluble sur le filtre. Cette dissolution avoit une saveur forte & hépatique; elle moussoit par l'agitation: exposée à l'air, elle est devenue louche & blanchâtre au bout d'une heure. Renfermée dans un flacon de cristal bien bouché, elle a déposé au bout de trois semaines, sur ses parois, une croûte brune & brillante, mais sans se troubler, & en conservant toujours sa couleur blanche. Cette liqueur hépatique antimoniale m'a donné, avec tous les acides, un soufre doré très-beau.

J'ai trituré une demi-once de foie de soufre antimonié, préparé comme le premier, en versant peu à peu dans le mortier deux onces d'esprit de vin, donnant 30 degrés à l'aréomètre de M. *Baumé*. Ce fluide ne s'est point mêlé sensiblement avec la masse molle; cependant, après un quart-d'heure de trituration, le foie de soufre de kermès a été ramolli; il a pris peu à peu une consistance comme huileuse, & l'esprit de vin, légèrement troublé, a acquis une couleur jaune. J'ai mis le mélange dans un matras, & je l'ai exposé sur un bain de sable médiocrement chaud: l'esprit de vin a bientôt pris une couleur brune presque noire; le foie de soufre antimonié a paru s'y dissoudre en grande partie. On a filtré; la liqueur a passé rouge & bien claire: en refroidissant, elle s'est troublée & elle s'est séparée en deux couches; la supérieure brune & comme huileuse; l'inférieure d'un gris blanc & plus opaque. Ces deux liqueurs ne se mêloient point; après une vive agitation, elles reprenoient chacune leur place, en raison de leur pesanteur; le fluide brun se rassembloit au dessus du blanc sous la forme de gouttes, qui parcouroient rapidement ce dernier. Quoique beaucoup de chimistes, & en particulier *Glauber*, *Dippel*, *Rotrou*, *Die-*

trich, *Model* & M. *Parmentier*, aient parlé de teintures d'antimoine, comme aucun d'eux n'a fait mention des deux liqueurs que présente celle que j'ai annoncée, la singularité de ce phénomène m'engagea à examiner ces deux liqueurs en particulier. Je les séparai l'une de l'autre par le moyen d'un entonnoir : l'inférieure, qui étoit blanche & trouble, n'avoit qu'une odeur très-foiblement hépatique. Elle pesoit environ une once. Etendue dans douze onces d'eau distillée, elle a donné un précipité blanc, ainsi que le fait le beurre d'antimoine, mais beaucoup moins abondant. On a filtré; la liqueur a passé claire; les acides en ont précipité une grande quantité de soufre doré; elle contenoit donc du foie de soufre antimonié. La liqueur brune & supérieure, beaucoup plus volumineuse que la blanche, a été mêlée avec douze onces d'eau distillée : elle s'y est dissoute facilement & sans aucune précipitation; elle a donné à ce fluide une couleur orangée très-belle. Cette dissolution a passé moins facilement par le filtre que la première liqueur; elle n'a jamais eu une aussi belle transparence qu'elle : son odeur étoit beaucoup plus fétide; les acides n'y ont point opéré de précipité sensible, de sorte que, malgré sa couleur plus foncée & son odeur plus vive, elle contenoit beaucoup moins de kermès, mais beaucoup plus de gaz hépatique. Curieux d'examiner une seconde fois cette teinture, j'ai pris deux onces d'esprit de vin à 35 degrés, pour dissoudre un mélange d'un gros de kermès & d'un gros d'alkali fixe caustique : cette dissolution ne m'a pas réussi. Le temps ne m'ayant point permis de la répéter un assez grand nombre de fois, je ne puis encore décider à quelle circonstance est due ce défaut de succès.

Quant à la cause de l'action de l'alkali fixe caustique sur le kermès, j'ai cherché à la reconnoître par plusieurs expériences. Les travaux de MM. *Model*, *Parmentier*, *Déyeux*, & les recherches que nous avons faites, M. le duc *de la Rochefoucauld* & moi, nous font regarder le kermès comme un composé de soufre & de chaux d'antimoine dans un état

de divifion extrême, & colorés par le gaz hépatique. Pour favoir lequel de ces trois corps déterminoit l'action vive de l'alkali, j'ai examiné l'action de ce fel fur chacun d'eux en particulier. Quoiqu'il ait éprouvé une altération fenfible par le gaz hépatique, & quoiqu'il m'ait paru agir fur la chaux d'antimoine, fa réaction fur le foufre ayant été plus vive & plus relative à notre objet, je n'infifterai ici que fur cette dernière.

J'ai trituré un gros de foufre en poudre avec un gros d'alkali fixe cauftique dans un mortier de verre. Dans les premiers inftans, ces deux matières ne paroiffoient point avoir d'action à froid l'une fur l'autre : cependant, appercevant que les bords du mélange fe coloroient fenfiblement en orangé, j'ai continué la trituration, & en quelques minutes la couleur citrine du foufre s'eft foncée; les deux fubftances fèches fe font ramollies; bientôt elles ont pris une couleur orangée brillante, & la confiftance d'un opiate mou : le mélange avoit acquis une chaleur fenfible; il s'en exhaloit une odeur fétide & fi analogue à celle des pierres que l'on retire des vieilles latrines, que je ne connois point d'odeurs comparées avec plus d'exactitude. J'ai verfé fur ce mélange fix onces d'eau diftillée froide; il s'eft diffout complettement, excepté une portion de foufre échappée à l'action de l'alkali. J'ai filtré; la liqueur a paffé claire & d'une belle couleur dorée : elle avoit l'odeur fétide des hépars; fa furface laiffoit dépofer du foufre par le contact de l'air, & les acides en précipitoient ce corps combuftible, avec dégagement d'odeur hépatique très-forte. Il s'eft donc formé dans cette expérience un véritable foie de foufre à froid, & par la fimple trituration; fait qui, à ma connoiffance, n'a encore été annoncé par aucun chimifte, & qui explique l'action de l'alkali cauftique fur le kermès.

Dans l'intention de comparer la manière d'agir de ce fel fur l'antimoine, à celle qu'il m'avoit préfentée fur le foufre & fur le kermès, j'ai trituré dans un mortier de verre deux gros d'alkali fixe cauftique avec quantité égale d'antimoine

réduit en poudre fine : ſur le champ le mélange s'eſt ramolli ; il s'eſt échauffé ; il a exhalé une odeur légèrement fétide ; la couleur noire de l'antimoine & la blanche de l'alkali ſe ſont changées en une couleur d'olive claire ; la maſſe avoit alors la conſiſtance d'un onguent. Après l'avoir triturée aſſez de temps pour qu'il ne reſtât plus d'antimoine ſans altération, je l'ai miſe ſur un filtre ſur lequel j'ai verſé une livre d'eau diſtillée bouillante. La maſſe verte a pris une couleur orangée foncée ; la liqueur a paſſé claire & de la même nuance : en ſe refroidiſſant, elle a dépoſé une quantité ſi abondante de kermès, qu'elle s'eſt priſe en un *coagulum* épais. J'ai étendu & délayé cette maſſe bien refroidie dans une pinte d'eau froide ; on a filtré ; la liqueur a paſſé claire & légèrement orangée ; le kermès reſté ſur le filtre étoit très-volumineux, très-léger & d'une belle couleur rouge-brune. Je déterminerai dans une autre circonſtance la quantité de kermès que fournit ce procédé.

Quoique les recherches dont je viens de donner les détails ne ſoient pas auſſi complètes que je l'aurois deſiré, elles ſuffiſent cependant pour démontrer, 1°. que le kermès bien lavé & bien pur, eſt décompoſé ſur le champ, & à froid, par l'alkali fixe cauſtique ; tandis que le kermès qui contient de l'alkali, ne préſente pas la même décompoſition, au moins d'une manière auſſi frappante. 2°. Qu'il ſe forme dans cette expérience un véritable foie de ſoufre antimonié très-ſoluble dans l'eau. 3°. Que la diſſolution de ce foie de ſoufre eſt la ſeule liqueur hépatique connue qui ſoit blanche & ſans couleur, puiſque celle de l'hépar fait à froid par la trituration du ſoufre & de l'alkali cauſtique, eſt d'une couleur jaune orangée. 4°. Que le kermès combiné avec l'alkali fixe cauſtique eſt ſoluble dans l'eſprit de vin, quoique cette diſſolution ne paroiſſe réuſſir que dans quelques circonſtances que le temps ne nous a pas permis d'apprécier. 5°. Enfin, que l'on peut faire du kermès à froid, en triturant l'alkali fixe cauſtique avec l'antimoine, & en diſſolvant ce mélange dans l'eau bouillante.

Quant aux avantages que ces expériences peuvent procurer à la médecine, il eſt vraiſemblable que le kermès combiné avec l'alkali, & diſſout dans l'eau & dans l'eſprit de vin, ſeroit très-inciſif & très-fondant; qu'il pourroit être fort utile dans pluſieurs affections chroniques, & en particulier dans les écrouelles, les maladies de la peau, & en général toutes celles qui ſont produites par l'épaiſſiſſement de la lymphe, &c. Mais comme ces diſſolutions dans l'eau & dans l'eſprit de vin ſont d'une âcreté aſſez conſidérable, ce qui les fait différer teinture de la antimoniale amère de *Model*, & de pluſieurs autres préparations analogues, je penſe qu'on ne doit les employer qu'avec beaucoup de prudence & de ménagement. Je n'inſiſterai pas ici ſur le nouveau procédé que j'ai annoncé pour préparer le kermès; je ne l'ai indiqué que pour engager les chimiſtes à le répéter, & il ſera décrit avec plus de détail dans les recherches ſur ce médicament, que nous eſpérons, M. le duc *de la Rochefoucauld* & moi, être bientôt en état de publier.



MEMOIRE

Sur les remèdes purgatifs bons pour les bêtes à laine.

Par M. D'AUBENTON.

Lu le 12 septembre 1780.

ON a cru jufqu'à préfent qu'il fuffifoit pour le traitement des animaux domeftiques, de proportionner les dofes des remèdes qui font en ufage pour l'homme, à la grandeur des animaux, fans avoir appris par des expériences, fi l'effet des remèdes eft le même fur chaque efpèce d'animal que fur le corps humain. Il y a certainement de grandes différences dans ces effets; il y a même des remèdes très-puiffans fur l'homme, qui n'agiffent en aucune manière fenfible fur les animaux. L'opium, fuivant les expériences de M. Vitet, n'eft pas fomnifère pour le mouton, le bœuf ni le cheval. J'ai fait prendre à un mouton une once d'opium poids de marc, délayée dans un verre de vin, le matin à jeun. On garda ce mouton à vue : il s'agita dans la nuit fuivante, & il parut fouffrir quelques douleurs de colique; mais au refte, l'opium ne produifit aucun autre effet fenfible.

Cette obfervation me détermina à faire des expériences, pour reconnoître les effets de plufieurs remèdes fur les moutons. J'ai cru ces expériences d'autant plus néceffaires, que les moutons & tous les ruminans diffèrent beaucoup des autres animaux.

Tous les animaux qui ruminent ont plufieurs eftomacs, dont le dernier eft proprement un ventricule; il eft nommé la caillette; il a une forme de cornemufe, comme l'eftomac des autres animaux & de l'homme : la fécrétion du fuc gaftrique, & par conféquent la principale digeftion, fe font dans la caillette. Ce dernier eftomac des moutons eft précédé

cédé de trois autres viſcères, qui ſont, le feuillet, la panſe & le bonnet. On les a long-temps regardés comme trois eſtomacs; mais le premier n'eſt qu'un réſervoir d'eau : je l'ai prouvé par les obſervations que j'ai données à l'académie royale des ſciences en 1768, dans un mémoire ſur le mécaniſme de la rumination.

Cette fonction, particulière aux moutons & aux autres ruminans, paroît devoir influer ſur les effets des remèdes purgatifs : il y a tout lieu de le préſumer lorſque l'on conſidère la manière dont les moutons ruminent.

Lorſqu'ils broutent l'herbe, ils la briſent ſeulement entre leurs dents, pour la mettre en état d'être avalée : par cette première déglutition, l'herbe paſſe dans l'œſophage pour arriver dans la panſe, où elle reſte en macération ſans être digérée. Dans le temps de la rumination, la maſſe d'herbe qui eſt dans la panſe revient ſucceſſivement par petites pelottes dans la gueule de l'animal, en repaſſant par l'œſophage. Pour cet effet, il faut une ſeconde déglutition qui eſt inverſe de la première, & qui ſe fait dans le bonnet : l'herbe qui a déja été macérée dans la panſe eſt broyée dans la gueule, & enſuite avalée une ſeconde fois par une troiſième déglutition; mais au lieu d'arriver dans la panſe comme la première fois, elle eſt conduite dans le feuillet, où elle éprouve une ſeconde macération : enfin elle paſſe dans la caillette pour y être digérée.

Les remèdes purgatifs que l'on donne aux moutons, reſtent en digeſtion avec une maſſe d'herbes dans la panſe; ils ſont enſuite broyés dans la gueule avec cette herbe macérée lorſque l'animal rumine; ils paſſent encore avec les mêmes herbes dans le feuillet, & y éprouvent une ſeconde macération avant d'entrer dans la caillette, qui eſt le véritable eſtomac où ils commencent à être digérés, & à exercer leur action purgative comme dans l'eſtomac de l'homme & des animaux qui ne ſont pas ruminans.

Il y a lieu de croire que des remèdes purgatifs qui ſont en digeſtion avec différentes ſortes d'herbes dans la panſe &

dans le feuillet, & qui ſont broyés avec ces mêmes herbes dans la gueule des moutons, peuvent avoir un effet différent de celui qu'ils produiſent ſur les animaux qui ne ſont pas ſujets à la rumination.

Les fluides peuvent paſſer de l'œſophage dans la caillette par le moyen d'un canal en forme de gouttière, dont les bords longitudinaux s'approchent & ferment le canal, ſuivant les beſoins de l'animal.

Je me ſuis d'abord propoſé de voir de mes yeux les remèdes purgatifs, ſolides ou liquides, que j'aurois fait prendre à des moutons, & de tâcher de reconnoître ces remèdes dans les routes où ils auroient paſſé, & dans les viſcères où ils ſeroient parvenus.

Le 24 avril 1770, on a fait avaler en ma préſence, à un mouton anténois, c'eſt-à-dire dans la ſeconde année de ſon âge, un gros de gomme gutte diſſoute dans deux verres d'eau, trois bols de mie de pain, & une balle de plomb de trois lignes & demie de diamètre; enſuite, ſans perdre de temps, on a tué ce mouton, en ſoutenant ſon corps dans la direction verticale : on l'a ouvert; on a enlevé les quatre eſtomacs en les maintenant dans leurs ſituations reſpectives. Le bonnet étoit plein d'alimens comme la panſe; la balle de plomb s'eſt trouvée parmi les alimens contenus dans le bonnet; ils étoient imbibés & teints en jaune par la diſſolution de la gomme gutte, & j'y ai vu diſtinctement des parcelles de cette gomme; il y avoit auſſi des parcelles des bols de mie de pain, ramollies parmi les alimens renfermés dans la panſe; la gouttière étoit humectée & teinte par la diſſolution de gomme gutte. Cette liqueur ſe trouvoit en abondance & ſans mélange dans la caillette, & avoit pénétré dans les inteſtins grêles ſur la longueur de plus d'une aune.

Cette expérience prouve que les remèdes fluides que l'on fait avaler à un mouton, coulent en petite partie dans la panſe, & en très-grande partie dans la caillette, & que les remèdes de conſiſtance ſolide tombent dans la panſe. La balle de plomb & la portion d'alimens qui ſe ſont trouvés

dans le bonnet, étoient certainement ſortis de la panſe par les mouvemens convulſifs que le mouton avoit éprouvés en mourant.

Pour éviter ce dérangement, & pour confirmer la première épreuve par rapport aux routes que prennent les remèdes liquides & ſolides, j'ai fait une ſeconde expérience. J'ai donné à un mouton anténois la diſſolution d'un gros de gomme gutte dans un verre d'eau, deux bols de charbon pilé, deux bols de poix noire, & quatre balles de plomb qui avoient, les unes ſix lignes de diamètre, & les autres quatre ou cinq lignes. On a tenu ce mouton dans ſon attitude naturelle: quatre minutes après la déglutition de ces différentes ſubſtances, on a appuyé ſa tête ſur un billot, & on l'a coupée d'un coup de hache pour prévenir les convulſions qui pourroient faire refluer des matières de la panſe dans le bonnet. Malgré cette précaution, il s'en eſt trouvé dans le bonnet avec les deux plus petites balles de plomb; mais les deux plus groſſes, les bols de charbon & de poix, étoient au milieu de la panſe & des alimens qu'elle contenoit: j'ai vu la diſſolution de gomme gutte dans la caillette & dans les inteſtins grêles ſur la longueur de trois ou quatre pieds. Une petite partie de cette diſſolution reſtée dans le bonnet, avoit teint les alimens qui avoient paſſé de la panſe dans le bonnet.

Cette ſeconde expérience prouve encore qu'il ne paſſe aucun remède ſolide immédiatement de l'œſophage à la caillette par le canal qui s'étend depuis l'œſophage juſqu'à cet eſtomac.

La même expérience prouve auſſi qu'il entre aiſément dans le bonnet quelque partie des matières contenues dans la panſe, lorſqu'un mouton eſt dans un état violent.

Par une troiſième expérience, on a fait avaler à un mouton anténois deux gros de gomme gutte délayée dans un verre d'eau: on l'a tué trois heures après. J'ai vu la teinture de gomme gutte & ſa poudre dans la caillette, ſans en appercevoir aucun veſtige dans la panſe ni dans le feuillet;

mais il en étoit resté dans la gouttière du feuillet. C'est une preuve décisive que les remèdes liquides & les poudres qu'ils charrient, passent en grande partie immédiatement de l'œsophage dans la caillette, par le canal qui communique de l'un à l'autre.

Ce mécanisme rapproche la conformation des animaux ruminans de celle de l'homme & du cheval, relativement à l'effet des remèdes purgatifs liquides, puisque la plus grande partie de ces remèdes n'entre pas dans la panse ni dans le feuillet : mais les remèdes solides qui passent successivement dans ces deux estomacs, qui y restent quelque temps, & qui sont broyés dans la gueule avant d'arriver à la caillette, agissent-ils plus lentement, & sont-ils plus ou moins efficaces que les remèdes liquides ? Cette question est très-importante pour le traitement des animaux ruminans. J'ai tâché de la résoudre par les expériences suivantes.

On a donné à un mouton, le matin à jeun, quatre grains d'émétique en bol, & à un autre mouton le même remède en lavage. J'ai augmenté la dose, de deux jours l'un, de quatre grains. L'émétique en bol n'a produit aucun effet sensible, même à la dose de trente-six grains, tandis que l'émétique en lavage a causé des symptômes très-graves à la dose de trente-deux grains : le mouton fut enflé & il grinça les dents jusqu'au soir du premier jour ; il eut aussi un dévoiement qui dura deux jours. Cette expérience confirme ce que l'on savoit déja des mauvais effets de l'émétique sur les moutons ; elle prouve encore que ce remède peut agir plus vîte en lavage qu'en bol.

J'ai fait donner à un mouton un gros de gomme gutte en bol, & un gros de la même drogue dissoute dans de l'eau à un autre mouton : le premier a été purgé après vingt-quatre heures, & le second après vingt-trois heures, tous les deux sans aucun signe de douleur.

Cette expérience prouve que les remèdes sous forme solide peuvent purger les moutons, & vraisemblablement les autres animaux ruminans, au moins aussitôt que les remèdes

liquides; mais il arrive auſſi que ceux-ci font leur effet beaucoup plus tôt que les autres.

Deux ſcrupules de gomme gutte & quatre gros de jalap en poudre donnés dans de l'eau à un mouton, ont commencé à le purger après dix heures, & ſans douleur.

Le même remède donné en bol à un autre mouton, ne l'a purgé qu'en près de vingt-quatre heures, & avec beaucoup de douleur. L'effet de ces remèdes a duré pendant trois jours.

Il paroît, par ces expériences, que les purgatifs ſous forme liquide ſont préférables pour les moutons.

La gomme gutte, priſe à la doſe de deux ſcrupules, eſt quelquefois ſans effet ſur les moutons; je ne l'ai pas vue manquer à un gros; ſon effet eſt mortel à deux gros.

Un mouton ayant pris cette doſe de gomme gutte incorporée dans du miel, à ſept heures du matin, mourut à quatre heures du ſoir, après avoir beaucoup ſouffert, & ſans avoir pu prendre de nourriture : mais la gomme gutte à la doſe d'un gros n'a produit aucun changement dans la bonne ſanté des moutons qui en ont pris. Je n'ai employé ce remède que parce qu'il eſt très-violent, & que, dans les expériences, il faut aller aux extrêmes pour mieux juger des termes moyens. On a cru pendant long-temps que la gomme gutte étoit un remède ſpécifique contre l'hydropiſie : à cet égard elle ſeroit bonne, dans certains cas, contre la maladie des moutons appelée la pourriture, qui eſt une ſorte d'hydropiſie aſſez rebelle pour exiger un remède très-actif.

Toutes les expériences rapportées dans ce mémoire ont été faites ſur des moutons de taille médiocre, qui avoient environ vingt pouces de hauteur, meſurée à l'endroit du garrot, ou trente pouces de longueur depuis l'oreille juſqu'à l'origine de la queue.

Je vais rapporter les réſultats des expériences que j'ai faites avec des purgatifs qui ne ſont pas à redouter dans leurs effets. Le jalap en poudre n'en produit pas de ſenſibles

ſur les moutons juſqu'à la doſe de trois gros, & même à cette doſe & à celle de quatre gros, ſon effet manque ſouvent : il eſt plus ſûr à cinq gros. Dans les expériences que j'ai faites avec le jalap, il a commencé à purger après huit ou neuf heures, ſans que les moutons aient paru ſouffrir, & ſans qu'ils aient ceſſé de manger.

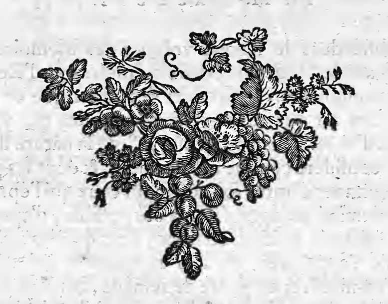
A la doſe de deux onces, la manne fondue dans de l'eau n'a fait aucun effet ſur les moutons à qui j'ai fait prendre ce remède. A la doſe de trois onces & à celle de quatre onces, il a produit des évacuations après neuf heures, ſans que les moutons aient paru ſouffrir, & ſans qu'ils aient ceſſé de manger. L'effet de la manne a été le même à la doſe de cinq onces; cependant elle a paru cauſer un peu de douleur.

La manne & le jalap ſont de bons purgatifs pour les moutons; mais le premier eſt trop cher; il ne peut être employé que pour des béliers, qui vaudroient beaucoup plus que le prix courant des bêtes à laine.

Juſqu'à préſent on a conſeillé pour les moutons des remèdes à-peu-près auſſi chers que pour les chevaux, les bœufs, les cochons, &c. : on n'a pas prévu que la dépenſe du traitement devoit être proportionnée à la valeur de la bête malade, & au riſque de ne la pas guérir. Il faut donc que la dépenſe ſoit fort au deſſous du prix qu'auroit la bête ſi elle étoit guérie : or je ſuppoſe en général que des moutons, dans leur convaleſcence, vaillent chacun ſix francs, on n'a dû riſquer que le quart de leur prix pour leur guériſon. Si l'on eût riſqué la moitié de ce prix, & que de quatre moutons il en fût mort deux, les frais du traitement euſſent abſorbé la valeur des deux moutons qui ſeroient reſtés.

Ces conſidérations m'ont déterminé à rechercher les remèdes les moins coûteux pour le traitement des maladies les plus communes dans les troupeaux : j'en ai fait une liſte que je me propoſe de publier, avec un eſſai ſur les ma-

ladies qui me ſont connues, après que j'aurai donné au public une Inſtruction pour les bergers & pour les propriétaires des troupeaux, qui a été approuvée par la Société royale de médecine, & qui eſt actuellement ſous preſſe.



MEMOIRE

Sur les différentes manières d'administrer l'Electricité, & Observations sur les effets que ces divers moyens ont produits.

Par M. MAUDUYT.

Lu le 2 décembre 1783.

J'AI publié dans le second volume des Mémoires de la Société royale de Médecine, deux mémoires sur l'électricité. J'ai rendu compte dans le premier des effets que ce remède avoit produits sur quatre-vingt-deux malades qui y avoient été soumis. J'ai parlé dans le second, 1°. de la nature du fluide électrique considéré comme médicament, & dont les propriétés sont reconnues d'après son action sur ceux qui l'éprouvent. 2°. J'ai déterminé autant qu'il m'a été possible, d'après la nature & les effets du fluide électrique, dans quelles maladies il convient de l'appliquer. 3°. J'ai rapporté & j'ai décrit les moyens d'administrer ce genre de remède, les plus connus & les plus usités alors. Ce mémoire, auquel j'avois donné tout le soin dont j'étois capable, laisse aujourd'hui beaucoup de choses à desirer, qui sont le produit du temps, des tentatives & des expériences qui ont été multipliées depuis, soit en France, soit dans les pays étrangers, & sur-tout en Angleterre, où l'on s'est plus qu'ailleurs, &, à ce qu'il paroît, avec plus de succès, attaché à l'application de l'électricité, pour le traitement d'un grand nombre d'espèces de maladies.

Le mémoire que j'écris aujourd'hui a pour but, 1°. de réunir sous un même point de vue, ou de suite dans un même écrit, les différentes manières d'administrer l'électricité; 2°. de citer les diverses maladies dans lesquelles ce remède a été mis en usage, la manière dont il a été employé dans

dans chaque maladie, & les effets bons ou mauvais qu'il a produits dans les différens cas & ſuivant les méthodes différentes ſelon leſquelles il a été employé.

Je pourrois, quant à la manière de faire uſage de l'électricité en médecine, renvoyer en partie à ce que j'ai écrit ſur ce ſujet dans un mémoire précédent ; mais j'ai cru qu'il ſeroit plus commode pour le lecteur de mettre ſous ſes yeux une ſérie non interrompue des différens moyens d'adminiſtrer ce remède, des maladies à la cure deſquelles on a tenté de l'appliquer, des effets qu'il a produits : c'eſt ce qui m'engage à répéter aujourd'hui ce dont j'ai déja parlé en partie dans un autre temps. On a beaucoup employé depuis l'électricité ; on a varié & multiplié les moyens de l'adminiſtrer ; on l'a appliquée à un plus grand nombre de maladies qu'on ne l'avoit encore fait ; & ces efforts de l'humanité contre les maux qui l'aſſaillent ou qui la menacent, ont produit un grand nombre d'écrits. Je m'en ſuis procuré la plus grande quantité qu'il m'a été poſſible ; j'ai mis, autant que je l'ai pu, les méthodes nouvelles en uſage, & j'ai obſervé leurs effets avec toute l'attention dont je ſuis capable. C'eſt ce travail que j'offre dans ce mémoire, non avec la prétention de réunir tout ce qu'on a pu faire & écrire ſur l'électricité, mais dans le deſſein d'offrir ce qu'il a été en mon pouvoir de recueillir à cet égard. Si je ménage le temps de quelqu'un de mes confrères, ſi je le mets en état, ſans parcourir la route que j'ai ſuivie, de faire ſervir plus promptement & plus ſûrement l'électricité à la guériſon des malades, j'ai rempli mon but ; je n'en ai pas d'autre.

L'ouvrage de M. Cavallo, qui a pour titre : *Eſſai ſur la théorie & la pratique de l'électricité médicale*, imprimé à Londres en 1780, & une Diſſertation latine publiée en 1783 à Edimbourg, pour le grade de docteur, par M. Abraham Wilkinſon, ſous l'autorité de M. Robertſon, préſident de l'Académie, ſont les deux ſources où j'ai le plus puiſé, & les écrits que je citerai le plus ſouvent, parce que MM. Cavallo & Wilkinſon font eux-mêmes connoître un très-grand

nombre d'auteurs, desquels ils ont emprunté les observations dont ils parlent, ou dont les écrits confirment celles qu'ils ont faites : ainsi l'on peut, par le moyen des ouvrages de ces deux savans, connoître le plus grand nombre des auteurs, sur-tout étrangers, & en particulier Anglois, qui ont écrit sur l'électricité, & principalement ceux qui ont écrit depuis quelques années. Je rapporterai, à la fin de ce mémoire, une liste, tant des ouvrages cités par MM. Cavallo & Wilkinson, que des écrits françois sur le même sujet qu'ils n'ont pas connus ; & indépendamment des ouvrages nouveaux, j'indiquerai ceux qui datent depuis plus long-tems.

§. I.

Moyens d'administrer l'électricité anciennement usités, & dont il a déja été parlé dans un mémoire précédent.

Ces moyens sont, 1°. le bain électrique; 2°. les étincelles; 3°. la commotion.

1°. *Du Bain électrique, ou première Méthode.*

Lorsqu'un malade placé sur une isoloire est en communication avec le conducteur de la machine, par l'intermède d'une tige de métal polie, terminée par deux boules, laquelle est en contact d'une part avec le malade, de l'autre avec le conducteur, & qu'on tourne le plateau, le malade est électrisé par le moyen auquel on a donné le nom de *bain électrique*. Cette dénomination est fondée sur ce que la personne électrisée de cette manière est environnée d'une atmosphère de fluide électrique, qu'on a comparée au volume de l'eau dans laquelle est plongé un homme qui prend le bain. En effet, de quelque côté qu'on approche la personne électrisée, à une distance plus ou moins grande, selon la force de la machine, & celle de l'électricité pour un jour déterminé, la présence du fluide électrique se mani-

feste en faisant éprouver aux mains ou au visage de ceux qui s'approchent une sensation semblable à l'attouchement d'une toile d'araignée; d'ailleurs les fils ou autres corps légers qu'on peut présenter à la personne électrisée, sont attirés vers elle & ensuite repoussés : on ne sauroit donc douter qu'elle ne soit réellement plongée dans une atmosphère électrique; qu'elle ne soit électrisée *positivement* ou *en plus;* qu'elle ne reçoive du fluide électrique, & qu'elle n'en possède & n'en contienne une plus grande quantité qu'avant d'être soumise à l'opération, puisqu'alors les mêmes phénomènes n'auroient pas eu lieu.

Le *bain*, d'après ce que nous venons d'exposer, seroit un moyen excellent d'augmenter la quantité de fluide électrique dans les personnes qui péchent par défaut de ce fluide, si, communiqué & accumulé pendant l'opération, on pouvoit le fixer & le retenir après; mais la tendance à l'équilibre remettant les choses dans leur premier état aussitôt que le malade descend de l'isoloire, il s'ensuit qu'il n'est électrisé *en plus*, ou que le fluide électrique n'est accumulé dans sa personne, qu'autant que dure l'opération; son succès ne sauroit guère dépendre de cet effet momentané, & il ne paroît pas qu'on puisse se flatter de fournir, par ce moyen, à ceux qui péchent par défaut de fluide électrique, l'abondance qui leur manque. Mais l'atmosphère n'est pas un tout homogéne : parmi les fluides non conducteurs dont elle est composée, tel que l'air pur, elle contient d'autres fluides, & en particulier plus ou moins de vapeurs aqueuses, qui sont d'excellens conducteurs; il s'établit à leur faveur une communication & un courant de la personne électrisée aux corps ambiants & au réservoir commun; la transpiration de cette personne devient elle-même un très-bon conducteur, qui augmente le courant du fluide, & en accélère la dissipation. Il paroît donc que c'est à la circulation du fluide qui a lieu pendant l'operation, du plateau au malade, du malade aux corps environnans, qu'est dû l'effet du bain électrique. Quoique cet effet soit borné, & qu'il le paroisse plus

qu'il ne l'eſt en effet, il ſuffit cependant pour accélérer communément la viteſſe du pouls d'un ſixième, ainſi que beaucoup de phyſiciens l'ont conſtaté par l'expérience & l'ont écrit. Ce même effet ſuffit encore pour accroître la chaleur en général dans toute l'habitude du corps, pour la rappeler dans les parties qui en étoient privées, pour exciter & déterminer, le plus ſouvent, la *ſalivation*, quelquefois un cours d'urine ou de matières excrémentitielles, pour donner plus de reſſort aux fibres en général, & enfin pour guérir ou pour ſoulager plus ou moins ſenſiblement dans la paralyſie; pour rappeler les règles dans le cas de ſuppreſſion, & donner plus de reſſort & d'activité dans les cas d'atonie, de relâchement & d'engourdiſſement : mais ces différens effets n'ont lieu qu'au bout d'un certain temps; ils ſe manifeſtent plus tôt ou plus tard, avec plus de force ou plus foiblement, ſuivant que la machine dont on fait uſage eſt plus forte, que l'état de l'atmoſphère eſt plus favorable à l'électricité, que les ſéances électriques ſont plus longues à chaque fois, & plus ſouvent répétées.

Le bain électrique offre donc un traitement utile & fort doux; mais il eſt lent : il convient aux ſujets délicats, extrêmement ſenſibles, qui ſouffrent d'un traitement plus actif, & qui ont peine à le ſupporter, par l'agitation ou les autres incommodités qu'il leur cauſe.

C'eſt parce que ce traitement eſt doux, qu'il m'a paru propre à ſonder, ſi je peux me ſervir de cette expreſſion, le tempérament des malades, à prévoir les effets dont l'électricité pourra être ſuivie à leur égard; & c'eſt par cette raiſon que j'ai cru prudent de toujours débuter dans les traitemens par le bain électrique pendant quelques jours. Il me ſemble qu'un autre avantage de cette pratique eſt de paſſer d'un remède doux à un remède enſuite plus fort, & de graduer ainſi le médicament.

On pourroit donc s'en tenir au ſeul bain électrique dans les cas que j'ai ſpécifiés; c'eſt, je crois, une méthode prudente & utile dans certaines circonſtances, & pour les ſujets

très-foibles ou excessivement sensibles; mais, le plus communément, on peut, après avoir employé le bain pendant quelques jours, & sans cesser d'en faire usage, se servir de méthodes plus actives. En faisant emploi de celles-ci, qui ont souvent une action déterminée & particulière, je ne crois pas qu'on doive cesser l'usage du bain, à cause de ses effets sur l'habitude de toute la personne en général.

Suivant des mémoires lus à la Société royale de Médecine par M. l'abbé Adam, professeur de physique à Caen, & qui a traité beaucoup de malades par l'électricité, ce physicien emploie le bain électrique.

M. l'abbé Sans en fait aussi usage, en ajoutant, à la vérité, d'autres manipulations, ainsi qu'on peut s'en assurer par la lecture des deux ouvrages qu'il a publiés, intitulés, *Guérison de la Paralysie par l'électricité.*

M. Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse, qui a publié deux différentes fois une suite d'observations sur l'électricité médicale, ainsi que beaucoup d'autres correspondants de la Société royale de Médecine, & un grand nombre de médecins & de physiciens, nous apprennent, dans leurs écrits, qu'ils ont fait usage du bain électrique: tous lui reconnoissent des avantages, & aucun ne lui attribue d'inconvéniens.

Le seul instrument nécessaire pour le bain électrique, est la baguette de métal, *planche I, fig. 1*, qui sert à établir la communication entre le conducteur de la machine & la personne électrisée.

A, crochet qui sert à engager la baguette dans l'anneau du conducteur. *a*, extrémité de la baguette en contact avec le malade. *bb*, boules qui terminent la baguette.

2°. *Des Etincelles*, ou *seconde Méthode.*

Les choses doivent demeurer disposées, pour cette opération, relativement au malade & à la machine, comme elles l'étoient pour l'opération précédente; mais on a besoin, pour celle-ci, d'un instrument de plus: on lui donne le

nom d'*excitateur*; & pour le diſtinguer d'autres inſtrumens pour leſquels on emploie la même dénomination, on pourroit l'appeler *excitateur à une ſeule branche.* Il eſt composé d'une tige de cuivre polie, de deux pieds à deux pieds & demi de long, de la groſſeur du tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon : la tige de cuivre eſt terminée à une de ſes extrémités par une boule de la groſſeur d'une très-petite noix, qui y eſt viſſée; l'autre extrémité de la tige eſt engagée dans un manche de verre de cinq à ſix pouces de long, & aſſez gros pour être facilement empoigné: un trou cylindrique pratiqué dans le verre reçoit l'extrémité de la tige métallique, qui y eſt maſtiquée; elle eſt de plus aſſujétie par une virole de cuivre fixée à l'extrémité & autour du haut du manche de verre. Il y a à la virole, en dedans, un anneau qui ſert à y attacher une chaîne de métal de quatre à cinq pieds de long, & faite d'un très-gros fil de laiton.

Une perſonne non iſolée tient de la main droite le manche BB de l'excitateur *pl. I, fig. 2;* elle en approche la boule C de la partie du corps du malade qu'elle veut électriſer par étincelles: cette partie eſt électriſée de cette manière au moment du contact avec la boule de l'excitateur; dans le même inſtant celui qui opère éloigne la boule de l'excitateur, en le relevant ou l'éloignant de côté à un pied ou deux de diſtance, & il rapproche ſubitement la boule, ou du même point, ou d'une autre partie ſur laquelle il veut agir.

Pendant cette opération, dans les momens où l'on ne tire point d'étincelles, la perſonne électriſée eſt, comme dans le bain, environnée d'une atmoſphère de fluide électrique ; mais à l'inſtant où l'on tire une étincelle, tout le fluide ſe porte & converge vers le point dont on approche la boule de l'excitateur; une partie du fluide y paſſe, & de la boule à la tige C D ; de la tige à la chaîne D *e*, par laquelle il rentre & il eſt rendu au réſervoir commun; car cette chaîne doit traîner à terre, & d'ailleurs ne toucher ni à l'iſoloire, ni avoir aucun contact, aucune communication avec la perſonne électriſée. Sans la chaîne, l'excitateur ayant

un manche de verre, ſe chargeroit lui-même de fluide électrique, & dès ce moment, ſon contact ne produiroit plus d'étincelles. Si ſon manche n'étoit pas de verre, mais d'une ſubſtance qui fût conductrice, le fluide paſſeroit de l'excitateur à la perſonne qui le tiendroit, & qui recevroit autant d'étincelles que la perſonne électriſée.

Plus on met d'intervalle entre une étincelle & une autre; plus on éloigne à chaque fois l'excitateur & on le rapproche enſuite plus preſtement, plus les étincelles ſont fortes; & la manipulation oppoſée produit l'effet contraire. On eſt donc maître de tirer des étincelles plus ou moins fortes: elles le ſont auſſi ſuivant qu'on fait tourner le plateau de la machine avec plus de rapidité, ou qu'on en ralentit les mouvemens; & c'eſt encore un moyen de graduer la force des étincelles ſelon qu'on le croit néceſſaire. Elles ont deux ſortes d'effets ſenſibles; les uns inſtantanés, & les autres qui ont une durée plus ou moins limitée, ſuivant qu'elles ont été fortes.

Les effets inſtantanés ſenſibles, le ſont, ou pour la perſonne ſeule qui reçoit les étincelles, ou ils le ſont & pour elle & pour les aſſiſtans. Les premiers conſiſtent en un ſentiment de ſecouſſe ou d'ébranlement, de piqûre & de légère chaleur dans la partie ſur laquelle tombent les étincelles; quelquefois ce ſentiment ſemble accompagné d'un léger déchirement: ce dernier effet a ſur-tout lieu lorſque les étincelles ſont petites, qu'elles approchent plus de la forme d'une pointe ou d'un très-petit dard que de celle d'une ſphère, & qu'elles ſont rougeâtres plutôt que limpides & brillantes; phénomènes qui ont lieu lorſque l'atmoſphère eſt humide & chargée de vapeurs. Les étincelles, qui ſont alors très-foibles, ſont beaucoup plus incommodes & plus moleſtantes pour les malades que lorſque, le ciel étant ſerein, elles ſont pleines, parfaitement ſphériques, fortes, & d'une lumière limpide & brillante.

Les effets ſenſibles tant pour le malade que pour les aſſiſtans, ſont 1°. la contraction du muſcle frappé par les étin-

celles; 2°. le soulèvement & souvent la scission de l'épiderme au point frappé, & sous la petite vésicule qui a lieu, une légère élévation du corps muqueux, avec la forme d'un petit bouton applati, à surface inégale & épanouie comme les fleurs rosacées; 3°. la rougeur des points qui ont été frappés.

Ces effets, en proportion de la force de l'électricité, ne continuent que peu de temps après l'opération, & sont dissipés en deux à trois heures, lors même qu'ils ont été portés à leur plus haut degré.

La contraction d'un muscle frappé par une étincelle, est un acte absolument indépendant de la volonté, & tellement dû à l'étincelle, que l'homme le plus robuste, le mieux portant, qui en reçoit une, ne sauroit empêcher la contraction du muscle qui en est touché; d'un autre côté, le même effet a lieu dans les sujets les plus affoiblis, & dans ceux qui ont perdu tout sentiment & tout usage du mouvement. Un homme entièrement perclus des extrémités inférieures, qu'on piquoit jusqu'au sang sur ces parties sans qu'il le sentît, dont les muscles ne donnoient aucun signe de contraction, de quelque manière qu'on cherchât à en exciter, reçut pendant les trois premiers jours les étincelles les plus fortes, & la commotion même, sans la plus légère contraction de la part des muscles sur lesquels on opéroit; mais au bout de trois jours, les muscles commencèrent à se contracter à chaque étincelle dont ils étoient frappés, & le même effet a toujours continué, quoique le sentiment ne se soit jamais rétabli dans ce malade. C'est le seul exemple de ce genre parmi plus de cent cinquante paralytiques que j'ai soumis à l'électricité. Dans tous les autres, au contraire, même dans ceux qui étoient le plus absolument privés du mouvement & du sentiment, les muscles se sont contractés dès le premier jour, au contact de la première étincelle (car j'ai coutume d'en tirer quelques-unes dès le premier instant, pour juger de la contractibilité des muscles & de la sensibilité du sujet).

L'ébranlement

L'ébranlement des parties atteintes par les étincelles, la ſecouſſe qu'elles occaſionnent, la contraction involontaire des muſcles, ſont de fortes raiſons de penſer qu'elles ſont propres à diviſer la congeſtion des humeurs, dont l'amas produit l'inertie, gêne ou empêche le mouvement volontaire, & qu'elles ſont un puiſſant moyen d'exciter ou de ranimer dans les muſcles leur force contractive, ſoit en rétabliſſant la communication du principe moteur aux muſcles à travers les obſtacles qui s'y oppoſent, & en les diſſipant, ſoit en réveillant l'action réciproque qui doit exiſter entre les muſcles & ce principe.

Le ſoulèvement de l'épiderme, l'attraction au dehors de la couche ſuperficielle du corps muqueux, l'épanchement ou l'extravaſation de quelques molécules ſanguines qui ſe manifeſtent par les points rouges qui ont lieu, ſont autant de motifs de croire que les fluides, au moment où l'on tire les étincelles, ſont fortement pouſſés à l'extrémité des vaiſſeaux capillaires, qu'ils ſont même attirés au dehors de leur orifice, qu'ils s'en extravaſent ou en tranſudent & ſont volatiliſés en partie ; que par conſéquent les étincelles ſont propres à rappeler & à pouſſer les humeurs de l'intérieur au dehors, à dégager les vaiſſeaux capillaires, à diſſiper les engorgemens qui en bouchent l'orifice, & par une ſuite néceſſaire, à rendre la tranſpiration & la dépuration des humeurs plus faciles & plus abondantes. Mais, ſans nous arrêter à ces effets rationnels, occupons-nous de ceux dont nous avons été inſtruits par l'expérience.

Dans les cas de paralyſie, de ſtupeur & d'engourdiſſement, de foibleſſe & d'atonie, ſoit générales, ſoit partielles, les étincelles ont conſtamment un effet plus prompt que ne l'eſt celui du bain employé ſeul : leur avantage eſt donc d'accélérer le traitement. La manière d'en faire uſage que j'ai ſuivie, a toujours été de n'en faire tirer qu'au bout de trois ou quatre jours du traitement commencé, pendant leſquels on s'étoit borné au ſeul bain; je les ai enſuite adminiſtrées graduellement, c'eſt-à-dire que les premiers jours je n'en

ai tiré que pendant cinq à six minutes, & qu'augmentant peu à peu leur durée chaque jour, je l'ai portée jusqu'à un quart d'heure à chaque séance pour les hémiplégiques; car s'il n'y a qu'une partie du corps, comme un bras ou une jambe, qui soit affectée, on doit tirer des étincelles pendant la moitié moins de temps, & proportionnellement à l'étendue du mal, à la constitution plus ou moins sensible du malade, à l'atonie plus grande de ses fibres, circonstances qui exigent un traitement plus ou moins actif.

La manière d'administrer les étincelles est, 1°. de les tirer des parties paralysées. 2°. Lorsqu'il n'y a que certains muscles de ces parties qui sont affectés, & que les antagonistes jouissent de leur faculté contractive, de ne les tirer que des muscles affoiblis & relâchés : ainsi lorsque les doigts, par exemple, sont fermés, que l'avant-bras est plié, c'est des extenseurs de ces parties qu'il faut tirer des étincelles, en évitant, autant qu'on le peut, d'agir sur les muscles qui sont en contraction. 3°. Indépendamment des étincelles qu'on tire des muscles qui sont paralysés, il est bon aussi d'en tirer le long du trajet des principaux nerfs qui se distribuent aux parties affectées.

L'emploi des étincelles est une des premières méthodes d'administrer l'électricité qu'on ait suivies, & la première qu'on ait substituée aux commotions dont on s'étoit d'abord généralement servi, d'après M. Jallabert. M. de Sauvages est un des premiers, & peut-être le premier, qui ait conseillé de se borner aux étincelles, parce qu'il avoit remarqué qu'un malade qu'on électrisoit par commotions étoit agité pendant les nuits qui suivoient l'opération, qu'elles lui occasionnoient des diarrhées, des angoisses & un mal-aise général. Le plus grand nombre des physiciens a depuis, à son exemple, par les mêmes motifs, renoncé aux commotions en général, en les réservant pour des cas particuliers, & s'est borné aux étincelles. Je les crois encore préférables, parce que, quoique souvent les commotions aient un effet plus prompt & plus marqué pour le moment, cet

effet n'eſt pas auſſi durable que celui des étincelles : ainſi il m'eſt aſſez ſouvent arrivé d'obtenir ſubitement, par des commotions, l'extenſion des parties, comme des doigrs ou du bras, qui étoient fléchies ou courbées; mais peu de temps après, la contraction de ces mêmes parties étoit auſſi forte, & quelquefois l'étoit plus qu'avant l'opération; au lieu que l'extenſion lente & graduelle qu'on obtient par les étincelles eſt communément permanente, s'accroît par degrés, ſe conſerve & ne rétrograde que bien rarement.

Il ſuit de ce qui a été dit juſqu'à préſent par rapport aux étincelles, qu'elles conviennent ſpécialement & qu'elles ont été employées avec ſuccès dans la paralyſie, dans les cas d'atonie, de foibleſſe, de ſtupeur & d'engourdiſſement.

Je dois obſerver que quoique la plupart des phyſiciens aient, depuis M. de Sauvages, préféré les étincelles aux commotions, dans le cas de paralyſie, c'eſt cependant de ce dernier moyen que s'eſt toujours ſervi M. de Haen pour cette même maladie, & qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccès : mais il ſuffiroit, ce me ſemble, que les étincelles fuſſent une méthode plus douce, moins à charge, moins moleſtante pour les malades, auſſi ſûre, & exempte de tout inconvénient, pour qu'on dût la préférer.

Indépendamment des cas dont on vient de parler, & de la manière d'adminiſtrer les étincelles, que j'ai décrite, on les a encore appliquées au traitement de la goutte-ſereine & de la ſurdité, & on a imaginé à cet égard deux ſortes d'inſtrumens différens.

Des étincelles qu'on tire du viſage & de quelques parties internes, ou troiſième Méthode.

AA, *pl. I, fig. 3*, eſt un tube de verre fermé à ſes deux orifices par un bouchon de liège. *b b*, eſt une tige de métal poli, de fil de fer ou de laiton : elle traverſe l'intérieur du tube, & paſſant à travers les bouchons de liège qui la fixent, elle excède chaque bout du tube d'environ trois

pouces; ſes deux extrémités ſont terminées chacune par une boule; l'une eſt droite, & l'autre courbée.

Cet inſtrument ſert, dans la goutte-ſereine, à tirer des étincelles de l'orbite, du globe de l'œil même, des tempes & de la nuque du cou. Le phyſicien qui opère tient l'inſtrument vers ſon milieu, de la main gauche; il applique la boule qui termine l'extrémité de la tige de métal qui eſt droite, légérement en contact de la partie qu'il veut électriſer : le malade eſt aſſis ſur l'iſoloire, & en communication avec le conducteur de la machine. Le phyſicien tient de la main droite l'excitateur repréſenté *fig. 2*; il en approche & il en écarte alternativement la boule ou la tige de la branche de métal courbe & ſaillante qui paſſe à travers le tube de verre. A chaque contact de cette branche & de l'excitateur, il part entre eux une étincelle, & le malade en reçoit une en même temps à la partie ſur laquelle poſe la boule de métal qui termine la tige traverſant le tube de verre.

Cet inſtrument, auquel j'ai fait quelque changement, m'a d'abord été indiqué par M. l'abbé Adam, qui en faiſoit la deſcription dans les mémoires qu'il lut à la Société royale de Médecine. Ce même phyſicien rapportoit dans les mêmes mémoires avoir guéri deux gouttes-ſereines complettes, l'une en trois ſemaines, l'autre en trois mois, en tirant, avec cet inſtrument, des étincelles du tour du globe de l'œil, des tempes & du globe de l'œil même.

J'ai employé la même méthode pour le traitement d'une goutte-ſereine confirmée. Le malade, qui ne diſtinguoit pas le jour le plus vif des ténèbres les plus profondes, étoit parvenu à connoître les couleurs, à les diſtinguer ſur une étoffe nuée, & à pouvoir ſéparer & nommer des cartes qu'on lui montroit confuſément. Son traitement avoit duré trois mois, après leſquels il l'abandonna ſans motif raiſonnable. Son hiſtoire a été rapportée en détail dans le compte que j'ai rendu du traitement de quatre-vingt-deux malades ſoumis à l'électricité, imprimé dans le ſecond volume des Mémoires de la Société royale de Médecine.

Je me ſuis ſervi avec ſuccès du même inſtrument pour tirer des étincelles des paupières & des muſcles moteurs des lèvres, dans le cas de paralyſie de ces parties. Il eſt commode pour en tirer en général des différentes parties du viſage, & de toutes celles ſur leſquelles l'excitateur, *fig. 1*, produiroit un effet trop ſenſible. Je l'ai encore employé pour tirer des étincelles de la nuque du cou dans la goutte-ſereine, parce que ce moyen m'avoit été indiqué par un phyſicien comme utile dans cette maladie; mais je n'en ai pas obtenu l'effet qui m'avoit été annoncé.

Des étincelles qu'on tire de l'oreille dans la ſurdité, ou quatrième Méthode.

AA, *fig. 4*, *5* & *6*, ſont des fils de fer polis:

Le premier, ou *fig. 4*, de la groſſeur de la tige d'une plume de l'aile d'un corbeau;

Le ſecond, ou *fig. 5*, de la groſſeur du tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon;

Le troiſième, ou *fig. 6*, de la groſſeur d'une plume à écrire.

Ils ſont tous trois recourbés en demi-cercle à une de leurs extrémités, qui ſe termine en s'arrondiſſant.

Le premier, *fig. 4*, finit, à l'extrémité oppoſée, par une pointe légèrement aiguë & un peu mouſſe.

Le ſecond, *fig. 5*, ſe termine par une pointe mouſſe & arrondie.

Le troiſième, *fig. 6*, eſt échancré dans ſon milieu, au bout oppoſé à la pointe recourbée, & il a deux pointes mouſſes applaties du côté intérieur, arrondies ſur les autres faces & à leur extrémité.

b, eſt un manche de verre adapté à l'inſtrument, plus près de la pointe recourbée que de celle qui eſt droite.

Cet inſtrument a été imaginé par un phyſicien Suédois, pour le traitement de la ſurdité. Ce phyſicien diviſoit le traitement en trois temps; il ſe ſervoit dans le premier de

l'inſtrument *fig. 4*, de celui *fig. 5* dans le ſecond temps, & de l'inſtrument *fig. 6* dans le troiſième temps.

Le malade, aſſis ſur l'iſoloire, tient le manche de l'inſtrument dans l'une ou l'autre main, ſuivant le côté de l'oreille affectée, ou ſucceſſivement dans chaque main, ſi les deux oreilles ont beſoin d'être électriſées ; il en porte la pointe à l'intérieur de ſon oreille, en contact de la membrane du tympan : le phyſicien qui conduit le traitement, tire, avec l'excitateur *fig. 2*, des étincelles de la partie recourbée de l'inſtrument que tient le malade ; celui-ci, à chaque étincelle qui ſort entre l'excitateur & le bout courbe de l'inſtrument, en reçoit une à l'intérieur de l'oreille, entre la membrane du tympan & la pointe qui eſt en contact. Les étincelles ſont doubles à cette partie dans le troiſième temps, lorſqu'on fait uſage de l'inſtrument à pointe bifurquée.

On tire, à chaque ſéance, des étincelles de chaque oreille pendant cinq à ſix minutes.

J'ai traité un aſſez grand nombre de ſourds ſuivant la méthode du phyſicien Suédois : j'ai obtenu d'heureux effets pour pluſieurs. Un a été bien guéri ; un autre a été fort ſoulagé.

En général, cette méthode occaſionne, dans les commencemens, un peu de gonflement à l'intérieur de l'oreille, ce qui augmente pour quelques jours la ſurdité ; mais peu après il s'établit, le plus ſouvent, une ſécrétion plus abondante du *cerumen;* il eſt même fort ordinaire qu'il ſuinte un peu d'humidité ; quelquefois elle eſt abondante : l'enflure ſe diſſipe alors, l'augmentation de la ſurdité ceſſe, & le ſoulagement commence à ſe manifeſter.

La durée du traitement dépend communément de l'ancienneté de la maladie & des cauſes qui ont pu la produire & qui l'entretiennent. Il m'a paru que cette méthode réuſſiſſoit en général dans les cas où la ſurdité eſt l'effet d'une congeſtion humorale, comme il arrive à la ſuite de fluxions, de catarrhes habituels, ou du tranſport de quelque humeur.

Le sujet qui a été le plus parfaitement guéri, étoit une femme devenue très-sourde à la suite d'un lait épanché.

De la commotion donnée à la manière ancienne, ou *cinquième Méthode.*

La commotion est une opération par laquelle, après avoir accumulé le fluide électrique par un moyen que nous allons décrire, on le fait passer instantanément à travers les parties qu'on a dessein de soumettre à son action. Pour comprendre cette opération, il faut connoître l'appareil qui y sert, & se former une idée de la manière dont, à la faveur de cet appareil, on retient & on accumule le fluide électrique.

On se sert, pour donner la commotion, d'une jarre ou d'une bouteille. La jarre est un seau de verre garni à son fond & à un tiers de la hauteur de ses parois, tant en dedans qu'en dehors, d'une feuille d'étain : mais comme une bouteille est plus commode, & qu'on s'en sert plus ordinairement, c'est ce dernier vaisseau que je m'attacherai à décrire.

La force de la commotion est en raison de la grandeur du vase qu'on emploie, & de la quantité de fluide électrique dont on le charge; car on peut donner une très-légère commotion en employant un très-grand vase qu'on charge fort peu. Le vase se charge à proportion qu'il est plus long-temps en communication par sa surface interne avec le conducteur de la machine, ainsi que nous l'exposerons plus bas : on peut donc donner une foible commotion par le moyen d'un très-grand vase fort peu chargé, & au contraire, une forte commotion par le moyen d'un vase d'une grandeur médiocre, chargé autant qu'il le peut être. Mais comme, pour le traitement des malades, on n'a pas besoin, ordinairement, de fortes commotions, on se sert d'une bouteille de verre blanc capable de contenir un poisson au plus, souvent d'une bouteille plus petite, & on la charge selon qu'on le croit nécessaire.

La bouteille qui ſert à donner les commotions, *pl. I, fig. 7*, eſt doublée en bas & en dehors, dans toute ſa circonférence & ſur ſon fond, d'une feuille d'étain; cette feuille occupe l'eſpace compris entre les lettres AA. Le reſte de la bouteille en dehors eſt nu & vide en dedans; mais l'intérieur, du fond à la hauteur où s'élève la plaque d'étain en dehors, eſt rempli, ou de limaille de fer, ou de fragmens de quelque ſubſtance métallique.

Un fil de laiton, B, de la groſſeur du tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon, liſſe, poli, courbé en C, & formant un demi-cercle, terminé en D par une boule qui y eſt viſſée, traverſe le bouchon de la bouteille & ſon gouleau, & deſcend juſqu'à la limaille ou aux fragmens de métal qui rempliſſent le bas de la bouteille.

A la doublure d'étain qui couvre le fond de la bouteille en dehors, eſt adapté un anneau de métal *e*; & à cet anneau tient une légère chaîne de laiton ou de fil de fer *f*, qui doit être aſſez longue pour traîner à terre quand on charge la bouteille, & pour entourer ou toucher différentes parties du corps de celui qui reçoit la commotion, comme il ſera expoſé dans un inſtant; ainſi cette chaîne doit être de quatre à cinq & même ſix pieds de long.

On charge la bouteille en approchant ſa tige B, ou ſon crochet C du conducteur de la machine, mettant ces deux pièces en contact, & laiſſant traîner à terre la chaîne *f*.

La charge eſt d'autant plus forte, que le crochet de la bouteille demeure plus long-temps en contact du conducteur de la machine: ſi on les y laiſſe aſſez pour que la bouteille ſe charge autant qu'elle en eſt ſuſceptible, on eſt averti de l'inſtant où cet effet a lieu, par un bruiſſement occaſionné par une partie du fluide qui s'échappe; & peu après, la détonation arrive par l'effort du fluide comprimé, qui fêle la bouteille, ſe fait jour & ſe remet en équilibre. Mais comme on n'a pas beſoin de charger complettement la bouteille pour le traitement des malades, on n'a pas cet accident à craindre. L'attention qu'on doit avoir, au contraire, eſt de ne

ne pas trop charger la bouteille, & qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour donner une commotion que le malade puiſſe ſupporter ſans inconvénient & ſans trop de douleur.

Cependant une bouteille placée pendant un temps déterminé, & toujours égal, en contact, par ſon crochet, avec le conducteur de la machine, ſera chargée un jour plus que l'autre, & ſouvent très-inégalement, ſelon la force de l'électricité dans un jour déterminé, & ſuivant que l'atmoſphère ſera ſèche ou humide. Pour ne rien faire légèrement & avec danger, il eſt donc à propos, avant de donner la commotion, de meſurer la force dont elle pourra être chaque jour, à chaque ſéance. Nous décrirons plus bas un moyen ingénieux de meſurer cette force des commotions, imaginé en Angleterre, & décrit dans l'ouvrage de M. Cavallo. Mais pour rapporter ce que nous avons pratiqué à ce ſujet, avant que le moyen indiqué par le phyſicien Anglois nous fût connu, & en faveur de ceux qui n'auroient pas l'appareil que ce moyen exige, ou qui ne ſeroient pas à portée de ſe le procurer, nous ferons connoître une manière, ſinon auſſi exacte, du moins ſuffiſante de meſurer & de déterminer la force des commotions pour chaque ſéance.

On compte le nombre de tours ou révolutions du plateau ſur ſon axe pendant leſquels le crochet de la bouteille & le conducteur de la machine ſont en contact l'un de l'autre; puis on poſe la boule A de l'excitateur, *pl. I*, *fig. 8*, ſur un des points de la doublure d'étain qui entoure le bas de la bouteille ; on porte enſuite l'autre boule B de l'excitateur ſur le crochet de la bouteille : l'étincelle foudroyante part, & à ſa force on juge ſi la commotion que le malade auroit reçue auroit été trop forte ou trop foible. Dans le premier cas, en rechargeant la bouteille, on diminue le nombre des tours du plateau, qu'on augmente au contraire dans le cas oppoſé. On procède ainſi par des tentatives juſqu'à ce qu'un nombre déterminé des tours du plateau produiſe une étincelle accompagnée d'une commotion telle qu'on la deſire.

Ce point trouvé pour la commotion, dans un jour & une séance déterminés, on charge également la bouteille par un égal nombre de tours de plateau : il faut cependant prendre garde que si l'on donnoit successivement des commotions à plusieurs malades, toutes choses étant égales, les derniers recevroient des commotions plus fortes que les premiers, quoique l'on comptât le même nombre de tours du plateau pour chaque charge de la bouteille.

Ce phénomène vient de ce qu'à chaque étincelle foudroyante, la décharge n'est pas absolument complette, que le contact de la main du physicien qui manie la bouteille pour l'opération, fournit quelque chose à la bouteille, ensorte que cette addition & le reste de la charge à chaque détonation, font à la longue une masse, & produisent une charge plus forte, toutes choses étant d'ailleurs égales. C'est donc une observation à laquelle il faut avoir égard.

La bouteille étant chargée, on donne la commotion au malade de la manière suivante.

On prend la bouteille par le bas, en observant de n'en pas toucher le crochet, & de ne l'approcher d'aucun corps avec lequel il puisse se trouver ou en contact, ou même en être près. On porte la bouteille proche du malade, qui n'a pas besoin d'être isolé, mais qui est assis sur un siège à l'ordinaire : on attache l'extrémité de la chaîne en contact d'une partie quelconque du corps de la personne qui doit être électrisée ; puis on touche avec le bouton du crochet de la bouteille un autre point quelconque du corps de la même personne, qui reçoit à l'instant la commotion : elle passe à travers les parties comprises entre celle que touche l'extrémité de la chaîne & le point duquel on a approché le bouton du crochet de la bouteille. Ces parties servent de conducteur au fluide électrique, pour passer de la surface interne de la bouteille sur laquelle il a été accumulé, à la surface externe qui a été dépouillée du même fluide. Cette explication demande qu'on entre dans celle que le célèbre M. Franklin

a proposée pour expliquer le phénomène de la bouteille de Leyde, qui sert à donner la commotion : mais avant d'exposer la théorie de ce savant sur ce sujet, ce qui n'est pas étranger à celui que nous traitons, & ce qui est même nécessaire pour mieux juger de l'effet que peuvent avoir les commotions, nous remarquerons qu'on peut les donner aussi étendues ou aussi bornées qu'on le juge à propos ; du sommet de la tête à la plante des pieds ; du haut du bras au bout des doigts, ou du bout d'une phalange d'un doigt à l'autre bout de la même phalange : il suffit, suivant l'intention qu'on a, de comprendre la partie qu'on veut soumettre à la commotion, entre l'extrémité de la chaîne attachée au fond de la bouteille & le bouton de son crochet. Ainsi la chaîne B étant en contact avec le haut du bras, *fig. 9*, si on approche le bouton du crochet de la bouteille du doigt A, la commotion passera dans toute l'étendue du bras ; mais si on ne présente le crochet qu'en C, la commotion ne traversera que du coude au haut du bras ; ainsi de points en points compris entre la chaîne & le crochet.

L'expérience de Leyde, soit qu'elle ait été faite pour la première fois dans la ville dont elle porte le nom, soit que la découverte en soit due à Musschenbroeck, est une des premières qui ait eu lieu depuis qu'on s'occupe de l'électricité, celle qui surprit & exerça le plus les premiers physiciens. On donna le nom de *commotion* à l'effet qu'elle produit sur le corps vivant soumis à cette expérience, parce qu'elle secoue, meut & agite fortement les membres qui en éprouvent l'impression. Ce fut la commotion qu'on commença à appliquer au traitement des maladies, avec une espérance de succès fondée sur la secousse & l'ébranlement qu'elle cause dans les parties qu'elle traverse. L'application de ce moyen nouveau de guérir, propre aux maladies de relâchement & d'atonie, fut faite pour la première fois par M. Jallabert, citoyen & physicien de Genève, en faveur d'un artisan paralytique de la même ville. Il fut considérablement soulagé : l'observation fut publiée & l'expérience répétée

avec des ſuccès differens dans la plupart des divers états de l'Europe. Avant de parler de ſes effets, pour qu'on s'en forme plus aiſément une idée plus juſte, je rapporterai l'explication que M. Franklin a donnée de l'expérience de Leyde: c'eſt la plus vraiſemblable, la plus lumineuſe de toutes celles qui ont été propoſées; c'eſt celle qui eſt dérivée du plus grand nombre de faits tendans à la démontrer; c'eſt par conſéquent celle qui eſt le mieux prouvée; elle l'eſt autant que la nature de la choſe en eſt ſuſceptible; & c'eſt auſſi, d'après ces raiſons, l'explication de cet étonnant phénomène la plus généralement admiſe.

M. Franklin avoit découvert les deux électricités, dont l'exiſtence a été depuis généralement reconnue, la *poſitive* ou *en plus*, & la négative ou *en moins*, celle dans laquelle le corps électriſé reçoit plus de fluide qu'il n'en contenoit, & celle dans laquelle il eſt dépouillé du fluide qu'il poſſédoit. Il appliqua cette découverte, ſi féconde en réſultats & en conſéquences, à l'explication de l'expérience de Leyde: il démontra que la ſurface interne eſt électriſée poſitivement, & que l'externe l'eſt négativement. Pour ſe convaincre de cette vérité, il ſuffit d'approcher un corps léger du crochet de la bouteille, qui le repouſſe conſtamment, & d'approcher le même corps de la doublure de la bouteille qui l'environne à ſa ſurface externe, & qui attire continuement le même corps repouſſé par le crochet en communication avec la ſurface interne.

Si, dans l'obſcurité, on a adapté au crochet de la bouteille une pointe de métal, il ſort de l'extrémité de cette pointe une aigrette lumineuſe; & au bout de la même pointe préſentée à la ſurface externe de la bouteille, il ne paroît qu'un point lumineux: or la répulſion d'un corps léger & l'apparition d'une aigrette lumineuſe à l'extrémité d'une pointe, ſont généralement reconnues pour les ſignes de l'électricité *poſitive*, comme l'attraction d'un corps léger & l'apparition d'un point lumineux à l'extrémité d'une pointe, le ſont de l'électricité *négative*. Il eſt donc démontré que la ſurface interne eſt élec-

trisée *positivement*, & que l'externe l'est *négativement*. Mais quelle cause produit cette électricité inverse des deux surfaces? c'est ce à quoi il n'est pas facile de répondre, & ce qui n'est pas encore démontré d'une manière aussi convaincante que la différence de l'électricité des deux surfaces; c'est une question dont la réponse exigeroit de longues discussions qui n'en fourniroient pas la solution. Contentons-nous donc du fait, & remettons à en connoître la cause au temps où elle aura été découverte.

M. Franklin suppose qu'avant d'employer la bouteille à l'expérience de Leyde, ce vase contient quarante degrés ou portions de fluide électrique également réparties entre les deux surfaces, savoir, vingt pour chacune: le fluide étant alors en équilibre, il ne se passe aucun phénomène apparent, & les deux surfaces sont également électrisées; mais du moment où l'on commence l'expérience, la surface interne se charge en plus, & l'externe est électrisée négativement, d'autant que l'interne l'est positivement; ensorte que si après le premier tour du plateau la surface interne a acquis un degré de plus qu'elle n'en avoir, l'externe en a, au contraire, perdu un: l'une en contient alors vingt-un, & l'autre n'en conserve plus que dix-neuf, ainsi de suite, de manière qu'après le vingtième tour de plateau, la surface interne est chargée de quarante degrés; & l'externe, qui a été entièrement dépouillée, est à zéro de fluide électrique, ou, ce qui revient au même, tout le fluide que contenoit cette dernière surface a passé à la surface interne, qui le conserve, plus les vingt degrés dont elle étoit en possession elle-même avant qu'on commençât l'expérience.

Cependant le fluide passé à la surface interne, y est dans un état de compression & de gêne; la loi de tendance à l'équilibre le sollicite à se partager & à repasser à la surface externe en quantité égale à celle dont elle a été dépouillée; mais le verre, qui n'est pas perméable au fluide électrique, s'oppose à ce passage par l'intérieur de la bouteille; l'air qui environne le crochet, & qui n'est pas non plus une substance conduc-

trice, met obſtacle au tranſport de la ſurcharge du fluide: mais ſi cette ſurcharge eſt pouſſée trop loin, & au-delà de la réſiſtance que le verre peut oppoſer, la bouteille ſe fêle ou eſt percée dans un de ſes points, & l'équilibre du fluide ſe rétablit auſſitôt entre les deux ſurfaces, à la faveur du paſſage qu'il s'eſt ouvert: ſi, au contraire, on ne charge pas la bouteille, plus que ſes parois ne ſont en état de réſiſter, le fluide peut demeurer très-long-temps dans un état de contrainte, & la bouteille reſter chargée; mais, lorſqu'elle l'eſt, ſi l'on établit une communication entre les deux ſurfaces, en appliquant l'extrémité d'un corps qui ſoit conducteur ſur un point de la doublure d'étain, & qu'on approche l'autre extrémité du même corps du crochet qui communique avec la ſurface interne, auſſitôt les vingt degrés de ſurcharge de celle-ci ſe portent, à travers le conducteur qui leur eſt offert, à la ſurface externe qui en avoit été dépouillée; & c'eſt le paſſage de ces vingt degrés, ou de la quantité de fluide ſouſtrait à la ſurface externe, qui lui eſt reſtituée, qui, en traverſant les membres par le moyen deſquels eſt établie la communication d'une ſurface à l'autre, produiſent la commotion.

Il eſt plus facile, d'après l'explication que nous venons de donner, de concevoir comment l'effet de la commotion eſt ſi ſubit & ſi puiſſant, & c'eſt par cette raiſon que nous l'avons rapportée d'après l'ingénieuſe théorie de M. Franklin.

On employa, comme nous l'avons déja dit, la commotion, dans les premières tentatives de l'application de l'électricité à la cure des maladies. M. de Haen, qui a long-temps adminiſtré l'électricité dans l'hôpital de Vienne, dont il étoit médecin, & l'un des phyſiciens qui a fait le plus d'uſage de ce remède, employoit les commotions. Il paroît, d'après les obſervations qu'il a publiées dans ſes ouvrages, qu'il a obtenu de nombreux & ſouvent de grands ſuccès, ſurtout dans les paralyſies, les tremblemens & les maladies convulſives, du genre de ces maux auxquels ſont ſujets les doreurs & les ouvriers qui travaillent les métaux, & ceux en particulier qui font uſage du mercure. Les faits que M. de

Haen rapporte à leur ſujet ſont ſi nombreux, ſi démonſtratifs, la réputation de ce médecin eſt ſi bien établie, qu'il n'eſt guère poſſible de révoquer en doute que l'électricité ne ſoit le remède de ces maladies. Il ſeroit donc à deſirer qu'on offrît le même moyen de guériſon à nos ouvriers dans le même genre, ſouvent affligés des mêmes maux.

On employa auſſi les commotions, vers le milieu de ce ſiècle, à Paris, à l'hôtel royal des Invalides. Les opérations étoient conduites par MM de Laſſone, aujourd'hui premier médecin, Morand, chirurgien de l'hôtel des Invalides, & l'abbé Nollet, de l'académie royale des ſciences. Malgré les talens & l'application de ces trois ſavans, ils n'obtinrent pas de leurs tentatives les ſuccès qu'ils en avoient eſpéré, ſoit qu'on ne connût point aſſez les cas dans leſquels l'électricité peut être utile, ſoit que ce défaut de réuſſite fût dû à quelque autre cauſe : cependant on obſerva que les malades paroiſſoient fatigués; qu'après quelque ſoulagement ils retomboient : eux-mêmes ſe dégoûtèrent du traitement; on l'abandonna, & l'électricité fut pour quelque temps oubliée comme remède dans la capitale. Cependant on s'en occupoit ailleurs, ſoit dans les provinces, ſoit dans les pays étrangers, & les commotions étoient à-peu-près la ſeule méthode de l'employer. On les abandonna bientôt après, & preſque généralement, parce qu'elles ne procuroient pas l'effet qu'on en attendoit, ou parce qu'on leur trouva des inconvéniens. M. de Sauvages, célèbre profeſſeur de l'univerſité de Montpellier, fut un des premiers qui conſeilla de n'électriſer les malades que par ſimples étincelles ou par bain. Ce conſeil & cet exemple furent adoptés & ſuivis par la plupart des phyſiciens. Quelques-uns cependant conſervèrent l'uſage des commotions; & l'emploi qu'on en fait aujourd'hui, mieux déterminé, fondé ſur l'expérience, eſt réſervé, comme nous le dirons dans un autre endroit, pour certains cas particuliers.

J'ai auſſi employé les commotions dans l'hémiplégie & dans la goutte-ſereine : je ne m'en ſuis guère ſervi dans la

première de ces deux maladies, que lorsque l'affaissement, le défaut de ressort & l'atonie étoient très-considérables. Je n'en ai pas obtenu de succès. Lorsque j'en ai fait usage, comme il m'est arrivé quelquefois, dans les cas où les forces étoient beaucoup moins abattues, mais où quelques membres étoient fléchis & inextensibles, j'ai remarqué que la commotion procuroit souvent l'extension momentanée du membre affecté, mais que peu après sa contraction n'étoit que plus forte.

Quant à la goutte-sereine, je l'ai traitée deux fois par la commotion, d'après l'exemple d'une femme que M. de Saussure avoit guérie par ce procédé, dans lequel les commotions traversent du derrière de la tête au globe de l'œil. On en peut donner douze à quatorze, si l'on opère sur les deux yeux, & recommencer trois ou quatre fois par jour. Cette opération rougit le blanc de l'œil, excite une abondante sécrétion de larmes, & elle occasionnoit souvent d'assez forts maux de tête, tant à la malade traitée par M. de Saussure, qu'aux deux personnes que j'y ai soumises; moins heureuses, mais aussi moins persévérantes & moins courageuses que la femme Noyer, soignée par M. de Saussure, dont le traitement fut long, au lieu qu'elles ont promptement désespéré du leur; elles n'ont point guéri.

Il suit des faits rapportés dans ce paragraphe, 1°. que le *bain* & les *étincelles* sont souvent utiles dans la paralysie; 2°. que ces mêmes moyens le sont quelquefois dans la surdité; 3°. qu'il y a exemple de la goutte-sereine guérie par les commotions; 4°. que ce même moyen, généralement adopté d'abord, & ensuite presque universellement abandonné, est aujourd'hui employé pour certains cas particuliers, dont il sera parlé dans le paragraphe suivant; 5°. qu'on peut donner des commotions générales ou partielles, à volonté, du sommet de la tête aux pieds, ou d'un point du corps à un autre, leur faire traverser les parties qu'on juge à propos, & graduer leur force à son gré.

§. II.

§. II.

Des manières d'adminiſtrer l'électricité connues depuis celles dont il eſt queſtion dans le paragraphe précédent.

Je donnerai dans ce paragraphe un précis du livre de M. Cavallo, parce qu'il en donne un lui-même des ouvrages d'un grand nombre d'auteurs, & qu'il décrit la plupart des méthodes découvertes & miſes en uſage depuis celles dont il a été queſtion dans le paragraphe précédent. En décrivant ces méthodes nouvelles, je parlerai de l'uſage que j'en ai fait & des effets que j'ai obtenus par leur moyen : enfin je rapprocherai des objets énoncés par M. Cavallo, les objets analogues dont parle M. Wilkinſon; & comme ces deux phyſiciens citent un grand nombre d'auteurs, l'expoſé de leurs ouvrages mettra à même de connoître une grande partie de ce qui a été fait en électricité, & ſur-tout ce qui eſt conſigné dans des écrits étrangers, rares parmi nous, & qu'il n'eſt pas facile de ſe procurer.

Précis de l'ouvrage de M. Cavallo, & de la Diſſertation de M. Wilkinſon.

L'ouvrage de M. Cavallo eſt diviſé en trois parties. Il traite dans la première des généralités de l'électricité médicale; dans la ſeconde, des différentes manières d'adminiſtrer l'électricité, ſuivant les différens cas, & de ſes effets en général; dans la troiſième, de ſes effets dans quelques cas particuliers, auxquels il donne le nom d'*authentiques*.

M. Wilkinſon a partagé ſa diſſertation en deux ſections. La première, purement phyſique, contient des généralités ſur l'électricité; la ſeconde eſt conſacrée à l'énumération & à l'examen de ſes effets dans les différentes maladies pour leſquelles on l'a employée.

M. Cavallo, dans la première partie de ſon ouvrage, ou en traitant des généralités de l'électricité médicale, avance comme principes & comme axiomes, pluſieurs propoſitions dont nous allons rapporter celles qui nous paroiſſent les plus importantes.

1°. Il conſeille de ſe ſervir de grandes machines électriques, de machines aſſez fortes pour donner des étincelles à trois pouces de diſtance du conducteur. Cet avis eſt fondé ſur deux motifs : ſur ce que l'expérience a appris que le cours du fluide à travers les parties affectées, eſt le moyen le plus efficace pour guérir, & ſur ce qu'avec de pareilles machines on le règle & on le gradue ſelon le beſoin de chaque individu, l'augmentant ou l'affoibliſſant par une rotation du plateau plus prompte ou plus lente, employant, pour le diriger, divers moyens dont il ſera parlé plus bas, tirant les étincelles de plus près ou de plus loin, plus rarement ou plus fréquemment.

2°. On ne peut fixer ſtrictement le degré d'électricité pour chaque maladie, parce que ce degré, indépendamment du cas dont il s'agit, doit être en raiſon de la ſenſibilité, de la force & de l'irritabilité des fibres du ſujet qu'on électriſe.

3°. On doit, pour chaque malade, commencer par l'électricité la plus foible, & l'augmenter graduellement, en s'arrêtant au degré qui paroît le plus convenable à la maladie & au tempérament du malade. Ce qui ſuit éclaire ſur l'un & l'autre objet.

4°. Le degré de force électrique ne doit jamais excéder celui que le malade peut ſouffrir ſans peine, l'expérience ayant démontré que quand il lui eſt fort déſagréable, il s'en trouve rarement bien.

M. Cavallo fait enſuite l'énumération des objets & inſtrumens néceſſaires pour adminiſtrer l'électricité, & des différentes méthodes d'employer ce remède; ce qui conſtitue la ſeconde partie de ſon ouvrage, en ajoutant à la deſcription de chaque méthode des généralités & des obſervations

ſur les cas dans leſquels la méthode qui vient d'être décrite peut convenir. Mais avant de ſuivre l'auteur dans ces détails, nous rapporterons un précis des généralités ſur l'électricité médicale, placées en tête de la ſeconde partie de la diſſertation de M. Wilkinſon.

1°. L'électricité accélère le pouls environ d'un ſixième : elle augmente l'inſenſible tranſpiration & les ſécrétions.

2°. On a reconnu depuis peu que la ſimple électriſation, les étincelles & la manière de faire circuler le fluide par des pointes, ſont des moyens qui répondent mieux aux vues médicales qu'on ſe propoſe, que les chocs les plus violens.

3°. On a trop loué d'une part l'électricité; & d'un autre côté, parce qu'elle a manqué d'effet dans certains cas, on a trop révoqué en doute ſon efficacité, comme il arrive par rapport à tous les remèdes nouveaux.

4°. Les effets de l'électricité ſur le corps humain méritent plus d'attention qu'on ne leur en a accordé en général.

Nota. J'ai conſtamment trouvé, relativement à l'accélération du pouls par l'électricité, qu'elle augmente ſa viteſſe d'environ un ſixième, comme l'avance M. Wilkinſon : M. Cavallo eſt auſſi de ce ſentiment dans la concluſion qu'il place à la fin de ſon ouvrage; mais il peut y avoir des ſujets moins ſenſibles, ſur leſquels cet effet ſoit plus foible, & peut-être même y en a-t-il ſur leſquels il eſt nul; mais ils ſont rares. J'ai conſtamment obſervé, comme M. Wilkinſon, que l'électricité augmente la tranſpiration & les ſécrétions en général. Il m'a paru cependant qu'elle augmentoit plus ſouvent & plus fortement, d'abord la ſécrétion de la ſalive, & enſuite celle de l'urine; que quand elle étoit ou forte, ou reçue ſouvent & long-temps, elle rendoit le ventre plus libre, & que très-forte, elle occaſionnoit aſſez ſouvent la diarrhée.

Avant de connoître l'ouvrage de M. Cavallo, j'ai penſé comme lui que ſi l'électricité étoit un remède, elle devoit, de même que toute eſpèce de médicament, être adminiſtrée dans un degré proportionné, & à ce que requiert le cas qu'on

entreprend de traiter, & au tempérament, à la constitution du sujet qu'on électrise ; sans quoi on court risque, ou parce qu'on emploie l'électricité dans un degré trop foible, qu'elle n'ait pas d'action sur le malade ou sur la maladie, ou sur tous les deux ; ou, parce qu'on en fait un usage trop violent, qu'elle n'excite dans l'économie animale un nouveau trouble, ajouté à celui qui l'agite déja. C'est par ces motifs que j'ai toujours, comme M. Cavallo le conseille, commencé chaque traitement par le plus foible degré d'électricité, pour sonder le tempérament du malade, reconnoître sa sensibilité, & déterminer le degré auquel il convenoit de le soumettre : il m'a paru de même à propos de proportionner la force du remède à celle du mal, & de graduer insensiblement l'électricité jusqu'au point où, par les effets qu'elle produisoit & par la sensibilité qu'elle faisoit éprouver au malade, elle me paroissoit proportionnée à la force de la maladie, & au tempérament du sujet électrisé.

Il m'a encore paru, comme à M. Cavallo, que l'électricité qui fatigue les malades leur est en général rarement avantageuse; &, comme à M. Wilkinson, que la simple électrisation & les étincelles, réussissent mieux en général, hors certains cas particuliers, que les chocs violens.

On voit par la note qu'on vient de lire, à laquelle j'ai donné plus d'extension dans des mémoires précédens, qu'avant de connoître les ouvrages de MM. Cavallo & Wilkinson, j'étois d'accord avec eux sur l'accélération du pouls par l'électricité, sur la nécessité de graduer ce remède suivant le tempérament du malade & l'intensité de la maladie, de commencer, par ces raisons, par la plus foible électrisation, en augmentant graduellement sa force, & que, comme ces deux auteurs, j'ai donné ordinairement la préférence à une électrisation douce, comme généralement plus avantageuse. Ce rapprochement & cette conformité entre les sentimens & les observations de trois personnes placées, l'une à Londres, l'autre à Edimbourg, la troisième à Paris, donnent du poids à leurs opinions, & confirment la réalité de leurs observa-

tions. C'eſt par ce motif que j'ai lié & comparé la méthode que j'ai ſuivie à celle des deux auteurs Anglois.

Des différentes manières d'adminiſtrer l'électricité, connues depuis un petit nombre d'années.

Première Opération, ou ſixième Méthode.

Fixer la force des commotions qu'on veut employer, & en donner qui ſoient toutes du même degré de force dans un temps déterminé.

Cette opération s'exécute au moyen d'un appareil que je décrirai d'après l'ouvrage de M. Cavallo.

L'appareil conſiſte en deux inſtrumens principaux; une jarre & un électromètre conſtruit ſuivant les principes de M. Lane.

La jarre, *fig. 10*, doit être revêtue en dedans & en dehors d'une feuille d'étain ſur une ſurface d'environ quatre pouces de diamètre & ſix pouces de haut; ce qui produit à-peu-près 72 pouces carrés de ſurface étamée, meſures priſes ſur le pied Anglois.

Le haut de la jarre A eſt fermé d'un couvercle B, percé dans ſon milieu, à travers lequel paſſe un fort fil de laiton *c*, qui, par ſa pointe inférieure, communique avec la doublure intérieure de la jarre, & par l'autre extrémité en excède le couvercle. Ce même fil de laiton eſt armé de deux boules qui y ſont viſſées; l'une, qu'il traverſe *d*, eſt placée immédiatement au-deſſus du couvercle de la jarre; l'autre eſt viſſée à ſon extrémité ſupérieure.

On place la jarre, armée du fil de laiton, ſur la table de la machine électrique, & on la poſe de façon que la boule ſupérieure du fil de laiton ſe trouve de hauteur égale avec l'extrémité du conducteur de la machine, & en contact de ce même conducteur. Ainſi l'on doit avoir pris d'avance ſes meſures pour que le fil de laiton ſoit de la longueur convenable.

A la partie de la tige du fil de laiton ſaillante hors de la jarre, on adapte un électromètre *a a*, ſuivant les principes de M. Lane. Sa branche inférieure *a b* eſt de verre, & enduite de cire d'Eſpagne, enſorte qu'elle ne peut ſervir de conducteur. L'extrémité de cette branche *b* eſt adaptée par une virole de cuivre *cc* au fil de laiton ſaillant hors de la jarre, & en contact au deſſus de l'inférieure des deux boules dont ce même fil eſt armé. La branche perpendiculaire de l'électromètre *e* eſt adaptée à la branche inférieure par une virole de cuivre; elle doit être un peu moins longue que la partie du fil de laiton ſaillante hors de la jarre, mais de fort peu moins.

Cette branche perpendiculaire, qui eſt de bois ou de métal, ſoutient une branche horizontale *i i*, creuſe, longue de deux pouces, traverſée par un fil de laiton *oo*, terminé du côté intérieur par une boule *u*, & du côté extérieur par un anneau *v*.

Le fil de laiton qui traverſe la branche creuſe doit pouvoir être alongé & retiré à volonté à travers cette branche; ainſi il doit pouvoir gliſſer, mais avec aſſez peu de jeu cependant pour demeurer fixe au point où on le deſire. Il eſt avantageux qu'il ſoit gradué, afin de ſavoir de combien on l'avance ou on le retire, & les degrés doivent être marqués par lignes & demi-lignes.

La boule qui termine le fil de laiton traverſant la branche creuſe doit ſe trouver de hauteur égale & dans la même ligne horizontale que la boule qui termine le haut du fil de laiton qui traverſe la jarre.

Les choſes diſpoſées comme nous venons de le décrire, ſi on laiſſe un intervalle entre la boule F à l'extrémité de la tige du fil de laiton ſaillant hors de la jarre, & la boule *u* du fil de laiton qui traverſe la branche creuſe & ſupérieure de l'électromètre, la jarre ſe chargera ſans que le fluide ſe diſſipe par l'électromètre qui eſt iſolé; mais ſi de l'extrémité ou de l'anneau qui termine le bout extérieur du fil de laiton qui traverſe la branche creuſe & horizontale, on conduit une ligne quelconque, comme la ligne ponctuée, par

exemple, qui communique avec la surface extérieure de la jarre, & que cette ligne soit tracée par une substance qui puisse servir de conducteur, la charge de la jarre, aussitôt qu'elle sera assez forte pour passer à travers l'espace vide, du fil de laiton qui communique à la surface interne, à la boule du fil de laiton horizontal de l'excitateur, retournera à la surface externe de la jarre par l'électromètre, la ligne ponctuée établissant communication entre lui & l'extérieur de la jarre.

L'équilibre du fluide étant rétabli, si on ne change rien, il se fera une nouvelle charge, qui, parvenue au même degré, repassera à la surface externe, & ainsi de suite, tant qu'on électrisera & qu'on laissera les choses dans le même état.

On aura donc, par cet ingénieux moyen, des charges & des étincelles d'une force égale, aussi long-temps qu'on le voudra; car que l'état de l'atmosphère change, que la machine électrique fournisse plus ou moins de fluide, la charge partira toujours au même degré, & seulement un peu plus promptement ou un peu plus lentement.

Mais si on éloigne la boule de l'électromètre de celle qui termine le fil de laiton en communication avec l'intérieur de la jarre, alors il faudra une charge plus grande pour franchir l'espace entre les deux boules, & l'étincelle qui aura lieu sera plus forte.

L'intervalle qu'on laisse le plus ordinairement entre les deux boules, quand on applique cet appareil au traitement des malades, est d'une ligne ou une ligne & demie, mesure du pied Anglois; & l'on peut, comme on voit, donner de plus ou moins fortes commotions, & les graduer à volonté.

Pour faire usage de l'appareil que nous venons de décrire, & donner par son moyen des commotions d'un degré de force déterminé & égal, il faut faire entrer dans la ligne qui établit communication entre les deux surfaces de la jarre, le membre affecté qu'on se propose de soumettre à l'opération; ce qui s'exécute aisément de la manière suivante.

gggg, sont deux fils de laiton menus & flexibles. (Il nous

ſemble qu'il vaudroit mieux employer deux chaînes du même métal, mais bien faites, dont les chaînons fuſſent ſans pointes & ſans aſpérités.)

Ces fils de laiton ſont attachés par un de leurs bouts, le ſupérieur à l'anneau du fil de laiton qui traverſe la branche ſupérieure de l'électromètre, l'inférieur à la table ſur laquelle la jarre eſt poſée, & celui-ci ſe prolonge juſqu'au deſſous ou au côté de la ſurface externe de la jarre & de ſa doublure, avec laquelle il eſt en contact.

L'un & l'autre fil de laiton ſont attachés par leur autre extrémité à l'inſtrument *h h*, que notre auteur nomme un *directeur*.

C'eſt une tige faite de fil de laiton, terminée par une boule *l l*, & adaptée à un manche de verre *m*.

Celui qui opère prend un *directeur* de chaque main; il en applique les boules ſur les parties du corps du malade qu'il juge à propos, & à la diſtance & dans la direction convenables, pour que la commotion traverſe les parties ſur leſquelles ſon action eſt jugée néceſſaire.

Les choſes ainſi diſpoſées, auſſitôt que la jarre eſt chargée, le fluide ſurabondant à la ſurface interne ſe porte de la boule du fil de laiton ſaillant hors de la jarre à la boule du fil de laiton de la branche ſupérieure de l'électromètre, de cette branche au fil de laiton flexible fixé à ſon anneau, de ce fil de laiton au directeur qui y eſt attaché, de celui-ci à la partie & au point du corps du malade ſur lequel poſe la boule de ce même directeur; de ce point le fluide traverſe les parties interpoſées entre la boule du premier directeur & celle du ſecond, & de ce ſecond directeur il gagne la ſurface de la jarre en traverſant le fil de laiton en contact avec elle par une extrémité, & attaché par l'autre au ſecond directeur.

Les parties interpoſées entre les deux directeurs reçoivent donc des commotions d'un degré tel qu'on le juge convenable: ces commotions ſont toujours égales; leur trajet eſt fixe & déterminé, & leur force eſt plus ou moins grande, ſelon

ſelon qu'on laiſſe plus ou moins d'intervalle entre les boules correſpondantes du fil de laiton ſaillant hors de la jarre & du fil de laiton qui traverſe la branche ſupérieure de l'électromètre. Les variations de l'atmoſphère, les degrés de force de l'électricité pour un jour déterminé, n'apportent point de changement à celle des commotions, par les raiſons que nous avons déduites plus haut.

L'appareil que nous venons de décrire paroît, il eſt vrai, compliqué au premier aſpect; cependant, en y donnant quelque attention, il eſt facile d'en concevoir l'effet : il n'eſt pas d'une exécution mal-aiſée, & il réunit des avantages décidés, qui ſont,

1°. De fournir une meſure ſûre & fixe de la force des commotions.

2°. De les donner au degré que l'on croit convenable.

3°. De conſerver ce degré auſſi long-temps qu'on le juge à propos, & de l'augmenter ou de le diminuer à volonté.

4°. De déterminer & de régler leur trajet.

Il eſt facile de comprendre que la méthode que nous venons de détailler pour une ſeule perſonne, peut être employée pour un grand nombre à la fois, & pour autant d'individus qu'on le voudra; il ſuffit que les ſujets deſtinés à recevoir tous la même commotion ſoient compris entre la diſtance qui ſépare les boules des deux directeurs. Si l'on veut que ces ſujets différens, frappés du même coup, le reçoivent dans les mêmes parties, on y parviendra par la poſition réciproque qu'on leur fera prendre les uns à l'égard des autres, ou par le moyen d'une chaîne ſuffiſamment longue, qui établira communication entre eux, étant paſſée ou attachée aux parties du corps correſpondantes.

Ainſi, par exemple, ſi c'eſt du bas de la colonne cervicale à l'extrémité d'un des pieds, en paſſant à travers la colonne vertébrale thorachique, les lombes, le ſacrum, une des cuiſſes & des jambes, qu'on veut donner la commotion, on poſera la boule du premier directeur au bas de la colonne cervicale du

premier ſujet formant la file de ceux qui doivent recevoir la commotion ; celui-ci appliquera un de ſes pieds ſur un des pieds du ſecond, le ſecond une de ſes mains au bas de la nuque du cou du troiſième, qui poſera un de ſes pieds ſur un de ceux du quatrième, & ainſi de ſuite.

La commotion paſſera du bas de la colonne cervicale du premier ſujet à ſon pied, en traverſant les parties qui ont été nommées : elle remontera par les mêmes parties du pied du ſecond ſujet au point qui répondra à l'articulation du bras, à travers lequel elle continuera ſon trajet, pour, du bas du cou du troiſième ſujet, deſcendre à ſon extrémité inférieure, & ainſi de ſuite juſqu'au dernier ſujet, qui tranſmettra le fluide au ſecond directeur, par lequel la charge repaſſera à la ſurface externe de la jarre.

Si, comme nous l'avons dit, la commotion doit traverſer des parties entre leſquelles les ſujets deſtinés à la recevoir ne ſauroient établir eux-mêmes de communication, on y ſuppléera par des chaînes correſpondantes entre ces différentes parties.

Mais cette application des commotions au même degré, ne peut convenir que dans des cas ou dans des circonſtances parfaitement ſemblables, puiſque la force des chocs doit être en proportion de celle des ſujets, des circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent, & de l'intenſité de la maladie : auſſi M. Cavallo ne parle-t-il pas de la manière de donner la commotion à-la-fois à pluſieurs malades ; & ce que nous en avons dit eſt ſeulement pour en rendre la poſſibilité plus facile à comprendre, & l'exécution plus aiſée, dans les cas où celui qui conduit les opérations le jugeroit néceſſaire.

Je ne parlerai point en cet endroit des effets de la commotion appliquée ſuivant le procédé qui vient d'être décrit, ni à la fin de la deſcription de chaque méthode en particulier, des avantages qui peuvent en réſulter. Il me ſemble qu'il vaut mieux expoſer de ſuite les différentes méthodes, & traiter après des maladies dans leſquelles il convient de les employer, & des effets qu'elles ont produits.

Je remarquerai ſeulement, par rapport à la méthode précédente, qu'on peut ſubſtituer une bouteille de Leyde ordinaire à la jarre, & que l'uſage m'en paroît plus commode.

Seconde Opération, ou ſeptième Méthode.

a a, pl. II, fig. 11, eſt un directeur à manche de verre *a b*. Ce manche eſt creuſé à ſa partie ſupérieure, & on y a adapté une tige de fil de laiton *c c*, courbée & pointue à ſon extrémité.

a c d, eſt un morceau de bois arrondi, terminé en pointe mouſſe, long d'un pouce à un pouce & demi : ce morceau de bois eſt engagé par ſa baſe, qui eſt percée, avec la pointe du fil de laiton, qui y entre un peu de force.

e e, eſt un fil de laiton attaché d'un bout à l'anneau du premier conducteur de la machine, & de l'autre au fil de laiton du directeur qui vient d'être décrit. Il ſert, en le préſentant à la partie du corps qu'on veut électriſer, à communiquer à cette partie le courant du fluide qui s'élance par la pointe du morceau de bois adapté à l'extrémité du directeur.

Le bois tendre eſt plus propre à faire de ces ſortes de pointes que le bois dur. Celui qu'on y emploie ne doit être ni entièrement ſec, ni tout-à-fait verd : le premier fournit un courant trop foible, & le ſecond, au contraire, un courant trop fort. Il faut, par cette raiſon, avoir toujours pluſieurs de ces pointes toutes prêtes, & même en avoir de différente groſſeur & de différens degrés de ſiccité, afin qu'on en puiſſe changer au beſoin, & que, ſuivant la force de l'électricité dans un jour déterminé, ſuivant la ſenſibilité du malade en général, celle de la partie ſur laquelle on agit, ou la nature de la maladie, on puiſſe employer une pointe qui ait un effet plus ou moins actif.

La manière de ſe ſervir du directeur qui vient d'être décrit, eſt d'en préſenter la pointe à la partie qu'on veut ſoumettre au courant électrique, à la diſtance d'un à deux pouces; car

l'intervalle doit être déterminé par la force du courant, par la nature du mal, la ſenſibilité de la partie & celle du malade.

Suivant notre auteur, il ſort de la pointe de bois un courant accompagné d'un grand nombre de petites étincelles, & d'un vent qui ſtimule doucement la partie électriſée, & y fait en même temps éprouver une chaleur agréable. Ce courant eſt évalué par M. Cavallo comme tenant le milieu entre de petites étincelles & les émanations plus foibles qui ſortent d'une ſimple pointe de métal. Il dit beaucoup de bien de cette manière d'électriſer, & il l'appelle *la plus efficace*. Elle peut être employée ſans découvrir les parties qu'on veut électriſer, & agir à travers les vêtemens; mais il eſt plus avantageux que le courant porte immédiatement ſur la peau; on peut d'ailleurs plus aiſément préſenter la pointe ſucceſſivement à différentes portions de la partie affectée, en la ramenant le plus ſouvent vis-à-vis le centre du mal; ce qui eſt la façon de manipuler dans cette opération.

Quelque douce que ſoit la manière d'électriſer en employant une pointe de bois, elle a quelquefois trop d'activité, & alors on retire la pointe de bois pour ne communiquer le courant électrique que par le moyen de la pointe de métal, dont le ſeul effet ſenſible eſt un vent doux, qui, par ſon contact, ne bleſſe & n'irrite pas les parties les plus ſenſibles.

Cette autre manière d'électriſer par le moyen d'une pointe de métal, qu'on peut regarder comme la

Troiſième Opération, ou *huitième Méthode*,

eſt, au rapport de M. Cavallo, ſouvent très-avantageuſe: elle a fréquemment diminué des douleurs & guéri des maladies *obſtinées* & *dangereuſes*, qui avoient réſiſté à tous les autres remèdes; c'eſt, ajoute notre auteur, ce qui eſt conſtaté par l'obſervation des perſonnes qui ont fait pendant long-temps les expériences les plus ſûres & les plus ſages. Cette manipulation convient ſur-tout lorſqu'il y a de vives douleurs,

qui ſont augmentées par le courant qui ſort des pointes de bois.

Notre auteur n'avertit pas qu'il ne faut point, dans l'une & l'autre des opérations précédentes, que le malade ſoit iſolé; mais c'eſt un corollaire palpable de la théorie de ces méthodes. En effet, leur but & leur avantage eſt de procurer un courant doux, ſuivi & non interrompu du fluide électrique à travers les parties malades; il faut donc qu'à meſure que le fluide eſt apporté, il ſe diſſipe, ſans quoi bientôt il s'accumuleroit; il y auroit ſurcharge, & il n'exiſteroit plus de courant.

Ces deux dernières méthodes, ainſi que quelques autres qui ſeront décrites plus bas, m'avoient été indiquées long-temps avant que je connuſſe les ouvrages anglois qui en contiennent la deſcription. M. Helliot, miniſtre de la cour de Londres à celle de Berlin, me les avoit, le premier, fait connoître, à ſon paſſage à Paris; & MM. Brouſſonet fils, médecin de Montpellier, Scarpa, profeſſeur d'anatomie à Modène, l'un & l'autre alors à Londres, m'avoient parlé dans leurs lettres de l'utilité de ces méthodes, qu'ils avoient vu mettre en uſage. Je m'en ſervis, d'après ces autorités, comme je le dirai plus bas, en parlant des effets ou des changemens qu'elles ont opérés dans différentes maladies. Je remarquerai ſeulement, pour le moment, que les effets phyſiques, tels qu'un vent léger, un ſouffle doux, une ſenſation plutôt agréable que moleſtante, de foibles étincelles, furent, comme M. Cavallo le rapporte, les effets de ces méthodes, toutes les fois que je les ai employées.

J'ai cru avantageux d'y faire un léger changement dans certains cas : il conſiſte à préſenter une pointe de métal non iſolée à un pouce ou un pouce & demi de diſtance de l'autre côté, & dans le point correſpondant de la partie à laquelle la pointe de bois communique l'électricité; celle de métal attire le fluide, en détermine le cours à travers les parties interpoſées entre les deux pointes, & par ce moyen, en variant la poſition des pointes, le courant agit en entier, ou

ſur le foyer ſeul du mal, ſi on le juge à propos, ou tantôt ſur ce foyer, & ſur les divers points de ſa circonférence. Il me ſemble que c'eſt la manière la plus ſûre de concentrer le courant, & d'en déterminer le trajet à travers telles parties qu'on le juge à propos.

M. Cavallo remarque qu'aſſez ſouvent le fil de laiton qui établit communication entre le conducteur de la machine & les directeurs, n'étant pas parfaitement poli, occaſionne, par ſes aſpérités, une grande diſſipation du fluide, & que d'ailleurs, ce fil étant roide, ne ſe prête pas aſſez aux mouvemens néceſſaires. Pour remédier à ce double inconvénient, notre auteur prend deux fils d'or, d'argent ou de cuivre, tortillés autour d'un fil de ſoie, tels que ſont ceux qu'on emploie pour faire du galon; il coud ces deux fils entre les contours d'un ruban de ſoie qu'il tourne autour, en obſervant de laiſſer déborder à chaque bout les brins de métal tortillés autour du fil de ſoie; & il ſe ſert de cet appareil flexible, propre à ſe prêter aux mouvemens & aux flexions néceſſaires, pour établir la communication dont il a beſoin.

Quatrieme Opération, ou *neuvième Méthode.*

a b, *pl. II*, *fig. 12*, ſont différentes pointes de bois. Les Anglois s'en ſervent, ainſi que de celles de métal, pour communiquer le fluide électrique, comme nous venons de l'expoſer; lorſqu'un homme eſt iſolé, que l'électricité lui eſt communiquée par un conducteur ordinaire, les Anglois, dans certains cas, ſe ſervent de pointes, ou de bois, ou de métal, non iſolées, pour attirer le fluide & déterminer ſon courant par une partie quelconque. Ainſi les pointes iſolées, communiquant avec le conducteur, fourniſſent le fluide électrique, & les pointes non iſolées l'attirent; les premières le tranſmettent de l'extérieur à l'intérieur, & les ſecondes le ſoutirent, ſuivant l'expreſſion de nos auteurs, & le font paſſer de l'intérieur au dehors.

Cinquième Opération, ou *dixième Méthode.*

aa, *bb*, *pl. II*, *fig. 13 & 14*, ſont deux petits tubes de verre un peu épais, longs d'environ un demi-pied, & de deux lignes de diamètre : le premier eſt tout droit, & le ſecond eſt recourbé à une de ſes extrémités. Ils ſont l'un & l'autre fermés à un de leurs bouts par un bouchon de liège que traverſe un fil de laiton *c*, lequel a une partie ſaillante hors du tube, longue d'environ deux pouces : elle eſt terminée par une boule. Ce même fil eſt plus court d'un demi-pouce à peu près que le tube, à ſa partie qui y eſt renfermée.

Le premier de ces deux inſtrumens, *fig. 13*, ou celui qui eſt tout droit, ſert pour la ſurdité. On emploie le ſecond, qui eſt courbe à un de ſes bouts, dans les maux de dents, pour le traitement des tumeurs & autres accidens qui arrivent à la bouche.

La manière de ſe ſervir de l'un & de l'autre inſtrument eſt de les tenir de la main gauche par le milieu du tube, de porter la boule de l'un à l'intérieur de l'oreille, & celle de l'autre à l'intérieur de la bouche ; de tirer des étincelles de la boule qui termine au dehors du tube le fil de laiton, en approchant de cette boule l'articulation du doigt index de la main droite, qu'on tient courbé. A l'inſtant où il part une étincelle entre le doigt & la boule de l'un ou l'autre directeur, il en ſort de l'autre face de la boule, entre elle & l'oreille ou le point de la bouche avec lequel la boule eſt en contact.

Je ne diſſimulerai pas que ces deux inſtrumens ne me paroiſſent pas auſſi commodes ni auſſi avantageux que ceux que j'ai indiqués pour les mêmes uſages dans le paragraphe premier : en effet, les pointes mouſſes pénètrent plus aiſément & plus avant dans l'oreille; elles appliquent le remède, qui eſt le même, plus intérieurement. A l'égard de l'excitateur courbé, employé pour la bouche, il paroît que dans les cas où le mal eſt profond, il eſt difficile de porter la jointure du doigt courbé ſur la boule du directeur : cette opération gênante ne peut d'ailleurs que répugner à beaucoup de

malades. Je crois donc les inſtrumens, que nous connoiſſions, préférables, comme produiſant plus commodément les mêmes effets.

Sixième Opération ou *onzième Méthode.*

Elle conſiſte à promener rapidement la boule d'un directeur qui ne ſoit point iſolé, ſur la partie qu'on veut électriſer : cette partie doit être couverte d'une flanelle ſimple ou double, qui l'embraſſe un peu étroitement, & ſans former de plis. Le malade eſt iſolé : il éprouve une douce chaleur dans les parties ſur leſquelles on promène la boule du directeur ; il ſent ſur ces parties un picotement produit par de petites étincelles qui ſe détachent des poils ou aſpérités de la flanelle, à meſure que la boule du directeur paſſe au deſſus.

Notre auteur ne décrit pas la forme du directeur dont on ſe ſert dans cette opération. C'eſt une de celles qui m'avoient été indiquées : je l'ai employée un aſſez grand nombre de fois avec avantage, & je me ſuis ſervi d'un directeur ou excitateur, *fig. 15*, fait d'une tige de laiton longue d'environ deux pieds, terminée par une boule de la groſſeur d'une petite noix : le manche de l'inſtrument eſt de verre ; une chaîne traînante à terre, ſur laquelle on poſe le pied à ſon extrémité, pour qu'elle ne touche ni au malade ni à l'iſoloire, eſt attachée par ſon autre bout au bas du fil de laiton près du manche, & ſert de décharge pour le courant du fluide.

Septième Opération, *ou douzième Méthode.*

Elle eſt ſpécialement uſitée pour le traitement des ſuppreſſions, quoiqu'on l'emploie auſſi avec avantage dans pluſieurs autres cas. Notre auteur n'en donne qu'une deſcription fort abrégée, ſans doute parce qu'elle eſt très-connue de ſes compatriotes, qui n'avoient pas beſoin de plus grands éclairciſſemens ; mais ils ſeroient inſuffiſans pour ceux à qui la

la connoiſſance de cette méthode ſera nouvelle. Comme elle m'a été indiquée par les perſonnes que j'ai citées plus haut, qui l'avoient ſouvent vu pratiquer à Londres, & en particulier employer très-fréquemment par M. Partington, que d'ailleurs je me ſuis ſervi de cette méthode avec beaucoup de ſuccès, comme je l'expoſerai plus bas, je peux ſuppléer aux détails omis par M. Cavallo.

Lorſqu'on emploie la méthode dont il s'agit pour le traitement des règles ſupprimées, la malade doit être iſolée & aſſiſe : une chaîne ou un fil de laiton attaché au crochet du conducteur de la machine, & en contact des vêtemens à la partie qui répond à la portion moyenne du ſacrum, communique l'électricité; en devant au deſſus des vêtemens, dans la direction de la matrice, à un pouce & demi ou deux de diſtance, on tient ou l'on place une pointe de métal non iſolée.

Le fluide, déterminé dans ſon cours par la pointe qui l'attire, circule du ſacrum, à travers les parties qui ſont le ſiège du mal, à la pointe qui le ſoutire & le rend au réſervoir commun. Après quatre à cinq minutes d'électriſation dans cette première poſition, on change celle des inſtrumens.

On met la chaîne ou le fil de laiton qui eſt attaché au conducteur, en contact par ſon autre extrémité avec les vêtemens de la perſonne qu'on électriſe, en le fixant en dehors, au haut & au bord de l'os des îles, vers le milieu du bord ou crête de cet os; on dirige la pointe non iſolée de manière qu'elle réponde au bas de l'os des îles, en dedans du côté oppoſé, & qu'elle ſoit à un pouce ou un pouce & demi des vêtemens: elle attire, comme dans la poſition précédente, le fluide qui circule par une ligne en diagonale, & en traverſant obliquement les parties affectées, de la ſurface externe de l'un des os des îles à la ſurface interne & inférieure de l'os du même nom du côté oppoſé. Après cinq minutes d'électriſation, on change encore la poſition de l'appareil, c'eſt-à-dire que ſi le fluide a été amené du côté droit, & attiré par la pointe du côté gauche, on diſpoſe les choſes de manière que le cours du fluide ſoit inverſe, & l'on électriſe, comme

dans les deux poſitions précédentes, pendant cinq minutes.

Cette méthode, ſelon le rapport qui m'en a été fait par des perſonnes de l'art très-dignes de foi, que j'ai nommées plus haut, qui l'ont vu pratiquer à Londres, y eſt très-ſouvent employée par M. Partington avec le plus grand ſuccès, & je m'en ſuis ſervi, comme on le verra, d'une manière très-avantageuſe. Quelque facile qu'en ſoit l'appareil, j'en donne, pour plus de clarté, la repréſentation *pl. II, fig. 16.*

a, eſt le conducteur de la machine; *b*, un fil de laiton qui amène le fluide au milieu du ſacrum *c* de la perſonne aſſiſe ſur l'iſoloire. *d*, eſt une pointe préſentée par deſſus les vêtemens qui couvrent les parties naturelles, à un pouce à peu près de diſtance & au bas de ces parties. *e*, eſt une tige de métal perpendiculaire, fixée à un pied *f* qui lui ſert de ſupport, & dans lequel elle eſt engagée par ſon extrémité inférieure.

La tige de métal *d*, qui eſt terminée en pointe, eſt engagée avec la tige de même matière & perpendiculaire, par une virole de cuivre *g* qui comprime légèrement la tige perpendiculaire, & permet à celle qui eſt terminée en pointe de gliſſer le long de cette tige, en s'arrêtant, ſans retomber, à la hauteur où on la fixe. *h*, eſt une chaîne qui traîne à terre, & qui ſert pour rendre au réſervoir commun, d'une manière plus efficace, le fluide attiré pat la pointe.

On conçoit facilement la manipulation des deux opérations latérales, en y employant les mêmes inſtrumens, & en les changeant ſimplement de poſition.

Les derniers appareils qui viennent d'être décrits, joints à ceux dont il eſt parlé dans le paragraphe précédent, fourniſſent douze méthodes d'employer ou d'adminiſtrer l'électricité pour le traitement des maladies. Comme je me ſuis étendu ſur les effets des cinq premières méthodes, & que j'ai parlé des maladies dans leſquelles il convient de les employer, j'ajouterai peu à ce que j'ai déja dit; je ne traiterai, par rapport à ces premières méthodes, que de ce qui leur eſt commun avec les nouvelles.

§. III.

Des différentes maladies auxquelles on a appliqué l'électricité, & de la manière dont on l'a employée.

Je réunirai dans ce paragraphe, en un même article, les obſervations de M. Cavallo & celles de M. Wilkinſon ſur le même ſujet, mais en attribuant à chacun d'eux ce qui appartient à leur ouvrage reſpectif. J'offrirai enſuite les expériences que j'ai faites, & mes réflexions ſur le même ſujet, à la fin de chaque article.

1°. *Du Rhumatiſme.*

On traite cette maladie de deux façons. 1°. En préſentant une pointe non iſolée au bas de la partie malade, au moyen de laquelle on en attire le fluide électrique, qui y eſt amené par une branche de communication avec le conducteur appliquée à l'extrémité oppoſée de la partie qu'on électriſe, enſorte que le courant du fluide a lieu à travers cette partie. Le malade eſt iſolé.

2°. La partie affectée étant couverte d'une flanelle, le malade iſolé, l'électricité conduite par une baguette de communication au haut de la partie malade, on promène rapidement ſur la ſurface de cette partie en contact de la flanelle, la boule d'un excitateur non iſolé.

L'opération a lieu chaque jour : elle dure quatre à cinq minutes. On peut la répéter deux fois par jour; elle eſt ſuivie de beaucoup de ſuccès. *Extr. de M. Cavallo.*

Suivant M. Wilkinſon, l'électricité guérit ſouvent les rhumatiſmes peu conſidérables, qui ont pour cauſe un froid ſubit; elle les guérit ſur-tout lorſqu'ils ne ſont point accompagnés d'enflure, ou que d'une enflure légére; mais ſouvent elle n'eſt d'aucune utilité dans les rhumatiſmes opiniâtres & invétérés.

NOTA. *Faits qui me ſont particuliers.* Un ouvrier en boutons de métal, pris ſubitement à la fin de l'hiver d'un rhumatiſme ſi violent ſur un des bras, qu'il lui avoit ôté le ſommeil depuis ſix jours, & que cet homme, ſeul dans ſa chambre, n'avoit pu quitter ſes habits, fut électriſé ſuivant l'ancienne méthode de tirer des étincelles. Il éprouva un ſoulagement marqué dès le premier jour, & après quinze ſéances, il n'avoit plus aucun reſſentiment de ſon rhumatiſme.

Le même ouvrier, après dix-huit mois paſſés dans l'état d'une parfaite ſanté, fut repris, au commencement de l'automne, d'un rhumatiſme auſſi violent que le premier, & qui, occupant le même ſiège, s'étendoit cependant davantage, & gagnoit l'autre bras. Il fut traité par la méthode de tirer des étincelles à travers la flanelle, ou, ce qui revient au même, on les lui tira à travers les manches de ſa veſte. Il fut ſoulagé & guéri beaucoup plus promptement que la première fois : il ne prit que huit ſéances ; mais, & ces dernières, & les premières, ont toutes été plus longues que celles dont parle M. Cavallo ; elles ont duré d'un quart d'heure à une demi-heure. Il faut obſerver que les Anglois emploient des machines plus fortes que les nôtres ; remarque qu'on ne doit pas manquer d'appliquer à la brièveté de leurs opérations, en avouant qu'un courant plus fort eſt vraiſemblablement plus efficace qu'un courant plus foible, quoique plus prolongé.

Une dame qui m'avoit été adreſſée par M. Geoffroy mon confrère, attaquée d'un rhumatiſme très-douloureux, & dont elle ſouffroit depuis plus de deux ans, traitée pendant quinze jours par la méthode des pointes & des étincelles tirées à travers la flanelle ou les vêtemens, n'en a éprouvé aucun ſoulagement.

Ces deux exemples, choiſis dans un nombre aſſez conſidérables de faits analogues, concourent à prouver, ſuivant la remarque de M. Wilkinſon, l'efficacité de l'électricité dans les rhumatiſmes récens, & ſon défaut de ſuccès dans

ceux qui ſont invétérés; quoique d'après notre propre expérience, nous ſoyons convaincus qu'on n'a pas aſſez multiplié encore les épreuves pour être aſſuré que l'électricité ſoit ſans effet dans les rhumatiſmes anciens.

J'obſerverai que la méthode des étincelles à travers la flanelle, eſt celle dont l'action eſt la plus prompte, qui eſt ſuivie plutôt d'une ſenſation de chaleur, de la tranſpiration dans la partie malade, & du ſoulagement ou de la guériſon.

2°. *De la Surdité.*

On peut employer trois méthodes différentes pour cette maladie.

1°. On ſoutire de l'oreille affectée, ou des deux, ſi toutes deux ſont dans le cas, le fluide électrique par le moyen d'une pointe de bois préſentée au devant de l'oreille & un peu à ſon intérieur, le malade étant iſolé, & recevant le courant du fluide par une baguette de communication.

2°. On tire des étincelles de l'oreille par le moyen du directeur paſſé à travers un tube de verre décrit pour la quatrième méthode.

3°. On peut faire paſſer quelques légères commotions, comme de $\frac{1}{30}$ de pouce, ſuivant l'expreſſion de notre auteur. Il dit que l'effet du traitement eſt de faire couler abondamment le *cerumen*, & qu'il eſt utile lorſque la ſurdité n'eſt pas occaſionnée par oblitération ou quelque défaut de conformation. La ſuite de cet article contient les principales obſervations que j'ai faites ſur le même ſujet.

J'ai traité un aſſez grand nombre de ſourds, la plupart par la méthode ancienne propoſée par un phyſicien Suédois, & dont il eſt parlé au premier paragraphe. Deux ſourds ont été traités en faiſant paſſer le fluide d'un oreille à l'autre, en le ſoutirant par le moyen des pointes.

J'ai conſtamment obſervé, par rapport aux malades traités de la première façon, que pendant les premiers jours l'intérieur de leurs oreilles ſe gonfloit un peu, que leur ſurdité

en étoit augmentée; mais que le quatrième ou cinquième jour le *cerumen* devenoit plus abondant, moins épais; que souvent même l'intérieur de l'oreille étoit abreuvé de sérosités; qu'alors l'enflure ou le gonflement se dissipoit, ainsi que l'augmentation de surdité; qu'au même temps commençoit le soulagement dans ceux qui devoient en éprouver; & il m'a paru que cet effet n'avoit lieu que par rapport aux sourds qui l'étoient devenus par le transport & la congestion d'une humeur qui gênoit, embarrassoit ou obstruoit l'organe.

Parmi les sourds qui ont été soulagés, madame Malade, femme d'un facteur d'orgue, est la personne en qui l'effet a été le plus complet & la cure la plus parfaite. Cette dame avoit été fort incommodée de la maladie qu'on nomme vulgairement *lait épanché*. Les remèdes administrés par un de mes confrères, avoient dissipé la plupart des symptômes, sans remédier à la surdité d'une oreille, & il étoit aussi resté au sein des glandes douloureuses & engorgées. Madame Malade n'entendoit pas sa montre en contact de l'oreille affectée, qui étoit absolument sourde. Elle est redevenue aussi bonne qu'elle eût jamais été. Pendant le cours du traitement, qui a été de trois mois, l'obstruction des glandes & les douleurs dont elle étoit accompagnée ont été dissipées. Cette cure se soutenoit sans aucune diminution au bout de trois ans.

M. ***, dont le talent étoit de montrer les mathématiques, étoit devenu sourd à la suite d'une fièvre aiguë. Ne pouvant plus entendre ses écoliers, il avoit pris une place dans un bureau. Il me consulta, se fit faire, d'après mon conseil, un cautère, & il fut électrisé pendant environ six semaines, au bout desquelles il reprit sa première profession, qu'il continuoit deux ans après son traitement. Je ne l'ai pas vu depuis.

M. Daure, officier invalide, d'un degré de surdité excessif, étoit parvenu à converser avec ses amis. Il perdit en quelques mois presque tout ce qu'il avoit gagné; mais je lui avois conseillé, en finissant le traitement, un cautère qu'il ne s'est pas fait appliquer.

Les deux ſourds traités en faiſant paſſer le fluide ſoutiré par une pointe d'une oreille à l'autre, n'ont éprouvé aucun ſoulagement; mais ils ne me paroiſſoient pas dans le cas d'en eſpérer. Je l'avois déclaré à l'un des deux, qui étoit médecin de la faculté de Montpellier, & qui avoit voulu faire eſſai du traitement. J'en avois également prévenu les parens du ſecond ſourd, qui deſirèrent de même faire une tentative en faveur de leur enfant, pour qui l'on avoit employé tous les autres moyens, & qui étoit devenu ſourd à la ſuite d'une chûte.

Je n'ai donc guéri que deux ſourds, & qui l'étoient devenus tous deux par le tranſport d'une humeur morbifique ſur l'organe de l'ouie. Je dois encore obſerver que très-fréquemment, pendant le traitement pour la ſurdité, la ſécrétion du mucus des narines eſt beaucoup augmentée, & que ce mucus coule plus abondamment.

3°. *Odontalgie* ou *douleur de dents.*

L'électricité n'a aucun effet; elle eſt même nuiſible ſuivant M. Cavallo, & ſeulement inutile ſelon M. Wilkinſon, lorſque le mal dépend de la carie, ou qu'il eſt l'effet de ce qu'on nomme une dent gâtée : mais lorſque le mal a été produit par l'action du froid, qu'il eſt de la nature du rhumatiſme, alors l'un & l'autre aſſurent que l'électricité eſt utile. M. Cavallo dit qu'elle ſoulage en tirant le fluide électrique avec une pointe, ſoit de la dent même, ſoit de la joue; & M. Wilkinſon, que ſouvent elle diſſipe le mal en faiſant paſſer de légères commotions à travers les parties qui en ſont le ſiège. Il cite à cet égard l'ouvrage de M. Lovet, *Eſſay*, page 112.

Je n'ai traité que moi ſeul pour le mal de dents: j'en éprouvois un violent, occaſionné par une dent cariée; je n'avois pas encore connoiſſance des ouvrages Anglois; j'avois ſeulement entendu parler vaguement du bon effet des commotions dans le mal de dents. Je m'en donnai quelques-

unes, qui augmentèrent beaucoup la douleur pendant quelques momens.

4°. *Ophthalmie* ou *inflammation des yeux.*

On électrise en présentant une pointe de bois à distance convenable de chacun des yeux, ou de celui qui est affecté, s'il n'y en a qu'un ; la pointe doit être tenue assez loin pour qu'il ne sorte pas d'étincelles ; car il faut éviter soigneusement toute irritation. On emploie ce traitement une fois chaque jour pendant trois à quatre minutes chaque fois, & l'on permet au malade d'essuyer de demi-minute en demi-minute les larmes qui coulent abondamment. Lorsque les yeux ont une très-grande sensibilité, on se sert d'une pointe de métal, & souvent on réussit en peu de jours. *Extr. de M. Cavallo.*

J'ai connoissance, dit M. Wilkinson, que des commotions administrées deux fois différentes ont guéri l'ophthalmie; mais la meilleure méthode dans les affections des yeux, est d'introduire doucement le fluide électrique dans l'œil par le moyen d'une pointe. Il cite à ce sujet :

Edimb. Phys. Essays, vol. III.

De Haen, *Ratio medendi*, vol. I, p. 240.

On voit par l'énoncé de M. Cavallo & par celui de M. Wilkinson, qu'ils sont d'accord sur l'efficacité de l'électrisation dans les ophthalmies traitées par le moyen des pointes. Les mêmes personnes que j'ai citées plus haut, qui ont été long-temps témoins à Londres de l'emploi qu'on y faisoit de l'électricité, m'ont aussi fait un rapport très-avantageux de l'usage de cette méthode pour le même objet.

M. Cavallo ne dit point que le malade n'est pas isolé dans l'opération; mais la chose est si simple qu'elle n'a pas besoin d'être énoncée : en effet, c'est parce que le malade n'est pas isolé qu'il s'établit un courant, & il n'y en auroit qu'un infiniment foible dans le cas d'isolement, à moins qu'on n'ajoutât quelque chose à l'appareil, ainsi que je l'ai pratiqué.

Une demoiſelle âgée de ſeize ans, d'une conſtitution très-forte, pléthorique, réglée depuis quatre ans, mais mal; attaquée depuis dix-huit mois d'une ophthalmie qu'on avoit combattue ſans ſuccès par beaucoup de remèdes, me fut adreſſée par feu notre confrère M. Lorry. M. Hallé, auſſi mon confrère, & moi, nous conſtatâmes l'état de la malade, & nous ſuivîmes enſemble ſon traitement. Les paupières étoient gonflées, lourdes; la malade ne pouvoit les entr'ouvrir le matin que quelques heures après être levée: elle ne diſtinguoit pas alors les objets. Sa vue s'éclairciſſoit ſur la fin de la matinée; elle entr'ouvroit les yeux, & voyoit aſſez pour ſe conduire le reſte du jour, & retomboit dans l'état précédent le lendemain. Les yeux étoient rouges, ternes, & les membranes en paroiſſoient comme abreuvées & infiltrées.

La malade iſolée fut électriſée en préſentant ſucceſſivement à chaque œil une pointe de bois: derrière la tête étoit, à un pouce de diſtance, dans le point oppoſé à celui où répondoit la pointe de bois, une pointe de métal non iſolée; le fluide avoit ſon cours de la pointe à l'œil, & de l'œil, à travers le cerveau, à la pointe de métal qui le tranſmettoit au réſervoir commun.

L'effet ſenſible ſur l'œil étoit un vent doux, ſi agréable à la malade, qu'à peine l'avoit-elle ſenti ſur un œil, qu'elle deſiroit qu'on paſſât à l'autre pour y éprouver le même bien-être. C'étoit le matin qu'elle étoit électriſée. A peine étoit-elle montée ſur l'iſoloire, qu'elle ouvroit aſſez aiſément ſes paupières, peſantes & incapables de mouvement l'inſtant d'auparavant: elle diſtinguoit les objets, comme elle n'avoit coutume de le faire les autres jours que trois ou quatre heures plus tard, & pluſieurs fois elle les a diſtingués plus nettement. Cependant le ſouffle électrique augmentoit la rougeur des yeux & faiſoit abondamment couler les larmes; mais ces effets étoient diſſipés fort peu de temps après la fin de l'électriſation, au lieu que la légéreté acquiſe des paupières, & la netteté plus grande de la viſion ſe conſervoient ordinairement juſqu'à la fin de la journée; car il y a eu quelques-

jours où ces effets de bonne espérance ont cessé peu de temps après l'opération.

Quant au gonflement des paupières, il étoit sensiblement diminué, le globe de l'œil plus net paroissoit moins opaque & ses membranes moins infiltrées.

Ces effets étoient le fruit de quinze séances prises négligemment, & en laissant, sans motif, des intervalles de deux, quelquefois de trois jours entre chacune.

Ces mêmes effets, qui étoient au moins d'un augure heureux, nous faisoient desirer, à M. Hallé & à moi, de continuer le traitement; mais, malgré notre encouragement & les conseils de M. Lorry, la mère de la malade & la malade elle-même, intimidées par des craintes chimériques qu'on leur suggéra sur les effets de l'électricité, abandonnèrent le traitement, en nous laissant le regret de ne pouvoir le continuer, & la pensée qu'à juger d'après les commencemens, il auroit eu une heureuse issue.

Cet essai est le seul que j'aie pu faire en ce genre, malgré les soins que je me suis donnés à cet égard, parce que l'application de l'électricité dans le cas d'inflammation aux yeux, a effrayé tous ceux auxquels j'en ai parlé; que ne pouvant m'accoutumer à donner pour certain ce qui me paroît seulement probable, & ne trouvant point d'expression qui outrepasse ma pensée, aucun malade ne s'est déterminé, ni par le conseil des praticiens, ni de lui-même, à ce traitement, dont, à juger d'après le rapport des auteurs Anglois, d'après celui des voyageurs dont j'ai parlé, qui en ont été témoins, d'après le raisonnement, qui suffit pour essayer, sinon pour conclure, on a de très-heureux effets, & des effets très-prompts à espérer.

La méthode dont il vient d'être question me paroît donc une de celles desquelles on a raisonnablement le plus à attendre, & dont je desire de voir vérifier l'effet, ou par ma propre expérience, ou par celle d'autrui.



5°. *Goutte-sereine.*

L'électrisation a souvent guéri cette maladie; mais quelquefois, malgré toutes les précautions possibles, elle n'a pas réussi.

On commence, le malade étant isolé, par tirer le fluide électrique, en présentant au devant des yeux une pointe de bois. Notre auteur ne dit pas pendant combien de temps dure cette opération, mais, à juger de celui qu'il fixe pour un grand nombre d'opérations pareilles, la durée de celle-ci doit être de trois à quatre minutes : ensuite, sans qu'il soit nécessaire d'isoler le malade, on fait passer cinq à six commotions légères, comme d'un vingtième de pouce, de la partie postérieure & inférieure de la tête, au front très-peu au dessus de l'œil.

L'opacité de l'humeur vitrée a quelquefois été dissipée par ce procédé. *Extr. de M. Cavallo.*

Il est inutile d'avertir que si la maladie affecte les deux yeux, on doit répéter l'opération pour chacun en particulier.

L'électricité réussit très-bien dans cette maladie (la goutte-sereine), dit M. Wilkinson. *Electricitas hoc in morbo optime cessit.* Il ajoute : M. Hay, célèbre chirurgien, a publié plusieurs cas dans lesquels il a parfaitement guéri par l'électricité. Je l'ai vu employer avec succès dans l'hôpital d'Edimbourg; mais souvent aussi elle manque d'effet. Westleius rapporte la guérison d'une goutte-sereine, dont la date étoit de quatorze ans. M. Floyer, célèbre chirurgien, dans une lettre au docteur Bent, cite deux cas dans lesquels il a guéri la goutte-sereine par l'électricité. Malgré ces heureux exemples, ajoute notre auteur, on ne peut nier que souvent l'électricité est sans effet dans la goutte-sereine. Il cite au sujet de cette maladie :

L'ouvrage de M. Cavallo, p. 54.

De Haen, *Ratio medendi*, vol. I, p. 239.

London med. Observations, vol. V, p. 1–31.
Medical Commentaries, vol. III, p. 404.
Recueil sur l'Electricité médicale, vol. I, p. 178.
Becket's Electricity, p. 70.
Syme's on fire.

Nota. La conformité des assertions entre nos deux auteurs, les preuves tirées des ouvrages cités par le second, déposent en faveur de l'électricité pour le traitement de la goutte-sereine : ce sont de forts argumens pour ceux de nos physiciens qui assurent avoir guéri par ce moyen cette maladie, contre ceux qui, pour l'avoir traitée inutilement, soutiennent que l'électricité est insuffisante dans ce cas. Cependant cet objet est susceptible de plusieurs observations.

Le cas cité par Westleius, d'une goutte-sereine invétérée de quatorze ans, guérie par l'électricité, est opposé à l'opinion la plus générale, d'après laquelle cette maladie, si elle date de plus d'un an, est regardée comme difficile à guérir par l'électricité, & comme incurable par ce moyen si elle date de deux. Si ce cas est donc arrivé, il prouve qu'on s'est trop hâté de conclure après un nombre insuffisant d'épreuves, & il doit encourager à entreprendre, à quelque date du mal que ce soit, le traitement d'une maladie contre laquelle l'art a si peu de ressources. Mais Westleius pouvoit-il assurer que la cure fût due à l'électricité, & que cet événement singulier ne fût pas un de ceux qui ont lieu quelquefois dans cette maladie, où l'on a des exemples que la vue perdue depuis un grand nombre d'années, s'est subitement rétablie sans l'usage d'aucun remede, sans cause apparente, & par un changement inconnu dans l'organe ? Conservons donc la mémoire de ce fait, sans embrasser, sans rejeter l'espoir qu'il présente.

Des auteurs graves certifient l'efficacité de l'électricité dans la goutte-sereine, & attestent en avoir obtenu d'heureux effets : d'autres regardent le même moyen comme inutile, & assurent qu'il n'a rien produit entre leurs mains. Ces contradictions ne dépendroient-elles pas de plusieurs causes ?

1°. De ce que la goutte-ſereine peut avoir une origine très-différente, & que, par conſéquent, elle peut être curable par un moyen déterminé dans un cas, & que dans un autre elle eſt incurable par le même procédé.

2°. La différence des réſultats ne tiendroit-elle pas auſſi à la différence des méthodes qu'on a employées; car on a beaucoup varié à cet égard.

3°. Les maladies qu'on a traitées comme *gouttes-ſereines* avoient-elles eſſentiellement & complettement les caractères de cette infirmité, à l'égard de laquelle les praticiens ſont aſſez ſouvent d'une opinion différente relativement au même malade? La goutte-ſereine n'étoit-elle pas compliquée & accompagnée de quelque autre vice de l'organe, comme il n'eſt pas rare que cela arrive?

Malgré les doutes que nous venons de détailler, qu'on peut former raiſonnablement, & auxquels il eſt difficile de répondre, trop de perſonnes, & des perſonnes trop éclairées & trop attentives, atteſtent avoir guéri la goutte-ſereine par le moyen de l'électricité, pour qu'on ne regarde pas ſon uſage comme très-utile, très-avantageux, & comme une reſſource dans cette maladie, contre laquelle on en connoît ſi peu.

Je mettrai au nombre des phyſiciens dont il vient d'être parlé, M. de Sauſſure; & ſans répéter ce que j'ai dit au commencement de ce mémoire, de la cure qu'il a opérée de la goutte-ſereine dans la perſonne de la nommée Noyer, je remarquerai ſeulement qu'il l'a traitée par des commotions appliquées du derrière de la tête au globe de l'œil. Cette conformité dans le réſultat & dans le traitement indiqué par M. Cavallo, eſt une préſomption de ſon efficacité.

Quant à ma propre expérience, elle eſt fort bornée relativement à la goutte-ſereine, quoique j'aie entrepris d'en traiter pluſieurs. La plupart des malades ont abandonné le traitement trop tôt pour qu'on en pût rien conclure. Un ſeul qui l'a ſuivi plus long-temps, quoique pas aſſez, en qui il avoit paru des ſymptômes heureux, a été traité par les an-

ciennes méthodes, avant que j'euſſe connoiſſance des procédés nouveaux. Je renvoie, à cet égard, à ce que j'en ai dit dans le premier paragraphe.

6°. *Fiſtule lacrymale* (*).

Cette maladie, encore peu traitée par l'électricité, eſt ſuſceptible d'être guérie par ce moyen, ſuivant le ſentiment de MM. Cavallo & Wilkinſon, & d'après les faits & les autorités qu'ils rapportent.

L'électricité, dit le premier, adminiſtrée par une perſonne très-exercée, l'a guérie, ſans que la ſuppreſſion de l'écoulement ait produit aucun mal dans la ſuite.

Le traitement a conſiſté à tirer le fluide par le moyen d'une pointe de bois, & on a tiré de très-petites étincelles de la partie affectée. On électriſe une fois par jour pendant trois ou quatre minutes.

Il eût été à ſouhaiter que M. Cavallo fût entré dans quelques détails de plus, & qu'au moins il eût déterminé à peu près la durée que doit avoir le traitement.

M. Wilkinſon commence l'article de la fiſtule lacrymale par la citation de l'ouvrage de M. Cavallo qui vient d'être rapportée.

Il ajoute : » M. Lovett a publié un exemple d'une fiſ» tule lacrymale guérie par l'électricité; « & paſſant à une autre maladie de l'œil, qu'il appelle *morbus rarus & inſolitus*, & qui eſt

L'opacité de l'humeur vitrée,

il dit : » Cette maladie a été, il y a peu de temps, en» tiérement guérie par l'électricité. « Il paroît que c'eſt,

(*) Je me conforme au texte de M. Cavallo pour la dénomination de la maladie dont il eſt parlé dans cet article ; & quoique M. Wilkinſon, qui eſt médecin, emploie l'expreſſion de *fiſtula lacrymalis*, il eſt preſque évident qu'il s'agit d'un ſimple engorgement du canal, & non de la fiſtule lacrymale proprement dite,

jusqu'à présent, le seul cas de cette espèce dans lequel l'électricité ait été employée. Les auteurs cités à cet article sont,

Cavallo's med. Electricity, p. 55.

Lovett's Elect. rendered useful.

7°. *Paralysie.*

Cette maladie, dans laquelle les physiciens & médecins François, de même que plusieurs étrangers, & en particulier M. de Haen, ont obtenu par l'électricité des succès plus nombreux, plus complets que dans les autres maladies, est au contraire une de celles qui paroissent avoir le moins cédé aux effets de ce remède entre les mains des Anglois. Cette différence frappante vient sans doute de ce qu'ils ont traité la paralysie par des méthodes fort différentes de celles qui ont été mises ailleurs en usage.

M. de Haen employoit les commotions. Il a eu des imitateurs en beaucoup d'endroits : cependant, en France particulièrement, & dans beaucoup de contrées du nord, après avoir essayé des commotions, dont on ne fut pas satisfait, on a traité la paralysie par le bain & les étincelles électriques. C'est la méthode que j'ai constamment suivie pour cette maladie, dans laquelle j'ai obtenu des guérisons si complettes par rapport aux uns, des soulagemens si marqués, si nombreux & si authentiques par rapport aux autres, ainsi que j'en ai rendu compte dans le recueil des mémoires de la Société de Médecine, que l'efficacité de l'électricité à cet égard ne sauroit être révoquée en doute.

Tant de faits du même genre, consignés dans des ouvrages sur l'électricité, ou dans des écrits où ce sujet n'est qu'accessoire, par un si grand nombre d'auteurs différens, de tous pays, & parmi lesquels il y en a d'une autorité si grave, confirment & prouvent l'utilité de l'électricité dans la paralysie. Si les Anglois, sans en nier les avantages, ont par eux-mêmes obtenu moins de succès, il est donc probable que

c'eſt pour avoir employé une méthode moins efficace. MM. Cavallo & Wilkinſon s'expriment de la manière ſuivante ſur le ſujet que nous traitons.

» Les paralyſies, dit le premier, ſont rarement guéries » lorſqu'elles ſont anciennes, mais les malades ſont ſoulagés » juſqu'à un certain point. «

» On introduit le fluide par une pointe de bois, & on tire » des étincelles à travers la flanelle ou les vêtemens, s'ils » ne ſont pas trop épais. On électriſe à-peu-près pendant » cinq minutes par jour. «

M. Wilkinſon s'exprime dans les termes ſuivants:

» Que des hommes affligés de la paralyſie aient été par- » faitement guéris par l'électricité, c'eſt ce dont on ne peut » douter, puiſque des auteurs de l'autorité la plus grave » l'atteſtent. *Mais c'eſt, je crois, ce qui arrive très-rarement.* » J'ai ſouvent vu employer l'électricité dans la paralyſie ſans » ſuccès. «

» Voici peut-être, ajoute le même auteur, ce qu'on de- » vroit dire, que l'électricité peut autant dans la paralyſie » que tout autre remède qu'on y emploie, & que comme il » n'y en a point d'une utilité générale dans cette maladie, » on y doit employer l'électricité, quoiqu'elle ait dans ce » cas un effet douteux, ainſi que tout autre médicament. «

» Les paralytiques traités par M. de Haen étoient la plu- » part expoſés à des vapeurs minérales, dit M. Wilkinſon, » & ces vapeurs ſemblent avoir pu aider beaucoup dans le » traitement de ces malades. «

» On a remarqué, continue le même auteur, que lorſ- » qu'on emploie les commotions dans la paralyſie, elles ſont » fort utiles, ſi on les donne ſuivant le trajet des nerfs af- » fectés, & qu'au contraire elles ſont ſans effet, ſi le choc » eſt partagé entre tout l'individu indiſtinctement. «

M. Wilkinſon finit par rapporter l'exemple de deux paralytiques guéris par l'atteinte de la foudre; & il cite, par rapport à l'objet qui nous occupe:

Diemerbroekii, *Obſervat. curat. medic.* obſervat. X, p. 9.

Wardrope,

Wardrope, *Dissertatio de Paralysi*, p. 46.
Hall. *Dissertatio de Electricitate*, p. 39.
Phil. Trans. vol. I, part. II, p. 481.
Ibid. vol. L, p. 392.
De Haen, *Ratio medendi*, vol. I, p. 228.
Priestley's History, vol. I, p. 477.
Recueil sur l'Electricité médicale.
Duncan's medical cases, p. 187.

Après avoir rapporté la manière de traiter la paralysie suivant M. Cavallo, le sentiment de nos deux auteurs sur les effets de l'électricité dans cette maladie, sentiment qui me paroît être généralement celui de leurs compatriotes, non-seulement par la manière dont ils s'expliquent, mais d'après les conversations que j'ai eues à Paris avec plusieurs médecins Anglois, & d'après le rapport que m'ont fait sur le même sujet les voyageurs que j'ai déja cités plusieurs fois, qu'il me soit permis de reprendre le précis de chacun de nos deux auteurs, & de proposer mes doutes.

Nota. » La paralysie est rarement guérie, dit M. Cavallo, » si le mal est ancien; mais les malades sont soulagés jusqu'à » un certain point. «

Dans le grand nombre de paralytiques que j'ai traités, j'ai éprouvé en effet que l'ancienneté du mal rendoit la cure plus difficile & souvent moins complette; mais c'est ce qui a coutume d'arriver dans toutes les maladies, & en particulier dans la paralysie, quelque remède qu'on emploie pour la combattre. Cependant la difficulté de réussir dans la paralysie m'a paru beaucoup plus dépendre de sa nature & de son espèce, comme je le dirai plus bas, que de sa date; & l'expression de M. Cavallo, *est rarement guérie*, ne doit pas s'entendre à la rigueur, d'après les faits dont j'ai été témoin, & ceux qu'on trouve consignés dans un grand nombre d'ouvrages.

M. De la Motte, chirurgien dans un village de la Brie, qui m'avoit été adressé par feu le frère Côme, dont M. Grandclas, médecin de la faculté de Paris, a suivi le traitement,

étoit hémiplégique depuis trois ans : il avoit été deux fois à Bourbonne ; & aucun des ſecours qu'on peut employer n'avoit été omis à ſon égard. Cependant il marchoit avec peine, & il ne pouvoit ſe ſervir de ſa main, ni pour écrire, ni pour porter ſes alimens à ſa bouche. Retourné dans ſa patrie au bout de trois mois de traitement, il y arriva avec un uſage ſi libre de la main qui avoit été affectée, qu'il s'en ſervit pour ſaigner. Ce fait, qui me fut annoncé par une lettre de M. De la Motte, me paroiſſoit peu croyable ; mais il me fut peu après atteſté par deux témoins, le curé & le vicaire du lieu où réſide ce chirurgien, qui vinrent à Paris & me conſultèrent. M. De la Motte étant venu lui-même à Paris, je lui fis préſenter un verre à patte : il le tint entre le pouce & l'index par le bord de la patte. On le remplit d'eau bord à bord : M. De la Motte porta le vaſe à ſa bouche, & but une partie de l'eau ſans qu'il y en eût une goutte de répandue. C'étoit une preuve de la liberté & de la ſûreté des mouvemens rétablis dans la main paralyſée ; & c'eſt un exemple frappant de la cure complette d'une paralyſie qu'on peut appeler ancienne.

Les deux exemples ſuivans prouvent également que l'électricité peut être très-utile dans des cas de paralyſie fort invétérée.

Freſſon, natif de Neufchâteau en Lorraine, âgé de ſept ans, conduit à Paris par les ſoins charitables de madame de Briſſac, avoit la jambe droite atrophiée, beaucoup plus courte que la gauche, les doigts du pied ſans mouvement, le pied jeté en dehors & en extenſion : cet enfant ne pouvoit marcher ſi on ne le ſoutenoit par la main. Abandonné à lui-même il faiſoit des chûtes fréquentes. Le bras gauche étoit foible, affecté d'une paralyſie incomplette, & le malade n'en pouvoit faire aucun uſage. Cet état datoit de la naiſſance de l'enfant ou de peu de mois après, temps auquel on s'en étoit apperçu. Au bout de douze mois de traitement, Freſſon partit pour ſa patrie, marchant & courant avec force & promptitude, ſe ſervant de ſon bras à tous les uſages

ordinaires, & en portant à un trajet assez long un seau plein d'eau. M. Thouvenel notre confrère, qui avoit vu cet enfant, & qui avoit conseillé pour lui l'usage de l'électricité, au retour d'un voyage en Lorraine, dans lequel il le vit, m'apprit qu'il conservoit ce qu'il avoit gagné.

Mademoiselle Deputte, âgée de seize ans, née à Bruxelles, pensionnaire à Paris chez les dames Ursulines de la rue S. Jacques, conduite chez moi par M. Philip, ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, étoit affectée depuis douze ans d'une foiblesse générale dans toutes les parties du corps, d'une langueur & d'une atonie que les personnes de l'art attribuoient à un état paralytique. Mademoiselle Deputte ne marchoit qu'avec une extrême lenteur, ne faisoit que des promenades très-bornées dans le jardin de la maison où elle étoit pensionnaire, & ne pouvoit sortir à pied. Ses mains étoient si foibles, que le poids le plus léger les surchargeoit : elle s'en servoit alternativement pour porter ses alimens à sa bouche, & cet exercice étoit si pénible pour elle, que contrainte de se reposer par intervalles, elle employoit à ses repas plus du double du temps qu'on y consacre ordinairement : ce n'étoit de même qu'avec une extrême difficulté & une lenteur excessive qu'elle traçoit quelques lignes mal conformées. Sa parole étoit gênée & très-peu distincte.

Au bout de sept mois de traitement, mademoiselle Deputte venoit à pied de l'entrée du fauxbourg S. Jacques, au Marais, où elle étoit électrisée ; elle s'en retournoit de même, & marchoit du pas ordinaire à une personne de son âge. Elle n'avoit plus besoin d'être aidée pour s'habiller & se coiffer ; elle écrivoit à ses parens de longues lettres ; sa parole n'étoit plus gênée, & elle prenoit des leçons de danse. C'est dans ces circonstances qu'elle partit pour sa patrie, d'où, un an après, M. son père m'a remis à Paris, de la part de mademoiselle sa fille, une lettre de politesses & de remerciemens, que j'ai lue dans une de nos séances particulières : preuve authentique que mademoiselle Deputte avoit acquis & conservé la facilité d'écrire, ainsi que les

autres avantages, dont elle n'avoit rien perdu suivant sa lettre, confirmée par le témoignage de M. son père.

Ces deux exemples joints au premier, prouvent tous trois que même dans des paralysies fort anciennes, l'électricité peut être très-utile; mais le premier me semble le plus probant, parce qu'il est relatif à un homme âgé de cinquante ans, & que, comme nous l'observerons, l'électricité a plus d'action & d'effet à proportion que les sujets sont moins avancés en âge.

Il est cependant certain, comme le dit notre auteur, que l'électricité ne réussit pas aussi complétement que dans les cas précédens dans toutes les paralysies anciennes, & qu'au contraire les malades ne sont le plus communément que soulagés jusqu'à un certain point; mais ce soulagement même est un des plus grands biens qu'on puisse opérer, soit pour les hommes opulens, soit pour les indigens, & sur-tout pour les derniers. Il affranchit très-souvent les premiers de la servitude de recevoir de mains étrangères & mercenaires les soins qu'on a coutume de prendre de sa propre personne, comme de porter ses alimens à sa bouche, de se moucher, de se procurer ses différens besoins de première nécessité, de se lever & de marcher à sa volonté. Quant aux indigens, ces mêmes avantages sont plus précieux pour eux, parce que, manquant de moyens d'y suppléer, ils passent la plus grande partie de leur vie dans une privation continuelle même des besoins les plus ordinaires & les plus urgens. D'un autre côté, le soulagement que l'électricité leur procure, en les mettant à même de se passer des soins qu'il étoit indispensable qu'on leur rendît, épargne le temps de ceux qui les servoient. Ainsi ce soulagement, quoique foible en lui-même, est un bien infini pour celui qui le reçoit & qui en sent la valeur, & il rend tout entiers à leurs travaux d'autres hommes, aussi communément indigens, qui en étoient détournés par les soins qu'ils rendoient aux impotens.

Sous le seul point de vue que nous venons de considérer, l'électricité procureroit donc un très-grand bien en général,

& en particulier dans les hôpitaux destinés aux infirmes. La plupart des sujets condamnés à y passer leur vie, ou dans leur lit, ou sur le siège placé à côté, à recevoir de mains mercenaires tous les secours dont ils ont besoin, se leveroient, marcheroient, jouiroient d'une portion de leur existence, prépareroient eux-mêmes leur coucher, rangeroient le lieu de leur habitation, suffiroient à leurs besoins, rendroient aux malheureux trop infirmes pour obtenir le même soulagement, les services qu'ils recevoient auparavant eux-mêmes de domestiques, dont le nombre seroit diminué à l'avantage de l'hôpital.

Tel est, d'après un grand nombre de faits dont j'ai été témoin, d'après la plupart de ceux qui sont consignés dans les différens ouvrages, un des plus grands avantages qu'il m'a toujours paru qu'on pourroit retirer de l'électricité. C'est ainsi que dans les écrits de M. Mazars de Cazelle, on voit que des impotens qui étoient servis dans l'hôpital de Saint-Joseph-de-la-Grave à Toulouse, se sont non-seulement suffi à eux-mêmes après avoir été électrisés, mais qu'ils sont devenus utiles dans le même lieu où ils étoient à charge.

C'est d'après ces différentes observations, que j'ai souvent témoigné le desir que j'aurois de voir établir des traitemens électriques dans les hôpitaux destinés aux infirmes; que j'ai annoncé les avantages qu'on avoit à en attendre, dans des mémoires lus dans nos séances publiques, ou imprimés dans le recueil que notre compagnie publie chaque année, & que plein de cette pensée, je l'ai manifestée à tout propos. Mais j'ai la voix foible, le ton peu dogmatique, la stature désavantageuse; comment pouvois-je être entendu, & comment persuader?

Si l'électricité ne procure le plus communément qu'un soulagement plus ou moins borné dans les paralysies invétérées, on obtient très-souvent par son moyen une cure prompte & complette dans les paralysies récentes, si, comme nous l'observerons plus bas, on ne confond pas la nature, les causes & les espèces de cette maladie.

Les preuves de la propoſition que je viens d'énoncer ſont éparſes daus un trop grand nombre d'ouvrages pour être recueillies. Je ne citerai donc que quelques-uns des faits dont j'ai été témoin, & qui me ſont plus particulièrement connus.

M. Prevoſt, attaqué depuis un mois d'une paralyſie qui occupoit un côté de la bouche & les paupières du même côté, fut parfaitement rétabli en deux mois.

Madame Boitel, dont une paralyſie incomplette gênoit depuis cinq ſemaines les mouvemens du bras & de la main, au point qu'elle n'en pouvoit faire différens uſages, comme de coudre, de s'habiller, &c. acquit en ſix ſemaines ce qu'elle avoit perdu.

Charlemagne, metteur-en-œuvre, qu'une hémiplégie avoit forcé depuis dix mois d'abandonner ſon métier, le reprit au milieu de ſon traitement, qui fut continué pendant ſept mois.

Michel, domeſtique, affecté depuis dix-neuf jours d'une paralyſie qui l'empêchoit de remplir ſes devoirs, les reprit & rentra au ſervice au bout d'un mois.

Bodin, cordonnier, tombé en hémiplégie depuis vingt-huit jours, privé encore à ce terme de tout mouvement dans le bras, reprit & exerça ſon métier au bout de trois mois.

Schmal, maréchal, hors d'état depuis vingt-quatre jours, par l'effet d'une paralyſie, d'exercer ſon métier, fut en état de recommencer à forger au bout de deux mois & demi.

Adamcourt, marchand éventailliſte, paralytique depuis ſix ſemaines, ne pouvant marcher & ſe faiſant conduire en voiture quand il ſe préſenta, étoit, au bout de trois mois, en état de vaquer facilement à de longues & fréquentes courſes chez les ouvriers qu'il occupe.

Mainan, ouvrier en inſtrumens de mathématiques, frappé ſubitement depuis trois ſemaines d'une attaque de paralyſie ſur la main droite, avoit cette main ſi foible qu'il n'en pouvoit ſoutenir le poids le plus léger, & qu'elle étoit continuellement en flexion. Electriſé pendant un mois, il ſe re-

tira, travaillant de ſa profeſſion avec autant de force & de facilité qu'avant ſon incommodité.

M. Paſquier, ſculpteur, affecté depuis trois ſemaines d'une paralyſie ſur la moitié du viſage du côté droit, & les paupières du même côté, fut parfaitement guéri au bout de trois ſemaines.

Les détails des faits que je viens de citer, & les preuves qui les atteſtent, ſont rapportés, quant aux premiers, dans le ſecond volume des mémoires de la Société royale de Médecine, & quant aux derniers, dans le troiſième volume du même recueil. On trouve auſſi dans ce même ouvrage les détails & les preuves des faits cités plus haut, concernant M. De la Motte, Freſſon & mademoiſelle Deputte. Les journaux tenus pour ces différens malades, ſignés des divers médecins qui les ont ſuivis, ſont déposés au ſecretariat de la Société de Médecine, ainſi que tous ceux qui ont été dreſſés pour les différens malades que j'ai traités, dont je parle dans ce mémoire, & les preuves de ce que j'avance ſont contenues dans ces différens journaux, qu'on peut conſulter.

Convaincu, d'après les faits contenus dans les différens ouvrages, & d'après ceux que je viens de rapporter, dont j'ai été témoin, que l'électricité, adminiſtrée après les évacuans & les remèdes généraux, peu de temps après que les malades auroient été attaqués de paralyſie, procureroit un plus grand nombre de cures, & des cures plus complettes que lorſqu'on n'y a recours qu'après que le mal eſt invétéré, l'ouverture d'un lieu aſſez vaſte pour que tous les malades de la claſſe indigente du peuple puſſent y être reçus & traités, en ceſſant les premiers remèdes qu'on a coutume d'adminiſtrer, & qui ſont de première néceſſité, a été un des vœux que j'ai formés, un des ſouhaits dont j'ai le plus parlé, mais d'une voix, comme je l'ai dit plus haut, ſortie d'un poumon trop foible pour être entendue. En effet les hommes pauvres frappés de paralyſie, ce qui eſt plus ordinaire qu'on ne le ſoupçonne, & une ſuite vraiſemblablement du genre de vie, des intempéries, des viciſſitudes auxquelles ces hommes

ſont plus expoſés, après quelques remèdes généraux, qui ont épuiſé leurs moyens, n'en font plus aucun. Secourus par les charités des paroiſſes ou dans les hôpitaux, tout traitement ceſſe pour eux après les premiers remèdes généraux, parce que les eaux de toute eſpèce, les douches, les bains, ſont des moyens trop longs & trop diſpendieux, auxquels les fonds deſtinés aux charités ne pourroient ſuffire. Les malheureux paralytiques, parvenus à un commencement de ſoulagement, demeurent infirmes, parce que leur cure eſt au deſſus de leurs moyens. Elle coûteroit à peine un prix qui mérite d'être calculé, ſi, au ſortir de leur lit ou de ceux des hôpitaux, ils trouvoient un aſyle ouvert, aſſez vaſte, où ils ſe traîneroient d'abord, où ils iroient enſuite en peu de temps pour y recevoir l'électricité, qui, comme nous l'expoſerons plus bas, appréciée au juſte dans le cas dont il s'agit, eſt l'équivalent des ſecours au deſſus de la poſition des indigens. Je reprends le précis de nos auteurs.

» On introduit le fluide par une pointe de bois, ou on » tire des étincelles, &c. « dit M. Cavallo; & ſuivant cet auteur on électriſe à peu près pendant cinq minutes par jour.

C'eſt cette courte durée des ſéances qui me paroît être la principale cauſe des différences entre les réſultats obtenus par les électriciens Anglois & ceux annoncés par les électriciens de la plupart des autres nations. Que ſont cinq minutes pour un hémiplégique? Quel effet peut être produit par une action ſi momentanée, dans une maladie où le relâchement, l'atònie, la foibleſſe ſont le plus ordinairement générales, & dont ce ſont les cauſes les plus fréquentes? Mais ſans nous arrêter en ce moment à rechercher la relation qui peut être entre les cauſes, les ſymptômes de la paralyſie, & les moyens employés par les Anglois pour combattre cette maladie, il ſuffit d'obſerver qu'ils ont moins ſouvent, moins complètement guéri par le traitement court auquel ils ſe ſont bornés, que les autres nations ne l'ont fait par un traitement beaucoup plus long & plus actif, & qui doit être préféré d'après ſes effets. Ainſi les Anglois, auxquels nous devons

beaucoup

beaucoup dans grand nombre de cas & de manières d'adminiſtrer l'électricité, me ſemblent au contraire, par rapport à la paralyſie, n'avoir pas rencontré juſte, & n'avoir pas été heureux par cette raiſon.

M. Wilkinſon, convaincu par des témoignages étrangers qu'il reconnoît pour être de l'autorité la plus grave, dit qu'on ne ſauroit nier que des paralytiques n'aient été guéris par l'électricité; mais jugeant, comme il le devoit, d'après les faits qui ont eu lieu dans ſa patrie, & dont il avoit été témoin, il croit que ces ſortes de cures ſont rares. Notre auteur n'oppoſe que ſon opinion, une croyance dénuée de preuves, à des faits nombreux, atteſtés par le plus grand nombre des phyſiciens étrangers : c'eſt une aſſertion haſardée dont il n'y a rien à conclure, & que M. Wilkinſon n'eût pas avancée, s'il avoit comparé la différence qui exiſte entre les traitemens & les réſultats.

D'après ce que notre auteur ajoute, & que nous avons rapporté, d'après ce qu'il dit, que la paralyſie eſt très-difficile à guérir, il paroît penſer qu'il n'y a aucun remède d'une utilité abſolue & générale dans cette maladie, que tous moyens d'en tenter la guériſon ſont incertains, ont un effet douteux, dont on ne peut répondre, & que l'électricité en eſt l'équivalent, *ou peut autant dans la paralyſie que tout autre remède qu'on y emploie.*

Depuis long-temps je m'étois formé une idée de l'utilité de l'électricité dans la paralyſie, conforme à la dernière partie de la propoſition de M. Wilkinſon. Il m'a paru en effet, d'après les traitemens nombreux que j'ai ſuivis, comparés à l'effet des eaux & des remèdes ſecondaires qu'on a coutume d'employer, que ces derniers moyens & l'électricité ſont à peu près de la même valeur. Cependant j'ai vu quelques cas où les eaux & les autres moyens avoient été inutiles, dans leſquels l'électricité a réuſſi : tel eſt celui du chirurgien Delamotte, qui avoit été deux fois à Bourbonne ſans ſuccès, pour qui l'on avoit employé inutilement toutes les reſſources, & que l'électricité a parfaitement guéri en trois mois ; mais

aussi ne seroit-il pas possible que certains malades n'eussent point retiré d'avantages de l'électricité seule, tandis que les eaux, employées après ce remède, les auroient guéris? Qui sait pour combien la différence du temps, de l'époque, contribue à la guérison particulière d'un individu, contre ce qui a coutume d'arriver ordinairement?

Maintenant si, d'après les observations que j'ai pu faire, je compare l'état & les symptômes des paralytiques guéris ou soulagés par l'électricité, à l'état & aux symptômes de ceux qui sont également & ordinairement guéris ou soulagés par les eaux & les moyens secondaires, je trouverai une grande parité entre l'effet de ces deux genres de remèdes; de même je les trouverai également sans action, sans vertu, dans les espèces de paralysies que les eaux & les autres remèdes n'allègent & ne guérissent pas plus que l'électricité.

1°. Plus on se hâte, après l'usage des évacuans & les premiers remèdes nécessaires, de recourir à l'électricité, plus son effet est prompt, salutaire & complet.

2°. Elle réussit & plus tôt, & plus complètement, à proportion que les sujets sont moins avancés en âge.

3°. Les malades attaqués depuis long-temps de paralysie, sont plus rarement aussi bien guéris que ceux qui le sont depuis peu de temps, mais ils sont très-souvent plus ou moins soulagés.

4°. Lorsque la paralysie n'a point porté ou laissé de trouble dans les fonctions animales, que la mémoire est bonne, que les idées sont nettes & présentes, le jugement aussi sain & aussi facile qu'avant la maladie; lors de même que le mal n'a pas non plus laissé de traces sur les organes de la voix, que la parole est nette & libre, quel que soit l'état des parties paralysées, on peut espérer & on obtient souvent une cure complète, ou une amélioration qui en approche. A proportion, au contraire, que l'état du malade est inverse de celui qui vient d'être présenté, il y a moins à attendre pour lui: la cure de pareils malades est infiniment rare, si quelque-

fois elle a lieu, & tout ce qu'on obtient pour eux eſt un ſoulagement plus ou moins léger.

Cependant j'ai vu pluſieurs fois la parole très-gênée n'être pas un ſymptôme funeſte, devenir très-nette, & le malade guérir : auſſi ce ſymptôme, quoique fâcheux par lui-même, n'eſt-il très-grave & d'un pronoſtic funeſte qu'autant qu'il eſt compliqué avec la léſion des fonctions animales. Il faut donc bien prendre garde ſi la difficulté de s'énoncer vient de la gêne qu'éprouvent les organes de la parole, ou de la confuſion des penſées & de la difficulté de trouver les mots propres à les rendre. C'eſt dans ce dernier cas que la parole confuſe, gênée & embarraſſée eſt un mauvais ſymptôme. Je n'ai vu aucun des paralytiques dont la parole étoit telle que je viens de la dépeindre, par les cauſes que j'ai aſſignées, qui ait été guéri ou même ſoulagé ſenſiblement ; il en a été de même de ceux dont les idées ſont incohérentes, dont la mémoire eſt infidèle, ou qui l'ont perdue, de ceux dont les yeux ſont fixes & éteints, le regard niais, qui pleurent ou qui rient ſans ſujet, à la manière des imbécilles : ces malheureux n'ont preſque rien à attendre de l'électricité, & d'autant moins que les ſymptômes énoncés ſont en eux ou plus nombreux ou plus graves.

Un homme très-fort & très-robuſte, encore jeune, qui m'a été adreſſé dernièrement par M. Macmahon mon confrère, n'a rien obtenu de l'électricité, quoiqu'il n'eût pour ſymptôme qu'un embarras & une gêne dans la parole, ſuites d'une attaque de paralyſie, mais une gêne qu'on voit ſenſiblement dépendre, non de l'organe, puiſque le malade répète les mots qu'on lui ſuggère, mais du défaut de relation entre la penſée & l'expreſſion, du vice de la mémoire, & de la difficulté de trouver les mots propres & correſpondans à l'idée.

Un domeſtique de notre confrère M. Poiſſonnier, en qui ſe trouvoient réunis tous les ſymptômes fâcheux que j'ai détaillés, a été inutilement électriſé pendant ſix mois. Cependant cet homme pouvoit marcher ſeul & ſe ſuffire à lui-même en beaucoup de choſes.

Au contraire une pauvre femme, âgée d'environ soixante ans, d'une constitution foible, conduite chez moi par les sœurs de la charité de S. Médard, d'après le conseil de notre confrère M. Coquereau, ne pouvant marcher seule & sans l'appui d'une personne du côté paralysé, de celui de sa canne de l'autre côté, ne pouvant faire aucun usage de son bras absolument privé de mouvement, mais ayant la tête nette, la mémoire bonne, les idées présentes, la parole libre, le regard tel que l'ont les hommes qui jouissent de toutes leurs facultés, est maintenant dans un des hospices où l'on occupe des pauvres à travailler en linge, va & vient librement, & fait de longues courses.

5°. Lorsque l'atonie & la foiblesse sont générales & excessives, que l'individu affaissé est accablé sous le poids du mal, que la salivation & l'enflure, suites du relâchement, sont portés à l'excès, il y a bien peu de ressource ; je n'en ai point trouvé dans l'électricité, sur-tout lorsque l'atonie générale est l'effet d'un épuisement antérieur, quelque cause qui l'ait produit.

6°. Un paralytique perclus de la ceinture à l'extrémité des deux pieds, a été inutilement électrisé deux fois par jour pendant neuf mois. Il a été traité par bain, étincelles & commotions assez fortes, de la colonne vertébrale à l'extrémité des pieds, en suivant le trajet des nerfs. M. Andry notre confrère me l'avoit adressé : feu M. Tailliere, médecin des eaux de Bourbonne, fut curieux de suivre le traitement de ce malade, quoiqu'il eût porté pour pronostic qu'il ne guériroit pas, fondé, à ce qu'il me dit, sur ce qu'il avoit observé qu'il arrivoit tous les ans à Bourbonne un assez grand nombre de paralytiques de la ceinture jusqu'au bas des extrémités ; & qu'il n'en avoit jamais vu aucun qui eût obtenu le plus léger soulagement.

Il en a été de même d'un autre malade, jeune, robuste, affligé de la même infirmité, qui m'avoit été adressé par feu notre confrère M. Sanchez. L'électricité lui a été absolument inutile, ainsi que tous les moyens épuisés en sa faveur

par le ſavant médecin qui étoit ſon ami. Je laiſſe aux praticiens à évaluer & fixer la parité qui, d'après les faits qui viennent d'être rapportés, exiſte entre les effets de l'électricité, & ceux des eaux & des différens remèdes qu'on a coutume d'employer dans le traitement de la paralyſie.

Je ne diſſimulerai pas que j'ai vu deux exemples de paralytiques frappés de nouvelles attaques peu de temps après avoir été électriſés, mais inutilement. Ce ne ſera encore qu'un objet de parité de plus entre les eaux & les remèdes qu'on a coutume d'employer pour combattre la paralyſie, & il n'y a pas plus à en conclure contre l'électricité que contre ces remèdes, qu'on ne ceſſe pas de preſcrire, & avec raiſon, depuis que parmi ceux qui en font uſage, il y a des malades qui non-ſeulement ne ſont pas ſoulagés, mais qui, peu après la ceſſation de ces remèdes, quelquefois même en les employant, ſont frappés de nouvelles attaques de leur mal : mais ces mêmes remèdes ſont utiles au plus grand nombre, & précieux par cette raiſon ; c'en eſt aſſez pour qu'on doive les preſcrire, & c'eſt tout ce qu'on peut attendre de tout médicament en général.

Telles ſont les obſervations que j'ai recueillies des faits dont j'ai été témoin dans le traitement de la paralyſie, ſuivant les degrés de cette maladie & les ſymptômes dont elle eſt accompagnée. Quant aux différences qui peuvent exiſter ſelon la nature & les eſpèces de paralyſies, c'eſt un objet de théorie ſur lequel il ſeroit aſſez facile de diſſerter, mais que je ne crois pas que l'expérience ait encore éclairci.

Que perſonne cependant ne me faſſe l'injuſtice de m'accuſer de donner les obſervations que j'ai pu faire, que je crois fondées ſur un aſſez grand nombre de faits pour les énoncer, comme des axiomes & des aphoriſmes. Je prie qu'on ſoit perſuadé que je connois la valeur de ces mots : je laiſſe aux médecins à en faire l'application aux vérités connues, démontrées & inconteſtables dans la ſcience qu'ils profeſſent & qu'ils étudient, ce à quoi l'on n'eſt pas encore parvenu en électricité.

M. Wilkinſon termine l'article de la paralyſie par l'exemple de deux paralytiques qui, atteints de la foudre, ont été guéris.

De pareils faits ſont cités dans beaucoup d'ouvrages, comme ayant eu lieu dans différens endroits; mais on ſait auſſi que des paralytiques ont été guéris par l'effet d'une frayeur ſubite, d'une chûte conſidérable, d'un choc ou d'un coup violent. On pourroit donc croire que la cure opérée par la foudre a pour cauſe la frayeur produite par ce phénomène. Mais quand on réfléchit ſur l'identité du fluide électrique & celle de la matière du tonnerre, ainſi que ſur les effets du fluide électrique agiſſant en une maſſe moins conſidérable & d'une manière plus douce, on reconnoît dans de pareils exemples une nouvelle preuve de l'utilité de l'électricité pour le traitement de la paralyſie. En conclura-t-on qu'il faut, autant qu'il eſt en notre pouvoir, approcher de la force de la foudre, qui guérit en un inſtant & d'un ſeul coup? Non, ſans doute; car qui fixera la meſure préciſe, qui marquera le point où il faut s'arrêter? Un degré dans la force, un point de plus dans la proximité de la foudre qui a guéri les deux paralytiques par un heureux haſard, pouvoit leur ôter la vie. Il faut donc, par des expériences multipliées & graduées, connoître ce qui convient aux forces de l'humanité en général, & en particulier à celles des individus, & aux cas différens.

Malgré la longueur de cet article, mais à cauſe de l'importance dont il peut être, qu'il me ſoit permis de répondre à deux objections dont il paroîtra ſuſceptible, & qui m'ont été faites par quelques perſonnes à qui je l'ai communiqué exprès pour m'aſſurer de l'effet qu'il produiroit.

De quelle utilité eſt, me dira-t-on, l'électricité? quel avantage nous procure-t-elle, ſi, comme vous le dites, ce n'eſt pour la paralyſie que l'équivalent des remèdes déja connus? Quel bien en retire l'humanité, ſi, comme vous l'avancez, elle guérit rarement d'une manière parfaite, & ne procure le plus ſouvent qu'un ſoulagement plus ou moins

conſidérable ; s'il eſt, en l'employant comme en ſe ſervant des autres remèdes, des cas incurables ?

Hommes du monde, qui, ſans avoir étudié la médecine, jugez de tout ce qui la concerne, qui louez ou blâmez, approuvez ou rejetez avant de connoître, qui, ſans examen, vous décidez pour ou contre les objets que vous ne voyez pas, ou qui ne vous ſont montrés que d'un côté, demandez aux médecins, ſuppoſé que vous les preniez pour juges compétens dans l'état de ſanté comme lorſque vous êtes malades, ſi l'acquiſition d'un remède de plus, quoique ſimplement l'équivalent des autres remèdes déja connus, n'eſt rien? ſi de deux remèdes, ordinairement égaux dans leurs effets, l'un n'a pas dans certains cas, pour certains ſujets, une action dont l'autre a manqué ? ſi ces deux remèdes combinés n'en ont pas ſouvent une dont ils manquoient ſéparément ? C'eſt par cette raiſon que l'électricité ne doit pas, ſi on veut en tirer tout l'avantage qu'elle peut procurer, être employée ſans l'inſpection d'un médecin qui veille ſur ſes effets, qui les favoriſe & qui les ſeconde, qui les augmente par des remèdes tendans au même but, & qui n'y conduiroient pas ſans ſon action. C'eſt encore par la même raiſon qu'il ſeroit très-important de s'aſſurer par l'expérience de ce que pourroit la combinaiſon de l'électricité & de l'uſage des eaux priſes à leur ſource : genre de travail entrepris & en partie déja exécuté par notre confrère M. Chambon, auquel il appartient, par cette raiſon, d'en rendre compte.

Si l'électricité guérit aſſez rarement d'une manière complette, je crois en avoir expoſé plus haut la vraie raiſon ; c'eſt qu'on y a recours trop tard ; mais, dans ce cas même, & quand elle ne procureroit qu'un ſoulagement plus ou moins conſidérable aux paralytiques, pour qui elle a été différée, je crois avoir prouvé plus haut combien elle ſeroit précieuſe à la portion indigente & la plus nombreuſe des hommes. Elle le ſeroit encore pour les riches, en les affranchiſſant des ſecours d'une main mercenaire pour les beſoins de première néceſſité, en ſubſtituant l'uſage de leurs jambes

à la place de celui de leurs voitures; en permettant à ceux qui en feroient flattés, d'être traités dans le fein de leur famille, & entourés de leurs amis, au lieu d'aller chercher au loin des fecours équivalens fur une terre étrangère; en ne les éloignant pas du centre de leurs occupations, de leurs plaifirs & de leurs affaires; & s'il eft enfin des cas extrêmes dans lefquels, le mal ayant porté le trouble & le défordre dans les fources dont la vie dépend, l'électricité eft fans aucun effet, qu'en conclure, finon que ce moyen rentre dans la claffe de tous ceux que l'homme connoît & emploie, & qui ne peuvent le fauver quand le mal eft extrême?

8°. *Danfe de S. Guy, & autres maladies convulfives analogues.*

Je me conforme, dans cet énoncé, au texte de M. Cavallo, & je rapporterai à cet article les différentes maladies convulfives dont il parle, ainfi que M. Wilkinfon.

Le premier s'exprime ainfi: » L'application de l'électricité » a parfaitement réuffi dans les différens cas qui fe rap- » portent à cette maladie. Des chocs d'environ un dixième de » pouce peuvent être donnés au travers du corps dans diffé- » rentes directions: on peut auffi tirer des étincelles; mais » fi ce traitement eft trop pénible pour le malade, il faut di- » minuer ou ceffer les commotions, & avoir recours à » d'autres procédés électriques. «

Il eft fans doute fâcheux que M. Cavallo ne s'explique pas avec plus de détails & d'une manière plus pofitive fur un fujet auffi important; mais heureufement le récit d'un fait qu'il rapporte dans une autre partie de fon ouvrage, intitulée *cas authentiques*, & dont nous rendrons compte, fupplée en grande partie à ce qui manque à cet endroit. Cependant, pour procéder avec plus d'ordre, pour rapporter à fon genre la maladie dont il s'agit dans le cas énoncé, pour obtenir les lumières néceffaires, j'énoncerai ici ce même fait, que M. Cavallo cite d'après les Tranfactions philofophiques, tome

tome LXIX, & qui avoit été communiqué par M. Foterghill à M. Heulg, dans une lettre écrite au dernier. La nature du fait dont il s'agit le rend un des plus importans dont nous puissions nous occuper, comme la célébrité de celui qui le rapporte, M. Foterghill, long-temps l'un des plus renommés médecins de Londres pour son savoir & sa probité, en atteste la certitude.

Une fille âgée de dix ans, reçue dans l'hôpital de Northampton, étoit pâle & émaciée : elle ne pouvoit se soutenir qu'avec l'aide de deux personnes : elle éprouvoit depuis six semaines des mouvemens convulsifs très-violens : ses facultés intellectuelles s'étoient fort altérées, & elle avoit enfin perdu l'usage de la mémoire & de la parole.

On eut d'abord recours aux médicamens volatils & fétides, à l'application des véficatoires, à l'usage des bains & à celui des fleurs de zinc. Ces différens moyens ayant été inutiles, on commença le 5 juillet l'usage de l'électricité, qui fut administrée par M. Vuderwood.

La malade placée sur une isoloire, on lui tira pendant trente minutes des étincelles du bras, du cou, de la tête. La transpiration fut augmentée; il y eut de la chaleur au front. On fit passer des commotions à travers les bras, la poitrine, le dos : le mouvement des bras se rétablit en partie.

Le 13 juillet, la malade commença à rester sur l'isoloire pendant quarante-cinq minutes; elle reçut de forts chocs à travers les jambes & les pieds, dont l'usage fut rétabli. On fit aussi passer quatre chocs à travers les mâchoires, & la parole revint peu après.

Le 23 juillet, la malade resta une heure sur l'isoloire; on lui tira des étincelles des bras, des jambes, de la tête & de la poitrine, & elle commença pour la première fois à y être fort sensible; elle reçut deux chocs à travers l'épine, & elle put alors marcher seule : sa santé se fortifia & ses forces se rétablirent.

Son pouls devenoit plus fréquent chaque fois qu'elle étoit électrisée, & une éruption semblable à la gale paroissoit sur

toutes les articulations : cette éruption disparoissoit peu après l'électrisation, sans suite d'aucun symptôme fâcheux, ce qui donne lieu de penser qu'elle n'étoit due qu'au stimulus électrique.

On trouve encore, dans les Transactions philosophiques, l'exposé d'un cas semblable, rapporté par M. Wasson, & dans lequel l'électricité a guéri l'aphonie & des mouvemens convulsifs.

Nota. Ce n'est pas sans fondement que M. Cavallo a rangé au nombre des cas qu'il appelle *authentiques* le fait rapporté par le docteur Foterghill, & qui, comme nous l'avons déja remarqué, est authentique en effet par le témoignage de celui qui l'a publié, & qui fournit, en méditant sur ce fait, matière à d'importantes réflexions.

Les Anglois, auxquels j'ai attribué plus haut d'heureuses découvertes en électricité, dès avant l'année 1780, dans laquelle M. Cavallo publia son ouvrage, appliquoient l'électricité au traitement des maladies convulsives, & en avoient obtenu de très-heureux effets. Ils traitent ces maladies, comme on le voit par les détails du fait rapporté ci-dessus, en isolant les malades, en leur tirant des étincelles, en leur donnant de légères commotions : on peut, dit M. Cavallo, en donner d'un dixième de pouce; ce qui doit s'entendre nécessairement de l'appareil qu'il a décrit, & ce qui ne peut occasionner que de légères commotions. Si ce moyen, ajoute-t-il, & les étincelles sont trop pénibles pour le malade, il faut diminuer ou cesser les commotions, & avoir recours à d'autres procédés. Il ne les énonce pas, mais il est sous-entendu que ce sont ceux qu'il a décrits, & qui consistent dans le passage du fluide déterminé dans son cours par l'action des pointes.

Il n'est donc pas nécessaire, dans ces maladies, d'employer une électricité violente. On n'est pas assez sûr qu'elle ne puisse avoir pour le moment ou par la suite des effets fâcheux; elle n'en a pas sur les uns, & peut en avoir sur d'autres. La fille traitée à l'hôpital de Northampton par une méthode douce

a été guérie. On commença par lui tirer des étincelles, & on lui donna enſuite des commotions : on employa l'une & l'autre de ces méthodes pendant tout le temps que dura le traitement, d'où l'on peut conclure que les Anglois regardent l'une & l'autre méthode comme utiles. Ne peut-on pas penſer qu'elles le ſont toutes deux parce qu'elles ſe correſpondent & qu'elles ſe ſuppléent l'une l'autre ? La commotion produite par le paſſage ſubit du fluide électrique accumulé eſt une violente étincelle : les étincelles ordinaires ſont de très-légères commotions. La commotion ſecoue violemment les membres & les ébranle dans une grande étendue, parce que le fluide eſt accumulé & qu'il ſe répand. Les étincelles n'agiſſent que ſur le point qui en eſt frappé, ou aux environs, parce que le fluide eſt peu abondant, & qu'en s'étendant il devient trop peu denſe pour avoir une action ſenſible : mais elle eſt la même de la part des commotions ou des étincelles ; c'eſt la contraction ſubite & involontaire des muſcles, violente & étendue, ou foible & bornée. Enfin il n'eſt pas beſoin de l'appareil de Leyde pour faire éprouver des étincelles qui ont l'effet de la commotion : celles qu'on tire du conducteur des machines exceſſivement fortes, ſe font ſentir & portent l'ébranlement, de la main avec laquelle on les tire à l'extrémité des pieds ; & un phyſicien a démontré, il y a quelques années, qu'en multipliant les conducteurs ou les ſurfaces qu'on électriſe, on tire des étincelles qui font éprouver de véritables commotions, parce que dans ce cas, comme par le moyen de l'appareil de Leyde, on accumule une maſſe conſidérable de fluide qui traverſe les parties qu'on expoſe à ſon action. Mais les Anglois, conſtans dans leur principe, *qu'on ne doit employer qu'une électricité que le malade ſupporte aiſément*, préfèrent à un traitement violent les étincelles, qui ſont de très-légères commotions, & des commotions locales. Ils guériſſent par la méthode douce qu'ils emploient, ſans crainte des dangers qui pourroient réſulter d'une méthode plus violente. Quand celle-ci auroit des effets plus prompts, ne ſuffit-il pas qu'elle puiſſe en avoir de fâcheux, pour qu'on

doive préférer la méthode douce qui guérit auſſi complètement & ſans crainte d'aucun danger?

La jeune fille traitée dans l'hôpital de Northampton fut électriſée du 5 au 13 juillet, une demi-heure par jour; du 13 au 23 du même mois, pendant trois quarts d'heure, & du 23 à la fin de ſon traitement, pendant une heure.

Le traitement, comme on voit, fut diviſé en trois temps: dans le premier, on tira des étincelles du bras, du cou, de la tête; on fit paſſer des commotions à travers les mains, les bras, la poitrine & le dos.

Dans le ſecond temps, on augmenta les commotions, & on en fit paſſer quatre à travers les mâchoires.

Ce n'eſt qu'à l'époque du 23 juillet, ou au dernier temps du traitement, qu'on fit paſſer deux chocs ou commotions à travers l'épine. Il n'eſt pas fait mention qu'il y en ait eu de données à travers le cerveau. Cependant la parole ſe rétablit, la malade marcha ſeule, ſa ſanté ſe fortifia & ſes forces revinrent. Elle fut donc guérie par la méthode douce & exempte de danger employée pour elle: ſa cure fut opérée en un mois au plus; car, quoiqu'on ne nous diſe pas préciſément combien le traitement dura, c'eſt au 5 de juillet qu'il commença, & c'eſt à la date du 23 du même mois que la parole étoit revenue, que la malade marchoit, &c. Seroit-il poſſible de citer, dans des maladies analogues, des cures plus promptes, opérées par des méthodes dont on croit que le mérite eſt d'être plus actives, parce que leur effet momentané eſt plus violent?

Remarquons encore qu'on augmenta graduellement la durée des ſéances pour la malade de l'hôpital de Northampton, en quoi, avant de connoître les principes des Anglois, nous les ſuivions dans le traitement des malades en général, comme il a été expoſé au commencement de ce mémoire. Enfin la malade n'a reçu que quatre commotions à travers les mâchoires & deux à travers l'épine, aucune à travers la tête, mais on en tiroit des étincelles tous les jours.

M. Cavallo ſe borne, par rapport aux maladies convul-

ſives, à l'énoncé de ſon ouvrage, que nous avons rapporté en tête de cet article, & au récit du fait que nous venons d'expoſer; mais M. Wilkinſon entre dans plus de détails ſur le même ſujet.

Il parle d'abord comme témoin du fait, d'un cas de paralyſie accompagnée de tremblement, dans lequel ce ſymptôme, après un uſage inutile des antiſpaſmodiques, fut guéri par l'électricité; enſuite d'un mouvement convulſif des paupières, guéri par le même moyen; & il cite à la fin de cet article, ſur le ſujet qui y eſt relatif:

De Haen, *Ratio medendi*, vol. I, p. 53.

Medical Comment. vol. III, p. 398.

La ſeconde maladie convulſive dont M. Wilkinſon parle, eſt le *tetanos*. Une fille âgée de ſept ans, élevée dans l'hôpital des enfans-trouvés, dont la maladie avoit commencé par des vers, étoit depuis un mois dans un tel état de contraction générale de tous les muſcles, qu'elle reſſembloit plutôt à un cadavre qu'à un être vivant. On avoit inutilement tenté tous les moyens de la ſoulager, lorſque à-peu-près au milieu de novembre, M. Waſton commença à la traiter par l'électricité. (Il y a apparence qu'il employa les commotions : *ictibus electricis ſubdere cœpit.*) Ce traitement dura juſqu'à la fin de janvier, terme auquel l'enfant fut parfaitement guéri.

Les ouvrages cités au bas de cet article, ſont:

Phil. Tranſ. vol. LIII, p. 10.

Prieſtley's Hiſt. vol. I, p. 475.

M. Wilkinſon parle enſuite de la danſe de S. Guy, & il cite l'exemple de la cure de cette maladie, que nous avons rapportée. Les ouvrages auxquels il renvoie ſont:

Phil. Tranſ. vol. LXIX.

De Haen, *Ratio medendi*, vol. I, p. 234.

Le Triſmus,

Maladie dans laquelle il y a convulſions accompagnées de contraction, eſt le quatrième & dernier exemple des

maladies convulſives citées par M. Wilkinſon.

Une fille âgée de dix-huit ans, attaquée du *triſmus*, en fut entièrement guérie. On fit paſſer de légères commotions à travers les parties affectées. *Muſculi, præſertim partis affectæ, ſuccuſſionibus parvis fuerunt objecti.*

Cette cure eſt rapportée par M. Spry, dans les Tranſactions philoſophiques, vol. LVII, p. 88.

Je ne trouve, ni dans l'ouvrage de M. Cavallo, ni dans celui de M. Wilkinſon, qu'on ait, juſqu'au temps où ils ont publié leurs écrits, appliqué l'électricité, en Angleterre, au traitement de l'épilepſie, qui eſt cependant eſſentiellement une maladie convulſive, & même une des plus fâcheuſes. Mais dans une Diſſertation ſur l'Electricité, publiée à Upſal en 1754, par MM. Linné & Zetzel, on lit le peu de mots ſuivans par rapport à l'épilepſie:

Epilepſiam hæreditariam, ut & quæ à timore, nec ſuſtulit nec exacerbavit electricitas. Ce dernier mot, *exacerbavit*, eſt remarquable par la raiſon qu'il a paru depuis, que l'électricité augmente l'épilepſie dans les commencemens du traitement.

M. Deshaies, dans une thèſe ſoutenue à Montpellier en 1749, cite l'exemple de deux hémiplégiques qui étoient en même temps épileptiques, & dont l'un l'étoit de naiſſance. Tous deux furent électriſés par bain & par étincelles, & quoique le traitement le plus long n'ait été que de deux mois, ce qui paroît beaucoup trop court, les accès, qui dans l'un & l'autre malade étoient violens & fréquens avant le traitement, devinrent, pendant qu'il eut lieu, beaucoup plus rares & plus légers, & le dernier des deux malades n'eut, en plus de deux mois, que deux accès très-courts.

Je n'ai point tenté d'appliquer ſpécialement l'électricité au traitement de l'épilepſie; mais parmi les malades que j'ai traités pour d'autres cauſes, il s'en eſt trouvé trois qui étoient épileptiques, Delamotte, Dagneau & une jeune fille. Les deux premiers étoient paralytiques & épileptiques; la jeune fille étoit incommodée d'une ſuppreſſion depuis dix-huit mois. Delamotte, au bout de trois mois de traitement par

bain & étincelles, se trouva guéri de sa paralysie, & il n'avoit pas eu, dix-huit mois après la cessation de son traitement, d'attaque d'épilepsie, à laquelle il étoit sujet antérieurement à-peu-près toutes les trois semaines.

La jeune fille fut guérie en fort peu de temps de la suppression dont elle étoit incommodée, & elle fut en même temps délivrée d'une attaque d'épilepsie qu'elle éprouvoit tous les mois à l'époque où elle auroit dû avoir ses règles.

Dagneau, au contraire, quoiqu'il commençât à aller bien du côté de la paralysie, eut des attaques d'épilepsie plus fréquentes, plus vives; il en éprouva une chacun des trois dernier jours où il fut électrisé, & il en fut pris chaque fois presque en commençant l'électrisation.

L'expérience ne m'ayant rien appris de plus par rapport à l'épilepsie, & ne trouvant presque rien sur ce sujet dans les auteurs, il me parut probable, autant qu'on peut conclure d'après trois faits,

1°. Que toutes les fois que l'épilepsie seroit le symptôme d'une suppression, ce qui arrive fort fréquemment, l'électricité étant d'ailleurs un puissant moyen pour rappeler les règles, cette maladie seroit sûrement guérie par l'électricité, non pas comme remède de l'épilepsie en elle-même, mais de la suppression dont l'épilepsie ne seroit qu'un symptôme.

2°. Les attaques de Delamotte ayant été diminuées en proportion de la paralysie, & l'une & l'autre ayant été dissipées en même temps, il me parut que l'épilepsie étoit symptomatique dans Delamotte, ou qu'elle dépendoit de la même cause que la paralysie.

3°. Voyant au contraire la paralysie diminuer dans la personne de Dagneau, & l'épilepsie augmenter, je conclus qu'une cause différente produisoit ces deux accidens; que l'épilepsie étoit idiopathique ou essentielle; & en la voyant augmentée par l'électricité, je ne pensai pas que ce remède fût propre à la combattre.

Quelle que soit la valeur des raisonnemens auxquels donnèrent lieu de ma part les trois faits dont j'ai été témoin,

il s'ensuit, ainsi que des deux exemples rapportés par M. Deshaies, que deux épileptiques ont été soulagés à Montpellier, que deux ont été guéris à Paris par la méthode du bain & des étincelles. Cependant il est de notoriété publique qu'on emploie depuis quelque temps à Paris les commotions pour le traitement de l'épilepsie, dans un hospice établi spécialement pour cet objet, sous l'autorité du Gouvernement, & sous l'inspection de plusieurs membres de la faculté de médecine de Paris. Il faut, pour apprécier ce traitement, attendre ce que nous en apprendront, par un nouveau rapport, les médecins qui le suivent, & qui, par le premier compte qu'ils en ont rendu, sans fixer encore les idées, en donnent une fort avantageuse de ce même traitement, dont je ne parle que d'après la notoriété publique (*). Suivi par plusieurs membres de la faculté, c'est à eux seuls qu'il appartient, quand ils croiront la chose utile, de détailler la manipulation du traitement, & de rendre compte des effets qu'il aura produits. Ils rapporteront sans doute également les cas dans lesquels il aura réussi, ceux dans lesquels il aura été sans effet; & le traitement ne pourra, par conséquent, manquer d'être apprécié à sa juste valeur.

Depuis l'application de l'électricité au traitement des maladies, la plupart de ceux qui s'étoient occupés de cet objet avoient remarqué que l'électricité augmente les symptômes des maladies nerveuses en général, & ils s'étoient crus fondés à en conclure qu'elle y étoit contraire, loin d'être propre à guérir. On ne trouve, avant les travaux des Anglois, que peu d'exemples de maladies nerveuses traitées & soulagées ou guéries par l'électricité. Elle aggravoit le mal entre les mains des autres, & cette augmentation faisoit abandonner le traitement. C'est à-peu-près ce qui seroit arrivé

(*) Je ne suis entré qu'une seule fois dans le lieu où s'opère ce traitement: j'y ai accompagné M. le Lieutenant général de police, pour me conformer à son intention, & à l'invitation qui m'avoit été faite de sa part de m'y rendre avec lui. Je ne peux donc avoir aucune idée fixe du traitement qu'on y suit, ni en juger en aucune manière.

à tout médecin en pareil cas. Une jeune fille qui éprouvoit des mouvemens convulsifs dans les deux bras, sans qu'ils s'étendissent à d'autres parties, nous ayant été présentée à M. Cosnier mon confrère & à moi, avant que M. Cosnier eût suivi le traitement des épileptiques, à peine eûmes-nous fait placer cette jeune personne sur l'isoloire, qu'elle fut prise d'une convulsion générale dans tout le corps. Ses parens, qui étoient présens, nous dirent qu'ayant reçu de violentes commotions il y avoit quelques jours, la malade avoit également été prise d'une convulsion générale, mais qui avoit été beaucoup plus forte, & qui avoit duré beaucoup plus long-temps. Nous nous crûmes autorisés, mon confrère & moi, à penser que l'électricité ne convenoit pas à la malade : nous le lui déclarâmes, & nous la congédiâmes.

Cependant comment les Anglois n'ont-ils pas été arrêtés dans l'application de l'électricité aux maladies nerveuses, par l'obstacle qui sembloit devoir détourner tout médecin de l'employer dans ces maladies ? Il n'est nullement probable qu'ils aient pensé que l'augmentation des symptômes devoit être négligée & comptée pour rien ; qu'on pouvoit espérer de guérir un mal par un moyen qui ne paroissoit que l'irriter, & que pour guérir une maladie, il falloit commencer par la rendre beaucoup plus grave ; ou que, sans faire de raisonnemens, ils aient voulu voir ce que produiroit l'électricité, même en aggravant les maux, & au risque de ce qui pourroit en arriver. Ce n'est donc pas par cette route que les Anglois ont été conduits à traiter les maladies nerveuses par l'électricité ; mais l'administrant suivant des méthodes plus douces que les autres nations, n'est-il pas probable que c'est par cette raison qu'il ont traité & guéri les maladies nerveuses sans en augmenter les symptômes en aucun temps ? car ils ne font point mention de cette exacerbation du mal dans les commencemens, & l'on ne peut supposer de leur part l'omission d'une observation aussi importante. N'en seroit-ce pas assez pour devoir nous engager à pratiquer les méthodes douces indiquées par les Anglois,

ou au moins à en vérifier par nous-même la valeur? Enfin, de même que l'électricité propre à guérir les maladies nerveuses, trop forte dans les commencemens, peut les aggraver, & les guérir au contraire sans cet inconvénient, administrée avec moins de force; ne voyons-nous pas que la plupart des remèdes, sur-tout s'ils sont, comme l'électricité, stimulans & irritans, dosés trop fortement, principalement dans les commencemens, aggravent tous les symptômes, augmentent le mal, qui cependant décroît ensuite par l'effet de ces mêmes remèdes, tandis que donnés à dose convenable, ils procurent la cure sans accident & sans augmentation des accidens en aucun temps? Il me paroît donc très-vraisemblable que c'est parce que la plupart des physiciens administroient une électricité trop forte dans les maladies nerveuses, qu'ils en augmentoient les symptômes en commençant le traitement; ce qui leur a fait porter un faux jugement à l'égard de l'emploi de l'électricité dans ces maladies; & que c'est au contraire parce que les Anglois n'ont employé qu'une électricité douce, qu'ils n'ont point, par son usage, irrité le mal, & qu'ils sont parvenus à connoître l'utilité de l'électricité pour le traitement des maladies nerveuses.

9°. *Ecrouelles.*

Lorsqu'elles sont nouvelles, on les guérit en général en tirant des parties affligées le fluide électrique avec une pointe de bois ou de métal. Il est souvent nécessaire de joindre à l'électricité les autres secours de la médecine pour opérer la guérison. M. Cavallo, dont on vient de lire l'énoncé relativement aux écrouelles, ne dit pas qu'il faille que le malade soit isolé; mais c'est une conséquence nécessaire de la méthode qu'il indique.

M. de Sauvages, dans une lettre à M. Brukger, dit avoir appris de M. Jallabert que l'électricité a produit de bons effets sur des tumeurs écrouelleuses.

Je n'ai fait en ce genre que deux observations, mais elles

ſont d'accord avec le ſentiment de M. Cavallo, quoique la manière d'adminiſtrer l'électricité n'ait pas été la même.

Une petite fille de ſix ans me fut préſentée par M. Sorbier, chirurgien : elle portoit depuis trois mois des tumeurs qui me parurent ſcrophuleuſes, ainſi que le penſoit M. Sorbier. M. Coſnier, médecin de la faculté de Paris, qui avoit vu la malade, & auquel j'en parlai, avoit jugé de même des tumeurs de cette petite fille, pour laquelle il avoit été conſulté. Le chirurgien avoit preſcrit à l'intérieur des bols fondans, dont l'uſage n'avoit pas empêché le mal de s'accroître. La parotide gauche, devenue preſque de la groſſeur d'un œuf, s'étoit ouverte : les bords de l'ulcère étoient calleux, renverſés & fort épais ; le fond étoit couvert de chairs fongueuſes ; la plaie rendoit en petite quantité une ichor rouſſâtre.

Un traitement électrique d'environ trois mois, ſuffit pour diſſiper l'engorgement des glandes, & procurer la cicatrice de l'ulcère ; mais on continua en même temps l'uſage des bols fondans, qui ſeuls n'avoient point eu d'effet, & qui probablement, combinés avec l'électricité, ſecondèrent ſon action, comme l'électricité aida la leur. Le fait ſuivant rend cette opinion encore plus vraiſemblable.

Un ſoldat fort & vigoureux, âgé de 28 ans, nous fut préſenté, à pluſieurs de mes confrères, à M. Vicq-d'Azyr & à moi. Il portoit des cicatrices au bas des mâchoires, & les glandes du cou étoient en général engorgées ; pluſieurs étoient fort groſſes. Depuis dix-huit mois ce ſoldat étoit inutilement traité dans les hôpitaux, comme ſcrophuleux, & c'étoit comme tel qu'il y avoit été envoyé de ſon régiment. Il nous parut probable, à mes confrères & à moi, que les ſymptômes dépendoient d'un vice ſcrophuleux ; mais nous ne les jugeâmes pas aſſez marqués pour prononcer décidément.

Nous n'employâmes d'abord que l'électricité ſeule : en aſſez peu de temps tous les ſymptômes furent diſſipés. Le ſoldat, préſenté à la Société de Médecine, fut examiné par les membres qui aſſiſtoient à la ſéance, en préſence de nos

confrères qui l'avoient vu avant le traitement : nous conclûmes que selon l'apparence le mal étoit guéri, puisque les symptômes n'existoient plus, mais qu'on ne pourroit savoir qu'au bout d'un certain laps de temps si la cause morbifique auroit été vaincue & détruite.

Chrétien (c'est le nom du soldat) vint me retrouver environ six semaines après avoir cessé d'être électrisé : tous les symptômes s'étoient renouvellés. Nous reprîmes alors l'électricité ; mais nous prescrivîmes en même temps les remèdes intérieurs qui étoient indiqués. Les symptômes se dissipèrent en moitié moins de temps que la première fois ; & un an après, pendant lequel Chrétien resta à Paris, il ne s'étoit rien manifesté qui annonçât leur retour.

Il paroît donc que c'est avec fondement que M. Cavallo dit qu'il est souvent nécessaire, dans le traitement des écrouelles, de joindre à l'électricité les autres remèdes communément usités.

Les deux exemples que je viens de citer, m'avoient paru il y a long-temps, ainsi que je l'ai témoigné en les rapportant dans le recueil de nos mémoires, suffisans, non pas pour conclure que l'électricité est sûrement le remède des écrouelles, mais pour penser qu'elle peut être utilement employée dans cette maladie, & qu'il seroit à desirer qu'on vérifiât l'efficacité dont elle pourroit être par des expériences assez nombreuses. Le témoignage des Anglois est une raison de plus pour entreprendre les traitemens & les expériences nécessaires à cet égard.

10°. *Fièvres intermittentes.*

Les voyageurs que j'ai déja cités plusieurs fois m'avoient informé, avant que j'eusse connoissance des ouvrages dont je donne la notice, de l'application que les Anglois avoient faite de l'électricité au traitement des fièvres intermittentes ; mais, n'ayant point d'hospice où je pusse placer des malades, la difficulté de recevoir dans une maison particulière

des fébricitans au moment de l'accès, comme la chose étoit nécessaire, m'a empêché de suivre, en ce genre, les expériences que j'aurois pu & que je desirois faire d'après le compte qui m'avoit été rendu.

Il est très-rare, dit M. Cavallo, que les fièvres intermittentes ne soient pas guéries par l'électricité; quelquefois une ou deux électrisations suffisent. La meilleure méthode, continue le même auteur, est de tirer les étincelles à travers la flanelle ou les habits, pendant dix à quinze minutes, dans l'accès, ou peu de temps avant.

M. Wilkinson nous fournit sur le même sujet les détails suivans.

M. Syme, dans sa Dissertation sur le Feu, rapporte trois exemples de fièvres-tierces guéries par l'électricité. Des trois malades, deux étoient des enfans dont l'un avoit neuf & l'autre cinq ans. La fièvre n'avoit encore été diminuée par aucun des remèdes qu'on avoit tentés. Les deux enfans reçurent la commotion peu de temps avant l'heure du frisson, ce qui ayant été répété deux fois, la fièvre ne revint pas. Un des deux enfans étant tombé dans une rivière deux mois après, fut repris de la fièvre. On eut de nouveau recours à l'électricité, qui ne produisit alors aucun effet.

Le troisième malade étoit un homme de soixante ans: l'électricité produisit sur lui le même effet que sur les deux enfans, & il n'eut de ressentiment de fièvre qu'une seule fois durant trois minutes.

Un physicien, ajoute M. Wilkinson, homme de beaucoup d'esprit, qui s'est singulièrement appliqué au traitement des maladies par l'électricité, m'a assuré l'avoir employée avec le plus grand succès dans les fièvres intermittentes. Il commence par la simple électrisation; il tire ensuite des étincelles, & il finit par des commotions. Il conseille aux malades de se mettre au lit le plus tôt possible après l'électrisation: ils y éprouvent une sueur abondante.

Les auteurs & ouvrages cités au sujet de cet article, sont,

Syme's on fire.

Thèse sur la Médecine électrique, par M. Pierre Zetzell, p. 297.

Phil. Transf. vol. XLVII, p. 351.

Cavallo's Electricity, p. 62.

Nota. L'un & l'autre auteur entrent sans doute dans trop peu de détails par rapport à ceux pour qui le sujet, dont ils traitent dans cet article, est neuf : ils semblent même n'être pas d'accord sur la méthode qu'on doit employer. La meilleure, selon M. Cavallo, est de tirer des étincelles à travers la flanelle. M. Wilkinson ne parle pas de cette méthode; mais il dit qu'on tire des étincelles, ce qui revient au même pour le fond, & concilie l'exposé des deux auteurs. Le physicien dont parle M. Wilkinson emploie, outre les étincelles, l'électrisation simple & les commotions. Par l'électrisation simple, on doit entendre, sans doute, ce que nous appelons *le bain électrique.* Mais, soit qu'on tire les étincelles à travers la flanelle, ou d'une autre manière, de quelles parties convient-il de les tirer? de quel degré de force doivent être les commotions? combien convient-il d'en donner à chaque fois, & quelles parties doivent-elles traverser? faut-il plusieurs séances, & combien en faut-il communément; ou une seule électrisation suffit-elle, comme semble l'insinuer le récit du fait concernant les trois premiers malades cités par M. Wilkinson? Voilà les éclaircissemens qui manquent dans l'énoncé de nos auteurs, & que nous ne pouvons guère nous flatter d'obtenir que par l'expérience de la chose même, ou par le commerce épistolaire avec des Anglois instruits; car quant au fond du sujet, savoir, que l'électricité guérit les fièvres intermittentes, ils avancent cette proposition d'une manière si positive, qu'elle n'est guère susceptible d'être révoquée en doute. De plus, M. Zetzell, dans la dissertation citée plus haut, dit, en parlant de la fièvre quarte, qui, en Suède, a été rarement traitée par l'électricité, qu'on ne peut rien conclure de certain du petit nombre d'expériences qui ont été faites à ce sujet; qu'il a cependant vu deux fois la fièvre

quarte adoucie par l'électricité, se convertir en simples pandiculations ou contractions des muscles, & une fois la même maladie guérie parfaitement par l'électricité.

Le même auteur ajoute que l'électricité ayant été appliquée dans deux cas de fièvre quotidienne, la fièvre fut arrêtée dans un des malades pendant un temps, & que dans l'autre elle se changea en une fièvre tierce que l'électricité ne guérit pas. L'électricité, conclut M. Zetzell, n'a donc, par rapport à la fièvre intermittente, qu'un effet douteux, & qui n'est pas encore assez confirmé.

Il paroît que les Anglois, par un plus grand nombre d'expériences faites dans leur patrie, ont dissipé les doutes élevés en Suède dans le temps où écrivoit M. Zetzell. Mais lui-même, en doutant, ne dit pas que l'électricité ne guérit pas les fièvres intermittentes; il lui donne au contraire, par rapport à ces fièvres, le nom de *remedium*, en ajoutant le mot *anceps*, & il rapporte des faits qui tendent à prouver l'utilité de l'électrisation dans le cas dont il s'agit.

Les assertions très-positives de la part des Anglois, dans ces derniers temps, & le doute si sage de M. Zetzell dans un temps beaucoup antérieur, sont des raisons qui doivent au moins nous engager à vérifier par notre propre expérience l'utilité de l'application de l'électricité dans le traitement des fièvres intermittentes.

Quoiqu'il soit nécessaire dans tous les cas que le malade électrisé le soit sous l'inspection d'un médecin, le traitement dont il s'agit est un de ceux où ses conseils sont spécialement indispensables, & où ils seront d'autant plus nécessaires que l'électricité sera trouvée avoir plus d'action. Il importe, en effet, de savoir dans quel temps il convient d'arrêter la fièvre; & une précipitation mal placée, une apparence de succès illusoire, pourroient être très-préjudiciables de la part de l'électricité comme fébrifuge, ainsi qu'elles le sont de la part des autres remèdes qui ont cette même propriété. Nous avons donc, par rapport à l'application de l'électricité au traitement des fièvres intermittentes, 1°. à vérifier son effi-

cacité par notre propre expérience; 2°. à reconnoître & à fixer par la même voie la manière dont il convient de l'employer; 3°. à déterminer dans quel période du mal il faut en faire usage; 4°. à observer quels peuvent être ses effets par la suite & dans des temps subséquens au traitement. Mais trop de probabilités se réunissent en faveur de ce remède pour qu'on ne doive pas chercher à connoître & à déterminer les avantages qu'il peut procurer. Les fièvres intermittentes étant une des maladies épidémiques les plus communes, l'étant sur-tout dans les campagnes, où l'indigence & les mœurs des habitans rendent l'emploi des médicamens si difficile; de quelle ressource, de quel avantage ne seroit pas un moyen aussi simple que l'électrisation administrée de distance en distance dans des hospices & les hôpitaux, si ce moyen a la vertu que les ouvrages cités lui attribuent? ce que nous devons du moins vérifier par des expériences assez nombreuses.

11°. *Suppressions.*

Il est aujourd'hui si généralement reconnu que l'électrisation est un des moyens les plus sûrs & les plus prompts de rappeler le cours des règles supprimées, que cette proposition n'a pas besoin de preuves : mais quant aux méthodes d'employer dans ce cas l'électricité, quoiqu'on parvienne souvent par différentes au même but, il y en a de très-préférables par la certitude & la promptitude plus grandes des effets qu'on en obtient.

L'électricité, dit M. Cavallo, peut être regardée comme un remède puissant & prompt pour le traitement des suppressions. Il faut examiner avec attention si c'est suppression ou grossesse, parce que, dans ce dernier cas, l'électricité pourroit être nuisible.

Quant à l'application du remède, on peut faire usage de petits chocs d'environ un vingtième de pouce, & tirer des étincelles avec une pointe de bois ou de métal : on peut aussi faire

faire traverser le fluide électrique en appliquant les extrémités des deux directeurs aux hanches. Le nombre de chocs peut être de douze ou quatorze à travers le bassin. On tire aussi les étincelles des parties adjacentes, & le fluide électrique peut être transmis en appliquant les extrémités des pointes de bois ou de métal aux lombes, toujours à travers les habits. Les séances peuvent être, indépendamment des chocs, de deux à trois minutes par jour.

Nota. M. Cavallo, moins lumineux qu'il n'a coutume de l'être, dans l'énoncé qu'on vient de lire, laisse beaucoup à desirer : heureusement les voyageurs, dont la correspondance & l'entretien m'ont été si utiles, m'ayant spécialement parlé des nombreux traitemens que M. Parthington fait à Londres relativement aux suppressions, des succès qu'il en obtient & de la méthode qu'il y emploie, je suis à portée de la faire connoître telle que nos correspondans me l'ont indiquée, & telle que je m'en suis servi avec beaucoup de succès, comme je le dirai dans la suite de cet article.

La malade est assise sur un tabouret placé sur une isoloire, le dos tourné du côté du conducteur de la machine électrique; un fil de laiton fixé par un bout au crochet du conducteur, par l'autre aux vêtemens de la personne qui doit être électrisée, est attaché à la partie des vêtemens qui correspond au haut du sacrum dans sa partie moyenne : une pointe de bois ou de métal non isolée, présentée en devant à un pouce ou un pouce & demi des vêtemens, à la partie moyenne & inférieure du bas-ventre, attire le fluide, en détermine le cours du sacrum à la partie antérieure & inférieure de l'abdomen, à travers les viscères qui sont le siège du mal, & lui fait parcourir ces viscères par une ligne oblique de haut en bas.

On change ce premier appareil : on fixe l'extrémité du fil de laiton servant de conducteur, aux vêtemens qui couvrent le bord extérieur & supérieur des os des hanches d'un des deux côtés; & au côté opposé, au bas de même des os des îles, intérieurement vers le bas du pli de l'aîne, on présente

une pointe non isolée, qui attire le fluide & le fait circuler par un cours oblique du haut de la hanche d'un côté au bas du bassin de l'autre côté, en traversant d'un côté à l'autre les viscères; comme dans la première position ils ont été traversés d'arrière en devant.

On change de nouveau l'appareil, en fixant le bout du fil de laiton du côté où on vient de présenter la pointe, & en la présentant elle-même de l'autre côté, en leur laissant d'ailleurs à l'un & à l'autre la même position respective.

Enfin on remét l'extrémité du fil de laiton faisant office de conducteur dans sa première position par rapport au sacrum, & on place sous chaque pied une chaîne qui traîne à terre: le fluide circule du sacrum au réservoir commun, en suivant le trajet des principaux nerfs & des principaux vaisseaux sanguins des extrémités inférieures. Chacune des positions ne dure guère que trois à quatre minutes, ce qui fait douze minutes ou un quart d'heure environ pour les quatre.

Avant de rapporter les détails d'un traitement dans lequel j'ai employé cette méthode, je reprends l'abrégé de nos auteurs, & en particulier l'ouvrage de M. Wilkinson.

Il commence par citer le passage des Œuvres de van-Swieten dans lequel ce célèbre Médecin dit que » quand on » commença l'application de l'électricité au traitement des » maladies, on reconnut qu'elle prolongeoit & augmentoit » beaucoup le cours des règles. « Il rapporte après le sentiment de M. Cullen & celui de Musgrave sur le même sujet.

M. Wilkinson cite ensuite un ouvrage publié depuis par un homme célèbre (M. Birch). Cet ouvrage a pour but l'utilité de l'électrisation dans le cas de suppression. L'auteur, ajoute M. Wilkinson, a rapporté un grand nombre d'exemples qui prouvent qu'il n'y a pas de remède plus efficace dans les suppressions que l'électricité: *Nullum in totâ materiâ medicâ electricitate ad hunc morbum depellendum medicamentum accomodatius*. On a, ajoute notre auteur, employé avec beaucoup de succès l'électricité dans les cas de suppression, dans l'hôpital d'Edimbourg.

Les ouvrages cités à l'occasion de cet article, sont :

Birch's Considerations on the efficaci of Electricity in removing female obstructions.

Edimburgh Phys. Essays, vol. III.

De Haen, *Ratio medendi*, p. 237.

Duncan's medical cases, p. 142.

Medical Comment. vol. III, p. 402 & 407.

Nota. La multiplicité des faits, le nombre & l'autorité des auteurs qui les rapportent, le sentiment généralement reçu aujourd'hui, sont donc de très-fortes preuves & des argumens péremptoires de la propriété que l'électricité a de rappeler le cours des règles supprimées.

Entre les faits de ce genre dont j'ai été témoin, je me bornerai aux deux suivans.

Madame ......, veuve d'un de nos confrères, après avoir nourri un de ses enfans, ayant négligé en le sévrant quelques précautions nécessaires, fut attaquée de cette maladie à laquelle on a donné vulgairement le nom de *lait épanché.* Les règles, qui n'avoient pas eu lieu depuis la grossesse, ne se rétablirent pas : sept mois s'étoient écoulés depuis qu'elles auroient dû reprendre leur cours. Pendant cet intervalle, madame ...... avoit été très-incommodée; elle avoit eu onze dépôts sur une des cuisses & sur la jambe du même côté. Feu M. Lorry avoit pris soin de la malade; elle étoit soulagée, mais sa cure n'avançoit plus : le genou étoit enflé, très-douloureux; la malade ne pouvoit le plier; la gêne & les douleurs qu'elle y ressentoit l'empêchoient de marcher, ou lui rendoient au moins la marche très-pénible & très-douloureuse; les règles continuoient d'être supprimées.

Madame ...... fut électrisée pendant un mois régulièrement par bain & par étincelles, qu'on tiroit de l'extrémité inférieure du côté qui étoit affecté : les séances étoient de vingt à trente minutes. On commença le traitement à l'expiration de l'époque où le cours périodique auroit dû avoir lieu : il se rétablit au bout d'un mois, mais il ne fut pas aussi

confidérable qu'il avoit coutume de l'être. On continua le traitement pendant un fecond mois ; le rétabliffement fut complet du côté du cours périodique, & l'époufe de notre confrère devint enceinte peu de temps après.

Cependant, dès les premiers jours du traitement, les douleurs & l'enflure du genou diminuèrent, la flexion s'en rétablit en peu de temps, & la marche devint auffi facile qu'avant la maladie, fans qu'il y ait eu depuis aucun retour du mal.

Pendant la durée du traitement, madame ...... éprouva des fueurs, quoique ce fût au mois d'octobre, & elle eut le ventre fouvent plus libre qu'à l'ordinaire : il y eut quelques jours dans lefquels les urines dépofèrent.

La nommée Bunel, du même âge que la dame dont il vient d'être parlé, dans le même cas relativement à la nature de la maladie, ayant été très-incommodée d'un lait épanché, reffentant encore de ce mal, gonflement, roideur & douleur à un des genoux, avec impoffibilité de le plier, gêne, douleur & difficulté à marcher, le cours de fes évacuations périodiques étant fupprimé depuis neuf mois, fut électrifée fuivant la méthode des pointes, que j'ai décrite plus haut comme m'ayant été indiquée par les voyageurs que je cite fouvent. Les féances ne furent chacune que de quinze minutes.

Je m'attachai d'abord au traitement du genou, dont le gonflement, la roideur, ainfi que les douleurs qu'y reffentoit la malade, la difficulté de marcher, fe trouvèrent diffipés au bout de fix féances.

Une fluxion qu'une dent cariée occafionna à la malade, fit interrompre le traitement : il fut repris au bout de huit jours, & après feize féances, le cours périodique fe rétablit complètement. Il n'eut pas lieu à l'époque fuivante ; la jeune femme étoit groffe : elle a depuis accouché fort heureufement, fans qu'il y ait eu, du côté du genou, aucun retour des fymptômes depuis les féances à la fuite defquelles ils avoient été diffipés.

La conformité entre ces deux faits m'a déterminé à les choifir, comme prouvant,

1°. L'efficacité de l'électricité pour le rétablissement des règles.

2°. L'avantage de la méthode des pointes sur celle du bain & des étincelles, puisque l'effet, dans un cas pareil, est aussi complet, en suivant la seconde méthode, dans le tiers du temps, que dans une durée triple en employant la première méthode.

3°. Comme tendant à prouver & rendant probable l'utilité de l'électrisation dans les maladies produites par l'épanchement ou le dépôt de l'humeur laiteuse, & aussi pour le traitement de certaines tumeurs, comme nous aurons occasion de le remarquer par rapport à l'un & à l'autre de ces maux.

L'établissement d'un lieu convenable, où les femmes du peuple pourroient être traitées avec les soins & la décence nécessaires, seroit donc d'une très-grande utilité, puisque parmi la classe indigente, la suppression est un mal commun, à cause des intempéries des saisons, des vicissitudes de l'atmosphère, du genre des travaux & de l'impétuosité des passions, circonstances auxquelles les femmes de cette classe sont exposées, & que ce premier accident étant mal ou même point traité, donne lieu ensuite à d'autres maux beaucoup plus graves, tels que les différentes maladies hystériques, l'épilepsie, le cancer, &c.

12°. *Sciatique.*

On traite cette maladie en faisant circuler le fluide par le moyen de deux directeurs, appliqués aux parties opposées, & en contact immédiat avec la peau ou les vêtemens.

On doit entendre, par cet énoncé de M. Cavallo, que le directeur qui communique le fluide doit être appliqué au haut de la partie affectée, & celui par lequel il se dissipe au bas de la même partie. Il n'est donc pas indispensable, dans cette opération, que le malade soit isolé; mais il paroît qu'elle sera plus complette en l'isolant, parce que le cours

du fluide sera plus entier & plus direct. Notre auteur ajoute à la description de la méthode, qu'elle est fort utile dans le cas dont il s'agit, & qu'on doit éviter les chocs.

M. Wilkinson traitant du même sujet, dit que Wesleius rapporte deux cas de sciatique guérie par l'électricité, & que MM. Lowet & Syme en citent chacun un; puis il ajoute que Zetzel rapporte des exemples d'après lesquels l'électricité a soulagé, d'autres où elle a été sans effet, & enfin des cas où elle n'a que déplacé l'humeur. Il finit par dire qu'on y a eu inutilement recours dans l'hôpital d'Edimbourg; & les ouvrages auxquels il renvoie, sont,

Westley's desideratum.

Syme's on fire.

Recueil sur l'Electricité, p. 294.

13°. *La Goutte.*

Cette maladie, dit M. Cavallo, a été guérie par l'électricité; en général elle diminue la douleur. On se sert d'une pointe de bois ou de métal quand la douleur est très-forte.

Cet énoncé indique-t-il qu'on communique ou qu'on soutire le fluide par une pointe? Voilà sur quoi notre auteur ne s'explique pas. Il est probable qu'il conseille d'attirer le fluide par une pointe, en communiquant l'électricité à la partie opposée, comme dans la sciatique: en effet, on peut, d'après cet appareil, espérer d'entraîner la matière morbifique au dehors, au lieu que dans le cas opposé, on pourroit craindre de la repousser à l'intérieur.

M. Wilkinson ne connoît pas, dit-il, par lui-même d'exemple que l'électricité ait guéri la goutte; mais c'est ce qu'on ne peut nier, ajoute-t-il, si l'on doit croire le rapport des auteurs; & il cite,

Becket's Electricity, p. 84.

Syme's on fire.

Lovett's Electricity.

Cavallo, p. 61.

Zetzel, traitant du même ſujet : » Nous avons vu ſou-
» vent, dit-il, les douleurs céder aux étincelles électriques,
» mais malheureuſement nous avons auſſi obſervé que la
» matière arthritique étoit reportée à l'intérieur, & y exci-
» toit d'autres accidens; tels ſont des maux de tête, le ver-
» tige, des douleurs d'entrailles : ſymptômes qui ont ceſſé
» quand la matière s'eſt fixée de nouveau ſur les articula-
» tions. «

Nota. Le témoignage des auteurs Anglois & celui de Zetzel, ne permettent guère de douter que l'électricité n'ait une action dans la goutte, & j'ai reconnu par ma propre expérience qu'elle en a dans la ſciatique, ce qui m'a paru ajouter un degré de plus à la probabilité qu'elle doit en avoir dans la goutte; mais l'extrême mobilité de l'humeur dans cette maladie, les ravages affreux & ſubits que ſon tranſport à l'intérieur peut occaſionner, & l'obſervation de Zetzel à cet égard, m'ont toujours détourné de conſeiller aux goutteux de tenter l'électricité. Je m'en ſuis permis l'uſage dans les cas de ſciatique, en prenant des précautions, & les malades en ont retiré de bons effets.

Les précautions dont j'ai fait uſage en même temps que de l'électricité, ont conſiſté dans des boiſſons ſudorifiques qui pouvoient porter au dehors l'humeur déplacée; & à proportion que je me ſuis apperçu qu'elle l'étoit, en jugeant d'après la diminution des ſymptômes dans les parties affectées, je me ſuis hâté d'évacuer les malades.

Antoine, garçon de caiſſe chez un banquier, hors d'état depuis dix-ſept mois de vaquer à ſes fonctions, étoit affecté aux extrémités inférieures d'une ſenſation de froid habituel; il y éprouvoit de fréquentes douleurs; il marchoit lentement & avec peine. L'électricité procura à ce malade des ſueurs abondantes, diſſipa les douleurs & rétablit la facilité de marcher.

Un domeſtique ſervant dans un hôtel garni, ne pouvoit plus remplir ſes devoirs : une douleur fixe qui s'étendoit le long d'une des extrémités, & dont le ſiège principal étoit à

l'articulation de la jambe avec le pied, rendoit sa marche très-lente & très-pénible, & l'empêchoit absolument de monter derrière les voitures : son mal, dont il étoit attaqué depuis plusieurs années, avoit fait des progrès lents. Au bout d'un mois de traitement, ce domestique entra au service d'un étranger : il venoit alors recevoir le traitement fort irréguliérement, & il le quitta tout-à-fait. Deux ans après, je le rencontrai dans les rues de Paris colportant des billets de loterie qu'il crioit dans les rues; preuve qu'il avoit jusqu'alors conservé la faculté de bien marcher qui lui avoit été rendue.

Les deux malades dont je viens de parler, & d'autres dont le traitement est rapporté dans les mémoires de la Société de médecine, ont été traités par des étincelles qu'on tiroit des parties affectées. Un malade du même genre, que je traite actuellement,

Est électrisé par les pointes dont on se sert pour soutirer le fluide, & par friction ou étincelles tirées à travers la flanelle : il avoit des douleurs fort vives, qui s'étendoient du haut du bassin le long de la cuisse & de la jambe. Elles sont presque entièrement dissipées, & ne se font sentir que foiblement & par intervalles dans les changemens de temps.

Ne peut-on pas conclure de ce qui est contenu dans l'article qu'on vient de lire,

1°. Que l'électricité a de l'action sur l'humeur de la goutte, & que souvent elle la déplace, mais qu'aussi l'humeur mise en mouvement se porte à l'intérieur; que par conséquent on ne doit tenter qu'avec beaucoup de prudence & de ménagement de traiter les goutteux par l'électricité?

2°. La meilleure manière de les traiter ne seroit-elle pas de soutirer le fluide par le moyen des pointes, comme l'indique M. Cavallo? N'y auroit-il pas quelque lieu de penser que l'humeur seroit attirée au dehors, au lieu d'être refoulée à l'intérieur?

3°. Enfin, en traitant les goutteux par l'électricité, pourroit-on,

roit-on, par des remèdes concomitans, prévenir le transport de l'humeur morbifique sur les parties internes?

4°. L'exemple des affections de sciatique traitées sans accident & soulagées par l'électricité, en employant en même temps les sudorifiques, & évacuant au besoin les malades, doivent-ils enhardir à traiter des goutteux, & peut-on espérer que les mêmes remèdes concomitans préviennent également le transport dangereux de l'humeur morbifique?

5°. L'électricité, de quelque manière qu'on l'emploie, de quelques remèdes concomitans dont on fasse en même temps usage, pourra-t-elle détruire & annihiler radicalement le principe de la goutte & de la sciatique, prévenir les accès & les retours de ces deux maladies périodiques? ou n'est-il pas plus vraisemblable que l'effet de l'électricité se bornera à tempérer, adoucir & abréger les accès, & que pour les prévenir, il faudroit que ceux qui y sont sujets eussent recours de temps en temps à l'électricité? Il est donc très-difficile de statuer sur son efficacité dans ces deux maladies, & l'on n'y peut parvenir que par des observations nombreuses, dans lesquelles il est bien important pour les malades que le traitement ne soit confié qu'à des mains prudentes, conduites & dirigées par le conseil des médecins.

14°. *Tumeurs cancéreuses.*

On diminue de beaucoup les douleurs cancéreuses, dit M. Cavallo, en tirant le fluide électrique avec une pointe de bois ou de métal. Il cite l'exemple d'une femme affligée d'un cancer invétéré, dont les douleurs étoient très-diminuées, & avoient presque entièrement cessé, depuis qu'on lui tiroit des étincelles avec une pointe de métal : l'action d'une pointe de bois renouvelloit au contraire les douleurs; enfin l'étendue de la tumeur avoit été beaucoup circonscrite; mais il ne paroît pas que la cure ait été achevée.

C'est donc avec raison qu'en traitant du même sujet, & rapportant le cas cité par M. Cavallo, M. Wilkinson dit

qu'il y a peu à attendre de l'électricité, ainsi que des autres remèdes, dans le cas de cancer; mais que cependant on y peut recourir comme à une dernière ressource dans un cas désespéré. Il cite à ce sujet,

Medical Commentarie's, vol. II, p. 82.

Cavallo, p. 58.

Les maladies dont nous venons de faire l'énumération sont celles sur lesquelles MM. Cavallo & Wilkinson se sont le plus étendus, par rapport auxquelles ils ont cité des faits plus nombreux, plus circonstanciés, qui prouvent mieux l'efficacité de l'électricité dans ces mêmes maladies; c'est pourquoi je me suis attaché à les suivre exactement dans cette partie de leur ouvrage; & pour les autres maladies dont ils parlent encore, auxquelles il paroît qu'on a peu appliqué l'électricité jusqu'à présent, je ne ferai, comme nos deux auteurs s'y sont à-peu-près bornés, que les indiquer.

15°. *Enflure.*

On traite avec avantage l'enflure en soutirant le fluide électrique par le moyen d'une pointe de bois, pendant trois ou quatre minutes chaque jour. *Cavallo.* Cet énoncé, par lequel l'auteur ne spécifie pas de quelle espèce d'enflure il parle, laisse tout à desirer, & rend cet article presque nul.

16°. *Ulcères.*

Ceux mêmes qui sont anciens sont disposés à la guérison par l'électricité: elle diminue l'inflammation, & elle augmente l'écoulement. On emploie la pointe de bois ou de métal pendant trois ou quatre minutes par jour. L'électricité doit être douce; car il est facile d'augmenter l'irritation. *Cavallo.*

Nota. Il est avéré par l'expérience que l'électricité augmente en général toute espèce de suppuration; ainsi, sous ce point de vue, elle peut être favorable au traitement des ulcères.

17°. *Abcès.*

L'électricité en opère la résolution lorsqu'ils sont commençans ; cependant l'auteur cite l'exemple d'un abcès entièrement formé sur la hanche, que l'électricité guérit par résorbtion. On électrise en appliquant deux directeurs aux parties opposées, en contact immédiat de la peau ou des vêtemens qui la couvrent. *Cavallo.*

18°. *Hydropisie.*

L'électricité a quelquefois été utile dans le commencement, ou lorsqu'on n'a qu'une simple disposition à cette maladie. Le fluide doit être tiré par le moyen de deux directeurs ; on peut aussi tirer des étincelles à travers la flanelle ou les habits. Cet article trop court, dans lequel on ne distingue pas les espèces d'hydropisies, fournit fort peu de lumières.

19°. *Squinancie.*

M. Ferguson fut guéri d'une squinancie par l'électricité, & soulagea d'autres malades par le même moyen.

M. Lovet rapporte un cas de squinancie dans lequel l'électricité fut d'un prompt secours.

M. Becket, de Bristol, confirme par son expérience les exemples de guérison de la squinancie par l'électricité.

Tel est le peu de notions que nous donne sur cette maladie M. Wilkinson ; & les sources auxquelles il renvoie sont,

Becket's Electricity, p. 145.

Ferguson's Electricity, p. 125.

Lovet's Electricity.

Que l'électricité puisse guérir des squinancies humorales qui tiennent du catarrhe ou de la fluxion, c'est ce que la théorie rend assez probable ; mais ne seroit-elle pas dangereuse dans les maux de gorge inflammatoires ?

20°. *Rétention d'urine.*

L'électricité a été employée avec succès pour cette maladie dans l'hôpital d'Edimbourg. Le cas suivant en fournit un exemple frappant.

Une femme, à la suite d'une plaie au bas-ventre, au dessus de l'os pubis, se plaignit pendant huit jours d'une douleur continue dans cette partie : au bout de ce temps elle cessa d'uriner; le second jour après la rétention d'urine, la malade en rendit abondamment après avoir reçu des chocs électriques. Depuis ce temps, elle fut obligée pendant cinq mois de recourir à l'électricité, qui lui faisoit rendre chaque fois une petite quantité d'urine. *Wilkinson.*

Nota. Il s'agit d'un cas particulier qui ne prouve pas que l'électricité convienne en général dans la rétention d'urine.

21°. *Entorses & Contusions.*

L'électricité, à laquelle on a depuis peu eu recours à Londres pour ces accidens, y a très-bien réussi. *Wilkinson.* *Medical. Comment.* vol. III, p. 400.

Nota. Il y a apparence qu'on emploie les étincelles, puisque l'indication est de stimuler & de rendre aux parties le ton qui a été affoibli.

Le compte que nous venons de rendre depuis le numéro 15, n'est, comme on voit, qu'un premier apperçu. C'en est assez pour chercher à vérifier les faits, non à en tirer encore aucune conséquence; & dans la plupart des six dernières maladies, combien les effets doivent-ils varier suivant les causes, le siège, l'époque, l'intensité des accidens ? Ce que nous disent donc nos deux auteurs, ne fait que nous indiquer une route, nous ouvrir un champ vaste, dans lequel presque tout est encore à découvrir par le moyen de l'expérience & du temps; mais c'est beaucoup d'indiquer la carrière qu'on peut parcourir.

Après avoir ſuivi MM. Cavallo & Wilkinſon dans l'énumération des maladies dont ils parlent, je placerai quelques obſervations qui me ſont particulières, & je parlerai de quelques cas dont ils ne ſe ſont pas occupés, dans leſquels il me paroît que l'électricité pourroit être employée avec beaucoup d'avantage.

22°. *Dépôts & accidens à la ſuite de l'épanchement de l'humeur laiteuſe.*

L'exemple de madame ......, celui de la femme Bunel, de la dame dite *Malade*, qui ont été cités plus haut, toutes trois incommodées des ſuites de la maladie à laquelle on a donné le nom de *lait répandu*, promptement & complétement guéries par l'uſage de l'électricité, aprés avoir tenté les autres remèdes ſans obtenir leur guériſon, fourniſſent de fortes préſomptions en faveur de l'application qu'on peut faire de l'électricité au traitement des maladies dépendantes du reflux & du dépôt de l'humeur laiteuſe. Ces mêmes probabilités ſont confirmées par l'exemple de la femme Gallois, détaillé dans le ſecond volume des Mémoires de la Société de médecine. Cette femme, beaucoup plus incommodée que les trois perſonnes précédentes, obtint beaucoup de ſoulagement, & interrompit le traitement, étant devenue groſſe. L'électricité avoit ſur elle une action très-puiſſante, & lui occaſionnoit des ſelles abondantes, dans leſquelles on reconnoiſſoit la matière dont le dépôt la rendoit impotente de la moitié du corps.

23°. *Tumeurs.*

M. Hallé mon confrère & moi, nous avons adminiſtré, pour une hémiplégie incomplète, l'électricité à une femme de 60 ans, qui portoit depuis 23 ans, du côté gauche, une loupe ſituée au deſſous du bras, un peu plus bas que la mamelle: la tumeur étoit de la groſſeur d'un petit melon; elle augmentoit d'années en années; elle étoit molle & indo-

lente. Au bout de trois mois d'électrisation par bain & par étincelles, la tumeur étoit réduite à la grosseur d'un pain d'un sou : on sentoit à l'intérieur un noyau dur & rénitent; auroit-il été détruit & fondu? c'est ce que l'expérience n'a pu nous apprendre, la malade ayant quitté le traitement. La tumeur ne lui occasionnoit de mal en aucun temps ; cependant, pour prévenir les accidens qui auroient pu résulter du reflux de l'humeur, nous avions fait ouvrir un cautère au bras avant de commencer le traitement, & nous avons purgé la malade deux fois pendant le tems qu'elle a été électrisée. Cet exemple prouve peut-être peu, parce qu'il est unique; mais il suffiroit, ce me semble, pour engager à appliquer l'électricité au traitement des tumeurs froides, indolentes, de la nature des loupes.

24. *Engelures.*

M. Jallabert, dans son ouvrage sur l'électricité, & M. de Sauvages, dans une lettre à M. Bruhger, avoient déja annoncé l'efficacité de l'électricité dans le cas des engelures. M. Mazars de Cazelles, médecin à Toulouse, confirme le même fait, & j'en ai moi-même été témoin.

On électrise en isolant le malade, & en tirant des étincelles des parties affectées.

Résumé du paragraphe précédent.

Il résulte des faits rapportés dans le paragraphe qu'on vient de lire, que les maladies dans lesquelles l'électricité a eu un succès plus général, plus complet, sont,

1°. Les suppressions.

2°. La paralysie.

3°. D'après les observations des Anglois, les maladies convulsives, lesquelles sont aujourd'hui traitées spécialement à Paris, sous l'inspection de plusieurs membres de la Faculté, qui rendront compte des effets, & qui, par un premier rapport, inspirent beaucoup d'espérance.

4°. Les rhumatiſmes, ſur-tout s'ils ſont récens.

5°. D'après les Anglois, les fièvres intermittentes.

Après ces premières maladies, dans leſquelles nous avons reconnu par notre propre expérience l'utilité de l'électricité pour les maladies n° 1, 2, & nous avons reconnu deux fois ſon efficacité dans les maladies n° 3. Il paroît que celles auxquelles ce même remède pourroit être appliqué le plus utilement, ſont,

1°. Les ſuites de dépôts de l'humeur laiteuſe.

2°. Les écrouelles.

3°. Les tumeurs en général, ſi elles ne ſont pas inflammatoires, & ſpécialement celles qui ſont de la nature des loupes.

4°. Les ophthalmies chroniques & les maladies des yeux dépendantes de l'engorgement humoral des membranes ou de l'épaiſſiſſement des humeurs de l'œil.

Le peu d'obſervations ſur les autres maladies, ſuffit cependant pour faire eſpérer que l'électricité pourra être employée à les guérir, & pour chercher à s'en aſſurer par l'expérience; mais les faits ne ſont pas encore aſſez nombreux pour rien conclure.

§. IV.

Cas authentiques.

M. Cavallo, à la ſuite des parties de ſon ouvrage dont j'ai rendu compte, parle de pluſieurs traitemens électriques & des effets qu'ils ont produits : il intitule les faits contenus dans cette partie de ſon traité, *cas authentiques.* Il leur donne ſans doute ce titre, & il les place dans un article à part, parce que ces cas ſont très-remarquables. Peut-être eût-il été plus convenable de les rapporter chacun à la ſuite de ce qui a été dit précédemment ſur chaque maladie à laquelle ils ſont relatifs; mais c'eſt à quoi il ſera facile au lecteur de ſuppléer, & chacun de ces cas deviendra une nouvelle preuve

de l'utilité de l'électricité dans les maladies auxquelles ils se rapportent.

1er CAS. *Cécité à la suite d'une ophthalmie.*

L'observation qu'on va lire a été publiée par M. Partington.

Un homme âgé de 36 ans, d'une constitution robuste, devint aveugle en fort peu de temps par l'effet d'une violente ophthalmie. Tous les remèdes furent sans effet.

Deux mois après cet accident, le malade ne pouvoit ouvrir les yeux : si on soulevoit ses paupières en le plaçant en face du jour, il ne voyoit qu'un globe de feu, & il souffroit de très-vives douleurs d'une tempe à l'autre; il en sentoit aussi quelquefois derrière la tête.

M. Partington eut recours à l'électricité : dès le troisième jour l'inflammation étoit sensiblement diminuée, & elle étoit entièrement dissipée au bout de quinze. Cependant la pupille étoit contractée. On continua l'électricité pendant cinq semaines tous les jours : la pupille se dilata graduellement; les douleurs cessèrent, & le malade fut guéri.

On employa pour le traitement les pointes de bois & celles de métal.

Nota. Ce fait est, sans contredit, très-remarquable, &, ajouté à ce qui a été dit en parlant des maladies des yeux, il confirme l'utilité de l'électrisation dans ces mêmes maladies : mais on ne nous donne pas une histoire assez détaillée de l'état du malade. Il est possible qu'une humeur morbifique, après s'être jetée sur les yeux, après avoir produit & entretenu pendant un certain temps l'ophthalmie, ait été déplacée & résorbée par les forces de la nature. On ne peut donc porter, d'après ce cas, une conclusion affirmative, & on doit le regarder seulement comme propre, sur-tout ajouté aux faits analogues, à inspirer une grande confiance dans l'électricité, pour le traitement des maladies qui ont du rapport à celle dont il s'agit dans cet article.

2e CAS.

2e CAS. *Fistule lacrymale.*

Ce cas n'est que le troisième dans l'ouvrage de M. Cavallo : je le place le second, parce qu'il se rapporte, comme le précédent, à l'organe de la vue.

Une fistule lacrymale au grand angle de l'œil avoit été traitée huit fois, & à chaque traitement avec un succès apparent ; cependant le mal s'étoit toujours renouvellé, & la cause n'en avoit pas été détruite. On employa léléctricité au huitième retour des accidens ; on tira des étincelles de la partie affectée, & on obtint enfin la guérison.

Nota. Le retour constant des accidens avant l'usage de l'électrisation, leur disparition depuis l'emploi de ce remède, rendent cet exemple très-frappant & fort probatoire. Mais étoit-ce en effet une fistule lacrymale, ou, ce qui est plus probable, un simple engorgement ?

3e CAS. *Feu S. Antoine.*

Le malade étant isolé, on tiroit des étincelles, & ce moyen a réussi. C'est à ce court énoncé que l'auteur se borne dans le récit de ce cas, qui est le second dans son ouvrage.

4e CAS. *Mal de gorge.*

M. Ferguson, attaqué d'un mal de gorge si violent que la déglutition étoit impossible, se fit tirer des étincelles du cou avec un tel succès, que la cure fut prompte & complette.

Nota. Le manque de détails sur ce cas & le précédent, les rendent beaucoup moins probatoires qu'ils ne l'auroient été en donnant les éclaircissemens nécessaires.

1°. Il falloit bien spécifier & décrire exactement ce que l'auteur a entendu par le *feu S. Antoine.*

2°. Le mal de gorge de M. Ferguson étoit-il inflammatoire ? dépendoit-il d'un foyer vicié dans les premières voies, dont il n'étoit qu'un symptôme ? ou étoit-ce l'effet d'un froid

ſubit, d'une tranſpiration arrêtée & répercutée? enfin étoit-il idiopathique, humoral, ou tenoit-il de la nature du rhumatiſme? On conçoit aiſément que l'électricité ait pu être très-utile dans ce dernier cas, comme on n'eſt pas mal fondé à craindre qu'elle n'augmentât les accidens dans un mal de gorge inflammatoire. On ne peut donc tirer de concluſion générale de cet exemple, & il ſuffit ſeulement pour nous avertir, 1°. que l'électricité peut être utile dans certains maux de gorge; 2°. qu'il faut, ſi on la tente dans d'autres, ne le faire qu'avec bien de la ſageſſe; 3°. que dans le cas dont il s'agit, le zèle qui ne ſeroit pas éclairé, qui agiroit d'après un exemple qui en auroit impoſé, pourroit être très-préjudiciable, & que par conſéquent, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, peut-être dans tous, il eſt de l'intérêt du malade de n'être électriſé que d'après les conſeils des médecins, ſeuls capables de cette diſtinction des accidens, ſi importante & ſi peu à la portée de ceux qui n'ont pas ſuivi le même genre d'études, quelque talent qu'on leur ſuppoſe d'ailleurs.

5e CAS. *Tumeur, & ſuppreſſion des règles.*

Une jeune femme, dont l'évacuation périodique s'étoit ſupprimée depuis deux ans à la ſuite d'un accident, portoit depuis le même temps une tumeur à l'une des cuiſſes. M. Birch, chirurgien, lui donna quelques commotions dans la région du baſſin : elles furent ſuivies d'une douleur vive au côté; ce qui n'empêcha pas de recommencer l'opération, & même de donner de plus fortes commotions. L'évacuation ſupprimée ſe rétablit, & ſon cours eut lieu pendant trois jours; mais en même temps la douleur de côté ſe fit ſentir de nouveau : on continua l'électricité; les règles ſe rétablirent, & les accidens furent diſſipés.

Nota. Ce fait, ajouté au grand nombre de ceux qui prouvent l'efficacité de l'électricité dans le cas de ſuppreſſion, eſt une preuve de plus de l'utilité de ce moyen; il confirme

aussi les avantages dont peut être l'électricité dans le traitement de certaines tumeurs, comme nous l'avons observé à la fin du paragraphe précédent. Mais une remarque qui suit naturellement de tout ce qui a précédé, c'est que M. Birch s'est éloigné, dans le traitement, de la méthode douce généralement employée par ses compatriotes. Il est bien probable que c'est l'emploi d'une méthode plus violente & trop active, qui a occasionné les douleurs qui ont eu lieu à chaque reprise de cette méthode; que par une plus douce, le cours des mois n'eût pas moins été rétabli, & qu'il l'auroit été sans que la malade eût ressenti les douleurs qui ont eu lieu. Ce traitement actif a guéri, mais on pouvoit éviter l'inconvénient qui l'a accompagné.

6e Cas.

Une femme qui n'étoit pas réglée, avoit en même temps des ulcères aux jambes par où le sang sortoit à l'époque des mois. M. Birch prit quelques précautions, comme d'appliquer des linges & des bandes sur les ulcères, pour s'opposer à la sortie du sang; puis il électrisa la malade, & les règles reprirent leur cours par la voie ordinaire.

Nota. On ne dit pas quelle méthode on employa dans ce traitement, depuis quand la suppression avoit lieu, ou si la malade n'avoit jamais été réglée par la voie naturelle, ce qui rendroit le fait bien plus intéressant: on ne parle pas non plus de l'état des ulcéres après que les règles eurent pris le cours qu'elles devoient suivre.

7e Cas. *Contraction musculaire contre nature.*

Une femme dont la tête demeuroit constamment dirigée & tournée du côté de l'épaule, par la contraction habituelle du muscle sterno-mastoïdien, fut électrisée par étincelles qu'on tiroit de la région correspondante, par le courant du fluide, qu'on faisoit passer à travers la partie malade, & par quelques chocs ou commotions.

Le premier effet qui eut lieu fut l'augmentation de la transpiration, suivie d'une prompte guérison.

Cette observation a été communiquée par M. Partington.

Nota. M. Partington est un des Anglois les plus renommés pour le traitement par l'électricité. Cette observation prouve le cas qu'il fait, ainsi que ses compatriotes, des étincelles, du courant du fluide, de même que des commotions, & est une preuve de l'avantage qu'ils pensent qu'on retire de la réunion de ces différens moyens.

8e CAS. *Danse de S. Guy.*

Ce cas est celui que nous avons rapporté au commencement de l'article des maladies convulsives, §. III, n° 8.

9e CAS. *Paralysie.*

Ce cas est rapporté par le docteur Hart de S'hrewsbury, dans le 48e volume des Transactions philosophiques.

Une fille de 16 ans étoit hémiplégique : on l'électrisa deux fois. A la seconde séance, elle devint paralytique des deux côtés, & le fut pendant quinze jours. On employa les remèdes communément usités pour le traitement de la paralysie : ils dissipèrent celle qui avoit affecté, à la seconde électrisation, les parties libres auparavant; celles qui étoient antérieurement paralysées demeurèrent dans ce triste état. On recourut de nouveau à l'électricité : il fallut y renoncer, parce que, nous dit-on, l'effet fut le même; expression trop laconique, d'après laquelle il suit que la paralysie devint générale la seconde fois comme la première, mais qui nous laisse ignorer si, comme il étoit déja arrivé, les remèdes ordinaires dissipèrent la paralysie secondaire. On n'observe rien non plus par rapport à l'état de la paralysie primitive, ce qui étoit très-important.

Ce fait très-remarquable, & peut-être unique jusqu'à présent en son genre, au moins dans toute son étendue, mérite une grande attention.

Dès la première année que j'ai employé l'électricité pour les paralytiques, il m'a paru, comme j'en ai rendu compte dans le second volume des Mémoires de la Société de Médecine, qu'elle agissoit comme apéritive, qu'elle mettoit en mouvement l'humeur morbifique accumulée, qui gênoit ou détruisoit le mouvement & la sensibilité des parties affectées; qu'elle tendoit à expulser l'humeur par les voies de la transpiration, par la salivation, quelquefois par les selles ou les urines; mais qu'aussi, souvent trop foible pour opérer des crises soutenues & complettes, elle exposoit les paralytiques au risque des métastases. Une femme que j'ai traitée, nommée Prémont, dont le traitement est rapporté en détail dans le volume des Mémoires de la Société que j'ai cité, éprouva trois fois des métastases, & sembloit être destinée à m'en faire connoître le risque dans le traitement de la paralysie. Je fis part dans le temps de cette observation à plusieurs de mes confrères, qui suivirent avec moi le traitement instructif de la femme Prémont. Nous pensâmes qu'il falloit, pour prévenir les métastases, aussitôt que l'électricité paroissoit commencer une crise, la favoriser par des remèdes concomitans propres à la soutenir, & avoir recours plus ou moins promptement aux évacuans, suivant qu'une liberté plus grande dans les membres paralysés annonçoit le déplacement d'une quantité plus considérable de l'humeur morbifique. Attentif depuis à prendre les précautions dont le traitement de la femme Prémont m'avoit fait connoître la nécessité, je n'ai plus vu un seul paralytique éprouver de métastase; mais cette femme en eut trois, comme on peut le lire dans son histoire; & de même que dans celle de la fille qui est le sujet de l'observation précédente, les accidens survenus à des parties qui avoient été libres, cédèrent chaque fois à l'usage des remèdes employés ordinairement dans des affections pareilles. On peut donc avec fondement penser que la jeune fille devint entièrement paralytique par l'effet d'une métastase, ou parce que l'électricité agit trop vivement sur elle, sans opérer de crise, ou parce qu'on employa une électricité trop active;

car on ne nous dit pas quelle méthode on ſuivit dans le traitement. Enfin, ajouterai-je encore, n'eſt-ce pas parce qu'on ignoroit ce riſque des métaſtaſes, parce qu'on ne penſoit pas à les prévenir par les moyens convenables, que dans les commencemens qu'on traita des paralytiques par l'électricité, on déſeſpéra de ce moyen, après en avoir conçu la plus grande eſpérance? Les malades, après avoir été fort ſoulagés, éprouvoient, ou de nouveaux accidens, ou des rechûtes; événemens qu'on remarqua ſur-tout dans la tentative faite aux Invalides, parce qu'on ignoroit & la cauſe des rechûtes & des nouveaux accidens, & le moyen de les prévenir.

10e CAS. *Contraction générale des muſcles.*

Une jeune fille dont la maladie avoit pour cauſe des vers, étoit affectée d'une rigidité univerſelle dans les muſcles, enſorte qu'elle reſſembloit plutôt à un cadavre qu'à un être vivant. Des remèdes qu'on avoit tentés en grand nombre avoient été inutiles. On électriſa la malade à différens intervalles pendant deux mois, au bout deſquels la rigidité des muſcles diſparut peu à peu, & la jeune fille a recouvré la ſanté. Ce fait a été communiqué par M. Watſon.

Nota. Il eſt à regretter que M. Watſon n'ait pas, 1°. prouvé que les vers étoient la cauſe de la maladie; 2°. qu'il ne nous ait pas appris ſi l'électricité les a fait périr, quelle a été ſon action ſur eux; car s'ils étoient la cauſe de la maladie, ce n'eſt qu'en agiſſant ſur eux-mêmes que l'électriſation a pu être ſalutaire; 3°. que l'obſervateur n'ait pas parlé de la méthode employée pour le traitement.

M. Cavallo, en finiſſant de rapporter les cas qu'il nomme *authentiques*, obſerve que la plupart des auteurs qui les ont publiés ne connoiſſoient pas les méthodes actuellement en uſage, & que dans des cas ſemblables à ceux qu'on vient de lire, & où les phyſiciens qui les ont communiqués ont employé une forte électriſation, une méthode plus douce, bien dirigée, auroit produit les mêmes avantages.

Nota. C'en feroit un grand, & qu'il faudroit vérifier par notre expérience, fi nous ne nous en rapportons pas entièrement à celle de nos voifins.

L'ouvrage de M. Cavallo eft terminé par une récapitulation qui contient les quatre articles fuivans.

1°. L'électricité, foit pofitive, foit négative, augmente en général le nombre des pulfations du pouls d'environ un fixième. Cet effet eft affez conftant dans les perfonnes qui fe portent bien, & il a fouvent lieu dans celles qui font malades.

2°. L'électricité a été utile dans beaucoup de maladies, & a été rarement, on pourroit même dire jamais, nuifible, lorfqu'elle a été adminiftrée avec précaution.

3°. Les maladies dans lefquelles elle a été le plus utile, font les obftructions & les affections nerveufes. Celles dans lefquelles elle a eu le moins de fuccès, font les flux.

4°. Enfin on a obfervé que l'application de différens degrés d'électricité étoit fuivie de différens effets; c'eft-à-dire qu'une électrifation modérée a parfaitement guéri des maladies, qu'une plus forte aggravoit conftamment.

Nota. Quelque court que foit ce réfumé, il mérite de fixer notre attention, & il exige quelques réflexions.

1°. L'électricité, foit pofitive, foit négative, accélère les pulfations du pouls, fuivant notre auteur. Cette affertion eft contraire à celle d'un grand nombre de phyficiens, qui certifient, d'après l'expérience, que *l'électricité négative* diminue le nombre des pulfations. La même affertion n'eft pas non plus d'accord avec les conféquences que le raifonnement peut tirer de la différence des deux manières d'électrifer pofitivement ou négativement. Mais M. Cavallo ne dit pas comment il a adminiftré l'électricité négative, ni de quel appareil il s'eft fervi; conditions néceffaires pour comparer fes réfultats & fon affertion, avec les réfultats & l'affertion des phyficiens qui affurent le contraire. Ce n'eft pas que je n'in-

cline à penſer avec M. Cavallo, que *l'électricité négative*, adminiſtrée comme elle l'a été quelquefois en France, & par le moyen de l'appareil imaginé pour cette opération, accélère en effet les pulſations, de même que *l'électricité poſitive*, parce que ces deux électricités, différentes en apparence, n'en conſtituent qu'une en effet, & ne ſont que l'électricité poſitive adminiſtrée d'une manière inverſe. Mais ceci demande d'être traité à part, comme nous le ferons dans un inſtant.

2°. La ſeconde propoſition eſt conforme au ſentiment de la plupart des phyſiciens ; je remarquerai ſeulement que M. Cavallo ajoute que *l'électricité n'a jamais été nuiſible lorſqu'elle a été adminiſtrée avec précaution*. Si l'on demande ce qu'il entend par cette condition, je répondrai que c'eſt, ce me ſemble, que l'électricité ſoit adminiſtrée ſuivant les principes qu'il a établis & détaillés dans le cours de ſon ouvrage, dont j'ai rendu compte, & auxquels je renvoie. La même propoſition contient implicitement que *l'électricité adminiſtrée ſans précaution*, a été ou peut être nuiſible.

3°. M. Cavallo eſt très-court dans l'énoncé des maladies pour le traitement deſquelles l'électricité a été plus utile. On peut voir, d'après ce qu'il dit lui-même, d'après les faits qu'il cite en traitant des maladies, qu'il auroit pu s'étendre davantage ſur cet objet ; mais renvoyant vraiſemblablement à ce qui eſt contenu dans le cours de ſon ouvrage, il ſe contente de parler des deux extrêmes dans le réſumé. Il eſt probable que par *obſtructions*, il entend l'embarras & l'engorgement occaſionnés par une congeſtion humorale, puiſqu'il ne parle pas, dans le cours de ſon traité, des obſtructions proprement dites ; & par ce qu'il ajoute, *les affections nerveuſes*, il paroît qu'il a en vue l'engorgement, l'obſtruction des nerfs, la congeſtion des humeurs qui en gênent les fonctions & leur communication avec les viſcères dont ils tirent leur ſource.

Il n'eſt pas auſſi facile de déterminer ce que M. Cavallo entend par les flux ; ſeroient-ce les hémorragies ? J'avoue que

que je n'entends pas cette partie du texte, & que je n'ai rien trouvé dans le traité qui m'en ait donné l'explication.

4°. La quatrième proposition est l'énoncé des effets dont on a été instruit par l'expérience; ainsi elle n'est susceptible d'aucune observation, on n'y peut appliquer aucun raisonnement, puisque l'expérience est au dessus de tous ceux qu'on peut faire, & le plus habile de nos maîtres. C'est sans doute sur les faits qui ont donné lieu à cette proposition, qu'est fondé l'usage des Anglois, de n'employer que des méthodes douces, & que l'est également le principe de n'administrer qu'une électricité que les malades supportent facilement.

§. V.

De l'électricité négative.

L'électricité positive, employée suivant les méthodes usitées parmi nous, & assez généralement par tous les physiciens, avant que les Anglois eussent fait connoître & eussent mis en usage des méthodes beaucoup plus douces, n'ayant produit que de l'irritation sur les personnes affectées de maladies nerveuses, & ayant augmenté les différens symptômes dont ces personnes se plaignoient, plusieurs physiciens pensèrent que *l'électricité négative* auroit un effet contraire, c'est-dire, qu'elle produiroit le calme, diminueroit & même dissiperoit les symptômes, & pourroit aussi en détruire la cause. Le nom en imposa, & fit penser que les effets seroient opposés comme la dénomination: on chercha en conséquence les moyens d'électriser négativement des malades, & on imagina un appareil qu'on crut capable de remplir le but qu'on se proposoit. Il consiste dans une machine électrique à plateau, construite à la manière ordinaire, avec ces différences, 1°. que les supports du plateau & des coussins, au lieu d'être en bois, consistent en deux colonnes de verre forées, dans lesquelles est reçu & tourne l'axe du plateau, & auxquelles on attache les coussins par une virole de cuivre

que l'on aſſujétit & qu'on ſerre par le moyen d'une vis. 2°. Le manche qui ſert à tourner le plateau, au lieu d'être de métal, eſt de verre, & la poignée eſt de bois ſéché au four, frit à l'huile de noix bouillante, & verni d'une couche de cire d'Eſpagne diſſoute par l'eſprit-de-vin.

Le plateau & les couſſins de la machine qui vient d'être décrite, ſont iſolés & ſéparés du réſervoir commun par leurs ſupports, qui ſont de verre. Le plateau eſt également ſéparé de celui qui le tourne par la conſtruction du manche qui ſert à cet uſage : ce plateau ne peut donc attirer le fluide que des couſſins, qui ſont bientôt épuiſés; mais ſi un homme placé ſur une iſoloire eſt en communication par une baguette conductrice avec l'axe d'un des couſſins, alors le plateau ſoutire le fluide de ce couſſin, ainſi que de l'homme qui eſt en communication avec lui, ſans qu'il repaſſe de fluide du plancher, parce que l'iſoloire s'y oppoſe; d'un autre côté, on attache pendant l'opération, à l'extrémité du conducteur de la machine, une chaîne qui traîne à terre : elle tranſmet au plancher le fluide ſoutiré par le plateau des couſſins & de la perſonne avec laquelle ils communiquent, ſans que le fluide retourne à cette perſonne, toujours à cauſe de l'iſoloire. Cette perſonne eſt donc réellement dépouillée du fluide électrique répandu dans l'habitude de ſon corps.

Une preuve évidente que les choſes ſe paſſent ainſi que nous les décrivons, c'eſt que ſi on enlève la chaîne qui traîne du conducteur de la machine à terre, qu'on tourne le plateau, y ayant un homme ſur l'iſoloire en communication avec un couſſin, on tire d'abord d'aſſez fortes étincelles, qui diminuent promptement de force & ſe réduiſent bientôt preſque à rien : mais ſi on détruit l'iſolement de cet homme, en le touchant, les étincelles redeviennent auſſitôt de la même force que ſi la machine étoit poſitive, & cet effet ceſſe auſſitôt ou preſque auſſitôt qu'on ne touche plus l'homme qui eſt iſolé, & qu'on a tiré quelques étincelles du conducteur.

Il eſt donc bien démontré que c'eſt du couſſin & de l'homme iſolé qui communique avec lui, que le plateau ſoutire le fluide

qu'il transmet au réservoir commun par la chaîne pendante à terre à l'extrémité du conducteur de la machine.

Un homme électrisé de la manière que je viens de décrire, est donc électrisé négativement, c'est-à-dire qu'il est dépouillé d'une partie du fluide électrique qu'il possédoit : mais l'atmosphère dans laquelle il est nécessairement plongé, sa propre transpiration & celle des assistans qui se dissipe dans l'air, les corps environnans, à la faveur des substances conductrices répandues dans l'atmosphère, lui rendent une partie de ce qu'il perd : cette restitution est, à la vérité, beaucoup plus lente & moindre que s'il communiquoit immédiatement avec le réservoir commun, mais elle a lieu, & c'est assez pour qu'il y ait un courant du fluide, & pour que le sujet soit électrisé comme celui qui l'est par bain, avec cette différence, que le courant, dans le bain, est du conducteur à l'homme électrisé, de celui-ci au réservoir commun par l'intermède des substances conductrices répandues dans l'air; au lieu qu'en se servant de la machine négative, le courant a lieu de l'homme électrisé au plateau, & du réservoir commun à cet homme, par l'intermède des substances contenues dans l'atmosphère. Il n'y a aucun moyen d'empêcher ce courant, & par conséquent d'électriser négativement un homme dans toute l'étendue du mot & à la rigueur, comme on paroît l'entendre dans l'opération dont il s'agit, c'est-à-dire, de le dépouiller entièrement & de le priver de fluide électrique sans retour. On peut au contraire regarder l'électricité, supposée négative dans le cas présent, comme une électricité positive, en ce qu'il y a un courant du réservoir au malade, par l'intermède des substances qui sont répandues dans l'air ; mais cette électricité est beaucoup plus foible que celle qu'on administre par le moyen d'une machine positive, quoiqu'au fond elles soient toutes deux de même nature, & qu'elles consistent dans un courant plus ou moins abondant du fluide à travers l'habitude du corps de celui qui est électrisé.

C'est d'après cette parité entre les deux électricités, qu'il est possible que M. Cavallo, en électrisant négativement des

personnes très-sensibles, ait augmenté en elles les battemens du pouls, tandis que l'épuisement ou la diminution du fluide dans un temps donné, a diminué le nombre des mêmes battemens dans des personnes plus vigoureuses, moins irritables, électrisées par les physiciens qui ont trouvé que l'électricité négative diminuoit le nombre des pulsations artérielles. La différence dans l'état de l'atmosphère a pu encore produire des résultats opposés; car dans un jour où l'air étoit très-sec, l'électricité aura agi plus puissamment sur le malade, qui aura moins reçu de l'atmosphère; les pulsations auront été diminuées de nombre; & dans un jour très-humide, au contraire, l'électricité aura moins dépouillé le sujet électrisé, qui aura, à proportion, reçu beaucoup davantage du réservoir commun, par l'intermède de l'humidité répandue dans l'air.

Quant à l'application de l'électricité négative au traitement des maladies, je ne connois encore aucun fait qui prouve l'utilité de cette pratique. J'ai tenté d'appliquer ce genre d'électricité au traitement des maladies nerveuses; je l'ai administré à cinq malades: il n'a produit aucun effet sur deux, dont un avoit un mouvement convulsif habituel dans une des mains, & qui a pris pendant vingt jours de suite une séance d'électricité négative d'une heure par jour. C'étoit un homme fort, robuste, âgé d'environ quarante ans. Trois autres malades, qui étoient des femmes jeunes & délicates, affectées de convulsions dans différentes parties, n'ont pris qu'un petit nombre de séances: les symptômes en ont cependant été augmentés; & l'électricité négative administrée pendant quelques minutes à la jeune fille pour qui je l'employai avec M. Cosnier, comme je l'ai rapporté à l'article des maladies convulsives, suffit pour rendre générales les convulsions dont cette jeune personne n'étoit naturellement affectée que dans les extrémités supérieures.

La théorie de l'électricité, administrée comme il vient d'être exposé, & supposée négative, son manque d'effet dans certains sujets, & l'augmentation des symptômes ner-

veux dans d'autres, appuient & confirment ce que j'ai avancé sur l'identité entre cette électricité, négative en apparence, & l'électricité positive; car celle-ci étant foible, n'augmente point les symptômes dans des sujets robustes; & si elle n'est très-foible, elle les rend plus considérables dans des sujets délicats.

Cependant M. l'abbé Sans a annoncé l'électricité négative comme un remède souverain dans les maladies nerveuses, & il regarde cette électricité comme le plus puissant des anti-spasmodiques. Mais ce physicien n'a pas dit ce qu'il entend par *électricité négative*; il n'a pas décrit l'appareil dont il se sert, ni la manière dont il traite les malades; ainsi ce que j'ai dit de l'électricité négative administrée par le moyen de la machine & de la manière que j'ai décrites, n'est pas applicable aux assertions de M. l'abbé Sans, que je ne prétends nullement nier; ni à sa méthode qu'il n'a pas fait connoître, dont je n'entends, ne dois ni ne peux parler, puisque je ne la connois pas. Je dis ce que j'ai fait, avec quel appareil, comment je l'ai fait, ce qui en a résulté, & je n'ai pas d'autre prétention.

Il me semble démontré, par le contenu de cet article, que le moyen imaginé pour électriser négativement des malades, n'est qu'illusoire, & que les sujets soumis à ce genre d'électricité, sont très-foiblement électrisés positivement, puisqu'il y a, par rapport à eux, un courant de fluide électrique à travers leur personne, comme quand on emploie l'électricité positive; à la seule différence près, que le courant suit une direction inverse dans les deux électricités, comme il a été exposé plus haut.

§. VI.

De ce qui a été écrit sur l'Electricité médicale.

On a beaucoup écrit, tant en France que dans les pays étrangers, sur l'électricité médicale, depuis l'application

qu'on a faite de l'électricité au traitement des maladies : des médecins & des physiciens ont donné au public des traités dont l'électricité médicale est le seul objet, ou ils ont publié des ouvrages dans lesquels ils ne traitent qu'accessoirement cette matière : un grand nombre s'est contenté de faire insérer des observations dans les journaux & dans les différens papiers publics ; on a en même temps soutenu des thèses ou écrit des dissertations sur l'électricité médicale dans les différentes universités, suivant les usages de ces corps académiques dans les diverses contrées de l'Europe ; il nous est même venu des lumières de l'Amérique septentrionale, où le célèbre M. Franklin a le premier allumé le flambeau des sciences.

Il seroit bien difficile de réunir des écrits si nombreux & des observations aussi éparses : je suis donc bien éloigné de prétendre épuiser mon sujet à cet égard ; mais mon but est seulement d'indiquer les ouvrages que j'ai pu réunir, & de faire connoître les écrits dans lesquels ont été consignés le plus grand nombre de faits & d'observations relatifs à l'électricité médicale, ceux par conséquent qu'il est le plus intéressant de consulter.

Je commence par les ouvrages Anglois, & je mets à la tête celui de M. Cavallo ; dont j'ai donné un extrait.

Il est intitulé, *Medical Electricity*, & imprimé à Londres en 1780. M. Cavallo est un physicien renommé ; mais comme il n'est ni médecin, ni chirurgien, c'est par cette raison qu'en rendant compte de son ouvrage, & en témoignant en faire tout le cas que je crois qu'il mérite, j'ai quelquefois observé qu'il eût été à desirer que M. Cavallo eût décrit les maladies dont il parle.

Les autres ouvrages Anglois sont,

Syme's on Fire.	Traité de Syme sur le Feu.
London medical Observations.	Observations de Médecine.
Becket's Electricity.	Traité de Becket sur l'Electricité.
Edimb. Physiq. Essays.	Essais de Médecine publiés à Edimbourg.

Lovett's Elect. rendered useful.	L'Electricité rendue utile, par Lowet.
Ferguson's Electricity.	Traité de Ferguson sur l'Electricité.
Priestley's History.	Histoire de l'Electricité, par Priestley.
Duncan's Medical Cases.	Cas de Médecine publiés par Duncan.
Phil. Trans.	Transactions philosophiques.
Birch's Considerations of the efficacy of Electricity.	Considérations sur la force & les usages de l'Electricité, par Birch.
Percival's Medical and experimental Essays.	Essais de Médecine par Percival.

Les ouvrages dont on vient de lire les titres sont écrits en Anglois.

M. Franklin a aussi publié quelque réflexions sur l'électricité médicale, & en particulier sur la paralysie. Nous en parlerons plus bas.

Ouvrages publiés par des Auteurs de différentes nations, & écrits en latin.

Je placerai à la tête des ouvrages écrits en latin sur l'électricité médicale, & de ceux dans lesquels il en est traité, celui de M. de Haen, intitulé *Ratio medendi.* Ce sont les premiers volumes qui renferment les observations sur l'électricité. On en trouve une suite nombreuse dans le premier volume, p. 380 & suiv. sur le traitement électrique administré à des doreurs. La plupart étoient affectés de mouvemens convulsifs, paralysés, & réduits, par l'effet du mercure, dans l'état le plus déplorable; & cependant, suivant le compte rendu par M. de Haen, ils ont été parfaitement rétablis par le moyen de l'électricité. Il y a déja plusieurs années que cette suite d'observations m'ayant paru mériter

beaucoup d'attention, je publiai ſur cet objet un avertiſſement dont j'adreſſai des exemplaires au bureau des doreurs, dans l'eſpérance que je pourrois rendre à Paris aux ouvriers en ce genre, attaqués des maux qui ſont la ſuite de leur état, les mêmes ſervices que M. de Haen avoit rendus aux doreurs à Vienne. Je renouvelle encore aujourd'hui le même avis, avec le deſir que, faiſant plus de ſenſation, il inſpire aux doreurs affectés de paralyſie & de tremblemens, la confiance de recourir à l'électricité.

M. de Haen, tome I, p. 33 & ſuiv. rapporte les traitemens de pluſieurs paralytiques, & celui d'une ankyloſe au genou : *Indiſcriminatim*, dit-il n° 9, *emendari ex quâcumque demum origine paralyſin, &c.*

N° 11, il nous apprend qu'il avoit coutume de faire concourir avec l'électricité des remèdes qui, inſuffiſans lorſqu'ils étoient employés ſeuls, donnoient plus d'action à l'électricité.

Page 380 du même volume, on lit le récit de vingt-ſix traitemens : le quatorzième eſt relatif à la danſe de S. Guy, guérie par l'électricité.

Tome II, p. 198, hiſtoire de huit traitemens.

N° 9, p. 204, tentative inutile à l'égard des écrouelles; mais la méthode de M. de Haen ne paroît pas celle qui convient dans ce cas.

Le célèbre médecin de Vienne faiſoit éprouver un grand nombre de commotions à ſes malades, mais des commotions légères : il aſſure que ce moyen n'a jamais manqué de guérir la danſe de S. Guy, qu'il augmente l'abondance des règles, qu'il ſoulage dans les cas d'obſtruction : il paroît le croire contraire à la maladie vénérienne. Il nous avertit que les paralytiques qui ceſſent trop tôt le traitement électrique, & qui ont une rechûte, guériſſent plus difficilement que s'ils n'avoient pas commencé à être électriſés. Il aſſure que les paralytiques qui le ſont depuis un an juſqu'à douze, ſont plus ſouvent guéris que ceux dont la paralyſie n'eſt pas auſſi invétérée.

Nota.

Nota. Nous n'avons pas eu le même résultat, mais nous n'avons pas employé la même méthode : c'est un travail à suivre que d'examiner si la nôtre convient mieux dans les paralysies récentes, & celle de M. de Haen dans les paralysies invétérées.

Il auroit été avantageux que ce savant médecin se fût expliqué plus clairement sur la manière dont il électrisoit les malades, & que ses observations fussent quelquefois plus détaillées.

On trouve dans la collection de thèses & d'observations recueillies par M. Haller, & publiée sous le titre de *Disputationes ad morborum historiam & curationem facientes*, vol. I, p. 19, une thèse soutenue à Montpellier en 1749, par M. Deshais, sous le titre de *Dissertatio de hemiplegiâ per electricitatem curandâ.* L'auteur, après des recherches sur les causes du mouvement & sur celles de l'hémiplégie, parle, p. 33, du traitement de cette maladie par l'électricité : il rapporte la méthode employée de son temps à Montpellier : il cite, en entrant dans beaucoup de détails, cinq observations relatives à des hémiplégiques traités par bain & par étincelles, & qui, tous cinq, ont retiré de grands avantages du traitement.

Deux observations qui sont à la suite des précédentes sont remarquables, parce qu'elles concernent deux hémiplégiques qui étoient en même temps épileptiques.

Le second, âgé de vingt ans, étoit épileptique de naissance, *ab incunabulis hemiplegicus & epilepticus*, p. 42 : l'un & l'autre avoient des accès violens & fréquens, que l'électricité a rendus beaucoup plus rares & plus légers. Cependant le traitement n'a été que de deux mois. *Hoc certè*, ajoute l'auteur de la thèse, *non contemnendum est emolumentum, quòd epilepsiæ paroxismi in Gevaudan & Ravisé* (noms des deux malades) *multò rariores & leviores evaserint.*

Il y avoit donc eu à Montpellier, dès 1749, exemple en deux sujets, que l'électricité par bain & par étincelles a un effet marqué dans l'épilepsie ; & si le traitement eût eu la

durée néceſſaire, il eſt probable que la cure auroit été complette; on peut au moins le conjecturer: mais c'étoient deux cas d'épilepſie compliquée d'hémiplégie; ainſi les deux maladies pouvoient avoir la même cauſe, & l'épilepſie n'être que ſymptomatique.

La ſeconde diſſertation rapportée dans le recueil dont nous rendons compte, fut publiée en 1753, à Upſal, par M. Quelmalz. On y trouve des faits relatifs à la paralyſie & à la goutte-ſereine.

La troiſième diſſertation, publiée à Upſal en 1754, eſt de M. Zetzell, ſous la préſidence de M. Linné. L'auteur y rapporte les effets que l'électricité a produits dans ſeize maladies différentes pour leſquelles on l'avoit déja employée à Upſal, & du nombre deſquelles eſt *la fièvre quarte.*

L'ouvrage de M. Wilkinſon, que nous avons fait ſuffiſamment connoître dans le cours de ce mémoire, quant à la partie médicale, eſt intitulé, *Tentamen philoſophico-medicum de electricitate quòd.... pro gradu doctoris.... eruditorum examini ſubjicit Abrahamus Wilkinſon, Britannus Soc. reg. Med. Edin. Soc.* Edimburgi M. DCC. LXXXIII.

M. de Sauvages, dans ſon ouvrage intitulé, *Noſologia methodica*, parle de l'électricité dans pluſieurs cas de paralyſie: entre autres, p. 358, il dit de la paralyſie, qu'il appelle *rheumatica*, & dont il fait la quatrième eſpèce de cette maladie, que l'électricité y eſt fort utile. *Juvatur electriſatione ut ſæpius expertus ſum.* Même page, au contraire, n° 5, en parlant de la paralyſie, que l'auteur nomme *traumatica*, & qui eſt l'effet d'une plaie, M. de Sauvages dit que l'électricité, ainſi que les autres remèdes, eſt ſans effet. N° 6, en parlant de la paralyſie *ſcrophuleuſe*, l'auteur s'exprime de la manière ſuivante: *Curatur electriſatione.*

Page 364, n° 3, M. de Sauvages conſeille l'électricité dans l'*hémiplégie ſyphilitique: Citò electriſationes experietur.*

Page 365, n° 5, *hemiplegia arthritica.* Bimeſtri ſpatio ad machinam electricam ſanitati integræ reſtitutus eſt æger. Huc refer *hemiplegiam* quæ à rheumatiſmo ortum ducit; ea eſt

potiſſimum ſpecies quæ ſanatur uſu electricitatis, ut pluribus exemplis olim compertum habui.

N° 6, *Hemiplegia exanthematica.* Electriſatio non ſolum hemiplegiam ſanavit, ſed etiam achores reſtituit.

N° 7, *Hemiplegia ex apoplexiâ.* Electriſatio aliquoties hîc ſucceſſit.

P. 367, n° 9, *Hemiplegia traumatica.* Vetus fruſtrà impugnatur electriſatione.

N° 10. *Hemiplegia ſeroſa.* Ad electriſationes repetitas confugiendum, quæ in recenti morbo nihil, in inveterato aliquid boni præſtant.

N° 12. *Hemiplegia ex epilepſiâ.* Illa ſpecies electriſationem eludit.

Nota. Cette aſſertion a été contredite depuis par un grand nombre de faits, en particulier depuis peu à Paris, par le rapport des membres de la faculté de médecine qui ont ſuivi le traitement adminiſtré à des épileptiques aux Céleſtins.

N° 13. *Hemiplegia arthritica.* Primæ electriſationes ſudorem viſcoſum ex digitis affectis deducunt, febrem, ſi adſit, mitigant, ſomnum conciliant, & ſenſim cuilibet digito, manui flexilitatem & ſenſibilitatem reſtituunt.

Nota. C'eſt ſans doute en diſtinguant autant qu'il eſt poſſible, comme M. de Sauvages l'a fait, les différens cas de paralyſies, & ceux des mêmes maladies en général, que les obſervateurs parviendront à déterminer les circonſtances où l'électricité convient, & à fixer nos idées ſur les avantages qu'on en peut retirer.

Ouvrages écrits en françois.

Je mets en tête des écrits publiés en françois ſur l'électricité médicale, un ouvrage en deux volumes *in-12*, qui parut à Paris en 1761, ſous le titre de *Recueil ſur l'Electricité médicale.* Je commence par cet ouvrage, parce qu'il en fait connoître beaucoup d'autres, & la plus grande partie de ce

qui avoit été fait jusqu'au temps où il a été publié. On trouve dans le premier volume,

1°. La lettre de M. Pivatti à M. Zanotti, sur la manière imaginée par le premier d'électriser des malades avec des tubes de verre remplis de substances médicamenteuses. Cette tentative, qui fit beaucoup de bruit dans son temps, n'eut pas les effets qu'on avoit annoncés, & est entièrement tombée dans l'oubli.

2°. Des observations *physico-médicales* sur l'électricité, par M. Vérati, de l'institut de Bologne. Ces observations sont au nombre de quatorze. La huitième est relative à une affection nerveuse.

3°. Une lettre de M. de Sauvages, professeur en l'université de Montpellier, à M. Bruhier, docteur en médecine. Cette lettre contient,

1°. L'histoire du traitement administré à un mendiant hémiplégique, qui en même temps étoit phthisique.

2°. L'histoire du traitement de deux autres paralytiques traités par bain & étincelles. M. de Sauvages remarque que l'électricité produisit sur des engelures dont un de ces deux malades étoit affecté, un effet si subit, que dès le second jour elles furent dissipées.

3°. L'histoire du traitement d'un quatrième paralytique. M. de Sauvages, en finissant sa lettre, dit avoir appris de M. Jallabert, que ce dernier a vu de bons effets de l'électricité sur des tumeurs écrouelleuses. Il ajoute que l'électricité a guéri l'enflure œdémateuse des jambes, & qu'elle accélère la suppuration. Il cite des exemples de l'un & l'autre effet.

4°. Le quatrième article contenu au recueil dont nous donnons la notice, est l'extrait des expériences sur l'électricité médicale par M. Jallabert : mais comme nous parlerons de l'ouvrage de ce physicien, nous ne nous occuperons pas de cet extrait.

5°. Dissertation sur les effets de l'électricité, par M. de Lassone.

C'est principalement le précis historique du traitement

administré à Paris aux Invalides par M. l'abbé Nollet, conjointement avec MM. de Lassone & Morand. Voyez ce qui est dit de ce traitement à l'article de la paralysie.

6°. Observations sur les vertus médicales de l'électricité, par M. Quelmalz, à Leipsick, en 1753. C'est la même dissertation dont nous avons parlé précédemment, qui est rapportée en latin dans le recueil formé par M. Haller.

7°. Dissertation ou thèse soutenue en 1754, à Upsal, par M. Zetzell, sous la présidence de M. Linné.

Nous avons également parlé de cette dissertation à l'occasion du recueil formé par M. Haller.

8°. Réflexions sur les différens succès des tentatives de l'électricité.

Ces réflexions sont d'un anonyme qui est très-septique, & qui ne pense pas avantageusement de l'électricité : il est vrai qu'il écrivoit dans un temps où les tentatives n'avoient pas été fort multipliées ; il raisonne d'ailleurs sur-tout d'après celles qui avoient eu lieu en France, & dont la plupart n'avoient pas été heureuses

9°. Le second volume commence par des détails très-circonstanciés sur les tentatives faites à Venise, en enfermant différens médicamens dans des tubes de verre dont on se servoit pour électriser les malades : mais comme ces tentatives n'ont pas répondu aux effets annoncés, & que par cette raison elles sont depuis long-temps discréditées, nous ne nous étendrons pas davantage sur cet objet.

10°. La traduction en françois de la dissertation ou thèse soutenue en 1754 à Montpellier par M. Deshais. Nous avons rendu compte de cet ouvrage à l'article du recueil formé par M. de Haller.

11°. Enfin la traduction d'une thèse de physiologie soutenue, sous la présidence de M. de Sauvages, par M. du Fay.

On trouve fort peu de faits dans cette thèse, entièrement systématique, & dont le but principal est de prouver l'analogie que l'auteur suppose exister entre le fluide électrique & le fluide nerveux.

M. l'abbé Nollet, dans le volume de ses œuvres intitulé, *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques, &c.* rapporte, page 407 & suiv. l'histoire des traitemens faits sur des paralytiques à l'hôtel royal des Invalides. Il décrit la manière dont ces malades furent traités : elle consista en bain, étincelles & commotions. M. l'abbé Nollet, à la fin de son récit, s'exprime dans les termes suivans : » Quoique cette » électrisation n'ait point eu l'effet que nous avions princi- » palement en vue, ceux qu'elle a eus d'abord, & les gué- » risons réelles qui ont été opérées ailleurs par cette voie, » feront penser à toute personne raisonnable, & qui n'aura » point intérêt de défendre une autre opinion, que l'élec- » tricité employée avec persévérance, & ménagée avec une » certaine habileté, peut être un remède utile contre la pa- » ralysie, & peut-être contre bien d'autres maladies dont le » siège est dans les nerfs ou dans les muscles. «

Le même auteur, même volume, p. 366, prouve par des expériences comparatives faites sur des animaux de même espèce, les uns électrisés, les autres non électrisés, que l'électricité augmente l'insensible transpiration. Il approche beaucoup de démontrer par l'expérience, page 304, que l'électricité a le même effet sur les hommes, comme l'analogie le prouve suffisamment d'ailleurs.

M. Jallabert, professeur en philosophie à Genève, donna au public, en 1740, un volume *in-12* de 377 pages, intitulé *Expériences sur l'électricité, avec quelques conjectures sur la nature de ses effets.* On trouve de la page 143 à la page 173, le journal très-détaillé du traitement d'un paralytique qui fut fort soulagé par l'électricité. C'est à la publicité de cette tentative, la première en ce genre & fort heureuse, que sont dues celles qu'on a répétées depuis, à l'exemple de M. Jallabert; ainsi l'on peut regarder en quelque sorte ce physicien comme le fondateur & le père de l'électricité médicale : à quelque perfection qu'on porte un jour cette branche nouvelle de la médecine, on devra à M. Jallabert d'avoir le premier opéré & publié une cure bien constatée, comme on

peut s'en convaincre en lisant dans l'ouvrage même le journal du traitement.

M. Louis, de l'académie royale de chirurgie, publia en 1747 un volume *in*-12, sous le titre d'*Observations sur l'électricité, où l'on tâche d'expliquer son mécanisme & ses effets sur l'économie animale, avec des remarques sur son usage.*

L'ouvrage de M. Louis est partagé en quatre sections : la première contient des généralités sur l'électricité, sur la manière d'électriser, & des remarques sur la pénétration de l'électricité : objet curieux & important en lui-même, & par les conséquences qui peuvent en résulter.

La seconde section est destinée aux effets de l'électrisation sur les corps vivans, à des observations sur des accidens qu'elle peut occasionner. L'auteur parle ensuite de la commotion électrique ; il suit le parallèle entre les effets du tonnerre & ceux de l'électricité, & finit par présenter des conjectures sur la cause de l'un & l'autre phénomène.

Dans la troisième section, M. Louis traite de la paralysie, des indications curatives qu'elle présente à remplir, des effets de la commotion sur les paralytiques, & il cite trois observations en ce genre dans lesquelles il n'a pas eu de succès.

L'auteur traite, dans la quatrième section, de l'usage de l'électricité en médecine : il ne semble pas approuver les commotions ; & s'il attend quelque chose de l'électricité, il paroît que c'est de la simple circulation du fluide, ou du bain électrique.

Un auteur anonyme publia en 1752 trois volumes *in*-12 sur l'électricité. Cet ouvrage, intitulé *Histoire générale & particulière de l'électricité, &c.* parut à Paris chez Rollin, libraire. Le troisième volume est consacré à l'histoire de l'électricité médicale. L'auteur suit les observations publiées tant par les étrangers que par les physiciens François ; il en donne un extrait assez étendu ; il parle fort en détail des traitemens faits à Montpellier, & dont le compte fut rendu public par la thèse que M. Deshais soutint sous la présidence de M. de Sauvages. Nous l'avons citée plus haut. L'auteur

traite ensuite des cures opérées en Italie par le moyen des tubes préparés dont nous avons déja parlé plusieurs fois : il entreprend de démontrer ces prétendues cures, dont les détails & la défense tiennent la moitié du volume. On trouve à la fin, page 239, un parallèle de l'aimant avec l'électricité. L'auteur paroît avoir beaucoup plus connu les travaux des François & des Italiens, que ceux des physiciens des autres nations.

M. Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, donna au public, en 1768, un volume *in-12*, intitulé *Conjectures sur l'électricité médicale, avec des recherches sur la colique métallique.*

L'auteur de cet ouvrage savant & instructif, après des généralités sur les effets de l'électricité, rapporte en détail le traitement d'un paralytique qu'il guérit par l'emploi de ce remède : il démontre l'avantage qu'il y a de combiner les remèdes internes avec l'électricité.

M. Gardane, p. 70, donne la traduction de quarante-une observations en faveur de l'électricité, rapportées dans l'ouvrage latin de M. de Haen, intitulé *Ratio medendi.* Il rapporte, page 99, une observation du docteur Velse, sur l'utilité de l'action électrique dans l'apoplexie pituiteuse. Page 101, quelques observations de feu M. le Camus, médecin de la faculté de Paris, sur les effets de l'électricité. Page 104, une observation relative à un paralytique, communiquée par M. Barillon, médecin de l'université de Montpellier. M. Gardane s'occupe ensuite de la colique métallique; & de la page 255 à la fin du volume, il rapporte l'extrait que M. Priestley a publié sur l'électricité médicale, dans son ouvrage intitulé *Histoire de l'électricité.* J'invite le lecteur à se procurer & à suivre lui-même l'ouvrage de M. Gardane, que les bornes dans lesquelles je suis forcé de me renfermer ne m'ont permis que d'indiquer.

M. Sigaud de la Fond, démonstrateur de physique, fit paroître à Paris, en 1772, une lettre de 70 pages *in-12*, sur l'électricité médicale : il rend lui-même compte du contenu
de

de ſa lettre dans les lignes ſuivantes qui en terminent le titre :

» Dans laquelle on expoſe les effets que la vertu électrique » produit ſur le corps humain, les maladies dans leſquelles » l'auteur l'a employée avantageuſement, & les moyens qui » paroiſſent les plus exacts pour adminiſtrer ce remède. «

L'auteur nous apprend, dans le cours de la lettre, qu'il commença à électriſer des malades en 1756, & que ſur quinze qu'il traita par ce moyen en trois ans, quatorze lui inſpirèrent la plus grande confiance dans ce remède. M. Sigaud de la Fond entre enſuite dans le détail de ſes obſervations : il décrit l'état des malades avant le traitement, la manière dont les malades ont été électriſés, & les effets qui ont eu lieu pendant le traitement. L'auteur électriſoit par bain & étincelles, & à la fin des ſéances, qui étoient ſouvent de plus d'une heure, il donnoit des commotions. Les malades qu'il a traités étoient paralytiques. L'auteur rapporte enſuite les effets généraux de l'électricité ſur ceux qui ſont ſoumis à ſon action; il cite des traitemens heureux dont d'autres perſonnes dignes de foi lui ont rendu compte.

M. de la Fond, page 37, après avoir differté ſur la commotion, indique les moyens de la donner de manière qu'elle ne traverſe que les parties affectées, ſans ébranler le reſte du corps. Il termine ſa lettre fort inſtructive par la deſcription de l'appareil dont il ſe ſert, & des précautions néceſſaires pour en faire uſage.

M. Prieſtley, dans ſon *Hiſtoire de l'Electricité*, dont on nous a donné la traduction françoiſe en trois volumes, rapporte tout ce qui eſt relatif à l'électricité médicale juſqu'au temps où il ècrivoit : il cite, tome premier, page 382 & ſuiv. les expériences ſur des animaux faites par M. l'abbé Nollet, & par leſquelles ce phyſicien a prouvé que l'électricité augmente la tranſpiration. On trouve, même volume, page 271 & ſuiv., l'hiſtoire des *tubes médicinaux & d'autres moyens de communiquer les vertus médicales par l'électricité, avec la réfutation de ces moyens.*

M. Prieſtley, tome II, page 395 & ſuiv. ſection 14, traite ſpécialement de l'électricité médicale : il commence par citer le traitement fait à Genève par M. Jallabert ; enſuite ceux qui furent adminiſtrés à Montpellier par M. de Sauvages, dans leſquels il remarque qu'il eut *un ſucces conſidérable ;* qu'il cauſa dans un cas *la ſalivation*, & dans un autre *une ſueur abondante.*

M. Prieſtley nous apprend, p. 397, que le docteur Boadatch, médecin de Bohême, dans un Traité ſur l'électricité médicale, communiqué à la Société royale de Londres, dit que *d'après bien des expériences, il penſe que de toutes les maladies,* L'HEMIPLEGIE *eſt celle à laquelle convient le mieux l'électricité ; il croit auſſi qu'elle pourroit être utile pour les fièvres intermittentes.*

Notre auteur parle enſuite de la cure de deux paralyſies, opérées, l'une par M. Patrice Brydone, l'autre par M. Godefroy Teske, des tentatives faites par M. l'abbé Nollet aux Invalides, d'une lettre du docteur Hart au docteur Watſon, ſur la cure d'une paralyſie par l'électricité ; » mais, ajoute » M. Prieſtley ; la guériſon la plus remarquable .... eſt celle » de cette maladie effroyable qu'on nomme le *tetanos.* Elle » eſt rapportée par le docteur Watſon dans les Tranſactions » philoſophiques, & le détail en fut lu à la Société royale le » 10 février 1763. «

C'eſt l'obſervation concernant une jeune fille de l'hôpital des enfans-trouvés, que nous avons rapportée précédemment à l'article des maladies convulſives.

M. Prieſtley, page 402, cite l'exemple dont nous avons parlé, d'une jeune fille hémiplégique, qui, ayant été électriſée deux fois, fut frappée de la même maladie du côté ſain. Il donne, page 403, l'hiſtoire des traitemens faits en Amérique pour des paralytiques, par M. le docteur Franklin, qui en communiqua les détails dans une lettre au docteur Pringle, lue à la Société royale de Londres le 12 janvier 1758.

M. le docteur Franklin commençoit par placer le malade ſur un tabouret électrique ; il lui tiroit enſuite des parties para-

lysées de grandes & fortes étincelles; il finissoit par charger fortement deux jarres de verre de six gallons, & déchargeoit leurs forces réunies à travers les parties affectées, répétant la commotion communément trois fois par jour.

Ces tentatives ne furent pas heureuses, quoique dès les premiers jours il y eût un amendement notable dans l'état des malades: mais M. Franklin dit dans sa lettre, que n'ayant pas vu d'amélioration passé le cinquième jour, les malades découragés s'en retournoient chez eux, & retomboient dans leur premier état.

Qu'il nous soit permis de demander si ce n'est pas parce qu'on employoit un traitement trop actif, parce qu'on n'évacuoit pas l'humeur déplacée par ce traitement, que la cure commencée se suspendoit, & que l'humeur reprenoit sa place ancienne? Il paroît que M. Franklin avoit lui-même en partie cette opinion.

» Peut-être, dit-il dans sa lettre, auroit-on pu obtenir une » guérison durable, si les commotions électriques eussent » été accompagnés de remèdes & d'un régime convenables, » sous la direction d'un habile médecin. «

» Il pensa aussi, ajoute M. Priestley que beaucoup de pe- » tites commotions auroient pu être plus propres qu'un grand » nombre de grandes qu'il donna, puisque dans un détail » venu d'Ecosse, il est fait mention d'un cas où l'on donna » chaque jour deux cens commotions avec une seule bou- » teille, & qu'on obtint une cure parfaite. «

On trouve, page 408, l'exemple d'une surdité invétérée de 17 ans, guérie par l'électricité, tandis que le même moyen employé par le même physicien sur six autres sourds, fut sans succès. On me permettra de remarquer que j'ai guéri de même un très-petit nombre de sourds sur un assez grand nombre que j'ai traités. C'est ce rapprochement, cette conformité entre les traitemens faits en différens lieux, qui conduiront à la découverte de la vérité.

Même page 408: » L'électricité médicale, dit M. Priestley, » est fort redevable aux travaux de M. Lovet..... Ses suc-

» cès ont été fort considérables, & tous ceux qu'il a publiés » paroissent très-authentiques. « Page 411 : » Ce physicien » conseille de commencer par la simple électrisation, sur- » tout dans les cas hystériques; ensuite de procéder à tirer » des étincelles, & enfin de donner des commotions modé- » rées, mais presque jamais aucunes qui soient violentes ou » fort douloureuses. «

Nous avons rapporté dans l'extrait des ouvrages de M. Cavallo & de M. Wilkinson les effets les plus remarquables des traitemens administrés par M. Lovet.

Page 413. » M. Westley dit qu'il n'a presque pas vu un » seul exemple où des commotions par tout le corps aient » manqué de guérir une fièvre tierce ou double-tierce, &c. » Ce physicien est élève de M. Lovet. «

M. Priestley, page 416 & suiv. donne l'extrait des obser- vations de M. de Haen, rapportées dans l'ouvrage de ce mé- decin intitulé *Ratio medendi*. Nous avons parlé précédem- ment des observations de M. de Haen.

Page 419. » Je terminerai cet article sur l'électricité mé- » dicale, dit M. Priestley, par observer... qu'elle facilite la » transpiration insensible & la sécrétion de l'humeur des » glandes. Le premier effet s'opère par l'électrisation seule, » & le second en tirant des étincelles des glandes ou des par- » ties qui leur sont contiguës. «

Nota. Ce n'est donc pas sans fondement que nous avons attribué des effets salutaires au bain électrique & aux étin- celles.

» Jusqu'ici, continue M. Priestley, page 420, on a appli- » qué l'électricité au corps humain, soit par la méthode de » tirer des étincelles, soit en donnant des commotions : » mais ces opérations sont toutes les deux violentes, & quoi- » qu'une forte secousse puisse être utile dans certains cas, » elle pourroit être préjudiciable dans d'autres, où une » simple électrisation feroit peut-être des merveilles. «

Nota. M. Priestley sembloit donc prévoir dès lors & an- noncer les méthodes qui ont été découvertes depuis, & dont nous avons rendu compte.

Dans le volume III, M. Prieſtley, ſect. 8, page 315 & ſuiv. rapporte une ſuite d'expériences très-intéreſſantes ſur des animaux. Ce travail, qui n'eſt pas ſuſceptible d'extrait, doit être lu dans l'original même. J'obſerverai ſeulement, 1°. Que pluſieurs animaux ayant été tués par des décharges électriques, on eſt étonné de la force néceſſaire pour leur ôter la vie ; qu'après leur mort on ne découvre pas, en les diſſéquant, la cauſe qui les a fait périr ; que par conſéquent cette cauſe agit ſur des parties qui échappent aux recherches anatomiques.

2°. Après de nombreuſes expériences ſur des morceaux de moëlle allongée & des parties muſculaires de différens animaux, M. Prieſtley trouva que ces ſubſtances étoient des conducteurs d'égale bonté. S'il m'étoit permis de citer mon travail, ſur-tout en rendant compte de celui de M. Prieſtley, je dirois que j'ai fait des expériences analogues, rapportées dans le premier volume des Mémoires de la Société royale de médecine, pag. 520 & ſuiv. & qu'elles m'ont offert le même réſultat. Si ces expériences viennent jamais à la connoiſſance de M. Prieſtley, je laiſſe à ce ſavant à décider ſi j'avois pris un moyen propre à fournir des réſultats certains dans ce genre d'expériences difficiles, qu'il propoſe aux médecins comme intéreſſantes.

3°. Page 322, M. Prieſtley décrit des expériences dans leſquelles il fit paſſer de très-fortes commotions à travers le cœur ou les poumons de différentes grenouilles.

Nota. Je ne peux m'empêcher d'obſerver qu'on n'a pas aſſez multiplié les expériences ſur les animaux & ſur les ſubſtances animales en général. Nous avons ſuivi, M. Hallé & moi, un aſſez long travail ſur cet objet, mais dont les réſultats ne nous ont pas ſemblé aſſez certains pour les publier. C'eſt ainſi que l'électricité nous a paru retarder ſenſiblement la putréfaction de la chair, du ſang & du lait, & accélérer beaucoup celle de la bile & de l'urine. Mais quoique nous ayons répété ces expériences deux fois, nous ne nous croyons pas encore aſſez ſûrs des réſultats; il faudroit ſoumettre d'ail-

leurs long-temps des animaux vivans à l'électricité, tandis que d'autres animaux de même espèce, traités de même en tout, à l'électrisation près, serviroient d'objet de comparaison, soit relativement au développement des jeunes animaux, soit à l'état de leur constitution pendant une partie de leur vie, & relativement à l'état de leurs élémens solides ou fluides quand on viendroit à leur ôter la vie, & qu'on soumettroit leurs différentes parties à l'examen de l'anatomie & à celui de la chimie. J'ai électrisé pendant trois mois de jeune poulets pendant une une heure par jour, tandis que d'autres poulets de la même couvée n'étoient pas électrisés. Je n'ai observé aucune différence entre eux; mais je n'ai ni employé une électricité assez forte, ni assez longue chaque jour, & je n'ai point suivi cette observation un temps suffisant pour en tirer une conséquence bien fondée.

La Société royale de médecine ayant inséré dans le second volume de ses Mémoires le compte que je lui ai rendu du traitement administré à 82 malades, & la suite de mon travail sur le même objet dans la partie historique du troisième volume qu'elle a publié, je citerai cette partie de ses mémoires pour indiquer, autant qu'il est en ma connoissance, ce qui a été écrit sur l'électricité médicale.

Nous devons à M. l'abbé Sans, professeur de physique en l'université de Perpignan, deux ouvrages sur l'électricité médicale.

Le premier, publié à Paris en 1772, sous le titre de *Guérison de la paralysie par l'électricité*, contient les journaux historiques de huit guérisons, dans le cas de paralysie, opérées par l'électricité, & différentes pièces relatives au même objet.

L'année suivante, M. Marigues, maître en chirurgie à Monfort-l'Amaury, publia une brochure de 63 pages, qu'il intitula *Suite de la guérison de la paralysie, d'après la méthode de M. l'abbé Sans.*

L'auteur, après une introduction dans laquelle il examine

la meilleure manière d'adminiſtrer l'électricité dans la paralyſie, donne la relation de l'attaque de cette maladie qu'éprouva une dame religieuſe à Monfort-l'Amaury, & l'hiſtoire du traitement de cette dame.

Le ſecond ouvrage de M. l'abbé Sans, publié à Paris en 1778, & intitulé, comme le premier, *Guériſon de la paralyſie par l'électricité*, eſt particulièrement deſtiné à l'expoſition de la méthode que ce ſavant ſuit dans le traitement de la paralyſie. Il entre à ce ſujet dans des détails très-circonſtanciés & trop étendus pour que nous puiſſions le ſuivre dans cet extrait, qui n'eſt qu'une indication des ouvrages ſur l'électricité médicale. J'obſerverai cependant qu'il y a beaucoup d'objets qui appartiennent en particulier à M. l'abbé Sans dans ſa manière de traiter : tels ſont, par exemple, la méthode de faire frotter par une perſonne iſolée, pendant l'électriſation, avec des linges chauds, les parties paralyſées; celle de tenir ces mêmes parties élevées pendant l'opération, par le moyen de cordons de ſoie ou d'une autre manière, & de les charger en même temps de poids pendans des deux côtés, & déprimans en ſens oppoſé à celui que ces parties affectent lorſqu'elles ſont courbées, &c. Le lecteur, pour être inſtruit de ces objets, doit en puiſer la connoiſſance dans l'ouvrage de M. l'abbé Sans même.

M. Mazars de Cazelles, médecin à Toulouſe, a publié deux recueils d'obſervations, ſous le titre de *Mémoires ſur l'électricité médicale*. Le premier de ces ouvrages parut en 1780, & M. Mazars a donné le ſecond en 1782. L'un & l'autre ſe trouvent à Paris, chez Méquignon, rue des Cordeliers.

Le premier mémoire, après des généralités, contient d'abord deux obſervations ſur des douleurs de la nature du rhumatiſme goutteux; enſuite l'hiſtoire du traitement de huit paralytiques. La dixième obſervation eſt relative à une ſciatique. Ce premier recueil contient en tout l'hiſtoire de vingt traitemens, parmi leſquels je ferai remarquer la dix-ſeptième obſervation, concernant des engelures dont M. Mazars ſouffroit beaucoup, & dont il fut guéri au bout de

trois séances électriques, dans lesquelles on lui tiroit des étincelles.

Le second mémoire renferme l'histoire du traitement de quarante-deux malades, ou guéris, ou plus ou moins soulagés par le moyen de l'électricité; & ce qui mérite sur-tout d'être remarqué, c'est que de six malades choisis parmi les infirmes de l'hôpital de S. Joseph de la Grave, plusieurs ont été soulagés, les uns assez pour devenir utiles dans ce même hôpital, & d'autres pour n'y être plus à charge en suffisant eux-mêmes à leurs besoins, sans secours étrangers.

M. l'abbé Bertholon a écrit deux ouvrages sur l'électricité. Le premier, intitulé *De l'électricité du corps humain dans l'état de santé & de maladie*, a été mis au jour en 1780. Le second a paru en 1783; il a pour titre, *De l'électricité des végétaux*; Lyon, chez Bernuset.

Le premier est divisé en deux sections : l'auteur traite, dans la première, de l'influence de l'électricité de l'atmosphère sur le corps humain; de la manière dont elle se communique, de ses effets, de l'électricité propre au corps humain dans l'état de santé; de la santé relativement à l'électricité, & des moyens de la conserver.

M. l'abbé Bertholon s'occupe, dans la seconde section, de l'électricité du corps humain daus l'état de maladie; il adopte la division des maladies en dix classes, telle que M. de Sauvages l'a donnée dans sa Nosologie; il suit les sous-divisions de ces dix classes établies par le même auteur; & selon que les maux paroissent, d'après leur nature, d'après les symptômes qui les accompagnent, dépendre d'une trop grande abondance ou du défaut du fluide électrique, M. l'abbé Bertholon conseille de recourir ou à *l'électricité positive*, ou à *l'électricité négative*. L'auteur appuie son opinion par l'expérience & l'observation dans tous les cas où elles peuvent la confirmer; rien n'est omis à cet égard dans cet ouvrage, plein de recherches & d'érudition. Au défaut de l'expérience & de l'observation, M. l'abbé Bertholon emploie les preuves que le raisonnement peut fournir.

Cet

Cet ouvrage eſt le développement d'un mémoire ſur le même ſujet, couronné deux ans auparavant par l'académie de Lyon.

Quoique le ſecond ouvrage ne paroiſſe d'abord avoir qu'une relation fort éloignée avec la médecine, on y trouve cependant un chapitre qui a beaucoup de rapport avec cette ſcience; c'eſt le treizième, dans lequel l'auteur traite des vertus électrico-nutritives & médico-électriques des végétaux.

» On doit faire, dit-il, la plus grande attention dans les » alimens & les remèdes, à la nature anélectrique, ou idio- » électrique des ſubſtances végétales, & leur propriété poſi- » tivo ou négativo-électrique, & de plus à la proportion des » principes combinés. « Page 325.

M. Nicolas, docteur en médecine, profeſſeur de chimie en l'univerſité de Nanci, a publié en 1782 un *Avis ſur l'électricité conſiderée comme remède dans certaines maladies.* Cet ouvrage ne contient que quatre obſervations, mais elles ſont intéreſſantes: trois ſont relatives à des paralytiques, & la quatrième à une jeune fille très-ſourde qui a été parfaitement guérie. Le premier des paralytiques dont parle M. Nicolas, fut électriſé par bain & par le moyen d'une pointe *promenée* à diſtance convenable des parties paralyſées. MM. Tournay, Jadelot & Guillemin, de la faculté de Nancy, ont atteſté, au nom de cette faculté, la vérité du récit fait par M. Nicolas, dans l'avis qu'il a publié.

M. Bonnefoy a ſoutenu à Lyon en 1782, pour ſon aggrégation au collège de chirurgie de cette ville, & il a publié une diſſertation formant un volume *in*-12 de 173 pages, intitulé, *De l'application de l'électricité à l'art de guérir.*

La première partie de cette diſſertation eſt conſacrée à des généralités: la ſeconde, qui commence à la page 96, traite des maladies dans leſquelles on a appliqué l'électricité. L'auteur ne paroît pas avoir beaucoup ſuivi par lui-même les effets de ce remède; mais il en rend compte d'après les auteurs qui l'ont employé, & il laiſſe peu de choſes à deſirer à cet égard. Il indique les ſources où il a puiſé: elles ſont

très-nombreuses; on trouve même dans la dissertation de M. Bonnefoy des citations d'auteurs dont je ne parle pas, parce que je n'ai pu me procurer leurs écrits, ou que je n'entends pas la langue dans laquelle ils ont été publiés. Cette dissertation, remplie d'érudition, peut être utile en elle-même, & par l'indication des ouvrages qu'on peut consulter.

Enfin l'ouvrage le plus récent, & le dernier publié en ce genre, est celui de M. le Dru sur le traitement des épileptiques : il a paru le printemps dernier par ordre du gouvernement, & il est suivi du rapport de six membres de la faculté de médecine, témoins du traitement, dont ils donnent une idée avantageuse, & qui annoncent qu'ils en fixeront la valeur & les avantages qu'on en peut retirer, par de nouvelles observations dont ils rendront compte.

Ouvrages dans lesquels l'électricité n'est qu'une partie accessoire.

Après les écrits & les ouvrages dans lesquels on ne s'est proposé que l'électricité pour but, j'indiquerai ceux dont elle ne fait qu'une partie accessoire, & dans lesquels on trouve le plus d'observations en ce genre.

Tels sont 1°. la Gazette salutaire. Dans celle du 27 juin 1776, on trouve quatre observations sur l'efficacité de l'électricité, par Jacques Saunders, médecin à Banff.

Dans celle du 4 juillet, cinq autres observations du même auteur sur le même sujet. La cinquième est relative à une jambe atrophiée guérie en un mois par l'électricité : la sixième à une suppression de règles compliquée d'accidens graves. Dans la gazette suivante, quatre autres observations du même auteur.

N° XXXV, année 1777. Observation de M. Hey, chirurgien à Leeds, sur les effets de l'électricité dans l'*amaurose*.

Cette observation est intéressante. Une femme, après une chûte qu'elle avoit faite il y avoit six semaines, perdit la vue. Une plaie qui avoit eu lieu au front s'étoit guérie promptement; la malade avoit cependant ressenti une douleur interne

à la tête jusqu'au moment où elle devint aveugle. On l'électrisa deux fois par jour; chaque fois on lui tiroit des étincelles autour de l'orbite pendant une demi-heure, & on lui faisoit éprouver pendant autant de temps de légères commotions à travers les parties affectées, sur-tout *des trous des bords des orbites à l'occiput, quelquefois d'une tempe à l'autre.* La guérison fut parfaite en moins de trois mois.

N° XII, année 1778. Guérison d'un paralytique par M. Achard, de l'académie de Berlin.

Un homme tombé en hémiplégie depuis trois jours, & resté muet par l'effet de cette maladie, fut électrisé par bain durant un quart d'heure; on lui tira ensuite un grand nombre d'étincelles de la langue, & on lui donna plusieurs commotions du côté paralysé. Cette seule séance suffit pour opérer la guérison.

On doit observer qu'il s'agit d'un homme robuste, traité au bout de trois jours de l'attaque de la maladie, & qu'étant rentré chez lui après l'électrisation, s'étant couché après avoir bu un pot de bière, il eut pendant la nuit une sueur excessive.

N° XXIV, année 1778. Deux observations sur l'électricité; la première relative à une femme dont les doigts de la main, après une fracture au bras bien guérie, étoient restés courbés & inflexibles. Elle fut guérie par de fortes commotions dirigées à travers les muscles paralysés. Cette observation est de M. Alexis Exaton, docteur en médecine à Lismore.

La seconde observation est tirée d'un recueil allemand: elle a pour objet un physicien qui ayant fait pendant longtemps des expériences électriques dans un jour où l'électricité étoit très-forte, n'éprouva rien d'extraordinaire ce même jour; mais qui, le troisième jour après, tomba malade d'une péripneumonie putride, dont il attribua la cause à l'effet de l'électricité, parce que toutes les fois que pendant sa maladie il pensa à l'odeur électrique qu'il avoit respirée, il éprouva des angoisses, & qu'ayant voulu, après sa guérison, reprendre la suite de ses expériences, il en fut empêché par

des palpitations, des vertiges, &c. qu'il reſſentoit en approchant des corps électriſés.

Ne verra-t-on pas plutôt dans cette obſervation l'effet de de l'imagination que celui de l'électricité ?

N° I, année 1779. Diſphagie (difficulté d'avaler).

Une femme attaquée depuis un an de cette maladie, entra le 14 février à l'hôpital d'Edimbourg, & en ſortit guérie le 29 mars ſuivant. M. Duncan, auteur de cette obſervation, faiſoit tirer trois fois par ſemaine des étincelles de la gorge de la malade.

N° XII, année 1779. Thèſe ſur l'électricité & la chaleur animale, ſoutenue à Wurzbourg par M. Pickel, pour le grade de doctorat.

L'auteur de cet ouvrage, diviſé en trois ſections, traite de l'appareil électrique dans la première; dans la ſeconde, des différentes parties du corps conſidérées comme *conducteurs*; dans la troiſième, des maladies où l'électricité a eu évidemment du ſuccès.

N° VIII, année 1780. Obſervation ſur la différence de l'électricité ſimple & des chocs électriques, par M. Odier.

Cette obſervation, dont les incidens ſont compliqués, n'eſt pas ſuſceptible d'extrait; nous nous contenterons d'obſerver que M. Odier penſe, d'après le cas dont il s'agit, que les étincelles ſont propres dans la paralyſie à rappeler le mouvement, & les commotions à diſſiper la contraction des parties qui en ſont affectées.

N° XLII, année 1780. Extrait du traité de M. Cavallo ſur l'électricité médicale.

N° VIII, année 1781. Obſervation ſur une goutte-ſereine & une paralyſie des paupières, guéries au moyen de l'électricité, tirée des remarques de Jacques Ware ſur l'ophthalmie.

Une fille âgée de dix-ſept ans, à la ſuite d'une fluxion, fut attaquée le 29 janvier de paralyſie ſur les paupières des deux yeux, & elle devint en même temps aveugle.

Le 7 février, M. Ware l'électriſa en dirigeant le courant du fluide pendant un quart-d'heure ſur l'œil gauche, & tira quelques étincelles des parties voiſines.

Dès le lendemain la malade ouvroit & fermoit les paupières facilement, & distinguoit les objets de l'œil qui avoit été électrisé, sans que l'état du droit eût changé. Il fut électrisé comme le gauche, avec un succès un peu moins considérable.

Les jours suivans, les deux yeux furent électrisés; on tira des étincelles de l'orbite, & on fit passer ensuite quelques commotions en différens sens à travers la tête. Les accidens se dissipèrent, & la vue se rétablit parfaitement.

Nota. Cette goutte-sereine succédoit à une fluxion, & elle étoit très-récente : mais l'utilité de l'électricité en pareil cas n'en est pas moins prouvée.

N° XXVIII, année 1781. Extrait du mémoire de M. l'abbé Bertholon, couronné par l'académie de Lyon, sur la question suivante :

Quelles sont les maladies qui dépendent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique dans le corps humain, & quels sont les moyens de remédier aux unes & aux autres ?

Ce mémoire contient les élémens de l'ouvrage que M. l'abbé Bertholon a donné depuis au public, & dont nous avons rendu compte.

N° XXXV, août 1781. La foudre ayant circulé autour du lit d'un homme hémiplégique, il se trouva guéri. Ce fait arriva en Bavière.

N° XLVI, année 1781. Extrait d'un ouvrage publié à Paris en 1781, par M. le comte de la Cepède, en deux volumes *in*-8°, sous le titre d'*Essai sur l'électricité naturelle & artificielle.* Cet ouvrage est divisé en seize mémoires, dont le plus grand nombre est destiné à la partie physique de l'électricité. Dans ceux où l'auteur parle de l'électricité comme remède, il pense que quand même, comme on l'a prétendu, elle ne feroit que suspendre les maux des personnes pour qui on l'emploie, elle seroit encore fort utile. Il dit qu'il n'y a point de maladie qu'elle guérisse aussi promptement que celles qu'on a désignées en général par le nom de *suppres-*

ſions ; qu'un engorgement occaſionné par la diminution de la tranſpiration, réſiſte difficilement à ſon action ; qu'elle eſt auſſi fort utile aux femmes en qui l'ordre de la nature eſt troublé, ſa marche interrompue ou ſupprimée, &c.

N° XIX, année 1782. Lettre de M. l'abbé Sans aux auteurs du Journal de Paris.

» Nous avons obſervé, dit le phyſicien auteur de cette » lettre, que l'électricité, de quelque eſpèce qu'elle ſoit, » poſitive ou négative, n'augmente ni ne diminue la viteſſe » du ſang, le nombre des pulſations de l'artère étant le » même, ſoit qu'on ſoit électriſé ou qu'on ne le ſoit pas. « Indépendamment de ſa propre aſſertion, M. l'abbé Sans cite des témoins infiniment reſpectables du fait dont il rend compte : nous ne le révoquons donc pas en doute; mais M. l'abbé Sans croira également le fait oppoſé, dont nous avons eu la preuve en préſence de témoins également irréprochables, & il conviendra que cette différence peut tenir aux circonſtances ; que le fait qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux ne ſuffit pas pour détruire les obſervations très-nombreuſes diamétralement oppoſées dont la plupart des phyſiciens rendent compte dans leurs ouvrages. Et pourquoi le ſang d'un homme dont on a ouvert la veine jailliroit-il plus ou moins loin, ſuivant qu'il eſt, ou n'eſt pas électriſé, ſi cette circonſtance n'accéléroit ou ne retardoit le mouvement & l'impétuoſité du ſang? Mais une électricité plus ou moins forte, & ſur-tout une irritabilité plus ou moins grande du ſujet, expliquent les différences qui peuvent ſe rencontrer.

» Par le moyen des étincelles, ajoute M. l'abbé Sans, en » citant les mêmes témoins, nous avons produit des con- » vulſions permanentes dans le bras d'une jeune demoiſelle » que j'avois fait venir à deſſein; & nous avons enſuite dé- » truit ſur le champ ces mêmes convulſions par le moyen de » l'électricité négative. «

N° XXVII, année 1782. Lettre du même phyſicien aux auteurs de la Gazette ſalutaire.

M. l'abbé Sans rend compte dans le commencement de

la lettre, de la guérifon de dix paralytiques opérée par l'électricité dirigée fuivant fa méthode, & il annonce enfuite les avantages de l'électricité négative dans les maladies convulfives, particulièrement pour les femmes & les enfans.

N° XLVII, année 1782. Extrait du fecond mémoire de M. Mazars de Cazelles fur l'électricité médicale.

Nous avons rendu compte de cet ouvrage en particulier.

Journal de Phyfique, par M. l'abbé Rofier.

Juillet 1774, page 77. Expériences & Differtations fur la caufe de la fenfation de l'animal commotionné; quelle peut être la fubftance où le fluide igné ou électrique réfide? pourquoi cette fenfation douloureufe eft-elle plutôt dans une partie que dans une autre?

Ces queftions font l'objet des expériences & differtations que nous venons d'indiquer, & dont M. Comus eft l'auteur.

Août 1775, page 175. Suite du même fujet. L'auteur rapporte dans ce mémoire les fenfations qu'on éprouve en recevant la commotion, fuivant les différentes parties qu'elle traverfe.

Septembre 1775, page 258. Suite de l'analyfe des fubftances animales par l'électricité. Effet fingulier de l'électricité fur les fourds; par le même.

Il faut lire dans l'ouvrage les obfervations que nous venons d'indiquer, & qui ne peuvent être extraites à caufe de leur liaifon mutuelle. Nous rapporterons feulement le dernier article des obfervations de M. Comus, page 259.

» L'expérience des nerfs, dit-il, féparés du corps, qui » deviennent auffi électriques que l'ambre, prouve bien que » les nerfs d'une partie paralyfée contiennent autant de » fluide igné qu'avant la paralyfie; mais ce fluide manque de » mouvement : on peut le lui redonner dans le commencement de la maladie par de foibles vibrations & commo» tions fouvent répétées. Les commotions doivent être ad» miniftrées avec beaucoup de circonfpection. L'opérateur

» doit faire attention d'où partent les nerfs de la partie affec-
» tée, & comment il doit commotionner ces nerfs. Les vi-
» brations & les commotions doivent ſe communiquer im-
» perceptiblement, à diverſes repriſes, depuis l'extrémité
» des nerfs obſtrués juſqu'à leur origine, & prendre bien
» garde de ne point attaquer la ſubſtance corticale pour la
» médullaire, & faire attention aux parties bifurquées des
» nerfs. Toutes ces précautions ſont de la plus grande uti-
» lité pour procurer des guériſons. Il eſt très-poſſible que
» l'électricité mal adminiſtrée faſſe périr le malade.

» Je donnerai inceſſamment un mémoire ſur la manière
» d'adminiſtrer l'électricité aux différentes parties affectées,
» & aux différentes maladies. «

Nous laiſſons aux médecins & aux anatomiſtes à apprécier les aſſertions contenues dans l'article que nous venons de copier.

Juin 1777. Mémoire couronné par l'académie de Lyon, ſur cette queſtion : *L'électricité de l'atmoſphère a-t-elle quelque influence ſur le corps humain? Quels ſont les effets de cette influence ?*

Ce mémoire, diviſé en deux ſections, eſt de M. l'abbé Thourry, de la maiſon de l'Oratoire à Caen.

L'auteur traite dans la première ſection des preuves de l'influence de l'électricité de l'atmoſphère ſur le corps humain : ſes effets, dont il s'occupe dans la ſeconde ſection, ſont, ſelon lui, 1°. la couleur & la perfection du ſang; 2°. le mouvement mécanique. Il ne nous eſt pas poſſible de ſuivre l'auteur dans les raiſonnemens & les faits dont il appuie ſon ſentiment.

Janvier 1778. Plateau compoſé de ſubſtances animales auſſi électriques que le verre, l'ambre ou la cire d'Eſpagne. Cette obſervation eſt de M. Comus, qui eſt, dit-il, » par-
» venu à faire un plateau compoſé de nerfs humains, qui
» fourniſſent autant d'électricité qu'un plateau de verre ou
» de réſine. «

Ne peut-on pas dire que cette expérience, très-curieuſe en elle-même, ne prouve autre choſe cependant, ſinon que

les

les nerfs desséchés sont très électriques par frottement, mais que jusqu'à présent, il n'en résulte rien de démontré par rapport à l'économie animale?

Mars 1778. Lettre de M. Mauduyt sur les précautions nécessaires relativement aux malades qu'on traite par l'électricité. Le but principal de cette lettre est de prouver, d'après les faits, que l'électricité agit comme apéritive & incisive, qu'elle déplace souvent l'humeur morbifique, qu'elle commence des crises, que souvent elle ne les soutient & ne les termine pas; que par conséquent elle expose au risque des métastases; mais que le médecin qui conduit le traitement peut, en employant les précautions nécessaires, prévenir ce danger, comme il le fait, en prescrivant les autres remèdes incisifs & apéritifs dont l'usage procure les mêmes avantages, en exposant aux mêmes risques, & en exigeant les mêmes secours auxiliaires, ou par l'emploi des remèdes concomitans propres à soutenir les crises, à expulser l'humeur atténuée, & à empêcher son transport sur une partie quelconque.

Août 1779. De l'action de l'électricité sur le corps humain, & de son usage dans les paralysies, par M. Gerhard.

Ce mémoire commence par le récit d'expériences faites par l'auteur sur différentes parties du corps de divers animaux vivans, mises à nu; genre d'expériences neuf & intéressant. » De toutes ces expériences, dit l'auteur, il résulte » que la matière électrique est l'irritant le plus fort pour les » parties sensibles & irritables du corps animal, puisqu'elle » produit des contractions plus fortes, plus durables, plus » universelles que d'autres irritans, & qu'elle peut même » produire ces contractions plus long-temps après la mort. «

L'auteur décrit ensuite les effets de l'électricité sur le corps humain vivant & en état de santé. Ces effets sont les mêmes que nous avons rapportés dans le cours de ce mémoire.

M. Gerhard s'occupe de la manière d'électriser les paralytiques; il prescrit de joindre à l'électricité l'usage des re-

mèdes fortifians, parce qu'il pense qu'en augmentant la transpiration & les sécrétions, elle affoiblit. » Ensuite, dit-il, il » faut toujours proportionner l'électricité au tempérament » du malade. « Il finit par l'histoire de trois paralytiques à l'égard desquels il eut beaucoup de succès. Cependant ce mémoire exige qu'on le lise pour comprendre ce que l'auteur entend par *électricité contraire* & *électricité simple*, qu'il emploie, l'une ou l'autre, selon la constitution du malade.

Journal de Médecine.

Octobre 1756. Nouvelles expériences sur les effets de l'électricité dans plusieurs maladies, par M. Zetzel, médecin Suédois.

Juin 1763. Extrait d'un ouvrage en deux volumes *in*-12, intitulé *Recueil sur l'électricité médicale.* Paris, 1763.

Octobre 1768. Extrait de l'ouvrage de M. Gardane, intitulé *Conjectures sur l'électricité médicale.*

Nous avons rendu compte des trois ouvrages que nous venons de citer d'après le journal de médecine, c'est pourquoi nous n'en dirons rien de plus en cet endroit.

Encyclopédie.

On cite à l'article *Electricité médicinale* quelques-uns des ouvrages & des faits connus lors de l'édition de la première Encyclopédie : tels sont, par rapport aux ouvrages, ceux de M. Jallabert, de M. Louis, de M. l'abbé Nollet; relativement aux faits, les tentatives qui ont eu lieu aux Invalides, le traitement administré à Genève par M. Jallabert, ceux que M. de Sauvages suivit à Montpellier, la guérison d'un paralytique opérée à Rouen au moyen de l'électricité dirigée par M. le Cat, le voyage de M. l'abbé Nollet en Italie, pour vérifier la propriété des tubes médicinaux, dont il reconnut au contraire l'inutilité.

Collection académique.

On trouve dans cet ouvrage quelques articles relatifs à l'électricité médicale, entre autres dans les volumes VIII & XI ; mais ces articles sont fort courts ; & des extraits d'ouvrages que nous avons fait connoître.

Mémoires de l'Académie des Sciences.

Année 1749, Mémoires, p. 28. Histoire du traitement de plusieurs paralytiques électrisés aux Invalides. Nous avons déja parlé plusieurs fois de ce traitement.

Même volume, page 444. Détails du voyage de M. l'abbé Nollet en Italie, fait à dessein de vérifier les effets des substances enfermées dans un tube de verre qu'on électrise. Nous avons rendu compte plus haut des prétendus effets que produisent ces substances.

Année 1753, Histoire, p. 77, art. VII. » Une fille âgée de » treize à quatorze ans, étant seule dans sa maison, entendit » frapper rudement à la porte : la peur la saisit, & elle tomba » dans de violentes convulsions. Ce mal ne fut pas plutôt » appaisé, qu'il fut suivi d'une espèce de paralysie très-» extraordinaire, qui la privoit de la main & de l'avant-bras, » sans affecter le bras ni l'épaule. La cuisse & le pied étoient » aussi impotens, sans que la jambe fût attaquée : la langue » sur-tout étoit retirée en dessous, sans aucun mouvement ; » & par dessus tout cela, cette fille tomboit très-fréquem-» ment dans des accès d'épilepsie. Ces fâcheux symptômes » cédérent aux remèdes, mais la langue demeura obstiné-» ment dans une inaction totale : lorsqu'on vouloit en re-» dresser la pointe avec les doigts, on ne le pouvoit qu'avec » peine ; & dès qu'on la laissoit libre, elle reprenoit sa pre-» mière forme avec vivacité.

» M. Allaman électrisa la malade en tirant des étincelles » de sa langue : dès le premier jour, il crut y remarquer » quelque mouvement ; le lendemain il fut très-sensible....

» A la douzième expérience la malade tira la langue hors » de la bouche, & commença à parler imparfaitement : sept » ou huit électrisations consécutives lui rendirent enfin l'u- » sage de la parole. «

Année 1755, Hist. pag. 1. Précis de quelques tentatives faites pour guérir diverses maladies par l'électricité.

Ces tentatives sont dues à M. le Roi, dont on trouve, même volume, page 60, un mémoire qui contient trois observations.

La première, relative à un jeune homme de 21 ans, affecté depuis trois ans d'une hémiplégie incomplète du côté gauche; infirmité qui avoit succédé à une attaque d'apoplexie. L'électricité fut administrée pendant près de dix mois, de deux jours l'un, & durant deux heures chaque fois : on tiroit des étincelles des parties paralysées; on en tiroit aussi de la partie postérieure & latérale du cou, en suivant la direction des nerfs. Au bout de deux mois il y eut quelque changement en bien dans l'état du malade, & à la fin du traitement, » les » mouvemens du bras & de l'avant-bras gauche étoient moins » gênés; les doigts & la main avoient gagné plus de liberté » dans leurs mouvemens, & le jeune homme pouvoit s'en » servir pour boire, action qui lui étoit impossible aupa- » ravant. «

Le traitement d'une goutte-sereine est le sujet de la seconde observation. M. le Roy commence par faire le récit du traitement & de la cure de la même maladie dans la personne d'un enfant de sept ans, qui fut traitée à Dorchester en Angleterre par des commotions de la jambe à la tête, & qui guérit en cinq jours parfaitement de son infirmité, laquelle étoit à la vérité très-récente.

Le malade que M. le Roy traita à Paris étoit aveugle depuis trois mois; il fut électrisé pendant quatorze jours de la même manière que l'enfant de Dorchester, mais sans succès.

M. le Roy disposa ensuite l'appareil de manière que les commotions eussent une action immédiate & directe sur l'organe affecté. Mais, malgré les soins qu'il se donna, le malade n'obtint aucun soulagement.

M. le Roy parle enſuite de ſourds qu'il a électriſés inutilement, à la manière & avec l'inſtrument du profeſſeur Suédois; de perſonnes qu'il a auſſi électriſées, les unes pour des rhumatiſmes, les autres pour des maux de dents : il a eu du ſuccès dans le premier cas, & n'en a point eu dans le ſecond.

Nous invitons les perſonnes qui auront intention de ſuivre des obſervations ſur l'électricité médicale, & de les rendre publiques, à lire le mémoire de M. le Roy, comme un modèle ſur la manière de décrire l'état des malades avant le traitement, ſur celle de rendre compte de la manipulation qu'on emploie, ſur les effets qui ont lieu pendant le traitement, ſur le réſultat général qui en eſt la ſuite, & en particulier ſur la néceſſité d'énoncer le manque de réuſſite auſſi ouvertement que le ſuccès le plus complet; condition ſans laquelle on ne procure que des connoiſſances imparfaites, & on recule peut-être la ſcience plutôt qu'on n'en hâte les progrès.

J'aurois deſiré pouvoir conſulter les actes des différentes académies de l'Europe; mais deux obſtacles s'y ſont oppoſés: la difficulté de ſe procurer ces ouvrages, celle d'entendre la langue dans laquelle la plupart ſont écrits. Quant aux Tranſactions philoſophiques, très-intéreſſantes à conſulter, nous pouvons nous repoſer ſur l'extrait que nous en ont donné MM. Cavallo & Wilkinſon.

On trouveroit ſans doute encore un grand nombre de faits différens de ceux dont nous avons parlé, ou les mêmes faits que nous avons cités, conſignés dans les divers journaux & papiers publics, ſoit nationaux, ſoit étrangers. La recherche en pourroit être utile, mais le travail en ſeroit immenſe, & la néceſſité de ſuivre le cours de l'impreſſion du volume des Mémoires de la Société royale de Médecine, dont celui-ci fait partie, ne l'a pas permis; auſſi n'ai-je pas annoncé que je rendrois compte de tout ce qui a été fait ou écrit relativement à l'électricité médicale, mais ſeulement de ce que j'aurois pu connoître en ce genre.

MEMOIRE

Sur quelques abus introduits dans la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, & sur les précautions néceſſaires pour tirer de cette opération le plus grand avantage poſſible.

Par M. DE HORNE.

Lu le 28 août 1781.

LES avantages de l'inoculation de la petite-vérole ſont trop bien établis & trop conſtatés, ils ont été trop ſolidement prouvés par les médecins les plus célèbres, pour avoir beſoin d'être répétés. Mais quoique cette opération ſoit aſſez conſtamment couronnée du plus heureux ſuccès, qui en autoriſe & juſtifie la pratique, elle peut cependant, dans certaines circonſtances, n'être pas exempte d'inconvéniens & de danger, ſur-tout ſi ceux qui s'en chargent, peu accoutumés au traitement de la petite-vérole ordinaire, ſont arrêtés au premier écart de la nature, qui, dans cette maladie, prépare & opère la criſe, & la termine complètement.

Quand on inocule la petite-vérole, on ne doit avoir d'autres vues, d'autres deſirs, que de donner une petite-vérole diſcrète & bénigne : c'eſt en vain qu'on voudroit ſe laiſſer éblouir par des eſpérances plus flatteuſes & plus étendues; tout ce qu'on promet au-delà n'eſt que pure illuſion.

La petite-vérole diſcrète & bénigne communiquée par l'inoculation, n'eſt même vraiſemblablement raſſurante que quand elle parcourt exactement tous ſes périodes comme la petite-vérole naturelle ; elle doit avoir comme elle ſes temps d'invaſion, d'éruption, de ſuppuration & de deſſiccation ; en un mot, c'eſt la même maladie, à laquelle on a l'avantage ineſtimable de préparer convenablement les

malades, & qu'on ne communique que dans les momens les plus favorables à ſon développement.

Cette vérité, en dépouillant l'inoculation de quelques avantages imaginaires ou exagérés, lui en laiſſe encore aſſez de réels, pour que cette pratique ſoit digne de la confiance publique.

On ſe propoſe de faire connoître dans ce mémoire les principaux abus qui ſe ſont introduits dans cette partie de la médecine, & les précautions néceſſaires pour les prévenir.

Si le petit nombre de boutons, toutes choſes égales d'ailleurs, eſt juſtement regardé par tous les médecins comme un ſymptôme favorable dans la petite-vérole diſcrète & bénigne, cet avantage ſemble encore plus poſitivement annexé à la petite-vérole communiquée par l'inoculation; mais pour en jouir complètement & ſans crainte, il faut ne le devoir qu'au choix de la ſaiſon la plus convenable, à la préparation réfléchie du ſujet qu'on inocule, & à l'inſertion ménagée d'une matière exempte de toute eſpèce de ſuſpicion, ſans chercher, comme quelques inoculateurs le pratiquent, à énerver par d'autres moyens le virus variolique, ou à le détourner de l'organe qui lui eſt eſſentiellement affecté. Toutes les préparations myſtérieuſes & ſi vantées de remèdes capables d'atténuer le virus & de le déterminer à s'échapper par le canal inteſtinal, de préférence à la peau, contrediſent formellement le vœu de la nature, & ne peuvent remplacer qu'imparfaitement les vues qu'on doit ſe propoſer dans le traitement de cette maladie éminemment éruptive, & dans laquelle toute déviation du virus eſt toujours dangereuſe.

Le premier avantage de l'inoculation ſur la petite-vérole naturelle, même la plus bénigne, c'eſt de pouvoir être pratiquée dans la ſaiſon la plus propre à cette opération : par là on évite les grands froids, qui, en reſſerrant les pores de la peau, s'oppoſent preſque toujours à l'éruption complette de la matière variolique; on évite les grandes chaleurs, qui ne pourroient que l'exalter, & qui, par le trouble qu'elles impriment à l'économie animale, portent cette matière in-

différemment, & peut-être de préférence aux organes intérieurs; ce qui trouble d'une part l'opération naturelle & empêche la dépuration, & de l'autre, produit ou augmente trop fortement l'inflammation, & peut conséquemment accélérer la terminaison gangréneuse, la plus à craindre de toutes. Les moyens que nous avons pour nous garantir de la rigueur des saisons, & produire dans les chambres des malades une température analogue à leurs besoins, moyens que l'art a tant perfectionnés de nos jours, outre qu'ils ne sont pas toujours praticables, ne remplissent jamais aussi exactement les avantages de la saison qu'on préfère. Les vents frais du printemps, qui épurent l'atmosphère, qui vivifient tous les corps, ne peuvent jamais être qu'imparfaitement imités; & comme on ne connoît pas encore assez la vraie cause qui produit cette impression bienfaisante & salutaire, qui réjouit toute la nature, & annonce le retour de ses bienfaits, on ne peut suppléer qu'imparfaitement à ce rajeunissement des saisons, si nécessaire à la conservation générale, & sur laquelle est fondé le maintien de l'ordre physique qui nous régit.

On a raison sans doute de donner à l'air qui nous environne un degré de température qui approche le plus de celui que nous desirons, quand la petite-vérole nous surprend dans une saison incommode & peu sûre; mais pour l'inoculation, il faut toujours choisir celle qui réunit tous les avantages, & qui ne peut avoir aucun inconvénient, puisqu'on en est le maître; & il y auroit de l'imprudence, pour ne rien dire de plus, à regarder cette précaution comme inutile, ainsi que cela est arrivé quelquefois.

La seconde condition essentielle au succès de l'inoculation, c'est de bien choisir le sujet qu'on veut inoculer. S'il est dans le premier âge, & c'est le temps le plus favorable à cette opération, il faut, pour la pratiquer sûrement, prévenir le temps de la dentition, ou attendre qu'il soit passé. S'il est dans l'adolescence, & que ce soit une fille, il faut éviter de l'inoculer dans le temps que se prépare ou

s'opère

s'opère le travail organique de la menſtruation. Il faut être plus circonſpect & plus ſévère encore, lorſqu'un âge plus avancé annonce la ſuppreſſion prochaine de cette évacuation périodique : temps véritablement critique pour les femmes, & qui ne permet pas de lui joindre d'autres maladies, qui ne feraient que multiplier les craintes par la complication qui en réſulteroit néceſſairement. On comprend bien que plus l'âge eſt avancé & approche de la vieilleſſe, plus il faut redoubler de circonſpection, & plus les préparations deviennent indiſpenſables.

Il ne faut pas admettre à l'inoculation les ſujets dont la conſtruction organique eſt trop complettement viciée, dont le tempérament eſt foible & chancelant, & qui, par leur conſtitution primitive ou acquiſe, ont une diſpoſition prochaine à la léſion de quelque viſcére, ou à la décompoſition des ſucs ; à plus forte raiſon doit-on exclure ceux dans leſquels ces maladies ſont déja prononcées, comme les rachitiques, les phthiſiques, les ſcorbutiques, les épileptiques, les ſcrophuleux, les dartreux, les vénériens, & généralement tous ceux qui ſont affligés de quelque maladie grave. Avant de les ſoumettre à l'inoculation, il faudroit au moins les guérir de la première maladie, de peur qu'en y aſſociant le virus variolique, il n'en réſultât une combinaiſon inattendue & moins connue, ou une complication d'accidens plus difficiles à détruire. Les faſtes de l'inoculation ont beau célébrer des ſuccès obtenus dans de pareilles circonſtances, ils ſont auſſi rares que dangereux à propoſer ; & c'eſt dans ce cas ſur-tout qu'on peut dire que *l'exception confirme la règle.* En effet, un médecin honnête & inſtruit oſera-t-il jamais aſſurer à un ſcrophuleux, par exemple, que le virus variolique qu'on va inſérer dans ſes veines, ne rendra pas l'humeur dominante plus tenace & plus dangereuſe ? Le mélange de ces deux humeurs, rendu preſque néceſſaire par le trouble & l'agitation, ſuite inſéparable de l'inoculation, peut-il ſe faire ſans qu'elles ſe communiquent leurs mauvaiſes qualités ? Ne doit-on pas craindre alors que les boutons vario-

liques ne s'imprègnent du vice ſcrophuleux, ou que les glandes infectées de ce dernier levain, ne ſouffrent un développement ou une tuméfaction analogue au virus introduit? & dans ce cas, la nature ſuffira-t-elle pour le ſéparer utilement? Il faudroit donc ſuppoſer que les mouvemens qu'elle emploie pour opérer la guériſon & la mutation des maladies, ſont régis & dirigés par une intelligence toujours attentive, tandis qu'ils ne ſont que le produit d'une organiſation néceſſairement révoltée contre tout ce qui s'oppoſe au libre exercice des fonctions eſſentielles à la conſervation de l'eſpèce. Il eſt à craindre, au contraire, que la conſtitution viciée ne le devienne encore davantage, ſi on ajoute un vice à un autre. En vain dira-t-on que ſi la petite-vérole arrivoit à des perſonnes atteintes de maladies qui paroiſſent incompatibles avec la pratique de l'inoculation, elle ſeroit d'autant plus dangereuſe qu'elle auroit été moins prévue, & que le ſujet ſerait moins bien préparé. Cela peut être; mais dans le doute qu'un tel ſujet ait jamais la petite-vérole naturelle, je ne crois pas qu'il ſoit permis de la lui donner artificiellement, quand la certitude du danger qu'il y auroit à le faire eſt démontrée. On ne peut donc que blâmer les eſſais tentés dans ces circonſtances affligeantes, ſous le prétexte ſpécieux d'opérer une mutation avantageuſe dans la première maladie, ou pour étendre ſans doute encore plus l'empire de l'inoculation; car, comme cette opération n'eſt fondée que ſur la ſûreté qu'il y a à la pratiquer, dès que cette ſûreté ceſſe, l'opération n'eſt plus innocente, & ne peut plus être permiſe: c'eſt un principe de médecine inconteſtable, & que la morale eſt bien éloignée de contredire.

La préparation d'un ſujet bien choiſi conſiſte à le ſaigner, s'il eſt pléthorique, & à le purger ſuffiſamment, pour prévenir l'effet de la ſtagnation des humeurs dans les premières voies, ou leur mélange avec le ſang & les humeurs ſecondaires. Les bains, qu'on néglige trop peut-être, ne ſont pas moins eſſentiels à la préparation: en aſſoupliſſant l'organe de la peau, on diminue proportionnellement les réſiſtances,

& on facilite l'éruption de la matière variolique. Il eſt également avantageux d'interdire, dès ce moment, l'uſage de la viande aux perſonnes qu'on prépare pour l'inoculation, & de les aſtreindre au régime végétal & aux boiſſons aceſcentes : c'eſt le meilleur moyen de les prémunir contre la putridité, toujours à redouter dans cette maladie, même la plus bénigne.

Il eſt peut-être plus dangereux que ne le penſent quelques inoculateurs, d'employer indifféremment toute ſorte de pus pour l'inſertion de la petite-vérole. Cette liqueur, qui eſt la ſuite & le produit preſque néceſſaire de l'inflammation, n'eſt pas en effet tellement homogène, qu'elle ne participe des mauvaiſes qualités du ſang & de la dépravation des humeurs; & c'eſt pour cette raiſon qu'un abcès, qu'un ulcère, conſervent preſque toujours le caractère de la conſtitution générale, & que pour les terminer heureuſement, on a ſouvent beſoin de la corriger. Si cette vérité eſt journellement prouvée par la pratique, & s'il eſt démontré d'ailleurs qu'on ne doit jamais inoculer un ſujet dont les humeurs ſont dépravées, ou qui eſt affligé de quelque maladie organique eſſentielle, on n'aura pas de peine à concevoir la néceſſité de choiſir ſcrupuleuſement la matière de l'inoculation, pour ne pas inſérer de vice qui ſoit étranger à l'effet qu'on en attend. Mais il ne ſuffit pas d'avoir trouvé un ſujet convenable pour en tirer du pus qu'on préfère : celui qui n'eſt encore que ſéreux, & qui n'a pas ſubi toute l'élaboration qui en conſtitue l'eſſence, & qu'on pourroit appeler un pus commencé, ſi même il peut fournir le principe de la contagion variolique, ne pourra le faire qu'incomplettement; ſon développement ſera plus lent, plus irrégulier, & ſon action ſera plus incertaine. On comprend bien que l'intention des inoculateurs, quand ils préfèrent le pus le plus ſéreux, eſt de donner la petite-vérole la plus légère ; & il ſeroit avantageux ſans doute de les imiter en ce point, ſi la ſûreté pour l'avenir étoit en raiſon de la ſécurité préſente : mais s'il n'en réſultoit qu'un ſimulacre de petite-vérole, ne pourroit-on pas

l'aſſimiler à la petite-vérole volante, dont elle auroit conſéquemment tous les défauts, & ſingulièrement celui de ne point mettre à l'abri d'une nouvelle invaſion de cette maladie? N'a-t-on pas même à craindre que le pus trop ſéreux étant peu propre à donner une petite-vérole ſatisfaiſante, il n'en réſulte plutôt des dépôts lents, d'une terminaiſon difficile, quelquefois même dangereuſe? Le pus de bonne qualité, bien mûr, de la conſiſtance & de la couleur requiſes, procurera au contraire, de la manière la plus ſûre, la contagion qu'on recherche, & les périodes de la petite-vérole qu'il aura produite, ſeront plus marquées, les boutons ſeront plus frappans; ce ſera la véritable inoculation.

Quoiqu'on prétende que le pus deſſéché dans les puſtules conſerve encore aſſez d'énergie pour communiquer la petite-vérole par inſertion, il peut cependant y avoir quelque inconvénient à s'en ſervir, de peur que les humeurs n'aient déja ſubi à cette époque un commencement de décompoſition inquiétante, ou que la fièvre de ſuppuration ne les ait altérés; & dans le doute, il y aura toujours de l'imprudence à préférer un pus qui pourroit participer à ces défauts, à un pus bien conditionné qui n'en auroit aucun.

Je ne parlerai pas des eſſais téméraires & hardis que quelques inoculateurs ſe ſont permis; ils étoient trop révoltans pour n'être pas rejetés: ils ſervent ſeulement à prouver juſqu'où on a porté la licence des tentatives, dans une partie qui n'auroit dû en admettre aucune ſans la plus grande circonſpection.

Si la qualité du pus eſt auſſi importante qu'on vient de le dire, il n'eſt pas moins eſſentiel au ſuccès de l'inoculation de pouvoir déterminer la quantité qu'il en faut introduire, ce qui dépend en partie de la méthode choiſie pour produire cet effet: car ſi on donnoit la préférence au véſicatoire, outre l'irritation annexée à cette opération, & la phlogoſe ou l'inflammation locale qui en réſultent preſque néceſſairement, l'introduction du virus par cette voie pourroit être ſouvent plus conſidérable qu'on ne le deſireroit; & c'eſt à

ce défaut bien reconnu qu'on doit ſans doute l'abandon preſque total de cette méthode. Celle des fils empreints du virus variolique, & inſérés dans le tiſſu de la peau par une ouverture ſuperficielle, n'a pas le premier des inconvéniens reprochés au véſicatoire; mais elle partage le ſecond, & il réſulte quelquefois de l'une & de l'autre de ces méthodes, que les plaies qu'elles néceſſitent reſtent long-temps douloureuſes & enflammées, qu'elles produiſent une ſuppuration déſagréable, trop abondante, & quelquefois difficile à tarir. La piqûre avec la lancette impregnée de pus variolique le plus récent, eſt auſſi ſûre que les véſicatoires & les fils, & elle n'en a pas les défauts, ſur-tout ſi on a l'attention de ne percer que le corps réticulaire de Malpighi; c'eſt celui en effet qu'il ſuffit d'ouvrir pour y introduire le virus, puiſque c'eſt là qu'il eſt naturellement porté, par l'effort critique, dans la petite-vérole naturelle.

Il eſt plus important qu'on ne le pourroit dire, de ne point pratiquer l'inſertion du pus variolique dans un appartement déja infecté par le ſéjour de pluſieurs inoculés, comme cela arrive aſſez ordinairement, de peur que le ſujet qu'on veut ſimplement inoculer ne reçoive en même-temps la petite-vérole par contagion & par inſertion, ce qui rendroit l'admiſſion du virus ſouvent trop conſidérable & abſolument inappréciable, & produiroit quelquefois des ſymptômes très-graves & inattendus. Cette précaution eſt eſſentielle ſur-tout pour les maiſons d'inoculation; & il conviendroit d'y établir que les perſonnes qu'on prépareroit à l'inoculation, & ſur leſquelles on pratiqueroit enſuite l'inſertion, fuſſent totalement ſéparées de celles qui ont déja reçu la petite-vérole, quelle que fût la période de leur maladie, au moins juſqu'à ce que les premiers ſymptômes de la petite-vérole fuſſent développés chez les nouveaux inoculés.

Quand on a bien choiſi, bien préparé le ſujet qu'on veut inoculer, & que dans la ſaiſon de l'année la plus convenable, on lui a fait l'inſertion d'un pus bien conditionné, il faut s'attendre à voir paroître les premiers ſymptômes de la

petite-vérole, & les périodes de cette maladie se succéder dans l'ordre naturel. En effet, dès que le virus variolique commence à se développer, son hétérogénéité imprime un mal-être presque général, & un sentiment de douleur à toute la machine. La nature, en qui réside la véritable médecine, & que les vrais médecins ne font qu'imiter, n'est pas plutôt avertie de la présence de ce fluide étranger, qu'elle met tout en usage pour s'en débarrasser, & entre autres moyens elle suscite cette fièvre bienfaisante qui ne cesse ordinairement que quand la matière de la maladie est déposée à l'organe de la peau, qui lui est particulièrement affecté. Mais ce n'est encore là que la moitié du travail; les boutons varioliques ne peuvent subir de résolution parfaite, quoi qu'en disent certains inoculateurs; il faut nécessairement qu'ils suppurent; c'est pourquoi il arrive de nouveaux efforts dans leur locacité, pour opérer cette suppuration, après laquelle suit naturellement la dessication & le retour conséquent à la santé. Le médecin, qui connoît la marche de la nature, & qui sait d'avance en apprécier les efforts, observe avec attention & intelligence tous ses mouvemens; mais il se garde bien de les troubler, sous prétexte de les régir, & toute déviation du virus variolique lui paroît dangereuse pour le présent & pour l'avenir, quand la petite-vérole suit sans trouble la marche qui lui est tracée. Il réserve l'emploi de ces moyens extraordinaires pour les petites-véroles confluentes & malignes, ou quand l'organe de la peau a relativement trop peu d'étendue pour recevoir la multiplicité des boutons qui viennent s'y déposer: alors il est de sa prudence & de son devoir de chercher à évacuer par une autre voie cette surabondance de matière variolique, afin d'empêcher les viscères d'en être opprimés. Les émétiques, les purgatifs, le calomélas, peuvent produire un grand effet, & sont dans ce cas très-bien indiqués; mais l'emploi en est au moins inutile dans la petite-vérole inoculée, où il n'y a aucune de ces précautions à prendre, ni aucun de ces accidens à prévenir. Il n'en est pas de même de la putridité:

un médecin ſage & attentif, qui n'ignore pas qu'elle eſt quelquefois à craindre dans les maladies de ſuppuration même les plus bénignes, a ſu ſe précautionner d'avance contre ce principe de décompoſition, qui peut ſe compliquer avec la petite-vérole, même inoculée, en preſcrivant comme préparatoires, un régime & des remèdes capables de l'éloigner ou de le détruire. C'eſt pour les mêmes raiſons que dans le traitement il continue à préférer le régime végétal; & réſervant le vin pour les cas rares, parce qu'il eſt incendiaire & ſtimulant, il en remplace la qualité antiputride par la boiſſon de la limonade & des liqueurs aceſcentes. La reſpiration d'un air frais lui paroît également indiſpenſable, & propre à produire le même effet : il ſait en outre que ce fluide vivifiant ranime le ton de la fibre, ſouvent affaiſſée dans la ſuppuration de la petite-vérole, & ſous cet aſpect, il le regarde comme un cordial bienfaiſant. Mais ſi la reſpiration d'un air frais eſt ſi avantageuſe dans la petite-vérole, il ne faut pas en abuſer, comme on le fait quelquefois, en portant trop loin ſon action; c'eſt en ce cas ſur-tout qu'il faut ſavoir s'éloigner des extrêmes, & que tout excès eſt condamnable & nuiſible. Il ne faut jamais oublier que le froid, quand il eſt trop conſidérable, peut devenir pernicieux dans cette maladie ſur-tout, où la répercuſſion eſt toujours à craindre.

Quoique le tableau de la petite-vérole inoculée ait été déja fait par des médecins célèbres, des circonſtances particulières ont paru exiger qu'on le préſentât de nouveau au public, & qu'on y joignît ſur-tout la réforme des abus qui ſe ſont introduits dans la manière de communiquer & de traiter cette maladie, ſous prétexte d'en ſimplifier ou d'en perfectionner le traitement. On a d'autant plus de raiſon d'inſiſter ſur la réforme de ces abus, que ceux qui ſe ſont emparés de l'inoculation, ſemblent vouloir les perpétuer en les communiquant à leurs élèves, & en les faiſant ſervir de principe à l'art d'inoculer, qu'on voudroit faire regarder comme étranger à la médecine, quoique cette opération ſi précieuſe à l'humanité, & à laquelle eſt attachée la conſervation de tant de

malheureuſes victimes de la petite-vérole naturelle, ſoit eſſentiellement de ſon reſſort.

Le but principal de certains inoculateurs paroît être de faire parcourir à la petite-vérole ſes différentes périodes avec une rapidité qui ne permet ſouvent pas de les obſerver. Quelques-uns même regardent les périodes de cette maladie, tracées par la nature, & conſacrées par l'obſervation de tous les médecins, comme des gradations inutiles qu'ils ont ſu franchir : ſi on les en croit, ils ont auſſi le talent de donner des boutons varioliques en ſi petit nombre, & ſi peu ſenſibles, qu'il faut quelquefois une loupe pour les appercevoir ; d'autres, plus décidés & plus tranchans encore, eſtiment que l'éruption n'eſt pas même néceſſaire au ſuccès de l'inoculation. Mais ſi ce diminutif de la petite-vérole, qui paroît être l'objet de tous leurs vœux, n'étoit dû qu'à l'inſertion du pus trop ſéreux & peu ſûr, ou à l'action des purgatifs qui le détournent, cet avantage momentané pourroit bien avoir quelquefois des ſuites moins agréables, & tromper l'eſpoir des inoculés. Il en eſt de même de la négligence qu'on apporteroit dans le choix des puſtules, des eſſais qu'on ſe permettroit en inoculant des ſujets maléficiés, des préparations qu'on ſeroit parvenu à regarder comme inutiles & ſuperflues, & des excès où on ſe porteroit en tenant conſtamment les inoculés dans un air trop froid.

Quoique ces abus ne ſoient point adoptés par les inoculateurs honnêtes & inſtruits, qui ſont plus jaloux de mériter & de conſerver la confiance du public, que de jouir d'une réputation uſurpée, jouiſſance éphémère, peu digne en effet des gens délicats ; quoique les conſeils donnés pour prévenir ces abus ſoient ſimples, & que les principes ſur leſquels ils ſont fondés ſoient très-connus, comme on s'en écarte tous les jours, on ne ſauroit trop les répéter, ni les mettre trop ſouvent ſous les yeux du public, pour le convaincre que les accidens qui pourroient arriver à quelques inoculés pendant le temps de l'inoculation, ou qui en ſeroient les ſuites, ne doivent point être imputés à cette opération, ni la faire abandonner :

abandonner : elle doit, au contraire, être acueillie, encouragée & protégée comme une précaution essentielle à la conservation de l'espèce humaine, & qui prévient sûrement les effets de la plus cruelle & de la plus destruive &de toutes les maladies.



REFLEXIONS

Sur les effets de l'éther vitriolique & de l'éther nitreux dans l'économie animale.

Par M. DE LAVOISIER.

Lu le 15 septembre 1783.

C'EST une vérité reconnue aujourd'hui, que tous les fluides, & probablement même tous les corps volatils en général, passent à un degré de chaleur plus ou moins fort, de l'état de liquidité à celui d'élasticité, & qu'ils se transforment en des fluides élastiques aériformes, qui ont toutes les propriétés physiques de l'air, sans en avoir les propriétés chimiques. Ce passage de l'état liquide à celui d'élasticité, s'opère à un degré de chaleur déterminé pour chaque substance. Il est de 32 degrés du thermomètre de Réaumur pour l'éther vitriolique, de 67 degrés pour l'esprit de vin, & de 80 degrés pour l'eau. Pour m'assurer de plus en plus de ces vérités, j'ai fait les expériences suivantes.

J'ai pris des boules de thermomètre d'un pouce environ de diamètre, auxquelles étoient adaptés de longs tubes presque capillaires : ces tubes étoient courbés de manière que la boule étant plongée dans l'eau d'une cuve de l'appareil pneumato-chimique, l'extrémité ouverte du tube pouvoit s'engager sous des cloches plongées dans la même eau, sans que l'eau pût refluer dans la boule. Les choses étant ainsi disposées, j'ai rempli une de ces boules d'éther vitriolique, & après l'avoir plongée dans la cuve, comme je viens de le dire, j'ai échauffé peu à peu toute la masse de l'eau qu'elle contenoit. Il ne s'est passé aucun phénomène remarquable tant que l'eau a été au dessous de 32 degrés; mais sitôt qu'elle a eu atteint ce degré, l'éther a commencé à entrer en ébullition, & il s'est transformé en totalité en

un air inflammable dont j'ai rempli ſucceſſivement pluſieurs cloches. Il faut, pour réuſſir dans cette expérience, que les cloches ſoient entièrement plongées dans l'eau chaude, & qu'elles en ſoient recouvertes ; autrement l'éther, après s'être vaporiſé, ſe condenſeroit en liqueur, & viendroit nager à la ſurface de l'eau. Il eſt encore bon, pour être aſſuré du ſuccès, d'entretenir toujours l'eau de la cuve à 35 degrés du thermomètre : à ce degré de chaleur, on peut encore y plonger les mains, & y opérer ſans ſe brûler.

L'éther, converti ainſi en air inflammable, a toutes les propriétés phyſiques de l'air inflammable des marais, ou de celui qu'on tire des métaux par leurs diſſolutions dans les acides : comme eux il n'eſt point inflammable ni combuſtible tant qu'il eſt ſeul, & qu'il eſt contenu dans des vaiſſeaux fermés : il ne brûle qu'autant qu'il a le contact de l'air de l'atmoſphère. Si on combine avec cet air deux parties d'air de l'atmoſphère, il en réſulte un fluide élaſtique permanent & durable, que le froid ne condenſe plus, mais qui a la propriété de détonner quand on en approche un corps enflammé. Cette permanence eſt la même quand on emploie de l'air déphlogiſtiqué au lieu de l'air de l'atmoſphère, dans la proportion de deux parties d'air inflammable éthéré, contre une d'air déphlogiſtiqué ; mais la détonnation eſt beaucoup plus forte.

L'éther nitreux préſente tous les mêmes phénomènes à un degré inférieur du thermomètre ; mais comme il eſt difficile de ſe procurer de l'éther nitreux qui ſoit toujours identiquement le même, le degré de chaleur auquel ces phénomènes s'opèrent, eſt variable ſuivant les différentes eſpèces d'éther.

Je ne m'arrêterai pas ici ſur un grand nombre d'expériences curieuſes, qu'on peut faire avec l'éther ainſi converti en air inflammable, ſur ſa combinaiſon avec les différens fluides élaſtiques aériformes connus ; ces détails ſortiroient de l'objet de ce mémoire, & je me borne aujourd'hui à indiquer combien ces expériences peuvent jeter de lu-

mière ſur la manière d'agir de l'éther dans l'économie animale. On voit d'abord que cette ſubſtance ſe volatiliſant à un degré un peu inférieur à celui de la chaleur de l'intérieur du corps, elle doit, dès qu'elle y eſt parvenue, paſſer de l'état liquide à l'état gaſeux, & ſe transformer en air inflammable; bien plus, comme il eſt difficile que l'eſtomac ne contienne pas quelques portions d'air de l'atmoſphère, il doit réſulter de ce mélange un fluide élaſtique permanent, qui ne peut plus ſe condenſer à un degré même fort inférieur à 32 degrés: ainſi en ſuppoſant que, ſoit par la fermentation des humeurs deſtinées à la digeſtion, ſoit enfin par une ſuite de l'uſage de boiſſons fermentantes, l'eſtomac ſe trouvât rempli de fluides élaſtiques, gaſeux, méphitiques, tels que de l'air fixe ou autre, l'éther vitriolique, & ſur-tout l'éther nitreux, eſt un moyen ſûr pour les en débarraſſer; c'eſt pour cela, ſans doute, que l'éther eſt un remède très-efficace dans quelques eſpèces de migraines, dans les maux de tête qui proviennent de mauvaiſes digeſtions: il doit produire des effets ſemblables dans l'ivreſſe & dans tous les cas en général où la fermentation des humeurs dans l'eſtomac ou dans la partie du canal inteſtinal, qui en eſt voiſine, auroit rempli ce viſcère d'exhalaiſons méphitiques.

Un autre propriété de l'éther eſt de produire un refroidiſſement conſidérable dans tous les corps environnans, au moment où il ſe transforme en fluide élaſtique aériforme. Cette propriété étoit déja connue par les expériences de M. Cullen & de M. Baumé, & j'ai eſſayé d'en donner l'explication dans un mémoire imprimé en 1777 dans le Recueil de l'académie des ſciences. Si donc, par quelque cauſe que ce ſoit, il s'étoit excité une chaleur conſidérable dans l'eſtomac, l'éther ſeroit un moyen très-propre pour y remédier & pour y porter le calme & la fraîcheur. C'eſt peut-être à cette propriété que tiennent les effets calmans qu'on attribue à l'éther.

Ces réflexions me conduiſent naturellement à quelques obſervations ſur la manière d'adminiſtrer l'éther, & il me

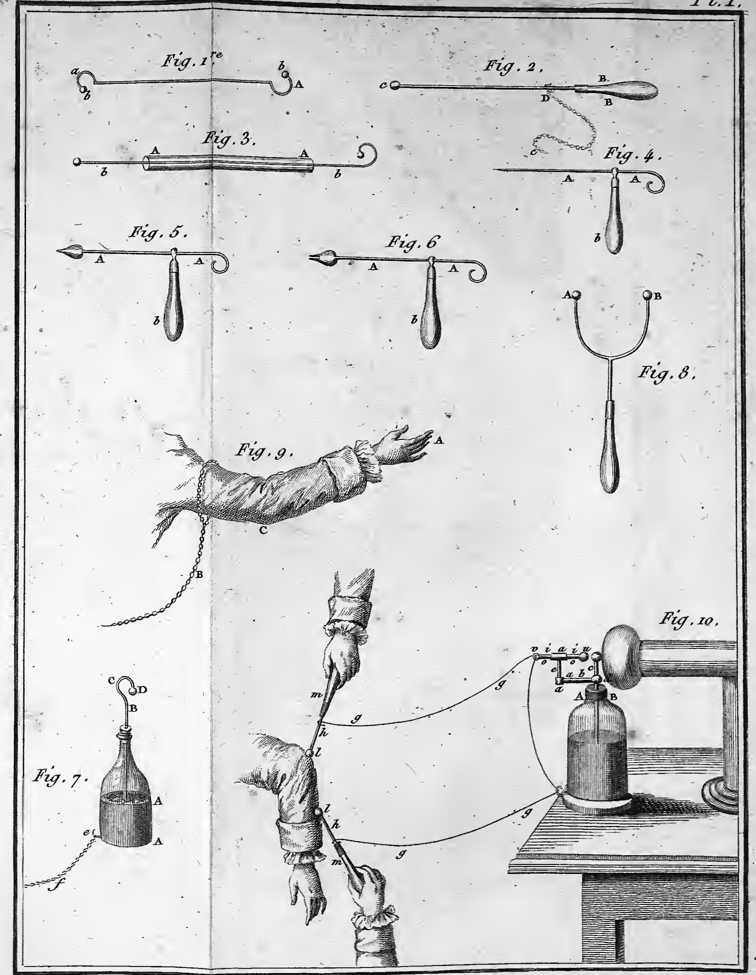
ſera aiſé de faire ſentir qu'il vaut ſouvent mieux l'employer en petites doſes répétées, que d'en faire prendre beaucoup en une ſeule fois. Suppoſons, par exemple, que l'eſtomac d'un malade ſoit rempli d'air fixe, comme il l'eſt dans l'ivreſſe, ou au moins dans certaines ivreſſes; ſi la première doſe d'éther qui a été adminiſtrée a été telle qu'il en ait réſulté un volume d'air inflammable égal à la capacité de l'eſtomac, ce viſcère ne ſera pas pour cela débarraſſé de la totalité du fluide élaſtique méphitique qui y exiſtoit; il eſt ſenſible au contraire qu'il y reſtera encore un mélange d'à-peu-près parties égales d'air fixe & d'air inflammable éthéré. Le remède n'agira donc point dès la première fois, & ce ne ſera qu'à la troiſième ou quatrième doſe d'éther qu'on pourra regarder l'eſtomac comme nettoyé.

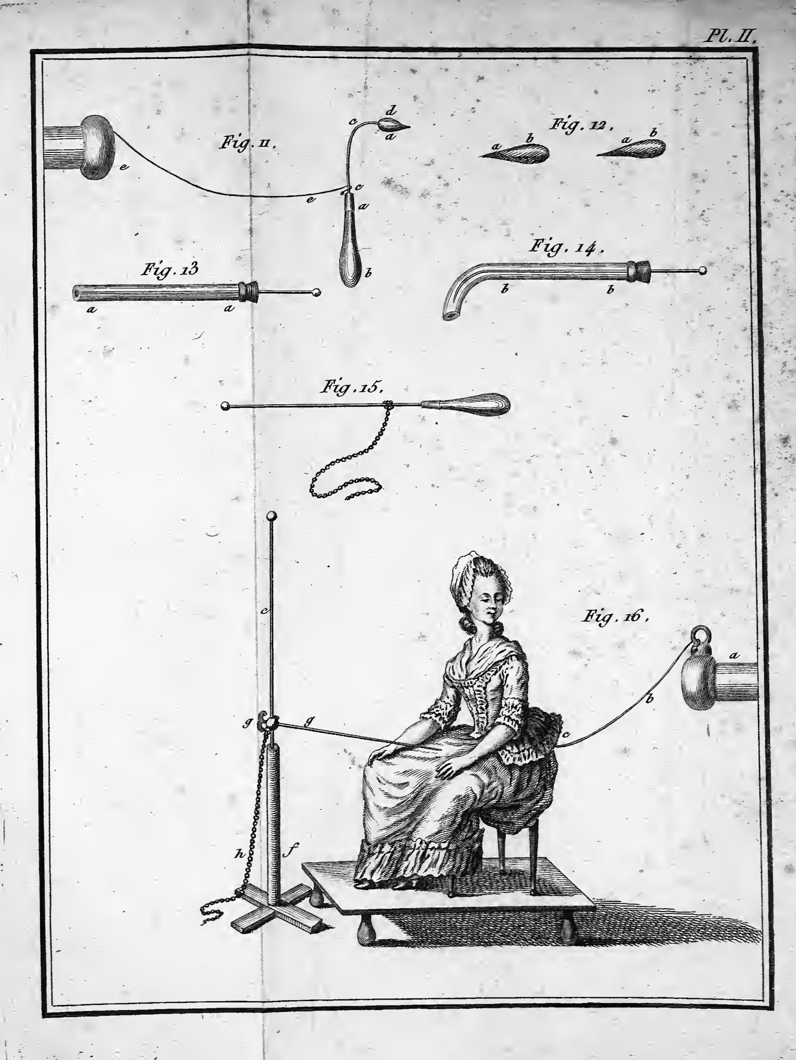
Je ſens que ces réflexions amènent naturellement une objection contre l'uſage de l'éther pris intérieurement, & je ne dois pas la diſſimuler. Il eſt bien clair, d'après ce qui précède, qu'en adminiſtrant de l'éther à un malade dont l'eſtomac eſt rempli d'un fluide élaſtique nuiſible, on parvient, après pluſieurs doſes répétées, à l'expulſer en très-grande partie; mais ce n'eſt qu'en ſubſtituant un fluide élaſtique à un autre; & rien ne prouve que l'air inflammable éthéré ſoit plus ſalutaire que celui qui y exiſtoit auparavant. Ce n'eſt qu'aux perſonnes de l'art qu'il appartient d'apprécier ce que cette objection contre l'uſage de l'éther peut avoir de réel; mais pour les guider encore dans les obſervations que la pratique pourra leur fournir, je ferai remarquer que l'air inflammable qui réſulte de la vaporiſation de l'éther, eſt abſorbable par l'eau & par tous les fluides aqueux, en petite quantité il eſt vrai, & qu'il en réſulte qu'au bout d'un intervalle plus ou moins long, tout l'air inflammable éthéré contenu dans l'eſtomac doit diſparoître & ſe combiner avec les fluides qui s'y rencontrent. Je n'oſe ajouter ici quelques obſervations que j'ai été à portée de faire ſur l'uſage de l'éther pris intérieurement, & qui cadrent aſſez bien avec le réſultat des expériences que j'ai rapportées;

premièrement parce qu'elles ſont peu nombreuſes, & qu'en médecine beaucoup plus encore qu'en phyſique, il faut être infiniment en garde contre les conſéquences haſardées : il eſt d'ailleurs tout ſimple que je ſois en méfiance contre moi-même dans un genre d'obſervations éloigné de mes occupations & de mes connoiſſances. Je me contente donc d'avoir indiqué les faits phyſiques & chimiques qui peuvent ſervir de baſe aux obſervations de médecine-pratique, & je m'en rapporte aux perſonnes de l'art ſur les applications & ſur le parti qu'on en peut tirer.

F I N.

La Société déclare qu'elle expoſe les opinions ſans les adopter, & que les Auteurs des Mémoires & Obſervations qu'elle publie, ſont garans des faits qu'ils annoncent. Cette Compagnie prie qu'on ne regarde comme avoué par elle, que ce qu'elle aura approuvé par une Délibération particulière.


Pl. I.
Fig. 1re
a b b A
Fig. 2.
c B. D B c
Fig. 3.
A A b b
Fig. 4.
A A b
Fig. 5.
A A b
Fig. 6
A A b
A B
Fig. 8.
Fig. 9.
A C B
Fig. 10.
v i a i u o o e a b c a A B
m g h l l h m g g g
C D B
Fig. 7.
A A e f


Fig. 11.
Fig. 12.
Fig. 13
Fig. 14.
Fig. 15.
Fig. 16.